La romanisation des dieux

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Religions in the Graeco-Roman World

Editors

H.S. Versnel
D. Frankfurter
J. Hahn

VOLUME 158

La Romanisation des Dieux

L'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire

par

Alain Cadotte

BRILL
LEIDEN · BOSTON
2007

This series Religions in the Graeco-Roman World presents a forum for studies in the social and cultural function of religions in the Greek and the Roman world, dealing with pagan religions both in their own right and in their interaction with and influence on Christianity and Judaism during a lengthy period of fundamental change. Special attention will be given to the religious history of regions and cities which illustrate the practical workings of these processes. Enquiries regarding the submission of works for publication in the series may be directed to Professor H.S. Versnel, Herenweg 88, 2361 EV Warmond, The Netherlands, h.s.versnel@hetnet. nl.

This book is printed on acid-free paper.

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

Cadotte, Alain.
La Romanisation des dieux : l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire / par Alain Cadotte.
p. cm. — (Religions in the Graeco-Roman world, ISSN 0927-7633 ; v. 158)
Includes bibliographical references (p.) and index.
ISBN-10: 90-04-15258-X (alk. paper)
ISBN-13: 978-90-04-15258-8
1. Africa (Roman province)—Religion. 2. Gods, Roman—Africa (Roman province) 3. Gods, Punic. I. Title. II. Series.

BL813.A3C33 2006
292.07'09397—dc22

2006048592

ISSN 0927–7633
ISBN-10: 90 04 15258 X
ISBN-13: 978 90 04 15258 8

© Copyright 2007 by Koninklijke Brill NV, Leiden, The Netherlands
Koninklijke Brill NV incorporates the imprints Brill Academic Publishers, Martinus Nijhoff Publishers and VSP.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, translated, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without prior written permission from the publisher.

Authorization to photocopy items for internal or personal use is granted by Brill provided that the appropriate fees are paid directly to The Copyright Clearance Center, 222 Rosewood Drive, Suite 910 Danvers, MA 01923, USA.
Fees are subject to change.

PRINTED IN THE NETHERLANDS

Athenae sapienti sacrum. Carissimae
deae Alianus Firminus Cadottus
fecit; uotum soluit libens animo.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux xi

Liste des cartes xii

Préface. xiii

Introduction 1
L'état de la question 2
La problématique 6
L'*interpretatio romana* 7
Les particularismes africains. 9
La romanisation 10
Épithètes et associations divines 12
Le plan 20

1. Baal Hammon / Saturne 25
1.1 Origines 25
1.2 Évolution du culte 29
1.3 Associations 44
1.4 Saturne et Jupiter, divinités suprêmes 58
1.5 La voie de l'hénothéisme 62

2. Tanit / Caelestis. 65
2.1 Origines 65
2.2 Évolution 81
2.3 Associations 91
2.4 Caelestis et Cybèle 105
2.5 Une grande déesse de type oriental 110

3. Baal Addir / Mercure Silvain 113
3.1 Origines 113
3.2 Un dieu agraire: Mercure Silvain 123
3.3 Titres, épithètes et attributs 129
3.4 Les associations de Mercure. 150
3.5 Jupiter Silvain. 158

3.6 Un grand dieu à l'ombre de Baal Hammon / Saturne . . 164

4. Eshmoun / Esculape & Eshmoun / Apollon 165
4.1 Origines 165
4.2 Titres, épithètes et attributs 175
4.3 Les associations 190
4.4 Une double identification, mais avec une nature commune 200

5. Astarté / Vénus et les autres déesses apparentées 201
5.1 Astarté en Afrique 201
5.2 Vénus et Minerve 215
5.3 Cybèle 236
5.4 Virtus/Bellone 244
5.5 Une déesse à plusieurs visages 250

6. Shadrapha / Liber 253
6.1 Origines 253
6.2 Épithètes et attributs 266
6.3 Associations 275
6.4 Une nature riche et complexe 281

7. Melqart, Milkashtart et Hercule 283
7.1 Origines 283
7.2 Hercule dans l'épigraphie latine 295
7.3 Une interprétation punique suivie d'une interprétation romaine 304

8. Neptune africain 307
8.1 Origines 307
8.2 Un dieu résolument agraire 317
8.3 Un génie des sources 319
8.4 Un dieu libyque 323

9. Pluton africain 325
9.1 Une adaptation africaine 325
9.2 Parenté avec Baal Hammon / Saturne 333
9.3 Dans l'ombre du grand dieu africain 341

10. Les *Cereres* 343
10.1 Origines 343
10.2 Une adaptation africaine 356
10.3 Liens avec Astarté 358
10.4 Des déesses grecques africanisées. 360

11. Le culte des astres 363
11.1 Aspects solaires de Saturne 374
11.2 Évolution vers le *Sol inuictus* 382

12. Un véritable panthéon Africain 385
12.1 Des dieux d'origine libyco-punique 385
12.2 Les variations locales 388
12.3 Une succession d'influences diverses 390
12.4 *Interpretatio romana* et *interpretatio africana*. 418

Conclusion 421

Catalogue 427
Avant Propos. 430
1. Tripolitaine 431
2. Byzacène 453
3. Zeugitane 491
4. Numidie 615

Bibliographie Thématique 671
Abréviations 671
Syncrétismes africains 672
Les sources littéraires 672
L'épigraphie latine 673
L'épigraphie punique, néopunique et libyque 674
La numismatique africaine 675
Apollon/Eshmoun. 676
Caelestis/Tanit 677
Cérès 680
Cybèle en Afrique 679
Esculape/Eshmoun 679
Hercule/Melqart/Milkashtart. 680
Jupiter en Afrique 681
Liber/Shadrapha 681

Mercure/Baal Adir 683
Neptune et les divinités des eaux 683
Pluton 684
Saturne/Baal Hammon 684
Silvain 687
Vénus/Astarté 687
Autres divinités 688
Généralités sur les religions africaines 689
Les survivances puniques et libyques 691
Les influences diverses 692

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Chronologie des inscriptions à Saturne 30
Tableau 2: Associations de Saturne 45
Tableau 3: Inscriptions associant Junon et Caelestis 78
Tableau 4: Chronologie du culte de Caelestis 82
Tableau 5: Associations de Caelestis. 92
Tableau 6: Chronologie des inscriptions de Cybèle. 107
Tableau 7: Association de Mercure et de Silvain. 124
Tableau 8: Inscriptions concernant Mercure et Silvain 130
Tableau 9: Inscriptions concernant Esculape et Apollon. 176
Tableau 10: Inscriptions concernant Vénus 216
Tableau 11: Inscriptions concernant Minerve 228
Tableau 12: Inscriptions concernant Cybèle 237
Tableau 13: Inscriptions concernant Virtus et Bellone 246
Tableau 14: Inscriptions concernant Liber. 267
Tableau 15: Liste des inscriptions concernant Hercule 296
Tableau 16: Inscriptions concernant Neptune 312
Tableau 17: Liste des inscriptions concernant Pluton 329
Tableau 18: Liste des inscriptions concernant Cérès et Tellus 348
Tableau 19: Liste des inscriptions concernant Sol et Luna 369
Tableau 20: Inscriptions mentionnant clairement Mithra (Maurétanies incluses). 372
Tableau 21: Sol et Luna sur les reliefs des stèles à Saturne . . .375
Tableau 22: Chronologie du panthéon africain 392

LISTE DES CARTES

Carte 1: Mentions épigraphiques de Saturne 22
Carte 2: Mentions épigraphiques de Caelestis 66
Carte 3: Mentions épigraphiques de Diane 66
Carte 4: Mentions épigraphiques de Silvain 114
Carte 5: Mentions épigraphiques de Mercure 115
Carte 6: Mentions épigraphiques d'Esculape 166
Carte 7: Mentions épigraphiques d'Apollon. 166
Carte 8: Mentions épigraphiques de Vénus 202
Carte 9: Mentions épigraphiques de Minerve 202
Carte 10: Mentions épigraphiques de Cybèle 204
Carte 11: Mentions épigraphiques de Bellone 205
Carte 12: Mentions épigraphiques de Liber. 254
Carte 13: Mentions épigraphiques d'Hercule. 284
Carte 14: Mentions épigraphiques de Neptune 308
Carte 15: Mentions épigraphiques de Pluton. 326
Carte 16: Mentions épigraphiques de Cérès 344
Carte 17: Mentions épigraphiques de Tellus 344
Carte 18: Mentions épigraphiques de Luna. 362
Carte 19: Mentions épigraphiques de Sol 364

PRÉFACE

C'est une très étrange entreprise que de vouloir apporter du neuf sur l'Afrique romaine ; c'est une aussi étrange entreprise que de tenter d'écrire des pages nouvelles sur la religion romaine ; c'est enfin un très dangereux projet que de vouloir étudier les contacts de cultures dans l'Antiquité, en particulier quand il s'agit de deux mondes aussi différents que l'étaient aux origines Carthage et Rome. Aussi, quand Alain Cadotte est venu me voir en me disant qu'il souhaitait faire une recherche sur ce qu'il appelait alors les « syncrétismes religieux », je lui ai déconseillé de s'engager dans cette voie très difficile. Mais il a tenu bon, et je dois reconnaître aujourd'hui qu'il a eu raison.

Au cœur de la problématique : l'*interpretatio romana*. Cette expression, empruntée à Tacite, désigne une habitude prise par les Romains et qui consistait à donner des noms latins à des dieux qui n'appartenaient pas à leur religion. Dans le cas de l'Afrique, Alain Cadotte nous montre un panthéon en fait très largement punique. Il ne pouvait pas ne pas commencer par le Saturne africain et sa parèdre, Tanit ; il conforte tout en l'aménageant le point de vue de Marcel Le Glay, ce dont nous ne nous plaindrons pas. Puis il nous montre que, pour couvrir d'une défroque romaine des réalités puniques, il a fallu non seulement de l'imagination mais encore des tours de philologie. C'est ainsi qu'il a fallu recourir à deux noms pour désigner Baal Addir qui est devenu un « Mercure Silvain » inconnu en Italie. En revanche, il s'est révélé impossible de mettre Eshmoun, la médecine et la lumière, sous une unique étiquette, et les Africains de l'Antiquité ont vénéré d'une part un Eshmoun/Esculape et d'autre part un Eshmoun/Apollon. Des séries de dieux et de déesses sont également passées en revue. L'amour et la mort vont souvent de pair, comme le montrent toutes les littératures. Vénus, Astarté, et leurs semblables remplissaient ces offices pour la vie, alors que Pluton régnait sur les enfers. Pour satisfaire les besoins des humains, il fallait aussi compter avec un autre couple important, l'eau et le vin. Shadrapha/Liber donnait celui-ci et Neptune celle-là. Nous garderons pour la fin les séduisantes et un peu effrayantes *Cereres*. Ces déesses siciliennes, qui n'étaient autres que les grecques Déméter et Korè, avaient été importées par les Carthaginois pour régner sur le blé, c'est-à-dire la vie, et les enfers, autrement dit la mort. Ce pan-

théon, fort complet, répondait à toutes les demandes des humains. Le plus intéressant est de découvrir avec Alain Cadotte comment des dieux carthaginois, profondément sémitiques, se sont cachés sous les apparences et surtout sous les noms de dieux latins. Cette enquête présente parfois l'aspect d'un roman policier, avec ses mystères et, heureusement, leurs solutions.

Je connais bien Alain Cadotte et depuis longtemps. J'ai appris à découvrir le personnage derrière les apparences. La rigueur de ses analyses cache un tempérament passionné. Il connaît l'Afrique, il a participé à des fouilles sur son sol, à Carthage avec l'équipe canadienne, et il a voyagé en Tunisie, ce qui lui a permis d'apprendre à aimer ce pays. La simplicité de son style recouvre une intelligence aiguë et ce qui paraît facile grâce à lui ne l'est pas en réalité, loin de là. Sa décontraction, elle aussi, n'est qu'apparente car il lui a fallu beaucoup de courage pour mener à son terme l'enquête dont il avait formé le projet ; j'ai vu dans quelles conditions difficiles il a dû parfois travailler. Les chercheurs qui étudient l'Afrique romaine découvriront assurément du nouveau dans ce livre. Il faut remercier son auteur et l'en féliciter.

Yann Le Bohec,
Professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne

INTRODUCTION

« Il n'existe qu'un dieu suprême et unique, sans commencement et sans descendance, dont nous invoquons sous des vocables divers les énergies répandues dans le monde, parce que nous ignorons son nom véritable et, en adressant nos supplications séparément à ses divers membres, nous entendons l'honorer tout entier. Grâce à l'intermédiaire des dieux subalternes, ce père commun et d'eux-mêmes et de tous les mortels est honoré de mille manières par les humains, qui restent ainsi d'accord dans leur désaccord. »

Maxime de Madaure

Il n'existe pas de culture homogène. Toutes les sociétés, au cours de leur histoire, ont connu diverses influences culturelles, plus ou moins nombreuses selon l'ampleur et la profondeur des contacts qu'elles entretenaient avec leurs voisines. Le syncrétisme religieux est donc un phénomène inévitable et il s'est notamment manifesté dans les sociétés anciennes où les religions polythéistes étaient, par nature, particulièrement perméables aux emprunts et aux assimilations. L'Afrique antique, loin d'échapper à cette règle, fut l'un des endroits où le contexte était le plus favorable à de tels mélanges, en raison de sa situation géographique et des étapes de son histoire qui l'ont exposée à des influences venant à la fois de l'Orient et de l'Occident. À cet égard, la période romaine fut particulièrement fertile, avec tous ces dieux africains, résultant de mélanges libyco-puniques, qui furent assimilés aux dieux du conquérant. Ainsi, par exemple, le grand dieu d'Afrique, connu depuis des siècles sous le nom de Baal Hammon, emprunta l'identité de Saturne à l'époque romaine. Ce phénomène, qu'on désigne généralement sous le terme d'*interpretatio romana*, emprunté à Tacite[1], fut particulièrement actif en Afrique du Nord, où il s'y manifesta sous des apparences multiples et complexes. On comprend bien alors l'intérêt de cette région de la Méditerranée pour l'accroissement de notre compréhension de ce phénomène religieux, qui s'est manifesté partout dans le monde romain, mais rarement aussi intensément qu'en Afrique du Nord. C'est en effet dans cette région contrastée, ouverte à la romanité mais fidèle à ses traditions religieuses, que le syncrétisme, ce suprême

[1] Tacite, *Germanie*, XLIII, 4.

art du compromis, atteignit sous le Principat des sommets inégalés, élevés sur des siècles d'accumulation de diverses influences culturelles.

Plus précisément, cette étude s'attache à la partie orientale de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire le territoire couvert par la Tripolitaine, la Byzacène, la Zeugitane et la Numidie, les Maurétanies étant abandonnées en raison du contexte différent qu'impliquent leurs liens avec la péninsule ibérique. En ce qui concerne les limites chronologiques, la période étudiée s'étend de l'avènement d'Auguste jusqu'au règne de Dioclétien (31 av. J.-C.–284 ap. J.-C.), car par la suite les inscriptions païennes se raréfient. Celles qui appartiennent à la période qui suit seront tout de même prises en compte en tant qu'indices de la pérennité de certains cultes locaux.

L'état de la question

On ne dispose d'aucune étude générale et récente sur les religions africaines dans l'Antiquité et les dieux romano-africains ont donc été très peu étudiés d'une manière globale pour cette région de la Méditerranée. Ce sont les travaux considérables de J. Toutain et de S. Gsell qui ont ouvert la voie à la fin des années 1910, le premier en consacrant un chapitre important sur les cultes africains dans son ouvrage sur les cultes païens dans l'empire romain[2]; le second, en faisant une synthèse des connaissances acquises à cette époque sur les dieux carthaginois[3] et sur les religions berbères[4]. Ces deux auteurs se sont efforcés de replacer les cultes africains dans leur contexte et d'identifier leur substrat libyco-punique. Par la suite, en 1954 est paru un ouvrage de G. Charles-Picard[5] sur les religions de l'Afrique antique, traitant des époques puniques et romaines, avec un chapitre sur l'interprétation romaine. Puis en 1966, M. Le Glay termina sa magistrale étude du Saturne africain[6]. Bien que

---

[2] J. Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain*. t. 3. *Les cultes indigènes nationaux et locaux*, 1917-18, p. 15-119.

[3] S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, IV, 1920, p. 221-425.

[4] *Ibid.*, VI, 1927, p. 119-169.

[5] G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954.

[6] M. Le Glay, *Saturne africain. Histoire.*, 1966.

consacrée à un dieu spécifique, l'importance primordiale de celui-ci en Afrique et ses liens étroits avec les autres divinités ont amené l'auteur à dresser un vaste portrait du contexte religieux de cette région de l'empire, en prenant en considération ses racines libyques et puniques. C'est sans doute ce qui l'a amené, en 1973, à faire une communication essentielle, lors d'un colloque à Besançon, sur les syncrétismes religieux dans l'Afrique antique[7]. Il ne pouvait s'agir évidemment que d'un survol du problème, mais l'auteur a le mérite d'avoir élaboré une classification et une terminologie dont la présente étude fait usage. Par la suite, en 1976, M. Benabou a publié sa thèse sur les résistances africaines à la romanisation, comportant un vaste chapitre sur les survivances religieuses[8], suivi par la publication, en 1986, d'un court article sur les syncrétismes religieux en Afrique romaine dans lequel il affirme que ceux-ci représentaient une stratégie utilisée dans la vie municipale face à des particularismes tenaces[9]. Enfin, en 1995 est paru l'ouvrage remarquable d'E. Lipiński sur les dieux et déesse de l'univers phénicien et punique[10], où les cultes puniques d'Afrique (et leurs survivances à l'époque romaine) ne sont pas négligés. Il s'agit d'un vaste état de la question, auquel la présente étude doit beaucoup.

Outre ces études globales, un certain nombre de recherches ont été faites sur des divinités spécifiques en tant qu'interprétations romaines de dieux libyco-puniques. Il faut bien sûr mentionner le *Saturne africain* de M. Le Glay, suivi par une mise à jour, en 1988, qui tenait compte des nouveaux documents découverts depuis 1966[11].

La parèdre de Saturne, Caelestis, n'a pas non plus été négligée: A. Merlin, en 1910, a publié un livre sur le sanctuaire de Baal/Saturne et de Tanit/Caelestis à *Thinissut*[12] et G. Charles Picard, en 1959, a fait état de ses ressemblances avec Cybèle[13], sur lesquelles

---

[7] M. Le Glay, « Les syncrétismes dans l'Afrique ancienne », dans F. Dunand et P. Lévêque (Éd.), *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité, Colloque de Besançon (22-23 octobre 1973)*, 1975, p. 121-151.

[8] M. Benabou, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976, p. 261-380.

[9] Marcel Benabou, « Le syncrétisme religieux en Afrique romaine », *Interscambi culturali*, I, 1986, p. 321-332.

[10] E. Lipiński, *dieux et déesses de l'univers phénicien et punique*, 1995.

[11] M. Le Glay, « Nouveaux documents, nouveaux points de vue sur Saturne africain », *Studia Phoenicia*, 6, 1988, p. 187-237.

[12] A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910.

[13] G. Charles-Picard, « Pertinax et les prophètes de Caelestis », *RHR*, 1959, p. 41-62.

H. Pavis-D'Escurac[14] s'est étendue plus longuement en 1976. Et une étude plus récente a été publiée dernièrement par Z. Ben Abdallah et L. Ennabli, à l'occasion de la découverte d'une nouvelle dédicace s'adressant à Caelestis[15].

Le culte de Liber a aussi fait l'objet d'études particulières, d'abord en 1953 par A. Bruhl qui, dans son ouvrage général sur le dieu, a consacré plusieurs pages au contexte particulier du culte en Afrique ainsi qu'aux spéculations complexes dont il a été l'objet[16]. Beaucoup plus tard, en 1991, J. B. Ahlem a repris le dossier en privilégiant les sources épigraphiques[17].

Le culte d'Hercule en Afrique a également été abordé dans le cadre de ses substrats libyco-puniques, d'abord par P. Corbier, à l'occasion de la découverte d'une nouvelle dédicace qui semble faire du dieu le protecteur d'une tribu numide[18]; ensuite par C. Bonnet qui, dans son étude remarquable sur le culte de Melqart, a consacré un chapitre important sur l'Hercule phénicien en Afrique[19], auquel a fait suite un article de M. Le Glay dans lequel celui-ci différenciait deux Hercule, l'un, héritier du Melqart de Tyr, l'autre grec, mais assimilé à Melqart dès l'époque carthaginoise[20].

Astarté/Vénus a aussi fait l'objet d'études particulières: R. Zucca a consacré un article sur les différentes manifestations de la déesse en Sicile, en Sardaigne et en Afrique[21] et C. Bonnet a publié un autre article sur le culte de la déesse à Carthage[22], suivi d'un ouvrage

---

[14] H. Pavis D'Escurac, « La Magna Mater en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76 [1980], p. 223-242

[15] A. Ben Abdallah & L. Ennabli, « Caelestis et Carthage », *Ant. Afr.*, 34, 1998, p. 175-183.

[16] A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, 1953, p. 223-238.

[17] J. B. Ahlem, « Le culte de Liber Pater en Afrique, à la lumière de l'épigraphie », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 1049-1066.

[18] P. Corbier, « Hercule africain, divinité indigène », *DHA*, 1, 1974, p. 95-104.

[19] C. Bonnet, *Melqart, cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (= *Studia Phoenicia*, VII), 1988, p. 165-201.

[20] M. Le Glay, « Héraclès–Hercule en Afrique du Nord », dans Corinne Bonnet & Colette Jourdain-Annequin (Éd.), *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée, Actes de la Table Ronde de Rome, Academia Belgica—École française de Rome, 15-16 septembre 1989*, 1992, p. 293-317.

[21] R. Zucca, « Venus Erycina tra Sicilia, Africa e Sardegna », *L'Africa romana*, 6, 1988, p. 771-780.

[22] C. Bonnet, « Réflexions historiques sur le culte d'Astarté à Carthage », dans

rassemblant les documents sur la déesse phénicienne, comportant un chapitre sur l'Afrique du Nord[23]. L'ouvrage, bien que principalement consacré aux sources puniques et phéniciennes, tire aussi profit des documents de l'époque romaine.

Le culte d'Esculape a intéressé plusieurs savants[24], notamment M. Le Glay, qui a fait état d'un centre de syncrétisme à Timgad, où le dieu partageait un sanctuaire avec Sérapis et la déesse *Africa*[25]. E. Lipiński, quant à lui, s'est davantage intéressé à l'héritage d'Eshmoun, le dieu qu'Esculape et Apollon semblent avoir recouvert en Afrique[26]. N. Benseddik, qui a consacré sa thèse, encore inédite, à l'Esculape africain[27], a publié récemment une étude portant sur le type iconographique du dieu en Afrique, qui est essentiellement d'origine hellénique, mais qui présente quelques rares aspects originaux hérités d'Eshmoun ou de Macurgum[28].

Quelques articles ont été consacrés au Neptune africain, l'un par P. Petitmengin, qui a mis en lumière le rôle de dieux des sources qu'il joue principalement dans cette région de l'empire[29]. Par la suite, lors d'un congrès sur l'homme méditerranéen et la mer, S. Ben Baaziz[30] et A. Beschaouch[31] ont fait état d'aspects inusités du dieu, en exposant de nouveaux documents[32].

Le Mercure africain, quant à lui, a été étudié en 1959 par

Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, 1994, p. 3-8.

[23] C. Bonnet, *Astarté. Dossier documentaire et perspectives historiques*, 1996, p. 97-108.

[24] Voir aussi notre article sur la question: A. Cadotte, « Une double dédicace à Apollon et Esculape en provenance de Mactar », *Epigraphica*, 64, 2002, p. 93-106.

[25] M. Le Glay, « Un centre de syncrétisme en Afrique: Thamugadi de Numidie », *L'Africa romana*, 8, 1990, p. 67-78.

[26] E. Lipiński, « Apollon/Eshmoun en Afrique proconsulaire », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, 1994, p. 19-26.

[27] N. Benseddik, *Le culte d'Esculape en Afrique*, thèse de doctorat (Paris IV), 1995 (*non uidi*).

[28] N. Benseddik, « Esculape et Hygie en Afrique: classicisme et originalité », *Ant. Afr.*, 33, 1997, p. 143-154.

[29] P. Petitmengin, « Inscriptions de la région de Milev », *MEFR*, 79, 1967, p. 190-205.

[30] S. Ben Baaziz, « Neptune, dieu guérisseur », dans *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 425-436.

[31] A. Beschaouch, « Poséidon en Barbarie », *ibid.*, p. 419-424.

[32] Voir aussi A. Cadotte, « Neptune africain », *Phoenix*, 56, 2002, p. 330-347.

W. Deonna[33], qui a répertorié les documents qui, en Numidie septentrionale, montrent le dieu avec le symbole du scorpion, d'origine punique selon lui. M. Khanoussi a plus récemment consacré une thèse, encore inédite, au culte du dieu en Afrique[34].

Le culte de Jupiter, a aussi comporté des caractères syncrétistes qui n'ont pas échappé à N. Kalala qui, dans un article, a montré qu'en certains cas le chef du panthéon romain a pu recouvrir des divinités locales[35].

Enfin, les quelques points communs que Pluton partage avec Saturne ont suscité deux études particulières. A. Beschaouch a démontré, à l'occasion de la découverte d'une nouvelle inscription, que le *Frugifer* de Mustis était bien Pluton et non Saturne[36]. E. Lipiński, quant à lui, a souligné, dans un article, l'héritage punique du dieu et il voit en lui une hypostase chtonienne de Baal Hammon[37].

La problématique

Ainsi, comme on peut le voir, la question de la romanisation des dieux d'Afrique du Nord n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique et, de façon générale, les auteurs qui se sont intéressés à la question ne se sont attachés qu'à une seule divinité à la fois. Or, la religion d'un peuple forme un tout, un ensemble de cultes divers qui n'évoluent pas en vase clos; pour saisir en profondeur la nature des influences diverses dont ils sont l'objet, il devient alors nécessaire de les analyser globalement. Cette démarche s'impose d'autant plus que même si le terme *d'interpretatio romana* implique normalement une assimilation pure et simple[38], le phénomène est en réalité beaucoup plus complexe qu'il n'en a l'air: les assimilations totales et absolues sont rares, voire inexistantes, et les dieux traditionnels

---

[33] Voir W. Deonna, *Mercure et le scorpion*, 1959.

[34] M. Khanoussi, *Le culte de Mercure*, thèse de doctorat (Paris IV), 1978 (*non uidi*).

[35] N. Kallala, « L'autre aspect du culte de Jupiter en Afrique », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve colloque international*, 1992, p. 193-200.

[36] A. Beschaouch, « Pluton africain », *Karthago*, 16, 1971-72, p. 103-105.

[37] E. Lipiński, « Pluton, hypostase chtonienne de Baal Hamon? », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 245-250.

[38] M. Le Glay, *Sync.*, p. 125; idem, « Un centre de syncrétisme en Afrique: *Thamugadi* de Numidie », *L'Africa romana*, 8, 1990, p. 69.

africains, quoique recouverts par des divinités romaines, ont pour la plupart conservé une large part de leur nature d'origine et sont restés africains dans l'esprit.

Le but de cette étude consiste donc à identifier les diverses interprétations romaines qu'ont connues les dieux d'Afrique et à en préciser les raisons et l'origine, pour faire la part des différentes influences qui se sont exercées sur eux (libyques et puniques principalement, mais également grecques, romaines et orientales) tout au long de l'époque romaine.

L'interpretatio romana

On le devine, une telle approche du phénomène de l'*interpretatio romana* ne peut se faire qu'avec prudence et minutie, et au travers d'une multitude de documents variés. Et cette démarche ne peut bien sûr prendre son sens que si l'on se penche tout d'abord sur le sens et la signification du phénomène lui-même.

Le terme d'*interpretatio romana*, on l'a vu, nous vient de Tacite, et l'on entend par cela cette pratique, lorsque dans un quelconque discours il est question de divinités étrangères au monde romain, de désigner celles-ci non pas sous leurs noms originaux (qu'ils soient libyques, puniques, celtes ou germaniques) mais sous un nom latin, ou gréco-latin. Il s'agit donc d'une recherche d'équivalence entre deux dieux de traditions diverses, d'une traduction en fait[39], visant à définir brièvement la nature générale d'une divinité souvent peu familière pour l'auditoire par l'usage du nom de l'entité romaine qui partage avec elle le plus grand nombre de points communs. On en trouve un premier exemple dans l'équivalence qui s'est faite entre les dieux grecs et romains sous l'influence des cités grecques de la péninsule italique. César nous fournit un autre célèbre exemple dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules* en désignant Teutatès, Taranis et Bélénos sous les noms de Mercure, Jupiter et Apollon.

Ces interprétations romaines, qui ne sont sans doute au départ que de simples traductions, finissent souvent par signifier davantage: les divinités romaines notamment, en raison du prestige des mythes grecs, ont fini par emprunter plus d'un trait à leurs équivalents grecs.

---

[39] A.D. Nock, *Essays on religion and the ancient world*, 1972, p. 752.

De la même façon, comme il en sera question tout au long de cet ouvrage, les divinités libyco-puniques et leurs équivalents romains vont, en terre africaine, s'emprunter mutuellement plusieurs éléments, que ce soit au niveau de l'onomastique, des qualificatifs divins, de l'iconographie religieuse, de l'architecture sacrée ou de la liturgie, ce qui contribuera, d'un côté comme de l'autre, à l'enrichissement de leurs personnalités respectives.

Cela tient d'une part à une certaine perméabilité du panthéon romain : pour emprunter les mots de M. Benabou, l'absence d'une théologie ou de dogmes rendent impensable l'existence d'une orthodoxie, de sorte que nous avons affaire, durant ces années de coexistence entre les deux traditions religieuses, à un « processus de lente accumulation, de stratification, où une croyance nouvelle, au lieu de chasser les précédentes, vient au contraire leur tenir compagnie[40] ». C'est ainsi qu'un nombre écrasant de cultes libyco-punique vont progressivement prendre une allure romaine, avec la construction de temples et d'autels sur le modèle de ceux des conquérants, ainsi que la multiplication des *ex-voto* empruntant la langue, le formulaire et les théonymes latins. Pourtant, de multiples traditions africaines continuent malgré tout à se manifester au travers de ces cultes en voie de romanisation, tels ces temples entourés d'une enceinte selon la coutume libyco-punique, ces stèles dédiées à Saturne qui empruntent beaucoup au formulaire des pierres consacrées à Baal Hammon, ce vieux culte que les Libyens vouaient aux astres et qui fut récupéré partiellement par la religion de Saturne, ou ces montagnes ou ces grottes sacrées qui continuèrent à être utilisés comme lieux de culte ou de recueillement jusqu'à l'époque de saint Augustin et au-delà, au grand dam de ce dernier[41].

Mais si la perméabilité des paganismes antiques a rendu possible cette coexistence entre plusieurs traditions religieuses, l'interprétation romaine des dieux africains trouvait aussi ses profondes justifications dans le besoin qu'éprouvaient les habitants locaux, particulièrement les élites, à intégrer le monde romain et à participer à la vie sociopolitique de l'Empire. En effet, de même que certains particuliers revêtaient désormais la toge, vêtement civique des Romains, ils prêtaient à leurs dieux des noms et des apparences également empruntés

[40] M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 261.
[41] Voir p. 419-420.

à ceux-ci. Cela faisait partie, comme on le verra, d'un vaste mouvement de romanisation qui touchait les domaines social, politique et aussi, par conséquent, le domaine religieux, qui faisait toujours corps avec les deux premiers au sein des sociétés antiques.

Donc, d'une part, la pratique de l'interprétation romaine peut se justifier dans le désir de revêtir une apparence romaine, voire d'obtenir un statut de citoyen romain à plus ou moins brève échéance, mais il ne faut pas non plus sous-estimer des raisons d'ordre symbolique ou religieux : il se peut que dans nombre de cas, en choisissant d'honorer son dieu local sous le nom du dieu des vainqueurs, le dédicant ait eu pour but de lui associer la puissance de ce dernier. Certes, le prestige des dieux romain, protecteurs de la grande puissance du moment, a dû certainement jouer un rôle dans la romanisation des dieux africains.

Les particularismes africains

L'*interpretatio romana* représente donc un phénomène plutôt naturel dans le cadre d'une société en voie de romanisation comme l'étaient celles de l'Occident méditerranéen sous le Haut-Empire. Néanmoins, la pratique a connu des fortunes diverses selon les lieux. Ainsi, comme l'a remarqué J. B. Rives[42], si l'on compare avec la Gaule celtique, où les dieux locaux étaient rarement invoqués autrement que sous leurs noms d'origine, l'usage de noms romains était davantage répandu en Afrique pour désigner les divinités traditionnelles. La raison de cette différence pourrait résider dans le fait qu'en Afrique punique, tout comme en Phénicie d'où proviennent maints dieux africains, l'*interpretatio romana* a été précédée d'une *interpretatio graeca*, avec les équivalents Kronos/Baal, Héra/Vénus/Astarté, Asklépios/Eshmoun ou Héraklès/Melqart/Milkashtart. Il aurait semblé naturel par la suite de transposer ces traductions grecques consacrées par l'usage dans le vocabulaire latin.

Mais cette plus grande et plus rapide généralisation des théonymes latins en Afrique du Nord n'implique pas pour autant une romanisation en profondeur de ces cultes: si ceux-ci assez tôt ont été

[42] J. B. Rives, *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage from Augustus to Constantine*, 1995, p. 150.

recouverts d'un vernis romain, ils ont néanmoins conservé, durant toute la période qui nous intéresse, une grande part sinon l'essentiel de leur personnalité originelle. En somme, de même que les Africains de souche se sont progressivement romanisés et intégrés à l'Empire non sans garder maints traits culturels originaux, comme l'illustre bien la dynastie des Sévères, de même les dieux libyco-puniques, tout en étant honorés sous des dehors romains, n'ont jamais totalement perdu le contact avec leurs racines africaines, bien au contraire, et c'est ce que la présente étude vise à démontrer.

La romanisation

L'interpretatio romana, on l'a vu, faisait partie intégrante du processus de romanisation; il n'apparaît donc pas inutile d'examiner de quelle façon et dans quelle mesure les deux phénomènes allaient de pair. La question qui s'impose à prime abord est de savoir quelle fut la part de Rome dans cette romanisation des dieux africains : celle-ci était-elle le fait d'une volonté directement venue d'en haut? Cela paraît peu probable. Il n'était pas dans les habitudes de Rome d'imposer ses propres cultes aux vaincus et s'ils ont pu le faire à l'occasion, la pratique n'a jamais été systématique[43]. De la même façon, Rome n'a qu'assez rarement interdit des pratiques religieuses à l'extérieur du *pomoerium* et ses politiques à l'égard des druides ou des chrétiens, par exemple, constituent des exceptions s'expliquant essentiellement par les dangers socio-politiques que ces groupes paraissaient représenter. Par contre, il est clair que les gouverneurs romains, au travers des provinces, ont toujours clairement favorisé les cultes gréco-romains plutôt que les cultes indigènes, en plus de s'assurer que les provinciaux s'acquittaient de leurs vœux annuels pour le bien-être de l'empereur. Mais si ceux-ci jouissaient d'une certaine liberté dans l'exercice de leurs cultes traditionnels, il demeurait important de reconnaître et respecter la religion du conquérant. En effet, religion et politique étaient étroitement liées dans les civilisations antiques, d'où l'importance d'accorder à la religion du maître l'attention qu'elle méritait.

D'autre part, rappelons que la citoyenneté romaine, octroyée aux

[43] M. Beard, J. North, S. Price, *Religions of Rome*, I, 1998, p. 317.

provinciaux méritants, constituait la principale clé de voûte de l'unité du monde romain. Dans ce contexte, celui qui jouissait d'une double citoyenneté, celle de sa patrie locale et celle de Rome, se devait de respecter ses devoirs respectifs envers les deux cités. Or, l'un des devoirs fondamentaux du citoyen d'une ville antique, quelle qu'elle soit, était de reconnaître et d'honorer les dieux de sa cité, la religion formant presque toujours une part essentielle de l'identité sociale, en plus de jeter un pont entre l'individu et le groupe dans lequel il vit[44]. De là l'importance du culte romain officiel au sein de cet empire immense rassemblant une multitude de peuples aux cultures diverses : sa prééminence sur les cultes locaux contribuait donc à inculquer une certaine identité commune à cette masse humaine autrement informe.

On comprend donc, dans ce contexte, à quel point le respect des dieux de Rome était proportionnel à l'attrait que pouvait représenter la citoyenneté romaine pour les individus: un provincial de l'Occident désirant obtenir celle-ci avait tout intérêt à afficher un certain degré de romanité, notamment aux niveaux de la langue, des coutumes et de la religion. Il en était de même pour une cité pérégrine désirant obtenir le statut de municipe ou de colonie : bâtir des temples ou élever des autels à des dieux romains faisait partie des moyens généralement employés pour démontrer que la communauté était digne du statut convoité.

C'est ainsi que se multiplièrent en Afrique du Nord les temples dédiés au culte impérial, à la triade capitoline ainsi qu'aux autres divinités chères aux maîtres romains. Mais imaginons alors le dilemme que pouvaient ressentir certains dignitaires locaux qui, désireux de s'afficher par des actes d'évergétisme, avaient le choix d'honorer des dieux traditionnels et locaux chers à leurs concitoyens et à eux-mêmes, ou de reconnaître les divinités romaines officielles, certes moins familières mais liées à l'épanouissement de leur cité. Ce choix parfois déchirant pouvait trouver sa solution dans une voie médiane, celle de l'*interpretatio romana*. Il s'agissait de continuer à honorer le dieu local et traditionnel, mais en lui donnant une allure romaine, d'abord en l'identifiant au dieu latin avec lequel il partageait le plus de points en commun, puis en romanisant son culte par l'érection d'un ou de plusieurs monuments (temple, autel, statue) conformes à

[44] J.B. Rives, *ibid.*, p. 3-4.

l'esprit et à l'esthétique gréco-romains, par la refonte terminologique du clergé qui délaisse ses titres traditionnels puniques au profit de titres typiquement latins (*sacerdos*, *flamen*, *rex sacrorum*), et enfin par l'adoption des usages romains pour invoquer la divinité, particulièrement par des *ex-voto* en langue latine. De la sorte le culte ainsi transformé apparaissait tout à fait conforme aux usages romains, sans que le dieu ne perde nécessairement sa personnalité d'origine auprès des populations locales qui, hors des voies officielles, continuaient sans doute à l'invoquer selon la façon traditionnelle, du moins au début.

On devine alors que, dans ces conditions, c'est aux élites locales qu'il faut attribuer l'élan initial donné à *l'interpretatio romana* des divinités traditionnelles. Ce sont certes eux qui, plus que quiconque, avaient intérêt à se rapprocher des usages romains afin d'obtenir plus facilement un meilleur statut, soit pour eux, soit pour la cité dont ils étaient les dirigeants. C'est assez dire comment l'impact de cette romanisation des cultes africains a pu ainsi varier non seulement en fonction du statut municipal des cités concernées, mais également en fonction des classes sociales, puisque le phénomène ne suscitait guère le même intérêt selon qu'on était citoyen romain ou pérégrin, aristocrate ou plébéien, citadin ou paysan. Cette diversité des sentiments personnels à l'égard des divinités ainsi romanisées laisse entrevoir d'autre part un problème de taille : comment savoir, lorsqu'une divinité composite est mentionnée dans un document, à laquelle de ses identités son adorateur s'adresse de préférence : la romaine ou l'autre[45]? Privé de la connaissance de l'état d'esprit de l'individu au moment de l'élaboration du document, le chercheur, s'il veut apprécier à sa juste mesure la profondeur du processus de romanisation des cultes africains, est forcé de prêter attention aux détails et d'interpréter au cas par cas.

Épithètes et associations divines

À cet égard, différents éléments sont susceptibles d'attirer notre attention en raison des renseignements qu'ils peuvent nous apporter sur ces différentes déités. Parmi eux, le nom gréco-romain choisi pour

[45] M. Beard, J. North, S. Price, *Religions of Rome*, I, 1998, p. 317.

exprimer l'identité de la divinité s'avère dès le départ un indice appréciable sur l'interprétation que pouvait se faire les Anciens de la divinité libyco-punique ainsi désignée. Le fait, par exemple, que Saturne ait été préféré à Jupiter pour désigner le dieu principal d'Afrique est déjà révélateur en soi, même s'il est arrivé à l'occasion que Saturne et Jupiter aient été assimilés l'un à l'autre en plusieurs lieux d'Afrique[46]: le nom du dieu à la harpè, de toute évidence, exprimait une idée que le souverain de la triade capitoline ne pouvait résumer à lui seul.

Cependant, le choix du nom est un indice insuffisant: si proche que puisse être une divinité gréco-romaine de son homologue libyco-punique, les différences culturelles et théologiques sont telles qu'une simple traduction du nom ne peut véhiculer à elle seule l'ensemble des caractéristiques d'une divinité étrangère. De fait, de nombreuses épithètes et divers attributs viennent, au travers des documents disponibles, compléter l'identité de la déité concernée. Certain qualificatifs sont banals, tels que *potens*, *conseruator*, *genetrix* ou *dea bona*, mais d'autres sont porteurs d'une signification moins neutre: le titre de *dominus* correspond souvent à une conception de la divinité propre aux peuples sémitiques, pour qui le dieu est un « Seigneur » (Adôn) et un « Maître » (Baal), dont les fidèles sont des esclaves[47]. Dans le même ordre d'idée, l'emploi de l'épithète *sanctus* trahit souvent lui aussi une influence sémitique, puisqu'elle traduit le terme *qdš* qui, chez les Sémites, est l'épithète par excellence de la divinité, exprimant une idée de pureté rituelle et spirituelle[48]. Les qualificatifs *magnus*, *aeternus* et *inuictus* expriment également des concepts orientaux, relevant du caractère cosmique et sans limites des divinités de ces contrées, dont Carthage fut l'héritière[49]. Pourtant, il faut rester conscient que l'emploi d'une telle épithète n'est pas forcément significative: la Minerve de la triade capitoline, déesse typiquement romaine s'il en fût, est elle-même qualifiée de *sancta* à de

[46] Voir p. 58-62.

[47] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 124.

[48] F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1928, p. 112, 260.

[49] Sur *magnus*, voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 126; G. Menella, « magnus », dans E. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, V, 1997, p. 418; sur *aeternus*, F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1928, p. 120; sur *inuictus*, F. Cumont, *ibid.*, et *Textes et monuments relatifs au culte de Mithra*, I, 1896, p. 47-48.

nombreuses reprises sans que cette épithète ait la moindre connotation sémitique. Cet exemple invite le chercheur à la prudence pour tout ce qui a trait à l'interprétation des documents de type syncrétique, en plus de dévoiler le caractère extrêmement complexe que peuvent receler ces mélanges de diverses traditions religieuses.

Il en est de même pour les associations divines, présentes dans les inscriptions et dans l'iconographie: la cohabitation dans un même *ex-voto* de deux divinités distinctes est rarement l'effet du hasard et peut être sujet à interprétation. En effet, certaines associations peu courantes entre deux dieux gréco-romains peuvent être l'indice d'un héritage plus ancien et local; par exemple l'association fréquente de Liber et Hercule en Afrique dérive clairement de leurs substrats puniques respectifs, Shadrapha et Milkashtart, les deux patrons conjoints de la cité de *Lepcis Magna* en Tripolitaine[50]. Dans le même esprit, une telle association peut aussi constituer une forme de syncrétisme de juxtaposition lorsqu'un fidèle, n'ayant trouvé aucune divinité dans le panthéon gréco-romain qui concorde parfaitement avec la divinité locale qu'il cherche à invoquer, choisit d'affubler celle-ci du nom de deux dieux plutôt qu'un seul, dont les fonctions respectives se complètent pour représenter l'être divin original auquel il s'adresse. L'entité Mercure-Silvain, si fréquente dans les inscriptions d'Afrique, illustre bien ce type de situation[51].

Ces quelques exemples laissent deviner les difficultés inhérentes à l'étude de ces divinités en raison de la grande variété des interprétations possibles, entre lesquelles on ne peut trancher que par le biais d'une étude au cas par cas. C'est dans cette optique que l'élaboration d'un catalogue des sources épigraphiques prend tout son sens, dans la mesure où son classement géographique permet à l'observateur attentif de saisir à sa pleine mesure l'importance des particularités locales en plus de pouvoir dresser plus facilement un tableau des panthéons régionaux et de saisir les différentes relations que les différentes divinités d'un lieu donné pouvaient entretenir entre elles.

[50] Voir p. 253-266 et p. 283-295.
[51] Voir p. 123-129.

Les sources

L'abondance et la richesse des sources constituent l'un des atouts essentiels de l'historien qui désire se pencher sur les cultes africains. L'ampleur exceptionnelle de l'épigraphie, surtout, permet de retracer une évolution dans le paysage religieux africain et c'est sur elle principalement que repose cette étude. Toutefois, les sources littéraires, numismatiques et archéologiques ont été également utilisées quand elles venaient compléter avec efficacité les données épigraphiques.

Les sources épigraphiques

Les documents épigraphiques sont de loin les plus importants, et c'est sur eux que repose l'essentiel de cette recherche, à ce point qu'il a paru essentiel de leur consacrer un catalogue détaillé. Évidemment, face à l'abondance des inscriptions, il a fallu procéder à une sélection et n'ont été répertoriées que celles qui concernaient clairement une ou plusieurs divinités paraissant constituer l'*interpretatio romana* d'un dieu local, en montrant des particularités qui semblaient résulter de mélanges de traditions différentes, soit des épithètes africanisantes ou sémitisantes, des associations peu communes résultant de substrats libyco-puniques, ou un contexte archéologique laissant entrevoir une altération de la nature traditionnellement romaine de la divinité.

Il est clair toutefois que pour bien saisir le contexte général auquel appartiennent ces inscriptions, il devenait nécessaire de prendre en considération toutes les inscriptions qui, sur le territoire, comportaient des mentions de divinités, de sorte qu'il a fallu les répertorier, ce qui fut facilité par les ressources de l'informatique. Mais évidemment, pour tirer profit de toute cette masse de données, il devenait essentiel de procéder à des classements géographiques et chronologiques. En effet, la connaissance du contexte local dans lequel est découverte une inscription est primordiale pour sa compréhension, car il faut bien se rendre compte que l'Afrique antique, sur le plan religieux comme pour le reste, ne forme pas un ensemble monolithique, loin s'en faut, et il existait une multitude de cultes régionaux et de traditions locales. Trop souvent, dans le passé, des savants ont procédé à des rapprochements entre différentes inscriptions séparées de plusieurs centaines de kilomètres pour en tirer des conclusions générales, ce qui pouvait s'avérer imprudent lorsqu'il s'agissait de particularités locales. Il devenait donc important, pour chaque inscription, de localiser précisément sa provenance afin de la situer avant tout dans

son contexte régional. C'est dans ce souci qu'ont été établies pour chaque divinité des cartes montrant leur répartition dans l'épigraphie africaine.

Évidemment, il ne suffisait pas de situer les inscriptions dans l'espace; il était nécessaire de les situer aussi dans le temps, afin de déceler une évolution dans la personnalité des divinités. C'est ainsi qu'il a fallu procéder à la datation de tous les documents pour lesquels il était possible de le faire, afin d'établir une chronologie. Pour cette datation, ont été utilisés les tableaux établis notamment par J.-M. Lassère[52] et Y. Le Bohec[53]. C'est avec ce double souci, géographique et chronologique, qu'a été montée la masse documentaire à l'origine des nombreux tableaux présentés dans cette étude.

Les sources littéraires

Les sources littéraires grecques et latines contiennent de nombreux renseignements sur les divinités africaines et sur divers aspects du culte. Bien que leurs propos concernent l'Afrique préromaine, des historiens comme Polybe[54], Diodore de Sicile[55], Tite-Live[56], Salluste[57] et Appien[58] se révèlent utiles pour connaître le contexte religieux qui a précédé la période romaine, par la mention de lieux sacrés et de rites qui permettent d'identifier certaines divinités libyco-puniques et de voir à quelles divinités gréco-romaines celles-ci étaient identi-

---

[52] J.-M. Lassère, « Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa », *Ant. Afr.*, 7, 1973, p. 120.

[53] Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 64.

[54] Polybe, I, 29, 2; 36, 11 (promontoire d'Hermès); III, 33, 18 (dévotion d'Hannibal pour Héra Lacinia); VII, 9, 2-3 (Serment d'Hannibal).

[55] Diodore de Sicile, III, 57 (culte d'Hélios au mont Atlas); IV, 18, 1 (fondation de Tébessa par Héraklès); XI, 21, 4; XIII, 86, 3 (Amilcar qui sacrifie à Poséidon); XIV, 63, 70 (introduction des déesses thesmophores à Carthage); XX, 14, 2 (offrandes des Carthaginois à l'Héraklès de Tyr); XX, 14, 7 (sacrifices d'enfants à Kronos); XX, 55, 2 (sanctuaire d'Apollon à Utique).

[56] Tite-Live, *Histoire romaine*, XXVIII, 46, 16 (dévotion d'Hannibal pour Junon Lacinia); XXIX, 27, 28 (promontoire de Mercure); XXIX, 27, 12; XXX, 10, 9; 24, 8 (*Rusucmon*, *Pulchri promontium*, Cap d'Apollon); XLI, 22, 2; XLII, 24, 3 (temple d'Esculape à Carthage).

[57] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXVI, 2-3 (fêtes des *Cereres* à *Vaga*; voir J. Carcopino, « Le culte des *Cereres* et les Numides », *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, 22-27); LXXXIX (fondation de *Capsa* par l'Hercule « libyen »).

[58] Appien, *Guerre de Libye*, 34 (Cap d'Apollon); 89; 130 (Temple d'Esculape à Carthage); 127 (temple d'Apollon à Carthage).

fiées. Le fameux Serment d'Hannibal, rapporté par Polybe[59], en est l'exemple le plus frappant, puisque dans cette traduction grecque du traité conclu en 215 entre le général carthaginois et Philippe V de Macédoine, la plupart des dieux puniques sont cités à témoin, ce qui a donné lieu à de très nombreuses interprétations de la part des modernes[60].

Pour l'époque impériale, on peut d'abord accepter les témoignages de plusieurs auteurs païens d'origine africaine, parmi lesquels il faut surtout mentionner Apulée de Madaure[61] et Fronton de *Cirta*[62]. Pour ce qui est du premier, M. Le Glay[63] a bien montré que les divinités évoquées dans son œuvre étaient toutes invoquées dans l'Afrique du IIe siècle, et comptaient même au nombre des plus populaires. Quant à Fronton, il honore et invoque souvent pour ses amis et pour lui-même les divinités de son pays natal[64]. Parmi les autres auteurs païens d'époque impériale, il faut aussi mentionner divers écrivains qui ne sont pas africains d'origine mais qui, à l'occasion, peuvent faire des allusions utiles pour notre propos, tout particulièrement les géographes. En premier lieu, il faut bien sûr citer Pline l'Ancien[65] qui, dans un long passage de son livre V, fait une description de l'Afrique du Nord qui a été abondamment commentée, surtout par J. Desanges[66]. On peut mentionner également Ptolémée[67] et Pomponius Mela[68] qui donnent aussi quelques indications précieuses sur des cultes locaux.

---

[59] VII, 9, 2-3.

[60] Entre autres S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 222-224; M. L. Barré, *The God-List in the Treaty between Hannibal and Philip V of Macedonia: a study in light of the Ancient Near Eastern Treaty Tradition*, 1983; C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 179; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 52-53.

[61] Voir notamment Apulée, *Métamorphoses*, IV, 31, 4; V, 31, 7 (sur Vénus); VI, 4 (sur Caelestis); *Florides*, VI, 4 (sur l'Esculape de Carthage).

[62] Fronton de *Cirta*, *Ad Verum Imp.*, II, 1 (sur Jupiter Hammon).

[63] M. Le Glay, « Les religions d'Afrique romaine au IIe s. d'après Apulée et les inscriptions », *L'Africa romana*, 1, p. 47-61.

[64] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 5.

[65] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 3 (temple d'Hercule à *Lixus*); VI, 36 (temple de Junon à Carthage); XVI, 216 (sanctuaire d'Apollon à Utique).

[66] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, livre V, 1-46 (L'Afrique du Nord)*, texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Paris, Budé, 1980, p. 211.

[67] Ptolémée, *Géographie*, IV, 3, 2 (temple d'Apollon entre *Hippo Diarrhytus* et Tabarka).

[68] Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 46 (l'Hercule « égyptien »).

Mais les dieux africains sont aussi présents dans les oeuvres des auteurs chrétiens originaires du Maghreb, tout particulièrement chez Minucius Felix[69], Tertullien[70], saint Cyprien[71], saint Augustin[72] et Martianus Capella[73]. Parmi eux se détachent tout particulièrement Tertullien et saint Augustin, dont les oeuvres fourmillent de renseignements sur les dieux païens. Il faut cependant rester prudent en ce qui concerne les écrits de Tertullien, car comme l'a bien montré Y. Le Bohec[74], il écrit pour tous les habitants de l'empire. Les propos de saint Augustin, quant à eux, font davantage référence au contexte africain, surtout lorsque l'auteur évoque ses souvenirs personnels ou s'adresse à ses compatriotes.

La numismatique

Pour des raisons difficilement explicables, la numismatique africaine n'a été qu'assez peu utilisée pour l'étude des religions. Il est clair pourtant que l'étude des monnaies peut s'avérer extrêmement utile, surtout lorsqu'il s'agit d'émissions monétaires attribuées à des villes précises, car il est alors à peu près certain que les divinités représentées sont de celles qui jouent un rôle majeur dans l'environnement cultuel de la cité. Ce sont souvent des divinités poliades, dont le culte rejoint une longue tradition locale, libyque ou punique, de sorte qu'il devient intéressant de voir avec quels attributs elles sont représentées. Mais évidemment, cet usage du corpus numismatique se heurte à des difficultés. D'abord, il n'est pas toujours aisé d'identifier clairement les divinités libyco-puniques, car elles sont souvent représentées à la grecque. Ensuite, les attributions restent souvent discutées. Enfin, les

---

[69] Minucius Felix, *Octavius*, XXV, 9 (Caelestis).

[70] Tertullien, *Apologétique*, 23 (Esculape et Caelestis); 24 (Caelestis, déesse africaine); *Ad nationes*, II, 8 (Caelestis, déesse des Africains); Tertullien, *Ad uxorem*, I, 6; *De exhortatione castitatis*, 13 (la Cérès africaine).

[71] Saint Cyprien, *Quod idola dii non sint*, 4 (Caelestis).

[72] Saint Augustin, *Cité de Dieu*, II, 4; 26 (fêtes communes de Caelestis et Cybèle); 24 (Caelestis, déesse vierge); VII, 15 (Vénus); VII, 28 (Tellus et la Grande Mère ne sont qu'une seule déesse); *Lettres*, 17, 4 (culte de Liber à Madaure); 50 (culte d'Hercule à *Sufes*); *Questions sur l'Heptateuque. Juges*, XVI, dans *Corpus Christianorum*, séries Latina, VII (Jupiter correspond à Baal); XXXIII (Junon correspond à Astarté).

[73] Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, II, 174 sv. (le Mercure au scorpion).

[74] Y. Le Bohec, « *De corona*, I: Carthage ou Lambèse? », *REAug*, 38,1, 1992, p. 6-18.

émissions monétaires africaines ont totalement cessé dès la première moitié du Ier siècle de notre ère et les monnaies les plus récentes datent de l'époque de Caligula. Toutefois, elles restent un témoignage précieux, du fait qu'elles compensent en partie pour l'indigence des sources épigraphiques à la même époque[75].

Les sources archéologiques

Il n'est guère question pour ce genre d'étude de se passer des ressources de l'archéologie. Certes, en raison de l'ampleur du territoire étudié et de l'importance considérable du corpus épigraphique à analyser, il devenait impossible d'aspirer à l'exhaustivité en ce qui concerne les sources proprement archéologiques; toutefois elles ont été prises en considération dans la mesure du possible.

Une attention particulière fut accordée à la disposition des différents temples et sanctuaires, car elle pouvait parfois prouver l'origine punique du culte, étant donné que les sanctuaires sémitiques diffèrent de leurs homologues grecs et romains, une grande importance étant accordée à l'enceinte sacrée, une vaste cour ouverte où logeait un petit édicule abritant la divinité, précédé d'un autel pour les sacrifices[76]. On en trouve un exemple particulièrement éloquent à *Thinissut*, où se trouve le sanctuaire de Baal/Saturne et de Tanit/Caelestis[77].

L'iconographie, dans la statuaire et sur les reliefs a également été prise en considération, mais il faut bien reconnaître que, de façon générale, les divinités d'Afrique, à l'époque romaine, étaient représentées sous des traits hellénistiques. Il existe toutefois des exceptions résultant visiblement de traditions locales, comme les fameuses stèles de La Ghorfa[78], les représentations du Mercure au Scorpion dans la région de Madaure[79] ou certaines représentations d'Esculape dans le Cap Bon[80].

---

[75] Pour l'étude des monnaies africaines, il est encore utile de se référer principalement aux vieux ouvrages de L. Müller (*Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague, 1860-1874) et de J. Mazard (*Corpus nummorum Nummidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955). Toutefois, pour l'état de la question à l'heure actuelle, on peut maintenant compter sur le récent ouvrage de J. Alexandropoulos (*Les monnaies de l'Afrique antique*, Toulouse, 2000).

[76] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 427.

[77] Voir p. 65-70.

[78] Voir p. 215-236 et p. 275-281.

[79] Voir p. 129-150.

[80] Voir p. 175-190.

Cependant, en ce qui concerne les représentations divines sur les mosaïques, le résultat est décevant. De façon générale, elles proviennent de demeures particulières, sont prises en dehors d'un contexte religieux officiel, et les thèmes mythologiques gréco-romains sont privilégiés au détriment des traditions religieuses locales, de sorte qu'on peut rarement tirer profit de leur examen dans le cadre des syncrétismes. Toutefois, quelques exceptions se présentent, à l'occasion, comme ce Dionysos tenant en laisse un gecko sur une mosaïque d'El Jem[81] ou, sur une autre mosaïque découverte à la Chebba, un Neptune à la tête nimbée et entouré de symboles agraires[82].

Enfin, les représentations iconographiques sur les lampes, quant à elles, furent très peu utilisées, parce qu'il est difficile de les rattacher à un site précis, de sorte qu'elles n'aident pas à la compréhension du contexte régional et ne peuvent servir que pour des considérations générales.

Le plan

C'est donc en considération de ces différents types de sources, particulièrement l'épigraphie, que s'élabore cette étude. Pour obtenir le résultat recherché, celle-ci se divise en onze chapitres, chacun consacré à l'une des figures principales du panthéon africain, au travers de ses origines préromaines, ses titres, ses épithètes, ses attributs, ainsi que ses associations, sans oublier son évolution dans le temps. Le douzième chapitre vient compléter les précédents par une synthèse des différentes caractéristiques du phénomène de l'*interpretatio romana* et son développement dans le temps au travers de ce panthéon africain qui, on le verra, a conservé l'essentiel de sa personnalité malgré plusieurs siècles de domination romaine.

* * *

Bien que le chercheur universitaire ait tendance à s'isoler dans sa tour d'ivoire, hors du monde, les aléas de l'existence ne cessent pas pour autant de s'imposer à lui et, souvent, pour leur faire face, il doit

[81] Voir p. 259.
[82] Voir p. 316.

compter sur l'appui de nombreux gens. Je tiens donc à remercier avant tout le Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSH), dont l'aide financière fut essentielle à la réalisation de ce projet. J'en profite également pour exprimer ma reconnaissance envers M. Benjamin Victor et Mme Hélène Leclerc, qui me permirent, par leurs chaudes recommandations, d'obtenir cette bourse.

J'ai aussi une dette immense envers mon maître, M. Yann Le Bohec qui, par sa grande rigueur, son vaste savoir et sa généreuse bienveillance, a toujours su éclairer mes pas dans cette longue et hasardeuse entreprise.

Je tiens aussi à remercier ceux qui m'ont accueilli en terre tunisienne et m'ont permis de faire corps avec le terrain. Ma reconnaissance va tout naturellement à M. Pierre Senay, qui m'a généreusement invité à joindre l'équipe canadienne à Carthage lors des fouilles de 1998 et 1999. Je ne saurais oublier non plus M. Ahmed M'Charek et Mme Zeineb Benzina Ben Abdallah, dont les conseils me furent des plus utiles.

Pendant toutes mes années d'exil en France, nécessaires à l'exécution de ce projet, j'ai eu le bonheur de pouvoir compter sur l'amitié indéfectible d'un bon nombre d'amis qui, malgré les milliers de kilomètres, malgré les aléas de la vie, ont toujours su me faire comprendre par leurs présence épistolaire que la distance qui nous séparait n'était qu'une bête illusion géographique. Parmi eux, je tiens tout particulièrement à remercier Chloé Baril, Luc Rivard, Éric Savage et Geneviève Leahey. J'ai également une dette considérable envers mes parents et ma famille, dont le soutien moral, au cours des années, ne s'est jamais relâché. Et je ne saurais passer sous silence ma douce moitié, Laurence Lamarre, qui a bravement soutenu le semi veuvage qui lui a été quelque peu imposé par mon obstination à finaliser cet ouvrage.

Et bien sûr, on ne peut passer plusieurs années en un lieu sans y contacter de nouvelles amitiés; j'ai eu la chance de pouvoir compter sur un accueil chaleureux de la part de tous mes nouveaux amis en terre européenne, dont l'amitié souriante m'a permis de quitter mon isolement, à l'occasion, pour faire le plein de réalités humaines, de sorte que je ne peux ni ne veux les passer sous silence. Qu'une pluie de remerciements tombe donc sur Sidonie Bündgen, Jacques Monnier, Marie-Pierre Rothé, Béatrice Mikloweit, Stéphane Hourlier et Djamila Fellague.

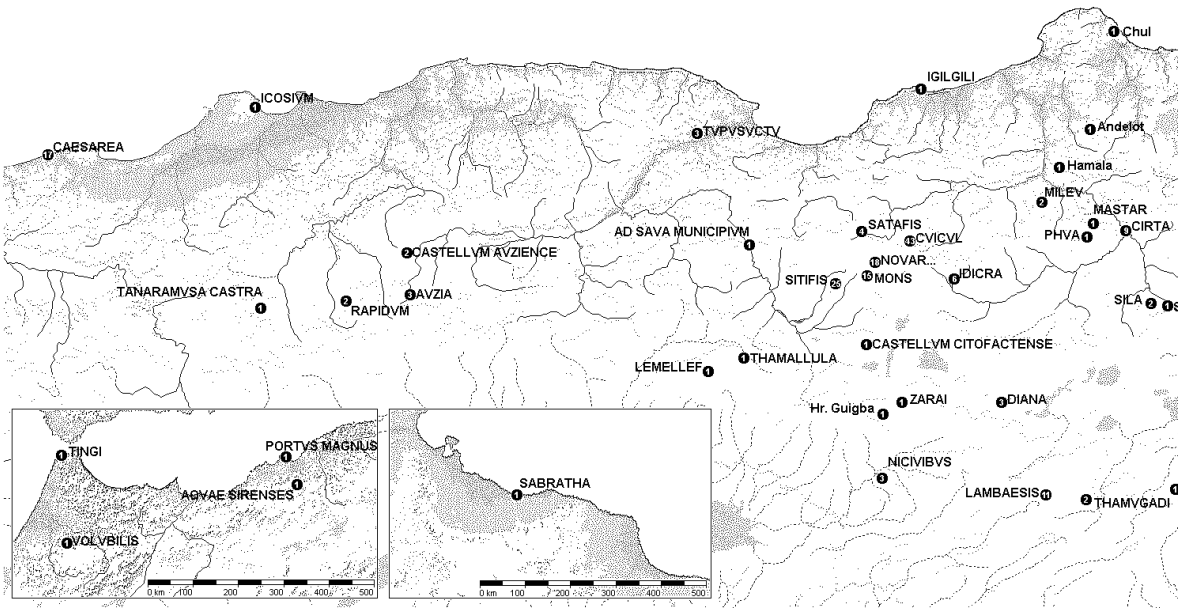

Carte 1: Mentions épigraphiques de Saturne

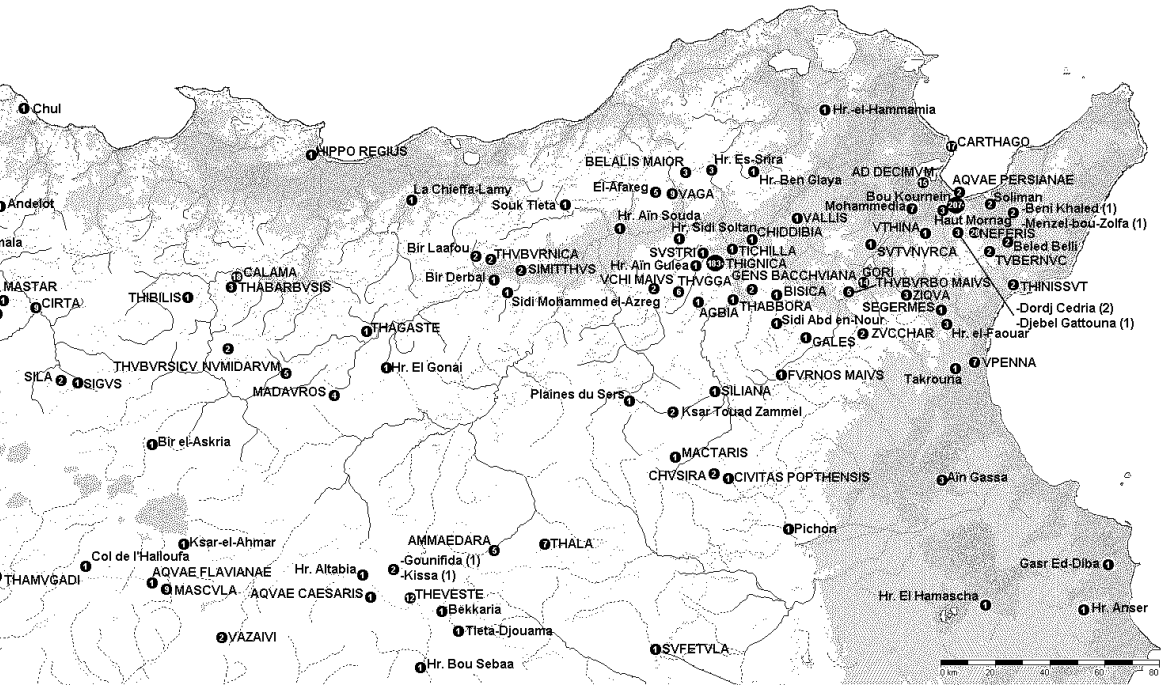
Chul
HIPPO REGIVS
Hr. el-Hammamia
CARTHAGO
BELALIS MAIOR
Hr. Es-Srira
Hr. Ben Glaya
AD DECIMVM
AQVAE PERSIANAE
La Chieffa-Lamy
El-Afareg
OVAGA
Souk Tleta
Bou Kournein
Mohammedia
Soliman
Beni Khaled (1)
Menzel-bou-Zolfa (1)
Haut Mornag
NEFERIS
Beled Belli
TVBERNVC
Hr. Aïn Souda
Hr. Sidi Soltan
CHIDDIBIA
VALLIS
VTHINA
SVTVNVRCA
Bir Laarou
THVBVRNICA
SVSTRI
TICHILLA
THIGNICA
Hr. Aïn Gulea
GENS BACCHVIANA
GORI
CALAMA
SIMITTHVS
VCHI MAIVS
THVGGA
THVBVRBO MAIVS
THINISSVT
MASTAR
THABARBVSIS
Bir Derbal
BISICA
ZIQVA
CIRTA
THIBILIS
Sidi Mohammed el-Azreg
AGBIA
THABBORA
SEGERMES
-Dordj Cedria (2)
-Djebel Gattouna (1)
Sidi Abd en-Nour
ZVCCHAR
Hr. el-Faouar
THAGASTE
GALES
THVBVRSICV NVMIDARVM
Hr. El Gonai
VPENNA
SILA
SIGVS
FVRNOS MAIVS
Takrouna
MADAVROS
Plaines du Sers
SILIANA
Ksar-Touad Zammel
Bir el-Askria
MACTARIS
CHVSIRA
CIVITAS POPTHENSIS
Aïn Gassa
Pichon
Ksar-el-Ahmar
AMMAEDARA
THALA
Col de l'Halloufa
Gounifida (1)
Kissa (1)
Gasr Ed-Diba
THAMVGADI
AQVAE FLAVIANAE
Hr. Altabia
MASCVLA
AQVAE CAESARIS
THEVESTE
Hr. El Hamascha
Hr. Anser
Bekkaria
Tleta-Djouama
VAZAIVI
SVFETVLA
Hr. Bou Sebaa
0 km
20
40
60
80

CHAPITRE 1

BAAL HAMMON / SATURNE

Grâce au travail considérable de M. Le Glay, le culte du Saturne africain est bien connu, d'autant plus qu'il fut fort répandu et a laissé de nombreuses traces dans l'épigraphie et les monuments. Ce dieu, qui dans le reste de l'empire était quelque peu oublié et ne correspondait plus qu'à un thème littéraire (l'Âge d'Or du Latium), a connu une formidable destinée sur le sol d'Afrique en recouvrant le culte punique de Baal Hammon.

1.1 *Origines*

Cette assimilation des deux dieux était déjà en usage depuis longtemps lors de l'occupation romaine, puisque le Baal Hammon de Carthage était identifié à Kronos, l'équivalent grec de Saturne, dès le Ve s. av J.-C., comme en fait foi un passage de Sophocle qui parle des sacrifices humains offerts à ce dieu par les « barbares », faisant ainsi allusion aux sacrifices d'enfants[1]. Un passage du pseudo-Platon, datable du IVe s., en fait également mention[2] et la version grecque du *Périple d'Hannon*, datant de la même époque, rapporte qu'Hannon aurait fait suspendre dans l'enceinte de Kronos le récit de son aventure[3]. Au IIIe s. également, Clitarque mentionne lui aussi les sacrifices d'enfants au dieu Kronos[4]. On constate d'ailleurs que cette dénomination était en usage en Afrique même, puisque des stèles grecques de *Cirta*, datant d'avant l'époque romaine, sont alternativement dédiées à Baal Hammon (Βάλ ʿΑμουν), ou à Kronos

[1] Sophocle, *Andromède*, fr. 126, dans S. Radt, *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, IV. *Sophocles*, 1977, p. 157; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 256-257.

[2] Dialogue *Minos* 315^{E}, dans J. Souilhé (éd.), *Platon* XIII/2. *Dialogues suspects*, 1930, p. 91.

[3] M. Sznycer, « La littérature punique », *Archéologie vivante*, I, 2, 1968-1969, p. 146-147.

[4] W. Chase Greene, *Scholia Platonica. Scholia in Remp.*, 1938, 337a.

(Κρόνος)[5]. D'ailleurs, le *Saturnus Achaiae* de la *Gens Bacchuiana* est probablement un écho de cette vieille assimilation[6].

On connaît mal les raisons qui ont poussé les Anciens à une telle assimilation des deux dieux; Diodore de Sicile et Tertullien[7] ont cru voir un lien entre les sacrifices d'enfants qu'on offrait à Baal Hammon et l'épisode mythologique dans lequel Kronos avait tué ses propres enfants, mais cette hypothèse est peu satisfaisante et, selon E. Lipiński, il faudrait remonter à l'ancienne assimilation de Kronos à Dagon, dont Baal Hammon était vraisemblablement l'*alter ego*[8]. Quoiqu'il en soit, lors de l'occupation romaine, c'est tout naturellement Saturne qui a hérité des fonctions de Baal Hammon, d'autant plus que les deux divinités avaient en commun leurs fonctions agraires. En effet, Baal Hammon était un dieu de l'agriculture et il est généralement représenté debout ou trônant, avec des épis de blés dans la main[9]. Du reste, l'équivalence Baal Hammon/Saturne ne fait pas de doute, on en a une preuve concrète dans une dédicace bilingue à *Sabratha*[10], en Tripolitaine, dans laquelle le *dominus Sapurnus* (*sic*) du texte latin correspond bien au Baal du texte néopunique[11]. Des inscriptions du sanctuaire de *Thinissut* viennent confirmer cette identification: une dédicace punique[12] voue « au seigneur Baal et à Tanit Pene Baal les deux sanctuaires qu'ont faits les citoyens de Tenesmat », alors qu'à l'époque romaine, au même endroit, on trouve des dédicaces à Saturne et à Caelestis[13].

D'autre part, les points communs entre les deux divinités ne man-

---

[5] *ILAlg*, II, 505, 506, 507, 509, 510, 521. Ces textes corroborent les récits romanesque d'Hégésianax (C. Müller, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, III, p. 70-71, n° 11) qui font allusion aux sacrifices humains à Kronos pratiqués par les Massyles. Voir également M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 24-25.

[6] *Cat.*, n° 122.

[7] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XX, 14, 7; Tertullien, *Apologétique*, IX.

[8] E. Lipiński, *ibid.*, p. 257-258.

[9] E. Lipiński, *ibid.*, p. 262; G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 72-73.

[10] *Cat.*, n° 40.

[11] M. Sznycer, « À propos de la stèle néopunique de Tarhuna en Tripolitaine romaine », *Mélanges M. Le Glay*, 1994, p. 27 sv.; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 264.

[12] A. Merlin, « Le sanctuaire de Ba'al et de Tanit près de Siagu », *Notes et documents*, 4, 1910, p. 22-24.

[13] *Cat.*, n° 171-175. Voir également G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 105; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 216; M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 363.

quent pas. D'abord, sur les stèles consacrées à Baal Hammon et celles vouées à Saturne, on trouve couramment le symbole du croissant, ainsi que le signe dit de Tanit[14]. De plus, les victimes favorites de Baal Hammon étaient le taureau et le bélier (ou l'agneau)[15], soit les mêmes que Saturne, comme le montrent particulièrement les tarifs sacrificiels d'*Idicra* (Aziz ben Tellis) et du *pagus Veneriensis*[16], mais aussi une multitude de stèles sur lesquelles figurent les deux animaux. Les deux dieux ont également bénéficié, l'un et l'autre, de sacrifices de substitution de type *molk* ou *molchomor*, ce qui est est attesté en de nombreux lieux d'Afrique pour Baal Hammon[17] et on en trouve des traces dans le culte de Saturne, tout particulièrement à *Niciuibus*[18], où le terme est explicitement mentionné, mais également à Mactar où un relief évoque sans aucun doute la scène d'un sacrifice de substitution[19].

En outre, la dispersion géographique du culte de Baal Hammon correspond bien à celle du culte de Saturne. En effet, Baal Hammon apparaît sur des inscriptions puniques et néopuniques de Carthage, *Cirta* (et Oudjel, non loin de *Cirta*), Dougga, Mactar (et Hr. Ghayada, à 25 km de Mactar), *Calama*[20], soit tous des sites où le culte de Saturne est apparu par la suite, souvent avec une grande ampleur, comme le montrent le grand nombre d'inscriptions qui y mentionnent son

---

[14] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955; G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 77-78; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 166 sv.

[15] M. Fantar, *ibid.*, p. 281-282.

[16] *Cat.*, n° 457-458 (Idicra), 305 (*pagus Veneriensis*). Voir également M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 134-138.

[17] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 258-260.

[18] *Cat.*, n° 396-400.

[19] A. M'Charek, « La romanisation du culte de Ba'al Hammon dans la région de Maktar (Antique Thusca) », *Actes du IIIe Congrès International des Études Phéniciennes et Puniques, Tunis, 11-16 novembre 1991*, II, 1995, p. 255.

[20] À Carthage, le nom de Baal Hammon figure sur des milliers de stèles, dont un grand nombre ont été publiées dans le *CIS*, I, 166-6068. À *Cirta*: voir A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955. À Oudjel: *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 783. À *Thugga*: *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 563; J.-B. Chabot, « Les inscriptions puniques de Dougga », *CRAI*, 1916, p. 121 et 124. À Mactar: K. Jongeling, *Names in the Neo-Punic Inscriptions*, 1983, p. 155-157. À Hr. Ghayadha: A. Ferjaoui & A. M'Charek, « Le sanctuaire de Ba'al-Hammon-Saturne à Henchir Ghayadha », *REPPAL*, 5, 1990, p. 120-133 et 144-146. À *Calama*: J.-B. Chabot, « Punica XI. Les inscriptions néopuniques de Guelma », *Journal Asiatique*, 11e sér., 8, 1916, p. 498 sv.; *KAI*, 167. Toutes ces références proviennent de E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 258-260.

nom[21]. Parmi ces sites, le cas de Mactar est particulier du fait que le culte de Baal Hammon y est apparu tardivement (les plus anciennes stèles datent du Ier siècle ap. J.-C.[22]): le dieu y aurait donc été longtemps adoré sous son nom punique, au détriment du nom de Saturne. La situation est sensiblement la même à 40 km plus à l'ouest, à *Althiburos*[23], où l'on a trouvé des ex-voto à Baal Hammon datant des Ier et IIe siècles ap. J.-C: dans cette région, la persistance des traditions puniques aurait donc nuit à la romanisation du culte. Encore dans les environs, à *Mididi*[24], le culte de Baal Hammon est attesté sans que le nom de Saturne apparaisse, sans doute pour les mêmes raisons, toutefois c'est bien lui qu'on reconnaît sur une stèle à relief du IIe siècle ap. J.-C. où, assis sur un trône, il domine les autres dieux[25]. On trouve également Baal Hammon sur des inscriptions de *Thubursicu Bure* et de *Thibaris* qui, bien que n'ayant pas livré d'inscriptions mentionnant explicitement Saturne, se trouvent dans la région située entre *Vaga*, *Thignica* et Dougga, où son culte est particulièrement bien attesté. C'est le même contexte à *Tiddis*, qui se situe dans la région de *Cirta*[26]. Par contre, on ne trouve nulle trace de Saturne à Hadrumète et ses environs, alors que le site a livré plusieurs stèles dédiées à Baal Hammon[27]; mais on verra plus loin qu'en ce lieu, c'est exceptionnellement Pluton qui a recouvert le culte du dieu punique. Ainsi, lorsqu'on examine la carte de dispersion du culte de Saturne, on observe que, mises à part les exceptions précisées plus haut, les zones de culte de Baal Hammon correspondent essentiellement aux régions où le culte de Saturne, à l'époque romaine, a connu sa plus grande ampleur: la région de Carthage et du Cap Bon, la région de *Vaga*, de *Thignica* et de Dougga, la région

---

[21] Voir la carte de dispersion des inscriptions mentionnant le nom de Saturne.

[22] Voir « Maktar », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 270.

[23] *KAI*, 159,1; M. Sznycer, « Une inscription punique d'*Althiburos* (Henchir Médéina) », *Semitica*, 32, 1982, p. 57-66; M. Le Glay (*Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 295) donne de nombreuses autres références.

[24] M. Fantar, « Nouvelles stèles à épigraphes néopuniques de *Mididi* », *Semitica*, 36, 1986, p. 25-31. *Mididi* se trouve à environ 35 km à l'est d'*Althiburos*.

[25] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297, n° 1.

[26] J. Février & A. Berthier, « Les stèles néopuniques de *Tiddis* », *BAA*, 6, 1975-76, p. 67-81.

[27] *KAI*, 97-99; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-31, n° 35; p. 41-42, n° 123; p. 43-45, n° 288-289.

de *Calama* et, dans une moindre mesure, la région de *Cirta*. Bien sûr, le culte de Saturne a aussi connu une grande ferveur à Tébessa, ainsi que dans la région de *Cuicul* où, jusqu'à présent, aucune inscription à Baal Hammon n'a été trouvée, mais cela peut bien sûr s'expliquer par le hasard des découvertes et en outre, il s'agit de deux régions qui ont été particulièrement marquées par l'influence punique.

D'autre part, on remarque que plusieurs sanctuaires de Saturne, datant d'époque romaine, présentent les mêmes caractéristiques que ceux du dieu punique, soit une chapelle située sur un terrain sacré, entouré d'une enceinte, selon le modèle phénico-punique[28]. C'est le cas des sanctuaires de *Thinissut*, du Bou Kornine, de *Thuburbo Maius* et de *Thignica*[29].

On constate donc qu'à part certains cas dont il sera question plus loin, il est évident que le culte du Saturne africain a recouvert celui de Baal Hammon et lui a donné des formes plus romaines. Il convient cependant de voir comment le culte a évolué au cours de l'époque romaine.

1.2 *Évolution du culte*

Il est clair que le culte de Saturne a des racines profondément libyco-puniques, puisqu'il est une *interpretatio romana* du dieu principal de Carthage. Il reste cependant à savoir si le dieu a conservé son caractère propre ou s'il a évolué au passage du temps et des influences des religions diverses de l'empire romain. Il convient donc d'examiner dans l'ordre les inscriptions datables pour y déceler une éventuelle évolution.

---

[28] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 432.

[29] Pour ces sites, voir *Sat. Afr., Mon.*: *Thinissut* (I, p. 97-99); Bou Kournine (I, p. 32-35); *Thuburbo Maius* (I, p. 113-115); *Thignica* (I, p. 125).

Tableau 1: Chronologie des inscriptions à Saturne

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
1	Ier s. av J.-C.	*Sat(urnus) Aug(ustus)*	*Belalis Maior*	*AE*, 1981, 870
2	Ier s. av. J.-C.	*Saturnus*	*Belalis Maior*	*AE*, 1981, 869
3	Deuxième moitié du Ier s. av J.-C.	*Saturnus*	Aïn-Gassa	*AE*, 1964, 75
4	Début Ier s. ap. J.-C.	*Saturnus*	*Aquae Flauianae*	*AE*, 1966, 538; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 11, n° 1
5	36-37	*Saturn(us)*	*Thugga*	*ILAf*, 558; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 212, n° 2
6	36 ap J.-C.	*Saturn(us)*	*Thugga*	*AE*, 1914, 172
7	50-150	*dom(i)nus Sapurnus (= Saturnus)*	*Sabratha*	*AE*, 1980, 900; *Cat.*, n° 40
8	Fin Ier s.	*Saturnus*	*Thabarbusis*	*AE*, 1966, 530; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 408, n° 13
9	Fin du Ier–début du IIe s.	*[Satur]nus Aug(ustus), Genius ciuit(atis)*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 255; *AE*, 1916, 40; *ILPBardo* 343; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 116, n° 2; *Cat.*, n° 133
10	93-94	*Dis, Saturnus Aug(ustus)*	*Thignica*	*AE*, 1992, 1817; *Cat.* n° 245
11	96-98	*Saturnus Aug(ustus)*	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 26241; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 272, n° 1
12	96-98	*Saturnus Aug(ustus)*	Hr.-Douamis	*AE*, 1907, 153
13	97-270	*Saturnus*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1240; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 369, n° 2
14	Ier–IIe s.	*S(aturnus) d(eus)*	*Vthina*	*CIL*, VIII, 24011; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 103, n° 1
15	IIe s.	*Saturnus*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15102
16	IIe s.	*Saturn[us Aug(ustus)]*	*Calama*	*AE*, 1966, 528; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 392, n° 20
17	IIe s.	*d(eus) S(aturnus) N(...)*	Hamala (région de Grarem, département de Constantine)	*AE*, 1966, 540
18	IIe s.	*dominus Saturnus*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 214, n° 9; *Cat.*, n° 467

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
19	IIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 215, n° 10; *Cat.*, n° 468
20	IIe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 219, n° 16
21	IIe s.	*d(eus* ou *-ominus) S(anctus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 218, n° 15; *Cat.*, n° 470
22	IIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 216, n° 11; *Cat.*, n° 469
23	IIe-IIIe s.	*deus Saturnus Aug(ustus)*	Ksar-el-Haimeur	*AE*, 1966, 543; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 183, n° 2
24	IIe-IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus), Lar*	Bir Laafou (10 km au N-O de Ghardimaou)	*AE*, 1994, 1887
25	IIe-IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	Hr. Sidi Soltan	*CIL*, VIII, 25482; *ILPBardo* 527; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 267, n° 3
26	IIe s. ou début du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 209, n° 6; *Cat.*, n° 462
27	Avant 117	*S(aturnus)*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1239; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 368, n° 1
28	117-138	*Saturnus*	Vallis (temple à Taphrura)	*AE*, 1983, 951
29	117 au plus tôt	*[Libe]r Pater Aug(ustus), d(ominus) M(agnus)*	*Vicus Maracitanus* (Ksar Toual Zammeul)	*AE*, 1942-43, 106; *ILTun*, 572; *Cat.*, n° 99
30	126, 128 ou 204	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24137
31	138-161	*Saturnus*	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 23922; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 124, n° 2
32	138-161	*Saturnus*	Hr. el Gonai (région de Taoura)	*ILAlg*, I, 1096; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 418, n° 1
33	139-145	*Satu[rnus]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24136
34	139-161	*Saturnus Achaiae Aug(ustus)*	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 12331; *ILS*, 4440; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 123, n° 1; *Cat.*, n° 122

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
35	149	*deus [...] Mi[...] Saturnus Aug(ustus)*	*Zarai*	*CIL*, VIII, 4512; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 66, n° 1; *Cat.*, n° 401
36	vers le milieu du IIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Thinissut*	*ILAf*, 309; *ILPBardo* 192; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 99, n° 1; *Cat.*, n° 171
37	Vers le milieu ou la fin du IIe s.	*[Satu]rnus Aug(ustus)*, *Cael(estis)*, (en relief: Jours de la semaine?)	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 211, n° 7; *Cat.*, n° 461
38	fin IIe–début IIIe s.	*Saturnus*	Aïn-Gassa	*AE*, 1964, 78
39	fin IIe	*[Satu]rnus Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 86
40	fin IIe	*Saturnus Balcara(n)ensis Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 85
41	fin IIe	*S(aturnus) B(alcaranensis) A(ugustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 84
42	Seconde moitié du IIe s.	*[d(eus* ou *-ominus) S(aturnus)]*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 217, n° 13; *Cat.*, n° 471
43	Seconde moitié du IIe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 218, n° 14
44	Seconde moitié du IIe s.	*[d(eus)] Saturnus*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 216, n° 12
45	Seconde moitié du IIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 213, n° 8
46	151? 180?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24145
47	155? 171?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24142
48	156?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24140
49	161-169	*Saturnus [Aug(ustus)]*	*Furnos Maius* (Hr. Aïn-Fourna)	*CIL*, VIII, 23798; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 239, n° 13
50	Avant 205 (et probablement avant 161)	*Saturnus Aug(ustus)*	*Thugga*	*ILAf*, 551; *AE*, 1914, 169; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 214, n° 3
51	161-169	*[Saturnus Aug(ustus)]*	*Theueste*	*AE*, 1933, 233; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 333, n° 1
52	166	*Saturnus dominus Balcaranensis Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 87

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
53	166	*Saturnus dominus Balcaranensis Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24113
54	166? 176?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24141
55	167	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24114
56	168	*Satu[rnus]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24115
57	169? 196?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24139
58	fin IIe–début IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15109
59	fin IIe–début IIIe s.	*[Sat(urnus) Au]g(ustus)*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 14948
60	fin IIe–début IIIe s.	*[Sat(urnus) Aug(ustus)?]*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15090
61	fin IIe–début IIIe s.	*S(anctus) d(ominus) S(aturnus)*	*Niciuibus* (environs)	*AE*, 1931, 60; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 3; *Cat.*, n° 398
62	fin IIe–début IIIe s.	*dominus Sanctus Saturnus*	*Niciuibus*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 5; *Cat.*, n° 399
63	fin IIe–début IIIe s.	*dominus Sanc[tus] Saturnus*	*Niciuibus* (environs)	*AE*, 1931, 58; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 69, n° 1; *Cat.*, n° 396
64	fin IIe–début IIIe s.	*dominus Sanctus [Sat]urnus*	*Niciuibus* (environs)	*AE*, 1931, 59; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 72, n° 2; *Cat.*, n° 397
65	probablement de la fin du IIe s.	*Saturnus*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1237; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 369, n° 3
66	176	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24116
67	176-192	*S(aturnus) B(...)*	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24552; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 23, n° 19; *Cat.*, n° 208
68	sous Commode?	*[do]minus Saturnus*	*Chusira*	*CIL*, VIII, 12126; *Cat.*, n° 97
69	181	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24118
70	181?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24119
71	182? 183?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24138

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
72	182	*S(aturnus) A(ugustus) B(alcaranensis)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24120
73	182	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24121
74	183	*Saturnus Balcara[nensis]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24122
75	184	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24123
76	185	*[deus Satu]rnus Aug(ustus)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26497; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 215, n° 4
77	186	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24124
78	187	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24125
79	188	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24126
80	189	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24127
81	190	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24129
82	190	*[B]alcara[nensis] Saturnus [Aug(ustus)]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24128
83	191	*[Saturnus A]ug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24130
84	192	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24132
85	193-195	*Ianus, Custodes, dom(inus) S(aturnus) Aug(ustus)*	*Ammaedara*	*AE*, 1992, 1771; *Cat.* n° 310
86	193-211 ou, à la rigueur, 193-235	*[Sat]urnus Aug(ustus)*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23403
87	193-235	*Saturnus Aug(ustus)*	Lalla Mabrouka	*AE*, 1975, 885
88	194?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24144
89	194	*Saturnus*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26498; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 215, n° 5
90	195	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24131
91	198-209	*Adon Aug (?)*	*Neferis*	*CIL*, VIII, 24031; *AE*, 1905, 13; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 92, n° 28; *Cat.*, n° 169

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
92	198-211	*[S]aturnus Aug(ustus)*	Souk Tleta	*CIL*, VIII, 14465; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 271, n° 2
93	198	*Frugifer Saturnus Aug(ustus)*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2666; *ILS*, 4449; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 83, n° 3; *Cat.*, n° 381
94	198-209?	*Nutrix Aug(usta), Saturnus*	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8245; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 64, n° 3; *Cat.*, n° 459
95	Première moitié du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 221, n° 21
96	Première moitié du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 222, n° 22
97	Première moitié du IIIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 224, n° 26; *Cat.*, n° 472
98	200-211	*Marsyas, Saturnus*	*Sululos*	*AE*, 1997, 1643
99	202-205	*[Satur]nus*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1256; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 369, n° 4
100	avant 205	*Saturnus Aug(ustus)*	*Agbia* (lieux divers au sud)	*CIL*, VIII, 27417; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 216, n° 6
101	211-222	*Saturnus*	*Lambaesis*	*AE*, 1985, 872
102	211-217	*Saturnus dominus, Ops regina*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2670; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 82, n° 1; *Cat.*, n° 375
103	215?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24133
104	216	*Saturnus*	région de Kairouan	*AE*, 1908, 20
105	216	*Saturnus*	région de Kairouan	*ILAf*, 82
106	Vers 218?	*C(a)elestis, Sa[turnus], Mercurius, Fortuna, dii iuuantes*	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17619 (=2226); *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 181, n° 1; *Cat.*, n° 366
107	218-235?	*Sat(urnus)*	Hr. Guigba (entre Lamasba et *Zarai*)	*CIL*, VIII, 4504
108	221?	*S(aturnus) B(alcaranensis)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24134

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
109	235-238	*Saturnus Augu(stus), Genius salt(us) Sorothens(is)*	Ksar-el-Ahmar	*AE*, 1898, 36; *ILAlg*, II, 6344; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 416, n° 1; *Cat.*, n° 347
110	Milieu du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 227, n° 31
111	IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Carthago*	*AE*, 1966, 505; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 20, n° 11
112	IIIe s.	*Saturnus d(ominus) Aug(ustus)*	Gounifida (au nord de *Theueste*)	*CIL*, VIII, 16697; *ILAlg*, I, 3472; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 349, n° 46; *Cat.*, n° 330
113	IIIe s.	*Saturnus Augustus*	Hr. Altabia	*CIL*, VIII, 28050 (= 2190); *ILAlg*, I, 2926; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 355, n° 49; *Cat.*, n° 335
114	IIIe s.	*domi(nus) Aug(ustus) S(aturnus* ou *-acrum)*	*Thabarbusis*	*AE*, 1966, 529; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 411, n° 21; *Cat.*, n° 365
115	IIIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 220, n° 19; *Cat.*, n° 474
116	IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 226, n° 30
117	IIIe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 225, n° 28
118	IIIe s.	*Satur(nus) Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 225, n° 27
119	IIIe s.	*Sat[ur]nus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 223, n° 24
120	IIIe s.?	*d(ii?) b(oni?), dominus (Saturnus), Telus (sic), Iupiter, [Nu]trix, [H]ercules, Merc[ur(ius)], Venus, Testimonius*	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 2; *Cat.*, n° 458
121	De la fin du IIIe au début du IVe s.	*d(eus* ou *-ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 227, n° 32; *Cat.*, n° 473
122	265	*d(eus) Aug(ustus) S(aturnus)*	Hr. Es-Srira	*CIL*, VIII, 23145; *ILPBardo* 113; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 308, n° 2; *Cat.*, n° 218

Tableau 1: Cont

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
123	283	*Saturnus Aug(ustus) (Numen Saturni)*	Chul	*AE*, 1975, 874
124	286-305	*Sat(urnus) Aug(ustus)*	*Vaga* (environs)	*ILTun*, 1228; *ILPBardo* 186; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 266, n° 2
125	323	*Saturnus Aug[ustus]*	El Ayaida (région de *Vaga*)	*AE*, 1969-70, 657
126	Première moitié du IVe s.	*Sat(urnus) Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 228, n° 34
127	Première moitié du IVe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 228, n° 33
128	IVe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 230, n° 36
129	IVe s.?	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 230, n° 37

En faisant l'analyse de ce tableau chronologique, on constate effectivement une évolution dans le culte de Saturne, tout d'abord en ce qui a trait aux épithètes prêtées à la divinité. En effet, on voit bien que mise à part l'épithète *Augustus*, qui est accolée à Saturne dès le Ier siècle av. J-C. (n° 1), le dieu ne reçoit ni épithète, ni titre sur les inscriptions avant le IIe siècle. Outre cela, il n'est pas indifférent de constater que les premiers titres dont on gratifie Saturne, à partir du second siècle, sont *dominus* (n° 7, 18-19, 21?, 22, 29?, 42?, 52, 53, 61, 63, 68) ainsi que *deus* (14?, 17?, 19, 21?, 22-23, 35, 42?, 44?, 76?) et que la première épithète qui lui est accolée est de nature toponymique (*Balcaranensis*, n° 40, 41, 52-53, 72, 74, 82). Assez tôt également, vers la fin du IIe siècle, apparaît l'épithète *sanctus* (n° 62-64). En somme, il faut constater que tous ces titres et épithètes sont hérités de l'ancien culte de Baal Hammon.

On sait que *dominus* est la traduction latine des termes phénico-punique *Baal* et *adôn*, qui signifient « seigneur »[30]; du reste, l'inscription bilingue de *Sabratha* (n° 7), citée plus haut, le montre bien en exposant l'équivalence entre *dominus Saturnus* et *Baal*. Du reste, le terme *adôn* a

[30] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 124-125.

survécu et on en trouve des traces dans l'épigraphie, comme le montre une inscription de *Neferis*, dans le Cap Bon (n° 91), où *Adon Aug(ustus)* désigne certainement Saturne, le grand dieu de cette région[31]. En ce qui concerne le titre de *deus*, il n'est pas proprement hérité du culte phénico-punique, mais il est bien connu que les titres de *deus* ou de *dea* désignent généralement des divinités non romaines[32]. Quant aux épithètes topiques, elles expriment le caractère local de la divinité; on sait qu'à l'origine, chez les Phéniciens et les Puniques, le terme de « Baal » n'était qu'un appellatif et qu'il était presque toujours associé à des toponymes, dont Baal Hammon constitue un exemple parmi tant d'autres[33]. Le *Balcaranensis* (= *Baal Qarnaïm*, « le maître des deux cornes »), lié au Bou Kornine dont le sommet évoque la forme de cornes, exprime la même idée[34]. Pour ce qui est de l'épithète *sanctus*, elle est couramment appliquée aux divinités sémitiques ou d'origine orientale[35], mais elle constitue aussi l'une des épiclèses traditionnelles de Baal Hammon, qui est qualifié de *qdš* (« saint ») sur des stèles du sanctuaire d'El-Hofra, près de Constantine[36].

Parmi ces inscriptions datables, on remarque également que le symbole du croissant, hérité comme on l'a vu des stèles à Baal Hammon, se retrouve sur les n° 3, 14-15 et 58. On constate donc qu'il apparaît dès la deuxième moitié du Ier siècle et même avant sur un grand nombre de stèles latines à Saturne qui ne mentionnent pas explicitement le nom du dieu[37]. Parmi les inscriptions, on remarque également que les n° 15 et 58-60, datant du IIe ou du début du IIIe siècle, portent le signe dit de Tanit. D'autre part on constate, en parcourant le corpus rassemblé par M. Le Glay, qui n'a pas insisté sur ce point, que le signe apparaît surtout sur un grand nombre de

---

[31] Et non Adonis; voir *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 92, n° 28.

[32] D. Vaglieri, « Deus », dans *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 1910, p. 1716, 1721; A. Cadotte, « *Le rôle de l'épithète deus dans l'épigraphie nord-africaine* », Dionysius, 21, 2003, p. 161-182.

[33] Voir « Baal », dans E. Lipiński (dir), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 55. Hammon est une petite ville de Phénicie, située à 19 km au sud de Tyr.

[34] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 108-109.

[35] F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1928, p. 112, 260; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 126; A. Cadotte, *ibid.*, p. 362-370.

[36] A. Berthier & R. Charlier, *le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955, p. 22, n° 20 et p. 61.

[37] Voir *Sat. Afr., Mon.* I et II, 1961-1966.

stèles votives latines, consacrées à Saturne sans que ce dernier ne soit nommé, et qui datent des Ier et IIe siècles de notre ère, parfois même du Ier siècle avant notre ère[38].

Ainsi, on voit que dès les débuts de l'époque romaine, les stèles consacrées à Saturne avaient conservé les symboles principaux qui apparaissaient avant cela sur les stèles à Baal Hammon. Par contre, le nom même de Saturne apparaît peu sur ces stèles avant le IIe siècle, on y trouve essentiellement le nom du dédicant, ainsi que des symboles; on peut même s'imaginer que, dans le langage courant des Africains, le nom punique du dieu était sans doute davantage utilisé que son équivalent latin. Mais avec les progrès de la romanisation, les inscriptions latines sont devenues plus nombreuses et plus étoffées à partir de la fin du Ier siècle et surtout aux IIe et IIIe siècles. Par conséquent, le nom de Saturne apparaît plus fréquemment sur celles-ci et bientôt, dans le courant du IIe siècle, on commence à lui donner, sous des formes latines, ses épithètes et ses titres traditionnels. On aura l'occasion de voir que la situation est sensiblement la même pour les autres divinités d'origine libyco-punique. C'est qu'en fait les Africains, de plus en plus romanisés, commencent à honorer leurs dieux sous des formes plus romaines et s'ils se contentent au départ de simplement recouvrir la divinité du nom de son équivalent latin, ils finissent par aller plus loin en lui donnant des qualificatifs latins qui, en fait, constituent souvent des traductions plus ou moins approximatives de ses épithètes traditionnelles. Du reste, cela rejoint une tendance visible dans tout l'Occident du IIe siècle, surtout à l'époque des Sévère: on assiste à une renaissance des cultes celtiques, ibériques et africains, sous des formes plus ou moins romanisées[39]. L'évolution du culte de Saturne à cette époque va tout à fait dans le même sens.

En somme, le culte de Saturne au début du IIe siècle se différencie encore peu de celui de Baal Hammon, du moins d'après ce qu'on peut

---

[38] Dans *Sat. Afr., Mon.*: À *Thugga*, vol. I, p. 216-220 (1er-IIe siècles av. J.-C.); à Aïn-Bataria, vol. I, p. 249, n° 6 (Ier-IIe siècles); à Bir-Tlelsa, vol. I, p. 260, n° 1 (IIe siècle) et 3 (Ier siècle); à Thala, vol. I, p. 304, n° 8 (Ier–début du IIe siècle); à *Thubursicu Numidarum*, vol. I, p. 374-377 (Ier et IIe siècles); à *Hippo Regius*, vol. I, p. 441, n° 23 (Ier siècle) et p. 442, n° 27 (fin Ier–IIe siècle); à *Thibilis*, vol. II, p. 6, n° 2 (Ier siècle av. J-C.–première moitié du Ier siècle ap. J-C.); à *Tiddis*, vol. II, p. 39-48 (Ier et IIe siècles).

[39] Voir J. Bayet, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, 1969, p. 204-206.

en déduire des sources. Par contre, à partir du milieu du IIe siècle, essentiellement, on constate un enrichissement de la personnalité de Saturne, notamment au travers d'influences étrangères. C'est ainsi qu'on assiste à l'apparition, aux côtés de Saturne, des deux dieux *Sol* et *Luna*, tous deux reconnaissables l'un par sa couronne radiée, l'autre par sa tête surmontée du croissant. C'est ainsi qu'on les voit sur les inscriptions n° 53 (166 ap. J.-C.), 72 (en 182), 110 (milieu du IIIe siècle) et 113 (IIIe siècle). Mais on les trouve surtout sur un grand nombre de documents figurés, dont certains sont datables: à Ksar Touad-Zammel, *Ammaedara*, Tébessa, *Caldis*, *Tiddis*, Lambafundi, Lambèse, *Diana Veteranorum* et Timgad[40]. De façon générale, tous ces monuments datent, au plus tôt, du IIe siècle, mis à part quelques cas de *Tiddis*, mais dans ces cas précis, seul le Soleil est anthropomorphisé, la Lune figurant encore sous la forme du croissant[41]. Ainsi, ces reliefs sont plus tardifs que ceux qui montrent Saturne avec les symboles plus traditionnels mentionnés plus haut. Observons que M. Le Glay a déjà dénoté le caractère oriental de ces représentations qui, en faisant du Soleil et de la Lune les acolytes de Saturne, proclament son éternité, à la manière de Jupiter Dolichénien, de Jupiter Héliopolitain et de Sérapis[42]. Remarquons également que la grande majorité de ces monuments figurés proviennent de la zone militaire (Tébessa, *Ammaedara*, Lambafundi, Lambèse, Timgad, *Diana Veteranorum*)[43]. Il est donc permis de croire que cette orientalisation

---

[40] Dans *Sat. Afr., Mon.*: à Ksar Toual Zammeul, vol. I, p. 236, n° 5, 6 (IIIe siècle); à *Ammaedara*, vol. I, p. 329, n° 12 (IIe-IIIe siècles?) et p. 330, n° 13 (IIe-IIIe siècles); dans la région de *Theueste*, vol. I, p. 352, n° 47 et p. 355, n° 49 (IIIe siècle?); à *Caldis*, vol. II, p. 21, n° 3 (IIe-IIIe siècles); à *Tiddis*, vol. II, p. 40, n° 9 (IIe siècle?) et p. 41-50, n° 11, 12 (fin Ier–début IIe siècle), 18, 22, 25 (début IIe siècle), 30-33 (IIe-IIIe siècles); à Lambafundi, vol. II, p. 118, n° 3 (IIe–début IIIe siècles); p. 119, n° 4 (fin IIe-IIIe siècles)et p. 120, n° 6 (IIe siècle), 5 (IIIe siècle); à *Lambaesis*, vol. II, p. 85-95 (IIe-IIIe siècles); à *Diana Veteranorum*, vol. II, p. 78, n° 4 (IIIe siècle); à *Thamugadi*, vol. II, p. 134, n° 7; p. 135, n° 8 (première moitié du IIe siècle); p. 141, n° 26 (IIe siècle); p. 143, n° 30, 31 (IIe-début IIIe siècles); p. 144, n° 33, 34 (deuxième moitié du IIe siècle); p. 149, n° 46 (début du IIIe siècle); p. 151, n° 47; p. 152, n° 49 (IIIe siècle).

[41] Notons également une stèle de Thala (*Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 302, n° 6), qui date de la fin du Ier ou du début du IIe siècle, mais il n'est pas du tout certain qu'elle concerne le culte de Saturne.

[42] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 225-226.

[43] Sur le contexte religieux de cette région, voir H. Krimi, *La vie religieuse des civils dans les zones militaires de l'Afrique méridionale sous le Haut-Empire romain*, thèse de doctorat (Lyon III), 2000.

du culte de Saturne a pu se faire suite à l'influence des nombreux soldats orientaux présents dans les rangs de la IIIe légion Auguste[44]. Du reste, on trouve un bon nombre de dédicaces à *Iupiter optimus maximus Dolichenus* ainsi qu'à *Iupiter optimus maximus Heliopolitanus* à Lambèse[45]. Cette orientalisation s'est faite d'autant plus facilement qu'en somme les bustes de *Sol* et de *Luna* prenaient tout bonnement la place du symbole plus antique du croissant surmonté de l'étoile, visible sur un grand nombre de stèles à Saturne[46], comme le laissent d'ailleurs voir les stèles de *Tiddis*, plus anciennes, où la Lune, comme on l'a vu, est encore représentée sous la forme d'un croissant[47].

Un peu plus tardivement, soit vers la fin du IIe siècle et au début du IIIe siècle, on voit les Dioscures apparaître aux côtés de Saturne, eux aussi en tant qu'assesseurs du grand dieu Africain, personnifiant les deux hémisphères célestes et conférant ainsi au dieu un caractère cosmique[48]. Ils sont le plus souvent accompagnés de leurs chevaux, qu'ils tiennent par la bride, et sont généralement représentés nus, ou vêtus d'un simple pan de manteau. Parmi les inscriptions du tableau, ils figurent sur les n° 112-113 (IIIe siècle), 128-129 (IVe siècle), soit à Gounifida, Hr. Altabia et *Cuicul*. M. Le Glay a envisagé la possibilité qu'à *Zarai* les Génies porteurs de lance du n° 35 (datant de 149) représentent également les Dioscures, mais sans l'examen de la pierre, il est impossible de déterminer si leurs couvre-chefs, que les éditeurs du *CIL* ont décrits comme étant des couronnes murales, sont en fait des bonnets phrygiens[49]. Quoiqu'il en soit, on trouve les Dioscures sur des stèles anépigraphes (ou du moins sans la mention du nom de Saturne) de Tunisie centrale, de Siliana, de Ksar Touad-Zammel, d'Ellès, d'*Ammaedara*, de Timgad et encore de *Cuicul*[50], toutes datant pour la plupart du IIIe siècle. On constate que

---

[44] Voir Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989.

[45] *CIL*, VIII, 2622, 2623 (=18097), 2624, 2625 (=18098=*AE*, 1983, 981), 2627-2628, 18220-18224; *AE*, 1916, 9; 1957, 88. Sérapis est également présent à Lambèse: *CIL*, VIII, 2629-2630; *AE*, 1919, 34,

[46] *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 178-179, 225.

[47] Voir cependant p. 363-384.

[48] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 228-229.

[49] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 66.

[50] Dans *Sat. Afr., Mon.*: en Tunisie centrale, vol. I, p. 226, n° 8 (IIe siècle); p. 225, n° 5 (IIIe siècle); à Siliana, vol. I, p. 227, n° 9 (IIIe siècle); à Ksar Touad-Zammel, p. 234, n° 3 et p. 235, n° 4 (IIIe siècle); à Ellès, vol. I, p. 240, n° 1 (IIe siècle); à *Ammaedara*, vol. I, p. 329, n° 12 (IIe-IIIe siècles. Dans ce cas-ci, il peut aussi s'agir

les Dioscures figurent très rarement sur les mêmes reliefs que *Sol* et *Luna*, sauf au Ksar Touad-Zammel; pourtant, on remarque qu'ils se retrouvent sensiblement dans les mêmes régions que ceux-ci, ce qui amène à croire, avec M. Le Glay, que les deux paires d'acolytes joueraient sensiblement le même rôle. D'ailleurs, le relief de Timgad assimile carrément les Dioscures aux deux luminaires célestes, puisque l'un figure avec la couronne radiée et l'autre a la tête sommé d'un croissant. En somme, les Dioscures représentent les deux parties du monde, qu'ils fréquentent alternativement: le monde d'en haut, illuminé par le Soleil, et le monde de la nuit, séjour des morts, dominé par la Lune[51]. Ainsi, en tant qu'assesseurs de Saturne, ils accentuent encore davantage chez lui son rôle de souverain cosmique et éternel et c'est sans doute pourquoi à la longue ils ont fini par supplanter le Soleil et la Lune dans ce rôle, puisque les reliefs les plus tardifs de *Sol* et de *Luna* datent du IIIe siècle, alors qu'on trouve encore les Dioscures au IVe siècle. Du reste, il est possible que ce succès des Dioscures s'explique également du fait que ceux-ci semblent avoir été assimilés à des divinités libyques; en effet, à *Mustis* on trouve une dédicace aux *[dii] Mauri Castores*[52] et sur le relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*), les dieux Macurtam et Iunam sont représentés sous les traits des Dioscures[53]. En outre, on trouve ceux-ci sur les monnaies d'Utique ou de *Rusicade*[54].

Ainsi, comme on peut le voir, à partir du IIe siècle, les représentations de Saturne mettent de plus en plus en valeur son caractère éternel et c'est sans doute dans le même ordre d'idées que certains documents de *Thuburbo Maius*, de Béja et de *Cuicul* (n° 37) affichent

---

de *Sol* et *Luna*); à *Thamugadi*, vol. II, p. 149, n° 46 (IIIe siècle); à *Cuicul*, vol. II, p. 225, n° 29 (début du IIIe siècle).

[51] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 230.

[52] *Cat.*, n° 285.

[53] A. Merlin, « Divinités indigènes sur un bas-relief romain de la Tunisie », *CRAI*, 1947, p. 355-371; *AE*, 1948, 114; G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 138, 142. Voir également M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 229: celui-ci mentionne l'hypothèse de C. Saumagne (*Bull. Ant. Fr.*, 1948-49, p. 215-220) selon laquelle Macurtam, qui élève une lanterne (?), serait le dieu-Soleil et Iunam, quant à lui, serait une déformation de Lunam. C'est là une hypothèse très ingénieuse, mais il reste à déterminer si l'objet cylindrique porté par Macurtam est bel et bien une lanterne.

[54] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 159, n° 341-343 (il les attribue à Utique); J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 536-537 (*Rusicade*); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, I/109 et p. 125-129 (Utique).

sa prééminence sur les autres dieux de la semaine[55], consacrant ainsi sa maîtrise absolue sur le temps[56]. Et parmi ces documents, l'inscription de *Cuicul* est datable du milieu ou de la fin du IIe siècle, ce qui montre bien que ce thème participe au même mouvement général que les thèmes de *Sol* et *Luna* et des Dioscures.

Cet enrichissement de la personnalité de Saturne est également visible au travers des nouvelles épithètes qu'on lui accole à partir du IIIe siècle. Il semblerait effectivement que ce soit vers cette époque qu'apparaisse le qualificatif *inuictus*. Celui-ci fait quelque peu problème car une seule inscription, à Lambèse[57], l'associe clairement au nom de Saturne (*deus inuictus Saturnus*), les autres étant malheureusement toutes fragmentaires et donc incertaines[58]. En ce qui concerne celle de Lambèse, elle n'est pas datable par elle-même, mais les monuments consacrés à Saturne trouvés sur le site semblent tous dater des IIe-IIIe siècles: une dédicace à *Frugifer Saturnus Aug(ustus)* date de 198 (n° 93), une autre à Saturne et à Ops est datée de 211-217 (n° 102), et l'ensemble des stèles consacrées à Saturne se situent toutes au IIe-IIIe siècle[59]. En outre, l'une des inscriptions où la restitution *inuictus* est incertaine, celle de Zaoui Sidi-Medien, dans la région du Zaghouan, daterait également du IIe-IIIe siècle[60]. En somme, c'est probablement à une époque tardive que Saturne fut qualifié de *deus inuictus*. C'est là une expression qui apparaît fort peu dans les cultes occidentaux, mais qui est fréquemment utilisée pour les cultes orientaux, notamment les cultes solaires, comme Sol et Mithra. La signification de cette épithète est difficile à préciser concernant Saturne, mais il semble qu'elle lui confère à tout le moins un caractère triomphal.

C'est sans doute vers la même époque qu'apparaît le *deus magnus aeternus*, qui n'est pas clairement rattaché à Saturne sur les inscriptions mais qui, selon M. Le Glay, le désigne très certainement[61]. En

---

[55] Qui correspondent également aux sept planètes et confirment encore une fois son rôle cosmique.

[56] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 227-228.

[57] *CIL*, VIII, 2667; *Sat. Afr.*, Mon., II, 1966, p. 82, n° 2.

[58] *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 108, n° 30 (Zaghouan); p. 217, n° 9 (*Thugga*). M. Le Glay propose aussi pour une inscription d'Enfida une correction de *sacerdeos Saturni dioru* en *Saturni di inu(icti)*: *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 245, n° 2.

[59] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 84-113.

[60] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 106.

[61] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 127.

Numidie, on le trouve à Timgad et à Lambèse[62] et une inscription dédiée au *deus aeternus*, à Oued-el-Hammam (Dublineau) en Maurétanie, est datée de 261[63]. Cette épithète, qui consacre l'éternité du grand dieu, va tout à fait dans le même sens que le regroupement autour de sa personne des grands luminaires, des hémisphères et des jours: elle affirme son pouvoir qui est non seulement sans limite dans l'espace, mais aussi dans le temps.

En définitive, au travers de l'évolution de ses attributs et de ses épithètes accumulés au cours des IIe et IIIe siècles, on constate que le culte de Saturne tend d'abord à récupérer les caractéristiques du culte de Baal Hammon et à affirmer ainsi son caractère africain, pour ensuite s'enrichir au contact d'influences extérieures (essentiellement orientales), surtout dans la région militaire où ces influences étaient plus vives en raison de la présence de soldats d'origine orientale, ce qui a amené le dieu à prendre de plus en plus un caractère souverain et tout puissant.

1.3 *Associations*

Pour l'analyse des liens et contacts entre Saturne et le reste du monde divin, il paraît utile de constituer un autre tableau mettant en évidence, au travers d'un classement géographique, les inscriptions dans lesquelles Saturne se trouve associé à d'autre divinités.

[62] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, n° 636 (*Thamugadi*); *Cat.*, n° 393 (*Lambaesis*).
[63] *CIL*, VIII, 21581; *Sat. Afr., Mon*, II, 1966, p. 332, n° 1.

Tableau 2: Associations de Saturne

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinités*	*Datation*
1	Thala (environs)	*CIL*, VIII, 23343; *Cat.*, n° 68	*Dom(inus), Deus Neptunus, Dii deaequae (sic)*	
2	*Ammaedara*	*AE*, 1966, 521; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 329, n° 11; *Cat.*, n° 308	*Nutrix Saturni Aug(usta)*	
3	*Ammaedara*	*AE*, 1992, 1771; *Cat.* n° 310	*Ianus, Custodes, dom(inus) S(aturnus) Aug(ustus)*	193-195
4	*Ammaedara*	*AE*, 1999, 1776; *Cat.* n° 311	*[Saturnus?], de[a Cael]estis [Aug(usta)]*	
5	Hr.-Ouled-Selem (au sud d'Ammaedara)	*AE*, 1912, 201; *ILAf*, 182; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 326, n° 6; *Cat.*, n° 314	*Saturnus, Ops*	198-208
6	*Vicus Maracitanus* (Ksar Touad Zammel)	*AE*, 1942-43, 106; *ILTun*, 572; *Cat.*, n° 99	*[Libe]r Pater Aug(ustus), D(ominus) M(agnus)*	117 au plus tôt
7	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 255; *AE*, 1916, 40; *ILPBardo* 343; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 116, n° 2; *Cat.*, n° 133	*[Satur]nus Aug(ustus), Genius civit(atis) (=Caelestis)*	Fin du Ier–début du IIe s.
8	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 709; *AE*, 1941, 34; *ILPBardo* 342; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 117, n° 5; *Cat.*, n° 136	*Mars Aug(ustus), Saturnus*	
9	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 710; *AE*, 1925, 38; *ILPBardo* 346	*Saturnus, Sol, Luna, [Mar]s, Mercurius, Iupiter, [Ve]nus*	
10	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24524; *AE*, 1899, 47; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 14, n° 3; *Cat.*, n° 201	*S(aturnus) A(ugustus), Mars, Memo(riae)*	
11	Bir Laafou (10 km au N-O de Ghardimaou)	*AE*, 1994, 1887	*Saturnus Aug(ustus), Lar*	IIe ou IIIe s.
12	*Thignica*	*AE*, 1992, 1817; *Cat.* n° 245	*Dis, Saturnus Aug(ustus)*	93-94
13	Plaines du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo* 374; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 294, n° 1; *Cat.*, n° 305	*Iupiter, Saturnus, Silvanus, Caelestis, Pluto, Minerva, Venus Aug(usti?)*	
14	Sidi Abd en-Nour	*AE*, 1995, 1663; *AE*, 1980, 918	*Fortuna, Saturnus*	
15	Tleta-Djouama	*AE*, 1900, 124; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 331, n° 16	*Neptunus, Saturnus*	
16	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16523 ; *ILAlg*, I, 3006; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 336, n° 3; *Cat.*, n° 319	*Iupiter optimus maximus Saturnus*	
17	*Theueste*	*AE*, 1926, 132; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 348, n° 43; *Cat.*, n° 317	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus) Saturnus Aug(ustus)*	

Tableau 2: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinités*	*Datation*
18	*Theueste*	*CIL*, VIII, 10624 ; *ILAlg*, I, 3005; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 339, n° 11; *Cat.*, n° 318	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus) S(aturnus) A(ugustus)*	
19	Gounifida	*CIL*, VIII, 16696 ; *ILAlg*, I, 3473; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 352, n° 47; *Cat.*, n° 329	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus) Saturnus Aug(ustus)*	
20	Hr. Radjel	*CIL*, VIII, 16694 ; *ILAlg*, I, 3518 (cf. n° 3005); *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 349, n° 45; *Cat.*, n° 328	*Iupiter optimus maximus S[a]tu[r]nus Au[g(ustus)]*	
21	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17619 (=2226); *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 181, n° 1; *Cat.*, n° 366	*C(a)elestis, Sa[turnus], Mercurius, Fortuna, Dii iuvantes*	Vers 218?
22	Ksar-el-Ahmar	*AE*, 1898, 36; *ILAlg*, II, 6344; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 416, n° 1; *Cat.*, n° 347	*Saturnus Augu(stus), Genius salt(us) Sorothens(is)*	235-238
23	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2670; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 82, n° 1; *Cat.*, n° 375	*Saturnus dominus, Ops regina*	211-217
24	Hr. Aïn Souda (près de Hammam Saïd)	*CIL*, VIII, 17313 ; *ILAlg*, I, 928; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 417, n° 2; *Cat.*, n° 225	*Mars Aug(ustus), d(ominus) Satur(nus)*	
25	*Mastar*	*CIL*, VIII, 6353; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 53, n° 1; *Cat.*, n° 426	*Dominus Sat[urnus], Iupiter omnipotens Aug [con]servator Augustorum*	Seconde moitié du IIe ou début du IIIe s.
26	Ras el-Aioun (région de Cirta)	*AE*, 1972, 697; *ILAlg*, II, 4398; *Cat.*, n° 450	*[I]upiter Sa[turn]us gen[i]us saltus Poctanensis Posphor[ia]ni*	
27	Fedj-Mzala	*AE*, 1897, 31	*Tutrix (=Nutrix) Saturni*	
28	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 2; *Cat.*, n° 458	*D(ii?) B(oni?), Dominus (Saturnus), Telus (sic), Iupiter, [Nu]trix, [H]ercules, Merc[ur(ius)], Venus, Testimonius*	IIIe s.?
29	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8246; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 1; *Cat.*, n° 457	*Dii Boni, Dominus (Saturnus), Nutrix, Iupiter, Telus (sic), Hercules, Venus, Mercurius, Testimonius*	IIIe s.?
30	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8245; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 64, n° 3; *Cat.*, n° 459	*Nutrix Aug(usta), Saturnus*	198-209?
31	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 209, n° 6; *Cat.*, n° 462	*Saturnus Aug(ustus)*, (en relief: Hercule)	IIe s. ou début du IIIe s.
32	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 211, n° 7; *Cat.*, n° 461	*[Satu]rnus Aug(ustus), Cael(estis)*, (en relief: les Jours de la semaine)	Vers le milieu ou la fin du IIe s.

La première divinité qui attire l'attention est bien sûr Caelestis, la parèdre principale de Saturne, d'autant plus que l'une des inscriptions les plus anciennes du tableau (n° 7) montre une association de Saturne avec le Génie de *Thuburbo Maius*, qui n'est autre que la déesse Caelestis[64], qui à l'époque romaine semble généralement recouvrir Tanit, la parèdre de Baal Hammon[65]. En effet, il a été question plus haut du cas de *Thinissut*, dont le sanctuaire à l'origine consacré à Baal et Tanit, semble plus tard consacré à Saturne et Caelestis, comme en font foi deux ex-voto consacrés à Saturne[66] et une statue de terre cuite, représentant une déesse debout sur un lion, dédiée à *C(aelestis) A(ugusta)*[67]. Cette ancienne association de Tanit et de Baal Hammon est attestée en plusieurs endroits: à *Thinissut*, bien sûr, mais également à Carthage[68], à Hadrumète[69] et à *Cirta*[70]. À l'époque romaine, en dehors de *Thuburbo Maius*, Saturne et Caelestis se trouvent ensemble, en compagnie d'autres dieux, sur plusieurs autres inscriptions: à Ammaedara (n° 4), au *pagus Veneriensis* (n° 13), à *Vazaiui* (n° 21) et à *Cuicul* (n° 32). On les trouve également ensemble sur une inscription de *Rapidum*, en Maurétanie césarienne[71]. Parmi ces inscriptions, celles de *Vazaiui* et de *Cuicul* montrent les deux divinités l'une près de l'autre. Sur celle de *Vazaiui*, qui date sans doute de 218, Caelestis et Saturne figurent l'un à côté de l'autre sur la première ligne, la déesse avant Saturne. L'autre inscription, de *Cuicul*, qui date du milieu ou de la fin du IIe siècle, est une dédicace à Saturne par un prêtre (*sacerdos*) de Caelestis, ce qui montre bien le lien entre les deux cultes. On les trouve aussi côte à côte sur des documents figurés de *Mididi* (datant du IIe siècle)[72] et de la région

[64] Voir *Cat.*, n° 139.
[65] Voir cependant p. 65-81.
[66] *Cat.*, n° 171-172.
[67] *Cat.*, n° 173.
[68] On retrouve cette association sur des milliers de stèles du tophet; voir notamment *CIS*, I, parmi les n° 166-6068.
[69] *KAI*, 97.
[70] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.
[71] *CIL*, VIII, 9195; *AE*, 1993, 1781; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 310, n° 1. À Sétif également, un dévot de Saturne, C. Iulius Hospes, qui lui dédie une inscription en 234 (*CIL*, VIII, 8434; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 268, n° 5), fait aussi une dédicace à Mercure sur un ordre de Caelestis, en 236 (*CIL*, VIII, 8433).
[72] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298.

de Tébessa (où l'un d'eux est daté du IIIe siècle)[73]. De plus, comme l'a bien montré M. Le Glay[74], les deux divinités présentent beaucoup de points en commun: elles sont toutes les deux représentées voilées; elles dominent l'une comme l'autre les animaux; les deux ont des aspects à la fois ouraniens et chtoniens, et il s'agit dans les deux cas de divinités souveraines, puisque Caelestis, tout comme Saturne, est souvent représentée assise sur un trône et elle est en outre qualifiée de *domina*[75] sur plusieurs inscriptions.

Il est donc tout naturel que Caelestis soit la première divinité à être associée à Saturne dans les inscriptions. On voit en effet qu'elle fait son apparition au plus tard au début du IIe siècle (n° 7) et plusieurs autres documents datent également du IIe siècle. Son apparition aux côtés de Saturne participe donc probablement du même mouvement, décrit plus haut, qui, à la même époque, tend à restituer à Saturne les attributs de Baal Hammon, contribuant à mettre en valeur son côté proprement africain.

Par contre, vers la fin du IIe siècle ou, plus probablement au début du siècle suivant, on observe un mouvement qui tend à romaniser davantage le culte de Saturne. En effet, on trouve des inscriptions de cette époque qui font alternativement d'Ops et de Nutrix les parèdres de Saturne. C'est ainsi qu'à *Idicra* (n° 30) on trouve la mention d'un temple consacré à Nutrix par un prêtre de Saturne qui est connu sur une autre inscription datant de 198-209[76]. La déesse figure aussi sur deux autres inscriptions du IIIe siècle, trouvées au même endroit (n° 28-29); il s'agit de deux tarifs sacrificiels dont la liste de divinités inclut également Saturne, qui précède immédiatement Nutrix dans l'un des deux cas. Deux inscriptions de Numidie mentionnent aussi une *Nutrix Saturni*, l'une à *Ammaedara* (n° 2), l'autre à Fedj-Mzala (n° 27). On la trouve également à *Mustis*[77], en compagnie de Baal Hammon/Pluton *frugifer*, sur une inscription datée de 208-211 et en Maurétanie sitifienne, à Igilgili, dans une dédicace qui s'adresse à la *[N]utr[i]x S[a]turni*[78]. Ops, quant à elle, figure au côté de Saturne

---

[73] *Cat.*, n° 320, 329-330.
[74] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 217-218.
[75] *Cat.*, n° 38, 139. On retrouve également une *domina [C]aelestis* en Maurétanie sitifienne: *CIL*, VIII, 20320.
[76] *AE*, 1972, 699.
[77] *Cat.*, n° 280.
[78] *Cat.*, n° 456

dans une dédicace de la région d'*Ammaedara* (n° 5) datant de 198-201. D'autre part, un temple est consacré à *Saturnus dominus* ainsi qu'à Ops, qualifiée de *regina*, à Lambèse, en 211-217 (n° 23). Elle est également associée à Saturne à *Thamallula*, en Maurétanie sitifienne, sur une inscription datant de 224[79]. Comme on peut le voir, toutes ces inscriptions datent du début du IIIe siècle. On constate également que les deux déesses se retrouvent sensiblement aux mêmes endroits: Nutrix à *Ammaedara* (n° 2), à *Mustis*, à Lambèse, à *Idicra* (n° 28-30), à Fedj-Mzala (près d'*Idicra*, n° 27) et à *Igilgili*[80]; Ops dans la région d'*Ammaedara* (à Hr.-Ouled-Selem, n° 5) ainsi qu'à *Vchi Maius* (au nord de *Mustis*), à Tébessa, à Lambèse (n° 23) et à *Thamallula*[81]. On remarque avec M. Le Glay que dans la plupart des cas, il s'agit de villes qui ont été romanisées assez tôt: *Ammaedara*, *Mustis*, Tébessa, Lambèse et également *Cuicul*, qui se trouve à environ 20 km d'*Idicra* et de Fedj-Mzala.

Mais qui sont Ops et Nutrix? Ops, déesse romaine de l'Abondance, est une vieille divinité agraire, souvent identifiée à Rhéa par les Romains, que Festus désigne comme l'épouse de Saturne[82]. Elle était donc toute désignée pour jouer le même rôle que Tanit-Caelestis, d'autant plus que, tout comme cette dernière, Ops aurait été une déesse vierge[83]. On s'étonne cependant de voir surgir ainsi au second siècle une ancienne divinité italique quelque peu oubliée; il faut toutefois remarquer que ce n'est pas le seul exemple du genre, puisque c'est à la même époque, semble-t-il, que refait surface en Afrique le culte de Janus, si l'on se fie à une inscription de Hr. el-Oust, datant de 187-188 et une autre de *Mustis*, datant de 208-211[84]. Ainsi, à la fin du IIe siècle et, surtout, au début du IIIe, on assiste à ce que M. Le Glay appelle un « retour aux sources romaines » du

---

[79] *AE*, 1910, 118 ; *AE*, 1995, 1788; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 291, n° 1.

[80] À *Mustis*, voir aussi: *Cat.*, n° 286. À Lambèse: *Cat.*, n° 389-390. À Igilgili: *CIL*, VIII, 20217; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 295, n° 1; *ILS*, 4474.

[81] À *Vchi Maius*: *Cat.*, n° 237; à Tébessa: n° 323; à Thamallula: *AE*, 1910, 118; *AE*, 1995, 1788; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 291, n° 1.

[82] Festus, *De uerborum significatione quae supersunt*, édition de W. Lindsay, Leipzig, 1913, p. 186.

[83] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 220. Caelestis est qualifiée de vierge par saint Augustin (*De ciuitate Dei*, II, 24), Firmicus Maternus (*De errore profanarum religionum*, IV, 1), Tertullien (*Apologeticum*, 23) et Apulée (*Métamorphoses*, VI, 4) et c'est ainsi qu'elle apparaît sur une inscription d'*Albulae* (*CIL*, VIII, 9796).

[84] *Cat.*, n° 289 (Hr. el-Oust); n° 280 (*Mustis*).

culte. Le cas de Nutrix, quant à lui, est plus complexe. En jouant le rôle de nourricière de Saturne, elle serait, à travers Tanit, la lointaine héritière, selon M. Le Glay, de la déesse phénicienne Anat, la Vierge guerrière « protectrice de son père », c'est-à-dire chargée de le rajeunir et de régénérer sa puissance, ce à quoi correspondrait son rôle de nourrice[85]. Ainsi, selon lui, tout comme dans le cas d'Ops, il s'agirait d'un « retour aux sources », mais cette fois-ci phéniciennes, ce qui ne serait guère étonnant puisque cette apparition se situe à l'époque sévérienne. Il semble cependant difficile d'établir le lien entre Nutrix et Anat, dont le culte était bien oublié à l'époque romaine, puisque c'est seulement à Chypre, où elle était identifiée à Athéna, que le culte de cette déesse est attesté avec certitude à partir du VIIe siècle avant notre ère[86]. Cette hypothèse d'un « retour aux sources phéniciennes » est donc difficile à démontrer, d'autant plus que le culte de Nutrix, comme on l'a vu, semble participer au même mouvement que la déesse Ops, mais il pourrait tout simplement s'agir d'une influence orientale, comme cela était courant, on l'a vu, durant cette période. En effet, il existe des parallèles moins lointains de cette fonction de « nourrice de Saturne », qui par « la sève juvénile régénère la puissance du dieu de la végétation ». À ce propos, E. Lipiński rappelle que l'épithète Κουροτρόφος « Nourrice » servait d'appellatif aux déesses chtoniennes grecques; en outre, il évoque l'exemple d'Isis qui, elle aussi, régénère la puissance d'Osiris[87], or, justement, la déesse Tanit semble avoir été plus d'une fois assimilée à Isis: à Hadrumète, elle figure avec des ailes, comme l'Isis ailée qui protège de ses ailes la momie d'Osiris[88]; à Carthage, une déesse ailée est aussi représentée sur une stèle à Tanit Pene Baal[89]; à *Thinissut* également, la statue de terre cuite (datant du Ier siècle ap. J.-C.) qui représente la déesse léontocéphale, identifiée à Tanit, est vêtue d'une chape à ailes repliées, d'inspiration égyptienne, qui rappelle des images d'Isis[90]. Or, justement, encore à *Thinissut*, où se trouvait

---

[85] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 220.
[86] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 309-313.
[87] E. Lipiński, *ibid.*, p. 206.
[88] E. Lipiński, *ibid.*, p, 205; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 259; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue Africaine*, 91, 1947, p. 56.
[89] M. Fantar, *ibid.*, p. 259; S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 250, 271.
[90] E. Lipiński, *ibid.*; S. Gsell, *ibid.*, p. 272 sv. Notons qu'un sarcophage de Car-

ce sanctuaire de Tanit, on a trouvé une statuette représentant une déesse nourricière[91]. Ce rôle de nourrice serait donc vraisemblablement une conséquence de l'assimilation de Tanit à Isis à l'époque punique.

En ce qui concerne les autres associations de divinités dans lesquelles Saturne est impliqué, elles sont pour la plupart de nature agraire, comme on serait en droit de s'y attendre. C'est le cas notamment de sa relation avec Mercure. Ce dernier, comme il en sera question ultérieurement, jouait en Afrique un rôle agraire indéniable, du fait qu'il était couramment associé, voire assimilé à Silvain, formant avec lui une entité divine protectrice de la végétation arbustive. Par le fait même, il n'y a pas lieu de s'étonner de trouver l'un et l'autre alternativement associés à Saturne dans l'épigraphie; dans le cas de Mercure, à *Thuburbo Maius* (n° 9)[92], à *Vazaiui* (n° 21) et à *Idicra* (n° 28-29); dans le cas de Silvain, au *pagus Veneriensis* dans les plaines du Sers (n° 13). Les deux se trouvent également associés au grand dieu africain dans une inscription de Maurétanie césarienne, à *Rapidum*[93]. On trouve aussi le caducée sur un bon nombre de stèles consacrées à Saturne: dans le Cap Bon, dans la région de Dougga, à Bir-Tlelsa près d'El Jem[94], dans la région de *Thuburnica*, dans celle de Madaure et de *Thubursicu Numidarum*, et enfin tout particulièrement dans la région de *Cirta*[95]. Cette association est visiblement ancienne, puisque le caducée se retrouve également sur des stèles consacrées à Baal Hammon, notamment celles du sanctuaire d'El-Hofra, toujours dans la région de *Cirta*[96]; d'ailleurs, on verra plus bas qu'il est probable qu'en Afrique Mercure a recouvert, du moins à *Cirta* et à El Jem, le culte de Baal Addir, ce dieu libyco-punique qui était étroitement associé à Baal Hammon et Tanit dans le sanctuaire d'El-Hofra. C'est peut-être la même association des trois dieux que

---

thage (datant des IVe-IIIe siècles av. J.-C.) représente une prêtresse vêtue de la même manière.

[91] E. Lipiński, *ibid.*, p. 204.

[92] Quoiqu'ici, il semble que Mercure et les autres dieux apparaissent comme les dieux des jours de la semaine.

[93] *CIL*, VIII, 9195; *AE*, 1993, 1781; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 310, n° 1.

[94] Cette stèle date du Ier siècle de notre ère: *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 261, n° 8.

[95] Voir p. 117-118.

[96] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.

perpétue l'inscription de *Vazaiui*[97], dans laquelle figurent côte à côte Caelestis, Saturne et Mercure. Quoi qu'il en soit, cette association entre Saturne et Mercure se rencontre à des endroits où le culte de Mercure est important et semble relié à une longue tradition locale. On remarque en particulier *Cirta* et El Jem, où Mercure recouvrait Baal Addir, et aussi le Cap Bon, où se trouvait le promontoire que les Grecs appelaient le Cap d'Hermès, qui est sans doute la traduction du nom d'une divinité punique, et qui porte actuellement le nom de Ras Addar[98], rappelant celui de Baal Addir. En somme, cette association des deux divinités, qui fait son apparition dans l'épigraphie latine au IIIe siècle (n° 21, 28-29), avait certainement des origines libyco-puniques.

L'association entre Saturne et Pluton (Dis) à *Thignica* (n° 12) est très certainement de nature agraire également, d'autant plus que les deux partagent la même épithète *frugifer*[99]. Pluton, par ailleurs, constitue parfois une hypostase chtonienne de Baal Hammon, comme il en est question plus loin, de sorte qu'il n'est guère surprenant de les voir ici associés[100].

Parmi les autres associations divines de Saturne, il faut remarquer celle avec Neptune, qu'on trouve à Thala (no 1) et à Tleta-Djouama, non loin d'*Ammaedara* (no 15). On retrouve également les deux dieux, en compagnie d'autres divinités, sur une stèle de Mididi, datant du IIe siècle de notre ère[101]. Ainsi, on le voit, cette association de Saturne et Neptune se concentre dans une région assez précise de la Byzacène. On remarque même que sur l'inscription de Tleta-Jouama, les deux divinités semblent complètement assimilées, puisqu'il n'y a pas de mot de liaison entre les deux. M. Le Glay écarte cette possibilité, en arguant qu'à Mididi, les deux divinités apparaissent séparément[102], pourtant, on remarque qu'à *Thapsus*, en Byzacène également, une inscription grecque qualifie Poséidon de καρποδότης, qu'on pourrait traduire par *frugifer*[103], une épithète que porte parfois Saturne[104].

---

[97] *Cat.*, n° 366.

[98] Voir p. 119-120 et E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 393.

[99] Sur *Frugifer*, voir A. Cadotte, « Frugifer en Afrique : épithète divine ou dieu à part entière? », *ZPE*, 143, 2003, p. 187-200.

[100] Voir p. 333-340.

[101] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297.

[102] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, p. 237.

[103] Voir cependant p. 315 à propos des nuances à amener sur la signification de cette épithète grecque.

[104] *Cat.*, n° 55.

De plus, il n'est pas absolument certain que dans l'inscription de Thala, le titre de *dom(inus)* désigne Saturne; en effet, la dédicace *Dom(ino) et deo Neptuno* pourrait s'adresser uniquement à Neptune, à qui on accorderait un autre titre de Saturne[105]. Quoiqu'il en soit, on remarque qu'en Byzacène, le dieu Neptune semble avoir des origines libyco-puniques, puisqu'il figure non seulement au sein du panthéon de la stèle de Mididi, mais son trident apparaît également sur des monnaies d'Hadrumète d'époque augustéenne, accompagnant un dieu à la tête radiée; on le voit aussi sur une monnaie de *Thapsus* de la même époque[106], ainsi que sur un camée, aussi de l'époque d'Auguste, trouvé au même endroit[107]. On le trouve également représenté sur un relief de la région de Thala muni du bâton au serpent, attribut d'Esculape[108] et à *Thelepte*, toujours en Byzacène, a été découverte une dédicace bilingue, latine et néopunique, s'adressant à Océanos, une autre divinité des eaux. Mentionnons aussi le témoignage d'Hérodote[109] qui dit que les Libyen ont adoré de tous temps le dieu Poséidon, notamment les riverains du Lac Tritons qui, d'après ses descriptions géographiques, se situerait aux environs du golfe de Gabès, soit aux abords de la Byzacène[110]. Ainsi, il semble que le culte de Neptune dans cette province ait des origines lointaines et que sa personnalité soit riche et difficile à cerner uniquement par son aspect de divinité marine, d'où ce caractère syncrétique dans la région et, dans le cas qui nous concerne ici, cette apparente assimilation avec Saturne, qui exprimerait son aspect frugifère (καρποδότης).

Pour ce qui est des liens entre Saturne et Mars, eux aussi expriment vraisemblablement une thématique agraire: à *Thuburbo Maius*, un prêtre de Saturne consacre un autel à Mars (n° 8)[111] tandis qu'à

---

[105] Notons que Saturne est aussi qualifié de *dominus Nereidum* à Thugga: *CIL*, VIII, 26492.

[106] À Hadrumète: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 51-52, n° 22-28; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/81-84, 87-88. À Thapsus: L. Müller, *ibid.*, II, p. 58, n° 36; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/65. L. Müller attribue, à tort, cette monnaie à *Thysdrus*; voir J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 283.

[107] L. Poinsssot, « Une intaille d'El-Djem », *Revue tunisienne*, *n.s.*, 7, 1936, p. 137-140.

[108] *Cat.*, n° 67.

[109] Hérodote, II, 50; IV, 188

[110] J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 162-163.

[111] Au même endroit, on le voit aussi associé à Saturne en compagnie d'autres

Carthage, c'est un prêtre de Mars qui offre une tête de taureau à Saturne (n° 10). On voit aussi à Hr. Aïn Suda, près de *Thagaste*, un personnage important élever à ses frais un autel à Mars sur l'ordre de Saturne (n° 24). En outre, c'est sans doute Mars qu'il faut reconnaître dans le dieu cuirassé coiffé d'un *modius* qui apparaît aux côtés de Saturne sur la stèle de *Mididi*; au même endroit a d'ailleurs été découverte une dédicace au *deus Mars patrius Aug(ustus)*[112]. Compte tenu du fait qu'un *deus patrius*, qui assure la protection d'une cité, est généralement un dieu traditionnellement attaché à celle-ci[113], il y a lieu de croire que cette association entre Saturne et Mars a des origines plus anciennes. Malheureusement, le Mars punique est mal connu, d'autant plus que rien ne prouve que le cavalier casqué, tenant une enseigne militaire, qui est représenté sur une stèle punique de Carthage soit vraiment une divinité, comme on l'a affirmé[114]; toutefois Polybe rapporte le « Serment d'Hannibal », dans lequel Arès figure dans la même triade que Triton et Poséidon[115]. On ne sait avec certitude si cet Arès correspond à la divinité identifiée à Mars à l'époque romaine, mais il faut remarquer que sur la stèle de *Mididi*, ce dernier figure en vis-à-vis avec Neptune, comme dans le texte de Polybe. Du reste, le *modius* qu'il porte sur la tête incline à penser qu'il jouait un rôle agraire, ce que l'inscription de Hr. Aïn Souda pourrait peut-être confirmer, avec l'expression *ex praecepto arato loc[o] d(omini) Satur(ni)*, qui signifie peut-être qu'on a dû préalablement retourner le sol pour attirer la bénédiction de Mars[116]. L'offrande d'une tête de taureau, commémorée par l'inscription de Carthage, irait peut-être aussi dans ce sens, le taureau étant un animal de labours. Il ne faut pas non plus oublier que le vieux Mars italique avait lui

---

divinités, mais on a vu plus haut qu'elles figurent toutes en tant que divinités des jours de la semaine.

[112] *Cat.*, n° 74.

[113] Voir C. Lepelley, « Une forme de patriotisme municipal: le culte du Génie de la cité dans l'Afrique romaine », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve colloque international, Avignon, 9-13 avril 1990*, 1992, p. 125-126; A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), p. 318-335.

[114] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 55, fig. 5; à propos du Mars punique, voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 398-399.

[115] Polybe, VII, 9, 2-3.

[116] Selon M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 239; voir cependant J. Toutain, *Les cultes païens*, III, 1918, p. 87.

aussi des fonctions agraires, en tant que protecteur des sillons[117]. C'est ce qui pourrait expliquer le choix de ce dieu pour désigner la divinité libyco-punique qu'il semble recouvrir. En somme, quelle que soit cette divinité, il semblerait qu'elle ait joué un rôle agraire, comme le laisse croire de toute façon l'association répétée de Mars avec Saturne. Il apparaît cependant difficile de déterminer si cette association des deux dieux a des origines plus anciennes ou si elle date seulement de l'époque romaine.

L'association de Saturne avec Liber est plus complexe. En fait, une seule inscription, datant du IIe ou du IIIe siècle, associe les deux dieux (n° 6), au *uicus Maracitanus*. À vrai dire, il s'agit d'une dédicace à *Liber Pater Aug(ustus)* par un *s(acerdos) d(ei) m(agni)*; M. Le Glay a considéré que le titre de *deus magnus* s'appliquait ici à Liber, non à Saturne, et il n'a pas répertorié l'inscription dans son catalogue. Cependant, il faut remarquer que nulle part ailleurs, jusqu'à maintenant, on n'a trouvé l'épithète de *magnus* appliquée à Liber, alors que Saturne est couramment désigné par cet adjectif, sans que son nom soit toujours précisé. De plus, on trouve Liber et sa vigne représentés sur une stèle à Saturne du même site, datant du IIIe siècle, et sur une autre stèle, datant des II-IIIe siècles, on trouve des masques de tragédie, qui doivent être reliés au culte dionysiaque[118]. En outre, à 20 km plus au sud, sur les stèles dites de la Ghorfa, mais provenant en fait de Maghraoua[119], qui sont consacrées à Baal Hammon et s'échelonnent entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle ap. J.-C., on trouve couramment Liber et sa parèdre Vénus[120]. En somme, compte tenu de ces éléments, il semble plus plausible que sur l'inscription du *uicus Maracitanus*, le *d(eus) m(agnus)* désigne bel et bien Saturne. Si c'est là la seule inscription qui associe les deux dieux, on trouve en plusieurs endroits des symboles dionysiaques sur des stèles consacrées à Saturne: à Lambèse apparaissent le cratère et la grappe de raisins sur des stèles datant des IIe et IIIe siècles[121];

[117] M. Le Glay, *ibid.*, p. 238; M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 350.

[118] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 231, n° 2 (masques); p. 235, n° 4 (Liber et sa vigne).

[119] A. M'Charek, « Maghrâwa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de La Ghorfa », *MEFRA*, 100, 1988, p. 731-760.

[120] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. n.s. Collections puniques*, 1954-55.

[121] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 88, n° 16 (IIIe siècle); p. 95, n° 43 (IIe–début du IIIe siècle)

à *Mascula*, c'est la feuille de lierre qui décore une stèle de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle et le même symbole est visible sur des stèles de Gunugu, en Maurétanie césarienne[122]; à *Cuicul*, c'est le satyre qui est représenté sur un autel consacré à Saturne, qui date peut-être du IIe ou du début du IIIe siècle[123].

Cette association des deux dieux se trouve donc en plusieurs lieux où le culte de Liber était ancien et recouvrait peut-être celui de Shadrapha: c'est le cas du *uicus Maracitanus*, à moins d'une vingtaine de km de Mactar et de Maghraoua; de *Cuicul* où il semblerait qu'on ait adopté les deux grands dieux de *Lepcis Magna*[124]; et également à Gunugu, ville d'origine punique, dont le monnayage ancien montre à plusieurs reprises l'effigie de Shadrapha[125]. Cette association de Baal Hammon/Saturne avec Shadrapha/Liber semble avoir des origines anciennes, puisqu'à Carthage, on trouve plusieurs symboles dionysiaques sur des stèles puniques et néopuniques, qui montrent que le culte de Shadrapha/Liber était étroitement associé, quoique de façon subordonnée, au culte de Baal Hammon et de Tanit: on trouve en effet sur ces stèles le cratère, la grappe de raisins, la feuille de lierre et le thiase[126]. Ainsi, cette inscription du *uicus Maracitanus* et des symboles dionysiaques présents sur les stèles à Saturne des IIe et IIIe siècles ne font sans doute que reprendre un vieux thème punique et sur tous ces documents d'époque romaine, Liber est visiblement subordonné à Saturne comme il l'était à l'époque punique: son effigie apparaît de façon réduite par rapport à celle de Saturne sur la stèle du *uicus Maracitanus* et sur les autres stèles de Saturne, ce ne sont que ses attributs qui apparaissent autour du grand dieu africain, comme si ce dernier se les était appropriés. Et sur la dédicace à Liber par un prêtre de Saturne, ce dernier est qualifié de *deus magnus*, sans doute pour marquer sa prééminence sur l'autre dieu.

Il convient alors de se demander quelle était la nature de cette association; elle semble être double. D'abord, les reliefs des stèles

---

[122] *Sat. Afr.*, *Mon.*, II, 1966, p. 174, n° 31; les stèles de Gunugu datent du IIe et, surtout, du IIIe siècle: *ibid.*, p. 322-323.

[123] *Cat.*, n° 462.

[124] Voir p. 260.

[125] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 568-570; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/150.

[126] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 93. À *Thuburbo Maius* (*Cat.* n° 134), Liber est associé au *Genius municipii*, qui n'est autre que Tanit/Caelestis (voir *Cat.* n° 139).

dites de La Ghorfa semblent montrer que l'association était de nature agraire, puisque Liber et Vénus y figurent de toute évidence en divinités de la fertilité, avec leurs attributs respectifs, la grappe et la grenade, qui jaillissent de cornes d'abondance. Mais il est probable que l'association ne se résume pas seulement à cela: la présence des masques sur une stèle du *uicus Maracitanus* a peut-être une valeur funéraire et l'on sait d'autre part que le culte de Bacchus-Liber comprenait des mystères et que ce dieu était un dieu de vie et de mort, qui assurait à ses fidèles une félicité éternelle[127]. Il est donc naturel que Baal/Saturne qui, comme le montrent ses différents attributs et épithètes, régnait sur les deux hémisphères et montrait un caractère d'éternité, ait aussi rassemblé autour de lui les symboles dionysiaques, qui exprimaient des idées similaires. On constate d'ailleurs que sur le relief du *uicus Maracitanus* où figure Liber et sa vigne sur une bande latérale, Saturne lui-même apparaît au sommet de la stèle, assis sur son trône et accompagné des Dioscures. Il faut se rappeller que cette stèle est daté du IIIe siècle et correspond donc à une époque où Saturne tend à rassembler autour de lui une multitude d'attributs, de titres et d'épithètes qui consacrent sa souveraineté sur l'univers, et il ne fait pas de doute qu'ici, aux yeux des fidèles de l'endroit, le culte de Liber s'intégrait, mais à un échelon visiblement inférieur, dans la religion plus vaste et plus riche du Saturne africain.

Cette souveraineté de Saturne sur le monde divin s'exprime, comme on le voit, au travers de ses associations individuelles; elle est également perceptible dans les inscriptions où il figure avec plusieurs autres dieux. C'est ainsi qu'il domine les autres divinités de la semaine à *Thuburbo Maius* (n° 9) et à *Cuicul* où, sur une stèle élevée par un *sacerdos* de Caelestis, il est le seul à figurer en toutes lettres, les autres dieux étant uniquement représentés par de petits bustes en retrait par rapport à son propre buste (n° 32). C'est aussi en première place, avant même Jupiter, qu'il apparaît sur les tarifs sacrificiels d'*Idicra* (n° 28-29), datant sans doute du IIIe siècle. Au *pagus Veneriensis* (n° 13), en revanche, il cède le premier rang à Jupiter, dont il est le second, mais comme il en sera question plus lois[128], il est possible que, dans cette région, Jupiter soit assimilé à Saturne, et qu'il s'agisse en fait d'une fusion des deux divinités. De plus, c'est

[127] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 240.
[128] Voir p. 58-62.

en majesté qu'il apparaît sur la stèle de *Mididi*, trônant au milieu des autres divinités, figurées debout et dans une dimension réduite[129]. Ce même type de représentation se rencontre sur un relief de Gounifida où Saturne est figuré trônant en compagnie de sa parèdre, de dimension plus réduite, avec, entre les deux, les bustes beaucoup plus petits de Pluton et Proserpine[130]. On constate d'ailleurs que sur les reliefs où Saturne apparaît en compagnie de sa parèdre, cette dernière est figurée plus petite; c'est le cas sur un relief de Tébessa et sur un autre de Gounifida[131]. On trouve toutefois une exception à *Vazaiui*, dans la même région, où Caelestis, sur l'inscription, figure avant Saturne (n° 21). En revanche, les deux divinités apparaissent sur la première ligne, séparés des deux autres (Mercure et la Fortune), figurant ainsi le couple divin qui apparaît sur les reliefs cités plus haut et situés dans la même région; or, justement, sur ces reliefs, la parèdre figure toujours à gauche et Saturne toujours à droite par rapport au spectateur; l'inscription aurait alors tout simplement repris le même ordre et n'enlève rien à la prééminence de Saturne. En outre, on remarque que, sur les tarifs sacrificiels d'*Idicra*, Saturne a droit à la victime la plus dispendieuse: le taureau. En somme, il est clair, par ces associations et la manière dont elles sont présentées, que Saturne domine bel et bien le panthéon africain. Pourtant, il est un autre grand dieu qui gouverne le monde parallèlement à celui-ci; il s'agit bien sûr de Jupiter, le chef du panthéon officiel romain.

1.4 *Saturne et Jupiter, divinités suprêmes*

Pour les Africains, la prééminence de leur grand dieu Saturne pouvait poser un problème lorsque Jupiter, le dieu principal des Romains, entrait en ligne de compte; ils l'ont apparemment résolu en fusionnant les deux divinités en une seule. En effet, en Numidie les deux divinités sont complètement assimilées l'une à l'autre, sous la forme de *Iupiter optimus maximus Saturnus*, à Tébessa et dans ses environs (n° 16-20). On trouve également un *[I]upiter Sa[turn]us* à Ras el-Aioun, à 40 km à l'est de *Cirta* (n° 26). Ainsi, le nom de Saturne apparaît

[129] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297.
[130] *Cat.*, n° 330.
[131] *Cat.*, n° 320 (Tébessa), 329 (Gounifida).

comme un *cognomen* de Jupiter, ce qui montre bien que les deux divinités sont apparentées et usent de la même autorité, consacrée à Tébessa par les épithètes officielles du Jupiter capitolin, *optimus* et *maximus*. En somme, c'est le même procédé d'assimilation dont ont joui les grands dieux orientaux de Dolichè et d'Heliopolis, ce qui a donné les *Iupiter optimus maximus Dolichenus* et *Heliopolitanus* qu'on trouve sur plusieurs inscriptions dont un grand nombre proviennent également de Numidie[132].

Pour se convaincre qu'il s'agit bien d'une assimilation et non d'une association dans laquelle on aurait omis un mot de liaison, il faut remarquer que l'une des inscriptions de Gounifida (n° 19), consacrée à *I(upiter) o(ptimus) m(aximus) Saturnus Aug(ustus)*, est accompagnée d'un relief qui ne montre que Saturne, avec ses attributs normaux. S'il était question d'une association entre les deux, on serait en droit de s'attendre à ce que Jupiter, qui figure avant Saturne sur l'inscription, soit lui aussi représenté sur le relief. Une inscription de Tébessa (n° 16) illustre encore mieux cette idée de fusion; il s'agit en fait de la base d'une statue très abîmée de Saturne voilé, assis sur son trône. Selon M. Le Glay, d'après la disposition du bras droit, le dieu aurait tenu non pas la harpé, son attribut habituel, mais le sceptre, un attribut jovien. Du reste, un relief de Tunisie centrale montre bien Saturne, encore une fois, encadré des Dioscures et portant le sceptre qui, en outre, est accompagné d'un aigle, l'animal de Jupiter[133]. On constate donc, dans tous ces cas, la fusion complète des deux dieux, sous la forme d'un syncrétisme d'accumulation.

Pourtant, les deux dieux apparaissent aussi sur des inscriptions où, à première vue, ils sont associés et non assimilés; il convient de s'y attarder. On remarque tout d'abord les trois tarifs sacrificiels, celui du *pagus Veneriensis* (n° 13) et ceux d'*Idicra* (n° 28-29). Dans les trois cas, les deux dieux sont apparemment séparés, recevant chacun leurs propres victimes sacrificielles. En ce qui concerne le tarif du *pagus Veneriensis*, Jupiter figure en premier lieu, suivi de Saturne, comme sur les inscriptions de Tébessa et de Ras el-Aioun. De plus, on constate que si Saturne reçoit un agneau comme victime, Jupiter, quant à lui, reçoit un bélier; or le bélier est, avec le taureau, la victime tradition-

---

[132] *Iupiter Dolichenus*: *CIL*, VIII, 2622-2625, 18220-18224; *AE*, 1916, 9 (présent aussi en Tripolitaine: *IRT*, 292, 868; *AE*, 1950, 126; 1951, 228). *Iupiter Heliopolitanus*: *CIL*, VIII, 2627-2628.

[133] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 225, n° 3.

nelle qu'on offre en sacrifice à Saturne et qui figure en relief sur un très grand nombre de ses stèles[134]. En outre, on constate que parmi toutes les inscriptions africaines dans lesquelles Jupiter est mentionné, seules deux d'entre elles montrent un bélier en relief: l'une est dédiée à Cybèle par un prêtre de Jupiter et d'Esculape et par conséquent, la tête de bélier et la tête de taureau qui figurent sur la pierre sont les représentations des sacrifices crioboliques et tauroboliques habituels dans le culte de la Grande Mère[135]. L'autre inscription est celle de Gounifida (n° 19) dans laquelle Jupiter est assimilé à Saturne et où ce dernier est figuré sur un trône flanqué de deux béliers. Ainsi, comme on peut voir, l'offrande d'un bélier à Jupiter, en terre d'Afrique, tend plus ou moins à l'assimiler à Saturne. Dans les deux tarifs sacrificiels d'*Idicra*, l'offrande à Jupiter est justement la même: un bélier. On remarque également que l'ordre des divinités n'est pas tout à fait le même sur les deux inscriptions: sur l'une d'entre elle, Saturne (*dominus*) figure au premier rang, immédiatement suivi de Nutrix, sa parèdre; Jupiter vient au troisième rang, suivi de Tellus, qui semble figurer ici comme sa parèdre. En revanche, sur l'autre inscription, les deux dieux semblent avoir échangé leurs parèdres: Saturne est suivi de Tellus et Jupiter de Nutrix. On a donc l'impression que les deux grands dieux sont en réelle communion, l'un partageant avec l'autre sa victime sacrificielle traditionnelle ainsi que sa parèdre.

Une autre inscription montre les deux dieux en association, il s'agit d'une inscription de *Mastar* (n° 25) dédiée à *Iupiter omnipotens Augustus conservator Augustorum*; elle a été gravée sur ordre du seigneur Saturne (*ex imperato domini Sat[urni]*). Cet « ordre » de Saturne, qui a été exécuté soit dans la deuxième moitié du IIe, soit au début du IIIe siècle, pourrait bien refléter une volonté de rapprocher le grand dieu africain du chef de la triade capitoline, protecteur des empereur, tout en montrant aux yeux de tous qu'ils jouissent d'une semblable autorité, l'un étant *dominus*, l'autre étant *omnipotens*. Et pour bien faire voir qu'il s'agit de la volonté du grand dieu Saturne, nullement subordonnée à celle de Jupiter, c'est au tout début de l'inscription, contrairement à l'usage, qu'a été placée la formule *ex imperato*, qui d'ailleurs prend un sens plus autoritaire que les expressions plus communément utilisées: *ex praecepto* et *ex iusso*. C'est donc Saturne

[134] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 136-139.
[135] *ILTun*, 1047 + *ILAf*, 355.

lui-même qui invite à respecter le culte officiel, ce qui est une habile façon de concilier le patriotisme « national » au loyalisme impérial. C'est peut-être la même idée qui, 95 km plus à l'ouest, à Sétif, en Maurétanie, a inspiré une autre inscription[136], datée de 234, dédiée *d(eo) d(omino) s(ancto) S(aturno) et Ioui optimo maximo Capitolino*. Elle exprime tout comme l'autre la volonté d'honorer le chef du panthéon romain tout en conservant à Saturne sa prééminence, d'autant plus que le dédicant, C. Iulius Hospes, avait visiblement à cœur de donner des formes romaines aux cultes africains puisque deux ans plus tard (en 236), il a offert *ex pr(a)ecepto deae sanct(a)e Caelestis* un autel à Mercure qui, dans cette région, recouvre Baal Addir[137].

Mais si Saturne prend en certains endroits des aspects joviens, en d'autres lieux on assiste à un mouvement inverse, avec le culte de Jupiter qui emprunte des éléments de celui de Saturne. C'est ainsi qu'à Sidi Bou Rouis, dans la région de *Sicca*, on trouve une dédicace à Jupiter, sur laquelle il est représenté en buste, flanqué de ceux de *Sol* et de *Luna*, clairement identifiés par l'inscription[138]. On reconnaît là les acolytes qui accompagnent habituellement Saturne, notamment sur des reliefs du *uicus Maracitanus*, situé à 20 km plus au sud[139]. En outre, au nord de Sidi Bou Rouis, à *Bulla Regia*, il est associé à Caelestis, la parèdre habituelle de Saturne[140]. Remarquons aussi que sur deux inscriptions de la région, provenant de petites localité, le *pagus Assalitanus* et *Vcubi*[141], Jupiter est tout simplement qualifié d'auguste, comme l'est fréquemment Saturne, et que le formulaire très simple des inscriptions rappelle celui des inscriptions de ce dernier[142]. Il faut d'ailleurs remarquer qu'une large part des dédicace à Jupiter simplement qualifié d'auguste se concentrent près des endroits où Jupiter est assimilé à Saturne: outre les exemples cités, il est possible de faire la même constatation pour les régions de Tébessa[143] et de *Cirta*[144].

---

[136] *CIL*, VIII, 8434; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 268, n° 5.
[137] Voir p. 113-123.
[138] *Cat.*, n° 304.
[139] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 236, n° 5, 6.
[140] *Cat.*, n° 228.
[141] *Cat.*, n° 291, 293.
[142] N. Kallala, « L'autre aspect du culte de Jupiter en Afrique », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve colloque international*, 1992, p. 196.
[143] *Cat.*, n° 327, 333; *CIL*, VIII, 17762.
[144] *Cat.*, n° 417; *AE*, 1905, 108; *ILAlg*, II, 2000.

Ainsi, Saturne est véritablement le dieu souverain d'Afrique; même Jupiter, le chef du panthéon officiel, lui cède le premier rang ou, au mieux, lui est assimilé. Cela montre bien qu'aux yeux des Africains, la suprématie de leur grand dieu ne faisait aucune doute et les efforts de romanisation du culte, loin de la diminuer, contribuaient plutôt à un enrichissement de sa personnalité.

1.5 *La voie de l'hénothéisme*

En somme, loin d'être statique, le culte de Baal/Saturne a évolué au cours de la période romaine: peu invoqué sous son nom romain aux Ier siècles av. et ap. J.-C., celui-ci a commencé à s'imposer à partir de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle de notre ère. Cependant, cette apparente romanisation ne s'est faite qu'en surface, étant donné que les épithètes et attributs qu'on a dès lors commencé à lui donner étaient les mêmes qu'avaient autrefois Baal Hammon. En fait, pour être exact, il s'agit moins d'une romanisation du culte de Saturne que d'une progressive romanisation des Africains eux-même, qui sont de plus en plus portés à honorer leur dieu à la manière romaine, mais sans que celui-ci ne change véritablement dans sa nature: il restait profondément africain, Saturne n'étant guère plus que l'*interpretatio romana* de Baal Hammon; cette situation s'explique fort bien par ce que M. Le Glay a appelé « l'impossible romanisation des âmes ». Celle-ci est particulièrement visible au travers des contacts entre Saturne et Jupiter: dans ces cas-là, les Africains préféraient procéder à une fusion des deux dieux plutôt que d'accorder la prééminence au Jupiter capitolin, ce qui aurait diminué le caractère souverain inhérent à la nature de leur grand dieu. Et c'est d'ailleurs ce caractère souverain de Saturne qui contribua le plus à l'enrichissement de sa personnalité perceptible à partir de la fin du IIe siècle; en effet, parallèlement à son assimilation avec Jupiter en certains lieux, qui consacrait sa prééminence en terre d'Afrique, on le voit acquérir de nouveaux attributs et de nouvelles épithètes: c'est ainsi qu'il se voit bientôt entouré de *Sol* et de *Luna*, puis ensuite des Dioscures; il préside également aux jours de la semaine; on le qualifie d'*inuictus* et d'*aeternus*. On remarque d'ailleurs que la grande majorité de ces changements se produisent dans la zone militaire (Tébessa, Lambèse, Timgad) ou sa périphérie, ce qui s'explique sans doute par la présence et l'influence d'un certain

nombre de soldats d'origine orientale[145]. En outre, sa prééminence sur les autres dieux est de plus en plus perceptible, quand il figure avec plusieurs d'entre eux, ces derniers étant figurés plus petits ou seulement représentés par leurs attributs, que Saturne semble s'être appropriés: cette évolution était perceptible dès l'époque préromaine, quand les attributs de Mercure et de Liber figuraient sur les stèles de Baal Hammon; à l'époque romaine il hérite également du sceptre et de l'aigle de Jupiter, ainsi que de l'épithète *frugifer*, originellement attribuée à Pluton, dont Saturne s'est approprié la puissance, comme le laisse voir ce relief de Gounifida, où Pluton et Proserpine figurent en tout petit entre les trônes de Saturne et de sa parèdre. On remarque en fait qu'il y a peu d'épithètes, somme toute, qui ne sont pas accolées à Saturne à un moment ou un autre; celui-ci tend peu à peu à rassembler en sa personne toutes les épithètes, tous les attributs, au point d'incarner à lui seul la puissance de tous les dieux, de sorte que la religion d'Afrique du Nord a fini par évoluer, comme l'a remarqué M. Le Glay, vers une forme d'hénothéisme, sous la présidence de Saturne.

---

[145] H. Krimi, *La vie religieuse des civils dans les zones militaires de l'Afrique méridionale sous le Haut-Empire romain*, thèse de doctorat (Lyon III), 2000, p. 51 sv.

CHAPITRE 2

TANIT / CAELESTIS

Seconde en importance après Saturne, Caelestis était d'origine phénicienne également. Son culte a connu un essor exceptionnel et, contrairement à celui de son parèdre, il ne resta pas cantonné à l'Afrique puisqu'on trouve la déesse ailleurs dans l'Empire, notamment en Dacie[1], en Bretagne[2], en Gaule[3], en Germanie[4] et bien sûr à Rome[5], où elle fut mariée en grande pompe au dieu d'Élagabal[6]. En Afrique même, comme on le verra, son culte fut l'objet de nombreux syncrétismes, en raison surtout de sa nature de déesse mère, qui favorisa des rapprochements avec d'autres divinités.

2.1 *Origines*

Si la question des origines de Saturne pose peu de problèmes, puisque de nombreux éléments concordent pour son identification à Baal Hammon, le problème des origines de Caelestis est beaucoup plus complexe. En effet, deux thèses principales s'opposent à ce sujet: l'une, traditionnelle, faisant de Caelestis l'héritière de Tanit et l'autre, plus récente, l'identifiant plutôt à la déesse Astarté. Il convient de les examiner l'une après l'autre.

L'hypothèse traditionnelle[7], identifiant Caelestis à Tanit, repose sur de nombreux arguments, en premier lieu sur le cas du sanctuaire de *Thinissut*, qu'il convient de décrire dans ses aspects principaux. Ce

---

[1] *CIL*, III, 993 (=*ILS*, 3923); *AE*, 1965, 30 (=1972, 460).
[2] *CIL*, VII, 759.
[3] *CIL*, V, 5765.
[4] *CIL*, XIII, 6671.
[5] *CIL*, VI, 77, 79, 80, 780, 2242 (= *ILS*, 4437), 37170 (=*ILS*, 4438); *CIL*, X, 1596 = 2602 (à Puetoli). Elle est présente également sur les monnaies: H. Mattingly, *RIC*, IV, I, p. 116, n° 193; p. 125, n° 266; p. 194, n° 759; *RIC*, IV, I, p. 231, n° 130; p. 279, n° 415; p. 280, n° 418.
[6] Hérodien, V, 6, 4-5; Dion Cassius, LXXX, 12.
[7] Défendue notamment par G. Charles-Picard (*RAA*, 1954, p. 105 sv.) et M. Le Glay (*Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 213 sv.).

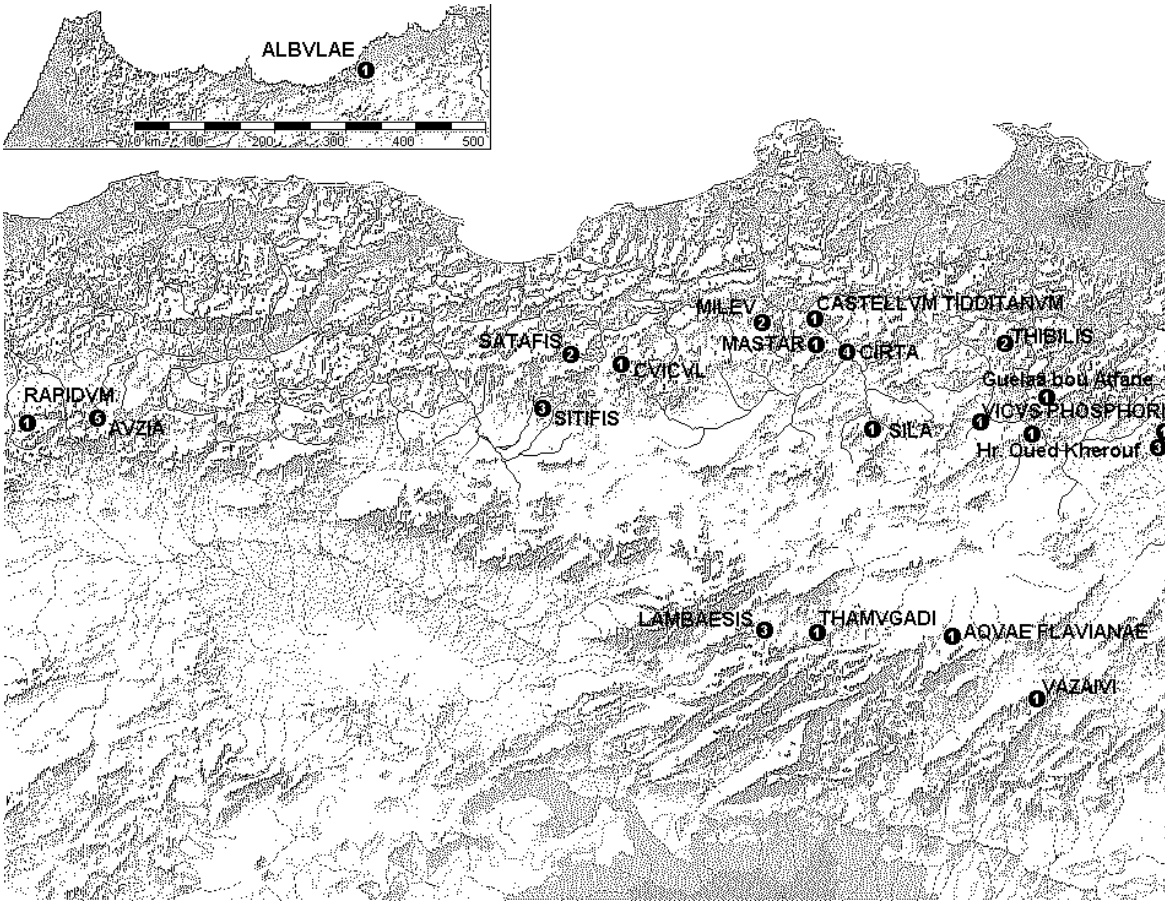

Carte 2: Mentions épigraphiques de Caelestis

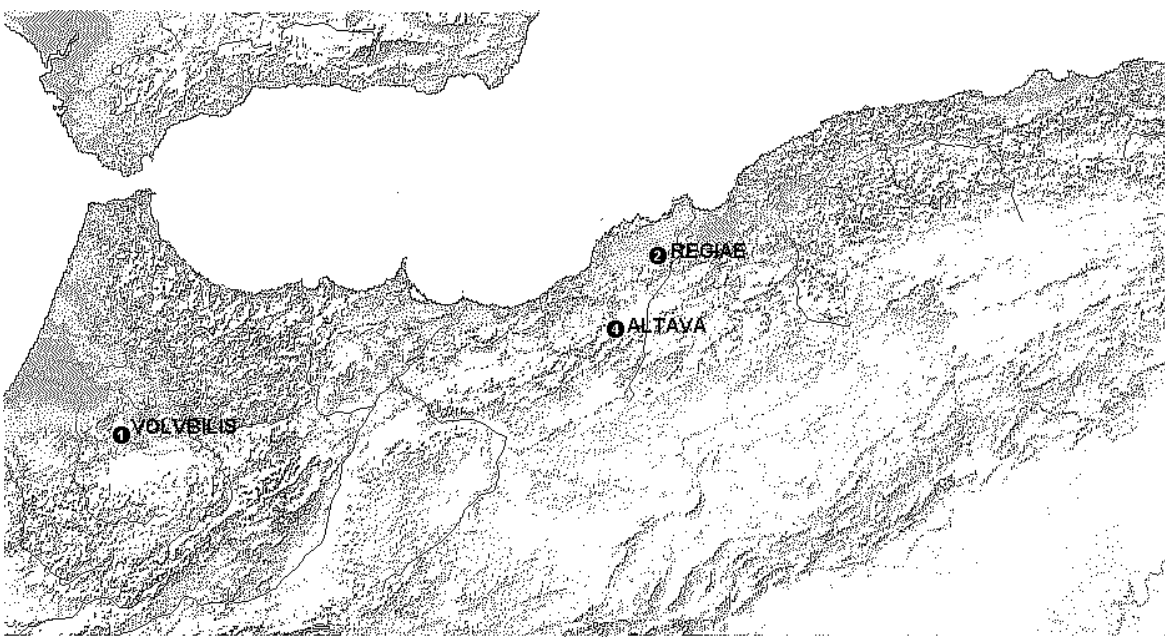

Carte 3: Mentions épigraphiques de Diane

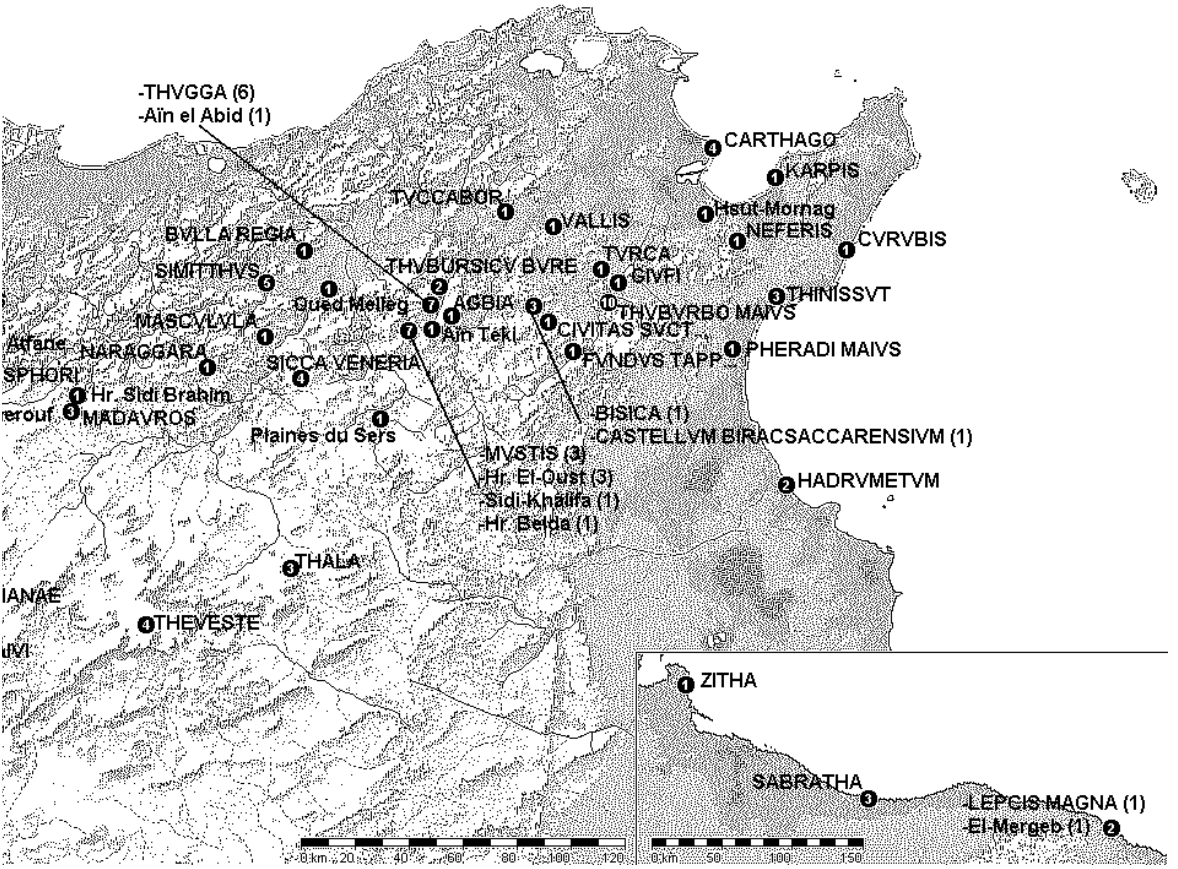
-THVGGA (6)
-Aïn el Abid (1)
CARTHAGO
KARPIS
TVCCABOR
VALLIS
Hsut-Mornag
NEFERIS
CVRVBIS
BVLLA REGIA
SIMITTHVS
THVBVRSICV BVRE
TVRCA
SIVFI
THINISSVT
Oued Melleg
AGBIA
THVBVRBO MAIVS
MASCVLVLA
Aïn Teki
CIVITAS SVCT
Arfane
HARAGGARA
FVNDVS TAPP
PHERADI MAIVS
SICCA VENERIA
SPHORI
Hr. Sidi Brahim
MADAVROS
Plaines du Sers
BISICA (1)
CASTELLVM BIRACSACCARENSIVM (1)
MVSTIS (3)
Hr. El-Oust (3)
Sidi Khalifa (1)
Hr. Belda (1)
HADRVMETVM
THALA
IANAE
THEVESTE
ZITHA
SABRATHA
LEPCIS MAGNA (1)
El Mergeb (1)
0 km 20 40 60 80 100 120
0 km 50 100 150

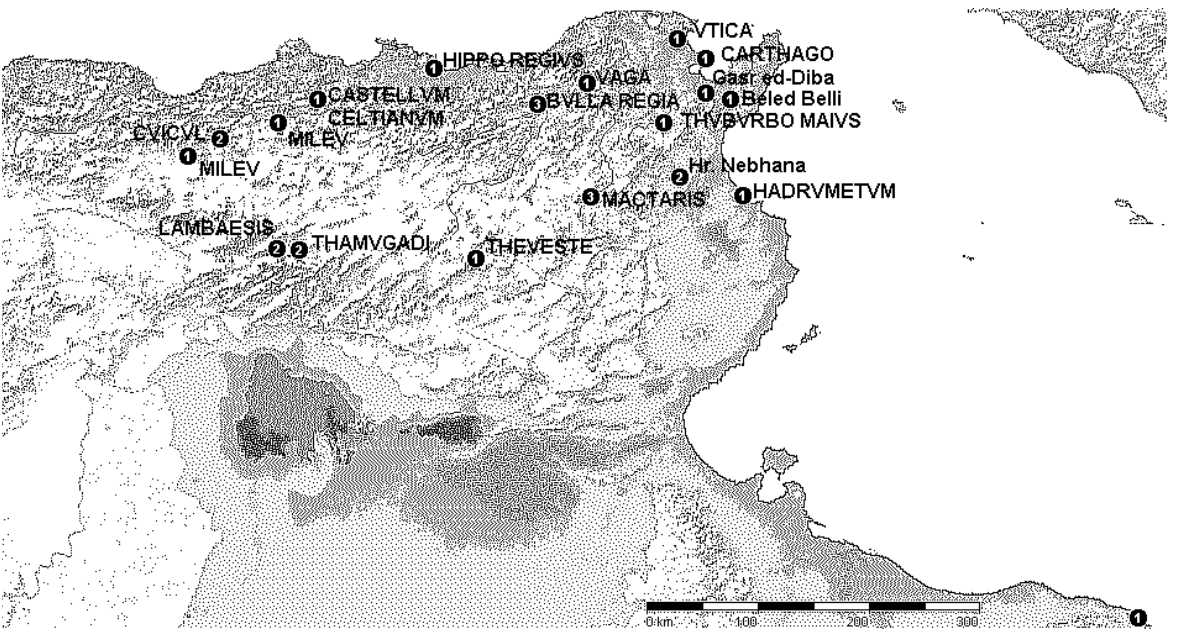
VTICA
HIPPO REGIVS
CARTHAGO
Gasr ed-Diba
VAGA
CASTELLVM
CELTIANVM
BVLLA REGIA
Beled Belli
THVBVRBO MAIVS
CVICVL
MILEV
MILEV
Hr. Nebhana
MACTARIS
HADRVMETVM
LAMBAESIS
THAMVGADI
THEVESTE
0 km 100 200 300

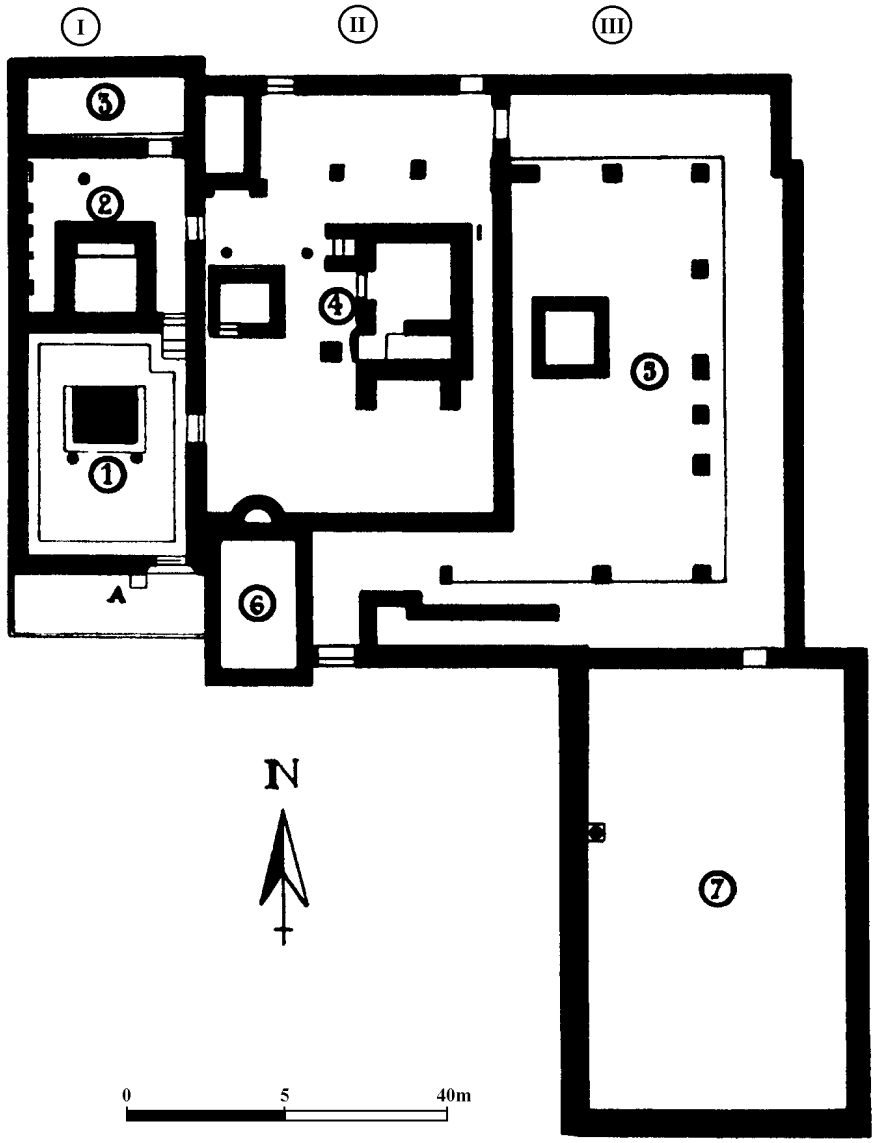

Figure 1: Sanctuaire de *Thinissut* (extrait de *Sat. Afr.*, *Mon.*, I, 1961, p. 98)

sanctuaire, situé au sommet d'une colline, a été occupé de l'époque punique jusqu'au IVe siècle ap. J.-C., mais la partie principale, qu'il convient de décrire, date vraisemblablement du Ier siècle de notre ère.

L'ensemble monumental principal comprend trois parties, qui consistent en des cours juxtaposées (I, II, III). À l'ouest , le groupe I est composé de trois cours en enfilade, dont deux sont occupées par des édicules (1, 2), l'ensemble étant précédé d'une terrasse (A); il semble placé sous la protection exclusive d'une divinité féminine, si on en juge par les statues en terre cuite qui y furent découvertes: sur la terrasse, une déesse léontocéphale[8], puis dans les édicules des deux cours suivantes, deux autres déesses: celle de la cour 1 est dressée debout sur un lion, l'animal attribut de Caelestis, et porte une inscription dans son dos qui débute par les lettres *CAS*, qu'on peut très vraisemblablement restituer par *C(aelesti) A(ugustae) s(acrum)* [9]; la statue de la cour 2, quant à elle, représente une déesse debout[10]. Le groupe deux, relié au premier par deux passages, consiste en une vaste cour occupée par deux chapelles. Dans la chapelle principale, on a trouvé les statues d'un dieu et d'une déesse, figurés assis sur des trônes: le dieu est barbu, coiffé d'une tiare, la main levée pour bénir et son trône est flanqué de deux sphinx, comme le Baal Hammon représenté sur une stèle punique du tophet d'Hadrumète[11]; la déesse, quant à elle, est représentée avec un *modius* sur la tête et portant une robe plissée, à double épaisseur sur le haut du corps et attachée sur le devant à la hauteur des seins (notons que la déesse debout du groupe I porte exactement la même); son trône est entouré de niches ouvertes sur l'extérieur contenant des statuettes de divinités féminines assises, l'une allaitant un enfant, l'autre représentant la déesse Athéna[12]. Dans la seconde chapelle, on a également

[8] A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910, p. 7 et pl. III, n° 1.

[9] *Cat.*, n° 173-175. Voir A. Merlin, *ibid.*, p. 11-12 et pl. VI, n° 2.

[10] A. Merlin, *ibid.*, p. 10 et pl. VII, n° 1.

[11] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 72-73. On trouve le même type de représentation sur des monnaies de Clodius Albinus (co-empereur originaire d'Hadrumète) avec la légende *Saeculo Frugifero*: H. Mattingly & E.A. Sydenham, *RIC*, IV, 1, Clodius Albinus, n° 8, 9, 10, 12, 56, 61.

[12] A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910, p. 17 et pl. II, n° 2 (Baal); p. 18 et pl. V (Tanit); p. 20 et pl. IV (déesse nourricière); p. 21 et pl. VIII, n° 4 (Athéna).

trouvé deux autres statues de la déesse léontocéphale qu'on a identifiée au *G(enius) t(errae) A(fricae)* qui est également représenté sous les traits d'une déesse à tête de lion sur des deniers frappés par Q. Caecilius Metellus Scipio au milieu du Ier siècle avant notre ère[13]. Au sud de la cour, on trouve une citerne qui est probablement celle qui a été dédiée à Saturne par un fidèle, selon une inscription latine du IIe siècle[14]. Le groupe III comporte une cinquième cour (n° 5) bordée de portiques sur trois côtés et renfermant elle aussi une petite chapelle ou un autel; on pense que c'était une *area* ouverte, alors que deux autres groupes auraient constitué les saints des saints voués l'un au culte de Tanit, l'autre au culte associé de Baal[15]. Une inscription néopunique[16] vient soutenir cette hypothèse: elle consacre « au Seigneur Baal et à Tanit-pene-Baal les deux sanctuaires », qui désignent sans doute les complexes I et II. Ensuite vient à l'extrémité sud-est une cour fermée, où on a trouvé des stèles montrant soit le disque radié et une palme, soit le signe dit de Tanit et le croissant. L'une d'entre elle est clairement consacrée à Saturne Auguste[17], deux autres sont adressées à une divinité dont le nom commence par C, soit vraisemblablement *C(aelestis)*[18], parèdre de Saturne et déesse au lion. Ainsi, comme on peut le voir, l'identité Tanit/Caelestis semble faire peu de doute sur le site de *Thinissut*.

D'autres éléments vont en faveur de cette identification; tout d'abord, on sait que Tanit était la parèdre de Baal Hammon, les deux divinités étant honorées ensemble non seulement à *Thinissut*, mais également par des centaines d'inscriptions du tophet de Carthage, par les stèles néopuniques (et même grecques) du sanctuaire d'El-Hofra, près de Constantine[19] et aussi par les stèles du tophet d'Hadrumète[20]. Or, à l'époque romaine, comme on l'a vu plus

---

[13] M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, I, 1974, p. 472, n° 460.4; E. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 280, n° 51. Voir A. Merlin, *ibid.*, p. 7, 16-17, 44-47; S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 273; G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 70.

[14] *Cat.*, n° 171.

[15] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 98.

[16] *KAI*, 137.

[17] *Cat.*, n° 172.

[18] *Cat.*, n° 173-175.

[19] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.

[20] *KAI*, 97-99 (plus précisément le n° 97); P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-32, 36-46.

haut[21], les cultes de Saturne et de Caelestis se trouvent fréquemment associés: les deux divinités se trouvent ensemble sur des inscriptions de *Thuburbo Maius*, du *pagus Veneriensis*, de *Vazaiui* et de *Cuicul*[22]. On les trouve également ensemble sur une inscription de *Rapidum*, en Maurétanie césarienne[23]. Ils figurent aussi côte à côte sur des reliefs de *Mididi*[24] et de la région de Tébessa[25]. D'autre part, il faut remarquer que la carte de répartition du culte de Caelestis correspond fort bien à celle de Tanit: dans tous les endroit où le culte de celle-ci est clairement attesté (à Carthage, *Thinissut*, Hadrumète et *Cirta*), on trouve des traces du culte de Caelestis à l'époque romaine[26]. En outre, il s'agit dans les deux cas de déesses lunaires, puisqu'à Thala, et probablement aussi à *Bulla Regia*, Tanit est représentée comme si elle surgissait d'un croissant de lune[27], ce qui rappelle un relief de Timgad où Caelestis est représentée de la même manière[28]. On remarque également qu'une stèle votive de *Thinissut* représente Tanit/Caelestis avec la tête surmontée d'un croissant[29]. D'autre part, une passage d'Hérodien identifie Caelestis à Séléné, la Lune[30]. C'est d'ailleurs sans doute ce caractère lunaire qui a amené un semblable rapprochement entre Tanit et Artémis d'une part et Caelestis et Diane d'autre part, dont il sera question plus bas. Ainsi, comme on peut le voir, cette identification de Tanit à Caelestis s'appuie sur de forts arguments, qui ont l'avantage de se baser en majorité sur des sources africaines.

L'identification de Caelestis à Astarté, défendue récemment par

---

[21] Voir p. 47-48.

[22] À *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 133 (où Caelestis est le Génie de *Thuburbo Maius*). Au *pagus Veneriensis*: n° 305. À *Vazaiui*: n° 366. À *Cuicul*: n° 461.

[23] *CIL*, VIII, 9195; *AE*, 1993, 1781; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 310, n° 1. Notons aussi qu'à Sétif, un dévot de Saturne, C. Iulius Hospes, qui lui dédie une inscription en 234 (*CIL*, VIII, 8434; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 268, n° 5), fait également une dédicace à Mercure sur un ordre de Caelestis, en 236 (*CIL*, VIII, 8433).

[24] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298.

[25] *Cat.*, n° 320, 329-330, 332.

[26] Voir la carte des mentions épigraphiques de Caelestis.

[27] C. Picard, *Catalogue du musée Alaoui, n.s., collections puniques*, 1954-55, p. 41, ca. 21 (Thala); p. 257, ca. 950; voir M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 258, 260.

[28] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 155, n° 61.

[29] A. Merlin, *ibid.*, p. 32; C. Picard, *ibid.*, *Cat.* 945 et pl. 99.

[30] Hérodien, *Histoire romaine*, V, 6, 5.

E. Lipiński[31], s'appuie quant à elle sur une argumentation basée en premier lieu sur les éléments communs aux natures des deux déesses. Il faut remarquer tout d'abord qu'en Orient, Astarté était considérée comme une déesse céleste, comme en font foi ses surnoms Ἀστερία, « Étoilée »[32] et Οὐρανία, « Céleste »[33], qui rappellent celui de Caelestis, qu'Hérodien traduit d'ailleurs par Ἀστρονόη et Ἀστροάρχη, « Reine des étoiles », quand il désigne la déesse de Carthage[34]. En outre, le lion était l'animal sacré d'Astarté[35], de même que pour Caelestis à l'époque romaine, comme en témoigne Apulée[36], ainsi que plusieurs documents figurés[37]. Il faut constater également que la déesse Astarté était généralement désignée sous les noms d'Héra/Junon et d'Aphrodite/Vénus. Ce dernier cas, qui désigne l'Astarté d'Éryx et de Paphos[38], sera traité ultérieurement et il convient de s'attarder d'abord sur le cas d'Héra/Junon, qui présente un intérêt particulier: on sait qu'en Occident le culte d'Astarté s'est maintenu sous ces noms dans l'Espagne autrefois occupée par les Puniques, comme en témoigne notamment des passages d'Artémidore et de Pomponius Méla[39], ainsi qu'à Malte où le culte d'Astarté se maintient à l'époque romaine, la déesse étant assimilée à Junon, selon ce

---

[31] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 151. Mentionnons aussi l'étude récente de C. Bonnet (*Astarté. Dossier documentaire et perspectives historiques*, 1996, p. 97 sv.) qui met en valeur certains arguments allant dans le sens de la thèse de E. Lipiński, mais qui visent essentiellement à retracer l'importance du culte d'Astarté à Carthage (qu'on a souvent sous-estimée au profit de Tanit) sans aller jusqu'à défendre son identification avec la Caelestis de l'époque romaine.

[32] Cicéron, *De la nature des dieux*, III, 42; Athénée, *Les Deipnosophistes*, IX, 392d; Eustathe, *Commentaire de l'Odyssée*, XI, 600; Zénobe, *Centons*, V, 56; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 153.

[33] Hérodote, I, 105; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 153.

[34] Hérodien, *Histoire romaine*, V, 6, 4.

[35] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 105; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 154.

[36] *Métamorphoses*, VI, 4. On trouve également une allusion dans Tertullien, *Apologétique*, 12.

[37] J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, 1969, n°. 931, 1042 et 1072; E. Joly, *Lucerne del Museo di Sabratha*, n° 748; On la trouve également chevauchant le lion sur des monnaies de Septime Sévère et de Caracalla: H. Mattingly & E.A. Syndenham, *RIC*, IV, 1, Septimius Severus, n° 193, 266, 594, 759, 760, 763, 763a, 766; Caracalla, n° 130, 130a, 131, 415a b c d, 471.

[38] Voir p. 201-206.

[39] Artémidore, chez Strabon, *Géographie*, III, 5, 5; Pomponius Méla, *Chorographie*, III, 4; le premier mentionne un autel d'Héra et le second un temple de Junon. Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 152.

qu'on peut déduire du témoignage de Cicéron[40]. On retouve la même situation pour la Carthage punique, que les auteurs grecs et latins plaçaient sous le patronage d'Héra/Junon: Le Serment d'Hannibal, cité par Polybe, situe Héra dans la première triade des dieux de Carthage[41]; Polybe et Tite-Live rapportent la dévotion particulière qu'Hannibal manifestait à l'Héra Lacinia[42] et Macrobe rapporte textuellement la cérémonie de l'*evocatio*, pratiquée par les Romains lors de la Troisième Guerre punique, pour s'attirer les faveurs de la Junon carthaginoise[43]. D'ailleurs, un passage de Pline l'Ancien atteste l'existence à Carthage d'un temple de Junon où Hannon avait déposé les dépouilles des « Gorgones » qu'il avait capturées lors de son périple[44]. Virgile dans l'*Énéide*, peut-être à partir d'une information tirée de l'œuvre de Timée, décrit en détails ce temple, dans lequel étaient déposées des armes et un char, ce qui rappelle un passage de l'Ancien Testament où les armes de Saül sont déposées dans le temple d'Astarté[45]. Remarquons à ce propos que Servius, dans son commentaire sur l'*Énéide*, mentionne que la Junon africaine vient d'Orient[46]; enfin rappelons surtout le témoignage de saint Augustin[47], qui affirme que « Junon est sans aucun doute appelée Astarté par les Puniques ». C'est en fonction de ces éléments que E. Lipiński affirme qu'il ne fait aucun doute que la Caelestis adorée en Afrique sous l'Empire romain répondait à l'Astarté punique, puisque des inscriptions mentionnent une *Iuno Caelestis*[48], notamment à *Thuburbo Maius*, où Astarté était encore vénérée sous son nom sémitique à l'époque romaine[49]. Caelestis, selon lui, ne correspondrait donc pas à

---

[40] Cicéron, *Contre Verrès*, II, IV, 46; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 244.

[41] Polybe, VII, 9, 2-3.

[42] Polybe, III, 33, 18; Tite-Live, XXVIII, 46, 16; voir C. Bonnet, *ibid.*, p. 104.

[43] Macrobe, *Saturnales*, III, 9.

[44] Pline, *Histoire naturelle*, VI, 36.

[45] I *Samuel*, XXXI, 10.

[46] Servius, *Ad Aen.*, I, 729.

[47] Saint Augustin, *Questions sur l'Heptateuque. Juges*, XVI, dans *Corpus Christianorum*, séries Latina, XXXIII: *Solet dici Baal nomen esse apud gentes illarum partium Iouis, Astarte autem Iunonis, quod et lingua Punica putatur ostendere. Nam Baal Punici uidentur dicere Dominum... Iuno autem sine dubitatione ab illis Astarte uocatur.*

[48] E. Lipiński, *ibid.*, p. 151.

[49] E. Lipiński, *ibid.*, p. 148; J.-B. Chabot, « Inscription bilingue de *Thuburbo Maius* », *Le Muséon*, 37, 1924, p. 162-164. Sur les inscriptions mentionnant *Iuno Caelestis*, voir plus bas.

Tanit, qui au Ier siècle ap. J.-C., apparaît sous les traits de la déesse léontocéphale et se trouve ensuite identifiée à Ops et Nutrix.

L'hypothèse de E. Lipiński a l'avantage d'expliquer plusieurs aspects de la Caelestis de l'époque romaine, notamment son aspect céleste, son assimilation avec Junon et son animal attribut, le lion. En revanche, elle se heurte aussi à de nombreuses objections. D'abord, elle ne tient pas assez compte de la situation du sanctuaire de *Thinissut*: on a vu que ce dernier était clairement consacré à Baal et à Tanit, dont l'identification à Saturne et Caelestis à l'époque romaine fait peu de doutes: la statue de la déesse debout sur un lion peut représenter difficilement une autre déesse que *C(aelestis) A(ugusta)*[50] et d'autre part on n'a trouvé jusqu'ici nulle mention du nom d'Astarté sur le site. Et c'est faire peu de cas du contexte archéologique du sanctuaire que de n'identifier Tanit qu'à la déesse léontocéphale et de considérer que ce n'est que plus tard, sous les formes d'Ops et de Nutrix, qu'elle a été anthropomorphisée: c'est bien la statue d'une déesse à apparence humaine qui a été trouvée en compagnie de celle de Baal/Saturne dans la chapelle principale du groupe central et il ne fait pas de doute qu'il s'agisse bien de Tanit, comme en témoigne l'inscription néopunique qui associe les deux divinités. D'autre part , si la déesse Tanit n'avait été identifiée qu'à Ops ou Nutrix à l'époque romaine, on s'expliquerait mal pourquoi à *Cirta*, où un grand nombre de stèles néopuniques lui sont adressées en compagnie de Baal Hammon et de Baal Addir dans le sanctuaire d'El-Hofra, on ne trouve aucune mention d'Ops et de Nutrix, alors que les mentions de Caelestis sont nombreuses dans cette ville et dans la région et que le culte d'Astarté n'y est pas attesté. On peut s'étonner d'ailleurs que le culte d'Astarté, qui semble avoir joué un rôle secondaire en Afrique du Nord sauf à Carthage[51], y ait connu une si grande faveur à l'époque romaine sous la forme de Caelestis, au point qu'elle devienne la seconde divinité en importance après Saturne. Cette grande popularité de son culte s'expliquerait mieux

---

[50] Et il est fort peu probable qu'on puisse restituer Cybèle à partir du C, car en Afrique elle n'apparaît dans les inscriptions que sous la forme de *Magna Mater*, le nom de Cybèle n'étant nullement attesté jusqu'à maintenant.

[51] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 106; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 147; « Astarté », dans E. Lipiński (dir), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 48.

par l'identification Tanit-Caelestis: dans cette perspective, l'immense popularité du culte du grand dieu africain aurait inévitablement favorisé le culte de sa parèdre; du reste, en comparant les cartes du culte de Saturne et de Caelestis, on constate qu'en tous les endroits où Saturne se trouve sur un nombre particulièrement important d'inscriptions, on remarque la même situation pour Caelestis, toute proportion gardée[52]. D'autre part, la répartition du culte d'Astarté en Afrique correspond mal à celle du culte de culte de Caelestis: outre les inscriptions de Carthage et de *Thuburbo Maius*, on n'a trouvé de mention épigraphique d'Astarté qu'à Hadrumète[53] et à *Mididi*; or, en ce dernier lieu, une inscription néopunique mentionne un sanctuaire d'Astarté[54] alors que, dans la région, on n'a jusqu'ici trouvé aucune mention de la déesse Caelestis dans les inscriptions latines, ce qui serait somme toute étonnant dans l'éventualité de l'identification Astarté/Caelestis, compte tenu du grand nombre de mentions de Caelestis presque partout ailleurs[55]. Malgré tout, cette inscription présente un grand intérêt: selon l'interprétation la plus vraisemblable, elle y serait appelée « épouse de Baal »[56]. Par contre, il n'est pas certain qu'il s'agisse de Baal Hammon, dont le nom est toujours cité en entier sur les stèles de *Mididi* et de Mactar et cette appellation pourrait renvoyer à la tradition plus lointaine qui associait la déesse au Baal d'Ugarit et de Sidon ou trouver son origine dans les rapports solides liant Tanit et Astarté, comme en témoignent des inscriptions de Sarepta et de Carthage[57].

On constate donc que l'identification Astarté/Caelestis se concilie mal avec les données épigraphiques et archéologiques d'Afrique et l'identification Tanit/Caelestis paraît être la plus vraisemblable; pourtant, comme on l'a vu, la déesse Caelestis présente plusieurs ressemblances troublantes avec Astarté; serait-il possible qu'il y ait

---

[52] Voir les cartes des mentions épigraphiques de Caelestis et d'Apollon; notons tout particulièrement les régions de Carthage et du Cap Bon, de *Thuburbo Maius*, de *Thugga*, de *Theueste*, de Lambèse, de Madaure, de *Cirta* et de Sétif.

[53] M. Fantar, *BCTH*, 7, 1971 [1973], p. 262-264.

[54] A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à 'Astart découverte à *Mididi* (Tunisie) », dans *Hommages à Maurice Sznycer* (= *Semitica*, 38), 1990, p. 113-119.

[55] Voir carte des mentions épigraphiques de Caelestis.

[56] A. Ferjaoui, *ibid.*, p. 115-117; C. Bonnet, *ibid.*, p. 106; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 149.

[57] A. Ferjaoui, *ibid.*, p. 116, 119; C. Bonnet, *ibid.*, p. 107.

un mélange des deux? En effet, les deux hypothèses qui viennent d'être d'examinées présentent une faiblesse commune: elles supposent chez la déesse libyco-punique que Caelestis a recouverte un caractère homogène qu'elle n'avait probablement pas. On sait déjà que le culte d'Isis, qui avait son temple dans la Carthage punique (IIIe-IIe siècles av. J.-C.)[58], a très certainement influencé celui de Tanit[59] et il ne fait pas de doute que celle-ci ait été l'objet de syncrétismes bien avant l'époque romaine. Il faut donc considérer l'hypothèse que Tanit/Caelestis ait emprunté des attributs d'Astarté; or, justement, comme il a été mentionné plus haut, les deux divinités avaient des liens entre elles: déjà à Sarepta, sur une inscription du début du VIe siècle av. J.-C., le nom de Tanit se rencontre dans le théonyme double *Tnt-ʿŠtrt*[60]. Il s'agit là d'une des plus anciennes attestations de Tanit et elle paraît indiquer que la déesse serait une hypostase d'Astarté[61]. Les deux déesses sont peut-être aussi associées dans le sanctuaire de Tas Silg, à Malte[62]. Plus près, à Bordj Djedid, dans le voisinage de Carthage, une dédicace est adressée à « Astarté et Tanit du Liban ». L'inscription ne provient pas du tophet mais concerne des travaux effectués dans les temples des deux déesses[63]. Selon C. Bonnet, il est possible que l'épithète topique « du Liban », désignant naturellement la montagne phénicienne, se réfère simultanément aux deux déesses, puisqu'on connaît par Lucien[64] une Aphrodite Λιβανῖτις, qui est certainement l'*interpretatio graeca* de l'Astarté du Liban. Quoiqu'il en soit, le fait qu'elles soient réunies dans l'inscription semble montrer que « ces temples étaient voisins, voire réunis au sein d'une seule

---

[58] « Isis », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 231.

[59] Voir plus bas; voir également E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 205; « Isis », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 231; S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 271-272; voir aussi M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 258-259.

[60] M.G. Amadasi Guzzo, "The Phoenician Inscription carved on Ivory: again the Ur Box and the Sarepta Plaque", *Orientalia*, 59, 1990, p. 58-66; J.B. Pritchard, "The Tanit Inscription from Sarepta", *Phönizier im Westen* (*Madrider Beiträge*, 8), 1982, p. 83-92.

[61] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 203.

[62] M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 244; Toutefois, C. Bonnet (*Astarté*, 1996, p. 113) combat cette hypothèse.

[63] *KAI*, 81; *CIS*, I, 3914; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 17.

[64] *Contre un ignorant*, III.

enceinte sacrée »[65]. L'hypothèse semble d'ailleurs se confirmer par la trouvaille dans le sanctuaire de Tanit d'une terre cuite représentant sans doute Astarté[66]. Remarquons aussi qu'à Hadrumète, une inscription du tophet, dédiée « au(x) dieu(x) du tophet » (Baal Hammon et Tanit?) émane d'un serviteur d'Astarté (*'bd 'Štrt*)[67]. Les deux divinités entretenaient donc très certainement des liens profonds et il est probable qu'elles se sont influencées mutuellement, ce qui expliquerait la difficulté, déjà remarquée par C. Bonnet[68], de différencier Astarté et Tanit dans l'iconographie de l'Afrique punique.

Dans ces conditions, il faut considérer la possibilité que la déesse Calestis de l'époque romaine, bien qu'identifiée à Tanit, ait aussi hérité de certaines caractéristiques que Tanit aurait emprunté à Astarté, c'est-à-dire, comme on l'a dit plus haut: son nom, *Caelestis*, dérivé sans doute des surnoms d'Astarté (Ἀστερία et Οὐρανία), son animal attribut et, sans doute, son assimilation à Junon. Il convient alors de se pencher sur ce dernier point, en examinant les inscriptions où Caelestis et Junon se trouvent effectivement associées.

---

[65] C. Bonnet, « Réflexions historiques sur le culte d'Astarté à Carthage », *Mélanges Marcel Le Glay*, 1994, p. 4.

[66] L. Poinssot et R. Lantier, « Le sanctuaire de Tanit à Carthage », *Revue de l'Histoire des religions*, 87, 1923, p. III, n° 12; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 248.

[67] M. Fantar, *BCTH*, 7, 1971 [1973], p. 262-264; voir C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 106.

[68] C. Bonnet, *Astarté. ibid.*, p. 104.

Tableau 3: Inscriptions associant Junon et Caelestis

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinités*	*Datation*
1	*Hadrumetum*	*AE*, 1968, 629; *Cat.*, n° 56	*Iu[no] C[aelestis Aug(usta)]*	200
2	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 231; *AE*, 1921, 28; *ILPBardo* 330; *Cat.*, n° 130	*Iuno Cael[estis]*	
3	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 233; *AE*, 1917-18, 18; *ILPBardo* 332; *Cat.*, n° 131	*Iuno Caele[stis Aug(usta)]*	
4	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 232; *ILPBardo* 511; *Cat.*, n° 129	*Iun[o Caelestis A]ug(usta)*	138 au plus tôt
5	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 234; *ILPBardo* 333; *Cat.*, n° 128	*[Iuno] Cae[lestis] regi[na Au]g(usta)*	
6	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 708; *ILPBardo* 331; *Cat.*, n° 132	*Iuno [Caelestis Aug(usta)]*	
7	*Carthago*	*ILTun*, 1053; *Cat.*, n° 196	*Iuno C[aelestis]*	
8	*Carthago*	*ILTun*, 1052; *Cat.*, n° 197	*[I]un[o?], [de]a Caelestes (sic)*	
9	*Thubursicu Bure*	*CIL*, VIII, 25994; *Cat.*, n° 247	*Iuno C[aelestis]*	
10	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26458; *Cat.*, n° 254	*deae Caelestes*	
11	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26474; *AE*, 1906, 122; *Cat.*, n° 253	*dea Caelestis Aug(usta), Iuno Regina*	
12	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 27704; *Cat.*, n° 299	*Iuno Caelestis Aug*	

La première remarque qu'amènent ces inscription concerne la grande fréquence avec laquelle les deux divinités sont assimilées l'une à l'autre, sous l'appellation *Iuno Caelestis*. Certains de ces cas (n° 1, 5, 6, 7, 8, 9) sont les résultats de restitutions, certes, mais on admettra qu'il s'agit là des restitutions les plus plausibles, en s'appuyant sur les exemples concrets de *Thuburbo Maius* (n° 2, 3) et de *Sicca Veneria* (n° 12). En ce qui concerne plus précisément l'inscription d'Hadrumète, la restitution déjà proposée de *iu[ssu deae] C(aelestis)* se concilie mal avec l'expression *[sac]rum* qui suit juste après: il s'agirait alors d'une formule votive inusitée. Pour ce qui est de l'inscription n° 10, qui mentionne les *deae Caelestes*, elle provient du sanctuaire de Caelestis à Dougga et désigne certainement les deux déesses, dont les cultes étaient étroitement liés dans cette ville, comme en témoigne l'autre inscription du même lieu (n° 11) qui commémore l'érection

d'une statue à Junon Reine suite à un ordre de la déesse Caelestis. On trouve d'ailleurs deux exemples similaires à Carthage, puisque l'inscription n° 7 est une dédicace à *Iuno C[aelestis]* sur l'ordre de la Dame, *[iu]ssu Dominae*, ce qui désigne sans doute Caelestis elle-même, qui est souvent ainsi qualifiée[69]. L'autre inscription (n° 8) est également une dédicace à Junon, sans doute, suite à un ordre de la *dea Caelestes* (*sic*). On constate donc qu'en ces lieux, les cultes des deux déesses étaient liés de près et ces « ordres » de la déesse traduisent certainement une volonté de rapprochement entre les deux divinités[70]. On remarque aussi que toutes les villes où se trouve cette assimilation de Junon et Caelestis sont soit des villes d'origine punique soit, dans le cas de *Thubursicu Bure*, de vieux centres indigènes situés sur le territoire de la Carthage punique. Mais il y a plus; on observe que le culte d'Astarté est attesté dans la plupart de ces villes: à Hadrumète, Carthage et *Thuburbo Maius* on a trouvé des mentions de la déesse sur des inscriptions puniques et néopuniques[71] et on sait, par Valère Maxime et Élien, qu'à *Sicca Veneria* on honorait Vénus Érycine, qui recouvrait en Sicile la déesse Astarté[72]. Notons toutefois qu'en ce dernier lieu, Astarté était plutôt assimilée à Vénus qu'à Junon. Quant à Tanit, elle est attestée au moins à Carthage et à Hadrumète[73]; elle était probablement présente dans la région de Dougga, puisque les déesses Ops et Nutrix y sont plus d'une fois attestées à *Vchi Maius* et *Mustis*[74], et il est possible qu'elle ait été honorée à *Thuburbo Maius*, si c'est bien à elle que s'adresse une inscription néopunique, malheureusement fragmentaire[75]. Quoiqu'il

---

[69] *Cat.*, n° 38 (*Sabratha*); n° 139 (*Thuburbo Maius*); *CIL*, VIII, 20320 (Hammam Guergour).

[70] Et dans le cas de l'inscription n° 11, on assiste aussi à un rapprochement avec la Junon capitoline, comme en témoigne l'épithète *regina*.

[71] À Hadrumète: M. Fantar, *BCTH*, 7, 1971 [1973], p. 262-264. À Carthage: *CIS*, I, 245, 255, 263, 3776, 3779, 3914 (=*KAI*, 81), 4842, 4843; *KAI*, 73. À *Thuburbo Maius*: J.-B. Chabot, « Inscription bilingue de *Thuburbo Maius* », *Le Muséon*, 37, 1924, p. 162-164.

[72] Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 6, 15; Élien, *De la nature des animaux*, IV, 2. Voir p. 209-210.

[73] À Hadrumète: *KAI*, 97; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-32, 36-46.

[74] Ops à *Vchi Maius*: *Cat.*, n° 237. Nutrix à *Mustis*: n° 280, 286.

[75] Ph. Berger, *BCTH*, 1910, p. CCXXIII; voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 113-114; ce dernier en parle cependant comme d'une certitude, ce qui n'est guère le cas.

en soit, dans tous ces lieux, sauf à *Sicca Veneria*, le culte du parèdre de Tanit, Baal Hammon (ou Baal tout court) est attesté par des inscriptions puniques et néopuniques[76]. Ainsi, compte tenu de la grande rareté des inscriptions consacrées à Tanit et Astarté en dehors de Carthage[77], il convient d'observer que les dédicaces à ces deux déesses et celles à Junon Caelestis tendent à se retrouver aux mêmes endroits et, surtout, il faut admettre qu'à part Dougga et *Thubursicu Bure*, tous les endroits où l'on trouve la Junon Caelestis ont abrité le culte d'Astarté. Et encore, dans le cas de Dougga (dont *Thubursicu Bure* n'est distante que de 10 km), celle-ci peut avoir hérité de coutumes religieuses de Carthage, sa patronne[78].

En somme, compte tenu de toutes ces observations, il semble probable que la déesse Caelestis de l'époque romaine ait recouvert ces deux divinités: de façon générale, il s'agirait de Tanit qui, au travers d'un syncrétisme d'accumulation avec Astarté, aurait emprunté à cette dernière certains de ses attributs, d'abord son épithète Ἀστερία/Οὐρανία/Caelestis: les premières inscriptions mentionnant Caelestis, datées du Ier siècle ou du début du IIe siècle, la désignent comme la *domina* ou la *dea caelestis*[79]; par la suite on la désigne tout simplement par *Caelestis*, l'épithète ayant fini par prendre une valeur nominale[80]. Elle lui aurait également emprunté son animal attribut, le lion, comme en témoigne la statue de déesse debout sur un lion, trouvée dans le sanctuaire de *Thinissut*, datant sans doute du Ier siècle de notre ère. Sur le même site on a aussi trouvé une stèle qui représente la déesse surmontée du croissant lunaire et tenant une colombe, qui fut également un attribut d'Astarté à l'époque romaine[81]. Par contre, dans les régions où la tradition du culte de Caelestis était la plus ancienne, soit essentiellement le nord de la Zeugitane et plus précisément dans

---

[76] Pour l'ensemble, voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I; Pour *Thugga*, voir M. Khanoussi & L. Maurin (éd.), *Dougga (Thugga): études épigraphiques*, 1997, p. 34-38. En ce qui concerne *Thubursicu Bure*, on n'a pas trouvé de dédicaces sur le site même, mais celui-ci est situé à proximité de *Thugga*.

[77] Outre les sites mentionnés ci-haut, Tanit n'apparaît qu'à *Thinissut* et à *Cirta* tandis qu'Astarté n'est attestée qu'à *Mididi*.

[78] Le culte de *Concordia* à *Thugga*, notamment, provient certainement de Carthage; voir *Cat.*, n° 249.

[79] Voir plus bas le tableau 4 qui montre la chronologie de Caelestis.

[80] À ce propos, voir G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 108.

[81] C. Picard, *Catalogue du musée Alaoui, n.s., Collections puniques*, 1954-55, p. 255, cb 945; sur cet attribut, voir M. Delcor, « Astarte », *LIMC*, II, 1984, p. 1085.

la région de *Thuburbo Maius*[82], la nature double de la déesse Caelestis n'aurait pas été oubliée, comme en font foi notamment les *deae caelestes* de Dougga (n° 10) et les dédicaces à Junon suscitées par les « ordres » de Caelestis (n° 7, 8, 11). C'est ainsi qu'en ces lieux, la déesse appelée Junon Caelestis ne désigne sans doute pas Tanit, mais Astarté/Junon, soit qualifiée de son épithète originale Ἀστερία/Οὐρανία/Caelestis, soit tout simplement associée à Tanit/Astarté comme au temps de la Carthage punique.

Comme on peut le voir, dès les débuts de l'époque romaine, la personnalité de la déesse Caelestis est déjà complexe, du fait qu'elle est l'héritière de syncrétismes datant de l'époque précédente. Il convient maintenant de voir comment son culte a évolué par la suite.

2.2 *Évolution*

On a vu que la déesse Caelestis avait des origines indiscutablement phénico-puniques; on est donc en droit de s'attendre à ce qu'elle présente, du moins dans les premières manifestations de son culte, des aspects qui témoignent de ses origines. Il convient donc d'analyser son évolution, au travers des inscriptions datables, pour voir si c'est véritablement le cas et pour voir également si, à l'instar de son parèdre Saturne, sa personnalité a pu, avec le temps, s'enrichir d'apports étrangers.

[82] La ville, d'ailleurs, est située non loin de *Thinissut*.

Tableau 4: Chronologie du culte de Caelestis

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
1	Ier–début du IIe s.	*domina Caelestis Aug(usta)*, *Genius [ciuitatis?]*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 228; *AE*, 1915, 18; *ILPBardo* 328; *Cat.*, n° 139
2	Fin du Ier–début du IIe s.	*[Satur]nus Aug(ustus)*, *Genius ciuit(atis)* (=*Caelestis*)	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 255; *AE*, 1916, 40; *ILPBardo* 343; *Sat. Afr.*, *Mon.*, I, p. 116, n° 2; *Cat.*, n° 133
3	111	*of(ficina) no(ua) Cael(estis?)*	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1874
4	117-161	*Cu[r]ia Cael[est(is ou -ia)]*	*Sabratha*	*IRT*, 119; *Cat.*, n° 41
5	120	*Numen Caelestis Aug*	Kaf Tazerout (à 10 lieues de *Cirta*)	*CIL*, VIII, 8239
6	Première moitié du IIe s.	*dea Caele[stis Aug(usta)]*, *dea Virtus*, *deus Aescula[pius Aug(ustus)]*	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1887 (=16510); *AE*, 1977, 859; *ILAlg*, I, 3066; *Cat.*, n° 315
7	Après 117	*Venus (...)*, *Genius municipii* (=*Caelestis*)	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1961, 72; *Cat.*, n° 135
8	138- (revoir)	*Iun[o Caelestis A]ug(usta)*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 232; *ILPBardo* 511; *Cat.*, n° 129
9	145 ou peu avant	*Tellus Aug(usta)*, *Caelestis*, *Aesculapius*	*Mustis*	*AE*, 1968, 596; *Cat.*, n° 279
10	145 ou peu avant	*Pluto Frugif(er) Aug(ustus)*, *Genius Mustis*, *Caelestis*, *Aesculapius*	*Mustis*	*AE*, 1968, 595; *Cat.*, n° 278
11	Vers le milieu ou la fin du IIe s.	*[Satu]rnus Aug(ustus)*, *Cael(estis)*, (en relief: Jours de la semaine?)	*Cuicul*	*Sat. Afr.*, *Mon.*, II, p. 211, n° 7; *Cat.*, n° 461
12	Fin IIe–début IIIe s.	*Caeles[tis]*	Carthage	*Cat.*, n° 210
13	Fin IIe au plus tôt?	*Caelestis [Aug(usta)]*	*Pheradi Maius*	*CIL*, VIII, 16411; *AE*, 1927, 36 (cf. *ILTun*, 1568)
14	177-180	*[do]mina Caelestis*	*Sabratha*	*CIL*, VIII, 22689; *AE*, 1903, 355; *IRT*, 2; *Cat.*, n° 38
15	180-190	*Liber Aug(ustus)*, *Genius municipi* (=*Caelestis*)	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 247; *AE*, 1916, 38; *ILPBardo* 341; *Cat.*, n° 134
16	200	*Iu[no] C[aelestis Aug(usta)]*	*Hadrumetum*	*AE*, 1968, 629; *Cat.*, n° 56
17	201	*of(ficina) Cael(estis)*	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1861
18	202-205	*dea Caelestis*	*Lambaesis*	*AE*, 1957, 123; *Cat.*, n° 382

Tableau 4: Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
19	209-210	*dea Caelestis Aug(usta)*	Thala	*AE*, 1915, 80; *AE*, 1915, 15; *ILAf*, 195; *Cat.*, n° 63
20	211-217	*Inuictum Numen deae Caelestis*	*Carthago*	*AE*, 1998, 1538; *Ant. Afr.*, 34, 1998, p. 175-183; *Cat.*, n° 203
21	Vers 218?	*C(a)elestis, Sa[turnus], Mercurius, Fortuna, dii iuuantes*	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17619 (=2226); *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 181, n° 1; *Cat.*, n° 366
22	218-222?	*[Iuno (*ou *dea)] Caelestis Aug*	*Tiddis*	*AE*, 1991, 1687
23	222-235	*Caelestis Aug(usta)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26457 + 26554; *Cat.*, n° 268
24	187-188	*[Cer]eres, dea C[a]elestis, Aesculapius, Ianus Pater, Mar[syas]*	Hr. El-Oust	*CIL*, VIII, 16417; *AE*, 1968, 609; *AE*, 1991, 1678; *Cat.*, n° 289
25	222-235	*Mercurius Aug(ustus), Caelestis*	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4674 (=16868); *ILAlg*, I, 2060; *Cat.*, n° 341
26	235?	*Caelestis [Aug(usta)]*	Sidi-Khalifa	*ILTun*, 1568
27	IIIe s.?	*Iuno* (qualifiée plus loin de *regina deum [ue]ra deum rectrix, Saturnia pro[les]*), *Phoebus*	*Naraggara*	*CIL*, VIII, 16810; *ILAlg*, I, 1185; *Cat.*, n° 336
28	286-305	*Caelestis Aug(usta)*	Thala	*CIL*, VIII, 23280; *AE*, 1898, 96; *Cat.*, n° 64

Ce qui se dégage en premier lieu de ce tableau, c'est que les premières inscriptions qui la mentionnent proviennent en majorité de villes de la Zeugitane et uniquement de villes d'origine punique ou ayant été fortement influencées par la culture punique: *Thuburbo Maius* (n° 1, 2, 7, 8), *Simitthus* (n° 3), *Sabratha* (n° 4), *Cirta* (n° 5), Tébessa (n° 6), et *Mustis* (n° 9, 10). Cette répartition n'est pas étonnante en soi, car tout bien considéré, c'est une déesse de nature phénico-punique et sa personnalité, du moins au début, ne semble pas avoir été influencée par une éventuelle déesse libyco-berbère. On peut en voir la preuve dans sa faible présence en Byzacène et en Tripolitaine[83]:

[83] Voir la carte des mentions épigraphiques de Caelestis.

en effet, c'est vraisemblablement dans cette région située autour du lac Triton[84] que les Libyens, selon Hérodote[85], adoraient une déesse que ce dernier appelle Athéna; il semblerait, comme on le verra dans le chapitre sur Astarté/Vénus, que cette déesse, à l'époque romaine, ait été identifiée, selon les endroits, à Cybèle et Minerve, plutôt qu'à Caelestis; c'est d'ailleurs Cybèle, reconnaissable à sa couronne tourelée, qu'on trouve aux côtés de Saturne sur la stèle de *Mididi*[86]. En somme, l'apparition de Caelestis semble plus tardive dans les villes qui ne sont pas d'origine punique et on peut supposer, comme on l'a vu plus haut, que c'est par l'intermédiaire du culte de Saturne que son culte s'y serait développé.

De plus, on remarque qu'avant le milieu du IIe siècle, le nom de *Caelestis* n'apparaît jamais seul, il est toujours accompagné d'un titre ou d'un autre nom: *domina Caelestis* (n° 1), *Numen Caelestis* (n° 5), *dea Caele[stis]* (n° 6), *Iun[o Caelestis]* (n° 8). Il semblerait en fait que *Caelestis*, au départ, ne soit qu'une épithète qui aurait fini par prendre une valeur nominative et on en trouverait l'explication, selon G. Charles-Picard, dans le fait que les fidèles n'employaient pas le nom de Junon en raison de « la répugnance sémitique devant l'expression du nom de la divinité »[87]. L'explication est fort ingénieuse, mais elle ne permet pas de comprendre pourquoi ce scrupule religieux ne serait apparu qu'à l'époque romaine, alors que le nom de Tanit apparaît en toutes lettres sur des milliers de stèles puniques. On peut donc suggérer une autre explication: l'épithète, lorsqu'elle s'applique à Junon, désignerait la déesse Astarté (ou éventuellement une assimilation Tanit/Astarté), alors que la *domina* ou la *dea Caelestis* désignerait Tanit; en effet, une inscription de Hammam Guergour, en Maurétanie sitifienne, mentionne une *domina [C]aelestis*, qui désigne sans doute la déesse Tanit, puisque cette dernière est attestée à *Cirta*[88], située assez loin à l'est, il est vrai, mais Astarté quant à

[84] Sur la localisation du lac Triton selon les indications d'Hérodote, voir J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 162-163.

[85] Hérodote, IV, 180, 188.

[86] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297.

[87] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 108.

[88] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.

elle n'est aucunement attestée de façon certaine en Numidie et en Maurétanie[89].

Ainsi, l'une des plus ancienne inscriptions latines datable mentionnant Caelestis la qualifie de *domina* (n° 1). L'exemple d'Hammam Guergour incite à croire que ce titre vient de son identification à Tanit; les inscriptions puniques et néopuniques viennent confirmer cette idée. En effet, un bon nombre d'inscriptions s'adresse à la « Dame Tanit » (*rbt Tnt*)[90], dont *domina* est très certainement la traduction latine, tout comme *dominus* est la traduction de *Baal* et d'*adôn*. Ce titre qu'on attribue très tôt à Caelestis constitue donc un héritage punique.

C'est probablement aussi à Tanit que Caelestis doit son épithète de *sanctissima*, qu'elle porte sur une inscription de *Lepcis Magna*[91]; celle-ci n'est malheureusement pas datée, mais une autre inscription mentionne une *dea sanct(a) Caelestis* à Sétif[92], en Maurétanie, et celle-ci date de 236; il est toutefois possible, voire probable, que celle de *Lepcis* lui soit antérieure. Quoiqu'il en soit, l'épithète *sanctus* est typique des religions sémitiques et on l'emploie souvent pour désigner des divinités orientales[93]. On a vu plus haut que Baal Hammon/Saturne était ainsi qualifié; on le constate aussi pour la déesse Tanit, puisque sur une inscription néopunique de *Cirta*, Baal Hammon et sa parèdre (qui ne peut être que Tanit) sont tous deux qualifiés de « saints »[94]. Remarquons d'ailleurs que Sétif, d'où provient la dédicace à la *dea sanct(a) Caelestis*, est située à 110 km à l'ouest de *Cirta*, justement. Il s'agit donc certainement encore là d'un héritage punique, ou libyco-punique.

La question du *Numen Caelestis* est plus délicate. On trouve plusieurs mentions de cette formule dans les inscriptions. Déjà, en 120, une inscription de la région de *Cirta* s'adresse au *Numen* de Caelestis (n° 5), et c'est peut-être elle également que désigne le *Numen sanctissimum* d'une inscription de Hr. el-Oust datant de 187-188[95]. Une autre inscription d'*Auzia*, en Maurétanie, la qualifie aussi de *Numen*[96]. Enfin,

---

[89] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 107-108.
[90] Les exemples sont innombrables à Carthage et à Constantine.
[91] *Cat.*, n° 27.
[92] *CIL*, VIII, 8433.
[93] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 419.
[94] *KAI*, 162.
[95] *Cat.*, n° 289.
[96] *CIL*, VIII, 20743.

plus intéressant encore, un autel de Carthage, datant de 211-217 est consacré à l'*inuictum Numen deae Caelestis* pour la sauvegarde et l'éternité de l'empereur et de la famille impériale (n° 20). La formule *Numen dei* ou *deae* est bien attestée en Afrique du Nord; elle se réfère bien sûr à la puissance agissante de la divinité[97]. La formule accompagne aussi bien l'empereur, les divinités du culte officiel (Jupiter, Mars, Fortune) et les divinités orientales (Cybèle, *Iupiter Bazocenus*, Malagbelus) que les divinités proprement africaines: Saturne, Ops, la *Venus adquisitrix* de *Lepcis Magna*, le *Mercurius potens* d'El Jem (*Thysdrus*), et les *dii Mauri* à *Satafis*[98]. On constate cependant que le *Numen* de Caelestis est particulièrement sollicité, davantage même que Saturne, si l'on tient compte que le corpus de ce dernier est plus important. Cela traduit sans doute une croyance dans le pouvoir d'intervention de la déesse, qui est d'ailleurs visible dans le grand nombre de dédicaces gravées suite à ses ordres, qui se retrouvent sensiblement dans les mêmes régions que les dédicaces à son *Numen*[99]. D'ailleurs, on remarque que celui-ci est présent dans des régions où son culte est particulièrement important et conserve un caractère punique: à Carthage, à *Cirta* et à *Auzia*[100]. De plus, Ops, qui, comme Caelestis, recouvre la déesse Tanit, est elle aussi qualifiée de *Numen sanctissimum*[101]. On admettra cependant qu'il est fort délicat, faute d'indices clairs, de déterminer s'il s'agit bien là de l'interprétation romaine d'une croyance punique. Par contre, l'inscription de Carthage (n° 20) a un intérêt particulier, du fait qu'on a affaire ici à un *Numen* qualifié *d'inuictum*. L'association *Numen inuictum* est fort rare en Afrique, on ne la trouve qu'à Tébessa, dans une dédicace à *Virtus*[102] et peut-être aussi à Carthage, dans une dédicace à Saturne[103]. Ce caractère triomphal de Caelestis est très

---

[97] J. Bayet, *Religion romaine*, 1976, p. 109-112.

[98] De façon générale, voir l'index du *CIL*. Pour les divinités proprement africaines, Saturne: *Cat.*, n° 204; *AE*, 1910, 118 = *AE*, 1995, 1788 = *Sat. Afr.*, *Mon.*, II, 1966, p. 291, n° 1. Ops: *Cat.*, n° 323. Vénus: *Cat.*, n° 25. Mercure: n° 47. *Dii Mauri*: *CIL*, VIII, 20252.

[99] *Cat.*, n° 361 (*Hadrumetum*); n° 195-197 (Carthage); n° 253 (*Thugga*); n° 316, 321 (*Theueste*); *CIL*, VIII, 8433 (Sétif).

[100] Voir la carte des mentions épigraphiques de Caelestis. Pour ce qui est de la Caelestis d'*Auzia*, en Maurétanie, elle semble avoir une double personnalité, comme à *Thugga*, puisque deux inscriptions s'adressent aux *Caelestes*: *CIL*, VIII, 20744, 20745.

[101] *CIL*, VIII, 16527; *ILAlg*, I, 3011.

[102] *Cat.*, n° 325.

[103] *Cat.*, n° 204; voir Z. Ben Abdallah et L. Ennabli, « Caelestis et Carthage », *Ant. Afr.*, 34, 1998, p. 178, n° 19.

certainement le résultat d'une influence orientale[104], ce qui n'est d'ailleurs guère étonnant à l'époque des Sévères, qui fut la période par excellence des syncrétismes; du reste, cette expression convient parfaitement à son caractère de déesse mère universelle, qui s'accentua avec le temps suite à apports étrangers, notamment au contact de Cybèle, comme il en sera question plus loin. De plus, la formule *pro salute et aeternitate imperii*, assez rare, exprime bien son caractère de grande déesse, qui garantit non seulement la sauvegarde mais l'éternité même de l'empereur.

Caelestis est d'ailleurs qualifiée d'*aeterna* sur une inscription du *uicus Phosphori*[105]. C'est peut-être d'ailleurs à elle que s'adressent dans la même région deux dédicaces, malheureusement fragmentaires, à une *dea aeterna* qui, dans au moins un des deux cas, ne désigne sans doute pas la déesse Rome[106]. Aucune de ces trois inscriptions n'est datée, mais il est probable qu'il s'agit d'une inscription plutôt tardive; en effet, mise à part peut-être la *Pax aeterna*, qui apparaît au plus tôt en 96 à Sétif mais qui ne peut être située plus exactement dans le temps, on ne trouve dans les inscriptions datables aucune divinité « éternelle » avant la fin du IIe siècle, avec la *Victoria aeterna* sur une inscription de Portus Magnus datant de 196, l'*Aeternitas* de Sévère Alexandre (222-235) à Lambèse, et le *deus aeternus* qui apparaît sur une inscription de Oued-el-Hammam datée de 261[107]. Ce dernier désignerait d'ailleurs Saturne, le parèdre de Caelestis, selon M. Le Glay[108]. Il est bien sûr tout à fait naturel que Caelestis, la grande déesse d'Afrique, parèdre de Saturne et déesse souveraine, comme l'indiquent ses titres de *domina* et de *regina*, assure également la maîtrise de l'éternité, à l'image des grands dieux orientaux.

Comme on vient de le voir, Caelestis porte non seulement le titre de *domina*, mais également le titre de « reine », ainsi que l'indique une dédicace à *[Iuno] Cae[lestis] regi[na Au]g(usta)* à *Thuburbo Maius*[109].

---

[104] Sur l'épithète *inuictus*, voir F. Cumont, *Textes et monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 47-48; idem, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1928, p. 120; A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), p. 383-388.

[105] *Cat.*, n° 349.

[106] *Cat.*, n° 343 (Madaure); n° 362 (*Calama*).

[107] *Pax aeterna*: *CIL*, VIII, 8441. *Victoria aeterna*: *CIL*, VIII, 9754. *Aeternitas Seueri Alexandri Augusti*: *CIL*, VIII, 18079. *Deus aeternus*: *CIL*, VIII, 21581.

[108] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 127.

[109] *Cat.*, n° 128.

Cette épithète vient tout naturellement de son assimilation avec Junon/Astarté, qu'il était facile ensuite de rapprocher de *Iuno regina* de la triade capitoline, comme le laisse entendre une inscription de Dougga qui commémore l'érection d'une statue à *Iuno regina*, suite à un ordre de la *dea Caelestis*[110]. En quelque sorte, de même que Saturne a été assimilé à Jupiter capitolin[111], Caelestis aurait été assimilée à Junon reine, probablement pour les mêmes raisons. D'ailleurs, l'inscription de Dougga présente tout à fait les mêmes caractéristiques qu'une inscription de *Mastar*[112] dédiée à Jupiter tout puissant *ex imperato domini Sat[urni]*: dans les deux cas il s'agit d'un ordre de la divinité africaine, exprimant sans doute une volonté de rapprochement entre culte africain et culte officiel romain, sans que la divinité africaine perde sa prééminence, puisqu'elle est nommée en premier dans l'inscription, sur la première ligne. Malheureusement, aucune des deux inscriptions qui réunissent Caelestis et *Iuno regina* n'est datée; on peut supposer cependant que cette assimilation se soit faite à la même époque que celle de Saturne et de Jupiter, soit dans la deuxième moitié du IIe ou au cours du IIIe siècle. C'est d'ailleurs du IIIe siècle que semble dater une inscription métrique de *Naraggara* (n° 27) dédiée à Junon qui, en fait, désigne certainement Junon Caelestis, si l'on se fie à deux passages qui précisent qu'elle apporte la pluie[113] et qu'on doit rapprocher du témoignage de Tertullien, qui la désigne comme *pluuiarum pollicitatrix*[114]. Cette Junon porte, entre autres titres, celui de *regina deum*, ce qui montre bien un rapprochement entre la déesse africaine et la divinité capitoline. Par ailleurs, son caractère de souveraineté est encore davantage souligné par l'expression *[ve]ra deum rectrix*, qui montre bien que sa primauté sur le monde divin s'accentue avec le temps.

Il faut mentionner également une inscription d'*Albulae*[115], en Maurétanie, qui, bien que située hors de la zone étudiée, présente un intérêt certain pour la nature de cette déesse puisqu'elle s'adresse à la *dea magna uirgo Caelestis*. Ce n'est pas là le seul texte qui qualifie Caelestis de déesse vierge, puisque Apulée, au IIe siècle, la qualifie

---

[110] *Cat.*, n° 253.
[111] Voir p. 58-62.
[112] *Cat.*, n° 426.
[113] À la l. 2: *intonas nubigenam terris largita madorem*; à la l. 13: *sic pluuis caelum prohibes concurrere terrae*.
[114] Tertullien, *Apologétique*, 23.
[115] *CIL*, VIII, 9796.

déjà ainsi dans ses *Métamorphoses*, tout comme plus tard Tertullien et saint Augustin[116]. Pourtant, l'épithète est peu répandue dans les inscriptions, puisque seule celle d'*Albulae* la mentionne. Il est probable que ce caractère virginal de la déesse était originaire de Carthage puisque dans le témoignage de saint Augustin, il est question de fêtes auxquelles celui-ci a assisté dans cette ville, tandis qu'Apulée désigne clairement Caelestis comme la déesse de Carthage. Dans ces conditions, il fait peu de doute que la déesse ait hérité cette caractéristique de Tanit elle-même, comme tend d'ailleurs à le prouver l'assimilation de Caelestis et de Diane, déesse vierge aussi, dans une inscription de Carthage[117], ce qui, comme on le verra plus loin, correspond certainement à l'identification Tanit/Artémis qu'on trouve dans une inscription bilingue d'Athènes[118]. Cela amène à faire une remarque sur une question qui a longtemps fait problème: on avait constaté en effet que l'assimilation de Caelestis et de Junon conciliait mal la virginité de l'une et l'aspect de déesse mère de l'autre[119]. La question ne se pose plus si, comme nous le proposons, Junon Caelestis désigne Astarté, une déesse de la fécondité de toute façon identifiée à Junon, et que la *dea* (ou *domina*) *Caelestis*, quant à elle, désigne Tanit.

Il convient de remarquer également dans cette inscription d'*Albulae* l'épithète de *magna* qui est accolée à Caelestis. On a vu plus haut[120] que c'était déjà une épithète caractéristique de son parèdre Saturne et que portent normalement les divinités sémitiques et orientales à caractère universel, comme Sarapis ou Cybèle[121]. Il est probable qu'encore une fois, Caelestis a emprunté cette caractéristique à cette dernière, sans doute assez tardivement.

Mentionnons enfin deux épithètes isolées qu'on trouve accolées à Caelestis dans deux inscriptions, malheureusement non datées: dans l'une, provenant du Haut-Mornag[122], elle est qualifiée de *Graniana* et dans l'autre, un autel de *Cirta*[123], elle porte le qualificatif

---

[116] Apulée, *Métamorphoses*, VI, 4; Tertullien, *Apologétique*, XXIII, 6; saint Augustin, *Cité de Dieu*, II, 4, 26.
[117] *Cat.*, n° 199.
[118] *KAI*, 53.
[119] À ce propos, voir M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 365-366.
[120] Voir p. 43-44.
[121] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 126-127.
[122] *Cat.*, n° 183.
[123] *Cat.*, n° 432.

de *Sittiana*. Ces épithètes pourraient indiquer la protection toute particulière que la déesse apporterait à deux *gens*, la *gens Grania* au Haut-Mornag et la *gens Sittiana* à *Cirta*, mais il semble que dans ce dernier cas, le culte de la déesse dépasse largement le cadre familial puisqu'il est desservi par un *sacerdos loci primi* et qu'on connaît même l'existence, toujours à *Cirta*, d'un temple consacrée à une déesse nommée simplement *Sittiana*[124]. En fait, cette épithète place peut-être Caelestis au rang de déesse civique, puisque le nom de Sittius fait partie de la nomenclature de *Cirta*[125], la *Colonia Sittianorum Cirta*[126]. En somme, cette épithète anthroponymique est peut-être doublée d'une valeur toponymique qui montre l'attachement de la déesse à la ville de *Cirta* et c'est d'ailleurs Caelestis qu'on invoque sous le titre de *Genius coloniae Cirtae* dans des inscriptions de *Cirta* et d'autres villes de Numidie[127]. Bref, il est possible que cette Caelestis Sittiana soit le résultat d'une assimilation entre le Génie de la colonie romaine fondée par P. Sittius et la déesse qui veillait traditionnellement sur la cité numide, Tanit/Caelestis.

En somme, on constate qu'au travers de son évolution, la déesse Caelestis montre d'abord un caractère proprement punique, qui reste très près de la personnalité de Tanit, avec ses épiclèses *domina* et *sancta*, sans oublier son aspect de déesse vierge. On remarque d'ailleurs que son culte se concentre d'abord dans les villes d'origine punique, essentiellement en Zeugitane. Cependant, avec le temps, son culte se répand peu à peu à travers l'Afrique tout entière, probablement par le biais du culte de son parèdre Saturne, et comme lui, au cours des IIe et IIIe siècles, elle bénéficie d'un enrichissement de sa personnalité par le biais d'influences romaines et surtout orientales: romaines par son assimilation à *Iuno regina*; orientales par l'acquisition des épithètes *magna* et *aeterna* et son titre de *Numen inuictum*.

---

[124] *Cat.*, n° 433.

[125] P. Sittius est le fondateur de la colonie. Sur l'épithète *Sittiana*, voir A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), p. 346-348.

[126] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, p. 155. Sur les *Sittiani*, voir F. Bertrandy, *L'État de P. Sittius et la « Numidie cirtéenne » (Ier s. av. J.-C.–Ier s. ap. J.-C.)*, thèse de doctorat (Paris IV), 1989; *idem*, « La région de Constantine (*Cirta*) en Algérie (Ier s. av. J.-C.–Ier s. ap. J.-C.) », *L'information historique*, 52, 2, 1990, p. 69-73.

[127] *Cat.*, n° 348 (*Gadiaufala*), 388 (Lambèse), 421 (*Sigus*), 448 (*Cirta*), *CIL*, VIII, 6042 (*Arsacal*).

2.3 *Associations*

Ainsi, on a vu qu'une bonne part des caractéristiques de la Caelestis de l'époque romaine correspondaient en fait à celles de Tanit, mais que sa personnalité s'est enrichie par la suite. On verra qu'il en est de même en ce qui concerne ses associations avec d'autres divinités.

Tableau 5: Associations de Caelestis

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinités*	*Datation*
1	*Hadrumetum*	*AE*, 1968, 629; *Cat.*, n° 56	*Iu[no] C[aelestis Aug(usta)]*	200
2	*Hadrumetum*	*CIL*, VIII, 22920; *ILPBardo* 120; *Cat.*, n° 58	*Pluto, Caelestis*	
3	*Ammaedara*	*AE*, 1999, 1776; *Cat.* n° 311	*[Saturnus ?], de[a Cael]estis [Aug(usta)]*	
4	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 255; *AE*, 1916, 40; *ILPBardo* 343; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 116, n° 2; *Cat.*, n° 133	*[Satur]nus Aug(ustus), Genius ciuit(atis) (=Caelestis)*	fin du Ier–début du IIe s.
5	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1961, 72; *Cat.*, n° 135	*Venus (...), Genius municipii (=Caelestis)*	après 117
6	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 232; *ILPBardo* 511; *Cat.*, n° 129	*Iun[o Caelestis A]ug(usta)*	138-222
7	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 247; *AE*, 1916, 38; *ILPBardo* 341; *Cat.*, n° 134	*Liber Aug(ustus), Genius municipi (=Caelestis)*	180-190
8	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 231; *AE*, 1921, 28; *ILPBardo* 330; *Cat.*, n° 130	*Iuno Cael[estis]*	
9	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 233; *AE*, 1917-18, 18; *ILPBardo* 332; *Cat.*, n° 131	*Iuno Caele[stis Aug(usta)]*	
10	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 234; *ILPBardo* 333; *Cat.*, n° 128	*[Iuno] Cae[lestis] regi[na Au]g(usta)*	
11	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 708; *ILPBardo* 331; *Cat.*, n° 132	*Iuno [Caelestis Aug(usta)]*	
12	*Carpis*	*CIL*, VIII, 993 (=12454); *Cat.*, n° 179	*Pudicitia Aug, Caelestis dea* (qualifiée plus loin d'*Augusta*)	
13	*Carthago*	*CIL*, VIII, 999; *Cat.*, n° 199	*diana Cael(estis) Aug(usta)*	
14	*Carthago*	*ILTun*, 1053; *Cat.*, n° 196	*Iuno C[aelestis]*	
15	*Bulla Regia*	*AE*, 1955, 124; *Cat.*, n° 228	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Caelest[is]*	
16	*Thubursicu Bure*	*CIL*, VIII, 25994; *Cat.*, n° 247	*Iuno C[aelestis]*	
17	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26458; *Cat.*, n° 254	*deae Caelestes*	
18	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26474; *AE*, 1906, 122; *Cat.*, n° 253	*dea Caelestis Aug(usta), Iuno Regina*	

Tableau 5: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinités*	*Datation*
19	Hr. Belda	*CIL*, VIII, 27430; *Cat.*, n° 288	*[Cae]lestis et Ceres*	première moitié du Ier s.
20	*Mustis*	*AE*, 1968, 595; *Cat.*, n° 278	*Pluto Frugif(er) Aug(ustus)*, *Genius Mustis*, *Caelestis*, *Aesculapius*	145 ou peu avant
21	*Mustis*	*AE*, 1968, 596; *Cat.*, n° 279	*Tellus Aug(usta)*, *Caelestis*, *Aesculapius*	145 ou peu avant
22	Hr. El-Oust	*AE*, 1968, 609	*Ianus Pater*, *dea Caelestis*, *Aesculapi(us)*, *Numen sanctissimum*, *Marsyas*	187-188
23	Hr. El-Oust	*CIL*, VIII, 16417; *AE*, 1991, 1678; *Cat.*, n° 289	*[Cer]eres*, *dea C[a]elestis*, *Aesculapius*, *Ianus Pater*, *Mar[syas]*	187-188
24	*Sicca Veneria* (environs)	*CIL*, VIII, 27704; *Cat.*, n° 299	*Iuno Caelestis Aug*	
25	Plaine du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo* 374; *Sat. Afr.*, *Mon.*, I, p. 294, n° 1; *Cat.*, n° 305	*Iupiter*, *Saturnus*, *Siluanus*, *Caelestis*, *Pluto*, *Minerua*, *Venus Aug(usti?)*	
26	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1887 (=16510); *AE*, 1977, 859; *ILAlg*, I, 3066; *Cat.*, n° 315	*dea Caele[stis Aug(usta)]*, *dea Virtus*, *deus Aescula[pius Aug(ustus)]*	première moitié du IIe s.
27	*Theueste*	*AE*, 1917-18, 62; *ILAlg*, I, 3000; *Cat.*, n° 316	*dii Mauri*, *d(e)a Caelestis Augusta*	
28	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17619 (=2226); *Sat. Afr.*, *Mon.*, II, p. 181, n° 1; *Cat.*, n° 366	*C(a)elestis*, *Sa[turnus]*, *Mercurius*, *Fortuna*, *dii iuuantes*	vers 218?
29	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4674 (=16868); *ILAlg*, I, 2060; *Cat.*, n° 341	*Mercurius Aug(ustus)*, *Caelestis*	222-235
30	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4673; *ILAlg*, I, 2053; *Cat.*, n° 342	*Lilleus? Aug(ustus)*, *Cael(es)t(is)*	
31	*Tiddis*	*AE*, 1991, 1687	*[Iuno (ou dea)] Caelestis Aug*	218-222?
32	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6943; *ILAlg*, II, 472; *Cat.*, n° 472	*Fortuna Caelestis*	
33	*Cuicul*	*Sat. Afr.*, *Mon.*, II, p. 211, n° 7; *Cat.*, n° 461	*[Satu]rnus Aug(ustus)*, *Cael(estis)*, (en relief: Jours de la semaine?)	Vers le milieu ou la fin du IIe s.

En examinant ce tableau, la première association qui attire l'attention est évidemment celle de Junon et de Caelestis (n° 1, 6-11, 14, 16, 24, peut-être 31); la question a été suffisamment analysée plus haut dans le cadre des origines de Caelestis. Il en est de même de son association fréquente avec son parèdre Saturne (n° 3, 4, 25, 28, 33), qui, comme on l'a vu, tire clairement son origine de la dyade punique Tanit/Baal Hammon. Il convient cependant d'ajouter qu'en plus de présenter plusieurs points communs, les deux divinités semblent suivre une évolution parallèle, puisque dans un premier temps elles récupèrent leurs attributs libyco-puniques sous une forme romanisée, dans une affirmation progressive de leur caractère africain, pour ensuite s'enrichir d'apports étrangers, souvent les mêmes comme en témoignent chez Caelestis les épithètes nouvelles de *magna*, *aeterna* et *inuictum Numen*, sans oublier son assimilation avec Junon Reine, qui correspond à l'assimilation de Saturne avec Jupiter capitolin. On a remarqué aussi que la répartition géographique du culte de Caelestis correspondait fort bien avec celle de Baal Hammon, mais que la déesse apparaissait moins fréquemment dans l'épigraphie et sur les monuments figurés; encore là, la situation s'explique par le substrat libyco-punique. En fait, on constate que les mentions de Tanit sont nombreuses, certes, mais assez peu dispersées et limitées à un petit nombre de sites: Carthage, *Thinissut*, Hadrumète et *Cirta*. La situation de Baal Hammon est sensiblement différente, puisque son culte est très largement répandu dans l'ensemble de l'Afrique dès l'époque préromaine: Carthage, Hadrumète, *Mididi*, *Cirta*, Dougga, Mactar, Hr. Ghaïada, *Althiburos*, *Thibaris*, *Calama*, *Tiddis*, Oudjel, etc[128]. En fait, il semblerait que le dieu Baal Hammon ait été rapidement adopté par les nations berbères, alors que la déesse Tanit est restée confinée dans les villes puniques. Ce n'est vraiment qu'à l'époque romaine que son héritière, Caelestis, s'est répandue dans le reste de l'Afrique et ce, plutôt tardivement, comme on l'a vu, soit essentiellement à partir de la seconde moitié du IIe siècle. Le succès du culte de Saturne a dû, bien sûr, favoriser sa propagation, mais en raison du caractère tardif du phénomène, il semblerait que l'élément déclencheur ne vienne pas de lui, mais sans doute de la grande faveur dont commencent à jouir à cette époque les

[128] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 259-260.

Grandes Déesses de type oriental, comme justement Cybèle qui, en exceptant le cas particulier de la Tripolitaine, fait son apparition en Afrique à l'époque antonine[129]. Dans ce contexte, la personnalité de Caelestis en faisait la candidate idéale pour jouer ce rôle et de fait, c'est à partir de ce temps qu'elle a commencé à acquérir des aspects nouveaux et, de la sorte, elle participait en même temps à l'enrichissement du culte de Saturne lui-même, puisque c'est vers cette époque que son rôle de parèdre du grand dieu africain prend davantage d'importance en Numidie, comme en témoignent les inscriptions de *Cuicul* et de *Vazaiui* (n° 33 et 28), la première datant du milieu ou de la fin du IIe siècle, la seconde du début du IIIe siècle. C'est également du IIIe siècle que date un relief de Gounifida, à moins de 20 km de Tébessa, où Saturne apparaît trônant avec sa parèdre[130]. On voit donc que l'association de Saturne et de Caelestis a directement profité du vaste courant syncrétiste de cette époque pour s'affirmer davantage dans l'Ouest de l'Afrique.

En revanche, cette association est apparue plus tôt dans les régions orientales de l'Afrique du Nord, qui furent davantage influencées par la civilisation punique. C'est ainsi qu'à *Thuburbo Maius*, Caelestis est associée à Saturne dès la fin du Ier ou le début du IIe siècle (n° 4) et on a vu également que leurs cultes coexistaient étroitement à *Thinissut* au Ier siècle de notre ère. Il s'agit là évidemment de l'association traditionnelle de Baal Hammon/Saturne et de Tanit/Caelestis, sans influence extérieure visible et précédant le courant syncrétiste de la fin du IIe siècle. C'est dans ce même contexte qu'on trouve Caelestis associée à Pluton à Hadrumète et à *Mustis* (n° 2, 20) où c'était Pluton qui recouvrait Baal Hammon plutôt que Saturne[131]. Encore là, l'inscription de *Mustis* date de 145 au plus tard et résulte d'une tradition punique plutôt que d'un courant syncrétiste général.

C'est sans doute aussi en raison de son héritage punique que Caelestis se trouve associée, ou plutôt assimilée à Diane dans une inscription de Carthage (n° 13). En effet, on sait que Tanit fut rapidement identifiée à Artémis par les Grecs, comme le prouve une

---

[129] H. Pavis d'Escurac, « La *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 223.
[130] *Cat.*, n° 330.
[131] Voir p. 333-335.

inscription bilingue d'Athènes des Ve-IVe siècles avant notre ère[132] où le nom du dédicant, *'Abd-Tanit*, est rendu en grec par « Artémidore ». Et à Carthage même, trois stèles du tophet de Salammbô mentionnent un temple consacré au culte de Ṣid-Tanit me'arat (*Ṣd-Tnt m'rt*)[133]; or le lien avec Ṣid implique une notion de chasse et de pêche, qui rapproche Tanit de l'Artémis chasseresse[134]. M. Fantar a d'ailleurs cru reconnaître Tanit dans une statuette de terre cuite de Kerkouane, qui représente une femme debout sur un piédestal, vêtue d'une longue tunique et d'un péplos retenu à la taille par une ceinture et qui maîtrise un cervidé de la main gauche tout en brandissant deux javelots avec la droite[135]. Mais il faut bien sûr garder à l'esprit que les représentations iconographiques sont toujours plus délicates à identifier et à interpréter. Il n'empêche que cette inscription latine de Carthage dédiée à *Diana Caelestis Aug(usta)* invite à faire le rapprochement. Plus intéressantes encore sont les trouvailles qu'on a faites à El Jem: on a en effet découvert en ce lieu un cimetière pour enfants d'époque romaine qui semble perpétuer la tradition des tophets, comme le laisse supposer son espace délimité et clôturé, consacré exclusivement à l'ensevelissement des enfants en bas âge et où les sépultures sont disposées en strates superposées. Le matériel trouvé dans les tombes est également de tradition punique[136] et le cimetière lui-même, s'il faut en croire une inscription trouvée sur place, n'est pas seulement une nécropole mais bien un espace consacré, désigné sous le terme de *templum*[137], et il est visiblement placé sous la protection d'une déesse, à laquelle fait allusion une autre inscription, sans la nommer clairement[138]. Or, dans ce cimetière, on a justement trouvé deux statuettes de divinités[139]: la première représente une déesse à l'air grave et solennel, assise sur un trône à accoudoirs; elle tient de la main gauche un fruit et de la main droite un sceptre ou une pique, ou un épi. Il convient de reconnaître en elle la déesse Tanit, déesse des tophets, dont le culte est attesté

---

[132] *CIS*, I, 116; *KAI*, 53.
[133] *CIS*, I, 247-249.
[134] M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 252.
[135] *Ibid.*, p. 257.
[136] L. Slim, « À propos d'un cimetière d'enfants à *Thysdrus* », *L'Africa romana*, I, 1983, p. 176.
[137] *Ibid.*, p. 174.
[138] *Cat.*, n° 51.
[139] *Ibid.*, p. 175.

par des stèles du tophet d'Hadrumète, à environ 60 km d'El Jem. D'après sa coiffure, cette statuette semblerait dater de l'époque des Flaviens. La seconde statuette, quant à elle, est une Diane-Artémis représentée sur un cheval lancé en plein galop. Elle est vêtue d'une tunique courte à plis et un chien court à côté du cheval. Il semble probable que ces deux statuettes représentent en fait deux aspects d'une seule et même divinité, celle qui veille sur le sanctuaire. Dans le même ordre d'idées, il faut remarquer qu'à Hadrumète encore, dans la nécropole, on a découvert une petite chapelle funéraire qui montre Diane entourée d'animaux[140]. Cependant l'inscription, malheureusement très fragmentaire, ne permet pas de déterminer s'il s'agit encore ici de la tombe d'un enfant. Quoiqu'il en soit, l'ensemble de ces documents atteste un rapprochement évident entre la déesse Tanit/Caelestis et Diane/Artémis, qui s'exprime par une réelle assimilation dans l'inscription de Carthage et certainement aussi dans le cimetière pour enfants d'El Jem. Il faut trouver les raisons de cette assimilation dans les nombreux points communs que ces déesses partagent: il s'agit de deux déesses vierges, qui ont l'une et l'autre un caractère lunaire. Il s'agit aussi dans les deux cas de déesses chtoniennes[141] et si Tanit a été identifiée comme déesse nourricière à l'époque romaine, sous le nom de *Nutrix*, l'Artémis d'Éphèse, quand à elle, est représentée avec un nombre impressionnant de mamelles, qui expriment la même idée. D'ailleurs, les deux déesses jouent pareillement un rôle de protection envers les jeunes enfants, quoique dans des sphères différentes, Tanit étant la déesse des tophets et Diane présidant aux naissances. Toutefois, il y a lieu de se demander pourquoi cette association de Diane et de Caelestis ne s'est pas répandue davantage et qu'elle n'ait laissé des traces qu'à Carthage et à El Jem. Il faut sans doute en trouver les raisons dans les origines lointaines de cette assimilation; en effet, étant donné que le plus ancien témoignage connu de l'identification Tanit/Artémis est l'inscription d'Athènes, il est raisonnable de croire que cette assimilation s'est d'abord faite en Orient. Or, à l'époque romaine, le culte de Diane s'est peu développé en Afrique et on peut aisément deviner en examinant sa carte de répartition[142] qu'à part les endroits où elle

[140] *Cat.*, n° 57.
[141] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 205.
[142] Voir la carte des mentions épigraphiques de Diane.

accompagnait tout bonnement son frère Apollon, comme à Mactar et à *Bulla Regia*[143], son culte a surtout été en vogue dans les régions de Lambèse et de Cuicul ou dans la partie occidentale de la Maurétanie Césarienne et en Tingitane. Outre ces lieux, ses inscriptions se concentrent visiblement dans la région de Carthage, probablement en rapport avec son association avec Caelestis, mais on voit que sa présence reste fort modeste. En somme, aux yeux des Africains, en dehors de cette dernière région, la personnalité de Diane se limitait sans doute essentiellement à son caractère gréco-romain et à ses liens fraternels avec Apollon. Dans ces conditions, il y a lieu de croire que sa personnalité n'ait pas été suffisamment développée pour qu'elle soit mise à contribution lors de la période d'épanouissement du culte de Calestis, lorsque celui-ci se répandit dans l'ensemble de Afrique, et profite du vaste mouvement syncrétiste de la fin du IIe siècle et surtout du IIIe siècle; Caelestis aurait alors davantage emprunté aux grandes déesses orientales comme Cybèle.

Outre son assimilation avec Junon et Diane et ses liens avec son compagnon habituel, Saturne, Caelestis est aussi très fréquemment associée à Esculape, à un point tel que ce dernier semble constituer pour elle un second parèdre. En effet, à Hr. el-Oust, on trouve un *sacerdos publicus* de Caelestis et d'Esculape (n° 22), de même qu'à *Mustis* (n° 20-21), et à *Thizica* c'est un *sacerdos* d'Esculape et de Junon qui est mentionné dans une inscription, cette déesse recouvrant peut-être là Junon Caelestis[144]. À Tébessa, on rencontre les deux divinités en compagnie de Virtus (n° 26). En outre, dans les thermes d'été de *Thuburbo Maius*, on trouve des dédicaces respectivement adressées à Esculape et Junon Caelestis, tous deux qualifiés de *dominus* et *domina*[145] et à Dougga, on a découvert une statue du dieu médecin dans le temple de Junon Caelestis[146]. Remarquons aussi que les deux divinités tiennent une place prééminente à Carthage, où elles figurent dans bon nombre d'inscriptions et où elles avaient chacune leur propre temple. On ne trouve toutefois pas de traces de leur association, mais c'est peut-être là un effet du hasard des découvertes puisqu'une inscription d'Apulum, en Dacie, s'adresse à la fois à Caelestis, à

---

[143] Voir p. 199.
[144] *Cat.*, n° 216
[145] *Cat.*, n° 128-132, 139-140 (Caelestis); n° 137 (Esculape)
[146] L. Poinssot, « Les inscriptions de *Thugga* », *Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires*, 13-3, 1906, p. 338.

Esculape, au Génie de Carthage et au Génie des Daces[147]. La dédicace émane certainement d'un Africain qui s'adresse sans doute à la Caelestis et à l'Esculape de Carthage, comme le laisse croire la mention du *Genius Carthaginis*, qui les suit immédiatement après. De plus, un passage de Tertullien déjà cité plus haut à propos de la *Virgo Caelestis*, mentionne Esculape tout de suite après elle, comme si les deux divinités étaient liées[148]. Ainsi, Esculape apparaît véritablement comme le parèdre de Caelestis, comme le laissent croire leurs prêtrises conjointes à *Mustis*, à Hr. el-Oust et à *Thizica*. On constate que l'ensemble de ces documents se trouvent en Zeugitane, sauf pour les cas de Tébessa et de Hr. el-Oust, encore que ce dernier lieu soit situé dans la limite des *publica Mustitanorum* selon A. Beschaouch[149]. Mieux encore, on remarque que c'est plus précisément la Junon Caelestis, héritière d'Astarté ou de Tanit-Astarté, qui est associée à Esculape: c'est évident à *Thuburbo Maius* et à *Thizica*, et fort probable à Dougga où comme on l'a vu le temple était dédié aux *Caelestes*. C'est peut-être la même situation à Carthage, où l'on trouvait Junon Caelestis et la ville de *Mustis*, quant à elle, n'est située qu'à une quinzaine de km de Dougga. Il ne s'agit certainement pas là d'un hasard car plusieurs témoignages indiquent que le dieu Eshmoun, identifié à Esculape, était associé à la déesse Astarté. En effet, dans le sanctuaire d'Eshmoun de Bostan esh-Sheikh, situé à 2 km au nord-est de Sidon, on trouve une grande chapelle, datant peut-être du IVe siècle avant notre ère, pourvue d'une piscine pavée et d'un trône en pierre attribué à l'Astarté sidonienne, flanqué de sphinx et entourés de lions[150]. Cela rappelle évidemment le cas de *Thuburbo Maius*, où les deux divinités figurent ensemble dans des thermes; on sait d'ailleurs qu'Esculape est souvent présent dans les établissements de bains et figure comme patron des eaux guérisseuses[151]. Il n'est pas

---

147 *CIL*, III, 993.

148 Tertullien, *Apologétique*, 23, 6: *Ista ipsa Virgo Caelestis, pluuiarum pollicitatrix, ipse iste Aesculapius, medicinarum demonstrator, alia die morituris Socordio et Thanatio et Asclepiodoto uitae subministrator, nisi se daemonas confessi fuerint, Christiano mentiri non audentes, ibidem illius Christiani procassimi sanguinem fundite!*

149 A. Beschaouch, *Mustitana*, 1968, p. 136.

150 M. Dunand, « La piscine du trône d'Astarté dans le temple d'Eshmoun à Sidon », *Bulletin du Musée de Beyrouth*, 24, 1971, p. 19-25; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 159.

151 G. Charles-Picard, *Castellum Dimmidi*, 1944, p. 132-133; voir aussi Vitruve, *De arch.*, II.

inutile de mentionner aussi le témoignage de Damascius, auteur des Ve-VIe siècles de notre ère mais qui a repris d'antiques traditions orientales: celui-ci raconte qu'Astronoé (une variante grecque du nom d'Astarté), qualifiée de « mère des dieux », s'éprit d'un jeune chasseur, l'Asclépios-Eshmoun de Beyrouth, qui se châtra pour lui échapper, mais qu'elle ramena à la vie[152]. Il faut cependant garder une certaine méfiance à l'égard de ce récit qui emprunte des éléments à la légende d'Adonis. En Afrique même, dans la Carthage punique, les deux divinités étaient là encore étroitement associées, comme en fait foi une inscription qui mentionne un prêtre d'Eshmoun-Astarté[153] qui n'est pas sans rappeler la prêtrise conjointe de Caelestis et d'Esculape des inscription de *Mustis*, de Hr. el-Oust et de *Thizica*. Enfin, il faut rappeler aussi que dans le Serment d'Hannibal rapporté par Polybe, la déesse Héra, qu'on peut identifier à Astarté, figure dans la première triade divine entre Zeus (Baal Hammon?) et Apollon, qu'on identifie généralement à Eshmoun[154]. En somme, à la lueur de ces témoignages, en particulier ceux de Bostan esh-Sheikh et de Carthage, il apparaît évident que cette association de Caelestis et d'Esculape tire ses origines d'une tradition phénico-punique: si Tanit avait pour parèdre le dieu Baal Hammon, Astarté, quant à elle, formait une dyade avec Eshmoun; Caelestis, qui à l'époque romaine hérite à la fois des deux divinités s'est donc tout naturellement retrouvée associée à Esculape, l'héritier d'Eshmoun. On constate cependant que cette association se concentre essentiellement en Zeugitane, c'est-à-dire dans la « zone d'influence » de Carthage. On constate aussi que cette association apparaît assez tôt dans les inscriptions et que tous les documents datables appartiennent au IIe siècle: celle de Tébessa (n° 26) se situe dans la première moitié du IIe siècle; celles de *Mustis* (n° 20-21) sont datées de 145 ou peu avant; et celle de Hr. el-Oust (n° 22) date de 187-188. Il apparaît donc que cette association est restée confinée à la Zeugitane et ne s'est pas répandue dans le reste de l'Afrique. Comme en plus on ne possède aucun témoignage tardif qui atteste sa survivance, il y a lieu de croire qu'en raison de la grande popularité du culte de Saturne, beaucoup plus répandu que

---

[152] Damascius, *Vie d'Isidore*, 348, dans Photius, *Bibliothèque*, 302. Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 137, 160.

[153] *CIS*, I, 245; à ce propos, voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 163-164; C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 100.

[154] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 163.

celui d'Esculape qui se concentre surtout dans l'Est[155], le grand dieu africain aurait fini par supplanter ce dernier dans le rôle de parèdre de Caelestis, d'autant plus que l'évolution de celle-ci comme grande déesse, perceptible dès la fin du IIe siècle, trouvait de plus grands prolongements aux côtés de Saturne, dont la personnalité était plus imposante, plus riche et plus universalisante que celle d'Esculape. En quelque sorte, le vaste courant syncrétiste, avec ses tendances parfois uniformisantes, aurait eu raison du rôle de parèdre qu'a longtemps tenu Eshmoun/Esculape auprès de Junon/Astarté.

Si Caelestis doit à Astarté son association avec Esculape, il semble en revanche que son association avec Mercure tire plutôt ses origines du culte de Tanit, plus précisément de la Tanit de *Cirta*. Mais voyons d'abord les sources: à Madaure, on trouve une dédicace à Mercure faite par un prêtre de Caelestis (n° 29); à *Vazaiui*, une dédicace s'adresse à Caelestis, Saturne, Mercure et la Fortune, tous qualifiés de *dii iuuantes* (n° 28); enfin, dans le tarif sacrificiel du *pagus Veneriensis* (n° 25), tout de suite après Jupiter, figurent Saturne, Silvain et Caelestis. Silvain, ici, désigne certainement Mercure Silvain, les deux dieux étant fréquemment assimilés l'un à l'autre en Afrique, notamment à Dougga, au nord-est du *pagus Veneriensis*, où l'on trouve *Mercurius Siluius*[156]. De plus, en Maurétanie, on trouve Caelestis, qualifiée de *dea sancta*, associée à Mercure dans une inscription de Sétif[157]. Remarquons aussi qu'à *Rapidum* les deux divinités se retrouvent dans une même inscription, mais en compagnie d'un grand nombre d'autres divinités[158]. Ainsi, comme on peut le voir, l'ensemble de ces inscriptions proviennent des régions occidentales, essentiellement en Numidie ou, dans le cas de celles du *pagus Veneriensis* et de Sétif, près de la frontière de la Numidie. Mieux encore, deux d'entre elles, celles de Madaure et de Sétif, proviennent de la région de *Cirta*. Or, on a vu qu'à *Cirta*, dans le sanctuaire punique d'El-Hofra, un grand nombre de stèles s'adressaient à Baal Hammon, Tanit et Baal Addir[159], divinités puniques et libyco-puniques qui, à l'époque romaine, furent identifiées à Saturne, Caelestis et

---

[155] Voir la carte des mentions épigraphiques d'Esculape.
[156] *Cat.*, n° 258. À ce propos, voir p. 123-129.
[157] *CIL*, VIII, 8433.
[158] *AE*, 1993, 1781.
[159] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.

Mercure[160]. Souvent les trois divinités figurent ensemble, mais parfois Baal Addir figure seul avec Tanit ou avec Saturne. C'est ce que rappellent précisément les inscriptions latines: Saturne, Caelestis et Mercure apparaissent ensemble dans celle de *Vazaiui* (n° 28) tout comme dans le tarif sacrificiel du *pagus Veneriensis* (n° 25). En revanche, à Madaure (n° 29) et à Sétif, Caelestis et Mercure figurents seuls, sans Saturne. Également, comme il en a été question plus haut, Mercure est plus d'une fois associé à Saturne: on trouve en effet le caducée sur une trentaine de stèles consacrées à Saturne: dans le Cap Bon, dans la région de Dougga, à Bir-Tlelsa près d'El Jem[161], dans la région de *Thuburnica*, dans celle de Madaure et de *Thubursicu Numidarum*, et enfin tout particulièrement dans la région de *Cirta*[162]. Le caducée se retrouve également sur des stèles consacrées à Baal Hammon, notamment celles du sanctuaire d'El-Hofra, toujours dans la région de *Cirta*[163], soit essentiellement dans des endroits où l'on a trouvé des traces du culte de Baal Addir: à *Cirta*, bien sûr, mais aussi à El Jem, où un site (Bir Tlelsa) à 10 km de la ville a livré une inscription néopunique dédiée à Baal Addir[164], et dans le Cap Bon où le Promontoire de Mercure (ou Cap d'Hermès) est connu aussi sous le nom de Ras Addar, qui rappelle le nom du dieu libyco-punique. On se rappelle aussi que c'est aussi dans le Cap Bon que se trouve le sanctuaire de *Thinissut* consacré à Tanit et Baal. Ainsi, les sources montrent une réelle concordance géographique entre d'une part l'union des cultes de Baal Hammon, Baal Addir et Tanit et, d'autre part, les associations de Saturne, Mercure et Caelestis. Il fait donc peu de doute que les deux phénomènes soient liés et ces associations entre les trois dieux à l'époque romaine résultent très certainement d'un héritage libyco-punique. En revanche, on constate que cette association est plutôt tardive: en effet, l'inscription de *Vazaiui* (n° 28) est datée de 218, celle de Madaure (n° 29) se situe sous le règne de Sévère Alexandre (222-235). Celle de Sétif date de 236 et celle de *Rapidum*, de 255-259[165]. Bref, toutes ces inscriptions datent du IIIe

[160] À propos de Baal Addir/Mercure, voir p. 116-117.
[161] Cette stèle date du Ier siècle de notre ère: *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 261, n° 8.
[162] Voir p. 116-117.
[163] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.
[164] *KAI*, 138.
[165] *CIL*, VIII, 8433 (Sétif); *AE*, 1993, 1781 (Rapidum).

siècle et l'association de Saturne et Caelestis précède donc celle de Caelestis et Mercure, mais la concordance géographique montre bien que cette seconde association participe au même phénomène que la première: Caelestis s'affirme d'abord comme la parèdre de Saturne et comme déesse souveraine, puis dans un second temps le culte de Mercure vient se greffer sur eux. Il s'agit en somme d'un « retour aux sources » libyco-puniques, sans doute à mettre en rapport avec le mouvement syncrétiste général qui bat sont plein à cette même époque et qui montre une tendance à réunir ensemble plusieurs divinités dans une sorte de *théocrasie*[166]. Dans ces conditions, cette association déjà ancienne de Baal Hammon, Tanit et Baal Addir correspondait tout à fait à l'esprit du temps et c'est ce qui explique sans aucun doute sa réapparition sous des formes romaines. On comprend donc mieux le succès de l'association de Caelestis avec Mercure, par rapport à celle avec Esculape: alors que ce dernier a souffert de la concurrence de Saturne[167], Baal Addir/Mercure a pu, quant à lui, imposer assez tôt sa présence aux côtés de Baal Hammon et de Tanit, probablement en raison de son importance dans la région d'El-Hofra, et l'importance grandissante de son culte à l'époque romaine lui a sans doute permis de coexister avec Saturne auprès de Caelestis.

Caelestis est également associée à Liber, puisqu'à *Thuburbo Maius*, on trouve une dédicace à ce dernier, faite par un prêtre du Génie de la ville, c'est-à-dire Caelestis (n° 7). On a déjà vu que Liber était associé à plusieurs reprises au culte de Saturne et qu'on en trouvait les origines dans la Carthage punique, puisque des symboles dionysiaques ornaient des stèles consacrées à Baal Hammon et Tanit[168]. C'est là, sans doute, qu'il faut voir l'origine de cette association de Liber et de Caelestis, mais, comme on peut le constater, celle-ci ne connut guère de succès à l'époque romaine, sans doute parce que, depuis l'origine, c'est surtout Baal/Saturne que concernait cette association de nature eschatologique avec Bacchus/Liber.

Parmi les inscriptions, on trouve aussi une dédicace à la Fortune de Caelestis (*Fortuna Caelestis*) à *Cirta* (n° 32). Il est possible de faire un

---

[166] Voir J. Toutain, *Les cultes païens*, II, 1911, p. 227 sv.

[167] D'autant plus que la ville d'Eshmoun/Esculape, Carthage, a été détruite en 146 avant notre ère et n'a été refondée définitivement que sous Auguste.

[168] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 93.

rapprochement avec une inscription néopunique de Mactar[169], qui s'adresse à *Gd hšmm*, la « Fortune du Ciel », mais les deux lieux étant assez éloignés l'un de l'autre et Caelestis étant absente de Mactar, la comparaison reste délicate[170]. En outre, une inscription de *Carpis*, dans le Cap Bon, commémore la construction d'un temple à la *dea Caelestis*, qui compte parmi ses ornements une statue de *Pudicitia* (n° 12). Étant donné que la ville est dans le voisinage de Carthage, les deux villes se faisant face de part et d'autre du golfe de Tunis, il est vraisemblable que cette association est reliée au caractère virginal de Caelestis carthaginoise, dont il a déjà été question plus haut.

Enfin, on ne s'étonnera pas outre mesure de constater que Caelestis est également associée à des divinités indigènes. C'est ainsi qu'à Tébessa, on trouve une dédicace aux *dii Mauri* par un prêtre de la déesse, à qui la déesse aurait envoyé une vision (n° 27). À Madaure (n° 30), c'est au dieu Lilleus (ou Lilleo?) que son prêtre consacre une inscription. *Lileo* serait, selon L. Joleaud, dérivé du mot *lilu*, signifiant « eau », ce qui implique qu'il s'agirait peut-être d'une divinité de l'eau[171]. Si tel est le cas, on saisit aisément la nature de son association avec Caelestis, la *pluuiarum pollicitatrix* de Tertullien[172].

En somme, on constate que l'ensemble des associations dans lesquelles est impliquée la déesse Caelestis sont essentiellement d'origine phénico-punique, ainsi qu'on peut le voir avec son assimilation avec Astarté/Junon et avec Diane, ses parèdres Baal/Saturne et Eshmoun/Esculape, son association avec Baal Addir/Mercure et probablement aussi celle avec Liber, ou sans doute Shadrapha/Liber. On remarque également que si le culte de Caelestis se concentre d'abord en Zeugitane, autour de Carthage, son culte prend une réelle expansion en Numidie à partir du milieu du IIe siècle, grâce à la grande faveur dont jouit le culte de son parèdre Saturne et elle profite comme lui du mouvement syncrétiste de cette époque, tendant à multiplier les emprunts réciproques entre les diverses religions, ce qui amène un enrichissement de sa personnalité. Le même mouvement favorise également la remise en valeur de son association avec Baal Addir/

---

[169] *KAI*, 147, 2.

[170] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 64.

[171] L. Joleaud, « Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord », *JSA*, 3, 1933, p. 197-282; G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 141; M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 275.

[172] Tertullien, *Apologétique*, 23; voir aussi *Cat.*, n° 336.

Mercure, avec qui elle formait à l'origine une triade en compagnie de Baal Hammon/Saturne. Ainsi, par le biais de son association avec le grand dieu africain, elle s'impose de plus en plus elle même comme la déesse souveraine de l'Afrique.

2.4 *Caelestis et Cybèle*

On a souligné plus haut que c'était sans doute au travers d'apports étrangers, tout particulièrement l'apparition en Afrique du culte de Cybèle, que Caelestis avait fini par prendre les traits d'une grande déesse de type oriental. Les deux déesses, au départ, partageaient déjà des points communs qui ont dû favoriser leur rapprochement: d'abord, il s'agit dans les deux cas de déesses souveraines, puisqu'elles sont toutes deux fréquemment représentées assises sur un trône. Comme on l'a vu plus haut, ce caractère souverain ne fait pas de doute pour Tanit/Caelestis, qui figure de la sorte sur une statue de terre cuite de *Thinissut*, au premier siècle de notre ère. Il s'agit aussi dans les deux cas de déesses aux fauves: la *Magna Mater* est fréquemment représentée avec un lion à ses pieds, ou dans un char attelé à des lions, alors que Caelestis figure souvent assise sur le dos d'un lion et ce type de représentation apparaît dès le premier siècle comme en fait foi une autre statue du site de *Thinissut* mentionnée plus haut. De plus, comme l'a déjà remarqué H. Pavis d'Escurac[173], les vaticinations de prêtres inspirés occupent une place importante dans les cultes des deux divinités; c'est ainsi qu'à *Mileu*, un criobole en l'honneur de Cybèle est réalisé *ex uaticinatione archigalli*[174]. Un passage de Tertullien évoque également des vaticinations de la part de l'archigalle de Rome, qui avait prescrit des cérémonies pour le salut de Marc Aurèle[175]. Il en est de même pour Caelestis, sous l'ordre de qui un bon nombre d'inscriptions ont été gravées[176]. De plus, on sait par deux passages de l'*Histoire Auguste* que des prophètes de Caelestis, par leurs prédictions, causèrent des émois à l'époque

[173] H. Pavis d'Escurac, « la *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 230.
[174] *CIL*, VIII, 8203 (=19981).
[175] Tertullien, *Apologétique*, 25.
[176] *Cat.*, n° 195-197 (Carthage); n° 253 (*Thugga*); *CIL*, VIII, 8433 (Sétif).

du proconsulat de Pertinax[177]. Enfin, il s'agit dans les deux cas de déesses fécondes, puisque l'un des attributs principaux de Cybèle est la corne d'abondance, alors que la parèdre de Saturne est représentée sur une inscription de Gounifida (près de Tébessa) avec une corbeille de fruits sur les genoux[178].

En somme, les deux déesses se ressemblaient par plus d'un point, d'autant plus qu'il s'agissait de deux divinités de type oriental; on pouvait donc s'attendre à ce que les deux s'influencent réciproquement. Or, justement, l'implantation du culte de la *Magna Mater* correspond à une période de changement pour la déesse Caelestis. En effet, mis à part le cas particulier de *Lepcis Magna* qui sera examiné ailleurs plus en détails, les premières traces épigraphiques du culte de Cybèle en Afrique du Nord datent du règne d'Antonin le Pieux, comme en fait foi une inscription de Banasa, en Maurétanie Tingitane[179], mais en fait, on constate que pour la zone étudiée, le culte connaît une faveur particulière à partir des Sévères.

[177] *Vie de Macrin*, III, 1; *Vie de Pertinax*, IV, 2.
[178] *Cat.*, n° 330. L'inscription date du IIIe siècle.
[179] *AE*, 1957, 63; *IAM*, 93.

Tableau 6: Chronologie des inscriptions de Cybèle

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
1	72	*Mater magna*	*Lepcis Magna*	*CIL*, VIII, 22671; *AE*, 1934, 171; *IRT*, 300; *Cat.*, n° 10
2	198-208?	*[Ma]ter deum Aug*	*Mascula*	*CIL*, VIII, 2230 (=17668)
3	200-210	*[de]a Mag(na) Idaea, [d]eus Aesculapius, Iupiter*	*Carthago*	*ILTun*, 1047 + *ILAf*, 355; *Cat.*, n° 192
4	222-235	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) sanctissima*	*Tipasa* (de Numidie)	*CIL*, VIII, 4846; *ILAlg*, I, 1983; *Cat.*, n° 404
5	222-235	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) sancta*	*Mileu*	*CIL*, VIII, 19981 (=8203)
6	255-259	*Mat[er deum magna Idea Aug(usta)]*	*Carthago*	*ILAf*, 356 a
7	276-282	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23400; *AE*, 1892, 18; *ILPBardo* 100; *Cat.*, n° 82
8	Après 284?	*M(ater) d(eum)*	*Lepcis Magna*	*IRT*, 568; *Cat.*, n° 11
9	285-293	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23401; *AE*, 1898, 46; *Cat.*, n° 83
10	286-305	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug(usta)*	*Mactaris*	*AE*, 1897, 121
11	298	*Mater deum*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26562; *ILAf*, 531
12	333-337	*[Mater deum magna Idaea], Attis*	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24521; *AE*, 1898, 8
13	IVe s.?	*Mater deum*	*Lepcis Magna*	*AE*, 1950, 151; *IRT*, 567; *Cat.*, n° 12

C'est à l'époque sévérienne que Cybèle apparaît dans les inscriptions de Carthage (n° 3), *Mascula* (n° 2), *Tipasa* (n° 4) et *Mileu* (n° 5) et comme on peut le voir, son culte connut une grande faveur tout au long du IIIe siècle. De plus, lorsqu'on regarde la carte de répartition des dédicaces à Cybèle, on constate que dans une majorité

de cas, son culte a cotoyé de près celui de Caelestis[180]. Dans ces conditions, les deux déesses étaient vouées à s'influencer l'une l'autre et c'est ce qu'on constate justement au travers des sources de cette époque. C'est ainsi qu'à *Carpis*, dans le Cap Bon, et sans doute aussi à Carthage[181], deux inscriptions mentionnent le don d'un *thorax* à la déesse Caelestis, ce qui rappelle les dons de pectoraux de métal (*typoi*) qu'on faisait à la *Magna Mater*, avec lesquels on ornait ses statues[182]. L'inscription de *Carpis* émane d'une flaminique de Plotine, ce qui la situe donc vraisemblablement au IIe ou au IIIe siècle. En outre, on sait qu'à l'instar de Cybèle, le culte de Caelestis a connu une grande faveur sous les règne des Sévères et elle apparaît sur bon nombre de leurs émissions monéraires, avec la légende *Indulgentia Augg(ustorum) in Carth(aginem)*, qui montre bien qu'il s'agit de la déesse de Carthage. Or, sur plusieurs de ces monnaies, Caelestis est représentée avec l'attribut traditionnel de Cybèle: le tambourin[183]. Notons que sur ces mêmes émissions monétaires, elle apparaît également avec le sceptre[184], autre attribut de Cybèle, mais celle-ci n'est pas la seule à l'avoir pour attribut et Caelestis peut très bien l'avoir emprunté à Junon. On constate aussi des emprunts réciproques d'épithètes: en effet, tout comme Caelestis, la *Magna Mater* est qualifiée de *sancta* et de *sanctissima* à plusieurs reprises: à *Tipasa* (n° 4), *Mileu* (n° 5) et Cherchel[185]. Bien sûr, on pourrait croire que c'est en tant que déesse orientale qu'elle est qualifiée de *sancta*, mais il faut remarquer que l'épithète lui est très rarement accolée en dehors d'Afrique et que, d'autre part, les deux inscriptions de Numidie, qui datent justement du règne de Sévère Alexandre, se situent dans la même région où Tanit/Caelestis est elle-même qualifiée de « sainte », comme en témoigne une inscription de *Tipasa*[186] et une stèle néopunique du

[180] Voir les carte des mentions épigraphiques de Cybèle et de Caelestis.

[181] *Cat.*, n° 179 (*Carpis*); *CIL*, VIII, 12501 (Carthage). L'inscription de Carthage est toutefois fragmentaire et une lacune empêche de connaître le nom de la divinité.

[182] H. Pavis d'Escurac, « la *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 229.

[183] H. Mattingly, *RIC*, IV, Septime Sévère, n° 759, 759A; Caracalla, n° 131, 415 a-d, 471.

[184] H. Mattingly, *RIC*, IV, Septime Sévère, n° 193, 266, 759, 760, 766; Caracalla, n° 415 b-d, 130, 131 a-b, 471.

[185] *CIL*, VIII, 9401; dans ce cas-ci, il s'agit en fait du *sanctissimum numen Matris deum*.

[186] *CIL*, VIII, 8433.

sanctuaire d'El-Hofra[187]. L'épithète constitue donc très vraisemblablement un emprunt à la déesse africaine. Et on voit que les échanges allaient dans les deux sens, puisque Caelestis elle-même est qualifiée de *magna* sur une inscription d'*Albulae*[188], en Maurétanie Césarienne. Dans ces conditions, on ne s'étonnera guère d'avoir parfois de la difficulté à distinguer les deux déesses, comme sur la stèle de *Mididi*, datant du IIe siècle, où l'on ne sait si la déesse assise sur un lion aux côtés de Saturne représente Cybèle ou Caelestis[189]. Dans le même ordre d'idées, au British Museum une pierre gravée, d'époque tardive mais malheureusement d'origine inconnue[190], montre une *Hera Ourania* (ou Junon Caelestis) entourée des Dioscures, tout comme Cybèle. Par contre, H. Pavis d'Escurac a sans doute tort de voir une influence du culte de Cybèle dans des reliefs de Tébessa, Timgad et *Cuicul*: la présence des Dioscures, dans ces cas précis, est de toute évidence reliée à Saturne, à qui sont consacrés ces monuments[191]. Quoiqu'il en soit, il ne fait pas de doute que les deux divinités se sont sensiblement rapprochées l'une de l'autre avec le temps et c'est tout naturellement que saint Augustin les nomme l'une à la suite de l'autre lorsqu'il critique les fêtes données à Carthage[192]. Sans aller jusqu'à voir dans ce passage la preuve d'une assimilation, comme le fait P. Courcelle[193], on peut tout de même croire qu'aux IVe et Ve

---

[187] *KAI*, 162.

[188] *CIL*, VIII, 9796.

[189] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 149-151. La déesse Caelestis n'est pas attesté dans les inscriptions de la région.

[190] H. B. Walters, *Catalogue of the Engraved Gems and Cameos Greek, Etruscan and Roman in the British Museum*, 1926, p. 146, n° 1288; la pierre proviendrait de « Nicolo », lieu inconnu par ailleurs, ce qui ne nous renseigne guère.

[191] *Cat.*, n° 330 (Gounifida), n° 332 (Mzardèche); *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 143, n° 32 (*Thamugadi*); *Cat.*, n° 461 (*Cuicul*). Voir p. 41-42 et H. Pavis d'Escurac, *ibid.*, p. 229. L'auteur a également tort, à notre sens, de rapprocher les crioboles à Cybèle des sacrifices de béliers à Caelestis (p. 230); ceux-ci sont certes attestés pour Saturne, mais rien ne prouve qu'on ait également sacrifié des béliers à sa parèdre; d'ailleurs, les tarifs sacrificiels du *pagus Veneriensis* et d'*Idicra* (où, dans ce dernier cas, Nutrix prend la place de Caelestis) n'en font aucunement mention.

[192] *Cité de Dieu*, II, 4.

[193] P. Courcelle, *Recherches sur les Confessions de Saint Augustin*, 1950, p. 52. H. Pavis d'Escurac (*ibid.*, p. 232) fait remarquer avec justesse que dans le texte latin les deux divinités sont séparées par la conjonction « et »: ...*Caelesti uirgini et Berecynthiae matri omnium.*

siècles[194] les deux déesses étaient honorées dans des fêtes communes, ou du moins analogues.

Ainsi, on ne peut que constater l'influence réciproque entre les deux déesses. Par contre, il convient, avec H. Pavis d'Escurac[195], de remarquer qu'il n'y a jamais eu d'identification absolue entre les deux divinités. En effet, la déesse Cybèle, qui est fréquemment associée à d'autres divinités[196], ne se trouve jamais clairement associée ni à Saturne[197], ni à Caelestis. Elle ne prend donc pas la place de Caelestis en tant que parèdre du grand dieu africain et n'est jamais associée ou assimilée à celle-ci comme le sont Junon ou Diane: on ne trouve nulle dédicace à Caelestis qualifiée de *Magna Mater*, ni aucune dédicace à Cybèle sur l'ordre de Calestis. De plus, aucune des deux ne semble avoir absorbé l'autre, puisque les deux cultes, comme on l'a vu, coexistent en plus d'un lieu; c'est le cas à *Lepcis Magna*, à Carthage, à Dougga, à *Sicca Veneria*, à Lambèse, à Timgad, aux *Aquae Flauianae*, à *Cirta*, à *Mileu* et à *Cuicul*[198]. On ne sait au juste pourquoi les deux déesses n'ont jamais été assimilées l'une à l'autre; peut-être que l'aspect de déesse vierge de Caelestis se conciliait mal avec la *Magna Mater*? Quoiqu'il en soit, on ne peut donc parler ici que de contaminations réciproques qui, dans le cas de Caelestis, ont amené un enrichissement de sa personnalité et ainsi sans doute favorisé l'expansion de son culte non seulement là où le culte de Saturne était en faveur, mais également en Tripolitaine où le grand dieu était pratiquement absent, et aussi dans le reste de l'empire, alors que le culte du Saturne africain n'est guère sorti de son territoire.

2.5 *Une grande déesse de type oriental*

En somme, on constate que la personnalité de Caelestis est extrêmement complexe et encore moins homogène que celle son parèdre Saturne. Cela se comprend aisément du fait que dès l'époque punique,

---

[194] L'auteur parle de sa jeunesse.

[195] *Ibid.*, p. 231 sv.

[196] Outre son association habituelle avec Attis, on la voit associée à Apollon (*AE*, 1913, 24), Esculape (*Cat.*, n° 193), Esculape et Jupiter (*Cat.*, n° 192), Jupiter seul (*Cat.*, n° 445), Liber (*Cat., n°* 102) et Vénus (*Cat.*, n° 406). Sur la présumée association de Cybèle avec Diane, rapportée par H. Pavis d'Escurac, voir *Cat.*, n° 86.

[197] La stèle de Mididi n'apporte pas de certitude.

[198] Voir les cartes des mentions épigraphiques de Cybèle et de Caelestis.

la déesse Tanit, dont Caelestis est l'héritière, développe déjà une personnalité syncrétiste en raison de ses contacts avec Astarté et Isis. Ainsi, du fait de ces influences, dès les débuts de l'époque romaine, Caelestis se présente déjà comme une grande déesse de type oriental. Mais contrairement à Saturne, son culte ne connaît au départ que peu d'expansion, il se limite aux villes d'origine punique et se concentre surtout dans la Zeugitane. Ce n'est que plus tard, à partir du milieu du IIe siècle et surtout au IIIe siècle, qu'elle va se répandre dans le reste de l'Afrique, profitant de la faveur du culte de Saturne. C'est à ce moment également qu'on constate, parallèlement à son parèdre, un enrichissement de sa personnalité au contact d'influences extérieures: après avoir récupéré les anciens titres et épithètes de Tanit (*domina*, *sancta*), elle en acquiert de nouveaux (*Numen inuictum*, *regina*, *magna*, *aeterna*), essentiellement d'origine orientale. En fait, aux côtés de Saturne, elle s'impose de plus en plus comme une grande déesse souveraine. Il faut en voir la cause dans le vaste courant syncrétiste de cette époque, qui tend à rassembler les divinités de type similaire dans une sorte de théocrasie. C'est ce qui mène peu à peu, on l'a vu, la religion de Saturne vers une sorte d'hénothéisme africain dans le cadre duquel il prend graduellement un caractère de grand dieu universel. Le phénomène est semblable pour Caelestis qui, de toute évidence, a profité de ce courant: partout autour de la Méditerranée se manifestent les grandes déesses de type oriental, dont Isis, déesse syncrétiste par excellence, constitue le meilleur exemple. Mais cette dernière n'a pu s'imposer en Afrique, comme le montre le nombre très restreint d'inscriptions qui lui sont consacrées. En fait, dans ce cas précis, Caelestis résumait déjà en elle les aspects essentiels de la déesse Isis, en raison des influences que le culte de cette dernière avait eues sur celui de Tanit à l'époque punique. De plus, en raison de son statut de parèdre de Saturne, elle était la candidate idéale pour rassembler autour d'elle tous les traits de la grande déesse de type oriental. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est imposée dans ce rôle et son succès fut tel qu'elle déborda même du royaume de Saturne, puisqu'on trouve des traces de son culte en Tripolitaine et ailleurs dans l'empire, où Saturne est pratiquement absent. Elle incarna si bien le type de la déesse souveraine et cosmique qu'aux yeux d'Élagabal elle parut constituer l'épouse parfaite pour le dieu d'Émèse, qu'il avait placé au sommet de la hiérarchie divine et qui résumait en lui les pouvoirs de tous les dieux[199].

[199] Hérodien, V, 6, 4-5; Dion Cassius, LXXX, 12.

CHAPITRE 3

BAAL ADDIR / MERCURE SILVAIN

L'un des cultes les plus importants d'Afrique du Nord est bien sûr celui de Mercure, qui a joui d'une grande faveur dans l'ensemble de la Zeugitane et de la Numidie. Et au-delà de ce succès considérable, on ne peut manquer de constater le caractère très particulier du Mercure africain, notamment son important rôle agraire et chtonien, ainsi que son assimilation avec le dieu Silvain. La popularité de son culte et son aspect hautement original invitent donc à considérer très sérieusement la possibilité que ce dieu recouvre un culte libyco-punique. Nous aurons l'audace, ici, de proposer une hypothèse qui, à notre connaissance, n'a jamais été envisagée jusqu'ici mais qui a l'avantage de concorder avec les sources dont on dispose actuellement: Mercure serait l'interprétation romaine du dieu Baal Addir.

3.1 *Origines*

Avant d'établir le parallèle entre les deux dieux, il convient d'abord de faire l'examen des sources concernant Baal Addir. Celui-ci est mal connu: il est attesté à Byblos vers 500 av. J.-C.[1], mais on le trouve surtout en Afrique du Nord, particulièrement dans la région de *Cirta*. En effet, il est l'un des trois dieux qui figurent sur les stèles néopuniques du sanctuaire d'El-Hofra, dont la période d'activité s'étend de la fin du IIIe siècle jusqu'au milieu du Ier siècle avant notre ère; il y est associé à Baal Hammon et à Tanit dans ce qui semble être une triade, mais dans laquelle Baal Hammon et Baal Addir paraissent jouer un rôle équivalent, puisque souvent un seul des deux dieux figure au côté de Tanit dans les dédicaces[2]. Cette association invite à voir dans Baal Addir un dieu surtout agraire et chtonien[3]. Du reste, une inscription néopunique de Bir Tlelsa, près

[1] *KAI*, 9, B5.
[2] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.
[3] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 89.

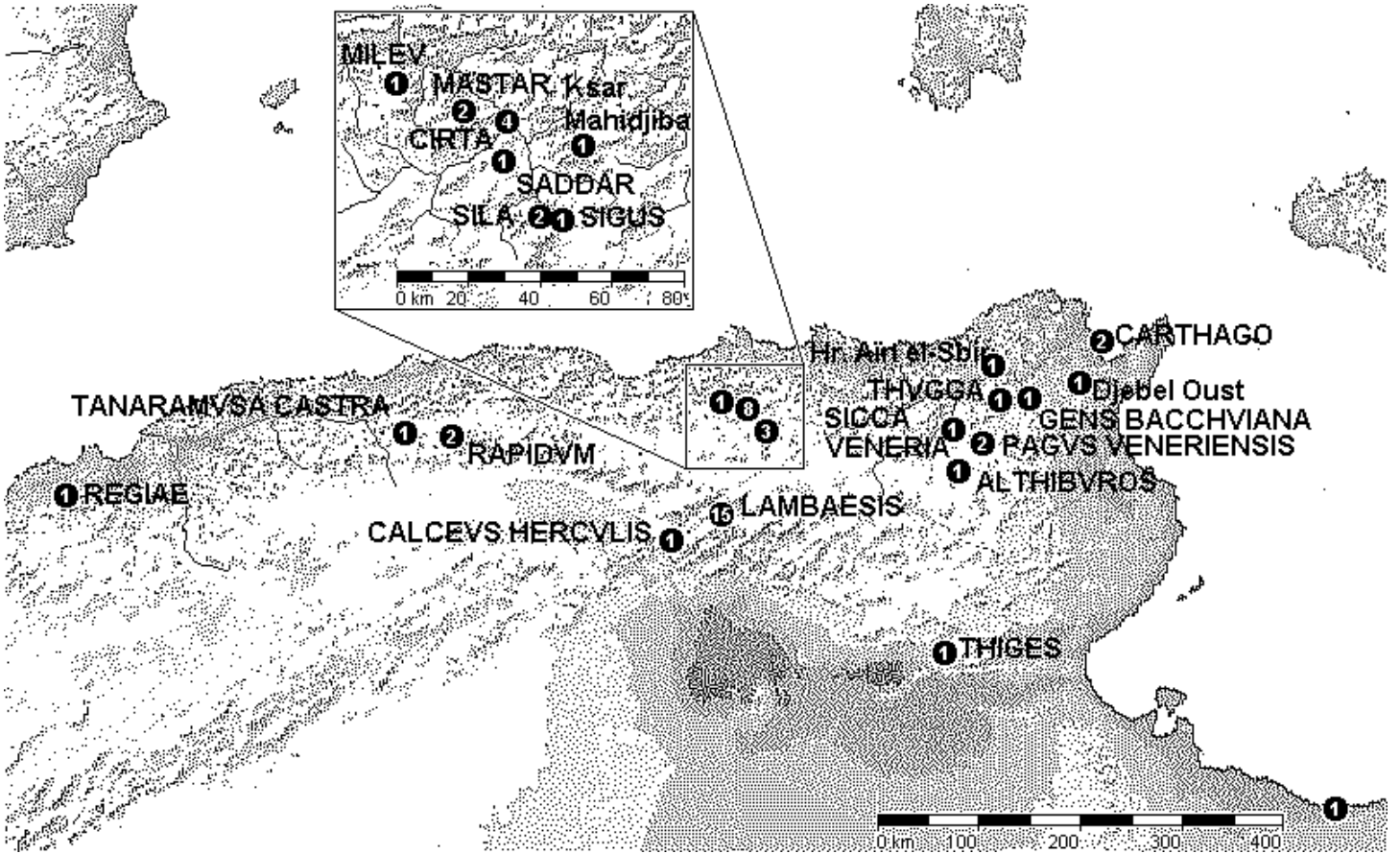

Carte 4: Mentions épigraphiques de Silvain

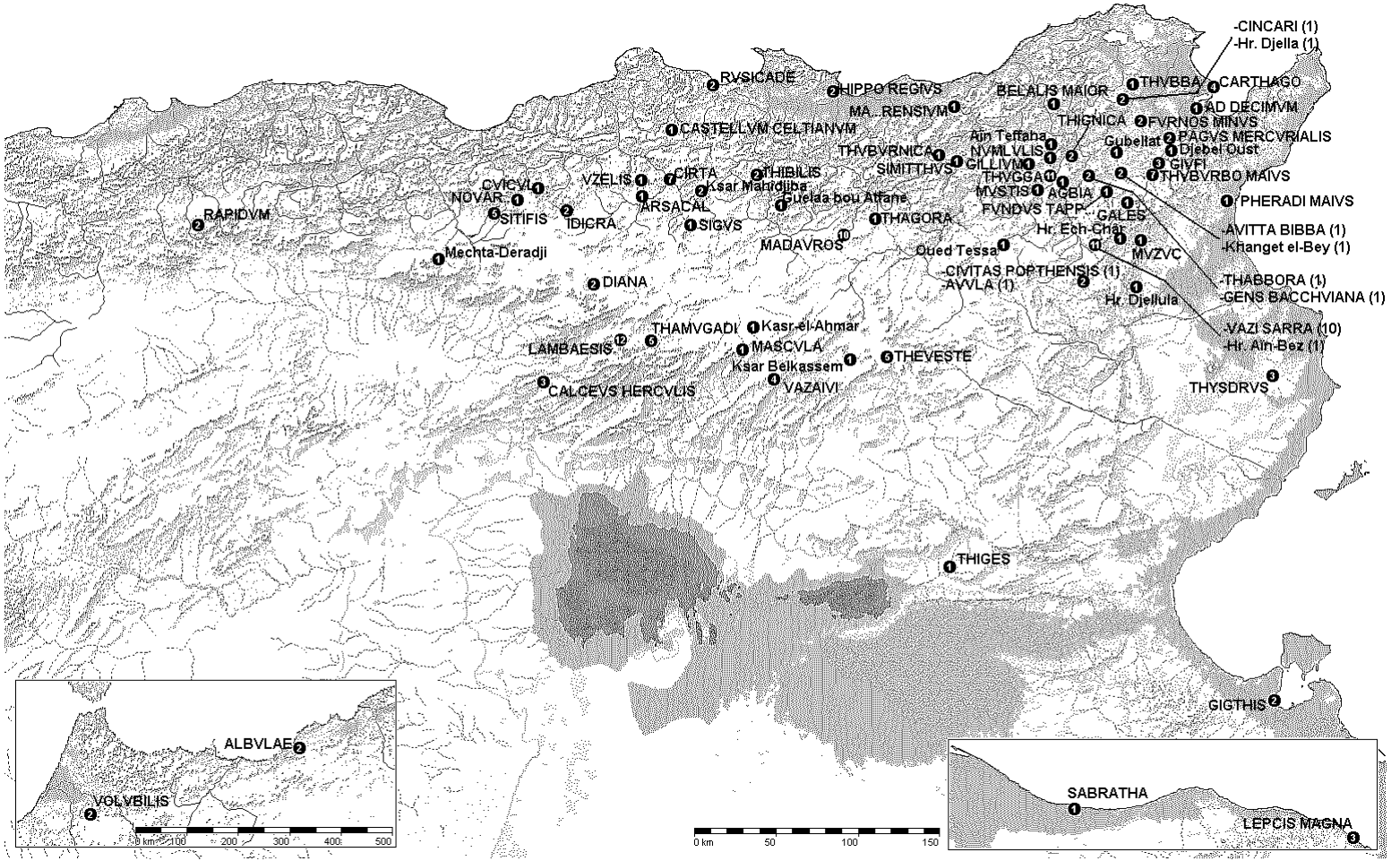

Carte 5: Mentions épigraphiques de Mercure

d'El Jem, tend à confirmer cet aspect du dieu: quoique de lecture très difficile, elle semble commémorer des offrandes de bétail, de céréales (?), de gâteaux (?) et d'aromates (?)[4]. D'autre part, les sources orientales semblent prêter à Baal Addir un côté infernal puisqu'il exerce sa vengeance sur ceux qui violent le repos des morts[5]. Outre les inscriptions d'El-Hofra et de Bir Tlelsa, on trouve le dieu dans une autre inscription néopunique à Hr. Guergour (*Masculula*), près de *Thuburnica*[6]. De plus, six inscriptions latines mentionnent également le dieu *Baliddir*, qui désigne certainement la même divinité libyco-punique, d'autant plus qu'on le trouve dans les mêmes endroits: trois d'entre elles ont été trouvées à *Sigus*, une à Aïn el-Bey et une autre à Bir Eouel, soit toutes dans la région de *Cirta*. On trouve également le dieu dans une inscription de Guelaa bou Sba, à 10 km au nord de Guelma[7].

Mais revenons d'abord à la triade d'El-Hofra, impliquant Baal Hammon, Tanit et Baal Addir. On a vu plus haut que la première divinité avait été identifiée à Saturne et la seconde à Caelestis; du reste, le culte des deux divinités est très important à *Cirta* à l'époque romaine, comme en témoignent le grand nombre de dédicaces qui leur sont adressées. On est donc en droit de s'attendre à ce que le culte de Baal Addir ait lui aussi conservé une grande importance dans la ville à l'époque romaine; or, quelle est la divinité la plus importante du lieu avec Saturne et Caelestis? C'est bien sûr Mercure, qui figure dans un grand nombre d'inscriptions et à qui un temple était consacré[8]. Son temple, en fait, était consacré aux Mercures, ce qui pourrait faire référence au caractère double de Mercure Silvain, d'autant plus que les deux dieux figurent ensemble sur une inscription de *Cirta*[9]; quoiqu'il en soit, cette pluralité indique un

---

[4] *KAI*, 138; voir S. Ribichini, « Agrouheros, Baal Addir et le Pluton africain », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du IIIe colloque international (Montpellier, 1-5 avril 1985)*, 1986, p. 135; J.-G. Février, *Semitica*, 2, 1949, p. 21-28; M. Sznycer, *Semitica*, 30, 1980, p. 41.

[5] *KAI*, 14, 9; voir I. Levy, « Malcandre dans l'inscription d'Eshmounazar », *RA*, 4e série, 4, 1904, p. 385-399.

[6] J.-B. Chabot, « Punica IX », *Journal asiatique*, 1916, p. 451-464.

[7] *CIL, VIII*, 19121 = *AE*, 1888, 140 = *ILAlg*, II, 6486; *CIL*, VIII, 19122 = *ILAlg*, II, 6487; *CIL*, VIII, 19123 = *ILAlg*, II, 6488 (*Sigus*); G. Camps, *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 135, n°. 4 = J. Gascou & R. Guéry, *Ant. Afr.*, 25, 1989, p. 152, n° 24 (Aïn el-Bey); *AE*, 1989, 850 (Bir Eouel); *CIL*, VIII, 5279 = *ILAlg*, I, 445 (Guelaa bou Sba).

[8] *Cat.*, n° 436-442.

[9] *Cat.*, n° 439.

aspect original, que vient confirmer l'épithère *sobrius* qu'une inscription prête à ces Mercures de *Cirta*[10]. Cette présence de Mercure à *Cirta* semble d'ailleurs ancienne puisqu'on trouve le caducée sur un grand nombre de stèles dédiées aux trois dieux d'El-Hofra[11]. Mieux encore: sur une stèle dédiée à Baal Addir seul, où il est question de son temple, un personnage, certainement le dieu lui-même, est représenté vraisemblablement assis, à l'intérieur du temple, la tête surmontée de plumes disposée en rayons et tenant de la main droit un caducée en guise de sceptre[12]. Le caducée des stèles d'El-Hofra est donc vraisemblablement l'attribut de Baal Addir. On remarque aussi que les monnaies des Massyles, contemporaines du sanctuaire, qui était d'ailleurs situé à 1 km de leur capitale, montrent au revers le cheval numide avec soit le signe dit de Tanit, en rapport comme on sait avec le culte de Baal Hammon, soit le caducée[13]. On voit donc que le dieu Mercure était connu en ces lieux depuis l'époque numide, que son attribut principal servait d'emblème à Baal Addir et qu'il était fréquemment mis en rapport avec le culte de Baal Hammon et de Tanit. L'usage s'est conservé à l'époque romaine puisqu'au nord de la Numidie, on trouve très fréquemment le caducée sur les stèles consacrées à Saturne: à Baala et au Bordj Ben Hassine, à 7 km de *Cirta*, ainsi qu'à *Thibilis*, à *Rusicade*, au *Castellum Tidditanorum*, à Bir-Derbal, à Madaure et à *Thubursicu Numidarum*[14]. Le symbole se retrouve aussi ailleurs associé au culte de Saturne: dans le Cap Bon, dans la région de Dougga, à Bir-Tlelsa près d'El Jem[15] et dans la région de *Thuburnica*[16]. Rappelons au passage qu'à El Jem et à

---

[10] *Cat.*, n° 438.

[11] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955, p. 183-185.

[12] A. Berthier & R. Charlier, *ibid.*, p. 29, n° 28; voir aussi p. 203-204 et pl. II, a, b et c.

[13] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 34, 35, 38, 39, 54 (signe dit de Tanit); n° 43, 44 (caducée); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, p. 161, 167. On trouve aussi le caducée sur des monnaies clairement attribuées à *Cirta*: J. Mazard, *ibid.*, n° 524, 528; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/130.

[14] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 6, n° 2; p. 7, n° 4, 6 (*Thibilis*); p. 17, n° 20 (*Rusicade*); p. 30, n° 4 (Baala); p. 31, n° 5 (Bordj Ben Hassine); p. 43, n° 17, 18; p. 44, n° 20-21; p. 45, n° 22; p. 46, n° 25 (*Castellum Tidditanorum*); p. 57, n° 3 (*Mileu*). *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 288, n° 1 (Bir-Derbal); p. 363, n° 4 (près de Madaure); p. 374, n° 12; p. 377, n° 44; p. 383, n° 115 (*Thubursicu Numidarum*)

[15] Cette stèle date du Ier siècle de notre ère: *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 261, n° 8.

[16] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 49, n° 39 (Bou Kornine); p. 94, n° 2 (*Tubernuc*);

Thuburnica, justement, on a trouvé des traces du culte de Baal Addir. De plus, dans une inscription de *Rapidum*, en Maurétanie, qui est consacrée à un groupe de divinités, on constate que les dieux Silvain, Mercure et Saturne sont mentionnés l'un à la suite de l'autre[17]. D'autre part, tout comme Tanit et Baal Addir, Caelestis et Mercure se trouvent plus d'une fois associés dans des inscriptions latines: à Madaure, à Sétif et à *Vazaiui*; on remarquera que les deux premiers lieux se situent dans un rayon de 120 km autour de *Cirta*[18]. De plus, l'inscription de *Vazaiui* montre l'association de Caelestis, de Saturne et de Mercure, qui rappelle la triade du sanctuaire d'El-Hofra. On voit donc que tout comme le culte de Baal Addir, celui de Mercure montre des liens évident avec ceux de Baal Hammon/Saturne et de Tanit/Caelestis.

On remarque aussi des similitudes entre les deux dieux en ce qui a trait à leurs natures respectives; on a vu que Baal Addir avait un caractère agraire et infernal: le Mercure africain a également un côté agraire, comme en témoigne son assimilation à Silvain, et son rôle psychopompe peut le rapprocher du côté infernal du dieu libyco-punique. Plus intéressantes encore sont les épithètes communes accolées aux deux dieux. On sait que Baal Addir signifie « seigneur puissant »[19], or, à El Jem (*Thysdrus*), près de Bir Tlelsa où l'on a justement trouvé une dédicace à Baal Addir, Mercure est qualifié de *potens*[20], une épithète rare qui est la traduction exacte du terme punique. D'autre part, le *Baliddir* des inscriptions latines est qualifié de *sanctus*[21], une épithète que Mercure porte également à El Jem, mais aussi à Timgad et à Lambèse[22]; or Baal Addir, dans une inscription néopunique d'El-Hofra, semble justement faire partie des « dieux saints » avec Baal Hammon et Tanit[23]. Remarquons au passage que Silvanus, à qui Mercure est assimilé, est lui aussi fréquemment

p. 203, n° 1, 2 (*Thubursicu Bure*); p. 219, n° 22; p. 220, n° 26 (Dougga); p. 279, n° 7; p. 281, n° 18; p. 282, n° 26; p. 283, n° 32; p. 284, n° 37; p. 285, n° 46, 48 (*Thuburnica*).

[17] *CIL*, VIII, 9195; *AE*, 1993, 1781; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 310, n° 1

[18] *Cat.*, n° 341 (*Madauros*); *CIL*, VIII, 8433 (Sétif), *Cat.*, n° 366 (*Vazaiui*).

[19] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 88.

[20] *Cat.*, n° 47.

[21] *CIL*, VIII, 19122.

[22] *Cat.*, n° 48 (*Thysdrus*); n° 371 (*Thamugadi*); n° 386 (*Lambaesis*).

[23] *KAI*, 162; sur l'épithète *sanctus*, voir A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en*

qualifié de *sanctus* ou de *sanctissimus*[24] et qu'à *Sabratha*[25], il est qualifié de *dominus*, soit la traduction exacte du terme « Baal ».

À tous ces arguments qui parlent en faveur de l'assimilation Baal Addir/Mercure, il faut ajouter la concordance de la répartition de leurs cultes respectifs: on trouve Baal Addir dans la région de *Cirta*, dans la région de *Thuburnica* et dans le voisinage d'El Jem, or le culte de Mercure dans la région de *Cirta* est extrêmement important et présente, comme on le verra, des aspects fortement originaux[26] qui prônent en faveur de la thèse d'une origine libyco-punique. À *Thuburnica*, il est qualifié de *sobrius*, tout comme à *Cirta*[27] et on a vu que son caducée se retrouvait sur des stèles à Saturne. C'est le cas aussi à El Jem (*Thysdrus*) et de plus, outre ses épithètes de *potens* et de *sanctus*, il est qualifié de *Genius co[lo]niae* et de *Thysdritanae col(oniae) praeses*[28]. On a vu également que le caducée se retrouvait aussi sur une stèle à Saturne dans le Cap Bon; or, justement, sur la pointe du Cap Bon se trouve le fameux promontoire de Mercure, que les Grec appelaient Ἑρμαία ἄκρα[29] et que Tite-Live, pour sa part, désigne sous le nom de *Mercurii promunturium*[30]. Notons aussi que des monnaies attribuées à *Clupea*, ville située sur la pointe du Cap Bon, montrent Mercure appuyé sur un rocher, ce qui pourrait être une allusion au promontoire qui porte son nom[31]. Il y a tout lieu de croire que cet endroit portait le nom d'une divinité punique, dont Hermès/Mercure serait l'interprétation gréco-romaine; or ce lieu, à

Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique, Thèse de doctorat (Lyon III, 2001), p. 362-370.

[24] *Cat.*, n° 383-385, 392 (*Lambaesis*); *CIL*, VIII, 21626 (Regiae). Le dieu est aussi qualifié de saint à Rome et dans les provinces du Danube (voit plus loin); peut-être que cette épithète du dieu fait partie des éléments qui ont favorisé son rapprochement avec Baal Addir/Mercure.

[25] *Cat.*, n° 39.

[26] Outre ses associations, notons le symbole du scorpion qui l'accompagne sur les reliefs de la région.

[27] *Cat.*, n° 235.

[28] *Cat.*, n° 47-48.

[29] Pseudo-Skylax, *Périple*, 110 et 111; Pseudo-Aristote, *Récits merveilleux*, 134 (d'après Timée de Taormine); Polybe, I, 29, 2; 36, 11.

[30] Tite-Live, XXIX, 27, 28.

[31] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 155, n° 330-331; p. 156, n° 335-337; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. anc.*, 2000, III/95, 97a. Son buste figure aussi sur d'autres monnaies: Müller, *ibid.*, n° 333, 334, 340; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/99a, 99c. Ce dernier évoque cependant la possibilité que ces monnaient viennent plutôt de *Thysdrus* (p. 298).

l'heure actuelle, se nomme Râs Addar[32], qui rappelle bien entendu le nom d'Addir et qui pourrait d'autant mieux être un nom d'origine punique que le terme *r'š* signifie « cap » dans cette langue[33]. Dans le même ordre d'idées, on peut citer l'exemple moins frappant de la ville d'*Ad Mercurium*, situé à 23 milles à l'ouest de Tébessa sur la route de Timgad par Baghaï[34], soit tout près de l'actuelle Bir El M'Kaddem; il est délicat toutefois dans ce cas-ci de déterminer si l'élément *-add* est à rapprocher du terme punique *'dr* et la question dépasse nos connaissances; toutefois, cela montre bien l'intérêt d'une éventuelle recherche minutieuse sur la toponymie de l'Afrique: A. & P. Arnaud[35] ont déjà montré qu'un grand nombre de sites d'Afrique portaient le nom du dieu Mercure; il conviendrait alors d'examiner attentivement, sur des bases géographiques et linguistiques, si la corrélation se retrouve en d'autres endroits. On se contentera pour le moment de signaler dans la région de *Cirta*, près de *Sigus* où l'on a trouvé trois inscriptions à *Baliddir*, le site de *Saddar* où justement Silvain, l'hypostase de Mercure, est assimilé à Jupiter[36], ainsi que le site de *Tiddis*, au nord-ouest de *Cirta*, où se trouve une élévation appelée Ras ed Dar[37].

Ainsi, comme on peut le voir, de nombreux arguments viennent en faveur de l'identification Baal Addir/Mercure. Pourtant, il convient de signaler une autre hypothèse de J.-G. Février[38], reprise par S. Ribichini[39], qui fait le rapprochement entre Baal Addir et le Pluton africain. Cette hypothèse se base essentiellement sur la nature agraire

---

[32] J. Desanges, dans Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, livre V, 1-46 (L'Afrique du Nord)*, Paris, Budé, 1980, p. 211.

[33] Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 274, à propos du « Baal du Cap » (*B'l r'š*) près d'Hadrumète. De l'avis de F. Decret (*Carthage ou l'empire de la mer*, 1977, p. 112), parmi les cités portuaires qui se développèrent sur la côte africaine, il faut remarquer en particulier celles dont les noms comportent le préfixe *r'š* (en arabe « râs », signifiant « cap »), qui indique, selon lui, qu'elles furent élevées sur des sites où des colonies phénico-puniques avaient été fondées.

[34] A. & P. Arnaud, « De la toponymie à l'histoire des religions: réflexions sur Mercure africain », *Mélanges M. Le Glay*, 1994, p. 145.

[35] *Ibid.*

[36] *Cat.*, n° 423.

[37] On a retrouvé au sommet de cette montagne un sanctuaire consacré à une divinité qu'on n'a pu identifier: M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 32 sv.

[38] J.-G. Février, « À propos de Baal Addir », *Semitica*, 2, 1949, p. 21-28.

[39] S. Ribichini, « Agrouheros, Baal Addir et le Pluton africain », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du IIIe colloque international (Montpellier, 1-5 avril 1985)*, 1986, p. 133-142.

et infernale de Baal Addir, dont il a été question plus haut et qui trouverait son équivalent dans la personnalité de Pluton. En outre, il conviendrait, selon J.-G. Février et S. Ribichini[40], de rapprocher Baal Addir, « seigneur puissant », du titre insolite de *rex magnus* que Pluton porte à Sidi Amor Djedidi (en Zeugitane)[41] et qui serait selon lui l'équivalent de l'épithète de *potens* employée par Silius Italicus pour le dieu infernal des Carthaginois[42]. De plus, l'assimilation de Baal Addir et de Baal Hammon à El-Hofra offrirait peut-être quelques éclaircissements sur les rapports entre Pluton et Saturne à l'époque romaine. Enfin, S. Ribichini amène un parallèle entre Baal Addir et le personnage d'Agrouhèros, mentionné par Philon de Byblos dans son *Histoire phénicienne*[43], et dont on pourrait voir dans le nom une traduction grecque de « seigneur puissant ». L'auteur en tire argument pour préciser le caractère infernal du dieu et son aspect de grand prince du monde chtonien[44]. À ces arguments, on pourrait aussi ajouter le titre de *dominus* que Pluton porte à Tébessa[45], qui pourrait être une traduction de « Baal ». L'hypothèse n'est pas sans intérêt pour expliquer la nature de Baal Addir, mais il convient de noter qu'elle se heurte à plusieurs difficultés. La première est de nature géographique: en effet, lorsqu'on compare la carte de répartition du culte de Baal Addir (ou de *Baliddir*) et celle de Pluton[46], on ne trouve absolument aucune corrélation: le culte de Baal Addir se concentre dans la région de *Cirta*, alors que Pluton en est tout à fait absent, hormis à *Cuicul* et Sétif[47]. Baal Addir est présent aussi à Bir Tlelsa, près d'El Jem, alors que Pluton en est encore absent. Enfin, dans la région de *Thuburnica*, on ne trouve qu'un seul témoignage de la présence de Pluton, à *Simitthus*[48]. On voit que, sur cet aspect, l'hypothèse en faveur de Mercure est davantage satisfaisante. De plus, dans aucune inscription on ne trouve la triade Baal Hammon,

---

[40] J.-G. Février, *Ibid.*, p. 25; S. Ribichini, *Ibid.*, p. 135.
[41] *CIL*, VIII, 12018.
[42] Silius Italicus, I, 91-92.
[43] Voir F. Jacoby, *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, 1923-1958, III C, n°. 790, F 2, 12-13.
[44] S. Ribichini, *ibid.*, p. 135 sv.
[45] *Cat.*, n° 322
[46] Voir la carte des mentions épigraphiques de Pluton.
[47] *AE*, 1927, 16, 17 (=*Cat.*, n° 468); 1926, 38; 1957, 82 (*Cuicul*); *CIL*, VIII, 8442 (Sétif).
[48] *CIL*, VIII, 14553.

Baal Addir et Tanit, qui se traduirait, selon cette hypothèse, par Saturne, Pluton et Caelestis. Aucune inscription n'associe clairement Pluton à Saturne. Il est vrai qu'un relief de la région de Tébessa place entre les trônes de Saturne et de sa parèdre les petits bustes de Pluton et Proserpine[49], mais il faut noter qu'il s'agit là d'une identification qui n'est pas certaine et même si tel était le cas, il ne s'agirait plus là d'une triade divine où les divinités sont d'un rang plus ou moins égal, mais de deux couples divins dont l'un est clairement subordonné à l'autre et réduit au rôle d'acolyte. Par contre, Pluton est associé deux fois à Caelestis, à Hadrumète et à *Mustis*[50], mais ces deux lieux ne sont pas situés dans des régions où apparaît Baal Addir et, surtout, on note en ces deux endroits l'absence de témoignages du culte de Saturne, ce qui amène plutôt à croire que là, exceptionnellement, c'est Pluton qui aurait recouvert Baal Hammon à la place de Saturne[51]. D'autre part, il faut remarquer que contrairement à *Baliddir* et Mercure, Pluton ne porte nulle part l'épithète *sanctus*. Par contre, la question du titre de *rex magnus* porté par Pluton est intéressante; il est vrai que ce pourrait être là une traduction approximative de « seigneur puissant », mais ce titre, Pluton le porte à Sidi Amor Djedidi, soit encore une fois à un endroit situé loin à l'extérieur des zones où le culte de Baal Addir est attesté. Ce titre de *rex magnus* pourrait donc n'être qu'un équivalent de celui de *dominator Auerni* qu'on lui donne à Dougga et qui vient consacrer sa souveraineté sur le monde infernal[52]. Remarquons d'ailleurs que S. Ribichini, pour renforcer son hypothèse, amène un rapprochement avec l'épithète *potens*, mentionnée par Silius Italicus; or justement, on l'a vu, Mercure porte déjà cette épithète, et à seulement 10 km de Bir Tlelsa où Baal Addir est attesté. Enfin, il convient de remarquer, à la suite de M. Sznycer[53], que les exemples cités en Syrie-Phénicie semblent trop éloignés dans le temps et dans l'espace et que les indications de Philon de Byblos ne s'appliquent pas nécessairement à l'Afrique du Nord.

En somme, il semble que l'hypothèse de J.-G. Février et de S. Ribichini doive être abandonnée au profit de l'identification Baal

---

[49] *Cat.* n° 330.
[50] *Cat.*, n° 58 (*Hadrumetum*); n° 278 (*Mustis*).
[51] Voir p. 335.
[52] *CIL*, VIII, 15539.
[53] Voir son intervention à la fin de l'exposé de S. Ribichini, p. 141.

Addir/Mercure, qui s'appuie davantage sur des réalités africaines et qui trouve plus de corrélations dans les données géographiques et épigraphiques.

3.2 *Un dieu agraire: Mercure Silvain*

On a vu plus haut que Baal Addir était un certainement un dieu agraire, comme l'invite à le croire son association avec Saturne et aussi l'inscription de Bir Tlelsa qui, quoique de lecture difficile, montre à tout le moins qu'on lui consacrait du bétail[54]. Malheureusement, les textes puniques et néopuniques disponibles ne donnent pas davantage de détails sur la nature du dieu. En revanche, à l'époque romaine, certains éléments viennent préciser la nature de Mercure, le dieu qui l'a recouvert, en particulier son assimilation avec Silvain, qui peut mettre en lumière quelques aspects de la nature de Baal Addir, d'où l'intérêt d'examiner les sources qui témoignent de cette association.

[54] *KAI*, 138.

Tableau 7: Association de Mercure et de Silvain

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Thiges*	*CIL*, VIII, 11227; *AE*, 1994, 1839; *Cat.*, n° 46	*Silu(anus) Mercurius, d(iuinum) N(umen), Bonum Fatum*	
2	Hr. Ouradi	*ILTun*, 99; *Cat.*, n° 53	*Mercurius Siluanus, Neptunus*	
3	Bab-Khalled	*AE*, 1908, 65; *Cat.*, n° 157	*Mercurius Siluanus*	
4	Djebel Oust	*CIL*, VIII, 23999; *Cat.*, n° 156	*Mer(curius) Sil(uanus)*	
5	*Gens Bacchuiana*	*AE*, 1986, 718; *Cat.*, n° 121	*Siluanus deus*	117-138
6	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26486; *AE*, 1906, 14; *Cat.*, n° 258	*Mercurius Siluius*	
7	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2646; *Cat.*, n° 378	*Mercuri(us) Siluanus*	
8	*Lambaesis*	*AE*, 1968, 644; *Cat.*, n° 377	*Merc(urius) Sil(uanus)*	
9	*Lambaesis*	*AE*, 1968, 645; *Cat.*, n° 376	*[d]eus Mercurius Siluanus, Magni dii*	
10	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6962; *ILAlg*, II, 528; *Cat.*, n° 439	*[Sil]uanus, [Mer]curius, Aeruc(...)*	
11	*Cirta*	*CIL*, VIII, 19490; *ILAlg*, II, 498; *Cat.*, n° 438	*[Merc]urii Sobri[i]*	
12	*Cirta*	*ILAlg*, II, 496; *Cat.*, n° 436	*Mercurii Aug(usti)*	164
13	*Cirta*	*ILAlg*, II, 497; *Cat.*, n° 437	*[Mercu]rii Aug(usti)*	
14	*Rapidum* (Maurétanie)	*CIL*, VIII, 9195; *AE*, 1993, 1781; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 310, n° 1	*dii deaeque consecrati u[niuersi], Numen Ioui[s], Siluanus, Mercurius, Saturnus, Fortuna, Victoria, Cales[tis], dii Mauri*	255-259

Ainsi, comme on peut le voir, les inscriptions qui associent les deux divinités sont très nombreuses et on en trouve dans toutes les régions où le culte de Mercure est attesté, hormis la Tripolitaine, du moins la côte occupée par ses trois villes principales (*Sabratha*, *Oea* et *Lepcis Magna*) puisqu'on trouve tout de même une inscription à *Thiges* (n° 1). Ainsi, on trouve l'association dans la région d'El Jem (n° 2), où le culte de Baal Addir est attesté; on la trouve aussi dans la région de *Sutunurca* (n° 3 et 4), au nord de *Thuburbo Maius*. D'ailleurs, en ce dernier lieu, le temple consacré à Mercure présente une caractéristique commune aux sanctuaires africains, avec sa cour à péribole. On remarque aussi qu'à moins de 40 km de là, sur le territoire de la *Gens Bacchuiana* (n° 5), sur l'autel consacré à Silvain, on trouve la représentation des attributs de Mercure: le bélier et le coq, ce qui

montre bien qu'il s'agit encore de Mercure Silvain. Plus à l'ouest, à Dougga (n° 6), on constate que Mercure est qualifié de *siluius*, épithète inusitée qui fait visiblement allusion à Silvain. À Lambèse, on trouve trois inscriptions qui montrent cette assimilation de Mercure et de Silvain (n° 7, 8, 9). L'une d'entre elles (n° 9) les associe même aux *dii magni*, formule qui désigne peut-être Baal/Saturne et Tanit/Caelestis, qui, comme on l'a vu, portent tous deux cette épithète et sont associés à Baal Addir/Mercure à *Cirta*. Les deux sont également associés à *Cirta* puisque dans une même élan de piété, un dédicant (n° 10) a fait élever un dé de piédestal à Silvain et une statue de Mercure dans le temple d'*Aeruc(...)*. On note cependant que les deux dieux, sur cette inscription, ne sont pas clairement assimilés l'un à l'autre comme ailleurs et semblent présenter des personnalités distinctes. C'est peut-être ce qui explique pourquoi le temple de Mercure est en fait adressé aux Mercures (n° 11, 12, 13), formule étrange qu'on a interprété comme une distinction entre le Mercure romain et le Mercure punique[55]. L'hypothèse est certes très ingénieuse, mais on peut se demander alors pourquoi Mercure aurait été le seul dieu d'Afrique avec qui on aurait procédé de cette manière pour exprimer ses côtés romain et africain: en effet, nulle trace d'un tel dédoublement pour Hercule, Liber, Esculape, etc. Par contre, l'exemple des *Caelestes* de Dougga porte à réfléchir: on a vu plus haut[56] que ces déesses « célestes » désignaient sans doute à la fois Tanit/Caelestis et Junon Caelestis, l'épithète étant appliquée aux deux déesses. Ainsi, dans le même ordre d'idées, selon nous, le dédoublement de Mercure exprime tout simplement la dualité Mercure/Silvain, présente partout en Afrique et notamment dans la région de *Cirta*. Remarquons qu'à moins de 10 km de là, à *Mastar*, un relief représente Silvain avec les attributs de Mercure: le coq, la tortue et le scorpion[57]. On constate d'ailleurs que sur une pierre

[55] S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 330.

[56] Voir p. 78-79.

[57] *Cat.*, n° 427. Voir J. Toutain, *Les cultes païens*, I, 1905, p. 266; W. H. Roischer, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, IV, p. 874, ligne 34; M. Le Glay, « La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents », *Ant. Afr.*, 5, 1971, p. 130. Notons que contrairement à l'avis de tous, W. Deonna identifie le dieu du relief comme étant Mercure plutôt que Silvain (*Mercure et le scorpion*, 1959, p. 6), et en l'absence de photo, nous n'avons pu trancher. Remarquons toutefois que l'auteur laisse entendre, à tort, que la dédicace s'adresse clairement à Mercure, ce qui inspire la méfiance quant à sa description du relief.

qui lui est consacrée au même endroit[58] sont représentés deux pieds humains, motif qu'on trouve également sur l'une des inscriptions de *Cirta* (n° 12), sous la forme de deux paires de pieds au lieu d'une. D'autre part, sur un relief d'une stèle de Ksar Mahidjiba[59], qui est dédiée à Mercure, on trouve le dieu entouré de ses attributs (caducée, bourse, coq, scorpion), mais représenté chèvrepied, comme l'est parfois Silvain[60], ce qui est encore une fois l'indice d'une assimilation. Bref, les deux dieux semblent étroitement liés dans cette région et les *Mercurii* de *Cirta* illustrent sans doute cette situation. Remarquons enfin que dans une inscription de *Rapidum*, en Maurétanie, consacrée à tout un groupe de dieux (n° 14), Mercure et Silvain figurent au sommet de la liste, tout de suite après le *Numen* de Jupiter, avant même Saturne, et se suivent étroitement, encore une fois. Il ne fait donc pas de doute que les deux divinités sont assimilées l'une à l'autre, puisque dans l'ensemble de ces documents, on ne trouve jamais la conjonction « et » entre leurs noms et qu'en plus Mercure prête parfois ses attributs au dieu Silvain, comme sur le territoire de *Gens Bacchuiana* et à *Mastar*. On remarque d'ailleurs que les deux dieux semblent, dans une certaine mesure, interchangeable: en effet, sur le tarif sacrificiel du *pagus Veneriensis*[61], Silvanus apparaît seul, sans Mercure, alors que sur ceux d'*Idicra*[62], c'est Mercure qui apparaît seul; mais dans les deux cas, c'est la même victime qui est offerte à l'un comme à l'autre: le chevreau, c'est-à-dire la victime habituelle de Silvain[63]. Outre cela, il faut constater que cette assimilation des deux dieux apparaît fort tôt, puisque l'autel de la *Gens Bacchuiana* (n° 5) date du règne d'Hadrien, et elle a visiblement perduré puisqu'on la trouve encore sur l'inscription de *Rapidum* (n° 14) qui date de 255-259.

Il apparaît donc que très tôt on a ressenti le besoin, pour définir le caractère du Mercure africain, de lui adjoindre Silvain. On agissait sans doute ainsi pour accentuer un caractère agraire qui était plutôt étranger au dieu gréco-romain traditionnel, puisque Silvain est le vieux dieu latin de la forêt, protecteur du bétail, des jardins,

---

[58] *Cat.*, n° 428.
[59] *Cat.*, n°. 424.
[60] M. Nagy, « Silvanus », *LIMC*, VII, 1994, p. 769.
[61] *Cat.*, n° 305.
[62] *CIL*, VIII, 8246, 8247, *Cat.*, n° 457-458.
[63] Voir l'inscription métrique du *pagus Veneriensis*: *Cat.*, n° 306.

des champs cultivés et des propriétés rurales, un rôle qu'il conserve aussi en Afrique, comme le démontre une importante inscription du *pagus Veneriensis*[64], dans la plaine du Sers, dans laquelle il figure bien comme le dieu des champs ensemensés (*omnisata terra*) et de la forêt verdoyante (... *uiridant nemus*). D'ailleurs, sur cette inscription, c'est la voix de Saturne, « celui qui tiens la harpè », qui précise la nature de l'offrande qui doit être faite à Silvain, ce qui rappelle évidemment le tarif sacrificiel du même lieu, qui émane d'un prêtre de Saturne, mais évoque également l'association étroite entre Baal Addir et Baal Hammon, dans le cadre de laquelle le premier semble subordonné au second[65]. Cela amène à considérer plus en détails cette association de Mercure avec Silvain: en plus de venir confirmer le caractère agraire du premier, elle en préciserait peut-être aussi la nature. En effet, Silvain est avant tout le protecteur de la végétation arbustive et c'est sans doute ce qui le subordonne à Saturne, qui en Afrique est le dieu suprême agraire[66]; or, justement, M. Le Glay a déjà remarqué que le Mercure africain présidait aux activités oléicoles[67]: d'abord, lorsqu'on examine la carte du culte de Mercure[68], on constate qu'il a surtout été honoré dans les région d'El Jem[69], de *Vazi Sarra*, de *Thuburbo Maius*, dans la vallée de la Medjerda (Dougga et ses environs), dans la région située entre Tébessa et Lambèse, à Madaure, dans les régions de *Cirta* et de Sétif, et, en Maurétanie, à *Rapidum* et à *Albulae*, soit toutes des régions qui « se retrouvent sur la carte de l'oléiculture africaine comme étant spécialement exploitée en oliveraies »[70]. On est d'autant plus autorisé à faire ce rapprochement entre Mercure et l'olivier que dans les huileries de Madaure, on a trouvé un nombre considérable de reliefs et de stèles à Mercure[71]. De plus, si l'on examine certaines dédicaces à Mercure Silvain, on constate que celles de *Thiges* (n° 1), de Hr. Ouradi (n° 2) et l'une de Lambèse

---

[64] *Cat.*, n° 306; voir M. Le Glay, *ibid.*, p. 131.

[65] Comme on l'a vu plus haut (p. 51), Mercure est également subordonné à Saturne lorsque les deux sont associées.

[66] M. Le Glay, *ibid.*, p. 131.

[67] *Ibid.*, p. 132.

[68] Voir la carte des mentions épigraphiques de Mercure.

[69] Il est présent aussi sur les monnaies de *Leptiminus*, située non loin de là: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 49, n° 15-19; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. anc.*, 2000, III/70-71, 74-76.

[70] M. Le Glay, *ibid.*

[71] S. Gsell, *Mdaourouch*, 1922, p. 42 sv.

(n° 7) sont situées en campagne, dans des endroits escarpés où ne pouvait prospérer que l'olivier[72]. Ainsi, c'est ce caractère oléicole que viendrait consacrer cette assimilation Mercure/Silvain.

M. Le Glay en a tiré argument pour faire la distinction entre d'une part un Mercure rural et d'autre part un Mercure urbain, qu'on rencontre dans les villes sous son aspect gréco-romain: nu ou presque, coiffé du pétase, les pieds munis de petites ailes et tenant la bourse de sa main; en somme, dans ses rôles traditionnels de dieu du commerce, de messager des dieux et patron de la jeunesse sportive[73]. Certes, il ne fait pas de doute que dans les villes on ait plus souvent honoré le dieu sous sa forme gréco-romaine—d'ailleurs à Dougga il figure notamment comme *Genius macelli*[74], « Génie du marché »—mais il ne paraît tout de même pas prudent de faire un jugement aussi tranché: on constate en effet qu'il est honoré sous sa forme de Mercure Silvain dans des villes aussi importantes qu'El Jem, Dougga, Lambèse et *Cirta*. En fait, le Mercure dit « rural » a aussi sa place en ville et il y côtoie son homonyme gréco-romain; il semblerait donc plus approprié de faire plutôt une distinction entre le Mercure du littoral et le Mercure de l'intérieur des terres: en effet, bien que le dieu au pétase soit abondamment représenté dans les inscriptions des villes côtières (*Lepcis Magna*, *Sabratha*, *Gigthis*, *Pheradi Maius*, Carthage, *Hippo Regius*, *Rusicade*, *Albulae*[75]), aucune d'entre elles ne semble avoir accordé une place à l'association entre Mercure et Silvain, qui ne se retrouve que dans des villes situées à l'intérieur des terres. Par contre, si on remarque que même dans des villes importantes le culte de Mercure est teinté d'aspects africains, il faut constater cependant que le culte de Silvain, quant à lui, se concentre essentiellement dans les régions rurales et peu urbanisées[76]. Le cas de *Cirta* est particulièrement éloquent: si le culte de Mercure est fortement concentré dans la ville elle-même, puisque la moitié des inscriptions se trouvent entre ses murs, les dédicaces à Silvain, quant à elles, sont davantage dispersées dans la campagne (*Mastar*, *Saddar*, Ksar Mahidjiba, *Sila*, *Sigus*) et seulement un tiers se trouvent

[72] M. Le Glay, *idid.*
[73] *Ibid.*, p. 131-132.
[74] *ILAf*, 548; *AE*, 1922, 107.
[75] Voir la carte des mentions épigraphiques de Mercure.
[76] Voir la carte des mentions épigraphiques de Silvain.

à *Cirta* même. Et mis à part le cas très particulier de Lambèse, où l'on a souvent affaire au Silvain des Illyriens, on constate que le dieu se retrouve plus souvent dans des sites ruraux et des villes peu importantes: *Thiges*, territoire de la *Gens Bacchuiana*, Djebel Oust, *Pagus Veneriensis*, Hr. Aïn el-Sbir, *Calceus Herculis*, *Rapidum*, *Tanaramusa Castra*, *Regiae*.

Tout cela amène à reconsidérer la nature des liens entre Mercure et Silvain: étant donné que le premier a un aspect plus urbain que l'autre, on est en droit de se demander si leur rôle ne serait pas complémentaire: Silvain, en tant que protecteur de la végétation arbustive, serait davantage relié à la culture de l'olivier, à l'arbre lui-même en quelque sorte[77], alors que Mercure, de même qu'il est souvent adopté comme patron par certaines corporations, en Numidie il veillerait tout particulièrement sur les métiers qui découlent de la culture de l'olivier, comme autorise à le croire sa présence dans les huileries de Madaure, et on peut bien sûr supposer qu'il présiderait également au commerce de l'huile d'olive[78]. Peut-être s'agirait-il là de deux aspects qui auraient fait partie de la nature du dieu Baal Addir, qu'aucun des deux dieux de l'époque romaine ne pouvait parfaitement résumer à lui seul, ce qui aurait amené ce dédoublement. Mais en raison de l'indigence des sources à propos du dieu libyco-punique, il serait imprudent de s'avancer plus loin.

3.3 *Titres, épithètes et attributs*

L'héritage de Baal Addir peut donc éclairer la nature des rapports entre Mercure et Silvain et par conséquent expliquer certains des titres, des épithètes et des attributs qui les accompagnent. Il paraît donc utile de constituer un vaste tableau général de toutes les inscriptions qui les concernent à l'intérieur de la zone étudiée. Celui-ci présente aussi l'intérêt de bien montrer l'importance considérable du culte de Mercure en Afrique.

---

[77] M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 346.

[78] Ainsi, le *Mercurius Genius macelli* et le *Mercurius siluius* de *Thugga* se complètent.

Tableau 8: Inscriptions concernant Mercure et Silvain

Mercure

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	Bir Tala	*IRT*, 905	*Mercurius*	
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 304; *Cat.*, n° 19	*Mercurius, Minerua*	120-121
3	*Lepcis Magna*	*AE*, 1926, 164; *IRT*, 302	*[Me]rcurius*	
4	*Lepcis Magna*	*CIL*, VIII, 22668; *IRT*, 303; *Cat.*, n° 20	*Mercurius, Minerua*	
5	*Sabratha*	*IRT*, 123; *Cat.*, n° 37	*[Cu]ria Mercuri*	117-161
6	*Gigthis*	*CIL*, VIII, 22695; *ILPBardo* 4	*M[e]rcurius Aug(ustus)*	
7	*Gigthis*	*CIL*, VIII, 22696;	*Mercuri[us Aug(ustus)]*	
8	*Thysdrus*	*CIL*, VIII, 22845; *AE*, 1904, 168; *ILPBardo* 489; *Cat.*, n° 48	*deus Mercurius sanctus Genius co[lo]niae Thysdrita[no]rum (sic)*	
9	*Thysdrus*	*CIL*, VIII, 51; *Cat.*, n° 47	*Mercurius potens Thysdritanae col(oniae) praeses et conseruator Numen*	
10	*Thysdrus* (région au sud-est)	*ILTun*, 99; *Cat.*, n° 53	*Mercurius Siluanus, Neptunus*	
11	Hr. Djellula	*CIL*, VIII, 12111	*Mercurius*	
12	*Thiges* (Kriz)	*CIL*, VIII, 11227; *AE*, 1994, 1839; *Cat.*, n° 46	*Silu(anus) Mercurius, d(iuinum) N(umen), Bonum Fatum*	
13	*Ciuitas Popthensis*	*CIL*, VIII, 16760; *ILAlg*, I, 1108	*Mercurius Aug(ustus)*	
14	*Auula*	*CIL*, VIII, 709	*Mer[cu]rius*	
15	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 23747; *Cat.*, n° 113	*Merc(urius) Aug(ustus)*	198-209
16	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12006; *Cat.*, n° 104	*Mercurius Sobrius, Aesculapius deus*	212
17	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12007; *Cat.*, n° 105	*Merc[urius sobrius], A[esculapius deus]*	212?
18	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 23749; *Cat.*, n° 106	*deus Mercurius*	212
19	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12001; *Cat.*, n° 109	*deus M[ercurius] Aug(ustus)*	
20	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12002; *Cat.*, n° 108	*Merc[u]rius Sob[rius]*	

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
21	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12003; *Cat.*, n° 111	*deus patrius*	
22	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12009; *Cat.*, n° 110	*deus Merc[urius]*	
23	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 23748	*[d]eus Mercurius Aug(ustus)*	
24	*Vazi Sarra*	*ILAf*, 206; *Cat.*, n° 107	*Mercurius sobrius*	
25	Hr.-ech-Châr	*ILTun*, 611; *AE*, 1942-43, 110; *Cat.*, n° 103	*Mercurius Aug(ustus)*	
26	*Muzuc*	*CIL*, VIII, 12094; *Cat.*, n° 114	*Merc(urius) Aug(ustus)*	198-209?
27	*Fundus Tapp...*	*ILTun*, 628; *AE*, 1938, 74; *ILPBardo* 323	*Merc(urius) Aug(ustus)*	
28	*Gales*	*CIL*, VIII, 23833; *ILPBardo* 319	*Mercurius*	
29	*Municipium Felix Thabbora*	*CIL*, VIII, 23894; *ILPBardo* 429	*[Me]rcurius Aug(ustus)*	
30	*Gens Bacchuiana* (au nord)	*ILTun*, 652; *Cat.*, n° 119	*[deus] Mercurius Augustus*	260-261
31	*Auitta Bibba*	*CIL*, VIII, 12272; *Cat.*, n° 125	*deus Mercurius*	338-339
32	*Gubellat* (région)	*CIL*, VIII, 23931	*Mercurius Aug(ustus)*	161-169
33	Khanget el-Bey	*CIL*, VIII, 23891; *AE*, 1899, 38	*Mercurius fatalis Aug*	
34	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1961, 71; *Cat.*, n° 147	*Mercurius Aug(ustus)*	117-138
35	*Thuburbo Maius*	*CIL*, VIII, 12366	*Mercurius*	211
36	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 248	*Mercurius Aug(ustus)*	
37	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 249; *ILPBardo* 512	*Mercurius [Aug(ustus)]*	
38	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 250; *AE*, 1915, 25; *ILPBardo* 513; *Cat.*, n° 141	*[d]eus Merc[u]rius*	
39	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 251; *AE*, 1921, 29; *ILPBardo* 514	*Mercurius Aug(ustus)*	
40	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 710; *AE*, 1925, 38; *ILPBardo* 346	*Saturnus*, *Sol*, *Luna*, *[Mar]s*, *Mercurius*, *Iupiter*, *[Ve]nus*	

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
41	*Giufi*	*CIL*, VIII, 23991	*Mercurius Aug(ustus)*	233
42	*Giufi*	*CIL*, VIII, 12377	*deus Mercurius Aug(ustus)*	
43	*Giufi*	*CIL*, VIII, 23992	*Mercurius Aug(ustus)*	
44	*Pagus Mercurialis*	*AE*, 1995, 1657	*Mercurius*	Après 193
45	*Pagus Mercurialis*	*AE*, 1995, 1635	*Mercurius*	
46	Bab-Khalled	*AE*, 1908, 65; *Cat.*, n° 157	*Mercurius Siluanus*	
47	Djebel Oust	*CIL*, VIII, 23999; *Cat.*, n° 156	*Mer(curius) Sil(uanus)*	
48	*Pheradi Maius*	*CIL*, VIII, 27751; *Cat.*, n° 159	*[Mercu]rius pa[trius d]eus Aug*	
49	*Carthago*	*AE*, 1953, 42	*Mer(curius) Aug(ustus)*	
50	*Carthago*	*CIL*, VIII, 1000	*Mercurius Aug(ustus)*	
51	*Carthago*	*CIL*, VIII, 1013	*Mercu[rius...], Mars*	
52	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12490	*Mercurius Aug(ustus)*	
53	*Ad Decimum*	*CIL*, VIII, 24348	*d(eus) M(ercurius* ou *magnus?) d(ominus)*[79]	
54	*Cincari*	*ILAf*, 484; *AE*, 1915, 40; *Cat.*, n° 213	*[Mercu]rius sobrius Aug(ustus)*	198-211
55	*Thubba*	*CIL*, VIII, 14294	*Mercurius Au[gustus]*	
56	Hr. Djelal ou Sidi Hassan Scherîf	*CIL*, VIII, 14299	*Mercurius Aug(ustus)*	117-138
57	*Belalis Maior*	*AE*, 1978, 862	*deus Mercurius Thermesis Aug(ustus)*	
58	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1876	*d(eus) m(aximus) S(aturnus) (?)* ou *d(eus) M(ercurius) (?), (Iuno) of(ficina) Iunonis*	
59	*Thuburnica*	*CIL*, VIII, 14690; *Cat.*, n° 235	*Mercurius Sobrius, Genius Sesase, Pantheus Aug(ustus)*	211-217
60	Furnos Minus (et environs)	*CIL*, VIII, 12027	*Mercurius*	180-192?
61	Furnos Minus (et environs)	*CIL*, VIII, 12039	*Merc(urius)*	183-185?
62	Aïn Teffaha	*CIL*, VIII, 25839	*Merc(urius) Aug(ustus)*	
63	Municipium Numlulitanum	*CIL*, VIII, 15379	*Mer[curius]*	

[79] P. Gauckler restitue *M(ercurius)*, mais il est probable qu'il s'agisse en fait de Saturne, qualifié de *m(agnus)*.

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
64	*Thignica*	*CIL*, VIII, 1399	*Mercurius [Aug(ustus)]*	169
65	*Thignica*	*CIL*, VIII, 1400	*Mercurius Aug(ustus)*	
66	Hr. Frass	*CIL*, VIII, 26223	*Pluto, Mercur[ius]*	193-211
67	*Thugga*	*AE*, 1997, 1658	*Mercurius Aug(ustus)*	Milieu du Ier s.
68	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26471; *AE*, 1904, 116	*Fortuna Aug, Venus, Con[cordia], Mercurius Aug*	119-138 (119?)
69	*Thugga*	*ILAf*, 548; *AE*, 1922, 107	*[Mer]curius Genius [M]acelli*	Fin du IIe s.
70	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26479	*[M]ercu[rius] Aug(ustus)*	161-180 ou 211-217 ou 218-222
71	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26482; *AE*, 1906, 12	*Mercurius*	180-192
72	*Thugga*	*AE*, 1904, 118	*Mercurius*	avant 205?
73	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26478	*Mercurius Aug(ustus)*	
74	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26480	*Mercur(ius) Aug(ustus)*	
75	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26481	*Mercurius Aug(ustus)*	
76	*Thugga*	*AE*, 1997, 1661	*Mercurius Aug(ustus)*	
77	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26485	*[Me]rcurius*	
78	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26486; *AE*, 1906, 14; *Cat.*, n° 258	*Mercurius Siluius*	
79	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26487; *AE*, 1904, 119	*Mercurius, Aequitas Aug(usta)*	
80	*Tucca Terebentina*	*AE*, 2000, 1640	*[deus?] Mercurius [Aug(ustus)]*	
81	*Agbia* (entre *Agbia* et *Aunobari*)	*CIL*, VIII, 27392	*Mercurius Aug(ustus)*	
82	*Mustis*	*AE*, 1968, 591	*Mercu[rius] Augustus*	217-218
83	Oued Tessa	*AE*, 1946, 54	*deus Mercurius Aug(ustus)*	
84	Aïn-Lebda	*AE*, 1930, 42	*deus Mercurius Augustus*	259-261?
85	Hr. Khemissa	*AE*, 1894, 93	*Mercurius Aug(ustus)*	232
86	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1841; *ILAlg*, I, 3008	*Mercurius Aug(ustus)*	
87	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1842; *ILAlg*, I, 3007	*Mercurius Aug(ustus)*	
88	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 10644	*Mercurius Aug(ustus)*	
89	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 16709; *ILAlg*, I, 2871	*Mercurius Aug(ustus)*	

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
90	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 16728; *ILAlg*, I, 3596	*[deus Mercu]rius, Genius campi Aul(...)*	
91	Ksar Belkassem	*AE*, 1909, 218; *ILAlg*, I, 2983	*[deus Merc]urius Aug(ustus)*	
92	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17619 (=2226); *Sat. Afr.*, *Mon.*, II, p. 181, n° 1; *Cat.*, n° 366	*C(a)elestis, Sa[turnus], Mercurius, Fortuna, dii iuuantes*	Vers 218?
93	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17621	*dii conseruatores, I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Mercurius, Genius exercitus, Torchobol deus*	
94	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17623	*Genii, Mar[s] Vict[or], Merc[urius] Vaza[iuita]no[rum] fautor(es?)*	
95	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17624	*Genii, Mars Vict(or), Mercurius Vazaiuitanorum f(autores?)*	
96	*Mascula*	*AE*, 1902, 226	*Mercur[ius] Aug(ustus)*	
97	Ksar-el-Ahmar	*ILAlg*, II, 6343	*Mercurius Au[g(ustus)]*	
98	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 17837; *AE*, 1888, 28	*Mercurius Aug(ustus)*	209-211
99	*Thamugadi*	*AE*, 1936, 134; *Cat.*, n° 371	*Mercurius sanctus deus*	
100	*Thamugadi*	*AE*, 1954, 144	*Mercurius Aug(ustus)*	
101	*Thamugadi*	*AE*, 1987, 1070	*Merc[ur(ius)] Aug(ustus)*	
102	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 17836	*Mercurius*	
103	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 2498; *Cat.*, n° 373	*Mercur(ius), Hercu[l]es, Ma[r]s*	161-192
104	*Calceus Herculis*	*AE*, 1933, 35	*Mercurius Aug(ustus)*	
105	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 18007	*Mercurius Aug(ustus)*	
106	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2650; *Cat.*, n° 380	*Motmanius, Mercurius*	IIe ou début du IIIe s.
107	*Lambaesis*	*AE*, 1968, 646	*Mer[c]urius Aug(ustus)*	161-180
108	*Lambaesis*	*AE*, 1920, 22	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Iuno regina, Minerua sancta, Fortuna Redux, Mercurius, Hercules, Genius sanctus prou[inci]ae et coloniae Lamb, [dii deae]que o[mnes]*	247-252

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
109	*Lambaesis*	*AE*, 1967, 563	*deus Mercurius Aug(ustus)*	238-244
110	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2643; *Cat.*, n° 386	*deus Mercurius sanctus Aug(ustus)*	283-284
111	*Lambaesis*	*AE*, 1968, 644; *Cat.*, n° 377	*Merc(urius) Sil(uanus)*	
112	*Lambaesis*	*AE*, 1968, 645; *Cat.*, n° 376	*[d]eus Mercurius Siluanus, Magni dii*	
113	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18233	*Mercurius*	
114	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2644	*Mercurius Aug(ustus)*	
115	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2645	*Merc(urius) Aug(ustus)*	
116	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2646; *Cat.*, n° 378	*Mercuri(us) Siluanus*	
117	*Lambaesis* (région entre *Lambaesis* et Batna)	*CIL*, VIII, 10764	*Mercurius*	
118	*Diana Veteranorum*	*CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091	*Iupiter optimus maximus, Iuno Regina, Minerua Sancta, Sol Mithras, Hercules, Mars, Mercurius, Genius loci, dii deaeque omnes*	283-284
119	*Diana Veteranorum*	*CIL*, VIII, 4579	*Mercurius Aug(ustus)*	
120	*Thagora*	*AE*, 1935, 41	*Mercurius Aug(ustus)*	
121	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2059	*Mercurius Aug(ustus)*	198-202
122	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4674 (=16868); *ILAlg*, I, 2060; *Cat.*, n° 341	*Mercurius Aug(ustus), Caelestis*	222-235
123	*Madauros*	*AE*, 1914, 233; *ILAlg*, I, 2062	*Mercurius Aug(ustus)*	
124	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2057	*Mercurius Aug(ustus)*	
125	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2058	*Mercurius Aug(ustus)*	
126	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2058 bis	*Mercu[r]ius Aug(ustus)*	
127	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2061	*Mercurius Aug(ustus)*	
128	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2063; *Cat.*, n° 339	*M(ercurius) A(ugustus), Virtus*	
129	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2212	*Mercurius*	
130	*Madauros*	*ILAlg*, I, 4007; *Cat.*, n° 340	*[M]ercurius, Ve[s]ta*	
131	Guelaa Bou Atfane	*ILAlg*, I, 560	*Iupiter, [He?]rme[s?]*	

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
132	*Pagus* (ou *Castellum*) *Mar... ensium*	*CIL*, VIII, 17327; *ILPBardo* 167	*deus Mercurius*	286-305
133	*Hippo Regius*	*AE*, 1955, 143	*Mercurius Aug(ustus) (deus uictor)*	
134	*Hippo Regius*	*ILAlg*, I, 1; *Cat.*, n° 355	*Mercurius deus*	
135	*Thibilis*	*AE*, 1909, 153; *ILAlg*, II, 4641	*Mercurius Aug(ustus)*	
136	*Thibilis*	*CIL*, VIII, 18896; *ILAlg*, II, 4642	*Me[rcurius] A[ug(ustus)]*	
137	*Sigus*	*AE*, 1899, 215; *ILAlg*, II, 6497	*Mercurius Aug(ustus)*	
138	*Arsacal*	*CIL*, VIII, 6044	*Mercurius Aug(ustus)*	
139	*Vzelis*	*CIL*, VIII, 19314	*Mercurius Aug(ustus)*	
140	*Cirta*	*ILAlg*, II, 496; *Cat.*, n° 436	*Mercurii Aug(usti)*	164
141	*Cirta*	*CIL*, VIII, 19490; *ILAlg*, II, 498; *Cat.*, n° 438	*[Merc]urii Sobri[i]*	
142	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6962; *ILAlg*, II, 528; *Cat.*, n° 439	*[Sil]uanus, [Mer]curius, Aeruc(...)*	
143	*Cirta*	*ILAlg*, II, 489; *Cat.*, n° 442	*[Mer]curius [Au]gustus*	
144	*Cirta*	*ILAlg*, II, 490; *Cat.*, n° 441	*Mercurius Aug(ustus)*	
145	*Cirta*	*ILAlg*, II, 495; *Cat.*, n° 440	*Mercurius*	
146	*Cirta*	*ILAlg*, II, 497; *Cat.*, n° 437	*[Mercu]rii Aug(usti)*	
147	Aïn Four	*AE*, 1989, 840; *Cat.*, n° 452	*[deus] (...) [Aug(ustus)?] Mer[curius]*	
148	*Rusicade*	*CIL*, VIII, 7962; *ILAlg*, II, 9	*Merc(urius) Aug(ustus)*	
149	*Rusicade*	*ILAlg*, II, 386; *Cat.*, n° 454	*Vic(to)ria, Mercurius*	
150	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr.*, *Mon.*, II, p. 63, n° 2; *Cat.*, n° 458	*d(ii?) b(oni?), Dominus (Saturnus), Telus (sic), Iupiter, [Nu]trix, [H]ercules, Merc[ur(ius)], Venus, Testimonius*	IIIe s.?

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
151	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8246; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 1; *Cat.*, n° 457	*dii boni*, *Dominus (Saturnus)*, *Nutrix*, *Iupiter*, *Telus (sic)*, *Hercules*, *Venus*, *Mercurius*, *Testimonius*	
152	*Cuicul*	*AE*, 1911, 105; *Cat.*, n° 466	*Victoria Aug(usta)*, *Mercurius*	
153	*Castellum Celtianum*	*ILAlg*, II, 2085; *Cat.*, n° 453	*Diana Aug(usta)*, *Mercurius*	
154	Entre Mahidjiba et Hr. El-Ksar	*ILAlg*, II, 4349; *Cat.*, n° 425	*Mercurius Aug(ustus)*	
155	Ksar Mahidjiba	*ILAlg*, II, 4222; *Cat.*, n° 424	*M(ercurius) A(ugustus)*	
156	Mechta-Deradji	*AE*, 1903, 242	*Sol*, *I(upiter) o(ptimus) m(aximus)*, *Luna*, *Iuno regina*, *Minerua*, *Victoria*, *Mercurius*, *Genius loci*	200-217

Silvain sans Mercure

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
157	*Sabratha*	*AE*, 1950, 147; *IRT*, 12; *Cat.*, n° 39	*dominus Silua[nus ...]*	
158	*Gens Bacchuiana*	*AE*, 1986, 718; *Cat.*, n° 121	*Siluanus deus*	117-138
159	*Carthago*	*AE*, 2000, 1720	*[Si]luanus Aug(ustus)*	époque sévérienne
160	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24519; *AE*, 1899, 46; *ILS*, 4427; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 15, n° 5; *Cat.*, n° 198	*Iupiter Hammon barbarus Siluanus*	
161	*Carthago*	*ILAf*, 358	*Siluanus Au[g(ustus)]*	
162	Hr. Aïn el-Sbir	*CIL*, VIII, 14463	*Siluanus Aug(ustus)*	
163	Hr. Zaïeta (environs de Montuosa, entre les rivières Siliana et Khalled)	*CIL*, VIII, 25973	*[Si]luanus Aug(ustus)*	193-211
164	*Chidibbia*	*AE*, 1992, 1819; *Cat.* n° 244	*De[us]Siluanus Aug(ustus)*, *Genius ciuit[atis]*	195

Tableau 8: Cont.

Silvain sans Marcure

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
165	Plaine du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27764; *AE*, 1909, 177; *ILPBardo* 521; *Cat.*, n° 306	*Tellus, deus patrius (...) Siluanus, Fauni, Dryades, deus A[pollo?], deus ho...*	
166	Plaine du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo* 374; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 294, n° 1; *Cat.*, n° 305	*Iupiter, Saturnus, Siluanus, Caelestis, Pluto, Minerua, Venus Aug(usti?)*	
167	*Althiburos*	*CIL*, VIII, 16469	*[S]iluanus*	117-138
168	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 2499	*Siluanus Aug(ustus)*	188
169	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2671	*Siluanus*	
170	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2579e	*Siluanus Pegasianus*	160-162
171	*Lambaesis*	*AE*, 1967, 571	*[Iupiter ualens], [Aesculapius], [Siluanus Pega]sianus, dii Patrii*	202-211
172	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2585 (cf. 18091)	*[Aesculapius], [Salus], [Iupiter Valens], [... Siluanus Pegas]ianus, dii pat[rii]*	211
173	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18239	*Sil[uanus] Aug(ustus)*	Probablement après 253
174	*Lambaesis*	*AE*, 1939, 36; *Cat.*, n° 379	*d(eus) S(anctus) M(agnus) S(iluanus), Gen(ius) Pr(aetorii)*	
175	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18238; *Cat.*, n° 384	*Siluanus sanctissim[us]*	
176	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2579c	*Siluanus*	
177	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2672; *Cat.*, n° 383	*Siluanus sanctissimus*	
178	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2673; *Cat.*, n° 385	*Siluanus sanctissimus*	
179	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2674	*Siluanus*	
180	*Lambaesis*	Le Glay, « Vie religieuse à Lambese », *Ant. Afr.*, 5, 1971, p. 148	*Siluanus castrensis*	
181	*Lambaesis* (environs)	*AE*, 1942-43, 37; *Cat.*, n° 392	*Siluanus Sanctus*	180
182	*Lambaesis* (environs)	*AE*, 1942-43, 38	*Siluanus*	Probablement au début du IIIe s.

Tableau 8: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
183	*Sigus*	*AE*, 1907, 229; *ILAlg*, II, 6501; *Cat.*, n° 414	*Siluanus Aug(ustus)*	
184	*Sila*	*CIL*, VIII, 19199; *ILAlg*, II, 6867; *Cat.*, n° 422	*Iupiter Siluanus Aug(ustus)*	
185	*Sila*	*CIL*, VIII, 5880; *ILAlg*, II, 7225	*Siluanus August(us)*	
186	Provenance exacte inconnue *(Thibilis ?)*	*AE*, 1998, 1588; *Cat.* n° 413	*Siluanus Aug(ustus)*	
187	*Saddar*	*CIL*, VIII, 5933; *Cat.*, n° 423	*Iupiter Siluanus*	
188	*Mastar*	*CIL*, VIII, 6354; *Cat.*, n° 428	*[S]il(uanus) Aug(ustus)*	
189	*Mastar*	*CIL*, VIII, 6355; *Cat.*, n° 427	*(Siluanus?)*	
190	*Cirta*	*CIL*, VIII, 19525	*[S]iluanu(s)*	
191	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6963; *ILAlg*, II, 2046; *Cat.*, n° 443	*Numen Siluani Aug*	
192	*Cirta* (environs)	*ILAlg*, II, 2040	*Siluanus?*	
193	*Mileu* (entre *Mileu* et *Cuicul*)	*CIL*, VIII, 8248; *Cat.*, n° 460	*Siluanus siluestris Aug*	
194	Ksar Mahidjiba	*ILAlg*, II, 4223	*Siluanus...*	

Parmi les qualificatifs de Mercure, le titre de *deus* se démarque des autres par le grand nombre d'inscriptions où il est apposé à Mercure. En effet, Mercure est qualifié de *deus*[80] à El Jem (n° 8), à *Vazi Sarra* (n° 18, 19, 21?, 22, 23), peut-être sur le territoire de la *Gens Bacchuiana* (n° 30), à *Thuburbo Maius* (n° 38), à *Giufi* (n° 42), à *Pheradi Maius* (n° 48), peut-être à *Ad Decimum* (n° 53), à *Belalis Maior* (n° 57), à Oued Tessa (n° 83), à Aïn Lebda (n° 84), peut-être à Tébessa et à Ksar Belkassem (n° 90, 91), à Timgad (n° 99), à Lambèse (n° 109-110), à *Mar..ensium* (n° 132), à *Hippo Regius* (n° 133-134) et enfin à *Idicra*, où il figure parmi les *dii boni* (n° 150-151). Comme on sait[81],

[80] Pour la localisation des lieux, voir la carte sur la répartition des inscriptions de Mercure.

[81] A. Cadotte, « *Le rôle de l'épithète deus dans l'épigraphie nord-africaine* », Dionysius, 21, 2003, p. 161-182.

les titres de *deus* et de *dea*, quand ils sont appliqués à une divinité dans une inscription latine, désignent plus souvent qu'autrement une divinité non romaine; dans ces conditions, on remarque à quel point le Mercure était souvent perçu comme une divinité africaine; en fait c'est l'une des divinités qui est le plus souvent qualifiée de *deus*. Cela tient bien sûr de son origine libyco-punique, mais il est probable aussi qu'étant donné que le Mercure gréco-romain était également populaire en Afrique, comme ailleurs dans l'empire, on ressentait davantage le besoin de différencier l'un et l'autre par ce moyen; cela aurait l'avantage d'expliquer pourquoi, alors que le titre de *deus* est appliqué à Mercure partout en Byzacène, en Zeugitane et en Numidie, il n'est presque pas utilisé dans la région de *Cirta* où abondent ses dédicaces et où son caractère libyco-punique est le plus marqué: il est probable que, justement, aux yeux des habitants de cette région, le caractère « indigène » de Mercure ne faisait pas de doute et l'on ne ressentait pas le besoin de l'accentuer de cette manière. On constate que Silvanus est également qualifié de *deus*, quoique moins souvent, sur le territoire de la *Gens Bacchuiana* (n° 158), à *Chidibbia* (n° 164) et au *Pagus Veneriensis* (n° 165). Dans ce cas-ci, il faut se méfier, puisqu'ailleurs dans l'empire, Silvanus est très souvent qualifié de *deus*[82]; de plus, son emploi dans une inscription métrique, comme au *Pagus Veneriensis*, est moins déterminant que dans une inscription commune; par contre, on remarque quand même que le *deus Siluanus* de la *Gens Bacchuiana* a véritablement un caractère africain du fait qu'il est assimilé à Mercure, comme en témoigne la présence des attributs de ce dernier sur les faces latérales de son autel.

Après *deus*, c'est l'épithète *sobrius* qui est la plus couramment employée pour qualifier Mercure. En effet elle apparaît en divers endroits, principalement à *Vazi Sarra* (n° 16, 20, 24), où le dieu possédait un vaste temple, au fond d'une grande cour à portique, selon le modèle de tradition africaine[83]; mais on la trouve également à *Cincari* (n° 54), à *Thuburnica* (n° 59) où *Mercurius sobrius* avait aussi son sanctuaire qu'il partageait avec le *Genius Sesase* et Panthée[84], à

[82] D Vaglieri, « Deus », dans E. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 1910, p. 1721.

[83] R. Cagnat & P. Gauckler, *Les monuments historiques de la Tunisie*, I. *Les monuments antiques. Les temples païens*, 1898, p. 66-69.

[84] R. Cagnat & P. Gauckler, *ibid.*, p. 72.

moins qu'il ne s'agisse d'une seule et même divinité[85], et à *Cirta* (n° 141), où l'épithète est accolée aux *Mercurii*, qui avaient également leur temple. Il s'agit là d'une épiclèse intrigante, parce qu'inusitée. G. Charles-Picard[86] a déjà soulevé la possibilité d'un tabou du vin, analogue à celui qu'on trouve dans le culte d'Hercule, avec ce prêtre qui se vante, dans une inscription de *Tipasa*[87], d'être resté sobre pendant 123 ans (*sic*). J. Toutain[88], quant à lui, a émis l'hypothèse selon laquelle cette épithète se rapporterait à la nature des libations qu'on offrait à Mercure. En effet, à la lumière du témoignage de Festus, il s'agirait de libations de lait au lieu de vin: *lacte, non uino, supplicabatur*[89]. L'explication est des plus intéressantes; on ne sait cependant s'il s'agit ici de l'héritage d'une tradition punique: certes, dans la Carthage punique, outre les sacrifices sanglants, on offrait aux dieux des fouaces pétries à l'huile, du lait, de la graisse, de l'huile, des fruits, des pains d'oblation et du miel, alors que la libation de vin n'est pas attestée, mais on sait que des coupes en métal, pareilles à des *phiales* grecques, étaient offertes aux temples et celles-ci servaient peut-être à des libations[90]; l'hypothèse d'une quelconque origine punique laisse donc peu d'avenues, d'autant plus qu'on serait alors amené à se demander pourquoi, dans ce cas, Mercure aurait été le seul à porter ce qualificatif. Il reste aussi à savoir si la signification de l'épithète *sobrius* se limitait à la nature des offrandes. E. Lipiński a suggéré qu'elle puisse être la forme latinisée de l'épithète sémitique *Sobar*, « entasseur ». En effet, dans une inscription de Rome, datant du Ier siècle de notre ère, on trouve un *numularius a Mercurio sobrio*[91], dont la profession de « changeur » fait songer à Mercure protecteur du commerce. Est-il nécessaire de souligner la fragilité

---

[85] A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, Thèse de doctorat (Lyon III, 2001), p. 291.

[86] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 128; M. Le Glay, *Sync.*, 1973, p. 132.

[87] *Cat.*, n° 403.

[88] J. Toutain, *Les cultes païens*, I, 1905, p. 297; A. Héron de Villefosse, *CRAI*, 1914, p. 597; R. Cagnat, A. Merlin & L. Chatelain, *ILAf*, p. 141; E. Lipiński, *dieux et déesses*, 1995, p. 395.

[89] Festus, *De uerborum significatione*, édition W. Lindsay (Coll. Teubner), 1913, p. 382, 383.

[90] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 475-476.

[91] *CIL*, VI, 9714; *ILS*, 7510: *C. Sulpicius C. l. Battara / numularius a Mercurio / sobrio, et Sulpicia Hilara / C. Sulpici Battarae l(iberta)*. Malheureusement, l'onomastique n'apporte aucune lumière sur l'origine de ce Battara: H. Solin, *Die Stradtrömischen Sklavennamen. Ein Namenbuch*, III, 1996, p. 619.

de cette hypothèse, qui ne se base que sur une analogie phonétique sans lien sémantique, à propos d'une inscription romaine qui ne présente aucune trace certaine d'influence phénico-punique. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un changeur, à Rome, ait éprouvé une dévotion particulière à Mercure. Quant à l'épithète *sobrius*, elle a peut-être tout simplement une origine romaine, mais sa grande rareté à Rome, par comparaison à sa vaste popularité en Afrique, laisse supposer qu'en ce dernier lieu elle devait avoir une signification particulière et importante. Il convient, à ce propos, de revenir sur l'hypothèse de Toutain, suivant laquelle il s'agirait d'offrandes de lait. On a vu que l'inscription de *Cirta* (n° 141) applique le qualificatif aux *Mercurii*, c'est à dire à Mercure et à Silvain, selon notre hypothèse. Or, justement, les offrandes traditionnelles à Silvain étaient extrêmement simples, comme cela est normal pour un dieu incarnant la vie sauvage: en dehors des sacrifices sanglants, qui comportaient l'offrande d'un porc ou d'un chevreau, on sait par Horace qu'on lui faisait également une offrande de lait[92]. On a déjà remarqué, à propos des tarifs sacrificiels d'*Idicra* (n° 150-151), qu'en raison de leur assimilation, Mercure recevait en sacrifice la victime traditionnelle de Silvain, le chevreau. Il apparaît donc tout naturel qu'on lui ait également fait des offrandes de lait. C'est sans doute là un détail important qu'il convenait de souligner par une épithète car si le vin est le propre d'une société civilisée, le lait se rapporte davantage à la vie rurale et sauvage: qualifier Mercure de *sobrius* revenait donc à dissocier le Mercure urbain, dieu du commerce, d'un Mercure davantage rural et assimilé à Silvain. Pour ce faire, on aurait donc employé une épithète de Mercure déjà usitée à Rome, mais qui aurait pris un sens particulier en terre d'Afrique. En somme, le *Mercurius sobrius* de *Vazi Sarra*, *Cincari*, *Thuburnica* et *Cirta* désignerait le Mercure Silvain. Étant donné les caractères particuliers de leurs sanctuaires à ces endroits, cela n'aurait rien d'étonnant, d'autant plus que ce sont des lieux situés à proximité des sites où l'on a trouvé des traces éloquentes de l'assimilation des deux dieux. Il s'agirait alors là d'un exemple de syncrétisme tout à fait fascinant, puisque cette interprétation romaine d'un dieu libyco-punique, après avoir évolué vers un syncrétisme d'assimilation et d'accumulation afin de mieux représenter la personnalité de Baal Addir, a fini par emprunter cet

[92] Horace, *Épitres*, II, 1, 143: *Tellurem porco, Siluanum lacte piabant.*

élément du culte traditionnel de Silvain au moyen de l'adaptation d'une épithète de Mercure; on assiste donc là à un enrichissement réciproque des trois divinités en présence. On remarque d'ailleurs que cette étape se situe précisément à une époque où le mouvement syncrétiste bat son plein, c'est-à-dire au début du IIIe siècle, comme en témoignent toutes les inscriptions datables: l'une de *Vazi Sarra* (n° 16) est datée de 212; celle de *Cincari* (n° 54) se situe en 198-211; et celle de *Thuburnica* (n° 59) se place sous le règne de Caracalla (211-217). Il s'agit donc là d'un syncrétisme complexe typique de cette période de foisonnement.

Une autre épithète qui revient à quelques reprises pour préciser la nature de Mercure est le qualificatif *sanctus*. On le trouve à El Jem (n° 8), à Timgad (n° 99) et à Lambèse (n° 110). On a vu plus haut qu'il est possible que Mercure ait hérité cette épithète de Baal Addir, puisqu'on trouve à *Sigus* un *Baliddir Aug(ustus) sanctus*[93]. Le cas est probable à El Jem, où le culte de Baal Addir est attesté, mais l'interprétation est incertaine en ce qui concerne les inscriptions de Timgad et de Lambèse, puisqu'en ce dernier lieu Silvain est également qualifié de *sanctus* ou de *sanctissimus* à plusieurs reprises (n° 174-175, 177-178, 181) et qu'il pourrait devoir cette épithète non pas à Baal Addir mais au Silvain de Dalmatie, le dieu principal des Illyriens, de nature essentiellement guerrière, qui aurait été introduit à Lambèse par les Pannoniens[94] et qui était couramment qualifié de *sanctus* dans les provinces du Danube[95].

Une autre particularité importante du Mercure africain réside dans la fréquence d'un de ses attributs: le scorpion. En effet, plusieurs reliefs, la plupart dans la région de *Cirta*, le représentent avec cet animal: à *Mascula*, Madaure, Ksar Mahidjiba (n° 155), Sétif et *Rapidum*[96]. À Madaure, en particulier, le Mercure au scorpion figure sur plusieurs stèles funéraires et l'on a même trouvé une statue du dieu avec cet attribut. On connaît aussi un grand nombre de pierres gravées qui reprennent ce thème[97] et Martianus Capella, un auteur

---

[93] *CIL*, VIII, 19122.

[94] Voir M. Le Glay, « La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents », *Ant. Afr.*, 1971, p. 148.

[95] *CIL*, III, 1153, 4433, 10999, 11176, 11308, 13198, 13202-13205, 13207, 13208.

[96] Voir W. Deonna, *Mercure et le scorpion*, 1959, p. 6-8.

[97] *Ibid.*, p. 7-8.

africain tardif, mentionne l'animal parmi les attributs du dieu[98]. Rappelons également qu'à *Mastar*, un relief montre Silvain accompagné lui aussi du scorpion[99]. W. Deonna, qui s'est penché en détails sur la question, considère cet attribut comme un héritage punique[100]. Il est vrai que le dieu Shadrapha, identifié à Shéd, est représenté avec des scorpions, contre les morsures desquels il protège les mortels[101]. On ne sait cependant si Baal Addir avait un quelconque lien avec le scorpion. Quoiqu'il en soit, le scorpion est un symbole de la terre d'Afrique, que l'Afrique personnifiée tient en main sur les monnaies d'Hadrien et il rappelle la fertilité de cette terre, qui est le grenier à blé de Rome, au même titre que la corne d'abondance qu'elle tient de l'autre main et les épis qui l'accompagnent[102]. Aussi on ne s'étonnera pas de le voir aux côtés de Mercure dans la région de *Cirta*, où le rôle agraire du dieu est évident. Mais le scorpion est un symbole pleinement chtonien et remplit donc aussi une fonction funèbre: on a vu en effet que le Mercure au scorpion était présent sur un bon nombre de stèles funéraires de Madaure, ce qui nous ramène bien sûr au rôle psychopompe du dieu. On peut présumer que ce rôle fut l'un des facteurs qui a rapproché le dieu de Baal Addir qui justement, selon une inscription de Phénicie, aurait joué un rôle de protecteur des morts, exerçant la vengeance sur ceux qui violent leur repos éternel[103]. Citons justement un autre cas fort intéressant: une stèle funéraire d'*Auzia*, en Maurétanie, montre le mauvais œil encadré et réduit à l'impuissance par les attributs de Mercure, avec à droite un coq tourné vers lui et à gauche un serpent ainsi qu'un scorpion, dont la queue dressée semble le piquer[104]. Ainsi, sur ce relief, Mercure ne joue plus seulement un rôle de psychopompe[105], mais bien

---

[98] Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, , II, 174 sv; voir W. Deonna, *ibid.*, p. 44-48.

[99] *Cat.*, n° 427.

[100] *Ibid.*, p. 38-41.

[101] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 330.

[102] H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, III, 1936, p. 343-344, n° 811-822; p. 506-507, n° 1707-1714; W. Deonna, *ibid.*, p. 36; E. Lipiński, *ibid.*, p. 394.

[103] *KAI*, 14, 9; voir I. Levy, « Malcandre dans l'inscription d'Eshmounazar », *RA*, 4e série, 4, 1904, p. 385-399. Voir aussi Silius Italicus, I, 91-92, qui qualifie de *potens* (« Addir »?) le dieu infernal des Carthaginois.

[104] W. Deonna, *ibid.*, p. 43.

[105] En fait, comme le remarque M. Khanoussi (« Mercure psychopompe en

un rôle de protecteur des morts, ce qui le rapproche davantage du dieu libyco-punique. Ainsi, bien qu'on ne sache si Baal Addir avait un quelconque lien avec le scorpion, on constate que ce dernier, à l'époque romaine, contribue à donner à Mercure une personnalité qui semble fort semblable à celle du dieu dont il est l'interprétation romaine.

Il n'est donc pas inutile, à ce propos, de se pencher sur une épithète que porte Mercure dans une inscription de Khanguet el-Bey (n° 33), entre *Thuburbo Maius* et le territoire de la *Gens Bacchuiana*: il y est qualifié de *fatalis*, ce qui semble faire allusion à sa fonction funéraire. M. Khanoussi, à la suite de J. Toutain[106], affirme que c'est là le seul exemple connu de Mercure portant cette épithète. Certes, pourtant, il convient de faire un rapprochement avec une inscription de Rome, dédiée *Mercurio Caelesti fatali*[107]. Tanit/Caelestis, déesse des tophets, jouait-elle donc un rôle funéraire au côté de Mercure? Toujours est-il qu'elle lui est associée dans une inscription de Madaure (n° 122) où justement le dieu jouait clairement ce rôle. Remarquons aussi qu'à *Thiges* (n° 12) Mercure Silvain est associé au *Bonum Fatum*, « la Bonne Destinée »[108]. Il semblerait donc que Baal Addir/Mercure soit un dieu qui préside à la destinée des mortels, d'abord en les protégeant, de même que le scorpion qui tient en respect le mauvais œil, et en les guidant, en tant que psychopompe. Il est vrai que peu de documents africains, outre ceux qui viennent d'être mentionnés, montrent Mercure dans son rôle de psychopompe[109], mais il y en a suffisamment pour l'attester. Ainsi, une cornaline gravée, découverte à *Ammaedara*, représente Mercure debout, tenant le caducée de la main gauche et Psyché dans la main droite[110]. On a aussi trouvé dans une

---

Afrique romaine », *MEFRA*, 102, 2, 1990, p. 647-649), les documents africains montrent rarement Mercure dans son rôle psychopompe; l'auteur a expliqué cela par le fait que les Africains de l'époque impériale s'adressaient à d'autres divinités pour assurer le salut de leur âme. On constate cependant qu'il n'en était pas de même dans cette région du nord de la Numidie.

[106] M. Khanoussi, *ibid.*, p. 647; J. Toutain, *Les cultes païens*, I, 1905, p. 305.

[107] *CIL*, VI, 521: *Mercurio Caelesti fatali / Q(uintus) Munatius Trochorus / ex uoto soluit / uotum Munatiorum*. En ce qui concerne *Trochorus*, c'est en vain que nous avons cherché l'origine de ce *cognomen*.

[108] Peut-être est-ce la même idée qui se cache derrière la *Fortuna Caelestis* (*Cat.*, n° 435) de *Cirta*?

[109] Voir M. Khanoussi, *ibid.*, p. 647-648, d'où nous avons tiré la description des documents qui suivent.

[110] M. Besnier & M. Blanchet, *Coll. Farges*, 1900, p. 60, n° 7, p. 5.

tombe d'enfant à Hadrumète un petit vase en sigillée africaine qui figure Mercure tenant la bourse et le caducée et qui semble appeler un oiseau symbolisant l'âme[111]. De façon moins significative, on peut rappeler le témoignage de Tertullien qui, dans son *Apologétique*[112], mentionne que dans l'amphithéâtre de Carthage, les serviteurs chargés d'achever les vaincus et de débarrasser l'arène de leurs dépouilles avaient le visage couvert d'un masque de Mercure.

Mercure figure aussi comme le patron de plusieurs cités. C'est le cas à El Jem, où il est le *Genius coloniae* (n° 8, 9), et à *Vazi Sarra*, où c'est lui, sans aucun doute, qui se cache derrière l'expression *deus patrius* (n° 21). Il est également *deus patrius* à *Pheradi Maius* (n° 48) et à *Vazaiui*, il fait partie parmi les Génies de la cité (n° 94-95). Dans deux de ces cas au moins, il apparaît certain qu'il s'agit de Baal Addir/Mercure, qui apportait à ces cités sa protection particulière. Cette origine libyco-punique fait peu de doute à *Vazi Sarra*, où son épithète de *sobrius* est probablement, comme on l'a vu, une conséquence de son assimilation avec Silvain. À *Pheradi Maius*, cependant, la question est plus délicate, puisqu'il s'agit d'une ville côtière, place de commerce où l'on pouvait préférer le Mercure gréco-romain. Mais c'est aussi une ville au passé punique, située près du Cap Bon où le culte de Baal Addir n'était pas inconnu, comme en témoigne le promontoire de Mercure (Ras Addar), et où la culture de l'olivier était importante dès l'époque punique, ainsi que l'ont constaté Agathocle et ses compagnons lors de leur expédition en 310 avant notre ère[113]. Il peut donc fort bien s'agir du dieu libyco-punique. Dans le cas d'El Jem, il n'y a aucun doute possible, comme on l'a vu, puisqu'il y était qualifié de *potens* (n° 9), une épithète héritée de Baal Addir (d'ailleurs présent dans une stèle découverte à 10 km de là), ce qui montre bien son origine libyco-punique. Du reste, on ne s'étonnera guère de sa suprématie en cette ville où la culture de l'olivier était si importante. Mais son rôle va visiblement plus loin, car il est également qualifié de *praeses* et de *conseruator Numen*. Il figure donc véritablement comme le protecteur attitré du lieu, ce qui est peut-être une conséquence de son épithète *addir/potens*. Cela amène à considérer le cas de *Vazaiui*, où il figure parmi les Génies de la

[111] G. Goetschy, *BCTH*, 1903, p. 164.
[112] Tertullien, *Apologétique*, XV, 5.
[113] Diodore de Sicile, XX, 8, 3-4.

ville (n° 95). Il fait aussi partie des *dii iuantes* (n° 92) et des *Vazaiuitanorum fautores* (n° 94-95). Peut-il s'agir là de Baal Addir/Mercure? C'est qu'à cet endroit il semble plutôt jouer un rôle militaire, étant appelé *Genius exercitus* (n° 90) et on le voit étroitement associé à Mars (n° 94-95). Il pourrait donc s'agir tout simplement du Mercure romain qui, à côté du Mercure Silvain, jouait aussi un rôle important dans les cultes de la IIIe légion Auguste, comme le montre son omniprésence à Lambèse (n° 106-117). Pourtant, il faut remarquer qu'à *Vazaiui*, outre Mars, il est aussi associé à Caelestis et Saturne, comme l'est Baal Addir avec Tanit/Caelestis et Baal/Saturne à El-Hofra, ce qui laisse ouverte la possibilité qu'il s'agisse bien ici du Mercure africain. Il faut donc se poser une question importante: Baal Addir, en plus de sa fonction chtonienne, avait-t-il un aspect guerrier? L'épithète sémitique *addir*, « puissant », est-elle une épithète guerrière? Remarquons que Mars, justement, est qualifié de *militiae potens* à Lambèse[114], une épithète qu'il porte rarement; est-ce là l'indice d'un rapprochement entre les deux divinités? Il faut se rappeler aussi que Silvain lui-même, à qui Mercure est assimilé, a également un aspect guerrier et qu'il est fréquemment invoqué par les soldats de Lambèse, qui le surnomment *castrensis* (n° 180) et vont même jusqu'à l'associer à leur emblème, avec l'épithète *pegasianus* (n° 170-172). D'ailleurs, il ne faut pas oublier que Silvain est aussi un dieu de la chasse[115], comme Diane qui, pour cette raison, était honorée par les soldats de Lambèse[116]. N'aurait-il pas pu être choisi comme hypostase de Mercure non seulement en fonction de son aspect arboricole, mais aussi pour son aspect guerrier? Remarquons justement que dans la région de *Cirta*, où domine le Mercure Silvain, ce dernier est tout de même représenté avec une lance sur un relief de *Sigus* (n° 183), ce qui lui donne un air plutôt belliqueux[117]. Et Mercure lui-même est qualifié de *deus uictor*, à *Hippo Regius* (n° 133); or, justement, sur une monnaie de cette ville, on voit au revers un guerrier ou un chasseur, debout de face, appuyé sur une haste, avec à ses pieds un

[114] *CIL*, VIII, 2634.
[115] J. Toutain, *Les cultes païens*, I, 1905, p. 264-266.
[116] *CIL*, VIII, 2580, 18231.
[117] Et on se rappellera que plusieurs dédicaces à Baliddir ont été découvertes à *Sigus*: *CIL, VIII*, 19121 = *AE*, 1888, 140 = *ILAlg*, II, 6486; *CIL*, VIII, 19122 = *ILAlg*, II, 6487; *CIL*, VIII, 19123 = *ILAlg*, II, 6488.

chien, l'attribut de Silvain[118]. Le Mercure Silvain, héritier de Baal Addir, aurait donc un aspect guerrier et c'est ce qui expliquerait alors sa présence à Lambèse (n° 111-112, 116), dont l'intérêt pour la culture arboricole ne devait pas être à ce point important. Et il est possible, voire probable, que cet aspect guerrier soit l'héritage de Baal Addir, le « seigneur puissant ». Ce point est d'un intérêt extrême puisqu'on a vu plus haut[119] que le Mars punique[120] avait un aspect agraire: en effet, la stèle de *Mididi* montre, à côté de Cybèle/Caelestis et de Saturne un dieu cuirassé coiffé d'un *modius*[121]. Cela rappelle évidemment la triade d'El-Hofra, d'autant plus que Mars est plusieurs fois associé à Saturne, et comme Mercure est exceptionnellement absent dans les inscriptions de *Mididi* et de sa voisine Mactar[122], on est tenté de croire qu'à cet endroit, c'est Mars, plutôt que Mercure Silvain qui aurait recouvert Baal Addir. L'idée est d'autant plus tentante que Mars et Silvain sont deux entités très proches l'une de l'autre, puisque dans son ouvrage *Sur l'Agriculture*, Caton l'Ancien parle d'un *Mars Siluanus* invoqué par les pâtres et les éleveurs pour la prospérité de leurs bestiaux[123]. Voyons donc à quels autres endroits Mars a été associé à Saturne et aurait eu, de ce fait, un aspect agraire: on trouve cette association à *Thuburbo Maius*, à Carthage et à Hr. Aïn Souda près de *Thagaste*[124]. Or, à *Thagaste*, Mercure est absent, alors qu'à Carthage on le trouve associé à Mars (n° 51), ainsi qu'à *Thuburbo Maius* (n° 40)[125]. Simple coïncidence? On serait plutôt tenté de croire, dans ces deux derniers cas, à une tentative de rapprochement entre deux dieux qui correspondraient

---

[118] L. Müller (*Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, 167; Suppl., p. 58, n° 375a; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/121) a attribué cette série monétaire à *Hippo Diarrhytus*, mais il semble qu'on doit doive plutôt l'attribuer à *Hippo Regius*: M. Amandry, « Notes de numismatique africaine II », *Revue numismatique*, 30, 1988, p. 80-82; J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 310-311.

[119] Voir p. 53-55.

[120] On trouve le dieu Arès dans le Serment d'Hannibal rapporté par Polybe, VII, 9, 2-3.

[121] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298.

[122] Et Silvanus aussi, qui est presque totalement absent en Byzacène.

[123] Caton, *Sur l'Agriculture*, 83.

[124] *Cat.*, n° 136 (*Thuburbo Maius*); n° 201 (Carthage); n° 225.

[125] Notons toutefois que l'inscription de *Thuburbo Maius* semble se référer aux divinités de la semaine. Il n'est cependant pas impossible que ce concept corresponde aussi à des réalités africaines, comme on le voit avec Saturne, qui est suivi de Sol et de Luna, ses acolytes habituels.

au même concept de base. Remarquons qu'ils sont également associés à *Calceus Herculis* (n° 103) et à *Diana Veteranorum* (n° 118). Pourtant, on ne trouve jamais Silvain associé à Mars, même à Lambèse où les deux dieux jouent un rôle important. Tout ceci, comme on le voit, est extrêmement complexe. Pourtant, voici comment nous sommes tentés de l'expliquer: Baal Addir, le « seigneur puissant », aurait eu un double aspect, à la fois guerrier et chtonien. À El-Hofra, c'est Hermès/Mercure qui, de longue date, aurait été identifié à lui, comme en témoigne la présence du caducée sur les stèles et sur certaines monnaies. Par contre, si le rôle psychopompe de Mercure le rapprochait du dieu libyco-punique, ses aspects guerrier et agraire étaient moins bien rendus par le dieu au pétase et on lui aurait donc adjoint le dieu Silvain, pour qu'ensemble ils puissent incarner la double fonctionnaité de Baal Addir. Cette formule eut visiblement un grand succès, puisqu'on en trouve des traces un peu partout en Afrique proconsulaire. Pourtant, à d'autres endroits, on aurait plutôt identifié Baal Addir à Mars, notamment à *Mididi*, dans la province de Byzacène, où le culte de Mercure est moins important, sauf à El Jem et sur la frontière de la Zeugitane. C'est peut-être d'ailleurs Baal Addir qui se cache derrière le dieu Arès du Serment d'Hannibal[126], qui forme une triade avec Triton et Poséidon, deux dieux justement honorés au sud de la Byzacène, suivant le témoignage d'Hérodote[127]. C'est ce qui expliquerait que plus tard, on ait fréquemment rapproché les deux dieux dans des dédicaces communes (n° 40, 51, 94-95, 103, 118), puisqu'ils sont les héritiers de la même divinité. D'autre part, alors que c'est l'aspect chtonien de Baal Addir qui domine chez Mercure (le dieu au scorpion), chez Mars et Silvain c'est plutôt l'aspect à la fois guerrier et agraire[128]. C'est sans doute pourquoi on trouve souvent Mercure associé à Caelestis, alors que Silvain et Mars, quant à eux, ne sont jamais associés à Caelestis, ni même à Nutrix ou à Ops, dont les personnalités s'accordent mal avec l'esprit de la guerre[129]. Ils sont par contre tous deux associés à Saturne qui, par

[126] Polybe, VII, 9, 2-3.

[127] Hérodote, IV, 188; sur la localisation du lac Triton d'après le témoignage d'Hérodote, voir J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 162-163.

[128] Sur le côté agraire du Mars italique, voir p. 53-55.

[129] Une seule exception: la stèle de *Mididi*, où Mars figure à côté de Cybèle-Caelestis. Mais notons que Saturne est également présent, ainsi que Déméter et Neptune.

son omnipotence, se rapproche plus aisément des dieux guerriers[130]. Et comme Silvain est le « complément belliqueux » de Mercure, il n'est pas nécessaire de l'associer à Mars, qui résume la même idée, et c'est ainsi que seules sont présentes dans les inscriptions les associations complémentaires de Mercure/Mars et Mercure/Silvain, qui suffisent pour représenter l'essentiel de la personnalité de Baal Addir. Cette explication s'avère certes bien compliquée, mais elle a le mérite de tenir compte de l'ensemble des sources.

Parmi les épithètes de Mercure, il convient d'en signaler une dernière, *thermesis*, qui est accolée à Mercure sur une inscription de *Belalis Maior*, au nord de *Vaga* (n° 57). C'est un *hapax*, dont il est difficile de trouver le sens exact. Peut-être signifie-t-il tout simplement que le dieu assurait la protection des thermes.

3.4 *Les associations de Mercure*

On a déjà analysé la nature des relations de Mercure avec Silvain, Saturne, Caelestis et Mars, pour mieux comprendre sa nature et certaines de ses épithètes. Mais quand on regarde l'ensemble des inscriptions qui mentionnent Mercure, on est frappé de voir le grand nombre d'autres divinités avec qui il se trouve associé. C'est là la marque d'un grand dieu, un peu à l'image de Saturne qui lui même se trouve associé à presque toutes les divinités d'Afrique.

On s'étonne d'abord du très grand nombre de parèdres féminines présentes à ses côtés: il est successivement associé à Minerve, Caelestis, Vesta, Virtus, Victoria, Fortuna, Diane et Vénus. C'est ainsi que sur deux inscriptions de *Lepcis Magna*, il apparaît en compagnie de Minerve (n° 2, 4). On remarque d'ailleurs qu'Athéna/Minerve et Hermès/Mercure sont présents sur plusieurs monnaies à légendes puniques de Tripolitaine et recouvrent sans doute des divinités libyco-puniques[131]. On ne sait cependant si c'est Baal Addir que recouvre

[130] Dans le cas de Silvain, voir les n° 161 (« celui qui tiens la faux »), 162 et, en Maurétanie: *CIL*, VIII, 9195; *AE*, 1993, 1781; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 310, n° 1.

[131] Athéna/Minerve à *Oea*: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée); p. 16, n° 34, 35; p. 20, n° 38; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant*, 2000, III/24, 31, 36. Hermès/Mercure à Sabratha: L. Müller, *Num.*

en ce lieu le dieu Mercure. À El Jem (*Thysdrus*), où par contre il semble certain que Mercure recouvre le dieu libyco-punique[132], on ne trouve pas clairement cette association dans une inscription, mais Mercure et Minerve sont les deux divinités protectrices de la ville, Minerve étant qualifié de *Genius Tusdritanorum* sur une tessère trouvée à *Mascula*[133]. De plus, on sait que dans cette région, les Libyens adoraient une déesse vierge et guerrière qu'Hérodote identifie à Athéna[134]. On trouve également Mercure et Minerve sur une même inscription à Lambèse (n° 108), mais il s'agit là d'un vaste groupe de divinités et rien n'indique qu'il y ait des liens spécifiques entre ces deux-là, d'autant plus que Minerve est présentée dans le cadre de la triade capitoline. Mercure est aussi, comme on l'a vu, plus d'une fois associé à Saturne et Caelestis et se retrouve également seul avec cette dernière dans une inscription de Madaure (n° 122). Pour ce qui est de Vesta, elle lui est aussi associée dans une inscription de la même ville (n° 130), et il faut remarquer également que les deux seuls autres endroits où l'on trouve la déesse mentionnée dans des inscriptions sont des villes situées dans des régions où le culte de Mercure est particulièrement important: à *Thuburbo Maius* et à *Tiddis*, près de *Cirta*[135]. Encore à Madaure, on trouve à nouveau Mercure, cette fois associé à Virtus (n° 128). Remarquons que la déesse figure déjà, seule ou avec Honor, sur des monnaies de *Cirta*, qui datent de l'époque de P. Sittius (46-44 av. J.-C.)[136]. Serait-ce l'interprétation romaine d'une divinité indigène? On ne sait. Cependant on constate que plus tard, la déesse recouvre en fait la Mâ-Bellone cappadocienne, comme en fait foi une dédicace de Madaure qui mentionne des *cistiferi* de la déesse[137]. Notons d'ailleurs que Silvain aussi, l'*alter*

Anc. Afr., 1860-1874, II, p. 27, n° 51, 52; p. 28, n° 62; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/45-46 .

[132] Et le dieu figure aussi sur les monnaies d'époque augustéenne de *Leptiminus*, située à 45 km de là: L. Müller, *ibid.*, II, p. 49, n° 15-19; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/70-71, 74-76. Serait-ce Athéna qu'il faut reconnaître dans la déesse tourelée d'une autre monnaie que L. Müller attribue à cette ville (*ibid.*, II, p. 50, n° 20)?

[133] *Cat.*, n° 49.

[134] Hérodote, IV, 180, 188.

[135] *Cat.*, n° 148 (*Thuburbo Maius*); n° 430 (*Tiddis*).

[136] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 530, 532; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/131, 134.

[137] *Cat.*, n° 345; voir F. Cumont, « Les *cistiferi* de Bellone », *CRAI*, 1919, p. 256-260 (plus précisément p. 259).

ego de Mercure, entretient des liens avec la déesse, puisqu'une de ses dédicaces, à *Sigus*, émane d'un *cistifer* (n° 183). Virtus-Bellone est d'ailleurs particulièrement présente dans la région: à *Sigus*, à *Thibilis* et à *Cirta*[138]. En outre, Mercure se trouve fréquemment associé à la Victoire: c'est le cas à *Rusicade* (n° 149), située à 65 km au nord de *Cirta*; à *Cuicul* (n° 152); et à Mechta Deradji (n° 156), où dans un groupe de divinités, la Victoire précède immédiatement Mercure. Cette proximité se rencontre aussi dans une inscription de Maurétanie, aux environs de Sétif, où la Victoire précède le dieu[139]. Outre Victoria, Mercure apparaît en compagnie d'une autre abstraction divinisée: la Fortune. Elle lui est associée à Dougga, en compagnie de Vénus et de Concordia (n° 68). Mercure accompagne également la Fortune dans une dédicace à *Vazaiui* (n° 92), où ils semblent former un couple divin vis-à-vis celui de Caelestis et de Saturne. À Lambèse aussi, Mercure est précédé de *Fortuna redux* dans un groupe des divinités. Notons aussi que la Fortune/Tyché est aussi très présente sur les monnaies de *Cirta* datées de 46 av. J.-C.[140], et au revers de l'une d'entre elles figure le cheval numide avec le caducée. Elle porte aussi la contremarque du caducée sur une autre monnaie du même endroit[141]. Elle constitue donc peut-être l'interprétation gréco-romaine d'une déesse libyco-punique qui était associée à Baal Addir/Mercure. Ce dernier est également associé à Diane dans une inscription du *castellum Celtianum* (n° 153), à moins d'une quarantaine de km au nord de *Cirta*. Remarquons que la déesse, peu présente en Afrique du Nord, figure pourtant dans un nombre relativement important d'inscriptions du nord de la Numidie: à *Hippo Regius*, à *Mileu*, à *Cuicul* et à Sétif[142]. Enfin, notons une association assez fréquente de Mercure et de Vénus: on a déjà mentionné l'inscription de Dougga (n° 68); remarquons aussi une inscriptions de *Cirta* (n° 142), qui commémore l'offrande d'une statue de Mercure pour le temple d'*Aeruc(...)*, qu'on peut vraisemblablement restituer *(Venus) Aeruc(ina)*. Il faut noter aussi les tarifs sacrificiels d'*Idicra* (n° 150-151)

---

[138] À *Sigus*: *Cat.*, n° 415-416; à *Thibilis*: n° 411; à *Cirta*: n° 447.

[139] *AE*, 1972, 794.

[140] Voir cependant p. 213-25, 219.

[141] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 528 (Tyché et le cheval numide avec caducée), n° 524 (Tyché avec la contremarque du caducée), n° 523, 525, 526, 527, 529 (Tyché seule); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/127-130.

[142] Voir la carte sur la répartition des inscriptions de Diane.

où les deux divinités se suivent de près. Peut-être s'agit-il encore là de la Vénus d'Éryx, qui est présente, en Numidie septentrionale, à Madaure et à *Thibilis*[143].

Ainsi, comme on peut le voir, Mercure fut associé à un nombre impressionnant de parèdres de natures variées. On remarque à propos de ces inscriptions que toutes se situent à des endroits où Mercure recouvrait sans doute Baal Addir[144]; on remarque surtout que la grande majorité d'entre elles se trouvent dans la région de *Cirta* et du sanctuaire d'El-Hofra. Et la plupart de ces déesses, dans cette région, semblent avoir des origines indigènes. Est-il possible que Baal Addir, à l'époque préromaine, ait eu une parèdre dont on ignore le nom et à laquelle ces déesses gréco-romaines correspondraient? Cette déesse inconnue aurait alors eu une personnalité complexe qu'aucune déesse gréco-romaine ne pouvait parfaitement résumer à elle seule, ce qui expliquerait la grande variété de ses interprétations. L'idée est séduisante et il importe donc de voir ce que peuvent avoir toutes ces divinités en commun. On constate dans un premier cas qu'il s'agit pour la plupart de déesses vierges: Minerve[145], Caelestis, Vesta et Diane, à qui on peut sans doute ajouter la Vertu[146], la Victoire et la Fortune. C'est une vierge également qui tient entre ses mains les symboles de Mercure, dans un passage des *Noces de Philologie et de Mercure* de Martianus Capella, un auteur africain[147]. Seule Vénus, parmi ces déesses, se concilie mal avec l'idée de la virginité. Par contre, elle partage en commun avec plusieurs de ces divinités une fonction de fécondité: Caelestis, Vesta et Fortuna. La vierge du passage de Martianus Capella a aussi un rôle de fertilité: elle tient d'une main des épis. D'autre part, il faut remarquer aussi qu'il s'agit surtout de déesses belliqueuses, ayant rapport à la guerre: Minerve, Virtus, Diane, la Victoire ainsi que Vénus, que ce soit la Vénus romaine ou la Vénus Érycine, puisqu'on sait que celle-ci était identifiée à

---

[143] *Cat.*, n° 346 (Madaure); n° 407 (*Thibilis*).

[144] Cest cependant moins certain pour la Tripolitaine.

[145] Dans le cas de Minerve, remarquons qu'Hérodote, quand il parle de l'Athéna libyque, insiste particulièrement sur sa virginité, allant jusqu'à décrire la violente cérémonie par le moyen de laquelle, à coups de bâtons, on reconnaît les filles vierges.

[146] Quoique Bellone, à qui est identifiée Virtus, soit parfois considérée comme l'époux de Mars, plutôt que sa sœur.

[147] Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, II, 174; voir W. Deonna, *Mercure et le scorpion*, 1959, p. 45.

Astarté et que cette dernière était une déesse guerrière[148]. Jusqu'ici, ce sont des caractéristiques qui s'accorderaient bien avec le culte de Baal Addir: on a vu que c'était un dieu agraire, comme la moitié de ces déesses; qu'il était associé avec Tanit, une déesse vierge; et son caractère belliqueux s'accommoderait bien d'une parèdre guerrière. En outre, Tanit est une déesse lunaire, comme Caelestis bien sûr, mais aussi Diane[149] et la Mâ-Bellone que recouvre Virtus. On a vu aussi que Baal Addir/Mercure est un dieu chtonien qui semble présider au sort des mortels: il est surnommé *Fatalis*[150] et il est associé au *Bonum Fatum* (n° 12) ainsi qu'à *Caelestis fatalis* à Rome[151]. C'est peut-être la même idée qui se cache derrière son association fréquente avec la Fortune, d'autant plus qu'elle semble exister, on l'a vu, avant l'époque romaine. D'ailleurs, on a déjà remarqué plus haut la présence à *Cirta* d'une *Fortuna Caelestis*[152], qu'il faut peut-être rapprocher de *Gd hšmm*, la « Fortune du Ciel » d'une inscription néopunique de Mactar[153] et qui était peut-être la Tyché des monnaies de *Cirta*.

Comme on peut le constater, la situation est fort complexe et d'autant plus gênante qu'on n'a guère trouvé de trace d'une « parèdre inconnue » de Baal Addir dans les sources, la seule divinité libyco-punique associée au dieu étant Tanit, la parèdre de Baal Hammon. Mais, en revanche, son association avec cette dernière est bien attestée et sur plus d'une inscription on voit les deux divinités seules ensemble, sans Baal Hammon. Est-il donc possible que Tanit, dès l'époque numide, ait absorbé à *Cirta* une divinité punique, libyque ou libyco-punique qui aurait été la parèdre de Baal Addir? C'est là une hypothèse qui aurait l'avantage d'expliquer la relative disparité entre les différentes parèdres du Mercure africain de cette région à l'époque romaine. Et ça ne serait d'ailleurs pas le seul cas du genre car on a vu plus haut que les déesses Tanit et Astarté avaient elles aussi été assimilées l'une à l'autre à l'époque de la Carthage punique[154]. Ainsi, originellement, Baal Addir aurait eu pour parèdre

---

[148] Voir « Astarté », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 48.

[149] Qui est d'ailleurs, comme on l'a vu plus haut (p. 95-98), assimilée à Tanit/Caelestis.

[150] *CIL*, 23891; *AE*, 1899, 38.

[151] *CIL*, VI, 521.

[152] Voir p. 103-104.

[153] *KAI*, 147, 2.

[154] Voir p. 76-77.

une déesse vierge (Tanit/Caelestis, Vesta, Minerve, Diane, Fortune, Victoire, la vierge de Martianus Capella), qui aurait été comme lui une divinité de fertilité (Tanit/Caelestis, Vesta, Fortuna, Vénus, la vierge de Martianus Capella), mais ayant un aspect guerrier (Minerve, Virtus, Diane, Victoria, Vénus) et qui aurait présidé, à ses côté, à la destinée des humains (Fortuna, *Bonum Fatum*, Caelestis *fatalis*[155], Victoria, Diane[156]). Comme on peut le voir, il s'agit toutes de fonctions qui se rapprochent de Baal Addir/Mercure mais qu'aucune de ces déesses ne peut occuper à elle seule. Celles qui, parmi celles-ci, correspondent le mieux au rôle sont probablement Caelestis et la Fortune; or, on voit très rapidement cette dernière figurer sur les monnaies de *Cirta*, avec le caducée, et elle finit par être assimilée à Caelestis, comme en témoigne la *Fortuna Caelestis* de *Cirta*, et probablement assez tôt puisqu'on trouve à Mactar une *Gd hšmm* (« Fortune du Ciel ») dans une inscription néopunique. On remarque d'ailleurs que la Fortune eut un succès particulier dans la région de *Cirta*, puisque le tiers des inscriptions africaines qui la concernent proviennent de sites des environs de cette ville, dans un rayon de cent km[157]. En ce qui concerne Caelestis, elle-même importante dans la région[158], on trouve une inscription de Carthage où Junon Caelestis[159] est associée à Minerve et à Bellone, une union qui paraît étrange au premier abord, mais qui prend peut-être davantage de sens si on la met en parallèle avec cette situation qu'on trouve dans la région de

[155] Et la Caelestis de Madaure, qui est associée à Mercure, qui figure, lui ou son attribut (le scorpion), sur de nombreuses stèles funéraires.

[156] Dans le cas de Diane, déesse vindicative, en punissant les mortels qui le méritent. À ces déesses, on peut sans doute ajouter la vierge du texte de Martianus Capella, qu'on peut peut-être identifier à la Justice: voir W. Deonna, *ibid.*, p. 42.

[157] Sur cent inscriptions répertoriées, on en trouve une trentaine dans la région. À Madaure: AE, 1907, 240; ILAlg, I, 2040, 2103. À Guelaa bou Atfane: CIL, VIII, 16911; ILAlg, I, 561. À *Thubursicu Numidarum*: CIL, VIII, 4874; AE, 1920, 10; ILAlg, I, 1223, 1224, 1225. À *Calama*: ILAlg, I, 178; CIL, VIII, 5289, 5290 (= ILAlg, I, 179). À *Aquae Thibilitanae*: CIL, VIII, 18809. À *Thibilis*: ILAlg, II, 4631, 4632, 5522 (= ILAlg, II, 4633). À *Sigus*: ILAlg, II, 6490; CIL, VIII, 18706. À *Phua*: CIL, VIII, 6303. À *Tiddis*: ILAlg, II, 3573, 3574; AE, 1942-43, 8. À *Cirta*: *Cat.*, nº 435; CIL, VIII, 6944 (= ILAlg, II, 473), 7156. À *Rusicade*: CIL, VIII, 7983. À *Cuicul*: AE, 1916, 15; 1925, 23. À Sétif: CIL, VIII, 8567; AE, 1972, 794.

[158] Voir la carte sur la répartition géographique des inscriptions de Caelestis.

[159] Selon notre restitution: *Iuno [Caelestis]*, *Iuno regina* n'étant pas encore attestée dans l'épigraphie carthaginoise.

Cirta[160]. D'autant plus qu'il faut remarquer l'ampleur que prend le culte de Bellone dans son voisinage[161]. Il en est de même pour Virtus, dont la moitié des mentions épigraphiques africaines proviennent de là[162]. On a vu aussi que cette dernière apparaissait déjà sur les monnaies de *Cirta*, à l'époque augustéenne, et qu'elle y apparaissait avec Honor, mais également seule, ce qui n'est pas le cas pour cette dernière, ce qui montre bien son importance particulière. Il semble donc qu'ait existé dans la région une déesse libyco-punique d'aspect guerrier, sans doute analogue à l'Athéna libyque décrite par Hérodote sous des traits particulièrement belliqueux[163], et que les premiers colons romains de *Cirta*, à l'époque de Sittius ou peu après, auraient identifiée à Virtus. Fortuna et Caelestis étant elles-mêmes peu belliqueuses d'aspect, elles ne se prêtaient pas bien au rôle et c'est sans doute pourquoi à Madaure, Baal Addir/Mercure est successivement associé à Caelestis, Virtus et Vesta: Caelestis représenterait l'aspect chtonien et fertile, Virtus l'aspect guerrier et Vesta, l'aspect fertile encore une fois, mais sans doute aussi l'aspect civique, étant par nature la fondatrice et la protectrice des villes; on a vu en effet que la Tyché des monnaies puniques de *Cirta* était représentée avec une couronne tourelée qui lui donnait à elle aussi un aspect de déesse civique. Tout ceci, comme on peut le voir, est extrêmement complexe et faute de textes clairs et précis sur la question, on ne peut même pas avoir la certitude que toutes ces parèdres de Mercure représentent une seule et même divinité. Cette hypothèse reste donc fragile dans ses fondements et si elle a le mérite d'expliquer à la fois la nature multiple et l'unité de ces divinités ainsi que leur présence dans la région de *Cirta*, rien ne s'oppose absolument à l'idée qu'elles aient pu recouvrir deux ou plusieurs divinités distinctes, dont on ignore l'existence en raison du hasard des découvertes, ou qu'elles

---

[160] Comme il est question de Junon Caelestis, il s'agit bien sûr ici, selon notre hypothèse, d'Astarté/Caelestis plutôt que de Tanit/Caelestis, mais n'oublions pas qu'à Carthage, les deux déesses étaient étroitement liées dès l'époque punique, de sorte que dans un rapprochement avec Minerve et Bellone, deux déesses guerrières, l'appellation Junon Caelestis convenait mieux, Astarté étant elle aussi une déesse guerrière.

[161] Voir la carte sur la répartition des inscriptions mentionnant Bellone.

[162] Sur 28 inscriptions au total, 13 proviennent de la région. À Madaure: *Cat.*, n° 339, 345. À *Thubursicu Numidarum*: *ILAlg*, I, 1241. À *Cirta*: *CIL*, VIII, 6951 (= *ILAlg*, II, 482), 7094-7098; *ILAlg*, II, 482 bis. À Sétif: *CIL*, VIII, 8456.

[163] Hérodote, IV, 180, 188, 189.

n'aient tout simplement, pour la plupart, été associées à Mercure à l'époque romaine en raison de leurs aspects communs. En somme, nulle véritable certitude ne s'impose dans ces analyses et on en est donc réduit à espérer que de nouvelles découvertes archéologiques viendront un jour éclairer la situation.

Une autre association très intéressante dans laquelle se trouve impliqué Mercure est celle que montre une inscription de Hr. Frass (n° 66), dans la région de Dougga: celle-ci est dédiée à Pluton Mercure, sans mot de liaison entre les deux divinités. Il pourrait donc bien s'agir d'une assimilation entre les deux dieux, d'autant plus que l'inscription est plutôt tardive (193-211) et date d'une époque propice pour ce genre d'assimilations, qui tend à rassembler les pouvoirs de plusieurs divinités en une sorte de *théocrasie*. D'ailleurs, le rapprochement entre ces deux divinités étonne peu: Pluton, dont le culte est important dans la région, est comme le Mercure africain un dieu avant tout chtonien, de nature à la fois agraire et infernale. Cette assimilation, tend donc à confirmer cette nature de Baal Addir/Mercure qu'on pouvait déjà déduire des autres documents.

Il convient de remarquer une autre association, celle-ci plus étonnante, entre Mercure et Esculape, à *Vazi Sarra* (n° 16, 17). En effet, à cet endroit, deux inscriptions commémorent l'évergétisme d'un flamine perpétuel, qui, en 212, pour la sauvegarde de Caracalla et de Julia Domna, a fait construire un temple à *Mercurius sobrius* ainsi qu'un temple à Esculape. Cette réunion des deux dieux dans un même élan de piété peut bien sûr n'impliquer aucun rapport direct entre les deux divinités, mais on est plutôt tenté d'y voir une association complémentaire entre les deux dieux: comme l'offrande est faite pour la sauvegarde de l'empereur, on peut croire qu'Esculape s'occupait plutôt de la santé physique du *princeps*, alors que Baal Addir/Mercure, quant à lui, étant comme on l'a vu un dieu qui préside à la destinée des hommes, aurait veillé au salut spirituel de l'empereur[164].

[164] C'est à dessein que nous laissons de côté l'association entre Mercure Silvain et Neptune (n° 10), qui est d'une nature fort complexe et qui est traité en détails p. 318-319.

3.5 *Jupiter Silvain*

Dans le cadre des associations divines impliquant Mercure ou Silvain, le cas de Jupiter Silvain se distingue tout particulièrement. En effet, si les associations divines analysées jusqu'à maintenant concernent surtout Mercure, cette union avec Jupiter concerne plutôt son *alter ego* Silvain et présente des caractéristiques tout à fait particulières, dans la mesure où elle semble concerner une autre divinité que Baal Addir. Il est certes possible qu'indépendamment de Mercure, Silvain ait recouvert une divinité libyque analogue, qui lui aurait été assimilée on ne sait à quel moment mais qui aurait laissé des traces distinctes en certains endroits, à l'époque romaine, sous l'appellation de Jupiter Silvain.

Cette association entre Silvain et Jupiter se rencontre à plusieurs occasions. En fait, il ne s'agit pas seulement d'une association, il semble que ce soit là une véritable assimilation puisque nul mot de liaison ne vient séparer les noms des deux divinités. C'est ainsi qu'à *Sila* (n° 184) et à *Saddar* (n° 187), dans la région de *Cirta*, on trouve deux autels consacrés à Jupiter Silvain. De plus, on remarque qu'à *Sigus*, à 6 km de *Sila*, une inscriptions consacrée à Silvain Auguste (n° 183) montre en relief l'image du dieu tenant une lance et une branche, alors que justement une inscription du même site[165], consacrée à Jupiter Auguste, représente ce dieu lui aussi avec une lance, ainsi qu'une couronne. C'est là une représentation peu commune de Jupiter; remarquons qu'en plus l'inscription précise qu'elle se trouve à l'endroit où le dieu est honoré par les âniers, une dévotion tout à fait inattendue pour Jupiter, et il apparaît comme certain qu'il recouvre en cet endroit une divinité locale. Plus intéressante encore est cette fameuse inscription de Carthage consacrée à *Iupiter Hammon Barbarus Siluanus* (n° 160). Il semble qu'il s'agisse là du dieu Ammon de l'oasis de Siwah, appelé aussi Zeus ou Jupiter Ammon. On a trouvé quelques traces de son culte en Afrique du Nord, d'abord en Tripolitaine, la province voisine de la Cyrénaïque où le dieu était particulièrement honoré. C'est ainsi qu'on trouve une dédicace à Jupiter Hammon à Bu Njem[166], une station routière *ad Ammonem* à 16 milles à l'ouest

[165] *Cat.*, n° 417.
[166] *IRT*, 920.

de *Sabratha*[167], une "Αμμωνος (πόλις) mentionnée par Ptolémée[168], ainsi qu'une inscription néopunique à Ras el-Haddagia, qui atteste l'existence d'un *Ammonium* à cet endroit[169]. Cependant, nulle inscription ne mentionne l'existence de Jupiter Hammon en Byzacène ni en Zeugitane, hormis l'inscription de Carthage. Cependant, en Numidie et en Maurétanie, son culte a laissé plusieurs traces: celui-ci était déjà présent à l'époque numide, puisque des monnaies de Juba Ier, de Juba II, ainsi que des monnaies de l'interrègne, représentent le dieu aux cornes de bélier[170]. D'ailleurs, Fronton de *Cirta*, auteur du IIe siècle de notre ère, mentionne Jupiter Hammon parmi les dieux ancestraux[171]. On a aussi trouvé une dédicace à Jupiter Hammon à *Auzia*, en Maurétanie, datant de 246, dans laquelle le dieu est qualifié de *Corniger tonans*[172]. De plus, à *Cirta*, on a trouvé un pendentif qui le représente avec ses cornes de bélier[173], et à Cherchel, en Maurétanie, on a aussi trouvé une tête de statue du dieu[174]. Ainsi, il n'y a pas de doute que le culte de Jupiter Hammon a connu une présence durable en Numidie et en Maurétanie; or, justement, il semble que cette inscription de Carthage soit reliée à cette région. En effet, l'expression *Barbarus Siluanus* désigne certainement le Silvain qu'adorent les Berbères, selon l'hypothèse plusieurs fois proposée[175], et comme on l'a vu, le culte de Silvain est important en Numidie, particulièrement dans la région de *Cirta*, où on le trouve justement associé à Jupiter. Remarquons d'ailleurs que l'inscription de Carthage émane d'une importante confrérie de prêtres du dieu Silvain (*sacerdotes dei Barbari Siluani*), alors que le dieu était peu honoré à Carthage même; on peut supposer qu'ils viennent d'ailleurs, de « Berbérie », donc vraisemblablement de la Numidie, où son culte était le plus en faveur.

---

[167] Selon la Table de Peutinger; voir E. Lipiński, « Zeus Ammon et Baal-Hammon », *Studia phoenicia*, 4, 1986, p. 321.

[168] Ptolémée, *Géographie*, IV, 3, 42.

[169] *KAI*, 118.

[170] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 90, 92 (Juba Ier), 123 (interrègne), 355, 356 (Juba II), 620 (monnaie de Tingi); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, II/33, 35, 66, 212.

[171] Fronton de *Cirta*, *Ad Verum Imp.*, II, 1: *deosque patrios ita comprecatus sum: Hammo Iupiter, te Liby[ae deum, oro]...*

[172] *CIL*, VIII, 9018; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 308, n° 2.

[173] G. Doublet & P. Gauckler, *Musée de Constantine*, 1893, p. 53.

[174] P. Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 69.

[175] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 18.

L'interprétation de tous ces éléments se heurte à plusieurs difficultés. D'abord, quelle est la nature exacte de ce Jupiter auquel est assimilé Silvain à *Sila* et *Saddar*: s'agit-il de Jupiter Hammon, comme à Carthage? Et que recouvre en fait ce Jupiter Hammon: est-ce vraiment là le dieu de Siwah ou une assimilation entre Zeus Ammon et Baal Hammon? Et enfin, surtout, pourquoi cette association entre Silvain et Jupiter?

Pour démêler la situation, il est nécessaire d'analyser d'abord la situation de Jupiter en Numidie et en Maurétanie. Outre son assimilation à Silvain et sa présence sous la forme de Jupiter Hammon, il a aussi été question plus haut de son association avec Saturne. De plus, à *Cillium*, au sud-est de Tébessa, une inscription montre un *Iupiter omnipotens* associé à Cérès[176]. Jupiter est aussi associé à Cereus à Dimmidi[177] et à une déesse *Maura* à *Saldae*[178], en Maurétanie. Cette déesse maure désigne peut-être encore Cérès, qui, ailleurs, est aussi qualifiée de *maurusia*, d'*africana* et de *punica*[179]. Le dieu est aussi présent dans les tarifs sacrificiels d'*Idicra* en compagnie de Nutrix et de Tellus[180]. Il est donc plus d'une fois associé à des divinités de nature essentiellement agraire. On le trouve aussi, dans une inscription de Bordj-Medjana, en Maurétanie, associé à Juba, au *Genius Vanisnesi* et aux *dii Ingirozoglezim*[181], avec lesquels il assure la protection d'un marché public, une autre fonction quelque peu inattendue pour le grand dieu des Romains et qui conviendrait mieux à Mercure. On le trouve aussi associé à des divinités des eaux: au *Genius fontis* à Lambèse, et aux Nymphes à *Casae*[182]. Enfin, il faut remarquer aussi que Jupiter porte plusieurs fois l'épithète *omnipotens*, qui rappelle l'épithète de Baal Addir, « seigneur puissant », d'autant plus qu'il la porte surtout dans la région de *Cirta*, où le qualificatif avait davantage de signification[183]: à *Cuicul* et également à *Mastar*, où il

[176] *AE*, 1946, 44.

[177] Sous la forme de *Iupiter optimus maximus*: *AE*, 1948, 209.

[178] *AE*, 1928, 38. Jupiter ne porte alors aucune épithète.

[179] *Cat.*, n° 338 (*Ceres maurusia*); Tertullien, *Ad uxorem*, I, 6; *De exhortatione castitatis*, 13 (*africana*); *Cat.*, n° 87 (*Cereres punicae*).

[180] *CIL*, VIII, 8246, 8247; voir p. 59-60.

[181] *CIL*, VIII, 20627 (= *AE*, 2002, 1694); *AE*, 1894, 96; 1909, 123.

[182] À Lambèse: *Cat.*, n° 391 (en tant que *Iupiter optimus maximus propagator conseruator*). À *Casae*: n° 395 (en tant que *Iupiter optimus maximus*).

[183] Notons que dans la même région, à Sétif et à *Satafis*, des inscriptions s'adressent aux *dii omnipotentes*: *CIL*, VIII, 8457, 20246.

est associé à Saturne, comme l'est aussi Mercure[184]. Il semble jouer aussi un rôle agraire dans son association avec Cérès, à *Cillium*, à 65 km au sud-est de Tébessa[185]. Bref, il est visible que, dans cette région, la figure de Jupiter est fréquemment contaminée par des influences libyco-puniques, ce qui traduit vraisemblablement une volonté d'assimiler le grand dieu des Romains à des divinités locales, probablement dans un but de romanisation.

Au travers de ces assimilations se dégage notamment un rapprochement entre Baal Hammon/Saturne, Zeus Ammon et Silvain. Cette dernière assimilation est plus surprenante et d'autant plus déconcertante que Mercure, l'hypostase de Silvain dans la région cirtéenne, n'est apparemment pas impliqué: le nom de Mercure figure parfois sur les mêmes inscriptions que Jupiter[186], mais rien ne s'en dégage vraiment, sinon une association de type militaire à *Vazaiui*. Comment l'expliquer? On a vu que Mars prenait parfois la place de Silvain auprès de Mercure, tout en jouant le même rôle; peut-être en était-il de même pour Jupiter et Mercure auprès de Silvain et que les deux dieux auraient une nature semblable? Tout comme Mercure est *potens*[187], Jupiter est *omnipotens*, une épithète qui le rapproche naturellement de Baal Addir. Il ne faut pas non plus oublier qu'il s'agit de deux grands dieux: Mercure recouvre Baal Addir, qui a été associé de près, sinon assimilé, à Baal Hammon; un rapprochement avec Jupiter pouvait donc être envisagé, d'autant plus que la présence d'Ammon dans la région favorisait cette identification: rappelons que ce dernier, outre son caractère de dieu des eaux, des oasis et des vents, jouait aussi, comme le Mercure au scorpion, une fonction apotropaïque, en tant que gardien de la sépulture et protecteur du défunt dans l'au-delà, comme en témoigne la présence fréquente de ses masques dans les sépultures[188]. Et Mercure, tout comme Ammon, a le bélier comme attribut[189]. Le *Barbarus Siluanus*

---

[184] *AE*, 1908, 242 (*Cuicul*); *Cat.*, n° 426 (Mastar).

[185] Et à Tébessa il est assimilé à Saturne.

[186] *CIL*, VIII, 17621 (à *Vazaiui*), *AE*, 1920, 22 (à Lambèse); *ILAlg*, I, 560 (à Guelaa Bou Atfane, si la restitution *[He]rme[s]* est exacte).

[187] *Cat.*, n° 47.

[188] M. Fasciato & J. Leclant, « Les monuments funéraires à masques d'Ammon », *Revue des études latines*, 26, 1948, p. 32-35; J. Leclant & G. Clerc, « Ammon », dans *LIMC*, I, 1981, p. 686 et I/2, p. 540-524, n° 54-69.

[189] Et non pas seulement le bouc; voir W. Deonna, *Mercure et le scorpion*, 1959,

de l'inscription de Carthage n'est-il pas justement associé à Jupiter Hammon? L'ennui, c'est que les autres inscriptions qui, à *Sila* et *Saddar*, assimilent Silvain à Jupiter ne qualifient ce dernier que d'Auguste, sans l'appeler Hammon. De plus, les reliefs de *Sigus* qui montrent Silvain et Jupiter Auguste tous deux munis d'une lance n'ont pas le chef cornu comme Ammon et ne peuvent donc pas lui être identifiés[190]. En revanche, *Sigus*, on l'a vu, est un site qui a livré trois inscriptions consacrées au dieu *Baliddir*; *Sila*, quant à elle, est située à un peu plus de 5 km de *Sigus*; en ce qui concerne *Saddar*, le nom même de la ville, ainsi que sa situation géographique, laissent croire qu'elle pouvait être sous le patronnage de Baal Addir. Il est donc possible que dans ces cas précis on ait tout simplement voulu identifier Baal Addir à Jupiter, peut-être parce que celui-ci correspondait mieux à l'idée de puissance et au caractère guerrier du dieu libyco-punique. Cela expliquerait pourquoi l'inscription de *Sigus* le présente comme le protecteur des âniers, une fonction plus proche de Silvain, protecteur des troupeaux, ou du Mercure africain, un dieu à la fois rural et commerçant[191]. C'est d'ailleurs peut-être aussi en tant que Baal Addir que Jupiter figure parmi les dieux protecteurs d'un marché public au Bordj-Medjana.

Ainsi, la question n'est pas simple: le dieu Jupiter semble avoir été au centre d'influences diverses en Numidie, ce qui expliquerait son caractère hétéroclite. L'inscription de Carthage, qui associe Silvain à Jupiter Hammon, résume assez bien cette situation: on voit là des prêtres du Silvain berbère qui assimilent leur dieu à Jupiter, comme on le faisait à *Sila*, *Saddar* et *Sigus*, mais à Carthage ils le nomment Jupiter Hammon. Il pourrait s'agir de Zeus Ammon, qui était depuis longtemps présent en Numidie et en Maurétanie et que son rôle apotropaïque pouvait rapprocher de Baal Addir. Mais il peut s'agir aussi de Baal Hammon, dieu dominant à Carthage et dans le Cap Bon et

---

p. 5; voir aussi les inscriptions suivantes, où Mercure apparaît avec le bélier: *CIL*, VIII, 23931 (*Gubellat*); *Cat.*, n° 442 (*Cirta*); *AE*, 1898, 43 (Mechta-el-Haouam).

[190] Il est tentant, certes, de faire un rapprochement avec le dieu cornu de Banasa, qui représente peut-être Ammon, ou son fils Gurzil, et dont le long bâton est peut-être une lance, mais c'est là une comparaison périlleuse, du fait qu'elle implique trop de présuppositions. Sur ce relief, voir H. Morestin, « Le dieu au chef cornu de Banasa », *Hesperis-Tamuda*, 2, 1961, p. 337-344.

[191] L'âne est évidemment un élément de bétail, donc sous la protection de Silvain, mais aussi une bête de charge, qui permet de transporter des marchandises, un rôle qui le met donc sous la protection de Mercure.

entité très proche de Zeus Ammon. De plus, celui-ci était étroitement lié à Baal Addir, d'autant plus qu'on se rappelle que le caducée figure sur des stèles du Cap Bon, où se trouve d'ailleurs le promontoire de Mercure (Ras Addar). Il est remarquable, d'autre part, que le collège des prêtres de Silvain, dont émane l'inscription, soit placé sous l'autorité d'une *mater sacrorum*; il s'agit peut-être de l'héritage d'une tradition punique. On sait en effet que dans la Carthage punique, des femmes pouvaient diriger des collèges de prêtres, comme le prouve une épitaphe qui qualifie la défunte de « chef des prêtres »[192]. Et le titre de *mater sacrorum* rappelle celui de *praefectus (omnium) sacrorum* qu'on trouve à *Lepcis Magna*[193] et surtout le titre de *rex sacrorum*, attesté en plusieurs endroits de Numidie et de Maurétanie[194], et qui n'a certainement rien à voir avec le sacerdoce romain archaïque, mais traduit peut-être, selon E. Lipiński, le terme punique *'dr ʿzrm*, « préposé aux imprécations »[195]. Cela montre donc que le Silvain de cette inscription est de toute évidence un dieu d'origine libyco-punique, peut-être le Baal Addir, recouvert par Mercure Silvain, et associé à un Jupiter Hammon sur la nature duquel on ne peut vraiment se prononcer. Mais en somme, n'est-ce pas là un phénomène tout à fait normal, puisque le Jupiter de Numidie et de Maurétanie est partagé entre le Jupiter Capitolin, Zeus/Jupiter Ammon, Baal Hammon/Saturne et Baal Addir? Il s'agit alors vraisemblablement d'une synthèse de ces influences diverses, traduisant une volonté de rapprochement entre tous ces grands dieux, déjà visible, on l'a vu, au travers de plusieurs inscriptions de Numidie et de Maurétanie. Et comme les plus anciennes inscriptions datables d'Afrique qui mentionnent Silvain datent au plus tôt de 117[196], il apparaît probable que cette inscription date de la seconde moitié du IIe, ou plus vraisemblablement du IIIe siècle, soit à l'époque où le vaste mouvement syncrétiste était favorable à ce genre de rapprochements.

---

[192] Ph. Berger, « Inscriptions funéraires de la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage », *CRAI*, 1907, p. 180-185; M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 17.

[193] *IRT*, 347, 567.

[194] *AE*, 1914, 235; 1987, 1066 (Lambèse); *CIL*, VIII, 21065 (Cherchel), 21724 (Altava).

[195] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 460-462.

[196] *CIL*, VIII, 16469 (*Althiburos*) ; *Cat.*, nº 121 (*Gens Bacchuiana*).

3.6 *Un grand dieu à l'ombre de Baal Hammon / Saturne*

À l'issue de cet examen de la nature du Mercure africain, le Mercure Silvain héritier de Baal Addir, il convient de constater que celui-ci présente tous les aspects d'un grand dieu: qualifié de puissant (*potens*, *addir*) et de saint (*sanctus*), ses fonctions sont étendues, puisque c'est à la fois un dieu fertile, un dieu guerrier, protecteur du commerce mais aussi un dieu qui préside à la destinée des mortels, et veille à leur repos dans l'au-delà. Certes, ce sont là des fonctions communes à l'ensemble des dieux, mais il faut admettre que, dans le cas de Mercure, celles-ci sont tout particulièrement mises en évidences. De plus, comme les grands dieux de nature sémitique, on lui a associé de nombreuses parèdres différentes, dont les natures variées sont autant d'indices de l'étendue de sa sphère d'influence et de la complexité de sa nature. C'est d'ailleurs l'ampleur de son pouvoir qui lui a valu divers rapprochements avec d'autres grandes figures divines: Jupiter, Ammon et, surtout, Baal Hammon/Saturne. Ce dernier lui a été associé dès l'époque numide, comme en témoignent de nombreuses stèles du sanctuaire d'El-Hofra, et leur union paraît si étroite que les deux divinités semblent interchangeables. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, étant donné leurs nombreux traits communs. Mais comme on sait, le culte de Saturne a fini par s'imposer comme le dieu souverain de l'Afrique et c'est ainsi que Mercure, dans leurs associations, apparaît clairement comme son subordonné: il figure presque toujours à la suite de Saturne dans les inscriptions et sur les stèles consacrées au grand dieu; sa présence se résume bien souvent à son attribut, le caducée, dont Saturne semble s'être emparé, ou bien il apparaît sous la forme d'une statuette abritée par une niche creusée dans la base de la statue de Saturne[197]. Malgré tout, le culte du Mercure africain n'a pas été absorbé par le dieu à la harpé, il a mené son existence propre et a connu une faveur considérable dans toute l'Afrique proconsulaire. Il est clair que le dieu avait sa propre personnalité, distincte de celle de Saturne, et qu'il a ainsi pu continuer à remplir ses propres fonctions à l'ombre de celui-ci, dans un rôle souvent complémentaire.

---

[197] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 242-243.

CHAPITRE 4

ESHMOUN / ESCULAPE ET ESHMOUN / APOLLON

Il a été constaté, à propos de Mercure, de Silvain et de Mars que les interprétations romaines des divinités libyco-puniques n'étaient pas toujours définitives, ni universelles, qu'elles pouvaient varier selon le contexte. On remarque la même situation pour le dieu Eshmoun (*'šmn*) qui, selon les lieux, a été identifié à Apollon ou à Esculape.

4.1 *Origines*

Malheureusement, peu d'inscriptions puniques d'Afrique mentionnent le dieu Eshmoun et celles-ci se concentrent toutes à Carthage: elles attestent l'existence d'un temple et d'un sacerdoce du dieu[1], ainsi que d'un sacerdoce d'Eshmoun-Astarté[2]. Il est d'ailleurs possible que ce culte ait joui d'une grande faveur, puisque le nom du dieu est très fréquent dans l'onomastique carthaginoise[3]. Son identification à Esculape et Apollon se base plusieurs documents.

Dans le cas d'Esculape, son assimilation à Eshmoun fut en vogue en Orient dès le IVe siècle avant notre ère: c'est sous le nom d'Asklépios qu'une inscription grecque de Sarepta désigne le dieu phénicien[4]. De plus, le sanctuaire principal d'Eshmoun se trouvait à Bostan esh-Sheikh, près de Sidon, sur la rive sud du Nahr el-Awwali, qu'Antonin de Plaisance appelait l'*Asclepius fluuius*[5], au milieu de vergers que Strabon évoquait sous le nom de « bois sacré d'Asklépios »[6]. Notons aussi qu'à Chypre, de nombreux théophores en Eshmoun sont attestés au IVe siècle, suivis à l'époque hellénistique de noms tels qu'Asklépiadès, Asklépias ou Asklépiodore[7].

---

[1] *CIS*, I, 2362, 4834-4837, 5594.
[2] *CIS*, I, 245.
[3] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p.166.
[4] L. W. Daly, "A Greek-Syllabic Cypriot Inscription from Sarepta", *ZPE*, 40, 1980, p. 223-225.
[5] *Itineraria et alia geographica*, *Corpus christianorum, Series Latina*, 1965, p. 129, n° 2 et p. 158, n° 2a.
[6] Strabon, *Géographie*, XVI, 2, 22.
[7] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 162.

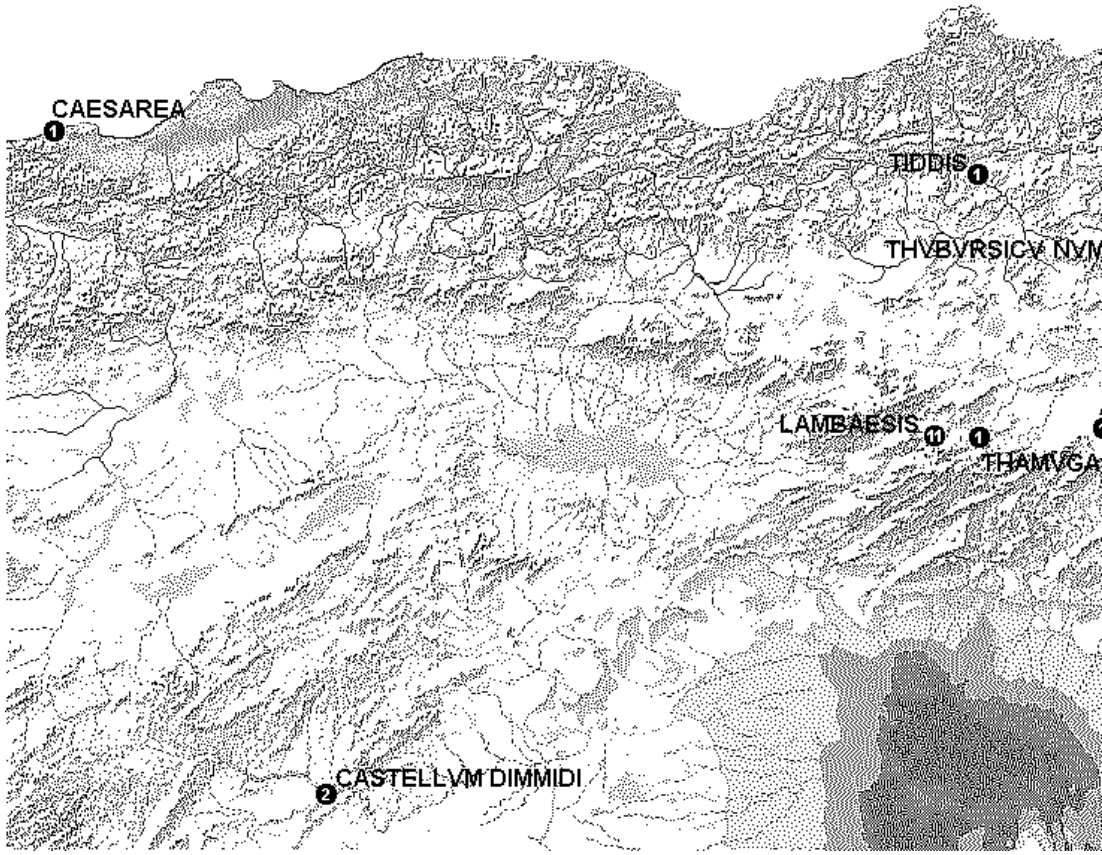

Carte 6: Mentions épigraphiques d'Esculape

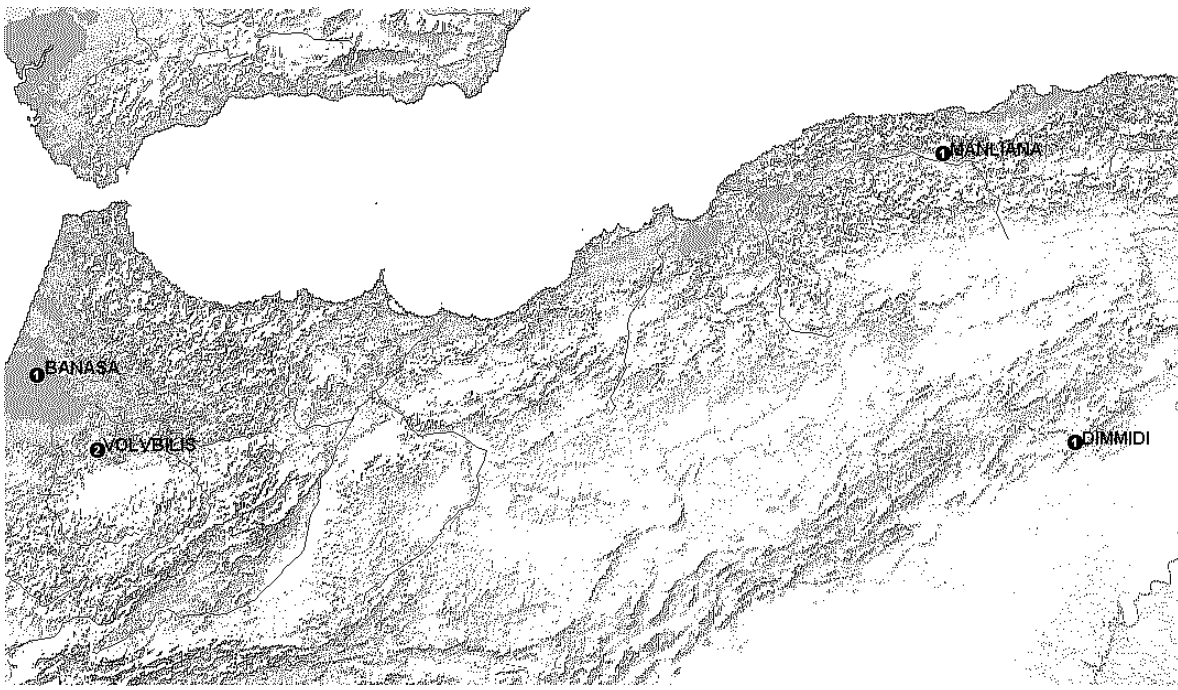

Carte 7: Mentions épigraphiques d'Apollon

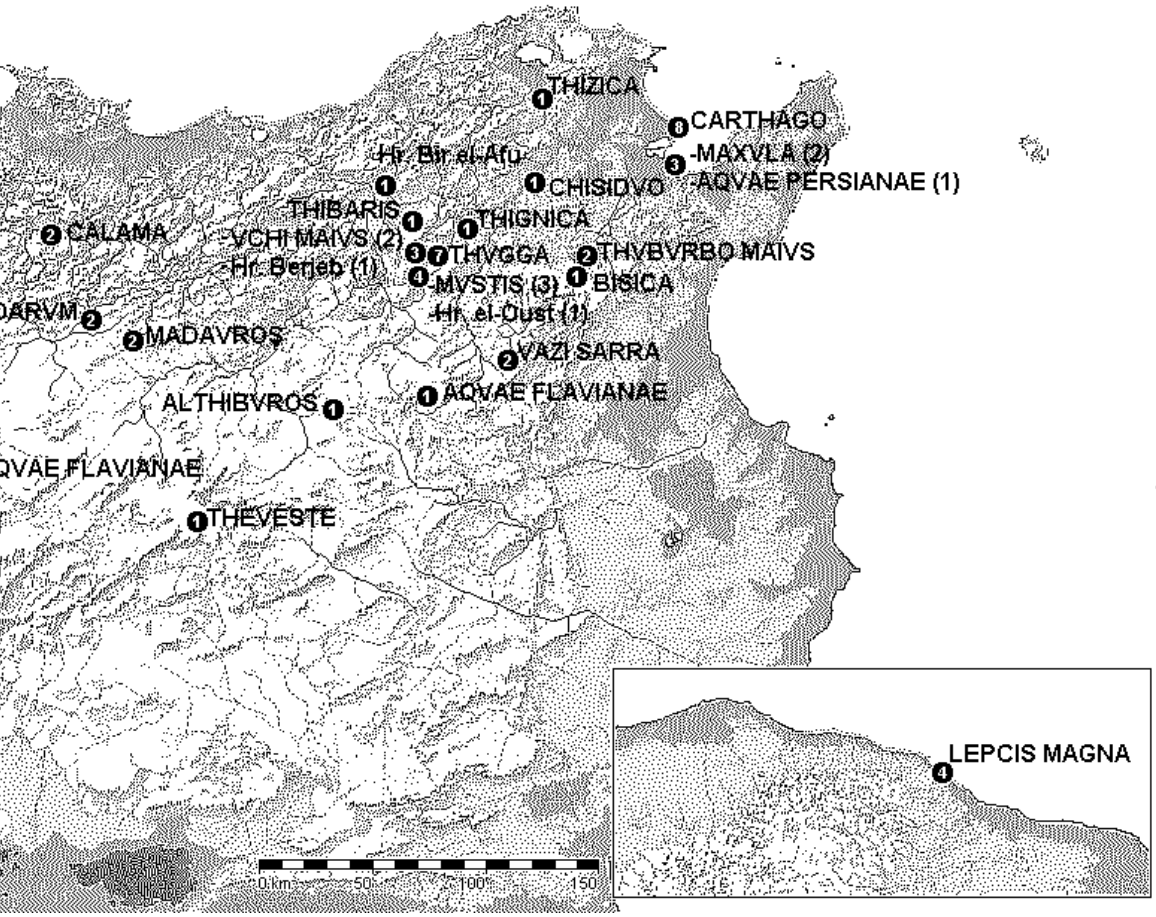
THIZICA
CARTHAGO
Hr. Bir el-Afu
MAXVLA (2)
AQVAE PERSIANAE (1)
CHISIDVO
THIBARIS
CALAMA
VCHI MAIVS (2)
THIGNICA
Hr. Berjeb (1)
THVGGA
THVBVRBO MAIVS
MVSTIS (3)
BISICA
Hr. el-Oust (1)
MADAVROS
VAZI SARRA
AQVAE FLAVIANAE
ALTHIBVROS
THEVESTE
LEPCIS MAGNA
0 km
50
100
150

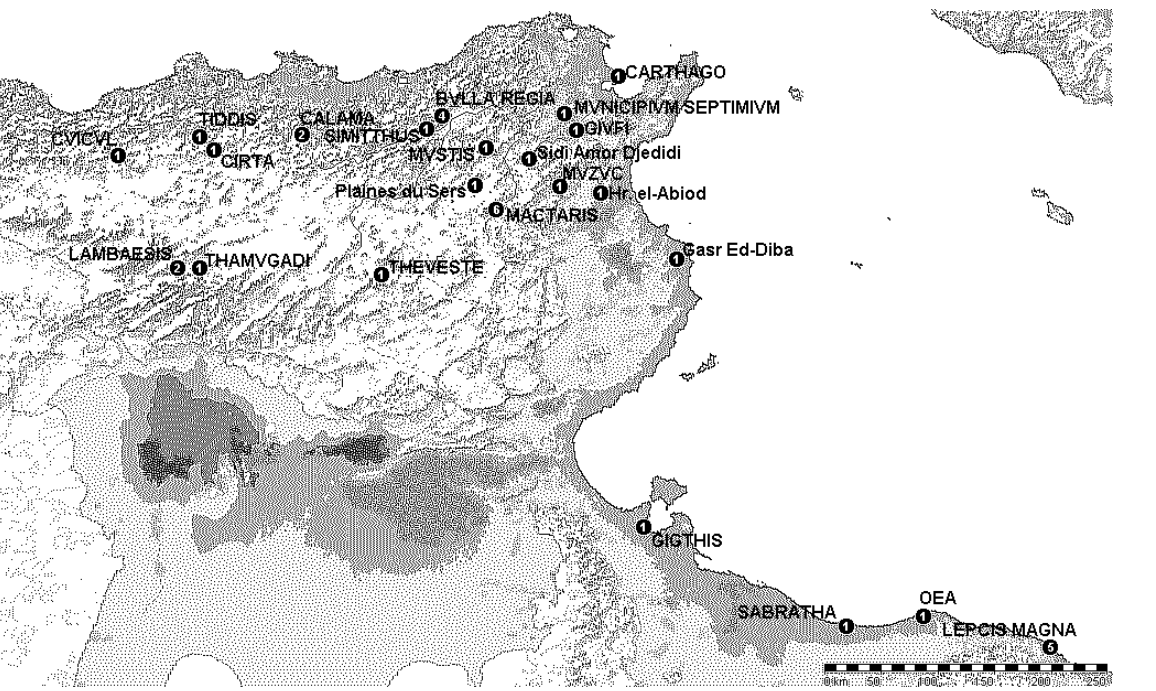
CARTHAGO
BVLLA REGIA
MVNICIPIVM SEPTIMIVM
TIDDIS
CALAMA
GIVFI
CVICVL
SIMITTHUS
CIRTA
MVSTIS
Gidi Amor Djedidi
MVZVC
Plaines du Sers
Hr. el-Abiod
MACTARIS
LAMBAESIS
THAMVGADI
THEVESTE
Casr Ed-Diba
GIGTHIS
OEA
SABRATHA
LEPCIS MAGNA
0km
50
100
150
200
250

En outre, il faut mentionner le témoignage de Damascius (Ve-VIe siècle de notre ère), reprenant d'antiques traditions orientales, qui raconte le mythe d'Astronoé tombant amoureuse d'un jeune chasseur, l'Asclépios-Eshmoun de Beyrouth, qui se châtra pour lui échapper, mais qu'elle ramena à la vie[8]. Pour ce qui est de l'Occident, nous somme renseignés par une inscription trilingue de Sardaigne, datant du IIe siècle avant notre ère, qui confirme l'identification d'Eshmoun avec Asklépios/Esculape[9]. En ce qui concerne Apollon, un seul fait atteste clairement son identification à Eshmoun: le toponyme *Rusucmona*, situé au nord-est de la Tunisie, à l'actuel emplacement de Ras Sidi Ali El Mekki[10]. Ce toponyme, connu par Tite-Live[11] copiant Polybe, provient sans doute du grec *POYCYCMON*, écrit avec un *sigma* lunaire confondu avec C, et signifierait « Cap d'Eshmoun » (*R'š'šmm*); or, justement, le même lieu est connu ailleurs sous le nom de « Cap d'Apollon », non seulement par Tite-Live lui-même, mais également par Strabon, Appien et Zonaras[12]. Il est connu chez le premier sous le nom de *Pulchri promontium*[13], « Cap du Beau dieu », ce qui est là un qualificatif qui convient tout aussi bien à Apollon[14] qu'à Eshmoun, dont Damascius vante la grande beauté[15]. Mais il faut bien sûr remarquer que seule l'appellation latine peut se prêter à un tel parallèle, puisque dans l'appellation grec, c'est le cap lui-même qui est qualifié de « beau ».

Comme on peut le voir, les deux interprétations du dieu Eshmoun coexistent en Occident. Et les sources littéraires, à prime abord, ne semblent pas être d'un grand secours pour trancher la question de l'identification d'Eshmoun dans la Carthage punique, puisque les auteurs, à propos de cette dernière, parlent à la fois d'un culte d'Esculape et d'un culte d'Apollon, tous les deux importants

---

[8] Damascius, *Vie d'Isidore*, 348, dans Photius, *Bibliothèque*, 302. Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 137, 160.

[9] *KAI*, 66.

[10] J. Desanges, dans Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, livre V, 1-46 (L'Afrique du Nord)*, Paris, Budé, 1980, p. 210-211.

[11] Tite-Live, XXX, 10, 9.

[12] Tite-Live, XXX, 24, 8; Strabon, *Géographie*, XVII, 3, 13; Appien, *Guerre de Libye*, 34; Zonaras, *Épitomé d'histoire universelle*, IX, 12.

[13] Tite-Live, XXIX, 27, 12.

[14] Il porte cette épithète à *Lepcis Magna*: *IRT*, 299.

[15] Damascius, *Vie d'Isidore*, 348, dans Photius, *Bibliothèque*, 302; voir S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 317; E. Lipiński, « Apollon/Eshmoun en Afrique proconsulaire », *Mélanges Marcel Le Glay*, 1994, p. 20.

et apparemment distincts. C'est ainsi qu'Appien[16], dont la source est Polybe, parle du temple à Carthage, « le plus célèbre et le plus riche de tous », consacré à Esculape, que Strabon[17] situe sur la colline de Byrsa. On sait de plus par Tite-Live que le Sénat y tenait ses réunions secrètes au IIe siècle[18] et Zonaras et Orose mentionnent qu'il fut le refuge des derniers défenseurs en 146[19]. D'autre part, en ce qui concerne Apollon, Appien, dans un autre passage, ainsi que Valerius Maximus, parlent d'un temple d'Apollon, situé près de la grande place, à peu de distance des ports, qui, au IIe siècle, abritait la statue dorée du dieu, qui se dressait dans un sanctuaire revêtu de feuilles d'or[20]. C'est peut-être cette même statue que les Romains, selon le récit de Plutarque, apportèrent de Carthage et dressèrent à Rome, en face du cirque[21]. Et en dehors de Carthage, à 27 km au sud-ouest du « Cap d'Apollon », on connaît grâce à Diodore et Pline l'Ancien l'existence d'un sanctuaire d'Apollon à Utique, qui passait pour contemporain de la fondation de la colonie et subsistait encore à l'époque romaine[22]. Comme l'a remarqué avec justesse S. Gsell[23], il est difficile de croire que ces deux temples de Carthage, mentionnés tous les deux par Appien, aient été consacrés au même dieu. Il est donc possible que ce « temple d'Apollon », à Carthage, ait été consacré à un autre dieu qu'Eshmoun, qui aurait eu lui aussi une grande importance[24]. Mais on peut aussi se demander s'il ne faut pas distinguer deux Eshmoun, dont l'un serait plus particulièrement rattaché à Carthage, où son clergé se confondait avec celui d'Astarté[25], et il aurait alors été identifié à Esculape, qui était associé à Junon-Caelestis à l'époque romaine. De plus, il faut remarquer qu'Apollon est très peu présent dans les inscriptions latines de Carthage[26], alors que les mentions d'Esculape abondent et montrent son importance:

---

[16] Appien, *Guerre de Libye*, 89; 130.
[17] Strabon, *Géographie*, XVII, 3, 14.
[18] Tite-Live, XLI, 22, 2; XLII, 24, 3.
[19] Zonaras, IX, 30; Paul Orose, *Histoire contre les païens*, IV, 23, 4.
[20] Appien, *Guerre de Libye*, 127; Valerius Maximus, *Faits et dits mémorables*, I, 1, 18.
[21] Plutarque, *Flaminius*, 1.
[22] Diodore de Sicile, XX, 55, 2; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 216. Utique passait pour avoir été fondée au XIIe siècle avant notre ère.
[23] S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 317.
[24] Peut-être Shadrapha: voir p. 275-280.
[25] *CIS*, I, 245.
[26] On n'a retrouvé qu'une seule inscription, en grec: *CIL*, VIII, 12487.

il avait son propre temple, probablement sur Byrsa aussi, puisqu'on a trouvé une inscription *iussu domini Aescu(lapii)* dans la partie sud de la colline du théâtre[27] et qu'Apulée invoque le dieu, « qui étend sur la citadelle de notre Carthage sa puissance manifeste et sa protection secourable »[28]. Cela correspond assez bien à l'Eshmoun/Esculape punique, non seulement en ce qui a trait à l'emplacement du sanctuaire, mais aussi l'importance qu'il semblait avoir selon les sources. Il semble donc bien qu'Esculape ait fini par recouvrir à lui seul Eshmoun à Carthage, ainsi que dans les villes ayant subi l'influence carthaginoise, particulièrement Dougga et *Thuburbo Maius*[29], où le culte d'Esculape était en faveur et présentait, comme on va le voir, des points communs avec son culte à Carthage[30]. En ce qui concerne l'autre Eshmoun, identifié à Apollon et dont le temple était situé près du port, il s'agirait peut-être en fait de l'Eshmoun/Apollon d'Utique où son temple, qui passait pour être contemporain de la fondation de la ville, était consacré à Apollon à l'époque romaine, ainsi qu'en témoigne Pline l'Ancien[31], et c'est probablement celui-ci qui a donné son nom au promontoire d'Apollon, le *Rusucmona*, situé à 27 km de là. Cela expliquerait alors pourquoi c'est l'identification Eshmoun/Apollon, plutôt que celle d'Eshmoun/Esculape, qui l'aurait emporté au nord de la Zeugitane, non seulement à Utique, mais aussi à *Bulla Regia* et à un autre endroit du littoral, entre *Hippo Diarrhytus* et Tabarka, où Ptolémée mentionne l'existence d'un autre temple du dieu[32]: dans cette région, c'est l'influence d'Utique qui a dominé, du moins dans les premiers temps de la province, avant Auguste, quand Carthage était encore en ruines et qu'Utique était la capitale administrative. D'ailleurs on remarque qu'à tous les endroits où c'est le culte d'Apollon qui l'emporte sur celui d'Esculape, soit Utique, *Bulla Regia*, Mactar et en Tripolitaine, son culte semble être particulièrement ancien: on l'a vu pour Utique; le temple de *Bulla*

---

[27] *Cat.*, n° 185.

[28] Apulée, *Florides*, 18.

[29] *Thugga* était sous la juridiction de Carthage. Pour ce qui est de *Thuburbo Maius*, selon H.-G. Pflaum, il y avait auprès de la *civitas* un *pagus* de citoyens romains rattaché à la colonie julienne de Carthage (voir C. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas Empire*, II, 1981, p. 190).

[30] Dans les deux endroits, Esculape est associé à Caelestis; et à *Thuburbo Maius*, Esculape est qualifié de *dominus* comme à Carthage.

[31] Attesté par Pline à l'époque romaine: *Histoire naturelle*, XVI, 216.

[32] Ptolémée, *Géographie*, IV, 3, 2.

Regia, quant à lui, date au moins de Tibère[33]; le temple de Mactar est probablement ancien aussi, puisqu'il a été restauré aux environs de 120 ap. J.-C.[34]; et pour ce qui est de la Tripolitaine, on trouve Apollon et ses attributs sur ses monnaies à légendes puniques[35]. En somme, la double présence d'Esculape et d'Apollon dans la Carthage punique s'expliquerait par la présence d'un Eshmoun/Esculape proprement carthaginois, comme en témoigne sa position centrale sur la colline de Byrsa, et d'un Apollon/Eshmoun probablement originaire d'Utique, sans doute plus ancien, du moins d'après ce que laissent entendre les sources littéraires. Le grand prestige dont il jouissait dans la région du nord de la Zeugitane expliquerait le fait qu'il ait son propre temple à Carthage même, mais situé aux environs du port plutôt que sur les hauteurs, puisque c'était un culte « étranger ». Cette hypothèse aurait le mérite d'expliquer pourquoi l'identification Eshmoun/Apollon s'est d'abord imposée en Afrique proconsulaire, du fait de la position dominante d'Utique dans les premiers temps de la province romaine. Par la suite, avec la renaissance de Carthage et la restitution de son statut de capitale, l'identification proprement carthaginoise d'Eshmoun/Esculape se serait manifestée dans les villes sous son influence (Dougga et *Thuburbo Maius*) et à *Bulla Regia* même, la statue d'Esculape aurait été ajoutée dans le temple d'Apollon, dans une tentative de rapprochement des deux divinités[36].

Quoiqu'il en soit, il est plus que probable que les cultes d'Esculape et d'Apollon recouvrent le même culte libyco-punique. D'abord, on constate que, généralement, les deux dieux coexistent rarement dans les mêmes sites, comme si la présence de l'un des deux dieux était suffisante: lorsque le culte d'un des deux dieux est dominant dans un lieu, l'autre est très effacé, alors que normalement, Esculape étant le fils d'Apollon, on serait en droit de s'attendre à les trouver plus souvent ensemble sur les mêmes sites, comme Apollon et sa sœur

---

[33] A. Ennabli, "Bulla Regia", *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, 1976, p. 171.

[34] G. Charles-Picard, "Civitas Mactaritana", *Karthago*, 8, 1957, p. 150.

[35] À *Lepcis Magna*: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, *Suppl.*, 1860-1874, p. 33, n° 5a, 5b; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, III/9, 10. À *Oea*: Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 28, 31 (arc); p. 16, n° 33 (trépied), 36, 37; p. 20, n° 38, 39, 40 (cithare); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22, 24-25, 27, 30, 32-34.

[36] A. Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, 1908, p. 12 sv. La statue daterait du IIe siècle de notre ère.

Diane[37]. Les deux seules véritables exceptions sont *Lepcis Magna* et Mactar. À *Lepcis Magna*, Apollon et Esculape ont chacun quatre inscriptions dans lesquelles ils sont mentionnés; mais on se rappelle que le culte d'Apollon était visiblement fort ancien dans cette ville, alors que sur les quatre inscriptions d'Esculape, deux datent de la fin du IIe siècle ou du IIIe siècle ap. J.-C.: il est donc probable que l'arrivée d'Esculape à *Lepcis Magna* est plus tardive et simplement due à une influence carthaginoise[38]. Il en est de même à Mactar, où les dédicaces sur deux faces opposées d'un cippe s'adresse l'une à Apollon, le protecteur de la cité, l'autre à Esculape[39]: ces deux inscriptions presque identiques datent de Septime Sévère, à un moment où le culte d'Esculape gagnait en popularité grâce au rayonnement de Carthage, alors qu'Apollon n'affichait alors de l'importance que dans les villes où, comme ici, son culte remontait à d'anciennes traditions, de sorte que l'intention du dédicant était probablement d'honorer le dieu de ses ancêtres tout en lui associant la puissance de son homologue carthaginois[40].

Toujours à propos de la nature similaire d'Apollon et d'Esculape, les deux cultes ont en commun une autre particularité: comme on le verra, ils sont tous les deux fréquemment associés à Cérès, ce qui, il faut l'avouer, est assez inusité pour Esculape; il ne s'agit sans doute pas là d'un hasard.

Enfin, il faut convenir qu'il s'agit dans les deux cas de divinités guérisseuses, ce qui semble être la fonction principale du dieu Eshmoun: on a vu que la divinité était, en Orient, toujours identifiée à Esculape, dont le rôle principal et, bien sûr, celui de guérisseur. D'autre part, lorsqu'on analyse les nombreux noms théophores qui comprennent le nom d'Eshmoun, on constate que la plupart d'entre eux indiquent que celui-ci est un dieu qui sauve, protège, garde, fait grâce et donne. Ce sont certes là des attributs communs aux divinités sémitiques, mais ils prennent malgré tout un sens particulier dans le

---

[37] voir les cartes des mentions épigraphiques d'Esculape, d'Apollon et de Diane.

[38] *IRT*, 396 (198-211); *AE*, 1926, 168 = 1948, 101 = *IRT*, 264 (238 au plus tôt).

[39] *BCTH*, 1951-52, p. 196; 1953, p. 46; A. Cadotte, « Une double dédicace à Apollon et à Esculape en provenance de Mactar », *Epigraphica*, 64, 2002, p. 93-106.

[40] *Ibid.*, p. 102-106.

cas d'un dieu essentiellement guérisseur[41]. Une épitaphe carthaginoise du IVe-IIIe siècle av. J.-C. va dans le même sens, puisqu'elle est gravée à la mémoire d'un médecin, fils d'un médecin, qui portent tous deux un nom en Eshmoun[42]. D'ailleurs, lorsqu'on analyse le nom d'Eshmoun, on constate que celui-ci semble se rattacher à la même racine que *šmn*, « huile », et désignait sans doute « celui qui oint », procurant la guérison[43]. Ce rôle de guérisseur, il le partage non seulement avec Esculape, mais également avec Apollon, qui avait lui aussi un pouvoir de guérisseur: on sait que c'est en qualité de médecin (*medicus*), pendant une épidémie, que le culte du dieu apparaît officiellement à Rome en 431 av. J.-C.[44]; c'est d'ailleurs par la formule *Apollo medice! Apollo paean!* que les vestales l'invoquaient dans leurs prières[45]; de plus, une inscription de Lambèse du début du IIe siècle le qualifie de *salutifer*[46] et une autre d'Europe orientale le montre avec l'épithète Ἰατρός, « médecin »[47]; enfin, saint Augustin lui-même le voit aussi comme un dieu médecin[48].

Il convient d'observer qu'Eshmoun semble être aussi un dieu chasseur: c'est ainsi que Damascius le décrit comme « accoutumé à pratiquer la chasse dans ces vallées boisées »[49]; en outre, c'est une scène de chasse qui figure sur le bas relief de la chapelle dite du « trône d'Astarté » dans le sanctuaire d'Eshmoun à Bostan esh-Sheikh[50]. Il est donc possible, selon E. Lipiński, que ce dieu guérisseur était en même temps un dieu chasseur qui protégeait ses fidèles: il aurait alors défendu les agriculteurs et les bergers contre les fauves et les bêtes sauvages qui s'attaquent aux troupeaux et ravagent les cultures. Sur le plan surnaturel, il s'agirait donc d'un gardien protégeant les mortels contre les mauvais esprits et les démons de la maladie. On voit que ce rôle convient fort bien à Apollon, dieu pastoral et aussi

---

[41] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 166.
[42] E. Lipiński, *ibid.*, p. 166.
[43] E. Lipiński, *ibid.*, p. 155.
[44] Tite-Live, III, 63, 7.
[45] Macrobe, *Saturnales*, I, 17, 15.
[46] *AE*, 1920, 37.
[47] M. Guarducci, "I predecessori di Asclepio", *Studi e Materiali di storia delle Religioni*, 8, 1932, p. 215-229.
[48] Saint Augustin, *Cité de Dieu*, IV, 21.
[49] Damascius, *Vie d'Isidore*, 348, dans Photius, *Bibliothèque*, 302: εἰωθὼς τε κυνηγετεῖν ἐν ταῖς νάπαις.
[50] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 168.

dieu archer, qui, dans sa lutte contre le serpent Python, triomphe non seulement d'un monstre mais aussi du Mal personnifié. Mais la prudence reste de mise: le témoignage de Damascius est tardif et cette fonction de « chasseur » est peu soulignée par ailleurs. L'identification Eshmoun/Esculape étant de loin la plus répandue, il semble assuré que sa fonction première était bien celle de guérisseur.

Du reste, cette dualité d'Asklépios/Apollon, dans le rôle de dieu médecin, était fort ancienne et a été expliquée par les mythographes en faisant passer Apollon pour le père d'Asklépios[51], alors que pour Philon de Byblos, auteur de l'*Histoire phénicienne*, c'était Sydyk qui avait engendré le dieu médecin[52]. Damascius, quant à lui, rapproche les deux versions en attribuant la paternité à Sydyk, mais en liant sa déification à Péan (Παιάν), c'est-à-dire l'Apollon guérisseur[53]. En Afrique même, on a opté pour une solution plus simple: on s'est contenté à l'occasion de juxtaposer les deux divinités: c'est ainsi qu'à *Bulla Regia*, une statue d'Esculape a été placée dans le temple d'Apollon[54], tandis qu'au *Castellum Dimmidi*, les deux dieux ont été associés dans une même inscription, en compagnie d'Hygie[55].

Pour terminer avec cette question des origines de l'Esculape africain, il convient enfin de remarquer qu'il est possible que son culte ait subi aussi des influences numides ou maures; en effet, sur le relief aux sept dieux de *Vaga* (Béja), au nord de la Zeugitane, on trouve le dieu Macurgum, qui porte de la main gauche un bâton enroulé d'un serpent et de la droite un *uolumen*, soit des attributs d'Esculape[56]. Malheureusement, c'est là le seul témoignage connu qui témoigne de l'existence du dieu maure; il est donc difficile d'évaluer les influences réciproques qui ont pu exister entre Eshmoun/Esculape et Macurgum.

---

[51] Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 23, 7-8; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 164.

[52] Eusèbe de Césarée, *Préparation évangélique*, I, 10, 38.

[53] Damascius, *ibid.*

[54] A. Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, 1908, p. 12 sv.

[55] G. Charles-Picard, *Castellum Dimmidi*, 1948, p. 127-128; *AE*, 1948, 213.

[56] A. Merlin, « Divinités indigènes sur un bas-relief romain de la Tunisie », *CRAI*, 1947, p. 355-371; *AE*, 1948, 114; G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 136, 137, 141-142; N. Benseddik, « Esculape et Hygie en Afrique: classicisme et originalité », *Ant. Afr.*, 33, 1997, p. 143-144.

4.2 *Titres, épithètes et attributs*

Maintenant qu'ont été vues les raisons principales qui pourrait expliquer la nature double d'Esculape/Apollon en Afrique, il convient de voir si les titres, les épithètes et les attributs que portent ces deux dieux à l'époque romaine correspondent bien à leur nature d'héritiers d'Eshmoun. Pour ce faire, analysons le tableau qui suit, qui énumère la liste des inscriptions concernant l'un et l'autre dieu.

Tableau 9: Inscriptions concernant Esculape et Apollon

Esculape

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*IRT*, 396	*Aesculapius*	198-211
2	*Lepcis Magna*	*AE*, 1948, 101; *AE*, 1926, 168; *IRT*, 264	*Aesculapius*	238 au plus tôt
3	*Lepcis Magna*	*AE*, 1925, 105; *IRT*, 263	*deus Aesculapius*	
4	*Lepcis Magna*	*IRT*, 265	Ἀσκληπιός σωτὴρ	
5	*Mactaris*	*BCTH*, 1951-52, p. 196; *Epigraphica*, 64, 2002, p. 96; *Cat.*, nº 77. (envers du n° 74 de ce tableau)	*Aesculapius Aug(ustus)*	198-199 ou 203-204
6	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12006; *Cat.*, nº 104	*Mercurius Sobrius, Aesculapius deus*	212
7	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12007; *Cat.*, nº 105	*Merc[urius sobrius], A[esculapius deus]*	212?
8	*Thibica*	*CIL*, VIII, 12228	*Aesculapius Aug(ustus)*	
9	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1999, 1824	*Aescu(lapius)*	Dernier quart du Ier s.
10	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 225; *AE*, 1916, 112; *ILPBardo* 325; *Cat.*, nº 137	*dominus Aesculapius*	seconde moitié du IIe s.
11	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1941, 36; *Cat.*, nº 146	*Aesculapius*	175-180
12	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1999, 1823	*Aesculapius Au(gustus)*	
13	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1999, 1825	*Aesculapius Aug(ustus)*	
14	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1999, 1826	*Aesculapius Augustus*	
15	*Aquae Persianae*? (Hammam Ellif)	*CIL*, VIII, 997	*Aesculapius*	
16	*Carthago*	*AE*, 1901, 4; *Cat.*, nº 187	*Aesculapius*	161-169
17	*Carthago*	*AE*, 1917-18, 23; *Cat.*, nº 188	*Aesculapius*	176-180
18	*Carthago*	*ILTun*, 1047 + *ILAf*, 355; *Cat.*, nº 192	*[de]a Mag(na) Idaea, [d]eus Aesculapius, Iupiter*	200-210
19	*Carthago*	*AE*, 1949, 56; *Cat.*, nº 185	*dominus Aescu[lapius]*	

Tableau 9: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
20	*Carthago*	*AE*, 1968, 553 a, b et c; *Africa*, II, 1967-1968, p. 81 sq., photos, pl. X-XI; *Cat.*, n° 193	*Aesculapius ab Epidauro, M(ater) d(eum) M(agna) I(daea), Attis*	
21	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24516; *Cat.*, n° 194	*[Aesc]ulapius*	
22	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24535; *Cat.*, n° 186	*[Aesc]ulapius*	
23	*Maxula*	*ILTun*, 868 b (cf. a); *AE*, 1937, 73	*Aesculapius, Panteus Aug(ustus) (sic)*	
24	*Maxula*	*ILTun*, 868a	*Aesculapius Aug(ustus)*	
25	*Thizica*	*AE*, 1952, 41; *Cat.*, n° 216	*Aescul(apius), Iuno*	Après 117 (?)
26	Hr. Bir el-Afu	*CIL*, VIII, 14447; *Cat.*, n° 219	*Fortuna Red[ux Imp(eratoris)...], Ceres, Aesculapius*	222-235?
27	*Thisiduo*	*CIL*, VIII, 1267; *Cat.*, n° 243	*dominus Aesculapius*	175-180
28	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 15446	*Aesculapius Augustus*	
29	Hr. Schett et Bordj Abd el-Melek	*CIL*, VIII, 15475; *Cat.*, n° 239	*deus Aesculapius, [Hygia ?]*	
30	*Thibaris*	*CIL*, VIII, 26185; *AE*, 1897, 107	*Aesculapius*	
31	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15205	*Aesculapius*	
32	Hr. Berjeb	*CIL*, VIII, 26448	*[Aesc]ulapius*	
33	*Thugga*	*ILAf*, 546; *AE*, 1914, 166; *Cat.*, n° 255	*dii Aug(usti), Genius Thug(gae), Aescula[pius], Salus, Victoria*	41-54
34	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26625; *Cat.*, n° 257	*[Iupiter], Aesculapius*	161-205
35	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26598; *ILAf*, 535; *Cat.*, n° 269	*Aesculap[ius]*	176-192 (ou 183-205?)
36	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26624; *Cat.*, n° 256	*Ae[s]c[ul]apius, Iupiter*	183-205
37	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26456; *Cat.*, n° 271	*Aescula[pi]us Aug(ustus)*	

Tableau 9: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
38	*Thugga*	*ILAf*, 545; *AE*, 1914, 185; *Cat.*, n° 270	*Aesculapius [Aug(ustus)]*	
39	*Thugga* (environs, côté sud)	*CIL*, VIII, 27356; *Cat.*, n° 276	*[Aes]culapius Aug(ustus)*	
40	*Mustis*	*AE*, 1968, 586; *Cat.*, n° 283	*Aescula[pius Au]g(ustus)*, *Pluto*	117
41	*Mustis*	*AE*, 1968, 595; *Cat.*, n° 278	*Pluto Frugif(er) Aug(ustus)*, *Genius Mustis*, *Caelestis*, *Aesculapius*	145 ou peu avant
42	*Mustis*	*AE*, 1968, 596; *Cat.*, n° 279	*Tellus Aug(usta)*, *Caelestis*, *Aesculapius*	145 ou peu avant
43	Hr. El-Oust	*CIL*, VIII, 16417; *AE*, 1968, 609; 1991, 1678; *Cat.*, n° 289	*dea Caelestis*, *Aesculapius*, *Ianus Pater*, *Mar[syas]*	187-188
44	*Althiburos*	*CIL*, VIII, 27774; *AE*, 1908, 169b; *ILPBardo* 381; *Cat.*, n° 307	*Aescu[lapius]*, *Iupiter*	
45	Provenance inconnue en Tunisie	*ILTun*, 1712; *AE*, 1938, 42	*Aesulapiys (sic)*	
46	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1887 (=16510); *AE*, 1977, 859; *ILAlg*, I, 3066; *Cat.*, n° 315	*dea Caele[stis Aug(usta)]*, *dea Virtus*, *deus Aescula[pius Aug(ustus)]*	Première moitié du IIe s.
47	*Aquae Flauianae*	*CIL*, VIII, 17726; *AE*, 1888, 72	*Aesculapius*, *Hygia*	193-197
48	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 2340	*Aesculapiu[s]*	
49	*Lambaesis*	*AE*, 1989, 870	*Aesculapius*, *Hygia*	143-146
50	*Lambaesis*	*AE*, 1915, 26	*Aesculapius*, *Hygia*	144-146
51	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2579a	*Aesculapius*, *Salus*	161-169
52	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2587	*Aesculapius sanctus*	181
53	*Lambaesis*	*AE*, 1967, 571	*[Iupiter ualens]*, *[Aesculapius]*, *[Siluanus Pega]sianus*, *dii Patrii*	202-211
54	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2585	*[Aesculapius]*, *[Salus]*, *[Iupiter Valens]*, *[... Siluanus Pegas]ianus*, *dii pat[rii]*	211
55	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2589	*Aesculapius*, *Hygia*	211-212

Tableau 9: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
56	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2624	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus) Dolic(henus), Aesculapius, Ygia, ceterique dii immortales*	222-235
57	*Lambaesis*	*AE*, 1908, 11	*Aesculapius*	
58	*Lambaesis*	*AE*, 1915, 30	*dii salutares: Escolapius (sic), Hygia*	
59	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2590	*dii boni: Aesculapius, Hygia*	
60	*Madauros*	*AE*, 1907, 235	*Aesculapius Aug(ustus)*	
61	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2031	*Aesculapius Aug(ustus)*	
62	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1920, 9	*Aesculapius*	
63	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1220	*Aesculapius Aug(ustus)*	
64	*Calama*	*CIL*, VIII, 5288	*Aescul[apius]*	
65	*Calama*	*ILAlg*, I, 176	*Aescula[pius]*	

Apollon

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
66	*Lepcis Magna*	*AE*, 1929, 10	᾿Απόλλων	
67	*Lepcis Magna*	*AE*, 1929, 8	᾿Απόλλων, ῞Αρτεμις	
68	*Lepcis Magna*	*IRT*, 266; *Cat.*, n° 15	*Apollo iub[e]ns*	
69	*Lepcis Magna*	*IRT*, 299; *Cat.*, n° 22	*Liber, Amor deus, Pulcher Apollo*	
70	*Oea*	*AE*, 1919, 97; *IRT*, 229	*Apollo*	
71	*Oea*	*ILAf*, 4; ; *Cat.*, n° 28	*Apollo*	
72	*Sabratha*	*IRT*, 1	*Apoll[o]*	
73	*Gigthis*	*CIL*, VIII, 22691; *AE*, 1903, 201; *ILPBardo* 1; *Cat.*, n° 43	*Apollo*	162
74	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 11796 (= 620); *ILPBardo* 98; *Cat.*, n° 89	*Diana Augu[s]ta, Apollo*	161-169
75	*Mactaris*	*AE*, 1983, 976; *Cat.*, n° 75	*Apollo patrius Aug(ustus)*	169-176

Tableau 9: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
76	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 619 (=11780); *AE*, 1969-70, 580; ; *Cat.*, n° 76	*Apollo patrius Aug(ustus)*	171-174
77	*Mactaris*	*AE*, 1957, 54; *Cat.*, n° 77	*Apollo Aug(ustus)*	198-199 ou 203-204
78	*Mactaris*	*AE*, 1953, 48; *Cat.*, n° 84	*Apollo Genius, Liber P[ater], Ceres Ca[sta]*	
79	*Mactaris*	*AE*, 1960, 110; *Cat.*, n° 78	*Ap[ol]lo Aug(ustus)*	
80	*Muzuc*	*CIL*, VIII, 12058	*Apollo Augustus*	
81	Sidi Amor Djedidi	*CIL*, VIII, 12017	*Apollo Aug(ustus)*	
82	*Giufi*	*CIL*, VIII, 858	*Apollo Augustus*	
83	Gasr Ed-Diba (près de Sidi Bennur)	*CIL*, VIII, 12413	*Apollo et [Diana]*	
84	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12487	[Ἀπ]όλλω[ν]	
85	*Bulla Regia*	*CIL*, VIII, 25513; *AE*, 1907, 22b; *ILPBardo* 237; *Cat.*, n° 227	*[deus patrius Ap]ollo, dii A[u]g(usti)*	IIe-IIIe s.
86	*Bulla Regia*	*CIL*, VIII, 25512; *AE*, 1907, 22a; *ILPBardo* 236; *Cat.*, n° 226	*Apol[lo] genius col(oniae) Bul[lensium Regiorum], dii [Aug(usti)]*	À partir de 117
87	*Bulla Regia*	*CIL*, VIII, 25510; *ILPBardo* 235; *Cat.*, n° 231	*Apollo Aug(ustus)*	
88	*Bulla Regia*	*CIL*, VIII, 25511; *AE*, 1906, 140; *Cat.*, n° 229	*deus patrius Apollo Aug(ustus)*	
89	*Simitthus*	*CIL*, VIII, 25629	*Apollo A(u)g(ustus)*	
90	*Municipium Septimium*	*CIL*, VIII, 14791	*Apollo Aug(ustus)*	182
91	*Thugga*	*AE*, 1997, 1659	*Apollo Au[g(ustus)]*	
92	*Mustis*	*AE*, 1968, 587	*Apollo Aug(ustus)*	Aux alentours de 117

Tableau 9: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
93	Plaine du Sers	*CIL*, VIII, 27764; *AE*, 1909, 177; *ILPBardo* 521; *Cat.*, nº 306	*deus patrius (...) Siluanus, Fauni, Dryades, deus A[pollo?], deus ho...*	
94	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16520; *ILAlg*, I, 2993	*Apollo Aug(ustus)*	
95	*Thamugadi*	*AE*, 1913, 24	*[Perp]etuus Num(en?) Virtut(is) Aug(ustae), [Aete]rna Mater Idaea Aug(usta), Apollo diuinus, [Attis] Frygius*	
96	*Lambaesis*	*AE*, 1920, 37	*Apollo Salutifer*	121-123
97	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2591	*Apollo*	121-123
98	*Calama*	*ILAlg*, I, 250	*Ap[ollo?]*	286-305
99	*Calama*	*CIL*, VIII, 5299; *ILAlg*, I, 177	*Apoll[o], Neptunus*	
100	*Tiddis*	*AE*, 1959, 184	*A(pollo?) Aug(ustus)*	
101	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6955 (=19416); *ILAlg*, II, 486; *Cat.*, nº 445	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), dii deaeque, Mater deum magna Idaea, Apol[lo]*	
102	*Cuicul* (du côté nord)	*CIL*, VIII, 8351	*dii deaeque, Clarius Apollo*	

En premier lieu ce double tableau montre bien que si Esculape et Apollon sont parfois associés aux mêmes divinités (Cérès, Cybèle, Virtus), en revanche ils ne portent pas les mêmes titres ni les mêmes épithètes. Il y a deux raisons à cela: d'abord, on a vu qu'il y avait deux Eshmoun distincts à l'époque punique, celui d'Utique, identifié à Apollon, et celui de Carthage, identifié à Esculape; si on a pris la peine de les distinguer, c'est probablement parce qu'ils présentaient des différences. La seconde raison tient au fait que lorsqu'une divinité romaine recouvre une divinité indigène, il est bien clair que les épithètes qu'on attribue de préférence à celle-ci sont celles que son équivalent romain possédait déjà avant: on a vu plus haut l'exemple du Mercure *sobrius*, qui portait déjà cette épithète à Rome, mais que

celle-ci, en Afrique, s'adaptait particulièrement bien à l'assimilation de Mercure avec Silvain, d'où sa plus grande fréquence dans cette province[57]. Ainsi, les épithètes d'Esculape et d'Apollon diffèrent pour ces deux raisons, mais on verra tout de même qu'au travers de cette diversité, certains points communs subsistent et laissent percevoir la nature commune des deux divinités.

On constate d'abord que les deux dieux, quoiqu'ils aient des épithètes différentes, sont tout de même l'un et l'autre qualifiés de *deus*, ce qui n'a évidemment rien d'étonnant. Les divinités pour lesquelles on apporte cette précision recouvrent le plus souvent des divinités indigènes. Dans les cas qui intéresse notre propos, Esculape, pour sa part, est qualifié de *deus* à *Lepcis Magna* (n° 3), à Carthage (n° 18), à Hr. Schett, près de Dougga (n° 29) et à Tébessa (n° 46). Il forme aussi un couple avec sa parèdre Hygie et on les désigne à Lambèse comme des *dii salutares* (n° 58) et des *dii boni* (n° 59). Esculape fait aussi partie des *dii Augusti* dans une inscription de Dougga (n° 33) et il est probable que c'est lui, ainsi que Cérès, que désignent les *dii Augusti* associés à Apollon dans deux inscriptions de *Bulla Regia* (n° 85-86), puisque leurs statues sont présentes dans son temple[58]. Pour ce qui est d'Apollon, il est qualifié de *deus* dans une inscription du *pagus Veneriensis*, dans les plaines du Sers (n° 93) et il est même qualifié de *deus patrius* à *Bulla Regia* (n° 88, peut-être aussi 85), ainsi qu'à Mactar, comme le sous-entendent deux inscriptions: *(deus) patrius* (n° 75-76). Dans presque tous ces cas il s'agit d'endroits où les dieux recouvrent visiblement une divinité libyco-punique, vraisemblablement Eshmoun. Dans le cas d'Esculape, c'est évident à Carthage, où le dieu Eshmoun est attesté. C'est probable aussi pour Hr. Schett, situé à 10 km de Dougga où Esculape est associé à Jupiter (n° 36) comme à Carthage (n° 18)[59]. Pour ce qui est de l'inscription de Tébessa, elle montre aussi son association avec Caelestis, héritée du couple Eshmoun-Astarté. Le cas de l'inscription de *Lepcis Magna* est cependant moins évident, quoique probable: on sait que le dieu Eshmoun a d'abord été recouvert en ce lieu par Apollon et que la venue d'Esculape fut

[57] Voir p. 140-143.
[58] A. Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, 1908, p. 12 sv.
[59] Voir plus loin, à propos des associations d'Esculape.

tardive, mais son épithète de σωτὴρ, « sauveur », (n° 4) est peut-être, comme on le verra, l'interprétation grecque d'une épithète d'Eshmoun. Ce n'est guère plus évident à déterminer en ce qui concerne l'Esculape de Lambèse, puisqu'il pourrait bien s'agir du dieu gréco-romain, associé à sa parèdre habituelle, Hygie/Salus (n° 49-51, 54?, 55-56, 58). Notons toutefois qu'il y est qualifié de *sanctus* (n° 53), ce qui pourrait être un héritage phénico-punique; en somme, peut-être qu'en cet endroit, les deux Esculape, le gréco-romain et le punique, coexistaient. Apollon, quant à lui, n'est pas assuré de recouvrir une divinité indigène dans l'inscription du *pagus Veneriensis*: il s'agit d'une inscription métrique où le dieu apparaît comme le conducteur du char solaire, ce qui correspond davantage à un thème classique de la mythologie grecque. Par contre, il est, comme on l'a vu, qualifié de *deus patrius* à *Bulla Regia*, où il avait un temple ancien[60] et important; il y est considéré, en outre comme le Génie de la colonie (n° 86), tout comme à Mactar où il est non seulement le Génie de la ville (n° 78), mais aussi qualifié de *(deus) patrius*; or, à ces deux endroits, les associations du dieu (Cérès et Esculape à *Bulla Regia*; Liber et Cérès à Mactar: n° 78) montrent bien qu'il recouvre vraisemblablement une autre divinité, sans doute Eshmoun.

Outre *deus*, le titre le plus fréquemment attribué à Esculape est celui de *dominus*, qu'il porte sur des inscriptions de *Thuburbo Maius* (n° 10), Carthage (n° 19) et *Thisiduo* (n° 27), ville située à mi-chemin entre Carthage et Dougga. C'est là un titre inusité pour Esculape[61] et il fait peu de doute qu'il s'agisse encore là d'un héritage phénico-punique, puisqu'à Sidon, où se trouvait le principal sanctuaire d'Eshmoun, on remarque dans l'inscription d'Eshmounazor II la mention, à côté du Baal de Sidon, d'un *Astarté-šm-Baal*[62]. On a vu qu'à Sidon, tout comme à Carthage, Eshmoun était associé à Astarté et qu'on trouvait un *Eshmoun-Astarté* dans une inscription punique en ce dernier lieu. Il semble donc assez probable que l'Eshmoun/Esculape de Carthage soit en fait celui de Sidon[63] et que c'est de là que lui vient le titre de *dominus*, l'équivalent de *Baal*, « Maître ». On constate d'ailleurs

[60] On a vu plus haut qu'il datait au moins du règne de Tibère.

[61] Quoiqu'il soit ainsi qualifié à Rome (*CIL*, VI, 17, 18) et en Dacie (*CIL*, III, 1079).

[62] *CIS*, I, 3 = *KAI*, 14.

[63] On a vu aussi que, suivant le témoignage de Damascius, l'Asklépios/Esh

que ce titre accolé à Esculape, ainsi que son association avec Junon Caelestis, se retrouve essentiellement à des endroits ayant subi une forte influence de Carthage.

D'autre part, on constate que deux de ces inscriptions qui qualifient le dieu de *dominus*, celles de Carthage et de *Thuburbo Maius*, ont été gravées sous l'ordre du dieu lui-même (*iussu domini Aesculapii*). L'inscription de *Thuburbo Maius* est particulièrement intéressante, puisqu'elle énonce les interdits auxquels le fidèle doit se conformer pour avoir accès au sanctuaire: celui-ci doit, pour une période de trois jours, s'abstenir de rapport avec les femmes, de manger des fèves ou du porc, de se couper les cheveux et de fréquenter les bains publics. De plus, le fidèle doit retirer ses chaussures avant de pénétrer dans le sanctuaire. C'est là un texte extrêmement intrigant, puisque des lois sacrées de ce genre sont fréquentes dans l'Orient grec, mais sont beaucoup plus rares en Occident. G. Charles-Picard[64], suivi par Vattioni, a fait un parallèle entre celles-ci et les prescriptions rapportées par Silius Italicus à propos du temple de l'Hercule phénicien de Gadès, où l'entrée des femmes et des porcs était interdite et où les prêtres avaient les pieds nus, les cheveux rasés et restaient chastes[65]. Par contre, M. Kleijwegt, pour sa part, considère qu'il s'agit là de prescriptions qui peuvent toutes s'expliquer par des parallèles grecs: l'abstention de manger de la viande de porc n'était pas seulement une pratique sémitique, elle était également prescrites par certaines lois sacrées de cultes grecs, mais jamais en connexion avec le culte d'Asklépios[66]. Quant aux fèves, elles étaient également exclues de plusieurs types de festivals et de manifestations religieuses, notamment les mystères d'Éleusis[67], mais ici encore on ne trouve pas de cas se rattachant au culte d'Asklépios. Par contre, une loi sacrée du sanctuaire d'Asklépios à Pergame, datant du IIe siècle de notre ère, prescrit l'abstention de tout contact sexuel (ἀφροδίσια) pour une période de trois jours, selon une inscription ayant rapport à la pra-

---

moun de Beyrouth avait eu une aventure avec Astronoé (ou Astarté); or, justement, Beyrouth n'est qu'à 36 km de Sidon.

[64] G.-Charle-Picard, *RAA*, 1954, p. 126; F. Vattioni, « Apunti Africani », *Studi Magrebini*, 10, 1978, p. 13-31; voir également M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 360.

[65] Silius Italicus, *Punica*, III, 21 sv.

[66] M. Kleijwegt, "Beans, Baths and the Barber... A Sacred Law from *Thuburbo Maius*", *Ant. Afr.*, 30, 1994, p. 212.

[67] Artémidore, I, 68; M. Kleijwegt, *ibid.*, p. 212.

tique de l'incubation[68], ce qui se rapproche davantage des prescriptions de *Thuburbo Maius*. Cependant, la question des cheveux qu'on laisse pousser et l'abstention d'aller dans les bains publics ne trouvent pas de parallèle; au contraire, plusieurs règles sacrées de cultes grecs, dont le culte d'Asklépios, mettent l'emphase sur le bain avant d'entrer dans le temple[69]. Dans ces conditions, M. Kleijwegt considère qu'il pourrait s'agir d'une influence de la doctrine néo-pythagoricienne, dont certains adeptes se laissaient pousser les cheveux et blâmaient ceux qui fréquentaient les bains[70]. C'est là certes une hypothèse ingénieuse, mais qui explique mal pourquoi alors, en Afrique, Esculape figure plus d'une fois comme un dieu des thermes: c'est ainsi qu'à *Lepcis Magna* (n° 3), une dédicace au *deus Aesculapius* a été faite par les curateurs chargés de la restauration des thermes; à Timgad, un autre personnage a fait don d'une statue pour orner les bains (n° 48); mieux encore, l'inscription de *Thuburbo Maius* elle-même a été trouvée dans les thermes d'été, dans lesquels on trouve d'ailleurs aussi des dédicaces à Junon Caelestis, elle aussi qualifiée de *domina*[71], ce qui laisse à penser que les deux divinités sont associées et qu'Esculape recouvrirait en fait Eshmoun, qui, on l'a vu, était associé à Astarté dans la Carthage punique. Bref, il est difficile de voir dans l'Esculape de *Thuburbo Maius* un dieu purement gréco-romain et, tout bien considéré, les seuls éléments qui se rattachent directement au culte d'Asklépios sont la question de l'abstention de contacts sexuels et la durée de trois jours de ces interdits. Pourtant, M. Klewijwegt l'a bien vu, les interdits de l'inscription de *Thuburbo Maius* sont difficiles à expliquer uniquement par des traditions sémitiques, faute de parallèles. Mais allons plus loin dans le raisonnement: si le culte d'Esculape recouvre bel et bien celui d'Eshmoun dans cette ville, comme plusieurs indices portent à le croire, ne serait-il pas normal qu'il y ait eu entre les deux cultes des influences réciproques en ce qui a trait aux lois religieuses? En somme, n'est-il pas un peu dangereux de ne voir dans ces pratiques que des traditions puniques ou que des traditions grecques, surtout en ce qui concerne une inscription de la fin du IIe siècle, soit à une

[68] M. Kleijwegt, *ibid.*, p. 219.
[69] M. Kleijwegt, *ibid.*, p. 211.
[70] M. Kleijwegt, *ibid.*, p. 216-217.
[71] *Cat.*, n° 128-132, 139-140.

époque où le mouvement syncrétiste battait son plein? Il convient donc de revoir la liste des interdits avec cette idée en tête. D'abord, même si la pratique de marcher pieds nus était une pratique acceptée dans les cultes gréco-romains[72], il s'agit sans doute là d'une pratique sémitique, analogue à celle en vigueur dans le sanctuaire d'Hercule à Gadès[73]. Pour ce qui est de l'abstinence sexuelle, elle est attestée dans les deux traditions; mais on a vu que celle de Pergame était sans doute plus tardive: elle date du IIe siècle, comme l'inscription de *Thuburbo Maius*. Pour ce qui est de l'abstention de manger des fèves, on ne possède pas de parallèle sémitique, mais on a l'exemple des mystères d'Éleusis, dans le cadre dequels il était interdit d'en manger, en raison sans doute de leur caractère chtonien[74] et de plus, d'une façon générale, on considérait que ce légume rendait impropre à la consultation des oracles[75]. En ce qui concerne l'interdiction de la viande de porc, cette pratique sémitique avait, on l'a vu, des parallèles gréco-romains. Enfin, sur la question des cheveux, on sait que ceux-ci étaient vus comme le symbole de l'énergie vitale et qu'on les offrait souvent à la divinité après une guérison réussie et le cas est attesté pour Asklépios[76]; est-ce donc dans cette intention qu'on les conservait intacts avant d'entrer dans le sanctuaire? Si tel est le cas, le texte manque de clarté à ce propos. À moins qu'on ait cherché à conserver en soi son énergie sacrée perdue à l'occasion de la coupe des cheveux ou par le contact avec l'eau du bain[77]. Mais on sait que chez les Romains, c'était aussi un signe de deuil ou de calamité. Bref, comme on peut le voir, les interprétations possibles sont multiples. Pourtant, il est possible de déceler quelques éléments communs: il semble d'abord que toutes ces interdictions répondent à un cérémonial de purification, par l'abstention de relations sexuelles et de nourritures impures (ou inadéquates), et visent à préparer le fidèle à une cérémonie, notamment par une éventuelle toilette sacrée dont la valeur aurait pu être altérée par

---

[72] M. Kleijwegt, *ibid.*, p. 216.

[73] Pensons aussi notamment au fameux épisode du buisson ardent, impliquant Moïse, qui doit se déchausser pour marcher sur la terre consacrée.

[74] On considérait que les fèves jouaient un rôle dans la métempsychose et qu'elle abritaient l'âme des défunts.

[75] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 126.

[76] Statius, *Silvae*, III, 4, 6-8; voir M. Kleijwegt, *ibid.*, p. 214.

[77] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 126.

des soins profanes. D'autre part, il convient de remarquer que plusieurs éléments semblent empruntés au culte de Déméter: on l'a déjà vu pour l'interdiction des fèves, mais notons aussi que le porc était un attribut important de la déesse; plusieurs textes font également référence à la chasteté des prêtresses de Cérès, qui était d'ailleurs qualifiée de *casta* à Rome et à Mactar (n° 78)[78]. Il est d'autant plus légitime de procéder à de telles comparaisons que le culte d'Esculape, en Afrique, est étroitement relié à celui de Cérès. En effet, au nord de la Zeugitane, à Hr. Bir el-Afu, une inscription du IIIe siècle mentionne un personnage qui est prêtre de Cérès et d'Esculape (n° 26); on a vu aussi qu'à *Bulla Regia*, les statues d'Apollon, d'Esculape et de Cérès étaient réunies ensemble dans le temple d'Apollon. De plus, dans le Cap Bon, dont *Thuburbo Maius* n'est pas très éloigné, on a trouvé dans un sanctuaire rural éleusinien de Curubis une image en terre cuite d'un dieu adolescent guérisseur, tenant le bâton enroulé du serpent, qu'on a identifié à Eshmoun/Esculape; à Hammam Djedid, près de Hammamet, on a aussi trouvé une statue d'Esculape coiffé d'une couronne d'épis de blé, l'attribut habituel de Cérès[79]. Notons aussi qu'à *Mustis*, Esculape apparaît au côté de Tellus (n° 42); également, il est plus d'une fois associé à Pluton, le parèdre de Cérès (n° 33[80], 40-41). Eshmoun/Apollon lui-même figure aussi en compagnie de la déesse thesmophore, non seulement à *Bulla Regia*, mais aussi à Mactar, dans la même inscription où Cérès est qualifiée de *casta* (n° 78). Donc, si Esculape est ainsi lié à Cérès au point de figurer parfois dans les mêmes sanctuaires, d'emprunter un de ses attributs ou même d'être desservi par un même prêtre, on peut présumer qu'ils ont pu aussi subir des influences réciproques au travers de leurs cultes respectifs. Est-ce le cas à *Thuburbo Maius*? On peut raisonnablement le croire puisque non seulement la ville se situe au centre de tous les endroits qui viennent d'être mentionnés, mais en plus, dans les thermes d'été d'où provient l'inscription qui décrit les prescriptions du culte du seigneur Esculape, on a également

[78] Tertullien, *Ad uxorem*, I, 4 et 6; *De exhortatione castitatis*, 13; voir également les témoignages indirects de Lucien (*Timon*, 17) et de Juvénal (*Satires*, VI, 50). *Ceres casta*: *ILS*, 3333 (Rome).

[79] N. Benseddik, « Esculape et Hygie en Afrique: clacissisme et originalité », *Ant. Afr.*, 33, 1997, p. 144, 146, 147.

[80] À *Thugga*, Pluton est le *Genius ciuitatis*.

trouvé une dédicace à Frugifer émanant d'un prêtre de Cérès[81]. Dans ces conditions, il faut sérieusement envisager l'hypothèse que plusieurs de ces prescriptions d'Esculape soient des pratiques cultuelles empruntées à la religion des déesses thesmophores.

Ainsi donc, on a vu qu'Esculape était qualifié de *dominus* et que cette épithète traduisait souvent un ordre de la divinité, comme à *Thuburbo Maius* (n° 10) et à Carthage (n° 19). Apollon, quant à lui, n'est jamais qualifié de « seigneur » dans les inscriptions qu'on possède de lui; par contre, une inscription de *Lepcis Magna* est dédiée à *Apollo iub[e]ns* (n° 68), c'est-à-dire Apollon « qui ordonne ». En outre, plusieurs de ses inscriptions ont été gravées à la suite d'un ordre de sa part; il s'agit dans la plupart de ces cas (à *Cuicul* et en Maurétanie Tingitane) de l'Apollon de Claros (n° 102)[82], mais une inscription de Lambèse, quant à elle, émane d'un ordre de l'*Apollo salutifer* (n° 96), une épithète presque identique à celle que porte Esculape au même endroit: *salutaris* (n° 58). Ces inscriptions se rapportent évidemment au pouvoir oraculaire des deux dieux: Apollon, qui possédait de nombreux oracles dans le monde grec et qui est d'ailleurs qualifié de *diuinus* à Timgad (n° 95); et Esculape qui parlait aux fidèles par le biais de l'incubation. Est-ce là un aspect commun des deux dieux qui aurait pu favoriser leur identification à Eshmoun? Aucun élément ne permet de l'affirmer. En revanche, toutes ces inscriptions peuvent se référer à l'aspect guérisseur des deux divinités: c'est clair pour Esculape, ce l'est également pour l'Apollon *salutifer*; quant à l'épithète *iubens*, il faut se rappeler que c'est le participe présent du verbe *iubeo*, d'où découlent les ordres d'Esculape (*iussu domini Aesculapii*) et d'Apollon *salutifer* (*iussu ipsius*) et qui peut prendre le sens d'une prescription médicale. Quoiqu'il en soit, l'Apollon de *Lepcis Magna* semble partager des points communs avec l'Eshmoun/Esculape. Sachant de plus que le dieu figurait déjà, comme on a vu, sur les monnaies à légendes puniques de la Tripolitaine, on peut présumer qu'il s'agit là de l'Eshmoun/Apollon. D'autres éléments viennent appuyer cette hypothèse: d'abord, comme on le verra, Apollon y est associé à Shadrapha/Liber (n° 69)[83], comme à Mactar (n° 78) et de

[81] *Cat.*, n° 127.

[82] En Maurétanie Tingitane: *CIL*, VIII, 9607 (Manliana); *IAM*, 84 (Banasa); *AE*, 1976, 782 (*Volubilis*).

[83] Ils sont également associés sur les monnaies: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, *Suppl.*,

plus, il est qualifié de *pulcher*, comme l'Apollon du *Rusucmona*, le « Cap d'Apollon » qui, on l'a vu, était aussi appelé *Pulchri promontium*[84]. Étant donné que cette épithète archaïque[85] est peu utilisée sous l'Empire pour qualifier Apollon, il pourrait fort bien s'agir d'une allusion à l'Apollon d'Utique, la ville voisine du *Rusucmona*.

Esculape porte également l'épithète *sanctus* (n° 52) qui constitue souvent un héritage punique, comme dans le cas de Saturne[86]. Il est donc possible qu'il s'agisse ici de l'Eshmoun punique; c'est du moins l'opinion de E. Lipiński[87] et il est effectivement possible de faire un parallèle avec le dieu de Sarepta, mais celui-ci reste malheureusement lointain et incertain, d'autant plus que l'inscription vient de Lambèse où l'épithète *sanctus* est extrêmement commune, de sorte qu'il peut s'agir plus vraisemblablement d'une influence orientale contemporaine, en raison de la présence à cet endroit de militaires orientaux[88].

Il convient aussi de remarquer que dans une inscription grecque de *Lepcis Magna* (n° 4), Asklépios porte l'épithète σωτὴρ, « sauveur ». C'est un qualificatif très souvent accolé à Apollon, mais qui est aussi attesté pour Asklépios. Il peut bien sûr s'agir là d'un équivalent de *salutaris* (n° 58), allant dans le sens de la sauvegarde physique, mais en raison de la date probablement tardive de l'inscription[89], l'épithète peut prendre un sens plus général: on sait que dans les derniers temps du paganisme, on faisait de plus en plus appel à Esculape contre toutes sortes de périls, notamment dans les batailles et également dans les périls des voyages, d'où son association, lui et Cérès, à la *Fortuna redux* de l'empereur à Hr. Bir el-Afu (n° 26). C'est d'ailleurs un rôle qui pouvait lui venir aussi de son identification à Eshmoun, puisqu'on a vu plus haut que ce dernier était notamment un dieu

---

1860-1874, p. 33, n° 5a et 5b; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/9, 10.

[84] Tite-Live, XXIX, 27, 12. Voir J. Desanges, dans Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, livre V, 1-46 (L'Afrique du Nord)*, Paris, Budé, 1980, p. 211.

[85] J. Gagé, *Apollon romain*, 1955, p. 166.

[86] Voir p. 38. Sur l'épithète *sanctus*, voir F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1928, p. 112, 260; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 126; A. Cadotte, *ibid.*, p. 362-370.

[87] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 419-420.

[88] Voir A. Cadotte, *ibid.*, p. 370.

[89] Comme on l'a vu plus haut, les inscriptions datables mentionnant Esculape à *Lepcis Magna* sont de la toute fin du IIe ou du IIIe siècle: n° 1 et 2.

qui sauve, protège et garde, comme en témoigne l'onomastique[90].

On trouve aussi à Carthage une dédicace à *Aesculapius ab Epidauro*, l'Esculape venu d'Épidaure (n° 20). Certains en ont tiré argument pour affirmer que le culte de l'Esculape de Carthage était à forte prédominence grecque[91], mais on a vu plus haut qu'il n'en était rien et qu'il avait au contraire de fortes racines puniques. Il est donc plus raisonnable de croire que le dédicant a donné cette précision afin d'éviter qu'on ne confonde l'Esculape grec, auquel il s'adressait, avec l'Esculape de Carthage, qui était de nature différente[92] et qui en outre jouait un rôle prépondérant à Carthage, sur laquelle s'étendait « sa puissance manifeste et sa protection secourable », selon les dires d'Apulée[93]. Cette précision prouve donc bien qu'il existait un Esculape africain distinct de son homologue grec.

4.3 *Les associations*

L'examen des associations dans lesquelles sont impliqués Esculape et Apollon peut aussi apporter quelques lumières sur leurs natures. Bien sûr, on ne s'étonnera guère de trouver un grand nombre d'inscriptions qui associent Esculape à sa fille Hygie, puisque c'est là une association fréquente ailleurs dans l'empire. Il est par contre surprenant de ne trouver celle-ci que dans la région militaire, essentiellement à Lambèse (n° 47, 49-50, 55-56, 59)[94]. Hygie est absente ailleurs en Afrique proconsulaire et la restitution *[Hygia]* proposée par le *CIL* pour l'inscription d'Hr. Schett (n° 29) est donc fort incertaine. On constate cependant que pour *Salus*, qui est peut-être l'*alter ego* latin d'Hygie, la situation est un peu différente car elle est présente non

---

[90] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 166.

[91] M. Kleijwegt, "Beans, Baths and the Barbers... A Sacred Law from *Thuburbo Maius*", *Ant. Afr.*, 30, 1994, p. 210. Mais l'auteur ne fait nulle référence à la question du dieu Eshmoun sauf pour dire d'emblée qu'il n'y a aucune preuve de ses liens avec Esculape (p. 210, n° 8). Il ne fait guère davantage référence à l'association d'Esculape avec Caelestis ou aux autres aspects particuliers du culte d'Esculape en Afrique; en somme, le contexte africain (et *a fortiori* le contexte de *Thuburbo Maius*) est laissé de côté au profit du contexte grec.

[92] M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 362.

[93] Apulée, *Florides*, XVIII.

[94] On trouve également l'association dans deux inscriptions du *castellum Dimmidi*: *CIL*, VIII, 8782; *AE*, 1948, 213.

seulement à Lambèse (n° 51), mais aussi à Dougga (n° 33). Néanmoins, il faut constater que cette parèdre typiquement gréco-romaine d'Esculape se retrouve presqu'exclusivement en zone militaire, alors qu'ailleurs on lui associe volontiers des parèdres atypiques comme Caelestis et Cérès, ce qui est un indice supplémentaire de la nature particulière de l'Esculape africain.

En ce qui concerne justement l'association d'Esculape avec Junon Caelestis, présente à Hr. el-Oust (n° 43), à *Thuburbo Maius*[95], à Carthage[96], à *Thizica* (n° 25), à *Mustis* (n° 41-42), à Dougga[97], à Tébessa (n° 46) et même en Dacie[98], on a déjà eu l'occasion de voir que celle-ci résultait d'une tradition phénico-punique commune à Sidon et Carthage, où Eshmoun était associé à Astarté, et que c'était la raison pour laquelle l'association se retrouvait essentiellement dans des villes ayant subi particulièrement l'influence de Carthage. C'est peut-être là qu'il faut trouver l'explication de l'association inusitée d'Esculape avec Jupiter. En effet, une inscription de Dougga atteste l'existence d'un prêtre de Jupiter et d'Esculape (n° 36). On peut vraisemblablement proposer une restitution allant dans le même sens pour une autre inscription du même endroit (n° 34). Ce sacerdoce particulier venait peut-être de la métropole de Dougga, Carthage, où les deux divinités sont là aussi étroitement associées (n° 18), peut-être même dans un sacerdoce commun, mais une lacune empêche malheureusement d'en avoir le cœur net. Cette association pourrait avoir des origines puniques, puisqu'une inscription bilingue latine-néopunique montre aussi cette association étroite entre Esculape et Jupiter (n° 44); hélas, la version néopunique ne mentionne pas les noms des divinités, ce qui aurait pu être utile. En outre, les deux dieux sont associés dans trois inscriptions de Lambèse, mais dans deux de ces cas, il ne s'agit que de restitutions (n° 53-54) et, pour le

[95] On a vu que dans les thermes d'été de *Thuburbo Maius*, on a retrouvé des dédicaces respectivement adressées à Esculape et Junon Caelestis, qualifiés de *dominus* et *domina*: *Cat.*, n° 128-132, 139-140 (Caelestis); n° 137 (Esculape)

[96] Un passage de Tertullien déjà cité plus haut, concernant certainement Carthage, mentionne Esculape tout de suite après Caelestis, comme si les deux divinités étaient liées: Tertullien, *Apologétique*, 23, 6.

[97] On a retrouvé une statue du dieu médecin dans le temple de Junon Caelestis: L. Poinssot, « Les inscriptions de *Thugga* », *Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires*, 13-3, 1906, p. 338.

[98] Une inscription d'Apulum s'adresse à la fois à Caelestis, à Esculape, au Génie de Carthage et au Génie des Daces: *CIL*, III, 993.

dernier cas, il s'agit du Jupiter de Dolichè (n° 56), et le contexte est donc certainement différent de celui des inscriptions précédentes. Ainsi, on peut voir que mis à part les trois derniers cas qui sont de toute façon incertains et/ou hors-contexte[99], toutes ces inscriptions proviennent soit de Carthage, soit de villes qui furent très imprégnées d'influences carthaginoises[100], exactement comme pour l'association de Caelestis et d'Esculape. Or, la Caelestis associée à Esculape était en fait Junon Caelestis, l'héritière d'Astarté assimilée à Junon; du reste, l'inscription de *Thizica* le montre bien. Il faut aussi se rappeler qu'à Dougga, justement, Caelestis est étroitement associée à *Iuno regina*[101]. Dans ces conditions, si Esculape apparaît comme le parèdre de Junon Caelestis, il est normal qu'il soit jusqu'à un certain point assimilé à Jupiter, le parèdre habituel de Junon. D'autre part, il faut se rappeler qu'Eshmoun/Esculape était traditionnellement l'un des dieux majeurs de la Carthage punique et qu'à l'époque romaine il y est encore qualifié de *dominus*[102]. C'est ce qui expliquerait pourquoi les deux dieux auraient eu un sacerdoce commun, qu'il est difficile d'expliquer autrement, puisqu'ils ont des natures sensiblement différentes. Et il est dès lors plus facile de comprendre pourquoi cette association ne se serait pas répandue en dehors de l'orbite de Carthage, puisque d'une part, c'est seulement dans ce cadre qu'Eshmoun/Esculape constituait un dieu majeur, assimilable à Jupiter; et, d'autre part, en dehors de l'influence carthaginoise, c'est la Tanit/Caelestis qui dominait, plutôt que l'Astarté/Junon Caelestis[103], ce qui achèvait de supprimer tout lien entre les deux dieux, dont l'association était vraisemblablement motivée en grande partie par l'assimilation de leurs parèdres respectives.

Outre Caelestis, on trouve également Esculape en compagnie de Cybèle, dans une association inusitée en Occident. Elle est rare

---

[99] Les inscriptions qui montrent Esculape en compagnie de Jupiter *ualens* s'adressent aussi à d'autres divinités en faveur auprès des soldats, notamment le *Siuanus Pegasianus*, et il s'agit donc tout simplement d'un groupe de divinités particulièrement honorées par la légion, ce qui n'a rien à voir avec les inscriptions de Carthage, de Dougga et d'*Althiburos*.

[100] Dans le cas d'*Althiburos*, voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 295; A. Ennabli, « Althiburos », *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, 1976, p. 45.

[101] *Cat.*, n° 253; voir également n° 254.

[102] *Cat.*, n° 185.

[103] Voir p. 80-81.

aussi en Afrique et n'est attestée qu'à Carthage (n° 18, 20). Il semble qu'elle soit tardive, puisque l'une des inscriptions date de 200-210. Il y a lieu de se demander s'il s'agit là d'une association de nature orientale, puisque sur l'une des deux inscriptions, c'est à l'Esculape d'Épidaure que s'adresse le prêtre de la *Magna Mater* et d'Attis (n° 20). Pourtant, il faut convenir que l'autre concerne vraisemblablement Eshmoun/Esculape, en raison de son étroite association avec Jupiter: l'inscription comporte des lacunes, mais il semble que ce soit un personnage voué au culte d'Esculape et de Jupiter qui a consacré ce monument taurobolique et criobolique à Cybèle (n° 18). Le contexte religieux de l'Afrique du IIIe siècle pourrait assez bien expliquer cette association: on sait qu'à la fin du IIe siècle (n° 43), Esculape était encore associé à Junon Caelestis et que le culte de celle-ci, à partir de la même époque, a commencé à être contaminé par des éléments du culte de la Grande Mère[104], et vice-versa. C'est donc peut-être dans cet esprit que Cybèle a fini par se trouver associée au parèdre de son équivalente africaine. Et en ce qui concerne l'inscription qui s'adresse à l'Esculape d'Épidaure, il faut constater qu'elle émane d'un personnage au *cognomen* grec, C. Fonteius Doryphorus. On peut croire que celui-ci éprouvait peut-être tout simplement une ferveur particulière pour l'Esculape d'Épidaure, sans néanmoins nier l'unité fondamentale des deux dieux, l'Africain et le Grec, un peu comme ce prêtre qui, au sanctuaire du Bou Kornine, consacré au Saturne *Balcaranensis*, a tenu à vouer une stèle au Saturne *Neapolitanus*[105]. Il ne faut en effet jamais oublier que les différentes épithètes de nature topique que peut porter une divinité ne font que souligner ses particularités locales, sans nier sa nature première: le principe même de l'*interpretatio* découle de l'idée d'une certaine unité des divinités qu'on identifie les unes aux autres. Mais revenons à cette association de Cybèle et d'Esculape; il importe de proposer une autre explication possible: il a été question plus haut du récit de Damascius (Ve-VIe siècles ap. J.-C.), qui raconte comment Astronoé, la « mère des dieux », s'est éprise du jeune chasseur, l'Asclépios-Eshmoun de Beyrouth, qui dut se châtrer pour lui échapper, mais qu'elle ramena à la vie[106].

---

[104] Voir p. 105-110 sur ce rapprochement de Cybèle et de Caelestis.

[105] *Cat.*, n° 182; voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 48-49.

[106] Damascius, *Vie d'Isidore*, 348, dans Photius, *Bibliothèque*, 302. Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 137, 160.

On reconnaît évidemment là l'épisode de Cybèle (la *Mater deum*) et d'Attis, ici identifiés à Astronoé/Astarté et Eshmoun/Asklépios. Cette version, quoique tardive, est d'un grand intérêt, car non seulement elle vient appuyer l'idée que cette association entre Cybèle et Esculape, à Carthage, concerne l'héritier d'Eshmoun, mais elle confirme surtout que ce dernier était lié de près à une déesse mère de type oriental, à laquelle correspondent aussi bien Junon Caelestis que Cybèle. On peut dès lors se demander s'il en serait de même pour l'association entre Cybèle et Apollon, qui est aussi peu répandue que l'autre, mais qu'on trouve deux fois en Afrique, à Timgad (n° 95) et à *Cirta* (n° 101). Dans ces deux cas, la formule votive est inhabituelle: à Timgad, l'inscription mentionne une consécration au *[perp]etuus Num(en) Virtut(is) Aug(ustae)*, suivie d'une seconde consécration à Cybèle (qualifiée d'*aeterna*), puis d'une autre, semble-t-il, à Apollon (qualifiée de *diuinus*) et sans doute à l'Attis phrygien. Celle de *Cirta*, quant à elle, est consacrée en premier lieu à Jupiter très bon et très grand ainsi qu'aux autres dieux, puis (ce qui est inusité après cette formule) à Cybèle et Apollon. Bref, dans les deux cas, pour des raisons obscures, des séparations nettes ont été faites entre certains groupes. On peut peut-être trouver un parallèle de cette association de Cybèle et d'Apollon à *Oea*, dont les monnaies à légende punique montrent au droit une déesse tourelée et à l'avers Apollon, ou ses attributs[107]; mais d'une part, les inscriptions proviennent de lieux fort éloignés de Tripolitaine, et d'autre part, il n'est pas absolument certain que cette déesse tourelée d'*Oea* représente Cybèle[108]. En outre, ces inscriptions, en plus de n'être pas datées, sont également éloignées des sites où la nature punique du dieu ne fait pas de doute. L'épithète *diuinus* que porte Apollon à Timgad ne nous aide guère davantage, puisqu'on a vu que l'Eshmoun/Esculape jouissait lui aussi, comme l'Apollon grec, de la puissance oraculaire; en somme, point de certitude sur la nature de cet Apollon. Par contre, on constate qu'Apollon et Attis sont associés étroitement dans l'inscription de Timgad et font pendant à Cybèle, comme s'ils avaient été assimilés l'un à l'autre, de même qu'Eshmoun/Esculape à Carthage et dans le récit de Damascius.

---

[107] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 15, n° 28-30; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/22-23, 36.

[108] À ce jour, aucune inscription mentionnant la *Mater deum* n'a été retrouvée à *Oea*.

Pour ce qui est de l'inscription de *Cirta*, Apollon semble y avoir pris la place d'Attis, puisque lui et Cybèle forment visiblement un couple, face à Jupiter dont ils sont nettement séparés. D'autre part, on remarque cette association avec *Virtus* à Timgad, qui a son parallèle dans l'association de Caelestis et d'Esculape. On sait que *Virtus* est une déesse guerrière. Or, sur les monnaies d'*Oea*, la déesse tourelée qu'Apollon accompagne est aussi représentée casquée[109] et sur une autre monnaie de la même ville, les attributs d'Apollon font pendant à des boucliers ou à un casque[110]; enfin, on trouve également une Athéna/Minerve sur d'autres émissions monétaires et celle-ci lui est même clairement associée sur l'une d'entre elles[111]. Dans ces conditions, le revers qui montre la déesse à la fois casquée et tourelée nous incite à croire qu'il s'agirait alors de la même déesse, représentée sous deux aspects différents: un aspect civique et un aspect guerrier. Enfin, à *Thapsus*, une monnaie à légende néopunique présente, à l'avers, une déesse qu'on a identifiée à Astarté, et au revers la cithare d'Apollon[112]. En somme, sur toutes ces monnaies puniques, le dieu qu'on représente sous les traits d'Apollon, ou par ses attributs, est fréquemment associé à une déesse qui présente un double aspect; or, on sait que l'Astarté phénicienne, à laquelle Eshmoun était associé, était aussi une déesse guerrière[113]. Ce double aspect de déesse féconde et de déesse guerrière ne trouvait pas de parallèle dans le panthéon gréco-romain, de sorte qu'on l'aurait alors représentée alternativement sous les traits de Cybèle[114] et d'Athéna/Minerve à El Jem et en Tripolitaine[115]. Il est dès lors très tentant de faire un rapprochement avec cette inscription de Timgad, où Apollon et Cybèle sont associés à Virtus. Il se pourrait donc que cette association du dieu avec la déesse phrygienne, fort peu attestée en dehors

---

[109] L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 30; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/36.

[110] L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 31 (boucliers), 33 (casque); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/32, 33.

[111] L. Müller, *ibid.*, II, p. 20, n° 38 (Apollon et Athéna); p. 16, n° 34-35 (Athéna seule); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/31, 35.

[112] L. Müller, *Ibid.*, II, p. 58, n° 34 (il l'attribue à tort à *Thysdrus*); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/63, voir p. 283.

[113] « Astarté », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 48.

[114] Probablement en tant que déesse poliade, un rôle qu'elle jouait chez les Phéniciens, comme le précise Jean le Lydien (*De mens.*, IV, 64), qui la qualifie de πολιοῦχος. À ce propos, voir C. Bonnet, *Astarté*, 1995, p. 49.

[115] Voir p. 215-244.

d'Afrique[116], corresponde à une survivance phénico-punique; mais il est bien sûr difficile d'en avoir la certitude.

Ces rapports des deux dieux avec Cybèle invitent à considérer la question des liens visibles entre Esculape et Cérès. On a déjà remarqué plus haut que les deux divinités avaient un sacerdoce commun à Hr. Bir el-Afu (n° 26), selon une inscription du IIIe siècle. On a également constaté que les statues d'Apollon, d'Esculape et de Cérès étaient réunies ensemble dans le temple d'Apollon à *Bulla Regia*; qu'une image d'Eshmoun/Esculape a été trouvée dans le sanctuaire éleusinien de Curubis; qu'à Hammam Djedid, le dieu était couronné d'épis et qu'à *Thuburbo Maius*, les prescriptions du dieu pour entrer dans son sanctuaire comportaient des éléments peut-être empruntés à la religion des déesses thesmophores, sans oublier qu'au même lieu où a été découverte l'inscription a aussi été trouvée une dédicace à Frugifer (qui désigne Pluton à *Thuburbo Maius*[117]) faite par un prêtre de Cérès. D'ailleurs, Esculape est également associé à Pluton, le parèdre habituel de Cérès, dans une inscription de Dougga (n° 33)[118], ainsi que dans deux inscriptions de *Mustis* (n° 40-41). Dans la première, il s'agit d'un flamine qui, dans un même élan de piété, a fait orner le temple d'Esculape et celui de Pluton et l'association des deux dieux est de nature indirecte. En revanche, la seconde (n° 55) se trouve être un autel consacré à Pluton, Génie de la ville et qualifié de *frugifer*, par un *sacerdos publicus* de Caelestis et d'Esculape. Ce texte est d'autant plus intéressant que ce même *sacerdos* a aussi fait faire une dédicace à Tellus la même année (n° 42), comme si sa fonction de prêtre d'Esculape et de Caelestis, l'avait amené à honorer en même temps Pluton et Tellus[119]. Notons d'ailleurs qu'à Hr. el-Oust, une inscription mentionne encore des actes d'évergétisme de la part d'un *sacerdos publicus deae Caelestis et Aesculapi(i)*, notamment des festivités reliées au culte de Cérès: *[o]b cuius dedicatione(m) ludos [sc]aenico[s et] epulum curiis et Caerealicis exibuer[unt]* (n° 43). Ainsi, comme on peut le voir, les cultes d'Esculape, de Cérès et de Pluton sont étroitement liés en Zeugitane, essentiellement dans la région située entre Dougga et

---

[116] On n'a guère trouvé d'inscription qui la mentionne.

[117] Voir *Cat.*, n° 138.

[118] Pluton est le Génie de Dougga: *Cat.*, n° 259.

[119] Tellus, comme il en sera question plus loin, est assurément liée au culte des *Cereres*, dans le cadre duquel elle semble jouer le rôle de Déméter, et Cérès le rôle de Perséphone; voir p. 343-347.

le Cap Bon. Junon Caelestis elle-même est souvent mise en rapport avec ces associations, y compris à *Thuburbo Maius*[120]. Cette association semble d'ailleurs avoir des origines assez anciennes, puisque le sanctuaire de Curubis date du début de notre ère[121] et que l'inscription de Dougga est datée de 41-54 ap. J.-C.. Les inscriptions de *Mustis* datent elle-même de la première moitié du IIe siècle: l'une de 117 (n° 40), les deux autres de 145 ou peu avant (n° 41-42). Celle de Hr. El-Oust (n° 43), quand à elle, date de la seconde moitié du IIe siècle (187-188) et est donc contemporaine de l'inscription de *Thuburbo Maius* qui énonce les lois sacrées du sanctuaire d'Esculape. De plus il faut constater qu'Apollon lui aussi est associé à Cérès, non seulement à *Bulla Regia* (au IIe siècle), mais aussi à Mactar, en compagnie de Liber (n° 78). Il s'agit certainement, en ce dernier lieu, de l'Apollon de *Lepcis Magna*, car celui-ci est assimilé à Liber et à Amor, comme en témoigne la base d'une statue (n° 69) qui combine les attributs des trois dieux[122]; or justement, sur les monnaies puniques de *Lepcis Magna*, ce sont les attributs de Shadrapha/Liber qui sont mis en association avec la même déesse tourelée qui est associée à Apollon sur les monnaies d'*Oea* et dont les points communs avec Astarté ont été soulignés plus haut[123]. Cérès, dans cette inscription de Mactar, jouerait-elle le rôle fertile d'Astarté auprès de ces deux dieux? C'est possible, car une inscription néopunique de *Mididi*, à 10 km de là, atteste l'existence de son culte dans la région[124], alors qu'on ne trouve aucune trace épigraphique du culte de Junon Caelestis. D'ailleurs, on trouve exceptionnellement Déméter au côté de Saturne sur le relief de la stèle de *Mididi*[125]. La question de l'Astarté de Byzacène et de Tripolitaine a été analysée précédemment, et les liens particuliers entre Liber et Apollon seront examinés plus loin; pour l'instant, on se

---

[120] On a trouvé en effet de nombreuses dédicaces qui lui sont consacrées dans le même lieu de découverte et elle y est qualifiée de *domina*, comme Esculape: voir plus haut.

[121] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 376.

[122] Apollon et Liber sont également associés sur des monnaies de *Lepcis Magna*: L. Müller, *Num. anc. Afr., Suppl.*, 1860-1874, p. 33, n° 5a, 5b; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/9-10.

[123] L. Müller, *ibid.*, II, p. 4, n° 6, 7, 8, 10; p. 5, n° 11, 12; *Suppl.*, p. 33, n° 6a; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/4, 7-8, 20.

[124] A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à 'Astart découverte à *Mididi* (Tunisie) », dans *Hommages à Maurice Sznycer* (= *Semitica*, 38), 1990, p. 113-119.

[125] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298.

contentera de constater qu'Eshmoun/Esculape et Eshmoun/Apollon sont tous les deux associés à Cérès et que dans beaucoup de cas, la figure d'Astarté semble être étroitement impliquée. Cette dernière est peut-être l'élément qui permettra de comprendre la nature de cette association. En effet, il est délicat d'envisager chez Eshmoun un aspect agraire qui n'est pas attesté directement par les inscriptions phéniciennes et puniques; pourtant, sa parèdre Astarté, à la personnalité complexe, remplissait entre autres un rôle de déesse de l'amour et de la fécondité[126]. Peut-être est-ce cet aspect particulier de la déesse qu'on aurait voulu isoler par une éventuelle assimilation avec Cérès. Remarquons d'ailleurs qu'à Hr.-Belda, entre *Mustis* et Dougga, une inscription associe étroitement Cérès à Caelestis (ou, sans doute, Junon Caelestis)[127]. Dans ces conditions, peut-être qu'Eshmoun, comme toutes les divinités en général, avait-il lui aussi un aspect agraire; après tout, l'onomastique phénicienne[128] ne le présente-t-il pas comme un dieu « qui donne »? Cette hypothèse aurait l'avantage d'expliquer la raison pour laquelle lui et Junon Caelestis semblent faire pendant à *Pluto frugifer* et Tellus dans les inscriptions de *Mustis* (n° 41-42). On comprendrait mieux aussi pourquoi il est couronné d'épis à Hammam Djedid et aussi pourquoi à *Vazi Sarra* il est associé au Mercure sobre (n° 6-7), un dieu résolument agraire[129]. Mais il faut remarquer que cette double dédicace est faite pour la sauvegarde de l'empereur; peut-être est-ce donc aussi en tant que dieu « sauveur », *salutaris* (n° 58), σωτὴρ[130], qu'il est associé à Cérès? En effet, c'est la *Fortuna redux* de l'empereur qu'invoque ce prêtre d'Esculape et de Cérès à Hr. Bir el-Afu (n° 27). Mais il faut garder à l'esprit que le salut qu'apporte la religion des déesse thesmophores est de nature spirituelle (le salut individuel de l'âme), alors que jusqu'à preuve du contraire, celui qu'apporte Esculape ou Eshmoun/Esculape semble être d'une nature surtout physique, face aux maladies, aux périls

---

[126] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 49.

[127] *Cat.*, n° 288. On pense davantage à Junon Caelestis, en raison de la proximité de Dougga, qui est située à environ 5 km de là et où l'on trouve l'association de *Iuno regina* et de Caelestis (*Cat.*, n° 253). Hr. Belda est placée encore plus près de *Mustis*, où l'association de Caelestis avec Esculape indique qu'il s'agit certainement de l'héritière d'Astarté.

[128] « Eshmun », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 160.

[129] Voir p. 140-143.

[130] *IRT*, 265.

des batailles et aux dangers des voyages; c'est d'ailleurs ce dernier rôle qu'il semble jouer dans cette invocation à la *Fortuna redux*. Ainsi, faute de témoignages véritablement précis, il est dangereux d'aller plus loin dans ces interprétations.

Enfin, l'association d'Apollon et de Diane amène aussi quelques commentaires: on constate en effet que les deux sont associés à *Lepcis Magna* (n° 67), à Mactar (n° 74) et peut-être à Gasr Ed-Diba, au sud de Carthage (n° 83). Notons qu'elle est présente sur d'autres inscriptions de Mactar[131], de *Bulla Regia*[132] et d'Utique[133]. Cette association d'origine grecque pourrait donc éventuellement faire douter de la nature « africaine » de l'Apollon à ces endroits, mais ce n'est probablement pas le cas, puisque parmi ces inscriptions, toutes celles que l'on peut situer dans le temps sont tardives: À Mactar, l'une date de 161-169 (n° 74) et une autre appartient au II-IIIe siècle[134], tandis qu'à *Bulla Regia*, la seule qui soit datable se situe en 196-198[135]. Il semble donc bien que cette association ait fait son apparition tardivement, sans doute dans un but de romanisation; c'est d'ailleurs ce que semble sous-entendre l'inscription de Mactar (n° 74), qui a été gravée peu de temps avant l'obtention par la ville du statut colonial (acquis entre 176 et 180) et qui commémore la dédicace d'une statue de Diane dans le temple d'Apollon, dans le cadre d'une loi qui visait sans doute à la romanisation des cultes de la ville en préparation à l'octroi du titre de colonie[136]. Notons d'ailleurs que les mentions de Diane sont peu nombreuses dans l'épigraphie africaine et qu'à part celles de Maurétanie, où se trouvent le quart d'entre elles, elles se concentrent soit dans les régions militaires, soit les endroits où le culte d'Apollon était important, ou soit dans la région de Carthage où elle était assimilée à Caelestis[137]. En somme, dans la zone étudiée, sauf dans le cadre de son aspect militaire, la déesse semble avoir eu une personnalité plutôt effacée.

---

[131] *Cat.*, n° 86, 91. Il s'agit dans les deux cas de restitutions incertaines.
[132] *Cat.*, n° 232-234.
[133] *Cat.*, n° 214.
[134] *Cat.*, n° 91
[135] *Cat.*, n° 232.
[136] Z. Ben Abdalla, *ILPBardo* p. 42; voir aussi G. Charles-Picard, "Civitas Mactaritana", *Karthago*, 8, 1957, p. 37.
[137] Voir p. 95-98. Voir aussi la carte sur la répartition des inscriptions de Diane.

4.4 *Une double identification, mais avec une nature commune*

Ainsi, comme on peut le constater, il fait peu de doute que le dieu phénico-punique Eshmoun ait été, selon les endroits, recouvert par Apollon ou par Esculape. Alors que l'identification Eshmoun/Esculape venait de Carthage, celle qui assimilait le dieu à Apollon venait sans doute d'Utique; c'est cette dernière *interpretatio* qui se serait imposée au début de l'époque romaine, en raison du rôle de capitale d'Afrique joué par Utique suite à la destruction de Carthage. C'est pourquoi en général Esculape est apparu assez tardivement et s'est surtout imposé dans les villes situées dans l'orbite de Carthage. Les indices manquent pour déterminer quelles étaient les différences principales entre les deux Eshmoun, mais à l'examen des sources concernant les divinités romaines qui leur ont succédé, on est porté à croire que les différences devaient être, somme toute, assez secondaire, puisque les deux dieux présentent de nombreux points communs, notamment au travers de leurs associations avec Cérès, Cybèle et Virtus. On remarque d'ailleurs que certaines différences ne sont qu'apparentes: certes, seul Esculape est associé à Junon Caelestis, mais il ne faut pas oublier que l'identification Astarté/Junon Caelestis n'était en vogue que dans l'entourage de Carthage, et qu'Apollon, en Tripolitaine, est de toute évidence associé à d'autres déesses (Athéna et la déesse tourelée) qui semblent elles aussi recouvrir Astarté, la parèdre traditionnelle d'Eshmoun. Il s'agit donc là d'un exemple particulièrement intéressant, puisqu'il montre assez clairement que le phénomène de l'*interpretatio* n'est ni fixe, ni définitif, et qu'il peut varier dans le temps et dans l'espace, en fonction des réalités historiques, ce qui montre à quel point le chercheur doit éviter de généraliser à l'excès certaines identifications et toujours tenir compte du contexte géographique et historique.

CHAPITRE 5

ASTARTÉ / VÉNUS ET LES AUTRES DÉESSES APPARENTÉES

On a déjà vu plus haut qu'il était probable que la déesse Astarté ait été recouverte par Junon Caelestis. Malheureusement, cette identification bien commode des deux divinités ne semble avoir eu cours que dans la zone d'influence de Carthage, puisque c'est essentiellement en Zeugitane qu'on trouve l'appellation Junon Caelestis: à *Thuburbo Maius*, Carthage, *Thubursicu Bure*, Dougga, *Sicca Veneria* et Hadrumète[1]. Est-ce à dire que la déesse Astarté n'avait pas été présente ailleurs? Pas nécessairement, puisque comme on l'a déjà remarqué plus haut, il existait un sanctuaire d'Astarté à *Mididi*[2], sans qu'il n'y ait pourtant la moindre trace visible du culte de Junon Caelestis ou de Caelestis dans la région[3]. Il faut donc considérer la possibilité que la déesse ait parfois été identifiée à une autre déesse. On verra au cours de ce chapitre qu'en effet elle a, comme ailleurs dans l'empire, été identifiée à Vénus, mais que d'autres déesses ont pu aussi entrer en ligne de compte.

5.1 *Astarté en Afrique*

Où donc rencontre-t-on l'identification Astarté/Vénus ou Astarté/Aphrodite? Bien sûr, l'Aphrodite de Paphos vient tout de suite à l'esprit, elle qui à Chypre recouvrait Astarté, connue par plusieurs dédicaces[4] et dont le culte était extrêmement important et prestigieux et déjà connu d'Homère[5]. Sur l'île, elle possédait également des sanctuaires à Amathonte et à Idalion, dont fait état la déesse Vénus

---

[1] Voir le tableau 3 sur les inscriptions associant Junon et Caelestis.

[2] A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à 'Astart découverte à *Mididi* (Tunisie) », dans *Hommages à Maurice Sznycer* (= *Semitica*, 38), 1990, p. 113-119.

[3] Voir la carte des mentions épigraphiques de Caelestis.

[4] *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 921; O. Masson & M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, 1972, p. 81-86; O. Masson & T. B. Mitford, *Les inscriptions syllabiques de Kouklia-Paphos*, 1986, n° 240.

[5] Homère, *Odyssée*, VIII, 362-366.

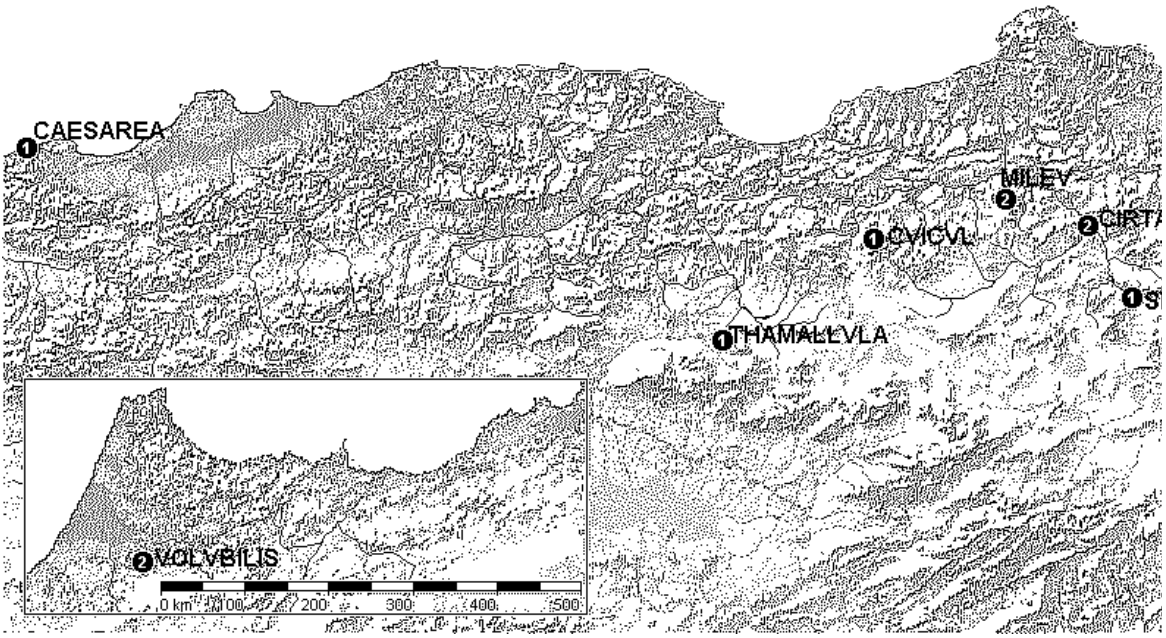

Carte 8: Mentions épigraphiques de Vénus

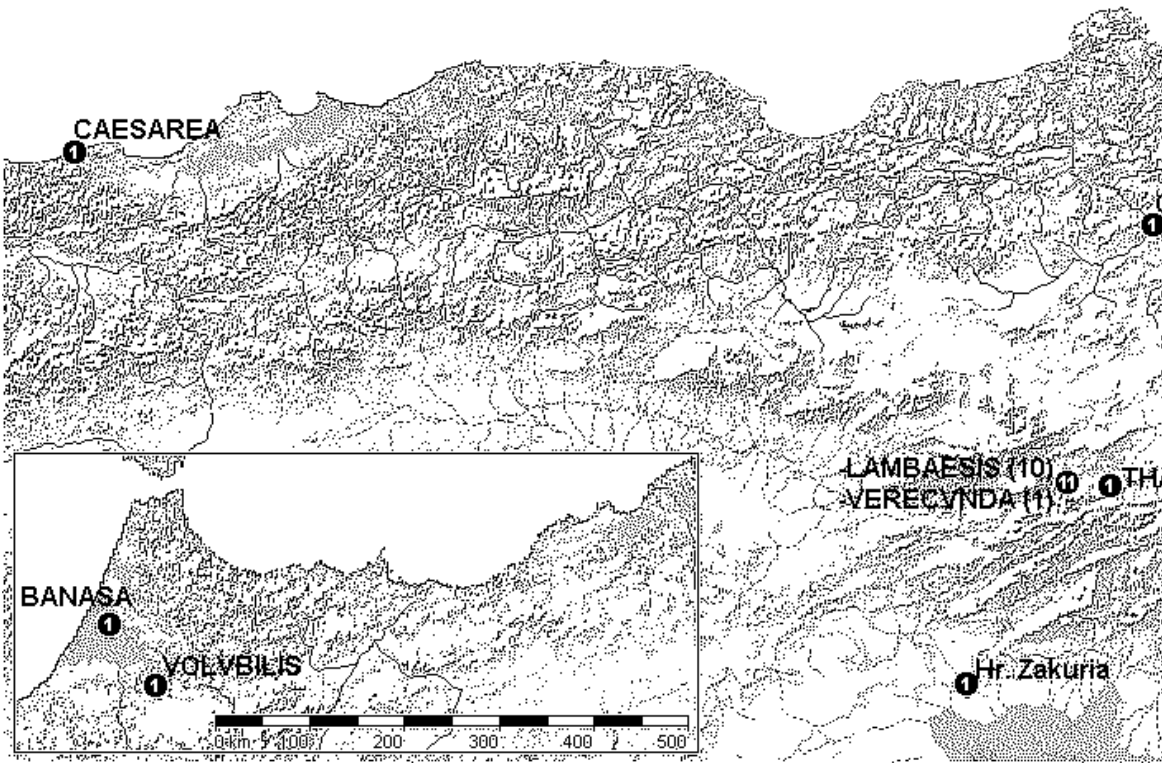

Carte 9: Mentions épigraphiques de Minerve

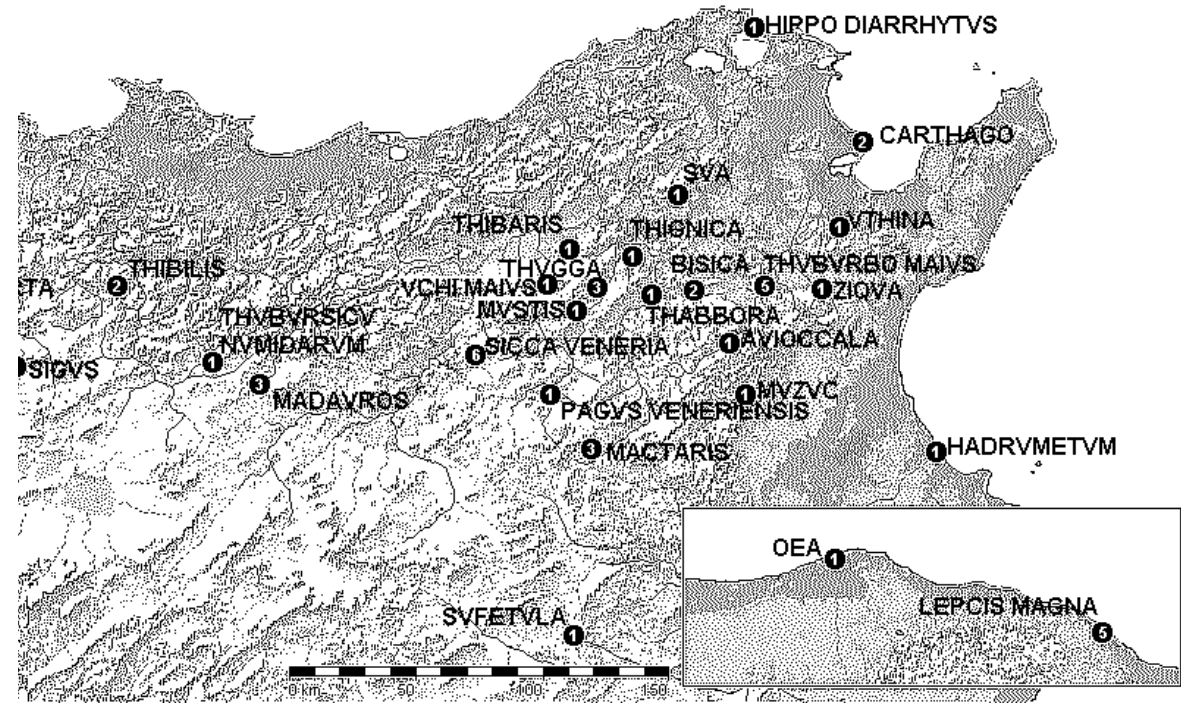
HIRPO DIARRHYTVS
CARTHAGO
SVA
THIBARIS
THIGNICA
VTHINA
THIBILIS
THVGGA
BISICA
THVBVRBO MAIVS
VCHI MAIVS
ZIQVA
MVSTIS
THABBORA
THVBVRSICV
AVIOCCALA
NVMIDARVM
SICCA VENERIA
SICVS
MADAVROS
MVZVC
PAGVS VENERIENSIS
MACTARIS
HADRVMETVM
OEA
LEPCIS MAGNA
SVFETVLA
0 km
50
100
150

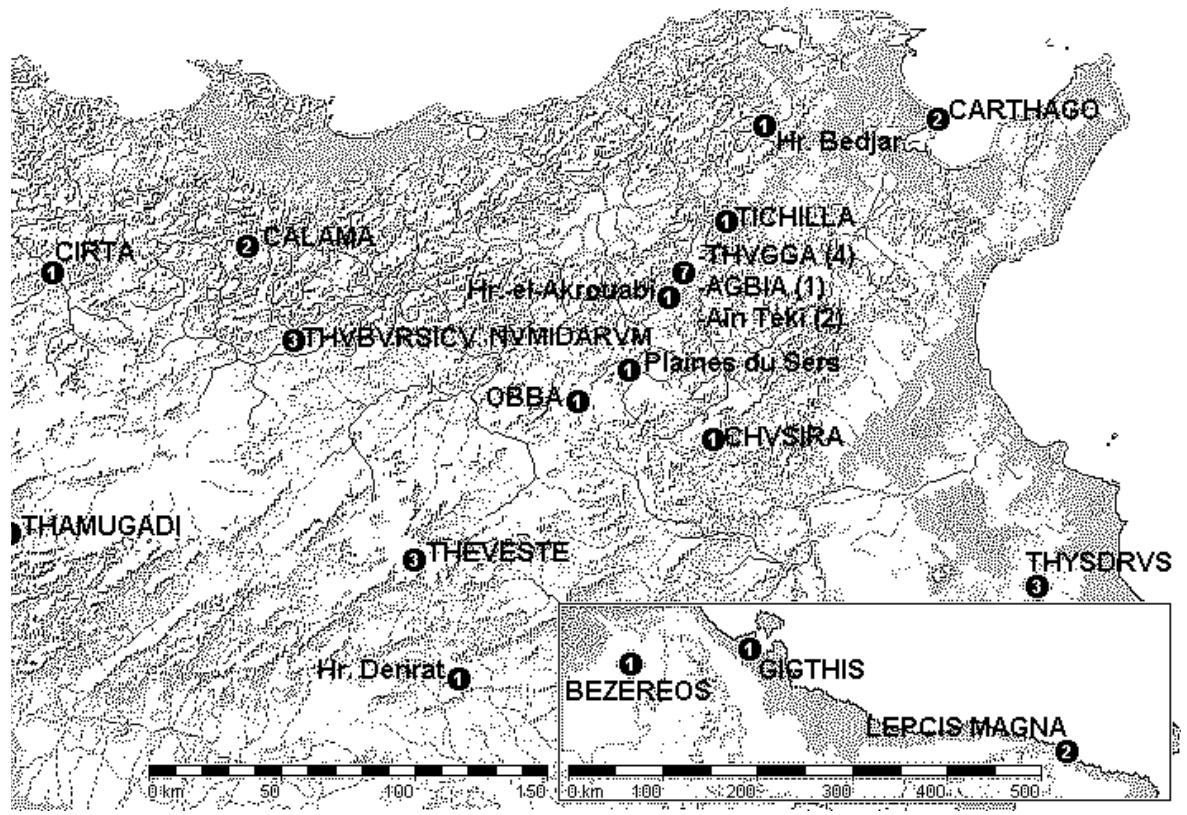
CARTHAGO
Hr. Bedjar
TICHILLA
CIRTA
CALAMA
THVGGA (4)
AGBIA (1)
Hr. el Akrouabi
Aïn Teki (2)
THVBVRSICV, NVMIDARVM
Plaines du Sers
OBBA
CHVSIRA
THAMUGADI
THEVESTE
THYSDRVS
Hr. Denrat
GIGTHIS
BEZEREOS
LEPCIS MAGNA
0 km
50
100
150
0 km
100
200
300
400
500

Carte 10: Mentions épigraphiques de Cybèle

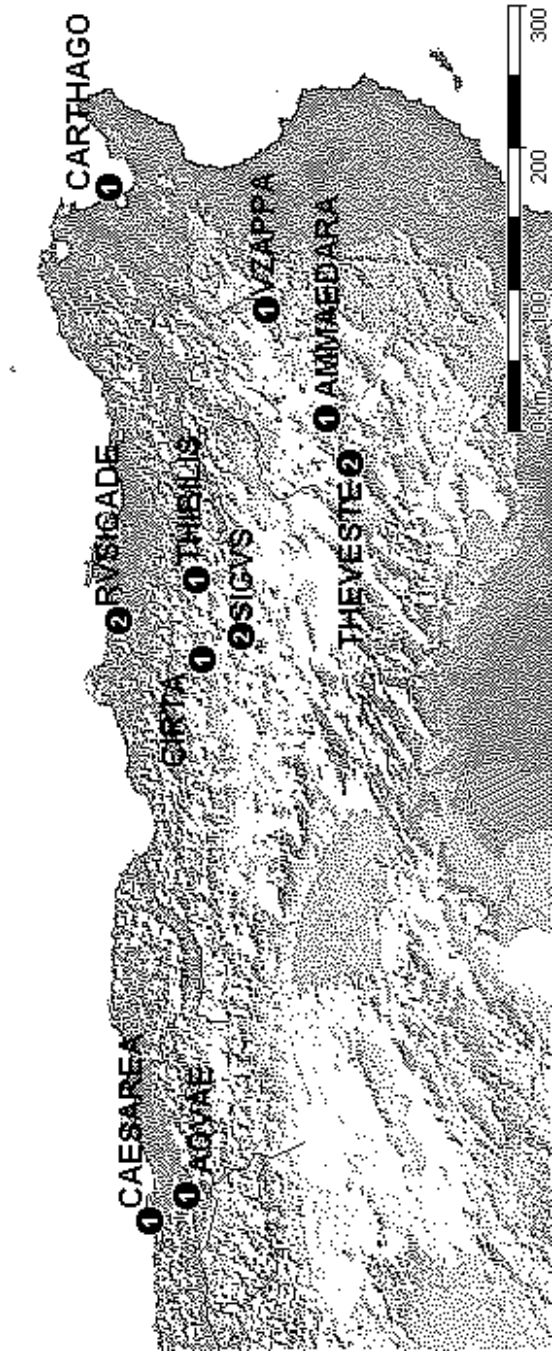

Carte 11: Mentions épigraphiques de Bellone

dans l'*Énéide*[6], ce que corroborent Pausanias, Ovide et Tacite dans le cas d'Amathonte[7] et que confirme une dédicace à Astarté, trouvée à Idalion[8]. À Kytion, on a aussi trouvé des mentions d'Astarté sur une coupe et dans une tablette d'albâtre[9]. L'identification d'Astarté avec la déesse gréco-romaine de l'amour est aussi largement attestée en Sicile, qui était renommée pour son culte de l'Astarté d'Éryx[10], connue plus tard sous le nom d'Aphrodite[11] et de Vénus Érycine[12], et dont le culte se répandit ailleurs en Méditerranée, à Herculanum, à Rome, à Pouzzoles, à Potenza, en Grèce, en Sardaigne[13] et également en Afrique, non seulement à l'époque punique mais aussi à l'époque romaine.

Mais en quels lieux précis d'Afrique le culte d'Astarté a-t-il laissé des traces? En premier lieu sur le site de la Carthage punique: d'abord dans l'onomastique, puisqu'Astarté est l'élément théophore le mieux représenté dans cette ville, juste après Baal, mais avant Melqart et Eshmoun[14]; ensuite dans l'épigraphie, puisqu'elle figure dans plusieurs inscriptions. La plus ancienne attestation d'Astarté est datée des VIIIe-VIIe siècles av. J.-C.; il s'agit d'un médaillon en or[15], découvert dans une tombe de la nécropole de Douimès, qui est dédié à Astarté et qui a visiblement un caractère funéraire[16]. Rappelons aussi celle de Bordj Djedid[17], datée des IVe-IIIe siècles av. J.-C., qui montre Astarté et Tanit étroitement associées et qui les qualifient, l'une ou l'autre, ou les deux simultanément, de *rbt*, « dame » et qui leur accole l'épithète topique « du Liban », qui fait sans doute référence à la montagne phénicienne. Notons au passage que Lucien de Samosate

---

[6] Virgile, *Énéide*, X, 51-52.

[7] Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, 41, 2-5; Ovide, *Métamorphoses*, X, 220-242; Tacite, *Annales*, III, 62.

[8] *Iraq*, 6, 1939, n° 7.

[9] M. G. Guzzo Amadasi & V. Karageorghis, *Fouilles de* Kition, III. *Inscriptions phéniciennes*, 1977, D 21; *CIS*, I, 86 = *KAI*, 37 (la déesse est qualifiée de « reine sainte »).

[10] *CIS*, I, 135 = M. G. Guzzo Amadasi, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente* (= *Studi semitici*, 28), 1967, Sic. 1.

[11] *CIG*, XIV, 281, 285; voir aussi Polybe, I, 55, 7-9, qui parle du mont Éryx et de son sanctuaire.

[12] *CIL*, X, 7253-7255, 7257.

[13] Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 145.

[14] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 97-98.

[15] *KAI*, 73.

[16] C. Bonnet, *ibid.*, p. 101.

[17] *CIS*, I, 3914; *KAI*, 81.

fait mention d'une Aphrodite « du Liban »[18]. On a mentionné plus tôt une inscription révélant l'existence d'un sacerdoce d'Eshmoun-Astarté[19]; mentionnons aussi trois inscriptions des IIe-IVe siècles av. J.-C. qui émanent de « serviteurs d'Astarté, la puissante »[20]. On trouve également dans une dédicace de la même époque une dédicace de la part d'une femme « qui (est) dans la 'congrégation', celle d'Astarté »[21]. Cette « congrégation » (*'mt*) désigne sans doute le personnel relié au culte de la déesse, peut-être même les prostituées sacrées[22]. On a également une autre inscription des IVe-IIe siècles qui a été gravée par un « serviteur du temple d'Astarté, dans le lieu saint »[23] et, enfin, deux inscriptions dont les dédicantes se disent « servantes d'Astarté d'Éryx »[24]. Celles-ci montrent à tout le moins qu'on faisait une distinction entre les deux Astarté et, du reste, il faut noter qu'à l'époque romaine, on trouve au même endroit une dédicace à Vénus Érycine[25].

On a déjà eu l'occasion de voir que les sources littéraires parlent également de la déesse de Carthage, généralement identifiée à Héra/Junon[26]. Rappelons-les brièvement: Héra figure dans la première triade divine du Serment d'Hannibal, cité par Polybe[27]; ce dernier, ainsi que Tite-Live rapporte la dévotion particulière qu'Hannibal manifestait à l'Héra Lacinia[28] et on connaît bien sûr le passage célèbre de Macrobe décrivant la cérémonie de l'*evocatio*, pratiquée par les Romains en 146 av. J.-C. pour la Junon carthaginoise[29]. Pline l'Ancien mentionne aussi un temple de Junon à Carthage, où Hannon avait déposé les dépouilles des « Gorgones »[30]. Virgile dans l'*Énéide*[31], s'inspirant peut-être de Timée, décrit ce temple, dans lequel étaient déposés des armes et un char, ce qui rappelle

---

[18] Lucien, *Adv. Indoct.*, III.
[19] *CIS*, I, 245.
[20] *CIS*, I, 255, 4842, 4843.
[21] *CIS*, I, 263.
[22] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 99.
[23] *CIS*, I, 3779.
[24] *CIS*, I, 3776; 4910.
[25] *Cat.*, n° 209.
[26] Voir p. 73.
[27] Polybe, VII, 9, 2-3.
[28] Polybe, III, 33, 18; Tite-Live, XXVIII, 46, 16; voir C. Bonnet, *ibid.*, p. 104.
[29] Macrobe, *Saturnales*, III, 9.
[30] Pline, *Histoire naturelle*, VI, 36.
[31] Virgile, *Énéide*, I, 441 sv.

l'aspect guerrier d'Astarté. On sait aussi par Servius, que la Junon africaine vient d'Orient[32]. Notons également que saint Augustin[33] affirme que « Junon est sans aucun doute appelée Astarté par les Puniques ». En outre, un passage de Justin, corroboré par Servius et les Mythographes du Vatican, raconte, en rapport avec la fondation de Carthage, que les colons en provenance de Tyr firent escale à Chypre et emmenèrent un contigent de jeunes filles et le prêtre de Junon et sa famille, avec la promesse d'obtenir dans la ville nouvelle le sacerdoce héréditaire de la déesse, qui semble désigner Astarté, sauf que quelques lignes plus bas, Justin parle des jeunes filles qui s'adonnent à la prostitution sacrée en l'honneur de Vénus, ce qui rappelle encore une fois Astarté[34]. On voit qu'il s'agit d'une confusion entre l'Astarté/Héra/Junon de Carthage et l'Astarté/Aphrodite/Vénus de Chypre; erreur assez compréhensible d'ailleurs puisqu'à Carthage même, dans les inscriptions puniques, on distingue, on l'a vu, l'Astarté d'Éryx de l'Astarté carthaginoise et de la Tanit-Astarté « du Liban », sans oublier l'Eshmoun-Astarté (*'šmn'štrt*). De même dans les inscriptions latines on rencontre une Junon Caelestis, une vierge Caelestis, une Diane Caelestis et une Vénus Érycine. Bref, Astarté, dans la Carthage punique, avait déjà plusieurs visages, ce qui a pu compliquer par la suite son identification à l'époque romaine.

Le culte d'Astarté est attesté dans d'autres villes d'Afrique, mais, malheureusement, les inscriptions sont très rares. Une inscription du tophet d'Hadrumète mentionne un « serviteur d'Astarté, à la porte du sanctuaire »[35]. À *Mididi*, une autre inscription atteste l'existence d'un sanctuaire consacré à Astarté, qualifiée d' « épouse de Baal » selon l'interprétation la plus plausible[36]. Enfin, à *Thuburbo Maius*, une inscription bilingue, mentionne aussi la déesse Astarté dans le texte néopunique, sans toutefois donner son équivalent dans le texte latin[37].

---

[32] Servius, *Ad Aen.*, I, 729.

[33] Saint Augustin, *Questions sur l'Heptateuque. Juges*, XVI, dans *Corpus Christianorum*, séries Latina, XXXIII: *Solet dici Baal nomen esse apud gentes illarum partium Iouis, Astarte autem Iunonis, quod et lingua Punica putatur ostendere. Nam Baal Punici uidentur dicere Dominum... Iuno autem sine dubitatione ab illis Astarte uocatur.*

[34] Justin, XVIII, 5, 2; Servius, *Ad Aen.*, I, 443; *Mythographi Vaticani*, I, 216.

[35] M. Fantar, *BCTH*, 7, 1971 [1973], p. 262-264.

[36] A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à 'Astart découverte à *Mididi* (Tunisie) », *Hommages à Maurice Sznycer (=Semitica, 38)*, 1900, p. 113-119.

[37] J.-B. Chabot, « Inscription bilingue de *Thuburbo Maius* », *Le Muséon*, 37, 1924, p. 162-164.

Ce sont là les seules inscriptions africaines qui ont été découvertes à ce jour concernant la déesse; cependant, on peut aussi trouver sa trace par des voies moins directes, soit les sources littéraires, l'épigraphie latine et la numismatique. En premier lieu, il faut souligner la présence de Vénus Érycine, héritière de l'Astarté d'Éryx. On la trouve sur des inscriptions de Carthage, de Madaure, de *Thibilis* et sans doute aussi de *Cirta*[38]. C'est certainement aussi la Vénus Érycine qui était honorée à *Sicca Veneria*, où elle avait un temple[39]. Les inscriptions ne la qualifient pas d'Érycine, mais on sait par Valère Maxime[40] que les filles de *Sicca* s'adonnaient à la prostitution sacrée comme le faisaient les « servantes » de l'Astarté d'Éryx[41]. D'ailleurs, une légende rapportée par Élien[42], racontait que cette dernière quittait annuellement son temple du mont Éryx pour faire un séjour à *Sicca* et l'on sait par ailleurs que la ville passait (sans doute à tort) pour être une colonie sicilienne[43]. Remarquons aussi que l'inscription qui atteste l'existence du temple précise que le temple était entouré d'une enceinte qui pourrait désigner, selon Z. Ben Abdallah, les clôtures du sanctuaire où se pratiquait la prostitution selon le témoignage de Valère Maxime[44]. En outre, comme certaines inscriptions puniques de Carthage, l'une des inscriptions de *Sicca* émane d'une « servante de Vénus », *Ven(eris) ser(ua)*, et désigne peut-être une prostituée qui est à son service[45]. En somme, il y a peu de doute que cette Vénus Érycine désigne l'Astarté d'Éryx, bien qu'aucune inscription punique ou néopunique ne fasse mention de celle-ci dans ces villes sauf Carthage. On remarque d'ailleurs qu'il s'agit toutes de villes anciennes, d'origine punique ou numide.

Ainsi, malgré la rareté des mentions d'Astarté dans l'épigraphie punique et compte tenu du fait qu'à *Sicca* même, où Vénus la recouvre certainement, la déesse n'est qualifiée d'aucune épithète particulière

---

[38] *Cat.*, n° 209 (Carthage); n° 346 (Madaure); n° 407 (*Thibilis*); n° 439 (*Cirta*).
[39] *Cat.*, n° 294.
[40] Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 6, 15.
[41] *CIS*, I, 135, 140, 3676.4; Polybe, I, 55; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 83, 4; Strabon, *Géographie*, VI, 2, 6; Pausanias, *Description de la Grèce*, VIII, 24, 6; Cicéron, *Discours contre Q. Caecilius*, 17, 15; *Pour Cluentius*, 15, 43; *CIL*, X, 7121, 7253-7255, 7257.
[42] Élien, *De la nature des animaux*, IV, 2.
[43] Solin, *Recueil de curiosités*, XXVII, 8.
[44] *ILPBardo* 366.
[45] *Cat.*, n° 295.

dans les inscriptions, il faut considérer la possibilité qu'ailleurs aussi elle ait pu recouvrir la déesse Astarté sans que ça ne soit évident au premier abord; il s'agit donc d'être attentif à tous les indices à notre portée, d'autant plus que l'interprétation gréco-romaine d'Astarté a pu prendre plusieurs formes. Nous sommes déjà ici en présence de deux interprétations certaines: Vénus et Junon Caelestis. Il s'agit là, on le voit, de deux déesses assez différentes dans leurs personnalités respectives: comment se fait-il alors qu'elles soient assimilées à la même déesse? Tout simplement parce qu'Astarté a une nature exceptionnellement vaste et complexe, qui n'a son équivalent chez aucune déesse gréco-romaine. En effet, il faut tenir compte du fait qu'il s'agit à la fois d'une déesse guerrière et chasseresse, d'une entité céleste et astrale, d'une divinité marine et bien sûr d'une déité de l'amour et de la fertilité, sans oublier son aspect de déesse poliade; c'est ce qui explique, selon C. Bonnet, pourquoi autour de la Méditerranée on a eu recours à tout un éventail d'interprétations pour la représenter: outre Héra/Junon et Aphrodite/Vénus, on l'a aussi identifiée à Leucothéa/Mater Matuta, Artémis, Hathor, Isis, ainsi qu'Atargatis[46]. Il est donc possible qu'en Afrique aussi on ait affaire à différentes interprétations, d'autant plus qu'Astarté a pu éventuellement être contaminée par des déesses locales. Il convient donc d'examiner les sources préromaines avec attention, en particulier la numismatique.

En effet, on remarque que de nombreuses émissions monétaires de villes africaines montrent des déesses qui présentent souvent plusieurs points communs avec Astarté. Commençons d'abord par les villes situées à proximité des endroits où le culte d'Astarté est attesté. On a constaté plus haut la présence d'un sanctuaire d'Astarté à Hadrumète; or, justement, l'une des émissions monétaires de la ville datant des derniers temps de la République montre au revers le buste d'une déesse que L. Müller a identifiée à Astarté et qui est représentée à gauche, diadémée et voilée, avec derrière l'épaule droite un sceptre terminé par une croix[47]. Il s'agit sans doute là d'Astarté, en effet, puisque celle-ci est fréquemment représentée voilée[48], que le sceptre

[46] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 49-50.

[47] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 51, n° 21; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/81.

[48] M. Delcor, « Astarté », *LIMC*, II, 1984, n° 2, 3, 5, 6, 14, 16, 18, 36; voir également p. 1084.

fait partie de ses attributs courants et que des monnaies d'Arados (96/95 av. J.-C.–Trajan), en Phénicie, la représentent d'une manière tout à fait semblable: profil à droite, voilée, avec un sceptre sur l'épaule gauche[49]. De plus, il convient de remarquer avec L. Müller que ce sceptre cruciforme rappelle la bannière se terminant en forme de croix avec laquelle Astarté est représentée sur des monnaies de Bérytos, de Tripolis et d'autres villes de Phénicie[50]. On constate d'ailleurs que, sur ces monnaies, Astarté a visiblement un aspect de divinité marine, ayant le pied gauche posé sur une proue de navire; or, en Afrique, sur la monnaie d'Hadrumète, Poséidon/Neptune est représenté à l'avers. Parmi les divinités d'Hadrumète, les déesses Tanit et Astarté sont toutes deux attestées[51], mais on conviendra que le type monétaire représente certainement cette dernière.

Dans ces conditions, il est intéressant de constater qu'à *Thapsus* une monnaie pré-augustéenne à légende punique, ainsi qu'une autre datée d'Auguste, reprennent très exactement le même thème: une déesse diadémée et voilée à droite, avec le sceptre cruciforme derrière[52]. Sur le revers de la première, c'est une cithare qui est représentée, et sur la seconde on voit le profil d'Auguste, mais une autre monnaie de la même ville montre aussi le dieu Poséidon/Neptune, comme à Hadrumète[53]. Étant donné que *Thapsus* n'est située qu'à 25 km au sud-est d'Hadrumète, on peut présumer qu'il s'agit de la même déesse.

D'autre part, on remarque la présence fréquente d'une déesse diadémée sur les monnaies des villes côtières de la région: à *Thaenae*, à *Acholla* et à *Alipota* (*Sullecthum*)[54]. Ce diadème pointu et saillant

---

[49] M. Delcor, *ibid.*, n° 6, 13, 14, 19, 23, 24, 25. Sur ces monnaies d'Arados (n° 14), voir *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, Phoenicia XXXV-XXXVI, p. 40-48, n° 325-345, 350, 356-360, 362, 365-366, 368-370, 374-377.

[50] L. Müller, *ibid.*, II, p. 56; M. Delcor, « Astarté », *ibid.*, n° 11a, 11b (Bérytos), 27 (Tripolis de Syrie). Voir *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, Phoenicia LVI-LIX, p. 65-80, n° 92, 102-103, 113-114, 122-129, 132-135, 143-155, 161-163, 165-166, 169-182 (Bérytos, entre Trajan et Élagabal); p. 90-92, n° 256-262, 264-269, 273-274 (Bérytos, sous Valérien l'aîné, Gallien, Salonine); Phoenicia CXXI, p. 213-219, n° 69-70, 76, 87-93 (Tripolis, de Septime Sévère à Caracalla).

[51] Dans le cas de Tanit, voir *KAI*, 97-99 (plus précisément le n° 97); P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-32, 36-46.

[52] L. Müller, *ibid.*, II, p. 58, n° 34-35 (il les attribue à tort à Thysdrus); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, 2000, III/63-64; voir p. 283.

[53] L. Müller, *ibid.*, II, p. 58, n° 36; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/65.

[54] L. Müller, *ibid.*, II, p. 40, n° 1, 4 (*Thaenae*); p. 44, n° 10 (*Acholla*); p. 42, n° 5 (*Alipota*); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/50, 53 (*Thaenae*); 61 (*Acholla*); 62 (*Alipota*);

qu'elle portent partout offre une certaine ressemblance avec celui que portent souvent Héra/Junon et Aphrodite/Héra sur les monnaies grecques et romaines[55]. Comme il s'agit de villes libres d'origine punique ou libyque, on est tenté de reconnaître là l'interprétation gréco-romaine d'une déesse punique ou libyco-punique, peut-être la même qu'à Hadrumète et *Thapsus*, puisque deux de ces villes sont directement reliées par route à cette dernière: *Alipota* et *Thaenae*. Remarquons d'ailleurs que la déesse de *Thapsus* porte également sous son voile un diadème pointu et saillant[56]. De plus, sur l'une des monnaies de *Thaenae*, on trouve derrière la déesse un symbole cruciforme qui rappelle la croix surmontant le sceptre de la déesse, dont il a été question plus haut. Selon L. Müller[57], cette croix, dont les extrémités sont recourbées comme la croix gammée, tire probablement son origine de la croix sacrée appelée *Tau*, qui était en grande vénération parmi les peuples sémitiques; en Occident, on la trouve en Sicile sur des monnaies siculo-puniques[58] et, mieux encore, sur des émissions monétaires d'Éryx[59], où Astarté, on l'a vu, bénéficiait d'un culte extrêmement important. Or, justement, ces monnaies d'Éryx montrent Aphrodite à l'avers et, au revers, le symbole cruciforme, accompagné de la légende *ERYKINO* et du chien, l'animal attribut de la déesse d'Éryx[60]; ce symbole semble donc directement relié à Astarté/Aphrodite Érycine sur ces monnaies; il pourrait en être de même pour la monnaie de *Thaenae*. En raison de cela et compte tenu du fait que Vénus et Junon sont deux interprétations courantes d'Astarté et que celle-ci est attestée en Byzacène non seulement à Hadrumète mais aussi à *Mididi*, il est extrêmement tentant, effectivement, de la reconnaître sur ces monnaies. C'est du moins l'interprétation qui semble la plus probable.

Pour cette même région, il faut aussi tenir compte du témoignage d'Hérodote. En effet, celui-ci rapporte que les riverains du lac Triton

---

voir p. 279, 282. Sur les problèmes posés par l'attibution de la dernière monnaie à *Alipota*, voir p. 282-283.

[55] L. Müller, *ibid.*, II, p. 41; J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 282.

[56] L. Müller, *ibid.*, II, p. 58, n° 34; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/63.

[57] L. Müller, *ibid.*, II, p. 42.

[58] *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, p. 248, n° 13; p. 249, n° 22, 29.

[59] *Ibid.*, p. 62, n° 10, 12.

[60] Selon E. Lipiński (*Dieux et déesses*, 1995, p. 146), la présence de ce symbole du chien serait une preuve supplémentaire de l'origine orientale de la déesse.

adoraient une déesse guerrière qu'il identifie à Athéna et qui avait pour père le dieu Poséidon. Les fêtes en son honneur donnaient lieu notamment à une bataille à coups de bâtons et de pierres entre les jeunes vierges du pays. De plus, au cours de ces festivités, le peuple désignait la jeune fille qu'on considérait comme la plus belle et on la promenait sur un char, parée d'un casque et d'une armure, tout autour du lac[61]. On sait qu'Hérodote situait le lac Triton aux environs du golfe de Gabès, soit aux abords de la Byzacène[62], c'est-à-dire très près des villes mentionnée plus haut. Sachant qu'Astarté était entre autres une déesse guerrière, notamment en Égypte où elle était la maîtresse des chevaux et la dame des chars[63]; sachant aussi que la déesse représentée sur les monnaies d'Hadrumète et de *Thapsus* est reliée de près à Poséidon/Neptune, il est possible que cette Athéna libyque ait pu constituer un substrat indigène favorisant l'implantation du culte d'Astarté[64].

Il importe enfin de signaler deux monnaies d'époque augustéenne que L. Müller avait attribuées à *Hippo Diarrhytus* mais qu'il faut sans doute plutôt attribuer à *Hippo Regius*[65]. L'une d'elle représente une tête de déesse diadémée et voilée, qui rappelle celle des monnaies d'Hadrumète et de *Thapsus* et que, pour cette raison, L. Müller avait identifiée à Astarté. Son diadème est pointu et saillant comme sur les monnaies précédentes. Au revers, on trouve Cérès, représentée debout, vue de face, coiffée du *modius* et tenant un caducée et deux épis. La seconde monnaie montre aussi à l'avers la tête de la déesse Cérès, coiffée d'épis, avec, au revers, la tête d'une déesse coiffée d'un diadème pointu, qui pourrait représenter une Junon/Astarté[66].

---

[61] Hérodote, IV, 180, 188.

[62] J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 162-163.

[63] C. Bonnet, « Réflexions historiques sur le culte d'Astarté à Carthage », *Mélanges Marcel Le Glay*, 1994, p. 6; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 244. Notons qu'un char avait été déposé dans le temple d'Astarté/Junon à Carthage (Virgile, *Énéide*, I, 441 sv.). Remarquons aussi que selon Hérodote, avant que l'Athéna du lac Triton soit parée d'armes grecques, celle-ci portait des armes égyptiennes.

[64] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 108.

[65] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 167, n° 374, 375; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/121, 125, 126; M. Amandry, « Note de numismatique africaine II », *Revue numismatique*, 30, 1988, p. 79, 80. Sur la provenance de ces monnaies, voir ce dernier, p. 80-82 et J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 310-311.

[66] Selon L. Müller; mais il est aussi possible d'y voir une Astarté/Vénus, comme sur les monnaies de Byzacène.

La représentation de Cérès sur la première monnaie est visiblement teintée d'influences libyco-puniques; d'ailleurs on sait que les Numides ont très tôt adopté le culte des déesses thesmophores et que dans la région, on trouve une *Ceres maurusia* à *Thagora* et à Madaure[67]; il est donc tentant de voir aussi dans cette Junon d'*Hippo Regius* une déesse punique ou libyco-punique, peut-être Astarté assimilée à Junon[68]. Cette identification avait d'ailleurs cours dans la région au IIIe siècle, puisqu'une inscription métrique de *Naraggara*, dont il a été question plus haut[69], s'adresse à une Junon qui, selon sa description, correspond tout à fait à Junon Caelestis[70]. On remarque également, dans une autre série monétaire numide provenant peut-être aussi d'*Hippo Regius*, la tête d'une déesse tourelée[71]. Le style de ces monnaies révèle une influence étrangère, sans doute grecque, et J. Mazard identifie la déesse à Tyché, mais à vrai dire, en raison de l'absence de l'attribut essentiel de celle-ci, la corne d'abondance[72], cette identification ne s'impose absolument pas, d'autant plus que Tyché n'est pas systématiquement représentée avec une couronne tourelée. Il pourrait tout aussi bien s'agir de la même déesse que sur les monnaies précédentes, mais sous une autre forme. Or, justement, on sait qu'Astarté était également une déesse poliade[73] et qu'elle

---

[67] *Cat.*, n° 338 (*Thagora*); n° 344 (Madaure).

[68] C. Bonnet (*ibid.*, p. 107) mentionne une monnaies que Müller (*ibid.*, III, p. 53, n° 63) attribue à *Hippo Regius* et *Tipasa* (de Numidie) et qui représente une déesse voilée à l'avers et un dieu barbu au revers. La présence d'une telle monnaie à *Tipasa*, voisine de Madaure, *Thagora* et *Naraggara*, irait tout à fait dans le sens de notre hypothèse, mais J. Mazard (*CNNMQ*, 1955, p. 163-164 et n° 63-65), attribue cette série monétaire à Icosium, une hypothèse qui semble d'autant plus plausible que plusieurs divinités présentes dans cette série monétaire (Melqart, Chusor-Phtah et Shadrapha) apparaissent peu ou pas du tout en Numidie et sont fréquentes en Maurétanie. Il faut donc renoncer à ce rapprochement.

[69] Voir p. 88.

[70] *Cat.*, n° 336: elle est qualifiée de *sidera*, qui pourraît être un équivalent d'Αστερία, et des passages précisent qu'elle apporte la pluie, comme la Caelestis décrite par Tertullien (*Apologétique*, 23).

[71] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 517-519; L. Müller, *ibid.*, III, n° 75-76; ce dernier les attribue à Gazauphala (= *Gadiaufala*), sans doute à tort: voir J. Mazard, *ibid.*, p. 152. J. Alexandropoulos (*Mon. Afr. ant.*, 2000, III/138-139 et p. 319) évoque la possibilité qu'elles soient des émissions de *Cirta*.

[72] Notons que parmi toutes les déesses identifiées à Tyché par J. Mazard, aucune n'est accompagnée de la corne d'abondance: *ibid.*, n° 237-239, 293-295, 517-519, 523-529, 563; J. Alexandropoulos, *ibid.*, II/92, 132, 225, 225bis, 229; III/127-130, 138-139.

[73] Jean le Lydien, *De mens.*, IV, 64; voir C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 49.

était fréquemment représentée coiffée d'une couronne tourelée[74]. De plus, sur le revers de ces monnaies, on trouve un cheval avec au-dessus deux symboles: un cercle, puis une sorte de X cruciforme, dont les branches supérieures sont recourbées et qui rappellent le symbole qu'on a remarqué plus haut sur les monnaies de *Thaenae* et d'Éryx. Il est toutefois difficile de conclure qu'il s'agit bel et bien là de la déesse Astarté, en raison de l'absence de documents explicites à *Hippo Regius* même.

Remarquons au passage que cette déesse poliade se retrouve sur plusieurs monnaies de Numidie et de Maurétanie, non seulement à *Hippo Regius*, mais également à *Cirta*, à Cherchel et sur les monnaies de Juba II, en rapport avec sa capitale[75]. On trouve aussi une déesse tourelée sur les monnaies de *Lepcis Magna* et d'*Oea*, en Tripolitaine[76]; on y reviendra.

En somme, tous ces émissions monétaires qui viennent d'être analysées présentent beaucoup d'intérêts, mais ne constituent pas en elles-mêmes des preuves absolument certaines d'une éventuelle présence d'Astarté dans ces régions; elles prouvent seulement l'existence d'une ou de plusieurs déesses qui présentent des ressemblances importantes avec Astarté. Toutefois, une confrontation avec le matériel épigraphique de l'époque romaine peut apporter quelques lumières sur la question.

5.2 *Vénus et Minerve*

Il apparaît nécessaire, à la lumière de tous ces documents, d'analyser en premier lieu les inscriptions qui mentionnent le nom de Vénus, l'une des deux principales interprétations romaines de la déesse Astarté.

---

[74] Voir M. Delcor, « Astarté », *LIMC*, II, 1984, p. 1078-1083, n° 11-13, 22, 27-28, 36.

[75] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 237-239, 293-295 (Juba II), 517-519 (*Hippo Regius*), 523-529 (*Cirta*), 563 (Cherchel); J. Alexandropoulos, *ibid.*, II/92, 132, 225, 225bis, 229; III/127-130, 138-139.

[76] À *Lepcis Magna*: L. Müller, *ibid.*, II, p. 4, n° 6-7, 10; p. 5, n° 11-12 (J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/4, 7-8). À *Oea*: p. 15, n° 28-30; p. 23, n° 43-45 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22-23, 36, 29).

Tableau 10: Inscriptions concernant Vénus

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*AE*, 1952, 62; *IRT*, 315a; *Cat.*, n° 25	*Numen Veneris Adquisitricis Aug(ustae)*	IIe s.
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 316; *Cat.*, n° 24	*Venus Calchidica, Cupido*	138-161
3	*Lepcis Magna*	*AE*, 1914, 25; *IRT*, 314; *Cat.*, n° 26b	*Venus, [A]don(is?)* (peu probable)	
4	*Lepcis Magna*	*AE*, 1926, 165; *IRT*, 317 a et b; *Cat.*, n° 26	*Iuno Cassiana, V.en.us. Cassiana.*	
5	*Lepcis Magna*	*IRT*, 315	*Venus*	
6	*Oea* (sur le sommet du mont Mergheb)	*ILAf*, 7	*Venus*	
7	*Hadrumetum* (environs.)	*CIL*, VIII, 22907; *ILPBardo* 118; *Cat.*, n° 59	*Ven[us Aug(usta)]*	
8	*Sufetula*	*AE*, 1911, 11; *ILAf*, 120	*Venus Genetrix Aug(usta)*	
9	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23405; *Cat.*, n° 80	*Venus Au[g(usta)]*	198-211
10	*Mactaris*	*AE*, 1900, 126	*Venus*	
11	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23404; *Cat.*, n° 79	*Venus*	
12	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 680; *Cat.*, n° 81	*Venus*	
13	*Muzuc*	*CIL*, VIII, 12068	*Venus*	
14	*Auioccala* (Hr. Sidi Amara et Hr. El-Khima)	*CIL*, VIII, 12140	*Ven[us] Aug(usta)*	
15	*Bisica*	*CIL*, VIII, 12285	*[Ven]us*	
16	*Bisica*	*CIL*, VIII, 12314	*Venus Aug(usta)*	
17	*Municipium Felix Thabbora*	*CIL*, VIII, 23895	*Venus Aug(usta)*	
18	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1961, 72; *Cat.*, n° 135	*Venus (...), Genius municipii (=Caelestis)*	Après 117
19	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 257; *AE*, 1923, 22; *ILPBardo* 345; *Cat.*, n° 142	*Venus Aug(usta)*	
20	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 710; *AE*, 1925, 38; *ILPBardo* 346	*Saturnus, Sol, Luna, [Mar]s, Mercurius, Iupiter, [Ve]nus*	
21	*Vthina*	*CIL*, VIII, 24021a	*(Venus) (relief)*	
22	Zaghouan	*CIL*, VIII, 24056	*Venus Au[g(usta)]*	
23	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12495	*[V]enus*	
24	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24528; *AE*, 1908, 128; *Cat.*, n° 209	*Venus Erucina Aug(usta)*	
25	*Hippo Diarrhytus*	*CIL*, VIII, 25422; *AE* 1989, 778; *ILPBardo* 196	*[Ve]nus Euplo[ea]*	Ier, IIe ou IIIe s.
26	*Sua*	*CIL*, VIII, 14809	*Venus Victrix*	
27	*Thibaris*	*CIL*, VIII, 26175a	*Ven[us ...]*	

Tableau 10: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
28	*Vchi Maius*	*AE*, 2002, 1680	*[Ven]us pudica [Aug(usta)?]*	
29	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15200	*Venus Aug(usta)*	
30	*Thugga*	*AE*, 1969-70, 650	*[Fortuna Augusta], [V]enus, Concordia*	Avant 193 (sous Claude ou Néron?)
31	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26471; *AE*, 1904, 116	*Fortuna Aug, Venus, Con[cordia], Mercurius Aug*	119-138 (119?)
32	*Thugga*	*ILTun*, 1503	*Venus*	
33	*Mustis*	*CIL*, VIII, 15578; *Cat.*, n° 284	*Liber Pater, Venus*	
34	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15879; *Cat.*, n° 298	*V[enus] (incertain)*	
35	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15881; *ILPBardo* 366; *Cat.*, n° 294	*Venus*	
36	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15882	*[Ve]n[us] (incertain)*	
37	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15894; *Cat.*, n° 296	*dea Venus*	
38	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15946; *Cat.*, n° 295	*Ven(us)*	
39	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 27580; *Cat.*, n° 297	*Venus*	
40	Plaine du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo* 374; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 294, n° 1; *Cat.*, n° 305	*Iupiter, Saturnus, Siluanus, Caelestis, Pluto, Minerua, Venus Aug(usti?)*	
41	*Aquae Flauianae*	*CIL*, VIII, 17724	*[Venus]*	
42	*Madauros*	*AE*, 1907, 239; *ILAlg*, I, 2067	*Venus Aug(usta)*	
43	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2068	*Venus Au.[g(usta)]*	
44	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2069; *Cat.*, n° 346	*[dea] sa[nct(a) V]en[us] Erucin(a) Aug(usta)*	
45	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1914, 243	*V(enus) A(ugusta)*	286-305
46	*Thibilis*	*AE*, 1908, 8; *ILAlg*, II, 4649; *Cat.*, n° 407	*Venus Erucina Aug(usta)*	
47	*Thibilis*	*AE*, 1919, 47; *ILAlg*, II, 4648; *Cat.*, n° 406	*Venus Augusta M(ater) d(eum) m(agna) I(dea)*	
48	*Sigus*	*CIL*, VIII, 10858; *ILAlg*, II, 6502	*Venus Aug(usta)*	
49	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6964; *ILAlg*, II, 530	*Venus A[ug]*	
50	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6965; *ILAlg*, II, 531	*Venus Aug(usta), Cupidines, Roma aeterna*	

Tableau 10: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
51	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6962; *ILAlg*, II, 528; *Cat.*, n° 439	*[Sil]uanus, [Mer]curius, Aeruc[ina* ou *-ura]*	
52	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 2; *Cat.*, n° 458	*d(ii?) b(oni?), Dominus (Saturnus), Telus (sic), Iupiter, [Nu]trix, [H]ercules, Merc[ur(ius)], Venus, Testimonius*	IIIe s.?
53	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8246; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 1; *Cat.*, n° 457	*dii boni, Dominus (Saturnus), Nutrix, Iupiter, Telus (sic), Hercules, Venus, Mercurius, Testimonius*	
54	*Cuicul*	*AE*, 2000, 1796	*Venus Aug(usta)*	Au plus tôt sous Caracalla
55	*Cuicul*	*AE*, 1925, 73; *Cat.*, n° 480	*Venus Aug(usta)*	
56	Origine inconnue	*AE*, 2000, 1752	*Venus Aug(usta) domin[(a)e]*	

Le dossier épigraphique de Vénus en Afrique présente plusieurs points intéressants sur la question de son éventuelle identification à Astarté. Ce qu'il faut remarquer en premier lieu, c'est qu'à part une inscription de Carthage (n° 24), Vénus n'est qualifée d'Érycine qu'en Numidie: à Madaure (n° 44), où elle porte aussi l'épithète *sancta*, à *Thibilis* (n° 46) et sans doute à *Cirta* (n° 51). Il ne faut cependant pas oublier la Vénus de *Sicca Veneria* (n° 34-39) qui, comme on l'a vu, recouvrait sans doute aussi l'Astarté d'Éryx. D'ailleurs, on constate que Vénus, à cet endroit, est qualifiée de *dea*, un titre qui accompagne le plus souvent des divinités non-romaines[77]. Plus à l'ouest, à *Cuicul*, sur une inscription récemment découverte (n° 56), Vénus est qualifiée de *domin[a]*, ce qui pourrait bien être la traduction du titre *rbt*, « dame », que porte Astarté sur une stèle punique de Bordj Djedid[78]. En somme, mis à part Carthage, on voit qu'il s'agit

[77] D. Vaglieri, « Deus », dans *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 1910, p. 1716, 1721; A. Cadotte, « *Le rôle de l'épithète deus dans l'épigraphie nord-africaine* », Dionysius, 21, 2003, p. 161-182.

[78] *CIS*, I, 3914; *KAI*, 81.

toutes de villes situées en Numidie, pas très loin d'*Hippo Regius*, d'où proviennent ces séries monétaires qui ont fait plus haut l'objet d'un examen. Mieux encore: à *Thibilis*, la ville la plus près d'*Hippo Regius*, Vénus semble assimilée à Cybèle (n° 47), du fait qu'on ne trouve aucun mot de liaison entre les deux déesses: *Venus Augusta M(ater) d(eum) m(agna) I(dea)*. Du moins, il est clair qu'elles sont étroitement associées l'une à l'autre. Cela incite donc à faire un rapprochement avec la déesse tourelée mentionnée plus haut: Cybèle est justement toujours représentée avec une couronne tourelée et son culte a laissé plusieurs traces dans l'épigraphie de cette région au IIIe siècle[79], notamment dans les villes dont les monnaies affichent une déesse tourelée: à *Cirta* et à Cherchel[80]. On ne la trouve cependant pas à *Hippo Regius*, qui a livré peu d'inscriptions religieuses; mais son culte est particulièrement important à *Thibilis*, située à 70 km au sud-ouest[81]. On sait que les points communs entre Astarté et Cybèle sont importants: il s'agit dans les deux cas de déesses poliades accompagnées de fauves et qui ont un caractère de fertilité; on a eu l'occasion plus haut de constater que les cultes de Caelestis et de Cybèle s'étaient influencés mutuellement[82] et que cette dernière avait également pu se substituer à Astarté dans son association avec Eshmoun/Esculape et Eshmoun/Apollon[83]. Il faut donc envisager la possibilité qu'ici aussi la *Magna Mater* ait pu éventuellement se substituer à Astarté, du moins à *Thibilis*, où l'on trouve aussi Vénus Érycine. Mais cette possible assimilation ne se serait faite que tardivement, puisque le culte de la déesse semble n'être apparu en Afrique qu'à l'époque des Sévères, sauf en Tripolitaine. On y reviendra.

En ce qui concerne Vénus elle-même, un autre élément attire l'attention: on trouve des inscriptions qui mentionne la déesse à tous les endroits où le culte d'Astarté est attesté: à Carthage (n° 23, 24), à *Thuburbo Maius* (n° 18, 19, 20), à Hadrumète (n° 7) et à *Mididi*, 10 km au sud-ouest de Mactar, où l'on compte quatre dédicaces à Vénus (n° 9-12). De plus, il faut constater qu'à ces endroits, le culte

---

[79] Voir la carte sur la répartition du culte de Cybèle.

[80] *Cat.*, n° 439, 445 (*Cirta*); *CIL*, VIII, 9401 (Cherchel). En ce dernier lieu, elle est qualifiée de *sanctissima*.

[81] *Cat.*, n° 408-409; elle est également présente à Tipasa: *Cat.*, n° 404.

[82] Voir p. 105-110.

[83] Voir p. 192-196.

de Vénus semble découler de traditions puniques: à Carthage, elle est qualifiée d'Érycine. À *Thuburbo Maius*, elle est associée au Génie de la ville, qui est Junon Caelestis, l'héritière d'Astarté (n° 18), comme si on avait voulu rapprocher les deux identités de la même déesse punique. À Hadrumète, l'inscription qui la concerne ne montre rien de particulier, mais on remarque cependant qu'ici, comme ailleurs en Byzacène, ont été trouvées un grand nombre de statuettes de Vénus dans les tombeaux[84]; il semblerait donc que dans cette région, Vénus ait joué le même rôle de protectrice des morts qu'Astarté en Phénicie[85]; ce qui rappele d'ailleurs l'existence de ce médaillon consacré à Astarté, que l'on a trouvé dans une tombe carthaginoise. Pour ce qui est de *Mididi*, il faut signaler la proximité des stèles dites de La Ghorfa, mais qui proviennent en fait de Maghraoua, une ville toute proche[86]. Sur ces stèles punico-numides de la fin du Ier et du IIe siècles de notre ère, elle figure comme déesse à la grenade, à côté de Liber[87]. On trouve aussi le même thème sur deux stèles néopuniques de Mactar de la fin du IIe siècle de notre ère[88]. Remarquons d'ailleurs que les deux divinités se trouvent également associées dans une inscription de *Mustis* (n° 33), une ville située à moins de 15 km de Dougga, où il est probable que la déesse Astarté a été honorée à l'époque romaine[89]. Cette association de Liber et de Vénus était visiblement étroite, puisque cette inscription atteste l'existence d'un temple commun aux deux divinités. Le fait est d'autant plus intéressant qu'une autre inscription de *Mustis*, qui émane d'un *sacerdos* de Liber Pater, commémore le rétablissement d'un *idurio*, terme d'origine sémitique qui désigne vraisemblablement

---

[84] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 117. Voir également M. Le Glay, *Sync.*, 1973, p. 142; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 247; C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 107. On a retrouvé un grand nombre de ces statuettes dans les tombes d'Hadrumète: L. Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 268-271.

[85] G. Contenau, *La civilisation phénicienne*, 1949, p. 94.

[86] Sur la localisation des stèles, voir A. M'Charek, « Maghrawa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de La Ghorfa », *MEFRA*, 100, 1988, p. 731-760.

[87] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. Nouv. sér. Collections puniques*, 1954-55, Cb 966 (IIe siècle ap. J.-C.), 967-970, 972, 974 (fin IIe siècle ap. J.-C.).

[88] *Ibid.*, Cb 1012-1013.

[89] Voir p. 78-80 et le tableau 3 à propos des inscriptions associant Junon et Caelestis.

une enceinte sacrée[90]. Il est donc probable qu'il s'agit d'un vieux sanctuaire libyco-punique consacré à un dieu qu'on a appelé Liber à l'époque romaine, de sorte que Vénus, qui lui est étroitement associée en ce lieu, recouvre aussi vraisemblablement une divinité de même origine. D'ailleurs, en comparant les cartes de répartition des deux divinités[91], on constate qu'à tous les endroits où le culte de Vénus est important, Liber est également présent: à *Lepcis Magna*, à Mactar, à *Thuburbo Maius*, à Carthage, à Dougga, à *Sicca Veneria*, à Madaure, à *Cirta* et à Cherchel. On le trouve également à *Gigthis*, à moins de 30 km de Hr. Damous, l'emplacement probable du lieu-dit *Templum Veneris* dans la table de Peutinger et qui était gouvernée par des suffètes encore à l'époque romaine et où, vraisemblablement, la déesse Vénus recouvrait une déesse libyco-punique[92]. Ainsi, comme on peut le voir, les cultes de Vénus et de Liber étaient étroitement liés en Afrique. On sait de plus que ce dernier, en plusieurs lieux, recouvrait vraisemblablement Shadrapha, un dieu guérisseur et chtonien qui fut parfois assimilé à Eshmoun, tout comme le furent Liber et Eshmoun/Apollon à l'époque romaine[93]. Il faut donc considérer la possibilité que c'est en tant que parèdre d'Astarté que Liber est associé à Vénus., ce qui incite à examiner de plus près la Vénus de Tripolitaine, où l'identification Shadrapha/Liber est attestée par une inscription bilingue[94] et où les deux divinités ont laissé beaucoup de traces dans l'épigraphie.

En effet, Vénus figure dans cinq inscriptions de *Lepcis Magna* (n° 1-5) et une autre d'*Oea* (n° 6). On ne trouve pas de mention d'Astarté dans la région, mais plusieurs monnaies montrent une déesse qui est parfois coiffée d'une couronne tourelée, parfois d'un casque, parfois des deux. Il en sera question ultérieurement. Remarquons tout d'abord qu'une inscription, datée du règne d'Antonin, commémore l'offrande d'une statue de Cupidon à la Vénus *Calchidica*, nom

[90] *Cat.*, n° 277; voir A. M'Charek, « À propos de l'*idurio*, enceinte sacrée d'un temple ou d'un enclos funéraire », *Africa*, 15, 1998, p. 13-15.

[91] Voir les cartes des mentions épigraphiques de Vénus et de Liber. Voir aussi le tableau 14 sur les inscriptions de Liber.

[92] Voir *AE*, 1993, 1715. Malheureusement, le site n'a livré que très peu d'inscriptions jusqu'à maintenant. Mentionnons au passage une inscription de *Gigthis* qui est peut être consacrée à *(Venus) Eup[l]oea*, mais cette restitution n'est pas la plus vraisemblable: *AE*, 1945, 28; *ILAf*, 17; *ILTun*, 48; *ILPBardo* 486.

[93] Voir p. 275-280.

[94] *Cat.*, n° 2.

tiré du *Chalcidicum*, le temple voisin de la curie julienne qu'Auguste a élevé à Rome à *Minerua Chalcidica*[95]. On reconnaît évidemment la même épithète, malgré le changement de syllabe qu'a subi le H dans l'épigraphie lepcitaine. Ce qualificatif est tout à fait inusité pour Vénus et convient davantage à Minerve; or, une autre inscription de *Lepcis Magna*[96], datée de 11-12 de notre ère, commémore la construction d'un *Calchidicum* par un certain Iddibal Caphada Aemilius et des *XVuir(i) sac(rorum)*. Il ne fait pas de doute que ce bâtiment a été construit dans le but de suivre l'exemple de Rome; d'ailleurs, l'une des parties de l'inscription est consacrée au *Numen* d'Auguste et l'on a trouvé à l'intérieur du bâtiment une dédicace au divin Auguste[97]. Il n'est donc pas déraisonnable de croire que ce *Calchidicum*, à l'imitation du *Chalcidicum* de Rome, était lui aussi consacré à Minerve, d'autant plus que celle-ci est présente dans trois inscriptions de *Lepcis*[98], dont deux sont sans rapport avec la triade capitoline, et que c'est sans doute elle que représente la déesse casquée de nombreuses monnaies à légende punique de la Tripolitaine[99]. Et il est probable aussi que cette Minerve de Tripolitaine a recouvert une déesse libyco-punique, comme l'indiquent non seulement ces monnaies, mais également la nature des constructeurs de l'édifice: en effet, cet Iddibal Caphada Aemilius est de toute évidence d'origine punique et, surtout, ces *XVuir(i) sac(rorum)* constituent un collège local de prêtres. Plusieurs inscriptions du lieu mentionnent, dès l'époque d'Auguste, l'existence d'une fonction de *praefectus sacrorum* ou *praefectus omnium sacrorum*, qui est la traduction du terme punique *'dr 'zrm*, comme l'atteste une inscription bilingue, et qui signifie sans doute « préposé aux imprécations »[100]. De plus, l'architecture du temple lui-même est plutôt atypique: il s'agit d'un vaste espace clos où une cour à ciel ouvert est

---

[95] *Res Gestae*, 19, 1; Dion Cassius, LI, 22.
[96] *IRT*, 324.
[97] *IRT*, 325.
[98] *Cat.*, n° 19-20; *IRT*, 290.
[99] À *Oea*: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée); p. 16, n° 34-35; p. 20, n° 38; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/24, 31, 35. Il faut mentionner aussi une monnaie de *Cercina*, en Byzacène, que L. Müller attribue à tort à *Gergis*: *ibid.*, II, p. 29, n° 65; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/57 et p. 280.
[100] *IRT*, 319, 321-323, 347; G. Levi Della Vida & M. G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, 1987, n° 21, 24, 27; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 460.

entourée d'un double portique, qui est mentionné dans l'inscription et qui, selon sa typologie et son emplacement, semble avoir eu une fonction commerciale[101]. C'est ce qui expliquerait sans doute l'association de Minerve avec Mercure, qu'on trouve dans deux inscriptions de la ville[102]: la Minerve de *Lepcis Magna* aurait donc joué un rôle de protectrice du commerce, comme la Minerve romaine[103]. Et comme on peut le voir, elle a visiblement été assimilée à Vénus au IIe siècle, si ce n'est avant, puisque celle-ci est qualifiée de *Calchidica* (n° 2). Cela expliquerait alors une étrange épithète, tout à fait inusitée, qu'on lui attribue dans une autre inscription (n° 1). En effet, il s'agit d'une dédicace au *Numen Veneris adquisitricis Aug(ustae)*, de la part des *quattuor publica Africae*[104]. De plus, sur les côtés de l'inscription sont figurés les attributs de Mercure, soit le caducée et la bourse. Ce dernier détail renvoie directement à l'association de Minerve et de Mercure: Vénus et Minerve seraient donc deux interprétations d'une même divinité libyco-punique et ce dédoublement s'explique sans doute par le fait que la personnalité de Minerve n'était pas assez riche pour représenter à elle seule la déesse en question et qu'on l'ait alors rapprochée d'Astarté/Vénus. On remarque d'ailleurs que ce n'est pas la seule dédicace à Vénus qui émane de gens reliés aux *quattuor publica Africae*: on trouve d'autres exemples à Mactar (n° 11), à *Thuburbo Maius* (n° 19) et à *Cuicul* (n° 55); or, on a déjà constaté la présence d'un culte d'Astarté dans les deux premiers lieux et pour ce qui est de *Thuburbo Maius*, Vénus y est même associée à son héritière, puisqu'elle reçoit une dédicace de la part des prêtres du Génie de la ville, c'est-à-dire de Junon Caelestis (n° 18). Notons aussi qu'à *Lepcis* même, deux autels jumeaux ont été consacrés à *Iuno Cassiana* et *Venus Cassiana* (n° 4). Il s'agit sans doute d'un culte privé, rattaché à une *gens Cassia*, mais il est intéressant de trouver là une association étroite entre deux interprétations romaines courantes de la déesse Astarté. Pour ce qui est de la Minerve de Tripolitaine, il convient de noter qu'outre à Mercure, elle est également associée à Apollon, ou Eshmoun/Apollon. En effet, c'est au côté de ce dieu qu'elle apparaît sur l'avers d'une monnaie d'*Oea* et les attributs du dieu figurent

[101] E. Vergara Caffarelli & G. Caputo, *Leptis Magna*, 1964, p. 7176; R. Polidori *et al.*, *La Libye antique. Cités perdues de l'empire romain*, 1998, p. 70-74.
[102] *Cat.*, n° 19-20.
[103] Ovide, *Fastes*, III, 821; Lactance, *Institutions divines*, I, 18, 23.
[104] M. Le Glay, *Sync.*, 1973, p. 142.

aussi sur le revers d'autres monnaies qui la représentent[105]. Notons aussi qu'une monnaie d'*Oea* associe également Apollon à une déesse tourelée, qui représente sans doute la même divinité que la Minerve des autres monnaies, puisque l'une d'entre elles montre une figure divine à la fois casquée et tourelée[106], ce qui renvoie aux monnaies de *Lepcis Magna* qui représentent fréquemment une déesse tourelée[107]. On a déjà vu plus haut qu'Astarté était fréquemment représentée avec une couronne de ce type; or, sur ces monnaies, on la trouve associée soit aux attributs d'Hercule et de Liber, soit aux attributs de Liber seul[108]. Il s'agit, on le sait, des deux divinités principales de *Lepcis*, qui recouvrent respectivement Milkashtart et Shadrapha[109]. Le cas de Shadrapha/Liber est plus particulièrement intéressant, du fait qu'il est fréquemment associé à Vénus, d'autant plus qu'à *Lepcis Magna*, il semble assimilé à Apollon, le parèdre de la Minerve d'*Oea* et de Gergis. En effet, deux monnaies montrent à l'avers la tête de Liber et au revers la tête d'Apollon[110]. Mieux encore, une base est dédiée à *Liber Amorq(ue) deus et pulcher Apollo*[111] et la statue qui la surmonte combine les attributs de chacun des trois dieux[112]. On peut alors se demander si la présence du dieu Amour est une allusion à l'une des fonctions de Vénus[113]. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas le seul endroit où Liber et Apollon sont assimilés: on trouve également un Liber « apollinien », c'est-à-dire un Liber représenté nu comme Apollon au Ksar Toual Zammeul[114], à une dizaine de km de Maghraoua d'où

---

[105] À *Oea*: L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée; trépied, arc et carquois); n° 31 (arc et carquois; deux boucliers et lances); p. 16, n° 33 (casque; trépied); p. 20, n° 38 (bustes affrontés de Minerve casquée et d'Apollon lauré accompagné d'une lyre); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/24, 32, 33, 36.

[106] L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 28; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22 (tête de femme tourelée; tête d'Apollon laurée).

[107] L. Müller, *ibid.*, II, p. 4, n° 6, 7, 10; p. 5, n° 11, 12. *Suppl.*, p. 33, n° 6a; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/4, 7, 8.

[108] L. Müller, *ibid.*, II, p. 4, n° 6, 7 (massue et thyrse); p. 5, n° 11 (thyrse); *Suppl.*, p. 33, n° 6a (massue et thyrse).

[109] Voir p. 253-256 et p. 288-289.

[110] L. Müller, *ibid., Suppl.*, II, p. 33, n° 5a, 5b; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/9-10

[111] Notons que le dieu du Rusucmona (« Cap d'Eshmoun ») est aussi qualifié de *pulcher*.

[112] *Cat.*, n° 22.

[113] Notons l'offrande d'un Cupidon à Vénus *Calchidica* dans l'inscription n° 2.

[114] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 235, n° 4.

proviennent les stèles dites de La Ghorfa sur lesquelles Liber figure en compagnie de Vénus, et également sur une mosaïque d'El Jem, où Shadrapha/Liber figure également nu, avec la tête nimbée[115]. Notons aussi qu'à Mactar, où certaines stèles montrent encore Liber en compagnie de Vénus, on trouve les deux dieux associés[116]. Ainsi donc, comme on peut le voir, la déesse tourelée et la déesse casquée des monnaies de Tripolitaine semblent être deux aspects différents d'une même déesse libyco-punique qui aurait été, selon les endroits, associée à Shadrapha/Liber et Eshmoun/Apollon, deux entités très proches l'une de l'autre. Il est extrêmement tentant de reconnaître là Astarté, qui était la parèdre d'Eshmoun et dont l'une des interprétations romaines, Vénus, est fréquemment associée à Liber. Le rapprochement est d'autant plus tentant qu'Astarté est une déesse guerrière comme Athéna/Minerve et qu'elle est aussi une déesse poliade, comme la déessse tourelée des monnaies. Mais avant d'en arriver à ces conclusions, il faudra d'abord examiner le cas de Cybèle en Tripolitaine, qui partage plusieurs points communs avec Astarté et dont le culte est apparu très tôt en Tripolitaine.

Toutefois, le cas de Vénus suscite encore quelques remarques. On constate que celle-ci, en Afrique, partage plusieurs points communs avec Astarté. D'abord, elle est qualifiée de *sancta* à Madaure (n° 44), tout comme Astarté, qu'une tablette d'albâtre de Kition désigne comme la « reine sainte »[117]. D'autre part, c'est une déesse nourricière: c'est ainsi qu'elle apparaît sur les stèles dites de La Ghorfa et de Mactar, au côté de Liber, puisque leurs attributs, la grappe et la grenade, représentées dans des proportions délibérément exagérées, surgissent de cornes d'abondance. De plus, Apulée de Madaure la désigne comme la « mère antique de la nature, l'origine première des éléments, la nourricière de l'Univers »[118] et à *Sufetula*, elle est qualifiée de *genetrix* (n° 8), une épithète qu'elle portait aussi à Rome mais qui, en Afrique, prenait sans doute un sens particulier, d'autant plus qu'Astarté était une déesse mère, comme l'atteste une inscription de Sardaigne[119].

D'autre part, il convient de rappeler son association fréquente

---

[115] Voit p. 277.
[116] *Cat.*, n° 84.
[117] *CIS*, I, 86A; *KAI*, 37A.
[118] Apulée, *Métamorphoses*, IV, 31, 4; V, 31, 7.
[119] *CIS*, I, 140.

avec Mercure. En effet, on a eu l'occasion de remarquer plus haut[120] qu'elle figurait parmi les parèdres du Mercure africain: si l'on exclue l'inscription de *Thuburbo Maius* qui concerne les dieux de la semaine (n° 20), les deux divinités apparaissent ensemble dans des inscriptions de Dougga (n° 31), de *Cirta* (n° 51) et d'*Idicra* (n° 52, 53). On a déjà évoqué les aspects essentiels que semblait avoir la « parèdre inconnue » de Baal Addir/Mercure: une déesse vierge (Tanit/Caelestis, Vesta, Minerve, Diane, Fortune, Victoire, la vierge de Martianus Capella), qui aurait été aussi divinité de fertilité (Tanit/Caelestis, Vesta, Fortuna, Vénus, la vierge de Martianus Capella), tout en ayant un aspect guerrier (Minerve, Virtus, Diane, Victoria, Vénus) et qui aurait présidé, à ses côté, à la destinée des humains (Fortuna, *Bonum Fatum*, Caelestis *fatalis*[121], Victoria, Diane[122]). Se pourrait-il qu'il s'agisse tout simplement là de la déesse Astarté, ou de Tanit-Astarté, qu'on trouve sur une inscription punique de Carthage[123]? Cette identification est malheureusement impossible à prouver, étant donné qu'aucune inscription du sanctuaire d'El-Hofra, près de *Cirta*, ne cite le nom d'Astarté. Le seul indice dont on dispose est cette possible association de Silvain et Mercure avec Vénus Érycine (n° 51), qui avait son temple dans la ville (n° 51, 52). La question reste donc ouverte.

Signalons enfin l'épithète *uictrix* que Vénus porte à *Sua*, en Zeugitane (n° 26) qui pourrait éventuellement faire allusion au caractère guerrier d'Astarté, et l'épithète *Euploea* qu'on lui donne à *Hippo Diarrhytus* (n° 25), qui se réfère à son rôle de protectrice de la navigation, une autre fonction qu'elle partage avec Astarté[124]. Mais il s'agit bien sûr d'épithètes que Vénus porte ailleurs dans l'empire et en raison

---

[120] Voir p. 150-157.

[121] Et la Caelestis de Madaure, qui est associée à Mercure, qui figure, lui ou son attribut (le scorpion), sur de nombreuses stèles funéraires.

[122] Dans le cas de Diane, déesse vindicative, en punissant les mortels qui le méritent. À ces déesses, on peut sans doute ajouter la vierge du texte de Martianus Capella, qu'on peut peut-être identifier à la Justice: voir W. Deonna, *ibid.*, p. 42.

[123] *KAI*, 81; *CIS*, I, 3914; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 17. Voir aussi une inscription de Sarepta (VIIe siècle av. J.-C.) qui associe également les deux déesses: M.G. Amadasi Guzzo, "The Phoenician Inscription carved on Ivory: again the Ur Box and the Sarepta Plaque", *Orientalia*, 59, 1990, p. 58-66; J.B. Pritchard, "The Tanit Inscription from Sarepta", *Phönizier im Westen* (*Madrider Beiträge*, 8), 1982, p. 83-92.

[124] On a déjà évoqué plus haut ces monnaies de Phénicie qui la montrent avec un pied posé sur une proue de navire: M. Delcor, « Astarté », *LIMC*, II, 1984, n° 11a, 11b (Bérytos), 27 (Tripolis de Syrie).

de l'emplacement de ces villes, qui sont situées loin des endroits où Vénus a clairement un caractère libyco-punique, on ne peut rien conclure de certain à ce propos.

Ainsi, comme on peut le voir, la Vénus africaine semble reliée de très près à l'Astarté phénico-punique, mais elle n'apparaît pas comme la seule interprétation romaine de celle-ci: Junon Caelestis, avec qui elle est associée à *Thuburbo Maius* (n° 18), joue également ce rôle dans la région de Carthage. Cybèle, qui lui est assimilée à *Thibilis* (n° 47), semble aussi prendre part à ce mouvement syncrétiste. Le cas de Minerve à *Lepcis Magna* laisse entrevoir la même situation, d'où l'intérêt d'analyser son cas plus en détails au travers des inscriptions qui la concernent.

Tableau 11: Inscriptions concernant Minerve

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*IRT*, 304; *Cat.*, n° 19	*Mercurius, Minerua*	120-121
2	*Lepcis Magna*	*CIL*, VIII, 22668; *IRT*, 303; *Cat.*, n° 20	*Mercurius, Minerua*	
3	*Lepcis Magna*	*IRT*, 290	*[Iupiter?], Iuno regina, Mineru[a...]*	
4	Chemmakh (près de Zian)	*AE*, 1909, 240; *ILAf*, 13	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), [I]u[n]o regina, Min[erua A]ug(usta)*	97-117
5	*Gigthis*	*CIL*, VIII, 22697; *Cat.*, n° 44	*Minerua*	
6	*Vezereos*	*AE*, 1909, 152; *ILAf*, 28; *Cat.*, n° 45	*Minerua Aug(usta)* (plus loin*: dea patria*)	198-211
7	*Tituli*	*CIL*, VIII, 27827	*[Iu]piter o(ptimus) m(aximus), Iuno regina, [M]inerua*	
8	*Thysdrus*	*AE*, 1995, 1643	*(Minerua* ou *Athena)*	
9	*Thysdrus* (région au sud-est)	*ILTun*, 100; *Cat.*, n° 52	*[M]inerua*	
10	*Thysdrus* (trouvé à *Mascula*)	*CIL*, VIII, 22656, 4; *Cat.*, n° 49	*Genius Tusdritanoru(m)* (représentation de Minerve)	
11	*Chusira*	*AE*, 1993, 1721; *Cat.*, n° 98	*Minerua*	
12	*Templum Veneris*? (Hr. Damous)	*AE*, 1993, 1715	*Iupiter, Iun[o Regina], [Minerua Aug(usta)]*	145 ou 161-175
13	*Bisica*	*CIL*, VIII, 23876	*Iupiter, Iuno, Minerua*	138-161
14	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 699; *ILAf*, 244; *AE*, 1914, 55; *ILPBardo* 339	*Iu[piter] o[pti]mus [m]a[xi]mus, Iun[o] r[e]gina, Minerua A[ug(usta)]*	168-169
15	Zaghouan	*CIL*, VIII, 24055	*Iupiter o(ptimus) m(aximus), Iuno Regina, Minerua [A]u[gusta]*	
16	*Segermes*	*CIL*, VIII, 23062; *AE*, 1905, 127; *AE*, 1995, 1645	*Iupiter conseruator, [Iuno] Regina, Miner[ua Augusta]*	286-293
17	*Zucchar*	*CIL*, VIII, 11198	*[Iupiter optimus maximus], [Iuno] Regina, [Minerua]*	117-138
18	*Carthago*	*CIL*, VIII, 1014	*[Min]erua*	
19	*Carthago*	*ILAf*, 354; *Cat.*, n° 200	*Iuno [regina], Minne[rua Aug(usta)], daea Bello[na] (sic)*	
20	*Maxula*	*CIL*, VIII, 24328; *ILPBardo* 401	*[I(upiter) o(ptimus) m(aximus)], [Iuno Regina], [Min]erua A[ug(usta)]*	
21	Hr. Bedjar	*CIL*, VIII, 14349	*Minerua Aug(usta)*	

Tableau 11: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
22	*Auedda*	*ILTun*, 1206 (= *CIL*, VIII, 14369 + *AE*, 1934, 34 + *ILAf*, 435)	*Iupiter o[ptimus maximus], Iuno [regina], [Mi]neru[a Aug(usta)]*	193-211
23	*Belalis Maior*	*AE*, 1978, 855	*[Iupiter], Iuno, [Minerua]*	138-161
24	*Saia Maior*	*AE*, 1903, 138; *CIL*, VIII, 25500	*[Iupiter optimus maximus], Iuno Reg(ina), Minerua Au[g(usta)]*	196
25	*Tichilla*	*CIL*, VIII, 25861	*[Mi]nerua*	
26	*Numlulis*	*CIL*, VIII, 26121; *AE*, 1892, 145	*[I]upiter optimus maximus, Iuno Regina, Minerua Augusta*	169
27	*Thugga*	*AE*, 1997, 1655	*Minerua Aug(usta), Ceres*	84-89 (L'an 127 des *Cereres*)
28	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26490	*Minerua Aug(usta)*	138-161
29	*Thugga*	*CIL*, VIII, 15513	*Iupiter optimus maximus, [Iu]no [Regina], Minerua Aug(usta)*	166-169
30	*Thugga*	*AE*, 1968, 584	*M[inerua] A[ug(usta)]*	Avant 205
31	*Thugga*	*AE*, 1987, 1022	*M(inerua) A(ugusta)*	
32	*Agbia*	*CIL*, VIII, 1545	*Minerua Aug(usta)*	
33	*Pagus Thac...*	*ILTun*, 1534	*Mineru[a]*	198-211
34	Hr.-el-Akrouabi	*ILTun*, 1571	*Minerua Aug(usta)*	
35	*Vcubi*	*CIL*, VIII, 15663	*[Iupiter optimus maximus], [Iuno Regina], Minerua [Augusta]*	176-192?
36	*Obba*	*CIL*, VIII, 16354	*[Mi]nerua Aug(usta)*	
37	Plaine du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo* 374; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 294, n° 1; *Cat.*, n° 305	*Iupiter, Saturnus, Siluanus, Caelestis, Pluto, Minerua, Venus Aug(usti?)*	
38	*Althiburos*	*CIL*, VIII, 27769; *AE*, 1913, 45	*[Iupiter] o(ptimus) m(aximus), Iuno Regina, Minerua*	176-192?
39	Aïn-Téki (région de *Thugga*)	*AE*, 1932, 15	*Minerua*	211-212?
40	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16525; *ILAlg*, I, 3009	*Minerua Aug(usta)*	161-169
41	*Theueste*	*AE*, 1988, 1120	*Minerua*	211-212
42	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1858	*[...e]t Minerua*	
43	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 2194	*Iupiter optimus ma[ximus], Iuno, Minerua*	214
44	Hr. Derirat (ou Hr. el Goussa)	*ILAlg*, I, 3838	*dea Minerua, Iupiter*	

Tableau 11: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
45	*Thamugadi*	*AE*, 1957, 81	*Minerua sancta*	236-238
46	*Saltus Aurasius*	*CIL*, VIII, 2465	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Iun(o) Reg(ina), Min(erua), Mars, Vict(oria) Augg[g]*	198
47	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18234	*Mineru[a] Aug(usta)*	147-149
48	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18231	*Fo[rtuna] diuina (*ou *Domus Diuina), M[ar]s, Minerua, Fortuna, Victoria, Diana*	après 161
49	*Lambaesis*	*AE*, 1920, 22	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Iuno regina, Minerua sancta, Fortuna Redux, Mercurius, Hercules, Genius sanctus prou[inci]ae et coloniae Lamb, [dii deae]que o[mnes]*	247-252
50	*Lambaesis*	*AE*, 1902, 11 = 147	*Minerua Aug(usta)*	222-235
51	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2611	*[Iupiter o(ptimus) m(aximus)], Iuno regina, Minerua, Genius Lambaesis*	246-247
52	*Lambaesis*	*AE*, 1919, 28	*Iupiter optimus maximus, Iuno regina, Minerua sancta, Victoria, Hercules (Aug?), Genius loci (Aug?), dii deaeque omnes*	283-284
53	*Lambaesis*	*AE*, 1899, 89	*Minerua Aug(usta)*	
54	*Lambaesis*	*AE*, 1914, 245	*Iupiter optimus maximus, Iuno reg(ina), Minerua Aug(usta), ceteri dii deaeque im(mortales)*	255-256
55	*Lambaesis*	*AE*, 1957, 86	*Minerua Aug(usta)*	
56	*Lambaesis*	*AE*, 1957, 87	*M[ineru]a Aug(usta)*	
57	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18225	*[Iupiter optimus maximus], [Iuno] Regina, Mine[rua Aug(usta)]*	
58	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18226	*Iupiter opt(imus) max(imus), Iuno Reg[ina], Minerua A[ug(usta)]*	
59	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2612	*Iupiter optimus max(imus), Iuno Regina, Minerua, [Genius Lambaesis]*	
60	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2636	*Mars, Minerua Augg*	
61	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2647	*Minerua (et Numen eius)*	
62	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2648	*[... Min]erua san[cta]*	
63	*Castra Lambaesitana*	*CIL*, VIII, 18060	*Genius tabul(arii) princ(ipis), Minerua Augus(ta)*	
64	*Verecunda*	*CIL*, VIII, 4198	*Minerua Aug(usta)*	

Tableau 11: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
65	*Diana Veteranorum*	*CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091	*Iupiter optimus maximus, Iuno Regina, Minerua Sancta, Sol Mithras, Hercules, Mars, Mercurius, Genius loci, dii deaeque omnes*	283-284
66	*Thagora*	*CIL*, VIII, 28064; *AE*, 1909, 7	*[Iupiter optimus maximus?], Iuno re[gina], [Minerua?]*	97-117
67	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1906, 4	*M[i]nerua [A]ug(usta)*	102-117
68	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1909, 238; *ILAlg*, I, 1231	*Minerua [Aug(usta)]*	112
69	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1236	*Minerua Aug(usta)*	
70	Hr. Zaruria	*CIL*, VIII, 16857; *ILAlg*, I, 995	*[Mine]rua [Aug(usta)]*	
71	*Calama*	*CIL*, VIII, 5294; *ILAlg*, I, 183	*Miner[ua]*	
72	Aïn Nechma (sud-ouest de *Calama*)	*CIL*, VIII, 17511; *ILAlg*, I, 470	*[Iupiter optimus maximus], [Iuno regina], [Mi]nerua Aug(usta)*	
73	*Cirta*	*AE*, 1972, 698	*Minerua Aug(usta)*	
74	Entre Mahidjiba et Hr. El-Ksar	*ILAlg*, II, 4399	*Minerua Aug(usta)*	
75	Mechta-Deradji	*AE*, 1903, 242	*Sol, I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Luna, Iuno regina, Minerua, Victoria, Mercurius, Genius loci*	200-217

Un rapide examen de ce tableau montre que, de façon générale, la Minerve d'Afrique affiche peu d'aspects originaux; il s'agit tout simplement de la déesse romaine. En effet, dans plus du tiers des inscriptions qui la concerne, elle figure comme membre de la triade capitoline (n° 3, 4, 7, 12-17, 20, 22, 23-24, 26, 29, 35, 38, 43, 49, 51-52, 54, 57-59, 65-66, 72, 75) et si elle est particulièrement honorée à Lambèse et dans la région militaire (n° 39-64), c'est visiblement en tant que Minerve guerrière (n° 48, 60) ou en rapport avec la comptabilité du camp (n° 70), sans lien avec une déesse indigène. C'est encore dans cette région qu'elle est qualifiée de *sancta*, à Timgad (n° 45) et à Lambèse (n° 62), et rien n'indique que cette épithète, courante pour la déesse, sorte du contexte romain. Pourtant, on a vu plus haut qu'en Tripolitaine elle semblait recouvrir une divinité

libyco-punique, qui a laissé des traces sur les monnaies. On constate également qu'à *Vezereos*, toujours en Tripolitaine, elle est qualifiée de *dea patria* (n° 6). L'expression *deus patrius* désigne la plupart du temps des divinités locales, quoique parfois il peut s'agir tout simplement de la patrie lointaine du dédicant[125]. Ici, le dédicant est un certain Iulius Zeno, un *optio* de la IIIe légion Auguste[126]; on ne sait quelle peut être sa patrie; en tout cas rien dans son nom n'indique qu'il s'agisse d'un Africain, on se contentera donc de noter que la dédicace provient d'un territoire où la déesse a visiblement une origine indigène. Plus intéressant encore est le cas de la Minerve d'El Jem (*Thysdrus*): en effet, elle est qualifiée de *Genius Tusdritanoru(m)* sur une tessère en provenance de *Mascula* (n° 10). Sur place, on trouve deux autres inscriptions qui la concernent, l'une clairement dédiée à *[M]inerua* (n° 9), l'autre étant une allusion à son animal attribut: « Les oiseaux crèvent de jalousie et la chouette n'en a cure » (n° 8)[127]. Sachant que la ville d'El Jem a des origines berbères, on peut présumer que sa déesse protectrice est de la même origine, tout comme Mercure, son autre patron, qui recouvre Baal Addir à cet endroit[128]. Cette présence d'une Minerve libyque ou libyco-punique à cet endroit n'est pas sans intérêt, puisque cette région de Byzacène, tout comme la Tripolitaine, se trouve en périphérie de la région où se situe le lac Triton, selon les indications d'Hérodote, où était honorée cette Athéna libyque dont il a été question plus haut[129]. En effet, il semble qu'il faille situer le lac aux environs du golfe de Gabès et il s'agit vraisemblablement de l'étendue marine appelée golfe ou mer de Gou Ghrâra, au sud de l'île de Djerba[130], c'est-à-dire à une centaine de km de *Vezereos* où elle est qualifiée de *dea patria* (n° 6). Il est peu vraisemblable qu'il s'agisse ici d'une coïncidence et c'est là un élément de plus qui vient témoigner en faveur de la qualité des informations fournies par cet auteur en général. Ainsi,

---

[125] A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique.*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), p. 318-335.

[126] Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 243.

[127] *Inuidia rumpuntur aues neque noctua curat.*

[128] Voir p. 113-123.

[129] Hérodote, IV, 180, 188.

[130] J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 162-163. Bien sûr, d'autres auteurs anciens situent visiblement ailleurs le lac Triton, mais c'est le témoignage d'Hérodote qui importe ici, puisqu'il s'agit de localiser l'endroit où il situe ce culte d'Athéna.

cette Minerve d'El Jem et de Tripolitaine est certainement l'Athéna guerrière, fille de Poséidon, décrite par Hérodote. Dans la province on trouve d'autres témoignages intéressants: à Bu Njem, au sud-est de *Lepcis Magna*, un graffiti, malheureusement peu précis, représente une déesse féminine à la longue robe, armée du bouclier et de la lance, que R. Rebuffat identifie à une Junon armée. Dans le camp, on a également trouvé les restes de la statue d'une déesse féminine casquée, dont la représentation est visiblement marquée d'influences puniques[131]. Il pourrait s'agir là de la même divinité. On trouve aussi à Hr. Derirat, au sud-ouest de la Byzacène (n° 44), une dédicace à Minerve, qualifiée de *dea*, et qui, étrangement, est nommée avant Jupiter. En raison du contexte régional, on peut supposer qu'il s'agit encore là de cette divinité libyque et non de la Minerve capitoline, puisqu'elle a ici préséance sur Jupiter.

Il reste cependant à savoir si cette déesse libyque a pu former avec Astarté un syncrétisme d'assimilation. Rappelons d'abord que la déesse voilée des monnaies de *Thapsus* et d'Hadrumète semble associée à Poséidon, alors qu'Hérodote considère justement l'Athéna libyque comme la fille du dieu de la mer. Il est donc permis de supposer qu'Astarté a pu constituer une interprétation punique de la déesse libyque. Mais il faut remarquer que la Minerve d'El Jem n'est pas associée à Neptune, mais à Baal Addir/Mercure, avec qui elle partage le rôle de patron de la cité. Notons toutefois que ce rôle est exceptionnel pour Mercure en Byzacène et que, dans la région du Sahel, il n'apparaît qu'à El Jem, alors que Poséidon/Neptune est le patron d'Hadrumète et de *Thapsus*[132]. Or, une inscription de Hr. Ouradi, à environ 45 km au sud-ouest de *Thapsus*, associe justement Mercure Silvain à Neptune[133], comme si on avait voulu rapprocher ces divinités. Et les monnaies de Clodius Albinus, qui était originaire d'Hadrumète, le dieu de la ville est représenté avec à la fois les attributs de Neptune et de Mercure: le trident et le caducée[134]. Bref, les parèdres des deux déesses semblent avoir été considérés comme équivalents.

---

[131] R. Rebuffat, « Divinités de l'oued Kébir », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 128, fig. 10; p. 136 (Junon armée); p. 157; pl. V (déesse casquée).

[132] Sur le Neptune de Byzacène, voir p. 317-319.

[133] *Cat.*, n° 53.

[134] H. Mattingly & E. A. Sydenham, *RIC*, IV, 1, p. 45, n° 8, 9, 10, 12; p. 52, n° 56; p. 53, n° 61. Voir p. 315-316.

Pour ce qui est d'Astarté et de l'Athéna libyque, le rapprochement était d'autant plus facile à faire qu'il s'agissait dans les deux cas de déesses guerrières. Et comme on a eu l'occasion de le remarquer plus haut, cette assimilation des deux déesses s'est également concrétisé à *Lepcis Magna* à l'époque romaine, mais c'est sous la forme de déesses du commerce qu'elles apparaissent, comme en témoignent la fonction commerciale du *Calchidicum*, l'épithète *adquisitrix* que porte Vénus, ses attributs empruntés à Mercure et l'association de Minerve avec ce même dieu (n° 1, 2). Cela dit, il est possible que la déesse d'El Jem ait elle aussi joué un rôle de déesse commerciale, puisqu'elle partage avec Mercure le patronnage de la ville, mais aucun document ne vient directement appuyer cette hypothèse; on sait seulement que la Minerve romaine était elle-même la protectrice du commerce[135] et que, si l'Athéna libyque n'assumait pas de telles fonctions[136], il se peut que son identification à Minerve soit à l'origine de cet enrichissement de sa personnalité, du moins à *Lepcis Magna*.

Un autre document peut impliquer un rapprochement d'Astarté avec Minerve, il s'agit d'une inscription de Carthage (n° 19) qui est dédiée à *Iuno [...], Minne[rua...], daea Bello[na]* (*sic*). Une lacune empêche malheureusement de savoir s'il s'agit de *Iuno regina*[137] ou de *Iunon Caelestis*, qui est attestée à Carthage[138]. Cette dernière restitution est cependant possible puisqu'à Tébessa, la *dea Caelestis* est associée à Virtus (ou Virtus-Bellone) au côté d'Eshmoun/Esculape, le parèdre d'Astarté[139]. Quoiqu'il en soit, force est de constater qu'il s'agit de trois déesses guerrières puisque Junon Reine, tout comme Astarté/Junon Caelestis, ont un caractère guerrier. Or, comme on le verra bientôt, Virtus-Bellone, en Numidie, semble être l'interprétation romaine d'une déesse indigène qui a pu avoir des liens avec Astarté. Malheureusement, en raison de la lacune, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit bien là de trois interprétations différentes d'Astarté. Toutefois, il faut remarquer que, sur l'inscription, les trois déesses ne sont visiblement séparées par aucun mot de liaison, comme si elles étaient assimilées l'une à l'autre, ce qui serait un peu étonnant

[135] Ovide, *Fastes*, III, 821; Lactance, *Institutions divines*, I, 18, 23.
[136] On ne trouve aucune allusion à une éventuelle fonction commerciale dans les propos d'Hérodote.
[137] Mais l'appellation *Iuno regina* n'est pas attestée à Carthage.
[138] *Cat.*, n° 196.
[139] *Cat.*, n° 315.

dans le cas des déesses de la triade capitoline, qui constituent deux entités distinctes. D'autre part, les deux fautes d'orthographe dans la dédicace peuvent s'expliquer soit par une étonnante distraction du lapicide, soit par le fait qu'elle émanerait d'un personnage peu romanisé. Mais il ne s'agit évidemment que de suppositions.

Pour terminer avec le cas de Minerve, il convient de faire une dernière remarque: si elle apparaît fréquemment dans le cadre de la triade capitoline, elle est aussi fréquemment honorée seule, ou avec d'autres divinités que Jupiter et Junon. Si l'on examine la répartition des inscriptions où elle figure en dehors de ce cadre, on constate qu'elles se concentrent particulièrement en Tripolitaine, à El Jem et également dans la région de Dougga[140]. Se pourrait-il que dans cette dernière région, comme dans les précédentes, Minerve recouvre une divinité libyco-punique? Il n'y a malheureusement pas moyen de le déterminer: rien dans ces inscriptions ne permet de dégager chez elle une personnalité particulière; il pourrait donc s'agir tout simplement de la Minerve romaine, protectrice du commerce. Pourtant, il faut remarquer qu'elle figure dans le tarif sacrificiel du *pagus Veneriensis* (n° 37), une inscription qui reprend une tradition punique et, comme ceux d'*Idicra*[141], semble s'adresser à des divinités africaines. De plus, on constate que dans la liste des divinités, Minerve apparaît juste avant Vénus. Comme le *pagus Veneriensis* se trouve à une trentaine de km de *Sicca Veneria*, il est probable qu'il s'agit ici de Vénus Érycine, qui recouvre Astarté. Du reste, le toponyme indique bien qu'on honorait particulièrement Vénus à cet endroit. On a vu plus tôt[142] que Jupiter et Saturne, au début de l'inscription, étaient probablement assimilés l'un à l'autre. Il est donc possible que ce soit également le cas pour Minerve et Vénus, cette dernière étant suffisamment importante en ces lieux pour avoir droit à une double offrande, comme Jupiter-Saturne. Or, justement, l'inscription prescrit le sacrifice d'une chevrette pour Minerve et d'une poule pour Vénus. On admettra que l'offrande est modeste pour une déesse qui est suffisamment importante en ces lieux pour qu'on ait donné son nom au *pagus*, surtout si l'on remarque que les tarifs sacrificiels d'*Idicra*, quant à eux, prescrivent pour Vénus soit l'offrande d'une

[140] Voir la carte des mentions épigraphiques de Minerve.
[141] *Cat.*, n° 457-458.
[142] Voir p. 59-60.

agnelle, soit l'offrande d'une chèvre. En fait, on constate que, tout comme dans le cas de Jupiter, qui reçoit en sacrifice un bélier, la victime habituelle de Saturne, Minerve quant à elle reçoit une chevrette, une offrande qui n'est pas très différente de l'agnelle et de la chèvre que Vénus reçoit en sacrifice à *Idicra*. En somme, il est probable que les deux divinités sont ici assimilées l'une à l'autre, comme à *Lepcis Magna*.

5.3 *Cybèle*

Cybèle aussi, à l'instar de Vénus et Minerve, a pu parfois être assimilée à Astarté. Il a déjà été question des liens entre celle-ci et Caelestis (ou Junon Caelestis)[143] et l'on a vu qu'elle était aussi assimilée à Vénus à *Thibilis*; enfin, il faut reconnaître que la Magna Mater présente plus d'un trait commun avec Astarté. Il apparaît donc nécessaire d'analyser plus à fond les aspects de son culte en Afrique.

[143] Voir p. 105-110.

Tableau 12: Inscriptions concernant Cybèle

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*CIL*, VIII, 22671; *AE*, 1934, 171; *IRT*, 300; *Cat.*, n° 10	*Mater magna*	72
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 568; *Cat.*, n° 11	*M(ater) d(eum)*	Après 284?
3	*Lepcis Magna*	*AE*, 1950, 151; *IRT*, 567; *AE*, 1929, 3; *Cat.*, n° 12	*M(ater) d(eum)*	IVe s.
4	*Lepcis Magna*	*IRT*, 272; *Cat.*, n° 13	*[Mat]er deum*	
5	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23400; *AE*, 1892, 18; *ILPBardo* 100; *Cat.*, n° 82	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug*	276-282
6	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23401; *AE*, 1898, 46; *Cat.*, n° 83	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug*	285-293
7	*Mactaris*	*AE*, 1897, 121	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug(usta)*	286-305
8	*Mactaris*	*ILAf*, 201; *Cat.*, n° 86	*M[ater mag]na?, Liber*	
9	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 11797; *Cat.*, n° 85	*M(ater) M(agna?), I(anus) p(ater) Aug(ustus?)* ou *[L(iber)] p(ater) Aug(ustus?)*	
10	*Carthago*	*ILTun*, 1047 + *ILAf*, 355; *Cat.*, n° 192	*[de]a Mag(na) Idaea, [d]eus Aesculapius, Iupiter*	200-210
11	*Carthago*	*ILAf*, 356 a	*Mat[er deum magna Idea Aug(usta)]*	255-259
12	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24521; *AE*, 1898, 8	*[Mater deum magna Idaea], Attis*	319?
13	*Carthago*	*AE*, 1968, 553 a, b et c; *Africa*, II, 1967-1968, p. 81 sq., photos, pl. X-XI; *Cat.*, n° 193	*Aesculapius ab Epidauro, M(ater) d(eum) M(agna) I(daea), Attis*	
14	*Carthago*	*AE*, 1987, 1001; *ILPBardo*, 1	*Mater deum magna Idea, Attis Aug(ustus)*	
15	*Vtica*	*AE*, 1961, 201	*Mater magna Idea*	117 au plus tôt
16	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26562; *ILAf*, 531	*Mater deum*	298
17	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15848	*Mater deum Magna*	
18	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 1649	*Mater Magna*	
19	*Lares*	*CIL*, VIII, 1776	*[Mater] deum Aug[usta] magna Idea*	
20	Hr. Djâma	*CIL*, VIII, 16440; *Cat.*, n° 102	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug, Liber*	

Tableau 12: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
21	*Mascula*	*CIL*, VIII, 2230 (=17668)	*[Ma]ter deum Aug*	198-208?
22	*Aquae Flauianae*	*AE*, 1957, 92 a	*Mater deum Aug(usta)*	
23	*Thamugadi*	*AE*, 1913, 24	*[Perp]etuus Num(en?), Virtus Aug(usta), [Aete]rna Mater Idaea Aug(usta), Apollo diuinus, [Attis] Frygius*	
24	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2633	*Magna Idaea*	
25	*Diana Veteranorum*	*AE*, 1931, 63	*M(ater) d(eum) M(agna) I(deae) A(ugusta)*	
26	Djebel Meslula	*CIL*, VIII, 28031; *ILAlg*, I, 2854	*Ma[te]r magna deum*	
27	*Tipasa* (de Numidie)	*CIL*, VIII, 4846; *ILAlg*, I, 1983; *Cat.*, n° 404	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) sanctissima*	222-235
28	*Thibilis*	*AE*, 1895, 81; *ILAlg*, II, 4647; *Cat.*, n° 409	*Terra Mater Eraecura M[a]ter (deum) Id[e]a*	
29	*Thibilis*	*AE*, 1919, 47; *ILAlg*, II, 4648; *Cat.*, n° 406	*Venus Augusta, M(ater) d(eum) m(agna) I(dea)*	
30	*Thibilis*	*CIL*, VIII, 5524; *ILAlg*, II, 4646; *Cat.*, n° 408	*Terra Mat[er] Aerecura Mater deum Magna Idea*	
31	*Sigus*	*CIL*, VIII, 19125; *ILAlg*, II, 6496	*[Ma]ter deum Aug*	
32	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6955 (=19416); *ILAlg*, II, 486; *Cat.*, n° 445	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), dii deaeque, Mater deum magna Idaea, Apol[lo]*	
33	*Mileu*	*CIL*, VIII, 19981 (=8203)	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) sancta*	222-235
34	*Cuicul*	*AE*, 1911, 22	*[M]ater deum magna Aug(usta)*	
35	*Cuicul*	*AE*, 1955, 142	*Mater deum Aug(usta)*	

À l'examen de ce tableau, on est forcé de constater que plusieurs éléments rapprochent Cybèle d'Astarté/Vénus; en premier lieu, il y a bien sûr cette inscription de *Thibilis* (n° 29) où elle est assimilée à Vénus, sans doute Vénus Érycine, présente au même endroit. De plus, ainsi qu'il en a été question plus haut[144], elle est plus d'une fois

[144] Voir p. 192-196.

associée à Esculape (n° 10, 13) et Apollon (n° 23, 32), qui sont les héritiers d'Eshmoun, le parèdre d'Astarté. Dans le cas d'Esculape, il s'agit d'inscriptions de Carthage, où Eshmoun et Astarté sont attestés. Il est vrai que l'une des deux inscriptions précise qu'il s'agit de l'Esculape d'Épidaure (n° 13), mais il faut convenir que l'autre concerne vraisemblablement Eshmoun/Esculape, en raison de son étroite association avec Jupiter[145]. Pour ce qui est de l'association de Cybèle et d'Apollon, on la trouve notamment à *Cirta* (n° 32), où Vénus Érycine est justement attestée. En ce qui concerne l'inscription de Timgad (n° 23), ville située en périphérie de la zone où Vénus Érycine est particulièrement présente, on a déjà remarqué à quel point Attis et Apollon semblaient assimilés l'un à l'autre. D'autre part, on constate que Cybèle emprunte à Astarté/Vénus un autre de ses parèdre: Liber. En effet, les deux divinités sont associées à Hr.-Djâma (n° 20) et sans doute aussi dans deux inscriptions, malheureusement lacunaires, de Mactar (n° 8, 9). L'un de ces deux derniers cas (n° 8) est toutefois assez certain, puisque l'inscription mentionne un sacrifice criobolique, ce qui plaide en faveur de l'identification *M[ater mag]na* plutôt que *[Dia]na*. On remarque donc que ces trois cas se situent justement près de *Mididi*, où Astarté avait son sanctuaire, et dans la région d'où proviennent les stèles dites de la Ghorfa et celles de Mactar, qui montrent Vénus associée à Liber. D'ailleurs, parmi les divinités de la stèle de *Mididi*, on trouve justement une déesse assise sur un lion qui représente Cybèle, ou Cybèle-Caelestis[146]. Ainsi, force est de constater qu'à plusieurs endroits, Cybèle semble apparaître comme l'interprétation gréco-romaine d'Astarté, ce qui n'est pas étonnant en soi, étant donné qu'il s'agit de deux déesses de la fertilité, ayant le lion pour animal attribut, et qui s'affirment aussi comme protectrices des villes. Les fidèles d'Astarté, ont dû, dès l'époque punique, percevoir à quel point les natures des deux déesses étaient proches l'une de l'autre, puisque des figurines de Carthage montrent Astarté avec le tambourin, l'attribut essentiel de Cybèle[147], et une terre cuite de Kerkouane, sur la pointe du Cap Bon, représente aussi vraisemblablement Astarté avec cet instrument;

[145] Voir p. 191-192.
[146] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298.
[147] M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 248.

il s'agit d'une déesse assise sur un trône flanqué de deux chevaux cabrés, tenant un tambourin contre sa poitrine[148].

Ce rapprochement entre Cybèle et Astarté amène à reconsidérer les monnaies évoquées plus haut qui montrent une déesse tourelée: on la trouve à *Lepcis Magna*, *Oea*, *Hippo Regius*, *Cirta* et Cherchel. Dans trois de ces villes on a justement trouvé des dédicaces à Cybèle et, pour ce qui est d'*Oea* et d'*Hippo Regius*, ces villes se situent dans des régions où le culte de la *Magna Mater* est particulièrement développé[149]. D'ailleurs, c'est à *Thibilis*, une ville proche d'Hippone, que Vénus est assimilée à Cybèle. Il est donc possible que l'iconographie de la déesse des monnaies ait pu, dans ces régions, favoriser l'implantation du culte de la Grande Mère et son assimilation à Astarté. Mais il s'agirait alors d'une identification tardive. En effet, à l'examen du tableau des inscriptions de Cybèle, on constate que la grande majorité de celles qui sont datables appartiennent au IIIe siècle. Si l'on excepte une inscription de Maurétanie Tingitane qui date d'Antonin[150] et le cas particulier de *Lepcis Magna*, on constate que le culte de Cybèle n'a connu son véritable essor qu'à partir des Sévères (n° 10, 21, 27, 33), une dynastie qui favorisa particulièrement le culte de la déesse phrygienne. C'est sans doute ce qui a motivé son assimilation à Astarté/Vénus à *Thibilis*, puisque c'est de cette époque qu'appartiennent les inscriptions datables qui la concernent dans la région (n° 27, 33). C'est à la même époque aussi que se situe son association avec Eshmoun/Esculape à Carthage (n° 10). D'ailleurs, H. Pavis-d'Escurac a bien montré que, de façon générale, en Afrique, le culte de la *Magna Mater* s'est propagé comme une religion officielle et politique, à l'initiative des autorités municipales[151]; il est clair que c'est là un effort de la part de celles-ci pour donner des formes impériales à leurs cultes traditionnels, par loyauté envers la dynastie.

Il faut cependant ici distinguer le cas de *Lepcis Magna*. En effet, contrairement au reste de l'Afrique du Nord, le culte de Cybèle est apparu très tôt à cet endroit, comme le prouve une inscription datant du règne de Vespasien (n° 1). Celle-ci précise en effet que c'est à cet

---

[148] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 106.

[149] Voir la carte des mentions épigraphiques de Cybèle.

[150] À Banasa: *AE*, 1957, 63; *IAM*, 93.

[151] H. Pavis d'Escurac, « La *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 225-226.

empereur que le proconsul d'Afrique, patron de la ville, aurait dédié le temple et c'est un personnage local au nom punique, Iddibal, fils d'Annobal et petit-fils d'Asmunis, qui l'aurait orné, dépensant pour l'occasion une somme substancielle de deux cent mille sesterces. On devine qu'il s'agit là d'une initiative locale pour laquelle on aurait demandé le concours d'un haut dignitaire romain; d'ailleurs, cette entreprise s'inscrit tout à fait dans la suite du remodelage urbain à grande échelle qui se manifeste dans la ville dès la première moitié du Ier siècle de notre ère, où l'on voit la classe dirigeante, comme souvent, exprimer clairement sa domination sociale en association avec le pouvoir impérial[152], d'où la construction d'un temple dédié à Rome et à Auguste, la création d'un flaminat, l'implantation d'un forum, etc[153]. Et encore ici, Cybèle pourrait être l'interprétation gréco-romaine de la déesse tourelée des monnaies pré-augustéennes, en parallèle avec Minerve et Vénus. En effet, cette déesse tourelée est fréquemment mise en association avec Shadrapha/Liber sur les monnaies[154]; d'autre part, un panneau de l'arc des Sévères figure un couple de divinités debout à côté d'un autel: une déesse, voilée, vêtue du *chiton* et de l'*hymation* et portant un tambourin, probablement Cybèle, et un dieu nu, avec un manteau sur les épaules[155]; ce costume n'est pas celui d'Attis et ce personnage nu pourrait alors représenter Mercure ou Apollon, qui, comme on l'a vu, était à *Lepcis* assimilé à Liber, comme semblent le montrer les monnaies[156] et, surtout, la statue dédiée à *Liber Amorq(ue) deus et pulcher Apollo*[157]. Remarquons également que sur les monnaies d'*Oea*, Apollon est associé à la déesse tourelée[158]. Malheureusement, l'identification de ce dieu nu reste très incertaine. D'autre part, il est assez délicat de prétendre qu'en cet endroit, Cybèle recouvrirait la même divinité que Vénus; on connaît

[152] E. Smadja, « Remarques sur les débuts du culte impérial en Afrique sous le règne d'Auguste », *Religions, pouvoirs, rapports sociaux*, 1980, p. 164.

[153] Voir M. F. Squarciapino, *Leptis Magna*, 1966, p. 80 sv.

[154] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 4, n° 6, 7, 10; p. 5, n° 11, 12; *Suppl.*, p. 33, n° 6a; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr.* ant., 2000, III/4, 7-8.

[155] R. Bartoccini, « L'arco quadrifonte dei Severi a *Lepcis* », *Africa Italiana*, 4, 1931, p. 84 et p. 85, fig. 51.

[156] L. Müller, *ibid., Suppl.*, II, p. 33, n° 5a, 5b; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/9-10.

[157] *Cat.*, n° 22.

[158] L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 28-30; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22-23, 36.

cependant un autre exemple du genre dans la région de Mactar où Liber est alternativement associé à Astarté/Vénus et Cybèle. Il est donc possible qu'à *Lepcis Magna* aussi on ait eu recours à plusieurs interprétations gréco-romaines de la déesse, pour être en mesure de bien représenter tous les aspects de sa personnalité complexe. On aurait d'abord eu recours à Minerve, dont le *Calchidicum* fut bâti en 11-12 de notre ère; cette identification résulterait sans doute de l'influence de la déesse indigène locale, l'Athéna libyque d'Hérodote, une identification dont on trouve encore des traces sur les monnaies de la ville voisine d'*Oea*. Il s'agirait donc d'un syncrétisme libyco-romain adapté à la politique augustéenne, dans le cadre d'un vaste mouvement de romanisation de la ville à l'époque des Julio-Claudiens. Mais la personnalité de Minerve ne suffisait sans doute pas à représenter la déesse sous tous ses aspects, alors que la déesse phrygienne partageait davantage de points communs avec Astarté. On construisit donc un temple à Cybèle sous Vespasien, en 72, et l'emplacement choisi pour l'édifice montre bien l'importance qu'on lui accordait: il est situé sur le vieux forum, où se trouvent également les temples présumés de Shadrapha/Liber et de Milkashtart/Hercule, les deux dieux protecteurs de la ville[159]. Un autre élément vient confirmer cette identification de Cybèle à une déesse locale: celle-ci, dans les quatre inscriptions connues de *Lepcis* (n° 1-4), n'est jamais qualifiée d'Idéenne, alors que plus de la moitié des inscriptions qui la mentionnent ailleurs en Afrique la désignent avec cette épithète (n° 5-7, 10-11, 13-15, 19-20, 23-25, 27-30, 32): si les Lepcitains l'identifiaient à leur déesse, il est normal alors qu'ils ne l'aient pas affublée d'une épithète toponymique étrangère. D'autre part, le culte de la Grande Mère eut un grand succès, si l'on en juge par l'abondant matériel iconographique et épigraphique qu'il a laissé dans les vestiges de la ville. Il fut également durable, puisque l'une des inscriptions qui la mentionnent date du IVe siècle (n° 3). Ce vaste succès et l'emplacement de son temple portent à croire qu'elle aurait été aux yeux des habitants la principale manifestation de leur déesse traditionnelle. En ce qui concerne Vénus, celle-ci n'apparaît dans les inscriptions qu'au IIe siècle et visiblement assimilée à la Minerve de *Lepcis*, dont

[159] À dire vrai, l'inscription de l'époque de Vespasien parle de la dédicace du temple et de son ornementation mais elle ne précise pas que le temple a été *construit*. Peut-être existait-il déjà avant.

elle emprunte les traits. De plus, rien n'indique qu'elle ait eu son propre temple; visiblement elle n'avait eu droit qu'à une chapelle à l'intérieur du *Calchidicum*[160]. Il est donc probable que cette identification tardive tienne surtout au fait qu'en d'autres endroits, c'était Vénus qui était assimilée à Astarté: on aura donc voulu rapprocher les deux identifications. En revanche, on ne trouve aucun document de *Lepcis* attestant de façon certaine un rapprochement entre Cybèle d'une part et Minerve-Vénus d'autre part. On trouve bien des monnaies puniques d'*Oea*, la ville voisine, qui montrent une déesse parfois casquée, parfois tourelée, parfois coiffée des deux attributs à la fois[161], mais rien qui soit contemporain ou postérieur à cette inscription de l'époque de Vespasien. On ne peut donc affirmer avec certitude que toutes ces déesses constituent différentes manifestations d'une même divinité. En somme, cette question mériterait une étude plus approfondie, qui tiendrait davantage compte des éléments iconographiques et archéologiques locaux[162].

Enfin, deux autres remarques s'imposent à propos de Cybèle en Afrique. D'abord, elle porte à trois reprises l'épithète de *sancta* (ou *sanctissima*) dans la région occidentale: à *Tipasa* (n° 27), à *Mileu* (n° 33) et à Cherchel[163]. On a déjà eu l'occasion plus haut d'évoquer la possibilité que ce soit là un emprunt à la déesse Caelestis[164]. Ensuite, il faut remarquer deux inscriptions de *Thibilis* (n° 28, 30), où Cybèle est qualifiée de *Terra Mater* et d'Aerecura (ou Eraecura). J. Toutain a pensé qu'il pouvait s'agir d'une triade[165], mais S. Gsell a bien montré qu'il s'agissait d'une seule divinité et non d'une triade[166]. L'assimilation de Cybèle avec la Terre Mère est d'ailleurs attestée par saint Augustin, qui fait de Tellus et de la Grande Mère une seule déesse[167]. En ce qui concerne Aerecura, elle est connue ailleurs sous

---

[160] J. B. Ward-Perkins, "Leptis Magna", *The Princeton Encyclopedia of Classica Sites*, 1976, p. 499; voir *Cat.*, n° 24.

[161] L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 28, 29; p. 23, n° 43-45 (déesse tourelée); p. 20, n° 38 (déesse casquée); p. 16, n° 33 (casque); p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22-24, 26, 33, 36.

[162] Le temple de Cybèle ne semble pas avoir été fouillé de façon systématique.

[163] *CIL*, VIII, 9401.

[164] Voir p. 108-109.

[165] J. Toutain, *Les cultes païens*, II, 1911, p. 77.

[166] S. Gsell, *CRAI*, 1931, p. 265 sv.

[167] Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 28; voir aussi VII, 16 (à propos de Cérès).

différentes orthographes[168]: il s'agissait d'une déesse chtonienne adorée conjointement à Dis Pater[169] et parfois invoquée dans les tablettes de défixion[170]. Son nom était vraisemblablement une déformation du grec Ἥρα κυρία, mais qui avait pris chez les Latins le sens de *quae aera curat*, « celle qui prend soin de la fortune », une épithète qui convenait à la Terre nourricière[171]. Cette dénomination syncrétiste met donc bien en évidence le caractère chtonien de la *Magna Mater* ainsi que sa domination sur le monde infernal[172]. Sachant de plus qu'au même endroit elle est assimilée à Vénus Érycine[173], il faut en déduire que ces deux aspects seraient un héritage d'Astarté qui, comme on l'a vu, était à la fois une déesse de la fertilité et la protectrice des morts.

5.4 *Virtus/Bellone*

Pour mieux comprendre la place d'Astarté en Numidie, il est nécessaire de se pencher sur le cas de Virtus/Bellone, dont le culte connut une grande faveur dans cette province. Il n'est pas du tout certain que celle déesse recouvre Astarté, mais il fait peu de doute qu'elle soit l'interprétation romaine d'une divinité indigène qui aurait eu des liens avec celle-ci.

---

[168] Voir *ILS*, 3961-3967.

[169] *CIL*, V, 725 (= *ILS*, 3966), 8970a (= *ILS*, 3962); *CIL*, VI, 142 (= *ILS*, 3961).

[170] *AE*, 1950, 112.

[171] S. Gsell & C.-A. Joly, *Announa*, 1918, p. 41.

[172] H. Pavis d'Escurac, « La *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 231.

[173] Sur Vénus Érycine à *Thibilis*, voir *Cat.*, n° 407.

Tableau 13: Inscriptions concernant Virtus et Bellone

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Ammaedara*	*AE*, 1912, 202; *ILAf*, 149	*Bellona [Aug(usta)]*	
2	*Ammaedara*	*AE*, 1999, 1800	*Bellona*	
3	Jama	*AE*, 2002, 1668	*Virtus e[t] Iuuentu[s]*	
4	*Carthago*	*ILAf*, 354; *Cat.*, n° 200	*Iuno [regina], Mine[rua Aug(usta)], daea Bello[na]*	
5	Hr. Kramet (et environs)	*CIL*, VIII, 15638	*Virtus Aug*	
6	*Mustis*	*CIL*, VIII, 27437	*Virtus [Aug]*	
7	*Vcubi*	*CIL*, VIII, 15665; *Cat.*, n° 292	*deus Sol, Honos, Virtus*	
8	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 15850	*[Vi]rtus*	
9	*Vzappa*	*CIL*, VIII, 11923	*Bellona*	
10	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1887 (=16510); *AE*, 1977, 859; *ILAlg*, I, 3066; *Cat.*, n° 315	*dea Caele[stis Aug(usta)], dea Virtus, deus Aescula[pius Aug(ustus)]*	Première moitié du IIe s.
11	*Theueste*	*CIL*, VIII, 10623; *ILAlg*, I, 2995	*Bel(lona) Aug(usta)*	
12	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16500 (=1843); *ILAlg*, I, 3016; *Cat.*, n° 325	*Inuictum Numen Virtutis*	
13	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16528; *ILAlg*, I, 3015; *Cat.*, n° 326	*Virtus Aug*	
14	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16532; *ILAlg*, I, 2996	*[B(ellona) A(ugusta), conseruatr]ix populi R(omani)*	
15	*Thamugadi*	*AE*, 1913, 24	*[Perp]etuus Num(en?) Virtut(is) Aug(ustae), [Aete]rna Mater Idaea Aug(usta), Apollo diuinus, [Attis] Frygius*	
16	*Thamugadi*	*AE*, 1965, 230	*[...]ti (Virtus?)*	
17	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2728	*Patientia, Virtus, Spes*	137-152

Tableau 13: Inscriptions concernant Virtus et Bellone

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
18	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18240	*Victoria diuina, Virtus comes Auggg*	
19	*Madauros*	*AE*, 1919, 48, *ILAlg*, I, 2071; *Cat.*, n° 345	*dea Virtus*	
20	*Madauros*	*AE*, 1920, 41	*dea Virtus*	
21	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2063; *Cat.*, n° 339	*M(ercurius) A(ugustus), Virtus*	
22	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1241	*V(irtus?) A(ugusta)*	286-305
23	*Thibilis*	*CIL*, VIII, 5521; *ILAlg*, II, 4626; *Cat.*, n° 411	*dea Bellona A(ugusta)*	
24	*Sigus*	*AE*, 1907, 230; *ILAlg*, II, 6489; *Cat.*, n° 415	*Bellona [de]a Augusta*	
25	*Sigus*	*CIL*, VIII, 5708; *ILAlg*, II, 6525; *Cat.*, n° 416	*Bellona*	
26	*Cirta*	*CIL*, VIII, 7094	*Virtus domini n(ostri) Antonini Aug*	138-161, 211-217 ou 218-222
27	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6951; *ILAlg*, II, 482	*Honos, Virtus Aug*	
28	*Cirta*	*CIL*, VIII, 7095	*Securitas saeculi, Indulgentia domini nostri, Virtus domini n(ostri) Antonini Aug(usti)*	138-161, 211-217 ou 218-222
29	*Cirta*	*CIL*, VIII, 7096	*Securita[s saeculi], [Indulge]ntia do[mini nostri], Virtus domini n(ostri) Antonini Aug(usti)*	138-161, 211-217 ou 218-222
30	*Cirta*	*CIL*, VIII, 7097	*Securitas saeculi, Indulgentia domini nostri, Virtus domini n(ostri) Antonini Aug(usti)*	138-161, 211-217 ou 218-222
31	*Cirta*	*CIL*, VIII, 7098	*Secu[ri]tas saeculi, Indulgentia domini nostri, Virtus domini n(ostri) Antonini Aug(usti)*	138-161, 211-217 ou 218-222

Tableau 13: Inscriptions concernant Virtus et Bellone

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
32	*Cirta*	*CIL*, VIII, 7111; *Cat.*, n° 447	*Belona (sic)*	
33	*Cirta*	*ILAlg*, II, 482 bis	*[V]irtus*	
34	*Rusicade*	*CIL*, VIII, 7957; *ILAlg*, II, 3	*Bellona Aug*	
35	*Rusicade*	*CIL*, VIII, 7958; *ILAlg*, II, 2	*Baelonna (sic)*	

L'examen des inscriptions concernant ces deux déesses amène d'emblée plusieurs constatations. D'abord, il faut constater que leur culte est extrêmement localisé, puisque la très grande majorité de leurs inscriptions proviennent de villes de Numidie ou à proximité de ses frontières de la Numidie (n° 1-2, 7-35). De plus, on reste étonné de la grande popularité de ces déesses dans cette région, qui est visible au travers du grand nombre de témoignages épigraphiques. Enfin, il faut admettre que Virtus et Bellone, comme ailleurs dans l'Empire[174], constituent deux appellations différentes pour désigner une même divinité, la Mâ cappadocienne. On sait en effet que cette déesse originaire de *Comana* fut introduite à Rome après les guerres contre Mithridate, qu'elle fut identifiée à Bellone[175] et que son culte était desservi par un collège de prêtres cappadociens. Or, justement, deux inscriptions montrent que la Virtus africaine avait des *cistiferi* à son service, c'est-à-dire des fidèles qui, dans le culte de Mâ-Bellone, avaient le privilège de porter la ciste mystique dans les processions[176]. C'est ainsi qu'à Madaure, une inscription donne une liste de treize *[ci]sthiferi deae Virtutis*, dont quatre avaient reçu la prêtrise et un autre qui portait sans doute le titre de *fan(aticus)*, une fonction également reliée au culte de Mâ-Bellone (n° 20). C'est probablement aussi à Virtus que s'adresse une inscription de Timgad qui émane aussi d'un *cistifer* (n° 16). Enfin, une autre inscription provenant de Tébessa

[174] *CIL*, V, 6507; XIII, 7281; *AE*, 1933, 114.

[175] Pseudo-César, *Guerre d'Alexandrie*, LXVI; Strabon, XII, 535; Plutarque, *Sylla*, IX.

[176] F. Cumont, « Les *cistiferi* de Bellone », *CRAI*, 1919, p. 256-260.

mentionne également un *cistifer* faisant une dédicace à une déesse au nom abrégé qu'on peut, malgré la lacune, identifier à Bellone (n° 14)[177]. Ainsi, les deux déesses étaient desservies par le même type de clergé, conforme au culte cappadocien, en plus d'être honorées aux mêmes endroits, ce qui tend à confirmer l'idées qu'elles étaient profondément liées et qu'il s'agissait vraisemblablement de deux appellations d'une même divinité.

On peut toutefois se demander pourquoi cette déesse d'origine orientale a connu un tel succès en Numidie. Il est tentant au départ d'expliquer son apparition dans la région par la présence dans la zone militaire de soldats orientaux, d'autant plus que ce sont des déesses guerrières. Pourtant, si on constate leur présence à Tébessa (n° 9-13), à Timgad (n° 15) et à Lambèse (n° 16-17), il convient de noter qu'un plus grand nombre d'inscriptions proviennent de centres d'origine indigène comme Madaure (19-21), *Thubursicu Numidarum* (n° 22), *Thibilis* (n° 23), *Sigus* (n° 24-25), *Cirta* (n° 26-33) et *Rusicade* (n° 34-35). D'ailleurs, Lambèse elle-même, malgré son important corpus épigraphique, a livré très peu d'inscriptions et en ce qui concerne Tébessa, on sait que cette ville a été très marquée par la civilisation punique[178]. D'autre part, si l'on fait appel aux sources numismatiques, il faut constater que les premières mentions de Virtus proviennent de *Cirta*. En effet, la déesse est clairement identifiée sur des monnaies d'époque augustéenne à l'effigie de Sittius[179]: on l'a trouve accompagnée d'Honor, ou figurée seule. On remarque que la déesse Honor, quant à elle, est visiblement moins importante que Virtus puisqu'elle demeure en retrait par rapport à cette dernière et qu'elle n'apparaît jamais seule[180]. Il est donc possible qu'à *Cirta*, Virtus soit l'interprétation romaine d'une déesse locale. On remarque d'ailleurs que c'est la ville qui a livré le plus d'inscriptions dédiées à Virtus et Bellone (n° 26-33) et peut-être les plus anciennes, puisqu'elles

---

[177] C'est l'avis de S. Gsell. Il est vrai que Bellone est présente à *Theueste* et que son nom est abrégée en *Bel(lona)* sur une autre inscription (n° 9).

[178] Voir notamment M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 332.

[179] J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, p. 315-316; selon J. Mazard (*CNNMQ*, 1955, p. 154-155), il ne s'agirait pas de P. Sittius lui-même, mais de son successeur.

[180] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 530 (Virtus casquée), 532 (Virtus et Honor); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/131, 134 (selon ce dernier, la déesse casquée représenterait Rome).

pourraient dater du règne d'Antonin le Pieux. Certes, ces inscriptions semblent avoir un aspect plutôt officiel, puisqu'il s'agit de la Vertu de l'empereur, mais il faut néanmoins constater que la moitié des inscriptions qui concernent Virtus et Bellone proviennent de la même région, soit du nord de la Numidie (n° 19-35), et qu'elles présente plusieurs aspects intéressants. D'abord on remarque qu'elles sont fréquemment qualifiées de *deae*, un titre souvent accolé à des divinités indigènes[181] et souvent dans la région du nord de la Numidie: outre Carthage (n° 4), on trouve la *dea Bellona* à *Thibilis* (n° 23), à *Sigus* (n° 24) et à Cherchel[182], tandis que la *dea Virtus* est présente à Tébessa (n° 10), à Madaure (n° 19-20) et à *Auzia*[183]. Ce sont là des villes où l'influence punique fut particulièrement importante[184]. D'autre part, on trouve la déesse associée à Mercure à Madaure (n° 21) et une inscription de *Sigus*, dédiée à Silvain, émane d'un *cistifer*[185]; or, on a vu qu'à ces endroits, Mercure Silvain recouvrait le dieu Baal Addir[186]. Cette association avec une divinité libyco-punique est donc un indice de plus en faveur de l'hypothèse d'un substrat libyque. Cela amène à faire un rapprochement avec le Baal Addir/Mercure d'El Jem, qui partageait avec Minerve le rôle de patron de la ville: on a vu que justement cette Minerve semblait être l'interprétation romaine de l'Athéna libyque d'Hérodote, qui avait un caractère guerrier très affirmé. Sachant que Virtus/Bellone est également une déesse essentiellement guerrière, il est extrêmement tentant d'y voir la même déesse, ou du moins une déesse apparentée.

D'ailleurs, on a déjà eu l'occasion de remarquer cette inscription de Carthage qui associait Junon, Minerve et Bellone dans une même dédicace (n° 4), sans mot de liaison apparent. Sachant qu'en dehors de cette inscription, les deux dernières divinités sont presque inexistantes dans les environs immédiats de Carthage et que Junon, à Carthage,

---

[181] D. Vaglieri, « Deus », dans *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 1910, p. 1716, 1721; A. Cadotte, « *Le rôle de l'épithète deus dans l'épigraphie nord-africaine* », Dionysius, 21, 2003, p. 161-182.

[182] *AE*, 1902, 12.

[183] *CIL*, VIII, 9026-9027.

[184] Le contexte archéologique le montre bien; du reste il suffit de consulter les inscriptions de notre catalogue provenant de ces villes pour s'en convaincre davantage. Dans le cas précis d'*Auzia*, M. Le Glay a noté la grande abondance de noms puniques dans l'épigraphie: *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 308.

[185] *Cat.*, n° 414.

[186] Voir p. 113-164.

peut très bien représenter Astarté, qui était entre autres une déesse guerrière, on pourrait voir dans cette inscription une synthèse de la déesse guerrière d'Afrique sous trois de ses aspects: l'Astarté carthaginoise, l'Athéna/Minerve libyque d'El Jem et de Tripolitaine et la Virtus/Bellone de Numidie. Or, justement, à Tébessa on la trouve associée à Caelestis et Esculape dans une inscription qui précise qu'on leur a élevé à tous les trois des statues (n° 10). On a vu plus haut qu'à Tébessa, Caelestis recouvrait certainement Astarté, la parèdre d'Eshmoun/Esculape[187] et justement, dans l'inscription, on constate que les statues de Caelestis et de Virtus sont mentionnées dans le même membre de phrase[188], alors que celle d'Esculape est mentionnée plus loin, vers la fin de l'inscription. Les deux déesses sont donc unies et font pendant à Esculape, peut-être parce qu'elles étaient deux manifestations de la même déesse. Rappelons enfin cette inscription de Timgad qui commence par une consécration au *[perp]etuum num(en) Virtut(is) Aug(ustum)*, suivie par une consécration à Cybèle, puis d'une dédicace à Apollon et Attis (n° 15). Il s'agit là d'un formulaire tout à fait inhabituel qui semble mettre d'un côté Virtus et Cybèle et de l'autre, Apollon et Attis. Le procédé est étonnant et pourrait résulter d'un syncrétisme complexe, où Attis serait assimilé à Apollon (ou Eshmoun/Apollon) et Virtus à Cybèle (ou Astarté/Cybèle), mais l'hypothèse reste extrêmement fragile et faute d'autres documents allant dans le même sens, on évitera d'aller plus loin.

On constate donc que si le culte de la déesse Virtus/Bellone prend, comme à Rome, la même forme que celui de la Mâ cappadocienne, il est clair qu'il recouvre en fait celui d'une divinité libyco-punique sans doute analogue à l'Athéna libyque d'Hérodote et dont l'aspect guerrier a pu amener des rapprochement avec l'Astarté phénico-punique.

5.5 *Une déesse à plusieurs visages*

En conclusion, il faut admettre que le cas d'Astarté est extrêmement complexe, puisqu'elle prend différentes identités et ne présente pas

[187] Voir p. 98-101.

[188] Le mot signifiant « statue » a malheureusement disparu; on ne sait donc s'il était au singulier ou au pluriel.

toujours le même visage. Il y a deux raisons principales qui expliquent cette situation. La première tient au fait que la déesse Astarté, comme on l'a vu, avait dès l'époque punique une personnalité très riche et très diverse: c'était une déesse à la fois chasseresse et guerrière, de nature à la fois céleste et marine, apportant l'amour et la fécondité, tout en veillant sur la maison royale et protégeant les cités[189]. On conçoit alors qu'aucune déesse gréco-romaine ne pouvait la représenter entièrement et de façon satisfaisante sous tous ses aspects, d'où ces identités multiples, s'attachant chacune à l'aspect qu'on voulait invoquer en particulier, ce qui explique alors en certains endroits la coexistence de deux ou plusieurs identités différentes pour la même déesse. Mais malgré tout, de façon générale, deux identités se sont imposées davantage que les autres: Junon Caelestis dans la région de Carthage et Vénus (ou Vénus Érycine) au nord de la Numidie. Ce sont du moins les deux interprétations les plus certaines de la déesse, puisqu'elles ont laissé des traces dans les sources littéraires et, dans le cas de Junon Caelestis, dans l'épigraphie punique et néopunique. La seconde raison qui explique la diversité des formes que prend Astarté à l'époque romaine se rattache à l'existence d'un substrat libyque. En effet, on sait par Hérodote qu'il existait une déesse libyque, de nature guerrière, que l'ethnologue grec identifiait à Athéna et, s'il la situe dans la région située sur la frontière entre la Byzacène et la Tripolitaine, où effectivement elle a laissé des traces à l'époque romaine sous la forme d'Athéna/Minerve, il est possible, comme on l'a vu, qu'elle ait existé aussi en Numidie, où elle aurait été identifiée à Virtus/Bellone. Cette déesse était visiblement la parèdre de Baal Addir/Mercure, si l'on en croit les documents d'époque romaine, et elle aurait été partiellement assimilée à Astarté, avec qui elle partageait ce caractère de déesse guerrière. On remarque d'ailleurs que Minerve ne prend un caractère clairement indigène que dans des régions situées loin de l'orbite de Carthage, au sud de la Byzacène, à El Jem, à la frontière occidentale de la Zeugitane au *pagus Veneriensis*, ou en Tripolitaine, alors que Virtus/Bellone se retrouve presqu'uniquement en Numidie. Ainsi, leurs situations géographiques à toutes deux montrent bien qu'on a moins affaire à une déesse d'origine punique qu'à une déesse libyque. Le rapprochement entre Astarté et la déesse

[189] C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 49.

libyque se serait sans doute fait dès l'époque punique, comme on peut le déduire notamment des monnaies de Byzacène et de Tripolitaine, mais visiblement, elles seraient restées distinctes l'une de l'autre et auraient continué à coexister sous des formes différentes à l'époque romaine, tout en étant parfois mises en parallèle: Vénus et Minerve à *Lepcis Magna* et au *pagus Veneriensis*; Junon, Minerve et Bellone à Carthage; et Caelestis et Virtus à Tébessa. D'autre part, elles auraient changé parfois de parèdres, Virtus étant associée à Eshmoun/Esculape et Eshmoun/Apollon, tandis que Vénus se trouvait associée à Baal Addir/Mercure. Cette situation confuse est donc le résultat d'un syncrétisme incomplet dont les origines datent d'avant l'époque romaine.

Mais la situation est différente en ce qui concerne Cybèle. En effet, si l'on exclue le cas particulier de la Tripolitaine, où le culte de la Grande Mère demeure mystérieux, on constate que son arrivée en Afrique est tardive et que son rapprochement avec Vénus Érycine ou Junon Caelestis se rattache au mouvement syncrétiste qui bat son plein dans l'empire romain à la fin du IIe et au IIIe siècle; le contexte est donc différent, puisque cette assimilation constitue visiblement un effort des autorités municipales pour rapprocher le culte d'une divinité « africaine » et celui d'une déesse chère à l'idéologie impériale.

En somme, comme on peut le voir, les multiples visages que prend la déesse Astarté à l'époque romaine s'expliquent par des raisons essentiellement historiques: la Junon carthaginoise se serait imposée dans la zone d'influence de Carthage, alors que la Vénus d'Éryx aurait eu gain de cause en Numidie. Mais si l'influence punique fut particulièrement profonde en Zeugitane, où la déesse libyque semble avoir été absorbée par Astarté, il n'en fut pas de même dans les autres régions moins punicisées, où la déesse indigène a continué de mener une existence distincte. Pour ce qui est de Cybèle, son culte se répandit essentiellement dans les régions les plus romanisées[190] et correspondit à un effort des cités pour se conformer à la religion impériale.

[190] Voir la carte des mentions épigraphiques de Cybèle.

CHAPITRE 6

SHADRAPHA / LIBER

L'Afrique, avec les pays danubiens, est la partie de l'empire où le culte de Liber a connu la plus grande faveur, ainsi qu'en témoignent le grand nombre d'inscriptions qui s'adressent à lui et surtout les très nombreuses oeuvres d'art qui reprennent les thèmes dionysiaques. Comme l'a déjà remarqué A. Bruhl, un tel succès peut difficilement s'expliquer uniquement par la transplantation en Afrique du culte gréco-romain de Bacchus, il est probable qu'une influence indigène ait favorisé sa diffusion[1].

6.1 *Origines*

En fait, il n'y a pas de doute que le culte de Liber ait, en maints endroits d'Afrique, recouvert celui d'une divinité libyco-punique, comme on peut le déduire des nombreuses monnaies à légende punique qui le représentent, ainsi que du grand nombre d'inscriptions dans lesquelles il est qualifié de *deus*[2]. Mieux encore, c'est l'un des rares dieux pour lequel on possède une inscription bilingue qui permette de connaître avec certitude le nom de la divinité à laquelle il était identifié, du moins en Tripolitaine. En effet, on a trouvé à *Lepcis Magna* une dédicace à Liber Pater par un personnage d'origine punique (Boncarth, fils de Muthumbal) qui, dans sa version néopunique, s'adresse au dieu Shadrapha[3], ce qui montre bien l'équivalence des deux divinités. Celle-ci se trouve confirmée par une autre inscription néopunique[4] du même lieu, datant des IIe-Ier siècles avant notre ère, qui commémore l'offrande d'une statue en bronze à Shadrapha et Milkashtart, une entité très proche de Melqart et qui était

---

[1] A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, 1953, p. 224.

[2] Sur ce terme, voir A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.

[3] *Cat.*, n° 2.

[4] *KAI*, 119; voir C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 189.

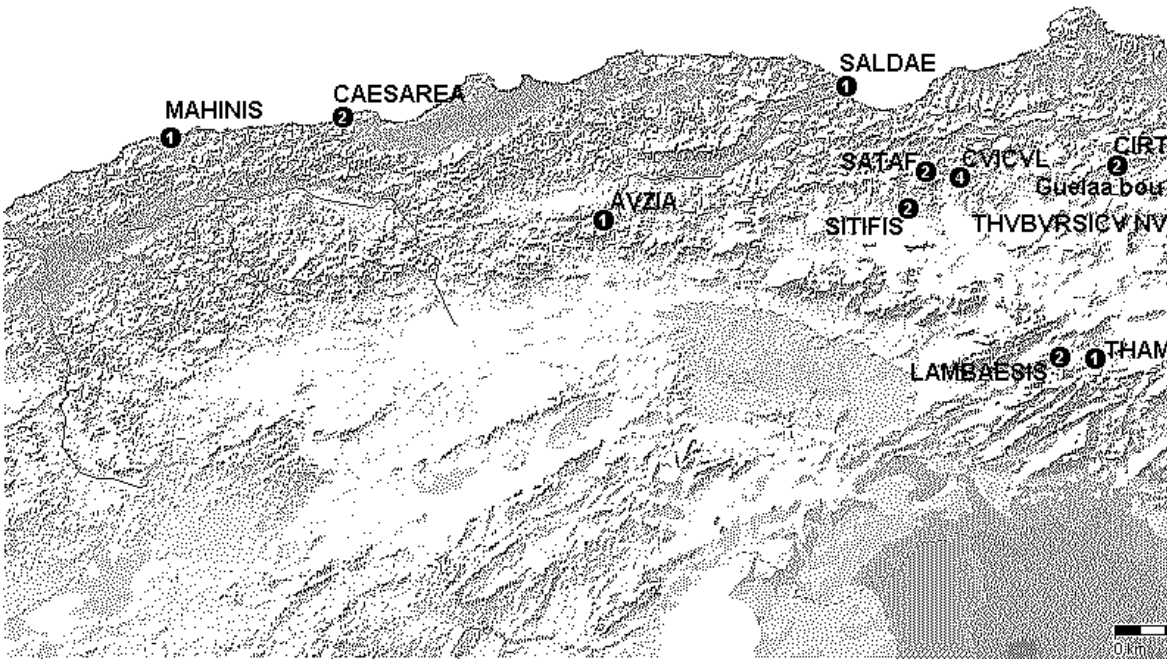

Carte 12: Mentions épigraphiques de Liber

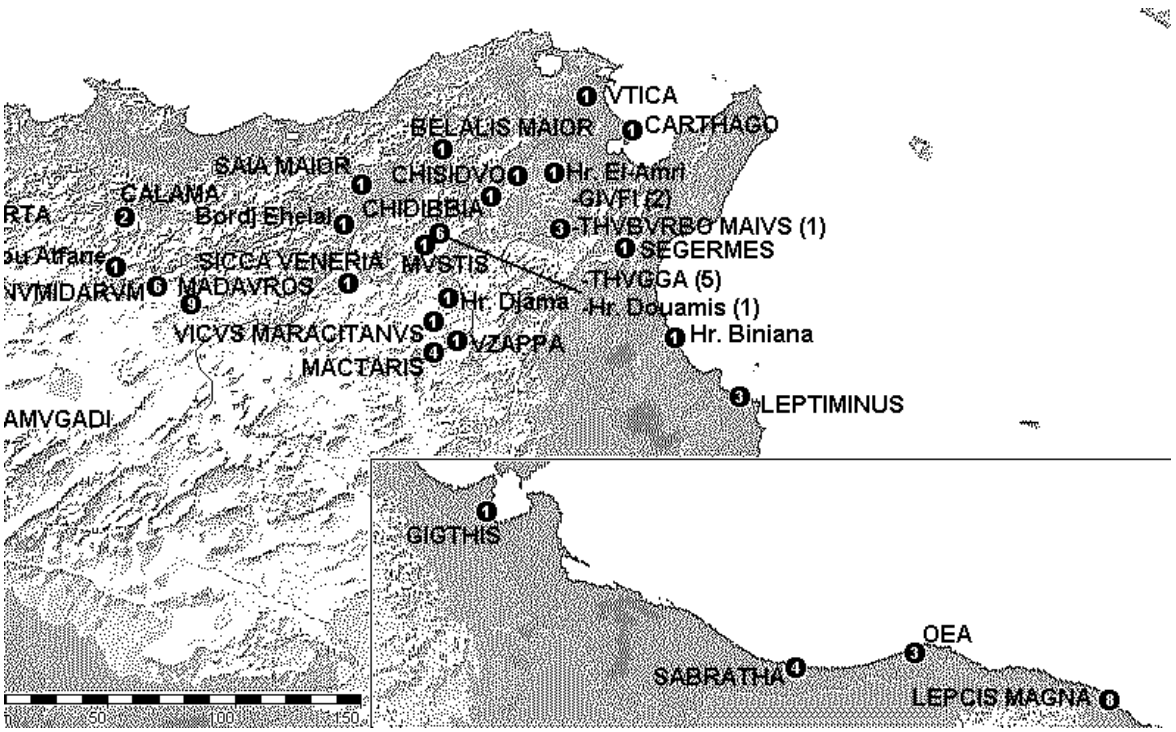
VTICA
CARTHAGO
BELALIS MAIOR
SAIA MAIOR
CHISIDVO
Hr. El-Amri
GIVFI (2)
CALAMA
CHIDIBBIA
Bordj Ehelal
THVBVRBO MAIVS (1)
SEGERMES
SICCA VENERIA
MVSTIS
THVGGA (5)
MADAVROS
Hr. Djama
Hr. Douamis (1)
VICVS MARACITANVS
VZAPPA
Hr. Biniana
MACTARIS
LEPTIMINUS
AMVGADI
GIGTHIS
OEA
SABRATHA
LEPCIS MAGNA
50
100
150

identifiée à Hercule[5]; or justement, à l'époque romaine, Hercule et Liber figurent comme les deux principaux patrons de *Lepcis Magna*[6] et sont associés sur les monnaies et dans une inscription[7]; il ne fait donc pas de doute que ceux-ci soient les interprétations romaines des deux divinités phénico-puniques. C'est ainsi que plusieurs monnaies de *Lepcis* montrent la tête de Bacchus/Liber ou ses attributs, avec au revers la tête ou les attributs d'Héraklès/Hercule; une monnaie les montre même ensemble, leurs têtes se faisant face, et on trouve aussi fréquemment la massue et le thyrse entrecroisés[8]. Les sources littéraires viennent confirmer l'existence de cette association des deux divinités, puisqu'on sait par Dion Cassius[9] que Septime Sévère, qui était originaire de *Lepcis Magna*, leur a consacré un temple gigantesque à Rome. À *Lepcis* même, leurs temples respectifs étaient situés à proximité l'un de l'autre et l'on constate la même situation à *Gigthis*, une autre ville de la Tripolitaine[10]. Et de façon générale, on constate que le culte de Liber est extrêmement diffusé en Tripolitaine, comme l'indique le grand nombre d'inscriptions qui le concernent, et celui-ci montre d'ailleurs souvent des aspects particuliers: il figure sur de nombreuses autres monnaies de *Lepcis*, qui l'associent parfois à Apollon ou à une déesse tourelée, et on le trouve aussi sur une monnaie de *Sabratha*[11]. À *Lepcis* et à *Oea*, on lui offre des défenses d'éléphant[12] et à *Sabratha*, son culte est desservi par un flamine[13], ce qui est peut-être un indice de son importance et du caractère officiel de son culte.

Ainsi, il ne fait pas de doute que le culte de Liber était d'origine

---

[5] Voir p. 286-288.

[6] Voir *Cat.*, n° 3-4, 6, 21, 23.

[7] *Cat.*, n° 21.

[8] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 3, n° 1-2 (Bacchus et massue), 3; (Bacchus et Hercule), n° 4-5 (Bacchus, massue, peu de taureau); p. 4, n° 6-7; p. 5, n° 15-16 (massue et thyrse entrecroisés); p. 5, n° 13 (massue, *léontè*, *skyphos*, arc; panthère, thyrse), 14 (têtes affrontées de Bacchus et Hercule); *Suppl.*, p. 33, n° 3a (Bacchus et Hercule); p. 33, n° 3c, 6a (massue et thyrse en sautoir); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr.* ant., 2000, III/1-5, 7, 9-10-13, 16, 19, 21.

[9] Dion Cassius, LXXVI, 16, 3.

[10] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 194.

[11] À *Lepcis Magna*: L. Müller, *ibid.*, p. 4, n° 8-9 (ciste et coupe bachiques); p. 6, n° 21 (Bacchus debout); p. 4-5, n° 10-12 (déesse tourelée); *Suppl.*, p. 33, n° 5a, 5b (Bacchus et Apollon); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/8-10, 17, 20. À *Sabratha*: L. Müller, *ibid.*, p. 28, n° 61; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/44a.

[12] *Cat.*, n° 5, 29.

[13] *IRT*, 117, *Cat.*, n° 32.

punique en Tripolitaine et qu'il recouvrait celui du dieu Shadrapha. Que sait-on au juste de ce dernier? Shadrapha est d'abord un dieu sauveur et guérisseur, comme son nom l'indique, car celui-ci est composé du nom du Génie égyptien Shéd, « Sauveur », et d'un dérivé de la racine ouest-sémitique *rp'*, signifiant « réparer », « guérir »[14]. D'ailleurs, à Palmyre, dans des reliefs datant des IIIe-Ier siècles avant notre ère, on le trouve représenté avec une lance autour de laquelle est enroulé un serpent, rappelant le bâton d'Asclépios, à qui il a d'ailleurs été assimilé en Syrie[15]. D'autre part, il semble avoir hérité de Shéd un rôle de protecteur contre les animaux nuisibles. Ce dernier est représenté sous les traits d'un enfant ou d'un jeune homme, le plus souvent entièrement nu, armé de la lance ou de l'arc et généralement accompagné d'animaux malfaisants qu'il tient captifs dans ses mains ou qu'il foule au pieds: des serpents, des scorpions, des lions et des crocodiles[16]. Or, Shadrapha, dans sa représentation la plus ancienne, sur la stèle d'Amrit (VIIIe-VIIe siècles), est vêtu à l'égyptienne et figure debout sur un lion, brandissant une massue de la main droite et tenant un petit lion par les pattes de la main gauche[17]. À Palmyre, outre sa lance au serpent, on remarque la présence d'un scorpion sur son épaule, animaux nuisibles, mais qui figuraient aussi, en Mésopotamie, la fécondité et la fertilité, tout en possédant aussi une valeur apotropaïque[18]. Shadrapha, de Génie guérisseur, semble donc avoir évolué au point de devenir un dieu fécond, prophylactique et salvateur et c'est ce qui expliquerait sans doute son identification à Liber, un dieu jeune de nature chtonienne qui assure à ses fidèles une éternelle félicité.

Mais si Shadrapha est identifié à Liber en Tripolitaine, qu'en est-il du reste de l'Afrique? Le culte de Shadrapha est attesté à Carthage, où un autel lui est dédié vers le IIIe siècle avant notre ère[19], mais il reste à savoir si c'est bien encore ici le dieu Liber qui le recouvre à

---

[14] A. Caquot, « Chadrapha. À propos de quelques articles récents », *Syria*, 1952, p. 80; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 195.

[15] E. Lipiński, *ibid.*, p. 196-198.

[16] A. Caquot, "Chadrapha. À propos de quelques articles récents », *Syria*, 1952, p. 75.

[17] A. Parrot, M. Chehab & S. Moscati, *Les Phéniciens, l'expansion phénicienne, Carthage*, 1975, fig. 122.

[18] E. Lipiński, « Shadrapha », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 408.

[19] *CIS*, I, 3921; *KAI*, 77.

l'époque romaine. L'inscription elle-même ne donne pas d'indice à ce propos, mais sur plusieurs stèles du tophet, on trouve un enfant accroupi que sa position dans le fronton et le geste bénisseur de sa main relevée permettent de considérer comme un dieu[20]. Il pourrait alors s'agir de Shéd/Shadrapha, qui était représenté aussi comme un enfant, d'autant plus que l'une des stèles porte au fronton le faucon coiffé de la couronne de Haute Égypte, c'est-à-dire l'oiseau d'Horus, qui a justement été assimilé à Shéd[21]. Or, justement, d'autres stèles du tophet montrent des symboles dionysiaques: le cratère; la feuille de lierre; la vigne; peut-être aussi la ciste bachique; et enfin un satyre ithyphallique dansant et portant un thyrse[22]. Est-ce que ces différents thèmes sont liés? C'est probable; ont déjà été mentionnés plus haut les symboles dionysiaques qui se retrouvaient fréquemment sur les stèles à Baal Hammon/Saturne, à qui étaient aussi consacrées ces stèles du tophet de Carthage[23]. Sur une stèle du Ksar Toual Zammeul, on le voit même représenté nu, dans un type apollinien qui, comme il en sera question plus loin, résulte d'un syncrétisme d'assimilation entre Shadrapha et Eshmoun[24]. D'autre part, on trouve encore ce personnage d'enfant à Hadrumète[25]. En effet, une mosaïque provenant d'une tombe d'enfant de la nécropole d'Hadrumète montre un enfant assis, vêtu d'une tunique, tenant un oiseau et donnant à un autre une grappe de raisins à picorer. Ces mêmes attributs se retrouvent seuls sur une autre mosaïque funéraire où les deux oiseaux picorent des grains de raisins et une statuette représente le même personnage, encore assis avec un oiseau et une grappe dans la main, mais avec une natte qui lui retombe sur le front et se termine par un croissant. Or, la natte est un élément caractéristique de l'iconographie du dieu Shéd[26]. Une autre statuette du Bardo, provenant probablement d'un

---

[20] M. Hours-Miédan, « Les représentations figurées sur les stèles de Carthage », *Byrsa*, 1, 1950, p. 15-160, pl. XXXIII, a, b, g; XXII, c; G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 94.

[21] G. Charles-Picard, *ibid.*, p. 94-95. Sur l'assimilation de Shéd et d'Horus, voir A. Caquot, « Chadrapha. À propos de quelques articles récents », *Syria*, 1952, p. 88.

[22] G. Charles-Picard, *ibid.*, p. 93.

[23] Voir p. 56.

[24] Rappelons seulement pour le moment ces monnaies et cette inscription de Tripolitaine où Shadrapha/Liber est associé/assimilé à Apollon.

[25] Pour l'ensemble de ces documents, voir L. Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 289 et fig. 27 a-c.

[26] A. Caquot, *ibid.*, p. 75.

sanctuaire néo-punique du Sahel, montre aussi un enfant avec la même tresse, tenant un coq et une grappe[27]. Ces représentations, souvent en rapport avec un contexte funéraire, sont sans doute à rapprocher de Shadrapha/Liber, d'autant plus que Liber est parfois représenté sous la forme d'un enfant. Notons aussi d'autres représentations qui montrent des Amours vendangeurs tenant en laisse un gecko[28], une sorte de lézard qui a longtemps passé pour venimeux[29], ce qui rappelle encore le rôle de Shadrapha en tant que protecteur contre les animaux nuisibles. À El Jem aussi, on trouve cet animal sur une mosaïque du IVe siècle de notre ère, mais cette-fois tenu en laisse par Bacchus/Liber lui même, facilement reconnaissable par le thyrse, le cratère et la panthère qui l'accompagnent[30]. En somme, à Carthage et dans la région d'Hadrumète, tout comme en Tripolitaine, les figures de Shadrapha et de Liber semblent clairement liées.

Par contre, il est difficile de déterminer si ailleurs en Afrique le dieu Liber a également recouvert Shadrapha, dont on n'en trouve malheureusement pas de traces dans l'épigraphie. Toutefois, on a déjà remarqué qu'à *Mustis*, il possédait un temple en commun avec Vénus (ou Astarté/Vénus) et que ce temple semblait avoir des origines indigènes, ainsi qu'on peut le déduire de la mention d'un *idurio*[31]. D'autre part, comme on l'a vu, les cultes de Vénus et de Liber semblent avoir été liés, puisque les deux divinités se retrouvent fréquemment adorées aux mêmes endroit et que sur les stèles dites de La Ghorfa, ainsi que sur les stèles de Mactar, ils figurent ensemble. Ayant remarqué aussi qu'en Tripolitaine, Shadrapha/Liber semblait associé à Astarté, on considèrera que dans cette région de la Byzacène, ainsi qu'à *Mustis*, Liber recouvrait aussi Shadrapha, comme on le verra.

Pour le reste de l'Afrique, il faut prendre en considération une autre association de Liber, celle qui l'unit à Hercule. L'inscription néo-punique des IIe-Ier siècles, à *Lepcis Magna*, prouve bien l'ancienneté

---

[27] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 95-96.

[28] A. Merlin & L. Poinssot, « Amours vendangeurs au gecko », *Revue africaine*, 1956, p. 285-300.

[29] G. & C. Charles-Picard, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal*, 1958 (1982), p. 172.

[30] G.-C. Picard, *RAA*, 1954, p. 96; L. Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 289; *idem*, « Le culte de Bacchus sous l'empire romain », *ANRW*, II, 17.2, pl. VI, n° 7.

[31] *Cat.*, n° 277, 284. Voir p. 220-221.

de cette association et ses origines libyco-puniques. Or, il n'y a pas qu'en Tripolitaine qu'on la trouve, puisqu'elle est attestée par plusieurs inscriptions et reliefs de *Cuicul*[32]. Ce sont là les seuls témoins épigraphiques de leur association en dehors de la Tripolitaine; mais on constate qu'en Numidie et en Maurétanie, les endroits où les deux divinités comptent beaucoup de dédicaces sont souvent les mêmes, tout particulièrement à Madaure, *Thubursicu Numidarum*, *Calama*, *Cuicul*, Sétif et Cherchel[33]. Or, en ce qui concerne ce dernier lieu, qui fut la capitale de Bocchus le jeune, puis de Juba II et de Ptolémée, on constate la présence des deux dieux sur les monnaies du royaume. En effet, sur les monnaies à légendes puniques de Gunugu, à 25 km de Cherchel, on trouve plusieurs fois la tête d'un dieu couronné de feuillage, précédé de la grappe, et que J. Mazard a identifié à Shadrapha[34]. À *Icosium*, à 110 km de là, on voit aussi sur les monnaies à légendes puniques des représentations de Bacchus/Liber (ou Shadrapha selon J. Mazard) et d'Hercule (ou Hercule/Melqart)[35]. Les deux dieux sont présents aussi sur les monnaies royales: dans le cas de Liber, des thèmes monétaires de Bocchus le jeune représentent effectivement au revers une effigie masculine avec un thyrse et une grappe[36], tandis qu'une monnaie de Ptolémée représente une panthère acroupie, avec un thyrse au-dessous[37]. Pour ce qui est d'Hercule, ses attributs (la massue, la *léontè*, l'arc, les flèches ou le *skyphos*) figurent très fréquemment sur les monnaies de Juba II[38] et de Ptolémée[39]. Il est vrai qu'aucune de ces monnaies, sauf peut-être celles d'*Icosium*, n'associe directement les deux dieux, mais ceux-ci semblent avoir joué un rôle important auprès des souverains numides et pourraient devoir leur présence à une influence phénico-punique.

---

[32] *Cat.*, n° 463-465.

[33] Voir les cartes des mentions épigraphiques de Liber et d'Hercule.

[34] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 568-570; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/150.

[35] J. Mazard, *ibid.*, n° 541-543 (Hercule/Melqart), 545 (Bacchus/Shadrapha); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/140.

[36] J. Mazard, *ibid.*, n° 107-112; J. Alexandropoulos, *ibid.*, II/42-43.

[37] J. Mazard, *ibid.*, n° 413; J. Alexandropoulos, *ibid.*, II/241.

[38] J. Mazard, *ibid.*, n° 145, 149-152, 169-188, 208-212, 228-236, 253-256, 260, 271, 292-295, 351-354, 375-376; J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 228-230.

[39] J. Mazard, *ibid.*, n° 430-439; J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 237-241.

[40] *KAI*, 161. Voir aussi P. Berger, « Inscription néopunique de Cherchell en l'honneur de Micipsa », *Revue d'assyriologie de d'archéologie orientale*, 2, 1888, p. 35-46; J.-G. Février, « L'inscription funéraire de Micipsa », *Revue d'assyriologie de d'archéologie orientale*, 45, 1951, p. 139-150.

En effet, à Cherchel, la célèbre inscription funéraire de Micipsa[40], rédigée en langue punique, commémore l'offrande d'une statue du roi des Massyles par un personnage qui se déclare *mqm 'lm*, c'est-à-dire « ressusciteur de la divinité », une fonction religieuse liée au culte de Melqart[41]. Il est donc tentant de reconnaître le dieu phénico/punique au travers de cet Hercule et également tentant par la même occasion de suivre l'opinion de J. Mazard et d'identifier ce Bacchus/Liber à Shadrapha, d'autant plus que Massinissa, père de Micipsa et ancêtre de Juba II, entretenait des liens avec la Tripolitaine, puisque dans les environs la région des Emporia faisait partie de ses possessions[42]. En somme, ces deux dieux, qui sont associés à *Cuicul* et peut-être à *Icosium*, deux villes situées sur l'ancien territoire des Massyles, sont peut-être ceux de la dyade de *Lepcis Magna*[43]. Remarquons d'ailleurs que dans la même région, à *Cirta*, Liber est qualifié de dieu lare[44], tout comme à *Lepcis Magna* où il est désigné comme le *Lar Seueri*[45]. Mais en l'absence de preuve directe, l'identité Shadrapha/Liber en Numidie et en Maurétanie reste incertaine, quoique très plausible.

Cette association de Liber et d'Hercule incite cependant à faire un rapprochement avec le Serment d'Hannibal, rapporté par Polybe. En effet, dans la seconde triade, on trouve le Génie (δαίμων) des Carthaginois, Héraklès et Iolaos[46]. Il existait donc une divinité carthaginoise qui entretenait visiblement des liens avec Héraklès, puisque dans l'*interpretatio graeca*, on lui a donné le nom de son neveu et compagnon. Le texte de Polybe n'est d'ailleurs pas le seul à utiliser le nom d'Iolaos pour désigner une divinités libyco-punique, puisqu'une tradition rapportée par Eudoxe de Cnide raconte qu'Héraklès avait été tué par Typhon lors de son périple en Libye mais qu'il avait été ressuscité par Iolaos, qui lui avait fait humer le parfum d'une caille rôtie[47]. Cette légende semble donc prêter à Iolaos un pouvoir de guérisseur[48]. Remarquons que celui-ci est vraisemblablement

---

[41] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 196-197.

[42] Polybe, XXX, 21; Tite-Live, XXXIV, 62. Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 388-389.

[43] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 196.

[44] *Cat.*, n° 446.

[45] *Cat.*, n° 5.

[46] Polybe, VII, 9, 2-3.

[47] Athénée, *Les Deipnosophistes*, IX, 392d; Zénobe, *Centons*, V, 56; Eustathe de Constantinople, *Commentaire de l'Odyssée*, XI, 600.

[48] C. Bonnet fait aussi le rapprochement entre la caille et Astarté: *Melqart*, 1988, p. 188.

représenté sur un rasoir carthaginois du IIIe siècle avant notre ère, découvert dans la nécropole de sainte Monique, qui montre Héraklès d'un côté et, sur l'autre, un jeune homme tenant une plante et des oiseaux[49]. D'autre part, plusieurs auteurs rapportent une tradition selon laquelle il fonda plusieurs villes de Sardaigne, principalement Olbia, une ville qu'on sait d'origine phénico-punique[50], qu'il fonda aussi des sanctuaires consacrés à Héraklès divinisé et qu'il reçut lui-même un culte sur l'île où, d'ailleurs, les populations qu'il avait établies reçurent le nom d'Ioléens[51]. Iolaos semble donc avoir été identifié à une divinité punique, mais cette interprétation grecque n'a visiblement pas perduré à l'époque romaine, puisqu'aucune dédicace latine d'Afrique du Nord ne s'adresse à un dieu qui porte son nom. Cependant, plusieurs inscriptions puniques, néopuniques et latines mentionnent des anthoponymes dont l'élément théophore est *Iol* ou *Ial*[52]. Celles-ci se retrouvent essentiellement dans la région de Mactar, où justement le culte de Liber semble être d'origine libyco-punique. L'un de ces noms, *Y'l'*, indique la prononciation *Yolao*, qui rappelle le Iolaos grec. Un autre, *Y'lp'l*, « Yol a fait », semble indiquer qu'il s'agissait d'une divinité qui crée et donne la vie, ce qui rappelle l'anecdote d'Eudoxe de Cnide. Peut-être faut-il faire un rapprochement avec ce Iocollo qui partage avec Hercule le titre de *deus patrius* à *Naraggara*, en Numidie[53]. Rappelons aussi que la ville de Césarée s'appelait Iol à l'origine, or on a vu que les dieux Hercule et Liber se retrouvent sur les monnaies du royaume et qu'à l'époque romaine, ce sont ces deux dieux masculins qui semblent y être les plus importants. Iolaos serait-il donc l'interprétation grecque de Shadrapha/Liber? La question est légitime et il convient donc d'analyser les sources qui concernent la Sardaigne, où Iolaos aurait jouit d'un culte.

À l'examen de celles-ci, cependant, on constate qu'Iolaos n'a laissé aucune trace de son nom dans l'épigraphie et la numismatique de

---

[49] C. Picard, "Sacra punica", *Karthago*, 13, 1965-66, pl. XXXI, fig 68, n° 38; C. Bonnet, *ibid.*, p. 182-183; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 370.

[50] « Olbia » dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 330.

[51] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 29-30; V, 15; Strabon, *Géographie*, V, 2, 7; Pausanias, *Description de la Grèce*, VII, 2, 2; X, 17, 5; Solin, *Recueil de curiosités*, XIV, 10.

[52] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 369-370.

[53] *CIL*, VIII, 16809 = *AE*, 1995, 1664 = *ILAlg*, I, 1184.

cette province. Le culte principal de l'île semble avoir été celui de Sid, un dieu phénico-punique qui, à l'époque romaine, a vraisemblablement été recouvert par celui de Sardus Pater, comme on peut le voir au sanctuaire d'Antas où l'on trouve d'abord de nombreuses dédicaces à Ṣid entre le Ve et le IIe siècle avant notre ère[54], puis des dédicaces à Sardus Pater à l'époque romaine[55]. Or, justement, l'une des inscriptions puniques commémore l'offrande à Ṣid de statues de Shadrapha et d'Horôn, qui sont deux divinités guérisseuses[56]. Il s'agit donc vraisemblablement d'un rapprochement entre les trois dieux, qui auraient été de nature similaire. Il semble qu'à l'instar de Shadrapha, Ṣid ait eu lui aussi des rapports privilégiés avec Melqart/Milkashtart, puisqu'on trouve un *Ṣid-Melqart* dans une inscription punique de Carthage, qui date au plus tôt du IV siècle avant notre ère[57]. Le dieu Horôn entretenait sans doute des liens semblables avec Melqart, puisqu'une inscription grecque du IIe siècle avant notre ère, à Délos, mentionne Héraklès et Horôn, « dieux de Iamnia », une ville de la côte palestinienne[58]. On trouve encore Horôn dans une inscription punique d'Olbia[59], la ville supposément fondée par Iolaos. La dédicace s'adresse à lui, ainsi qu'à une autre divinité qu'une lacune empêche malheureusement d'identifier; peut-être s'agit-il encore de Ṣid, le dieu principal de l'île, à qui il était associé à Antas. Quoiqu'il en soit, il est clair que c'est Sardus Pater qui a pris la place de Ṣid à l'époque romaine, comme l'indiquent non seulement la permanence du sanctuaire d'Antas, mais particulièrement la dédicace du temple romain, restauré sous Caracalla: *temp[l(um) d]ei [Sa]rdi Patris Bab[...*[60]. Ce *Bab[...]* est sûrement le nom d'une divinité indigène, Babay, qui était aussi identifiée à Ṣid dans plusieurs inscriptions puniques et

---

[54] « Ṣid », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 412-413; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 332.

[55] G. Sotgiu, « Le iscrizioni latine del tempio del Sardus Pater ad Antas », *Studi Sardi*, 21, 1968-70, p. 7-20; *AE*, 1971, 119; 1972, 227.

[56] M. Fantar, « Antas IX », *Ricerche puniche ad Antas* (= *Studi semitici*, 30), 1969, p. 79-81 et pl. XXXVIII; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 196, 330, 363-366.

[57] *CIS*, I, 256.

[58] P. Roussel & M. Launey, *Inscriptions de Délos*, 1970, n° 2308; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 366.

[59] M. G. Guzzo Amadasi, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente* (= *Studi semitici*, 28), 1967, Sard. 34.

[60] *AE*, 1971, 119.

dont le nom signifie « père », ou « ancêtre », d'où la traduction en latin par *Sardus Pater*[61]. Or, justement, Diodore précise que Iolaos, quand il fut honoré d'un culte en Sardaigne, fut appelé le Père Iolaos[62], ce qui incite à faire un rapprochement entre ces divinités, d'autant plus qu'on sait que Sardos/Sardus Pater avait aussi des liens privilégiés avec Héraklès, puisque la plupart des sources littéraires le considèrent comme fils d'Hercule/Héraklès[63] et que Pausanias, Solin et Silius Italicus précisent qu'il s'agit de Makéris, l'Héraklès libyque[64]. Il n'est pas certain que ce Makéris désigne Melqart et l'élément *Macer-* semble plutôt désigner une divinité libyque[65], mais il s'agit sans doute d'entités très proches. On a la chance, grâce à des monnaies sardes d'époque augustéenne, de connaître l'apparence de Sardus Pater: sur les monnaies qui mentionne son nom en légende, on trouve un personnage barbu ou imberbe, toujours coiffé d'un couvre-chef, sans doute une coiffure à plumes, et portant une lance sur l'épaule droite[66]; or, justement, sur un rasoir de Carthage du IIIe siècle, contemporain et de même origine que celui qui qui montre Hercule et un jeune homme identifié à Iolaos, on trouve encore une fois Hercule sur une face mais cette fois-ci, au revers, un héros coiffé d'une tiare à plumes, empoignant la tête d'un guerrier cuirassé et agenouillé, qu'il s'apprête à transpercer de sa lance, qu'on identifie généralement à Sardus Pater, en raison de la grande ressemblance entre les deux personnages[67].

En somme, il semble bien qu'aient existé en Afrique du Nord plusieurs divinités qui auraient eu des liens privilégiés avec les dieux puniques et berbères qui ont fini par être identifiées à Hercule. Il y a eu Shadrapha, clairement attesté par des inscriptions puniques de *Lepcis Magna* et de Carthage, identifié à Liber à l'époque romaine, mais

---

[61] M. Fantar, « Antas IX », *Ricerche puniche ad Antas* (= *Studi semitici*, 30), 1969, p. 50-60, 78-81, 82, 83-84; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 333.

[62] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 30, 2.

[63] « Sardos/Sardus Pater », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 395.

[64] Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 17, 2; Solin, *Recueil de curiosités*, IV, 1; Silius Italicus, *La guerre punique*, XII, 359-360.

[65] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 368.

[66] V. Bianchi, « Sardus Pater », *Accademia Nazionale dei Lincei. Rendiconti. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, 8e sér., 18, 1963, p. 100-106.

[67] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 182. Il est peu probable qu'il s'agisse là de Baal Hammon qui, bien qu'il porte parfois la tiare à plumes et arbore un long sceptre ou une lance, n'est jamais figuré dans une attitude belliqueuse.

également un Ṣid-Melqart, attesté aussi à Carthage, qu'il est malaisé d'identifier parmi les divinités qu'on trouve à l'époque romaine. Ce dernier fut aussi associé à Tanit, comme l'indiquent plusieurs inscriptions puniques de Carthage[68]; or, on a vu plus haut que Shadrapha/Liber était associé au culte de Baal/Saturne et Tanit/Caelestis: s'agirait-il de deux dieux qui auraient fini par être assimilés l'un à l'autre? L'inscription d'Antas, qui associe Ṣid à Shadrapha et à Horôn, porte à le croire et cela permettrait de mieux comprendre la présence de Iolaos entre le Génie des Carthaginois et Héraklès, dans la second triade du Serment d'Hannibal: on identifie généralement Héraklès à Melqart et le Génie des Carthaginois à Tanit[69], qui sont justement les deux divinités à qui Ṣid est associé à Carthage. De plus, selon le récit d'Eudoxe de Cnide, Iolaos aurait eu un don de guérisseur, que semblent avoir en commun Shadrapha et Ṣid. Ce dernier semble même tirer son origine du pilier-*djed* des Égyptiens, qui était relié à la mort et la résurrection d'Osiris et qui pourrait donc expliquer ses liens avec Melqart, un dieu qui meurt et qui ressuscite, ainsi que ses liens avec Tanit, dont les liens avec Isis on déjà été évoqués plus haut[70]. Sid serait donc un dieu « Père », un dieu « qui donne la vie »[71], et l'on remarque qu'en Occident, on trouve un grand nombre d'anthroponymes avec l'élément « Ṣid », mais seulement à Carthage ou dans les régions elle a fondé des colonies, comme la Sardaigne, ou les villes qui ont assimilé la culture carthaginoise, comme *Cirta*, *Calama*, Mactar, ou qui ont subi son influence, comme *Lepcis Magna*[72]. Il est important de noter qu'il s'agit, dans tous ces cas, de villes où le culte de Liber est attesté. Remarquons d'ailleurs que si le dieu Ṣid est relié au culte d'Osiris, Dionysos lui-même a été plus d'une fois assimilé à Osiris depuis Hérodote[73], ce qui pourrait expliquer cette identification du dieu à Liber, et la présence de symboles dionysiaques sur les stèles du tophet de Carthage. Mais on remarque aussi que l'élément *Ṣid* est attesté aux deux endroits où l'on a trouvé des traces du culte de Shadrapha: à Carthage et *Lepcis Magna*.

---

[68] *CIS*, I, 247-249.

[69] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 180, n° 77; C. Bonnet, *Astarté*, 1996, p. 105.

[70] Sur le développement de cette ingénieuse hypothèse, voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 334 sv.

[71] E. Lipiński, *ibid.*, p. 350.

[72] E. Lipiński, *ibid.*, p. 346-347.

[73] Hérodote, II, 42, 144; voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 385-286.

Récapitulons donc les différentes étapes qui concernent Sid, Shadrapha et Liber: le nom de Sid n'est pas attesté à Carthage avant le IVe siècle; les symboles dionysiaques commencent à apparaître sur les stèles à partir du IVe siècle; l'autel dédié à Shadrapha date du IIIe siècle et le serment d'Hannibal date de la seconde guerre punique, ce qui nous situe à la fin du IIIe siècle. Pour ce qui est de la dédicace à Shadrapha et Milkashtart à *Lepcis Magna*, elle est datée du IIe ou du Ier siècle, soit vraisemblablement après la destruction de Carthage, alors que l'inscription bilingue dédiée à Shadrapha/Liber date sans doute du Ier siècle de notre ère, en raison de la forme des lettres. On constate donc que Shadrapha et Ṣid se côtoient aux mêmes époques à Carthage et à *Lepcis Magna* et que tous deux peuvent être mis en rapport avec les symboles dionysiaques des stèles du tophet de Carthage, mais que la présence de l'enfant accroupi sur certaines d'entre elles semble davantage être liée à Shéd/Shadrapha. Il est donc très possible, voire probable, que les deux divinités, Ṣid et Shadrapha, aient été deux divinités équivalentes qui ont fini par être identifiées l'une à l'autre au point de n'en former qu'une seule à l'époque romaine. Il ne faut cependant pas oublier l'élément *Iol*, qui se retrouve dans l'onomastique de Mactar et dans l'ancien nom de Cherchel; s'agit-il de Iolaos lui-même, ou d'un dieu libyque dont l'homophonie a pu amener un rapprochement avec celui-ci? Il n'y a pas moyen de trancher dans l'état actuel des connaissances.

En somme, dans la question des origines du Liber africain, peu de véritables certitudes s'offrent à nous: s'il est certain que le dieu a recouvert Shadrapha en Tripolitaine, et peut-être aussi dans la région du Sahel, on en est réduit à des suppositions pour les autres régions. Il est probable cependant que la personnalité de Liber, un peu partout en Afrique, même en Tripolitaine, ait résulté d'un syncrétisme ancien entre Shadrapha, Ṣid et peut-être aussi une divinité africaine. L'analyse des sources d'époque romaine permettra cependant d'apporter certaines nuances.

6.2 *Épithètes et attributs*

Maintenant qu'on a étudié les différents substrats possibles du culte de Liber en Afrique, il devient intéressant d'analyser l'ensemble des épithètes et attributs qu'on lui donne dans les sources africaines, pour déterminer leur signification particulière et évaluer l'ampleur du caractère syncrétiste de son culte.

Tableau 14: Inscriptions concernant Liber

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*IRT*, 275; *Cat.*, nº 23	*di(i) Lepcis Magnae (plus loin: Liber Pater)*	après 79
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 296; *Cat.*, nº 3	*Liber Pater genius coloniae*	après 98
3	*Lepcis Magna*	*IRT*, 298; *Cat.*, nº 4	*Liber Pater genius coloniae*	après 98
4	*Lepcis Magna*	*AE*, 1942-43, 2; *AE*, 1952, 164 a; *IRT*, 295; *Cat.*, nº 5	*Iouigena Liber Pater, Lar Seueri Patrius Iouigenae solis mei*	193 au plus tôt
5	*Lepcis Magna*	*IRT*, 289; *Cat.*, nº 21	*[Herc]ul[es], Liber Pater, dii p[at]rii*	
6	*Lepcis Magna*	*IRT*, 294; *Cat.*, nº 2	*Liber Pater*	
7	*Lepcis Magna*	*IRT*, 297; *Cat.*, nº 6	*L[iber] Pa[ter] G[e]n[ius] col(oniae)*	
8	*Lepcis Magna*	*IRT*, 299; *Cat.*, nº 22	*Liber, Amor deus, Pulcher Apollo*	
9	*Oea*	*CIL*, VIII, 11001 (=10488); *AE*, 1942-43, 3; *AE*, 1953, 186; *AE*, 1922, 110; *IRT* 231; *Cat.*, nº 29	*Liber Pater s[a]nctissimus*	
10	*Sabratha*	*IRT*, 117; *Cat.*, nº 32	*Liber Pater*	117-161
11	*Sabratha*	*IRT*, 55; *Cat.*, nº 34	*Liber Pater*	340-350
12	*Sabratha*	*AE*, 1925, 103; *AE*, 1950, 153a; *IRT*, 126; *Cat.*, nº 33	*[Libe]r Pater*	
13	*Gigthis*	*CIL*, VIII, 22694; *ILTun*, 20	*[Libe]r Pater*	
14	*Leptiminus*	*AE*, 1895, 184	*Liber Pater*	
15	*Leptiminus*	*AE*, 1896, 33	*Liber Pater*	
16	*Leptiminus*	*CIL*, VIII, 22900	*Liber Pater*	
17	Hr. Biniana	*CIL*, VIII, 11151	*Liber Pater Augustus*	
18	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23399; *ILPBardo* 99; *Cat.*, nº 92	*Liber Aug(ustus)*	seconde moitié du IIe s.

Tableau 14: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
19	*Mactaris*	*AE*, 1953, 48; *Cat.*, n° 84	*Apollo Genius, Liber P[atrius], Ceres Ca[sta]*	
20	*Mactaris*	*AE*, 1960, 109; *Cat.*, n° 93	*Lib[e]r Pater Aug(ustus)*	
21	*Mactaris*	*ILAf*, 201; *Cat.*, n° 86	*[Mater mag]na (?), Li[ber Pater?]*	
22	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 11797; *Cat.*, n° 85	*M(ater) M(agna?), I(anus) p(ater) Aug(ustus?)* ou *[L(iber)] p(ater) Aug(ustus?)*	
23	*Vicus Maracitanus* (Ksar Toual Zammeul)	*AE*, 1942-43, 106; *ILTun*, 572; *Cat.*, n° 99	*[Libe]r Pater Aug(ustus), d(ominus) M(agnus)*	117 au plus tôt
24	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 247; *AE*, 1916, 38; *ILPBardo* 341; *Cat.*, n° 134	*Liber Aug(ustus), Genius municipi (=Iuno Caelestis)*	180-190
25	*Giufi*	*CIL*, VIII, 12379; *Cat.*, n° 151	*Pater Liber, Pluto Aug(ustus)*	
26	*Giufi*	*CIL*, VIII, 860	*d[e]a Libera*	
27	*Segermes* (2 km à l'ouest)	*ILAf*, 70; *ILPBardo* 72	*deus Liber*	
28	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24520; *AE*, 1906, 137	*deus Liber amplissimae Karthaginis*	
29	*Vtica*	*CIL*, VIII, 1178	*Liber Pater Aug(ustus)*	
30	*Belalis Maior*	*AE*, 1978, 863; *AE*, 1961, 81	*Iupiter Zabazi(us), Liber Pater*	
31	*Saia Maior*	*CIL*, VIII, 25501	*Liber Pater Aug(ustus)*	
32	Bordj Hellal	*CIL*, VIII, 14546	*Liber Pater Aug(ustus)*	102-117
33	Hr. El-Amri	*CIL*, VIII, 14761	*Lib[e]r P(ater)*	
34	*Thisiduo*	*CIL*, VIII, 1268	*Liber Pater*	211-217
35	*Chidibbia*	*CIL*, VIII, 1337	*deus Liber Pater*	
36	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26467 + 26469; *Cat.*, n° 249	*Concordia, Frugifer, Liber Pater*	117-138
37	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26468; *Cat.*, n° 250	*Conc[ordia], [Frugifer], [Liber Pater]*	117-150

Tableau 14: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
38	*Thugga*	*AE*, 1997, 1663b; *Cat.* n° 251	*Concordia, Frugifer, Liber Pater*	117-150
39	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26470; *Cat.*, n° 252	*Concordia, Frugifer, Liber Pater, Neptunus*	117-150
40	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26476	*Liber Pater Aug(ustus)*	
41	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26477	*Liber, Libera*	
42	*Thugga*	*AE*, 1997, 1660	*Liber Pater Aug(ustus)*	
43	Hr.-Douamis	*AE*, 1903, 109	*Liber Pater Aug(ustus)*	
44	*Mustis*	*CIL*, VIII, 15578; *Cat.*, n° 284	*Liber Pater, Venus*	
45	*Mustis*	*AE*, 1992, 1815; *MEFRA*, 102, 1990, p. 642; *Cat.*, n° 277	*Liber Pater Aug(ustus)*	
46	*Sicca Veneria* (environs)	*CIL*, VIII, 27717	*Lib(er) Pat(er)*	
47	H. Djâma	*CIL*, VIII, 16440; *Cat.*, n° 102	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug, Liber*	
48	*Vzappa*	*CIL*, VIII, 23696	*Liber Pa[ter]*	193-211?
49	*Thamugadi* (environs)	*AE*, 1894, 85	*Liber Pater Augustus*	
50	*Lambaesis*	*AE*, 1928, 106; *Cat.*, n° 387	*deus Patrius Liber Pater [c]onseruator dominor(um)..*	IIIe s.
51	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2632	*Leiber Pater bimatus, Iupiter, Genius domus, Paniscus*	
52	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4681; *ILAlg*, I, 2207	*Liber Pater*	IIIe ou IVe s.?
53	*Madauros*	*AE*, 1907, 241; *ILAlg*, I, 2051	*Liber Aug(ustus)*	
54	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4682	*Liber Pater*	
55	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2052	*deus Liber*	
56	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2052 bis	*deus Lib[er p]ater Aug(ustus)*	
57	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2131	*Liber*	

Tableau 14: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
58	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2205	*Liber pa[ter]*	
59	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2228	*deus Liber Pater*	
60	Guelaa bou Atfane	*CIL*, VIII, 16910; *ILAlg*, I, 562	*deus Li[ber Pater]*	
61	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1301	*[L]i[b(er) Pater] ou [L]i[ber]*	209-211
62	*Thubursicu Numidarum*	*CIL*, VIII, 4883; *ILAlg*, I, 1368/9	*Liber P(ater)*	
63	*Thubursicu Numidarum*	*CIL*, VIII, 4887; *ILAlg*, I, 1370	*Liber [P]ater*	
64	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1235	*[Liber Pater] Augus[t]us*	
65	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1371	*[Libe]r Pater*	
66	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1372	*Liber [P]a[te]r*	
67	*Calama*	*CIL*, VIII, 5293; *ILAlg*, I, 182	*Liber [Pater]*	
68	*Cirta*	*CIL*, VIII, 10867; *Cat.*, n° 446	*[L]ar Liber A[ug(ustus)]*	
69	*Cirta*	*CIL*, VIII, 19488; *ILAlg*, II, 488	*Liber Augus(tus)*	
70	*Cuicul*	*AE*, 1955, 155; *Cat.*, n° 463	*Hercules Aug(ustus), Liber Pater*	198-199 ou 237
71	*Cuicul*	*AE*, 1955, 156; *Cat.*, n° 465	*Liber Pater, Libera Augg(usti)*	le 13 mai 198-199 ou 237
72	*Cuicul*	*AE*, 1953, 37	*Liber, Libera Augg(usti)*	
73	*Cuicul*	*CIL*, VIII, 20145; *Cat.*, n° 464	*Hercules Aug(ustus), Liber Pater*	

Ce tableau permet en premier lieu de remarquer la grande fréquence avec laquelle Liber est qualifié de *deus*. En effet, ce titre accompagne son nom au moins neuf fois, à *Lepcis Magna* (n° 1, 5), à *Segermes* au nord-est de la Zeugitane (n° 27), à Carthage (n° 28), à *Chidibbia* au nord-est de Dougga (n° 35), à Madaure (n° 55-56, 59) et à une

trentaine de km de là, à Guelaa bou Atfane. En Maurétanie, on lui donne ce titre également dans une inscription de Cherchel[74]. Dans la grande majorité des cas, comme on peut le voir, il s'agit d'endroits où le culte de Liber a une origine libyco-punique, y compris à *Chidibbia*, qui est située à 45 km au nord-ouest de *Mustis* et où on avait consacré au dieu un *idurio*, terme sémitique qui désigne une enceinte sacrée. Pour ce qui est de la région de Madaure, on constate que le culte de Liber était extrêmement important à cet endroit et l'on sait d'ailleurs par le témoignage de saint Augustin qu'il perdura jusqu'au IVe siècle, puisque l'évêque d'Hippone, dans une lettre à Maxime de Madaure, blâme les décurions et les principaux personnages de la ville de célébrer les Bacchanales sur les places publiques, de sorte qu'il est possible que le culte ait eu en ce lieu un caractère officiel[75]. L'importance du culte à Madaure s'explique donc peut-être par des origines indigènes, puisqu'on sait que le titre de *deus* s'applique le plus souvent à des divinités autres que romaines[76]. D'ailleurs, cette même lettre de saint Augustin précise que dans cette ville le culte de Liber était desservi par des *sacrati*, ce qui, comme le remarque E. Lipiński, pourrait constituer la traduction du terme punique *qdšm/t*, « mystes »[77], ce qui est donc un indice supplémentaire en faveur d'une éventuelle origine punique du culte en ce lieu.

D'autre part, il faut remarquer que, sur le territoire africain, Liber est presque toujours qualifié de *Pater*, « père » et que ce n'est qu'une petite minorité d'inscriptions qui ne lui donnent pas ce titre (n° 8, 18, 24, 27, 28, 41, 47, 53, 55, 57, 68, 72). Certes, Liber est qualifié de *Pater* ailleurs dans l'empire, mais jamais aussi fréquemment qu'en Afrique[78]. Il s'agit d'un terme de respect et de vénération qui souligne la nature autoritaire et généreuse du dieu ainsi que la confiance filiale qu'il inspirait à ses fidèles[79]; mais il se peut qu'en Afrique du Nord le

---

[74] *CIL*, VIII, 9325.

[75] Saint Augustin, *Lettres*, 17, 4.

[76] Voir D. Vaglieri, « Deus », dans *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 1910, p. 1716, 1721; A. Cadotte, « *Le rôle de l'épithète deus dans l'épigraphie nord-africaine* », Dionysius, 21, 2003, p. 161-182.

[77] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 420-421.

[78] A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, 1953, p. 133; J. Boussaada Ahlem, « Le culte de Liber Pater en Afrique à la lumière de l'épigraphie », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 1057.

[79] A. Bruhl, *ibid.*, p. 13-14; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 113-114; A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), p. 395-402.

qualificatif prenne davantage de signification, puisqu'on a remarqué plus haut qu'en Sardaigne le titre de « père » était commun à Ṣid, Babay, Sardus et Iolaos, quatre dieux qui ont été assimilés les uns aux autres, ce qui montre bien l'importance de cet aspect du dieu, de sorte que la très grande fréquence du terme pour qualifier Liber en Afrique pourrait être due à l'influence de la personnalité de Ṣid. C'est peut-être même ce titre courant pour Liber qui a déterminé en partie le choix de celui-ci pour représenter le dieu punique, mais pour cette question, on n'en est réduit qu'à des suppositions.

Il faut remarquer également que Liber est le patron de *Lepcis Magna*. En effet, plusieurs inscriptions le désignent comme le Génie de la colonie (n° 2, 3, 7), une autre le qualifie de *deus patrius*, en compagnie d'Hercule (n° 5) et enfin dans une autre il fait partie des dieux rattachés à *Lepcis* (n° 1). Ces titres ne sont guère surprenants, étant donné que le dieu figure déjà sur les monnaies à légende punique de la ville: à l'époque romaine Shadrapha/Liber exerçait sans doute déjà depuis longtemps son patronnage sur la cité et la situation perdura visiblement puisque non seulement Septime Sévère, comme on l'a vu, lui a consacré, à lui et à Hercule, un temple immense à Rome, mais en plus il en vint à considérer le Génie protecteur de sa ville d'origine comme son propre dieu lare, ainsi que le montre une inscription qui le qualifie de *Lar Seueri* (n° 4). Et on peut constater qu'il ne s'agit pas là d'un fait isolé, puisqu'une autre inscription, celle-ci de *Cirta*, qualifie aussi Liber de *[L]ar*, sans doute ici encore à titre de protecteur personnel de Septime Sévère (n° 68). Plus étonnants encore sont les flamines de Liber qu'on trouve à *Sabratha*, une autre grande ville de Tripolitaine (n° 10, 12); en effet, il est extrêmement rare de rencontrer des flamines rattachés aux cultes de divinités non romaines; en Afrique du Nord le seul autre exemple connu est un flamine de Neptune mentionné par une inscription d'El Jem[80]. Cela montre à quel point le culte de Liber était important et prenait un caractère officiel à *Sabratha*. D'ailleurs, on constate que son culte perdura longtemps puisqu'une autre inscription commémore la restauration de son temple par un personnage occupant les fonctions de duumvir et de flamine perpétuel à une époque tardive, sous le règne de Constance II et de Constant (n° 11). Il n'est donc pas douteux qu'à cet endroit également le dieu ait été considéré comme le patron

[80] *Cat.*, n° 53.

de la ville; peut-être est-ce donc lui le *G(enius) co[l(oniae)]* invoqué dans une inscription latine[81]. On peut également faire une supposition semblable pour le Liber de Madaure, dont le culte avait aussi un aspect des plus officiels, comme en témoigne la participation des principaux personnages de la ville aux Bacchanales; sans doute est-ce encore lui que plusieurs inscriptions désignent sous le terme de *Genius coloniae*, *Genius sa[nc]tissimi Se[na]tus* et *Genius u(ici)*[82]. D'autre part, à Mactar aussi le culte de Liber est important, comme en témoignent non seulement le grand nombre d'inscriptions qui lui sont consacrées mais également son association à Apollon, le patron de la ville (n° 19) et il a même été choisi comme patron de la corporation des foulons (n° 18). On le trouve aussi qualifié de *deus patrius* ainsi que de *[c]onseruator dominor(um)* à Lambèse, dans une dédicace faite par un certains Q. Ranius Cassianus, tribun militaire de la IIIe légion Auguste (n° 48), mais ce personnage est probablement originaire de *Lepcis Magna* et il s'adresse donc tout simplement au patron de sa patrie d'origine. Il convient enfin de remarquer qu'à Carthage même, où pourtant on n'a trouvé qu'une seule inscription qui mentionne le dieu, celui-ci est désigné comme le *deus Liber amplissimae Karthaginis* (n° 28), ce qui montre qu'il conservait un lien spécial avec la capitale d'Afrique. On ne s'en étonnera guère, puisque Shadrapha et Ṣid y sont tous deux attestés à l'époque punique. D'ailleurs, dans l'*Énéide*, quand Didon, la reine de Carthage, fait un sacrifice, c'est bien à lui, ainsi qu'à Cérès et Apollon qu'elle s'adresse[83]. De plus, à Dougga, une ville qui fut longtemps sous l'autorité directe de Carthage à l'époque romaine et dont la vie religieuse présentait de nombreux points communs avec celle-ci, on trouve un temple consacré à la Concorde, à Frugifer et à Liber Pater; or justement la Concorde est l'une des divinités principales de la *colonia Concordia Iulia Karthago*, où elle avait son temple[84]; cette union des deux divinités dans un même temple à Dougga n'est donc probablement pas un hasard. Bref, en tous ces lieux, Liber figure comme une divinité majeure et plusieurs indices portent à croire que cette importance s'expliquerait à chaque

[81] *IRT*, 6.

[82] *ILAlg*, I, 2042 (= *CIL*, VIII, 4672), 2043, 2045 (= *AE*, 1921, 27), 2046.

[83] Virgile, *Énéide*, IV, 59. On connaît en effet l'importance du culte de Déméter/Cérès à Carthage dès l'époque punique. Apollon, quant à lui, désigne peut-être Eshmoun.

[84] *CIL*, VIII, 12569.

fois par ses origines libyco-puniques et par le rôle important qu'il jouait sans doute déjà avant l'époque romaine.

Il convient enfin de noter que Liber est aussi qualifié de *s[a]nctissimus* à *Sabratha* (n° 9). Il a déjà été dit plus haut que cette épithète était souvent l'indice d'une origine sémitique[85], or justement à Sarepta[86], en Phénicie, on a trouvé une dédicace à Shadrapha où celui-ci était peut-être identique au « dieu saint » du même lieu[87]. Quoiqu'il en soit, il semble bien qu'il faille aussi accorder un caractère africain à ce Liber « très saint », puisque cette inscription commémore l'offrande de défenses d'éléphant, type d'offrande qui est aussi attesté par une dédicace de *Lepcis Magna* adressée même dieu, la même qui le qualifie de *Lar Seueri* (n° 4).

Ainsi, il est clair qu'un peu partout en Afrique du Nord le culte de Liber présente des aspects libyco-puniques. Pourtant, il faut constater qu'il conserve aussi des éléments gréco-romains. C'est ainsi qu'il est qualifié de *Iouigena* à *Lepcis* (n° 4), ce qui fait évidemment référence au mythe de sa naissance. Il en est de même pour une inscription de Lambèse, qui le qualifie de *bimatus* (n° 51), et d'une dédicace de Sétif, en Maurétanie, qui s'adresse à *igne creatus Liber tonans* et à *Semeleia Mater*, ce qui est une allusion à la mort de sa mère, Sémélé, qui avait péri par la foudre de Zeus alors qu'elle était encore enceinte[88]. D'autre part, on constate qu'à Mactar (n° 18), Carthage (n° 28), Madaure et à Cherchel[89], il s'agit bien du dieu du vin, puisque dans la première ville, la corporation des foulons offre un relief représentant Liber versant du vin, de même que les dédicaces de Carthage et de Cherchel émanent des marchands de vin ou des aubergistes. Pour ce qui est de Madaure, on a vu précédemment qu'on y célébrait des Bacchanales. Pourtant, on constate que dans presque tous ces cas, il s'agit de lieux où le culte de Liber avait des origines libyco-puniques: à *Lepcis*, bien sûr, ainsi qu'à Mactar, Carthage et Cherchel, mais aussi à Sétif, située près de *Cuicul* où le

---

[85] F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1928, p. 112, 260; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 126; A. Cadotte, *ibid.*, p. 362-370.

[86] J. B. Pritchard, "Sarepta in History and Tradition", dans J. Reumann (éd.), *Understanding the Sacred Text*, 1972, p. 100-101.

[87] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 195-196.

[88] *AE*, 1948, 129.

[89] *CIL*, VIII, 21066.

dieu est associé à Hercule (n° 70-71[90], 73). Il semblerait donc qu'il s'agisse tout simplement là d'un processus de romanisation plutôt tardif, comme en témoigne l'inscription de Mactar qui appartient à la seconde moitié du IIe siècle, ainsi que celle de *Lepcis*, qui date au plus tôt du règne de Septime Sévère. Le matériel iconographique confirme cette interprétation puisqu'en effet, dans toutes les provinces d'Afrique du Nord, excepté la Maurétanie Tingitane, on trouve un grand nombre de mosaïques à thèmes dionysiaques datant pour la plupart des IIe-IIIe siècles. Sur la très grande majorité de ces représentations, Dionysos/Liber est figuré sous des aspects typiquement gréco-romains, ce qui pourrait faire croire qu'en ces lieux il s'agit tout simplement du culte dionysiaque classique. Cependant, ces témoignages épigraphiques se retrouvent souvent sur les mêmes sites où le culte de Liber est attesté (*Sabratha*, *Thuburbo Maius*, Carthage, Utique, Dougga, Lambèse, Timgad, *Cirta*, *Cuicul*, Cherchel[91]) et dans beaucoup de ces endroits, le culte de Liber a visiblement une origine libyco-punique, comme on a eu l'occasion de le constater plus haut. Il fait donc peu de doute que, bien qu'il doive à ses origines libyco-puniques sa grande popularité en Afrique du Nord, le culte de Liber se soit progressivement romanisé et enrichi de rites bachiques, ce qui, du reste, ne serait pas si étonnant car, comme le remarque A. Bruhl, le culte dionysiaque trouvait un terrain favorable dans le goût des Berbères pour le mysticisme et les cérémonies orgiaques et il est vraisemblable que la religion bachique n'a fait que se superposer chez eux à d'anciens rites traditionnels[92].

6.3 *Associations*

De par l'importance de son culte en Afrique du Nord et en raison du caractère complexe de celui-ci, Shadrapha/Liber était susceptible d'être rapproché d'autres divinités, notamment Hercule et Saturne, sur lesquel il est inutile de revenir, mais également Apollon. On a

[90] Dans le cas du n° 71, il s'agit d'un relief montrant à la fois des éléments du culte de Liber et d'Hercule.

[91] J. Boussaada Ahlem, « Le culte de Liber Pater en Afrique à la lumière de l'épigraphie », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 1050.

[92] A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, 1953, p. 234, 238.

déjà eu l'occasion de voir qu'à *Lepcis Magna*, une base de statue (n° 8) assimilait Liber à Amor et Apollon, et que la statue elle-même combinait les attributs des trois dieux[93]. Cette assimilation d'Apollon et de Liber semble d'ailleurs dater d'une haute époque, puisque des monnaies de la ville les associent également, montrant à l'avers la tête de Liber et au revers la tête d'Apollon[94]. De plus, alors que les monnaies à légende punique de *Lepcis Magna* montrent les attributs de Shadrapha/Liber en association avec une déesse à couronne tourelée, c'est plutôt Eshmoun/Apollon qui est associé à cette dernière sur les monnaies de la ville voisine d'*Oea*[95]. Sur cette mystérieuse déesse tourelée, on a eu l'occasion d'examiner les éléments qui parlent en faveur de son identification à Astarté, la parèdre habituelle d'Eshmoun[96]; or, justement, il semble bien qu'ici, en Tripolitaine, Shadrapha/Liber et Eshmoun/Apollon aient été assimilés l'un à l'autre, en raison de leurs caractéristiques communes: un pouvoir de guérison, un rôle de protecteur et de salvateur et des liens privilégiés avec Melqart/Hercule[97]. D'ailleurs, Shadrapha, comme il en a été question plus haut, a parfois été, comme Eshmoun, assimilé à Asclépios en Syrie et aussi sur les reliefs de Palmyre où il est représenté avec une lance autour de laquelle est enroulé un serpent, rappelant le bâton du dieu grec de la médecine[98]. On a vu aussi que cette association de Liber et d'Apollon se retrouvait également dans une inscription de Mactar, où ils figurent dans une triade avec Cérès (n° 19); triade qui est également décelable sur une inscription bilingue, en latin et en néopunique, trouvée à *Gales*, petite ville située au nord-est de Mactar, à 25 km de *Thuburbo Maius*[99]. Il s'agit de l'épitaphe d'une grande prêtresse sans doute rattachée au culte de Cérès, montrant en relief des symboles reliés aux trois divinités: la corbeille, les épis et le serpent pour Cérès, le cratère pour

---

[93] Voir p. 197.

[94] L. Müller, *Num. anc. Afr., Suppl.*, 1860-1874, p. 33, n° 5a, 5b; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/9-10.

[95] L. Müller, *ibid.*, II, p. 4, n° 6, 7, 8, 10; p. 5, n° 11, 12; *Suppl.*, p. 33, n° 6a; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/4, 7-8 20.

[96] Voir p. 124.

[97] Eshmoun est fréquemment associé à Melqart en Phénicie; voir C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 41-42, 117-118, 324-326; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 154 sv.

[98] E. Lipiński, *ibid.*, p. 196-198.

[99] *Cat.*, n° 118.

Liber et la table delphique pour Apollon. D'autre part, on trouve parfois Liber figuré sous les traits d'Apollon, notamment sur une stèle à Saturne du IIIe siècle, découverte au *uicus Maracitanus* (Ksar Toual Zammeul), au nord de Mactar, où Liber, debout près d'une vigne arborescente, est exceptionnellement représenté nu, dans un style « apollinien »[100]. C'est également nu, et la tête nimbée, que l'on trouve Liber sur une mosaïque d'El Jem, datée du IVe siècle, où son identification ne fait pourtant aucun doute en raison de la présence du thyrse, du cratère et de la panthère. En outre, dans cette représentation, on le voit tenir en laisse un gecko, ce qui, on l'a vu, semble être un héritage de Shadrapha, un dieu qui protège contre les animaux nuisibles[101].

Mais il faut revenir à cette association de Liber avec Cérès. On sait que cette association était fréquente dans l'empire et qu'elle était due à leurs fonction commune de divinités agraires, chtoniennes et mystiques[102]; pourtant, à l'intérieur de la zone étudiée, en dehors de *Gales*, on ne la trouve clairement affirmée qu'à Mactar, où les deux figurent dans une courte inscription en compagnie d'Apollon, le patron de la ville (n° 19). On ne trouve donc l'association Liber/Cérès que deux fois en Afrique du Nord et, à chaque occasion, en rapport avec Apollon, ou Eshmoun/Apollon. Or, justement, on vient de souligner les liens qu'elle semblait avoir avec ce dernier, ou Eshmoun/Esculape, et émis l'hypothèse qu'à ces occasions, elle aurait tout simplement hérité des fonctions agraires d'Astarté. Or, justement, Liber est fréquemment associé à cette dernière.

C'est ainsi qu'à *Thuburbo Maius*, où Esculape est associé à Cérès et à moins de 25 km de *Gales* où est présente cette triade d'Apollon/Liber/Cérès, une inscription associe Liber au Génie de la ville, qui n'est autre que Junon Caelestis, l'héritière d'Astarté (n° 24). D'autre part, les stèles punico-numides dites de La Ghorfa[103], ainsi que celles

---

[100] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 235, n° 4.

[101] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 96; L. Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 289; *idem*, « Le culte de Bacchus sous l'empire romain », *ANRW*, II, 17.2, pl. VI, n° 7. Voir également G. & C. Charles-Picard, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal*, 1958 (1982), p. 172.

[102] A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, 1953, p. 19-24.

[103] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. Nouv. sér. Collections puniques*, 1954-55, Cb 966 (IIe siècle ap. J.-C.), 967-970, 972, 974 (fin IIe siècle ap. J.-C.).

de Mactar[104], qui datent de la fin du Ier et du IIe siècle de notre ère, montrent Liber clairement associé à Vénus/Astarté dans des fonctions de fécondité. De plus, à *Mustis*, une inscription fait état d'un temple consacré aux deux divinités (n° 44) et il fait peu de doute qu'il s'agisse ici du Liber libyco-punique, puisqu'une autre inscription du même lieu (n° 45) commémore la restauration de son *idurio*, terme d'origine sémitique qui signifie « enceinte sacrée ». En outre, à El Jem, où l'on remarque la présence d'un Liber « apollinien »[105], on trouve une autre mosaïque qui représente Vénus entourée d'Amours bachiques[106]. Ces documents renvoient à l'inscription de *Lepcis Magna* où Liber et Apollon sont justement associés à Amor (n° 8); or, les monnaies de cette ville, ainsi que celles d'*Oea*, associent les deux dieux à une déesse tourelée ou casquée qu'il est tentant d'identifier à Astarté. Enfin, il faut se rappeler ces trois inscriptions de Mactar (n° 21-22) et de Hr. Djâma (n° 47), située 30 km plus au nord, dont il a déjà été question plus haut, qui semblent associer Liber à la *Magna Mater*, qui recouvre peut-être aussi Astarté dans la région de Mactar, puisque celle-ci avait un sanctuaire à *Mididi*[107], à 10 km au sud-ouest de celle-ci, où l'on a trouvé une stèle qui représente Cybèle aux côtés de Baal/Saturne[108]. D'autre part, en comparant les cartes de répartition des inscriptions de Liber et de Vénus[109], on constate qu'à tous les endroits où le culte de cette dernière est important, Liber est également présent[110] et qu'il s'agit presque toujours de lieux où les deux divinités semblent avoir une origine libyco-punique. Il apparaît donc que le culte de Liber est de toute évidence relié à celui d'Astarté et que les sites où les deux divinités sont clairement associées se situent tous dans les mêmes régions, soit la Tripolitaine

---

[104] *Ibid.*, Cb 1012-1013.

[105] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 96; L. Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 289; *idem*, « Le culte de Bacchus sous l'empire romain », *ANRW*, II, 17.2, pl. VI, n° 7. Voir p. 224-225.

[106] P. Gauckler, *Mosaïques de Gaule et d'Afrique*, II, *Afrique proconsulaire*, 1910, n° 71. Remarquons aussi qu'on retrouve l'Amour sur certaines des stèles de La Ghorfa, entre Vénus et Liber.

[107] Voir p. 208.

[108] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297.

[109] Voir les cartes des mentions épigraphiques de Vénus et de Liber. Voir aussi le tableau 14 sur les inscriptions de Liber.

[110] À *Lepcis Magna*, à Mactar, à *Thuburbo Maius*, à Carthage, à Dougga, à *Sicca Veneria*, à Madaure, à *Cirta* et à Cherchel.

ou la zone située entre Mactar, *Thuburbo Maius* et *Mustis*. Comme ce sont justement là les deux régions où l'on trouve Liber associé/assimilé à Apollon, il apparaît comme probable que les liens entre Astarté et Liber découlent de l'assimilation de ce dernier à Eshmoun/Apollon, dont Astarté était traditionnellement la parèdre.

C'est sans doute ce qui explique cette triade d'Apollon, de Liber et Cérès: celle-ci étant la parèdre habituelle du Liber gréco-romain, elle fut tout naturellement choisie à Mactar et à *Gales* pour désigner Astarté; on comprend mieux dans ces conditions pourquoi à *Thuburbo Maius*, à 25 km de *Gales*, le culte d'Eshmoun/Esculape était particulièrement marqué d'éléments du culte des déesses thesmophores[111]. Il s'agit donc là d'un syncrétisme complexe dont il est difficile de retracer les étapes précises. On sait toutefois que Liber et Apollon furent rapprochés assez tôt, comme en témoignent les monnaies de Tripolitaine, d'époque pré-augustéenne, tandis que l'association de Liber et de Vénus date au plus tôt de la fin du Ier siècle de notre ère, ainsi qu'en témoignent les stèles de Mactar et de La Ghorfa. L'association d'Esculape et de Cérès, quant à elle, n'est pas antérieure à la fin du IIe siècle[112], tout comme l'association de Liber et de Junon Caelestis, qui date de 180-190 (n° 24). Pourtant, l'inscription bilingue de *Gales*, qui associe les symboles de Cérès, de Liber et d'Apollon, est datée de la fin du Ier ou du début du IIe siècle; on peut donc présumer que l'assimilation de Liber et d'Apollon s'est imposée assez tôt, en raison des nombreux points communs que partageaient les divinités qu'il recouvraient. Cette assimilation les a bien sûr amenés à avoir la même parèdre, Astarté, qui fut généralement identifiée à Vénus, mais parfois aussi à Cérès, la parèdre habituelle du Liber gréco-romain.

Par la suite, vers la fin du IIe siècle, la situation se serait compliquée parce que la figure d'Esculape commençait à s'imposer dans la région de Carthage comme *interpretatio* d'Eshmoun et que Junon Caelestis, elle aussi était apparue plus tardivement pour représenter Astarté[113]: dans le territoire compris entre *Thuburbo Maius*, Hr. Bir el-Afu et le Cap Bon, Esculape aurait fini lui aussi par être associé à Cérès, tandis que Liber aurait été associé à Junon Caelestis. En

[111] Voir p. 186-188.
[112] Voir p. 193 ainsi que le tableau 9.
[113] Voir le tableau 3 sur les inscriptions concernant Junon et Caelestis.

somme, on constate que c'est surtout à l'époque où le syncrétisme bat son plein (fin IIe-début IIIe siècle) que la situation devient plus confuse, au point où les parèdres des deux dieux deviennent multiformes et interchangeables.

La question des relations de Liber avec Pluton n'est pas non plus dénuée d'intérêt. Les deux dieux sont associés dans une dédicace de *Giufi*, près de *Thuburbo Maius* (n° 25). D'autre part, il faut rappeler l'existence de ce temple de Dougga consacré à Concordia, Frugifer et Liber (n° 36-39), où Frugifer désigne peut-être Pluton[114], puisque qu'il porte cette épithète à *Mustis*[115], une ville située à moins de 15 km au sud-ouest de Dougga. Cette association peut s'expliquer de deux façons: en premier lieu, il peut s'agir d'un rapprochement fait entre deux divinités qui ont une parèdre commune, Cérès, d'autant plus qu'à *Gales*, à une trentaine de km de *Giufi*, on trouve une épitaphe qui associe les symboles de Cérès, Liber et Apollon[116]. Mais il est possible également qu'à *Giufi*, Pluton recouvre le dieu Baal Hammon à la place de Saturne, puisque ce dernier, pourtant très présent 5 km plus loin, à *Gori*, est totalement absent ici où le culte de Pluton, au contraire, est bien attesté[117]. Dans ces conditions, les relations entre Pluton et Liber seraient de même nature que celles que ce dernier entretenait avec Saturne. Et à Dougga, après tout, Frugifer pourrait peut-être désigner Saturne, qui est aussi parfois qualifié de cette épithète, quoique jamais explicitement dans les inscriptions de cette région. Bref, aucune certitude ne se dégage de ces témoignages épigraphiques.

Enfin, pour clore la question des associations divines de Liber, il faut remarquer l'extrême rareté des inscriptions qui mentionnent sa parèdre habituelle, Libera. On la trouve seule dans une inscription de *Giufi* (n° 26), où Liber est attesté, et elle est associée à ce dernier à Dougga (n° 40), à *Cuicul* (n° 71-72), ainsi qu'à *Auzia*, en Maurétanie[118]. Il semble que cette association soit assez tardive, puisque l'inscription de *Cuicul* date de 198, 199 ou de 237, tandis

---

[114] Sur Frugifer, voir A. Cadotte, « Frugifer en Afrique du Nord: épithète divine ou dieu à part entière ? », *ZPE*, 143, 2003, p. 187-200.

[115] *Cat.*, n° 278.

[116] *Cat.*, n°. 118.

[117] *CIL*, VIII, 12379-12381. Remarquons aussi que Caelestis, la parèdre habituelle de Saturne, est aussi attestée à *Giufi*: *Cat.*, n° 154.

[118] *CIL*, VIII, 9016.

que celle d'*Auzia* date de 235. On remarque aussi que ces inscriptions se trouvent toutes dans des lieux où le culte de Liber présentait des éléments sans doute hérités de l'époque punique[119]. La présence de Libera pourrait alors tout simplement correspondre à un effort tardif de romanisation du culte.

6.4 *Une nature riche et complexe*

En définitive, le Liber africain a une personnalité riche et complexe car bien qu'il présente souvent à l'époque romaine un aspect tout à fait conforme à celui du Bacchus gréco-romain, on a vu que malgré tout son culte n'a jamais perdu contact avec son substrat libyco-punique. On peut expliquer son aspect varié par ses origines mêmes, qui sont multiples et de nature syncrétiste, comme en témoignent les influences de Shéd, Shadrapha, Ṣid et d'un dieu mystérieux désigné par les auteurs anciens sous le nom d'Iolaos. Et comme le Liber gréco-romain présentait lui-même, dès une haute époque, une nature complexe héritée de nombreux syncrétismes, on conçoit que le Liber Africain constitue le résultat de ces influences diverses, à la fois sémitiques et indo-européennes, ce qui lui donne par conséquent une nature riche et multiforme. C'est d'ailleurs sans doute ce qui est à la base de son succès: sa nature chtonienne, alliée à ses fonctions salvatrices de guérison et de protection, qui se sont progressivement étendues sur l'au-delà en raison de l'influence du dieu gréco-romain, étaient propres à plaire aux populations berbères, comme en témoigne notamment l'immense popularité de Saturne, avec qui il qui partageait de nombreux points communs. Peut-être est-ce dans ces natures similaires des deux dieux qu'il faut trouver non seulement l'origine de leur fréquente association, mais aussi l'absence quasi complète de Saturne en Tripolitaine, où le culte de Shadrapha/Liber avait eu, dès une haute époque, une importance considérable: il aurait alors rempli à lui seul les fonctions qu'occupait Saturne dans le reste de l'Afrique du Nord et le besoin de ce dernier ne se serait pas fait sentir.

---

[119] Dans le cas d'*Auzia*, notons que la ville semble être d'origine punique, comme en témoignent l'onomastique, et le fait que Liber et Libera y sont qualifiés de *dii sancti*.

CHAPITRE 7

MELQART, MILKASHTART ET HERCULE

Si certaines divinités d'Afrique, comme Saturne, montrent un caractère africain très marqué, résultant d'une interprétation romaine évidente et clairement identifiable, il en va tout autrement pour Hercule. En effet, bien que celui-ci ait joui d'un culte très important en Afrique romaine avant même l'époque romaine, il a très tôt acquis des dehors gréco-romains qui rendent difficile son identification avec une éventuelle divinité libyco-punique. Les difficultés sont même accrues du fait que l'Hercule africain semble avoir eu plusieurs substrats, principalement Melqart et Milkashtart, qui, à Carthage même, se cotoyaient sensiblement à la même époque.

7.1 *Origines*

Pour la question des origines de l'Hercule africain, on a la chance de pouvoir compter sur l'ouvrage remarquable de C. Bonnet[1] consacré à l'Héraklès tyrien, Melqart, qui comporte un chapitre particulièrement bien documenté sur l'Afrique du Nord et dont seront repris les éléments essentiels. On sait par le Serment d'Hannibal, rapporté par Polybe[2], que le panthéon carthaginois comportait un dieu identifié à Héraklès; celui-ci figure dans la seconde triade divine, en compagnie du Génie (δαίμων) des Carthaginois et de Iolaos. On a longtemps considéré que cet Héraklès recouvrait en fait le Melqart tyrien, qui était traditionnellement identifié au dieu à la *léontè*. Pourtant, lorsqu'on analyse les sources puniques, on constate que l'identification n'est pas si évidente.

D'une part, la présence de Melqart est attestée à Carthage: deux inscriptions puniques, malheureusement non datées, mentionnent l'existence d'un « temple de Melqart » sans toutefois donner aucune précision quant à sa localition[3]. On trouve également sur un cippe

---

[1] C. Bonnet, *Melqart* (= *Studia Phoenicia*, 8), 1988.
[2] Polybe, VII, 9, 2-3.
[3] *CIS*, I, 4894, 5575; voir C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 168.

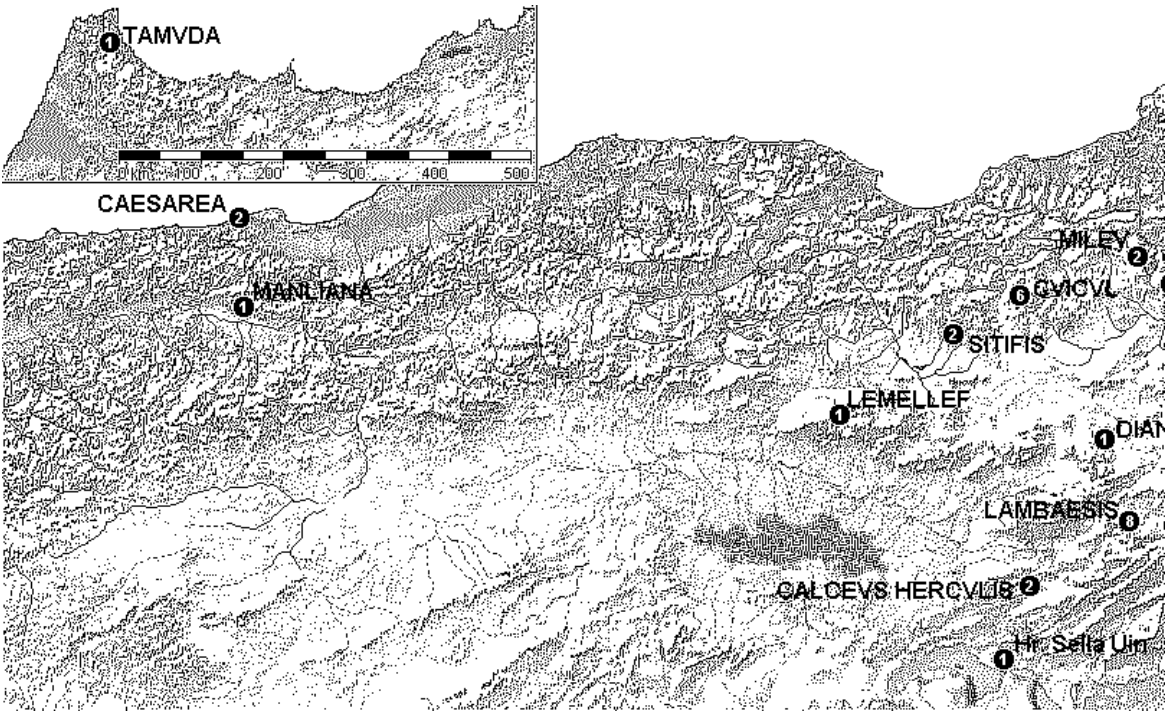

Carte 13: Mentions épigraphiques d'Hercule

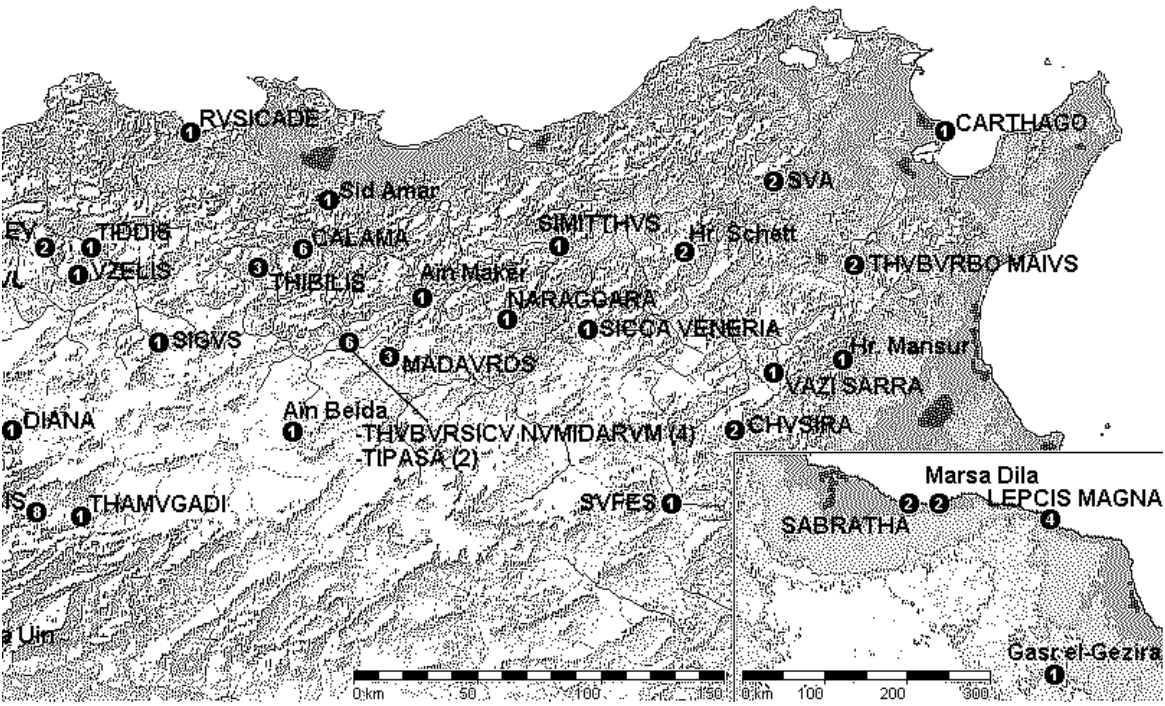
RVSICADE
CARTHAGO
SVA
Sid Amar
TIDDIS
CALAMA
SIMITTHVS
Hr. Schatt
THVBVRBO MAIVS
VZELIS
THIBILIS
Ain Makri
NARAGGARA
SICCA VENERIA
Hr. Mansur
SIGVS
MADAVROS
VAZI SARRA
DIANA
Ain Beida
THVBVRSICV NVMIDARVM (4)
CHVSIRA
TIPASA (2)
Marsa Dila
LEPCIS MAGNA
THAMVGADI
SVFES
SABRATHA
Gasr el-Gezira
0 km 50 100 150
0 km 100 200 300

des IV-IIIe siècles[4], offert à Tanit et Baal Hammon, la mention du dédicant, qui est dit « serviteur de Ṣid-Melqart »[5]. Enfin, on connaît une autre mention de Melqart; il s'agit de la dédicace d'un monument[6], dont la datation pose problème (Ve-IVe siècles selon B. Peckham et IIIe-IIe siècles selon J.-G. Février[7]), qui débute par une invocation à Tanit et Baal Hammon et qui se termine par une adresse à Melqart pour qu'il accorde sa protection et favorise la prospérité, la paix, voire la longévité. Ce sont là les seuls documents directs qui attestent l'existence du culte de Melqart à Carthage, ce qui est peu, si on considère l'importance présumée du dieu, qui était le patron de Tyr, la métropole de Carthage. Pourtant, on trouve également beaucoup d'inscriptions[8], essentiellement des IIIe-IIe siècles, qui mentionnent le titre sacerdotal de *mqm ʾlm mtrḥ‘ štrny*, qu'on peut sans doute traduire par « ressusciteur de la divinité, époux d'Astarté », qui se rattacherait éventuellement au culte de Melqart, plus spécialement de son « réveil », dans le cadre du vieux rituel de l'*egersis*, qui commémorait annuellement la résurrection de l'Héraklès-Melqart[9]. Il faut remarquer aussi que celui-ci est très présent dans l'onomastique, puisque son nom apparaît à Carthage comme l'élément théophore de 25 noms différents, fournissant plus de 1500 occurrences[10]. On notera cependant que sur ces deux derniers points, il s'agit de témoignages indirects: rien n'indique avec certitude que la fonction du « ressusciteur de la divinité » se rattache au culte de Melqart et quant aux noms théophores, on sait que l'onomastique est un domaine conservateur où les noms se transmettent de génération en génération[11]. Les témoignages directs du culte de Melqart sont donc peu nombreux.

En revanche, force est de constater que les sources puniques mentionnent plus souvent le nom de Milkashtart, une entité très proche de Melqart et lui aussi communément identifié à Héraklès/Hercule

---

[4] *CIS*, I, 256, l. 3.
[5] À propos de Ṣid, voir p. 263-264.
[6] *CIS*, I, 5510.
[7] C. Bonnet, *ibid.*, p. 169.
[8] *CIS*, I, 227, 260, 261, 262, 377, 3351, 3352, 3788, 4863-4872, 5903, 5950 (= *KAI*, 93), 5953, 5979, 5980, 6000 bis; et sans doute *KAI*, 70.
[9] C. Bonnet, *ibid.*, p. 174-179; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 240-242.
[10] C. Bonnet, *ibid.*, p. 171; E. Lipiński, quant à lui, parle de 2500 occurrences: *Dieux et déesses*, 1995, p. 235.
[11] C. Bonnet, *ibid.*, p. 170.

dans le monde phénicien. Pas moins de cinq inscriptions du IIIe siècle attestent l'existence à Carthage d'un sanctuaire de Milkashtart[12] et en outre on le trouve en compagnie de Shadrapha dans une inscription punique de *Lepcis Magna*[13], de la fin du IIe ou du début du Ier siècle avant notre ère, qui les désigne comme les « seigneurs de *Lepcis* », rôle que joueront plus tard Hercule et Liber[14]. Cela montre bien qu'en Afrique même, Milkashtart était identifié à Hercule. Était-ce le cas également à Carthage? C'est d'autant plus possible qu'à Gadès, une fondation tyrienne célèbre pour son temple d'Héraklès, on n'a guère trouvé de trace de Melqart dans les inscriptions et tout indique qu'il s'agissait en fait d'un temple de Milkashtart, comme en fait foi une bague du IIe siècle dont l'inscription[15] s'adresse « au Seigneur, au Fort de Milkashtart et à (ses) serviteurs, au peuple de Gadès ». Mais qui est Milkashtart? Le théonyme est attesté au XIIIe siècle par trois textes d'Ugarit d'où il résulte que Milkashtart était le roi déifié de la ville d'Ashtarot, en Transjordanie. Il s'agissait donc du dieu *Mlk*, « roi », de cette ville, alors que Melqart lui-même était le *Mlk qrt*, c'est-à-dire le *Mlk* de Tyr[16]. Les deux dieux étaient visiblement proches l'un de l'autre, puisqu'ils entraient dans la catégorie des *Mlkm*, les dieux dynastiques liés à l'au-delà, et qu'ils étaient communément l'objet de la même interprétation gréco-romain puisque Milkashtart, là où il est représenté, adopte comme Melqart les traits d'Héraklès. On peut alors se demander si, dans la Carthage punique du IIIe siècle, les deux divinités étaient encore clairement distinguées dans le culte et dans la dévotion populaire, et si on ne les auraient pas plutôt assimilées l'une à l'autre et représentées toutes deux sous les traits d'Héraklès[17]. Mais si tel est le cas, on est alors en droit de s'interroger sur les raisons pour lesquelles à Gadès, à *Lepcis* et à Carthage, Milkashtart aurait eu l'avantage et non Melqart. Il y a au moins deux explications possibles qui sont peut-être complémentaires:

---

[12] *CIS*, I, 250, 2785, 4839, 4850, 5657; voir C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 170 et E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 234.

[13] *KAI*, 119; C. Bonnet (*ibid.*, p. 189, n° 119) fournit une ample bibliographie sur cette inscription.

[14] Voir p. 253-256.

[15] *KAI*, 71; voir C. Bonnet, *ibid.*, p. 210, 226-228; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 272-273.

[16] C. Bonnet, *ibid.*, p. 127; C. Bonnet & E. Lipiński, « Milkashtart », *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 293.

[17] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 234.

d'une part, comme le remarque C. Bonnet[18], « il faut admettre que l'adoption de Melqart, en tant que tel, soulignait la dépendance du culte à l'égard de Tyr, où *Mlk* avait acquis une dimension exceptionnelle de dieu poliade. La dévotion de Milkashtart, considérée comme un théonyme en soi, était peut-être, paradoxalement, moins chargée de références géographiques. » À l'appui de cet argument, on peut d'ailleurs citer un passage de Diodore de Sicile[19] qui rapporte que les Carthaginois envoyaient tous les ans dans leur métropole une ambassade chargée de porter leurs hommages à Héraklès et que progressivement ces ambassades devinrent moins régulières jusqu'à cesser complètement; on peut voir là un indice de la distanciation du culte carthaginois par rapport à celui de Tyr. D'autre part, selon C. Bonnet, le succès de Milkashtart par rapport à Melqart peut également s'expliquer par « une réinterprétation au niveau théologique ou populaire du nom de Milkashtart comme l'expression théocrasique de l'union cultuelle de Melqart et d'Astarté »[20]. Il est vrai qu'on trouve encore des échos de cette union dans le titre de « ressusciteur de la divinité, époux d'Astarté » aux III-IIe siècles, soit précisément à l'époque à laquelle appartiennent les nombreuses inscriptions qui mentionnent l'existence d'un sanctuaire de Milkashtart. En somme, il est bien possible que Milkashtart et Melqart aient été deux manifestations d'un même culte et que, si les Carthaginois les distinguaient peut-être encore jusqu'à un certain point à l'époque punique[21], les différences ont pu éventuellement s'estomper avec le temps, au point de disparaître à l'époque romaine, où ils auraient tous deux fini par être recouverts par le même dieu, Hercule.

Ainsi, ces deux dieux phénico-puniques semblent être à l'origine du dieu Hercule de l'époque romaine. C'est particulièrement évident en Tripolitaine où Milkashtart figure au côté de Shadrapha comme « seigneur de *Lepcis* » aux IIe-Ier siècles, alors que ce sont Hercule et Liber qui jouent ce rôle plus tard, comme en témoigne l'épigraphie[22]. La numismatique vient confirmer cette identification,

---

[18] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 127.
[19] Diodore de Sicile, XX, 14, 2.
[20] C. Bonnet, *ibid.*, p. 127.
[21] Notamment dans l'onomastique, un domaine plus conservateur où l'élément Melqart resta dominant.
[22] *Cat.*, n° 21; voir le tableau 15 sur les inscriptions concernant Hercule.

puisque de nombreuses monnaies[23] du Ier siècle avant notre ère montrent Héraklès/Hercule, ou ses attributs, associé à Bacchus/Liber ou à une déesse tourelée qu'il est tentant d'identifier à Astarté[24]. On trouve également le dieu sur des monnaies à légende punique de *Sabratha*[25] et au nord-ouest de la Tripolitaine, dans l'*emporion* de *Gigthis*, une ville sans doute d'origine punique, on trouve deux sanctuaires voisins consacrés à Liber et Hercule, probablement les patrons de *Lepcis Magna*[26]. Bref, les deux dieux puniques continuèrent à recevoir une dévotion toute particulière en Tripolitaine à l'époque romaine et ce n'est pas un hasard si par la suite Septime Sévère, originaire de *Lepcis*, leur consacra à Rome un temple gigantesque après sa victoire sur les Parthes[27].

Mais si le culte d'Hercule connut une grande ampleur en Tripolitaine, on ne peut pas en dire autant de la région de Carthage où l'on trouve bien peu de traces du dieu dans l'épigraphie latine[28], bien que les cultes de Melqart et de Milkashtart soient attestés à l'époque punique. En fait, à Carthage même, on ne trouve qu'une seule dédicace à Hercule, dont la restitution est d'ailleurs des plus incertaines[29]. Pourtant, comme on l'a vu, le dieu Hercule figure dans le Serment d'Hannibal et on le trouve également représentés avec la massue et la peau de lion sur des rasoirs du IIIe siècle avant notre ère provenant de la nécropole de Sainte-Monique[30]; et il s'agit vraisemblablement de Melqart/Héraklès puisqu'un autre rasoir de même époque et de même provenance le représente debout sur un podium, vêtu d'une longue tunique fendue, coiffé d'une tiare et portant sur

[23] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 3, n° 1, 2 (massue et tête de Bacchus); p. 3, n° 3; *Suppl.*, p. 33, n° 3a (têtes d'Héraklès et de Bacchus); p. 3, n° 4; p. 4, n° 5 (massue, peau de taureau et tête de Bacchus); p. 4, n° 6, 7; *Suppl.*, p. 33, n° 6a (massue, thyrse et déesse tourelée); p. 5, n° 13 (dépouille de lion sur une massue, *skyphos*, panthère, thyrse); p. 5, n° 14 (têtes affrontées de Bacchus et d'Héraklès); p. 5, n° 15, 16 (massue et thyrse en sautoir); *Suppl.*, p. 33, n° 3b (tête d'Héraklès, deux thyrses); *Suppl.*, p. 33, n° 3c (tête d'Héraklès, massue et thyrse en sautoir); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/1-5, 7, 9-13, 16, 19, 21.

[24] Sur cette déesse, voir p. 224, 240.

[25] L. Müller, *ibid.*, II, p. 26, n° 48; p. 27, n° 53-55; *Suppl.*, p. 36, n° 53a; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/38, 42a et b (tête d'Héraklès).

[26] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 194.

[27] Dion Cassius, LXXVI, 16, 3.

[28] Voir la carte des mentions épigraphiques d'Hercule.

[29] *CIL*, VIII, 12533.

[30] C. Bonnet, *ibid.*, p. 182-184.

l'épaule une hache fenestrée, avec une fleur de lotus placée sous le podium, soit dans l'ensemble une représentation conforme à la plus ancienne iconographie de Melqart. Notons aussi qu'un autre rasoir des Ve-IVe siècles, provenant d'Utique, représente aussi Héraklès en lutte contre un taureau[31]. Bref, il fait peu de doutes que le dieu punique était représenté sous les traits de l'Hercule gréco-romain dès l'époque punique dans la région de Carthage. Cependant, on l'a vu, les traces du dieu se raréfient à l'époque romaine dans l'épigraphie et la Zeugitane ne compte au total qu'un très petit nombre d'inscriptions le concernant, peut-être en raison du déclin de Tyr, dont le dieu patron a graduellement cessé de s'imposer sur le territoire de Carthage au point d'être presque ignoré lors de la renaissance de celle-ci à l'époque romaine.

Toutefois, si la présence d'Hercule resta discrète dans l'épigraphie latine de la Zeugitane, la situation est toute à l'opposé en Numidie et en Maurétanie, où son culte a laissé beaucoup de traces dans les inscriptions[32]. Il apparaît également que la figure de Melqart a dû jouer un rôle dans l'établissement du culte d'Hercule dans ces régions, puisqu'à *Cirta*, une stèle du sanctuaire d'El-Hofra, datée du IIIe siècle avant notre ère, émane d'un prêtre de Melqart[33]. De plus, le nom du dieu est attesté dans l'onomastique punique de la ville[34]. À l'époque romaine, on ne trouve pas de mention épigraphique d'Hercule à *Cirta* même[35], mais le dieu est présent dans un rayon de 30 km, à *Tiddis*, *Vzelis*, *Sigus* et dans les environs de *Mileu*. Plus à l'ouest, à Cherchel, dans la célèbre inscription funéraire de Micipsa[36], dont le règne se situe entre 148 et 118 avant notre ère, l'un des donateurs

---

[31] C. Bonnet, *ibid.*, p. 195.

[32] Voir la carte des mentions épigraphiques d'Hercule.

[33] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955, n° 68.

[34] C. Bonnet, *ibid.*, p. 195.

[35] L'inscription cirtéenne (*ILAlg*, II, 1453) à laquelle se réfère M. Le Glay en parlant des femmes dans le culte d'Hercule ne mentionne nullement ce dieu; il s'agit simplement d'un nom théophore formé avec l'élément *Melqart*: M. Le Glay, « Héraklès–Hercule en Afrique du Nord », *Héraklès. D'une rive à l'autre de la Méditerranée. Actes de la Table Ronde de Rome, Academia Belgica–École française de Rome, 15-16 septembre 1989*, 1992, p. 304, n° 51.

[36] *KAI*, 161. Voir aussi P. Berger, « Inscription néopunique de Cherchell en l'honneur de Micipsa », *Revue d'assyriologie de d'archéologie orientale*, 2, 1888, p. 35-46; J.-G. Février, « L'inscription funéraire de Micipsa », *Revue d'assyriologie de d'archéologie orientale*, 45, 1951, p. 139-150.

se dit *mqm 'lm*, « ressusciteur de la divinité », une fonction reliée, on l'a vu, au culte de Melqart. Sa présence sur une inscription royale montre assez bien le degré d'importance qu'elle pouvait avoir. C. Bonnet[37] fait preuve de prudence en se demandant si cette charge, à cette époque, était toujours en rapport avec le culte de Melqart, mais il faut toutefois remarquer que sur les monnaies de Juba II[38] et de son fils Ptolémée[39], tous les deux descendants de Micipsa et dont la capitale était fixée à Cherchel, les deux souverains figurent fréquemment avec les attributs d'Hercule: la massue, la *léontè*, l'arc, les flèches ou le *skyphos*. En fait, on sait par Plutarque et Apollodore[40] que Juba prétendait descendre d'Hercule. Sachant que les souverains Massyles étaient très hellénisés[41], il est bien sûr possible qu'il s'agisse tout simplement du dieu gréco-romain, dont plusieurs dynastie des royaumes hellénistiques ont prétendu descendre. Mais compte tenu de la grande fréquence des attributs herculéens sur les monnaies des Massyles, il est légitime de croire que la figure du dieu constituait pour leurs sujets une figure connue, voire familière, d'autant plus qu'il faut constater que le culte d'Hercule a survécu à l'époque romaine, puisqu'on en trouve des traces dans l'épigraphie latine de Cherchel et de ses environs[42].

Mais si l'Hercule des derniers Massyles a pu avoir des racines autres que gréco-romaines, est-ce à dire qu'il s'agit ici du dieu punique? Cela n'est guère certain. En effet, plusieurs sources littéraires parlent d'un Hercule libyque. Selon Salluste[43], c'est l'*Hercules Libys* (*sic*) qui aurait fondé *Capsa*, au sud de la Byzacène. Pourtant, Orose, pour sa part, affirme que c'est l'Hercule phénicien qui a fondé cette ville[44]. On peut se demander si ces deux termes sont équivalents pour certains auteurs, puisque les Puniques ont souvent été désignés comme des

---

[37] C. Bonnet, *ibid.*, p. 197.

[38] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 145, 149-152, 169-188, 208-212, 228-236, 253-256, 260, 271, 292-295, 351-354, 375-376; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, p. 228-230.

[39] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 430-439; J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 237-241.

[40] Plutarque, *Sertorius*, IX, 8-10; Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7.

[41] J. Desanges, « L'hellénisme dans le royaume protégé de Maurétanie (25 av. J.-C.–40 ap. J.-C.) », *BCTH*, 20-21B, 1984-85, p. 53-61.

[42] Voir la carte des mentions épigraphiques d'Hercule.

[43] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXIX, 4. Voir aussi Florus, I, 36, 14.

[44] Orose, *Histoire contre les païens*, V, 15, 8.

Libyphéniciens. Quoiqu'il en soit, on sait qu'à l'époque de Trajan on trouvait encore des suffètes dans cette ville, qui était donc peut-être d'origine punique ou qui, du moins, aurait été sensiblement exposée à cette civilisation[45]. De plus, compte tenu de la situation géographique de *Capsa*, qui est située à proximité de la Tripolitaine, il est possible que cet Hercule libyque ou phénicien soit en fait le Milkashtart de *Lepcis Magna*. Malheureusement, le site n'a laissé aucune inscription latine mentionnant le nom d'Hercule. Toutefois, cette contradiction entre Salluste et Orose constitue une sérieuse mise en garde contre une interprétation trop étroite des autres sources littéraires qui mentionnent aussi cet Hercule libyque. Parmi eux, Solin en fait le père d'Afer[46], qui a donné son nom au pays, et aussi celui de Sardus, qui a donné son nom à la Sardaigne[47]. Cette seconde paternité est également attestée par Silius Italicus[48] et aussi par Pausanias[49], qui évoque l'expédition menée en Sardaigne par des Libyens menés par « Sardos, fils de Makéris, surnommé Héraklès par les Égyptiens et les Libyens ». On a souvent pensé que ce Makéris était une forme altérée de Melqart, mais E. Likinski fait judicieusement remarquer que l'épigraphie latine d'Afrique fait connaître plusieurs théonyme libyco-berbère qui contiennent l'élément *Macur- / Macer-*[50], présent aussi dans les inscriptions libyques et puniques sous la forme *MGR* et qu'en définitive, il peut fort bien s'agir d'une divinité libyque distincte de Melqart, ou de Milkashtart[51]. Remarquons cependant que Pausanias n'est pas le seul à parler d'un Hercule égyptien: Arnobe fait aussi allusion à un Hercule de Thèbes ou de Tyr[52] et Pomponius Mela, quant à lui, lorsqu'il parle du temple de Milkashtart (ou Melqart) élevé par les Tyriens à Gadès, le désigne comme l'Hercule égyptien[53]. Cela incite à faire un rapprochement avec autre légende, rapportée par Eudoxe de Cnide[54], qui concerne la mise à mort, en

---

[45] *CIL*, VIII, 22796.
[46] Solin, *Recueil de curiosités*, XXIV, 2.
[47] Solin, *ibid.*, IV, 1; voir p. 263-264.
[48] Silius Italicus, *La guerre punique*, XII, 359-360. Celui-ci le qualifie d' « Hercule libyen ».
[49] Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 17, 2.
[50] Pensons à Marcurgum et Macurtam: *AE*, 1948, 114.
[51] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 368.
[52] Arnobe, I, 36.
[53] Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 6, 46.
[54] Selon Athénée, *Les deipnosophistes*, IX, 392 d; Zénobe, *Centons*, V, 56; Eustathe de Constantinople, *Commentaire de l'Odyssée*, XI, 600.

Libye, d'un Héraklès tyrien, fils de Zeus et d'Astéria, une filiation qui permet de l'identifier comme Melqart[55]. Cet Héraklès aurait été mis à mort par Typhon, l'*interpretatio graeca* du dieu égyptien Seth, meutrier d'Osiris, et pour le ramener à la vie son fidèle ami Iolaos lui aurait fait humer le fumet de cailles rôties[56], dont le nom en grec (ὀρτυγία) est aussi l'un des noms secondaires d'Astéria, qui dans la mythologie grecque fut métamorphosée en caille. En somme, selon C. Bonnet, cette légende serait une version « naturaliste » de l'*egersis*, ce mythe de résurrection impliquant probablement une hiérogamie entre Melqart et Astarté[57]. Or, on sait que ce mythe comportait de grandes affinités avec celui d'Isis et d'Osiris[58], de sorte que cet Hercule égyptien pourrait tout bonnement désigner l'Hercule tyrien, comme dans le texte de Pomponius Mela concernant Gadès. En somme, derrière toutes ces qualifications d'Hercule dans les sources littéraires (tyrien, phénicien, égyptien, libyque), il semble que la figure de Melqart soit toujours présente. Il est donc légitime de croire que ce dernier ait pris une part importante dans l'élaboration de la personnalité de l'Hercule africain qui, à l'époque punique, dans des degrés sans doute variables selon les régions, serait un composé d'éléments phénico-puniques, gréco-romains et libyques, voire égyptiens.

C'est donc en gardant ce contexte à l'esprit qu'il faut analyser les épisodes africains de la légende du dieu, qui sont assez nombreux. On connaît bien sûr plusieurs mythes célèbres de la geste d'Hercule qui furent situés en Afrique: la lutte contre Antée, la rencontre d'Atlas, la cueillette des pommes d'or du jardin des Hespérides, le rapt du troupeau de Geryon, l'érection des colonnes qui portent son nom, sans oublier la destruction de plusieurs monstres ou bêtes féroces. Ces aventures merveilleuses s'accompagnèrent aussi de fondations de cités ou de dynasties, qui, même si elles peuvent n'être que des reconstitutions postérieures d'antécédents pseudo-historiques, pourrait dans certain cas reposer sur un fond de traditions locales. On a vu plus haut l'exemple de *Capsa*. Diodore de Sicile fait également d'Héraklès le fondateur de Tébessa, une ville profondément marquée par

[55] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 188.
[56] À propos de ce Iolaos, voir p. 261-264.
[57] Pensons à la fonction de *mqm 'lm mtrḥ' štrny*, « ressusciteur de la divinité, époux d'Astarté ».
[58] C. Bonnet, *ibid.*, p. 103-104.

la civilisation punique[59]. Mentionnons aussi cette légende, rapportée par Apollodore[60], qui racontait qu'un Iobès était né d'Héraklès et de Kerthé, une fille de Thespius. Cette version fut peut-être inventée à l'intention de Juba Ier, qui a régné sur *Cirta*, à laquelle le nom de Kerthé fait référence; or, on a vu plus haut qu'une stèle du sanctuaire voisin d'El-Hofra mentionnait un prêtre de Melqart. On apprend aussi par Solin[61] que la ville d'*Icosium* (Alger), en Maurétanie, fut fondée par vingt compagnons d'Hercule, or l'on sait que cette ville est un ancien comptoir punique[62] et que plusieurs de ses monnaies à légende punique montrent un dieu à la massue semblable à Hercule et qui est associé à une déesse voilée dans laquelle il est tentant de reconnaître Astarté[63]. Remarquons aussi que la panthère de Bacchus/Liber, l'associé d'Hercule à *Lepcis*, figure aussi sur une monnaie de la même ville[64]. De plus, c'est à *Tingi*, en Maurétanie Tingitane, que Plutarque situe l'épisode de la lutte contre Antée, puisqu'il raconte qu'après sa victoire, il se serait uni à la femme du géant, Tingé, ce qui aurait donné naissance à Sophax, qui devint le roi du pays[65]. Il est alors intéressant de constater que les monnaies à légende punique de cette ville montrent un dieu barbu muni du sceptre, qui présente des ressemblances avec Hercule[66] et d'autre part, on a trouvé des statuettes héracléennes sur près de dix sites des environs[67]. Plus intéressant encore est le cas de *Lixus*, une ville punique située à 70 km plus au sud sur la côte Atlantique, où certains auteurs situent le palais d'Antée ou le jardin des Hespérides[68] et qui, selon Pline l'Ancien, aurait abrité un temple d'Hercule plus ancien encore que celui de Gadès. Près de là, au centre de l'estuaire, Pline et Strabon situent également un autel qui lui est aussi consacré. Encore une

---

[59] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 18, 1. Dans le texte, la ville porte le nom d'Hecatompylon.

[60] Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7, 8.

[61] Solin, *Recueil de curiosités*, XXV, 17.

[62] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 306.

[63] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 541-544; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/140. Notons au passage que la présumée monnaie d'*Hippo Regius* mentionnée par C. Bonnet (*ibid.*, p. 195) doit plutôt, selon J. Mazard, être attribuée à Icosium: n° 543.

[64] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 545. Voir p. 256.

[65] Plutarque, *Sertorius*, IX, 8-10.

[66] J. Mazard, *ibid.*, n° 589-599, 612, 620 (il l'identifie à Melqart); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/153-154; p. 333 (ce dernier y reconnaît un dieu de la mer).

[67] C. Bonnet, *ibid.*, p. 197.

[68] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 3; Strabon, *Géographie*, XVII, 3, 2-3.

fois, sur les monnaies à légende punique de cette ville, on trouve un dieu barbu, que J. Mazard identifie à Melqart[69]. Dans ces deux derniers cas, l'identification du dieu punique n'est pas certaine, mais il semble bien qu'il y ait eu dans cette région de la Maurétanie Tingitane un dieu indigène qui fut identifié à Hercule.

En somme, on constate qu'Hercule est une figure constante dans l'iconographie de l'Afrique préromaine et qu'à Carthage, en Tripolitaine et sans doute à *Cirta* et à Cherchel, il représentait un dieu phénicien, Melqart ou Milkashtart. De plus, la légende héracléenne promène le héros d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord et le plus souvent à des endroits qui furent marqués par la civilisation punique. Ces endroits ne conservèrent pas tous des traces épigraphiques du culte d'Hercule à l'époque romaine, mais la présence du dieu est souvent palpable au travers des documents archéologiques. De l'ensemble de ces sources, il ressort que les populations berbères adoraient un ou des dieux (dont ce Makéris) qui furent identifiés à Hercule, peut-être par le biais de son équivalent phénicien, Melqart, puisque dans l'ensemble des témoignages on trouve toujours la civilisation punique en arrière-plan. Il reste à voir ce qui en résulta à l'époque romaine.

7.2 *Hercule dans l'épigraphie latine*

Pour l'analyse du culte d'Hercule à l'époque romaine, on a la chance de pouvoir compter sur un très grand nombre d'inscriptions qui le concernent, ce qui montre à tout le moins à quel point le dieu avait la faveur des Africains. Il reste cependant à voir si des éléments syncrétistes sont perceptibles au travers de ce corpus épigraphique.

[69] J. Mazard, *ibid.*, n° 645-648; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/179, p. 340, 341. Ce dernier ne rattache pas cette série monétaire à Lixus mais à un atelier distinct (*ŠMŚ*) et reconnaît plutôt un dieu de la mer.

Tableau 15: Liste des inscriptions concernant Hercule

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*IRT*, 287; *Cat.*, n° 8	*[deus Her]cules gen[ius] colon[iae]*	Après 98
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 288; *Cat.*, n° 9	*[He]rcules [ge]n[i]us c[o]l(oniae)*	Après 98
3	*Lepcis Magna*	*IRT*, 286; *Cat.*, n° 7	*[deus Herc]ules genius municipii [...]*	179-182
4	*Lepcis Magna*	*IRT*, 289; *Cat.*, n° 21	*[Herc]ul[es], Liber Pater, dii p[at]rii*	
5	Marsa Dila (au nord de Zavia)	*AE*, 1951, 99	Ἡρακλῆ(ς)	87-63 av J.-C.?
6	Marsa Dila (entre *Oea* et *Sabratha*)	*IRT*, 848; *Cat.*, n° 31	Ἡρακλῆς	
7	*Sabratha*	*IRT*, 7; *Cat.*, n° 35	*Hercules*	340-350
8	*Sabratha*	*IRT*, 104; *Cat.*, n° 36	*deus Hercules*	
9	Gasr el-Gezira	*AE*, 1955, 196; *Cat.*, n° 1	*deus Hercules*	
10	*Sufes*	*CIL*, VIII, 11430 (=262); *Cat.*, n° 73	*deus Herc(ules) Genius patriae*	161 au plus tôt?
11	*Chusira*	*AE*, 1993, 1719; *Cat.*, n° 95	*Hercu[l]es Aug(ustus) G[en]ius [ciuitatis]*	
12	*Chusira*	*CIL*, VIII, 12125; *Cat.*, n° 96	*[Her]cu[les]*	
13	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12000; *Cat.*, n° 112	*deus Hercules*	
14	Hr. Mansour	*CIL*, VIII, 23777	*deus Hercules*	
15	*Thuburbo Maius*	*CIL*, VIII, 23979	*Hercules Aug(ustus)*	
16	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 243; *AE*, 1915, 21	*Hercules Aug(ustus)*	
17	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12533	*[Hercul]es Au[g]*	
18	*Simitthus*	*CIL*, VIII, 14682	*Inuictus Herculus*	222-235
19	Sid Amar	*AE*, 1975, 886; *Cat.*, n° 360	*Hercules Genius Saburianensium*	
20	Hr. Schett et Bordj Abd el-Melek	*CIL*, VIII, 15476; *Cat.*, n° 238	*[H]ercules Aug, Geni[us ...]*	
21	Hr. Schett et Bordj Abd el-Melek	*CIL*, VIII, 15477	*[He]r[cules?]*	
22	*Sua*	*CIL*, VIII, 14807; *Cat.*, n° 242	*Hercules Aug(ustus)*	

Tableau 15: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
23	*Sua*	*CIL*, VIII, 14808; *Cat.*, n° 241	*Hercules Conseruator Genius ciuitatis*	
24	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 1625	*Hercules*	
25	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 2346	*[Her]cules Aug(ustus) conseruator d(omini) n(ostri) Imp(eratoris) M(arci) Aureli(i) M[a]x[imia]ni Inu[icti]*	286-305
26	Aïn-Beida (entre Meskiana et Timgad)	*CIL*, VIII, 2295	*d[e]us [H]ercul[es]*	
27	Tellaouine	*CIL*, VIII, 2490	*Herc[ules] Aug(ustus)*	
28	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 2498; *Cat.*, n° 373	*Mercur(ius), Hercu[l]es, Ma[r]s*	161-192
29	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 2496; *AE*, 1933, 45; *Cat.*, n° 374	*Hercules sanc[tus]*	211-217?
30	*Lambaesis*	*AE*, 1920, 22	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Iuno regina, Minerua sancta, Fortuna Redux, Mercurius, Hercules, Genius sanctus prou[inci]ae et coloniae Lamb, [dii deae] que o[mnes]*	247-252
31	*Lambaesis*	*AE*, 1911, 98	*Hercules inuic(tus)*	198-211
32	*Lambaesis*	*AE*, 1912, 18	*Hercules inuic(tus)*	198-211
33	*Lambaesis*	*AE*, 1911, 97	*Hercules inuictus*	209-211
34	*Lambaesis*	*AE*, 1912, 17	*Hercules inuictus*	209-211
35	*Lambaesis*	*AE*, 1919, 28	*Iupiter optimus maximus, Iuno regina, Minerua sancta, Victoria, Hercules (Aug?), Genius loci (Aug?), dii deaeque omnes*	283-284
36	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18230	*Iupiter, Hercules*	293-305
37	*Lambaesis*	*AE*, 1922, 21	*Hercules Aug(ustus)*	
38	*Diana Veteranorum*	*CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091	*Iupiter optimus maximus, Iuno Regina, Minerua Sancta, Sol Mithras, Hercules, Mars, Mercurius, Genius loci, dii deaeque omnes*	283-284
39	*Naraggara*	*CIL*, VIII, 16808 (=4634); *ILAlg*, I, 1183; *Cat.*, n° 337	*Patr[ius deus He]rcules*	

Tableau 15: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
40	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2047	*[Herc]ules Aug(ustus)*	253-259
41	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2048	*deus Hercules*	290-294
42	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2049	*Hercules Aug(ustus)*	
43	*Tipasa* (de Numidie)	*CIL*, VIII, 10832; *ILAlg*, I, 1984; *Cat.*, n° 403	*Vic[t]o[ri(a)e] regi[n(a)e], [N]ume[n H]adrian[i], dom[i]n[a] Victoria, Hercules Augustus*	117-138
44	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1904, 5; *ILAlg*, I, 1228; *Cat.*, n° 353	*Hercules inuictus*	286-305?
45	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1903, 320	*Heracles (?)*	
46	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1917-18, 33; *ILAlg*, I, 1227; *Cat.*, n° 351	*Hercul[es] Aug(ustus), [Genius? Nu]midar(um)*	
47	Aïn Maker	*CIL*, VIII, 17234; *ILAlg*, I, 982	*Herculus Aug(ustus)*	
48	*Calama*	*CIL*, VIII, 5291	*Hercules Aug(ustus)*	
49	*Calama*	*CIL*, VIII, 5292; *ILAlg*, I, 181	*Hercules Aug(ustus)*	
50	*Calama*	*CIL*, VIII, 5367	*Hercules*	
51	*Calama*	*ILAlg*, I, 180	*Hercules Aug(ustus)*	
52	*Calama*	*ILAlg*, I, 288	*Hercules*	
53	Aïn Regada	*CIL*, VIII, 5667; *ILAlg*, II, 4388	*Hercules*[70]	
54	*Thibilis*	*CIL*, VIII, 5523	*Hercules Aug(ustus)*	138-161?
55	*Thibilis*	*CIL*, VIII, 18894; *ILAlg*, II, 4638	*Hercules Aug(ustus)*	161-180 ou 198-217 ou 218-222
56	*Thibilis*	*AE*, 1907, 9; *ILAlg*, II, 4636	*Victor deus Hercules i[nui]ctus*	Sous Dioclétien et Maximien? (286-293)
57	*Sigus*	*CIL*, VIII, 5694; *ILAlg*, II, 6492	*Hercules*	
58	*Vzelis*	*AE*, 1917-18, 44	*Hercules inuictus, conseruator domini n(ostri) [[Imp(eratoris)...]]* (Élagabal)	

[70] L'édition du *CIL* fait état d'une épithète inconnue (*irsitis* ou *ipsitis*), mais la relecture de H.-G. Pflaum a permis de restituer plutôt: ... *promisit Hercu/li P(ublius) Siti(us) Rogatus*...

Tableau 15: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
59	*Tiddis*	*ILAlg*, II, 3584	*[Herc]ul[es] Aug(ustus?)]*	
60	*Rusicade*	*CIL*, VIII, 7984	*Hercules*	
61	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 2; *Cat.*, n°458	*d(ii?) b(oni?), Dominus (Saturnus), Telus (sic), Iupiter, [Nu]trix, [H]ercules, Merc[ur(ius)], Venus, Testimonius*	IIIe s.?
62	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8246; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 1 ; *Cat.*, n° 457	*dii boni, Dominus (Saturnus), Nutrix, Iupiter, Telus (sic), Hercules, Venus, Mercurius, Testimonius*	
63	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 209, n° 6; *Cat.*, n° 462	*Saturnus Aug(ustus)*	IIe s. ou début du IIIe s.
64	*Cuicul*	*AE*, 1955, 155; *Cat.*, n° 463	*Hercules Aug(ustus), Liber Pater*	198-199 ou 237
65	*Cuicul*	*AE*, 1913, 154	*[Hercules Aug(ustus)]*	
66	*Cuicul*	*AE*, 1914, 236	*Hercules Aug(ustus)*	
67	*Cuicul*	*AE*, 1914, 237	*Hercules Aug(ustus)*	
68	*Cuicul*	*CIL*, VIII, 20145; *Cat.*, n° 464	*Hercules Aug(ustus), Liber Pater*	

La première constatation qui s'impose à l'examen de ce tableau tient au grand nombre de villes ou de tribus dont Hercule apparaît comme le patron. En effet, c'est le cas à *Lepcis Magna* (n° 1-4), sans doute aussi à *Sabratha* comme en témoignent les monnaies[71], mais aussi à *Sufes* (n° 10)[72], à *Chusira* (n° 11), à Sid Amar (n° 19), à Hr. Schett (n° 20), à *Sua* (n° 23) et probablement à Lambèse (n° 30, 31). D'autre part, à *Thubursicu Numidarum*, il est vraisemblablement qualifié de *[Genius Nu]midar(um)* (n° 46) et il porte le titre de *patr[ius deus]* à *Naraggara* (n° 39). Il est également à remarquer que parmi tous ces lieux, la grande majorité sont des sites d'origine punique

[71] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 26, n° 48; p. 27, n° 53-55; *Suppl.*, p. 36, n° 53a; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr.* ant., 2000, III/38, 42 a et b.

[72] Des cérémonies religieuses y étaient encore célébrées en son honneur à l'époque de saint Augustin: Saint Augustin, *Lettres*, 50.

ou berbère[73]. C'est bien sûr le cas de *Lepcis Magna* et de *Sabratha*, d'origine punique. C'est probablement aussi le cas de *Sufes* dont le nom, apparenté au terme « suffète », semble indiquer une origine punique[74]. On sait également que *Sua* est aussi une petite ville d'origine punique et *Thubursicu Numidarum*, quant à elle, était le chef-lieu d'une tribu indigène. En ce qui concerne Hr. Schett, cette petite localité était sans doute dépendante d'*Vchi Maius*, qui est un centre préromain. C'est le cas aussi de *Naraggara* et notons que, dans ce dernier example, la ville était aussi sous le patronage d'une divinité indigène qui est également qualifiée de *deus patrius*, Iocollo[75], qu'il est tentant de rapprocher de Iol ou Iolaos, une entité très proche de Liber, l'associé d'Hercule à *Lepcis Magna*[76]. En somme, mis à part le cas de Lambèse où, de toute évidence, on a affaire à l'Hercule gréco-romain, tous ces lieux qui se sont mis sous la protection du dieu sont d'origine punique ou indigène; on peut alors penser qu'en fait, dans le cas des villes puniques, il s'agirait d'Hercule/Melqart ou d'Hercule/Milkashtart, d'autant plus qu'on sait l'importance du caractère poliade du dieu originaire de Tyr. Par contre, dans le cas des villes berbères, où Hercule s'affiche parfois comme le patron d'une tribu, on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'un dieu numide, puisque plusieurs sources littéraires, on l'a vu, parlent d'un Hercule libyque. Mais on sait que les villes numides ont souvent été marquées par la civilisation punique: à *Cirta*, on trouve un prêtre de Melqart et à *Naraggara* même, où Hercule est *patri[us deus]*, on a trouvé une inscription bilingue latine-néopunique[77] qui montre que cette ville fut aussi influencée par la culture punique jusqu'à l'époque romaine. Il est donc possible que, dans plusieurs cas, la personnalité de Melqart ait déteint sur celle de l'Hercule libyque, mais il ne s'agit évidemment là que de suppositions. Remarquons enfin que ce caractère poliade d'Hercule, visible dans l'épigraphie, trouve

[73] M. Le Glay, « Héraklès–Hercule en Afrique du Nord », *Héraklès. D'une rive à l'autre de la Méditerranée. Actes de la Table Ronde de Rome, Academia Belgica–École française de Rome, 15-16 septembre 1989*, 1992, p. 298.

[74] E. Lipiński, « Sufes », *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 429.

[75] *CIL*, VIII, 16809; *ILAlg*, I, 1184; *AE*, 1995, 1664.

[76] Voir p. 256.

[77] *CIL*, VIII, 4636 (=16811); *ILAlg*, I, 1186.

son parallèle dans la tradition littéraire qui, on l'a vu, le présente comme un fondateur de villes et de dynasties; il semble donc que ce soit l'un des éléments qui soient à la base du rapprochement entre Melqart, Milkashtart, l'Hercule gréco-romain et sans doute aussi le dieu que, faute de mieux, on qualifiera d'Hercule libyque.

Un autre élément qui étonne à propos des mentions épigraphiques d'Hercule est cette fréquence avec laquelle on lui donne le titre de *deus*. C'est le cas de plusieurs inscriptions de Tripolitaine: à *Lepcis Magna* où, on l'a vu, Hercule et Liber sont qualifiés de *dii p[at]rii* (n° 4), à *Sabratha* (n° 8) et plus au sud, à Gasr el-Gezira (n° 9). On lui accorde aussi ce titre en Byzacène, à *Vazi Sarra* (n° 13) et à Hr. Mansour (n° 14). En Numidie, on trouve un *d[e]us Hercul[es]* à Aïn-Beida, près de Timgad (n° 26), sans doute à *Naraggara* (n° 39), à Madaure (n° 41) et à *Thibilis* (n° 56). En Maurétanie on trouve aussi cette appellation à Lemellef et à Cherchel[78]. Le titre de *deus* est souvent un indice qui montre que la divinité est d'origine indigène ou, du moins, d'origine différente que la divinité gréco-romaine dont elle porte le nom[79]. Cependant, dans le cas d'Hercule, le titre est extrêmement fréquent hors d'Afrique et selon M. Le Glay, cette précision ne désigne pas un dieu indigène[80]. Pourtant, on remarque qu'en Afrique, pratiquement tous les sites où on la trouve appliquée à Hercule sont d'origine punique ou berbère; il pourrait donc bel et bien s'agir, dans tous ces cas, d'une divinité libyco-punique. Sachant qu'Hercule fut l'un des dieux les plus populaires de l'Antiquité et qu'il recouvrit souvent de son nom des divinités indigènes, on peut se demander si cette fréquence du titre de *deus*, dans son cas, ne serait pas tout simplement une conséquence de cet état de fait.

Par contre, si l'on peut avoir des doutes pour *deus*, il est clair en ce qui concerne l'épithète *inuictus* que celle-ci ne découle pas d'un usage indigène. En effet, il suffit de consulter les corpus épigraphiques des autres provinces pour voir à quel point cette épithète est fréquente pour qualifier Hercule. De plus, dans le cas de l'Afrique, on constate que la majeure partie des inscriptions qui mentionne cette épithète proviennent de Lambèse et que ce sont aussi les plus anciennes,

---

[78] *CIL*, VIII, 8807 (Lemellef), 20964 (Cherchel).

[79] D. Vaglieri, « Deus », dans *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 1910, p. 1716, 1721; A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.

[80] M. Le Glay, *ibid.*, p. 306.

datées du règne de Septime Sévère (n° 32, 33, 34, 35). Certes, on trouve aussi l'épithète à *Simitthus* (n° 18), à *Thubursicu Numidarum* (n° 44), à *Thibilis* (n° 56) et à *Vzelis* (n° 58), mais sur des inscriptions fort tardives et l'on remarque qu'à l'exemple de celles de Lambèse, les deux première s'attachent à la personne de l'empereur, du fait qu'elles sont dédiées sa sauvegarde. C'est le même contexte pour celle d'*Vzelis*, où Hercule apparaît comme le protecteur d'Élagabal. Bref, cet Hercules *inuictus* a visiblement un rapport avec la religion impériale et n'a sans doute rien à voir avec un quelconque dieu libyco-punique.

L'épithète *sanctus*, quant à elle, est plus difficile d'interprétation. En effet, Hercule est ainsi qualifié à *Calceus Herculis* (n° 29), peut-être à Lambèse (n° 30) et aussi à Lemellef, en Maurétanie[81]. *Sanctus* est une épithète souvent employée pour les divinités sémitiques et orientales, mais on ne sait si Melqart ou Milkashtart furent qualifiés de « saints », quoiqu'on peut le présumer, du fait que l'Héraklès de Tyr était qualifié de ἅγιος à l'époque romaine[82]. De plus, l'Hercule de *Calceus Herculis* pourrait recouvrir un dieu indigène, mais l'hypothèse d'un substrat libyco-punique à cet endroit est incertaine et la concentration de toutes ces inscriptions dans la région de Lambèse, où l'épithète *sanctus* est extrêmement fréquente, incite à faire preuve ici d'une extrême prudence, puisqu'il pourrait s'agir tout simplement d'une influence orientale tardive[83].

Pour ce qui est des associations divines dans lesquelles Hercule se trouve impliqué, on constate qu'elles sont plutôt rares et qu'à part ses liens avec Liber, qu'on a déjà eu l'occasion plus haut d'analyser en détails[84], elles ne présentent pas d'aspects vraiment particuliers. L'association d'Hercule avec Mercure se trouve essentiellement dans la zone militaire, où ce dernier correspond visiblement au dieu gréco-romain: *Calceus Herculis* (n° 28), Lambèse (n° 30) et *Diana Veteranorum* (n° 38). La seule exception réside dans le tarif sacrificiel d'*Idicra* (n° 61), mais il s'agit là d'une liste de divinités, où Hercule figure sans doute comme les autres en tant que dieu libyco-punique, mais rien

[81] *CIL*, VIII, 8807.
[82] M. Chéhab, « Tyr à l'époque romaine », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 38, 1962, p. 11-12; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 420.
[83] À propos de l'épithète *sanctus* à Lambèse, voir A. Cadotte, *ibid.*, p. 362-370.
[84] Voir p. 259-265.

n'indique que la proximité des noms d'Hercule et de Mercure ne soit pas simplement fortuite. D'autre part, on ne s'étonnera pas de trouver Hercule associé à Mars dans la zone militaire, à *Calceus Herculis* (n° 28) et à *Diana Veteranorum* (n° 38). Il en est de même de cette association avec Jupiter à Lambèse (n° 36), qui se situe sous le règne de Dioclétien et de Maximien et correspond à la religion impériale prônée par les deux co-empereurs. Enfin, il n'est guère plus étonnant de trouver Hercule en compagnie de la Victoire à Lambèse (n° 31) et à *Tipasa* (n° 43). Pourtant, cette dernière inscription présente tout de même un intérêt particulier. En effet, il s'agit d'une dédicace à la Victoire Reine, *Numen* d'Hadrien, par un prêtre, sans doute d'Hercule, qui se flatte d'avoir occupé le sacerdoce pendant 123 ans (*sic*) sans boire de vin. Notons que ce n'est pas la seule inscription du genre, puisqu'une inscription de Ksar el Boum, près d'*Aquae Caesaris*, parle aussi d'un *sacerdos* qui ne buvait pas de vin[85]. Il semblerait donc que le culte d'Hercule à cet endroit ait comporté un « tabou antialcoolique »[86]. Il a déjà été proposé que ce soit là un élément du culte de l'Hercule tyrien, dont on trouve des traces dans un passage de Silius Italicus, qui précise que dans son temple de Gadès, l'entrée des femmes et des porcs était interdite, qu'on devait porter un vêtement blanc, que les prêtres gardaient les pieds nus, la chevelure rasée et devaient rester chastes[87]. Le rapprochement est tentant, mais comme M. Le Glay[88] l'a déjà remarqué, il n'est pas question d'interdit du vin et rien n'autorise donc à y voir un usage d'origine phénicienne ou punique, de sorte que faute de parallèle véritablement éclairant, ce tabou du vin garde encore son mystère[89].

---

[85] *CIL*, VIII, 16752 = *ILAlg*, I, 2979: *D(iis) M(anibus) s(acrum) u(ixit annis) LXXXV / Saturninus / sa(cerdos) si quis pos(s)it ob/seruare uinu(m) non bibe/re annos XXXVIII me(n)ses septe(m) / ipse pos(s)it sacerdos esse.*

[86] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 128; M. Le Glay, *Sync.*, 1973, p. 132. Il ne semble pas cependant qu'on puisse faire un rapprochement avec le Mercure « sobre » de *Vazi Sarra*, puisque cette épithète ferait plutôt référence au type d'offrande qu'exigeait ce dieu; voir p. 140-143.

[87] Silius Italicus, *La guerre punique*, III, 21 sv.

[88] M. Le Glay, « Héraklès–Hercule en Afrique du Nord », *Héraklès. D'une rive à l'autre de la Méditerranée. Actes de la Table Ronde de Rome, Academia Belgica–École française de Rome, 15-16 septembre 1989*, 1992, p. 304, n° 51.

[89] C'est en connaissance de cause que nous laissons de côté la question des femmes impliquées dans le culte d'Hercule en Afrique. C. Bonnet (*ibid.*, p. 223-224) a bien montré que l'exclusion des femmes dans le culte de Melqart n'était ni spécifique, ni constante.

7.3 *Une interprétation punique suivie d'une interprétation romaine*

En somme, à l'examen des sources africaines qui concernent Hercule, il faut faire plusieurs constatations. D'abord, on se rend compte qu'il y a vraisemblablement trois types d'Hercule: l'Hercule phénico-punique (Melqart et Milkashtart), l'Hercule gréco-romain et un ou plusieurs dieux que, faute de mieux, on qualifiera de libyques. De plus, il a été constaté plus haut que, dans la plupart des villes d'Afrique où le culte d'Hercule ou d'Héraklès est attesté par les sources littéraires ou archéologiques, la civilisation punique est toujours présente et l'ombre de l'Héraklès tyrien reste visible. Pourtant, comme l'a constaté C. Bonnet dans son étude approfondie, il est souvent fort difficile de reconnaître avec certitude des réminiscences du culte de Melqart dans cet éventail varié de témoignages[90]. D'autre part, lorsqu'on observe la carte de répartition du culte d'Hercule[91], on reste frappé par le fait que son culte est très effacé en Zeugitane et en Byzacène et qu'en dehors de la Tripolitaine il se concentre surtout en Numidie. S'il s'agissait essentiellement d'un Hercule punique, on serait alors en droit de se demander pourquoi dans la région la plus punicisée d'Afrique le dieu aurait été moins populaire qu'ailleurs. Toutes ces constatations nous amènent à rejoindre les conclusions de C. Bonnet et de P. Corbier[92]: le culte de l'Hercule africain en Numidie et en Maurétanie pourrait résulter d'une interprétation punique de divinités locales mal connues et le processus aurait pris place dans le cadre plus large de la diffusion de la civilisation punique, qui s'est poursuivie même après la destruction de Carthage. Cette interprétation punique se serait bien sûr doublée d'une interprétation grecque ou romaine dans les sources littéraires, puisque Melqart et Milkashtart sont invariablement identifiés à Hérakès/Hercule. Et, à l'époque romaine, c'est cette interprétation qui se serait tout naturellement imposée, facilitée en quelque sorte par l'interprétation punique qui l'a précédée. Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer le caractère ambigu d'Hercule dans les sources littéraires, qui hésitent souvent entre un Hercule phénicien ou libyque et surtout, elle permet de mieux comprendre pourquoi Hercule fut plus populaire en Numidie,

---

[90] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 200-201.
[91] Voir la carte des mentions épigraphiques d'Hercule.
[92] P. Corbier, « Hercule africain, divinité indigène? », *DHA*, 1, 1975, p. 101.

puisqu'en ce lieu son culte recouvrait une ou des divinités locales auxquelles les habitants étaient par tradition profondément attachés, quel que soit les formes extérieures, puniques ou romaines, qu'elles sont prises par la suite.

CHAPITRE 8

NEPTUNE AFRICAIN

Il n'est guère aisé de retracer les origines du Neptune africain. En effet, si les sources littéraires font état d'un Poséidon libyco-punique, aucun document ne permet avec certitude d'identifier celui-ci parmi les dieux des Carthaginois. De plus, il est malaisé de déterminer si ce Poséidon est le même dieu que le Neptune qui apparaît dans les inscriptions et sur les documents iconographiques à l'époque romaine, d'autant plus qu'en certains endroits, comme on le verra, Neptune peut très bien avoir recouvert non pas une divinité punique, mais un Génie libyque des eaux.

8.1 *Origines*

Un examen attentif des sources littéraires permet d'isoler un passage du *Périple* d'Hannon[1] qui signale que l'amiral carthaginois fit ériger au Cap Soloeis un temple en l'honneur de Poséidon. Or, un autre passage du *Périple* du Pseudo-Skylax[2] mentionne l'existence pour le même endroit d'un autel consacré au même dieu. Il s'agit sans doute du Cap Spartel, en Maurétanie Tingitane, mais cela n'aide guère à déterminer s'il s'agit du même dieu que Neptune recouvre à l'époque romaine, puisque le culte de ce dernier n'est guère attesté par l'épigraphie de l'Afrique occidentale[3]. On connaît aussi deux passages de Diodore[4] qui mentionnent, l'un le sacrifice fait à Poséidon par Hamilcar dans le camp naval près d'Himène en 480, et l'autre le sacrifice d'une « multitude de bétail » offert par

[1] Hannon, *Périple*, IV. Voir S. Gsell, *HAAN*, I, 1913, p. 479; J. Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, 1978, p. 392; M. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, 1993, p. 285.

[2] Pseudo-Skylax, *Périple*, 112. Voir S. Gsell, *HAAN*, VII, 1928, p. 480-481; J. Desanges, *ibid.*, p. 412.

[3] Voir la carte des inscriptions relatives à Neptune.

[4] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XI, 21, 4 et XIII, 86, 3.

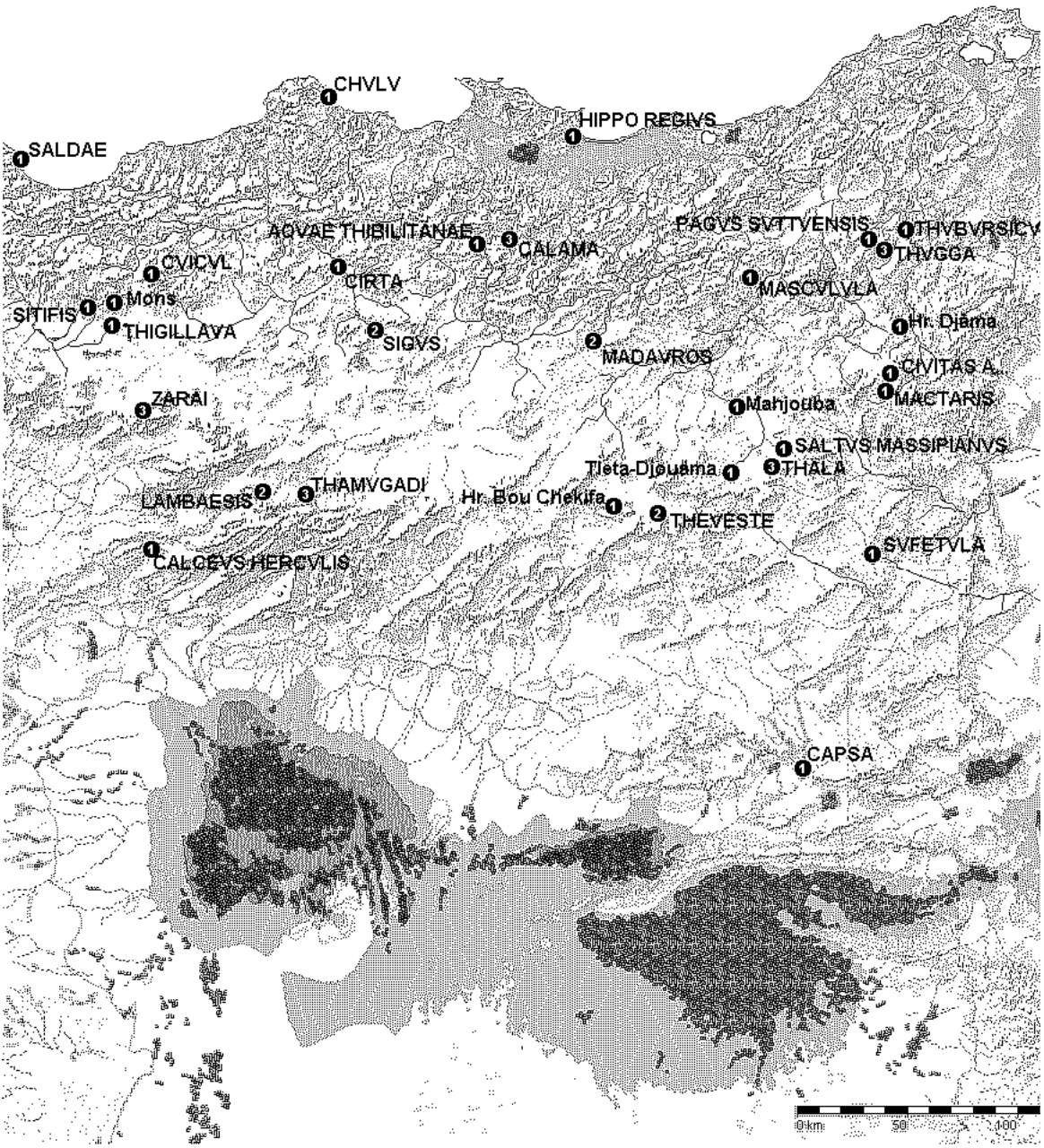

Carte 14: Mentions épigraphiques de Neptune

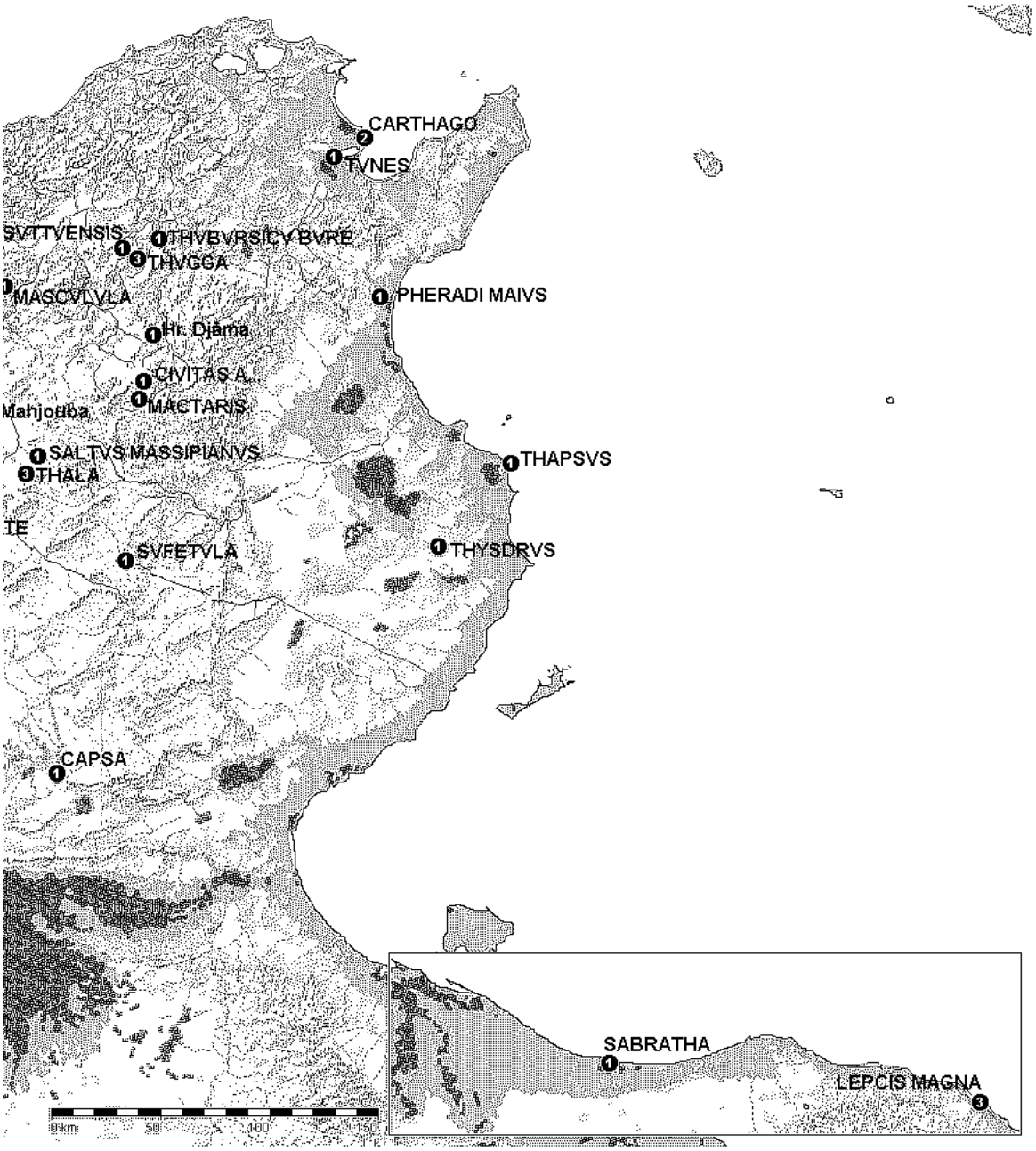
CARTHAGO
TVNES
SVTTVENSIS
THVBVRSICV BVRE
THVGGA
MASCVLVLA
PHERADI MAIVS
Hr. Djama
CIVITAS A..
MACTARIS
Mahjouba
SALTVS MASSIPIANVS
THALA
THAPSVS
TE
SVFETVLA
THYSDRVS
CAPSA
SABRATHA
LEPCIS MAGNA
0 km
50
100
150

Himilcon au même dieu devant Agrigente, en 406[5]. Mais, ici aussi, ces documents n'aident nullement à procéder à une quelconque identification du dieu. Plus intéressant est le témoignage d'Hérodote[6], qui parle à deux reprises du Poséidon des Libyques: il en fait le père de l'Athéna libyque, dont le rapprochement avec Astarté a été souligné plus haut[7] et affirme plus loin que les riverains du lac Triton offrent des sacrifices principalement à Athéna et, après elle, à Triton et à Poséidon. C'est là un renseignement précieux car cet auteur situe le lac Triton aux environs du golfe de Gabès, soit aux abords de la Byzacène[8], une région où, comme on le verra, le culte de Neptune a laissé de nombreuses traces et avait visiblement une origine libyco-punique. Enfin, il faut citer le Serment d'Hannibal, rapporté par Polybe[9], qui invoque dans la troisième triade les dieux Arès, Triton et Poséidon. Ce passage est extrêmement intéressant, du fait qu'il montre comme celui d'Hérodote un lien entre Poséidon et Triton. Se pourrait-il qu'il s'agisse des mêmes divinités de la région du lac Triton? Il en sera question dans ce chapitre.

Outre les sources littéraires, mentionnons les quelques émissions monétaires africaines qui représentent Poséidon/Neptune. Celles-ci sont peu nombreuses et se concentrent à Hadrumète et à *Thapsus*, en Byzacène, au nord de la région où Hérodote situe justement le culte du Poséidon des Libyens. À Hadrumète, plusieurs monnaies pré-augustéennes montrent le buste d'un dieu barbu, vêtu d'un pallium, avec trident, dans lequel il est aisé de reconnaître Poséidon/Neptune. Au revers de l'une de ces monnaies, on trouve une déesse voilée, pourvue d'un sceptre, qu'il est tentant d'identifier à Astarté[10]. Les autres monnaies, cependant, montrent un dieu solaire portant une couronne radiée. Par la suite, à l'époque augustéenne, on trouve le même dieu à tête radiée pourvu du trident[11]. D'autre part, sur les monnaies attribuées à *Thapsus* datant de la même époque, on recon-

[5] Voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 120.
[6] Hérodote, IV, 180 et 188.
[7] Voir p. 212-213, 215-227.
[8] J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 162-163.
[9] Polybe, VII, 9, 2-3.
[10] Voir p. 210-211.
[11] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 51-52, n° 21 (avec une déesse voilée au revers); n° 22-25 (avec un dieu solaire au revers); n° 26-28 (tête radiée avec un trident); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/81-84, 87-88.

naît sur l'une d'elles le même dieu barbu au trident et sur d'autres la même déesse voilée[12]. Ainsi, comme on peut le voir, les sources littéraires et numismatiques semblent nous orienter autour du lac Triton, dans les environs de la côte du Sahel et des Syrtes. On verra qu'il en est de même pour les sources épigraphiques.

[12] L. Müller, *ibid.*, II, p. 59, n° 36; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/65 (Poséidon/Neptune); L. Müller, *ibid.*, p. 58-59, n° 34-35; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/63-64 (déesse voilée). L. Müller attribue, à tort, ces monnaies à *Thysdrus*; voir J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 283.

Tableau 16: Inscriptions concernant Neptune

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*AE*, 1926, 162; *IRT*, 306; *Cat.*, n° 17	*Neptunus*	
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 305; *Cat.*, n° 16	*Neptu[nus] Augustus*	
3	*Lepcis Magna*	*IRT*, 307; *Cat.*, n° 18	*[Ne]ptunus*	
4	*Sabratha*	*IRT*, 124	*Neptunus (Curia Neptuni)*	117-161
5	Hr. Ouradi (au sud-est de *Thysdrus*)	*ILTun*, 99; *Cat.*, n° 53	*Mercurius Siluanus, Neptunus*	
6	*Thapsus*	*AE*, 1987, 1016; *Cat.*, n° 55	Ποσειδῶν καρποδότης	
7	*Capsa*	*CIL*, VIII, 120; *AE*, 1934, 170; *ILTun*, 293	*Neptunus, Nimphae*	
8	Aïn Maja (près de Thala)	*CIL*, VIII, 23343; *Cat.*, n° 68	*dom(inus) et deus Neptunus, dii deaequae (sic)*	
90	Thala (environs)	*CIL*, VIII, 23351; *Cat.*, n° 313	*Neptunus Augustus*	
10	Aïn el Hmadna (entre Thala et *Althiburos*)	*AE*, 1987, 1017; *Cat.*, n° 67	*Neptunus Aug(ustus)*	
11	Tleta-Djouama	*AE*, 1900, 124; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 331, n° 16	*Neptunus Saturnus*	
12	*Sufetula*	*AE*, 1909, 16; *ILAf*, 119	*Neptunus Aug(ustus)*	
13	*Saltus Massipianus*	*CIL*, VIII, 11735	*Neptunus Aug(ustus)*	
14	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23402; *Cat.*, n° 94	*Neptunus Aug(ustus)*	
15	*Pheradi Maius*	*ILTun*, 246; *AE*, 1927, 26	*Neptunus Aug(ustus)*	138-161?
16	*Carthago*	*AE*, 1951, 71	*Neptunus*	11-14
17	*Carthago*	*CIL*, VIII, 1002	*Sarapis, Neptunus Aug(ustus)*	
18	*Tunes*	*CIL*, VIII, 25362; *ILPBardo* 432	*Vulcanus, Ne[ptunus]*	

Tableau 16: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
19	*Thubursicu Bure*	*CIL*, VIII, 1425	*Neptunus Aug(ustus)*	
20	*Pagus Suttuensis*	*CIL*, VIII, 26417; *ILTun*, 1374	*Neptunus Aug(ustus)*	
21	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26470; *Cat.*, n° 252	*Concordia, Frugifer, Liber Pater, Neptunus*	117-150
22	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26491	*Neptunus Aug(ustus)*	
23	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26492	*Diuus, lar, undarum dominus Nereidumque Pater*	
24	*Thugga*	*AE*, 1997, 1662	*Neptunus Aug(ustus)*	
25	Hr. Djâma	*CIL*, VIII, 27756	*Neptunus [Aug(ustus)]*	Fin IIe s. au plus tôt
26	*Ciuitas A...* (Ksar Mdudja)	*CIL*, VIII, 23653	*deus Neptunus Aug(ustus)*	
27	*Tituli* (Madjouba)	*AE*, 1898, 47; *CIL*, VIII, 27828	*Neptunus Aug(ustus)*	
28	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16526; *ILAlg*, I, 3010	*Neptunus Aug(ustus)*	
29	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16658	*(Neptunus)* (en relief)	
30	Hr. Bou Chekifa	*ILAlg*, I, 2986	*Neptu[nus... ?*	
31	*Masculula* (région)	*CIL*, VIII, 27550	*Neptunus Aug(ustus)*	198-211
32	*Thamugadi*	*AE*, 1946, 71; *AE*, 1987, 1069; *Cat.*, n° 370	*Neptunus, [Nym]phiae, Genius loci Augg*	Vers le milieu du IIe s.
33	*Thamugadi*	*AE*, 1946, 72	*[N]ept[unus Aug]*	
34	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 18008	*Neptunus Aug(ustus)*	194
35	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2653	*Neptunus*	158
36	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2654 (cf. 18104)	*[Neptunus] Augu[stus]*	174
37	*Zarai*	*AE*, 1937, 37	*Neptunus Aug(ustus)*	
38	*Zarai*	*AE*, 1937, 38; cf. *AE*, 1939, 159	*Neptu(nus)*	
39	*Zarai*	*AE*, 1939, 159; cf. *AE* 1937, 37.	*Neptu(nus)*	

Tableau 16: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
40	*Madauros*	*ILAlg*, I, 4007 bis	*Neptunus Aug(ustus)*	
41	Aïn bou Sersou (près de *Madauros*)	*CIL*, VIII, 28072; *ILAlg*, I, 2825	*N[e]p[t]unus Aug(ustus)*	
42	*Hippo Regius*	*AE*, 1957, 91	*Neptunus Aug(ustus)*	
43	*Calama*	*CIL*, VIII, 5297; *ILAlg*, I, 184	*Neptunus Aug(ustus)*	
44	*Calama*	*CIL*, VIII, 5298; *ILAlg*, I, 185	*Neptunus Aug(ustus)*	
45	*Calama*	*CIL*, VIII, 5299; *ILAlg*, I, 177	*Apoll[o], Neptunus*	
46	*Aquae Thibilitanae*	*CIL*, VIII, 18810; *ILAlg*, II, 4625	*Neptunus*	
47	*Sigus*	*CIL*, VIII, 10857; *ILAlg*, II, 6499	*Neptunus Aug(ustus)*	
48	*Sigus*	*CIL*, VIII, 5709	*N(e)p(tunus)*	
49	*Cirta*	*CIL*, VIII, 6956; *ILAlg*, II, 499	*Neptunus Aug(ustus)*	
50	*Chullu*	*CIL*, VIII, 8194 (= 19916); *ILAlg*, II, 420	*Neptunus*	
51	*Cuicul*	*AE*, 1911, 112	*Neptunus*	

Le premier document sur lequel il faut porter attention est cette dédicace bilingue, latine-néopunique, adressée à Neptune à *Lepcis Magna* (n° 1), où selon une autre inscription (n° 2), le dieu aurait peut-être eu son propre temple. Le caractère bilingue de l'inscription laisse croire qu'à cet endroit, Neptune aurait recouvert une divinité libyco-punique. Malheureusement, le théonyme n'est pas conservé dans le texte néopunique, ce qui gêne dans l'identification du dieu, mais en revanche, dans la même ville, on a trouvé sur une inscription néopunique datant au plus tôt du Ier siècle avant notre ère[13],

[13] G. Levi Della Vida & Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, 1987, n° 18.

la mention du dieu phénicien *ʾEl qōnē ʾareṣ* (*ʾL qnʾrṣ*), c'est-à-dire « Él, propriétaire de la terre ». Selon G. Levi Della Vida, il s'agirait du même dieu, puisque le *ʾL qwnrʿ* de Palmyre est identifié à Poséidon[14]. Ce titre de « propriétaire de la terre » est intéressant, car il pourrait avoir un sens agraire. Cela renvoie alors à cette inscription grecque de *Thapsus*, au sud-est d'Hadrumète, qui s'adresse à Poséidon, qualifié de καρποδότης (n° 6). Cette épithète grecque, qui s'applique normalement au Nil, est une variante de καρποφόρος, c'est-à-dire *frugifer* en latin[15], ce qui amène à faire un rapprochement avec plusieurs monnaies de Clodius Albinus, originaire d'Hadrumète, qui montrent un dieu à la tête radiée, nu jusqu'à la taille, debout, tenant un trident et un caducée. Sur l'une des monnaies, le dieu tient à la fois dans la main droite le caducée et un épi de blé[16]. Cette représentation n'est pas sans rappeler le Poséidon/Neptune des monnaies d'Hadrumète, qui justement est parfois représenté avec une couronne radiée. Or, les monnaies de Clodius Albinus portent la légende *Saeculo Frugifero*. Une autre variante du *Saeculum Frugiferum*, dans la même série monétaire, le représente sous des traits puniques: il est barbu, coiffé d'une tiare, vêtu d'une robe allant jusqu'aux pieds et assis sur un trône flanqué de sphinx. De plus, il élève la main droite et tient un épi dans la gauche[17]. Cette représentation est identique à celle d'un dieu qu'on peut voir sur une stèle punique du tophet d'Hadrumète et qu'on a identifié à Baal Hammon[18]. On a aussi trouvé sur le même site une statuette de terre cuite tout à fait analogue et dont on déjà fait le rapprochement avec la statue du Baal du sanctuaire de Siagu[19]. Mieux encore, on peut voir sur une autre monnaies d'Hadrumète d'époque augustéenne un dieu barbu, revêtu d'un ample manteau,

---

[14] G. Levi Della Vida, « Trace di credenze e culti fenici nelle iscrizioni neopuniche della Tripolitania », dans *Festschrift Johannes Friedrich*, 1959, p. 303; J. Cantineau, « Tadmorea, 31°: Un Poséidon palmyrénien », *Syria*, 19, 1938, p. 78-79; E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 392.

[15] À propos des épithètes *Frugifer* et καρποδότης, voir A. Cadotte, « Frugifer en Afrique du Nord: épithète divine ou divinité à part entière? », *ZPE*, 143, 2003, p. 187-200.

[16] H. Mattingly & E. A. Sydenham, *RIC*, IV, 1, Clodius Albinus, p. 45, n° 8, 9, 12; p. 52, n° 56 (épis de blé); p. 53, n° 61.

[17] H. Mattingly & E. A. Sydenham, *RIC*, IV, 1, Clodius Albinus, p. 45, n° 10.

[18] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 72-73.

[19] A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910, pl. IV, n° 1 (statuette d'Hadrumète), 2 (statuette de Siagu); voir p. 17, 39-40.

coiffé d'une tiare, levant la main droite et tenant de la gauche deux épis[20]. Remarquons enfin que le nom de la ville, *colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera*, indique qu'elle était placée sous le patronage spécial de *Frugifer*, qu'il faut sans doute rapprocher de ce *Saeculum Frugiferum* des monnaies de Clodius Albinus. Ainsi, il est clair grâce aux monnaies de ce dernier que ce patron d'Hadrumète est représenté sous deux aspects différents: un dieu au trident et à la couronne radiée, portant parfois aussi un caducée et un épi; et un dieu barbu coiffé de la tiare, élevant la main droite portant des épis de la gauche. Cette dernière représentation est à mettre en rapport avec Baal Hammon, qui est d'ailleurs attesté à Hadrumète[21]. D'autre part, il est probable que le Ποσειδῶν καρποδότης de *Thapsus* soit une allusion à cette même divinité, d'autant plus que cette ville est située à seulement 25 km d'Hadrumète. D'ailleurs, une monnaie à légende néopunique de *Thapsus* montre justement à l'avers le buste d'un dieu barbu avec un trident sur l'épaule, représenté de la même façon que sur les monnaies d'Hadrumète[22]. Il faut également remarquer qu'une mosaïque des II-IIIe siècles, trouvée à la Chebba, située à une quarantaine de km plus au sud, montre un Neptune à la tête nimbée qui rappelle le dieu à la tête radiée des monnaies d'Hadrumète et de Clodius Albinus. Il est représenté avec son trident sur un char attelé de chevaux marins, entouré des quatres Saisons et des produits de la terre tout au long du cycle saisonnier: fleurs, épis de blé, vigne, olive[23].

Ainsi, comme on vient de le dire, le *Saeculum Frugiferum* prend une double apparence, tantôt celle de Baal Hammon, tantôt celle d'un Poséidon/Neptune à la tête radiée. Comment l'expliquer? Il est probable que ce Poséidon/Neptune soit l'interprétation gréco-romaine d'un dieu libyque que les Puniques, quant à eux, auraient plutôt identifié à Baal Hammon. Sur ce Poséidon, il faut revoir le

---

[20] L. Müller, *ibid.*, II, p. 52, n° 29; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/91.

[21] Le site a laissé plusieurs stèles dédiées à Baal Hammon: *KAI*, 97-99; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-31, n° 35; p. 41-42, n° 123; p. 43-45, n° 288-289.

[22] L. Müller, *ibid.*, II, 58, n° 36 (il attribue à tort cette monnaie à Thysdrus); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/65; voir p. 283.

[23] P. Gauckler, *Mosaïques de Gaule et d'Afrique*, II, *Afrique proconsulaire*, 1910, n° 86; voir A. Beschaouch, « Poséidon en Barbarie », dans M. Galley & L. Ladjimi Sebaï, *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 420-421; L. Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 264.

témoignage d'Hérodote[24]; celui-ci affirme que les Libyens « sacrifient au soleil et à la lune seulement » mais que « les riverains du lac Triton en offrent principalement à Athéna et, après elle, à Triton et à Poséidon. » Ainsi, l'identification du dieu libyque à Poséidon est déjà attestée au Ve siècle et le texte précise qu'ailleurs les Libyens sacrifiaient plutôt au soleil. Il est possible que, par la suite, le Poséidon du lac Triton fut rapproché de la divinité du soleil dans un syncrétisme d'assimilation et que ce soit ce résultat qu'on voit sur les monnaies et sur la mosaïque. Quoiqu'il en soit, il est probable que ce dieu jouait un rôle agraire déjà à l'époque punique et c'est sans doute sur cette base qu'il aurait été identifié à Baal Hammon. On trouve plusieurs traces de cette identification à l'époque romaine, outre les documents déjà cités. Il faut d'abord mentionner cette inscription de Tetla-Djouama (n° 11), dans la région d'*Ammaedara*, en Byzacène, qui est dédiée à *Neptunus Saturnus*, sans mot de liaison entre les deux noms, ce qui laisse croire justement à une assimilation[25]. M. Le Glay a cependant refusé cette hypothèse, alléguant que les deux dieux se retrouvent ensemble sur la stèle de *Mididi*[26]. Mais en fait, si l'on tient compte du fait que Neptune est l'interprétation d'un dieu libyque, alors que Saturne est quant à lui l'interprétation de Baal Hammon, un dieu punique, rien ne s'oppose à ce qu'ils soient tantôt assimilés l'un à l'autre et tantôt représentés séparément, tout comme le sont Saturne et Jupiter[27].

8.2 *Un dieu résolument agraire*

Cependant on peut voir que justement sur cette stèle, qui date du IIe siècle de notre ère, Neptune, en plus d'être associé à Saturne, est représenté à côté de Cérès, qui est bien reconnaissable avec sa torche. Cette association tendrait à confirmer l'importance particulière des fonctions agraires de Neptune en ces lieux. D'autre part, aux environs de Thala, à une vingtaine de km de l'endroit où est située celle de Neptune-Saturne, on trouve une dédicace au *dom(inus) et*

[24] Hérodote, IV, 188.

[25] On a vu plus haut que Saturne était l'héritier de Baal Hammon.

[26] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, 1966, p. 237; sur la stèle de *Mididi*, voir *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297, n° 1.

[27] Sur l'exemple de Saturne et Jupiter, voir p. 58-62.

deus Neptunus (n° 8). Sachant que *dominus* est un titre fréquent pour désigner Saturne[28], on peut interpréter cette inscription de deux manières: soit que Neptune est associé à Saturne, désigné uniquement par son titre, comme cela arrive parfois, soit que Neptune a tout simplement emprunté ce titre à Saturne, avec qui il est assimilé tout près de là. Ainsi, il est clair qu'en Byzacène, les personnalités de Neptune et de Baal Hammon/Saturne sont très proches l'une de l'autre, probablement en raison de l'importance particulière de la fonction agraire de Neptune dans cette région.

Un autre élément vient souligner cet aspect agraire de Neptune: on a vu plus haut que le *Saeculum Frugiferum* était représenté non seulement avec un trident, mais aussi un caducée, qui est normalement l'attribut de Mercure. Or, justement, à Hr. Ouradi, au sud-est de El Jem, on trouve une dédicace faite à Mercure Silvain par un flamine de Neptune (n° 5). On a eu l'occasion de voir plus haut qu'à El Jem, Mercure (ou Mercure Silvain) recouvrait le dieu Baal Addir, un dieu de fertilité. On a vu aussi que le caducée a figuré très tôt dans les attributs du dieu, comme cela est visible sur les stèles du sanctuaire d'El-Hofra[29]. Dans ces conditions, on peut faire le rapprochement entre les monnaies de Clodius Albinus et cette inscription. De plus, Neptune a des flamines à son service: les flamines rattachés à un dieu particulier sont extrêmement rares en Afrique; ailleurs, on ne trouve cette situation qu'à *Sabratha*, où le culte de Shadrapha/Liber était desservi par un flamine[30]. Il est clair que c'est là un témoignage de l'importance du culte du dieu à cet endroit et l'on peut présumer que cette importance viendrait d'une longue tradition locale. C'est sans doute dans ce contexte que ces deux divinités, également d'origine préromaine et de nature agraire, ont fini par s'influencer mutuellement au point qu'elles se trouvent associées l'une à l'autre et que le dieu d'Hadrumète emprunte au dieu d'El Jem son attribut, le caducée. Il est tentant d'aller plus loin encore: on a eu l'occasion de voir plus haut que parfois, Baal Addir avait pu être identifié à Mars, plutôt qu'à Mercure, en raison de son aspect à la fois guerrier et agraire. On a vu qu'il était même possible que ce soit Baal Addir qui soit désigné sous le nom d'Arès dans le Serment d'Hannibal; or

[28] Voir p. 37-38.
[29] Voir p. 117.
[30] *Cat.*, n° 32.

justement, c'est dans la même triade, la troisième, que sont nommés ensembles Arès, Triton et Poséidon. On constate d'ailleurs qu'il s'agit là de trois divinités dont le culte se localise sur la côte du Sahel ou sur le golfe de Gabès: Baal Addir à El Jem et à *Thiges*[31]; Neptune dans la région d'Hadrumète et au lac Triton; et Triton au même lac. Il se pourrait donc que cette troisième et dernière triade du Serment, contrairement aux deux précédentes, soit composée de dieux libyques, ceux des alliés de Carthage[32]. Remarquons aussi que pour l'époque romaine, sur la stèle de *Mididi*, où Neptune est présent au côté de Cérès, on trouve aussi Mars, armé de sa lance, coiffé d'un *modius* et se tenant à côté d'une déesse assise sur un lion qu'on peut identifier à Cybèle ou Caelestis[33]. Mais il faut reconnaître qu'il ne s'agit là que d'hypothèses somme toute assez fragiles, puisqu'il n'y a pas de preuve certaine que l'Arès du Serment d'Hannibal et le Mars de *Mididi* désignent une même divinité, qui serait Baal Addir. Mais on peut toutefois constater que cette association avec Mercure Silvain à El Jem et sans doute aussi à Hadrumète, ainsi que cette association avec ce Mars agraire à *Mididi*, confirment l'importance particulière du caractère fertile de Neptune en Byzacène.

8.3 *Un génie des sources*

Mais ce caractère fertile n'est visible qu'en Byzacène. Pour le reste de l'Afrique, J.Toutain a déjà démontré qu'il existe deux Neptunes dans cette région de l'empire: d'une part un Poséidon/Neptune, maître de la mer, et d'autre part un Neptune, dieu des sources[34]. Dans les villes portuaires de la côte, on ne peut douter qu'il prenne son aspect de dieu de la mer et c'est d'ailleurs toujours sous cette

[31] À *Thiges*, au sud de la Byzacène, on trouve une dédicace à Mercure Silvain: *Cat.*, n° 46.

[32] Polybe, VII, 9, 2-3. Tout de suite après ces trois dieux, sont invoqués « tous les dieux qui combattent avec nous », ce qui pourrait aller dans le sens de cette interprétation; les trois dieux nommés ne seraient que les plus importants.

[33] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297, n° 1. Rappelons que Tanit/Caelestis est une parèdre de Baal Addir.

[34] J. Toutain, *Cultes païens*, I, 1905, p. 378. Voir aussi S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 334; M. Le Glay, *Sync.*, 1973, p. 141 et M. Benabou, *La résistance africaine*, 1976, p. 275.

forme que les mosaïques (très nombreuses) le représentent[35]. En revanche, on constate, à l'examen du corpus épigraphique, que la plupart des inscriptions qui concernent Neptune se retrouvent à l'intérieur des terres où il joue très certainement le rôle de divinité des eaux courantes et des sources[36]. Ce rôle n'est jamais précisé sur les inscriptions, mais comme l'a déjà montré P. Petitmengin[37], le contexte dans lequel on les a trouvées est souvent significatif: à Lambèse, les dédicaces à Neptune ont été découvertes dans les ruines d'un temple situé près d'une source (n° 35-36); à *Pheradi Maius* (n° 15) et à Ksar Mdudja (n° 26), on les a trouvées dans un nymphée; à *Tituli*, dans une piscine (n° 5); à Aïn el Hmadna (n° 10) et Sétif[38], dans un établissement thermal. Très souvent, on a tout simplement découvert ces inscriptions près d'une source, comme au *pagus Suttuensis* (n° 20), à Hr. Bou Chekifa (n° 30), à *Zarai* (n° 38-39), à Madaure (n° 41) et sans doute aussi à *Thubursicu Bure* (n° 19) et à *Cirta* (n° 49). Selon P. Petitmengin, la toponymie elle-même est significative, car beaucoup de ces inscriptions proviennent de lieux dont le nom évoque l'existence d'une source, par le préfixe *Aïn*, « la source »: à *Tituli* (Aïn Madjouba, n° 5), à Aïn Maja (n° 8), à Aïn el Hmadna (n° 10); au *pagus Suttuensis* (Aïn-Zroug, n° 20), à Lambèse (plus précisément à Aïn Drinn, n° 36-37), à *Zarai* (Aïn-Zraïa, n° 37-39) et à Aïn bou Sersou (n° 41). Ces différents indices montrent bien la nature différente de ce Neptune, dont la popularité dépassait de beaucoup celle du Neptune marin. Cette nature se comprend évidemment du fait de la grande importance de l'eau et des sources dans un pays sec et aride comme l'Afrique, où l'irrigation avait une importance majeure. La constante vénération des divinités de l'eau vient confirmer cette situation: citons en exemple les fleuves, les lacs et les eaux invoquées dans le Serment d'Hannibal[39], ainsi que les divinités anonymes de l'eau qu'on trouve à plusieurs reprises dans les dédicaces latines: *Fons*, *Fontes*, *Genius fontis*, *Genius fluminis*, *Numen*

---

[35] On en trouve la liste dans S. Ben Baaziz, « Neptune, dieu guérisseur », *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 428-431.

[36] Voir la carte des mentions épigraphiques de Neptune.

[37] P. Petitmengin, « Inscriptions de la région de Milev », *MEFR*, 79, 1967, p. 201-202.

[38] *CIL*, VIII, 10936.

[39] Polybe, VII, 9, 2-3.

Aquae Alexandrianae[40]. Mais ces types de dénomination restent plutôt rares et c'est plus souvent Neptune qu'on invoque comme divinité des sources. Toutefois, on trouve fréquemment sur les inscriptions latines, surtout en Numidie et à l'intérieur des terres, la mention des Nymphes[41], sans doute en tant que divinités des sources[42], et Neptune leur est parfois associé comme à *Capsa* (n° 7) et à Timgad (n° 32). À Dougga, il porte aussi le titre de *Nereidum Pater* (n° 23), mais les Néréides sont des Nymphes marines et il s'agit sans doute là du Neptune, dieu de la mer, comme le confirme d'ailleurs son autre titre, *undarum dominus*, « seigneur des flots agités ». Cependant, il faut considérer ces titres avec prudence puisqu'il s'agit ici d'une inscription métrique où, sans doute, la valeur esthétique des mots joue un grand rôle. Bref, de façon générale, pour l'ensemble de ces inscriptions, le Neptune africain a visiblement un caractère de divinité des eaux. En principe, ce caractère n'a rien d'étonnant car, comme J. Toutain l'a déjà remarqué, le Neptune italique, tout comme le Poséidon grec, était le dieu de toutes les eaux et pas seulement de la mer[43]. Pourtant, il convient de remarquer avec P. Petitmengin[44] que dans les faits, ce culte de Neptune en tant que divinité des sources est pratiquement sans parallèle dans le monde romain, mis à part dans les pays rhénans et danubiens, où il peut parfois apparaître comme le protecteur des rivières et des fleuves[45], ce qui, encore là, diffère du Neptune africain, spécifiquement rattaché aux sources. En somme, si les Africains ont ainsi récupéré cet aspect un peu oublié du Neptune italique et s'il a connu chez eux une si grande faveur, c'est certainement parce que, pour eux, il correspondait à une réalité religieuse importante, celle d'un culte traditionnel des Génies des sources, pour lequel la personnalité de Neptune semblait mieux correspondre que celle des Nymphes qui, ailleurs dans le monde

---

[40] *CIL*, VIII, 2656 (*Fons* à Lambèse), 2662 (*Numen Aquae Alexandrianae* à Lambèse), 9749 (*Genius fluminis* à Maskara); *AE*, 1910, 156 (*Fontes* à Aïn-Mouss) ; *Cat.*, n° 391 (*Genius fontis* à Lambèse).

[41] *Cat.*, n° 395 (*Casae*); *ILAf*, 338 (Oued-Bezirk); CIL, VIII, 2662 (Lambèse), 17722-23 (*Aquae Flauianae*), 17978 (Gemella); *AE*, 1910, 156 (Aïn Mouss); 1969-70, 691 (*Thibilis*); 1983, 983 (Cherchel); *IAM*, 822 (= *AE*, 1939, 166, à Aïn-Chkour).

[42] J. Toutain, *Cultes païens*, I, 1905, p. 380-384.

[43] J. Toutain, *ibid.*, p. 378.

[44] P. Petitmengin, « Inscriptions de la région de Milev », *MEFR*, 79, 1967, p. 202.

[45] J. Toutain, *ibid.*, p. 375-377.

romain, étaient choisies de préférence pour assumer cette fonction. Mais les documents dont on dispose actuellement ne permettent pas de comprendre ce qui a pu déterminer ce choix.

Après ces constatations, il convient de se pencher sur un cas particulier. À Aïn el Hmadna, petite bourgade située entre Thala et *Althiburos* (n° 10), on a trouvé un autel consacré à Neptune qui comporte un relief où le dieu est représenté d'une façon inhabituelle: il est nu et tient de la main droite un trident sur lequel il s'appuie et, de la main gauche, un bâton autour duquel est enroulé un serpent, qui est en tous points semblable à celui d'Esculape. Cet attribut confèrerait alors à Neptune une fonction de dieu guérisseur. Sur cette question, nous suivrons l'avis de S. Ben Baaziz[46]: selon lui, cet autel, qui a été trouvé dans un établissement thermal, est consacré au dieu de la source qui l'alimente, qui aurait eu une valeur thérapeutique. Pour mettre cet aspect en valeur, le sculpteur aurait eu recours à Neptune et à l'attribut d'Esculape (ou de Macurgum), le serpent[47]. D'ailleurs, on a eu l'occasion de voir plus haut que, souvent, Esculape était lui aussi représenté dans les thermes, sans doute pour des raisons analogues[48]. Ce cas de Neptune « guérisseur » n'est peut-être pas isolé. En effet, à Timgad, on le trouve associé au *Genius loci* (n° 32), en compagnie des Nymphes. Or, justement, ce « Génie du lieu » désigne peut-être la *dea patria* de Timgad, où elle avait son sanctuaire[49], un temple à trois *cellae* muni d'un vaste bassin, où elle était honorée en compagnie d'Esculape et de Sérapis, dans un syncrétisme d'association où les trois divinités partageaient en commun un pouvoir de guérison qui réflétait, sans doute, les vertus curatives de la fontaine du sanctuaire[50]. Cette association du *Genius loci* avec Neptune pourrait alors correspondre à la même idée, d'autant plus que la présence des Nym-

---

[46] S. Ben Baaziz, « Neptune, dieu guérisseur », *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 426-427.

[47] Notons qu'aux *Aquae Flauianae* (*CIL*, VIII, 17722 = *AE*, 1888, 3), on trouve un *Draco* (dieu serpent?), associé au *numen [Ny]mpharum*, ce qui exprime peut-être la même thématique.

[48] Voir p. 185.

[49] L. Leschi, « Découvertes récentes à Timgad: *Aqua Septimia Felix* », *CRAI*, 1947, p. 87-99; M. Le Glay, « La déesse Afrique à Timgad », *Hommages à Jean Bayet*, 1964, p. 374-382.

[50] M. Le Glay, « Un centre de syncrétisme en Afrique: *Thamugadi* de Numidie », *L'Africa romana*, 8, 1990, p. 67-78; *idem*, « Un pied de Sarapis à Timgad, en Numidie », *Hommages à J. Vermaseren*, 2, 1978, p. 573-589.

phes sur l'inscription (n° 32) montre bien qu'on a ici affaire au Neptune des sources. Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner deux autres inscriptions qui associent Neptune à deux autres dieux qui ont des pouvoirs guérisseurs: Sérapis à Carthage (n° 17) et Apollon à *Calama* (n° 45). Mais pour ces deux exemples, qui proviennent de régions différentes de celle des deux précédents, on ne trouve aucun indice ni dans le texte des inscriptions, ni dans le contexte archéologique, qui permette de conclure quoi que ce soit sur la nature thaumaturgique de ces associations et l'on évitera donc de pousser plus loin cette analyse.

Il convient de terminer cet examen du matériel épigraphique par la mention de cette inscription de Dougga, où Neptune se trouve associé au groupe divin composé de la Concorde, Frugifer et Liber Pater (n° 21). Plusieurs inscriptions attestent l'existence d'un temple qui est consacré à ces trois divinités[51], mais une seule d'entre elles leur adjoint le dieu Neptune. Comme Frugifer et Liber sont des divinités de fertilité, on serait tenté d'expliquer par cette thématique leur association avec Neptune, dont le caractère agraire a été souligné en Byzacène. Cette explication est vraisemblable, mais aucun indice ne permet de déterminer si Neptune avait aussi ce même aspect en Zeugitane. Par contre, on a vu qu'au *pagus Suttuensis*, situé à 10 km au nord-ouest de Dougga, la dédicace à Neptune avait été trouvée près d'une source (n° 20). Dans ces conditions, c'est peut-être tout simplement en tant que divinité des eaux, élément essentiel de l'agriculture, qu'il se trouve associé à ces divinités fertiles.

8.4 *Un dieu libyque*

Au terme de cette enquête sur le Neptune africain, il importe de récapituler ce que les sources nous apprennent sur lui. En premier lieu, les sources littéraires identifient un dieu punique à Poséidon; peut-être est-ce ce *'El qōnē 'areṣ* qu'on trouve à *Lepcis Magna*, mais on ne trouve son nom nulle part ailleurs et la seule inscription qui le mentionne est tardive. Hérodote fait aussi état d'un Poséidon qui semble être d'origine libyque. Il n'y a pas vraiment moyen de savoir

[51] *Cat.*, n° 249-252.

s'il s'agit de la même divinité mentionnée par les autres textes[52], mais de nombreux témoignages attestent l'existence en Byzacène d'un Neptune « agraire », portant même l'épithète inusitée de καρποδότης, qui trouve un écho dans le *Saeculum Frugiferum* des monnaies de Clodius Albinus. De plus, ce Poséidon/Neptune libyque semble avoir été identifié à Baal Hammon à Hadrumète et assimilé à Saturne à Tleta-Djouama. En fait, ainsi que E. Lipiński[53] le remarque, le *'El qōnē 'areṣ* de *Lepcis Magna* pourrait être une interprétation punique tardive du dieu libyque, au même titre que le Ποσειδῶν καρποδότης de *Thapsus*. Quoiqu'il en soit, ce Neptune jouait aussi un rôle de divinité des sources, qui se conciliait sans doute avec son rôle agraire, et qui semblait être plus important que sa fonction traditionnelle de dieu de la mer, comme en témoigne l'abondance de ses inscriptions à l'intérieur des terres, très souvent trouvées à proximité d'une source. Il semblerait donc que Neptune, dans bon nombre de ces endroits, ait recouvert des Génies libyques attachés aux sources. Certes, on trouve aussi un nombre abondant de mosaïques non seulement dans les villes portuaires mais aussi à l'intérieur des terres et, sur chacune d'elles, Neptune est figuré en tant que maître de la mer[54]. Mais comme le remarque S. Ben Baaziz, il faut prendre garde de confondre piété religieuse et culture « classique »; n'oublions pas que ces représentations conformes aux canons classiques, servant de décoration dans les demeures luxueuses, correspondent souvent à des modes et ne répondent pas au même but que par exemple le modeste relief sur l'autel votif de Aïn el Hmadna. D'ailleurs, on l'a vu pour Eshmoun/Esculape et Melqart/Hercule, en Afrique du Nord l'iconographie classique a généralement supplanté l'iconographie « locale » dans la représentation des dieux, sans que ceux-ci ne soient pour autant dépouillés de leurs héritages libyco-puniques. Il pourrait en être de même pour Neptune.

---

[52] Si ce n'est que le Poséidon du Serment d'Hannibal semble aussi provenir de la même région, si l'on se fie à la présence de Triton à ses côtés, comme dans le témoignage d'Hérodote.

[53] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 392-393.

[54] Voir la liste que donne S. Ben Baaziz, « Neptune, dieu guérisseur », *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 428-431.

CHAPTER 9

PLUTON AFRICAIN

Pluton est l'un des dieux importants de l'Afrique du Nord, où son culte a connu une grande faveur, ainsi qu'en témoigne le grand nombre de dédicaces qui lui sont adressées et qu'on trouve un peu partout sur le territoire compris entre *Lepcis Magna* et Cherchel[1]. C'est là un cas tout à fait exceptionnel car Pluton ne se retrouve pas ailleurs dans l'Occident latin[2]. Pourtant, il est difficile de parler ici d'un culte proprement africain, puisqu'il est probable, comme le disait déjà S. Gsell, qu'il s'agisse ici du dieu grec Hadès, qui aurait été introduit de Sicile dans le cadre du culte des déesses thesmophores, Déméter et sa fille Koré, épouse du dieu[3].

9.1 *Une adaptation africaine*

On sait que les deux déesses siciliennes furent adoptées par les Carthaginois en 396 av. J.-C. et qu'elles continuèrent à être honorées à l'époque romaine sous le nom de *Cereres*[4], à qui, on le verra, Pluton était fréquemment associé. On ne sait cependant à quel moment le dieu aurait fait son apparition en Afrique. Selon M. Le Glay, son association avec les deux déesses est si étroite qu'on peut se demander si son culte n'a pas été introduit en même temps que le leur[5]. L'hypothèse est assez vraisemblable, en effet, puisque dans le Cap Bon, à Korba, on a trouvé des sanctuaires ruraux qui, bien qu'ils datent sans doute du Ier siècle de notre ère, abritaient des statues de terre cuite de Déméter, Koré et Pluton qui s'inspirent de la statuaire grecque de la Sicile du IVe siècle av. J.-C. On les trouve aussi ensemble dans un autre sanctuaire d'époque punique, à Aïn

---

[1] Voir la carte de la répartition des inscriptions de Pluton.

[2] E. Lipiński, « Pluton, hypostase chtonienne de Baal Hammon? », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 245; *idem*, *Dieux et déesses*, 1995, p. 380.

[3] S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 297.

[4] Voir p. 343-347.

[5] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 121.

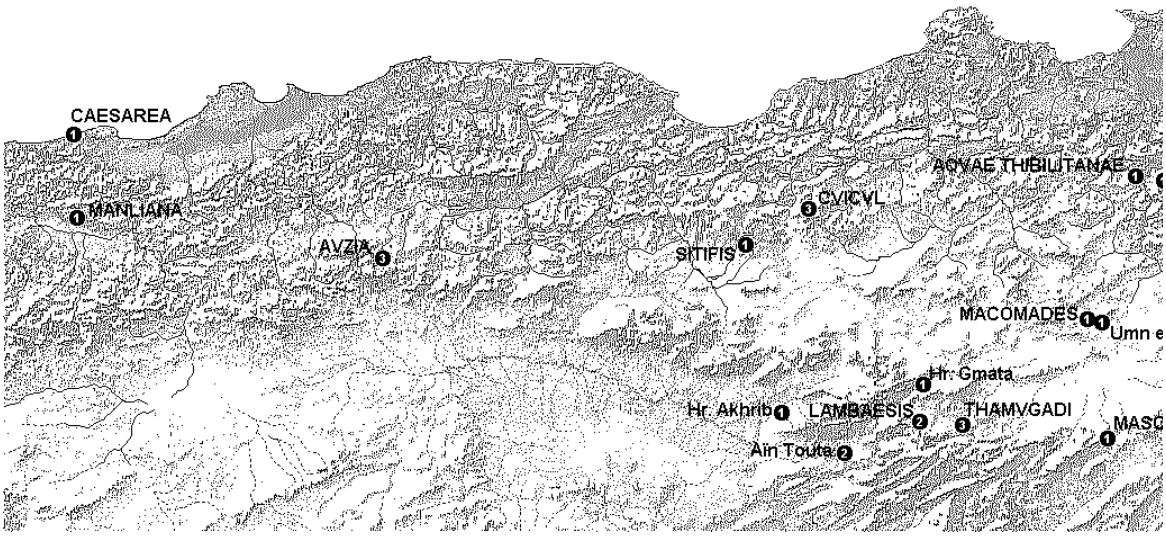

Carte 15: Mentions épigraphiques de Pluton

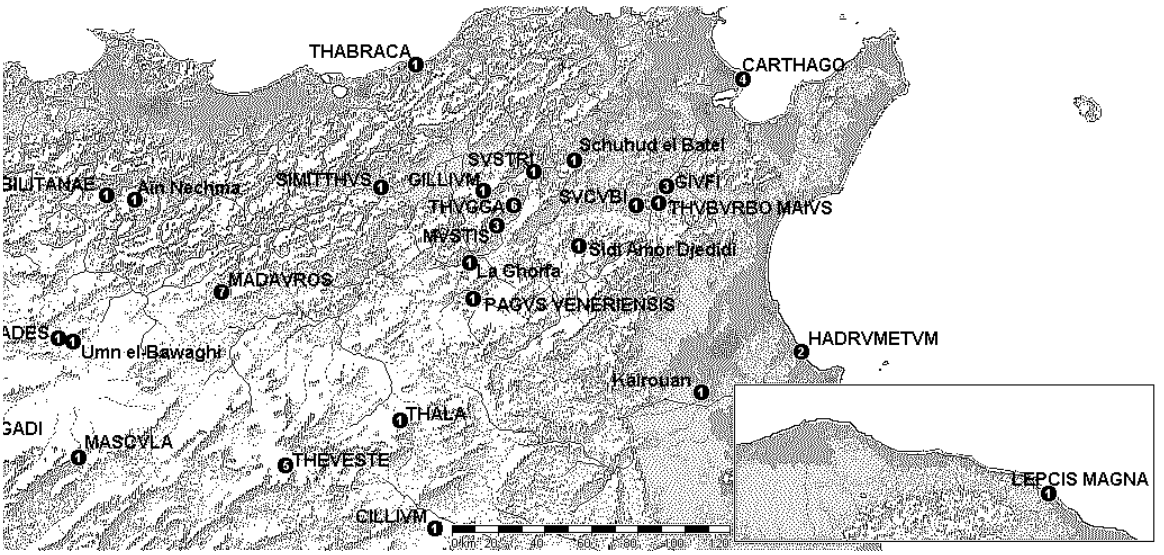
THABRACA
CARTHAGO
Schuhud el Batel
SVSTRI
SIMITTHVS
GILLIVM
GIVFI
SVCVBI
THVGGA
THVBVRBO MAIVS
MVSTIS
Sidi Amor Djedidi
La Ghorfa
MADAVROS
PAGVS VENERIENSIS
HADRVMETVM
Umn el Bawaghi
Kairouan
THALA
MASCVLA
THEVESTE
CILLIVM
LEPCIS MAGNA
0KM 20 40 60 80 100 120

Chabrou, près de Tébessa, où leur culte connut par la suite une faveur particulière à l'époque romaine, comme il en sera question plus loin[6]. Ainsi, on pourrait croire qu'en raison de ses origines grecques, ce dieu n'a pas sa place parmi les interprétations romaines de divinités africaines. Pourtant, après réflexion, il faut considérer la possibilité qu'en raison de son arrivée en Afrique dès l'époque punique, son culte a certainement pu, à la longue, être influencé par les religions locales et qu'il a même pu éventuellement recouvrir des divinités libyco-puniques. Il convient donc d'analyser ces possibilités au travers des sources d'époque romaine.

[6] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 376.

Tableau 17: Liste des inscriptions concernant Pluton

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*IRT*, 690	Πλουτεύς	
2	*Hadrumetum*	*CIL*, VIII, 22920; *ILPBardo* 120; *Cat.*, n° 58	*Pluto, Caelestis*	début IIe s.
3	*Hadrumetum*	*CIL*, VIII, 22971; *ILPBardo* 139	*Pater Pluto*	
4	Kairouan	*CIL*, VIII, 11217; *Cat.*, n° 62	*deus Pluto*	293-305
5	Thala	*CIL*, VIII, 23281; *Cat.*, n° 65	*Pluto Aug(ustus)*	
6	*Cillium*	*CIL*, VIII, 212	*dii, Fata, Bacchus, Noctis timendae regnator Stygius (infra: diti domus), Penates*	
7	Sidi Amor Djedidi	*CIL*, VIII, 12018	*Pluto rex mag(nus) ?*	Après 138
8	*Thuburbo Maius*	*CIL*, VIII, 12362; *Cat.*, n° 138	*Pluto Aug(ustus) frugifer deus*	
9	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 238; *AE*, 1915, 22; *ILPBardo* 334; *Cat.*, n° 127	*Frugifer Aug(ustus) (=Pluto), Cer(es* ou *-eres)*	129?
10	*Giufi*	*CIL*, VIII, 12379; *Cat.*, n° 151	*Pater Liber, Pluto Aug(ustus)*	
11	*Giufi*	*CIL*, VIII, 12380; *Cat.*, n° 152	*Pluto Aug(ustus)*	
12	*Giufi*	*CIL*, VIII, 12381; *Cat.*, n° 153	*Pluto Aug(ustus)*	
13	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12505	*(dii) inferni (qui infernales partes tenes)*	
14	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12510	Χθόνιος Βασιλεύς	
15	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24522; *AE*, 1897, 36; *Cat.*, n° 202	*Pluto, Ceres*	
16	*Carthago*	*ILTun*, 1056	*Pluto*	
17	*Simitthus*	*CIL*, VIII, 14553	*Pluto Aug(ustus)*	
18	Schoud el Batel	*CIL*, VIII, 25842; *AE*, 1908, 73; *Cat.*, n° 240	*Iupiter Pluto*	244-249
19	*Sustri*	*ILAf*, 495; *AE*, 1912, 147	*[Plu]to Aug(ustus)*	161-169
20	*Thignica*	*AE*, 1992, 1817; *Cat.* n° 245	*Dis, Saturnus Aug(ustus)*	93-94
21	Hr. Frass	*CIL*, VIII, 26223	*Pluto Mercur[ius]*	193-211
22	*Thugga*	*CIL*, VIII, 15539	*Dominator Auerni*	

Tableau 17: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
23	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26494; *AE*, 1906, 123; *Cat.*, n° 264	*Pluto*	
24	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26495; *Cat.*, n° 261	*[Plut]o Genius loci*	
25	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26496; *Cat.*, n° 259	*Pluto Au[g(ustus) g]enius Thugga[e]*	
26	*Thugga*	*ILAf*, 549; *Cat.*, n° 262	*Pluto*	
27	*Thugga*	*ILAf*, 550; *AE*, 1914, 168; *Cat.*, n° 260	*Pluto Aug(ustus) genius uici*	
28	*Thugga*	*ILAf*, 546; *AE*, 1914, 166; *Cat.*, n° 255	*dii Aug(usti), genius Thug(gae), Aescula[pius], Salus, Victoria*	41-54
29	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26674	*Genius (=Pluto?)*	
30	*Thugga*	*ILAf*, 547; *Cat.*, n° 272	*Genius uici Aug (=Pluto)*	
31	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26473; *Cat.*, n° 273	*Genius uici regionis II Aurelianae (=Pluto?)*	
32	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26472; *AE*, 1902, 5b; *Cat.*, n° 274	*Genius patriae (=Pluto?)*	292-305
33	*Mustis*	*AE*, 1968, 594; *Cat.*, n° 287	*Pluto Aug(ustus)*	97-138
34	*Mustis*	*AE*, 1968, 586; *Cat.*, n° 283	*Aescula[pius Au]g(ustus), Pluto*	117
35	*Mustis*	*AE*, 1968, 595; *Cat.*, n° 278	*Pluto Frugif(er) Aug(ustus) genius Mustis, Caelestis, Aesculapius*	145 ou peu avant
36	*Mustis*	*CIL*, VIII, 27436; *AE*, 1898, 45a; *ILPBardo* 383; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 221, n° 2; *Cat.*, n° 280	*Nutrix, Frugifer Aug(ustus) (=Pluto)*	208-211
37	La Ghorfa (Hr. Sidi Tetuai)	*CIL*, VIII, 16406; *Cat.*, n° 303	*deus Dis*	
38	Plaine du Sers (*Pagus Veneriensis*)	*CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo* 374; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 294, n° 1; *Cat.*, n° 305	*Iupiter, Saturnus, Siluanus, Caelestis, Pluto, Minerua, Venus Aug(usti?)*	
39	M'rikeb Thala	*AE*, 1905, 35	*deus Pluto Aug(ustus)*	265
40	*Sucubi*	*AE*, 1963, 124; *AE*, 1962, 182; *Cat.*, n° 126	*Pluto*	

Tableau 17: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
41	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1838 (=16498)	*Cereres, dom(i)nus [Pl]uto*	
42	*Theueste*	*ILAlg*, I, 2999; *Cat.*, n° 322	*[C]ereres, [Pl]uto* (tous deux martelés)	
43	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 16693; *AE*, 1888, 118; *ILAlg*, I, 3517; *Cat.*, n° 331	*Caereres (sic), Pluto Aug(ustus)*	200-217 ou 218-222
44	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 16744; *ILAlg*, I, 3624; *Cat.*, n° 334	*Plut(o) Aug(ustus)*	
45	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 2120; *ILAlg*, I, 3490	*Pluto*	
46	*Mascula*	*CIL*, VIII, 2231	*Pluto Aug(ustus)*	
47	*Thamugadi*	*AE*, 1946, 70; *Cat.*, n° 369	*Pluto, Ceres Augg*	Vers le milieu du IIe s.
48	*Thamugadi*	*AE*, 1960, 108	*Pluto Aug(ustus)*	
49	7 km à l'ouest de *Thamugadi*	*AE*, 1957, 82	*Pluto Aug(ustus)*	209-211
50	près de Aïn-Touta	*AE*, 1909, 126	*Pluto August[us]*	166-180
51	près de Aïn-Touta	*AE*, 1901, 115	*Pluto August(us)*	172-180
52	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2629	*Iupiter, Pluto, Ser(a)pis*	
53	*Lambaesis* (entre *Lambaesis* et *Diana*)	*CIL*, VIII, 4288	*Pluto*	
54	Hr. Gmata (région à l'ouest de *Casae*)	*AE*, 1926, 22	*Pluto Augustus*	
55	Hr. Gmata (région à l'ouest de *Casae*)	*ILTun*, 404	*Pluto Augustus*	
56	Hr.-Akhrib (près de N'gaous)	*AE*, 1903, 318	*Pluto Aug(ustus)*	
57	*Madauros*	*AE*, 1907, 236; *ILAlg*, I, 2066	*Pluto Aug(ustus)*	
58	*Madauros*	*AE*, 1917-18, 82; *ILAlg*, I, 2220	*deus Pluto*	
59	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4680; *ILAlg*, I, 2211	*Pluto*	
60	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4683; *ILAlg*, I, 2208	*Pluto*	
61	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4687; *ILAlg*, I, 2229	*Pluto*	
62	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2065	*[Pl]uto Aug(ustus)*	
63	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2224	*Pluto*	
64	Oum el-Bouaghi	*CIL*, VIII, 18679	*Pluto*	

Tableau 17: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
65	Oum el-Bouaghi	*CIL*, VIII, 18682	*Pluto*	
66	*Thabraca*	*CIL*, VIII, 17330; *AE*, 1891, 96; *ILPBardo* 425; *Cat.*, n° 354	*Plut(o) Variccala Aug(ustus* ou *-usti)*	
67	Aïn Nechma (sud-ouest de *Calama*)	*CIL*, VIII, 17512; *ILAlg*, I, 471; *Cat.*, n° 364	*Pluto domi[nus]*	
68	*Aquae Thibilitanae*	*CIL*, VIII, 18811; *IlAlg*, II, 4586	*Pluto Aug(ustus)*	222-235?
69	*Cuicul*	*AE*, 1926, 38	*Pluto Aug(ustus)*	
70	*Cuicul*	*AE*, 1927, 16	*Pluto Aug(ustus)*	
71	*Cuicul*	*AE*, 1927, 17; *AE*, 1926, 39; *Cat.*, n° 478	*deus Pluto Aug(ustus)*	

Plusieurs indices montrent que le culte de Pluton était proche des réalités africaines. Outre le grand nombre d'inscriptions qui concernent le dieu, il faut remarquer que celui-ci est fréquemment qualifié de *deus*, qui est souvent un titre donné aux divinités d'origine indigène[7]. On le trouve accolé à Pluton à Kairouan (n° 4), où le dieu avait son temple, restauré en 293-305, ce qui montre bien la vivacité de son culte dans la région même à cette époque tardive. On le trouve également qualifié de *deus* à *Thuburbo Maius*, où il était aussi *frugifer* (n° 8), ainsi qu'à La Ghorfa (n° 37), à M'rikeb Thala (n° 39), à Madaure (n° 58), où son culte était important, et à *Cuicul* (n° 71). Mais plus intéressante encore est cette inscription de *Sucubi* (n° 40), qui est en fait la dédicace du portique d'un temple de Pluton, élevé par les suffètes de la ville, ainsi que par un groupe d'individus. L'inscription elle-même émane d'un *misre*, qui est la transcription latine du mot punique *mizreḥ*, connu par une inscription punique du temple d'Hoter Miskar à Mactar[8], qui désigne une association religieuse. De plus, cette inscription est caractérisée par une onomastique libyco-punique et un formulaire latin dont les nombreuses imperfections, selon

[7] A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.

[8] *KAI*, 145; M. Sznycer, « Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar », *Semitica*, 22, 1972, p. 41-43.

E. Lipiński, pourraient refléter un original libyco-punique[9]. Bref, il semble bien qu'il s'agisse là d'un culte traditionnel local.

9.2 *Parenté avec Baal Hammon / Saturne*

Dans ces conditions, il convient de se demander quel genre de divinité libyco-punique Pluton a pu recouvrir en certains lieux. Sachant que c'est tout comme Saturne un dieu au pouvoir fécondant et à l'apparence d'un vieillard, E. Lipiński a proposé d'y reconnaître Baal Hammon[10]. En effet, on verra que les deux dieux, qui sont d'ailleurs associés à *Thignica* (n° 20), partagent plusieurs points en commun et comme le culte de Pluton a été introduit en Afrique avant que Saturne ne fasse son apparition, il pourrait s'être superposé aux aspects chtoniens du dieu punique en certains endroits, parallèlement au Kronos grec qu'on trouve à *Cirta* au IIe siècle avant notre ère comme interprétation grecque du même dieu, avant que son identification à Saturne ne s'impose définitivement dans l'ensemble de l'Afrique[11]. En effet, il existe quelques cas rares et isolés où le culte de Baal Hammon est attesté mais où Saturne n'a laissé aucune trace et où Pluton pourrait avoir pris sa place.

Il faut d'abord mentionner le cas d'Hadrumète où le culte de Baal Hammon est attesté par plusieurs stèles[12]. Or, on n'a trouvé aucune inscription mentionnant le nom de Saturne dans la région. Les seuls documents que M. Le Glay a pu répertorier dans son étude sont des stèles portant la marque romaine mais découvertes dans le tophet, ainsi que du matériel punique et néopunique[13]. Il ne s'agit que de stèles votives représentant des scènes de sacrifices et jamais le dieu italique ou ses symboles spécifiques ne sont représentés, mis à part la pomme de pin, le Soleil et la Lune, qui peuvent se rapporter à Baal Hammon sans que ne soit nécessairement impliqué Saturne[14].

---

[9] E. Lipiński, « Pluton, hypostase chtonienne de Baal Hammon? », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 247; *idem*, *Dieux et déesses*, 1995, p. 381.

[10] E. Lipiński, « Pluton, hypostase chtonienne de Baal Hammon? », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 244-250.

[11] *ILAlg*, II, 505-507, 509-510, 521.

[12] *KAI*, 97-99; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-31, n° 35; p. 41-42, n° 123; p. 43-45, n° 288-289.

[13] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 255-258.

[14] Pour s'en convaincre, il suffit de voir certaines des stèles dites de La Ghorfa, ou les stèles de Mactar, où figurent aussi le soleil et la lune.

Par contre, le nom officiel de la ville, *colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera*, indique qu'elle était placée sous le patronage spécial de *Frugifer*. M. Le Glay en a alors conclu que c'était là le nom qu'avait pris à l'époque romaine le Baal d'Hadrumète. Et l'on a vu d'ailleurs que celui-ci avait été rapproché du Poséidon/Neptune libyque, comme l'attestent les monnaies de la ville et surtout certains *aurei* de Clodius Albinus qui montrent le *Saeculum Frugiferum* parfois sous l'apparence d'un dieu au trident, parfois sous les traits de Baal Hammon[15], ce qui montre bien que les deux dieux sont présentés comme des équivalents et sans doute assimilés, sans qu'une iconographie définitive ne soit fixée, même à la fin du IIe siècle. Sachant que le tophet, où on été trouvées les stèles de Baal Hammon, n'a été abandonné qu'au IIe siècle de notre ère et que le matériel qu'il a livré était essentiellement punique et néopunique[16], on peut présumer qu'en fait, le dieu a dû être longtemps honoré sous sa forme punique et que sa forme romaine n'a sans doute pas été aussi solidement fixée ici qu'aux autres endroits. Le seul élément romain fixe est cette épithète de *frugifer*, qui est certes parfois accolée à Saturne, mais qui désigne plus souvent Pluton[17]; or, si le nom de Saturne n'apparaît pas dans l'épigraphie d'Hadrumète, le nom de Pluton se retrouve quant à lui dans deux inscription de la ville (n° 2, 3), et l'on constate de plus que l'une d'elles, datant du début du IIe siècle, l'associe à Caelestis, la parèdre habituelle de Saturne. En fait, il ne s'agit pas d'une association directe, puisque c'est une inscription funéraire consacrée à un prêtre de Pluton par son épouse, une prêtresse de Caelestis, mais comme le remarque E. Lipiński, cela implique quand même une certaine subrogation de Pluton à Baal Hammon, dont la parèdre Tanit s'est vue qualifiée de Caelestis[18]. Remarquons aussi que sur l'une des inscriptions de Pluton, ce dernier est qualifié de *Pater* (n° 3), un titre que Saturne porte également à Carthage[19] et dans un

[15] Voir p. 318.

[16] « Hadrumète », dans E. Lipiński (dir), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 203-204.

[17] Voir A. Cadotte, « Frugifer en Afrique du Nord: épithète divine ou divinité à part entière? », *ZPE*, 143, 2003, p. 187-200.

[18] E. Lipiński, « Pluton, hypostase chtonienne de Baal Hammon? », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 249.

[19] *Cat.*, n° 204, 207; mais il convient de remarquer que dans le premier cas, il s'agit d'une restitution hypothétique.

passage de Lactance[20]. Le *Frugifer* ou *Saeculum Frugifer* d'Hadrumète, héritier du Baal punique, pourrait donc, outre le Neptune libyque, désigner aussi Pluton, mais sans doute pas Saturne. Mais c'est là un cas complexe, qui, comme on l'a vu pour Neptune, implique l'existence d'un premier syncrétisme libyco-punique ayant eu lieu avant même l'époque romaine, il s'agit donc de rester prudent en l'attente de nouveaux documents qui pourront éventuellement nous en apprendre davantage.

Il est toutefois intéressant de comparer le cas d'Hadrumète à celui de *Mustis*. En effet, tout d'abord, comme l'a bien prouvé A. Beschaouch[21] grâce à une dédicace à *Pluto frugif(er) Aug(ustus) Genius Mustis* publiée par ses soins (n° 34), il ne fait pas de doute que le *Frugifer* de *Mustis* (n° 36)[22] désigne bien Pluton et non Saturne, qui ne se trouve sur aucune inscription du lieu, alors que ce premier est le Génie de la ville. Or, cette inscription émane d'un *sacerdos publicus* de Caelestis et d'Esculape, de sorte qu'ici, tout comme à Hadrumète, Pluton se trouve associé indirectement à la parèdre de Saturne. Toutefois, comme on l'a vu plus haut, en raison de son association avec Esculape, il est possible que cette Caelestis désigne Astarté plutôt que la parèdre de Baal Hammon, Tanit, quoiqu'il faille aussi tenir compte du fait que dès l'époque punique les deux déesses se confondaient en une seule[23]. Cela dit, on trouve à *Mustis* un autel consacré à Nutrix et à Frugifer; or si l'on peut avoir des doutes pour Caelestis, il est certain dans le cas de Nutrix qu'il s'agit bien là de l'héritière de Tanit[24]. En outre, il faut remarquer qu'une inscription de Hr. Belda[25], à 5 km de *Mustis*, associe Caelestis à Cérès dans une même dédicace, comme si on avait voulu rapprocher dans un même élan de piété la parèdre de Saturne et celle de Pluton. Tous ces éléments amènent à penser qu'à *Mustis*, une ville d'origine préromaine, Pluton aurait joué le rôle que joue ailleurs le Saturne africain et qu'il aurait constitué, pour reprendre l'expression d'E. Lipiński, une hypostase chtonienne de Baal Hammon.

---

[20] Lactance, *Inst. Christ.*, IV, 3, 12. Voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 113.

[21] A. Beschaouch, « Pluton africain », *Karthago*, 16, 1971-72, p. 101-105.

[22] Et peut-être aussi dans une autre inscription malheureusement lacunaire: *Cat.*, n° 281.

[23] Voir p. 76.

[24] Voir p. 48-51.

[25] *Cat.*, n° 288.

Il est possible qu'à *Giufi* également Pluton ait joué le rôle de Saturne, bien que pour cet endroit les arguments ne soient pas aussi convaincants. Il faut savoir d'abord que *Giufi* n'est qu'à 5 km de *Gori* où le culte de Saturne a laissé de fort nombreuses traces, compte tenu de l'importance de la ville[26]. Les deux villes sont également situées à moins d'une douzaine de km de *Thuburbo Maius* où deux temples lui étaient consacrés[27]. Pourtant, à *Giufi* même, Saturne brille par son absence, quoique sa parèdre Caelestis soit présente[28], alors qu'on trouve trois inscriptions concernant Pluton (n° 10-12). De plus, sur l'une d'entre elles (n° 10), ce dernier se trouve associé à Liber Pater dans une même dédicace offerte par les édiles de la ville. On sait que Saturne est plus d'une fois associé à Liber[29], notamment au *uicus Maracitanus*, qui n'est pas situé très loin de *Giufi*, et que cette association remontait probablement à l'époque punique, compte tenu des nombreux symboles dionysiaques qu'on trouve sur les stèles consacrées à Baal Hammon et à Tanit dans le tophet de Carthage. Mais il ne faut pas perdre de vue la possibilité qu'il s'agisse tout simplement d'un rapprochement fait entre deux divinités chtoniennes comme dans une inscription funéraire métrique de *Cillium* (n° 6). Ainsi, comme on peut le voir, la nature du Pluton de *Giufi* reste quelque peu incertaine.

Cela amène toutefois à aborder le cas de Dougga, dont Pluton est le Génie protecteur, comme en témoignent un bon nombre d'inscriptions où il est qualifiée de *Genius uici* (n° 27), de *Genius loci* (n° 24), ou de *[G]enius Thugga[e]* (n° 25). Plusieurs autres inscriptions du lieu s'adressent également à lui sans préciser son nom (n° 27, 29), quoiqu'il peut y avoir un léger doute pour certaines, comme l'une qui s'adresse au *Genius uici regionis II Aurelianae* (n° 31) et une autre au *Genius patriae* (n° 32), mais il est probable qu'il s'agit encore ici du même dieu. On remarque en outre que Pluton fut très tôt considéré comme le protecteur de Dougga, puisque la plus ancienne de ces inscriptions date de 41-54 (n° 28). Dans ces conditions, compte tenu des origines de cette ancienne ville numide fortement influencée par la civilisation punique, il est vraisemblable qu'ici le dieu soit simplement

[26] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 109-112, n° 1-13.
[27] *Ibid.*, p. 113-115.
[28] *Cat.*, n° 154.
[29] Voir p. 55-57.

l'interprétation romaine d'une divinité traditionnelle particulièrement attachée au lieu. Il est intéressant aussi de remarquer qu'on a trouvé à cet endroit plusieurs mentions d'un dieu *Frugifer*, à qui un temple était consacré ainsi qu'à la Concorde et à Liber[30]. Compte tenu de la proximité de *Mustis*, où Pluton était *Frugifer*, il est tentant de reconnaître aussi Pluton derrière cette même appellation, mais en raison de l'importance et de l'ancienneté du culte de Saturne à cet endroit, cette identification ne s'impose pas nécessairement et l'épithète peut aussi bien désigner l'un ou l'autre[31].

Bref, comme on peut le voir, le rôle de Pluton, en certains endroits, se rapproche de celui de Saturne. De plus, outre l'épithète *frugifer*, Pluton reçoit parfois un autre titre habituellement réservé au grand dieu africain, celui de *dominus*. En effet, c'est ainsi qu'il est qualifié dans une inscription de Tébessa (n° 41) et une autre de Aïn Nechma, près de *Calama* (n° 67). Peut-être ce titre est-il tout simplement un équivalent de celui de *dominator Auerni*[32], que l'on trouve à Dougga (n° 22), d'autant plus que dans l'inscription de Tébessa il est associé aux *Cereres*, c'est-à-dire Déméter et Koré, ou Proserpine[33], l'épouse qui règne avec lui sur les Enfers. C'est peut-être à ce titre qu'il est qualifié de *rex mag(nus)* à Sidi Amor Djedidi, au nord-ouest de Mactar (n° 7). Pourtant, *rex* est un titre que porte aussi Saturne au Beled Belli, dans le Cap Bon[34], sans oublier que l'épithète *magnus* est généralement réservée au grand dieu africain. Mais Pluton est aussi appelé Χθόνιος Βασιλεύς dans une tablette de défixion retrouvée à Carthage (n° 14). Il semblerait donc que ce soit Saturne qui ait emprunté l'épithète à Pluton, ce qui montre que les deux cultes s'influençaient réciproquement. Cela amène à considérer un document de Gounifida, bourgade située à 15 km de Tébessa. Il s'agit d'une stèle du IIIe siècle consacrée à Saturne sur laquelle le dieu figure en compagnie de sa parèdre, tous deux assis sur des trônes, avec entre ceux-ci, figurés en plus petit, le couple de Pluton et de Proserpine, qui leur cèdent la prééminence[35]. Il se pourrait donc

[30] *Cat.*, n° 249-252.
[31] A. Cadotte, « Frugifer en Afrique du Nord: épithète divine ou divinité à part entière? », *ZPE*, 143, 2003, p. 189, 197-198.
[32] L'Averne est un lac campanien qui passait pour être l'une des entrées des Enfers.
[33] Voir p. 343-347.
[34] *Cat.*, n° 170.
[35] *Cat.*, n° 330.

qu'en ce lieu les deux couples divins aient été rapprochés l'un de l'autre du fait de leurs ressemblances réciproques et de l'importance du culte de Pluton et Cérès dans la région (n° 41-45) qui remonte à l'époque punique, comme on l'a vu plus haut. Mais en raison de la prééminence grandissante de Saturne sur les autres dieux africains, en particulier au IIIe siècle, ce *sacerdos* du grand dieu, qui a fait élever cette stèle de Gounifida, aura voulu montrer par celle-ci sa supériorité sur Pluton, sans nier leurs natures communes. C'était une mesure adaptée aux circonstances, puisque le culte de Pluton et de Cérès était toujours honoré dans la région au début du IIIe siècle, ainsi qu'en témoigne une inscription de cette époque (n° 43), et on reconnaît là, bien évidemment, une forme d'hénothéisme au profit de Saturne, qui concentre en lui les pouvoirs des autres divinités, celles-ci étant réduites en sa présence au simple rôle d'acolytes.

On remarque donc que si, en certains endroits, Pluton semble avoir pris la place de Baal Hammon/Saturne, du moins à Hadrumète et *Mustis*, plus souvent les deux dieux coexistent, non sans garder parfois quelques traits en commun. C'est ainsi qu'à *Thuburbo Maius* leurs cultes existent en parallèle et, là encore, c'est Pluton que désigne l'épithète de *frugifer*, ainsi qu'en témoigne une inscription où le dieu porte clairement ce qualificatif (n° 8) et une autre où *Frugifer* est associé avec Cérès (n° 9). Cette association entre Pluton et Cérès, comme on l'a vu, est à mettre en rapport avec les origines grecques du dieu et l'on peut constater, aux rapports étroits et constants entre les deux divinités, que celles-ci ont toujours conservé les caractères propres à leurs origines. En effet, le dieu est fréquemment associé avec Cérès ou les *Cereres* dans les inscriptions, comme on peut le constater non seulement à *Thuburbo Maius*, mais aussi à Carthage (n° 15), à Tébessa (n° 41-43) et à Timgad (n° 47), sans oublier *Auzia* en Maurétanie[36]. De plus, une comparaison des cartes cultuelles des deux divinités[37] montre que les deux sont fréquemment honorés aux mêmes endroits: outre les lieux déjà mentionnés, on les trouve également ensemble à *Lepcis Magna*, *Cillium*, Hadrumète, Dougga, *Mustis*, *Simitthus*, Madaure, Timgad, Lambèse, *Cuicul*, Sétif et Cherchel. Et il est à remarquer bien sûr que cette association d'origine grecque est présente même à des endroits où Pluton semble être l'héritier de Baal Hammon,

[36] *CIL*, VIII, 9020 (= *ILAlg*, II, 2084), 9021.
[37] Voir les cartes des mentions épigraphiques de Pluton et de Cérès.

comme Hadrumète et *Mustis*. Cela paraît bien confirmer l'idée que Pluton serait en ces derniers lieux l'interprétation grecque de Baal Hammon et que ce serait sa compagne Cérès, plutôt que Caelestis, qui jouerait alors le rôle de Tanit/Astarté, l'habituelle parèdre de ce dernier. Cela pourrait d'ailleurs expliquer les liens qui existent également entre Esculape et Cérès : ceux-ci correspondraient en fait aux relations d'origine punique entre Esculape et Caelestis, cette dernière étant remplacée par la déesse thesmophore. Et cette association étrange de Pluton et d'Esculape, qu'on ne trouve qu'à Dougga (n° 28) et à *Mustis* (n° 34-35) trouverait son origine dans l'assimilation Baal Hammon/Pluton qui prévaut en ce dernier lieu; en effet, c'est à l'initiative d'un prêtre de Caelestis et d'Esculape qu'un autel a été élevé à Pluton à *Mustis* (n° 35). La question des origines de Pluton est extrêmement complexe, comme on peut le voir[38].

Une autre inscription qui attire l'attention est celle de Tabarka, où l'on trouve une dédicace à *Plut(o) Variccala Aug* (n° 66). On ne sait trop si *Variccala*, un nom d'origine libyco-berbère, est une épithète venant qualifier Pluton, ou une parèdre qui lui serait associée[39]. Dans ce dernier cas, il pourrait alors s'agir d'une appellation indigène pour désigner Cérès qui, justement, jouissait d'un culte important dans la ville numide de *Vaga*, située à 45 km au sud-est de Tabarka. Il est aussi tentant de faire un rapprochement entre *Variccala* et la déesse indigène *Varsis/Varsissima* présente à Hr. Ramdam, plus à l'est, et sur le relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*)[40]. On peut songer aussi à la déesse *Varsutina* dont parle Tertullien[41], mais selon E. Lipiński, tous ces noms comportent un élément *Vars-*, de sorte qu'ils ne viendraient pas de la même racine que *Variccala*. Bref, le sens véritable de l'inscription nous échappe, mais elle montre à tout le moins que dans la région le culte de Pluton a pu être, comme celui de Cérès, influencé par la religion libyco-berbère. Remarquons aussi que Pluton fait partie des dieux qui figurent dans le tarif sacrificiel du *pagus*

---

[38] Remarquons aussi que, dans le Cap Bon, où le culte de Pluton et des déesse thesmophores est apparu dès l'époque punique, on a justement retrouvé dans le sanctuaire éleusinien de *Curubis* une statuette d'Eshmoun/Esculape et à Hammam Djedid, près de Hammamet, on a aussi retrouvé une statue d'Esculape coiffé d'une couronne à épis de blé, l'attribut habituel de Cérès.

[39] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 383. Voir aussi S. Gsell, *HAAN*, VI, 1927, p. 139; J. Toutain, *Les cultes païens*, III, 1918, p. 44.

[40] *Cat.*, n° 217 (Hr. Ramdam); *AE*, 1948, 114 (*Vaga*).

[41] Tertullien, *Ad nationes*, II, 8, 4-5.

Veneriensis (n° 38), qui comme on l'a vu s'adresse vraisemblablement à des divinités libyco-puniques affublées de noms latins.

Enfin, il reste à mentionner deux cas intéressants d'assimilation. D'abord, à Hr. Frass, non loin de Dougga, on trouve une dédicace à Pluton et Mercure, ou Pluton Mercure, car il n'y a pas de mot de liaison entre les deux noms, pourtant placés sur la même ligne (n° 21). Cette assimilation n'est cependant pas étonnante, compte tenu du caractère arboricole du Mercure africain, y compris dans cette région, puisqu'à Dougga on trouve un *Mercurius Siluius*[42]. De plus, on a eu l'occasion de voir que Mercure, du moins dans la région de *Cirta* et de Madaure, semble avoir été comme Pluton une divinité occupant une fonction dans l'au-delà. D'ailleurs, le Mercure gréco-romain lui-même jouait aussi un rôle de psychopompe, quoique peu souligné en Afrique[43]. Notons aussi qu'à Dougga, l'une des dédicaces à Pluton a été trouvée dans le temple de Mercure (n° 23)[44]. Bref, il s'agit vraisemblablement d'un rapprochement entre deux divinités de nature semblable. Et dans la même région, on trouve une autre assimilation possible, cette fois-ci avec Jupiter, comme le montre cette dédicace à *Iupiter Pluto* par un *sacerdos*, pour la sauvegarde des empereurs (n° 18). Remarquons que cette inscription est tardive, puisqu'elle date du milieu du IIIe siècle. On a eu l'occasion de voir que Saturne aussi, à la même époque, a été plus d'une fois assimilé à Jupiter, parfois lui aussi pour la sauvegarde de l'empereur, dans une forme de loyalisme qui montrait à la fois un attachement au culte officiel et à la religion africaine traditionnelle, Saturne étant placé sur un pied d'égalité avec Jupiter. On peut croire que c'est également le cas ici, puisque Pluton est un dieu particulièrement important dans la région en tant que Génie protecteur de Dougga et de *Mustis*. Notons qu'on trouve aussi à Lambèse un *sacerdos* de Jupiter Pluton Sérapis (n° 52), mais il s'agit d'une région différente, plus ouverte aux influences extérieures, et cette assimilation se rapporte sans doute au fait qu'ailleurs, Sérapis, dès les origines de son culte, a souvent été assimilé à Zeus/Jupiter et à Hadès/Pluton.

---

[42] *Cat.*, n° 258.

[43] M. Khanoussi, « Mercure psychopompe en Afrique romaine », *MEFRA*, 102, 2, 1990, p. 647-649.

[44] Pluton y est représenté casqué, tenant une lance d'une main et de l'autre une patère. Silvain aussi est parfois représenté avec une lance, notamment à *Sigus* et à *Hippo Regius*.

9.3 *Dans l'ombre du grand dieu africain*

En somme, comme on peut le voir, le Pluton africain est certainement d'origine grecque et son culte a dû être implanté très tôt, peu de temps après celui des déesses thesmophores, si l'on se fie aux liens profonds qu'il a toujours entretenus avec les *Cereres*. Il apparaît aussi qu'aux endroits où son culte a connu la plus grande faveur, il a été rapproché de celui de Baal Hammon, au point même d'être identifié à ce dernier à la place de Saturne. Cela n'est guère étonnant, si l'on tient compte de la nature même du dieu, qui est très proche de celles de Baal Hammon et de Saturne: c'est une divinité frugifère, exerçant la suprématie dans l'au-delà (*dominator Auerni*, Χθόνιος Βασιλεύς). On comprend dans ces conditions que lui et Saturne ont pu parfois être rapprochés l'un de l'autre et qu'ils ont pu s'influencer mutuellement. D'ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard si Saturne est qualifié de *rex* dans le Cap Bon, c'est-à-dire dans une région où le culte de Pluton est apparu dès l'époque punique. Toutefois, il est clair que ce phénomène garde une portée assez restreinte et se concentre dans des régions bien délimitées, essentiellement en Zeugitane, avec quelques exceptions locales, la figure de Saturne s'étant imposée partout ailleurs comme l'héritier de Baal Hammon. Cette prédominance n'a pourtant pas empêché le culte de Pluton de se développer là aussi, dans l'ombre de celui du grand dieu africain, à l'image sans doute de ce relief de Gounifida, et E. Lipiński a certainement raison de le considérer comme une hypostase chtonienne de Baal Hammon.

CHAPTER 10

LES CERERES

Comme pour Pluton, il est quelque peu délicat de classer les *Cereres* parmi les cas d'*interpretatio romana* en raison de leurs origines grecques. Pourtant, compte tenu de l'ancienneté de leur culte en Afrique du Nord et de l'importance considérable que celui-ci prit à l'époque romaine, sans oublier non plus l'originalité même de cette forme plurielle, *Cereres*, qu'on ne trouve que dans cette région de l'empire, en raison aussi de certaines épithètes qu'on leur accorde parfois, telles que *Cereres punicae*, *Ceres maurusia* ou *Ceres africana*, il convient de leur accorder une place ici et d'essayer de comprendre leur nature propre.

10.1 *Origines*

C'est grâce au témoignage de Diodore de Sicile[1] qu'on connaît les circonstances dans lesquelles le culte des déesses thesmophores fut introduit à Carthage. Selon lui, c'est en 396 av. J.-C., après avoir subi plusieurs grands malheurs dans les temps qui ont suivi le pillage du sanctuaire de Déméter et de Koré à Syracuse, que les Carthaginois, afin d'expier ce sacrilège qu'ils regardaient comme la cause de leur infortune, résolurent d'introduire le culte des déesses chez eux et de leur assigner des prêtres choisis parmi leurs citoyens les plus illustres. L'auteur précise aussi qu'on leur offrait des sacrifices selon les rites grecs et que le service divin était assuré par l'élite des Grecs qui vivaient à Carthage, ce qui invite à croire que les formes helléniques du culte furent maintenues et qu'on ne le fondit pas avec un culte antérieur de divinités carthaginoises[2]. On conserve des traces de ce culte dans les inscriptions puniques: on a trouvé dans la nécropole d'Ard el-Khéraïb, à Carthage, l'épitaphe d'Hannibaal,

[1] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 63, 70, 77.
[2] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 374.

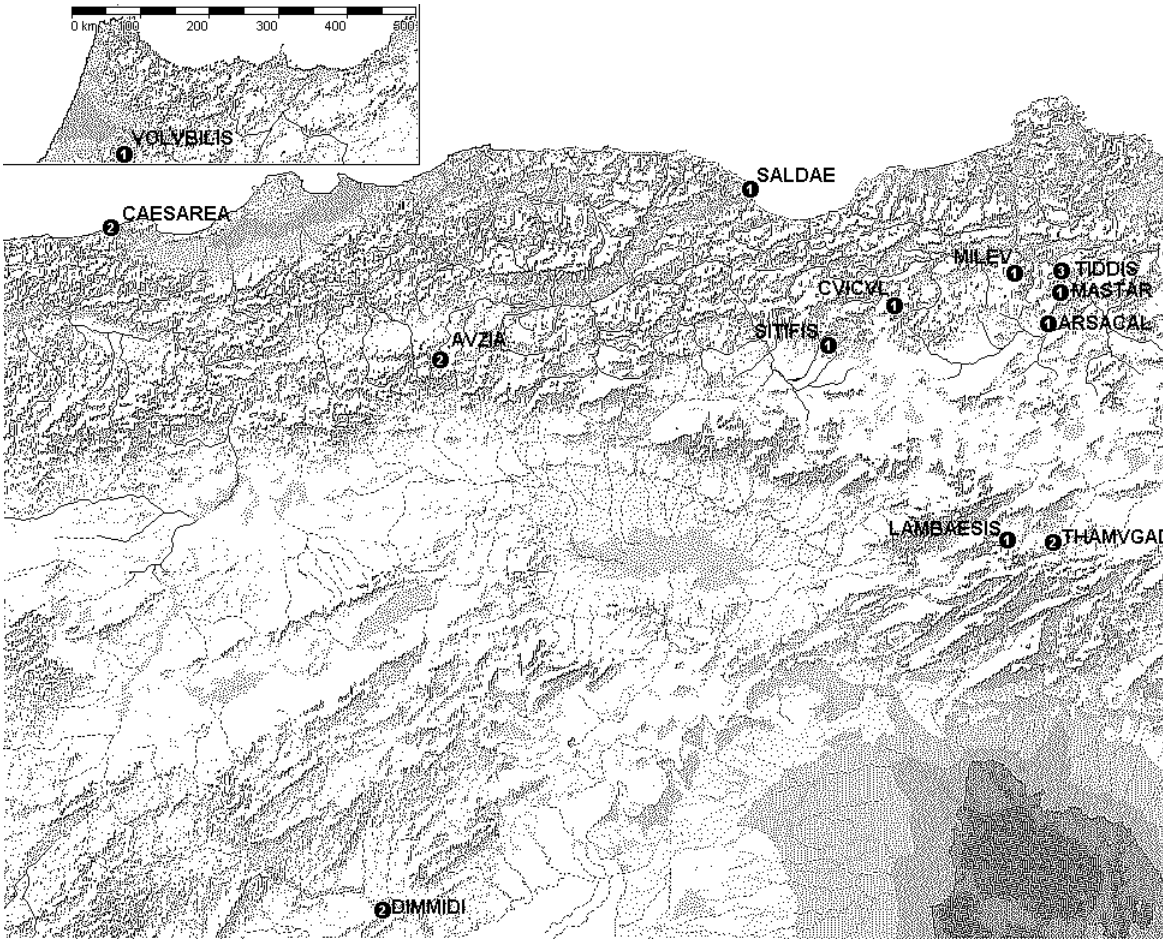

Carte 16: Mentions épigraphiques de Cérès

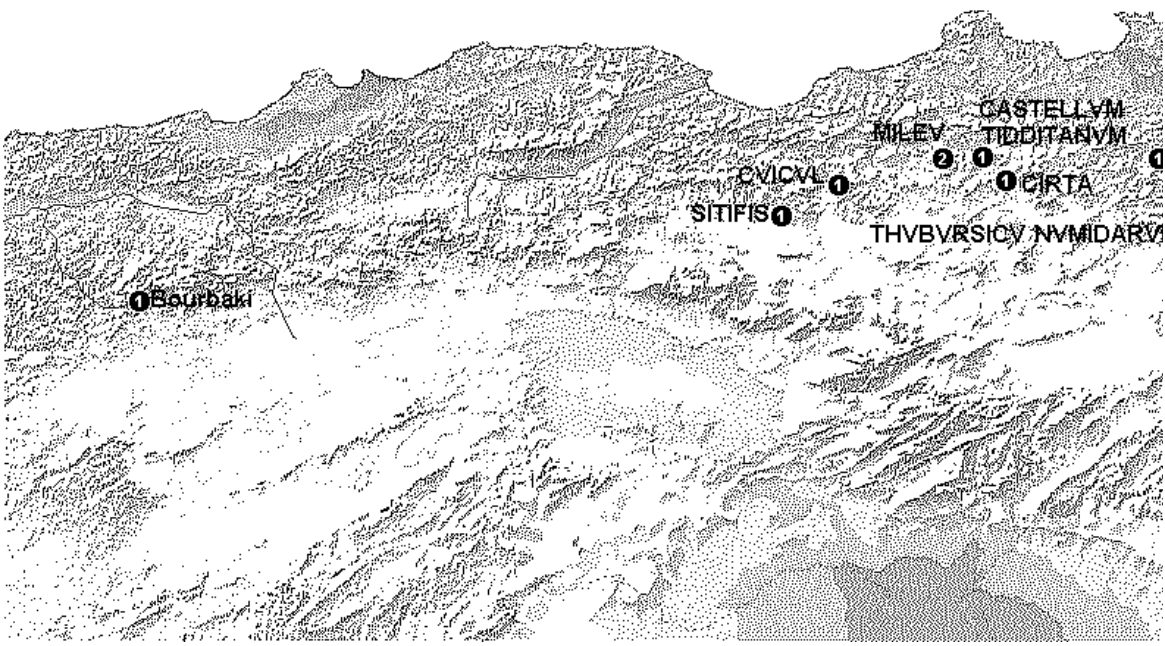

Carte 17: Mentions épigraphiques de Tellus

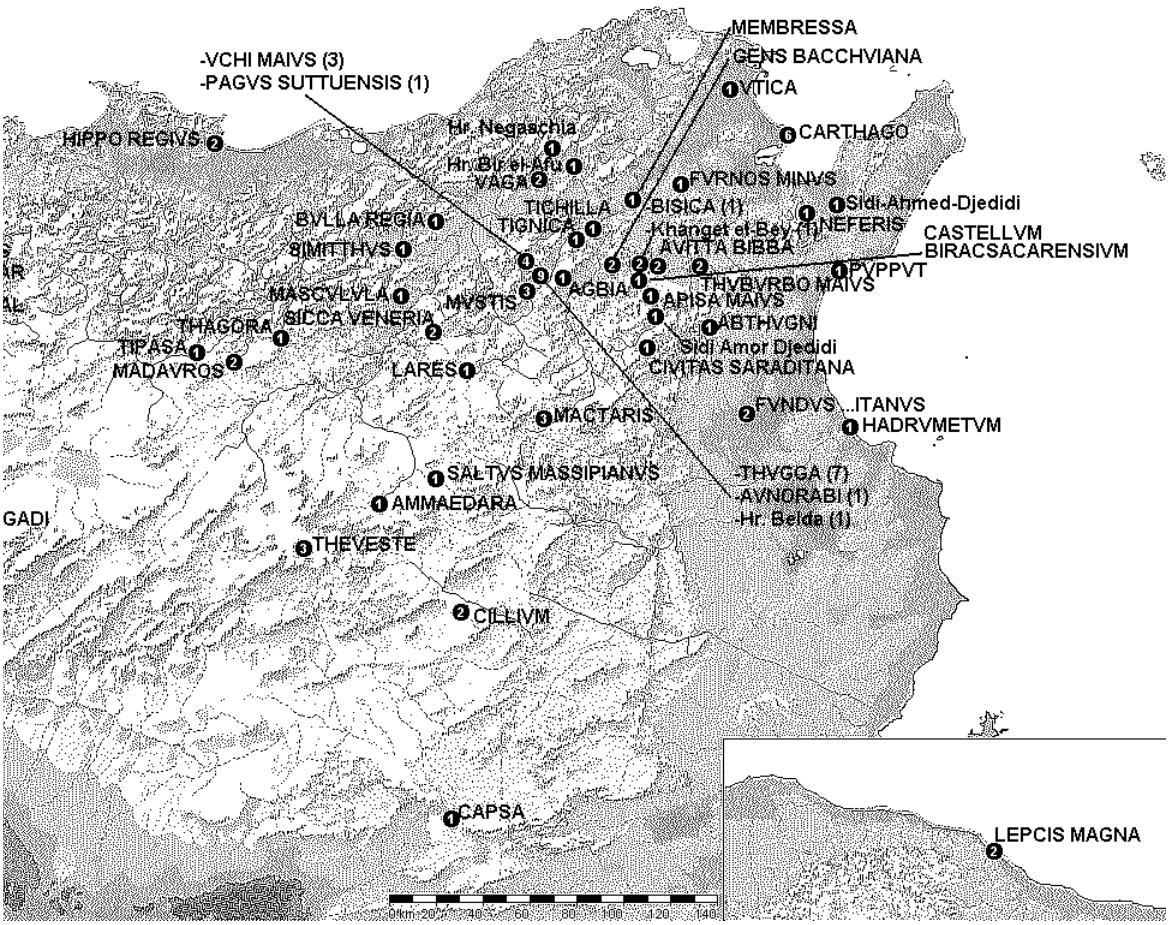
MEMBRESSA
GENS BACCHVIANA
-VCHI MAIVS (3)
-PAGVS SUTTUENSIS (1)
VTICA
HIPPO REGIVS
Hr. Negaschia
CARTHAGO
Hr. Bir el-Afu
VAGA
FVRNOS MINVS
TICHILLA
BISICA (1)
Sidi-Ahmed-Djedidi
BVLLA REGIA
TIGNICA
Khanget el-Bey (1)
NEFERIS
CASTELLVM
SIMITTHVS
AVITTA BIBBA
BIRACSACARENSIVM
PVPPVT
THVBVRBO MAIVS
MASCVLVLA
AGBIA
APISA MAIVS
MVSTIS
SICCA VENERIA
ABTHVGNI
THAGORA
Sidi Amor Djedidi
TIPASA
CIVITAS SARADITANA
MADAVROS
LARES
MACTARIS
FVNDVS ...ITANVS
HADRVMETVM
SALTVS MASSIPIANVS
-THVGGA (7)
-AVNORABI (1)
AMMAEDARA
-Hr. Belda (1)
GADI
THEVESTE
CILLIVM
CAPSA
LEPCIS MAGNA
0 km 20 40 60 80 100 120 140

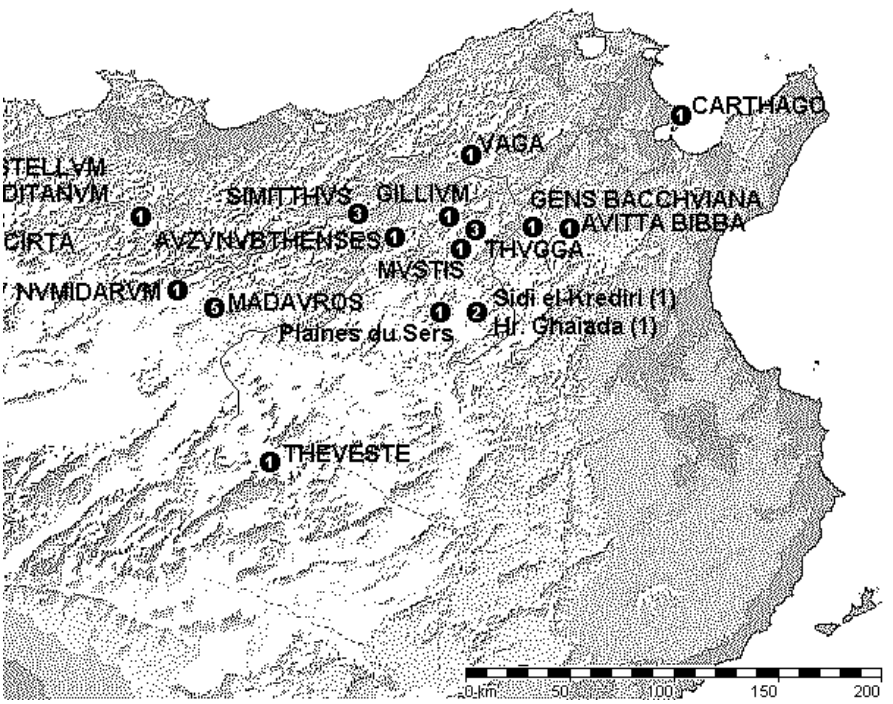
CARTHAGO
VAGA
GILLIVM
SIMITTHVS
GENS BACCHVIANA
AVITTA BIBBA
AVZVNVBTHENSES
THVGGA
MVSTIS
MADAVROS
Sidi el-Krediri (1)
Hr. Ghaiada (1)
Plaines du Sers
THEVESTE
0 km 50 100 150 200

une « prêtresse de Koré »: *Ḥnbʿl hkhnt šʾ Krwʾ*[3]. On trouve aussi une référence à Déméter et Koré dans une autre inscription de Carthage, dont le lieu de découverte est inconnu; il s'agit d'une dédicace « à la Dame, à la Mère, et à la Dame, à la Maîtresse des Enfers », *lrbt lʾmʾ wlrbt lbʿlt ḥḍrt*[4]. Il faut mentionner aussi la découverte probable de leur sanctuaire sur le plateau de Bordj Djedid, dans la *fauissa*, où l'on a trouvé des figurines et des brûle-parfums à leur effigie. On a aussi trouvé des sanctuaires ruraux à Korba et Soliman, dans le Cap Bon, qui abritaient des statues de Déméter et Koré, reconnaissables au porcelet que porte l'une d'entre elles, et cette même Déméter au porcelet se reconnaît aussi dans plusieurs terres cuites provenant des sites de Carthage et de Kerkouane[5]. De la région de Carthage provient également une stèle datée des IIIe-IIe siècles avant notre ère, selon le style des caractères puniques, qui représente Déméter à la manière grecque, avec la tête couverte d'un voile et tenant une corbeille pleine de grenades, symbole de la déesse[6]. De plus, Déméter et Koré sont omniprésentes sur les monnaies de Carthage d'époque punique[7].

Le culte des déesses thesmophores a également laissé des traces ailleurs en Afrique avant l'époque romaine, notamment à *Thuburbo Maius* où un bas-relief sculpté sur la base du naïskos représente Déméter avec le porcelet. Ce petit monument, daté de la seconde moitié du IIe ou du Ier siècle avant notre ère, compte tenu des restes d'une inscription néopunique, était sans doute une chapelle miniature consacrée à la déesse[8]. On a aussi trouvé un autre sanctuaire d'époque punique à Aïn Chabrou, près de Tébessa, qui était consacré à Pluton, Déméter et Koré[9]. Le culte semble aussi s'être répandu sur le territoire des Massyles, ainsi que le laisse envisager

---

[3] *CIS*, I, 5987.1. Voir également A. Merlin & L. Frappier, *La nécropole punique d'Ard el-Khéraïb à Carthage*, 1909; H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage*, 1982, p. 216-217, n° 49 et fig. 97.

[4] *CIS*, I, 177; *KAI*, 83. Sur le terme de *ʾm*, « mère » rattaché à Déméter, voir E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 375.

[5] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 376.

[6] E. Lipiński, *ibid.*, p. 377-378.

[7] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 84-103 et *Suppl.*, p. 48-49; voir cependant J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, p. 48-49.

[8] G. Charles-Picard, *Le monde de Carthage*, 1956, p. 57, 183 et pl. 64-66; A. Merlin, *CRAI*, 1912, p. 154.

[9] E. Lipiński, *Dieux et déesses*, 1995, p. 376.

la grande popularité des *Cereres* dans la région à l'époque romaine. Selon J. Carcopino[10], ce culte remonterait à Massinissa, qui aurait déployé un grand zèle « pour répandre parmi ses sujets des pratiques religieuses qui les initiaient à un rudiment de civilisation grecque, en même temps que par l'espoir des grasses récoltes qu'elles étaient censées procurer, elle les encourageaient au travail de la terre ». Il n'est cependant pas certain que le culte soit apparu à une date si haute, comme l'a bien montré G. Camps[11]. Quoiqu'il en soit, il semble probable que le culte des déesses était pratiqué à *Vaga* au moins à l'époque de Jugurtha, ainsi que permet de le croire, dans le récit du massacre de la garnison romaine à *Vaga*, la « correction hardie » du *diem tertium* en *diem [C]er[er]um* proposée par J. Carcopino, qui est maintenant généralement acceptée tant elle éclaire le récit de Salluste[12]. Il faut également mentionner des monnaies que L. Müller a attribuées à *Hippo Diarrhytus* mais qui proviennent plus vraisemblablement d'*Hippo Regius*. Celles-ci datent d'Auguste ou de Tibère et certaines représentent la tête de Cérès couronnée d'épis, alors qu'une autre la représente debout, de face, coiffée d'un *modius* et tenant de la main gauche un caducée et deux épis[13].

Ainsi, le culte des déesses grecques fut adoptée dès le début du IVe siècle par les Carthaginois et par la suite, on ne sait exactement quand, il se répandit chez les Numides, sans doute par la volonté des souverains Massyles. Il reste maintenant à voir ce qui en découle dans les sources d'époque romaine.

---

[10] J. Carcopino, « Le culte des *Cereres* et les Numides », *Revue historique*, 159, 1928, p. 21-22 et dans *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, 13-37.

[11] G. Camps, « Aux origines de la Berbérie; Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, 8, 1960, p. 223-225.

[12] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXVI, 2-3; J. Carcopino, « Le culte des *Cereres* et les Numides », *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, 22-27. Voir également G. Camps, *ibid.*, p. 223.

[13] L. Müller, *ibid.*, II, p. 167, n° 374, 375; *Suppl.*, p. 58, n° 375a; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/121, 125-126. Sur leur provenance, voir M. Amandry, « Note de numismatique africaine II », *Revue numismatique*, 30, 1988, p. 79-82; M. Bouchenaki, « Recherches puniques en Algérie », *Ricerche puniche nel Mediterraneo centrale*, 1970, p. 70-71; et J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 310-311.

Tableau 18: Liste des inscriptions concernant Cérès et Tellus

Cérès

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Lepcis Magna*	*AE*, 1951, 84; *IRT*, 269	*Ceres Augusta*	35-36
2	*Lepcis Magna*	*IRT*, 270	*Ceres Lucifera*	
3	*Hadrumetum*	*ILAlg*, I, 929	*Cereres*	
4	*fundus ... itanus*	*CIL*, VIII, 23022; *Cat.*, n° 61	*dom(ina) Ceres*	163-169
5	*Fundus ...itanus*? (Hr.-Salah)	*AE*, 1893, 66	*Ceres (*ou *Cereres)*	163-169
6	*Capsa*	*CIL*, VIII, 112	*Ceres Aug(usta)*	
7	*Cillium*	*AE*, 1946, 44; *Cat.*, n° 70	*Iupiter omnipotens*, *Ceres*	
8	*Cillium*	*CIL*, VIII, 23208; *Cat.*, n° 71	*Cereres*	
9	*Ammaedara*	*CIL*, VIII, 11547; *AE*, 1999, 1780	*C(eres* ou *-ereres)*	
10	*Ammaedara*	*AE*, 1999, 1777; *Cat.* n° 312	*Cereres*	
11	*Saltus Massipianus*	*CIL*, VIII, 11732	*[Cereres]*	
12	*Mactaris*	*AE*, 1951, 55; *Cat.*, n° 87	*Cereres punicae*	
13	*Mactaris*	*AE*, 1953, 48; *Cat.*, n° 84	*Apollo Genius*, *Liber P[atrius]*, *Ceres Ca[sta]*	
14	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 11826; *Cat.*, n° 88	*Cereres*	
15	*Gales*	*CIL*, VIII, 23834; *ILPBardo* 320; *ILS*, 1009; *Cat.*, n° 118	*(Ceres* ou *Cereres)*	fin Ier s.–début IIe s.
16	Sidi Amor Jedidi (*ciuitas Siualitana*)	*AE*, 1996, 1706	*Cereres*	138-161
17	*Ciuitas Saraditana*	*CIL*, VIII, 23820	*Cere(s)* ou *Cerer(es)*	75-82 (l'an 118 des *Cereres*)
18	*Castellum Biracsaccarensium*	*CIL*, VIII, 23859	*Ceres Aug(usta)*	
19	*Bisica*	*CIL*, VIII, 12318	*Cereres*	87-94 (l'an 130 des *Cereres*)
20	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 12332; *Cat.*, n° 120	*Tellus*, *Cer[es]* ou *Cerer[es]*	

Tableau 18: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
21	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 12335; *Cat.*, n° 123	*Cereres*	
22	*Auitta Bibba*	*CIL*, VIII, 805	*Cere[s]* ou *Cerer[es]*	154-161 (l'an 197 des *Cereres*)
23	*Auitta Bibba*	*CIL*, VIII, 12271	*Cer[es]* ou *Cerer[es]*	
24	Khanget el-Bey	*CIL*, VIII, 23890	*[C]ereres Aug*	
25	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 238; *AE*, 1915, 22; *ILPBardo* 334; *Cat.*, n° 127	*Frugifer Aug(ustus) (=Pluto), Cer(es* ou *-eres)*	130-137 (l'an 173 des *Cereres*)
26	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 282	*C(eres)*	
27	*Abthugni*	*CIL*, VIII, 23087	*(Cereres)* (relief)	
28	Sidi-Ahmed-Djedidi	*CIL*, VIII, 24077; *AE*, 1901, 108	*N(umen) deoru(m) Cereru[m]*	253-268
29	*Neferis*	*CIL*, VIII, 24047	*C(aelestis* ou *-eres) A(ugusta)*	
30	*Pupput*	*AE*, 1995, 1656	*Cer[es]* ou *Cer[eres]*	92-96?
31	*Carthago*	*AE*, 1924, 33; *ILTun*, 1063; *Cat.*, n° 190	*Cer(es* ou *-eres)*	62-69 (l'an 105 des *Cereres*)
32	*Carthago*	*ILAf*, 382	*Ceres* ou *Cerer[es]*	95-102 (l'an 138 des *Cereres*)
33	*Carthago*	*ILAf*, 384; *Cat.*, n° 189	*[Cer]es* ou *[Cer]er(es)*	115-122 (l'an 158 des *Cereres*)
34	*Carthago*	*CIL*, VIII, 1140	*Iuno Sallustiae* (Junon d'une femme), *Cer[es]*	
35	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24522; *AE*, 1897, 36; *Cat.*, n° 202	*Pluto, Ceres*	
36	*Carthago*	*ILAf*, 383; *Cat.*, n° 191	*[C]eres*	
37	*Vtica*	*CIL*, VIII, 25378; *AE*, 1903, 106	*Cereres*	IIe s.
38	*Vaga*	*CIL*, VIII, 14394; *Cat.*, n° 221	*[Ce]reres*	197
39	*Vaga* (environs)	*CIL*, VIII, 10564; *ILS*, 4461; *Cat.*, n° 223	*Ceres graec[a]*	
40	Hr. Negaschia	*CIL*, VIII, 14438; *Cat.*, n° 220	*[Numen] Aug(ustorum), Cer[eres] Aug, [Mau]ri Aug*	

Tableau 18: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
41	Hr. Bir el-Afu	*CIL*, VIII, 14447; *Cat.*, nº 219	*Fortuna Red[ux Imp(eratoris)...], Ceres, Aesculapius*	222-235?
42	*Bulla Regia*	*CIL*, VIII, 14472 (=10580)	*Cereres*	
43	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1848	*Cer(-es* ou *-eres)*	110
44	*Limisa*	*AE*, 1992, 1781	*Ceres Aug(usta)*	
45	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 26255; *AE*, 1908, 263	*Cer(es)* ou *Cerer(es)*	197
46	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 26245	*[Ce]res* ou *[Ce]rer(es)*	147-154 (l'an 190 des *Cereres*?)
47	*Vchi Maius* (environs)	*CIL*, VIII, 26400	*Ceres*	
48	*Membressa*	*AE*, 1903, 98	*Cereres Aug(ustae)*	
49	*Tichilla*	*CIL*, VIII, 14890	*C[eres?]*	
50	*Thignica*	*CIL*, VIII, 1398	*Caeres*	
51	*Pagus Suttuensis*	*CIL*, VIII, 26419	*Cer(es* ou *-eres)*	127-134 (l'an 170 des *Cereres*)
52	*Agbia*	*CIL*, VIII, 1548	*Cereres, Genius curiae, Fortuna*	138-161?
53	*Thugga*	*AE*, 1969-70, 649; Cf. *AE*, 1969-70, 648 et 650	*[Cer]es Aug* ou *[Ven]us Aug*	sous Claude ou Néron
54	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26464	*Ceres Aug(usta)*	sous Claude ou Néron
55	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26519; *AE*, 1914, 173; *ILAf*, 520; cf. *ILTun*, 1496; Pflaum, *Ant. Afr.*, 4, 1970, p. 112; Gascou, *Ant. Afr.*, 23, p. 97	*Cer(es* ou *-eres)*	75-82 (L'an 118 des *Cereres*)
56	*Thugga*	*AE*, 1997, 1655	*Minerua Aug(usta), Ceres*	84-89 (L'an 127 des *Cereres*)
57	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26615; *AE*, 1902, 251	*Cer(es* ou *-eres)*	127-134 (l'an 170 des *Cereres*)
58	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26465; *AE*, 1914, 186; cf. *ILTun*, 1388	*[C]eres Pratar[ia] Aug*	après 161?
59	*Thugga*	*AE*, 1969-70, 648	*Ceres [A]ug(usta)*	

Tableau 18: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
60	Aunorabis	*CIL*, VIII, 27395	*Cer(es* ou *-eres)*	
61	Hr. Belda	*CIL*, VIII, 27430; *Cat.*, nº 288	*[Cae]lestis et Ceres*	première moitié du Ier s.
62	*Mustis*	*AE*, 1968, 599; *Cat.*, nº 282	*Cereres, Dis (Pater)*	116
63	*Mustis*	*AE*, 1968, 588	*Ceres Aug(usta), Iupiter [Victo]r*	222-235
64	*Sicca Veneria*	*CIL*, VIII, 1623	*Ceres Aug(usta)*	
65	*Sicca Veneria*? (entre le Pont du Fahs et Kef)	*AE*, 1904, 58	*Cer(es) Aug(usta)*	
66	*Lares*	*CIL*, VIII, 1781	*Cer[es?]*	306-337?
67	*Theueste*	*ILAlg*, I, 2999	*[C]ereres, [Pl]uto* (tous deux martelés)	
68	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1838 (=16498); *Cat.*, nº 322	*Cereres, dom(i)nus [Pl]uto*	
69	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 16693; *AE*, 1888, 118; *ILAlg*, I, 3517; *Cat.*, nº 331	*Caereres, Pluto Aug(ustus)*	200-217 ou 218-222
70	*Masculula*	*CIL*, VIII, 15780	*C[eres* ou *-ereres]*	
71	*Thamugadi*	*AE*, 1946, 70; *Cat.*, nº 369	*Pluto, Ceres Augg*	vers le milieu du IIe s.
72	*Thamugadi*	*AE*, 1902, 144	*Ceres Aug(usta)*	
73	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 3303	*Cereres*	
74	*Thagora*	*AE*, 1935, 39; *Cat.*, nº 338	*Ceres Maurusia Aug(usta)*	
75	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2219	*Cereres*	
76	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2033; *Cat.*, nº 344	*dea Caeres Maurusia Aug(usta)*	
77	*Tipasa* (de Numidie)	*CIL*, VIII, 4847; *ILAlg*, I, 1987	*Cerere[s]*	
78	*Hippo Regius*	*AE*, 1955, 144; *Cat.*, nº 356	*Ceres Aug(usta)*	
79	*Hippo Regius*	*AE*, 1962, 122; *Cat.*, nº 357	*Cer(es) Aug(usta)*	
80	Nechmeya	*AE*, 1935, 34; *Cat.*, nº 359	*Caeres (sic)*	
81	*Arsacal*	*CIL*, VIII, 6041	*Ceres Aug(usta)*	
82	*Mastar*	*CIL*, VIII, 6359	*Cereres*	

Tableau 18: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
83	*Tiddis*	*AE*, 1955, 160; *Cat.*, n° 429	*Fortuna Cererum Aug(ustarum)*	
84	*Tiddis*	*CIL*, VIII, 6708	*Ceres*	
85	*Tiddis*	*CIL*, VIII, 6709	*[Ce]reres*	
86	*Mileu*	*CIL*, VIII, 19993	*Ceres* ou *Cerer(es)*	
87	*Cuicul*	*AE*, 1911, 102	*Ceres Aug(usta)*	
88	*Cuicul*	*Cat.*, n° 479	*Cereres gra(e)kae*	

Tellus sans Cérès

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
89	Hr. Ghaïada	*CIL*, VIII, 23712	*dea Tellus*	193-211?
90	*Auitta Bibba*	*CIL*, VIII, 23827	*Tellus Aug(usta)*	
91	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24527	*Tellus*	
92	*Vaga*	*CIL*, VIII, 14392; *ILPBardo* 184; *Cat.*, n° 222	*Tellus*	2 av. J.-C.
93	*Auzunubthenses*	*AE*, 1909, 13	*Tellus*	
94	*Simitthus*	*CIL*, VIII, 14560	*Te[l]lus*	107
95	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1875	*Tellus*	
96	*Simitthus*	*CIL*, VIII, 14586	*Tellus*	
97	Entre Hr. Frass et *Vchi Maius*)	*CIL*, VIII, 26237	*Tellus*	
98	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26558; *ILAf*, 530	*[Tellus]*	261-268
99	*Thugga*	*ILAf*, 553	*[Tellus] Aug(usta)*	261-268
100	*Thugga*	*ILAf*, 552; *AE*, 1922, 108	*Tellus Aug(usta)*	
101	*Mustis*	*AE*, 1968, 596; *Cat.*, n° 279	*Tellus Aug(usta)*, *Caelestis*, *Aesculapius*	145 ou peu avant
102	Sidi el-Krediri	*AE*, 1949, 54; *Cat.*, n° 101	*domina Tellus*	
103	Hr. Soualem, au sud-ouest de *Zama Regia*	*AE*, 1992, 1779	*Tellus*	IIIe s.
104	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1867	*Tellus* [π]αμμήτειρα	
105	*Madauros*	*AE*, 1914, 48; *ILAlg*, I, 2214	*Tell(us)*	
106	*Madauros*	*AE*, 1914, 50	*Tellus*	
107	*Madauros*	*AE*, 1925, 40	*Tellus Aug(usta)*	
108	*Madauros*	*ILAlg*, I, 1374	*Tellus*	

Tableau 18: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
109	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2213	*Tellus*	
110	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2227	*Tell(us)*	
111	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1373	*Tellus*	
112	*Calama*	*CIL*, VIII, 5305; *AE*, 1983, 944. *ILAlg*, I, 232; *Cat.*, n° 361	*Tellus Giluae (?) Aug(usta)*	
113	*Tiddis*	*AE*, 1962, 281	*Tellus*	
114	*Cirta*	*CIL*, VIII, 19489; *ILAlg*, II, 529	*Tellus Aug(usta)*	
115	*Cuicul*	*CIL*, VIII, 8309	*Tellus genetrix*	194
116	Bourbaki (non loin d'Alger)	*AE*, 1954, 127	*Telus Tera Mater(sic)*	

Bref, avant même l'époque romaine, le culte des déesses thesmophores s'était répandu en Zeugitane et au nord de la Numidie, sur le territoire des Massyles. Or, si l'on regarde bien la carte de répartition des inscriptions dédiées à Cérès ou aux *Cereres*[14], on constate que la répartition est la même: la déesse se trouve principalement aux mêmes endroits: à Carthage, le Cap Bon, la région de *Thuburbo Maius*, de Tébessa et de Dougga, où l'influence de Carthage fut importante, ainsi qu'à *Vaga* et dans la région de *Cirta*, l'ancienne capitale des Massyles, sans oublier *Hippo Regius*. On peut donc difficilement douter que les *Cereres* recouvrent Déméter et Koré. Et cette dénomination plurielle, qui n'existe qu'en Afrique, est extrêmement fréquente, puisqu'on la trouve à *Cillium* (n° 8), *Ammaedara* (n° 9), Mactar (n° 12, 14), Sidi Amor Djedidi (n° 16), *Bisica* (n° 19), sur le domaine de la *Gens Bacchuiana* (n° 21), à Khanget el-Bey (n° 24), Sidi-Ahmed-Djedidi (n° 28), Utique (n° 37), *Vaga* (n° 38), *Bulla Regia* (n° 42), *Membressa* (n° 48), *Agbia* (n° 52), *Mustis* (n° 62), Tébessa (n° 67-69), Lambèse (n° 73), Madaure (n° 75), *Tipasa* (n° 77), *Mastar* (n° 82), *Tiddis* (83, 86), et *Cuicul* (n° 88). On la trouve aussi à Carthage, comme l'atteste la fameuse « ère des *Cereres* », qui débute avec la création du sacerdoce au moment de la fondation de la Carthage

[14] Voir la carte de la répartition des inscriptions de Cérès.

romaine. Seuls les cas qui ne font aucun doute ont été cités ici, mais il apparaît probable que la dénomination existait ailleurs sans qu'on ne puisse l'assurer avec certitude en raison des lacunes ou des abréviations dans les inscriptions (n° 5, 9, 17, 20, 21, 23, 25, 29-31, 33, 43, 45-46, 51, 55, 57, 60, 70, 86). Donc, Cérès existe en parallèle avec les *Cereres*, souvent aux mêmes endroits. Pour quelle raison? S. Gsell[15] a livré une réponse satisfaisante à cette question: le mot Cérès désignerait Koré alors que l'expression *Cereres* désignerait la déesse des Enfers accompagnée de sa mère, Déméter, qui aurait été identifiée à Tellus. De nombreux éléments viennent confirmer cette hypothèse. En premier lieu, à l'examen des deux cartes cultuelles[16], on ne peut que constater que Tellus se trouve presque toujours aux mêmes endroits que Cérès. Elle sont même directement associées dans une inscription provenant du territoire de la *Gens Bacchuiana* (n° 20). Et à *Vaga*, où le culte des *Cereres* datait de l'époque numide, on a trouvé une inscription datant de l'an 2 de notre ère (n° 91) qui commémore la restauration du temple (*aedes*) de Tellus. Le culte de Cérès et celui de Tellus sont donc très certainement liés de près. De plus, on trouve très souvent Tellus aux sites où les *Cereres*, au pluriel, sont attestées: chez la *Gens Bacchuiana* (n° 20), à Carthage (n° 91), *Vaga* (n° 91), *Mustis* (n° 100), Tébessa (n° 102), Madaure (n° 104-109) et *Cuicul* (n° 113). Tout pareillement, on la trouve dans des endroits situés près de lieux où les *Cereres* sont honorées: à *Auitta Bibba* (n° 89), près du territoire de la *Gens Bacchuiana*; chez les *Auzunubthenses* (n° 92) et à *Simitthus* (n° 93-95), près de *Mustis*; et à *Thubursicu Numidarum* (n° 110), près de Madaure. Bref, dans la plupart des endoits où Tellus est attestée, elle coexiste avec les *Cereres*. De plus, à l'exemple du Pluton grec, qui était lié avec son épouse Koré et la mère de celle-ci, Déméter, le Pluton africain est régulièrement associé à Cérès ou aux *Cereres*: à *Thuburbo Maius* (n° 25), à Carthage (n° 35), à *Mustis* (n° 62), à Tébessa (n° 67-69) et à Timgad (n° 71). On a même trouvé à Dougga une dédicace à Pluton dans le temple de Tellus[17]. Bref, comme l'a déjà remarqué J. Carcopino[18], il semblerait que la dénomination *Cereres* soit l'équivalent de l'épithète grecque obscure

[15] S. Gsell, *HAAN*, VI, 1927, p. 348, n° 1.

[16] Voir les carte des mentions épigraphiques de Cérès et de Tellus.

[17] *Cat.*, n° 262.

[18] J. Carcopino, « Le culte des *Cereres* et les Numides », *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, p. 19.

par laquelle on désignait les deux déesses en Sicile: Θεσμοφόραι. En ce qui concerne Déméter, la Γῆ μήτηρ, « Terre mère », on l'aurait identifiée à Tellus, qualifiée de *genetrix* (n° 115) et de *Terra Mater* (n° 116) et pour ce qui est de *Ceres*, il s'agirait d'une transcription pure et simple de Κόρη.

Bref, les *Cereres* désigneraient à la fois Koré/Cérès et Tellus/Déméter. Leur culte, sous sa forme romaine, est apparu très tôt à Carthage, comme en témoigne l'ère des *Cereres*, mentionnée par plusieurs inscriptions (n° 17, 19, 22, 25, 32-33, 46, 52, 55-56), qui sert à situer leurs *sacerdotes* dans le fil du temps et qui débute, pour adopter une fourchette chronologique prudente, entre 44 et 37 avant notre ère[19], c'est-à-dire au moment de la fondation de la Carthage romaine. Le culte connut rapidement une grande popularité, compte tenu du grand nombre d'inscriptions qui le concernent et qui datent du Ier siècle de notre ère: à *Lepcis Magna* (n° 1); dans la *ciuitas Saraditana* (n° 17); à Dougga (n° 55); à Carthage (n° 32); à *Bisica*, près de *Thuburbo Maius* (n° 19) et à *Pupput*, dans le Cap Bon (n° 30). En considération de la thèse de H. Le Bonniec[20], qui a montré que le culte plébéien de Cérès avait été utilisé par César et les *populares*, on a pensé qu'en Afrique également le culte des *Cereres* était directement relié à cette politique, puisque la Carthage romaine est une fondation augustéenne[21]. Il est vrai que les premiers *sacerdotes Cererum* connus, sur des inscriptions de Carthage (n° 31) et de Marseille[22], sont de basse extraction, des affranchis[23]. Pourtant, il ne semble pas que la grande popularité du culte en Afrique sous l'Empire puisse uniquement s'expliquer par des questions de politique républicaine, surtout que le culte apparaît dès ses débuts à des endroits où Déméter et

[19] Il importe peu pour notre sujet de trancher sur cette question difficile et controversée. Sur l'ère des *Cereres*, voir: D. Fishwick & B.D. Shaw, « The Era of the *Cereres* », *Historia*, 27, 1978, p. 343-354; J. Gascou, « Les *sacerdotes Cererum* de Carthage », *Antiquités africaines*, 23, 1987, p. 95-128 (avec p. 96 une liste de références à ce sujet. L'auteur propose l'année 44) et D. Fishwick, *Antiquités africaines*, 32, 1996, p. 13-36 (celui-ci propose 40-39).

[20] H. Le Bonniec, *Le culte de Cérès à Rome*, 1958, p. 342-378.

[21] P.-A. Février, « Religion et domination dans l'Afrique romaine », *Dialogues d'histoire ancienne*, 2, 1976, p. 309. Voir également J. Gascou, « Les *sacerdotes Cererum* de Carthage », *Antiquités africaines*, 23, 1987, p. 114.

[22] *AE*, 1976, 386.

[23] M. Le Glay, « La place des affranchis dans la vie municipale », *MEFRA*, 102-2, 1990, p. 632.

Koré sont attestées avant l'occupation romaine, et P.-A. Février a certainement raison de dire qu'Auguste, en faisant la promotion du culte de Cérès en Afrique, ait profité de la situation religieuse à cet endroit et ait ainsi agi sur deux tableaux en même temps. D'ailleurs, il faut constater que le culte des *Cereres*, en plusieurs endroits, semble découler d'une tradition libyco-punique. Examinons donc ces cas dans le détail.

10.2 *Une adaptation africaine*

D'abord, il faut mentionner la découverte à *Gales* (n° 15), près de *Thuburbo Maius*, d'une l'épitaphe bilingue, en latin et en néopunique, rappelant la mémoire d'une *sacerdos magn(a)*, datée de la fin du Ier ou du début du IIe siècle. Le caractère bilingue de l'inscription et l'origine africaine des personnages laissent entrevoir qu'il pourrait s'agir de la prêtresse d'une divinité libyco-punique. Or, *Gales* se trouve à moins de 25 km de *Thuburbo Maius* où l'on a trouvé un monument néopunique consacré à Déméter et daté des II-Ier siècles avant notre ère et justement, l'inscription de *Gales* montre en relief des prêtresses, dont l'une est représentée coiffée d'une corbeille et tenant deux épis de la main droite et un serpent de la main gauche, symboles qui semblent se rattacher à Cérès. D'ailleurs, on sait par une inscription de *Cillium* (n° 8) que le sacerdoce des *Cereres* comprenait notamment des *sacerdotes magnae*, comme celle de *Gales*. En outre, sur l'inscription, on trouve également la représentation d'une panthère, animal attribut de Bacchus/Liber, et une table delphique, reliée au culte d'Apollon. Or, justement, au sud-ouest de *Gales*, à Mactar, une inscription gravée sur une table de jeu associe Cérès à Apollon et Liber (n° 13), ce qui n'est sans doute pas un hasard. On a eu l'occasion de voir déjà qu'à Mactar, Apollon semblait être l'interprétation romaine d'Eshmoun, alors que Liber semblait recouvrir Shadrapha. Pour ce qui est de Cérès, justement, à cet endroit, on trouve une dédicace aux *Cereres punicae* (n° 12), ce qui montre bien que la déesse était honorée par les populations puniques. Et dans le même genre d'inscription que celle de *Gales*, on trouve à Nechmeya, près de *Hippo Regius* où l'on a signalé des monnaies à l'effigie de Cérès, une autre épitaphe d'une prêtresse (*sacerda*) au nom libyco-punique de Biricbal (n° 80). En somme, le clergé de

Cérès se recrutait volontiers parmi les gens de souche africaine. Mais il faut revenir sur cette mention des *Cereres punicae* à Mactar, qui est intrigante, compte tenu du fait que les *Cereres*, comme on a vu, sont d'origine grecque. Or, ce n'est pas le seul cas du genre que l'on rencontre en Afrique du Nord. En effet, en Numidie, on trouve à deux reprises Cérès qualifiée de *Maurusia*, à *Thagora* (n° 74) et à Madaure (n° 76), ce qui montre qu'elle était considérée comme une déesse maure dans cette région, ce qui expliquerait d'ailleurs pourquoi on la trouve associée aux *[dii Mau]ri*[24] à Hr. Negaschia, près de *Vaga* (n° 40). Notons également que Tertullien fait deux fois référence à la *Ceres africana*[25] et qu'elle est aussi qualifiée de grecque dans deux inscriptions: aux environs de *Vaga* (n° 39) et à *Cuicul* (n° 88).

Comment expliquer cette apparente contradiction? En fait, l'explication est peut-être toute simple. D'abord, il ne faut pas surinterpréter le témoignage de Tertullien: n'oublions pas qu'à son époque, la déesse était adorée en Afrique depuis déjà six siècles, alors qu'elle était peu répandue ailleurs dans le reste de l'Occident latin; de là à ce qu'il la considérât comme africaine, il n'y avait qu'un pas facile à franchir[26]. Et sans doute peut-on tenir le même raisonnement pour les *Cereres punicae* de Mactar: elles étaient depuis si longtemps honorées par les Puniques qu'il était sans doute normal qu'on ait fini par la voir comme une divinité ancestrale. En revanche, pour ce qui est de son culte en Numidie, on a vu qu'il avait été adopté plus tard, ou du moins les premières traces qu'on en trouve datent de Jugurtha, à *Vaga*. Il est donc probable qu'en ce lieu, ainsi qu'à *Cuicul*, on se souvenait encore de l'origine grecque des *Cereres*. Il faut aussi envisager la possibilité qu'en plusieurs lieux d'Afrique elle ait recouvert une déesse libyco-berbère; après tout, à Tabarka, à 45 km au nord-ouest de *Vaga*, on trouve une dédicace à *Plut(o) Variccala Aug*[27]; or, *Variccala* pourrait être soit une épithète de Pluton, soit plus vraisemblablement une déesse libyco-berbère qui lui serait associée. Sachant que la parèdre habituelle de Pluton est Cérès, le rapproche-

[24] C'est là la restitution la plus vraisemblable.
[25] Tertullien, *Ad uxorem*, I, 6; idem, *De exhortatione castitatis*, 13.
[26] S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 269.
[27] *Cat.*, n° 354.

ment entre les deux déesses est tentant, d'autant plus que dans une inscription de Hr. Ramdam, à 40 km à l'est de là, et sur le relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*), on trouve une divinité indigène portant un nom qui présente quelque ressemblance: *Varsis/Varsissima*[28]. D'ailleurs cette déesse, tout comme Cérès, fait partie des *dii Mauri*. Peut-être même faut-il faire un rapprochement avec la *Varsutina Maurorum* dont parle Tertullien[29]. Mais il faut néanmoins remarquer, à la suite d'E. Lipiński, que tous ces noms comportent un élément *Vars-*, de sorte qu'ils ne viendraient sans doute pas de la même racine que *Variccala*. En l'absence d'éléments concrets, la prudence est de mise et il faut se contenter de garder à l'esprit cette possibilité que dans la région de *Vaga* et du nord de la Numidie, sur l'ancien territoire des Massyles, Cérès a pu être identifiée à une divinité libyco-berbère et l'épithète *Maurusia* viendrait alors rappeler cette assimilation.

10.3 *Liens avec Astarté*

Il a été constaté plus haut que Cérès était associée à Apollon et Liber à Mactar (n° 13) et à *Gales* (n° 15), ce qui est d'un grand intérêt, du fait qu'il est probable que l'Apollon de Mactar soit une interprétation romaine du dieu punique Eshmoun. Or, comme on a déjà eu l'occasion de le remarquer, Eshmoun/Esculape est très fréquemment associé à Cérès en Zeugitane[30]. En effet, à Hr. Bir el-Afu, on trouve un prêtre de Cérès et d'Esculape dans une inscription du début du IIIe siècle (n° 41). À *Bulla Regia*, les statues d'Apollon, d'Esculape et de Cérès étaient réunies ensemble dans le temple d'Apollon au IIe siècle[31]. Dans le Cap Bon, on a découvert une statuette en terre cuite d'Eshmoun/Esculape dans le sanctuaire éleusinien de Curubis et à Hammam Djedid, près de Hammamet, on a aussi trouvé une statue d'Esculape coiffé d'une couronne à épis de blé, l'attribut habituel de

---

[28] *Cat.*, n° 217 (Hr. Ramdam); *AE*, 1948, 114 (*Vaga*).

[29] Tertullien, *Ad nationes*, II, 8, 4-5. Voir G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 145.

[30] Voir p. 196-199.

[31] A. Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, 1908, p. 12 sv.

[32] N. Benseddik, « Esculape et Hygie en Afrique: clacissisme et originalité », *Ant. Afr.*, 33, 1997, p. 144, 146, 147.

Cérès[32]. Remarquons aussi cette dédicace de *Mustis*, datée du milieu du IIe siècle ap. J.-C. et adressée à Tellus par un *sacerdos publicus* de Caelestis et d'Esculape (n° 101), le même qui a fait une dédicace à Pluton, le parèdre de Cérès[33]. Enfin, rappelons ces fameux interdits cultuels du sanctuaire d'Esculape à *Thuburbo Maius*, énoncés dans une inscription de la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., qui semblent avoir emprunté beaucoup d'éléments au culte de Déméter et Koré[34]. Tout cela est intéressant dans la mesure où la parèdre habituelle d'Eshmoun/Esculape et de Shadrapha/Liber est la déesse Astarté, or celle-ci, on l'a vu, est attestée à *Thuburbo Maius*, ainsi qu'à *Mididi*, près de Mactar, et la prêtrise conjointe d'Esculape et de Caelestis laisse croire qu'elle était présente aussi à *Mustis*[35]. Remarquons aussi que sur la stèle de *Mididi*, datée du IIe siècle, on trouve justement Cérès parmi les divinités du panthéon libyco-punique représenté en relief[36]. Se pourrait-il alors qu'en Zeugitane et au nord de la Byzacène, on ait fait un rapprochement entre Cérès et Astarté? C'est une explication vraisemblable qui permet en outre de mieux comprendre cette dédicace commune à Caelestis et à Cérès à Hr. Belda[37], près de *Mustis* (n° 61), mais ce rapprochement se serait fait assez tardivement, sans doute au IIe siècle, d'après les sources, de sorte qu'il correspondrait au mouvement syncrétiste qui commence à se manifester à cette époque.

Ces liens avec Caelestis amènent d'ailleurs une remarque sur un dernier élément que les *Cereres* ont pu acquérir à l'occasion d'un long contact avec la religion punique; il s'agit du titre de *domina*, transcription latine du terme de *rbt*, « dame », que porte parfois Caelestis, et qui vient qualifier Cérès au *Fundus ...itanus* (n° 4) et Tellus à Sidi el-Krediri, dans le Djebel Massouge (n° 102)[38].

D'autre part, il convient de noter qu'à Mactar, parallèlement aux *Cereres punicae*, on trouve une Cérès « chaste », *ca[sta]* (n° 13), selon une restitution basée sur un rapprochement avec une inscription de Rome dans laquelle la déesse porte ce qualificatif[39]. G. Charles-

[33] *Cat.*, n° 278.
[34] *Cat.*, n° 137; voir p. 187.
[35] Voir p. 71-75, 191-192, 208.
[36] M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298.
[37] Voir aussi p. 337.
[38] Voir p. 85, 218.
[39] *ILS*, 3333.

Picard[40] a pensé, suite à un rapprochement avec deux passages de Tertullien qui parlent de la chasteté exigée des prêtresses de la déesse[41], que les Puniques l'avaient transformée en une perpétuelle abstinence et il l'a comparée avec celle qui était exigée des prêtres de l'Hercule tyrien à Gadès[42]. Cette interprétation paraît toutefois peu vraisemblable, puisque S. Gsell a bien montré, au travers des témoignages indirects de Lucien et de Juvénal à propos des prêtresses de Cérès[43], que cet interdit religieux auquel Tertullien fait allusion est bien d'origine romaine.

Remarquons aussi, pour finir, qu'à *Calama*, on trouve une dédicace à *Tellus Giluae Aug* (n° 112), c'est-à-dire probablement la « Tellus de Gilva », une ville de Maurétanie, ce qui montre qu'à cet endroit, comme Ceres ou les *Cereres* ailleurs, Tellus avait sans doute été assimilée à une déesse libyco-berbère.

10.4 *Des déesses grecques africanisées*

En somme, le culte des *Cereres* en Afrique du Nord a bel et bien été hérité du culte grec des déesses thesmophores, et ce sont vraisemblablement Koré et Déméter qui se cachent derrière Cérès et Tellus. Néanmoins, ce culte fut adopté très tôt par les Carthaginois et s'est si bien intégré au sein de la religion punique que les déesses ont fini, en certains endroits, par être considérées comme des déesses puniques ou africaines. Elles ont même fini par récupérer certains aspects du culte d'Astarté, comme le laisse entrevoir leur association avec Eshmoun/Esculape et Eshmoun/Apollon en Zeugitane. Mais c'est sans doute là un phénomène tardif qui n'a vraisemblablement pris place qu'au IIe siècle de notre ère, ou du moins l'association n'est guère attestée avant. Mais si le culte des *Cereres* fut adopté tel quel par les Puniques, il semble qu'en Numidie, où leur apparition est plus tardive, elles aient plutôt recouvert des divinités libyco-berbères, d'où leurs liens avec les *dii Mauri*, ainsi que la distinction entre une *Ceres graeca* et une *Ceres Maurusia*, sans oublier cette association de

[40] G. Charles-Picard, « Civitas Mactaritana », *Karthago*, 8, 1957, p. 56.
[41] Tertullien, *Ad uxorem*, I, 4 et 6; idem, *De exhortatione castitatis*, 13.
[42] Silius Italicus, *La guerre punique*, III, 21 sv.
[43] Lucien, *Timon*, 17; Juvénal, VI, 50.

Pluton avec une mystérieuse déesse maure, Variccala. Malheureusement, les divinités libyco-berbères sont extrêmement peu connues et l'indigence actuelle des sources empêche d'aller plus loin dans l'analyse de cette dernière hypothèse.

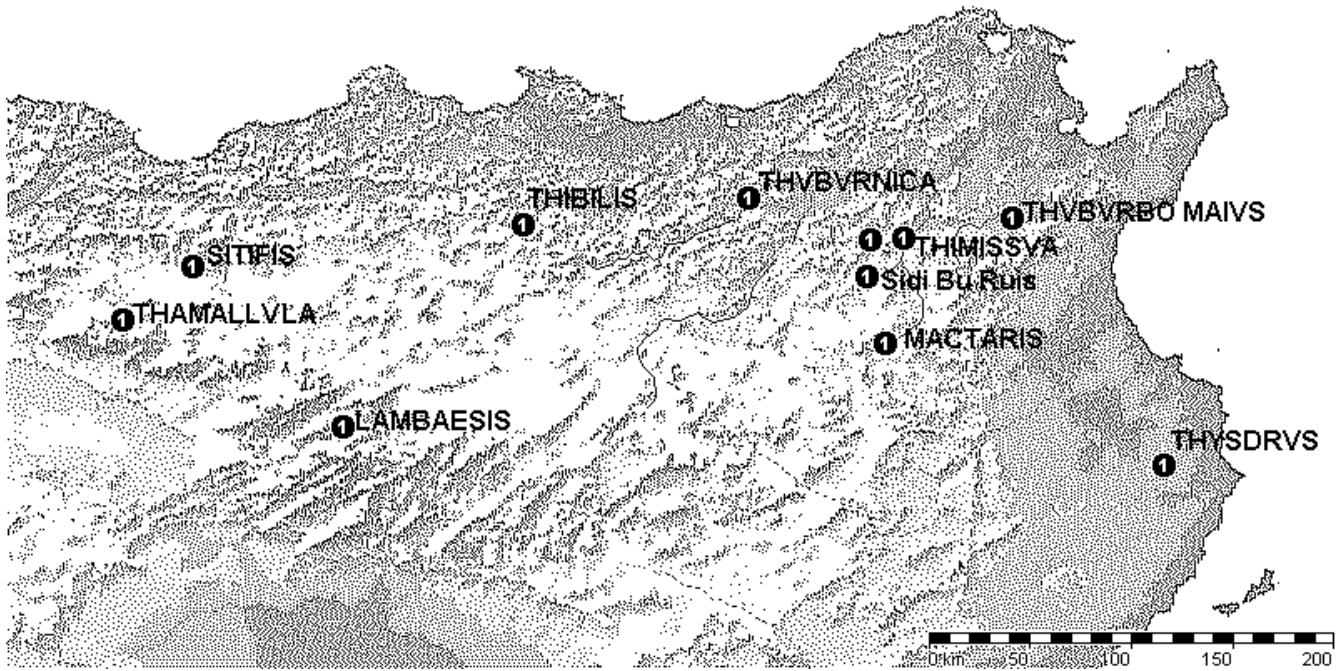

Carte 18: Mentions épigraphiques de Luna

CHAPTER 11

LE CULTE DES ASTRES

Dans le cadre d'une étude sur les interprétations romaines en Afrique du Nord, il n'est guère possible de passer sous silence la difficile question du culte des astres. Le point de départ de cette question est évidemment le passage célèbre d'Hérodote qui dit que tous les Libyens, sauf les riverains du lac Triton, sacrifiaient au Soleil et à la Lune seulement[1]. Ce passage est d'autant plus intéressant et crédible que les autres éléments que donne cet auteur du Ve siècle à propos de la religion des Libyens, notamment sur Athéna et Poséidon, trouvent des échos dans les sources de la région concernée, comme on a eu l'occasion de le voir plus haut[2]. Parmi les sources littéraires, il faut également citer les propos que Cicéron[3] prête à Massinissa lorsque celui-ci accueille Scipion Émilien: « Je te rends grâce Soleil très haut et vous autres divinités du ciel de ce qu'il me soit donné avant de quitter la vie d'ici-bas de voir sous mon toit, dans mon royaume, P. Cornelius Scipion... ». Bien sûr, rien ne garantit la véracité de ce texte, mais, comme l'a déjà remarqué G. Camps, malgré les enjolivures, le fond reste vraisemblable[4]. Il ne faut pas oublier non plus le Serment d'Hannibal, rapporté par Polybe[5], qui mentionne à la fin, parmi les divinités qui combattent avec les Carthaginois, le Soleil et la Lune, qui figurent peut-être là en tant que divinités de leurs alliés numides. Citons enfin le témoignage de Diodore qui fait une allusion au culte d'Hélios et de Séléné chez les Atlantes, c'est-à-dire le peuple qui réside aux environs du mont Atlas[6]. Et puis comme le

---

[1] Hérodote, IV, 188.

[2] Voir p. 212-213, 310.

[3] Cicéron, *République*, VI, 4.

[4] G. Camps, « Aux origines de la Berbérie; Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, 8, 1960, p. 221.

[5] Polybe, VII, 9, 2-3.

[6] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, III, 57. C'est à dessein que nous écartons de ces analyses les divers textes antiques qui parlent de cette fameuse source du Soleil, située à des environs différents selon les témoignages, sur laquelle rien n'indique qu'elle ait été reliée à un culte: Hérodote, IV, 181; Diodore de Sicile, *ibid.*, XVII, 50; Arrien, III, 4; Quinte-Curce, IV, 7; Pline, *Histoire naturelle*, II, 103 (228).

Carte 19: Mentions épigraphiques de Sol

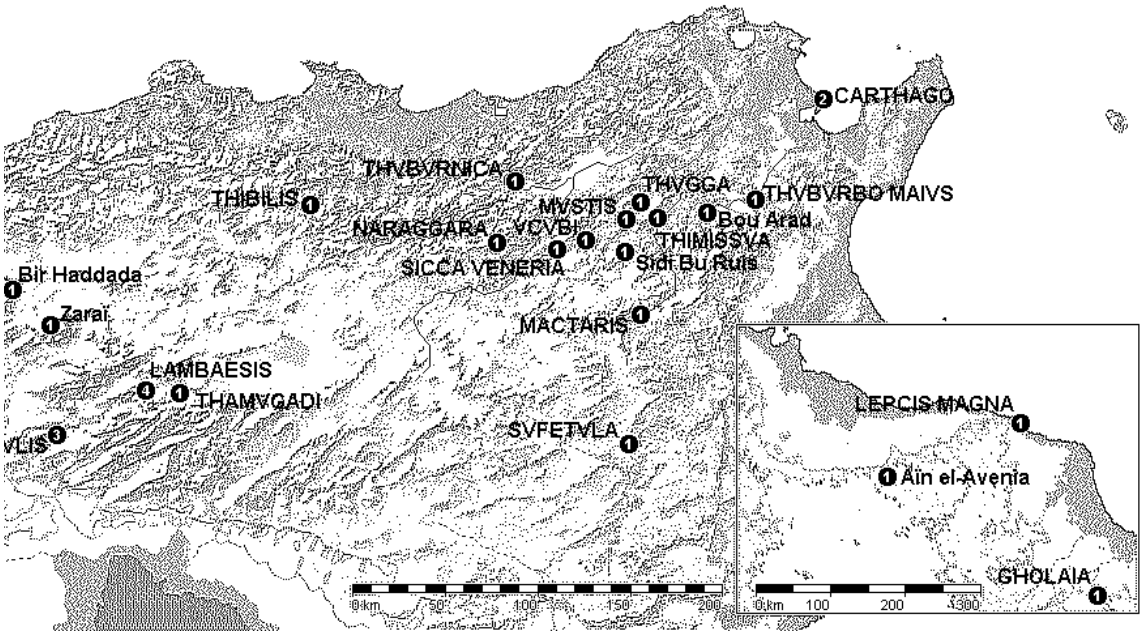
CARTHAGO
THVBVRNICA
THIBILIS
THVGGA
THVBVRBO MAIVS
MVSTIS
Bou Arad
NARAGGARA
VCVBI
THIMISSVA
SICCA VENERIA
Sidi Bu Ruis
Bir Haddada
Zarai
MACTARIS
LAMBAESIS
THAMVGADI
SVFETVLA
LEPCIS MAGNA
Ain el-Avenia
GHOLAIA
0km 50 100 150 200
0km 100 200 300

remarque M. Le Glay, ce culte astral se retrouve aussi par la suite à l'état de survivance, comme en témoigne un écrivain postérieur, Ibn-Khaldoun, qui mentionne des Berbères païens, adorateurs du Soleil et de la Lune[7].

D'autre part, les sources archéologiques viennent appuyer ces informations. En effet, on a trouvé de nombreux disques solaires et symboles lunaires décorant non seulement les stèles libyques, mais aussi les parois des grottes et des hypogées, les dolmens et les vases funéraires, ce qui tend à montrer que les Berbères de l'époque proto-historique associaient le culte du Soleil au culte des morts[8]. Mais est-ce que ce culte des astres s'est poursuivi à l'époque historique? C'est une possibilité, puisqu'à Hadrumète, des monnaies à légendes puniques représentent un dieu imberbe à la tête radiée, parfois accompagné du trident[9]. Remarquons aussi que des *aurei* de Clodius Albinus, originaire de cette ville, sont consacrés au dieu de sa patrie, qui est représenté nu jusqu'à la taille, debout, tenant un trident et un caducée, coiffé d'une couronne radiée et accompagné de la légende *Saeculo Frugifero*[10]. On a eu l'occasion plus haut d'analyser la question[11] et il semblerait que ce type iconographique soit une synthèse de trois dieux différents présents dans la région: le Poséidon libyque dont parle Hérodote[12], le Baal Hammon des Puniques auquel il aurait été identifié, comme semble le prouver une variante des monnaies de Clodius Albinus[13], et enfin le dieu-soleil qu'honoraient aussi les Libyens de la région selon l'auteur grec. Ce rapprochement entre Baal Hammon et le Soleil n'est pas fantaisiste puisque la fameuse stèle d'Hadrumète[14], justement, qui représente le

---

[7] Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, I, p. 177; voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 424.

[8] G. Camps, *Libyca*, 4, 1956, p. 155-203; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 424.

[9] L. Müller, *Num. anc. Afr.*, 1860-1874, II, p. 51-52, n° 22-28; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, III/82,-84, 87-88.

[10] H. Mattingly & E. A. Sydenham, *RIC*, IV, 1, Clodius Albinus, p. 45, n° 8, 9, 12; p. 52, n° 56 (épis de blé); p. 53, n° 61.

[11] Voir p. 315-316, 334.

[12] Hérodote, IV, 188.

[13] Sur l'une d'elles, en effet, le dieu est, représenté à la façon de Baal Hammon, c'est-à-dire barbu, coiffé d'une tiare, vêtu d'une robe allant jusqu'aux pieds, assis sur un trône flanqué de sphinx, élevant la main droite et tenant un épi dans la gauche: H. Mattingly & E. A. Sydenham, *RIC*, IV, 1, Clodius Albinus, p. 45, n° 10.

[14] Voir E. Lipiński, *dieux et déesses*, 1995, p. 263.

dieu punique sous ses traits habituels (barbu, coiffé de la tiare, assis sur un trône flanqué de sphinx, tenant le sceptre de la main gauche et élevant la main droite), est ornée du disque solaire ailé, selon la mode égyptienne[15]. Or, cette stèle est datée du Ve siècle avant notre ère, donc contemporaine d'Hérodote. Et ce témoignage n'est pas isolé, puisque par la suite, toujours en Byzacène, on trouve des emblèmes solaires sur les stèles consacrées à Baal Hammon. C'est ainsi qu'à Maghraoua, sur les stèles dites de La Ghorfa, qui datent de la fin du Ier siècle ou du début du IIe siècle de notre ère et qui sont consacrées à Baal Hammon, on remarque au sommet un Soleil à face humaine, parfois barbu, et ceint d'une couronne d'éternité ou de serpents[16]. À une dizaine de km de là, à Mactar, d'autres stèles consacrées au même dieu, tout d'abord surmontées, au Ier siècle de notre ère, du symbole habituel du croissant enserrant un disque ou une rosace, finissent, au IIe siècle, par représenter elles aussi à leur sommet une tête radiée[17]. Toujours dans la même région, à *Althiburos*, on a trouvé des ex-voto néopuniques de la même époque (IIe siècle) consacrés à Baal Hammon et qui affichent eux aussi la tête radiée inscrite dans un disque, illustrant l'aspect solaire du dieu[18]. Ainsi, il semble bien qu'en Byzacène Baal Hammon ait eu un aspect solaire, sans doute hérité d'une ancienne héliolâtrie libyque. Le discours de Massinissa, dans le texte de Cicéron, pourrait inciter à y croire d'autant plus que sur le territoire Massyle, au sanctuaire d'El-Hofra, on trouve aussi plusieurs ex-voto des IIIe-IIe siècles qui portent d'incontestables emblèmes solaires[19]. Notons aussi que plus à l'ouest, à Gunugu, une ville du royaume maure[20] située près de Cherchel, plusieurs monnaies à légendes puniques, qui montrent une

---

[15] G. Charles-picard, « Civitas Mactaritana », *Karthago*, 8, 1957, p. 36; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 444.

[16] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. n.s. Collections puniques*, 1954-55, p. 262-265; *idem*, « Ghorfa, La - », dans E. Lipiński (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, 1992, p. 189.

[17] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. n.s. Collections puniques*, 1954-55, Cb 976-1052; G.Charles-Picard, « Civitas Mactaritana », *Karthago*, 8, 1957, p. 36.

[18] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. n.s. Collections puniques*, 1954-55, Cb 1067-1070; M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 295-296.

[19] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955, p. 180; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 444.

[20] G. Camps, « Aux origines de la Berbérie; Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, 8, 1960, p. 276.

effigie barbue coiffée d'une couronne radiée[21], pourraient bien être l'indice de l'existence d'un culte solaire chez les Maures. Il est donc tentant de considérer, comme M. Le Glay, que si Baal Hammon, dieu suprême, prit parfois un caractère solaire, c'est parce que pour les Numides le Soleil était un grand dieu. Et peut-être que sa parèdre Tanit, qui est parfois représentée avec le croissant[22], a pu quant à elle hériter en certains endroits du culte de la Lune. Mais sur ce dernier point, il ne s'agit que d'une supposition difficile à vérifier car le croissant est un symbole complexe, pas toujours relié à la Lune, qui peut prendre un sens funéraire et qu'on trouve tout aussi bien associé à Baal/Saturne qu'à Tanit/Caelestis[23]. On analysera plus loin les liens entre ces symboles solaires et lunaires et le culte de Saturne à l'époque romaine, mais pour l'instant, il convient d'abord de se pencher sur les manifestations les plus évidentes du culte astral, soit les témoignages épigraphiques du culte de Sol et de Luna.

[21] J. Mazard, *CNNMQ*, 1955, n° 568-570; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, III/150 et p. 328.

[22] C'est le cas à Thala, à *Bulla Regia* et à *Thinissut*; voir p. 71.

[23] Voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 171-172.

Tableau 19: Liste des inscriptions concernant Sol et Luna

Sol, avec ou sans Luna

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
1	*Gholaia*	*IRT*, 917	*Sol inuictus*	
2	Aïn el-Avenia	*AE*, 1962, 304	*Sol Hierobolus*	209-211
3	*Sufetula*	*AE*, 1957, 76; *Cat.*, n° 72	*deus Sol*	
4	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23501	Relief: tête de Sol, accompagnée du croissant de lune	
5	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 23924	*deus i[nuictus] Sol*	270-275
6	Bou Arad	*AE*, 1988, 1110	*Sol inuictus Aug(ustus)*	361-363
7	*Thuburbo Maius*	*ILTun*, 710; *AE*, 1925, 38; *ILPBardo* 346	*Saturnus, Sol, Luna, [Mar]s, Mercurius, Iupiter, [Ve]nus*	
8	*Carthago*	*CIL*, VIII, 1005	Ζεὺς Ἥλιος μέγας Σάραπις καὶ οἱ σύνναοι θεοί	
9	*Carthago*	*CIL*, VIII, 12493	Ζεὺς Ἥλιος μέγας πάνθεος Σάραπις	
10	*Thuburnica*	*CIL*, VIII, 14688	*Sol*	première moitié du IIIe s.
11	*Chidibbia*	*CIL*, VIII, 1329	*[deus] Sol inuictus*	276-282
12	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26499; *AE*, 1905, 21; *Cat.*, n° 263	*deus Sol Aug(ustus)*	
13	*Mustis*	*CIL*, VIII, 15625	Relief: têtes de Sol et Luna	
14	*Vcubi*	*CIL*, VIII, 15665; *Cat.*, n° 292	*deus Sol, Honos, Virtus*	
15	*Sicca Veneria*	*ILAf*, 596; *AE*, 1912, 16; *Cat.*, n° 300	*deus Sol*	

Tableau 19: Cont.

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
16	Sidi Bou Rouis	*CIL*, VIII, 27739; *ILPBardo* 526; *Cat.*, n° 304	*Sol, Iupiter, Lun[a], Fortun[a]*	
17	*Thimissua*	*AE*, 1906, 15	*Sol, Iupiter, Luna, Fortuna*	
18	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 2350; *Cat.*, n° 372	*[S]ol Aug(ustus)*	
19	*Calceus Herculis*	*AE*, 1933, 47	*deus Sol [inuictus?]*	IIIe s., plutôt entre 198 et 211
20	*Calceus Herculis*	*AE*, 1933, 46	*deus Sol*	211-217
21	*Calceus Herculis*	*AE*, 1925, 125	*deus Sol [A]ug(ustus)*	
22	*Lambaesis*	*AE*, 1957, 88	*I O D Sol inuictus*	IIe-IIIe s., peut-être avant 238
23	*Lambaesis*	*AE*, 1988, 1122	*Sol*	235-238
24	*Lambaesis*	*AE*, 1987, 1066; *AE*, 1914, 235	*d[eus S]ol*	Fin IIIe s.
25	*Lambaesis*	*AE*, 1922, 22	*[Inuictus d]eus Sol*	283-284
26	*Thubuna*	*AE*, 1967, 593; *Cat.*, n° 394	*X(?) S(ol) i(nuictus) d(eus)*	
27	*Zarai*	*CIL*, VIII, 4513; *Cat.*, n° 402	*Sol deus Aug(ustus)*	
28	*Thagaste*	*CIL*, VIII, 5143; *ILAlg*, I, 868	*Sol inuictus*	275
29	*Thibilis*	*ILAlg*, II, 4645 a; *Cat.*, n° 405	*Sol*	
30	Mechta-Deradji	*AE*, 1903, 242	*Sol, I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Luna, Iuno regina, Minerua, Victoria, Mercurius, Genius loci*	200-217

Tableau 19: Cont.

Luna seule

#	*Lieu*	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
31	*Thysdrus*	*CIL*, VIII, 22844; *AE*, 1905, 9; *ILPBardo* 77; *Cat.*, n° 50	*Luna*	2 av J.-C.–14 ap. J.-C.
32	*Thuburnica*	*CIL*, VIII, 14689	*Luna*	première moitié du IIIe s.
33	*Lambaesis*	*AE*, 1920, 38	*Comites Lunae*	
34	*Thibilis*	*ILAlg*, II, 4645 b; *Cat.*, n° 405	*Luna*	

À l'examen des inscriptions concernant Sol et Luna, on constate en premier lieu que celles-ci sont peu nombreuses et que Luna n'apparaît que très rarement, et généralement au côté de Sol, comme à *Thuburbo Maius* (n° 7), Sidi Bou Rouis (n° 16) et *Thimissua* (n° 17). Elle apparaît aussi sur des reliefs ainsi qu'à *Mustis* (n° 13) et peut-être à Mactar (n° 4), quoique, dans ce dernier cas, sa représentation se résume à un simple croissant, alors que Sol est figuré sous des traits humains. Et en fait, du culte des deux divinités, celui de Luna est presque inexistant alors que celui de Sol est beaucoup plus répandu; concentrons-nous donc sur celui-ci. Justement, un premier détail intéressant attire l'attention: si l'on regarde bien la carte de répartition des inscriptions de Sol, on remarque que pour peu nombreuses qu'elles soient, elles se concentrent principalement en deux régions: la Zeugitane (n° 5-17) et la zone militaire, en Tripolitaine (n° 1-2) et surtout la région de Lambèse (n° 18-27)[24]. Dans le second cas, il n'y a pas lieu d'être surpris puisqu'il s'agit très certainement de Mithra, dont le culte a laissé beaucoup de traces dans les villes militaires, comme on peut le voir par le tableau suivant.

[24] Voir la carte de la répartition des inscriptions de Sol.

Tableau 20: Inscriptions mentionnant clairement Mithra (Maurétanies incluses)

Lieu	*Référence(s)*	*Divinité(s)*	*Datation*
Sabratha	*IRT*, 11	*[d(eus)] s(anctus) M(ithras) ?*	
Sidi Okba	*CIL*, VIII, 2483	*deus inuictus (Mithra?)*	IIIe s.?
Lambaesis	*AE*, 1915, 28	*deus inuictus Mithras*	183-185
Lambaesis	*AE*, 1955, 79	*Sol deus inuictus Mithras*	183-185
Lambaesis	*AE*, 1955, 80	*deus Sol inuictus Mithras*	230-232
Lambaesis	*AE*, 1906, 8	*[deus inuict]us Mithras*	235-238
Lambaesis	*CIL*, VIII, 2675	*deus Sol inuictus Mithras*	235-238
Lambaesis	*CIL*, VIII, 18235	*inuictus d[eus] Mithras*	
Lambaesis	*CIL*, VIII, 2676	*Inuictus (Mithras?)*	
Diana Veteranorum	*CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091	*Iupiter optimus maximus, Iuno Regina, Minerua Sancta, Sol Mithras, Hercules, Mars, Mercurius, Genius loci, dii deaeque omnes*	283-284
Calama	*CIL*, VIII, 5296; *ILAlg*, I, 196; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 395, n° 29	*d(eus) m(agnus)* ou *d(eus) M(ithras)*	
Tiddis	*AE*, 1942-43, 87; *ILAlg*, II, 3576	*I(nuictus) M(ithras?)*	
Sitifis	*CIL*, VIII, 8440	*deus inuictus Mytras (sic)*	
Castellum Dimmidi	*CIL*, VIII, 18025; *AE*, 1992, 1855	*Sol Inuictus Mithras*	196-211
Castellum Dimmidi	*AE*, 1888, 1	*Sol inuictus Mithras*	
Icosium	*CIL*, VIII, 9256	*Mithras*	
Caesarea	*CIL*, VIII, 9322	*deus inuict[us]*	
Columnata	*CIL*, VIII, 21523	*deus Sol inuictus Mitras (sic)*	238-244
Volubilis	*ILAf*, 612; *AE*, 1920, 48; *IAM*, 863; *ILM*, 52	*Inuictus (Mithras?)*	191-192*
Volubilis	*AE*, 1920, 47; *ILAf*, 611	*I(nuictus) d(eus) M(ithras?)*	

En fait, à l'examen de ce tableau, on constate que Mithra est très fréquemment qualifié d'*inuictus* ou de *Sol inuictus*, surtout à Lambèse, et il est donc probable qu'en ce lieu la dédicace s'adressant à *Sol inuictus* seul désigne le même dieu (n° 22). C'est sans doute aussi le cas à Bu Njem (*Gholaia*), où a également séjourné un détachement militaire (n° 1). En revanche, les autres cas sont beaucoup moins certains. En effet, le tableau des inscriptions de Mithra montre bien que les seules inscriptions qui le désignent clairement, sans le moin-

dre doute, proviennent presque toutes de villes militaires[25]. Ainsi, les dédicaces à Mithra sont rares et extrêmement localisées. Il n'est donc pas du tout certain que les autres dédicaces à *Sol inuictus* concernent ce dieu oriental et il faut alors considérer la possibilité que ce soient là des réminiscences d'un ancien culte solaire.

Mais bien sûr il faut éliminer d'office certaines incriptions, notamment cette dédicace à *Sol Hierobolus* à Aïn el-Avenia (n° 2) et ces autres consacrées à Hélios Sérapis à Carthage (n° 8, 9). En ce qui concerne le *deus Sol* de *Calceus Herculis*, qui possédait là un temple (n° 19), il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un culte africain ou d'origine orientale. Les trois dédicaces qui s'adressent à lui émanent de militaires (n° 19-21) et l'un d'eux (n° 19) porte un *cognomen* grec (Iulius Draco[26]), mais les deux autres pourraient être des légionnaires recrutés en Afrique. En revanche, il faut évidemment laisser de côté les dédicaces à Sol provenant de Lambèse (n° 23-25). Mais si l'on observe les autres, qui se concentrent au sud de la Zeugitane, on constate qu'elles présentent beaucoup d'intérêt. D'abord, on trouve là aussi une concentration des inscriptions de Luna (n° 7, 13, 16, 17, 32)[27]. Ensuite, il s'agit presque toutes d'inscriptions au formulaire très simple, à l'exemple de la plupart des dédicaces à Saturne, et elles émanent sans doute de gens aux ressources modestes, ce qui est l'indice d'un culte de nature populaire. Remarquons aussi que, dans cette région, Sol est souvent qualifié de *deus*, dans la *Gens Bacchuiana* (n° 5), à Dougga (n° 12), à *Vcubi* (n° 14), à *Sicca Veneria* (n° 15), et peut-être aussi à *Chidibbia* (n° 11), sans oublier *Sufetula*, en Byzacène. Ce titre de *deus* est souvent, comme on l'a vu, l'indice du caractère indigène d'un culte, mais il est aussi parfois employé pour désigner des divinités orientales, comme justement Mithra[28], et cet indice n'est donc malheureusement pas concluant, puisqu'on le trouve aussi appliqué à Sol dans les régions militaires comme à *Calceus Herculis* (n° 19-21), Lambèse (n° 24, 25), *Zarai* (n° 27) et peut-être aussi à *Thubuna* (n° 26). La nature de ces inscriptions reste donc incertaine à première vue.

---

[25] Voir A. Périssin-Fabert, *Les cultes orientaux dans l'armée romaine*, mémoire de DEA (Lyon III), 2000.

[26] H. Solin, *Die Stradtrömischen Sklavennamen. Ein Namenbuch*, 1996, p. 504.

[27] Voir la carte de la répartition des inscriptions de Luna.

[28] A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.

11.1 *Aspects solaires de Saturne*

Toutefois, le dossier reste incomplet, d'où la nécessité de tenir compte d'autres sources importantes, de nature iconographique. En effet, on a déjà vu plus haut que le dieu Baal Hammon, en certains lieux, semblait avoir récupéré à son profit le culte solaire; or, comme l'a déjà remarqué M. Le Glay, on constate la même situation pour Saturne à l'époque romaine, puisque Sol et Luna se retrouvent très fréquemment sur les stèles à reliefs consacrées au grand dieu africain. Il n'est donc pas inutile d'analyser la question de façon systématique à partir de ces stèles répertoriées dans l'ouvrage de M. Le Glay et d'en faire un tableau.

Tableau 21: Sol et Luna sur les reliefs des stèles à Saturne

Lieu	*Référence*[29]	*Reliefs solaires ou lunaires*	*Datation*
Hadrumète	vol. I, p.257, n° 10	Signe de Tanit, flanqué de Sol et Luna	seconde moitié du Ier s. (niv. 5)
Hadrumète (région)	vol. I, p. 257, n° 2	Pomme de pin, flanquée de Sol et Luna	Ier s.
Thala	vol. I, p. 302, n° 6	Deux couples de *cornucopiae*, flanqués de Sol et [Luna]	fin Ier–début IIe
Hr.-es-Srira (entre Mactar et *Sufetula*)	vol. I, p. 317, n° 30	Soleil seul, identifié à Saturne	
Ksar Toual Zammeul	vol. I, p. 236, n° 5	Saturne, avec Sol et Luna au registre inférieur	IIIe s.
Ksar Toual Zammeul	vol. I, p. 236, n° 6	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Ksar Toual Zammeul	vol. I, p. 237, n° 7	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Ksar Toual Zammeul	vol. I, p. 237, n° 8	Saturne, flanqué de Sol et Luna ainsi que des Dioscures	
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 37, n° 1	Sol et [Luna]	en 139-145
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 38, n° 3	Saturne, flanqué de [Sol] et Luna	en 166
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 41, n° 12	Saturne, flanqué de Sol et [Luna]	en 182
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 57, n° 75	Sol et Luna	
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 63, n° 115	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 66, n° 140	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Djebel Bou-Kornine	vol. I, p. 72, n° 207	[Saturne] flanqué de Sol et [Luna]	

[29] Dans M. Le Glay, *Saturne africain. Monuments*, vol. I et II, ainsi que dans la mise à jour faite par le même auteur: « Nouveaux documents, nouveaux points de vue sur Saturne africain », *Studia Phoenicia*, 6, 1988, p. 187-237.

Tableau 21: Cont.

Lieu	*Référence*	*Reliefs solaires ou lunaires*	*Datation*
Neferis	vol. I, p. 86, n° 3	Fouet du Soleil et croissant	
Neferis	vol. I, p. 88, n° 13	Circonférence radiée et croissant surmonté d'un astre	
Bordj-Doïmes, près de *Vaga*	vol. I, p. 269, n° 12	Soleil seul	
El-Ayaïda, à 15 km au nord de *Vaga*	*Nouveaux documents*, p. 209, n° 31	Saturne trônant, avec à sa droite la tête radiée de Sol	
Ammaedara	vol. I, p. 329, n° 12	Saturne, flanqué de Sol et Luna (?)	IIe-IIIe s.?
Ammaedara	vol. I, p. 330, n° 13	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe-IIIe s.
Theueste	vol. I, p. 339, n° 12	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 340, n° 13	Saturne, flanqué de Sol et [Luna]	
Theueste	vol. I, p. 341, n° 15	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 342, n° 24	Sol, et dans un registre inférieur: Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 343, n° 26	Sol seul	Ier s.?
Theueste	vol. I, p. 345, n° 29	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 346, n° 32	Disque et croissant, sous forme de colliers ornant Saturne et sa parèdre	
Theueste	vol. I, p. 348, n° 42	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 352, n° 47	Saturne et sa parèdre, avec Sol et Luna au registre inférieur	
Theueste	vol. I, p. 354, n° 48	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 355, n° 49	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.?
Theueste	vol. I, p. 357, n° 52	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Theueste	vol. I, p. 357, n° 53	Six pommes de pin, flanquées de Sol et Luna	

Tableau 21: Cont.

Lieu	*Référence*	*Reliefs solaires ou lunaires*	*Datation*
Thamugadi	vol. II, p. 130, n° 1	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Thamugadi	vol. II, p. 134, n° 7	Sol et Luna, mais Sol placé au centre et Saturne à gauche	première moitié du IIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 135, n° 8	Saturne, flanqué de Sol et Luna	première moitié du IIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 141, n° 25	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Thamugadi	vol. II, p. 141, n° 26	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 142, n° 27	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Thamugadi	vol. II, p. 143, n° 30	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe, début IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 143, n° 31	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe, début IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 144, n° 33	Saturne, flanqué de Sol et Luna	seconde moitié du IIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 144, n° 34	Saturne, flanqué de Sol et Luna	seconde moitié du IIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 149, n° 149	Saturne, flanqué de Sol et Luna cavaliers, identifiés aux Dioscures	début du IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 151, n° 47	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 152, n° 48	Saturne, flanqué de Sol et Luna	seconde moitié du IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 152, n° 49	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 153, n° 53	Saturne, flanqué de Sol et Luna	seconde moitié du IIIe s.
Thamugadi	vol. II, p. 153, n° 54	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Thamugadi	vol. II, p. 155, n° 63	[Sol] et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 85, n° 6	Saturne, flanqué de Sol et Luna (?)	IIe–début IIIe
Lambaesis	vol. II, p. 86, n° 11	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 86, n° 12	Saturne, flanqué de Sol et Luna	

Tableau 21: Cont.

Lieu	*Référence*	*Reliefs solaires ou lunaires*	*Datation*
Lambaesis	vol. II, p. 87, n° 13	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 87, n° 14	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe-IIIe s.
Lambaesis	vol. II, p. 88, n° 15	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe–début IIIe
Lambaesis	vol. II, p. 88, n° 16	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Lambaesis	vol. II, p. 89, n° 17	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 89, n° 18	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe–début IIIe
Lambaesis	vol. II, p. 89, n° 19	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe–début IIIe
Lambaesis	vol. II, p. 90, n° 20	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe–début IIIe
Lambaesis	vol. II, p. 90, n° 21	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 90, n° 22	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 90, n° 23	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 91, n° 24	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 91, n° 26	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 91, n° 25	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Lambaesis	vol. II, p. 92, n° 27	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 92, n° 28	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 92, n° 29	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 92, n° 30	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 93, n° 31	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 93, n° 33	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 93, n° 34	Saturne, flanqué de Sol et Luna	

Tableau 21: Cont.

Lieu	*Référence*	*Reliefs solaires ou lunaires*	*Datation*
Lambaesis	vol. II, p. 94, n° 35	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 94, n° 36	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis	vol. II, p. 94, n° 37	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Lambaesis (environs)	*Nouveaux documents*, p. 215, n° 41	Buste de Saturne, entre ceux de Sol et Luna	
Lambaesis (environs)	*Nouveaux documents*, p. 215, n° 43	Tête de Saturne, entourée de celles de Sol et Luna	
Lambaesis (environs)	*Nouveaux documents*, p. 215, n° 44	Saturne est absent, mais représentation du fouet de Sol et du croissant de la Luna	
Lambaesis (environs)	*Nouveaux documents*, p. 216, n° 45	Buste de Saturne, entre ceux de Sol et Luna	
Lambaesis (environs)	*Nouveaux documents*, p. 216, n° 48	Saturne, flanqué de Sol et Luna	
Diana Veteranorum	vol. II, p. 77, n° 4	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Lambafundi	vol. II, p. 118, n° 3	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe–début IIIe s.
Lambafundi	vol. II, p. 119, n° 4	Saturne, flanqué de Sol et Luna	fin IIe-IIIe s.
Lambafundi	vol. II, p. 120, n° 5	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIIe s.
Lambafundi	vol. II, p. 120, n° 6	Saturne, flanqué de Sol et Luna	IIe s.
Ksar-el-Haimeur	vol. II, p.182, n° 1	Saturne à la tête nimbée	
Rusicade	vol. II, p.14, n° 3	Saturne identifié au Soleil	1er s. av. J.-C.–début Ier s. ap. J.-C.
Caldis	vol. II, p. 21, n° 3	Saturne, flanqué de Sol et du [croissant]	IIe-IIIe s.
Tiddis	vol. II, p. 40, n° 9	Signe de Tanit, flanqué de Sol et du croissant	IIe s.?
Tiddis	vol. II, p. 41, n° 11	Croissant surmonté de la rosace, flanqué de Sol et du [croissant]	fin Ier–début IIe s.

Tableau 21: Cont.

Lieu	*Référence*	*Reliefs solaires ou lunaires*	*Datation*
Tiddis	vol. II, p. 42, n° 12	Signe de Tanit, flanqué de Sol et du croissant	fin Ier–début IIe s.
Tiddis	vol. II, p. 43, n° 18	Sol et croissant	début IIe s.
Tiddis	vol. II, p. 45, n° 22	Sol et croissant	début IIe s.
Tiddis	vol. II, p. 46, n° 25	Astre en forme de signe de Tanit, flanqué de Sol et du croissant	début IIe s.
Tiddis	vol. II, p. 49, n° 30	Sol et croissant	IIe-IIIe s.
Tiddis	vol. II, p. 49, n° 31	Signe de Tanit, flanqué de Sol et du croissant	IIe-IIIe s.
Tiddis	vol. II, p. 50, n° 33	Saturne identifié au Soleil	IIe-IIIe s.
Cuicul	vol. II, p. 227, n° 31	Saturne, flanqué de Sol et Luna	milieu du IIIe s.

Ces données recueillies par M. Le Glay sont extrêmement intéressantes, en raison de la continuité qu'elles semblent impliquer. En effet, tout d'abord, on constate que les plus anciennes stèles à Saturne qui montrent des symboles solaires et lunaires proviennent des mêmes régions où ceux-ci figurent auparavant sur les monuments à Baal Hammon, c'est à dire en Byzacène, à Hadrumète, Thala et Tébessa[30], et au nord de la Numidie, à *Rusicade* et *Tiddis*[31]. Toutes ces inscriptions se situent vraisemblablement au Ier siècle de notre ère. On constate aussi qu'à l'instar des stèles néopuniques de Mactar, de Maghraoua (ou La Ghorfa) et d'*Althiburos*, plusieurs stèles mettent surtout en évidence le Soleil, ou identifient ce dernier à Saturne, comme à Hr.-es-Srira, près de Mactar; à Tébessa; à Bordj-Doïmes et El-Ayaïda, à moins de 15 km de *Vaga*; à Timgad;

[30] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 257, n° 10 et n° 2 (Hadrumète); p. 302, n° 6 (Thala); vol. II, p. 343, n° 26 (*Theueste*). *Theueste* est située en Numidie, mais sur la frontière de la Byzacène.

[31] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 14, n° 3 (*Rusicade*); p. 41, n° 11; p. 42, n° 12 (*Tiddis*).

à Ksar el-Haïmeur; à *Rusicade* et à *Tiddis*[32]. En ce dernier lieu, on constate même que seul le Soleil a été anthropomorphisé, que la Lune reste représentée par le symbole du croissant. Et l'on voit que parmi ces sites où l'importance du Soleil est particulièrement évidente, la Byzacène et le nord de la Numidie sont encore ici bien représentées et que d'ailleurs certaines de ces stèles, à Tébessa et *Rusicade*, datent justement du Ier siècle. Ces stèles semblent donc bien perpétuer une pratique déjà attestée pour Baal Hammon à El-Hofra aux IIIe-IIe siècles et celle-ci se serait maintenue parallèlement aux Ier-IIe siècles dans le culte sous sa forme romaine comme aux endroits susmentionnés, ou sous sa forme néopunique, à Mactar, Maghraoua et *Althiburos*, à la même époque[33]. Mais par la suite, au cours des IIe-IIIe siècles, ce type iconographique de Sol et Luna figurés en tant qu'acolytes de Saturne s'est répandu ailleurs, tout particulièrement à Lambèse et Timgad, d'où proviennent près de la moitié de ces représentations. En fait, en allant plus loin, on constate que la grande majorité de ces monuments figurés proviennent du sud-ouest de la Byzacène ou du sud de la Numidie: Tébessa, *Ammaedara*, Lambafundi, Lambèse, Timgad, *Diana Veteranorum*. Pourquoi cela? C'est que, comme l'a déjà rappelé M. Le Glay, ce type de représentation de Sol et de Luna est d'origine grecque tandis que leur rôle en tant qu'assesseurs divins, quant à lui, est d'origine orientale, comme tendent à le montrer les exemples du Jupiter Dolichénien et du Jupiter Héliopolitain[34]. Certes, le culte astral était déjà pratiqué par les Berbères, mais on constate que, dans ses plus vieilles représentations sur les stèles de Baal/Saturne, à El-Hofra, le Soleil n'est pas figuré sous des traits anthropomorphisés; ce n'est qu'au cours du Ier siècle et surtout au IIe siècle qu'on commence à trouver le Soleil et la Lune représentés de cette façon. Et on fait la même constatation pour les dédicaces à Sol et Luna: mis à part un cas d'exception à El Jem (*Thysdrus*), sur lequel on reviendra, pas une seule de ces inscriptions datables avec un minimum de précision n'est antérieure au IIIe siècle (n° 2, 5, 6, 11, 19, 20, 23, 24, 25, 28, 30). Il est alors permis de croire que cette orientalisation du culte de

[32] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 317, n° 30 (Hr.-es-Srira); p. 342, n° 24; p. 343, n° 26 (*Theueste*); p. 269, n° 2 (Bordj-Doumes); vol. II, p. 134, n° 7 (*Thamugadi*); p. 182, n° 1 (Ksar-el-Haïmeur); p. 14, n° 3 (*Rusicade*); p. 50, n° 33 (*Tiddis*).

[33] Voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 444-445.

[34] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 225.

Saturne dans cette région a pu être facilitée par l'influence des cultes orientaux, qui sont assez nombreux dans les environs; on trouve en effet un bon nombre de dédicaces à *Iupiter optimus maximus Dolichenus* ainsi qu'à *Iupiter optimus maximus Heliopolitanus* à Lambèse[35]. Que faut-il alors comprendre de cette situation? Il est probable qu'on ait affaire à deux mouvements parallèles: d'une part, l'ancien culte de Baal Hammon, en certains lieux, avait récupéré à son profit un vieux culte solaire d'origine berbère, au point qu'il aurait parfois été identifié au Soleil, pendant que sa parèdre, à l'occasion, aurait été assimilée à la Lune, comme semble l'indiquer un bas-relief de Tébessa[36]. Peut-être même qu'aux endroits où le culte astral jouait un rôle important, comme en Byzacène et au nord de la Numidie, on aurait fini par anthropomorphiser les symboles du disque et du croissant présents sur les stèles de Baal Hammon et de Tanit, pour souligner leur importance. Sur ce plan, le cas des stèles de *Tiddis* est intéressant, du fait que là, seul le Soleil a subi ce traitement; or, *Tiddis* est située à une dizaine de km d'El-Hofra, où l'aspect solaire de Baal Hammon était également mis en évidence. Mais d'autre part, le culte de Saturne aurait subi une influence orientale, particulièrement visible en Numidie méridionale où, à l'exemple du Jupiter Dolichénien et du Jupiter Héliopolitain, présents à Lambèse, le grand dieu africain aurait fini par s'adjoindre les deux luminaires du ciel. Cependant, comme ces deux mouvements semblent s'être déroulés parallèlement, il est parfois difficile, selon les endroits, de faire la part des influences indigènes et des influences orientales. Il serait donc éventuellement utile, dans le cadre d'une étude plus vaste, de faire une analyse plus exhaustive des documents iconographiques concernant les représentations solaires et lunaires.

11.2 *Évolution vers le* Sol inuictus

Toutefois, toutes ces remarques sur le culte de Saturne amènent à reconsidérer la question du culte de Sol dans la région du sud de la

---

[35] *CIL*, VIII, 2622, 2623 (=18097), 2624, 2625 (=18098=*AE*, 1983, 981), 2627-2628, 18220-18224; *AE*, 1916, 9; 1957, 88. Sérapis est également présent à Lambèse: *CIL*, VIII, 2629-2630; *AE*, 1919, 34.

[36] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 346, n° 32; voir aussi p. 342, n° 24.

Zeugitane. En effet, un détail intéressant attire l'attention: si Sol et Luna accompagnent fréquemment Saturne sur ses stèles en Numidie et en Byzacène, ce thème iconographique n'apparaît presque pas en Zeugitane, sauf dans le Cap Bon. Étrangement, on n'en trouve nulle trace dans la région où les cultes de Sol et de Luna[37] sont les plus attestés, mises à part ces stèles à Saturne de Bordj-Doumes et de El Ayaïda, près de *Vaga*, où le Soleil est figuré seul[38]. Il est donc possible que dans cette région, Baal Hammon/Saturne n'ait pas récupéré à son profit le culte solaire et que celui-ci se soit développé indépendamment. Mais est-ce bien là un culte indigène? Rien ne permet de le conclure avec certitude. Certes, on a écarté plus haut la possibilité qu'il s'agisse de Mithra, mais par contre, il faut se rappeler que tous les témoignages épigraphiques datables sont tardifs. De plus, certaines de ces dédicaces sont de toute évidence reliées à la religion officielle: celle de la *Gens Bacchuiana*, adressée au *deus i[nuictus] Sol* (n° 5), a été gravée pour la sauvegarde de l'empereur Aurélien qui, comme on le sait, a mis de l'avant au cours de son règne le culte du Soleil. Celle de *Chidibbia*, également adressée à *Sol inuictus* (n° 11), a été faite pour la sauvegarde de Probus, le successeur d'Aurélien et celle de Bou Arad, quant à elle, adressée à *Sol inuictus Aug(ustus)* (n° 6), recommande le salut de Julien, un autre empereur qui a prôné le culte du Soleil lors de son règne. En somme, toutes les dédicaces au Soleil qualifié d'invaincu concernent le culte prôné par l'empereur. Mais est-ce à dire que toutes les autres, dédiées au *deus Sol*, dans un formulaire modeste et dépouillé, sont de même nature? C'est loin d'être certain. D'ailleurs, il n'est pas exclu que ces dédicaces à *Sol inuictus* pour la sauvegarde de l'empereur aient pu constituer un moyen pour les dédicants de manifester leur loyalisme envers l'empereur tout en s'adressant à une divinité spécialement rattachée à leur patrie. On trouve un exemple semblable à *Lepcis Magna* où une dédicace associe Hercule, le Génie de la colonie, à l'empereur Commode, qui s'identifiait particulièrement à ce dieu[39]. Remarquons aussi que ce n'est peut-être pas un hasard si toutes ces dédicaces au dieu Soleil voulues par l'empereur se concentrent

[37] Voir la carte des inscriptions concernant Luna.

[38] Remarquons que *Vaga* est plutôt située au nord de la Zeugitane, alors que le culte de Sol se concentre au sud.

[39] *Cat.*, n° 7.

justement dans cette même région où le culte de Sol est en faveur. Bref, la question d'un culte solaire d'origine indigène reste ouverte pour le sud de la Zeugitane.

Il reste maintenant à se pencher sur une dernière inscription, celle d'El Jem, dédiée à Luna pour la sauvegarde de l'empereur Auguste (n° 31). Comme on l'a déjà remarqué plus haut, cette inscription se démarque des autres, puisque loin d'être tardive, elle date du tout début du Ier siècle de notre ère. Il est clair qu'elle n'a pas la même signification que les autres. En fait, il est probable que cette inscription s'adresse en fait à Diane, déesse de la Lune, qui était qualifiée de *Lucifera* à 90 km de là, à Hr. Nebhana[40], d'autant plus qu'à la même époque, au début de son *carmen saeculare*, Horace la salue comme la « parure lumineuse du ciel »[41]. À El Jem même, Diane semble avoir été identifiée à Tanit, comme l'atteste notamment la trouvaille d'une statue à son effigie, datée de la fin du Ier siècle, dans le cimetière d'enfants qui perpétue peut-être la tradition des tophets[42].

En conclusion, il semble bien qu'ait existé chez les population africaines un culte astral ancien qui remonterait peut-être jusqu'à la période proto-historique. Ce culte paraît avoir persisté aux époques punique et romaine et son importance aurait été suffisante pour qu'en Byzacène et au nord de la Numidie, le culte de Baal Hammon/Saturne le récupère à son profit, au moins pour ce qui est de l'aspect solaire. Il est cependant possible que dans certaines régions, comme au sud de la Zeugitane, le culte du Soleil ait continué d'être honoré indépendamment du grand dieu africain. Mais avec la romanisation croissante de l'Afrique du Nord, l'exposant aux diverses influences de l'empire, y compris aux influences orientales, particulièrement présentes dans la Numidie militaire, ce culte du Soleil aurait fini par prendre une forme gréco-orientale. Il est en de même pour les représentations de Sol et de Luna sur les stèles de Saturne.

---

[40] *Cat.*, n° 60.
[41] Horace, *Carmen saeculare*, 1-2.
[42] Voir p. 96-97.

CHAPITRE 12

UN VÉRITABLE PANTHÉON AFRICAIN

S'il est difficile de porter un jugement simple sur les religions nord-africaines, une réalité générale se dégage pourtant de cet examen attentif des différents dieux d'Afrique à l'époque romaine : ceux-ci, malgré des noms latins et en dépit de leurs vêtements gréco-romains, n'ont jamais véritablement perdu leur identité libyco-punique. Lorsqu'on gratte la couche plus ou moins épaisse de vernis romain qui recouvre la plupart d'entre eux, on découvre avec surprise une personnalité différente, riche et complexe dont les divers traits découlent non pas d'un héritage italique mais de réalités africaines, forgées par l'histoire et le climat religieux de cette région longtemps dominée par les Numides et les Carthaginois.

12.1 *Des dieux d'origine libyco-punique*

Ainsi, presque partout domine le Saturne africain, héritier du Baal Hammon punique, dieu quasi-universel qui, avec le temps, rassemble autour de lui les attributs de l'ensemble des autres dieux et impose sa personnalité dans un système religieux de plus en plus hénothéiste. Règne à ses côtés la déesse Caelestis, ou Junon Caelestis, qui réunit les traits de Tanit et d'Astarté et dont la vocation est elle aussi universelle, damant le pion en Afrique à la plupart des autres grandes déesses de type oriental, dont Isis et Cybèle, qui trouveront en elle une concurrente insurpassable et qui, faute de la supplanter, lui lègueront certains des aspects de leurs propres personnalités, Isis dès l'époque punique, Cybèle durant la période romaine.

Sous cette dyade pour ainsi dire royale coexistent plusieurs divinités majeures qui ont leur importance. Mentionnons tout d'abord Mercure, initialement Baal Addir, le « seigneur puissant », associé aux deux autres à *Cirta* et patron de *Thysdrus*, dieu mystérieux qui dévoile un aspect agraire et chtonien, voire infernal, qui protège le repos des morts et qui, par l'entremise de son symbole, le scorpion, lutte contre le Mauvais Œil. Sa personnalité était si riche que, pour mieux la représenter, les anciens Africains lui avaient adjoint Silvain, sans

doute afin d'illustrer son souci pour la fertilité des champs ensemencés, de la végétation arboricole et, qui sait, peut-être pour montrer l'aspect occasionnellement martial de sa personne.

Esculape et Apollon jouent aussi leur rôle dans le paysage religieux africain : tous les deux héritiers d'Eshmoun, le premier était l'interprétation carthaginoise, le second la version d'Utique du dieu guérisseur originaire de Sidon. Eshmoun étant originellement le parèdre d'Astarté, ses équivalents gréco-romains sont de la même façon associés à Junon Caelestis ou à Vénus, voire même à Cérès lorsque celle-ci sert de medium pour l'activité fécondatrice de la déesse phénicienne. C'est d'ailleurs là un aspect fertile que devait aussi incarner l'Eshmoun de Sidon, alors qu'il ne s'agit pas de la caractéristique essentielle qu'on pourrait attribuer aux divinités gréco-romaines Esculape et Apollon, dont les personnalités se sont visiblement enrichies suite à ce contact en terre africaine.

Riche aussi, assurément, était la personnalité de l'Astarté phénicienne, grande déesse de Paphos et d'Éryx. De fait, lui trouver un équivalent gréco-romain semble avoir été un défi en terre africaine puisque, selon les endroits, elle a pris les identités de Junon Caelestis et de Vénus, voire parfois aussi de Minerve, de Cybèle et de Virtus/Bellone. Ce caractère polymorphe s'est peut-être accentué du fait de la rencontre, avant l'arrivée des Romains, entre Astarté et une ou plusieurs déesses africaines, dont justement cette Athéna libyque mentionnée par Hérodote. D'où, sans doute, cette multiplication des fonctions de la déesse, étant à la fois vierge et fertile, divinité poliade et protectrice du commerce, voire déesse guerrière. Il s'agit d'une déesse complexe qui, d'un lieu à l'autre, présente plusieurs visages qui, chacun, ne résume qu'une partie de sa riche nature.

Liber aussi semble être l'héritier de la rencontre de plusieurs divinités libyques et puniques : grand patron de la Tripolitaine en tant qu'interprétation romaine de Shadrapha, son culte a couvert l'Afrique de Lepcis Magna à Césarée en glanant visiblement les identités de plusieurs autres entités divines d'Afrique, de Sicile et de Sardaigne, telles que Shéd, Ṣid, Babay, Sardus Pater, ainsi qu'un mystérieux dieu africain appelé Iolaos par les auteurs anciens. Dieu guérisseur, protecteur et sauveur, tout en assumant sans doute des fonctions de fertilité du fait du surnom de *pater* qu'il partage avec plusieurs de ses avatars, Liber et l'aspect mystique de son culte ont dû tout naturellement plaire aux Africains et constituer une source d'enrichissement pour leur univers spirituel, comme on peut le déduire

des nombreuses mosaïques aux thèmes dionysiaques qui ont été découvertes jusqu'à ce jour.

Autre grand protecteur de la Tripolitaine, compagnon de Shadrapha/Liber à *Lepcis Magna*, Hercule a joui d'une grande faveur en terre africaine, où les légendes le promènent du rocher de Gibraltar à l'autel des Philènes. On lui attribue la fondation de nombreuses cités et Juba II lui-même, un souverain Massyle, prétendait descendre du héros à la *léontè*. Bien sûr, celui-ci était l'un des dieux les plus prisés au sein de l'Empire et c'est bien souvent sous sa forme gréco-romaine qu'il a été honoré en terre d'Afrique; pourtant à plusieurs occasions, selon les lieux, il a couvert de son nom des dieux puniques et libyques : Melqart, Milkashtart, peut-être un certain Makéris, ainsi sans doute que plusieurs dieux locaux dont on n'a guère conservé le souvenir. En fait, ceux-ci ont apparemment fait l'objet d'une interprétation punique, sous l'identité de dieux dynastiques tels que Melqart ou de Milkashtart, suivie plus tard par l'interprétation gréco-romaine habituelle de ces deux divinités, Hercule. On peut donc envisager le rôle de ce dernier comme celui d'un dieu protecteur, fondateur, voire civilisateur, qui partagerait avec son homologue punique un certain caractère triomphal, au travers de sa victoire sur la mort (l'*egersis* de Melqart), et à laquelle fait peut-être référence cette statue funéraire de Massicault, portant la léontè et un bouquet d'épis et de pavots[1].

L'identité du Neptune africain n'est pas moins mystérieuse : outre son identification avec un certain dieu phénicien de Tripolitaine, *ʾEl qōnē ʾareṣ* (*ʾL qnʾrṣ*), « Él, propriétaire de la terre », il a visiblement recueilli d'autres héritages plus proprement africains, tel celui de ce Poséidon libyque mentionné par Hérodote, qui en Byzacène semblait dominer la scène religieuse au point d'être mis en parallèle avec Baal Hammon à l'époque punique, puis avec Saturne durant la période romaine, en plus de gagner un caractère solaire visible à Hadrumète. Dieu agraire et « frugifère », à associer sans doute à son caractère de dieu des eaux, ce dernier aspect est sans doute à l'origine de sa pénétration à l'intérieur des terres où il a tenu le rôle des traditionnels Génies libyques des sources.

Pluton partage avec Neptune l'honneur d'avoir été rapproché de Baal Hammon/Saturne. D'origine grecque, il s'est fort bien adapté

[1] G. Charles-Picard, "Le mysticisme africain", *CRAI*, 1946, p. 452 sq.

au contexte africain, au point de devenir parfois une hypostase de Baal Hammon, tout particulièrement à *Mustis* et à *Giufi*, sans doute non seulement en tant que Χθόνιος βασιλεύς, mais aussi à titre de dieu fertile, tel que l'indique l'épithète *frugifer* qu'il partage avec Saturne et Neptune. Mais c'est surtout en tant que compagnon des *Cereres* que Pluton a imposé sa marque en Afrique. Tous trois originaires de Sicile, d'où les Carthaginois importèrent leur culte en 396 av. J.-C., ils se sont tous acclimatés avec succès en terre africaine au point de passer parfois pour des divinités indigènes aux yeux des contemporains de Tertullien : *punicae*, *africanae*, *maurusiae*, tels sont les qualificatifs qu'on accorde aux *Cereres*, qui ont visiblement été assimilées à certaines déesses maures et numides, comme à *Vaga*, et parfois même à des déesses puniques aussi cruciales que Tanit et Astarté.

Enfin, le culte des astres, qui faisait l'objet de tant de vénération chez les populations libyques, ainsi qu'en témoignent les sources littéraires et archéologiques, a survécu à l'époque romaine sous deux formes principales. Si le culte de *Sol* et de *Sol inuictus* a pu, en certains lieux, perpétuer directement cette vénération des Africains pour l'astre suprême, il semble que Baal Hammon, avant même l'arrivée des Romains, ait récupéré à son profit la majeure partie de cette ferveur en prenant un caractère solaire qu'il a légué à Saturne, particulièrement en Byzacène, à Hadrumète, Thala et Tébessa.

À l'examen de ces différentes divinités d'Afrique, on reste surpris de constater une certaine vision d'ensemble, une organisation de l'univers divin avec des dieux qui, au travers de leurs fonctions respectives, se complètent et forment un tout. Ainsi, Saturne, Caelestis, Mercure, Esculape, Apollon, Vénus, Liber, Hercule, Pluton et les *Cereres* constituent les piliers d'un panthéon proprement africains, dont les racines sont assurément libyco-puniques. Au sommet trônent bien sûr Saturne et Caelestis, comme les études précédentes de S. Gsell, J. Toutain et M. Le Glay l'ont clairement montré.

12.2 *Les variations locales*

Pourtant, cette présente étude des dieux africains dans leur ensemble, au travers de leurs relations entre eux, laisse entrevoir des éléments de nuance. Premièrement, si certaines interprétations romaines décelées précédemment se trouvent confirmées, telles que les équivalences

Baal Hammon/Saturne, Tanit/Caelestis, Eshmoun/Apollon/Esculape, Astarté/ Vénus, Shadrapha/Liber, Milkashtart/Hercule, notre examen général des sources laisse entrevoir d'autres équivalences qui, plus localisées, existaient en parallèle avec les interprétations romaines plus généralement acceptées. Ainsi, la Junon Caelestis de Carthage, d'Hadrumète et de *Thuburbo Maius* était l'héritière non plus seulement de Tanit, mais d'une Tanit/Astarté, résultat d'un syncrétisme d'accumulation qui prévalait déjà à l'époque punique. De la même façon, si nombre de savants affirment depuis longtemps—et avec raison—que Liber est l'interprétation romaine du Shadrapha de Tripolitaine, force est de constater qu'ailleurs en Afrique le dieu a récupéré plusieurs traditions diverses sous son nom. L'énigme de l'identité romaine d'Eshmoun trouve également sa solution dans la prise en compte des données locales : l'Eshmoun d'Utique a pris le nom d'Apollon, qui a prévalu dans le lieux où son culte s'est établi tôt sous la période romaine, comme à *Bulla Regia* et à Mactar, alors que l'Eshmoun/Esculape de Carthage s'est par la suite imposé dans le reste de l'Afrique quand sa cité a repris son statut de capitale politique et culturelle. Pour ce qui est de la déesse Astarté, si elle a survécu à l'époque romaine sous le nom de Vénus, elle a aussi emprunté d'autres défroques selon les lieux : celle de Minerve en Byzacène et en Tripolitaine, se confondant aussi avec la *Magna Mater* en ce dernier lieu, et empruntant peut-être l'identité de Virtus/ Bellone en Numidie. Même Cérès, à l'occasion, lui a emprunté certains traits, tout particulièrement dans les régions de *Thysdrus* et de *Bulla Regia*. Et si Baal Hammon/Saturne lui-même règne de façon générale sur ce panthéon africain, il existe des lieux où la situation diffère : il est presque totalement absent de la Tripolitaine où domine Shadrapha/Liber, alors que Saturne cède la place à Neptune dans la cité d'Hadrumète et ses environs, et à Pluton dans les cité de *Mustis* et de *Giufi*, alors qu'à *Cirta* Baal Addir/Mercure lui dispute une part importante de sa souveraineté.

Ces constatations mettent en lumière un facteur qui a trop été négligé jusqu'à maintenant dans les études des religions africaines, celui des variations locales. Un examen exhaustif permet effectivement d'isoler plusieurs zones géographiques, chacune avec ses particularités religieuses, et parmi les plus importantes desquelles figurent la Tripolitaine, la Byzacène, Carthage et les cités sous son influence, l'ouest de la Zeugitane, la région de Cirta et celle de Lambèse. Ces régions ont chacune leurs dieux locaux, souvent apparentés à ceux

des autres zones, mais avec leurs propres particularités, soit des identités romaines différentes, ou des titres, des épithètes, des attributs ou des associations atypiques. *Saturnus Frugifer*, *Diana Caelestis*, *Mercurius sobrius* ou *potens*, *Venus adquisitrix*, *dominus Aesculapius*, *Hercules Genius Saburianensium*, Ποσειδῶν καρποδότης, *Ceres Maurusia* et *Pluto Variccala* sont autant d'exemples qui démontrent autant la richesse des variations locales que la nécessité d'en tenir compte et d'étudier, pour chaque région, le panthéon local dans son ensemble et les liens interpersonnels entre ses divers membres. Pourtant, malgré de riches variantes au niveau local, on décèle des règles générales qui s'étendent à l'ensemble du paysage religieux africain, dont la plus évidente est cette domination presque constante d'un couple divin sur les panthéons locaux, que ce soit Saturne et Caelestis, Ops ou Nutrix, Neptune et Junon Caelestis, Liber et Vénus, Esculape et Junon Caelestis, Apollon et Cérès, Mercure et l'une de ses nombreuses parèdres, ou Pluton et Cérès, pour ne citer que les plus évidents. Ainsi, la domination de Saturne et de Caelestis sur l'ensemble de l'Afrique romaine avait ses multiples imitations.

12.3 *Une succession d'influences diverses*

Or, l'existence de ces variations ne dépendait pas uniquement de préférences locales, mais découlait d'un long processus d'interpénétration des différentes traditions religieuses qui, au gré des fluctuations historiques, sociales, politiques et démographiques, ont pu se vivre différemment selon les endroits. On distingue pourtant un modèle général dans l'élaboration et l'évolution des religions africaines : a dû se constituer originellement un fond religieux libyco-berbère qui se perd dans la nuit des temps et dont on ne sait presque rien en dehors ce que peut nous apprendre l'études des quelques survivances encore visibles à l'époque romaine. Par la suite, l'arrivée et la dominance progressive des Carthaginois ont mené, selon les endroits, à une *interpretatio punica* des différents dieux locaux, ou à l'adoption pure et simple de certains dieux puniques par les populations locales. Ainsi, les cultes puniques ont pu connaître des succès divers, et mener à des variantes régionales importantes. De plus, certaines divinités puniques ont pu fusionner à l'occasion, ainsi que le laisse entendre le théonyme double *Tnt-ʿŠtrt*, « Tanit-Astarté », qu'on peut

lire dans une inscription de Carthage[2]. De la même façon, la religion punique n'était pas plus imperméable que la religion romaine, de sorte qu'elle a subi des influences égyptiennes, notamment d'Isis sur Tanit, et des emprunts grec, comme avec la multiplication des symboles bachiques sur les stèles carthaginoises.

Ainsi, le paysage religieux africain montrait déjà une grande complexité avant même l'arrivée des Romains. L'influence de ces derniers, loin de simplifier la situation, a contribué au développement des variations régionales : le phénomène de l'interprétation romaine, on l'a vu, ne dépendait pas d'une quelconque autorité centrale, de sorte que la romanisation des dieux locaux s'est faite de façon diverse, au gré du contexte politico-religieux de chaque endroit. Et puis sous l'Empire est intervenue une autre influence non négligeable, celle des cultes orientaux. Des dieux étrangers tels que Mithra, Sérapis, Isis, Cybèle, Jupiter *Dolichenus* ou *Heliopolitanus* connaissaient un succès considérable autour du bassin méditerranéen et s'ils n'ont pas véritablement percé en Afrique du Nord, mis à part Cybèle, ils ont influencé durablement les dieux africains, qui leur ont emprunté plus d'un élément.

À ce propos, contrairement à la période précédente, l'époque romaine a laissé en Afrique de nombreux témoignages épigraphiques et se prête donc bien à une analyse plus poussée de l'évolution des cultes sur le territoire. Le tableau suivant réunit donc les diverses inscriptions datables concernant les principaux membres du panthéon africain faisant l'objet de cet ouvrage. Sont exclues les divinités « officielles » telles que la triade capitoline ou les abstractions divinisées, ainsi que les divinités proprement « étrangères » qui ne se sont pas modifiées ou adaptées à l'environnement africain telles qu'Isis, Sérapis ou Mithra.

[2] M.G. Amadasi Guzzo, "The Phoenician Inscription carved on Ivory: again the Ur Box and the Sarepta Plaque", *Orientalia*, 59, 1990, p. 58-66; J.B. Pritchard, "The Tanit Inscription from Sarepta", *Phönizier im Westen* (*Madrider Beiträge*, 8), 1982, p. 83-92.

Tableau 22 : Chronologie du panthéon africain

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
1	Ier s. av J.-C.	*Sat(urnus) Aug(ustus)*	*Belalis Maior*	*AE*, 1981, 870
2	Ier s. av. J.-C.	*Saturnus*	*Belalis Maior*	*AE*, 1981, 869
3	11-14	*Neptunus*	*Carthago*	*AE*, 1951, 71
4	35-36	*Ceres Augusta*	*Lepcis Magna*	*AE*, 1951, 84; *IRT*, 269
5	36 ap J.-C.	*Saturn(us)*	*Thugga*	*AE*, 1914, 172
6	36-37	*Saturn(us)*	*Thugga*	*ILAf*, 558; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 212, n° 2
7	Début Ier s. ap. J.-C.	*Saturnus*	*Aquae Flauianae*	*AE*, 1966, 538; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 11, n° 1
8	41-54	*dii Aug(usti), Genius Thug(gae), Aescula[pius], Salus, Victoria*	*Thugga*	*ILAf*, 546; *AE*, 1914, 166; *Cat.*, n° 255
9	Sous Claude ou Néron	*[Cer]es Aug* ou *[Ven]us Aug*	*Thugga*	*AE*, 1969-70, 649
10	Sous Claude ou Néron	*Ceres Aug(usta)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26464
11	Milieu du Ier s.	*Mercurius Aug(ustus)*	*Thugga*	*AE*, 1997, 1658
12	62-69 (l'an 105 des *Cereres*)	*Cer(es* ou *-eres)*	*Carthago*	*AE*, 1924, 33; *ILTun*, 1063
13	72	*Mater magna*	*Lepcis Magna*	*CIL*, VIII, 22671; *AE*, 1934, 171; *IRT*, 300; *Cat.*, n° 10
14	75-82 (l'an 118 des *Cereres*)	*Cere(s)* ou *Cerer(es)*	*Ciuitas Saraditana*	*CIL*, VIII, 23820
15	75-82 (L'an 118 des *Cereres*)	*Cer(es* ou *-eres)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26519; *AE*, 1914, 173; *ILAf*, 520; Pflaum, *Ant. Afr.*, 4, 1970, p. 112; Gascou, *Ant. Afr.*, 23, p. 97

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
16	84-89 (L'an 127 des *Cereres*)	*Minerua Aug(usta), Ceres*	*Thugga*	*AE*, 1997, 1655
17	87-63 av J.-C.?	Ἡρακλῆ(ς)	Marsa Dila (au nord de Zavia)	*AE*, 1951, 99
18	87-94 (l'an 130 des *Cereres*)	*Cereres*	*Bisica*	*CIL*, VIII, 12318
19	92-96?	*Cer[es]* ou *Cer[eres]*	*Pupput*	*AE*, 1995, 1656
20	93-94	*Dis, Saturnus Aug(ustus)*	*Thignica*	*AE*, 1992, 1817; *Cat.*, n° 245
21	95-102 (l'an 138 des *Cereres*)	*Ceres* ou *Cerer[es]*	*Carthago*	*ILAf*, 382
22	96-98	*Saturnus Aug(ustus)*	Hr.-Douamis	*AE*, 1907, 153
23	96-98	*Saturnus Aug(ustus)*	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 26241; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 272, n° 1
24	Deuxième moitié du Ier s. av J.-C.	*Saturnus*	Aïn-Gassa	*AE*, 1964, 75
25	Dernier quart du Ier s.	*Aescu(lapius)*	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1999, 1824
26	Fin Ier s.	*Saturnus*	*Thabarbusis*	*AE*, 1966, 530; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 408, n° 13
27	97-138	*Pluto Aug(ustus)*	*Mustis*	*AE*, 1968, 594; *Cat.*, n° 287
28	Ier–début du IIe s.	*domina Caelestis Aug(usta), Genius [ciuitatis?]*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 228; *AE*, 1915, 18; *Bardo*, 328; *Cat.*, n° 139
29	Fin Ier s.–début IIe s.	*[Satur]nus Aug(ustus), Genius ciuit(atis)* (=*Iuno Caelestis*)	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 255; *AE*, 1916, 40; *Bardo*, 343; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 116, n° 2; *Cat.*, n° 133

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
30	Fin Ier s.– début IIe s.	*(Ceres* ou *Cereres)*	*Gales*	*CIL*, VIII, 23834; *Bardo*, 320; *ILS*, 1009; *Cat.*, n° 118
31	fin Ier s. – première moitié du IIe siècle	*dom(i)nus Sapurnus (= Saturnus)*	*Sabratha*	*AE*, 1980, 900; *Cat.*, n° 40
32	102-117	*Liber Pater Aug(ustus)*	Bordj Hellal	*CIL*, VIII, 14546
33	102-117	*M[i]nerua [A]ug(usta)*	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1906, 4
34	110	*Cer(-es* ou *-eres)*	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1848
35	111	*of(ficina) no(ua) Cael(estis?)*	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1874
36	112	*Minerua [Aug(usta)]*	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1909, 238; *ILAlg*, I, 1231
37	115-122 (l'an 158 des *Cereres*)	*[Cer]es* ou *[Cer]er(es)*	*Carthago*	*ILAf*, 384; *Cat.*, n° 189
38	116	*Cereres, Dis (Pater)*	*Mustis*	*AE*, 1968, 599
39	Avant 117	*S(aturnus)*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1239; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 368, n° 1
40	117	*Aescula[pius Au]g(ustus), Pluto*	*Mustis*	*AE*, 1968, 586; *Cat.*, n° 283
41	117 au plus tôt	*[Libe]r Pater Aug(ustus), d(ominus) M(agnus)*	*Vicus Maracitanus* (Ksar Toual Zammeul)	*AE*, 1942-43, 106; *ILTun*, 572; *Cat.*, n° 99
42	117 au plus tôt	*Mater magna Idea*	*Vtica*	*AE*, 1961, 201
43	117-138	*Mercurius Aug(ustus)*	Hr. Djelal ou Sidi Hassan Scherîf	*CIL*, VIII, 14299
44	117-138	*Mercurius Aug(ustus)*	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1961, 71; *Cat.*, n° 147
45	117-138	*Concordia, Frugifer, Liber Pater*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26467 + 26469; *Cat.*, n° 249

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
46	117-138	*Vic[t]o[ri(a)e] regi[n(a)e], [N]ume[n H]adrian [i], dom[i]n[a] Victoria, Hercules Augustus*	*Tipasa* (de Numidie)	*CIL*, VIII, 10832; *ILAlg*, I, 1984; *Cat.*, n° 403
47	117-138	*Saturnus*	Vallis (temple à Taphrura)	*AE*, 1983, 951
48	117-150	*Conc[ordia], [Frugifer], [Liber Pater]*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26468; *Cat.*, n° 250
49	117-150	*Concordia, Frugifer, Liber Pater*	*Thugga*	*AE*, 1997, 1663b; *Cat.*, n° 251
50	117-150	*Concordia, Frugifer, Liber Pater, Neptunus*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26470; *Cat.*, n° 252
51	117-161	*Liber Pater*	*Sabratha*	*IRT*, 117; *Cat.*, n° 32
52	117-161	*Cu[r]ia Cael[est(is ou -ia)]*	*Sabratha*	*IRT*, 119; *Cat.*, n° 41
53	117-161	*[Cu]ria Mercuri*	*Sabratha*	*IRT*, 123; *Cat.*, n° 37
54	117-161	*Neptunus (Curia Neptuni)*	*Sabratha*	*IRT*, 124
55	119-138 (119?)	*Fortuna Aug, Venus, Con[cordia], Mercurius Aug*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26471; *AE*, 1904, 116
56	120	*Numen Caelestis Aug*	Kaf Tazerout (à 10 lieues de *Cirta*)	*CIL*, VIII, 8239
57	120-121	*Mercurius, Minerua*	*Lepcis Magna*	*IRT*, 304; *Cat.*, n° 19
58	Début IIe s.	*Pluto, Caelestis*	*Hadrumetum*	*CIL*, VIII, 22920; *Bardo*, 120; *Cat.*, n° 58
59	126, 128 ou 204	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24137
60	127-134 (l'an 170 des *Cereres*)	*Cer(es* ou *-eres)*	*Pagus Suttuensis*	*CIL*, VIII, 26419
61	127-134 (l'an 170 des *Cereres*)	*Cer(es* ou *-eres)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26615; *AE*, 1902, 251

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
62	130-137 (l'an 173 des *Cereres*)	*Frugifer Aug(ustus) (=Pluto), Cer(es* ou *-eres)*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 238; *AE*, 1915, 22; *Bardo*, 334; *Cat.*, n° 127
63	137-152	*Patientia, Virtus, Spes*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2728
64	138-161	*Iupiter, Iuno, Minerua*	*Bisica*	*CIL*, VIII, 23876
65	138-161	*Saturnus*	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 23922; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 124, n° 2
66	138-161	*Saturnus*	Hr. el Gonai (région de Taoura)	*ILAlg*, I, 1096; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 418, n° 1
67	138-161	*Venus Calchidica, Cupido*	*Lepcis Magna*	*IRT*, 316; *Cat.*, n° 24
68	138-161	*Cereres*	Sidi Amor Jedidi (*ciuitas Siualitana*)	*AE*, 1996, 1706
69	138-161	*Minerua Aug(usta)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26490
70	138-161?	*Cereres, Genius curiae, Fortuna*	*Agbia*	*CIL*, VIII, 1548
71	138-161?	*Neptunus Aug(ustus)*	*Pheradi Maius*	*ILTun*, 246; *AE*, 1927, 26
72	138-161?	*Hercules Aug(ustus)*	*Thibilis*	*CIL*, VIII, 5523
73	138-222	*Iun[o Caelestis A]ug(usta)*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 232; *Bardo*, 511; *Cat.*, n° 129
74	139-145	*Satu[rnus]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24136
75	139-161	*Saturnus Achaiae Aug(ustus)*	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 12331; *ILS*, 4440; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 123, n° 1; *Cat.*, n° 122
76	143-146	*Aesculapius, Hygia*	*Lambaesis*	*AE*, 1989, 870
77	144-146	*Aesculapius, Hygia*	*Lambaesis*	*AE*, 1915, 26
78	145 ou peu avant	*Pluto Frugif(er) Aug(ustus), Genius Mustis, Caelestis, Aesculapius*	*Mustis*	*AE*, 1968, 595; *Cat.*, n° 278

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
79	145 ou peu avant	*Tellus Aug(usta), Caelestis, Aesculapius*	*Mustis*	*AE*, 1968, 596; *Cat.*, n° 279
80	147-149	*Mineru[a] Aug(usta)*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18234
81	147-154 (l'an 190 des *Cereres*?)	*[Ce]res* ou *[Ce]rer(es)*	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 26245
82	149	*deus [...] Mi[...] Saturnus Aug(ustus)*	*Zarai*	*CIL*, VIII, 4512; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 66, n° 1; *Cat.*, n° 401
83	Première moitié du IIe s.	*dea Caele[stis Aug(usta)], dea Virtus, deus Aescula[pius Aug(ustus)]*	*Theueste*	*CIL*, VIII, 1887 (=16510); *AE*, 1977, 859; *ILAlg*, I, 3066; *Cat.*, n° 315
84	151? 180?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24145
85	154-161 (l'an 197 des *Cereres*)	*Cere[s]* ou *Cerer[es]*	*Auitta Bibba*	*CIL*, VIII, 805
86	155? 171?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24142
87	156?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24140
88	158	*Neptunus*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2653
89	Vers le milieu du IIe s.	*Pluto, Ceres Augg*	*Thamugadi*	*AE*, 1946, 70; *Cat.*, n° 369
90	Vers le milieu du IIe s.	*Neptunus, [Ny]mphiae, Genius loci Augg*	*Thamugadi*	*AE*, 1946, 71; *AE*, 1987, 1069; *Cat.*, n° 370
91	Vers le milieu du IIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Thinissut*	*ILAf*, 309; *Bardo*, 192; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 99, n° 1; *Cat.*, n° 171
92	Vers le milieu ou la fin du IIe s.	*[Satu]rnus Aug(ustus), Cael(estis)*, (en relief: Jours de la semaine?)	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 211, n° 7; *Cat.*, n° 461

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
93	161 au plus tôt?	*deus Herc(ules) Genius patriae*	*Sufes*	*CIL*, VIII, 11430 (=262) ; *Cat.*, n° 73
94	161-169	*Aesculapius*	*Carthago*	*AE*, 1901, 4; *Cat.*, n°187
95	161-169	*Saturnus [Aug(ustus)]*	*Furnos Maius* (Hr. Aïn-Furna)	*CIL*, VIII, 23798; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 239, n° 13
96	161-169	*Mercurius Aug(ustus)*	*Gubellat* (région)	*CIL*, VIII, 23931
97	161-169	*Aesculapius, Salus*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2579a
98	161-169	*[Plu]to Aug(ustus)*	*Sustri*	*ILAf*, 495; *AE*, 1912, 147
99	161-169	*[Saturnus Aug(ustus)]*	*Theueste*	*AE*, 1933, 233; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 333, n° 1
100	161-169	*Minerua Aug(usta)*	*Theueste*	*CIL*, VIII, 16525; *ILAlg*, I, 3009
101	161-180	*Mer[c]urius Aug(ustus)*	*Lambaesis*	*AE*, 1968, 646
102	161-192	*Mercur(ius), Hercu[l]es, Ma[r]s*	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 2498; *Cat.*, n° 373
103	161-205	*[Iupiter], Aesculapius*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26625; *Cat.*, n° 257
104	163-169	*dom(ina) Ceres*	*fundus ... itanus*	*CIL*, VIII, 23022; *Cat.*, n° 61
105	163-169	*Ceres* (ou *Cereres)*	*Fundus ...itanus*? (Hr.-Salah)	*AE*, 1893, 66; *Cat.*, n° 61
106	164	*Mercurii Aug(usti)*	*Cirta*	*ILAlg*, II, 496; *Cat.*, n° 436
107	166	*Saturnus dominus Balcaranensis Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24113
108	166? 176?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24141
109	166-180	*Pluto August[us]*	près de Aïn-Touta	*AE*, 1909, 126
110	167	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24114

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
111	168	*Satu[rnus]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24115
112	169	*Mercurius [Aug(ustus)]*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 1399
113	169? 196?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24139
114	172-180	*Pluto August(us)*	près de Aïn-Touta	*AE*, 1901, 115
115	174	*[Neptunus] Augu[stus]*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2654
116	175-180	*dominus Aesculapius*	*Thisiduo*	*CIL*, VIII, 1267; *Cat.*, n° 243
117	175-180	*Aesculapius*	*Thuburbo Maius*	*AE*, 1941, 36; *Cat.*, n° 146
118	176	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24116
119	176-180	*Aesculapius*	*Carthago*	*AE*, 1917-18, 23; *Cat.*, n° 188
120	176-192	*S(aturnus) B(...)*	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24552; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 23, n° 19; *Cat.*, n° 208
121	177-180	*[do]mina Caelestis*	*Sabratha*	*CIL*, VIII, 22689; *AE*, 1903, 355; *IRT*, 2; *Cat.*, n° 38
122	179-182	*[deus Herc]ules genius municipii [...]*	*Lepcis Magna*	*IRT*, 286; *Cat.*, n° 7
123	180-190	*Liber Aug(ustus), Genius municipi (=Iuno Caelestis)*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 247; *AE*, 1916, 38; *Bardo*, 341; *Cat.*, n° 134
124	180-192	*Mercurius*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26482; *AE*, 1906, 12
125	180-192?	*Mercurius*	Furnos Minus (et environs)	*CIL*, VIII, 12027
126	181	*Aesculapius sanctus*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2587
127	181	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24118

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
128	181?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24119
129	182	*S(aturnus) A(ugustus) B(alcaranensis)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24120
130	182	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24121
131	182? 183?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24138
132	183	*Saturnus Balcara[nensis]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24122
133	183-185?	*Merc(urius)*	Furnos Minus (et environs)	*CIL*, VIII, 12039
134	183-205	*Aesculap[ius]*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26598; *ILAf*, 535; *Cat.*, n° 269
135	183-205	*Ae[s]c[ul]apius, Iupiter*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26624
136	184	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24123
137	185	*[deus Satu]rnus Aug(ustus)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26497; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 215, n° 4
138	186	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24124
139	187	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24125
140	187-188	*dea Caelestis, Aesculapius, Ianus Pater, Mar[syas]*	Hr. El-Oust	*CIL*, VIII, 16417; *AE*, 1968, 609; 1991, 1678; *Cat.*, n° 289
141	188	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24126
142	189	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24127
143	190	*[B]alcara[nensis] Saturnus [Aug(ustus)]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24128
144	190	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24129

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
145	191	*[Saturnus A]ug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24130
146	192	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24132
147	Sous Commode?	*[do]minus Saturnus*	*Chusira*	*CIL*, VIII, 12126
148	193 au plus tôt	*Iouigena Liber Pater, Lar Seueri Patrius Iouigenae solis mei*	*Lepcis Magna*	*AE*, 1942-43, 2; *AE*, 1952, 164 a; *IRT*, 295; *Cat.*, n° 5
149	193-195	*Ianus, Custodes, dom(inus) S(aturnus) Aug(ustus)*	*Ammaedara*	*AE*, 1992, 1771; *Cat.*, n° 310
150	193-197	*Aesculapius, Hygia*	*Aquae Flauianae*	*CIL*, VIII, 17726; *AE*, 1888, 72
151	193-211	*Pluto, Mercur[ius]*	Hr. Frass	*CIL*, VIII, 26223
152	193-211 ou, à la rigueur, 193-235	*[Sat]urnus Aug(ustus)*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23403
153	193-211?	*Liber Pa[ter]*	*Vzappa*	*CIL*, VIII, 23696
154	193-235	*Saturnus Aug(ustus)*	Lalla Mabrouka	*AE*, 1975, 885
155	193-235	*[Si]luanus Aug(ustus)*	*Carthago*	*AE*, 2000, 1720
156	194	*Neptunus Aug(ustus)*	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 18008
157	194	*Saturnus*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26498; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 215, n° 5
158	194?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24144
159	195	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24131
160	195	*De[us]Siluanus Aug(ustus), Genius ciuit[atis]*	*Chidibbia*	*AE*, 1992, 1819; *Cat.*, n° 244
161	197	*[Ce]reres*	*Vaga*	*CIL*, VIII, 14394; *Cat.*, n° 221
162	197	*Cer(es)* ou *Cerer(es)*	*Vchi Maius*	*CIL*, VIII, 26255; *AE*, 1908, 263

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
163	198	*Frugifer Saturnus Aug(ustus)*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2666; *ILS*, 4449; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 83, n° 3; *Cat.*, n° 381
164	198	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Iun(o) Reg(ina), Min(erua), Mars, Vict(oria) Augg[g]*	*Saltus Aurasius*	*CIL*, VIII, 2465
165	198-199 ou 203-204	*Aesculapius Aug(ustus)*	*Mactaris*	*BCTH*, 1951-52, p. 196; *Epigraphica*, 64, 2002, p. 96; *Cat.*, n° 77
166	198-199 ou 203-204	*Apollo Aug(ustus)*	*Mactaris*	*AE*, 1957, 54; *Cat.*, n° 77
167	198-199 ou 237	*Hercules Aug(ustus), Liber Pater*	*Cuicul*	*AE*, 1955, 155; *Cat.*, n° 463
168	Fin IIe	*[Mer]curius Genius [M]acelli*	*Thugga*	*ILAf*, 548; *AE*, 1922, 107
169	Fin IIe	*S(aturnus) B(alcaranensis) A(ugustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 84
170	Fin IIe	*Saturnus Balcara(n)ensis Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 85
171	Fin IIe	*[Satu]rnus Aug(ustus)*	*Mons Balcaranensis*	*AE*, 1892, 86
172	198-202	*Mercurius Aug(ustus)*	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2059
173	198-208?	*[Ma]ter deum Aug*	*Mascula*	*CIL*, VIII, 2230 (=17668)
174	198-209	*Adon Aug (?)*	*Neferis*	*CIL*, VIII, 24031; *AE*, 1905, 13; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 92, n° 28; *Cat.*, n° 169
175	198-209	*Merc(urius) Aug(ustus)*	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 23747; *Cat.*, n° 113

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
176	198-209?	*Nutrix Aug(usta), Saturnus*	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8245; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 64, n° 3; *Cat.*, n° 459
177	198-209?	*Merc(urius) Aug(ustus)*	*Muzuc*	*CIL*, VIII, 12094; *Cat.*, n° 114
178	198-211	*[Mercu]rius sobrius Aug(ustus)*	*Cincari*	*ILAf*, 484; *AE*, 1915, 40; *Cat.*, n° 213
179	198-211	*Hercules inuic(tus)*	*Lambaesis*	*AE*, 1911, 98
180	198-211	*Hercules inuic(tus)*	*Lambaesis*	*AE*, 1912, 18
181	198-211	*Aesculapius*	*Lepcis Magna*	*IRT*, 396
182	198-211	*Venus Au[g(usta)]*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23405; *Cat.*, n° 80
183	198-211	*Neptunus Aug(ustus)*	*Masculula* (région)	*CIL*, VIII, 27550
184	198-211	*Mineru[a]*	*Pagus Thac...*	*ILTun*, 1534
185	198-211	*[S]aturnus Aug(ustus)*	Suk Tleta	*CIL*, VIII, 14465; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 271, n° 2
186	198-211	*Minerua Aug(usta)* (plus loin*: dea patria*)	*Vezereos*	*AE*, 1909, 152; *ILAf*, 28; *Cat.*, n° 45
187	Le 13 mai 198-199 ou 237	*Liber Pater, Libera Augg(usti)*	*Cuicul*	*AE*, 1955, 156; *Cat.*, n° 465
188	IIe s.	*Saturn[us Aug(ustus)]*	*Calama*	*AE*, 1966, 528; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 392, n° 20
189	IIe s.	*dominus Saturnus*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 214, n° 9; *Cat.*, n° 467
190	IIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 215, n° 10; *Cat.*, n° 468
191	IIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 216, n° 11; *Cat.*, n° 469

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
192	IIe s.	*d(eus* ou *-ominus) S(anctus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 218, n° 15; *Cat.*, n° 470
193	IIe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 219, n° 16
194	IIe s.	*d(eus) S(aturnus) N(...)*	Hamala (région de Grarem, département de Constantine)	*AE*, 1966, 540
195	IIe s.	*Numen Veneris Adquisitricis Aug(ustae)*	*Lepcis Magna*	*AE*, 1952, 62; *IRT*, 315a; *Cat.*, n° 25
196	IIe s.	*Saturnus*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15102
197	IIe s.	*Cereres*	*Vtica*	*CIL*, VIII, 25378; *AE*, 1903, 106
198	Seconde moitié du IIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 213, n° 8
199	Seconde moitié du IIe s.	*[d(eus)] Saturnus*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 216, n° 12
200	Seconde moitié du IIe s.	*[d(eus* ou *-ominus) S(aturnus)]*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 217, n° 13; *Cat.*, n° 471
201	Seconde moitié du IIe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 218, n° 14
202	Seconde moitié du IIe s.	*Liber Aug(ustus)*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23399; *Bardo*, 99; *Cat.*, n° 92
203	Seconde moitié du IIe s.	*dominus Aesculapius*	*Thuburbo Maius*	*ILAf*, 225; *AE*, 1916, 112; *Bardo*, 325; *Cat.*, n° 137
204	Probablement de la fin du IIe s.	*Saturnus*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1237; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 369, n° 3

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
205	IIe ou début du IIIe s.	*Motmanius, Mercurius*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2650; *Cat.*, n° 380
206	Fin IIe–début IIIe s.	*Saturnus*	Aïn-Gassa	*AE*, 1964, 78
207	Fin IIe–début IIIe s.	*Caeles[tis]*	*Carthago*	*AE*, 1999, 1834; *Journal of Roman Archaeology, Suppl.* 30, 1999, p. 103; *Cat.*, n° 210
208	Fin IIe–début IIIe s.	*dominus Sanctus Saturnus*	*Niciuibus*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 5; *Cat.*, n° 399
209	Fin IIe–début IIIe s.	*dominus Sanc[tus] Saturnus*	*Niciuibus* (environs)	*AE*, 1931, 58; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 69, n° 1; *Cat.*, n° 396
210	Fin IIe–début IIIe s.	*dominus Sanctus [Sat]urnus*	*Niciuibus* (environs)	*AE*, 1931, 59; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 72, n° 2; *Cat.*, n° 397
211	Fin IIe–début IIIe s.	*S(anctus) d(ominus) S(aturnus)*	*Niciuibus* (environs)	*AE*, 1931, 60; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 3; *Cat.*, n° 398
212	Fin IIe–début IIIe s.	*[Sat(urnus) Au]g(ustus)*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 14948
213	Fin IIe–début IIIe s.	*[Sat(urnus) Aug(ustus)?]*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15090
214	Fin IIe–début IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Thignica*	*CIL*, VIII, 15109
215	200	*Iu[no] C[aelestis Aug(usta)]*	*Hadrumetum*	*AE*, 1968, 629; *Cat.*, n° 56
216	200-210	*Mater deum mag(na) Idaea, [d]eus Aesculapius, Iupiter*	*Carthago*	*ILTun*, 1047 + *ILAf*, 355; *AE*, 1920, 28; *Cat.*, n° 192
217	200-211	*Marsyas, Saturnus*	*Sululos*	*AE*, 1997, 1643
218	200-217	*Sol, I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Luna, Iuno regina, Minerua, Victoria, Mercurius, Genius loci*	Mechta-Deradji	*AE*, 1903, 242

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
219	200-217 ou 218-222	*Caereres (sic), Pluto Aug(ustus)*	*Theueste* (environs)	*CIL*, VIII, 16693; *AE*, 1888, 118; *ILAlg*, I, 3517; *Cat.*, n° 331
220	201	*of(ficina) Cael(estis)*	*Simitthus*	*AE*, 1994, 1861
221	202-205	*dea Caelestis*	*Lambaesis*	*AE*, 1957, 123; *Cat.*, n° 382
222	202-205	*[Satur]nus*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1256; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 369, n° 4
223	202-211	*[Iupiter ualens], [Aesculapius], [Siluanus Pega]sianus, dii Patrii*	*Lambaesis*	*AE*, 1967, 571
224	208-211	*Nutrix, Frugifer Aug(ustus) (=Pluto)*	*Mustis*	*CIL*, VIII, 27436; *AE*, 1898, 45a; *Bardo*, 383; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 221, n° 2; *Cat.*, n° 280
225	209-210	*dea Caelestis Aug(usta)*	Thala	*AE*, 1915, 80; *AE*, 1915, 15; *ILAf*, 195; *Cat.*, n° 63
226	209-211	*Pluto Aug(ustus)*	7 km à l'ouest de Timgad	*AE*, 1957, 82
227	209-211	*Sol Hierobolus*	Aïn el-Avenia	*AE*, 1962, 304
228	209-211	*Hercules inuictus*	*Lambaesis*	*AE*, 1911, 97
229	209-211	*Hercules inuictus*	*Lambaesis*	*AE*, 1912, 17
230	209-211	*Mercurius Aug(ustus)*	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 17837; *AE*, 1888, 28
231	209-211	*[L]i[b(er) Pater] ou [L]i[ber]*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1301
232	211	*[Aesculapius], [Salus], [Iupiter Valens], [... Siluanus Pegas]ianus, dii pat[rii]*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2585
233	211	*Mercurius*	*Thuburbo Maius*	*CIL*, VIII, 12366
234	211-212	*Aesculapius, Hygia*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2589

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
235	211-212	*Minerua*	*Theueste*	*AE*, 1988, 1120
236	211-212?	*Minerua*	Aïn-Téki (région de *Thugga*)	*AE*, 1932, 15
237	211-217	*deus Sol*	*Calceus Herculis*	*AE*, 1933, 46
238	211-217	*Inuictum Numen deae Caelestis*	*Carthago*	*Ant. Afr.*, 34, 1998, p. 175-183; *Cat.*, n° 203
239	211-217	*Liber Pater*	*Thisiduo*	*CIL*, VIII, 1268
240	211-217	*Saturnus dominus, Ops regina*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2670; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 82, n° 1; *Cat.*, n° 375
241	211-217	*Mercurius Sobrius, Genius Sesase, Pantheus Aug(ustus)*	*Thuburnica*	*CIL*, VIII, 14690; *Cat.*, n° 235
242	211-217?	*Hercules sanc[tus]*	*Calceus Herculis*	*CIL*, VIII, 2496; *AE*, 1933, 45; *Cat.*, n° 374
243	211-222	*Saturnus*	*Lambaesis*	*AE*, 1985, 872
244	212	*Mercurius Sobrius, Aesculapius deus*	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12006; *Cat.*, n° 104
245	212	*deus Mercurius*	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 23749; *Cat.*, n° 106
246	212?	*Merc[urius sobrius], A[esculapius deus]*	*Vazi Sarra*	*CIL*, VIII, 12007; *Cat.*, n° 105
247	215?	*[Saturnus?]*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24133
248	216	*Saturnus*	région de Kairouan	*AE*, 1908, 20
249	216	*Saturnus*	région de Kairouan	*ILAf*, 82
250	217-218	*Mercu[rius] Augustus*	*Mustis*	*AE*, 1968, 591
251	218-222?	*[Iuno (*ou *dea)] Caelestis Aug*	*Tiddis*	*AE*, 1991, 1687
252	218-235?	*Sat(urnus)*	Hr. Guigba (entre Lamasba et *Zarai*)	*CIL*, VIII, 4504

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
253	Vers 218?	*C(a)elestis, Sa[turnus], Mercurius, Fortuna, dii iuuantes*	*Vazaiui*	*CIL*, VIII, 17619 (=2226); *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 181, n° 1; *Cat.*, n° 366
254	221?	*S(aturnus) B(alcaranensis)*	*Mons Balcaranensis*	*CIL*, VIII, 24134
255	222-235	*Minerua Aug(usta)*	*Lambaesis*	*AE*, 1902, 11 = 147
256	222-235	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus) Dolic(henus), Aesculapius, Ygia, ceterique dii immortales*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2624
257	222-235	*Mercurius Aug(ustus), Caelestis*	*Madauros*	*CIL*, VIII, 4674 (=16868); *ILAlg*, I, 2060; *Cat.*, n° 341
258	222-235	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) sancta*	*Mileu*	*CIL*, VIII, 19981 (=8203)
259	222-235	*Ceres Aug(usta), Iupiter [Victo]r*	*Mustis*	*AE*, 1968, 588
260	222-235	*Inuictus Herculus*	*Simitthus*	*CIL*, VIII, 14682
261	222-235	*Caelestis Aug(usta)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26457 + 26554; *Cat.*, n° 268
262	222-235	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) sanctissima*	*Tipasa* (de Numidie)	*CIL*, VIII, 4846; *ILAlg*, I, 1983; *Cat.*, n° 404
263	222-235?	*Pluto Aug(ustus)*	*Aquae Thibilitanae*	*CIL*, VIII, 18811; *IlAlg*, II, 4586
264	222-235?	*Fortuna Red[ux Imp(eratoris)...], Ceres, Aesculapius*	Hr. Bir el-Afu	*CIL*, VIII, 14447; *Cat.*, n° 219
265	232	*Mercurius Aug(ustus)*	Hr. Khemissa	*AE*, 1894, 93
266	233	*Mercurius Aug(ustus)*	*Giufi*	*CIL*, VIII, 23991
267	235?	*Caelestis [Aug(usta)]*	Sidi-Khalifa	*ILTun*, 1568

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
268	235-238	*Saturnus Augu(stus), Genius salt(us) Sorothens(is)*	Ksar-el-Ahmar	*AE*, 1898, 36; *ILAlg*, II, 6344; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 416, n° 1; *Cat.*, n° 347
269	235-238	*Sol*	*Lambaesis*	*AE*, 1988, 1122
270	236-238	*Minerua sancta*	*Thamugadi*	*AE*, 1957, 81
271	238 au plus tôt	*Aesculapius*	*Lepcis Magna*	*AE*, 1948, 101; *AE*, 1926, 168; *IRT*, 264
272	238-244	*deus Mercurius Aug(ustus)*	*Lambaesis*	*AE*, 1967, 563
273	244-249	*Iupiter Pluto*	Schoud el Batel	*CIL*, VIII, 25842; *AE*, 1908, 73; *Cat.*, n° 240
274	246-247	*[Iupiter o(ptimus) m(aximus)], Iuno regina, Minerua, Genius Lambaesis*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2611
275	247-252	*I(upiter) o(ptimus) m(aximus), Iuno regina, Minerua sancta, Fortuna Redux, Mercurius, Hercules, Genius sanctus prou[inci]ae et coloniae Lamb, [dii deae]que o[mnes]*	*Lambaesis*	*AE*, 1920, 22
276	Première moitié du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 221, n° 21
277	Première moitié du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 222, n° 22
278	Première moitié du IIIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 224, n° 26; *Cat.*, n° 472
279	première moitié du IIIe s.	*Sol*	*Thuburnica*	*CIL*, VIII, 14688

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
280	253-259	*[Herc]ules Aug(ustus)*	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2047
281	253-268	*n(umen) deoru(m) Cereru[m]*	Sidi-Ahmed-Djedidi	*CIL*, VIII, 24077; *AE*, 1901, 108
282	255-256	*Iupiter optimus maximus, Iuno reg(ina), Minerua Aug(usta), ceteri dii deaeque im(mortales)*	*Lambaesis*	*AE*, 1914, 245
283	255-259	*Mat[er deum magna Idea Aug(usta)]*	*Carthago*	*ILAf*, 356 a
284	Milieu du IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 227, n° 31
285	259-261	*[deus] Mercurius Augustus*	Aïn-Lebda	*AE*, 1930, 42; *ILTun*, 652; *Cat.*, n° 119
286	265	*d(eus) Aug(ustus) S(aturnus)*	Hr. Es-Srira	*CIL*, VIII, 23145; *Bardo*, 113; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 308, n° 2; *Cat.*, n° 218
287	265	*deus Pluto Aug(ustus)*	M'rikeb Thala	*AE*, 1905, 35
288	270-275	*deus i[nuictus] Sol*	*Gens Bacchuiana*	*CIL*, VIII, 23924
289	275	*Sol inuictus*	*Thagaste*	*CIL*, VIII, 5143; *ILAlg*, I, 868
290	276-282	*[deus] Sol inuictus*	*Chidibbia*	*CIL*, VIII, 1329
291	276-282	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23400; *AE*, 1892, 18; *Bardo*, 100; *Cat.*, n° 82
292	283	*Saturnus Aug(ustus) (Numen Saturni)*	Chul	*AE*, 1975, 874
293	283-284	*Iupiter optimus maximus, Iuno Regina, Minerua Sancta, Sol Mithras, Hercules, Mars, Mercurius, Genius loci, dii deaeque omnes*	*Diana Veteranorum*	*CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
294	283-284	*Iupiter optimus maximus, Iuno regina, Minerua sancta, Victoria, Hercules (Aug.?), Genius loci (Aug.?), dii deaeque omnes*	*Lambaesis*	*AE*, 1919, 28
295	283-284	*[Inuictus d]eus Sol*	*Lambaesis*	*AE*, 1922, 22
296	283-284	*deus Mercurius sanctus Aug(ustus)*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 2643; *Cat.*, n° 386
297	285-293	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug*	*Mactaris*	*CIL*, VIII, 23401; *AE*, 1898, 46; *Cat.*, n° 83
298	286-293	*Iupiter conseruator, [Iuno] Regina, Miner[ua Augusta]*	*Segermes*	*CIL*, VIII, 23062; *AE*, 1905, 127; *AE*, 1995, 1645
299	Sous Dioclétien et Maximien? (286-293)	*Victor deus Hercules i[nui]ctus*	*Thibilis*	*AE*, 1907, 9; *ILAlg*, II, 4636
300	286-305	*M(ater) d(eum) m(agna) I(daea) Aug(usta)*	*Mactaris*	*AE*, 1897, 121
301	286-305	*deus Mercurius*	*Pagus* (ou *Castellum*) *Mar... ensium*	*CIL*, VIII, 17327; *Bardo*, 167
302	286-305	*Caelestis Aug(usta)*	Thala	*AE*, 1898, 96; *Cat.*, n° 64
303	286-305	*[Her]cules Aug(ustus) conseruator d(omini) n(ostri) Imp(eratoris) M(arci) Aureli(i) M[a]x[imia]ni Inu[icti]*	*Thamugadi*	*CIL*, VIII, 2346
304	286-305	*V(enus) A(ugusta)*	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1914, 243
305	286-305	*V(irtus?) A(ugusta)*	*Thubursicu Numidarum*	*ILAlg*, I, 1241

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
306	286-305	*Sat(urnus) Aug(ustus)*	*Vaga* (environs)	*ILTun*, 1228; *Bardo*, 186; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 266, n° 2
307	286-305?	*Hercules inuictus*	*Thubursicu Numidarum*	*AE*, 1904, 5; *ILAlg*, I, 1228; *Cat.*, n° 353
308	290-294	*deus Hercules*	*Madauros*	*ILAlg*, I, 2048
309	292-305	*Genius patriae (=Pluto?)*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26472; *AE*, 1902, 5b; *Cat.*, n° 274
310	293-305	*deus Pluto*	Kairouan	*CIL*, VIII, 11217; *Cat.*, n° 62
311	293-305	*Iupiter, Hercules*	*Lambaesis*	*CIL*, VIII, 18230
312	298	*Mater deum*	*Thugga*	*CIL*, VIII, 26562; *ILAf*, 531
313	IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Carthago*	*AE*, 1966, 505; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 20, n° 11
314	IIIe s.	*d(eus) d(ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 220, n° 19; *Cat.*, n° 474
315	IIIe s.	*Sat[ur]nus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 223, n° 24
316	IIIe s.	*Satur(nus) Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 225, n° 27
317	IIIe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 225, n° 28
318	IIIe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 226, n° 30
319	IIIe s.	*Saturnus d(ominus) Aug(ustus)*	Gounifida (au nord de *Theueste*)	*CIL*, VIII, 16697; *ILAlg*, I, 3472; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 349, n° 46; *Cat.*, n° 330
320	IIIe s.	*Saturnus Augustus*	Hr. Altabia	*CIL*, VIII, 28050 (= 2190); *ILAlg*, I, 2926; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 355, n° 49; *Cat.*, n° 335

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
321	IIIe s.	*deus Patrius Liber Pater [c]onseruator dominor(um)..*	*Lambaesis*	*AE*, 1928, 106; *Cat.*, n° 387
322	IIIe s.	*domi(nus) Aug(ustus) S(aturnus* ou *-acrum)*	*Thabarbusis*	*AE*, 1966, 529; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 411, n° 21; *Cat.*, n° 365
323	IIIe s.	*d(ii?) b(oni?), dominus (Saturnus), Telus (sic), Iupiter, [Nu]trix, [H]ercules, Merc[ur(ius)], Venus, Testimonius*	*Idicra*	*CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 2; *Cat.*, n° 458
324	IIIe s.	*Tellus*	Hr. Soualem, au sud-ouest de *Zama Regia*	*AE*, 1992, 1779
325	Fin IIIe s.	*d[eus S]ol*	*Lambaesis*	*AE*, 1987, 1066; *AE*, 1914, 235
326	IIIe s., plutôt entre 198 et 211	*deus Sol [inuictus?]*	*Calceus Herculis*	*AE*, 1933, 47
327	Fin du IIIe–début IVe s.	*d(eus ou -ominus) S(aturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 227, n° 32; *Cat.*, n° 473
328	306-337?	*Cer[es?]*	*Lares*	*CIL*, VIII, 1781
329	323	*Saturnus Aug[ustus]*	El Ayaida (région de *Vaga*)	*AE*, 1969-70, 657
330	333-337	*[Mater deum magna Idaea], Attis*	*Carthago*	*CIL*, VIII, 24521; *AE*, 1898, 8
331	338-339	*deus Mercurius*	*Auitta Bibba*	*CIL*, VIII, 12272; *Cat.*, n° 125
332	340-350	*Liber Pater*	*Sabratha*	*IRT*, 55; *Cat.*, n° 34
333	340-350	*Hercules*	*Sabratha*	*IRT*, 7; *Cat.*, n° 35
334	Première moitié du IVe s.	*Saturnus Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 228, n° 33

Tableau 22 : Cont.

#	*Datation*	*Divinité(s)*	*Lieu*	*Référence(s)*
335	Première moitié du IVe s.	*Sat(urnus) Aug(ustus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 228, n° 34
336	361-363	*Sol inuictus Aug(ustus)*	Bou Arad	*AE*, 1988, 1110
337	IVe s.	*(Saturnus)*	*Cuicul*	*Sat. Afr., Mon.*, II, p. 230, n° 36
338	IVe s.	*M(ater) d(eum)*	*Lepcis Magna*	*AE*, 1950, 151; *IRT*, 567; *AE*, 1929, 3; *Cat.*, n° 12

Force est de remarquer, à l'examen de ce tableau, la relative rareté des inscriptions qu'on peut dater d'avant le IIe siècle de notre ère. Le fait est qu'à cette haute époque la romanisation reste encore à faire, que la mode des ex-voto n'est pas encore répandue et que le phénomène de l'*interpretatio romana* n'en est qu'à ses débuts. On trouve bien quelques dédicaces à Saturne (n° 1, 2, 5, 6, 7, 20, 22-24, 26, 29), à Cérès (n° 4, 9?, 10, 12, 14-16, 18, 21, 30), à l'Hercule de Tripolitaine (n° 17), au Mercure de Dougga (n° 11), à la Grande Mère de *Lepcis Magna* (n° 13) et à l'Esculape de *Thuburbo Maius* (n° 25), mais leur nombre reste limité et, surtout, presque rien n'indique dans la formulation des ex-voto qu'il s'agit bel et bien de divinités proprement africaines, nos preuves reposant sur les sources archéologiques, numismatiques ainsi que sur les témoignages épigraphiques des périodes ultérieures. En effet, on chercherait en vain une épiclèse dévoilant plus précisément la nature de la divinité, *Augustus* étant la seule qui figure pour l'instant dans les textes. Les associations divines restent également rares ; elles se limitent à trois inscriptions : d'abord, cette dédicace aux dieux augustes, c'est-à-dire le Génie de Dougga (Pluton), Esculape, ainsi que le Salut (*Salus*) et la Victoire (n° 8) ; ensuite, au même lieu, cette dédicace à Minerve par un *sacerdos* de Cérès (° 16), puis enfin cette intrigante association de Dis (ou Pluton) et de Saturne à *Thignica* (n° 20), où ce dernier possédait l'un de ses plus grands sanctuaires. Cette dernière inscription, qui réunit deux avatars de Baal Hammon qui existaient en parallèle

dans la même région, montre bien que les interprétations romaines des divinités libyco-puniques étaient loin d'être fixes.

La situation change durant la première moitié du IIe siècle, avec la multiplication des inscriptions. Ainsi, les cas d'interprétations romaines se font plus nombreux, avec ces dédicaces à Saturne encore une fois (n° 39, 47, 59, 65-66, 74) ainsi qu'à Cérès (n° 34, 37, 38, 60-62, 68, 70, 81), la seconde étant particulièrement bien représentée dans les inscriptions datables en raison de l'indice fourni par l'année des *Cereres*. Mais il faut aussi mentionner Caelestis (n° 35, 52, 56, 58, 73, 78-79, 83), le Liber du *Vicus Maracitanus* et de *Sabratha* (n° 41, 51), l'Esculape de *Mustis* et de Tébessa (n° 40, 78-79, 83), ainsi que le Mercure de *Thuburbo Maius* et de Tripolitaine (n° 44, 53, 57). C'est durant cette période que le formulaire religieux des *ex-voto* se développe et qu'apparaissent les premières épithètes divines originales : ainsi, Saturne prend maintenant le titre de *dominus* ou de *dominus magnus* (n° 31, 41), en plus de porter une épithète topique, *Achaiae*, sans doute pour le différentier du Saturne africain (n° 75) ; *Frugifer* fait son apparition à *Thuburbo Maius* et à *Mustis* pour désigner Pluton, qui figure même comme le Génie protecteur de ce dernier lieu (n° 62, 78). Une inscription fait référence à la puissance agissante (*Numen*) de Caelestis (n° 56), Vénus emprunte l'épithète *Calchidica* à Minerve (n° 67) et le titre de *deus/dea* commence à être utilisé (n° 83). Mais pour cette période, ce sont surtout les associations divines qui attirent particulièrement l'attention, du fait que plusieurs découlent clairement de substrats libyco-puniques. Ainsi, la Junon Caelestis fait son apparition (n° 73) ; à Hadrumète on la voit figurer au côté de Pluton (n° 58) et elle est associée à Tellus à *Mustis*, où un *sacerdos publicus* lui est consacré en commun avec Esculape (n° 79); qui l'accompagne aussi sur une inscription de Tébessa (n° 83). Celui-ci est également associé à Pluton dans un *ex-voto* de *Mustis* (n° 40). Ce dernier, sous les noms de *Dis* ou de *Frugifer*, figure avec sa parèdre Cérès sur une inscription du même lieu ainsi qu'à *Thuburbo Maius* (n° 38, 62). C'est peut-être encore lui qui se cache derrière le *Frugifer* de Dougga, qu'on trouve associé à la Concorde, à Liber Pater et à Neptune (n° 45, 48-50). Mentionnons enfin cette association de Mercure et de Minerve à *Lepcis Magna* où les deux divinités semblent avoir des origines puniques (n° 57). Ainsi, on le voit, dès cette époque la personnalité originale des divinités africaines commence à percer dans la façon qu'ils sont évoqués dans l'épigraphie latine.

Mais c'est au cours de la seconde moitié du IIe siècle que ce phénomène va atteindre son paroxysme, avec la vogue des inscriptions sur le territoire africain. Les interprétations romaines des divinités libyco-puniques abondent et dévoilent de plus en plus l'originalité de leur personnalité. Saturne est présent plus que jamais (n° 84, 86-87, 91, 92, 95, 99, 107-108, 110-111, 113, 118, 120, 127-132, 136-139, 141-147, 149, 152, 154, 157-159, 169-171, 174?, 176, 185, 188-194, 196, 198-201, 204, 206, 208-214), ainsi que Caelestis (n° 121, 123, 140, 207, 215). L'Esculape punique est visible à Carthage, *Thuburbo Maius*, Mactar et *Lepcis Magna* (n° 94, 117, 119, 165, 181) ; Baal Addir se devine sous « les Mercures » de Cirta (n° 106), ainsi qu'au Mercure seul de Madaure, de *Vazi Sarra* et de *Muzuc* (n° 172, 175, 177) ; un Liber d'origine locale est décelable à Cuicul ainsi qu'à Mactar (n° 202, 187), et Vénus, qui dans cette dernière région l'accompagne sur les stèles dites de La Ghorfa, est présente aussi à Mactar (n° 182). Et au-delà de ces dénominations simples, apparaissent de nombreuses épithètes divines qui viennent préciser la nature de ces différents dieux : Saturne est fréquemment qualifié de *dominus* (n° 107, 147, 149, 189, 190-192, 194?, 199-200?, 208-211), de *sanctus* (n° 208-211), en plus de porter l'épithète topique de *Balcaranensis* (n° 107, 120?, 129, 132, 143, 169-170) qui le rattache au célèbre sanctuaire du Bou Kornine. C'est lui aussi qui incarne le *Frugifer* de Lambèse (n° 163) et se cache sans doute derrière *Adon*, le dieu de *Neferis* (n° 174). Notons que Saturne partage certaines de ses épithètes avec d'autres divinités : Esculape est qualifié de *dominus* (n° 116, 203) et de *sanctus* (n° 126), Cérès (n° 104) et Caelestis (n° 121) figurent respectivement comme les *dominae* du *Fundus …itanus* et de *Sabratha*. D'autres titres et épiclèses attirent également l'attention : l'usage de *deus/dea* se répand de plus en plus (n° 122, 140, 160, 186, 190-191), de même que *Genius* (n° 90. 93, 122-123, 160, 168), le plus souvent pour désigner des dieux locaux. C'est peut-être pour la même raison que Minerve est invoquée comme *dea patria* à *Vezereos* (n° 186). D'autres épithètes plus atypiques font aussi leur apparition, avec le *Mercurius sobrius* de *Cincari* (n° 178) et le *Numen Veneris adquisitricis* de *Lepcis Magna* (n° 195), qui s'expliquent certainement par des spécialités propres aux divinités locales qu'ils couvrent de leurs noms. Enfin, les associations divines abondent durant cette période et plusieurs sont visiblement d'inspiration libyco-punique, comme celle de Nutrix et de Saturne (n° 176), de même que l'union de ce dernier avec Caelestis (n° 92), sans oublier celle que cette dernière

partage avec Esculape (n° 140) ou Liber (n° 123). Rappelons aussi la dualité Jupiter/Esculape qui, à Dougga, peut être datée de cette période (n° 103, 135), ainsi que l'association, à *Cuicul*, de Liber et d'Hercule (n° 167) qui, selon les indices à notre disposition, tire sans doute son origine de leur origine commune en Tripolitaine. Assurément, durant cette période les dieux africains renouent avec leurs racines, comme l'illustrent ces nombreuses épithètes et associations particulières à ce territoire.

Cette tendance se confirme durant le troisième siècle, surtout en pleine époque sévérienne, pour ensuite ralentir en raison de la crise militaire qui sévit durant la plus grande partie de ce siècle et pendant laquelle l'usage des inscriptions se raréfie. On assiste à une reprise sous Dioclétien, mais peu après le triomphe du christianisme met rapidement fin à l'usage des *ex-voto* païens, qui vont se marginaliser au cours du IVe siècle. Toutefois on peut remarquer qu'au cours de ces deux siècles l'usage de *deus/dea* se généralise (n° 221, 223, 225, 232, 237-238, 244-246, 253, 256, 272, 278, 282, 285, 287-288, 293, 295, 296, 299, 301, 308, 310, 314, 321, 323, 325, 326, 331), de même que plusieurs divinités locales sont invoquées sous le vocable de *Genius* (n° 241, 268, 274-275, 293-294, 309). Les autres épiclèses mentionnées plus haut continuent d'être utilisées, comme *Frugifer* (n° 224), *Numen* (n° 238, 281, 292), *sanctus* (n° 242, 258, 262, 296), *dominus* (n° 240, 278, 314, 319, 322, 323, 327?), *sobrius* (n° 241, 244, 246?) et *Balcaranensis* (n° 254), Apparaît aussi une épithète qui jusqu'ici n'avaient été utilisée que pour les divinités étrangères, tels l'Hercule de la zone militaire et le dieu Mithra ; il s'agit du qualificatif d'origine orientale qu'est *inuictus*, qui vient donner un caractère triomphal à certaines divinités proprement africaines comme Caelestis (n° 238), et l'Hercule de *Thubursicu Numidarum* (n° 307), et également Sol qui, on l'a vu, a peut-être hérité du très ancien culte solaire des populations libyques (n° 288-290, 295, 326?, 336). Sur le plan des associations divines, plusieurs de celles-ci continuent de perpétuer des conceptions proprement africaines, telles que ce prêtre d'Esculape et de Jupiter à Carthage (n° 216), ou cette autre prêtrise conjointe de Cérès et d'Esculape à Hr. Bir el-Afu (n° 264), ou l'union classique de Pluton et des *Cereres* (n° 219), les couples divins formés par Nutrix et *Frugifer* (n° 224) et par Saturne et Ops (n° 240), ou la triade originelle d'El-Hofra, formée par Saturne, Caelestis et Mercure, accompagnés à *Vazaiui* par la Fortune (n° 253), sans oublier l'association du Mercure « sobre » et d'Esculape (n° 244, 246), l'union de Mercure et de Cae-

lestis à Madaure en Numidie (n° 257), ou le groupe de dieu locaux sur le tarif sacrificiel d'*Idicra* (n° 324). Mais la caractéristique la plus remarquable de cette période se trouve dans cette impressionnante multiplication des associations regroupant plus de trois divinités, souvent réunies autour de la personne de Jupiter ou, parfois, de Saturne (n° 218, 223, 232, 253, 256, 274-275, 282, 293-294, 323). Selon J. Toutain, « ces regroupements de divinités témoignent chez ceux qui les ont réalisés d'un désir incontestable d'atteindre, par delà les dénominations et les formes propres à chaque dieu, à chaque déesse, la puissance surnaturelle et divine dont chacun et chacune était censé ne posséder qu'une parcelle »[3]. C'est peut-être aussi vers ce but que tend l'usage de l'épithète *pantheus*, attribuée au Mercure de *Thuburnica* (n° 241), qui découle d'un concept hérité des Grecs de l'époque hellénistique visant à réunir en une seule divinité les vertus de toutes les autres[4]. Ainsi, l'hénothéisme africain autrefois présidé par Saturne prend une forme plus panthéiste, maintenant sous la présidence de Jupiter. Mais cette nouvelle conception restera sans lendemain, et ne survivra pas au christianisme.

12.4 *Interpretatio romana* et *interpretatio africana*

Au niveau des Africains eux-mêmes, cette évolution dans leur façon de désigner et d'honorer leurs dieux peut être mise en parallèle à leur propre cheminement : de façon évidente, la romanisation des dieux africains se poursuit plus ou moins au même rythme que la romanisation de la population elle-même et c'est d'un même élan que les dieux et leurs fidèles adoptent l'onomastique latine et revêtent l'habit de leurs homologues romains. On peut y voir un effet de la valorisation progressive du mode de vie romain, ainsi que du succès de la politique municipale des empereurs : les cités africaines, soucieuses d'obtenir les statuts convoités de municipe ou de colonie, s'efforcent de démontrer leur degré de romanité en empruntant à la Ville ses institution et ses usages, et en développant un programme urbain d'inspiration romaine, incluant des temples conformes à l'ar-

[3] J. Toutain, *Les Cultes païens*, II, 1911, p. 243.
[4] Voir A. Cadotte, « *Pantheus* et *dii deaeque omnes*: les formules de synthèse divine en Afrique du nord », *Ant. Afr.*, 38-39, 2002-2003, p. 61-78.

chitecture en vogue dans l'empire, qui seront consacrés soit à des cultes chers au régime impérial, tels que la triade capitoline ou la religion impériale, ou à des divinités traditionnelles qu'on prendra soin de déguiser sous des dehors gréco-romains.

Mais cet effort d'adaptation vient surtout des élites municipales, qui ont le plus à gagner dans l'éventualité où leur cité serait promue à un statut supérieur, aussi ce mouvement de romanisation paraît-il se concentrer dans les hautes couches des sociétés africaines : ce sont d'abord les citoyens aisés qui prennent les *tria nomina* et qui ont les moyens de faire élever des temples et des autels aux dieux, et ce sont donc eux essentiellement qui figurent parmi les dédicants des *ex-voto*, c'est-à-dire les *duumuiri*, les édiles, les *magistri*, les préfets, les patrons, les *sacerdotes* et les flamines. Qu'en est-il du reste de la population? Sans doute ont-ils été influencés par leurs dirigeants, ainsi que le prouvent les nombreuses dédicaces à Saturne qui sont le fait de gens modestes, mais comme M. Le Glay l'a remarqué lui-même, cette romanisation du grand dieu africain n'est restée que superficielle et le culte de celui-ci a toujours conservé son âme berbère[5]. Il en est visiblement de même pour les autres dieux africains qui, après avoir pris des formes romaines dans l'épigraphie latine du Ier siècle, renouent avec leurs racines au cours du siècle suivant en laissant réapparaître leur nature véritable au travers de leurs épithètes traditionnelles désormais traduites en latin. De la sorte, on peut donc tout aussi bien parler d'une *interpretatio romana* que d'une *interpretatio africana*, puisque les Africains adaptent à leur façon les dieux des Romains.

Ainsi, les échanges sont réciproques : si les Romains ont apporté en Afrique leur dieux, leur onomastique divine, leur modèles d'*ex-voto*, leur architecture sacrée, leur terminologie sacrée, leur liturgie et leurs différents prêtrises, les Africains ne sont pas demeurés en reste, en enrichissant la personnalité des dieu romains par de nouveaux titres et épithètes sacrés et de nouvelles associations divines. De plus, malgré les changements de surface, ils ont assuré la pérennité de leurs croyances, notamment en conservant les mêmes lieux de cultes, parfois en maintenant une partie des usages sémitiques ou libyques, comme ces temples à enceintes[6] et ces sanctuaires situé au

[5] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 485.
[6] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 125-127; E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 432.

sommet des montagnes ou au fond des grottes[7], en plus de conserver en certains lieux les mêmes types d'hommages, comme celui du *molchomor* à *Niciuibus*[8], et aussi certaines de leurs prêtrises traditionnelles, qui n'ont été que traduites dans la langue latine, comme cette *mater sacrorum* qui patronne un collège de prêtres à Carthage[9], ce *praefectus (omnium) sacrorum* qu'on trouve à *Lepcis Magna*[10], ou ce titre de *rex sacrorum*, qu'on trouve en plusieurs endroits de Numidie et de Maurétanie[11] et qui, selon E. Lipinski, traduit le terme punique *'dr 'zrm*, signifiant « préposé aux imprécations »[12]. Le domaine religieux reste, on le sait, l'un des plus conservateurs qui soient, aussi les Africains, attachés à leurs cultes, ont conservé l'essentiel de ceux-ci même en les romanisant.

---

[7] On a effectivement retrouvé sur les hauteurs de l'Afrique du Nord un nombre considérable de sanctuaires puniques ou romains, parfois même paléo-chrétiens ou maraboutiques, qui montrent bel et bien, par leur généralisation dans l'espace et dans le temps, le caractère véritablement autochtone de cette vénération des hauts-lieux. Augustin lui-même, sous l'Antiquité tardive, reprochait à ses contemporains de gravir les montagnes ou de s'enfoncer dans des souterrains pour se sentir plus près de Dieu (G. Camps, *Berbères, aux marges de l'Histoire*, 1980, p. 195; J. Toutain, *Les cultes païens*, III, 1917-18, p.56 ; Augustin, *Sermones*, XLV, 7).

[8] *Cat.*, n° 396-400.

[9] *Cat.*, n° 198.

[10] *IRT*, 347, 567.

[11] *AE*, 1987, 1066; *AE*, 1914, 235 (à Lambèse); *CIL*, VIII, 21065 (Cherchel), 21724 (*Altaua*)

[12] E. Lipinski, *ibid.*, 1995, p. 460-462.

CONCLUSION

L'*interpretatio*, en Afrique, est un phénomène très ancien qui s'est manifesté dès l'époque punique, comme le montrent notamment l'assimilation de Tanit et d'Astarté, ou la captation sur place, par Baal Hammon, d'une multitude de dieux libyques. Les influences hellénistiques furent également importantes, ainsi qu'en témoignent l'introduction du culte des déesses thesmophores en 396 av. J.-C., la présence des symboles dionysiaques sur les stèles puniques et les types iconographiques grecs qui prédominent sur les monnaies représentant des divinités africaines. C'est donc d'une situation religieuse complexe qu'ont héritée les Romains lorsqu'ils ont pris possession du territoire, même si la situation paraît simple au départ lorsqu'on examine les dédicaces religieuses du Ier siècle av. J.-C. et du Ier siècle ap. J.-C., puisqu'en apparence la seule forme de syncrétisme présente dans les inscriptions latine est l'*interpretatio romana* et qu'elle ne concerne que les divinités africaines les plus importantes, comme Saturne, Caelestis, les *Cereres* ou Esculape. Mais ces identifications restent superficielles. L'épigraphie montre que divinités africaines, à cette époque, ne sont que rarement invoquées sous des noms latins et ces dénominations ne sont accompagnées d'aucune épithète ou association qui laisse deviner leur nature africaine. Visiblement, peu d'efforts ont été faits pour rapprocher les traditions religieuses romaines et africaines; on s'est contenté de donner des noms romains aux divinités majeures, sans aller plus loin. Sans doute faut-il voir dans cette romanisation de surface un des effets de la politique religieuse conservatrice d'Auguste, qui prétendait encourager le retour à la religion romaine traditionnelle.

La situation va changer au début du IIe siècle de notre ère. En effet, à cette époque, les Génies et les dieux locaux font leur apparition dans les inscriptions latines. Il s'agit, dans une majorité de cas, de divinités libyco-puniques qu'on honore maintenant à la romaine, en soulignant leur caractère local par des qualificatifs comme *Genius* ou des épithètes visiblement empruntées au vocabulaire religieux libyco-punique (*dominus*, *frugifer*, *sanctus*, épithètes toponymiques). On assiste aussi, durant la même période, à la remise en valeur, dans les inscriptions latines, d'associations qui s'expliquent par des antécédents africains ou phéniciens, surtout d'anciens couples divins. Ces

épithètes et ces associations commencent à se multiplier au milieu du IIe siècle, pour atteindre un sommet à l'époque sévérienne. Il s'agit visiblement d'une renaissance des cultes libyco-puniques qui, sous des dehors romains, restent profondément africains.

Ce phénomène se prolongera jusqu'à la fin de l'Empire romain, même si à partir de la seconde moitié du IIe siècle et surtout au IIIe siècle, on assiste à l'apparition de nouvelles épiclèses et de nouveaux types d'associations divines essentiellement empruntés à des religions étrangères (*inuictus*, *pantheus*, *aeternus*), qui viennent enrichir la personnalité des divinités africaines. Ces emprunts sont attribuables à l'influence croissante des cultes orientaux dans l'Occident latin à cette époque et les cultes d'Afrique évoluent donc en fonction du nouveau climat religieux qui règne alors, mais tout en conservant leur nature africaine, puisque les épithètes « traditionnelles » côtoient les épithètes d'origine orientale. Cette situation va perdurer tout au long du IIIe siècle, malgré la raréfaction croissante des inscriptions latines, imputable à la crise militaire, puis les dédicaces religieuses païennes vont connaître un dernier moment d'effervescence sous Dioclétien, pour disparaître de la documentation au courant du IVe siècle, en raison du triomphe du christianisme.

S'il est une chose qu'il faut avant tout retenir de cette évolution, c'est la permanence du caractère africain des cultes en présence dans l'épigraphie. En effet, cette étude montre bien que malgré une apparente romanisation du territoire, les cultes, sous leurs dehors romains, sont restés profondément africains. Si le culte de Jupiter capitolin est présent partout, il est clair que c'est Saturne qui continue à régner en maître sur l'Afrique du Nord et les fréquentes assimilations des deux dieux illustrent bien cette mise en parallèle des deux univers religieux, romain et africain. De même, c'est Caelestis qui l'emporte sur Junon reine, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement assimilées l'une à l'autre, et d'une région à l'autre, ce sont tout naturellement les dieux locaux et traditionnels qui recueillent le plus grand nombre d'ex-voto: Liber et Hercule en Tripolitaine, Apollon à Mactar et *Bulla Regia*, Mercure Silvain à *Cirta*, ou Vénus Érycine à *Sicca Veneria*. Et l'évolution de ces divers cultes traditionnels montre bien à quel point leur romanisation avait été superficielle, puisqu'au IIe siècle apparaissent des épithètes et des associations qui mettent en valeur leur origine libyco-punique.

M. Le Glay a expliqué cette situation par ce qu'il a appellé

l' « impossible romanisation des âmes »[1]. Il s'attachait évidemment à la question du Saturne africain, mais notre enquête montre bien que l'explication reste valable pour l'ensemble des cultes africains. Un type divin riche et original s'était constitué en Afrique à partir du vieux fond naturaliste berbère, personnalisé grâce aux apports égyptiens et puniques, et il correspondait si bien aux aspirations de la société africaine que Rome n'a pu faire mieux que de capter sur place les cultes locaux, en les affublant de noms romains. En somme, la romanisation, visiblement réussie en ce qui concerne les institutions politiques, est restée superficielle pour ce qui est des sentiments religieux, domaine conservateur par excellence; l'assimilation des dieux africains aux divinités des maître de l'empire eut sans doute pour but essentiel de respecter les formes romaines, sans négliger les cultes traditionnels. Pourtant, malgré la permanence des cultes locaux, on assiste à une évolution du paysage religieux africain. La liturgie, les sacerdoces, l'iconographie, l'architecture religieuse et les façons d'invoquer les divinités, adaptés aux usages romains, montrent que les influences furent réciproques entre les deux cultures et que les syncrétismes religieux que révèlent les inscriptions des deux premiers siècles de notre ère correspondent à un compromis qui consiste, pour les Africains, à adopter les institutions romaines tout en conservant la foi berbère. Il semblerait même que la romanisation ait donné de nouveaux modes d'expression aux traditions africaines et ait ainsi favorisé leur essor.

Il faut reconnaître, dans ce compromis, le profond attachement des Africains à leurs croyances religieuses traditionnelles, mais un attachement qui n'était pas dénué de souplesse. En effet, les Africains ont su, au travers des influences culturelles successives, bénéficier des apports étrangers, qui vinrent enrichir la personnalité de leurs cultes sans que ceux-ci ne perdent pour autant leur identité. On comprend mieux, à cet égard, l'échec relatif des cultes orientaux en Afrique. Au moment où ceux-ci connaissaient un succès croissant en Italie et dans les provinces européennes, à partir du milieu du IIe siècle, les Africains, au lieu d'adopter purement et simplement ces nouveaux cultes, ont préféré conserver leurs cultes traditionnels, mais en les adaptant aux nouvelles préoccupations religieuses du moment et en

[1] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 485.

leur faisant bénéficier des éléments qui faisaient le succès des cultes orientaux. C'est ainsi qu'à partir de la seconde moitié du IIe siècle, les cultes africains s'orientalisent, tout particulièrement ceux des principales divinités, Baal Hammon/Saturne et Tanit/Astarté/Caelestis, qui ont récupéré à leur profit les divers mouvements religieux de cette époque féconde et d'autant plus facilement que leur origine sémitique favorisait cette adaptation, sans oublier leur caractère souverain et universel, propre au dieux orientaux, qui s'était imposé dès l'époque punique[2].

Mais cette étonnante souplesse et cette capacité d'adaptation des cultes africains n'ont pas suffi à assurer leur survie. Le succès important du christianisme en Afrique, visible à partir de la fin du IIe siècle, montre bien les limites de ces phénomènes syncrétistes. Les cultes africains, malgré leur évolution, conservaient en eux les insuffisances du paganisme face au caractère à la fois universel et personnel du monothéisme chrétien. Il y eut des efforts du côté du monde païen pour s'adapter aux nouveaux besoins religieux du temps, notamment par l'évolution du culte de Saturne vers la voie de l'hénothéisme et de l'universalisme. La formule eut un certain succès, en raison de l'aspect tout-puissant, triomphal et providentiel de Saturne, sans oublier l'attachement profond des Africains à leur dieu traditionnel, de sorte que son culte persista jusqu'à l'extrême fin du IVe siècle. Mais son déclin est visible dès la seconde moitié du IIIe siècle, face aux progrès du christianisme qui, en offrant un intercesseur entre le dieu suprême et l'humanité, montrait un caractère plus accessible, plus humain, qui faisait défaut à Saturne, dieu lointain et redoutable[3].

Les cultes africains, au cours de leur histoire, ont montré une rare vivacité en conservant leur identité fondamentale au travers de fort longues périodes marquées par diverses influences successives: punique, hellénistique, romaine et orientale. Les influences et les emprunts étrangers ont même contribué à leur donner un caractère évolutif qui leur a assuré une longue existence, mais ils n'ont pu empêcher leur chute inévitable face à l'irrésistible ascension du monothéisme chrétien dans les cités de l'empire. Toutefois, cette adaptation constante, en fonction des circonstances, a permis

[2] M. Le Glay, *ibid.*, p. 481.
[3] M. Le Glay, *ibid.*, p. 486.

aux populations africaines de conserver – voire d'affirmer – la personnalité de leur foi, qui a survécu à la disparition de leurs dieux ancestraux et a continué à se manifester au sein du christianisme, puis dans l'Islam.

CATALOGUE

Avant Propos. 430
1. Tripolitaine. 431
1.1 Gasr el-Gezira 431
1.2 *Lepcis Magna* (Lebda). 431
1.3 *Oea* (Tripoli) 443
1.4 Marsa Dila 445
1.5 *Sabratha*. 445
1.6 *Gigthis* (Bou Ghara). 450
1.7 *Vezereos* (Sidi Mohammed ben Aïssa) 452
1.8 *Thiges* (Kriz) 452

2. Byzacène. 453
2.1 *Thysdrvs* (El Jem) et environs 453
2.2 *Thapsvs* (Békalta, Ras-Dimas). 457
2.3 *Hadrvmetvm* (Sousse) 458
2.4 Hr. Nebhana 461
2.5 *fvndvs ... itanvs* (Hr. Salah) 461
2.6 Kairouan 462
2.7 Thala et environs. 462
2.8 *Thelepte* (Medinet el Kdima) 465
2.9 *Cillivm* (Kasserine) 466
2.10 *Svfetvla* (Sbeïtla). 467
2.11 *Svfes* (Sbiba) 468
2.12 *Mididi* (Hr.-Medded) 469
2.13 *Mactaris* (Mactar) 470
2.14 *Chvsira* (La Kessera) 481
2.15 *Vicvs Maracitanvs* (Ksar Touad Zammel). 482
2.16 Sidi el-Krediri (dans le Djebel Massouge) 484
2.17 *Zama Minor* (Hr. Djâma). 484
2.18 Hr.-ech-Châr (près de Gasr el-Hadid, au bord de la Siliana) 485
2.19 *Vazi Sarra* (Hr. Bez). 485
2.20 *Mvzvc* (Hr. Bechra, Hr. Kachoun) et environs. 489

3. Zeugitane 491
3.1 Gales (Djebel Mansour) 491
3.2 Aïn-Lebda 493
3.3 *Gens Bacchviana* (Bou Djelida) 493
3.4 *Civitas Svct...* 496
3.5 *Avitta Bibba* (Hr. Bou Ftis). 496
3.6 *Svcvbi*. 497

3.7 *Thvbvrbo Maivs* (Hr. Kasbat) 498
3.8 *Gori* (Dra el Gamra) 507
3.9 *Givfi* (Bir Mcherga) 507
3.10 *Svtvnvrca* (Aïn el-Asker) 509
3.11 Hr. el-Faouar 510
3.12 *Pheradi Maivs* (Hr. Fradis) 511
3.13 Menzel-Bou-Zolfa (environs de -; au Cap Bon) 511
3.14 *Neferis* (Hr.-bou-Beker) 511
3.15 Beled Belli 514
3.16 *Thinissvt* (Bir-bou-Rekba) 515
3.17 *Pvppvt* (Souk el Abiod) 517
3.18 *Carpis* (El-Merissa) 518
3.19 *Mons Balcaranensis* (Bou Kornine) 519
3.20 Haut-Mornag 521
3.21 *Carthago* (Carthage) 522
3.22 *Ad Decimvm* (Djebel Djelloud) 536
3.23 *Cincari* (Hr. Tengar) 537
3.24 *Vtica* (Bordj Bou Chateur) 537
3.25 ...hisita ou Thizi (Hr. Bou Chateur, Béchateur) 538
3.26 *Thizica* (Hr. Techga) 539
3.27 *Hr. Ramdam* (région d'*Vccvla*) 540
3.28 Région de *Belalis Maior* 541
3.29 *Vaga* (Béja) 54
3.30 Hr. Aïn Souda (près de Hammam Saïd) 546
3.31 *Bvlla Regia* (Hammam Daradji) 546
3.32 *Thvbvrnica* (Sidi Ali Belkassem) 550
3.33 *Vchi Maivs* (Hr. Douemis) et environs 551
3.34 *Abitina* (Chouhoud el Batin, Hr. el Blida) 553
3.35 *Sva* (Chaouache) 554
3.36 *Thisidvo* (Grich el Oued) et environs 554
3.37 *Thignica* (Aïn Tounga) 556
3.38 *Thvbvrsicvm Bvre* (Téboursouk) 557
3.39 *Thvgga* (Dougga) 558
3.40 *Mvstis* (Hr. Mest, Le Krib) 569
3.41 *Pagvs Assalitanvs* 577
3.42 *Vcvbi* (Hr. Kaoussat) 577
3.43 *Sicca Veneria* (Le Kef) 578
3.44 *Avbvzza* (Hr. Zezza) 581
3.45 La Ghorfa (Hr. Sidi Tetuai) 582
3.46 Sidi Bou Ruis 582
3.47 *Pagvs Veneriensis* (Plaine du Sers) 583
3.48 *Althibvros* (Médeïna) 585
3.49 *Ammaedara* (Haïdra) 586

3.50 *Theveste* (Tébessa) et environs 589
3.51 Hr. Altabia 599
3.52 *Naraggara* (Sidi Youssef) 599
3.53 *Thagora* (Taoura) 601
3.54 *Madavros* (Mdaourouch) 602
3.55 Ksar-el-Ahmar 606
3.56 *Gadiavfala* (Ksar Sbahi) 606
3.57 *Vicvs Phosphori* (Hr. Oued Kherouf) 607
3.58 Guelaat Bou Atfane 607
3.59 *Thvbvrsicv Nvmidarvm* (Khamissa) 608
3.60 *Thabraca* (Tabarka) 609
3.61 *Hippo Regivs* (Annaba) 610
3.62 Nechmeya et environs 612
3.63 *Calama* (Guelma) 613
3.64 *Thabarbvsis* (Aïn Nechma) 614

4. Numidie 615
4.1 *Vazaivi* (Aïn Zoui) 615
4.2 *Mascvla* (Khenchela) 616
4.3 *Aqvae Flavianae* (Hr. el-Hammam) 616
4.4 *Thamvgadi* (Timgad) 617
4.5 *Calcevs Hercvlis* (El-Kantara) 619
4.6 *Lambaesis* (Lambèse) 620
4.7 *Thvbvna* (Tobna) 624
4.8 *Casae* (El Mahder) 627
4.9 *Nicivibvs* (N'Gaous) 628
4.10 *Zarai* (Zraia) 631
4.11 *Tipasa* (Tifech) 632
4.12 *Thibilis* (Announa) 633
4.13 *Sigvs* 637
4.14 *Sila* (Bordj el Ksar) 641
4.15 *Saddar* (Aïn el Bey) et environs 641
4.16 Ksar Mahidjiba 642
4.17 *Mastar* (Rouffach) 642
4.18 *Tiddis* (El-Kheneg) 644
4.19 *Cirta* (Constantine) 645
4.20 *Civitas Celtianensivm* (El Meraba) 654
4.21 *Rvsicade* (Ras Skikda) 655
4.22 *Chvllv* (Collo) 655
4.23 *Milev* (Mila) et environs 656
4.24 *Idicra* (Aziz ben Tellis) et environs 656
4.25 *Cvicvl* (Djémila) 659

Avant Propos

Dans ce catalogue sont répertoriées toutes les inscriptions qui montrent ou semblent montrer un ou des cas *d'interpretatio romana*, c'est-à-dire des divinités libyco-puniques ayant pris l'apparence de dieux romains. Pour le classement des sites d'où ces inscriptions proviennent, nous avons choisi de procéder par ordre géographique, en reprenant celui qui a été fixé par les éditeurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, mais en le modifiant évidemment en fonction des trouvailles postérieures en ce qui a trait aux frontières entre les provinces. À l'intérieur de chaque site, les inscriptions ont été classées en fonction de leurs particularités. Figurent en premier les *interpretationes romanae* identifiables en raison du contexte local, suivies des associations de divinités, puis enfin des dédicaces à des divinités auxquelles sont accolées des titres, épithètes et attributs présentant un intérêt pour cette étude, particulièrement ceux qui pourraient impliquer une origine africaine, sémitique ou simplement locale, comme par exemple *dominus*, *sanctus* ou *Genius*.

Pour les dimensions du support des inscriptions, sauf indication contraire, l'ordre est toujours le suivant: hauteur x largeur x épaisseur. Les abréviations sont les suivantes:

Ch. ép. moul. = champ épigraphique mouluré.
ép. = épaisseur.
l. = long, longue, large.
L.1 = ligne 1
dr. = droite.
g. = gauche.
H.l. = hauteur des lettres.
H = haute, haute.

1. *Tripolitaine*

1.1 Gasr el-Gezira

1. Gasr el-Gezira - *AE*, 1955, 196; *EDH*, n° HD019518

Pas de description disponible.

[De]i Herculis simu[lacrum] / M(arcus) Pacatus Amil(...).

Offrande d'une statue du *deus Hercules* par un particulier, qui porte un nom manifestement punique[1]. Le culte d'Hercule est très présent en Tripolitaine, notamment au nord, à *Lepcis Magna*, où il recouvrait celui de Milkashtart.

1.2 *Lepcis Magna* (Lebda)

Bibliographie:

P. Romanelli, *Leptis Magna*, 1924.
R. Bianchi Bandinelli, E. Vergara Cafarelli & G. Caputo, *Leptis Magna*, 1964.
M. F. Squarciapino, *Leptis Magna*, 1966.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p.35-36, 75-80, 196-198.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 499-500.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 581-582.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 335-368.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 165, 170, 215.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 257-259.

2. *Lepcis Magna* - *IRT*, 294

Support de calcaire gris.
16 x 31 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 1 à 2,5 (l. 1); 1,5 (l. 2); 1,2 (l. 3); 1 (l. 4); lettres du Ier siècle?

Libero Patri sacr(um). / Boncarth, Muthumbalis f(ilius), / Sobti (nepos), IIIuir, macelli, ex multis / (denariis), LXII, quibus adiecit de suo (denarios) LIII

[1] C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 193.

Quatre lignes de caractères néopuniques suivent le texte latin: « Voici la statue que Bodmelqart ben Muttunba'al Sh.-m.ki a dressée pour le seigneur *Sh.d.r.p.* » (traduction de G. Levi Della Vida).

Dédicace à Liber Pater, par Boncarth, fils de Muthumbal, triumvir, dont le nom indique l'origine punique. Le texte néopunique qui suit prouve l'équivalence Liber-Shadrapha. Liber est très présent dans les inscriptions de *Lepcis Magna* et, plus généralement, de Tripolitaine. Il est aussi abondamment représenté sur les monnaies en tant que Bacchus, son équivalent grec[2].

3. *Lepcis Magna* - *IRT*, 296

Plaque de marbre.
40 x 96 x 2 cm.
H. l. 10 (l. 1); 9,5 (l. 2); 8 (l. 3) cm., capitales du IIIe siècle.

Libero Patri, / Genio coloniae, / Lepcitani publice.

Date: Après 98 puisqu'ici Lepcis a rang de colonie[3].

4. *Lepcis Magna* - *IRT*, 298

Bloc de calcaire.
51 x 76 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 29 x 54; H. l. 7 (l. 1); 5 (l. 2); 2,5 (l. suiv.) cm.

Libero Patri, / Genio coloniae, / [.....]M[..]TO[...] / [.....] / [.....]B miss[....].

Date: Après 98 comme la précédente.

5. *Lepcis Magna* - *AE*, 1942-43, 2; *AE*, 1952, 164 a; *AE*, 1953, 185; *IRT*, 295 [photo]; *EDH*, n° HD018197 [photo]

Base rectangulaire de marbre gris.
102 x 82 x 47 cm.
Ch. ép. moul. 76 x 40 cm.; H. l. 4 cm. Capitales rustiques.

---

[2] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 3, n° 1-4; p. 4, n° 5; p. 6, n° 21, 22; *Suppl.*, p. 33, n° 3a, 5a, 5b (J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, 2000, III/1-5, 9-10, 19, 21). Attributs bacchiques seuls (thyrse, ciste bacchique, coupe, panthère): p. 4, n° 6-9 ; p. 5, n° 11-16; *Suppl.*, n° 3b, 3c, 6a (Alexandropoulos, *ibid.*, III/4, 7, 11-13, 16, 20).

[3] *Lepcis Magna* est une colonie de Trajan: *IRT*, 284.

Iouigena Liber Pater, / uotum quod destinaueram / Lari Seueri patrio / Iouigenae solis mei, / Pudens, pater, pro filio / ob tribunatus (sic) candidam / et ob praeturam proximam / tantamque in nos princip(um duorum) / conlatam indulgentiam, / conpos uotorum omnium / dentes duos Lucae bouis / Indorum tuorum dico.

Consécration par Pudens, père d'un sénateur romain, de deux défenses d'éléphants (bœufs lucaniens) à Liber Pater *Iouigena* (« né de Jupiter »), qualifié plus loin de *Lar Seueri*. Septime Sévère, originaire de *Lepcis Magna*, devait tout naturellement considérer le Génie de sa patrie comme son protecteur personnel. Une autre inscription de *Cirta* qualifie également Liber de dieu Lare[4]. L'épithète *Iouigena*, quant à elle, fait certainement référence au mythe de la naissance de Dionysos, l'équivalent grec de Liber, né de la cuisse de Zeus. Le dieu bénéficie du même type d'offrandes dans une inscription d'*Oea*[5].

6. *Lepcis Magna* - *IRT*, 297

Autel de marbre blanc
122 x 62 x 60 cm.
Ch. ép. moul. 57 x 34cm; H. l. 5,5 cm. Texte martelé.

L[ibero] Pa[tri], / g[e]n[io] col(oniae), / [...].

7. *Lepcis Magna* - *IRT*, 286

Moulage d'une plaque de marbre disparue.
Env. 90 x 187 cm (épaisseur inconnue).
H. l. 10 (l. 1); 11 (l. 2); 13 (l. 3); 10 (l. 4-5) cm.

[Imp(eratore) Caesa]re, diui M[(arci) f(ilio), M(arco) Aurelio Commodo Aug(usto)] / [.....]m(...), pont(ifice) max(imo), trib(unicia) pot(estate) V[...], / [deo Herc]uli, Genio municipii [...] / [...]qu[.....]/ [.....] municipii [...]mi[...].

Date: 179-182

Dédicace à l'empereur Commode, associé ici au dieu Hercule, Génie de la colonie. Le dédicant a su montrer à la fois son attachement à l'empereur et à sa propre patrie en profitant de l'engouement parti-

[4] *Cat.*, n° 445.
[5] *Cat.*, n° 29.

culier de l'empereur pour ce dieu pour l'honorer ici en même temps que l'un des dieux traditionnels de sa cité, Milkashtart, connu par une inscription punique[6], omniprésent sur les monnaies[7] et invoqué sous le nom d'Hercule à l'époque romaine. L'assimilation Commode-Hercule fut particulièrement mise en valeur dans les émissions monétaires impériales de 187-192[8], mais l'inscription précède cette période de plusieurs années, sans doute en raison de l'importance du culte d'Hercule à *Lepcis*.

8. *Lepcis Magna* - *IRT*, 287[9]

Quatre fragments d'une plaque de marbre gris.
Le plus grand fragment: 27 x 25 x 2 cm.
H. l. 10,5 (l. 1-2, capitales des IIe-IIIe siècles); 8,5 (l. 3, capitales rustiques).

[Deo Her]culi, / Gen[io] colon[iae], / Le[pcitani p]ublice.

Date: Après 98 comme l'indique la mention de la colonie[10].

9. *Lepcis Magna* - *IRT*, 288[11]

Autel de marbre blanc brisé en morceaux.
94 x 33 x 45 cm.
H. l. indéterminée; texte martelé.

[He]rculi, / [ge]n[i]o c[o]l(oniae), / [...]onio / [.....] / [...] templu[m] / [.....] / [...]APA[...] / [... s]plend[idissimi] / [...] ordinis.

Date: Après 98 comme la précédente.

---

[6] G. Levi Della Vida & M. G. Amadazi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, 1987, n° 31; Voir E. Lipinski, *Dieux & déesses*, p. 271-274.

[7] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 3, n° 3; p. 5, n° 14; *Suppl.*, p. 33, n° 3b, 3c (J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, 2000, III/3, 5, 11, 21). Ses attributs seuls (massue, dépouille de lion): p. 3, n° 1, 2, 4; p. 4, n° 5, 6, 7; p. 5, n° 13, 15, 16; *Suppl.*, p. 33, n° 6a (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/1-2, 4, 7, 9-10, 12-13, 16, 19).

[8] Sur l'assimilation Commode/Hercule, voir Y. Le Bohec, « Les *milites glanici*: possibilités et probabilités », *RAN*, 32, 1999, p. 293-300 (plus particulièrement p. 298-299).

[9] *Archives of the British School at Rome*, 48.XVI.14 [photo].

[10] *Lepcis Magna* est une colonie de Trajan (J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 38).

[11] *Archives of the British School at Rome*, 48.XVII.15 [photo].

10. *Lepcis Magna* - *CIL*, VIII, 22671; *AE*, 1934, 171; *IRT*, 300; *EDH*, n° HD007924 et HD026974 [photo][12]

Deux assises de blocs de calcaire gris.
95 x 756 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 14 (l. 1); 11 (l. 2); 9 (l. 3); 6,5 (l. 4); 6 (l. 5) cm.

Imp(eratore) Caesare Vespasiano [Aug(usto), pont(ifice) m]ax(imo), trib(unicia) potest(ate) III, imp(eratore) X, co(n)s(ule) IIII, des[ig(nato) V, p(atre p(atriae)], / Q(uintus) Manlius Ancharius Tarq[uitius Saturni]nus, proco(n)s(ul), patronus, d[edicauit] / [.] Volumnius Memor Felix, [legatus] pro pr[aetore ...], / Iddibal, Balsillecis [f(ilius)], Annobalis n(epos), Asmunis pro[nepos, ...]us templum Matris Magna[e ...] / et exor[nauit e]x HS CC m(ilibus) n(ummum), d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit) [...]is et Passienus Maris e[..].

Date: 72-73[13]

Dédicace à l'empereur Vespasien d'un temple de la *Mater magna* qu'Iddibal, fils d'Annobal et petit-fils d'Asmunis (noms puniques), a fait orner. Le culte de Cybèle apparaît très tôt et de façon importante à *Lepcis Magna* et l'on trouve la tête d'une déesse tourelée sur plusieurs de ses monnaies, ainsi que sur des monnaies d'*Oea*, la ville voisine[14].

11. *Lepcis Magna* - *IRT*, 568[15]

Base de marbre; face gauche de *IRT*, 630.
152 x 92 x 95 cm.
Ch. ép. 58 x 36 cm.; H. l. 5,5 (l. 1); 4 à 5,5 (l. suiv.) cm. Capitales du IV siècle.

Heraclii. / Ob augmenta mul/torum meritorum, / adque eximi(i) amoris / erga patriam ad/que ciues suos / T(ito) Flauio Vibiano, / u(iro) p(erfectissimo), pont(ifici), fl(amini) p(er)p(etuo), sac(erdoti), / Laurent(i)um Lab(i)n(a)t(ium), (sic) / sac(erdoti) M(atris) d(eum), praef(ecto) omni/um sacr(orum), duouir(o), sac(erdoti) prou(inciae)

---

[12] *Archives of the British School at Rome*, 47.XVII.26 et 48.XIV.7 [photos].
[13] B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 43.
[14] À *Lepcis Magna*: L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 4, n° 6, 7, 10, 11, 12; *Suppl.*, p. 33, n° 6a (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/4, 7, 8). À *Oea*: L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 28, 29 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22-23).
[15] *Archives of the British School at Rome*, 47.XVII.35 [photo].

Tr(ipolitanae), / etiam hic ex sufragio (sic) populi / et decreto spl(endidissimi) ordin(is).

Date: Après 284 (IVe siècle?) en raison de la mention de la province de Tripolitaine.

Mention d'un *sacerdos* de la *Mater deum*. On constate par cette inscription tardive que le culte de Cybèle, apparu très tôt à *Lepcis Magna*, y a connu un succès non seulement important mais durable.

12. *Lepcis Magna* - *AE*, 1950, 151; *AE*, 1929, 3; *IRT*, 567; *EDH*, n° HD021901 [photo]

Base rectangulaire de marbre.
104 x 68 x 70 cm.
Ch. ép. moul. 79 x 44 cm.; H. l. 3 à 4 cm.

Uno eodemque anno / du(u)muiro Lepcimagn(ensium) / et sacerdoti prou(inciae) Trip(o)l(itanae), / innocentissimo uiro / principali integerrimo, / amatori patriae ac ci/uium suorum, T(ito) Flauio / Vibiano, u(iro) p(erfectissimo), fl(amini) p(er)p(etuo) et pont(ifici), / cur(atori) rei pub(licae) Lepcimagn(ensium), / sac(erdoti) Laur(entium) Lab(inatium) (sic) et sac(erdoti) M(atris) d(eum), / praef(ecto) omnium sacr(orum), ob diuersarum uolup/tatum exhibitionem / et Libycarum ferarum X, / ex populi sufragio (sic) et ordin(is) d(ecreto).

Date: après 284 (début du IVe siècle?) en raison de la mention de la province de Tripolitaine.

Ce Titus Flauius Vibianus, *sacerdos* de la *Mater deum*, est le même que sur l'inscription précédente.

13. *Lepcis Magna* - *IRT*, 272[16]

Partie droite d'une plaque de marbre.
25 x 32 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 à 4,5 cm.

[...] honoratus / [...]forus Cirten(sis) / [Mat]ris deum u(otum) s(oluit).

[16] *Archives of the British School at Rome*, 48.XV.19 [photo].

14. *Lepcis Magna* - *AE*, 1957, 239; *IRT*, 707

Série de blocs de calcaire gris, provenant d'une inscription monumentale.
Longueur variée x 45 x 52 cm (longueur totale : 546 cm).
H. l. 6 à 45 cm.

[Deo? Ap]ollini. E[x H]S CC te[sta]men[to ...]alis legatis, Iu[ni]a(?), Gaetul[ici? f(ilia?), P]arata(?) heres [...]a et amplius adiectis HS LXXII D [...] de suo are[am? stratam] fecit.

Dédicace à Apollon. Ce dernier est présent sur les monnaies de *Lepcis Magna* et d'autres cités de Tripolitaine[17].

15. *Lepcis Magna* - *IRT*, 266[18]

Bloc de calcaire jaune.
67 x 67 x 50 cm.
Ch. ép. 25 x 38 cm; H. l. 4,5 cm. Capitales rustiques. Inscription martelée.

Apollini iub[e]ni (sic). / Clodio Cr[es]cente / Iub[i]nico IOIVSVIT / DII IEOISIIFOIV[...].

Dédicace à Apollon « qui ordonne » (*iubens*), à moins qu'il ne s'agisse du jeune Apollon (*iuuenis*).

16. *Lepcis Magna* - *IRT*, 305; *EDH*, n° HD018206

Moitié gauche d'une base rectangulaire de calcaire jaune.
74 x 39 x 68 cm.
H. l. 7,5 (l. 1); 7 (l. 2); 4,5 (l. 3-4) cm.

Neptu[no] / Aug(usto) s[ac(rum)]. / C(aius) Sossius [...]/nus, IIIIu[ir, aedilicia?] / pot(estate), de sua [pecunia posuit].

Une ligne de caractères néopuniques suit le texte latin, mais le théonyme n'y figure malheureusement pas.

Dédicace à Neptune auguste par un *quattuoruir*. Le texte néopunique laisse toutefois entrevoir la possibilité que le dieu romain, qui avait

[17] À *Lepcis Magna*: L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, *Suppl.*, p. 33, n° 5a, 5b (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/9-10). À *Oea*: L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 28, 31 (arc); p. 16, n° 33 (trépied), 36, 37; p. 20, n° 38, 39 (cithare), 40 (cithare); voir J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22, 24-25, 30, 32-34. On la trouve aussi sur des monnaies de *Cercina*, en Byzacène, que L. Müller avait attribuées à *Gergis*: L. Müller, *ibid.*, p. 26, n° 46, 47 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/57).

[18] *Archives of the British School at Rome*, 48.XVII.32 [photo].

son temple à *Lepcis*, ait recouvert en ces lieux un dieu libyco-punique. En effet, dans la même ville on a trouvé sur une inscription néopunique la mention du dieu *'El qōnē 'areṣ* (*'L qn'rṣ*), c'est-à-dire « Él, propriétaire de la terre »[19], or on connaît justement à Palmyre un *'l qwnr'* qui a été identifié à Poséidon[20]. Rappelons en outre le témoignage d'Hérodote qui affirme que les Libyens riverains du lac Triton offraient des sacrifices à Poséidon[21].

17. *Lepcis Magna* - *AE*, 1926, 162 ; *IRT*, 306; *EDH*, n° HD025534[22]

Bloc d'architrave de calcaire gris.
55 x 112 x env. 55 cm.
H. l. 4 à 2 cm pour la l. 1.

C]ornut[us ...] / [... templu]m Neptun[i.

18. *Lepcis Magna* - *IRT*, 307[23]

Deux fragments d'une plaque de marbre qui se raccordent.
a) 7 x 11 x 2 cm; b) 8 x 9,5 x 2 cm.
H. l. 3,5 (l. 1); 2 à 2,5 (l. 2-4) cm. Lettres des IIe-IIIe siècles.

[...]di / [...]tis / [... Ne]ptuni / [...]N.

19. *Lepcis Magna* - *IRT*, 304 ; *EDH*, n° HD030766[24]

Base moulurée de calcaire gris, haute et étroite.
138 x 36 x 33 cm.
Ch. ép. 97 x 34. H. l. 6,5 (l. 1); 3,5 à 4 (l. suiv.) cm

Merc(urio) et Min(eruae). / V(otum) s(oluit) Tullus, sacerd(os), / ex pecunia quam / a Boccio Copone / accepit ne cum eo, / ex decr(eto) Marcelli, / proco(n)s(ulis), qui eum / kalumniatorem (sic) / cogno(uerat) iniuriar(um) / ageret.

---

[19] G. Levi Della Vida & M. G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, 1987, n° 18.
[20] E. Lipinski, *Dieux & déesses*, p. 392; M. Fantar, *Carthage*, 1993, p. 119; C. Bonnet, *Melqart*, 1988, p. 191.
[21] IV, 188.
[22] *Archives of the British School at Rome*, 48.X.11 [photo].
[23] *Archives of the British School at Rome*, 48.XII.17 [photo].
[24] *Archives of the British School at Rome*, 48.XXXV.17 [photo].

Date: 120-121 en raison de la présence du proconsul Marcellus[25].

On trouve cette association de Mercure et de Minerve à deux reprises à *Lepcis Magna*, et ces deux divinités jouent le rôle de Génies protecteurs à *Thysdrus*, plus au nord, en Byzacène[26]. Du reste, Minerve (ou Athéna) est présente sur plusieurs monnaies d'*Oea*[27] ainsi que sur une monnaie de *Cercina*[28], et Mercure (ou Hermès) n'est pas non plus absent, bien qu'on ne le trouve que sur les monnaies de *Sabratha*[29]. Rappelons le témoignage d'Hérodote sur le culte que les Libyens vouaient à Athéna[30].

20. *Lepcis Magna* - *CIL*, VIII, 22668 ; *IRT*, 303

Base de la forme d'un pilastre ornemental en calcaire gris.
144 x 34 x 34 cm.
H. l. 4 à 3,5 cm.

Merc(urio) et Mineruae. // Animosa, / Symm(achi) fi(lia), d(edit et) d(edicauit).

21. *Lepcis Magna* - *IRT*, 289[31]

Base moulurée en calcaire gris.
150 x 68 x 52 cm.
Ch. ép. 83 x 34 cm; H. l. 4 cm.

[... / Herc]ul[i et] / Libero Patri [...] / diis p[at]rii[s] / [...].

Dédicace à Hercule et Liber Pater, *dii patrii* de *Lepcis Magna*. Les deux dieux (ou leurs attributs) sont associés à plusieurs reprises sur les émissions monétaires de la cité[32]. On sait de plus par Dion

[25] B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 53.
[26] *Cat.*, n° 47-49.
[27] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée); p. 16, n° 34, 35; p. 20, n° 38; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, 2000, III/31, 35, 36.
[28] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 29, n° 65; celui-ci les attribuait à *Gergis*; voir J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 280 et III/57.
[29] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 27, n° 51, 52; p. 28, n° 62 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/45, 46, 46v).
[30] IV, 180, 188.
[31] *Archives of the British School at Rome*, 48.XVII.5 et 6 [photo].
[32] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 3, n° 1, 2, 3, 4; p. 4, n° 5, 6, 7; p. 5, n° 13, 14, 15, 16; *Suppl.*, p. 33, n° 3a, 3b, 3c (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/1, 2, 3, 4, 5, 7, 9-13, 16, 19, 21).

Cassius[33] qu'après sa victoire sur les Parthes, Septime Sévère, qui était originaire de cette cité, leur a consacré un temple gigantesque à Rome.

22. *Lepcis Magna* - *IRT*, 299; *EDH*, n° HD018194

Base moulurée en calcaire gris, trouvée près d'une statue combinant les attributs des trois dieux mentionnés dans l'inscription.
97 x 64 x 59 cm.
H. l. 9 cm. Capitales irrégulières (IIIe siècle)

[En]sum Liber / Amorq(ue) deus / et pulcher Apollo.

Association peu commune de Liber, d'Amour et du bel (*pulcher*) Apollon, consacrée par une statue qui combine les attributs de chacun, dans ce qui apparaît comme un bel exemple de syncrétisme d'accumulation. Par ailleurs, on trouve peut-être sur des monnaies de *Lepcis Magna* l'association de deux de ces divinités: Liber (ou Bacchus) et Apollon[34].

23. *Lepcis Magna* - *IRT*, 275[35]

Plaque de marbre reconstituée à partir de fragments.
49 x 51 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 à 3,5 cm. Capitales du IIe siècle.

Dibus Lepcis Magnae. / M(arcus) Vipsanius Clemens, redem(p)tor / marmorarius templi Liberi / Patris, d(e) s(ua) p(ecunia) u(otum) s(oluit), sub cura / Q(uinti) Seruili Candidi, amatoris patriae, / amatoris ciuium, ornatoris [patriae], / flaminis diui Vespas[iani....].

Date: après 79

24. *Lepcis Magna* - *IRT*, 316

Base à moulures, en calcaire brun.
131 x 49 x 45 cm.
Ch. ép. moul. 60 x 20. H. l. 5 à 4 cm.

---

[33] LXXVI, 16, 3.

[34] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, *Suppl.*, p. 33, n° 5a et 5b. Mais selon J. Alexandropoulos, cette tête masculine laurée et placée à l'intérieur d'une couronne de lauriers représenterait plutôt Auguste: *ibid.*, III/9-10.

[35] *Archives of the British School at Rome*, 47.XV.23 [photo].

Pro salu/te Imp(eratoris) An/tonini Aug(usti), / pii, libero/rumq(ue) eius. / Veneri / Calchidicae, / Cupidinis / statuam / C(aius) Cl(audius) Septimi/us [A]fer d(ono) d(edit) d(edicauit) p(osuit).

Date: 138-161?

Dédicace à Vénus d'une statue de Cupidon, pour la sauvegarde de l'empereur. Cette association (s'il y a lieu) des deux divinités n'a rien d'étonnant, mais l'épithète *Calchidica* (qu'il faut lire en *Chalcidica*) est tout à fait inusitée pour Vénus, puisqu'elle s'applique normalement à Minerve. En effet, on sait qu'Auguste a élevé à Rome un temple à *Minerua Chalcidica*, le *Chalcidicum* voisin de la curie julienne[36]. Or, une autre inscription de *Lepcis Magna*[37], datée de 11-12 de notre ère, commémore la construction d'un *chalcidicum*, de sorte qu'il ne fait pas de doute que ce bâtiment ait été construit par imitation de celui de Rome. Il se pourrait donc qu'à *Lepcis Magna*, Vénus ait été assimilée à Minerve.

25. *Lepcis Magna* - *AE*, 1952, 62 ; *IRT*, 315a; *EDH*, n° HD018923

Base hexagonale de calcaire gris.
Faces: 66 x 20 cm.
Ch. ép. 52 x 14 cm. H. l. 4 à 2,5 cm. Lettres du IIe siècle.

Num(ini) / Veneris Ad/quisitricis / Aug(ustae) sacrum. / Iucundus, / Aug(usti) n(ostri) uer/na uegtig(alis) (sic), / IIII p(ublicorum) A(fricae) uil(icus) / Lepcis Mag(nae) / terrestris / d(e) s(uo) p(osuit).

Sur les côtés proches de l'inscription sont sculptés, de droite à gauche, à partir du texte: un caducée, un groupe de trois fouets, une cruche, un fouet replié et une bourse.

Date: IIe siècle

Dédicace au numen de Vénus *adquisitrix* par les douaniers d'Afrique, c'est-à-dire les employés des *quattuor publica Africae*. De plus, Vénus emprunte ici les attributs de Mercure, le caducée et la bourse. Cet aspect inusité de Vénus étonne, mais l'exemple n'est pas isolé

[36] *Res Gestae*, 19, 1; Dion Cassius, LI, 22.
[37] *IRT*, 324.

puisqu'il existe en Afrique du Nord trois autres dédicaces à Vénus émanant des employés des *quattuor publica*: à Mactar, à *Thuburbo Maius*, et à *Cuicul*[38].

26. *Lepcis Magna* - *AE*, 1926, 165 ; *IRT*, 317 a et b; *EDH*, n° HD025543 et HD025546[39]

Deux bases moulurées de calcaire gris.
a) 70 x 47 cm; b) 54 x 47 cm (épaisseurs indisponibles).
H. l. 5 cm.

a) *Venus / Cassiana.*

b) *Iuno / Cassiana.*

Deux bases de statues consacrées à Vénus et Junon, toutes deux qualifiées de *Cassianae.* Cette épithète est probablement relative à un certain Cassius et il s'agit sans doute là d'un culte de nature privée.

26b. *Lepcis Magna* - *AE*, 1914, 25; *IRT*, 314; *EDH*, n° HD027904

Bloc de calcaire gris.
44 x 93 x 30 cm.
Ch. ép. moul. 30 x 76 cm.. H. l. 4,5 à 4 cm. Capitales du Ier siècle.

L(ucius) Tettius Eutychus, in suo sua / pecun(ia) cistern(am) Veneri et Lepcit(anis?) / don(a)ui(t?), cura L(uci) Tetti Comi, l(iberti), f(aciendam) c(urauit).

27. *Lepcis Magna* - *CIL*, VIII, 22686; *AE*, 1904, 17; *IRT*, 268; *EDH*, n° HD033030

Grande plate-forme taillée sur le roc.
110 x 325 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 12 (l. 1); celles de la l. 2 sont beaucoup plus petites.

Celestis sanctissima propitia[...]eamus / [...].

Mention de Caelestis, qualifiée ici de *sanctissima.* Elle est aussi qualifiée de *dea sancta* à Sétif[40].

---

[38] Mactar: *Cat.*, n° 79. *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 142. *Cuicul*: *Cat.*, n° 479.
[39] *Archives of the British School at Rome*, 47.XVI.14 [photo].
[40] *CIL*, VIII, 8433

1.3 *Oea* (Tripoli)

Bibliographie:

J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 83.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 639.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 371-372.

28. *Oea* - *AE*, 1919, 97; *IRT*, 229; *ILAf*, 4; *EDH*, n° HD026850[41]

Base en calcaire gris, portant une inscription bilingue, latine et néopunique.
108 x 53 x 48 cm.
Ch. ép. 50 x 30 cm. H. l. 4 à 3 cm. Texte martelé.

Apollini / sacrum. / Aurelius Epa/gri f(ecit), d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit).

Suit une ligne de caractères néopuniques, dont un brisé: *BDLM*, qui appartiennent à un nom d'homme.

Panneau mouluré sur le devant et sur les côtés; à gauche on voit un corbeau sur un trépied; à droite une lyre et un plectre.

Dédicace à Apollon qui figure, lui ou ses attributs, sur plusieurs monnaies d'*Oea*[42]. Cette présence importante en Tripolitaine à une haute époque, ainsi que les caractères néopuniques qui figurent sur cette inscription, laissent entrevoir la possibilité qu'Apollon recouvre ici un dieu libyco-punique.

29. *Oea* - *CIL*, VIII, 11001 (= 10488); *AE*, 1953, 186; *AE*, 1942-43, 3; *AE*, 1922, 186; *IRT*, 231; *EDH*, n° HD018671

Base moulurée de calcaire gris sculptée en un seul bloc avec une base attique.
72 x 44 x 44 cm.
H. l. 2,5 à 4 cm.

---

[41] *Archives of the British School at Rome*, 46.VIII.8; 47.III.14 et 15 [photos].

[42] À *Oea*: L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 15, n° 28, 46, 47 (buste; J. Alexandropoulos situe ces deux dernières à Oea plutôt qu'à Macarea ou Bilan), 30 (trépied), 31 (arc et carquois); p. 16, n° 33 (trépied), 36, 37; p. 20, n° 38, 40 (cithare); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/22, 24-25, 27, 30, 32-34, 36.

Liber Pa[t]er [sa]nctissime, / arcem [meam qui p]ossides / [e]t ad sa[cellum uoue]ram, / u[r]bis [tuum et coni]ugis / et hi[c tibi] uotum dico / dentes duos lucae bouis.

Offrande à Liber Pater de deux défenses d'éléphant (bœuf lucanien). Notons qu'une inscription de *Lepcis Magna* commémore une offrande semblable[43]. Il s'agit sans doute du dieu originaire de cette ville, qui recouvrait la divinité punique Shadrapha[44].

30. *Oea* - *AE*, 1942-43, 1; *IRT*, 230; *AE*, 1945, 68; *EDH*, n° HD019884 [photo]

Quatre blocs de marbre, provenant de la partie gauche de l'architrave d'un temple.

Longueur des trois premiers blocs: 252, 213, 142 (incomplet) cm (largeur et épaisseur indisponibles). Dernier bloc: 95 x 205 x 90 cm.
H. l. 15,5 à 8,5 cm.

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Commodo Antonino Aug(usto), pio, p(atri) p(atriae), L(ucius) Aemilius, L(uci) fil(ius), Quir(ina tribu), [... c]o(n)s(ul), proco(n)s(ul) Asiae, Genio co[loniae ...] / item HS centena mil(ia) n(ummum), legauit ex cu[ius usu]r(is) sportulae ciuibus et lud[i ... darent]ur quod opus Sulla frater et [...].

Une large part du fronton de ce temple a survécu, montrant des représentations de la Tychè d'*Oea*, d'Apollon, d'Athéna et des Dioscures

Date: 183-184

Dédicace à l'empereur, ainsi qu'au Génie de la colonie. Si l'on se fie au relief du fronton, il pourrait s'agir du dieu Apollon, ou de la déesse Minerve (Athéna), qui est elle aussi présente sur les monnaies d'*Oea*[45] et recouvre vraisemblablement une divinité libyco-punique, peut-être apparentée à l'Athéna que les Libyen honoraient, d'après Hérodote[46].

---

[43] *Cat.*, n° 5.
[44] *Cat.*, n° 2.
[45] À *Oea*: L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée); p. 16, n° 34, 35; p. 20, n° 38; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/24, 31, 35, 36.
[46] IV, 180.

1.4 Marsa Dila

31. Marsa Dila - *IRT*, 848

Portion droite d'une plaque de marbre couleur crème.
22 x 18 x 4 cm.
H. l. 2 cm.

[...]υσανίου / [...]αρχήσας / [....]υστρας / [..ὀγδ]οήκονια / [..τῶ]ι Ἡρακλε[ῖ].

Dédicace à Héraklès, le dieu de *Lepcis Magna* (Hercule) et qu'on trouve aussi sur les monnaies de la ville voisine de *Sabratha*[47].

1.5 *Sabratha*

Bibliographie:
P. Romanelli, « Sabratha », *EAA*, 1965, p. 1050-1060.
P. Ward, *Sabratha, a guide for visitors*, Harrow, 1970.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 82.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 779-880.
Der Kleine Pauly, 4, 1979, col. 1485.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 372-380.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 309.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 381.

32. *Sabratha* - *IRT*, 117 [photo]; *EDH*, n° HD025843

Plaque de marbre.
70 x 316 cm (épaisseur indisponible).
Insc. dans un étroit cadre mouluré; H. l. 6,5 (l.1); 4,5 à 5 (suiv.) cm.
Capitales des IIe-IIIe siècles

C(aio) Flauio, Q(uinti) fil(io), Pap(iria tribu), Pudenti, flam(ini) Liberi Patris, IIuiro, flam(ini) perpetuo, cuius pater Fl(auius) Tullus, post / multas liberalitates per quas patriam suam exornauit aquam priuata pecunia induxit, item lacus n(umero) XII exstru/xit eosdemque crustis et statuis marmoreis excoluit praeterea HS CC mil(ia) num(mum), ad tutelam eiusdem / aquae rei publ(icae) promisit et intulit quod ipse quoque Pudens super numerosam munificentiam quam in / ciues suos contulit etiam muneris gladiatori spectaculum primus in patria sua per

[47] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 26, n° 48; p. 27, n° 53, 54, 55; *Suppl.*, p. 36, n° 53a; J. Alexandropoulos, *ibid*, III/38, 42a et b.

dies quinq(ue) / splendidissimum ediderit ordo Sabrathensium, populo postulante, quadrigam ei de publico ponend(am) censuit. / Fl(auius) Pudens, honore contentus, sua pecunia posuit.

Date: au plus tôt sous Hadrien (117-161?) en raison de la présence de C. Flauius Pudens, connu par une dizaine d'inscriptions, dont deux mentionnent une *curia Faustina*[48] et une *curia Hadriana*[49].

Dédicace honorifique à un personnage ayant offert des jeux de gladiateurs, Caius Flavius Pudens, qui occupe ici la fonction de flamine de Liber pater. Le titre de flamine étonne ici, comme dans l'inscription suivante, car les flamines sont ordinairement rattachés à la personne de l'empereur divinisé. Cette originalité témoigne de l'importance du culte de Liber en Tripolitaine, qui est d'ailleurs apparu fort tôt dans la ville, comme le montre une monnaie locale à légende néopunique qui le représente sous les traits de Bacchus[50].

33. *Sabratha* - *AE*, 1950, 153a; *AE*, 1925, 103; *IRT*, 126; *EDH*, n° HD021928[51]

Moulage d'un fragment perdu de panneau (matériel inconnu).
Env. 54 x 123 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6,5 à 7,5 cm.

[...fl]amini [Libe]ri Patris p[...] / [...]VSVI[...]um Quint[...] / [...] Sabra[th...] / [... st]atuam [...] / [...]e sta[...].

34. *Sabratha* - *IRT*, 55 [photo]

Fragment de la partie supérieure d'une plaque de marbre.
100 x 187 x 2 cm.
H. l. 6 à 7 cm. Lettres du IVe siècle.

A[ede]m Liberi Patris, quam antiqua ruina cum lab[e ...] / P[...]IVS ins[ta]urationem EA[...]RISO[...] / d(ominorum) n[(ostrorum duorum), Fl(aui) Iu]l(i) Constantii M[aximi et Fl(aui) Iul(i) Co]nsta(n)tis Max[imi, triumphato]/rum se[mper Aug]ustorum, [...]AM[...]/rimum

---

[48] *IRT*, 120.
[49] *IRT*, 121.
[50] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 28, n° 61; J. Alexandroupoulos, *ibid.*, III/44a.
[51] *Archives of the British School at Rome*, 46.VI.10 [photo].

praesidicium (sic), u(iri) p(erfectissimi) Fl(aui) Victoris Calpurn[i ...], ser/uauit hanc L(ucius) Aemilius Caelestinus, duouir [quinquenn]alis, fl[amen] / perp(etuus), amori patriae, studiose respon[dit ...]a, u(iro) p(erfectissimo), / [p]atrono prou(inciae), dedican[te ...]r fecit, / ex [decreto ordinis].

Date: 340-350

Inscription qui mentionne la restauration du temple (*aedes*) de Liber Pater par un *duumuir*, flamine perpétuel. Cette restauration, qui a eu lieu à une époque tardive, sous un règne hostile au paganisme (celui de Constance II et de Constant), montre non seulement la longue survivance du culte, mais aussi son importance en ces lieux.

35. *Sabratha* - *IRT*, 7

Fragment gauche d'une plaque de marbre.
44 x 48 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6,5 à 7 cm. Capitales du IVe siècle.

[..]IV[... et toto] / orbe uicto[ribus ...] / d(ominis) n(ostris duobus) Fl(auio) Iulio C[onstante et] / [Fl(auio) I]ulio Constan[tio ...], / Herculis LO[...] / horro[.

Date: 340-350

Autre mention d'un culte païen, cette fois-ci d'Hercule, sous les règnes de Constance II et de Constant. Le culte d'Hercule, l'héritier sans doute ici, comme à *Lepcis Magna*, du dieu libyco-punique Milkashtart[52], a eu très tôt une grande importance à *Oea*, comme en témoignent ses monnaies[53], et cette importance a perduré jusqu'à une basse époque, comme le prouve cette inscription qui fut gravée sous le règne d'empereurs chrétiens.

36. *Sabratha* - *IRT*, 104[54]

Base moulurée, en calcaire brun, très abîmée.
130 x 60 x 75 cm.
Ch. ép. 75 x 45 cm; H. l. 7 (l. 1); 4 (suiv.) cm. Capitales du IVe siècle.

---

[52] Voir *Cat.*, n° 7.

[53] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 26, n° 48; p. 27, n° 53, 54, 55; *Suppl.*, p. 36, n° 53a; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/38, 42a et b.

[54] *Archives of the British School at Rome*, 47.VII.27; 48.XI.20 et 21 [photos].

...]tii, u(iri) p(erfectissimi), / [... integ]ritatis religione / [...]NTIF[...] / [...]se / [.....] / [...]V / [...] ob / [.....] / [.....] / [ordo et popu]lus colo[niae Sabr(athensis)] / [... publi]ce posuit, [...] / [... cur]ante C(aio) Aurelio Feliciano / D[a]masio, fl(amine) p(er)p(etuo), sac(erdote) dei Herculis / q(uin)q(uennale), curatore rei publicae. / Feliciter!

37. *Sabratha* - *IRT*, 123; *EDH*, n° HD021919[55]

Coin inférieur gauche d'une base rectangulaire de calcaire gris.
42 x 45 x 29 cm.
Ch. ép. moul. 31 cm de large (hauteur indéterminée); H. l. 4,5 cm. Lettres des IIe-IIIe siècles.

[C(aio) Fl(auio), Q(uinti) fil(io), Pap(iria tribu)] / [Pudenti], / [flam(ini) perpet(uo)], / [cu]ria Mer/curi ob me/rita.

Date: 117-161

Mention d'une curie au nom de Mercure. Celui-ci (ou Hermès) apparaît justement sur des monnaies à légendes néopuniques de la cité[56].

38. *Sabratha* - *CIL*, VIII, 22689; *AE*, 1999, 1780 ; *AE*, 1903, 355; *IRT*, 2; *EDH*, n° HD031626 [photo][57]

Base de marbre moulurée, de calcaire gris, avec un piédestal de statue au sommet.
104 x 59 x 66 cm.
Ch. ép. 55 x 44 cm; H. l. 3 cm. Lettres du IIe siècle.

[Do]minae Caelesti. / [Pro] salute Imp(eratorum duorum) / [M(arci) A]ureli Antonini et / M(arci) Aureli Commodo (sic) / Aug(ustorum) [[et Crispinae Aug(ustae) / .....]]. / L(ucius) Aemilius Calpurni/anus, Muse et Mucia / Pudentilla eius, / ob honorem / L(ucii) Aemili(i) Muciani et / Q(uinti) Aemili Augurini, / quondam filiorum / piissimorum, d(ederunt et) d(edicauerunt).

Date: 177-180

---

[55] *Archives of the British School at Rome*, 48.XIX.34 [photo].
[56] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 27, n° 51, 52; p. 28, n° 62; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/45, 46, 46v.
[57] *Archives of the British School at Rome*, 47.X.23 [photo].

Dédicace à Caelestis, qualifiée ici de *domina*, pour la sauvegarde des empereurs. Caelestis porte également cette épithète sur des inscriptions de *Thuburbo Maius*[58] et de Hammam Guergour[59].

39. *Sabratha* - *AE*, 1950, 147; *IRT*, 12; *EDH*, n° HD021886[60]

Côté gauche d'un petit panneau de marbre.
14 x 14 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 1,5 cm.

Domino Silua[no ...]. / Aemilius Sa[...] / uot(um) [soluit...].

40. *Sabratha* - *AE*, 1980, 900; *EDH*, n° HD005919[61]

Dédicace votive bilingue d'un vase à ablutions en marbre.
Diam. 58 cm; prof. 10 cm.
H. l. 3 à 3,2 cm.

Dom(i)no Sapurno (sic). Vico M[...]no u(oto) s(uscepto) Iu[...]hn, [...]giaduris f[il]ius, f(ecit).

Le texte latin est suivi par un texte néopunique qui mentionne le terme de *Baal*.

Date: fin du Ier - première moitié du IIe siècle.

Dédicace à *Sapurnus*, sans doute Saturne, qualifié de *dominus*, vraisemblablement la version latine du *Baal* mentionné dans le texte néopunique, qui signifie « seigneur » dans cette langue. On pense alors inévitablement à Baal Hammon, le dieu libyco-punique que Saturne a recouvert en d'autres lieux[62]. Il s'agit de la seule mention connue à ce jour de Saturne en Tripolitaine; cela pourrait expliquer l'erreur dans l'orthographe du nom, puisque le dieu n'était que fort peu connu dans cette région[63].

---

[58] *Cat.*, n° 139.
[59] *CIL*, VIII, 20320 (en Maurétanie Césarienne)
[60] *Archives of the British School at Rome*, 48.XVIII.28 [photo].
[61] M. Rossi et G. Garbini, *Libya Antiqua*, 13-14, 1976, p. 7-20 [photo].
[62] M. Fantar, *Carthage*, 1993, p. 264.
[63] Voir M. Le Glay, « Nouveaux documents, nouveaux points de vue sur Saturne Africain », *Studia Phoenicia*, 6, 1988, p. 187.

41. *Sabratha* - *IRT*, 119; *EDH*, n° HD021907

Base rectangulaire de calcaire gris, brisée en bas à gauche.
85 (ce qui en reste) x 52 x 57 cm.
Ch. ép. 70 x 37 cm. H. l. 3,5 à 4 cm. Lettres des IIe-IIIe siècles

C(aio) [Flauio, Q(uinti)] fil(io), Pa[p(iria)] (tribu), / [P]udenti, / [flam(ini)] per[p(etuo)], / cu[r]ia Caele[st(is)] / o[b] merita.

Date: 117-161

42. *Sabratha* - *CIL*, VIII, 22690 ; *ILAf*, 12

Colonne en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. non spécifiée

Caelesti{s} Aug(ustae). / Annius Istrugis, / sacerdos anno Ca[r]meio / Norico et Gabinio Gemello, / mag(istris) [..].

1.6 *Gigthis* (Bou Ghara)

Bibliographie:
L. A. Constans, « Gigthis », *NouvArch*, 1916, p. 1-116.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 353-354.
Der Kleine Pauly, 2, 1979, col. 798.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 368-371.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 192.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 190.
J. Akkari-Weriemmi, *Gigthis*, Tunis, 1994.

43. *Gigthis* - *CIL*, VIII, 22691; *AE*, 1903, 201; *ILPBardo*, 1; *EDH*, n° HD030823

Plaque de marbre rose brisée en plusieurs fragments.
48 x 76 x 3 cm.
H. l. 4 cm.

[Im]p(eratore) Caesare M(arco) Aureli[o Ant]onin[o, Aug(usto)], pontif(ice) / max(imo), [trib(unicia) pote]st(ate) XV[I, co(n)]s(ule) III, et Imp(eratore) Caesare L(ucio) Aurelio / Vero, Aug(usto), trib(unicia) p[ote]st(ate) II, co(n)s(ule) II, aedem Apollinis / pe[cu]nia pub(lica) fa[cta] Q(uinto) Voconio S[axa Fido], pr[oco(n)s(ule)], / M(arcus) Ummid[ius] Anni[a]nus Quadr[.....] / [.....] dedicau[it].

Date: 162[64]

Dédicace d'un temple (*aedes*) d'Apollon aux empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus. Le culte d'Apollon avait donc une certaine importance en ce lieu, et probablement depuis une date assez haute étant donné que le dieu apparaît fréquemment dans le monnayage de la Tripolitaine[65]. D'autre part, on a vu l'importance du dieu dans les inscriptions de la province, notamment à *Lepcis Magna* où il apparaît plusieurs fois, mais aussi à *Oea* et *Sabratha*.

44. *Gigthis* - *CIL*, VIII, 22697

Fragment d'architrave en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 4 à 4,5 cm.

Minerua[e. C(aius)] Seruilius / [Au]rinus, flam(en) [p]erp(tuus), u(otum) s(oluit).

Dédicace à Minerve par un flamine. Le culte de Minerve apparut assez tôt dans la région, comme le suggère sa présence (ou celle d'Athéna) dans le monnayage d'*Oea*[66]. De plus, elle est mentionnée sur deux dédicaces de *Lepcis Magna*[67] et à *Vezereos*, à l'ouest de *Gigthis*, elle est qualifiée de *dea patria*[68]. Enfin, plus au nord, en Byzacène, elle partage avec Mercure le titre de Génie de *Thysdrus*[69] et en outre elle apparaît sur une monnaie de *Cercina*[70]. De plus, Hérodote[71] mentionne sous le nom d'Athéna la déesse principale des Libyens, plus précisément des Auses, qui se situaient non loin de là[72].

---

[64] B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 65.

[65] À *Lepcis Magna*: L. Müller, *Num. Anc. Afr., Suppl.*, p. 33, n° 5a, 5b (mais J. Alexandropoulos identifie plutôt cette figure laurée à Auguste: *Mon. Afr. Ant.*, III/9-10). À *Oea*: *ibid.*, II, p. 15, n° 28, 31 (arc); p. 16, n° 33 (trépied), 36, 37; p. 20, n° 38, 39 (cithare), 40 (cithare); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/22, 24-25, 27, 30, 32-34, 36.

[66] L. Müller, *ibid.*, II, p. 15, n° 30 (déesse casquée et tourelée); p. 16, n° 34, 35; p. 20, n° 38; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/24, 31, 35, 36.

[67] *Cat.* n° 19-20.

[68] *Cat.*, n° 45. Il convient toutefois de se demander s'il s'agit d'une patrie africaine.

[69] *Cat.*, n° 49.

[70] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 29, n° 65 (il la situe à tort à *Gergis*); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/57 (voir p. 280)

[71] IV, 180.

[72] G. Camps, « Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, 8, 1960, p. 51 et 252, fig. 27.

1.7 *Vezereos* (Sidi Mohammed ben Aïssa)

Bibliographie:
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 882.

45. *Vezereos* - *AE*, 1909, 152; *ILAf*, 28; *EDH*, n° HD020048

Autel en pierre de type indéterminé.
55 x 30 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2 cm.

Mineru(a)e Aug(ustae) sac[rum]. / Pro salute d[o]min[orum] / nostrorum Im[perato]/rum L(uci) Septi[mi Se]ue[ri] / et M(arci) Aureli Antonin[i], / [[Brit(annici), [P]ar[th(ici)], Ger[m(anici)] / max(imi)]], A(u)g(ustorum duorum) et Iul[iae] / August(a)e, m(atris) Augg(ustorum) [e]t [cas]/trorum, Iulius Z[e]no, / optio leg(ionis) III Aug(ustae), ar[am] / posuit deae patria[e], / ex uiso libent[e] an[i]/mo uotu[m] exs[ol]/uit.

Date: 198-211

Dédicace à Minerve auguste par un *optio* de la IIIe légion Auguste, du nom de Iulius Zeno, qui la qualifie de *dea patria*. Il s'agit bien sûr de la déesse de sa patrie, qui n'est pas forcément africaine[73].

1.8 *Thiges* (Kriz)

46. *Thiges* - *CIL*, VIII, 11227; *AE*, 1994, 1839; *EDH*, n° HD009605

Graffitis sur une paroi de rocher (description indisponible).

Madd(en)s(is) lacus, d(e)d(icatio) / consacratio Silu(ani) / Mercuri, / d(iuini) n(uminis), boni fati.

Dédicace au lac Madd[74] et consécration à Silvain Mercure, au divin *numen* et au Bon Destin.

---

[73] Y. Le Bohec, *ibid.*, 1989, p. 243.
[74] Voir J. Peyras & P. Trousset, « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid », *Ant. Afr.*, 24, 1988, p. 175-204.

2. *Byzacène*

2.1 *Thysdrus* (El Jem) et environs

Bibliographie:
AATun, f 81 (El-Djem), no. 33.
L. Foucher, La maison de la procession dionysiaque à El Jem, 1963.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 192-194.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 919-920.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 810.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 318-322.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 217.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 302.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 149.
H. Slim, *El Jem, l'antique Thysdrus*, Tunis, 1996.

47. *Thysdrus* - *CIL*, VIII, 51

Table de marbre, brisée au sommet.
Dimensions indisponibles.
H. l. 4 cm.

[Aqua adducta curam agente An]/nio Ru[fin]o, c(larissimo) u(iro), qui Thysdrum, / ex indulgentia principis, cu/rat et coloniae sufficiens et / per plataeas lacubus inpertita / domibus etiam certa condi/cione concessa felicis saecu/li prouidentia et instinctu / Mercurii potentis, Thysdrita/nae col(oniae) praesidis et conserua/toris numinis, dedicata est.

Mention de Mercure, à qui on attribue le titre de « chef » (*praeses*) de la colonie et de *conseruator numen*. Il est également qualifié de *potens*, une épithète peu commune; or, justement on a trouvé à Bir Tlelsa, à 10 km au nord-est de *Thysdrus*, une inscriptions néopunique consacrée à Baal Addir[75], nom qui signifie « seigneur puissant »[76]. Il se pourrait donc bien qu'à *Thysdrus*, tout comme à *Cirta*[77], Mercure recouvre cette divinité libyco-punique. Notons que Mercure figure sur les monnaies de *Leptiminus*, et son caducée sur une pièce de

[75] *KAI*, 138.
[76] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 88.
[77] *Cat.*, n° 436.

Sullectum, deux villes situées respectivement à 45 km et à 30 km de *Thysdrus* et directement reliées à elle par le réseau routier[78].

48. *Thysdrus* - *CIL*, VIII, 22845; *ILPBardo*, 489

Petit bloc rectangulaire de marbre blanc, brisé à droite.
16,5 x 11 x 9 cm.
H. l. 1 cm.

Deo Mercurio / sancto, Genio co[lo]/niae Thysdrit[ano]/rum. Flauius V[...]/nus, Faustini fil[ius], / uotum promiss[um] / soluo l[ibens laetus] / m[erito...].

Date: après 244 puisqu'ici *Thysdrus* a rang de colonie[79].

Dédicace à Mercure, qualifié ici de *deus sanctus* et de Génie de la colonie. Il est également qualifié de *deus sanctus* à Lambèse et à *Thamugadi*[80]. Remarquons aussi que Baliddir (c'est-à-dire Baal Addir latinisé) est également qualifié de *sanctus* dans une inscription latine[81].

49. *Thysdrus* - *CIL*, VIII, 22656, 4; *Collection Farges*, p. 72, n° 6 [pl. XI, fig. 24-25]

Tessère ovale, en plomb.
Diamètre: 1.8 et 2.1 cm.
H. l. indéterminée.

Genio / Tusdri/tanoru(m).

Représentation de Minerve sur un côté.

Date: Basse époque

Cette tessère, trouvée à *Mascula* (Khenchela) mais clairement rattachée à *Thysdrus* par l'inscription qui figure au dos[82], désigne Minerve (ou

[78] À *Leptiminus*: L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 49, n° 15-18 (J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/70-71, 74-75). À *Sullectum*: L. Müller, *ibid.*, II, p. 42, n° 5 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/62).

[79] *Thysdrus* n'était encore qu'un municipe sous Philippe l'Arabe: J. Gascou, « La politique municipale de Rome en Afrique du Nord. II. Après la mort de Septime Sévère », *ANRW*, II, 10.2, p. 302-303.

[80] À Lambèse: *Cat.* n° 386. À Timgad: *Cat.*, n° 371.

[81] *CIL*, VIII, 19122.

[82] Pline l'Ancien (*H. N.*, V, 4, 30) emploi la même orthographe pour désigner les habitants de cette ville.

Athéna) comme étant le Génie des habitants de *Thysdrus*. Notons que cette même déesse est particulièrement honorée au sud, en Tripolitaine, où elle est parfois associée à Mercure qui justement ici partage avec elle la fonction de protecteur de la colonie.

50. *Thysdrus* - *CIL*, VIII, 22844; *AE*, 1905, 9; *ILPBardo*, 77; *EDH*, n° HD030069

Plaque de marbre, écornée en bas à droite.
26 x 39 x 5 cm.
H. l. 5 à 3 cm (P et T: 4 cm).

Lunae. / Pro salute / Imp(eratoris) Caesaris Au[g(usti)], / p(atris) p(atriae). M(arcus) Gauius, M(arcii) [f(ilius)], / Gal(eria tribu), Tetricus, aug[ur].

Date: 2 avant J.-C. - 14 après J.-C.

Dédicace à la Lune pour la sauvegarde de l'empereur. Les dédicaces adressées à la Lune seule sont assez rares et celle-ci a comme autre particularité d'être très ancienne, alors que la Lune, en tant qu'attribut (particulièrement de Saturne), apparaît surtout au cours du IIe siècle. Il n'est pas impossible qu'on fasse ici appel à Diane (ou Artémis), déesse de la lune[83], qualifiée de *Lucifera* au nord à Hr. Nebhana[84], et dont on a trouvé une statue datée de la fin du Ier siècle dans le cimetière d'enfants[85]. À ce propos, il convient d'examiner l'inscription suivante.

51. *Thysdrus* - *ILTun*, 112; *ILPBardo*, 85; *EDH*, n° HD023181

Plaque de marbre blanc.
23,5 x 31 x 2,5 cm.
H. l. 2,5 à 1,5 cm.

Di(is) Manibus sacrum. / Q(uintus) Aelius Felix, Tuscae f(ilius), / uixit anno I, mens(ibus) III, / ita tibi conting(at) dea(m) prop(itiam) / hanc haber(e) ut hoc / sacrum non uioles.

---

[83] Horace la qualifie de « reine des astres » et de « Lune à la double corne » (*Carmen saeculare*, 35-36).

[84] *Cat.*, n° 60.

[85] L. Slim, « À propos d'un cimetière d'enfants à Thysdrus », *L'Africa romana*, I, p. 175-176; et voir *ILPBardo*, 85.

Date: fin du Ier - début du IIe siècle

Cette inscriptions funéraire, rappelant la mort d'un petit enfant, trouvée dans un cimetière pour enfants, invoque la protection d'une déesse dont elle ne précise pas le nom. Par contre, dans l'enclos on a trouvé une statue d'Artémis, mentionnée plus haut, et une autre statue représentant une déesse assise, sûrement une déesse mère, dont la présence devait être apaisante dans ce genre de cimetières[86]. Selon L. Slim, cette *dea* recouvrirait la déesse Tanit, à la fois Diane et mère. Il est vrai que la déesse Tanit assure la protection des tophets, des cimetières d'enfants sur les stèles desquelles on ne peut que constater son omniprésence. De plus, une stèle d'Athènes l'assimile à Artémis[87] et en Afrique même, à Carthage, Diane est assimilée à Caelestis, l'héritière de Tanit[88]. Or, Tanit est aussi présente au tophet d'Hadrumète, ville située à environ 60 km de *Thysdrus*[89], et justement, sur une chapelle funéraire d'époque romaine, on trouve Diane représentée, entourée d'animaux[90]. Diane semble donc, dans la région, jouer un rôle auprès des morts, rôle qu'elle aurait peut-être hérité de Tanit.

52. Hr. Botria - *ILTun*, 100

Angle supérieur droit d'une dalle en pierre de type indéterminé.
30 x 22 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

[M]ineruae. / [..P?]otitus / [uotu]m d(e) s(uo) p(osuit).

53. Hr.-Ouradi - *AE*, 1928, 34; *ILTun*, 99; *EDH*, n° HD023560

Dédicace gravée sur la tranche d'une dalle de marbre gris.
45 x 18 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 à 3.5 cm.

---

[86] *Ibid.*

[87] *CIS*, I, 116 = *KAI*, 53. Le nom phénicien de 'Abd-Tannit y est rendu par « Artémidore »; voir E. Lipinski, *Dieux & déesses*, p. 205.

[88] *Cat.*, n° 199.

[89] *KAI*, 97; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-32, 36-46; E. Lipinski, *ibid.*, p. 203.

[90] *Cat.*, n° 57.

Mercurio / Siluano / Aug(usto) sacrum. / C(aius) Sextilius / Maximus, / Fausti / Italici filius, / flamen Neptuni, / uotum soluit.

Dédicace à Mercure Silvain, par un flamine de Neptune. Les flamines municipaux étant normalement attachés au culte impérial, on peut s'étonner que Neptune, en ces lieux, ait droit à ce type de prêtre plutôt qu'un *sacerdos*. Il faut toutefois noter qu'il y avait à *Sabratha* un flamine rattaché au culte de Liber[91]. Remarquons que Neptune (ou Poséidon) apparaît sur une monnaie de *Thapsus*[92] et signalons aussi la présence d'un dieu au trident sur les monnaies d'Hadrumète[93], située à 60 km plus au nord, et rappelons qu'à *Lepcis Magna*, Neptune recouvre vraisemblablement une divinité libyco-punique[94].

54. Hr. el Hamascha - *CIL*, VIII, 28046 ; *ILAlg*, I, 2963; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 356, n° 51

Table en pierre de type indéterminé.
32 x 50 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 32 x 30 cm. H. l. 3,5 cm.

Saturno d(o)m(i)/n(o) Aug(usto). Surdius / solutor, de su/ntu (= de sumptu suo), templum / renoua(u)it. / Bo(nis) b(ene)!

Dédicace à Saturne, qualifié de *dominus*, une épithète qui se rapproche de Baal, « seigneur ».

2.2 *Thapsus* (Békalta, Ras-Dimas)

Bibliographie:
AATun, f 66 (Moknine), nos. 75-78.
M. H. Fantar, « La cité punique de Thapsus », *Actes du IIe Congrès International d'Étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, II, Alger, 1978, p. 59-70.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 650.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 447.

---

[91] *Cat.*, n° 32-33.
[92] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p 58, n° 36. Celui-ci la situe à tort à Thysdrus; voir J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/65 et p. 283.
[93] L. Müller, *ibid.*, II, p. 51, n° 21, 22, 23, 24, 25; p. 52, n° 26-28 (trident); J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/81-85, 87-88
[94] *Cat.*, n° 16.

55. *Thapsus* - *AE*, 1987, 1016

Description indisponible.

Lors d'une communication publiée en 1987[95], A. Beschaouch mentionne une inscription « récemment découverte » dont il ne donne pas le texte et dont nous n'avons pas trouvé trace par ailleurs. Il s'agit d'une base, rédigée en grec, dédiée « à des divinités, parmi lesquelles apparaît Poséidon », lequel est qualifié de καρποδότης, épithète qu'on peut traduire approximativement par *frugifer*[96]. Cette fonction de *frugifer* expliquerait fort bien cette association de Neptune avec Mercure Silvain sur une inscription de Hr.-Ouradi, à environ 50 km de là[97]. Quoi qu'il en soit, il apparaît comme probable que Poséidon ait ici des origines libyco-puniques puisqu'on le retrouve sur une monnaie à légende néopunique que J. Alexandropoulos attribue à *Thapsus*[98].

2.3 *Hadrumetum* (Sousse)

Bibliographie:
AATun = *CNSA*, f 57 (Sousse), no. 16.
P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue Africaine*, 91, 1947, p. 1-80.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 255-256.
L. Foucher, *Hadrumetum*, Tunis, 1964.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 67-75.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p.372.
Der Kleine Pauly, 1979, 2, col. 911-912.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 261-265.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 169.
M.H. Fantar, « À propos du toponyme 'Hadrumetum' », *Revue des Études phéciciennes-Puniques et des Antiquités libyques*, 2, 1986, p. 267-275.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 203-204.

56. *Hadrumetum* - *AE*, 1968, 629; *EDH*, n° HD015818

Plaque de marbre, dont la partie supérieure est endommagée.

---

[95] « Poséidon en Barbarie », *L'homme méditerranéen et la mer*, p. 421.
[96] Voir p. 315.
[97] *Cat.*, n° 53.
[98] J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, p. 283 et III/65; L. Müller (*Num. Anc. Afr.*, II, p. 58, n° 36) l'attribuait à tort à Thysdrus.

109 x 91 cm (épaisseur indisponible).
H. l. indéterminée.

Iu[noni] / C[aelesti (?) Aug(ustae) sac]/rum. Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) / Septimi Seueri, Inuicti, / Pii, Pertinacis, Aug(usti), Arab(ici), / Adiab(enici), Part(hici) max(imi), trib(unicia) / potest(ate) VIII, imp(eratoris) XII, co(n)s(ulis) II, p(atris) p(atriae), / d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

Date: 200

Dédicace adressée à Junon Caelestis, selon la restitution la plus vraisemblable[99], puisque les noms des deux déesses sont étroitement associés, comme à *Thuburbo Maius*, à *Thubursicum Bure*, à *Sicca Veneria* et sans doute aussi à Carthage[100].

57. *Hadrumetum* - *CIL*, VIII, 22919

Petite chapelle de sépulture (description indisponible).

In[....]a[..] / in[....]ni.

Diane entourée d'animaux variés.

Cette petite chapelle funéraire, qui montre Diane en relief, donne à celle-ci, comme on l'a vu plus haut[101], un caractère chtonien qu'elle pourrait avoir hérité de la déesse Tanit, présente ici dans le tophet d'Hadrumète[102]. En effet, la découverte dans le cimetière d'enfants de *Thysdrus* d'une statue d'Artémis et d'une autre représentant une déesse mère incite à un rapprochement entre cette Diane d'Hadrumète et la *dea* anonyme de *Thysdrus*.

58. *Hadrumetum* - *CIL*, VIII, 22920; *ILPBardo*, 120

Plaque de marbre blanc, brisée en plusieurs morceaux.
22 x 26 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 1,5 cm.

---

[99] La restitution *Iu[ssu deae]* se concilie mal avec ce qui suit.

[100] À *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 128-131 et peut-être 132; à *Thubursicum Bure*: *Cat.*, n° 246-247. À *Sicca Veneria*: *Cat.*, n° 299. À Carthage: *Cat.*, n° 196.

[101] *Cat.*, n° 51.

[102] *KAI*, 97; P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 91, 1947, p. 30-32, 36-46; E. Lipinski, *ibid.*, p. 203.

Di(i)s manibus. / P(ublius) Rutilius Maxim[us], sa/cerdos Plutonis, h(ic) [s(itus)] est; / u(ixit) a(nnis) LX. / Porcia Veneria, sacer/dos Caelestis, uiro pi/ssimo fecit.

Date: début du IIe siècle

Inscription funéraire consacrée à un prêtre de Pluton et à une prêtresse de Caelestis. La déesse est, en ce même lieu, associée à Junon. Pour ce qui est de Pluton, considérant d'une part sa présence ici sur deux inscription et le fait qu'il possédait son propre *sacerdos*, et considérant d'autre part l'absence de Saturne à Hadrumète et dans les environs, nous pouvons nous demander si l'épithète *frugifer* contenue dans le nom officiel de la colonie (*Colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera*[103]) n'impliquerait pas que la ville soit patronnée par Pluton plutôt que par Saturne, puisqu'il est lui aussi parfois, comme ce dernier, qualifié de *frugifer*[104]. Dans ces conditions, il pourrait être l'héritier de ce dieu barbu, coiffé d'une tiare élevée et tenant deux épis, que l'on trouve sur une monnaie locale[105]. Notons toutefois qu'à 45 km de là, à *Thapsus*, c'est Poséidon qui est qualifié de καρποδότης[106] et qu'il figure sur un bon nombre de monnaies d'Hadrumète.

59. Sidi Habich - *CIL*, VIII, 22907; *ILPBardo*, 118

Plaque de marbre blanc, brisée à droite, avec le texte gravé sur la tranche.

Dimensions indisponibles.

Ch. ép. 4 x 34 cm; H. l. 1,2-2 cm.

Caerellia, P(ublii) f(ilia), Fausta, / L(ucii) Helui(i) Secundi (uxor).

À droite du texte et un peu en retrait*:*

Ven[eri Aug(ustae) sac(rum) ?]

Dédicace fragmentaire à Vénus. Celle-ci pourrait recouvrir Astarté, présente à Hadrumète dans une inscription néopunique du tophet[107]

---

[103] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 255.

[104] À *Mustis*: *Cat.*, n° 278; et à *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 138.

[105] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 52, n° 29; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Anc.*, 2000, III/91.

[106] *Cat.*, n° 55.

[107] M. Fantar, *BCTH*, 7, 1971, p. 262-264: l'inscription émane d'un « serviteur d'Astarté à la porte du sanctuaire ».

et sur une monnaie[108], quoique *Iuno C[aelestis]* soit une autre *interpretatio romana* possible pour la déesse punique.

2.4 Hr. Nebhana

60. Hr. Nebhana - *AE*, 2002, 1665 a et b; 1957, 73 a et b; *EDH*, n° HD017096 et HD017099 [photo]

Fragments d'architrave en pierre de type non spécifié; a) non retrouvé; b) deux fragments jointifs.
a) dimensions indisponibles; b) 202 x 56 x 19 cm.
H. l. : a) indéterminée; b) ch. ép. 202 x 30 cm; H.l. 9,5 cm.

a) *Dianae Aug(ustae) sacr(um).*

b) *Luciferae Aug(ustae) sacr(um).*

Dédicace à Diane, sous son nom et sous l'épithète *lucifera*. Son culte, important à Mactar, avait un aspect particulier à Hadrumète et peut-être aussi à *Thysdrus*.

2.5 *fundus ... itanus* (Hr. Salah)

61. *Fundus ...itanus* - *CIL*, VIII, 23022; *AE*, 1893, 66

Pierre de type indéterminé.
151 x 24 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2,8 cm.

[Pro salut]e imperatorum Caesarum Aug(ustorum) M(arci) Aurelli Antonini / [Ar]meniaci, lib(erorum)que eius, L(uci) Aurelli Veri Armeniaci, plebs fundi / [...]itani maceriam dom(inae) Cerer(is) s(ua) p(ecunia) f(ecit) idemq(ue) d(edit et) d(edicauit), mag(istro) P(ublio) Statilio / Siluano [q]ui [e]t[.....]ma.

Date: 163-169

Dédicace, pour la sauvegarde des empereurs, d'un mur de clôture (*maceria*) consacré à Cérès, qualifiée ici de *domina*, à moins qu'il ne faille plutôt restituer *dom(us)*.

---

[108] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 51, n° 21; J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/81.

2.6 Kairouan

62. Kairouan - *CIL*, VIII, 11217

Description indisponible.

Deo Plutoni sacr(um). Pro salu/te d(ominorum) n(ostrorum quattuor) Diocletia/ni et Maximiani et Co(n)stanti et / Maximiani nob(i)lis(s)imi Caes(arum). Co(llapsum?) / temp{u}lum Plut(o)nis labsum (sic) et / dedicatum per instantia felici (sic) / C(aii) Aeli Fortunati et L(u)c(ii) Antoni Marsua/tis, mag(istrorum duorum) f(un)d(i) Iub(a)l(tianensis), et Fortunatus Aliquatis, arcarius et etia(m) hi n(uminis) po{e}t(estatem) maiest(atem) cura(ntes)[109].

Date: 293-305

Dédicace à Pluton, qualifié de *deus*, pour la sauvegarde des quatre empereurs de la Tétrarchie; l'inscription commémore la restauration de son temple. Pluton, qui semble avoir recouvert un dieu libyco-punique à Hadrumète, à 50 km de là, avait son temple ici, qu'à l'époque tardive on jugeait encore bon de restaurer.

2.7 Thala et environs

Bibliographie:
AATun, II, f 35 (Thala), no. 77.
C. Courtois, « La Thala de Salluste », *RecConst*, 69, 1955-56, p. 55-69.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 299.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 641-642.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 446.

63. Thala - *AE*, 1915, 15, 80; *ILAf*, 195; *EDH*, n° HD029397

Linteau en pierre de type indéterminé.
16 x 75 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

Deae Caelesti Aug(ustae) sacrum. [Pro salute Imperatorum Caesarum] / L(uci) Septimi Seueri, pii, Pertinacis, [Aug(usti), et M(arci) Aureli

[109] Restitutions de Th. Mommsen. Le latin de cette inscription laisse quelque peu à désirer.

Antonini, P(ubli) f(ilii), Aug(usti) et] / P(ubli) Septimi Seueri [[Getae]], Caes(aris), bis co(n)s(ulis), Au[g(usti), ...], / [cun]cti seniores sunpt(ibus) (sic) pub(licis) fecerunt e[t dedicauerunt].

Date: 209-210

Dédicace à la *dea* Caelestis auguste, pour la sauvegarde des empereurs. On a trouvé sur une stèle de Thala datant du IIe siècle avant notre ère un relief qui représente le buste d'une femme nue dont la tête semble surgir d'un croissant de lune; il s'agirait apparemment de Tanit, en sa qualité de déesse lunaire[110], dont Caelestis pourrait ici recouvrir le culte.

64. Thala - *CIL*, VIII, 23280; *AE*, 1898, 96; *EDH*, n° HD022418

Description indisponible.

Caelesti Aug(ustae) / sacrum. / P(ublius) Gemi[ni]us / Martialis, / anno flam(onii) / sui, porticum / columnatam cu[m] / gradib(us) VII, d(e) s(uo) [f(ecit)], / curante L(ucio) Fl(auio) Saluian[o].

Date: IIe siècle selon l'onomastique[111].

65. Thala - *CIL*, VIII, 23281

Description indisponible.

Plutoni Aug(usto) sac[rum. / F]ortunatus e ianuam[... libens / a]nimo posuit.

L.2: Peut-être *f[...]ianuam.*

Dédicace à Pluton, qui avait son temple à Kairouan et recouvrait sans doute un dieu libyco-punique à Hadrumète.

---

[110] C. Picard, *Cat. mus. Alaoui*, n.s., p. 41, ca. 21; M. Fantar, *Carthage*, 1993, p. 260.

[111] La pierre provient d'un monument de l'époque de Dioclétien (R. Cagnat & P. Gauckler, *Monuments historiques de la Tunisie*, I, 1898, p. 32-33) mais il s'agit sans doute d'un remploi.

66. Thala - *CIL*, VIII, 23282; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 300, n° 1

Fragment d'un épistyle de calcaire.
15 x 105 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6,5 (l. 1); 2 (l. 2); 2,5 (l. 3) cm.

Saturno Aug(usto) sacr(um). / Deo domino Saturno, per religionem iussi, sacerd[otes fe]/cerunt et dedicauerunt ad spat[iu]m quem donauerunt Tatti Roga[ti]a[nus....].

Dédicace à Saturne, qualifié de *deus* et de *dominus*, deux épithètes généralement réservées aux dieux locaux[112].

67. Aïn el Hmadna - *AE*, 1987, 1017; *EDH*, n° HD013016[113]

Autel en calcaire blanc, brisé en haut à gauche.
112 x 52 x 36 cm.
Ch. ép. 18 x 52 cm; H. l. 3,5 à 3 cm.

Neptuni (sic) Aug(usto) / s(acrum). L(ucius) Apronius / Processus, mag(ister) suo (sic) / i(ussu) d(ei) p(ecunia) p(osuit).

Dans la niche au-dessus de l'inscription, on trouve une image de Neptune nu, tenant dans sa main droite un trident sur lequel il s'appuie et, de sa main gauche, un bâton autour duquel est enroulé un serpent, tête vers le haut.

Dédicace à Neptune, sur ordre du dieu. La représentation de Neptune attire l'attention en raison du bâton enroulé d'un serpent, qui est normalement l'attribut d'Esculape, ou du dieu libyque Macurgum, qui figure sur le relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*)[114]. Cet attribut conférerait ici à Neptune un aspect de dieu guérisseur. On peut supposer, avec S. Ben Baaziz, que nous avons ici affaire au dieu d'une source thermale qui dispose d'une valeur thérapeutique, qui est soulignée par le serpent[115]. Notons la forte présence de Neptune en Byzacène, souvent sous des aspects inattendus: sur les monnaies

---

[112] Sur *deus*, voir A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.

[113] Découvert dans un établissement thermal, près d'un bassin.

[114] *AE*, 1948, 114; G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. afr.*, 26, 1990, p. 136, 141 et fig. 1.

[115] S. Ben Baaziz, « Neptune, dieu guérisseur », *L'homme méditerranéen et la mer*, 1987, p. 426-427.

d'Hadrumète on trouve son trident accompagnant un dieu à la tête radiée[116]; à *Thapsus* il est qualifié de καρποδότης[117]; à Tleta-Djouama (près d'*Ammaedara*) il est associé à Saturne[118]; il figure également sur le relief de la stèle de *Mididi*, au sein d'un groupe de divinités[119]; et dans la région de Thala il est qualifié de *dominus* (voir suivante). Mentionnons aussi à *Thelepte* cette dédicace à Océanos, autre divinité marine, accompagnée de caractères puniques ou néopuniques[120]. Rappelons enfin qu'à *Lepcis Magna*, en Tripolitaine, Neptune semble recouvrir un dieu libyco-punique[121].

68. Nefidhet-el-Mecid - *CIL*, VIII, 23343

Description indisponible.

Dom(ino) et de/o Neptuno / et di(i)s deabus/quae (sic). Num(...) et /[.....] / L(ucius) Iun(ius) Ian(...) uo/tum reddidit.

Dédicace à Neptune, à qui on accorde les titres de *dominus* et de *deus*, à moins que *dominus* désigne ici Saturne, comme en d'autres endroits[122]. Cela nous amène à faire un rapprochement avec une inscription de Tletla-Djouama, où les deux divinités sont associées[123]. Notons toutefois que Neptune est aussi appelé *dominus Nereidum* à Dougga[124].

2.8 *Thelepte* (Medinet el Kdima)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 83-86.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 906.

---

[116] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 52, n° 26-28 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/87-88); les deux dieux figurent souvent sur les faces opposées des mêmes monnaies: L. Müller, *ibid.*, p. 51, n° 22-25 (J. Alexandropoulos, *ibid.*, III/82-84).

[117] *Cat.*, n° 55.

[118] *Cat.*, n° 313. Notons au passage qu'à *Ammaedara* même, Esculape était associé au culte de Saturne, comme en témoigne une statue du premier retrouvée dans le temple du second: *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 324.

[119] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297, n° 1.

[120] *Cat.*, n° 69.

[121] *Cat.*, n° 16.

[122] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 124: *dominus* seul (ou *dominus magnus*) désigne très souvent Saturne.

[123] *Cat.*, n° 313.

[124] *CIL*, VIII, 26492.

Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 675.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 171.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 279.

69. *Thelepte* - *CIL*, VIII, 23184

Pierre grossière, de type indéterminé.
14 x 28 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

L.1: première ligne illisible d'une inscription punique ou néopunique.

L.2: ligne d'écriture non pas droite mais courbe.

Oceano.

Dédicace à Océanos. C'est à ce jour la seule inscription africaine qui mentionne le nom de ce dieu; cependant, il est fréquemment représenté à Hadrumète dans l'iconographie, sous des traits que L. Foucher[125] qualifie de « sémitiques ». Quoi qu'il en soit, on a vu que, dans cette région, le dieu Neptune avait une personnalité complexe et variée; il se pourrait qu'on ait ici choisi Océanos pour désigner le dieu que recouvre ailleurs Neptune[126].

2.9 *Cillium* (Kasserine)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 30-31, 86-89.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 224.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 172.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 303.

70. *Cillium* - *AE*, 1946, 44; *EDH*, n° HD022327

Description indisponible.

Ioui omnipotenti / et Ce[r]eri. S(extus) Vi/tellius [...] / [...]anus, pontifex, de suo / fecit /.

Dédicace à Jupiter « tout puissant » et Cérès, par un pontife. Cette association étonne, parce qu'extrêmement rare en Afrique[127]. Cette

---

[125] *Hadrumetum*, 1964, p. 263.
[126] *Cat.*, n° 67.
[127] Seul autre exemple connu à *Mustis*: *AE*, 1968, 588 . Notons toutefois une association de Jupiter avec Cereus, au *castellum Dimmidi*: *AE*, 1948, 209.

union inusitée, qu'on trouve aussi à *Mustis*[128], résulte vraisemblablement d'un syncrétisme d'assimilation entre Jupiter et Pluton, puisqu'à *Abitina*, à environ 50 km de *Mustis*, on trouve une dédicace à Jupiter Pluton[129]. Remarquons en outre que sur l'inscription de *Mastar*, Jupiter est étroitement associé à Saturne, dans ce qui semble être une assimilation. Justement, à Tébessa, située à moins de 70 km de *Cillium*, Jupiter et Saturne sont également assimilés à plusieurs reprises[130]. Enfin, notons que l'épithète *omnipotens* est rarement accolée à Jupiter; on n'en trouve des exemples qu'à *Mastar*, *Cuicul* et Lambèse[131].

71. *Cillium* - *CIL*, VIII, 23208 (= 11306)

Description indisponible.

[.....] / sacerdoti magn(a)e / Cererum, castis/sim(a)e, matri caris/sim(a)e, cur[am] ege/runt fili eius.

2.10 *Sufetula* (Sbeïtla)

Bibliographie:
A. Merlin, *Forum et église de Sufetula*, 1912.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 321.
P.-M. Duval, *Cahiers de Tunisie*, 1964, p. 87-103.
P.-M. Duval, *BSNAF*, 1964, p. 50-57.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 30-31.
N. Duval & F. Baratte, *Les ruines de Sufetula (Sbeïtla)*, Tunis, 1973, 117 p.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 865-866.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 414.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 308-312.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 162.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 304.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 397-398.
F. Béjaoui, *Sbeïtla, l'antique Sufetula*, Tunis, 1994.

[128] *AE*, 1968, 588.
[129] *Cat.*, n° 240.
[130] *Cat.*, n° 318, 328-329; *CIL*, VIII, 10623; *ILAlg*, I, 2995.
[131] *Cat.*, n° 426; *CIL*, VIII, 18219; et *AE*, 1908, 242.

72. *Sufetula* - *AE*, 1957, 76; *EDH*, n° HD017108

Description indisponible.

Deo Sol(i). / Recupera/[...].

Dédicace à Sol, qualifié de *deus*. Rien n'indique qu'il s'agisse ici de Mithra. On sait par contre que plus au nord, à Mactar, existait un culte solaire, qu'a peut-être recouvert le dieu Apollon.

2.11 *Sufes* (Sbiba)

Bibliographie:
AATun, II, f 36 (El Ala), no. 116.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 146.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 865.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 305-308.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 197.

73. *Sufes* - *CIL*, VIII, 11430 ; (= 262)

Base en pierre de type indéterminé.
128 x 52 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

[Spl]endissimus et / [f]elicissimus ordo / col(oniae) Sufetan[ae], / P(ublio) Magnio Aman[do, fl(amini)] / p(er)p(etuo), inter quinou[ennali]/cios adlecto, qu[i prae]/ter summ(am) hono[rariam] / flamoni p(er)p(etui) et quinquen/nalitatis amplius HS (quinquaginta milia) n(ummum), / obtulerit ex cuius quanti/tatis usuris quod annis XII k(alendas) nou(embres) die natali dei / Herc(ulis), Geni(i) patriae, diuisi/ones dec(...) dantur. // Q(uintus) Magnius Maximus / Flauianus, fil(ius) eius, eq(ues) r(omanus), honore con(tentus) s(ua) p(ecunia) f(ecit) et / ob dedic(ationem) sportulas / dedit. L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Date: 161 au plus tôt (20 novembre) en raison de la mention du statut colonial[132].

[132] *Sufes* est parvenue au rang de colonie peut-être sous Marc Aurèle, peut-être sous Commode: J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 146.

Mention d'Hercule, qualifié de *deus* et de *Genius patriae*. On sait que des cérémonies religieuses en l'honneur d'Hercule étaient encore célébrées à *Sufes* à l'époque de saint Augustin, qui dans une lettre adressée aux autorités locales déplore la mort de soixante chrétiens tués pour avoir brisé le *signum Herculis*[133].

2.12 *Mididi* (Hr.-Medded)

Bibliographie:
AATun, II, f 36 (El Ala), no. 4.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 1290.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 295-299.
M. Sznycer, « Les inscriptions néopuniques de Mididi », *Semitica*, 36, 1986, p. 5-24.
M. Fantar, « Nouvelles stèles à épigraphes néopuniques de Mididi », *Semitica*, 36, 1986, p. 25-42.
A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à Ashtart découvert à Mididi (Tunisie) », *Semitica*, 38, 1990, p. 113-119.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 292.

74. *Mididi* - *CIL*, VIII, 23356; *AE*, 1899, 118; *EDH*, n° HD021757

Piédestal en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 200 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 10 cm.

Deo / Marti / Patrio / Aug(usto).

Dédicace à Mars, dieu de la patrie. Il pourrait s'agit du dieu armé qui figure sur une stèle de ce site, en compagnie de Saturne, d'une déesse assise sur un lion (Caelestis-Cybèle), de Cérès appuyée sur sa torche et de Neptune[134]. Rappelons que les *dii patrii* sont fréquemment honorés dans cette région: à Mactar, *Vazi Sarra*, *Sufes* et *Sufetula*[135].

---

[133] *Épist.*, 50.

[134] *Sat. Afr, Mon.*, I, p. 297, n° 1. Au-dessus du groupe se trouvait un autre registre, aujourd'hui perdu, où trônait une déesse.

[135] À Mactar: *Cat.*, n° 75-76, 84; à *Vazi Sarra*: *Cat.*, n° 111; à *Sufes*: *Cat.*, n° 73; à *Sufetula*: *CIL*, VIII, 11344.

2.13 *Mactaris* (Mactar)

Bibliographie:
AATun, II, f 30 (Maktar), no. 186.
C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. Nouv. sér. Collections puniques*, Tunis, 1954-55, nos. Cb 976-1052.
G.Charles-Picard, *Civitas Mactaritana*, 1958 (= *Karthago*, 8, 1957).
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 242.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 147-151.
C. Picard, « Notice sur les fouilles de la mission archéologique franco-tunisienne dans le temple de Hoter Miskar à Mactar », *Semitica*, 22, 1972, p. 44-48.
M. Sznycer, « Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar », *Semitica*, 28, 1972, p. 25-36.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 540-541.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 858-859.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 289-295.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 197.
A. M'charek, *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.*, Tunis, 1982.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 270-271.

75. *Mactaris* - *AE*, 1983, 976; *EDH*, n° HD000874

Plaque moulurée en pierre de type non spécifié[136].
75 x 121 x 18 cm.
Ch. ép. 50 x 100 cm. H. l. 4 à 3 cm.

Apollini Patrio Aug(usto). / Sex(tus) Iulius Possessor, praef(ectus) coh(ortis) Gall(orum), cura/tor numeri Syrorum sagittariorum, item / alae primae Hispanorum, trib(unus) mil(itum) leg(ionis) XII F(ulminatae), / adlectus in decurias ab optimis maximisq(ue) / Imp(eratoribus duobus) Antonino et Vero Aug(ustis), adiutor / praefecti annonae ad horrea Ostiensia et / Portuensia, proc(urator) Aug(usti) ad ripam Baetis, / proc(urator) Aug(usti) Ostis ad annonam, proc(urator) Aug(usti) / Alexandriae ad Mercurium, / statuam aheneam (sic) transmare aduectam d(ono) d(edit).

Date: 169-176[137]

---

[136] Trouvée en remploi dans le dallage du péribole du temple d'Apollon.

[137] Sur ce Sex. Iulius Possessor, voir P. Le Roux, *REA*, 88, 1986, p. 252 sq et 265-266; également H. G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres*, 1960, II, 1030, col. 2; *Suppl.*, 1982, p. 50, n°185.

Dédicace à Apollon, qui est très présent à Mactar[138] et figure comme l'un des protecteurs de la ville, visiblement le principal, comme en témoigne l'épithète *patrius*, équivalent du titre de *deus patrius*, fréquent dans la région[139]. On a vu qu'au sud, en Tripolitaine, le culte d'Apollon a laissé des traces importantes dans l'épigraphie et les monnaies montrent bien qu'il est apparu très tôt[140]. Son culte est aussi particulièrement important au nord, à *Bulla Regia*, où il recouvrait visiblement un ancien culte libyco-punique.

G. Charles-Picard a évoqué la possibilité que son culte constitue la « version romaine » d'un culte solaire primitif. On sait par Hérodote que les Libyens adoraient le Soleil et la Lune[141]. Ce culte solaire aurait existé à Mactar au moins à l'époque punique et il s'adressait à Baal Hammon, figuré sur certaines stèles votives du tophet d'Aïn el Bab sous l'aspect d'une tête radiée[142]. Remarquons d'ailleurs que plusieurs monnaies d'Hadrumète, à l'est de Mactar, figurent un dieu à la tête radiée[143]. Notons cependant que ce culte mactarois de Baal Hammon s'est perpétué jusqu'au IIIe siècle de notre ère. De plus, étant donné qu'il y avait une grande distance entre les deux lieux de culte, romain et punique, et qu'on n'a guère trouvé de trace d'Apollon au tophet, ni d'ex-voto de Baal Hammon au temple d'Apollon, on peut difficilement conclure que l'un ait directement recouvert l'autre. Mais il reste possible, selon G. Charles Picard, que le dieu solaire primitif, honoré d'abord par les Numides, ait été identifié à Baal Hammon par les Puniques et que les Romains l'aient adoré sous le nom d'Apollon[144].

---

[138] Il avait aussi son temple à *Muzuc*: *CIL*, VIII, 12058.

[139] Aux lieux précédemment nommés, ajoutons *Muzuc*, située non loin de Mactar: *Cat.*, n° 115.

[140] Plus particulièrement à *Lepcis Magna*, *Oea*, *Sabratha* et *Gigthis*.

[141] Hérodote, IV, 188. Ses affirmations semblent confirmées par l'archéologie: G. Camps, « Massinissa ou les débuts de l'Histoire », *Libyca*, 8, 1960, p. 23.

[142] G. Charles-Picard, "Civitas Mactaritana", *Karthago*, VIII, 1957, p. 34.

[143] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 51-52, n° 22-28; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Anc.*, III/82-84, 87-88.

[144] On a, de plus, retrouvé un bas-relief qui figurerait le buste d'Héliosérapis, qui attesterait une autre forme de ce culte solaire au IIIe siècle, à une époque où le sycrétisme était à la mode et aurait facilité cette identification.

76. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 619 (= 11780); *AE*, 1969-70, 580

Base en pierre de type indéterminé.
110 x 37 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm. Lettres du IIe siècle.

Apollini Patrio Aug(usto) sacr(um). / Ti(berius) Plautius, Ti(beri) f(ilius), Papiria (tribu), Felix Ferrunti/anus, praef(ectus) alae I Thracum ueterano/rum sagittariorum, proc(urator) ad solaminia / et horrea, trib(unus) milit(um) leg(ionis) I Italicae, praepositus / uexillationibus ponticis aput Scythia et Tau/ricam, praepositus uexil(lationibus) leg(ionis) III Aug(ustae) aput Mar/commanos, donatus donis milit[aribus] [[...]] / [[.....]] / [[.....]] / [[.....]] / D[[.....]].

Date: 171-174[145]

77. *Mactaris* - *AE*, 2002, 1667 a et b [photo]

Cippe de calcaire.
140 x 46 x 40 cm.

H. l. 7 cm (l. 1); 3.5 (le reste).

Apollini Aug(usto) / sacrum. / Pro salute uictori(i)sque et incolumitate / Imperatorum Caesarum / L(ucii) Septimi(i) Seueri, pii, Pertinacis, Arabici, Adiabe/nici, Parthici maximi, fortissimi, felicis/simi, p(atris) p(atriae), trib(unicia) po{s}t(estate) XIII (?), [imp(eratoris)] XI, co(n)s(ulis) III, proco(n)s(ulis), et / M(arci) Aureli(i) Anto[nini Aug(usti), pii, felicis, princi]pis iuuentutis, / trib(unicia) po{s}t(estate) II[146]*, [imp(eratoris) I, co(n)s(ulis), proco(n)s(ulis)] / [[et L(ucii) Septimi(i) Getae, nobilissimi Caesaris (?), Aug]]gg(ustorum)*[147] *et / Iuliae Do[mnae Aug(ustae), matris Augg(ustorum) et castror]um e[t] / [senatus ac patriae, ...].*

Au revers:

Aesculapio Aug(usto) / sacrum. / Pro salute uictori[(i)sque] et i[ncolumi]t[a]te / Imp[era]torum [Caesarum] / L(ucii) Septimi(i)

---

[145] Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 143.
[146] Le chiffre II ne fait pas de doute et il ne peut s'agir de II[I] ou de II[II].
[147] Sur certaines inscriptions d'Afrique, Géta porte le titre d'Auguste dès 198; voir *CIL*, VIII, 2527, 2528.

Se[ueri, pii, Pertinacis, Arabici, A]diabe/nici, Parthici [maximi, fortissimi, felicis/simi, p(atris) p(atriae)], trib(unicia) [po{s?}t(estate) XIII (?), imp(eratoris) XI, co(n)s(ulis) III, proco(n)s(ulis), et / M(arci) Aureli(i) Antonini Aug(usti), pii, felicis, principis iuuentutis, / trib(unicia) po{s?}t(estate) II, imp(eratoris) I, co(n)s(ulis), proco(n)s(ulis) / et L(ucii) Septimi(i) Getae, nobilissimi Caesaris (?), Auggg(ustorum) et / Iuliae Domnae Aug(ustae), matris Augg(ustorum) et castrorum et / senatus ac patriae, ...].

Date: 198-199 ou 203-204[148]

78. *Mactaris* - *AE*, 1960, 110; *EDH*, n° HD018742

Stèle en pierre de type indéterminé, retaillée en chancel de la basilique.
Dimensions indisponibles
H. l. non spécifiée.

Ap[ol]li/n(i) [A]ug(usto).

79. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23404; *AE*, 1900, 126; *EDH*, n° HD028345

Base en pierre de type indéterminé..
80 x 35 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Veneri. / Menophilus, / soc(iorum) IIII p(ublicorum) A(fricae) ser(uus), / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

Homme debout, les bras étendus, tenant une palme.

Dédicace à Vénus, par un esclave des *socii quattuor publicorum Africae*. Parmi le nombre peu élevé de dédicaces à Vénus qu'a fournies l'Afrique, quatre d'entre elles au moins émanent de ce collège de publicains[149].

80. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23405

Base en pierre de type indéterminé.
81 x 23 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 à 2 cm.

---

[148] Voir D. Kienast, *Römische Kaisertabelle*, 1990, p. 156-159 (Septime Sévère); 162-164 (Caracalla); A. Cadotte, « Une double dédicace à Apollon et à Esculape en provenance de Mactar », *Epigraphica*, 64, 2002, p. 96-97.

[149] À *Lepcis Magna*: *Cat.*, n° 25; à *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 142; et à *Cuicul*: *Cat.*, n° 480.

Veneri Aug(ustae) [sacr(um). / Pro salute et incolumita[te] / Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) Septimi Seue/ri, pii, Pertinacis, / Aug(usti), p(atris) p(atriae), et / Im(peratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Anto/nini, Aug(usti), principis / [[iuuent(utis), et P(ubli) Septimi Getae, C(a)esaris]], et Iu[liae] / Dom[nae], matris [Aug(ustorum duorum)] / et castro[r(um) et patriae]. / Terentia Sp[e]ra[ta?], / sacerdos [....], / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

Date: 198-211

Dédicace à Vénus auguste, pour la sauvegarde des empereurs et de l'impératrice, par une prêtresse (*sacerdos*). Il est possible que la déesse, ici, recouvre Astarté, qui possédait un sanctuaire à *Mididi*, à 10 km de là[150] et qui trônait vraisemblablement dans la partie brisée d'une stèle du même endroit dont il a été question plus haut[151].

81. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 680

Cippe en pierre de type indéterminé.
122 x 42 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

D(iis) M(anibus) s(acrum). / Aurelia Vindicia, / sacerdos / Veneris, / uix(it) ann(is) / LXXX. // D(iis) M(anibus) s(acrum). / M(arcus) Aureli/us, sacerdos / [.....], uix(it) / ann(is) LXX.

Inscription funéraire d'une prêtresse (*sacerdos*) de Vénus, qui avait donc son clergé à Mactar.

82. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23400; *AE*, 1892, 18; *ILTun*, 538; *ILPBardo*, 100

Autel en calcaire.
130 x 37 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 70 x 27 cm. H. l. 5 à 3 cm.

M(atri) d(eum) M(agnae) I(deae) Aug(ustae) sac(rum). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aure/li [[Probi]], pii, felicis, Aug(usti), / totiusque diuinae domus. / Q(uintus) Arellius Optatianus,

[150] A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à Astart découverte à Mididi (Tunisie) », dans *Hommages à Maurice Sznycer* (= *Semitica*, 38), 1990, p. 113-119; C. Bonnet, *Astarté. Dossier documentaire et perspectives historiques*, 1996, p. 106.

[151] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297, n° 1; E. Lipinski, *Dieux & déesses*, p. 149-151.

/ eq(ues) r(omanus), sacerdos, perfec/tis ritae sacris cer/norum crioboli et tau/roboli suffragio ordi/nis col(oniae) suae Mactaritan(ae) / comprobatus, antistes sum(p)/tibus suis tradentibus, / Rannio Saluio, eq(uite) r(omano), pon/tifice, et Claudio Fausto, / sacerdotibus, una cum / uniuersis dendroforis / et sacratis utriusq(ue) sexus, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Date: 276-282

Autel consacré à la Grande Mère des dieux, l'Idéenne, auguste (Cybèle), pour la sauvegarde de l'empereur et de la maison impériale, par un prêtre chevalier romain. L'inscription précise que les cérémonies des vases du criobole et du taurobole ont été accomplies rituellement. On trouve aussi une mention du collège des dendrophores. Le site de Mactar a livré plusieurs inscriptions dédiées à la *Magna Mater*, et c'est probablement celle-ci que représente la déesse assise sur un lion, aux côtés de Saturne, sur la stèle de *Mididi*[152]. Il semblerait que, dans la région de Mactar, elle prenne la place de Caelestis, déesse avec qui elle partage de nombreux points communs[153], et qui est absente dans les inscriptions.

83. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23401; *AE*, 1898, 46; *EDH*, n° HD022262

Autel en calcaire.
130 x 52 x 52 cm.
H. l. 4 à 2 cm.

M(atri) D(eum) M(agnae) I(deae) Aug(ustae) sacrum. / Pro salute Imp(eratorum) Caes(arum duorum) C(aii) Valeri [[Diocle[tia]ni]], pii, [[fel(icis)]], / Aug(usti), et M(arci) Aureli Valeri [[Maxi/miani]], pii {pii}, fel(icis), Aug(usti), totiusq(ue) / diuinae domus eorum. / Q(uintus) Minthonius Fortuna/tus, sacerdos, perfectis / ritae sacris cernorum / crioboli et tauroboli, / suffragio ordinis col(oniae) / suae Mact(aritanae) comprobatus, / antistes sumtibus su/is, tradente Claudio Bo/no, sacerdote, una cum / uniuersis dendro/foriis (sic) et sacratis / utriusque sexus, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Date: 285-293

---

[152] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298, n° 1

[153] Voir H. Pavis d'Escurac, « La Magna Mater en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 223-242.

84. *Mactaris* - *AE*, 1953, 48; *EDH*, n° HD018410

Table de jeu (description indisponible).

Apollo Genius, / Libero P[atrio], / Cereri Ca[stae].

Cette table de jeu associe Apollon (qualifié de Génie) à Liber Pater et Cérès chaste[154]. Cette triade rappelle celle d'Apollon et des *dii Augusti* à *Bulla Regia*, mentionnée sur une inscription à l'entrée de son temple[155], d'où provenaient vraisemblablement des statues d'Apollon, de Cérès et d'Esculape, dont les cultes étaient associés. À Mactar, Liber prendrait la place d'Esculape. Apollon, comme on l'a vu, est également associé à Liber, ainsi qu'*Amor*, sur une inscription et une statue de *Lepcis Magna*[156].

Liber apparaît également sur les stèles dites de La Ghorfa, mais qui proviennent en fait, nous le savons maintenant, de Maghraoua[157], située à moins de 10 km de Mactar. On le voit sous les traits de Bacchus, en compagnie de Vénus, tous deux figurés en divinités de la fertilité comme en témoignent la grappe et la grenade, mises en évidence par leur grosseur disproportionnée. Ces stèles dédiées à Baal Hammon montrent à leur sommet un soleil à face humaine, parfois barbu[158]. Elles s'échelonnent entre la fin du 1er siècle et le début du IIe siècle de notre ère. On peut se demander si cette association d'Apollon, dieu solaire, accompagné de Liber et Cérès, évoque la même idée.

85. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 11797

Autel en pierre de type indéterminé.
75 x 31 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

M(atri) m(agnae?) et / I(ano) P(atri?) Aug(usto).

---

[154] Restitution autorisée par une inscription de Rome (*ILS*, 3333) et par le témoignage de Tertullien à propos de la chasteté des prêtresses de Cérès (*Ad uxorem*, I, 4 et 6; *De exhortatione castitatis*, 13). Sur une autre inscription de Mactar, Les *Cereres* sont qualifiées de puniques.

[155] *Cat.*, n° 226.

[156] *Cat.*, n° 22.

[157] A. M'Charek, « Maghrâwa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de La Ghorfa », *MEFRA*, 100, 1988, p. 731-760.

[158] Voir p. 367.

Dédicace très abrégée, à Cybèle et probablement à Janus. On trouve des dédicaces à Cybèle sur le site et Janus est présent au nord, à *Mustis*, et au sud, à Hr. el-Oust[159], mais cette restitution reste incertaine[160].

86. *Mactaris* - *ILAf*, 201

Fragment de marbre.
Épaisseur: 5-6 cm (hauteur et largeur indisponibles).
H. l. 3 à 2 cm.

N[...] / NAE LI[...] / sacrum I[...] / criobo[li?

Dédicace fragmentaire, mentionnant un criobole (sacrifice d'un bélier). Les éditeurs de l'*ILAf* ont proposé de restituer *N[... Dia]nae Li[bero]*, les deux divinités (surtout Liber) étant présentes sur les inscriptions de Mactar. Mais un problème se pose: les sacrifices crioboliques sont presque toujours évoqués sur des inscriptions dédiées à Cybèle. Compte tenu du grand nombre de dédicaces à Cybèle dans la région, dont l'une, à *Zama Minor*, l'associe justement à Liber, il faut considérer la possibilité que le N du début soit en fait un M, ce qui donnerait: *M[atri mag]nae Li[bero] sacrum*. Cette restitution, quoiqu'incertaine sans l'examen de la pierre elle-même, a l'avantage de bien tenir compte de l'espace qui semble disponible.

87. *Mactaris* - *AE*, 1951, 55; *EDH*, n° HD021043 [photo]

Bloc de pierre de type non spécifié.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

N[o]nnia Primitiua, sace[rdos] / Cererum Punicarum, pia, / felix, uixit annis / LXX[X]XVII, men(sibus) III, dieb(us) VII.

Inscription funéraire d'une prêtresse des *Cereres Punicae*. Cette épithète laisse donc entendre par cette précision qu'elle recouvre des divinités puniques. Cérès, sur une autre inscription de Mactar, est

---

[159] À *Mustis*: *Cat.*, n° 280; à Hr. el-Oust: *Cat.*, n° 289.

[160] Il serait intéressant de réexaminer la pierre pour vérifier si le I de *I(ano) p(atri)* ne serait pas plutôt un L altéré, ce qui donnerait *L(ibero) p(atri)*, qui est associé à Cybèle non loin de là à Hr. Djâma (*Cat.*, n° 102) et peut-être aussi à Mactar même: *Cat.*, n° 86.

associée à Apollon et Liber, et c'est sans doute encore elle qu'on peut reconnaître dans cette déesse à la torche sur la stèle de *Mididi*.

88. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 11826

Bloc en pierre de type indéterminé.
37 x 60 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Numisia [Maxi?]/ma, sacerdos / Cererum, pia / uixit annis LXXX. / H(ic) s(ita) e(st).

89. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 11796 (= 620); *ILPBardo*, 98; *ILS*, 4908

Bloc de marbre brisé qui semble avoir servi de base à une statue.
28 x 100 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 à 2,5 cm.

Dianae Augu[s]tae. / Sex(tus) Iulius, [Sex(ti) f(ilius), Possess]or, proc(urator) Aug(usti), simula[crum Dianae Augustae hac lege do dedico], / uti extra e[am legem nu]mquam me sentio ded[icare, uti ne ex?] eo t[emplo, ubi nunc est] exportetur neue ex eo loco, in quo nunc est, in ali[um] transferatur de[po]na/tur aliaue qua ratione amoueatur, neue ab alio [quo nisi ab eis o]mnibus / [q]uibus ornandum tergendumue erit, consingatu[r, contrectetur, ni]si ab eo sa/[cerdot]e qui sacerdotum Apollinis primus sequ[endoue ueniam neg]otii [petii]t, / [si quid laesum de]labsumue erit, uti ad pristinam for[mam reducatur restituatur].

Date: 161-169

Dédicace d'une statue par un procurateur (vraisemblablement Possessor), suite à une « loi » sans laquelle il n'aurait jamais voulu la dédier. Le dédicant précise qu'elle ne doit pas être transportée hors du temple ni touchée par quiconque hormis les gens chargés de son entretien; dans le cas éventuel d'une dégradation, sa restauration doit être confiée de préférence au premier des prêtres d'Apollon. Il s'agit de la seule inscription de Mactar où Diane est nommée explicitement. Il ne fait pas de doute que sa présence dans la ville et celle de Latone sont directement reliées au culte de cet Apollon local, qu'on a cherché à romaniser[161]. Dans le cas de Diane, elle

[161] G. Charles-Picard, *ibid.*, p. 37.

était visiblement subordonnée à son frère, puisque sa statue se trouve dans le temple d'Apollon et que c'est le prêtre de ce dernier qui est chargé de son entretien. On peut penser, avec Z. Ben Abdallah, que Sextus Julius Possessor, originaire de Mactar, s'est préoccupé de romaniser les cultes de sa ville pour en préparer l'octroi du statut colonial, acquis entre 176 et 180[162].

90. *Mactaris* - *AE*, 1951, 40; *EDH*, n° HD021001

Architrave en pierre de type non spécifié.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

Latonae Aug(ustae). D(onum) d(edit).

Dédicace à Latone auguste. La présence de la mère de l'Apollon gréco-romain s'explique de la même façon que celle de sa soeur.

91. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23419; *ILTun*, 541

Pas de description disponible.

D(iis) M(anibus) s(acrum). L(ucius) Antonius / Saturninus, sacerdos / D(ianae?), LXX u(ixit) a(nnis).

Homme et femme debout.

Date: IIe-IIIe siècle

92. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23399; *ILPBardo*, 99; *ILS*, 3362

Colonne cylindrique de calcaire, brisée en trois fragments qui se raccordent.
Hauteur: 210 cm (diamètre indisponible).
H. l. 25 à 13 cm.

Au niveau de la l.1 et en dehors du champ épigraphique: *L(ucius) Fabius Felix.*

Corpus fullon/um qui in aedifi/cium contulerunt: / C(aius) Iulius Saturninus, / L(ucius) Lucilius Musicus, / M(arcus) Pomponius Primulius, / C(aius) Iulius Rogatus, / L(ucius) Cominius Rogatus, / M(arcus) Aquilius Victor, / P(ublius) Iulius Florus, / L(ucius) Modius

[162] *ILPBardo*, p. 42.

Rufus, / C(aius) Cominius Rogatus, / C(aius) Marius Rogatus, / C(aius) Iulius Datus, / C(aius) Aquilius Capito, / Q(uintus) Rasinius Saturninus, / Gabba Maximi Galbae f(ilius), / [....]us Baricis [...], / [Se?]ruius Gallus, / [Mu- ou *Co]rdius Meridianus, / Saturninus Sagganis, / P(ublius) Pomponius Saturninus, / P(ublius) Caecilius Martial(is), Fabius Rogatus.*

Au-dessous du bas-relief:

Libero Aug(usto) sac(rum). / In columna corpo(ris), / Sex(tus) Nonius Iuuena/lis nomine s(uo) et fil(iorum) suor(um) / Noni(i) et Luci(i), liberum fun/dente(m) uinu(m) p(ecunia) s(ua) f(ecit) idemq(ue) d(edicauit).

Bacchus regardant à droite, tenant un skyphos, à côté d'une panthère.

Date: seconde moitié du IIe siècle

Inscription commémorant la construction d'un édifice par la corporation des foulons. Deux représentants de celle-ci ont consacré cette colonne à Liber, ainsi qu'une statue représentant le dieu versant du vin. Liber est présent sur plusieurs inscriptions de Mactar et des environs, ainsi que sur les stèles dites de La Ghorfa, et l'importance de son culte, tout comme son association avec Apollon et Cérès, laisse croire qu'il était l'un des dieux protecteurs de la ville; c'est ce qui expliquerait qu'il ait été choisi comme patron de la corporation des foulons, sans doute l'une des principales de la ville[163].

93. *Mactaris* - *AE*, 1960, 109; *EDH*, n° HD018739

Pas de description disponible.

Lib[e]ro / Patri / Aug(usto).

94. *Mactaris* - *CIL*, VIII, 23402[164]

Pas de description disponible.

Neptuno Aug(usto) sacr(um). / D(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

---

[163] G. Charles-Picard, *ibid.*, p. 49 sq.

[164] Trouvée lors du déblaiement du temple néopunique d'Hoter Miskar.

Dédicace à Neptune auguste. Celui-ci, dont le culte est fortement teinté de syncrétisme dans la région, apparaît également parmi le panthéon figuré sur la stèle de *Mididi*, à 10 km de Mactar[165].

2.14 *Chusira* (La Kessera)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 285-287.

95. *Chusira* - *AE*, 1993, 1719

Fragment supérieur d'une base de pierre de type non spécifié.
75 x 70 x 40 cm.
H. l. indéterminée.

Hercu/[l]i Aug(usto), / G[en]io / [ciuitatis] / [...].

Dédicace à Hercule, qualifié de Génie de la cité, ce qui est souvent l'indice d'un culte local.

96. *Chusira* - *CIL*, VIII, 12125

Bloc de pierre de type indéterminé.
58 x 66 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 17 à 10 cm.

[Her]cu[li. / Pro salute Imp(eratoris) Ca]es(aris) L(ucii) [..... / [.....] max(imi) [...].

Autre dédicace à Hercule, pour la sauvegarde d'un empereur dont le nom est effacé. Peut-être s'agit-il de Commode.

97. *Chusira* - *CIL*, VIII, 12126

Bloc de pierre de type indéterminé.
30 x 40 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

[...porticum ad aedem? do]/mini Saturni, pr[op]/ter commodum po/puli, s(ua) p(ecunia) f(ecit) idemq(ue) ded(it), / decurio col(oniae) Thelepthe, / [ae]dil(is), q(uinquennalis), IIuiralis.

---

[165] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297-298, n° 1

98. *Chusira* - *AE*, 1993, 1721

Stèle rectangulaire, en pierre de type non spécifié, brisée en haut à droite.
57 x 28 x 15 cm.
H. l. 3 à 2 cm.

Dis Manib[us sa]/crum. Victor, / Masculi (filius), sacer/dos Mineruae, / uixit annis / LXXVIII.

Épitaphe d'un prêtre de Minerve. Il est possible que celle-ci soit d'origine libyco-punique[166], comme celle de *Thysdrus* et celle de la région de Dougga.

2.15 *Vicus Maracitanus* (Ksar Touad Zammel)

Bibliographie:
AATun, II, f 30 (Maktar), nos. 32 et 33.
L. Déroche, « Les fouilles de Ksar Toual Zammel et la question de Zama », *MEFR*, 60, 1948, p. 55-104.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 229.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 251.

99. *Vicus Maracitanus* - *AE*, 1942-43, 106; *ILTun*, 572; *EDH*, n° HD020670

Fragment de frise d'édicule, en pierre de type non spécifié.
33 x 100 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

[Liber]o Patri Aug(usto) sacrum. / [...]ius Caelianus, u(ir) e(gregius), fl(amen) Aug(usti) / p(erpetuus), p(atronus?)[167] *col(oniae) Zam(ensium) Reg(iorum), s(acerdos) d(ei) m(agni?).*

Date: 117 au plus tôt en raison de la mention de la colonie de Zama Regia[168].

Dédicace à Liber pater par un chevalier[169] occupant la fonction de flamine et probablement aussi celle de *sacerdos dei magni*. Ce *deus*

---

[166] E. Lipinski, *Dieux & déesses*, p. 405.
[167] Ou tout simplement *p(er)p(etuus)*.
[168] *Zama Regia* a reçu le statut colonial sous Hadrien: J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 132.
[169] Celui-ci ne paraît pas avoir été répertorié par H. G. Pflaum (*Carrières procuratoriennes équestres*, 1960).

magnus pourrait bien être Liber lui-même[170], ou plus probablement Saturne, qui porte ce titre sur un grand nombre d'inscriptions. Notons que Liber, justement en ces lieux, est représenté, exceptionnellement nu, sur un registre inférieur d'une stèle de Saturne[171] et que sur une autre stèle de ce dieu on trouve des symboles dionysiaques[172].

100. *Vicus Maracitanus* - *AE*, 1942-43, 109; *ILTun*, 573; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 230, n° 1; *EDH*, n° HD020679

Stèle en pierre de type indéterminé, brisée en bas.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2 cm.

Die Bonu uo/tu(m) soluit S/aturno Re/gila.

Divisée en quatre registres mal délimités; en haut, rosace inscrite dans un cercle, surmontée de deux autres rosaces et entourée de deux colombes; au dessous, couronne feuillue sommée d'une rosace et flanquée de deux dauphins. En dessous figure l'inscription et le bas de la stèle, brisé, montre encore la tête de la dédicante entre deux palmes.

Cette stèle vouée à Saturne, outre ses reliefs, présente comme particularité l'expression peu commune de *die bonu*, qui mentionne qu' « en un jour heureux », une fidèle s'est acquittée de son voeu, et qu'on peut aussi sans doute rapprocher de l'expression ʿαγαθῇ ἡμέ[ρᾳ] sur un fragment d'ex-voto trouvé dans les ruines du temple de Saturne, à Dougga[173]. Cette formule en rappelle une autre qui figure sur une stèle néopunique de *Cirta*, dédiée « au seigneur saint Baal, au jour heureux, en (sacrifice) molk » et elle pourrait donc avoir été héritée du culte de Baal Hammon[174].

---

[170] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 236.
[171] *Ibid.*, p. 235, n° 4.
[172] *Ibid.*, p. 231, n° 2.
[173] *Cat.*, n° 275.
[174] J.-B. Chabot, « Punica », *J. A.*, 11, 1917, p. 72; *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 231.

2.16 Sidi el-Krediri (dans le Djebel Massouge)

Bibliographie:
AATun, II, f 30 (Maktar), près du no. 10.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 133.

101. Sidi el-Krediri - *AE*, 1949, 54; *EDH*, n° HD027573

Bloc de pierre de type non spécifié.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

C(aius) Pompeius Gallus / simulacrum do/minae Telluris et aedem / libens animo fecit.

Érection d'une statue et d'un temple (*aedes*) à Tellus, qualifiée de *domina* et à qui une inscription de Hr. Ghaïada, à environ 5 km de là, donne le titre de *dea*[175], qui accompagne souvent les divinités locales[176].

2.17 *Zama Minor* (Hr. Djâma)

Bibliographie:
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 997-998.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 500.

102. *Zama Minor* - *CIL*, VIII, 16440

Autel en pierre de type indéterminé.
56 x 18 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

M(atri) d(eum) m(agnae) / I(daeae) Aug(ustae) sac(rum). / Signum / Liberi / publicum / ex decre/to ord[i]/nis HS m(ille) / [...].

Dédicace à Cybèle, la *Magna Mater* et consécration d'une statue de Liber. Le culte de la déesse, on l'a vu, est important dans la région et Cybèle y prend peut-être la place de Caelestis[177]. Et cette asso-

[175] *CIL*, VIII, 23712 (= ... + 11986).
[176] Voir A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.
[177] *Cat.*, n° 82.

ciation avec Liber n'est peut-être pas isolée, si c'est bien la *Magna Mater* qu'on peut restituer sur une inscription de Mactar[178].

2.18 Hr.-ech-Châr (près de Gasr el-Hadid, au bord de la Siliana)

103. Hr.-ech-Châr - *AE*, 1942-43, 110; *ILTun*, 611; *EDH*, n° HD020682

Cube de calcaire.
84 x 56 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

Mercurio Aug(usto) / sac(rum). / P(ublius) Attius, Arn(ensi tribu), Felix, / ob honorem augu/ratus, statuam et ae/dem promissam / sua pecunia, d(ecreto) d(ecurionum), / posuit idemque / dedicauit.

Consécration d'un temple et d'une statue à Mercure auguste par un augure. Il s'agit sans doute du même Mercure honoré à *Vazi Sarra*, à une quinzaine de km à l'ouest, et qui recouvrait un culte indigène.

2.19 *Vazi Sarra* (Hr. Bez)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 322-323

104. *Vazi Sarra* - *CIL*, VIII, 12006

Sur cinq fragments de pierre de type indéterminé.
Hauteur: 52 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 7,5 cm.

P[r]o salute imp(eratoris) Caes(aris), diui Sep[t]imi Seuer[i, p]ii, Ara[b(ici)], Adiabe[nic]i, Parthici maximi, Brit[ann]ici maximi fil(ii), diui M(arci) Antonini, pii, Germanici, Sarmatici nepot(is), diui Antonini Pii / pronepot(is), diui Hadriani abnep(otis), diui Traiani Parthici et diui Neruae adnepot(is), M(arci) Aureli Antonini, pii, felicis, principis iuuentutis, Augusti, / Parthici maximi, Brittann[i]ci (sic) max(imi), pont(ificis) max(imi), trib(unicia) potest(ate) XV, imp(eratoris) II, co(n)s(ulis) III, p(atris) p(atriae), et Iuli[ae] Domnae Augustae, piae,

[178] *Cat.*, n° 86; voir aussi n° 85.

felic[i]s, matris Aug(usti) et castrorum et Senatus, totiusq(ue) domus diuinae. / P(ublius) Opstorius Saturninus, fl(amen) p(erpetuus), sac(erdos) Merc(urii), cum patriae suae Vazitanae triplicata summa fl(amoni) p(osuit), HS III m(ilia) n(ummum) aedem Mercurio Sobrio pollicitus fuisset ampliata liberalitate eandem (sic) aedem / cum pronao et ara fecit et ob dedicat(ionem) aepulum (sic) et gymnasium ded[it, lo]c(o) dat(o) d(ecreto) d(ecurionum), idem iam ant(...) hoc ob honorem (undeci)pr(imatus) aed[e]m Aesculapio deo promissam bassil(icam) (sic) coherent multiplicata pec(unia) fecit.

Date: 212

Pour la sauvegarde de l'empereur et de l'impératrice, un flamine perpétuel, également prêtre de Mercure, a fait construire un temple (*aedes*) à Mercure « sobre » (*sobrius*) ainsi qu'un temple à Esculape, qualifié de *deus*. Ce temple de Mercure, fort vaste, était situé au fond d'une grande cour à portique[179], à l'exemple des temples de tradition orientale. L'épithète de *sobrius* est accolée au dieu en plusieurs endroits différents en Afrique, à *Cincari*, *Thuburnica* et *Cirta*[180]. Mercure, dont le culte est important dans cette région, y recouvre certainement une divinité libyco-punique. Il apparaît sur les monnaies de *Leptiminus*[181], il est le Génie de *Thysdrus*[182] et il apparaît aussi sur certaines des stèles dites de La Ghorfa, provenant de Maghraoua[183]. Son culte, ici, pourrait avoir un rapport avec celui d'Esculape, comme le suggèrent cette inscription et la suivante. Notons cependant qu'on ne trouve guère d'autre exemple de cette « association » en Afrique.

105. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 12007

Bloc en pierre de type indéterminé, brisé en cinq fragments.
Hauteur: a-d) 35 cm; e) 40 cm; largeur: a) 70; b) 38; c) 70; d) 105; e) 80 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 cm.

---

[179] R. Cagnat & P. Gauckler, *Les monuments historiques de la Tunisie* I. *Les monuments antiques. Les temples païens*, 1898, p. 66-69.
[180] À *Cincari*: *Cat.*, n° 213; à *Thuburnica*: *Cat.*, n° 235; à *Cirta*: *Cat.*, n° 438.
[181] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 49, n° 15-19; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/70-71, 74-76.
[182] *Cat.*, n° 48.
[183] *Cat. mus. Alaoui.*, Cb. 970.

[.....] / [...] Iuliae Augu[stae, pi]ae, felici[s, matris] Augu[sti et castrorum et Senatus, totiusque] domus [d]iu[inae]. / P(ublius) O[p]st[orius Saturninus, fl(amen) p(erpetuus), sac(erdos) Merc(urii), cum pa]triae s[uae Vazitana]e [t]ripli[cata sum]m(a) fl(amoni) p(osuit), HS III m(ilia) n(ummum) aedem Merc[urio Sobrio pollicitus fuisset ampliata liberalitate eamdem aedem] / cum p[ronao et ara fecit et ob dedicationem e]pulum et gy[mnasium dedi]t, lo[co dato d(ecreto) d(ecurionum), ide[m o]b honorem (undeci)pr(imatus) aedem A[esculapio deo promissam bassil(icam) (sic) pec(unia) fecit.]

Date: 212?

106. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 23749[184]

Pas de description disponible.

Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris), diui Septimi Seueri, pii, Arabici, Adiab(enici), Part(hici) maximi fil(ii), diui M(arci) Antonini, pii, Germanici, Sarmatici nep(otis), / diui Antonini Pii pronep(otis), diui Hadriani abnep(otis), diui Traiani Parthici et diui Neruae adnepotis, M(arci) Aurelli (sic) Antonini, pii, felicis, principis / iuuentutis, Augusti, Parthici maximi, Britannici maximi, pont(ificis) max(imi), trib(uniciae) potestatis XV, imp(eratoris) II, co(n)s(ulis) III, p(atris) p(atriae), et Iuliae Domnae Augustae, / piae, felicis, matris Augusti et castrorum et Senatus, totiusque domus diuinae. C(aius) Octauius, flam(en) p(er)p(etuus), sacerdos Merc(urii), / suo et C(aii) Oct[a]ui Rogatiani, fili sui, nomine arcum cum gradibus suis ex liberalitate sua pecunia fecit et dedicauit idem iam / statuam deo Mercurio ex aere in petra sedentem, item ob honorem flam(onii) sui statuam Imp(eratori) Seuero duplicata pecunia fecit.

Date: 212

107. *Vazi Sarra - ILAf*, 206[185]

Sur trois linteaux en pierre de type non spécifié.
Hauteur: 51 cm; largeur: respectivement 105, 54 et 80 cm (épaisseur indéterminée).
H. l. 12 cm.

---

[184] Sur l'arc qui donne sur le péribole du temple de *Mercurius sobrius*.
[185] Il est probable, selon les éditeurs d'*ILAf*, que l'inscription surmontait l'entrée latérale sud du temple de *Mercurius sobrius*.

Mercurio Sobrio sacrum.

108. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 12002

Bloc en pierre de type indéterminé.
48 x 115 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 12 cm.

Merc[u]rio Sob[rio].

109. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 12001 et 23748

Bloc en pierre de type indéterminé.
130 x 50 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7 cm.

CIL, VIII, 12001: Deo *M[erc(urio)] Aug(usto). / Sacerdote[s] qui / et personam ar/genteam et can/delabra aerea / et lucernas de [su]/o fecerunt, quor(um) nomina in pro/nao scripta sunt, / hanc quoque / statuam ex HS V mil(ibus) n(ummum) posue/runt et ded(icauerunt).*

CIL, VIII, 23748: *[D]eo Mercurio / Aug(usto). / Seruilius Felix, Seru[... / C]aecilius Rogatia[nus], / Tadius Victori[nus], / Flauius Flauia[nus], / [..]ecius Rufin[us, / ....]us Ianua[rius, / ...]cneus Ca[.... / ...]stius Biz[...].*

110. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 12009

Fragment de pierre de type indéterminé.
55 x 50 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 à 10 cm.

[D]ecreuerat et mo[.... / sacer]dotes dei Merc[urii...].

111. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 12003

Bloc en pierre de type indéterminé.
75 x 76 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 cm.

Deo patrio. / L(ucius) Antistius Maximia/nus, sacerdotum ma/tor (sic) una cum Antisti/a Maxima Postima / Aemiliana nepte su/a ex L(ucio) Antistio Ma/ximiano Licinia/no [...].

Dédicace au dieu de la patrie (*deus patrius*) par un prêtre (*sacerdos*).

L'expression *deus patrius* est fréquente dans la région[186] et ici désigne certainement Mercure.

112. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 12000

Bloc en pierre de type indéterminé.
72 x 62 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 4 cm.

Deo Herculi. / Q(uintus) Magnius Eutyches, / eq(ues) [r(omanus)], aram cum orna/mentis et signis suis / fecit, idemq(ue) dedica/uit cum suis.

Dédicace à Hercule, qualifié de *deus*. Hercule porte fréquemment ce titre hors d'Afrique; il est le Génie de *Chusira* et de *Sufes*[187] et il figure également sur certaines des stèles dites de La Ghorfa, provenant en fait de Maghraoua, à moins de 10 km de Mactar[188]. Remarquons aussi que c'est un Hercule libyen qui passe pour avoir fondé la ville de *Capsa*, au sud de la Byzacène[189].

113. *Vazi Sarra - CIL*, VIII, 23747

Pas de description disponible.

Mer(curio) Aug(usto) sacr(um). / Pro salute Imp(eratoris) / Caes(aris), L(uci) Septimi Se/ueri Pertinacis, / Arabici, Adiaben/ici, p(atris) p(atriae), et Imp(eratoris) Caes(aris) / M(arci) Aureli Antonini, / Aug(ustorum duorum), / d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

La fin de la l.8 est martelée, là où devait figurer Geta.

Date: 198-209

2.20 *Muzuc* (Hr. Bechra, Hr. Kachoun) et environs

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 299-300.

---

[186] À *Muzuc*: *Cat.*, n° 115 (Mercure?); à Mactar: *Cat.*, n° 75-76; à *Mididi*: *Cat.*, n° 74; à *Sufes*: *Cat.*, n° 73.
[187] À *Chusira*: *Cat.*, n° 95; à *Sufes*: *Cat.*, n° 73.
[188] *Cat. mus. Alaoui.*, p. 262-265.
[189] Salluste, *Bellum Iugurthinum*, LXXXIX, 4.

J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 301.
H. Ben Hassen et L. Maurin (éd.), *Oudhna (Uthina). La redécouverte d'une ville antique de Tunisie*, 1998, 251 p.

114. *Muzuc* - *CIL*, VIII, 12094

Bloc en pierre de type indéterminé.
58 x 42 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 cm.

Merc(urio) Aug(usto) sac(rum). / Pro salutem (sic) Imp(eratorum) / Caes(arum duorum) L(uci) Septimi Se/ueri Pertinacis / [Au]g(usti), Arabici, Adia/benici, p(atris) p(atriae), et Imp(eratoris) Ca[es(aris)] / M(arci) Aureli Anton[i]/ni Aug(usti). C(aius) Iulius Glau/cus aedem [[C?..O?]] prim(..) / sua p(ecunia) f(ecit).

Date: 198-209

Dédicace à Mercure auguste, à qui le dédicant a fait construire un temple (*aedes*). À 25 km de là, le Mercure de *Vazi Sarra* recouvre vraisemblablement une divinité libyco-punique[190].

115. *Muzuc* - *CIL*, VIII, 23769

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 8 cm.

Deo patrio M[...].

Dédicace fragmentaire au dieu de la patrie (*deus patrius*), dont le nom commence par la lettre M. Comme on l'a vu[191], ce titre est fréquent dans les environs et pourrait désigner ici Mercure, à qui l'on a dédié un temple dans la ville.

116. *Muzuc* - *CIL*, VIII, 12059

Fragment de base, en pierre de type indéterminé.
110 x 40 x 110 cm.
H. l. 8 à 7 cm.

Genio ciuitatis Aug(usto) sacr(um). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) Antoni/ni [Au]g(usti), Pii, liberorumq(ue) eius.

---

[190] *Cat.*, n° 104.
[191] *Cat.*, n° 111.

Femme tenant un épi

Date: 138-217[192]

Dédicace au Génie de la cité, pour la sauvegarde de l'empereur. Ce Génie désigne sans doute le *deus patrius* mentionné sur l'inscription précédente, les deux appellations pouvant coexister en parallèle aux mêmes lieux pour désigner la même divinité, comme en témoignent les dieux de *Lepcis Magna*, Liber et Hercule, alternativement appelés *dii patrii* et *Genii ciuitatis*.

117. *Sidi Attia – AE*, 2000, 1717[193]

Stèle de calcaire avec décor représentant le fronton d'un temple.
85 x 47,5 x 9,5 cm.
H. l. 4 à 3,5 cm.

Domino / Saturno sacrum. / Cetronius Saturninus / sacerdos et de grege / soluit liben animo.

Dédicace au « seigneur » (*dominus*) Saturne. L'expression *de grege* est inédite, mais équivaudrait à *de pecoribus*, « en puisant dans son troupeau ».

3. *Zeugitane*

3.1 Gales (Djebel Mansour)

Bibliographie:
AATun, II, f 26 (Djebibina), no. 17.
REA, VII, col. 601.
N. Ferchiou, « Témoignages du culte de Saturne dans le Jebel Mansour (Tunisie) », *Cahiers de Tunisie*, 26, no. 105-106, 1978, p. 9-25.

[192] *Muzuc* est devenu municipe sous Caracalla: J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 59.
[193] H. Ben Hassen et L. Maurin (éd.), *Oudhna (Uthina). La redécouverte d'une ville antique de Tunisie*, 1998, p. 232-233 [photo].

118. Gales - *CIL*, VIII, 23834; *ILPBardo*, 320; *ILS*, 1009

Cippe en calcaire sculptée sur trois faces; sur la quatrième : inscription bilingue latine et néopunique.

90 x 58 (épaisseur indisponible).

Ch. ép. (pour chaque inscription) : 27 x 42 cm. H. l. indéterminée.

Quarta, Nyptanis f(ilia), G/ale(n)sis, uxsor (sic) Celeris, / Mantis f(ilii), sacerdos magn(a) / conditi(u)u(m) s(ua) p(ecunia) f(ecit); curatorib/us Saturum (sic), Rogatu, Bruti/one, Maniu, Namp(h)amone, / Valente Celeris f(ilio); struc(toribus) / Rufu, Imilcone, Tuleses; uixit an(n)is LIX.

Suivi d'une version néopunique du texte, en sept lignes.

Au dessus de l'inscription figure le buste d'un Génie ailé. Sur les côtés gauche et droit de la pierre sont représentées des prêtresse; celle du côté droit est coiffée d'une corbeille, tient deux épis de la main droite et un serpent de la main gauche. Au dos de l'inscription, on peut voir une table delphique dans un cratère et au-dessus, dans le fronton, un autre cratère. Au-dessus du fronton sont représentés deux Génies ailés.

Date: fin Ier - début IIe siècle

Épitaphe bilingue, en latin et en néopunique, rappelant la mémoire d'une *sacerdos magna*. Le caractère bilingue de l'inscription et l'origine manifestement africaine des personnages laissent entrevoir qu'il pourrait s'agir de la prêtresse d'une divinité libyco-punique. On sait par une inscription de *Cillium*[194] que le clergé des *Cereres* comprenait notamment des *sacerdotes magnae*, comme celle-ci; or, Gales se trouve à environ 25 km de *Thuburbo Maius* où l'on a trouvé un monument néopunique consacré à Déméter et daté du IIe-Ier siècle avant notre ère[195] et ici, à Gales, l'inscription montre en relief des prêtresses, dont l'une est représentée coiffée d'une corbeille et tenant deux épis de la main droite et un serpent de la main gauche, symboles qui semblent se rattacher à Cérès. Notons qu'en outre, sur la pierre, on trouve également la représentation d'une panthère, animal attribut

[194] *Cat.*, n° 71.

[195] G. Charles-Picard, *Le monde de Carthage*, 1956, p. 57, 183 et pl. 64-66; A. Merlin, *CRAI*, 1912, p. 154.

de Bacchus/Liber, et une table delphique, reliée au culte d'Apollon. Or, justement, au sud-ouest de Gales, à Mactar, une inscription gravée sur une table de jeu associe Cérès à Apollon et Liber[196]; il s'agirait donc probablement de la même association.

3.2 Aïn-Lebda

119. Aïn-Lebda - *AE*, 1930, 42; *ILTun*, 652; *EDH*, n° HD025662

Frise composée de trois blocs dont le premier a été détruit. Pas de description disponible.

[Deo] Mercurio Augusto sacrum. [Pro] salute domini nostri / [Imp(eratoris) Ca]es(aris) [[Gallieni]], pii, felicis, Aug(usti), pont(ificis) ma[x(imi) Germanici] max(imi), trib(unicia) potest(ate) VIII, co(n)s(ulis) IIII, p(atris) p(atriae), / p[roc]o(n)s(ulis), [[et Corneliae Saloninae]] Aug(ustae), coni[ugis] d(omini) n(ostri), totiusque diuinae domus eorum. / [Religio]nis iussu, M(arcus) Tullius Luca, cum Primo, filio, arcum [et gra?]dus cu(m?) pariete frontale signino de suo fecit.

Date: 260-261

Dédicace à Mercure auguste, peut-être *deus*, pour la sauvegarde de l'empereur et de l'impératrice. Il s'agit sans doute du même dieu qui, sur le territoire de la *Gens Bacchuiana*, au sud, est honoré sous le nom de Silvain mais avec les attributs de Mercure. Selon E. Smadja[197], le mode d'intervention du dieu serait d'inspiration punique.

3.3 *Gens Bacchuiana* (Bou Djelida)

Bibliographie:

M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 123.
A. Beschaouch, « Du côté de Carthage romaine: le Silvain Mercure de la gens Bacchuiana », *MEFRA*, 98, 1985, p. 967-978.

[196] *Cat.*, n° 84.
[197] E. Smadja, « L'empereur et les dieux en Afrique romaine », *DHA*, 11, 1985, p. 553.

120. *Gens Bacchuiana* - *CIL*, VIII, 12332

Bloc de calcaire.
21 x 164 x 28 cm.
H. l. 7,5 à 4,5 cm.

Telluri et Cereri Aug(ustis) sac(rum). / Aebuti(us) Saturninus et Victor, T(iti) Aebuti f(ilius), / ianuam cum suis o[r]namentis suis (sic) s(ua) p(ecunia) f(ecit), id(em)q(ue) d(edicauit).

Dédicace à Tellus et Cérès d'un portique pourvu d'ornements. Les deux déesses jouissaient en Afrique d'un culte important, sans commune mesure dans le reste de l'empire. Elles étaient honorées ensemble car dans la majorité des endroits où l'on trouve Tellus, on trouve aussi Cérès. On a cependant affaire ici au seul cas qui les réunisse dans la même inscription. Compte tenu de cette association, où Tellus figure en premier, et des très fréquentes associations entre Cérès et Pluton, S. Gsell en a conclu que Tellus était la mère (Déméter) et Cérès sa fille (Koré), épouse de Pluton (Hadès)[198]. Tellus a donc sa part dans ce culte[199] d'origine sicilienne, adopté par les Carthaginois.

121. *Gens Bacchuiana* - *AE*, 1986, 718; *EDH*, n° HD008160

Autel en calcaire à pilastres cannelés, brisé à la partie supérieure.
57 x 50 x 50 cm.
H. l. indéterminée.

P[ro salut]e I[mp(eratoris)] / Hadriani Aug(usti). / Siluano deo sac(rum). / Aebuti(i) Saturninus / et Victor, T(iti) Aebuti f(ilii), / ara(m) sua p(ecunia) f(ecerunt) idemque / dedica(ue)runt.

Date: 117-138

Sur les côtés de l'autel figurent un bélier et un coq.

Dédicace à Silvain, qualifié de *deus*, pour la sauvegarde de l'empereur, par les mêmes dédicants que l'inscription précédente. Les représentations d'un bélier et d'un coq, attributs de Mercure, montrent bien

[198] *HAAN*, IV, 1920, p. 348, n° 1.
[199] Notons aussi qu'un autel dédié à Pluton a été retrouvé dans le temple de Tellus, à Dougga: *Cat.*, n° 262.

qu'il s'agit ici de Mercure Silvain. Les deux dieux sont associés à moins de 50 km de là, dans la région de *Sutunurca*[200].

122. *Gens Bacchuiana* - *CIL*, VIII, 12331 ; *ILS*, 4440; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 123, n° 1

Linteau de porte en pierre de type indéterminé.
36 x 197 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 à 3,5 cm.

Saturno Achaiae Aug(usto) sacr(um). / Pro sal(ute) Imp(eratoris) Caes(aris) Antonini Aug(usti), Pii, p(atris) p(atriae), / gens Bacchuiana templum sua pec(unia) fecerunt (sic), id(emque) dedic(auerunt), / Candidus, Balsamonis fil(ius), ex XI pr(imis) amplius spatium in quo templum fieret / donauit (sic).

Date: 139-161

Dédicace au Saturne d'Achaïe, à qui a été consacré un temple, pour la sauvegarde de l'empereur, par Candidus, fils de Balsamon. Ce *Saturnus Achaiae* n'apparaît que sur cette seule et unique inscription. Il ne fait pas de doute qu'il s'agisse du dieu Kronos, qui est aussi présent sur des inscriptions grecques de *Cirta*, antérieures à l'époque romaine[201]. Selon M. Le Glay, ce document montrerait le contre-poids qu'a opposé à la romanisation la gréco-punicisation qui l'a précédée dans cette région, à la fois par l'épithète du dieu et par l'onomastique punicisante du dédicant[202].

123. *Gens Bacchuiana* - *CIL*, VIII, 12335

Bloc en pierre de type indéterminé.
110 x 55 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

Aemilia Amot/micar, sacerdos / Cererum p(ublica ou *-ia), uix(it) an(nis) LXXV, / consacrauit an(nis) XXXV.*

Femme sacrifiant sur un autel

---

[200] *Cat.*, n° 156-157.
[201] *ILAlg*, II, 509-510.
[202] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 123-124.

3.4 *Ciuitas Suct...*

124. *Ciuitas Suct...* - *CIL*, VIII, 23860; AE, 1899, 111; *EDH*, n° HD024462

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 3,5 à 2,5 cm.

[C]aelestae [...] / Aug(ustae) sacr(um). [...] / ciuitas [...] / Suct[...].

Dédicace à Caelestis, appelée ici *Caelesta*. L'inscription ne montre rien de particulier, si ce n'est cette erreur (perceptible même oralement), dans une région où la déesse était pourtant bien connu. On peut s'imaginer que la dénomination Caelestis n'était pas courante dans cette petite cité sans doute peu romanisée, et qu'on devait l'appeler sous un autre nom dans le langage courant.

3.5 *Auitta Bibba* (Hr. Bou Ftis)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 125-126.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 789.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 73-75.

125. *Auitta Bibba* - *CIL*, VIII, 12272

Bloc en pierre de type indéterminé.
49 x 90 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 4 cm.

Fanum dei Mercurii ruina mim[203]*[.... beatissimo saeculo] / (trium) d(ominorum) n(ostrorum) [[Constantini et]] Cons[tanti et Constantis Augustorum inuictorum], / proconsulatu Aureli Celsini, [u(iri) c(larissimi)... in administra]/tione sua restaurauit, [..... curante ac dedicante] / Imbrio Geminio Fausti[no?, curatore rei p(ublicae)*[204]*...].*

[203] Peut-être *ruina mi[nante]* selon Th. Mommsen.
[204] Restitution du *CIL*.

Date: 338-339[205]

Cette inscription nous apprend que l'enceinte sacrée consacrée au dieu Mercure, s'étant écroulée, a été restaurée. Remarquons que le temple de Mercure à *Vazi Sarra* était lui aussi situé à l'intérieur d'une enceinte[206]. En outre, on peut constater l'importance du culte de Mercure dans cette ville, puisqu'on se soucie encore de restaurer son sanctuaire à cette époque tardive, sous un règne hostile au paganisme.

3.6 Sucubi

Bibliographie:
AATun, f 34 (Bou Arada), no. 102.
C. Poinssot, « Suo et Sucubi », *Karthago*, 10, 1959, p. 93-129.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 429.

126. *Sucubi* - *AE*, 1962, 182; *AE*, 1963, 124; *EDH*, n° HD016801

Pas de description disponible.

In templ/um Pluton/is factum / porticum / fecerunt / Misre: Felicis, / Imilis Iamon/is f(ilius), Annoi, Zaz/ci et Zrubalis, / Anonis f(ilii), sufetes / Sucube(n)sium; fece/runt Felix, Iamo, / Bolmicar, Ioli, Sur/us, Zuresius, Felicio, / Diomede, Baliato, / Anterotis, Fortu/natus, Diomedis, / Assan, Cilo, Abdili/m, Caledius, Rusticu/s, Ioli, Namcido, Cad/aius, Ibubalis, An/imus, Felix, Aesopi, / Cadaius, sua Eu/primigenius se/cundaes fece/runt, queis Fortu/natus ad ulinis / Caledii, Mutumb/al, Nassaius, Mis/cadaius, Banocilo, / suis impe(n)sis; cum / colum{i}nis trib/us constituerunt.

Inscription qui commémore la construction d'un portique dans le temple de Pluton par un *misre*, dont suit la liste des membres, parmi lesquels les noms purement africains abondent, essentiellement puniques. Le terme *misre* est une transcription latine du punique *mzrh* ou *mzr'* (*mizreh*), connu par une inscription punique du temple d'Hoter

[205] Sur Aurelius Celcinus, voir A.H.M. Jones, J.R. Martindale & J. Morris, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, I, 1971, p. 192.
[206] *Cat.*, n° 104.

Miskar à Mactar[207], et consiste en une association religieuse d'origine punique. Les incorrections dans le formulaire du texte laissent penser que celui-ci serait une traduction d'un original néopunique[208].

3.7 *Thuburbo Maius* (Hr. Kasbat)

Bibliographie:
A. Merlin, *Le Forum de Thuburbo Majus*, 1922.
P. Quoniam, *Karthago*, 10, 1959, p. 67-79.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 113-115.
M. Maurin, *Cahiers de Tunisie*, 1967, p. 225-254.
A. Lézine, *Thuburbo Maius*, Tunis, 1968.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 127-129, 162-164, 178.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 916-917.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 791.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 199-205.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 185, 203.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 452.

127. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 238; *AE*, 1915, 22; *ILPBardo*, 334; *EDH*, n° HD029244

Linteau de calcaire, brisé à droite. Texte très mutilé.
45 x 95 x 20 cm.
Ch. ép. moul.; H. l. 4 à 3 cm.

Frugifero Aug(usto) [sac(rum)]. / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) T(iti) Aeli Hadriani Anton[ini Aug(usti), Pii]. / L(ucius) Decianus, M(arci) fil(ius), Arn(iensis), Extricatus, praef(ectus) i(ure) d(icundo), [...] / sacerd(os) Cer(eris ou *-erum) an(ni) CLXXIII, nomine suo et Iul[iae ... uxo]/ris, et Decianor(um) Extricati, Maniliani, Honorati, fili[orum ... cum om]/nibus ornamentis s(ua) p(ecunia) f(ecit), d(onum) d(edit), idemq(ue) dedicaui[t].*

Date: 130-137 selon une estimation prudente de l'année 173 des *Cereres*[209].

---

[207] *KAI*, 145; M. Sznycer, « Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar », *Semitica*, 22, 1972, p. 41-43.
[208] E. Lipinski, *Dieux & déesses*, p. 381.
[209] Voir p. 355.

Dédicace à Frugifer auguste, pour la sauvegarde de l'empereur, par un préfet, prêtre de Cérès ou des *Cereres*. Celles-ci étant fréquemment associées à Pluton, et guère à Saturne, l'épithète *frugifer* recouvre ici Pluton, qui est appelé ainsi en plusieurs lieux et à *Thuburbo* même.

128. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 234; *ILPBardo*, 333

Angle supérieur droit d'un bloc de marbre blanc.
26 x 17 x 17 cm.
Cadre mouluré; H. l. 3,5 à 3 cm.

[Iunon]i Cae/[lesti] regi/[nae Au]g(ustae) sac(rum). / [...]O M I[...].

Dédicace à Junon Caelestis. La restitution ne fait pas de doute, en raison des multiples dédicaces à cette double divinité à *Thuburbo Maius*.

129. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 232; *ILPBardo*, 511

Deux fragments d'une plaque de marbre blanc.
a) 25 x 15 x 2; b) 12 x 18 x 2 cm.
H. l. 5 à 3 cm.

Iun[oni Caelesti A]ug(ustae) sa[c(rum)]. / Pro sal[ute Imp(eratoris) Caes(aris) ...] Antonini [...] / Aug(usti). / M(arcus) Man[...] / T(iti) fil(ius) [...].

Date: 138-222

130. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 231; *AE*, 1921, 28; *ILPBardo*, 330; *EDH*, n° HD027655

Fragment de linteau en calcaire, incomplet à droite.
32 x 48 x 75 cm.
H. l. 4 à 3 cm.

Iunoni Cael[esti]. / M(arcus) Manlius Aptus IV [...] / exhedram cum colum[nis] / de suo fe[cit].

131. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 233; *AE*, 1917-18, 18; *ILPBardo*, 332; *EDH*, n° HD026289

Trois fragments d'une dalle de calcaire bleuté.
25 x 35 x 7 cm.
H. l. 4 à 2,5 cm.

Iunoni Caele[sti Aug(ustae) sac(rum)]. / [Muth]umbal, Arinis [f(ilius)...], / Thub(urbo) Maiu[s...] / [...]CVMM[...].

132. *Thuburbo Maius* - *ILTun*, 708; *ILPBardo*, 331

Fragment d'une plaque de marbre blanc brisée de toutes parts, sauf en haut.
11 x 9 x 3 cm.
H. l. 2,5 cm.

Iuno[ni Caelesti Aug(ustae) sac(rum)]. / Pro sa[lute...] / [...]inieno [...] / [.....] VM T[...].

133. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 255; *AE*, 1916, 40; *ILPBardo*, 343; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 116, n° 2; *EDH*, n° HD025995

Petit linteau en calcaire, avec soffite décoré de rosaces, brisé en haut et à droite.
24 x 80 x 13 cm.
H. l. 5,5 à 3,5 cm.

[Satur]no Aug(usto) sa[c]rum. / [... e]t Faustus Lupus, Daphni f(ilius), sacerdotes Genii ciuit[atis ...] / [...]VM VO[... cum exe]dra et omnibus ornamentis s(ua) p(ecunia) f(ecerunt), idemq(ue) dedic(auerunt), d(ecreto) [d(ecurionum)].

Date: début du IIe siècle (avant le règne d'Hadrien) en raison de la mention du statut de *ciuitas* et de la mention du fils de Daphnus Lupus[210].

Dédicace à un dieu, certainement Saturne auguste (qui possédait deux temples à *Thuburbo Maius*), par les prêtres (*sacerdotes*) du Génie de la ville, c'est-à-dire de Caelestis, qui est qualifiée de *Genius* sur une autre inscription de l'endroit[211].

134. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 247; *AE*, 1916, 38; *ILPBardo*, 341; *EDH*, n° HD025989

Base en pierre calcaire, brisée en bas à gauche.
80 x 60 x 10 cm.
Ch. ép. moul. H. l. 5,5 à 3,5 cm.

---

[210] Sur Daphnus Lupus, voir *ILAf*, 228 = *ILPBardo*, 328. *Thuburbo Maius* devient un municipe sous Hadrien: J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 127-129.
[211] *Cat.*, n° 139.

Libero Aug(usto) / sacrum. / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) / M(arci) Aureli Commodi Anto/[nini ... / .....] / [. F]abius Victor Sestianus / [...], prae(fectus) iur(e) dic(undo), sacer/[dos ...] Geni(i) municipi(i), suo / [et ...]MOR s(uo) / [nomine....].

Date: 180-190

Dédicace à Liber auguste, pour la sauvegarde de l'empereur, par un prêtre (*sacerdos*) du Génie du municipe, qui n'est autre que Caelestis. Cette association est intéressante parce que Liber (Dionysos) jouait un rôle important dans le culte de Tanit et de Baal Hammon, comme en témoignent les symboles dionysiaques sur nombre de leurs stèles votives à Carthage[212].

135. *Thuburbo Maius* - *AE*, 1961, 72; *EDH*, n° HD017749[213]

Pas de description disponible.

Veneri [...] / L(ucius) Vinnicius Fus[cus ...], / sacerdotes Genii m[unicipii....].

Date: Après 117 puisque la ville a ici le rang de municipe[214].

Dédicace à Vénus par les prêtres (*sacerdotes*) du Génie du municipe, Caelestis. Vénus, plus loin, est l'objet d'une dédicace par les employés des *quattuor publica Africae*.

136. *Thuburbo Maius* - *ILTun*, 709; *AE*, 1941, 34; *ILPBardo*, 342; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 117, n° 5; *EDH*, n° HD021195

Autel quadrangulaire de calcaire blanc.
70 x 35 x 24 cm.
Ch. ép. moul. 37 x 21 cm. H. l. 4,5 à 1,5 cm.

---

[212] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 93; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 210.

[213] Trouvée près du temple dit de la Baalat.

[214] *Thuburbo Maius* a obtenu le rang de municipe sous Hadrien: J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 127-129.

Marti Aug(usto) / sacr(um). / Primus, Ger(mani?) / Diop(h)anthi (filii) / f(ilius)[215]*, sacerdos / Saturni, uo/tum s(oluit) l(ibens) a(nimo) / et Saturno / palma(m) arg(enteam) (denariorum) X / [s(ua) p(ecunia) f(ecit)?].*

Sur le côté droit de l'autel est représentée une aiguière; sur le côté gauche, une patère.

Autel dédié à Mars auguste, par un prêtre de Saturne, qui a aussi par la même occasion consacré une palme d'argent à son dieu. Mars est parfois associé au culte de Saturne: on a trouvé une statue de Mars dans le temple de Saturne à *Ammaedara*; à Carthage une inscription commémore le sacrifice d'une tête de taureau à Saturne par le prêtre de Mars; et à Aïn Souda, près de Madaure, un personnage a élevé un autel à Mars suite sur un ordre de Saturne[216]. Il est possible que cette association ait une origine punique, un dieu guerrier ayant peut-être joué un rôle dans le culte de Baal Hammon et de Tanit à Carthage, mais cela reste incertain[217].

137. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 225; *AE*, 1916, 112; *ILPBardo*, 325; *EDH*, n° HD026196

Montant en calcaire, très étroit, remployé comme seuil de porte.
135 x 22 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,2 à 1,6 cm.

Iussu domini / Aesculapi(i), / L(ucius) Numisius, L(ucii) f(ilius), / Vitalis, / podium de / suo fecit; / quisq(uis) intra / podium ad/scendere uo/let, a muli/ere, a suilla, / a faba, a ton/sore, a bali/neo commu/ne, custodi/at triduo; / cancellos / calciatus / intrare no/lito.

Date: seconde moitié du IIe siècle

Il s'agit d'un podium, qui a été construit sous l'ordre d'Esculape, à qui on donne ici le titre de *dominus*. Cette inscription énonce les conditions d'accès au sanctuaire du dieu: « quiconque désire gravir

---

[215] Selon l'interprétation de Z. Ben Abdallah: Primus, fils de Germanus (?), lui-même fils de Diophantus.

[216] À *Ammaedara*: *Sat. Afr. Mon.*, I, 1961, p. 324; à Carthage: *Cat.*, n° 136; à Aïn Souda: *Cat.*, n° 225.

[217] *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 238

le podium doit pendant trois jours s'abstenir de rapport avec les femmes, de la viande de porc, de fèves, de se couper les cheveux et de fréquenter les bains publics. Il est interdit d'entrer chaussé au-delà des cancels ». De telles prescriptions étaient féquentes dans l'Orient grec[218], mais assez rares en Occident. Notons toutefois le témoignage de Silius Italicus[219], qui rapporte qu'au temple de l'Hercule phénicien, à Gadès, l'entrée des femmes et des porcs était interdite, les prêtres devaient porter un vêtement blanc à l'intérieur du sanctuaire, devaient rester pieds nus, avoir la chevelure rasée et rester chastes[220].

138. *Thuburbo Maius* - *CIL*, VIII, 12362

Autel de marbre. Pas d'autre description disponible.

Plutoni Aug(usto) / Frugifero deo / sacrum. / Mercator, Arbai, Peregrini (filii) f(ilius), / uoto suscepto aram marmo/ream promissam de suo / donauit, idemque / dedicauit.

Autel consacré à Pluton auguste qui à *Thuburbo Maius* incarne, plutôt que Saturne, le mystérieux *deus frugifer*[221].

139. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 228; *AE*, 1915, 18; *ILPBardo*, 328; *EDH*, n° HD029232

Partie gauche d'un linteau de marbre gris.
16 x 90 x 20 cm.
H. l. 3,5 à 2 cm.

[Do]minae Caelesti Aug(ustae), Genio [municipii ou *ciuitatis... / ...] T(itus) Titisenus Salutaris sua pecunia fe[cit...] / dec[ret]o ordinis anno Dap(h)ni Lupi et L(uci) Memm[i IIuirorum] / [...] felice de s[uo....].*

Date: Ier siècle - début du IIe siècle

---

[218] Plusieurs exemples dans E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 489; voir également M. Kleijwegt, « Beans, bath and the barber... a sacred law from Thuburbo Maius », *Ant. Afr.*, 30, 1994, p. 209-220.

[219] *Punica*, III, 21 sq.

[220] Sur cette inscription, voir également J.B. Rives, *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage, from Augustus to Constantine*, 1995, p. 154-155.

[221] Sur l'épithète *frugifer*, voir A. Cadotte, « Frugifer en Afrique du Nord : épithète divine ou dieu à part entière? », *ZPE*, 143, 2003, p. 187-200.

140. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 227; *ILPBardo*, 327[222]

Petite base de marbre blanc, brisée en haut et en bas.
15 x 15 x 10 cm.
H. l. 2 cm.

[Deae ou *Iunoni Cae]/lesti Aug(ustae) / sacrum. / L(ucius) Rutilius / Macer / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).*

141. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 250; *AE*, 1915, 25; *ILPBardo*, 513; *EDH*, n° HD029253[223]

Fragment d'un bloc de marbre blanc veiné de rouge, brisé en haut et en bas.
8,5 x 12,5 x 10 cm.
H. l. 1 cm.

[D]eo Merc[u]/rio sacrum. / Gauia Mar/tialis u(otum) m(erito) / [l(ibens) s(oluit)].

Dédicace à Mercure, qualifié de *deus*. Il avait dans la ville un temple auquel fait référence une autre inscription[224].

142. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 257; *AE*, 1923, 22; *ILPBardo*, 345

Plaque de marbre brisée au milieu.
47 x 62 x 3 cm.
H. l. 7 à 3,5 cm.

Veneri Aug(ustae) sacr(um). / T(itus) Carfanius, T(iti) f(ilius), Pol(lia tribu), Barbarus, / Ti(berius) Claudius, Spuri(i) f(ilius), Papir(ia tribu), Timonianus, / promagistri soc(iorum) IIII p(ublicorum) Afric(ae) dedic(auerunt). / Venustus, uilicus, aediculam ab solo de suo ref(ecit).

Dédicace à Vénus auguste, par un promagistrat des *socii quattuor publicorum Africae*. On trouve trois autres exemples de dédicaces à Vénus par ce groupe, notamment à *Lepcis Magna* où on a affaire à une Vénus *adquisitrix*[225].

---

[222] Remployé dans un mur des thermes d'hiver.
[223] Trouvée sur le flanc droit du Capitole.
[224] *Cat.*, n° 147.
[225] À *Lepcis Magna*: *Cat.*, n°25; à Mactar: *Cat.*, n° 79; à *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 142; et à *Cuicul*: *Cat.*, n° 480.

143. *Thuburbo Maius - ILAf*, 226; *AE*, 1915, 17; *ILPBardo*, 326; *EDH*, n° HD029229

Petit autel de calcaire, avec sur chaque face latérale la représentation d'une patère.
61 x 33 x 22 cm.
Ch. ép. 29 x 17 cm; H. l. 4 à 2,5 cm.

Caelesti / Aug(ustae) sacr(um). / T(itus) Iunius Vic/tor f(ecit) s(ua) p(ecunia) p(osuit).

144. *Thuburbo Maius - ILAf*, 229; *ILPBardo*, 510

Deux fragments d'une plaque de marbre blanc.
17 x 18 x 2 cm.
H. l. 4,5 à 3 cm.

...Ca]elesti [..... / ...]Aurelio I[... / ...]MVS [... / ...]T Aug(...) N[.... / ...].

145. *Thuburbo Maius - ILAf*, 230; *ILPBardo*, 329[226]

Fragment d'une plaque de marbre blanc, complète seulement en haut.
11 x 11 x 1,5 cm.
H. l. 5 à 3,5 cm.

[... Caeles]ti A[ug(ustae) sac(rum)...] / [...A]urelio[.... / ...].

146. *Thuburbo Maius - AE*, 1941, 36; *EDH*, n° HD021201

Pas de description disponible.

P(ublio) Attio Anniano Iuliano, / P(ubli) fil(io), Arn(ensi), flam(ini) diui Titi / c(oloniae) I(uliae) K(arthaginis), sacerdoti Aesculapi / bis, equo publ(ico) adlecto ab / Imp(eratoribus duobus) Caes(aribus) M(arco) Aurelio A[n]/tonin[o] [et M(arco) Aur]elio[227] *Co[m]/m[odo Antonino Aug(ustis)], Sarm(aticis), Ger(manicis), / ob [... pi]etatis(?) / [...] fla[m(ini?)]/[...]mque / [...]N / [... l(oco) d(ato)] d(ecreto) d(ecurionum).*

Date: 175-180

Mention d'un prêtre (*sacerdos*) d'Esculape, dont l'accès au sanctuaire, comme on l'a vu, devait se faire sous des conditions particulières.

---

[226] Remployée dans une niche des thermes d'hiver.
[227] Le passage *et M(arco) Aur* a été gravé sur une surface martelée.

147. *Thuburbo Maius* - *AE*, 1961, 71; *EDH*, n° HD017746

Pas de description disponible.

Mercurio Aug(usto) sacrum. / Pro salute Imp(eratoris) Hadriani Caesaris Augusti. / L(ucius) Numisius Vitalis aedem a solo sua pecunia fecit.

Date: 117-138

Consécration d'un temple (*aedes*) à Mercure auguste, pour la sauvegarde de l'empereur. Ce temple, situé non loin du capitole, était construit selon la tradition africaine, avec une cour à péribole. Le dédicant est le même qui a fait construire un podium sur l'ordre d'Esculape.

148. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 258; *AE*, 1912, 145; *EDH*, n° HD028203

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 5 à 3 cm.

Vestae Aug(ustae) / sacrum. / Umbrius Victo/ricus, sacerd(os), / et Aemilia [Da]/tiua et F[...]AE / [...]CEN[...]MIA / [...]ER.

Dédicace à Vesta par un prêtre (*sacerdos*). Cette divinité est très rarement honorée d'un semblable hommage dans les provinces romaines. On connaît toutefois deux autres dédicaces qui lui sont adressées en Afrique. Dans l'une d'elles, à Madaure, où le dieu présente certaines particularités, elle est associée à Mercure. En outre, l'autre dédicace se trouve à *Tiddis*, à moins de 20 km de *Cirta*, où le culte de Mercure, d'origine libyco-punique, avait une grande importance[228]. Comme à *Thuburbo* également le culte de Mercure est très présent, on peut croire que les deux divinités sont liées.

149. *Thuburbo Maius* - *ILAf*, 240; *AE*, 1916, 39; *ILPBardo*, 336; *EDH*, n° HD025992

Dalle de calcaire, brisée en bas.
110 x 85 x 32 cm.
Ch. ép. moul. 93 x 69 cm; H. l. 6,5 à 4 cm.

[228] À Madaure: *Cat.*, n° 340; à Tiddis: *Cat.*, n° 430.

Genio municipi(i) / Aug(usto) sacr(um). / Ex testamento CV[...] Cam/pani, (centurionis) leg(ionis) [...], (centurionis) leg(ionis) XIII Ge(minae), / qui Genio municipi(i) [sui] HS V(milia) legauit; / Iulia[... fl]am(en) p(erpetuus), pro PA[...] / S[...]ius, (centurio) leg(ionis) III Aug(ustae), / (centurio) leg(ionis) II[...]QVI[....].

Date: entre Hadrien et Commode (117-192)[229]

Dédicace au Génie du municipe, qui n'est autre que Caelestis, comme on l'a vu plus haut[230].

3.8 *Gori* (Dra el Gamra)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 109.

150. *Gori* - *ILTun*, 767 i; *AE*, 1928, 30; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 111, n° 9; *EDH*, n° HD023545

Stèle commémorative de calcaire gris, très abîmée.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2 cm.

[Satur]no m(agno) s(acrum). / [...]M[...] / [...]TV[...] / [...]rio domini sa/[ce]rdos in[t]raui[t].

3.9 *Giufi* (Bir Mcherga)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 112-113.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 283.

151. *Giufi* - *CIL*, VIII, 12379

Base de marbre violet.
150 x 70 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 16 (l. 1); 9 (l. 2); 7 (l. suiv.) cm.

Patrici Liberi, / Plutoni Aug(usto) sacr(um). / Q(uintus) Ceruius Tertullus, / Celeris fil(ius), Pap(iria tribu), Felix Cele/rianus et

[229] Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 167.
[230] *Cat.*, n° 139.

P(ublius) Cornelius, Marcelli fil(ius), Pap(iria tribu), Dati/uus, aediles, sua libe/ralitate fecerunt et / ob dedicationem epu/las decurionibus / dederunt, l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Dédicace à Liber Pater et Pluton auguste par des édiles de la ville, qui ont offert des repas publics. C'est le seul exemple qu'on connaisse d'une association entre Liber et Pluton. Par contre, on sait que Liber jouait un rôle dans le culte de Baal Hammon/Saturne et de Tanit/Caelestis, et il est associé à cette dernière à *Thuburbo Maius*[231]. Or, alors que Saturne est extrêmement présent à *Thuburbo* et à *Gori*, deux villes situées à moins de 8 km, il est totalement absent de *Giufi*, bien que sa parèdre Caelestis soit présente. Cependant, on trouve plusieurs inscriptions mentionnant Pluton en plus de celle-ci. Il se pourrait donc qu'ici, comme en d'autres lieux[232], Pluton, plutôt que Saturne, ait recouvert le dieu Baal Hammon.

152. *Giufi* - *CIL*, VIII, 12380

Base en pierre de type indéterminé.
120 x 50 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7 à 5 cm.

Plutoni / Aug(usto) [sa]cr(um). / Quam L(ucius) Iacchiri/us Rogatus, h(onestae) m(emoriae) u(ir), / anno aedilitatis suae, / munici[c]entiam promi/serat, eamdem Q(uintus) Fulloni/us Felix AV III VS (=amicus?), ex asse / h[e]res, ab eo scribtus s[...] / [.....]IVM[..] / [..]RI[...].

153. *Giufi* - *CIL*, VIII, 12381

Base en pierre de type indéterminé.
120 x 60 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 9 à 7 cm.

Plutoni Aug(usto) / sacrum. / Q(uintus) Rutilius Communis, / Proculiani f(ilius), Proculia/nus, fl(amen) p(erpetuus), et Q(uintus) Filonius, Max(imi) f(ilius), / Victor, aediles, sua liberal[i]/tate fecerunt et ob / de[dic]atione[m] [gy]m/nasium [p]o[p]u[lo] de/derunt, l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

---

[231] *Cat.*, n° 134.
[232] Notamment à *Mustis*, également située dans une zone où le culte de Saturne est extrêmement important.

154. *Giufi* - *CIL*, VIII, 12376 (= 859)

Base de marbre violet.
Dimensions indisponibles.
H. l. 11 à 8 cm.

Leonti Dardani / Caelesti Aug(ustae) sacrum. / P(ublius) Iddibalius, Felicis, flaminis, / quaestorici fil(ius), Pap(iria tribu), Victorinus et M(arcus) Domitius, Processani aedilici / filius, Pap(iria tribu), Victor, aediles, / sua liberalitate fecerunt et ob dedi/cationem epulas decurionibus dederunt, l(oco) [d(ato)] d(ecreto) [d(ecurionum)].

Dédicace à Caelestis auguste par les édiles de la ville. Le premier, P. Iddibal Felix, porte une onomastique en partie punique.

3.10 *Sutunurca* (Aïn el-Asker)

Bibliographie:
AATun, f 28 (Oudna), no. 75.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 104.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 176.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 11.

155. *Sutunurca* - *AE*, 1966, 507; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 104, n° 1; *EDH*, n° HD016505

Stèle votive en calcaire.
50 x 40 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 à 5 cm.

Deo patri[o] Saturno genito/ri Aug(usto) sac(rum). / Herennius Se/cundus u(otum) s(oluit).

Dédicace à Saturne, qualifié de *deus patrius* et de *genitor*. Cette dernière épiclèse, employée fréquemment par les auteurs pour désigner certains dieux, apparaît très peu dans l'épigraphie et la numismatique. En Afrique, outre cet exemple, on ne la trouve qu'à deux reprises, au féminin (*genetrix*), pour désigner Vénus et Tellus[233]. Selon M. Le Glay, la signification de *genitor*, « celui qui engendre tout, celui de qui tout descend », est à rattacher à Él, qui de Palmyre à *Lepcis*

[233] Venus: *CIL*, VIII, 8309; Tellus: *ILAf*, 120.

Magna est appelé « Él, créateur de la terre », et dont Saturne hérite au travers de Baal Hammon[234].

156. Djebel Oust - *CIL*, VIII, 23999

Cippe en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 45 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 1,5 cm.

Pro sal(ute) / L(...) [.]N. / Mer(curio) Sil(uano). Vot(um) / sol(uit) Ian(uarius) ser(uus).

Dédicace à Mercure Silvain, offerte par un esclave. À une quinzaine de km de là, sur le territoire de la *Gens Bacchuiana*, on trouve un autel de Silvain avec sur les côtés les attributs de Mercure[235].

157. Bab-Khalled - *AE*, 1908, 65; *EDH*, n° HD020441

Pas de description disponible.

Pro sal(ute) / P(...) n(ostrorum duorum). / Mer(curio) Sil(uano). Vot(um) / sol(uit) On(esimus?), ser(uus).

Autre dédicace à Mercure Silvain, qui ressemble étrangement à la précédente[236].

3.11 Hr. el-Faouar

158. Hr. El-Faouar - *CIL*, VIII, 23071; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 246, n° 9

Fragment de stèle de calcaire.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2 cm.

[...]ni, sac(erdotis) domini / Saturni.

---

[234] *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 114 sq; voir *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 105.
[235] *Cat.*, n° 121.
[236] L'examen des deux éditions ne permet pas de dire s'il s'agit de la même.

3.12 *Pheradi Maius* (Hr. Fradis)

Bibliographie:
AATun, f 43 (Enfida), no. 34.
A. Ennabli, « Pheradi Majus », *Africa (Revue de l'Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis)*, 3-4, 1969-70, p. 225-237.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 702.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 305.

159. *Pheradi Maius* - *CIL*, VIII, 27751 (= 16412)

Bloc en pierre de type indéterminé.
40 x 25 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 cm.

[Me]rcurio pa/[trio d]eo Aug(usto) sac(rum). / [...]r Gallus / [...]ig no / [...]terberi / [...] fecit uo/tum sol/uit.

Dédicace à Mercure, à qui on donne le titre de *deus patrius*. Notons qu'à *Thuburbo Maius*, à une cinquantaine de km plus à l'ouest, le culte de Mercure est très important et le dieu recouvre sans doute une divinité libyco-punique.

3.13 Menzel-Bou-Zolfa (environs de —; au Cap Bon)

160. Menzel-Bou-Zolfa - *ILTun*, 833; *AE*, 1933, 72; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 82, n° 1; *EDH*, n° HD023820

Stèle en pierre de type indéterminé.
42 x 143 x 9 cm.
H. l. 5,5 (l. 1); 7 (l. suiv.) cm.

Domi(no) Satu/rmo (sic) Sicinge(n)/si. Victor, sa/c(e)r(dos), u(otum) soluit.

Dédicace à Saturne, à qui l'on donne le titre de *dominus*. L'épithète *Sicingensis* a sans doute une valeur topique, comme *Sobarensis* plus bas, mais on ne connaît aucune ville de ce nom; peut-être s'agit-il du nom antique de Menzel-Bou-Zolfa.

3.14 *Neferis* (Hr.-bou-Beker)

Bibliographie:
AATun, f 29 (Grombalia), nos. 30 et 39.

M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 84.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 313.

161. *Neferis* - *CIL*, VIII, 12392; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 86, n° 5; *ILS*, 4448a

Stèle votive en calcaire.
Dimensions indisponibles
H. l. 2,5 cm.

Q(uintus) Herennius Felix / uotum soluit Do/mino Sobare(n)si.

Au sommet, croissant lunaire entre deux astres à six branches.

Dédicace à Saturne, (sous entendu), qu'on désigne sous le titre de *dominus Sobarensis*, qui est un surnom topique, analogue à celui de *Balcaranensis*, porté par Saturne au Djebel Bou-Kornine (*Mons Balcaranensis*), situé 15 km plus au nord.

162. *Neferis* - *CIL*, VIII, 24033; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 86, n° 4

Stèle votive brisée en bas. Pas de description disponible.

Domino So/bare(n)si. Fu/luius Rep/ostus, sa/cerdos, u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

163. *Neferis* - *ILAf*, 330; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 87, n° 7

Fragment de stèle en pierre de type indéterminé.
32 x 23,5 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 4 cm.

San(c)to / [S]aturno S[oba]/rensi. Vett[ius / ....].

Croissant entre deux astres.

Stèle consacrée à Saturne *Sobarensis*, qualifié aussi de saint (*sanctus*) comme beaucoup de divinités d'origine sémitique[237]. On trouve sur la stèle le symbole du croissant.

[237] Voir A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), p. 362.

164. *Neferis* - *CIL*, VIII, 12394; *AE*, 1889, 141; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 86, n° 6; *ILS*, 4448b

Fragment de stèle votive en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 4 cm.

Sat(urno) Sob(arensi) sac(rum). / [P(ublius)] Petroniu[s ...], / sacerdos.

Croissant entre deux astres à six branches.

165. *Neferis* - *CIL*, VIII, 12390; *AE*, 1889, 140; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 86, n° 3

Stèle votive, en pierre de type non précisé, brisée à droite et en bas.
Dimensions indisponibles.
H. l. 3,2 cm.

Saturno A[ug(usto)] / Sobare(n)si. C(aius) [B]/aesius Bur[i]c[u]/s, uotum so[luit].

Croissant entre deux astres à huit rayons. Au-dessus du croissant, un petit disque surmonté d'un signe qui ressemble au fouet du Soleil.

166. *Neferis* - *CIL*, VIII, 24036; *ILAf*, 327; *ILPBardo*, 500; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 91, n° 27

Fragment de stèle en calcaire, brisée à droite et en bas.
24 x 16 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

San(cto) d[omino Sa]/turno [Balcara]/ne(n)si. [....], / sacer[dos dei], / uo[tum soluit].

167. *Neferis* - *CIL*, VIII, 12406; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 91, n° 26

Stèle en pierre de type indéterminé, très abîmée.
Dimensions indisponibles.
H. l. 1,2 cm.

....] inius [....] / [....]us filius u[...] / dom(ini) Saturni sic... / Uchmarisq(ue) maneo / sacerdos primi u[....].

Stèle consacrée au seigneur (*dominus*) Saturne, par un prêtre, peut-être *sacerdos primi [ordinis]*.

168. *Neferis* - *ILAf*, 332; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 88, n° 12

Fragment de stèle en pierre de type indéterminé, très abîmée à droite et en haut, brisée en bas et à gauche.
26,5 x 25,5 x 6 cm.
H. l. 2,5 à 4,5 cm.

[S]ancto / [S]aturno / [...] Codes[...] /[. ..] r... us.

169. Oued-Kitan - *CIL*, VIII, 24031; *AE*, 1905, 13; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 92, n° 28; *EDH*, n° HD030078

Claveau de voûte en pierre de type indéterminé.
48-52 x 46 x 34,5 cm.
H. l. 2,5 à 4 cm.

Adoni Aug(usto) sac(rum). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) Sep/timi Seueri Pertinacis, / Aug(usti), et Imp(eratoris) Caes(aris) / M(arci) Aureli Antoni/ni, pii, felicis, Aug(usti), / et Iuliae Domine (sic) / Aug(ustae).

Date: 198-209

Cette dédicace, pour la sauvegarde des empereurs et de l'impératrice, semble s'adresser à Adonis auguste, qui est fort peu présent en Afrique. J. Toutain a montré qu'il s'agissait en fait d'un dieu punique, désigné par son titre de « seigneur », en punique *Adôn*, dont l'équivalent latin est *Dominus*, épithète qui revient fréquemment pour désigner Saturne[238]. Notons la date assez tardive de l'inscription, sous Septime Sévère et Caracalla, période où on assiste au retour des épithètes de nature sémitique.

3.15 Beled Belli

170. Beled Belli - *AE*, 1993, 1744

Pas de description disponible.

Regi / Saturno / Aug(usto) sac(rum). / Ti(berius) Marius / Pudens, / sacerdos, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Dédicace à Saturne auguste, à qui on donne le titre de roi, par un

[238] Autre exemple à *...hisita*: *Cat.*, n° 215.

sacerdos. C'est jusqu'à ce jour le seul document qui qualifie ainsi Saturne. Sauf pour *Iuno regina*, ce titre reste rare. On trouve à Lambèse Iupiter avec le titre de *deorum princeps gubernator omnium rerum caeli terrarumque rector*[239] mais c'est surtout Pluton qui porte le titre de roi: *rex mag(nus)* à Sidi Amor Djedidi; *dominator Auerni* dans un carmen de Dougga; et χθόνιος βασιλεύς sur une tablette de défixion à Carthage[240]

3.16 *Thinissut* (Bir-bou-Rekba)

Bibliographie:
AATun, f 37 (Hammamet), no. 3.
A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 97-99.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 451-452.

171. *Thinissut* - *ILAf*, 309; *AE*, 1908, 161; *ILPBardo*, 192; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 99, n° 1; *EDH,* n° HD020684[241]

Plaque de marbre blanc brisée en deux morceaux qui se raccordent.
30 x 45 x 25 cm.
H. l. 3 à 2 cm.

Saturno Aug(usto) sac(rum). / L(ucius) Pompeius, Arn(ensis), Honora/ tus, cisternum sua / pecunia ob munificen/tia(m) eius fecit, itemqu[e] / dedicauit.

Date: vers le milieu du IIe siècle

Cette dédicace à Saturne auguste d'une citerne souligne l'importance des ablutions et des cérémonies purificatrices dans le culte. De plus, la présence de cette dédicace à Saturne dans le sanctuaire de Baal et de Tanit[242] prouve bien que Saturne recouvre ce dieu punique.

[239] *CIL*, VIII, 18219.
[240] À Sidi Amor Djedidi: *CIL*, VIII, 12018; à Dougga: *CIL*, VIII, 15539; à Carthage: *CIL*, VIII, 12510. Voir M. Le Glay, « Nouveaux documents, nouveaux points de vue sur Saturne africain », *Studia phoenicia*, 6, 1988, p. 190.
[241] Trouvée dans le sanctuaire de Saturne et de Caelestis.
[242] Voir A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910; voir plus particulièrement p. 22, fig 4.

172. *Thinissut - ILAf*, 310; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 100, n° 2

Fragment de stèle en pierre de type indéterminé, brisé en bas et à droite.
30 x 32 x 13 cm.
H. l. 4 à 5 cm.

Saturn[o] / Augu[sto] / [sacrum....].

173. *Thinissut - AE*, 1911, 84; *EDH*, n° HD 028806[243]

Statue en terre cuite d'une déesse debout sur un lion, avec une inscription gravée dans le dos.
Hauteur: 68 cm.
H. l. 1,5 à 2 cm.

C(aelesti) A(ugustae?) s(acrum). / F(...) Saturninus, P(ublii) fil(ius), / Phae[...]/tanus m(emor) an(imo?) u(otum) s(oluit).

La déesse est vêtue d'une longue tunique. Le haut du corps, les bras et la tête n'ont pu être reconstitués. Le lion est en fort mauvais état, mais sa tête est suffisamment conservée pour que l'identité ne soit pas contestable.

Statue consacrée à Caelestis, avec son animal familier, le lion. La présence de Caelestis en ce temple consacré à Baal et Tanit prouve bien son équivalence avec cette dernière[244].

174. *Thinissut - ILAf*, 307; *ILPBardo*, 191[245]

Stèle de calcaire, brisée en haut.
148 x 28 x 20 cm.
H. l. 8,5 à 7 cm.

C(aelesti). C(aius) L( ) f( )p(osuit)?

Palme, cercle radié.

175. *Thinissut - ILAf*, 308

Stèle en pierre de type indéterminé.
80 x 30 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non précisée.

C(aelesti?). [...] I F.

---

[243] A. Merlin, Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu, 1910, p. 10-11 [photo].
[244] G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 105.
[245] Trouvée dans le sanctuaire de Saturne et de Caelestis.

176. *Thinissut* - *AE*, 1912, 51; *AE*, 1978, 836; *ILAf*, 306; *ILPBardo*, 190; *EDH*, n° HD004906 [photo]

Plaque de marbre jaunâtre, brisée en deux fragments qui se raccordent.
24 x 29 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,5 à 2,5 cm.

Augusto Deo. / Ciues romani / qui Thinissut / negotiantur, / curatore L(ucio) Fabricio.

Dédicace au dieu auguste par des citoyens romains se livrant à des activités de commerce. Selon D. Fishwick, il n'est guère pensable qu'il s'agisse ici d'Auguste divinisé, puisque celui-ci ne pouvait être honoré que par les provinciaux non romains[246]. De plus, la formule *Augusto deo* n'a pas de parallèle dans l'Occident romain. Il s'agirait donc peut-être ici d'un dieu dont le nom ne serait pas précisé; on peut penser à Saturne, qui est le seul dieu dont on a trouvé des traces dans les inscriptions du site et qui y est qualifié d'auguste.

3.17 *Pupput* (Souk el Abiod)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 166-167.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 205.

177. *Pupput* - *AE*, 1913, 153; *ILAf*, 311; *EDH*, n° HD027246

Texte sur mosaïque. Pas de description disponible.

Dom(i)nabus (sic). / Quintus uo/tum sol[uit] / cun (sic) suo s[...][247].

Dédicace aux *dominae*. Il pourrait s'agir des *Cereres*, puisque Cérès, à Hr. Salah, porte le même titre[248].

---

[246] Suétone, *Augustus*, 52; D. Fishwick, « Augustus deus and deus Augustus », dans *Hommages à Maarten Vermaseren*, I, 1978, p. 375.

[247] L. 4: peut-être *[pe]cun(ia) suo*; l'erreur grossière de la l. 1 autorise cette restitution.

[248] *Cat.*, n° 61.

178. *Pupput* - *ILAf*, 312

Texte sur mosaïque. Pas de description disponible.

Dom(i)nabus (sic). / Qu(i)ntus uo/tum solu[it].

3.18 *Carpis* (El-Merissa)

Bibliographie:
AATun, f 21 (La Goulette), no. 15.
A. Merlin, *BCTH*, 1911, p. CCXIX-CCXX.
L. Poinssot, *BCTH*, 1927, p. 166-167.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1060-1061.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 103-104.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 90.

179. *Carpis* - *CIL*, VIII, 993 (= 12454)

Bloc de marbre.
33 x 213 cm (épaisseur indisponible).
H. l. indéterminée.

Aedem quam Cassia Maximula, flaminica diuae Plotinae, Caelesti deae uouerat, Sextili(i) Martialis mari/tus, sacerdos publicus, omnibus honoribus functus, et Martialis, filius, flamen perpetuus, aedilis, suo / sum(p)tu a solo aedificatam d(ederunt et) d(edicauerunt), marmoribus et museis et statua Pudicitiae Aug(ustae) et thorace Caelestis / Augustae ornauerunt et die dedicationis decurionibus sportulas dederunt.

Date: IIe siècle

Dédicace d'un temple (*aedes*) qu'une flaminique de Plotine a promis à la *dea* Caelestis. C'est son mari, *sacerdos publicus*, flamine et édile, qui l'a fait construire. Mentionnons, parmi les ornements du temple, outre une statue de *Pudicitia*, un thorax pour Caelestis, qui rappelle les dons de pectoraux de métal dont on ornait l'effigie de Cybèle, la Grande Mère[249].

[249] H. Pavis d'Escurac, « La *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 229.

3.19 *Mons Balcaranensis* (Bou Kornine)

Bibliographie:
AATun, f 21 (La Goulette), no. 8.
J. Toutain, *Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au Djebel Bou-Kourneïn*, Paris, 1892, p. 3-124.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 32-35.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 79-80.

Ce site abrite un célèbre sanctuaire consacré au *Saturnus Balcaranensis*, épithète topique qui est la traduction latine du mot composé phénicien *Baal Qarnaïm*, le Baal des deux cornes, faisant référence au Djebel Bou Kornine, dont la forme du double sommet évoque des cornes[250]. Cette épithète montre donc bien l'attachement des fidèles aux racines libyco-puniques du dieu de ce sanctuaire. Celui-ci était constitué d'une enceinte sacrée à ciel ouvert, selon la tradition africaine, et il remontait probablement à l'époque punique[251]. Le site a livré plus de 600 stèles votives dont le formulaire religieux varie très peu de l'une à l'autre. Pour cette raison, et par souci d'économie d'espace, il n'a pas paru utile de les répertorier ici, d'autant plus qu'elles ont déjà été publiée ailleurs[252], de sorte que seules les plus particulières retiendont notre attention. On rappellera seulement les principales épithètes dont Saturne est gratifié en ce lieu: *Balcaranensis*[253], *dominus*[254], *sanctus*[255], et *magnus deus*[256].

180. *Mons Balcaranensis* - *AE*, 1966, 506; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 63, n° 115 [photo]; *EDH*, n° HD016502

Stèle votive rectangulaire en marbre blanc, brisée en cinq morceaux qui se raccordent.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

Saturno gentil(i) / Balcaranensi / Aug(usto) sac(rum). / L(ucius)

---

[250] *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 108-109; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 32.
[251] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 26.
[252] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 32-73; A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), *Catalogue des sources*, p. 85-99.
[253] A. Cadotte, *ibid.*, p. 336-351.
[254] *Ibid.*, p. 352-361.
[255] *Ibid.*, p. 362-370.
[256] *Ibid.*, p. 298-317, 371-378.

Sextilius Commu/nis, somnio moni/tus, u(otum) l(ibens) a(nimo) sol(uit).

Façade de sanctuaire corinthien, distyle, gravée au trait. Dans le tympan du fronton triangulaire, buste de Saturne barbu, voilé, flanqué à droite d'une patère. Dans les angles sont figurés, à gauche, le buste radié du Soleil, accompagné du fouet d'Apollon; à droite, le buste de la Lune sommé du croissant.

Stèle consacrée à Saturne, qualifié ici de *gentilis Balcaranensis Augustus*, par un dédicant qui en a reçu l'ordre durant son sommeil. L'épithète *gentilis* est inusitée comme qualificatif pour Saturne ou pour tout autre divinité. Selon M. Le Glay, elle exprime un caractère national et émane d'un Africain romanisé ou d'un Romain africanisé.

181. *Mons Balcaranensis* - *CIL*, VIII, 24167; *AE*, 1905, 43; *Sat. Afr., Mon.* I, p. 51, n° 44 [photo]; *EDH*, n° HD030159

Stèle votive en calcaire, à sommet triangulaire, brisée en bas et à droite.
45 x 35 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 à 2 cm.

Saturno Aug(usto) sacr(um). / L(ucius) Cossius Cleme/ns, sacerdos, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Façade de sanctuaire corinthien, distyle, avec dans le tympan du fronton un navire passant à droite.

Stèle consacrée à Saturne, par un *sacerdos*. Le motif du navire paraît avoir été hérité des stèles puniques, sur lesquelles il figure souvent. Selon M. Le Glay, il fait peut-être allusion au voyage dans l'au-delà.

182. *Mons Balcaranensis* - *CIL*, VIII, 24147; *AE*, 1894, 16; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 48, n° 35; *EDH*, n° HD028579

Stèle votive à sommet triangulaire, en calcaire.
45 x 25 x 9 cm.
H. l. 3 (l. 1); 3 (l. suiv.) cm.

Neapolitano / Saturno[257] */ Aug(usto) sacr(um). / C(aius) Alfius Quad/ratus, sacerdos, / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

[257] Ce passage a été rajouté postérieurement, en caractères plus petits.

Stèle consacrée par un *sacerdos* à Saturne *Neapolitanus*, c'est-à-dire au Saturne de *Neapolis*, l'antique Nabeul, située au sud, à la base du Cap Bon. Ce passage étant ajouté postérieurement, il semblerait que ce prêtre ait cru bon de faire cette addition pour qu'il soit clair que son offrande, tout en étant déposée dans le sanctuaire du *Mons Balcaranensis*, s'adressait au Saturne de sa propre localité. Ce « patriotisme de clocher »[258] montre d'abord que, dans la région du Cap Bon, où les épithètes toponymiques revêtaient visiblement une grande importance, les cultes avaient un caratère topique très accentué, sans doute hérité d'un usage phénicien, mais en même temps ce témoignage montre aussi la conscience, chez ce dédicant, de l'unité du Saturne africain, au travers de sa diversité.

3.20 Haut-Mornag

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 79.

183. Haut-Mornag - *ILAf*, 345

Linteau d'architrave en pierre de type indéterminé.
62 x 335 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 à 7,5 cm.

Caeles[t]i Aug(ustae) Granianae sacr[um]. / Q(uintus) Voltius Senecio templum ui fluminis ereptum transtulit et a solo fecit idemque dedica[uit].

Reconstruction d'un temple à Caelestis auguste *Graniana*. Caelestis figure sans doute ici comme protectrice de la *gens Grania*. Notons la présence, à *Thuburbo Maius*, d'un cas similaire, avec le *Pollux Extricatianus*[259].

184. Haut-Mornag - *ILAf*, 347; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 80, n° 3

Stèle en pierre de type indéterminé, brisée à droite et en bas.
40 x 31 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 cm.

---

[258] L'expression est de P. Gauckler (*BCTH*, 1894, p. 231).
[259] *ILAf*, 253; *AE*, 1919, 31.

Deo Satur/no Priuaten/si Aug(usto). Ap[ro]/nius Aco[...]/sis lb[...] / et sta[tuam...].

Deux étoiles.

Stèle, ainsi qu'une statue, consacrée à Saturne *Priuatensis*, qualifié aussi de *deus*. *Priuatensis* serait une épithète topique qui, selon Héron de Villefosse, s'appliquerait à un dieu vénéré dans une région appartenant au domaine impérial, à la *ratio priuata* de l'empereur[260].

3.21 *Carthago* (Carthage)

Bibliographie:
R. Cagnat, *Carthage, Timgad, Tébessa*, Paris, 1927.
C. Picard, *Carthage*, Paris, 1951.
G. Charles-Picard, *Carthage*, 1956.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 11-13.
G. Charles-Picard, *La Carthage de saint Augustin*, 1965.
A. Lézine, *Carthage - Utique*, 1968.
A. Lézine, *Les thermes d'Antonin à Carthage*, Tunis, 1969.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 158-162, 172-191, 196-198.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 201-202.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 135-138.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 11-53.
H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage*, Paris, 1982.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 215.
S. Lancel, « La renaissance de la Carthage punique », *CRAI*, 1985, p. 727-781.
M. Le Glay, « Les premiers temps de la Carthage romaine: pour une révision des dates », *BCTH*, n.s., 19 B, 1983 [1985], p. 235-247.
E. Lipinski (éd.), *Carthago* (Studia phoenicia, 6), Leuven, 1988.
S. Lancel, « Problèmes d'urbanisme de la Carthage punique à la lumière des fouilles anciennes et récentes », *Carthage et son territoire dans l'Antiquité, IVe colloque..., Strasbourg 1988*, Paris, 1990, p. 9-30.
H.G. Niemeyer, « À la recherche de la Carthage archaïque: premiers résultats des fouilles de l'Université de Hambourg en 1986 et 1987 », *Carthage et son territoire dans l'Antiquité, IV coll., Strasbourg, 1988*, Paris, 1990, p. 45-52.
Fr. Rakob, « La Carthage archaïque », *Carthage et son territoire dans l'Antiquité, IV coll., Strasbourg, 1988*, Paris, 1990, p. 31-43.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 91-94.

---

[260] *Bulletin des antiquaires de France*, 1914, p. 240-241; M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon*, I, 1961, p. 80.

A. Ennabli, *Pour sauver Carthage. Exploration et conservation de la cité punique, romaine et byzantine*, Paris, 1992.
S. Lancel, *Carthage*, Paris, 1992.
F. Ferjaoui-Weber, *Carthage, le parc des thermes d'Antonin*, Tunis, 1994.
J.B. Rives, *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage, from Augustus to Constantine*, Oxford, 1995.

185. *Carthago* - *AE*, 1949, 56; *EDH*, n° HD027579

Bloc en pierre de type non spécifié.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

Iussu domini Aescu[lapi].

Inscription qui aurait été gravée sur l'ordre du seigneur (*dominus*) Esculape. On connaît l'existence à l'époque punique d'un important culte à un dieu qu'on identifie comme étant Eshmoun et que les anciens appellent Asclépios ou Esculape et qui possédait un temple célèbre, dans lequel le sénat de Carthage tenait des réunions et qui servit de refuge aux derniers défenseurs de la ville en 146[261]. Il s'agit sans doute du même dieu que d'autres auteurs appellent Apollon et qui avait lui aussi son temple à Carthage. Le dieu Apollon apparaît dans la première triade du serment d'Hannibal, rapporté par Polybe, aux côtés de Zeus et de Héra et jouait donc un rôle majeur dans la cité[262]. Comme Apollon apparaît peu dans les inscriptions de Carthage, on peut présumer que c'est Esculape qui a recouvert le culte d'Eshmoun.

186. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24535; *EDH*, n° HD030829

Table de marbre.
Épaisseur: 3 cm (hauteur et largeur indisponibles).
H. l. 5 cm.

[... susceptum? per C]lodium A[mp]liatum Naeuianum[263] *[... / ...*

[261] Tite-Live, XLI, 22, 2; XLII, 24, 3; Appien, *Guerre de Libye*, 130; Strabon, XVIII, 3, 14; Zonaras, *Épitom.*, IX, 30; Orose, *Histoire contre les païens*, IV, 23, 4.
[262] Polybe, VII, 9, 2-3 (serment d'Hannibal); Appien, *Guerre de Libye*, 127; Plutarque, *Titus Flaminius*, I; Valerius Maximus, *Faits et dits mémorables*, I, 1, 18. Voir également, en complément: Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIII, 108, 4; XVII, 41, 7-8; 46, 6; et Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*, IV, 3, 21-22.
[263] Sur ce proconsul, malheureusement non daté, voir A. C. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, II, 1901, p. 374.

proco(n)]s(ule), c(larissimo) u(iro), et Cocceio Honorino, c(larissimo) u(iro), leg(ato) prop[r(aetore)... / ...uot]o susceptum pe[r] sacerdotem [... / ...] Honoratam item suscept[um... / sacerdos Aes]culapi aedific(auit) I[...].

187. *Carthago* - *AE*, 1901, 4; *EDH*, n° HD032292

Pas de description disponible.

...C]lodium A[mpl]iatum Naeuianu[m ...] / [...] c(larissimo?) u(iro?), et Cocceio [H]onorino, c(larissimo) u(iro), leg(ato) pro [...] / [...uot?]o susceptum p[er] sacerdotem [...] / [... h]onoratam item suscept[um ...] / [... Aes]culapi aedific(ium) I[// Sa]cerdo[...] / [...]II[//]M M[...] / [...]R C(...) M[…].

Date: 161-169 en raison de la présence de Cocceius Honorinus, connu d'autre part[264]

188. *Carthago* - *AE*, 1917-18, 23; *EDH*, n° HD026304

Inscription trouvée à *Thuburbo Maius*. Pas de description disponible.

P(ublio) Attio, P(ubli) fil(io), Arn(ensi), Extri/catiano, flam(ini) diui Titi / c(oloniae) I(uliae) K(arthaginis), sacerdoti Aesculapii bis, / equo publico adlecto ab / Imp[[p(eratoribus duobus)]] Cae[[s(aribus)]] M(arco) Aurelio Antoni/no [[et M(arco) Aurelio Commodo]] / [[Antonino Augg(ustis)]], Germanici[[s]], Sarmatici[[s]], / ob honestam munificentiam / Iuliae Bassiliae, flam(inicae) perpet(uae), / matris eius, d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

Date: 176-180

189. *Carthago* - *ILAf*, 384; *EDH*, n° HD027349

Plaque de marbre.
48 x 136 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 (l. 1); 5,5 (l. 2-5); 3,8 (l. 6) cm.

[... sacerd(os) Cer]er(um) anni CLIIX, aed(ilis) q(uinquennalis), praef(ectus) i(ure) [d(icundo), / ... pr]aeter HS LXXXX m(ilia) quae ob honor(em) a[ed(ilitatis) / ... ex] culturum se ob honor(em) flam(oni) et po[nt(ificatus) / ... e]t contignauit item marmoribu[s /

[264] H. G. Pflaum, *Carrières procuratoriennes équestres*, II, 1960, 408, 4-7.

...et] ob dedicat(ionem) dies quinq(ue) ludorum / [statu?]is ceteroq(ue) cultu s(ua) p(ecunia) exornauit.

Date: 115-122 selon une interprétation prudente de l'année 158 des *Cereres*[265].

Mention de ce qui est très certainement un prêtre (*sacerdos*) des *Cereres*, qui recouvrent Déméter et Koré, déesses d'origine sicilienne. On sait par Diodore de Sicile[266] que le culte des déesses Thesmophores fut adopté par les Carthaginois en 396 av. J.-C. pour expier un sacrilège, que leurs prêtres furent choisis parmi les citoyens les plus illustres, que l'élite des Grecs vivant parmi eux furent chargés d'assurer la liturgie et qu'on leur offrit des sacrifices selon les rites grecs. L'épigraphie punique confirme ces faits: une inscription mentionne une prêtresse de Koré (*Krw'*) et une autre s'adresse « à la Dame, la Mère, et la Dame, la Maîtresse des Enfers »[267]. D'autre part les deux déesses sont omniprésentes sur les monnaies de Carthage[268]. La grande importance du culte explique en partie pourquoi, lors de la fondation de la Carthage romaine, il fut immédiatement organisé et desservi par des *sacerdotes*. C'est à cette fondation que fait référence la formule *anni CLIIX*, qui indique qu'il s'agit d'un prêtre sans doute de l'an 158 des *Cereres*.

190. *Carthago - AE*, 1924, 33

Pas de description disponible.

P(ublius) Valerius Alexa, P(ubli) l(ibertus), / piu(s) uix(it) ann(is) LXX, / sac(erdos) Cer(erum), h(ic) s(itus) e(st) ann(i) CV. / L(uci) f(ilia) / Valeria Secunda pia fuit in suis; / uix(it) ann(os) LXX; h(ic) s(ita) e(st).

Date: 62-69

---

[265] Voir p. 355.

[266] *Bibliothèque historique*, XIV, 77, 5.

[267] *CIS*, I, 5987.1; *CIS*, I, 177 = *KAI*, 83. E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 374 sq.

[268] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 84-103 et *Supp.* p. 48-49; voir cependant J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Anc.*, p. 48-49.

191. *Carthago - ILAf*, 383

Fragment d'une plaque de marbre.
Épaisseur: 2 cm (hauteur et largeur indisponibles).
H. l. indéterminée.

Dis M[anib(us) sacr(um)]. / A(ulus) P[...]us I[..], / sa[cerdos C]ereris, / pius [uix(it) an]nis XX / [.....]anu[..] / [.....]C[...].

192. *Carthago - ILAf*, 355 + *ILTun*, 1047

Cippe en pierre de type indéterminé.
150 x 65 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 à 3 cm.

Matri deum Mag(nae) Idaeae sac(rum). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) Septimi Seueri, pii, Pertinac(is), / Aug(usti), Arabici, Adiab(enici), Parthic(i) max(imi), p(atris) p(atriae), et / [I]mp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Antonini Aug(usti), pii, felicis, princi/pis i[uuen]tutis, et [[P(ubli) Septimi Getae, nobilissimi Caes(aris), / .....]] / [et Iuliae] Aug(ustae), matris Aug(ustorum duorum) [et castrorum, totiusq]ue / diuinae domus eorum [.... / .....]V[..... / ....] Aproni [....]otem pub[... / ..... sp]lendidissim[us] or[do... / ...de]ae mag(nae) Idaeae [.... / ....]e [d]ei Aesculapi sac[erdos...] Iouis / [C(aio)? Iulio As]pro, proco(n)s(ule), c(larissimo) u(iro), Claudio Iuliano, / curator[e ...]tiosas siric[...]siu[.. / ....]tilice.

Tête de taureau, tête de bélier.

Date: 200-210 en raison de la mention probable du proconsul C. Iulius Asper[269].

Monument taurobolique et criobolique consacré à Cybèle, la Grande Mère des dieux, l'Idéenne, pour la sauvegarde des deux empereurs, Caracalla et Géta, et de leur mère Julia Domna. La fin du texte présente des lacunes, mais il semble que l'inscription émane d'un personnage qui aurait peut-être été le prêtre du dieu Esculape et de Jupiter. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'on connaît déjà un *sacerdos* de Jupiter et d'Esculape à Dougga[270]; cette particularité venait peut-être de Carthage, puisque Dougga resta longtemps sous

[269] B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 80.
[270] *Cat.*, n° 256.

sa dépendance. Cette dédicace à la *Magna Mater* appartient à une époque où la religion de Cybèle était devenue inséparable de la famille impériale: les impératrices sont mères des empereurs, futurs *diui*, tout comme Cybèle est la *Mater deorum*[271]. Notons aussi cette association entre Jupiter, Cybèle et Esculape, qui rappelle la première triade du serment d'Hannibal: Zeus (Baal Hammon), Héra (Tanit ou Astarté) et Apollon (Eshmoun). On sait qu'en plusieurs lieux, à cette époque, Cybèle a été assimilée à Caelestis, et que celle-ci, en outre, était fréquemment associée à Esculape[272]. À ce propos, il convient de tenir compte de l'inscription suivante.

193. *Carthago* - *AE*, 1968, 553 a, b et c; *Africa*, II, 1967-1968, p. 81 sv., pl. X-XI; *EDH*, n° HD015599

Autel de marbre en forme de dé, dont trois faces sont inscrites.
29,2 x 18,5 x 18,5 cm.
H. l. 1,5 cm.

a) *Aesculapio / ab Epidauro.*

b) *Pro salute / Aug(usti). / C(aius) Fonteius / Doryphorus, / sac(erdos) M(atris) D(eum) M(agnae) I(daeae) / et Attis, d(edit) d(edicauitque).*

c) *Aesculapio / ab Epidauro.*

Dédicace à l'Esculape d'Épidaure, pour la sauvegarde de l'empereur, par un *sacerdos* de Cybèle et d'Attis. Le dédicant a tenu à préciser qu'il s'agissait de l'Esculape grec, sans doute pour le dissocier de l'autre, qui recouvre Eshmoun. On trouve encore une fois cette association entre le dieu médecin et la *Magna Mater*, mais cette fois-ci sans l'héritage punique. Cette double présence d'Eshmoun-Esculape et de l'Esculape d'Épidaure complique les interprétations et incite à la prudence.

---

[271] H. Pavis d'Escurac, « La *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 224.

[272] *CIL*, VIII, 16417; *AE*, 1968, 595-596; *CIL*, VIII, 1887, *Cat.*, n° 73, 278-279, 315; voir aussi cette inscription de Dacie qui émane sans doute d'un Carthaginois: *CIL*, III, 993.

194. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24516

Fragment de cratère de marbre.
Dimensions indisponibles.
H. l. 4,4 cm.

[Aesc]ulapio [... / ...].

195. *Carthago* - *ILAf*, 352; *AE*, 1913, 47; *EDH*, n° HD026970

Dalle en pierre de type indéterminé.
96 x 38 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5,5 cm.

Caelesti / Aug(ustae) sacr(um). / L(ucius) Egrilius / Felix / Maximus / Praenestianus, / iussu deae / fecit.

Dédicace à Caelestis auguste, faite à la suite d'un ordre de la déesse. Plusieurs inscriptions d'Afrique, dont quelques-unes de Carthage, ont été faites à la suite d'un ordre de Caelestis[273] et il semblerait aussi, d'après ce que l'on peut en tirer de l'*Histoire Auguste*, qu'il y avait à Carthage une prophétesse de Caelestis qui rendait des oracles[274].

196. *Carthago* - *ILTun*, 1053

Fragment de corniche en pierre de type indéterminé.
21 x 16 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2,5 cm. Inscription martelée.

Iunoni C[aelesti. / iu]ssu dominae uir [...].

Dédicace à Junon Caelestis, suite à un ordre de la Dame (*domina*), qui est sans doute Caelestis elle-même, dont c'est l'épithète[275] et qui, comme on vient de le voir, rendait des oracles. Ces « ordres » de la déesse impliquent ici et sur l'inscription suivante, ainsi que sur une inscription de Dougga[276], des offrandes à Junon, comme si les représentants du culte de Caelestis avaient voulu faire un rapprochement entre les deux déesses.

---

[273] À Carthage: *Cat.*, n° 195-196; à Hadrumète: *Cat.*, n° 56; à Dougga: *Cat.*, n° 253; à Tébessa: *Cat.*, n° 316, 321; à Sétif: *CIL*, VIII, 8433.
[274] *Vie de Macrin*, 3, 1; *Vie de Pertinax*, 4, 2.
[275] *Cat.*, n° 38, 139; *CIL*, VIII, 20320.
[276] *Cat.*, n° 253.

197. *Carthago* - *AE*, 1925, 32; *ILTun*, 1052; *EDH*, n° HD025636

Stèle en pierre de type indéterminé, dont il ne subsiste que la partie gauche.
48 x 24 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,5 à 2 cm.

Pro sal[ute d(omini) n(ostri)?] / Imp(eratoris) Pii Aug(usti)[...I]/ un[oni?] iussu [de?]/ae Celestes (sic) [...] / ria sirp[ica?] / u(..) d(...) // P Men PV[...].

Autre dédicace à Junon, très certainement, pour le salut de l'Empereur, suite à un ordre de Caelestis. La restitution de cette inscription fragmentaire, pour la partie qui nous intéresse, est facilitée par le texte précédent et par les autres cas similaires.

198. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24519; *AE*, 1899, 46; *ILS*, 4427; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 15, n° 5; *EDH*, n° HD027999

Table de marbre blanc. Trois inscriptions y ont gravés successivement: a) est le texte original; b) et c) on été ajoutées par des mains différentes.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2,5 cm.

a) *Ioui Hammoni / Barbaro Siluano. / Sacerdotes: / Sempronia Salsula, mater sac(rorum), / C(aius) Iunius Mercurius, / L(ucius) Pistorius Suauis, / C(aius) Graecinius Auspicialis, / P(ublius) Iulius Felix, / L(ucius) Pistorius Siluanus, / L(ucius) Valerius Fortunatus, / L(ucius) Caelius Peregrinus, / T(itus) Valerius Primiti(u)us, / P(ublius) Tettius Saturninus, / M(arcus) Pomponius Crescens, / M(arcus) Pomponius Felix, / L(ucius) Caelius Dexter.*

b) *Q(intus) Liberius Procu/lus, sacerdos, / Valeria Pauli/na, mater / sacroru(m)*

c) *Q(uintus) Caecilius Honoratus, / [[[...]V]] / sace(r)dotes / dei Barbari Siluani.*

Dédicace à *Iupiter Hammon Barbarus Siluanus* par un collège de douze prêtres, placé sous l'autorité d'une *mater sacrorum*. On a postérieurement ajouté à la liste trois prêtres et une autre *mater sacrorum*. La seule autre inscription latine d'Afrique qui mentionne un Jupiter Hammon se trouve à *Auzia*, en Maurétanie[277]. Par ailleurs, on trouve

[277] *CIL*, VIII, 9018; *Sat. Afr., Mon*, II, 1966, p. 308, n° 2.

des monnaies du roi numide Juba Ier qui figurent Zeus Ammon, le dieu de Siwah aux cornes de bélier et son fils, Juba II, qui régna sur la Maurétanie, reprit le même thème[278]; or, sur les monnaies de Massinissa et de ses successeurs immédiats, leurs ancêtres, on trouve en contremarque non seulement la tête de Zeus Ammon mais aussi le signe de Tanit, relié, comme on sait, au culte de Baal Hammon[279]. Il est probable qu'il s'agit dans tous les cas du Baal Hammon, qui avait un sanctuaire à El-Hofra, à 1 km de la capitale numide, *Cirta*, et qui aurait fini par être identifié à Zeus-Jupiter Hammon. Ici, à Carthage, le dieu est étroitement lié à un *Barbarus Siluanus*, soit le Silvain qu'adorent les Berbères, selon l'hypothèse plusieurs fois proposée[280]; or justement le culte de Silvain est extrêmement important dans la région de *Cirta*, comme en témoigne l'épigraphie[281] et, justement, le dieu y est assimilé à Jupiter à deux reprises[282]. Tout nous amène donc à penser que cette inscription s'adresse à ces deux dieux de la région de *Cirta*, qui sont étroitement liés. En ce qui concerne la *mater sacrorum* qui patronne ce collège de prêtres, cela ne doit pas surprendre, car on sait que dans la Carthage punique des femmes pouvaient diriger des collèges de prêtres, comme le prouve une épitaphe qui qualifie la défunte de « chef des prêtres »[283]. Et le titre lui-même rappelle celui de *praefectus (omnium) sacrorum* qu'on trouve à *Lepcis Magna*[284] et, surtout, le titre de *rex sacrorum*, qu'on trouve en plusieurs endroits de Numidie et de Maurétanie[285] et qui, selon E. Lipinski, n'a rien à voir avec le sacerdoce romain archaïque de ce nom mais traduit le terme punique *'dr 'zrm*, qui signifie « préposé aux imprécations »[286].

---

[278] J. Mazard, *CNNMQ*, n° 90, 92 (Juba Ier); 355, 356 (Juba II); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/33, 35, 212.

[279] J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 166-167.

[280] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 18.

[281] *ILAlg*, II, 6501 (*Sigus*); *CIL*, VIII, 5880 (*Sila*); *CIL*, VIII, 6354-6355 (*Mastar*); *ILAlg*, II, 528, 2040, 2046; *CIL*, VIII, 19525 (*Cirta*); *CIL*, VIII, 8248 (*Mileu*); *ILAlg*, II, 4223 (Ksar Mahidjiba).

[282] *Cat.*, n° 422 (*Sila*); 423 (*Saddar*).

[283] Ph. Berger, « Inscriptions funéraires de la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage » *CRAI*, 1907, p. 180-185; M. Le Glay, *ibid.*, p. 17.

[284] *IRT*, 347, 567.

[285] *AE*, 1987, 1066; *AE*, 1914, 235 (à Lambèse); *CIL*, VIII, 21065 (Cherchel), 21724 (*Altaua*)

[286] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 460-462.

199. *Carthago* - *CIL*, VIII, 999

Pas de description disponible.

Dianae Cael(esti) / Aug(ustae). / Valeria Stac[t]e / d(edit et) d(edicauit).

Dédicace à Diane Caelestis auguste. Ce n'est pas le seul exemple où Caelestis est assimilée à Diane: on trouve le même cas sur une inscription de Cisalpine[287]. En outre, une inscription bilingue d'Athènes assimile Tanit à Artémis[288]. Cette assimilation des deux divinités fait sans doute référence à plusieurs caractères qui leur sont communs; d'abord il s'agit de deux déesses lunaires, Tanit-Caelestis étant parfois représentée surgissant du croissant ou coiffé de celui-ci[289]. D'autre part, elles sont vierges toutes les deux, Caelestis étant qualifié comme telle par une inscription d'*Albulae*[290] ainsi que par Apulée de Madaure et saint Augustin qui, justement, parlent précisément de la Caelestis de Carthage[291]. Enfin, Artémis, comme Caelestis, est une déesse aux fauves, en plus d'avoir un rôle de fécondité à Éphèse, qui la rapproche également de la déesse africaine.

200. *Carthago* - *ILAf*, 354

Fragments d'une plaque de marbre bleuâtre.
Épaisseur: 3,5 cm (hauteur et largeur indisponibles).
H. l. 3,8 cm.

Iunon[i reginae? ou *Caelesti?], / Min{n}e[ruae Aug(ustae)?], / daeae Bello[nae]. / Votum sol(uit).*

Dédicace à Junon, à Minerve et à la *dea* Bellone. Une lacune empêche de savoir s'il s'agit bien de *Iuno regina*; cette dernière n'étant pas encore attestée dans l'épigraphie de Carthage, il faut considérer aussi la possibilité qu'il s'agisse de Junon Caelestis qui, elle, est présente dans la ville. Sachant qu'Astarté, la Junon de Carthage, est entre

[287] *CIL*, V, 5765.
[288] *CIS*, I, 116; *KAI*, 53; le nom phénicien de *'Abd-Tanit* y est rendu en grec par « Artémidore »; voir E. Lipinski, *dieux et déesses*, 1995, p. 205.
[289] M. Fantar, *Carthage*, 1993, p. 260.
[290] CIL, VIII, 9796: *Dea magna uirgo Caelestis.*
[291] Apulée, *Métamorphoses*, VI, 4; saint Augustin, *De ciuitate Dei*, II, 4, 26.

autres une déesse guerrière[292], on pourrait éventuellement voir ici l'union de trois déesses reliées à la guerre.

201. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24524; *AE*, 1899, 47; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 14, n° 3 [photo]; *ILS*, 4448c; *EDH*, n° HD028002

Tête de taureau votive en marbre blanc.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

S(aturno) A(ugusto) s(acrum). / Q(intus) Fabius Sat(...), sacer(dos) / Martis, tem(enorus?) aed(is?) Memo(riae?), / et Fortunula, co(n)iu(n)x eius, / cum fili(i)s suis, uotum / soluit (sic).

Offrande d'une tête de taureau à Saturne auguste par un prêtre de Mars. On a vu plus haut[293] qu'en plus d'un endroit Mars était associé au culte de Saturne et que cette association pouvait remonter à l'époque punique. Ici, cette offrande peu usitée d'une tête de taureau suit un usage courant en Orient[294].

202. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24522; *AE*, 1897, 36; *EDH*, n° HD022646

Pas de description disponible.

Plutoni sac(rum). / Q(uintus) Pullaienus / Clinia, sacer(dos) / Cereris, d(e) s(uo) p(osuit).

Dédicace à Pluton par un prêtre (*sacerdos*) de Cérès. On a vu plus haut que le culte des déesses Thesmophores avait été introduit à Carthage dès l'époque punique. Il est probable que le culte de Pluton qui, comme en témoigne (entre autres) l'épigraphie[295], leur est intimement associé, soit apparu lui aussi en Afrique peu de temps après, si ce n'est en même temps[296].

---

[292] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 147; selon Virgile, *Énéide*, I, 14-15, des armes étaient déposées dans le temple de Junon à Carthage.
[293] *Cat.*, n° 136.
[294] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 14.
[295] Voir: *Cat.*, n° 322, 331; *CIL*, VIII, 1838 (Tébessa); *Cat.*, n° 369 (Timgad); *CIL*, VIII, 8442 (Sétif); *CIL*, VIII, 9020-9021 (*Auzia*).
[296] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 380; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 121.

203. *Carthago – AE*, 1998, 1538; *Ant. Afr.*, 34, 1998, p. 175-183

Autel en marbre.
94 x 54 x 50 cm.
Ch. ép. 46,5 x 44 cm. H. l. 3,8 à 3 cm.

Inuicto Numini deae Caelestis. / Pro salute et aeternitate imperi(i) / domini nostri M(arci) Aureli Seueri / Antonini, pii, felicis, Aug(usti), et Iuliae / [Aug(ustae), m]atri[s Aug(usti)] et castrorum / [et Senatus et pat]riae, totiusq(ue) / [domus diuin]ae. / [Aram? sua pecunia pos]uit / [ille ..?..]us, proc(urator), / [Aug(usti) lib(ertus), dedicauit libentiq(ue) animo?] u(otum) s(oluit).

Date: 211-217

Autel consacré au *Numen invictum* de la déesse Caelestis, pour la sauvegarde et l'éternité de l'empereur et de sa mère, par un procurateur, affranchi impérial. L'expression *Numen inuictum* est très rare en Afrique, mais s'appliquerait peut-être aussi à Saturne dans l'inscription suivante.

204. *Carthago - CIL*, VIII, 12494; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 18, n° 6

Fragment de stèle de marbre blanc.
10 x 13 x 8 cm.
H. l. indéterminée.

[Satur]no do[mino N]umin/[i san- ou *inui]cto*[297] *p/[atri? s]acr(um). D(ono) d(edit)* ou *d(e)d(icauit).*

205. *Carthago - CIL*, VIII, 1009; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 21, n° 12

Stèle votive rectangulaire, en pierre de type indéterminé. Le sommet est taillé sur le devant, arrondi et flanqué d'acrotères plats.
74 x 42 x 9 cm.
H. l. 4 à 4,5 cm.

S(aturno) d(omino) Aug(usto) sac(rum). L(ucius) / Vibius Datus / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

---

[297] Pour la restitution de *[n]umin[i inui]cto*, voir, à Carthage également, le *numen inuictum deae Caelestis*.

Au sommet, une énorme pomme de pin, flanquée de deux astres à six branches; en dessous un autel encadré de deux béliers tournés vers lui; au niveau inférieur est figuré un taureau avec devant lui une ciste et un vase qui se superposent.

206. *Carthago* - *ILTun*, 1059; *AE*, 1940, 54; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 22, n° 14; *EDH,* n° HD020823[298]

Mosaïque (aujourd'hui détruite). Pas de description disponible.

Erucius Domino u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Dédicace au Seigneur (*Dominus*), titre qui désigne très certainement Saturne.

207. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24523; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 22, n° 15

Fragment de plaque de marbre portant une inscription très fragmentaire.
Épaisseur: 2 cm (hauteur et largeur indisponibles).
H. l. 5 cm.

S[aturn?]/o patri [...] / [...]ianu[...] / [...].

Dédicace très fragmentaire qui s'adresse à un dieu qualifié de père (*pater*), sans doute Saturne.

208. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24552; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 23, n° 19

Fragment de plaque de marbre.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2 cm.

S(aturno) B(alcaranensi). [Pro salute I]mp(eratoris) Caes(aris) [....] / [...] [C]ommo[di] [...]

Suit un groupe de signes identifiés par Delattre: *u c a e o g.[...] / [...] dus[...].*

Date: 176-192

Dédicace à Saturne, pour la sauvegarde de l'empereur. Le dieu est

[298] Provenait du temple de Tanit, sur la grève de Salammbô.

qualifié d'une épithète commençant par B, sans doute *Balcaranensis*. Il s'agirait du Saturne du sanctuaire du Djebel Bou Kornine.

209. *Carthago* - *CIL*, VIII, 24528; *AE*, 1908, 128; *EDH*, n° HD020603

Base en pierre de type indéterminé.
5,5 x 25 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 1,7 cm.

Veneri Erucinae Aug(ustae) s[acr(um)]. / L(ucius) Cassius Apolaustus u(otum) s(oluit) [l(ibens) a(nimo)].

Au dessus, les pieds d'une statue.

Base d'une statue consacrée à Vénus Érycine auguste, la déesse du mont Éryx, en Sicile, qui recouvrait l'Astarté phénicienne, dont on trouve des traces dans deux inscriptions puniques de Carthage[299], mentionnant deux « servantes d'Astarté Érycine ». Il s'agit vraisemblablement de deux prostituées qui lui étaient consacrées, comme à *Sicca Veneria*, où se pratiquait la prostitution sacrée[300].

209b. La Soukra - *CIL*, VIII, 24515; *AE*, 1896, 85; *ILPBardo*, 422; *Sat. Afr., Mon.*, II, App., p. 337; *EDH*, n° HD023237

Stèle en marbre blanc.
36 x 19 x 1,5 cm.
H. l. 2,5 à 2 cm.

Saturno Pal/mensi Aquen/si Aug(usto) sacr(um). / L(ucius) Iulius Rufi/auus (=Rufianus), sacerdos, / u(otum) l(ibens) a(nimo) fecit.

Buste de Saturne avec à sa gauche la Lune et la harpé et, à sa droite, le Soleil et une patère.

Stèle consacrée à Saturne *Palmensis Aquensis*, c'est-à-dire, vraisemblablement, d'un lieu dénommé *Aquae Palmenses*, s'il s'agit bien, comme le pense M. Le Glay, d'une épithète topique[301].

---

[299] *CIS*, I, 3776, 4910.

[300] Valerius Maximus, *Faits et dits mémorables*, II, 6, 15; Solin, *Recueil de curiosités*, XXVII, 8; Élien, *Particularités des animaux*, IV, 2; *Histoires variées*, I, 15; E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 145. Voir également *Cat.*, n° 294-295.

[301] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 110.

210. *Carthago* - Z. Ben Abdallah, *Journal of Roman Archaeology, Suppl.*, 30, 1999, p. 103-105.

Autel en marbre blanc.
113 x 40 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 51 x 38 cm. H. l. 5,1 à 3,8 cm.

Caeles[ti] / sacrum. / D(ecimus) Valerius Phoenix / l(ibens) a(nimo) u(otum) s(oluit).

Date: fin du IIe - première moitié du IIIe siècle

3.22 *Ad Decimum* (Djebel Djelloud)

Bibliographie:
AATun, f 20 (Tunis), no. 73.
P. Gauckler, « Le temple de Saturne et la nécropole romaine du Djebel Djelloud près de Tunis », *NAM*, 15, 1907, p. 477-535.
M. Leglay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 26.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 133.

211. *Ad Decimum* - *CIL*, VIII, 24345; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 30, n° 14

Stèle votive en calcaire, rectangulaire, à sommet arrondi.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2,5 à 3 cm.

Saturno / domino sac(rum). / D(ecimus) Titinius / uotum sol(uit) l(ibens) an(imo).

212. *Ad Decimum* - *CIL*, VIII, 24338; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 28, n° 7

Stèle votive en calcaire, à sommet arrondi, abîmée sur toute la partie gauche.
Dimensions indisponibles.
H. l. 4 à 5 cm.

[S]a(turno) d(omino) s(acrum). / [...] Esuui(u)s / [F]elix / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Croissant surmonté d'un astre.

3.23 *Cincari* (Hr. Tengar)

Bibliographie:
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 292.

213. *Cincari* - *ILAf*, 484; *AE*, 1915, 40; *EDH*, n° HD029289

Pas de description disponible.

[Mercu]rio Sobrio Aug(usto) [sac(rum)]. / [Pro salu]te Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) Septimi Se[ueri ...] / [et Imp(eratoris) Caes(aris)] M(arci) Aureli Antonini Aug(usti) et I[uliae Domnae Aug(ustae), Piae, / totius]que domus diuinae. Sacerdo[tes dei Mercuri?] / [... t]em[plu]m [uetustate] corruptum [...] / [... refece]ru[nt, item]que dedica[uerunt ...] / [...]M[...] Mebii feceru[nt].

Date: 198-211

Dédicace à Mercure *sobrius*, dont ses prêtres ont restauré le temple, pour la sauvegarde des empereurs et de l'impératrice. On trouve l'épithète *sobrius* accolée à Mercure en plusieurs lieux, en particulier à *Vazi Sarra*[302], mais également à *Thuburnica* et à *Cirta*[303].

3.24 *Vtica* (Bordj Bou Chateur)

Bibliographie:
AATun, f 7 (Porto Farina), no. 148.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 25.
A. Lézine, *Carthage, Utique*, Paris, 1969.
A. Lézine, *Utique*, Tunis, 1970.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 119-122, 196-198.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 949-950.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 1081-1083.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 241-244.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 183, 215.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 489.
F. Chelbi, R. Paskoff et P. Trousset, « La baie d'Utique et son évolution depuis l'Antiquité: une réévaluation géoarchéologique », *Antiquités africaines*, 29, 1993.

[302] Voir *Cat.*, n° 104-105, 107-108.
[303] À *Thuburnica*: *Cat.*, n° 235; à *Cirta*: *Cat.*, n° 438.

214. *Vtica* - *CIL*, VIII, 14313

Borne en pierre de type indéterminé.
34 x 51 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2,5 cm.

Fl(auia) Faustinian(a) hortos / ad Dian(am) iug(erum) XX (habens dedit) p(edes) VI, / item Sabiniu(s) Mu/nianus f(undum) Sexti(anum) / iug(erum) XXVIII (habens dedit) p(edes) VIII.[304].

Borne qui mentionne comme point de repère ce qui était probablement un lieu de culte consacré à Diane. On sait par les sources littéraires que son frère Apollon jouissait à l'époque romaine d'un culte important à Utique[305] qui était très ancien, son temple passant pour contemporain de la fondation de la ville[306]. Il s'agissait sans doute du dieu Eshmoun, puisque la ville est située à une vingtaine de km du Cap d'Apollon[307], que les Puniques appelaient *Rusucmona*[308], *R'š 'šmm*, toponyme qui tirait sa racine du nom du dieu punique[309]. Malheureusement, le site a laissé bien peu d'inscriptions relatives à sa vie religieuse et on n'a pour l'instant trouvé aucune mention d'Apollon parmi elles. Il est possible cependant que la présence de Diane, ici, résulte d'une romanisation du dieu punique, au culte duquel on aurait joint celui de sa sœur.

3.25 ...hisita ou Thizi (Hr. Bou Chateur, Béchateur)

215. ...hisita - *CIL*, VIII, 1211 ; *ILPBardo*, 181

Bloc en calcaire, brisé en haut et à gauche.
53 x 65 x 15 cm.
H. l. 3,5 cm.

Mutumbal, Balia/thonis (filius), Labreco/nis (nepos), Thisitanus, / sacerdos Adoni/s, uixit annis LXXXXII.

---

[304] Restitution du *CIL*.
[305] Pline l'Ancien, *HN*, XVI, 216.
[306] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XX, 55, 2.
[307] Ptolémée, IV, 2, 2; Strabon, *Géographie*, XVII, 3, 13; Pline l'Ancien, *HN*, V, 20; Appien, *Guerre de Libye*, 34.
[308] Tite-Live, XXX, 24, 8.
[309] S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 316-317; E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 162.

En dehors du champ épigraphique, sur deux colonnes:

À gauche: *O(ssa) / [t(ibi) / [b(ene)] / q(uiescant).*

À droite: *T(erra) / t(ibi) / l(euis) s(it).*

Épitaphe d'un certain Mutumbal, fils de Baliatho, petit-fils de Labreco, qui fut le prêtre (*sacerdos*) d'Adôn. On a vu plus haut[310] que le terme d'*Adôn* signifiait « seigneur » et se traduisait en latin par le terme de *dominus*, l'une des épithètes de Saturne[311]. En outre, il faut remarquer l'onomastique punique du défunt.

3.26 *Thizica* (Hr. Techga)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 122-125.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 183.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 278.

216. *Thizica* - *AE*, 1952, 41; *EDH*, n° HD018884

Pas de description disponible.

Tutelae coloniae Thi[zikae sacrum]. / T(itus) Pinarius, L(ucii) fil(ius), Geminus, Pap(iria tribu), Th[izikensis, sacerdos publicus] / Aescul(apii) et Iunon[i]s, omnib(us) honorib(us) f[unctus, praeter statuas pictu]/rasq(ue) in populum [et curia]les conlatas ad or[nandum forum nouum? etiam] / sua onere erogationis uaccam et taurum pe[rmissu ordinis, d(onum) d(edit), / dedicationis di[e] sportulas condecurion[ibus suis dedit].

Date: Après 117 et avant la fin du II en raison de l'onomastique et de la mention du statut colonial[312].

---

[310] *Cat.*, n° 169. Mais Eshmoun-Esculape porte aussi ce titre de *dominus* (à Carthage: *Cat.*, n° 185; voir aussi *CIL*, VIII, 1267 à *Thisiduo* et *ILAf*, 225 à *Thuburbo Maius*) et comme on l'a vu plus haut, tout porte à croire que le dieu punique, sous le nom d'Apollon, bénéficiait d'un culte dans la région, non seulement à Utique (voir *Cat.*, n° 214), mais aussi entre *Hippo Diarrhytus* et Tabarka, où il possédait un temple: Ptolémée, *Géographie*, IV, 3, 2.

[311] À ce propos, voir aussi *AE*, 1967, 546 (1968, 553 bis), qui laisse peut-être voir un *Ad(o)n Ba(a)l*. Mais l'authenticité du texte ne fait malheureusement pas l'unanimité: *CRAI*, 1966, p. 62-76.

[312] *Thizica* a conservé le rang de municipe au moins jusque sous Hadrien: J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 122-125.

Mention de ce qui est probablement un prêtre d'Esculape et de Junon. Peut-être s'agit-il ici de Junon Caelestis. On verra plus loin[313] que la déesse Caelestis était fréquemment associée avec Esculape et que les deux divinités avaient parfois les mêmes prêtres. Rappelons aussi que le dieu Eshmoun recevait un culte important dans la région[314] et qu'ici, comme à Carthage, il pourrait avoir pris l'identité d'Esculape. À propos de Caelestis, notons également que, sur certaines monnaies que Müller a attribuées à *Hippo Diarrhytus*, on trouve la tête d'une déesse diadémée et voilée, que le numismate a identifiée comme étant Astarté, et une autre déesse, diadémée, qu'il a identifiée comme étant Junon. Il est cependant possible également que ces monnaies proviennent plutôt de *Hippo Regius*[315].

3.27 *Hr. Ramdam* (région d'*Vccula*)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 232.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 290.

217. Hr. Ramdam - *CIL*, VIII, 14444

Bloc en pierre de type indéterminé.
60 x 70 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Diis Mauris, / Fudina, Vacurtum, Varsis(sima?).

Au-dessus de l'inscription, trois têtes sculptées représentent les trois divinités.

Dédicace aux dieux Maures (*dii Mauri*) Fudina, Vacurtum et Varsis (ou Varsissima). On trouve dans la région d'autres inscriptions s'adressant aux *dii Mauri*, à Hr. Negaschia et à *Mustis*[316]. Celle-ci prouve

---

[313] *Cat.*, n° 278.
[314] Voir *Cat.*, n° 214.
[315] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 167, n° 374, 375 (J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/121, 125, 126); sur leur provenance, voir M. Bouchenaki, « Recherches puniques en Algérie », *Ricerche puniche nel Mediterraneo centrale*, 1970, p. 70-71; M. Amandry, « Note de numismatique africaine II », *Revue numismatique*, 30, 1988, p. 80-82 et J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 310-311.
[316] *Cat.*, n° 220 (Hr. Negaschia), 285 (*Mustis*).

bien que *dii Mauri* est une formule syncrétiste qui désigne les dieux indigènes. En effet, on reconnaît dans cette triade deux divinités du relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*): Varsis, qui correspond sans doute à Varsissima, et Vacurtum qui trouve sans doute son équivalent dans le dieu Macurtam[317]. Le nom de ce dernier apparaît aussi sur des inscriptions néopuniques sous la forme *Mqrd*[318]. Notons également que c'est en tant que dieu cavalier qu'il figure sur le relief de Béja, avec le dieu Iunam, et qu'on a souvent remarqué leur ressemblance avec les Dioscures[319]. Or, justement, dans l'inscription de *Mustis* mentionnée plus haut, on trouve les *[dii] Mauri Castores Augg(usti)* et sur les monnaies d'Utique apparaissent également les Dioscures à l'avers, et leurs chevaux au revers[320]. Il semblerait donc que dans la région, le dieu Vacurtum-Macurtam et un autre, probablement Iunam, aient été assimilés aux Dioscures.

3.28 Région de *Belalis Maior*

Bibliographie:

AATun, f 18 (Béja), no. 130, 131.
A. Merlin, *Forums et temples de Bulla Regia*, 1908.
A. Mahjoubi, « La découverte d'une nouvelle cité romaine à Henchir el-Faouar », *CRAI*, 1960, p. 382-391.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 267-268.
Africa, 2, 1967, p. 293-311.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 148.
A. Mahjoubi, *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir el-Faouar*, Tunis, 1978.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 182, 212.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 288.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 68.

[317] G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 138, 142. 136. Sur le relief aux sept dieux, voir *AE*, 1948, 114; A. Merlin, « Divinités indigènes sur un bas-relief romain de la Tunisie », *CRAI*, 1947, p. 355-371.

[318] J.-B. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, 1940, n° 537, 563.

[319] Outre les références citées plus haut, voir M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 229.

[320] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 159, n° 341-343.

218. Hr. Es-Srira - *CIL*, VIII, 23145; *ILPBardo*, 113; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 308, n° 2

Stèle de calcaire de forme rectangulaire, brisée en haut.
46 x 33 x 9 cm.
Ch. ép. 27 x 2,5 cm; H. l. 1 à 1,5 cm.

1) *VI Kal(endas) Iul(ias) Valeriano et Lucilo co(n)s(ulibus).*

2) *D(omino* ou *-eo) Aug(usto) s(acrum). C[o]ncessu[l]us, L(ucii) Memnonis (filius).*

Entre deux candélabres: table sur laquelle sont posés une corbeille de fruits et trois vases; plus bas, bœuf, autel enflammé sur lequel est gravé *uotu/m s(oluit).*

Date: 25 juin 265[321]

Dédicace s'adressant probablement à Saturne, simplement appelé ici *dominus Augustus*[322].

219. Hr. Bir el-Afu - *CIL*, VIII, 14447

Architrave en pierre de type indéterminé.
40 x 190 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 à 4 cm.

Fortunae redu[ci / Imp(eratoris) Caes(aris) diui Seue]ri, pii, [Aug(usti) [[nepotis]],] diui Magni Antonini, pii, [[fili(i)]], M(arci) [[Aureli / Seueri Alexandri, inuicti, pii, felicis, Augusti...]] / [... flamen diu]i Antonini [Pii], flam[en] diui Traiani, sac(erdos) Cereris et Aesculapi, s[ac(erdos) ... / .....flamen] diui Magni Antonini, sacerdos unicu[s...].

Date: 222-235

Dédicace à la Fortune de l'empereur par un flamine, qui est aussi prêtre de Cérès et d'Esculape. On s'étonne de cette association entre ces deux divinités, dont on n'a jusqu'ici trouvé aucune trace ailleurs en Afrique du nord. En revanche, à une dizaine de km de là, sur le relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*), on trouve le dieu Macurgum qui porte dans la main gauche un bâton court enroulé

[321] A. Degrassi, *Fasti*, 1952, p. 72.
[322] Noter toutefois la présence à *Thinissut* d'un *Augustus deus*: *AE*, 1978, 836.

d'un serpent et serre un *uolumen* dans sa main droite[323]. On reconnaît là les attributs d'Esculape[324]. On sait justement que Cérès recevait un culte important à *Vaga* et que celui-ci recouvrait peut-être un culte indigène[325], de sorte que l'association d'Esculape et de Cérès que mentionne cette inscription pourrait éventuellement avoir des origines plus anciennes[326]. Si cela ne reste évidemment qu'une hypothèse, celle-ci se trouve renforcée par certaines trouvailles au Cap Bon[327].

220. Hr. Negaschia - *CIL*, VIII, 14438; *AE*, 1956, 158; *EDH*, n° HD021687[328]

Bloc en pierre de type indéterminé.
50 x 210 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7 (l. 1); 9 (l. 2) cm.

[Plutoni?] Aug(usto) Cer[eri]b[us] Aug(ustis) [Mau]ris A[ug(ustis) / ex decret]o publico ordinis concessu multi[...].

Dédicace à un dieu auguste[329], aux *Cereres* augustes et, peut-être, aux dieux Maures (*Mauri*), à moins que l'épithète ne vienne qualifier les divinités qui précèdent dans l'inscription. On sait l'importance et probablement aussi l'ancienneté qu'avait le culte de Cérès à *Vaga*, à une dizaine de km de là. Il est possible que la divinité nommée dans la partie brisée de l'inscription soit Pluton, le parèdre habituel de Cérès.

---

[323] G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 136, 137, 141.

[324] N. Benseddik, « Esculape et Hygie en Afrique: classisisme et originalité », *Ant. Afr.*, 33, 1997, p. 143-144.

[325] Voir *Cat.*, n° 221, 223 .

[326] Notons aussi qu'on a retrouvé des statues d'Esculape et de Cérès dans le temple de *Bulla Regia*: *Cat.*, n° 226.

[327] On a retrouvé dans un sanctuaire rural éleusien de *Curubis* (Cap Bon) une image en terre cuite représentant un dieu adolescent guérisseur, pourvu du bâton au serpent, qui a été identifié à Esculape-Eshmoun. On retrouve aussi à Hammam Djedid (près d'Hammamet) une statue d'Esculape coiffé d'une couronne à épis de blé, l'attribut habituel de Cérès: N. Benseddik, *ibid.*, p. 144, 146, 147.

[328] Trouvée dans un sanctuaire indigène.

[329] Ou au *Numen Aug(ustorum)*, qui est présent sur une inscription de *Vaga*: *CIL*, VIII, 14395.

3.29 *Vaga* (Béja)

Bibliographie:
AATun, f 18 (Béja), no. 128.
G. Camps, « L'inscription de Béja et le problème des Dii Mauri », *Revue africaine*, 98, 1954, p. 235-260.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 266.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 168-171.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 1090.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 228-230.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 209.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 68.

221. *Vaga* - *CIL*, VIII, 14394 (= 10569)

Sur deux pierres, de type indéterminé.
Hauteur: 46; largeur: a) 74; b) 93 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 (l. 1-3); 10,5 (l. 4)

[Pro salute] Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) Septimi S]eueri, pii, Pertinacis, Aug(usti), pont(ificis) max(imi), tr(ibunicia) pot(estate) V, imp(eratoris) VIII, co(n)]s(ulis) II, p(atris) p(atriae), et M(arci) Aureli Antonini Ca[es(aris), prin/cipis iuuen]tutis, imp(eratoris) designati. [.....]mus cellam cum pronauo uet[ustate / collapsam qu]am sacerdotales et cereal[es refecerant exornauit et ad reficiendas statuas Ce]rerum cum pro splendore coloniae [... / ... contu]lissent, erogata summa ex arca [.....]tarem summam de suo intulit.

Date: 197

Dédicace pour le salut des empereurs, qui commémore le geste des prêtres et des *cereales*, qui ont fait restaurer le sanctuaire et, sans doute, les statues des *Cereres*. Celles-ci recevaient un culte important à *Vaga* où, comme on le voit, des *cereales* étaient rattachées à son culte et où des fêtes officielles étaient peut-être organisées dès l'époque numide, si l'on se fie à l'interprétation que donne J. Carcopino d'un passage de Salluste[330]. Il est donc possible que Cérès ait recouvert là un culte indigène.

[330] Salluste, *Bellum Iugurthinum*, LXI, 2-3; J. Carcopino, « Le culte des *Cereres* et les Numides », *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, p. 22-27.

222. *Vaga* - *CIL*, VIII, 14392; *ILPBardo*, 184

Bloc de calcaire.
17 x 52 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2 cm.

Imp(eratore) Caesarem (sic) Aug(usto) / X[II]I, M(arco) Plautio Siluano, / co(n)s(ulibus). M(arcus) Titurnius, M(arci) f(ilius), / Arn(ensis), Africanus, aede(m) / Telluris refec(it), HNC.

Date: 2 avant notre ère[331]

Cette inscription commémore la restauration du temple (*aedes*) de Tellus, sous le treizième consulat d'Auguste et celui de M. Plautius Silvanus, c'est-à-dire en 2 avant notre ère, une date très haute qui implique que la déesse fut honorée ici dès la première phase de la romanisation, ce qui nous indique l'importance de son culte. On a vu plus haut[332] que le culte de Tellus était relié de près à celui des *Cereres* et que S. Gsell avait émis l'hypothèse selon laquelle Tellus figurait la mère (Déméter) et Cérès la fille (Koré)[333]. Cette inscription, trouvée en un endroit où le culte des *Cereres* datait de l'époque numide, tendrait à confirmer les propos de S. Gsell.

223. Au confluent de l'Oued Zerga et de la Medjerda - *CIL*, VIII, 10564 ; *ILS*, 4461

Pas de description disponible.

Ex imperio, / Cereri graec[ae] / sacr[u]m. M(arcus) Lart[idi]/us A[...]mbugaeu[s], / sacerdos primus, / aram qum (sic) gradi/bus dedicauit in suo.

C'est suite à un ordre de la Cérès grecque que ce personnage, le premier prêtre, a fait élever cet autel. Cérès est également qualifiée de grecque à *Cuicul*[334] et en d'autres lieux on trouve une *Ceres Maurusia* et des *Cereres Punicae*[335]. De plus, Tertullien parle de la *Ceres africana*[336]. Il semble donc que les Africains faisaient une claire

---

[331] A. Degrassi, *Fasti*, 1952, p. 5.
[332] *CIL*, VIII, 12332, *Cat.*, n° 120.
[333] *HAAN*, IV, 1920, p. 348, n° 1.
[334] *Cat.*, n° 479.
[335] *Ceres Maurusia*: *Cat.*, n° 330 (*Thagora*), 336 (Madaure). *Cereres Punicae*: *Cat.*, n° 89.
[336] *Ad uxorem*, I, 6; *De exhortatione castitatis*, 13.

distinction entre deux Cérès, l'une qui leur semblait africaine, du fait sans doute de l'ancienneté de son culte dans le pays, et une autre avec un caractère grec plus marqué, dont les rites différaient sans doute de ceux de la précédente. Cette inscription, suite à un « ordre de la Cérès grecque » pourrait refléter un effort de la part du clergé pour rapprocher les deux traditions.

224. Mezel-Kouzia - *ILTun*, 1230; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 267, n° 4

Stèle votive. Pas de description disponible.

Saturno do/mino / sac(rum). / C(aius) Bomm/ius Felix u(otum) s(oluit) / l(ibens) a(nimo).

3.30 Hr. Aïn Souda (près de Hammam Saïd)

225. Hr. Aïn Souda - *CIL*, VIII, 17313 ; *ILAlg*, I, 928; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 417, n° 2

Autel de marbre.
Dimensions indisponibles.
H. l. 6,5 à 6 cm.

Marti Aug(usto) / sacrum. / C(aius) Pompeius / Victor, mag(ister), / ex praecepto / arato loc[o] / d(omini) Satur(ni) aram / s(ua) p(ecunia) f(ecit) et d(e)d(icauit).

Autel qu'un magistrat a fait élever à Mars auguste, suite à un ordre de Saturne, non sans avoir préalablement fait retourner le sol à l'emplacement choisi pour le monument. On a vu plus haut[337] qu'en Afrique du Nord Mars a été associé plus d'une fois au culte de Saturne et ici l'expression *arato loco* indiquerait peut-être que Mars est invoqué ici dans son rôle de protecteur du sillon.

3.31 *Bulla Regia* (Hammam Daradji)

Bibliographie:
AATun, f 24 (Fernana), no. 137.
A. Merlin, *Forum et Temples de Bulla Regia*, 1908.

[337] *Cat.*, n° 136.

P. Quoniam, *CRAI*, 1952, p. 460-472.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 270.
T. Kotula, *MEFR*, 79, 1967, p. 207.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 33-34, 115-119.
Y. Thébert, « La romanisation d'une cité indigène d'Afrique: Bulla Regia », *MEFRA*, 85, 1973, p. 247-312.
A. Beschaouch, R. Hanoune & Y. Thébert, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome, 1977.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 970.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 87-90.
R. Hanoune, « Bulla Regia: bibliographie raisonnée », *Recherches archéologiques franco-tunisienne à Bulla Regia* 1/1, (*CÉFR*, 28/1-1), Rome, 1983, p. 5-48.
M. Khanoussi, « Note préliminaire sur Bulla la Royale », *Revue des Études phéciciennes-Puniques et des Antiquités libyques*, 2, 1986, p. 325-335.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 81-82.

226. *Bulla Regia* - *CIL*, VIII, 25512; *AE*, 1907, 22a; *ILPBardo*, 236; *EDH*, n° HD023453[338]

Quatre fragments d'une plaque de marbre gris.
Hauteur: 32 cm; épaisseur: 2,2 cm (largeur indisponible).
H. l. 7,5 à 6,5 cm.

Apol[lini], Genio col(oniae) Bul[lens(ium) regior(um)] et diis A[ug(ustis) sacrum]. / M(arcus) Liu[inei]us, C(aii) f(ilius), Quir(ina tribu), De[xter ob honorem fl]am[onii sui] perp(etui) / [aedem? a so]lo sua pec[unia fecit et dedicau]it.

Date: après 117

Le culte d'Apollon semble avoir eu une grande importance dans la région septentrionale de la Zeugitane, particulièrement à Utique et à *Bulla Regia*. Ici, son culte jouait un rôle majeur, comme en témoignent l'abondance des dédicaces et son titre de Génie de la colonie. Tous ces éléments, ainsi que les origines anciennes de la ville, nous incitent à croire que le culte d'Apollon recouvrait ici un culte libyco-punique, peut-être celui d'Eshmoun lui-même[339]. On a trouvé dans son temple des statues de deux autres divinités, Cérès et Esculape, probablement désignés dans la présente inscription par

[338] Trouvée dans le temple d'Apollon.
[339] Voir p. 170-171.

l'expression *dii Augusti*[340]. Or, Esculape constitue l'autre interprétation romaine possible d'Eshmoun. Il semblerait qu'ici, comme au Castellum Dimmidi[341], on ait décidé de juxtaposer les deux divinités dans le culte, peut-être pour réunir deux formes gréco-romaines du dieu Eshmoun, ou alors rapprocher Apollon-Eshmoun d'un dieu guérisseur que recouvrerait Esculape, peut-être le Macurgum du relief aux sept dieux de Béja. En effet, cette présence de Cérès et d'Esculape dans le temple d'Apollon rappelle cette inscription de Hr. Bir el-Afu qui mentionne un prêtre de ces mêmes deux divinités, association qui, comme on l'a vu, pourrait avoir des origines indigènes[342]. Mais cette présence de Cérès dans le temple d'Apollon peut avoir une autre signification, puisqu'à Mactar, Apollon était également associé à Cérès, ainsi qu'à Liber[343].

227. *Bulla Regia* - *CIL*, VIII, 25513; *AE*, 1907, 22b; *ILPBardo*, 237; *EDH*, n° HD023456[344]

Quatre groupes de fragments appartenant à une même plaque de marbre gris.

55 x 250 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 12 cm.

[Deo patrio Ap]ollini et diis A[u]g(ustis?) [sacrum]. / [M(arcus) Liuineius, C(ai) f(ilius)], Quirina (tribu), De[xt]er sua pecu[nia fecit].

Date: IIe-IIIe siècles

228. *Bulla Regia* - *AE*, 1955, 124; *EDH*, n° HD019323

Fragment d'autel. Pas de description disponible.

I(oui) o(ptimo) m(aximo) / et / Caelest[i].

Dédicace à Jupiter très bon et très grand et Caelestis. Il s'agit sans doute ici de Junon Caelestis, assimilée à Junon reine (*Iuno regina*). C'est

[340] Sur les *dii Augusti*, voir A. Cadotte, « *Pantheus* et *dii deaeque omnes*, les formules de synthèses divines en Afrique du Nord », *AntAfr*, 38-39, 2002-2003, p. 73-74.
[341] G. Charles-Picard, *Castellum Dimmidi*, 1948, p. 127-128.
[342] *Cat.*, n° 219.
[343] *Cat.*, n° 84.
[344] Trouvée à l'entrée de la *cella* du temple d'Apollon.

le seul exemple jusqu'ici où on voit ces deux divinités directement associées, mais il existe des exemples hors d'Afrique[345].

229. *Bulla Regia* - *CIL*, VIII, 25511; *AE*, 1906, 140; *EDH*, n° HD022007

Base en pierre de type indéterminé. Aucune description disponible.

Deo / patrio / Apollini / Aug(usto) / sac(rum).

230. *Bulla Regia* - *AE*, 1953, 86; *EDH*, n° HD018503

Sur un couronnement de base. Aucune description disponible.

Deo Patrio. Fl(auius) Eusebius, u(ir) c(larissimus), / ciuis.

Dédicace au *deus patrius*, qui ne peut être qu'Apollon.

231. *Bulla Regia* - *CIL*, VIII, 25510; *ILPBardo*, 235[346]

Fragment d'une plaque de marbre.
18 x 40 x 3 cm.
H. l. 6 cm.

Apollini Aug(usto).

232. *Bulla Regia* - *CIL*, VIII, 25515; *AE*, 1907, 25; *ILPBardo*, 239; *EDH*, n° HD023465

Grande plaque opisthographe de marbre gris, très fragmentaire et incomplète à gauche. Sur l'autre face est gravée l'inscription *CIL*, VIII, 25520.
75 x 174 x 2,5 cm.
H. l. 7 à 5,5 cm.

[Pro salute Im]p(eratoris) Caes(aris) diui M(arci) Antonini, pii, Germanici, Sarmat(ici) fil(ii), / diui Hadr(iani) adnepot(is), / [diui Antonini P]ii nepotis, diui Traiani Part(hici) abnep(otis), diui Neruae adnepoti(s), / [L(uci) Septimi Seueri, p]ii, Pertinacis, Aug(usti), Arabici, Adiabenici, pont(ificis) max(imi), tribunic(ia) / [potestate III]I, co(n)s(ulis) II, p(atris) p(atriae), et M(arci) Aureli Antonini Caes(aris), totiusq(ue) domus diuin(ae). / [Res p(ublica) coloniae B]ullens(ium) regior(um) templum Dianae corolliticae / [quod ex

[345] *CIL*, III, 1948; X, 1891. Voir aussi *CIL*, VI, 404 (*Caelestinus*).
[346] Trouvée dans le temple d'Apollon.

testame]nto suo Marcius Tertullus, c(larissimae) m(emoriae) u(ir), alumnus et patro/[nus rei publ(icae)?, i]nter cetera eximiae liberalitatis suae in patriam / [documenta conlata ex HS ...] mil(ibus) fieri iussit suscepta pecunia ab herede eius perfecit

Date: 196-198

Consécration, pour la sauvegarde des empereurs, d'un temple (*templum*) à Diane, qualifiée de *corollitica*, épithète qui fait sans doute référence à la statue de la déesse, qui aurait été taillée dans du marbre blanc. Quoi qu'il en soit, alors que le culte de Diane est peu répandu en Afrique, à *Bulla Regia*, on trouve trois dédicaces qui lui sont adressées. Cette présence de Diane, ici comme à Mactar, est sans doute liée à la présence de son frère Apollon. Ce dernier, recouvrant à l'origine un culte libyco-punique, se serait romanisé au point qu'on finisse par lui associer Diane/Artémis.

233. *Bulla Regia* - *CIL*, VIII, 25514; *ILPBardo*, 238

Partie supérieure d'un petit autel en calcaire.
46 x 38 x 35 cm.
H. l. 4 à 3,5 cm.

Ara Dia/nae / [...].

234. *Bulla Regia* - *ILAf*, 449; *AE*, 1916, 77; *EDH*, n° HD026094

Base en pierre de type indéterminé, à section horizontale triangulaire, ayant jadis supporté un trépied.
50 x 65 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7,5 (l. 1); 7 (l. 2-3); 6 (l. 4-5) cm.

Dianae Aug(ustae). / Tituleia Paula / Rufina, C(aii) f(ilia), / aram aeream / dono dedit.

Dédicace à Diane auguste, à qui on a consacré un autel. À l'origine cette base supportait un trépied, sans doute en rapport avec Apollon.

3.32 *Thuburnica* (Sidi Ali Belkassem)

Bibliographie:
AATun, f 31 (Ghardimaou), no. 7.
REA, VIa, col. 620.

M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 274.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 413.

235. *Thuburnica* - *CIL*, VIII, 14690

Pas de description disponible.

Mercurio Sobrio, Genio Sesase, Pantheo Aug(usto) sac(rum). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Seueri Antonini Aug(usti), pii, felicis, et / Iuliae Domnae Aug(ustae), matris Aug(usti) et castror(um) et Senatus et / patriae, totiusque domus diuinae. Eorum Lucilia Ca/le, flam(inica) col(oniae) Thub(urnicensi), templum a solo fecit libentiq(ue) animo u(otum) s(oluit).

Date: 211-217

Dédicace au Mercure « sobre » (*sobrius*), au *Genius Sesase* et à Panthée auguste, par la flaminique de la colonie, qui leur fit construire un temple. Il est possible qu'il s'agisse d'une seule et même divinité: Mercure, Génie de Sesase (peut-être un *uicus* ou un *pagus*) et qualifié de panthée. On trouve en plusieurs endroits l'épithète de *sobrius* accolée à Mercure, notamment à *Cincari*, également en Zeugitane[347].

3.33 *Vchi Maius* (Hr. Douemis) et environs

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 272.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 173-174.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 1035.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 232-235.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 273.
M. Khanoussi & A. Mastino, *Uchi Maius*, 1. *Scavi e ricerche epigrafiche in Tunisia*, Sassari, 1997.

236. *Vchi Maius* - *CIL*, VIII, 26279; *AE*, 1908, 268; *IUM*, 47; *EDH*, n° HD020948

Fragment de base en pierre de type indéterminé.
97 x 60 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

[347] À *Cincari*: *Cat.*, n° 213; à *Vazi Sarra*: *Cat.*, n° 104-105, 107-108; à *Cirta*: *Cat.*, n° 438.

[...]/EM de suo fieri expostulasset, pro / memor(ia) etiam munificentiae domus / eius qua Genium patriae statuis ad/ornasset et epulum ter dedisset / imagines ipsi patri coniugi libe/risq(ue) eius decreuit Pullaienus / Bassus ut adfectibus ciuium pare/ret epulo quarto a se dato titulo / contentus statuam de suo posuit, / itemque dedicauit.

Le dédicant a fait élever une statue du Génie de la patrie (*Genius patrius*); il s'agit sans doute d'Hercule, qui est ainsi désigné sur une inscription découverte à environ 5 km de là, à Hr. Schett.

237. *Vchi Maius* - *CIL*, VIII, 26240; *AE*, 1908, 260; *IUM*, 5; *EDH*, n° HD020924

Pas de description disponible.

Opi [Aug(ustae) sac(rum)]. / Aurelia [Aristo]/bula u(otum) [s(oluit) l(ibens) m(erito)].

Dédicace à Ops. On sait que celle-ci, en Afrique, a hérité de Tanit le rôle de parèdre du dieu Saturne[348], dont le culte est présent à *Vchi Maius*[349].

238. Hr. Schett - *CIL*, VIII, 15476

Bloc en pierre de type indéterminé.
60 x 165 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 (l. 1); 8 (l. 2); 6 (l. suiv.) cm.

[H]erculi Aug(usto), Geni[o patrio? sacrum]. / L(ucius) Valerius Maximu[s...], / Valerius Faustinus, filius ei[us], ob honorem Faust[ini fil(ilii) sui cum HS ... milia] / promisisset at ornandum opus quot in honor[em ciuitatis pater eius fecerat, statuam] / Herculis sua pecunia posuit, itemque dedicauit. P(ublius) V[(alerius Faustinus] / promissum a se ob honorem L(ucii) Valeri, Faustini fil(ii) sui, sua pec(unia) fecit [...].

239. Bordj Abd el-Melek - *CIL*, VIII, 15475 (= 10 618)

Bloc en pierre de type indéterminé.
42 x 180 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 14 cm.

[...] sac(erdos) dei Aesculapi et [...].

---

348 *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 219-220.
349 *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 272-273.

Mention d'un prêtre (*sacerdos*) d'Esculape et d'une autre divinité, dont le nom a disparu. Les éditeurs du *CIL* suggèrent Hygie, mais il peut s'agir aussi de Cérès ou de Caelestis. La première recevait un culte à *Vchi Maius*[350]. On a vu en effet qu'à moins de 50 km de là, à Hr. bir el-Afu, une inscription mentionne un prêtre de Cérès et d'Esculape[351]. Mais on trouve aussi un prêtre d'Esculape et de Caelestis à *Mustis*[352].

3.34 *Abitina* (Chouhoud el Batin, Hr. el Blida)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 56-62.

240. *Abitina* - *CIL*, VIII, 25842; *AE*, 1908, 73; *EDH*, n° HD020465

Architrave en pierre de type indéterminé.
37 x 147 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5,5 à 6 cm. Les l. 2 et 3 sont martelées, mais restent lisibles.

Ioui Plutoni. [Pro sal(ute)?] / Imp(eratoris) Ca[e]s(aris) M(arci) [Iuli Philippi, pii, felicis, Aug(usti), pont(ificis) max(imi), trib(unicia) pot(estate), [...] co(n)s(ulis) [...], p(atris) p(atriae), proco(n)s(ulis), et] / M(arci) Iuli Philippi, nobil(issimi) Caes(aris), [pr]in[cipis iuuentutis, et Marciae Otaciliae Seuerae] / Aug(ustae), coniugis Aug(usti), [t]ot[ius]q[ue diuinae domus eorum]. / Q(uintus) Accius Rogatianus Caecilianus, sac(erdos) m(aximus), et Sex(tus) Furni[us...].

Date: 244-249

Dédicace à Iupiter Pluton, pour la sauvegarde des empereurs et de la maison impériale, par un prêtre (*sacerdos*). Pluton est donc ici assimilé à Jupiter, comme l'est parfois aussi Saturne[353], ce qui reflète bien son importance dans la région, puisqu'il est le Génie de

[350] *CIL*, VIII, 26245 = *IUM*, 12; *CIL*, VIII, 26255 = *AE*, 1908, 263 = *IUM*, 22; *CIL*, VIII, 26279 = *AE*, 1908, 268 = *IUM*, 47.
[351] *Cat.*, n° 219.
[352] *Cat.*, n° 278.
[353] *Cat.*, n° 317-319, 328-329, 426.

Mustis et de Dougga[354]. Notons qu'on trouve à Lambèse un *sacerdos* de *Iupiter Pluto Serapis*[355].

3.35 *Sua* (Chaouache)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 164-165.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 291.

241. *Sua* - *CIL*, VIII, 14808

Autel en pierre de type indéterminé.
145 x 54 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7 cm.

Herculi con/seruatori, / Genio ciuita/tis. Popilii Pri/mus et Fau[s]/tinus s(uis) p(ecuniis) f(ecerunt).

Dédicace à Hercule *conseruator*, Génie de la cité (*ciuitas*). On sait que dans cette petite ville d'origine punique ont longtemps cohabité un *pagus* romain et une *ciuitas* prérégrine[356]. Comme c'est de cette dernière qu'Hercule est le protecteur, il est possible qu'il s'agisse en fait d'une divinité indigène.

242. *Sua* - *CIL*, VIII, 14807

Bloc en pierre de type indéterminé.
90 x 60 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5,5 cm.

Herculi Aug(usto) sac(rum). / Fabius, Larini Stachu/melis fil(ius), arcuus (sic) cum / camera signina et osteo / patriae dono dedit, idemq(ue) ded(icauit).

3.36 *Thisiduo* (Grich el Oued) et environs

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 199-200.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 198-199.

---

[354] *Cat.*, n° 278 (*Mustis*); 259-261 (Dougga).
[355] *CIL*, VIII, 2629.
[356] C. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, II, 1981, p. 164.

243. *Thisiduo* - *CIL*, VIII, 1267

Base en pierre de type indéterminé.
95 x 55 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 cm.

Pro salute Imp(eratoris) / Caes(aris) M(arci) Aureli / Antonini Augus[ti], / Germanici, Sarmat(ici), / liberorum, domusq(ue) / eius diuinae. / L(ucius) Memmius Felix, flame[n] / templi domini Aescu/lapi, hanc aram et / ollam aer(eam) caldar(iam) et ur/ceum et lucernam aer(eam) / s(ua) p(ecunia) f(ecit), idemq(ue) dedicauit.

Date: 175-180

Esculape porte également le titre de *dominus* à Carthage et à *Thuburbo Maius*[357].

244. *Chidibbia* - *AE*, 1992, 1819[358]

Grande base en pierre de type indéterminé, en remploi.
145 x 65 cm (épaisseur indisponible).
Ch. Ép. 86 x 57 cm. H. l. 5-3,5 cm.

De[o] Siluano Aug(usto), / Genio ciuit[atis], / [pro] salut[e] Imp(eratoris) Cae[s(aris),] / [diui M(arci) An]toni[n]i Pi, Germ[anici] / [fil(ii)], diui Pii nep(otis), diui [Hadriani] / [pro]nep(otis), diui Traiani Pa[rth(ici)] / abnep(otis), diui Neruae adnep(otis), / [L(ucii)] Septimi Seueri, Pii, Pertina[cis], / Aug(usti), Arab(ici), Adiabenici, p(atris) p(atriae), / po]nt(ificis) max(imi), trib(unicia) pot(estate) III, / imp(eratoris) VII, co(n)s(ulis) II, [pr]oco(n)s(ulis), Castriciu[s Ro]gatianus / Siluani S[…]CI / fil(ius), or/nandae patriae [causa fecit?] et in test(amento) / suo HS II(?) D(…)V(…) s[uis leg(auit), ut ob dedica]tion/em uniuersis [decurionibus sportul]as / pr[aestarent?].

Date: 195

[357] À Carthage: *Cat.*, n° 185; à *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 137
[358] *L'Africa romana*, 9, 1992, p. 294-298 [photo pl. V-VI].

3.37 *Thignica* (Aïn Tounga)

Bibliographie:
AATun, f 26 (Oued-Zerga), no. 109.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 125.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 172, 182-183.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 210.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 12.

Saturne possédait ici, en ce bourg indigène profondément punicisé, un sanctuaire important qui a livré plus de 500 stèles, toutes d'époque romaine. Ces ex-voto étaient disposés dans une sorte d'enceinte sacrée à ciel ouvert, aménagée selon la tradition africaine[359], et consacrée au Baal Hammon/Saturne, comme l'indique d'ailleurs l'épithète *dominus*, fréquente ici, qui est la traduction latine du terme *Baal*, « seigneur ». Mise à part l'inscription suivante, les textes de ces stèles, comme ceux du sanctuaire du Bou Kornine, ont déjà été répertoriés ailleurs, de sorte qu'il n'a pas paru utile de les reproduire ici et on se référera encore une fois à l'ouvrage de M. Le Glay[360].

245. *Thignica - AE*, 1992, 1817

Deux grandes plaques rectangulaires de marbre blanc en 80 fragments.
295 x 52 x 3,5 cm chacune.
H. l. 6,5 à 8,5 cm.

Diti et Saturno Aug(ustis) sacr(um). Pro salute / Imp(eratoris) Caesaris, diui Vespasiani [[fil(ii), Domitiani,]] Aug(usti), Germ(anici), / pont(ificis) max(imi), trib(unicia) pot(estate) XIII, imp(eratoris) XXII, co(n)s(ulis) XVI, cens(oris) perp(etui), p(atris) p(atriae), / ciuitas Thignicensis templum et basilicam et porticus et / cisternam et custodiam sua pec(unia) fac(ienda), cur(auit).

Date: 93-94

Dédicace à Dis (ou Pluton) ainsi qu'à Saturne.

---

[359] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 125-127.

[360] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 125-202; pour les texte où Saturne est qualifié de *dominus*, voir également A. Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat, Lyon III), *Catalogue des sources*, p. 134-139.

3.38 *Thubursicum Bure* (Téboursouk)

Bibliographie:
AATun, f 33 (Téboursouk), nos. 27-28.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 203.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 172, 185-186.
M. H. Fantar, « Téboursouk. Stèles anépigraphes et stèles à inscriptions néopuniques », *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 16, Paris, 1974, p. 379-431.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 791.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 206-210.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 210.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 276.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 443.

246. *Thubursicum Bure* - *CIL*, VIII, 1424[361]

Pas de description disponible.

Iunoni / Caelesti / Aug(ustae) sac(rum). / Modia Vic/toria cum / suis u(otum) s(oluit) / l(ibens) a(nimo).

Dédicace à Junon Caelestis. On trouve plusieurs fois cette association des deux déesses à *Thuburbo Maius*, mais également à Hadrumète, à Carthage et à *Sicca Veneria*[362].

247. *Thubursicum Bure* - *CIL*, VIII, 25994

Pas de description disponible.

[I]unoni C[aelesti?... / ....]DEN[...

248. *Thubursicum Bure* - *AE*, 1922, 24; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 203, n° 1; *EDH*, n° HD025078

Stèle votive en pierre de type indéterminé.
100 x 34 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

[361] Trouvée dans les ruines d'un temple.
[362] À *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 128-131 et peut-être 132; à Hadrumète: *Cat.*, n° 56; à Carthage: *Cat.*, n° 196; à *Sicca Veneria*: *Cat.*, n° 299.

Die Bonu. Felici! / P(ublius) Sallustius Victo/r uota soluit l(ibens) a(nimo).

Au sommet, une rosace inscrite dans un disque; en dessous, une grenade, puis un « signe de Tanit »; de chaque côté, une palme et une hampe avec cercles et croissant en forme de caducée.

Stèle certainement consacrée à Saturne, comme l'indique, dans le décor, la présence du signe dit de Tanit et du croissant, ainsi que, dans l'inscription, la formule *die bonu* qui, comme on l'a vu, apparaissait fréquemment sur les stèles du grand dieu africain et pourrait avoir été héritée du culte de Baal Hammon[363], d'ailleurs attesté à *Thubursicum Bure*[364].

3.39 *Thugga* (Dougga)[365]

Bibliographie:
AATun, f 33 (Téboursouk), no. 183.
REA, Suppl. VII, col. 1567-1571.
J.-B. Chabot, *CRAI*, 1916, p. 120-129.
C. Poinssot, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, 207-208.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 158-161, 178-182.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 917-919.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 791-792.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 218-224.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 210.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 274.
C. Poinssot, *Les ruines de Thugga*, Tunis, 1983.
M. Khanoussi, *Dougga*, Tunis.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 135.
J.B. Rives, *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage, from Augustus to Constantine*, Oxford, 1995.
M. Khanoussi, & L. Maurin (éd.), *Dougga (Thugga), études épigraphiques*, Paris, 1997.

---

[363] *Cat.*, n° 100.

[364] M. Fantar, « Téboursouk. Stèles à épigraphes néopuniques et stèles anépigraphes », *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 16, 1974, p. 379-431; E. Lipinski, *Dieux et déesse*, p. 260.

[365] Pour la datation des inscriptions de Dougga, voir M. Khanoussi et L. Maurin (éd.), *Dougga (Thugga). Études épigraphiques*, 1997, p. 228-234 (inscriptions de Dougga datées par des critères internes).

M. Khanoussi & L. Maurin, *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (Ier - IVe siècles)*, Tunis, 2000.

249. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26467 + 26469

Quatre fragments en pierre de type indéterminé.
Hauteur des trois fragments 26467: 50 cm (largeur et épaisseur indisponibles); fragment 26469: 30 x 60 cm (épaisseur inconnue).
H. l. 8 à 6 cm.

Pro salute Imp(eratoris) Caesaris Traiani Hadriani Aug(usti). A(ulus) Ga[binius], Quir(ina tribu), Datus, / patronus pagi et ciuitatis, M(arcus) Gabinius, Quir(ina tribu), Bassus, flam(en) Au[g(usti) perp(etuus), p]atronus pagi / et ciuitatis, templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris cum re[liquis te]mplis et xystis / solo suo a fundamentis sua pecunia struxerunt, in qu[od opus cum HS] L promisissent, / multiplicata pec(unia) consummauerunt, itemq(ue) ded(it), cura[toribus .... F]ortunato L(ucio) Instani[o / .....]Fortunato et Gemello in[...].

Date: 117-138

Ces personnages, l'un flamine perpétuel et tous deux patrons du *pagus* et de la *ciuitas*, ont élevé des temples à la Concorde, à Frugifer et à Liber pater, pour la sauvegarde de l'empereur. Cette association curieuse et originale apparaît sur plusieurs inscriptions de la ville. On sait que le *pagus* romain de Dougga fut longtemps sous la dépendance de Carthage, de sorte que la présence de la Concorde au premier rang est certainement due aux liens politiques importants qui existaient avec Carthage[366], qui était sous le patronage de la Concorde, comme l'indique son nom, *colonia Concordia Iulia Karthago*, et où la déesse avait son temple[367]. Ce complexe cultuel pourrait donc être une manifestation de l'attachement de Dougga pour sa patronne. En effet, Liber aussi était un dieu important de Carthage, comme l'indique une inscription qui l'appelle *deus Liber amplissimae Karthaginis*[368]. En ce qui concerne Frugifer, on peut hésiter; il pourrait s'agir de Saturne, à qui on accolait parfois cette épithète[369] et

[366] P.-A. Février, « Religion et domination dans l'Afrique romaine », *DHA*, 2, 1976, p. 311.
[367] *CIL*, VIII, 12569.
[368] *CIL*, VIII, 24520; *AE*, 1906, 137.
[369] *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 120-124.

qui recevait un culte important à Carthage, comme en témoigne le grand nombre d'inscriptions où il figure. De plus, son culte apparaît très tôt à Dougga, où son temple fut bâti en 36-37 par le patron du *pagus*, qui était sans doute citoyen de Carthage[370]. Mais il pourrait fort bien s'agir de Pluton, le Génie de Dougga, qui est qualifié de Frugifer dans la région, à *Mustis* et à *Thuburbo Maius*[371]. En fait, les deux identifications sont possibles.

250. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26468

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 7 cm.

A(ulus) Gabinius, [Quir(ina tribu), Datus patronus pagi et ciuit]atis Thugge[nsis], / M(arcus) Gabinius, [Quir(ina tribu), Bassus, patronu]s pagi et ciuitatis, / templa Conc[ordiae, Frugiferi, Liberi Patris cum rel]iquis templis et xystis / solo suo a fund[amentis sua pecunia struxerunt, in quo]d opus cum HS L promis/sissen[t, multiplicata pecunia consummauerunt, itemq(ue)] dedic(auerunt).

Date: 117-150

251. *Thugga* – AE, 1997, 1663b[372]

Quatre blocs d'architrave opistographes, dont trois jointifs, en pierre de type non spécifié.
410 x 46 x 50 cm.
H. l. 11-7 cm.

A(ulus) Gabinius, Quir(ina tribu), Da[tus pat]ronus pagi et ciuitatis Thugge(nsis), / M(arcus) Gabinius, Quir(ina tribu), Bassus, [fl]am(en) Aug(usti) perp(etuus), patronus pagi e[t ciuitat]is, / templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patr(is) cum reliquis tem[plis et xystis] / solo suo a fundamentis s(ua) p(ecunia) struxerunt, in quod opus cum HS L promississent, mu[lti(plicata) pec(unia) consum(mauerunt)].

Date: 117-150

---

[370] *ILAf*, 551; *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 214, n° 3.
[371] *Cat.*, n° 278 (*Mustis*); *Cat.*, n° 138 (*Thuburbo Maius*).
[372] M. Khanoussi et L. Maurin (éd.), *Dougga (Thugga). Études épigraphiques*, 1997, p. 194-196 [photo].

252. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26470

Bloc en Pierre de type indéterminé.
49 x 80 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 3,5 cm.

[Pro salute...] Imp(eratoris) [.... / M(arcus) Gabiniu]s, Quir(ina tribu), Bassus, flamen Aug(usti) perp(etuus), patron[us pagi et ciuitatis..., / flamen] diui Titi, aedilis, augur c(oloniae) I(uliae) K(arthaginis), equo publico, in qu[inque decuriis adlectus[373] *.../ temp]la Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris, Neptuni [..... / ...] cum marmoribus et statuis et ornamentis sua [pecunia... curatoribus / .....] Q(uinto) Iulio Fausto [...].*

Date: 117-150

Autre mention de ces temples consacrés à la Concorde, à Frugifer et à Liber pater, mais ici on a ajouté le dieu Neptune, qui était honoré à la fois à Dougga et à Carthage[374].

253. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26474; *AE*, 1906, 122; *EDH*, n° HD021947

Base en pierre de type indéterminé.
Hauteur : 55 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. non spécifiée.

Ex praecepto deae Caelestis Aug(ustae), / simulacrum Iunonis reginae / cum exhedra sua / L(ucius) Magnius Felix Remmianus, / sacerdos, excoluit.

Ce *sacerdos* a élevé une statue à Junon Reine, sur un ordre de la *déesse* (*dea*) Caelestis auguste. Cet « ordre » de la déesse pourrait avoir pour but de favoriser aux yeux des fidèles un rapprochement entre la déesse africaine et la déesse de la triade capitoline, dans un effort de romanisation. On trouve deux exemples similaires à Carthage[375].

---

[373] Voir H. G. Pflaum, « Les juges des cinq décuries originaires d'Afrique », *Ant. Afr.*, 2, 1968, p. 161.
[374] À Dougga: *CIL*, VIII, 26491, 26492; à Carthage: *AE*, 1951, 71; *CIL*, VIII, 1002 (et à Tunis, non loin de Carthage: *CIL*, VIII, 25361 = *ILPBardo*, 432).
[375] *Cat.*, n° 196-197.

254. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26458

Fragments d'architraves en pierre de type indéterminé, qui composaient le portique semi-circulaire du temple de Caelestis.

Hauteur: 55 cm (largeurs et épaisseurs variées).

H. l. 12 cm.

1) *[...]is q(uin)q(uennalis?) reip(ublicae) Thuggensium ante[...].*

2) *[...]HS LX mil(ilibus) n(ummum) coeptum est inlat[..].*

3-7) *[...]HS milibus tot] die ded[i]cationis reip(ublicae) numeratis ex testamento Auilia[e...]a[e] A[b]urnius Auilius [Fe]lix testamento suo ab heredibus praestari uoluit [...].*

8-9) *[...]at deas Caelestes argenteas fabricanda[s...].*

10-15) *[...]Venustae ex quorum red[i]tu sportulae et ludi praest[e]ntur Q(uintus) Gabinius Rufus Felix Beatianus multiplicata a se pec(unia) perfecit, excoluit et cum statuis ceterisq(ue) solo priuato dedicato[...].*

16) *[...]ae sua liberlitate constitutis [...].*

17) *[...]tis sportulis et epulo et gymnasio [...].*

18) *[...] ludis edi[...].*

19) *[...] deae Ca[elestis...].*

20) *[...I]uliae Gab[iniae...].*

21) *[...]tae mat[...].*

22) *[...]ris ex[...].*

23) *[...]min[...].*

24) *[...]hono[...].*

25) *[...]atemq(ue) I[...].*

26) *[...]is HS XXX mil[...].*

27) *[...G]abin[...].*

28-29) *[...]unia ob honore[m..].*

30) *[...]lamo[...].*

31) *[...]nii perp[...].*

32) *[...]pollicitat[..].*

33) *[...]pium l[...].*

34) *[...]parentum su[...].*

35) *[...]diem dedication[...].*

36) *[...]ded[...].*

37) *[...]M [...].*

Parmi cette série de fragments se trouve (n° 8-9) la mention des *deae Caelestes*, au pluriel. Il s'agit sans doute de Junon et de Caelestis, que rapproche l'inscription précédente et qui sont assimilées à *Thubursicum Bure*, à moins de 10 km de là[376]. Notons que ce sanctuaire de Caelestis (ou devrait-on dire: Junon Caelestis) suit la tradition phénico-punique, puisqu'il est constitué d'une chapelle située sur un terrain sacré, entouré d'une enceinte[377].

---

[376] *Cat.*, n° 246-247.

[377] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 432.

255. *Thugga* - *ILAf*, 546; *AE*, 1914, 166; *EDH*, n° HD021311

Autel en pierre de type indéterminé.
92 x 46 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 à 3,5 cm.

Dis Aug(ustis) sacr(um). / Genio Thug(gae), Aescula[pio], / Saluti, Victoriae. / Ti(berius) Claudius Abascantus, / suo et sodalium nomine, / s(ua) p(ecunia) f(ecit).

Date: 41-54

Dédicace aux dieux augustes (*dii Augusti*), qui sont ici le Génie de Dougga (Pluton), Esculape, ainsi que le Salut (*Salus*) et la Victoire. L'inscription émane du représentant d'une sodalité sur laquelle nous n'avons malheureusement pas de détails. Esculape est présent sur un bon nombre d'inscriptions de Dougga et on sait que, dans cette région, il recouvrait le dieu Eshmoun, ou le dieu indigène Macurgum. On a trouvé sa statue dans le temple de Junon Caelestis, ce qui évoque une association qui, comme on va le voir, est fréquente en Afrique du Nord[378] et qui pourrait remonter à l'époque punique, comme le laisse croire une inscription de Carthage qui mentionne un temple d'Eshmoun et d'Astarté[379].

256. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26624

Bloc en pierre de type indéterminé.
45 x 52 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 cm.

[F]lam(ini) [diu]i Aug(usti) [in quinque] / d[ec]u[r(ias) a]dlecto, sa[cer]d[oti] / Ae[s]c[ul]api et Iouis flam(ini) perp(etuo), / IIuiro q(uin)q(uennali), patrono / pagus T[h]uggens(is), Thugga d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Date: 183-205

Mention d'un personnage qui est à la fois flamine du divin Auguste et prêtre (*sacerdos*) d'Esculape et de Jupiter. Cette association des deux divinités pourrait avoir une origine libyco-punique, comme

[378] Voir *Cat.*, n° 278.
[379] *CIS*, I, 245.

l'invite à le croire une inscription bilingue d'*Althiburos* dans laquelle ces deux dieux figurent également l'un près de l'autre[380].

257. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26625

Bloc en pierre de type indéterminé.
85 x 54 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 cm.

[...] Aesculapi, ob eximiam / eius liberalitatem / pagus et ciuitatis Aurelia / Thugga, d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Date: 161-205

Mention malheureusement fragmentaire de ce qui pourrait être encore un *sacerdos* de Jupiter et d'Esculape, comme sur la précédente.

258. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26486; *AE*, 1906, 14; *EDH*, n° HD021656

Base de calcaire.
Hauteur: 43 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 5,5 cm.

Mercurio Siluio / sacrum.

Il s'agit certainement du Mercure Silvain, qu'on trouve en bon nombre d'endroits.

259. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26496

Fragment de base en pierre de type indéterminé.
41 x 53 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 cm.

Plutoni Au[g(usto), / G]enio Thugga[e].

Cette dédicace, comme les suivantes consacre Pluton comme le Génie de la cité ou du *uicus* de Dougga[381].

---

[380] *Cat.*, n° 307.

[381] Sur le culte de Pluton à Dougga, voir J.B. Rives, Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage, from Augustus to Constantine, 1995, p. 139 sq.

260. *Thugga* - *ILAf*, 550; *AE*, 1914, 168; *EDH*, n° HD021317

Stèle en pierre de type indéterminé.
64 x 48 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2 cm.

Plutoni Aug(usto) sacrum. / Genio uici uicinales fecer(unt).

Pluton de face dans une niche.

261. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26495

Petit autel en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 45 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. non spécifiée.

[Plut]o[ni], / Genio / loci / sacru[m].

262. *Thugga* - *ILAf*, 549

Petit autel en pierre de type indéterminé.
15 x 13 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

*Plutoni / Aoic (*ou *Aoις?).*

Cette dédicace à Pluton fut trouvée dans le temple de Tellus. Nous ignorons ce que peut signifier le mot *Aoic*.

263. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26499; *AE*, 1905, 21; *EDH*, n° HD030102

Bloc en pierre de type indéterminé.
55 x 180 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 cm.

Deo Soli Aug(usto).

Dédicace au dieu Soleil auguste (*deus Sol Augustus*), qui n'est peut-être pas Mithra, puisque celui-ci n'apparaît clairement sur aucune inscription de Zeugitane[382].

[382] Voir *AE*, 1988, 1110.

264. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26494; *AE*, 1906, 123; *EDH*, n° HD021950[383]

Cippe en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 105 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. non précisée.

Plutoni sac(rum). / Aterius / u(otum) s(oluit) m(erito).

Dieu nu coiffé d'un casque, tenant de la main gauche une lance et, de la droite, une patère.

Dédicace à Pluton qui, on l'a vu ailleurs, était le Génie de Dougga, et qui, ici, est représenté de façon assez inhabituelle.

265. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26459[384]

Fragments en pierre de type indéterminé.
51 x 87 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 cm.

Caelesti Aug(ustae) sacr(um). / [Q(uintus) Gabin]ius Rufus Felix Beatianus liberali/[tates p]arentum mu[l]t[i]plicauit, excoluit, ded(it).

266. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26460[385]

Fragment en pierre de type indéterminé.
Frag. a) 51 x 87 cm; frag. B) 48 x 208 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 cm.

C[aelest]i Aug(ustae) sacr(um). / Q(uintus) Gabinius [Rufus] Felix Beatianus liberali[ta]/tes pare[ntum m]ultiplicauit, excoluit, ded(it).

267. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26463[386]

Fragment en pierre de type indéterminé.
67 x 85 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Caelesti [Aug(ustae) sac(rum). / ...]dius Rusticus, M[... / ..]ni f(ilii), sui quod ei [... / ...G ou *C] statuam p(ecunia) p(ublica) p[oni... / ...de]dic(auit?)*[387] *cur(atoribus) m(armorum) n(umidicarum?).*

---

[383] Utilisée pour la *cella* centrale du temple de Mercure.
[384] Trouvée dans la sortie droite du portique du temple de Caelestis.
[385] Trouvée dans le temple de Caelestis.
[386] Trouvée dans le voisinage du temple de Caelestis.
[387] Pour *[de]dic(auit) cur(atoribus)*, voir l'exemple de *CIL*, VIII, 26493.

268. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26457

Pierre triangulaire (tympan) en pierre de type indéterminé.
a) et c) 45 x 85 cm; b) 75 x 160 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 12 à 11 cm.

Caelesti Aug(ustae) sacr(um). / Pro salute Imp(eratoris) M(arci) Aurellii (sic) / Seueri Alexandri, pii, felicis, [Aug(usti)...].

Date: 222-235

269. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26598; *ILAf*, 535

Base en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 85 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 7 à 3,5 cm.

[...]o, Q(uinti) fil(io), Arn(ensi), / Gabinio Octauio / Festo Sufetiano, / flamini diui Aug(usti), equo publico, / ornato [[ab Imp(eratore) Caes(are) M(arco) Aure/lio Commodo Antonino, / Pio, Aug(usto)]], sacerdoti Aes/culapi [..... / ci]uitas Aurelia Thugga / [d(ecreto) d(ecurionum)] p(ecunia) p(ublica).

Date: 183-205

La lacune empêche de voir s'il s'agit ici d'un sacerdoce d'Esculape seul ou conjoint avec Jupiter[388].

270. *Thugga* - *ILAf*, 545; *AE*, 1914, 185; *EDH*, n° HD021368

Petite base en pierre de type indéterminé.
8,5 x 25 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

Aesculapio [Aug(usto sacr(um). / C(aius)] Vruenius, C(ai) l(ibertus), V[...].

271. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26456

Trois fragments en pierre de type indéterminé.
Hauteur: a) et b) 40; c) 45 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 15 cm.

Aescula[pi]o Aug(usto) sacr(um).

---

[388] Voir *Cat.*, n° 256.

272. *Thugga* - *ILAf*, 547

Linteau en pierre de type indéterminé, brisé aux deux bouts.
25 x 48 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

[G]enio uici Aug(usto) sacrum. / Repentinus uot(um) sol(uit) / [lib(ens)] an(imo).

Dédicace au Génie du *uicus* qui, on l'a vu plus haut, n'est autre que Pluton.

273. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26473

Bloc en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 21 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 3 cm.

Genio uici regionis II / Aurelianae sacrum. / L(ucius) Mem(mius) Fel(ix) Caecilianus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

274. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26472; *AE*, 1902, 5b; *EDH*, n° HD031704

Deux fragments de pierre de type indéterminé.
50 x 225 cm (les deux fragments réunis; l'épaisseur fait défaut).
H. l. 7,5 à 6 cm.

Pro salute Imp(eratorum duorum) Caes(arum) C(ai) Aureli Valeri Diocletian[i], pii, fel(icis), inuicti, Aug(usti), et M(arci) Aureli Vale/ri Maximiani, pii, fel(icis), inuicti, Aug(usti), et Flaui Valeri Cons[t]anti et Galeri Valeri Maximiani, / nobiliss(imorum) Caes(arum duorum). [...]VS[...]AP DO[...]O[...], curat[or?] mu[nic(ipii?)], c(larissimus) u(ir), templum Geni(i) patriae ad pulchriorem faci/[e]m cum M[...]rum ceteroque cultu adornaui[t], ad quod etiam Papirius Balbius Hono/[ratus? ... HS ...] LXI intulit datis etiam sport(ulis) condec(urionibus) suis, it(em) h(eredes duo) Sergi Firmi Iuniani ob summ/[...] a omni pecunia eadem res p(ublica), curant[e Octa]uio(?) Stratoniano, c(larissimo) u(iro), cur(atore) rei p(ublicae), dedicauit.

Date: 292-305

Dédicace du temple du Génie de la patrie pour la sauvegarde des empereurs de la Tétrarchie. Il s'agit vraisemblablement de Pluton.

275. *Thugga* - *CIL*, VIII, 26509 ; *ILTun*, 1401; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 217, n° 8[389]

Stèle d'art punique en pierre de type indéterminé, brisée en deux fragments.
a) 40 x 12 cm; b) 40 x 24 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 cm.

ʾΑγαθῇ ἡμέ[ρᾳ].

Cette stèle d'art punique, probablement consacrée à Saturne, contient l'expression ἀγαθῇ ἡμέ[ρᾳ] qui est sans doute une transcription grecque de la formule *die bonu*, qui signifie qu' « en un jour heureux », un fidèle s'est acquité de son voeu. Cette formule en rappelle une autre qui figure sur une stèle néopunique de *Cirta*, dédiée « au seigneur saint Baal, au jour heureux, en (sacrifice) molk » et elle pourrait donc avoir été héritée du culte de Baal Hammon[390].

276. Hr. ez Zaouïa - *CIL*, VIII, 27356

Bloc en pierre de type indéterminé.
30 x 130 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 cm.

[Aes]culapio Aug(usto) sac(rum). / [...]elius templum uetus/[tate colapsu]m sua pecunia restituit.

3.40 *Mustis* (Hr. Mest, Le Krib)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 221.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 1497-1498.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 147-150.

277. *Mustis* – *AE*, 1992, 1815; *MEFRA*, 102, 1990, p. 642

Autel en pierre de type indéterminé.
81,5 x 48 x 36,5 cm.
Ch. ép. 45 x 36,5 cm. H. l. 4,3 à 3 cm.

Libero patri / Aug(usto) sacrum. / M(arcus) Cassius Felix, sace/rdos Lib(eri) pat(ris), idurionem [d]ecreto ac(c)epto restituit, / signum

[389] Trouvée dans les environs du temple de Saturne.
[390] J.-B. Chabot, « Punica », *J. A.*, 11, 1917, p. 72; *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 231.

Lib(eris) pat(ris) fecit, aram / posuit, an(no) M(arci) Orfi Clari et Q(uinti) Terenti Felicis, IIuir(orum) / q(uinquennalium duorum), u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Ce prêtre (*sacerdos*) de Liber pater auguste a rétabli l'*idurio* pour son dieu, lui a fait faire une statue et a posé un autel. A. Beschaouch et A. M'Charek[391] ont bien montré que le terme d'*idurio*, présent aussi sur une inscription de Mactar[392], désignait une enceinte sacrée. Le terme n'étant pas d'origine latine mais sémitique, il pourrait alors s'agir d'un vieux sanctuaire punique consacré à un dieu qu'on a appelé Liber à l'époque romaine.

278. *Mustis* - *AE*, 1968, 595; *Mustitana*, n° 6; *EDH*, n° HD015716 [photo]

Autel en pierre de type indéterminé.
115 x 68 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. moul. H. l. 8 à 5 cm.

Plutoni frugif(ero) / Aug(usto), Genio Mustis / sacr(um). Pro salute / Imp(eratoris) T(iti) Aeli Hadrian[i A]ntonini / Aug(usti), Pii. M(arcus) Corneli[us], M(arci) f(ilius), / Cornelia (tribu), Laetus, flamen / perpetus, IIuir, sacerdos / Caelestis et Aesculapii / publicus, cum pro honore / flamoni perp(etui), HS X (milia) taxas/set et ob honorem IIuiratus / HS II (milia) inlatis aerario HS III (milia) / statuam aeream posuit et in templo Caelestis portic(um) columna/rum IIII ampliata pecu[ni]a fe/cit, d(ecreto) d(ecurionum), idem q[uoqu]e [de]dic(auit), ampli/us in eode[m templo] porticum / auitam [u]e[t]u[state conl]absam [co]/lumnis [IIII adiecta] pecuni[a] / res[tituit].

Date: 145 ou peu avant

Cette inscription prouve bien, contrairement à ce qu'avait pressenti M. Le Glay[393], que c'est bien Pluton et non Saturne que désigne à

[391] A. Beschaouch, « Qu'est-ce qu'un *idurio*? Spiritualité punique et culture latine », *MEFRA*, 102, 1990, p. 639-645; A. M'Charek, « À propos de l'*idurio*, enceinte sacrée d'un temple ou d'un enclos funéraire », *Africa*, 15, 1998, p. 13-15.

[392] *CIL*, VIII, 23422.

[393] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 222; cette inscription n'avait pas encore été publiée au moment de la parution du livre.

Mustis l'épithète *frugifer*[394]. On remarque aussi ce lien entre Pluton et Caelestis, qui est la parèdre habituelle de Saturne. Sur une autre inscription, Pluton est également associé à Nutrix, l'autre parèdre de Saturne. Pour cette raison et en l'absence du moindre document directement relié à Saturne, il y a lieu de croire que Pluton, ici, aurait hérité du culte de Baal Hammon.

La prêtrise conjointe de Caelestis et d'Esculape n'est pas sans intérêt; en effet, les deux divinités sont aussi associées dans des inscriptions de Tébessa et de Hr. El-Oust[395]. À *Thizica*, on trouve également un *sacerdos* d'Esculape et de Junon, cette dernière recouvrant peut-être Junon Caelestis[396]. De plus, on a trouvé un torse d'Esculape dans le temple de Caelestis à Dougga[397], et on connaît à *Apulum*, en Dacie, une inscription, émanant sans doute d'un Africain, s'adressant à la fois à Caelestis, à Esculape, au Génie de Carthage et au Génie des Daces[398].

279. *Mustis* - *AE*, 1968, 596; *Mustitana*, n° 7; *EDH*, n° HD015719

Linteau en pierre de type indéterminé.
105 x 46 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. moul. H. l. 4 à 1,8 cm.

Telluri Aug(ustae) sacr(um). Pro salute / Imp(eratoris) Caes(aris) T(iti) Aeli Hadriani Antonini Aug(usti), Pii, libe/rorumque eius. M(arcus) Cornelius, M(arci) f(ilius), Cornel(ia tribu), Laetus, flam(en) / [p]erp(etuus), IIuir q(uinquennalis), sacerdos Caelestis et Aesculapii / publicus, templum cum statua s(ua) p(ecunia) f(ecit), d(ecreto) d(ecurionum).

Date: 145 ou peu avant

280. *Mustis* - *CIL*, VIII, 27436; *AE*, 1898, 45a; *ILPBardo*, 383; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 221, n° 2; *EDH*, n° HD022259

Petit autel en pierre de type indéterminé, inscrit sur deux faces.
78 x 36 x 35 cm.

---

[394] A. Beschaouch, « Pluton africain », *Karthago*, 16, 1971-72, p. 101-105.
[395] À Tébessa: *Cat.*, n° 315; à Hr. El-Oust: *Cat.*, n° 289.
[396] *AE*, 1952, 41, *Cat.*, n° 216.
[397] M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 360.
[398] *CIL*, III, 993.

Ch. ép. 30 x 45 cm. H. l. 3,5 cm.

a) *Nutrici Frugi/fero Aug(usto) sa/crum.*

b) *[I]ani (sic) patri Aug(usto) / sacrum. Pro / salute dom[i]/norum (trium) n(ostrorum) / Aug(ustorum). P(ublius) Iuniu/s Solutor, ius/su religionis, / [fe]cit et d(edicauit).*

Date: 208-211

Autel consacré à Nutrix et à *Frugifer* qui, comme on l'a vu, désigne ici Pluton. On sait que Nutrix est la parèdre habituelle de Saturne et recouvre la déesse Tanit[399]. Sur l'autre face, on trouve une dédicace à Janus, qualifié de père, pour la sauvegarde des empereurs. Ce vieux dieu romain, oublié partout ailleurs, est présent à plusieurs endroits en Afrique. On a trouvé sur le site une statue le représentant[400]. On s'étonne de la présence d'une si ancienne divinité italique quelque peu oubliée mais présente en plusieurs lieux d'Afrique[401]; elle correspond, selon M. Le Glay, à une curieuse tentative à la fin du IIe et au début du IIIe siècle, de relance des vieilles divinités italiques, comme aussi la déesse Ops.

281. *Mustis* - *CIL*, VIII, 15577; *Sat. Afr.*, *Mon*, I, p. 221, n° 1

Fragment d'architrave en pierre de type indéterminé, brisé à droite et à gauche.
40 x 180 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 cm.

[Nutrici Frugifero] Aug(usto) et Iano patri Aug(usto) [...].

282. *Mustis* - *AE*, 1968, 599; *Mustitana*, n° 1; *EDH*, n° HD015728

Linteau en pierre de type indéterminé.
125 x 30 x 15 cm.
Ch. ép. moul. H. l. 4 à 3,5 cm.

---

399 *Sat. Afr.*, *Hist.*, 1966, p. 220.

400 *AE*, 1968, p. 187, n° 586-608.

401 À Mactar (*Cat.*, n° 85), à Hr. El Oust (*Cat.*, n° 289), à Lambèse (*CIL*, VIII, 2608; *AE*, 1908, 9), à Timgad (*AE*, 1901, 194) et à *Diana Veteranorum* (*CIL*, VIII, 4576).

Imp(eratori) Caesari, diui Neruae f(ilio), Neruae Traiano, optimo, / Aug(usto), Ger(manico), Dac(ico), Parthico, pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XX, imp(eratori) XI, co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriae). / M(arcus) Valerius, M(arci) f(ilius), Arn(ensis), Fuscus, IIuir, ob honorem flam(onii) perp(etui) taxatis HS X (milibus) por/ticum mediam adiecta a se amplius pecunia fecit, idemq(ue) pinxit, item in / templo Cererum et in templo Ditis porticuus et sacrarium sua pec(unia) fec(it), idemq(ue) ded(icauit), d(ecreto) d(ecurionum).

Date: 116

Pour honorer l'empereur, ce personnage a fait construire des portiques dans le temple des *Cereres* et celui de Pluton (appelé ici *Dis*). On voit donc qu'ici, outre ses associations avec Caelestis et Nutrix, les parèdres habituelles de Saturne, Pluton conservait son association habituelle avec les déesses Thesmophores.

283. *Mustis* - *AE*, 1968, 586; *Mustitana*, n° 2; *EDH*, n° HD015689

Bloc en pierre de type indéterminé.
138 x 26 x 30 cm.
H. l. 4 à 3 cm.

Aescula[pio Au]g(usto) sacrum. Pro salute / [Imp(eratoris) C]aes(aris) Traiani Hadriani, Part(hici), Aug(usti), p(atris) p(atriae). C(aius) Iulius, M(arci) f(ilius), Cor(nelia tribu), Placidus ob [honor(em) flam(onii)] / [perp(etui)], cum HS X (milia) in opus munificentiae promisisset, et ob honor(em) IIuir(atus) HS II (milia), ad[iecta a se] / [ampl]ius pecunia, templum cum statuis marmoribus picturis exornauit, [item ad / or]namentum templi Plutonis urceum et lancem (sic) ex arg(enti) p(ondo) fecit, idemq(ue) ded(icauit), [d(ecreto) d(ecurionum)].

Date: 117

284. *Mustis* - *CIL*, VIII, 15578

Pas de description disponible.

[...]m suum templo sua impensa extruxit et ob memor[iam .. HS... / mil(ibus)] donauit et arcum cum parietibus coniunctis et porticus ini[...]/ae et in templo Liberis Patris et Veneris sua pecunia fecit et epulum ob dedic[ationem ... HS / II] mil(ibus), ex quorum usuris quodannis ob diem dedicationis epulum et [...].

Cette inscription mentionne un temple de Liber pater et de Vénus. On a vu plus haut que Liber, à *Mustis*, recouvrait sans doute une divinité libyco-punique. En outre, on remarque que ces deux divinités sont également associées sur les stèles dites de La Ghorfa, provenant de Maghraoua.

285. *Mustis* - *AE*, 1968, 590; *Mustitana*, n° 15; *EDH*, n° HD015701

Linteau en pierre de type indéterminé.
145 x 36 x 12 cm.
Ch. ép. moul. H. l. 7 cm.

[Dis] Mauris Castoribus Aug(ustis duobus) sac(rum). Pro salute / [Imp(eratoris) Cae]s(aris) L(uci) Septimi Seueri, pii, pertinacis, p(atris) p(atriae), et Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli / [Antoni]ni, pii, felicis, [[et P(ubli) Septimi Getae, nob(ilissimi) Caes(aris)]], Aug[[(ustorum trium)]],[402] *et Iuliae Domnae / [[et Fului]]ae Plautillae Augg(ustarum). P(ublius) Perellius Saturninus, IIuir, s(ua) p(ecunia) f(ecit) et dedic(auit).*

Date: 202-205

Dédicace aux *dii Mauri Castores Augusti*, pour la sauvegarde des empereurs et de leurs épouses, par un *duumuir*. On a vu plus haut[403] que parmi les *dii Mauri* invoqués à Hr. Ramdam figurait Vacurtum-Macurtam, l'un des deux dieux représentés sur le relief aux sept dieux de Béja sous les traits des Dioscures[404]. On trouve aussi ces derniers sur l'avers de certaines monnaies d'Utique, avec leurs chevaux au revers[405].

---

[402] Dans le texte: *Augg[[g(ustorum)]]*.
[403] *Cat.*, n° 217.
[404] A. Merlin, « Divinités indigènes sur un bas-relief romain de la Tunisie », *CRAI*, 1947, p. 355-371; *AE*, 1948, 114; G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 138, 142. 136; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 229.
[405] À Utique: L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 159, n° 341-343; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, I/109; voir p. 125-129. J. Mazard (*CNNMQ*, n° 536-537) les attribue à *Rusicade*.

286. *Mustis* - *AE*, 1968, 592; *Mustitana*, n° 17; *EDH*, n° HD015707

Socle de statuette en pierre de type indéterminé, retaillé en auge.
Dimensions indisponibles.
Ch. ép. 40 x 48 cm. H. l. 4,5 à 3 cm.

Nutrici deum / basem M(arcus) Oui/us Maximus u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

287. *Mustis* - *AE*, 1968, 594; *Mustitana*, n° 9; *EDH*, n° HD015713[406]

Linteau en pierre de type indéterminé.
115 x 30 x 10 cm.
H. l. 7 cm.

Plutoni Aug(usto) sacrum. / L(ucius) Iulius, L(ucii) f(ilius), Cor(nelia tribu), [Flo?]rus, IIuir, / fl[am(en)] perp(etuus), [s(ua)] p(ecunia) f(ecit).

Date: sous Trajan ou Hadrien d'après le formulaire et la forme des lettres.

288. Hr. Belda - *CIL*, VIII, 27430

Bloc en pierre de type indéterminé.
40 x 110 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

M(arcus) Cornelius / [Cae]lesti et Cereri fecit.

Date: première moitié du Ier siècle d'après l'onomastique.

Dédicace à Caelestis et à Cérès, dans une association peu commune qu'on ne trouve que dans la région de *Mustis*. Le fait que Pluton, ici, occupe les fonctions de Saturne pourrait expliquer cette union exceptionnelle entre sa parèdre habituelle et celle de Saturne. Il est très surprenant de trouver une telle association divine à une période aussi haute.

[406] Trouvé au pied d'un temple, qui doit être attribué à Pluton.

289. Hr. el-Oust - *CIL*, VIII, 16417; *AE*, 1968, 609; *Mustitana*, n° 14; *EDH*, n° HD015758

Deux fragments en pierre de type indéterminé, non retrouvés.
Hauteur: 65 cm (43 selon Poinssot); largeur: 145 (a); 140 (b) cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

[Pro s]alute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Comm[odi] Antonini, pii, fel[icis, Aug(usti), German(ici), Sarmat(ici), Brittan(nici)], / [p(ontificis)] max(imi), trib(unicia) potest(ate) XIII, imp(eratoris) VIII, co(n)s(ulis) V, p(atris) p(atriae). C(aius) Or[f]ius, L(ucii) f(ilius), Cor(nelia tribu), Luciscus, prae[f(ectus) i(uris) d(icundi) pro IIuir(is)], / [it]erum q(uin)q(uennalis), sacerdos publicus deae Caelestis et Aesculapi, arcum quem suo et C(aii) O[rf]i [...], n[omine] / pro praecipua erga sanctissimum numen relig(ionis), proque perpetuo patriae amore, pro[miserat, adiecta / a]mplius statua(m) Iano Patri, perfe[c]it et dedicauit statuam quoque in foro Mar[sya]e [constituit, / o]b cuius dedicatione(m) ludos [sc]aenico[s et] epulum curiis et Caerealicis exibuer[unt].

Date: 187-188

Dédicace dans le forum, par deux personnages, dont un prêtre de la *dea Caelestis* et d'Esculape, d'un arc et aussi de statues de Janus et de Marsyas, pour la sauvegarde de l'empereur et pour la prééminence à l'égard du *numen sanctissimum*. Cette dernière divinité, qui selon D. Fishwick[407] ne désigne pas l'empereur, est difficile à identifier. En ce qui concerne Marsyas, il ne s'agit pas d'une véritable divinité, mais d'un symbole relié à la liberté des cités[408]. Pour ce qui est de *Ianus pater*, comme on l'a vu plus haut ce vieux dieu romain, oublié partout ailleurs, est non seulement présent à Mustis et ses environs, mais aussi en quelques autres endroits d'Afrique.

On remarque également ici l'association de Caelestis et d'Esculape, qu'on trouve à *Mustis* (voir plus haut), ainsi qu'à Tébessa, et ces deux divinités ont parfois les mêmes prêtres[409].

---

[407] *ZPE*, 89, 1991, p. 196-200.
[408] P. Veyne, « Le Marsyas colonial et l'indépendance des cités » *Revue philologique*, 35, 1961, p. 87-98.
[409] À Tébessa: *Cat.*, n° 315.

290. Hr. el-Oust - *CIL*, VIII, 16415

Autel en pierre de type indéterminé, brisé.
100 x 40 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7 cm.

Caele[sti] / Aug(ustae) / sac[rum]. / B(...) M(...) MV(...).

3.41 *Pagus Assalitanus*

Bibliographie:
L. Poinssot, *CRAI*, 1920, p. 288.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 174-175.

291. *Pagus Assalitanus* - *AE*, 1921, 43; *ILAf*, 501; *EDH*, n° HD027691

Dalle en pierre de type indéterminé.
103 x 54 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 à 9 cm.

Ioui Aug(usto) / sacrum. / Pagus As/salitan/us u(otum) s(oluit).

Dédicace à Jupiter auguste par le *pagus Assalitanus*. Cette épithète accolée ici à Jupiter, ainsi que la simplicité du texte de l'inscription, rappellent les ex-voto dédiés à Saturne. Notons que non loin de là, justement, à Sidi bou Rouis, on trouve Jupiter avec les attributs du dieu africain[410].

3.42 *Vcubi* (Hr. Kaoussat)

Bibliographie:
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 945.

292. *Vcubi* - *CIL*, VIII, 15665

Autel en pierre de type indéterminé, brisé.
80 x 70 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 10 cm (20 cm selon D'Aubigny).

Deo Soli, / Honori et / Virtuti. / Pro salute [...].

[410] *Cat.*, n° 304.

293. *Vcubi* - *CIL*, VIII, 15662

Bloc en pierre de type indéterminé.
58 x 50 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7 cm.

Ioui / Aug(usto) / [s]acru[m.].

Dédicace à Jupiter auguste. Cette dédicace rappelle, par la simplicité de son texte, la plupart des ex-voto dédiés à Saturne[411]. En outre, le Jupiter auguste apparaît fréquemment dans les inscriptions de la région et à un peu plus d'une vingtaine de km de là, sur une inscription de Sidi bou Rouis, on trouve un Jupiter entouré, comme Saturne, du Soleil et de la Lune[412].

3.43 *Sicca Veneria* (Le Kef)

Bibliographie:
AATun, f 44 (Le Kef), no. 145.
P. Quoniam, *Karthago*, 3, 1952, p. 157-165.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 834.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 162.
A. Beschaouch, « Le territoire sacré de Sicca Veneria », *CRAI*, 1981, p. 105-122.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 156-162.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 410.

294. *Sicca Veneria* - *CIL*, VIII, 15881; *ILPBardo*, 366

Calcaire, brisé en deux morceaux, incomplet en bas à droite.
111 x 64 x 16 cm.
Ch. ép. 95 x 44 cm. H. l. 4,5 cm.

Mirae bonitatis adque in/tegratis uiro Valeri[o] Romano, / u(iro) c(larissimo), curatori reip(ublicae) spl(endidissimae) col(oniae) Siccensi/ um et Veneris, ob restauratum / deae simulacrum quod iamdudum / a [lat]ronibus fuerat interrupta / [templi] munitione sublatum; / [statuam] Venerii (sic) ad propagandam / [saeculis o]mnibus memoriam / [patrono fi]do amore po[suerunt].

---

411 N. Kallala, « L'autre aspect du culte de Jupiter en Afrique », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve colloque international*, 1992, p. 196.
412 *Cat.*, n° 304.

Dédicace honorifique faite à un personnage pour le remercier d'avoir récupéré la statue de Vénus qui avait été volée, à la suite de la destruction de l'enceinte du temple. Cette enceinte pourrait désigner, selon Z. Ben Abdallah, les clôtures du sanctuaire où, suivant Valère Maxime, les filles de *Sicca* s'adonnaient à la prostitution sacrée[413]. Le culte de Vénus était important à *Sicca Veneria*, comme en témoigne le nom même de la ville et le nombre d'inscriptions concernant cette déesse. Il s'agissait très certainement de Vénus Érycine, qui en Sicile recouvrait l'Astarté phénicienne: Élien, un sophiste grec du IIe siècle de notre ère, reprend une tradition selon laquelle celle-ci quittait annuellement son temple pour un séjour à *Sicca*, tandis que Solin, quant à lui, en rapportait une autre faisant de la ville une colonie sicilienne[414].

295. *Sicca Veneria* - *CIL*, VIII, 15946

Pas de description disponible.

D(iis) M(anibus) s(acrum). / Baricca, / Rogati fi[l(ia),] / Ven(eris) ser(ua), p(ia) uix(it) an(nis) XXV.

296. *Sicca Veneria* - *CIL*, VIII, 15894

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 4,5 cm.

D(iis) M(anibus) s(acrum). / Saturni/nus Tleca/utes, deae Ve/neris actor, / uixit annis / LXVII, / mensibus / tribus; / h(ic) s(itus) e(st). // D(iis) M(anibus) s(acrum). / Sucessa Ras/cenia / uixit annis / LXVI, h(ic) s(ita) e(st).

297. *Sicca Veneria* - *CIL*, VIII, 27580

Bloc en pierre de type indéterminé.
79 x 36 cm.
H. l. indéterminée.

C(aius) Iulius Opta/tus, Vene/ris libertus, / uixsit (sic) / annos XL.

---

[413] Valère Maxime, *Fait et dits mémorables*, II, 6, 15.
[414] Élien, *De la nature des animaux*, IV, 2; Solin, *Recueil de curiosités*, XXVII, 8.

298. *Sicca Veneria* - *CIL*, VIII, 15879

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 5 à 5,5 cm.

[.., .dec]urio / V[...]C[.]P[.] / L(ucius) Flauius / Saturni/nus, sacer/dos V[eneris? / ...].

299. *Sicca Veneria* - *CIL*, VIII, 27704

Bloc en pierre de type indéterminé.
50 x 150 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

Iunoni Caelesti Aug(ustae) sac(rum). [..] / CII[415] *Saturninus Faustus Ro[..] / templum ex uoto feceru[nt].*

Dédicace à Junon Caelestis auguste, à qui on a bâti un temple. On trouve plusieurs fois cette association des deux déesses à *Thuburbo Maius*, mais également à Hadrumète, à Carthage, à *Thubursicum Bure* et peut-être aussi à Dougga[416].

300. *Sicca Veneria* - *ILAf*, 596; *AE*, 1912, 16; *EDH*, n° HD027870

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 15 cm.

Deo Soli.

Dédicace au dieu (*deus*) Sol. Celui-ci apparaît sur plusieurs inscriptions de la région, souvent dans un formulaire fort simple, comme ici, et ne semble pas nécessairement être Mithra, puisque son nom n'apparaît jusqu'à maintenant sur aucune inscription de Zeugitane.

---

[415] *CII*: probablement pas un *praenomen*, car celui du second personnage n`est pas donné. On peut peut-être restituer *[c]/c(larissimi) ii(uuenes)*; il y a des exemples pour *cc(larissimi) uu(iri)*. Autre possibilité: *c(larissimus) i(uuenis) I(ulius)*; ce qui expliquerait pourquoi le second I est plus grand.

[416] À *Thuburbo Maius*: *Cat.*, n° 128-131 et peut-être 132; à Hadrumète: *Cat.*, n° 56; à Carthage: *Cat.*, n° 196; à *Thubursicum Bure*: *Cat.*, n° 246-247; à Dougga: voir *Cat.*, n° 253-254.

301. *Sicca Veneria* - *AE*, 1904, 57; *EDH*, n° HD033147

Pas de description disponible.

Caelesti Aug(ustae) sacr(um). / [..., p]ro salute L(ucii) Annioleni Albani, uoto fecit.

301b. *Sicca Veneria* - *AE*, 2002, 1684[417]

Base de statue en calcaire, brisée en haut à gauche.
124 x 53 x 53 cm.
Ch. ép. avec cadre mouluré: 61 x 42 cm. H. l. 4 cm.

M(arco) Herculanio P(ublii) fil(io) / Quirina (tribu) Caluino Pa/co niano, praefecto co/hortis prime aequi/tate Hispanorum, tribuno aequitum / cohortis prime miliariae Bathao/num, duouir(o) q(uinquennali), / Plotius Felix, Caeles/tis sacerdos, patro/no optimo posuit.

301c. *Sicca Veneria* - *AE*, 2002, 1685[418]

Fronton d'un petit monument cultuel, en pierre de type indéterminé.
60 x 11 x 23 cm.
Ch. ép. 22 x 30 cm. H. l. 3 cm.

Caelesti Aug(ustae) sac(rum). / Pro salute domi/ni n(ostri) L(ucius) Sentius / Fortis ut(um) fecit.

3.44 *Aubuzza* (Hr. Zezza)

302. *Aubuzza* - *CIL*, VIII, 16367

Bloc en pierre de type indéterminé.
Largeur: 450 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 7 à 6 cm.

Genio coloniae Iuliae Veneriae C{h}irtae nouae. [Ciues Romani qui] / Aubuzza consistunt paganicum pecunia sua a solo [resti]iuer[unt].

Dédicace au génie de *Sicca Veneria*, dont le nom officiel est *colonia Iulia Veneria Cirta Noua Sicca*[419]. Il s'agit donc sans doute de la déesse Vénus.

---

[417] *L'Africa romana*, 14, 2002, p. 2357-2361 [photo].
[418] *Ibid.* [photo].
[419] C. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, II, 1981, p. 156.

3.45 La Ghorfa (Hr. Sidi Tetuai)

Bibliographie:
AATun, f 24 (Fernana), no. 51.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 189.

303. La Ghorfa - *CIL*, VIII, 16406

Bloc en pierre de type indéterminé.
110 x 35 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

D(iis) M(anibus) s(acrum). M(arcus) Valerius, M(arci) fil(ius), / Corn(elia tribu), Felix, Gal/lio, aedilic(i) quinq(uennali), sa/cerd(oti) dei Ditis in loc(o) / prim(o), bon(us), prob(us) incomp(arabilis), / p(ius) u(ixit) a(nnis) LXV, h(ic) s(itus) e(st). Auspici.

Épitaphe d'un personnage qui fut le prêtre du dieu Dis (*sacerdos dei Ditis*), c'est-à-dire Pluton, dont le culte était important à *Mustis*, située à une vingtaine de km au nord-est de La Ghorfa et où une inscription le mentionne également sous ce nom[420].

3.46 Sidi Bou Ruis

304. Sidi Bou Ruis - *CIL*, VIII, 27739; *ILPBardo*, 526

Fragment de calcaire blanc de forme demi-cylindrique, à trois registres.
38 x 34 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 1,4 cm.

1) dans le registre supérieur, trois têtes: à gauche, une tête radiée et au-dessous:

Sol

au centre, sous une tête barbue et chevelue:

Iupiter

à droite, sous une tête coiffée d'un diadème de chaque côté duquel pointent les cornes d'un croissant :

Luna

[420] *Cat.*, n° 282.

2) Dans le registre central: triangle entourant une triscèle[421] flanquée de chaque côté d'une corne d'abondance et d'un objet arrondi (gâteau?). Sous la base du triangle, un bandeau dont la moitié gauche, usée, ne présente pas de caractères, offre à droite le mot:

[...]s Fortuna[ta].

Dédicace à Jupiter, qui figure entouré du Soleil et de la Lune, comme sur certaines représentations de Saturne[422].

3.47 *Pagus Veneriensis* (Plaine du Sers)

305. *Pagus Veneriensis* - *CIL*, VIII, 27763; *AE*, 1914, 83; *ILPBardo*, 374; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 294, n° 1; *EDH*, n° HD028054

Bloc d'onyx, brisé en deux morceaux qui se raccordent.
33,5 x 84 x 10 cm selon le *CIL*; 33 x 64 x 15 cm selon Z. Ben Abdallah.
H. l. 4,5 à 1 cm.

Ioui, Saturno, Siluano, Caelesti, / Plutoni, Mineruae, Veneri / Aug(ustis) sacr(um). / Pagus Veneriensis, patrono, L(ucio) Antonio Brittanno; curatori/bus: P(ublio) Octauio Marcello, sacerd(ote) Saturni, Six(to) (sic) Octauio Felice, / Q(uinto) Clodio Optato, Q(uinto) Vibio Saturnino; ex iis quai (sic) i(nfra) s(cripta) s(unt), / uerbecem (sic), agnum, caprum, gallum, (h)adillas (sic), duas gallinam, / C(a)ecilius {E} Sequ(u)ndus (sic).

Cette inscription est consacrée à une liste de divinités augustes: Jupiter, Saturne, Caelestis, Pluton, Minerve et Vénus. Il s'agit en fait d'un tarif sacrificiel, sans doute dans la tradition du tarif de Marseille, quoique différent dans la forme[423], et qu'il faut rapprocher de deux inscriptions similaires d'*Idicra* (Aziz ben Tellis)[424]. Dans ce cas-ci comme à *Idicra*, ces listes sacrificielles émanent d'un prêtre de

[421] Symbole réunissant trois jambes autour d'un même point.
[422] *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 223 sq; M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 338-341.
[423] E., Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 465-471.
[424] *CIL*, VIII, 8246-8247.

Saturne. Ici, on recommande de sacrifier à Jupiter le bélier châtré, à Saturne l'agneau, à Silvain le chevreau, à Caelestis le coq, une chevrette à Pluton et une autre à Minerve, et la poule à Vénus. Notons qu'ici, contrairement à *Idicra*, Jupiter figure en première place, avant Saturne. De plus, tous les cultes des divinités nommées ici revêtent une importance particulière dans cette région du sud-ouest de la Zeugitane: Jupiter auguste est fréquent dans la région et à moins de 20 km de là, à Sidi bou Rouis[425], il figure comme Saturne entouré du Soleil et de la Lune; Silvain est également présent, sous son nom[426] ou sous le nom de Mercure[427]; Pluton est le Génie de Dougga et de *Mustis*; Minerve figure seule sur un nombre étonnant d'inscriptions (8) de la région de Dougga et Vénus avait son célèbre sanctuaire tout près, à *Sicca Veneria*.

306. Plaine du Sers - *CIL*, VIII, 27764; *AE*, 1909, 177; *ILTun*, 1639; *ILPBardo*, 521; *EDH*, n° HD020120

Plaque de marbre blanc, brisée à droite et en bas.
23 x 19 x 3 cm.
H. l. non déterminée.

Omnisata omnigena e terra [nunc gramina surgunt], / Quaeque effeta tulit tellus cata sol[e uigescunt]. / Cuncta iubant (sic), animant, uiridant nem[us: undique frondes]. / Sollicitae de flore nouo, de uere mari[to]. / Quare cette deo patrium dedamus honorem. / Siluano, de fonte bouant cui frond[ea claustra]. / Gignitur e saxo lucus inque arb[ore rami]. / Hunc tibi de more damus difficil[em molossum]. / Hunc tibi de uoce patris falciten[entis haedum]. / Haec tibi de more tuo piniferae e[st corona]. / Sic mihi senior memorat sac[erdos]. / Ludite, Fauni, Dryades, puell[ae]; / Ludite, canite iam meo sacel[lo]. / Naides e nemore meo colon[ae]! / Cantent adsueta de fistul[a Cornipes], / Adsit et ludo de more par[nassio]. / Cantet et rosea de tibia [Bassaris / E]t premat biiuges deus A[pollo suos. / Fulmin]at bello deus ho[stium; tu tamen / Praesto] uenias, pater [pacis amantissime, / Et disci]pulo tu[o commodus consule][428].

---

[425] *Cat.*, n° 304.
[426] Voir l'inscription suivante.
[427] Pensons au *Mercurius Siluius* de Dougga: *Cat.*, n° 258.
[428] Est reprise ici la restitution de Louis Chatelain (*MEFR*, 30, 1910, p. 82-83) qui est, à peu de choses près, la même que celle du *CIL*, sauf pour la fin où la sienne

Invocation à Silvain et aux divinités champêtres, sous la forme d'un poème. À première vue, on pourrait croire qu'il s'agit tout simplement ici du Silvain italique, mais un détail attire toutefois l'attention: la mention de Saturne (*pater falcinens*, « le père qui tient la faux »), qui réclame une offrande pour le dieu Silvain (ici, un chevreau, selon la restitution de L. Chatelain), et, deux vers plus bas, du prêtre qui semble rapporter la consigne (*sic mihi senior memorat sacerdos*); tout cela nous rappelle le tarif sacrificiel du *pagus Veneriensis*, qui émane du prêtre de Saturne et qui réclame pour Silvain le sacrifice d'un chevreau.

3.48 *Althiburos* (Médeïna)

Bibliographie:
AATun, II, f 29 (Ksour), no. 97.
M. Merlin, « Forum et maisons d'Althiburos », *Notes et Documents*, VI, 1913.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 295-296.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 133-134.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 44-45.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 282-283.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 63-64.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 189.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 25.

---

est plus téméraire. Traduction: « Du sol partout ensemencé, du sol qui produit tout, voici qu'apparaît le gazon. Les biens que la terre prévoyante a enfantés prennent de la vigueur au soleil. Tout charme anime, rend verdoyante la forêt; de toute part les feuilles sont appelées par la floraison nouvelle, par le printemps qui fertilise. Allons, rendons au dieu, à Silvain, le culte traditionnel. Pour lui, sous la fontaine, bruit le sanctuaire recouvert de feuillage; le bois sacré se dresse des fentes du rocher et les branches se multiplient dans les arbres. Voici le molosse intraitable que nous te donnons; voici le chevreau réclamé pour toi par la voix du dieu qui tient la faux; voici pour toi, suivant la coutume qui t'est chère, les pommes de pin. Ainsi me parle le prêtre vénérable. Jouez, Faunes, Dryades, jeunes filles; jouez, chantez dans mon sanctuaire, Naïades qui habitez ma forêt. Que le Faune, aux pieds de corne, chante sur son roseau accoutumé; qu'elle assiste aussi à la cérémonie, suivant la coutume, la Bacchante rosée. Qu'Apollon presse les deux chevaux de son char. Le dieu de nos ennemis fulmine à notre porte. Viens vite néanmoins, père ami de la paix, et veille au salut de ton disciple. »

307. *Althiburos* - *CIL*, VIII, 27774; *AE*, 1908, 169b; *EDH*, n° HD020708

Stèle de calcaire, à fronton triangulaire, brisée au sommet, en deux fragments.
59 x 29 x 5 cm.
H. l. 4 à 3 cm.

Le texte latin est précédé de six lignes d'écriture néopunique.

[...] / Quod bonum fau[stum fe]/[l]ixque sit. So[... / ... i]nsigne quis V[... / ...]SA Iouis [... / ... in] templo po[suit? ou *-ere?* */ ... ae]difici [//]NI (denarios) L[... / ...] animo [... / ...]NC Aescu[lap]/i et Iouis.*

Cette inscription bilingue fragmentaire montre visiblement une association entre Esculape et Jupiter, qui rappelle une inscription de Dougga et peut-être une autre de Carthage où figurent des *sacerdotes* attachés aux deux dieux[429]. Le caractère bilingue de l'inscription laisse croire que cette association pourrait avoir une origine préromaine, mais—hélas—le texte néopunique ne mentionne guère leurs équivalents libyco-puniques.

3.49 *Ammaedara* (Haïdra)

Bibliographie:
A. Piganiol, *MEFR*, 1912, p. 69-229.
S. Gsell, *Revue tunisienne*, 1932, p. 277-300.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 323.
Y. & N. Duval, dans *Mélanges Piganiol*, 2, 1966, p. 1153-1189.
P.-M. Duval, *CRAI*, 1969, p. 410.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 29-30.
F. Baratte & N. Duval, *Les ruines d'Ammaedara (Haïdra)*, Tunis, 1974, 76 p.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 50.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 301.
N. Duval, *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 633-671: Haïdra.

[429] *Cat.*, n° 256. Voir aussi à Carthage: *Cat.*, n° 192.

308. *Ammaedara* - *AE*, 1966, 521; *Sat. Afr., Mon*, I, p. 329, n° 11; *EDH*, n° HD016535

Autel en calcaire, de forme quadrangulaire, ou plutôt base d'une statuette découverte à côté.
99 x 37 x 29 cm.
Ch. ép. 15 x 34 cm. H. l. 3 cm.

Nutrici / Saturni / Aug(ustae). / Magni/us Mure/na uotum / soluit.

Dédicace à la *Nutrix Saturni*, la nourrice de Saturne, qui recouvre la parèdre de Baal

309. *Ammaedara* – *AE*, 1999, 1785

Autel en calcaire.
48 x 37 x 37 cm.
Ch. ép. 14 x 16 cm. H. l. 4 cm.

N(utrici?) A(ugustae) s(acrum).

D'autres développements sont possibles, tels que *N(umini) A(ugusti)* ou *N(eptuno) A(ugusto)*, mais on accordera la préférence à Nutrix, qui est attestée à *Ammaedara*.

310. *Ammaedara* - *AE*, 1992, 1771[430]

Autel en calcaire, presque cubique.
85 x 86 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 50 x 72. H. l. 4 cm.

[Pro sal]ute Imp(eratoris) Septimi Seueri Pertinacis Aug(usti,) / [ei]usque domus diuinae Aug(ustae). // Iani, custodib(us), dom(ino) S(aturno) Aug(usto) sacr(um). / [.] Asidonius Pilatus Saracinus, sa/[cerd]os, pro salute mea et coniu/[gis m]eae Cassiae Vinniolae / [et fil(iorum)] meorum in anniuersali / meo, / uotum sol(ui) lib(ens) animo.

Date: 193-195

Dédicace à Janus, aux « protecteurs » et au seigneur Saturne. Janus, un vieux dieu oublié presque partout ailleurs, est mentionné

[430] *CRAI*, 1992, p. 22-27 [photo].

plusieurs fois sur les inscriptions de la région de *Mustis*. Les *custodes* ne sont pas connus d'autre part.

311. *Ammaedara* – *AE*, 1999, 1776

Fragment d'un autel en calcaire.
54 x 29 x 39 cm.
H. l. 5,5 cm.

[Saturno et] de/[ae Cael]esti / [Aug(usta) …]O[…].

Autel consacré à Caelestis ainsi qu'à une autre divinité qui pourrait être Saturne, l'habituel parèdre de cette déesse, qui est attesté à *Ammaedara*.

312. *Ammaedara* – *AE*, 1999, 1777

Stèle de calcaire, brisée en haut et en bas.
93 x 41 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 21 x 34 cm. H. l. 4 cm.

Trebiae Matron[a]e, / sacerdoti / magnae / Cererum[431], */ [.] Sitius Celer, f[l(amen p(er)p(etuus)?/ m]atri su[ae castissimae? posuit].*

Au registre supérieur, deux colonnes cannelées avec, de part et d'autre, une rangée de torches emboîtées.

313. Tleta-Djouama - *CIL*, VIII, 23351; *AE*, 1900, 124; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 331, n° 16; *EDH*, n° HD028339

Pierre en forme de demi-cercle. Pas de description disponible.

Neptuno / Saturno / sacrum. / M(arcus) Licinius Quintianus / sum suis uotum soluit.

Dédicace à Neptune Saturne, qui laisse envisager une assimilation complète des deux dieux, mais que contredirait, selon M. Le Glay, la stèle de *Mididi* (Hr.-Meded) sur laquelle est soulignée la prééminence de Saturne sur le dieu de la mer[432]. Notons toutefois qu'à Nefidhet-el-Mecid[433], à environ 20 km de là, Neptune est qualifié de *dominus*,

[431] Voir *Cat.*, n° 118.
[432] M. Le Glay, *Sat. Afr, Hist.*, 1966, p. 237; sur la stèle de *Mididi*: *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 297, n° 1.
[433] *Cat.*, n° 68.

qui est l'une des épithètes principales de Saturne[434]. Remarquons aussi qu'à *Thapsus* on trouve un Poséidon καρποδότης, traduction grecque approximative d'une autre épithète de Saturne (*frugifer*). De plus, à moins de 20 km de là, à Aïn el Hmadna, on trouve une représentation de Neptune qui se confond avec Esculape[435] alors que justement, à *Ammaedara*, on a trouvé une statue de ce dernier dans le temple de Saturne.

314. Hr. Ouled-Selem - *AE*, 1912, 210; *ILAf*, 182; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 326, n° 6; *EDH*, n° HD028383

Fragment d'architrave en pierre de type indéterminé.
50 x 120 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 (l. 1); 3,5 (suiv.) cm. La fin de la l. 3 a subi un martelage.

Saturno et Opi. / Pro salute Imp(eratorum duorum) Caesarum, L(uci) Septimi Seue[ri, Pert(inacis), Aug(usti), pii, et] / M(arci) Aureli Antonini, Aug(usti), pii [[et L(uci) Septimi Getae, nob(ilissimi) Caes(aris)]], / totiusq(ue) diuinae domus, uictoriaq(ue) eorum, [...] / et Iulia Victorina, uxor, Secundi mate[r, ...].

Date: 198-208

Dédicace à Saturne et Ops, pour la sauvegarde des empereurs. Cette vieille déesse agraire d'Italie, hypostase de la Terre-mère, épouse de Saturne[436], recouvrirait ici la parèdre de Baal Hammon/ Saturne, comme la Nutrix mentionnée plus haut[437]. On s'étonne toutefois de trouver deux formes différentes de cette parèdre au même endroit.

3.50 *Theueste* (Tébessa) et environs

Bibliographie:
AAALg, f 29 (Thala), no. 101.
R. Cagnat, *Carthage, Timgad, Tébessa*, Paris, 1927.
E. Sérée de Roch, *Thébessa, antique Theveste*, Alger, 1952.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 332-333.

---

[434] M. Le Glay, *Sat. Afr, Hist.*, 1966, p. 124.
[435] *Cat.*, n° 67.
[436] M. Le Glay, *Sat. Afr, Hist.*, 1966, p. 219-220.
[437] *Cat.*, n° 308.

J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 91-97.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 913-914.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 768.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 185-189.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 173.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 442-443.

315. *Theueste* - *CIL*, VIII, 1887 (= 16510); *AE*, 1977, 859 ; *ILAlg*, I, 3066; *EDH*, n° HD020920

Base en pierre de type non spécifié.
128 x 50 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6,5 à 3,5 cm.

T(itus) Fl(auius), T(iti) fi[l(ius), Papiria (tribu)], / Caele[stinus, IIuir? flamen?], / mun(us) qui[nque diebus cum] / occisioni[b(us) ferarum edidit et] / ob insigne[m erga ciues suos] / et patriam [amorem statuas] / deae Caele[stis ... et] / deae Virtut[is posuit, item summam] / HS L (milia) n(ummum) cur[iis donauit, ut ex] / usuris eius [quotannis epularentur] / nata[li suo] / praeterea [signum argenteum?] / dei Aescula[pi ... ex p(ondo) lib(ras)] / quinquagi[nta ampliata pecunia / ded]it, [idemq(ue) ded(icauit)].

Date: Première moitié du IIe siècle

Ce personnage, un riche notable, a organisé des jeux qui ont duré cinq jours, avec mise à mort de fauves et a fait élever des statues de Caelestis, de Virtus et d'Esculape. On trouve un bon nombre d'inscriptions où figurent en même temps Caelestis et Esculape, qui ont parfois les mêmes prêtres, notamment à Hr. el-Oust, près de Mustis[438].

316. *Theueste* - *AE*, 1917-18, 62; *ILAlg*, I, 3000; *EDH*, n° HD026421

Bloc en pierre de type indéterminé.
39 x 48 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,5 (l. 1-4); 2,5 (l. 5) cm.

Dibus (sic) Mauris. Iul(ius) Do/natianus, sacerdos / d(e)ae Caelestis Augustae, / ex uiso suo cum suis omni/bus uotum soluit S.

[438] *Cat.*, n° 289.

Dédicace aux dieux Maures (*dii Mauri*) par un *sacerdos* de la déesse Caelestis auguste, suite à une vision. Cette « vision » pourrait éventuellement être la manifestation de la volonté de la part du clergé de mettre en valeur l'appellation *dii Mauri* pour désigner les divinités locales, sans doute dans un effort de romanisation.

317. *Theueste* - *AE*, 1926, 132; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 348, n° 43; *EDH*, n° HD024226

Base de statue, en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 70 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. non spécifiée.

I(oui) o(ptimo) m(aximo) / [Sa]turno / Aug(usto) sac(rum). / L(ucius) Caecilius / Maximus, / sacerdos, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Trois côtés sont gravés. De face est sculpté un médaillon entouré d'une couronne de laurier et contenant l'inscription. Sur le côté droit, une niche abrite un personnage tenant une couronne dans la main gauche; le côté gauche, très abîmé, montre un motif similaire.

Base de statue consacrée à Jupiter très bon très grand assimilé à Saturne auguste, par un prêtre (*sacerdos*). La dédicace emploie le formulaire habituel des stèles votives consacrées à Saturne. Notons qu'à Tleta-Djouama, à une trentaine de km de là, c'est à Neptune qu'est assimilé le grand dieu africain[439].

318. *Theueste* - *CIL*, VIII, 10624 ; *ILAlg*, I, 3005; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 339, n° 11

Stèle votive. Pas de description disponible.

I(oui) o(ptimo) m(aximo) S(aturno) A(ugusto) s(acrum). / Q(uintus) Fabius Pullas / et Pullaenus, / fil(ius), sacerdotes, / u(otum) ss(oluerunt) l(ibentes) a(nimo).

[439] *Cat.*, n° 313.

319. *Theueste* - *CIL*, VIII, 16523; *ILAlg*, I, 3006; *Sat. Afr., Mon.* I, p. 336, n° 3 [photo]

Base de statue de Saturne assis sur son trône.
Hauteur: 100 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. non spécifiée.

P(ublius) Vettius Saturninus, / ueter(anus), Ioui optimo maximo / Saturno / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

La statue, fortement abîmée, représente Saturne assis sur son trône, les jambes croisées, la main gauche posée sur le voile et soutenant la tête légèrement penchée, tandis que du bras droit il portait un sceptre, selon M. Le Glay. Sur le devant du trône sont sculptés une tête de lion et une tête de taureau. Des marques rectangulaires sur les côtés montrent que d'autres trônes étaient accolés à celui du dieu principal.

Base et statue consacrées encore une fois à Jupiter très bon et très grand, assimilé à Saturne. La statue du dieu, plutôt que la harpé, semble avoir porté le sceptre, un attribut jovien, ce qui tendrait à montrer la parfaite fusion des deux dieux.

320. *Theueste* - *CIL*, VIII, 27845; *ILAlg*, I, 2872; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 358, n° 56 [photo][440]

Fragment supérieur droit d'une stèle en pierre de type indéterminé.
36 x 28 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

[...]uus et oxor (uxor?), pastores.

Au sommet, trois rosaces (celle de gauche a disparu); au-dessous, deux niches qui abritent deux divinités assises sur des trônes dont les accoudoirs figurent des animaux. Dans celle de droite, la divinité est sensiblement plus grande, tout comme les animaux; il s'agit de Saturne, le torse nu, voilé d'un manteau et accosté de deux béliers. À gauche se trouve sa parèdre, flanquée de deux taureaux, vêtue d'une longue robe plissée, coiffée d'un lourd diadème et coiffée d'un voile épais. Au-dessous, figure l'inscription, surmontant un autre

[440] Trouvée à côté des thermes.

registre, très abîmé, où sont alignées quatre têtes de divinités aux coiffures de nature égyptienne.

Stèle consacrée à Saturne, où il figure en prééminence avec sa parèdre, à la manière de Baal Hammon et de Tanit. Il domine également quatre autres divinités qui semblent ici d'origine égyptienne. Ce relief a beaucoup de points en commun avec un autre provenant de la même région, à Gounifida[441], sur une dédicace à *Iupiter optimus Maximus Saturnus Augustus*. Dans les deux cas, le dieu est accompagné de béliers, ce qui rappelle *Zeus Ammon*, le dieu de Siwah aux cornes de bélier[442].

321. *Theueste* - *AE*, 1916, 4; *ILAlg*, I, 2997; *EDH*, n° HD025893

Bloc en pierre de type indéterminé.
42 x 98 cm (épaisseur indisponible).
Inscr. dans un cadre à queues d'aronde. H. l. 4 à 3,5 cm.

Caelesti Aug(usto) sacrum. / Ex praecepto Numinis, / Coronatus, Aug(usti) n(ostri libertus), adiut(or) tabul(arii), antas et / arcum a fundamentis constitiuit et / aedem ornauit et ampliauit l(ibens) a(nimo).

Dédicace à Caelestis auguste, suite à un ordre du *Numen*, par un affranchi impérial, un *adiutor* des archives publiques, qui a fait élever un arc et des piliers et fait agrandir et orner le temple (*aedes*). En ce qui concerne ce *Numen*, il pourrait s'agir d'Ops, qu'une autre inscription de Tébessa qualifie de *Numen sanctissimum*. Sachant que Caelestis et Ops, selon les endroits, figurent l'une et l'autre comme la parèdre de Saturne, cet ordre du *Numen* pourrait refléter un effort d'assimilation entre les deux déesses.

322. *Theueste* - *ILAlg*, I, 2999

Bloc en pierre de type indéterminé, brisée à gauche.
38 x 74 cm (épaisseur indisponible).
Inscr. dans un cartouche à queues d'aronde. H. l. 4,5 à 3 cm.

[C]ereribus, dom(i)no / [Pl]utoni. Ianua fecit. / Sutrius Primus, sta/tor templi, s(ua) p(ecunia) f(ecit).

---

[441] Voir plus bas: *Cat.*, n° 329.
[442] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 353.

323. *Theueste* - *CIL*, VIII, 16527; *ILAlg*, I, 3011

Base en pierre de type indéterminé. Aucune discription disponible.

Opi Aug(usto) sac(rum). / A(ulus) Pompeius Datiuus, / Numini sanctissi/mo, per antistitis, / iussus de suo / fecit.

324. *Theueste* - *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 354, n° 48 [photo]

Stèle votive à registres, de forme rectangulaire, en calcaire local.
92 x 50 x 18 cm.
H. l. indéterminée.

D(eo) m(agno)[443] *S(aturno* ou *-acrum). / Pastor, Tassil f(ilius), sacer/dos, / Saturni uotum su/um libens animu (sic) sol(uit).*

Saturne barbu mais non voilé, flanqué de deux bustes plus petits (le Soleil et la Lune). À gauche, la harpé, et à droite un objet difficile à identifier (le fouet du Soleil?). Plus bas, un taureau, marchant à droite; deux béliers affrontés au-dessus d'une pomme de pin.

325. *Theueste* - *CIL*, VIII, 16500 (= 1843); *ILAlg*, I, 3016

Tablette de pierre de type non spécifié, encadrée d'une moulure.
23 x 59 cm (épaisseur indisponible).
H. l. indéterminée.

Inuicto Numini / Virtutis. / Gurai / u(otum) l(ibens) a(nimo) s(oluit).

Dédicace à la puissance invaincue de Virtus. Celle-ci désigne sans doute Bellone[444].

---

[443] Ou *d(omino) m(agno)*.

[444] Deux dédicaces à Bellone on été trouvées à *Theveste*. *CIL*, VIII, 10623; *ILAlg*, I, 2995 : *Bel(lonae) Aug(ustae) s(acrum). C(aius) Iul(ius) Cattianus / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo). CIL*, VIII, 16532 (= 10627); *ILAlg*, I, 2996: *[B(ellonae) A(ugustae)?] s(acrum). / [... conseruatri]ci populi R(omani) / [[...]] / [...] M(arcus) Val(erius) Nouius Elphideforus / coronatus, cistifer, cum suis / lucum (sic) a solo cum signis et ornamentis / suis fecerunt et dedicauer(unt)*. Il s'agit sans doute de la Bellone cappadocienne, si l'on se fie à la présence d'un *cistifer* sur la seconde inscription. Selon S. Gsell et F. Cumont (F. Cumont, « Les cistiferi de Bellone », *CRAI*, 1919, p. 256-260), il s'agirait de la Mâ cappadocienne, que Bellone a recouvert ici, ainsi qu'à Madaure et à Sigus, et qui est aussi appelée Virtus, comme le prouve une inscription de Madaure qui mentionne des *cistiferi* de la *dea Virtus* (Cat., n° 339).

326. *Theueste* - *CIL*, VIII, 16528; *ILAlg*, I, 3015

Plaque en pierre de type indéterminé qui devait former le devant d'un socle de statue.
102 x 92 x 34 cm.
H. l. 14-11 cm.

Virtuti / Aug(ustae) / sacrum. / Euasius.

327. *Theueste* - *CIL*, VIII, 16499 (= 1839); *ILAlg*, I, 3002; *EDH*, n° HD031129

Bloc en pierre de type indéterminé.
90 x 57 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 11 à 4 cm.

Ioui Au[g(usto) s(acrum)]. / Dedic[ante] / Cn(aeo) Suellio Fl[acco], / leg(ato) Aug(usti) pro p[r(aetore)]. / Q(uintus) Mantius, Q(uinti) f(ilius), Cam(ilia) [...] / Alba Pompeia, [(centurio)] / leg(ionis) III Aug(ustae), d(e) s(uo) [f(ecit)].

Date: 86-87 en raison de la présence du légat Cn. Suellius Fl[accus][445].

Dans la même ville, Jupiter, sur plusieurs inscriptions, a été assimilé à Saturne.

328. Hr. Radjel - *CIL*, VIII, 16694 ; *ILAlg*, I, 3518; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 349, n° 45 [photo]

Partie supérieure d'une stèle en pierre de type non spécifié.
41 x 52 x 28 cm.
H. l. 4 cm. De la l. 2 ne reste que le haut des lettres.

Ioui optimo maximo / Saturno Aug[usto sac(rum)...].

Lion marchant à droite.

Stèle fragmentaire consacrée à Jupiter très bon très grand, assimilé à Saturne auguste, avec un relief représentant le lion, un attribut du grand dieu africain.

---

[445] Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 354 (sur le centurion Alba Pompeia, p. 157); B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 138.

329. Gounifida - *CIL*, VIII, 16696; *ILAlg*, I, 3473; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 352, n° 47

Stèle votive en pierre de type non spécifié, coiffée d'un sommet arrondi, brisée en trois morceaux qui se raccordent.
83 x 52 x 20 cm.
H. l. 4 cm.

I(oui) o(ptimo) m(aximo) / Saturno Aug(usto) sac(rum). / P(ublius) Pomponius Maximus, / sac(erdos), uot(um) lib(ens) animo fec(it).

Le registre supérieur se présente comme une niche, abritant deux divinités assises sur des trônes flanqués d'animaux. À droite, Saturne, le buste nu, mais le bas du corps couvert par un manteau qui est ramené sur la tête en guise de voile. Il tient de la main droite la harpé et de la gauche il écarte son voile. Son trône est accosté de deux béliers. À gauche, sa parèdre, plus petite, est assise sur un trône également plus petit, accosté de deux taureaux. Elle est vêtue d'une longue robe, coiffée du diadème et couverte d'un voile. Le second registre montre au centre un muffle de lion, encadré du Soleil et de la Lune

Encore une stèle consacrée à Jupiter très bon très grand, assimilé à Saturne auguste, par un prêtre (*sacerdos*). Il est représenté avec sa parèdre à la manière de Baal Hammon et de Tanit. Cette représentation est très semblable à une autre de Tébessa, où les deux divinités sont représentées de la même façon[446]. Dans les deux cas, le dieu est accompagné de béliers, ce qui rappelle *Zeus Ammon*, le dieu de Siwah aux cornes de bélier[447].

330. Gounifida - *CIL*, VIII, 16697; *ILAlg*, I, 3472; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 349, n° 46 [photo]

Stèle votive en pierre de type non spécifié, de forme rectangulaire, pourvue de trois registres, assez abîmée.
142 x 60 x 32 cm.
H. l. 4 à 3 cm.

C(aius) Po/mpo/ni(us) F/elic/us, / sac/erd/os, Saturno d(omino) / Aug(usto) sacrum f/eci(t) uotum sol/uit lib(ens) anim(o).

---

[446] *Cat.*, n° 320.
[447] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 353.

Le registre supérieur est occupé par une niche qui abrite quatre personnages. À droite, Saturne voilé enveloppé dans un ample manteau, tenant dans sa main un objet devenu indistinct (harpé? épis?) tandis que de la main gauche levé il écarte son voile. À gauche, plus petite, sa parèdre, vêtue d'une ample robe, tenant sur ses genoux un object indistinct qui est peut-être une corbeille de fruits. Entre les deux, assis sur son arrière-train, figure un lion tourné vers la déesse. Plus haut, toujours entre les deux, sont figurés deux petits bustes mutilés: à droite, un dieu barbu en tunique, à la chevelure abondante; à gauche, une déesse voilée coiffée du modius; il s'agit sans doute de Pluton et de Proserpine. Sur le second registre figurent cinq pommes de pin et deux cavaliers galopants: les Dioscures. Le troisième registre est occupé par un autel, entouré de deux hommes. En haut, à gauche, figurent, plus petites, trois femmes avec des corbeilles sur la tête d'où sortent des pommes de pin. Au-dessous, se dirigeant vers l'autel, un bélier et un taureau.

Date: IIIe siècle

Stèle consacrée au seigneur (*dominus*)[448] Saturne auguste, sur laquelle il figure en compagnie de sa parèdre, à l'image de Baal Hammon et de Tanit, avec le couple de Pluton et de Proserpine qui leur cède la prééminence.

331. Hr. el-Oued - *CIL*, VIII, 16693 ; *AE*, 1888, 118; *ILAlg*, I, 3517

Calcaire.
65 x 145 x 35 cm.
H. l. 5 à 2,5 cm.

Caereres (sic) et Plutoni Aug(usto) sac(rum). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Au/reli Antonini, pii, fel(icis), Aug(usti) et totius [d(omus) d(iuinae)]. / Turratenses s(ua) p(ecunia) l(ibentes) a(nimis) f(ecerunt).

Flambeau, rosaces, grappe, deux truies, corbeille pleine de fleurs et de fruits autour de laquelle s'enroule un serpent.

[448] Il est aussi possible de lire *d(eus)* plutôt que *d(ominus)*.

Date: 200-217 ou plus vraisemblablement 218-222

332. Mzardèche - *CIL*, VIII, 16746 ; *ILAlg*, I, 2927; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 356, n° 50

Stèle votive à sommet arrondi, à cinq registres.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

C(aius) Iul(ius) Secundus, sacer/dos Saturni, u(otum) s(oluit) l(ibens) / a(nimo) S(aturno). / B(onis) b(ene)!

Au sommet, les bustes de deux divinités, Saturne et sa parèdre, flanqués de part et d'autre de trois pommes de pin; au dessous, le dédicant, les mains levées. Le troisième registre contient l'inscription. Au-dessous figurent deux cavaliers, les Dioscures. Le dernier registre est occupé par deux béliers.

333. Hr. Medjenin - *CIL*, VIII, 10677 (= 16698); *ILAlg*, I, 2937

Autel en pierre de type non spécifié, en forme de cône tronqué renversé.
Hauteur: 80 cm; diamètre: 120 cm (en haut).
H. l. 5 à 6 cm, sauf S et L qui font 14 cm à la l. 4.

Ioui Aug(usto) ara(m) / M(arcus) Granius / Secundus, P(ubli) f(ilius), / u(otum) s(oluit) l(ibens).

Dédicace à Jupiter auguste. La simplicité du formulaire rappelle les stèles votives consacrées à Saturne. Les deux divinités sont justement assimilées l'une à l'autre plus d'une fois sur des inscriptions de Tébessa et des environs.

334. Aïn Chabrou - *CIL*, VIII, 16744 ; *ILAlg*, I, 3624

Autel en pierre de type indéterminé.
90 x 20 cm selon le *CIL*; hauteur d'env. 75 cm selon S. Gsell (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée; gravure qui peut dater de l'époque des Sévères.

Plut(oni) / Aug(usto) sa(crum). / Felici/ssim/us cum suis / u(otum) s(oluit).

Pluton porte le titre de *dominus* sur une inscription de Tébessa, ce qui pourrait être l'indice d'une origine libyco-punique.

3.51 Hr. Altabia

335. Hr. Altabia - *CIL*, VIII, 28050 (= 2190); *ILAlg*, I, 2926; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 355, n° 49

Stèle votive en pierre de type indéterminé, de forme rectangulaire, très abîmée.
134 x 59 x 23 cm.
H. l. 3 cm.

Saturno Augusto. Auianius / Narnitas uotum soluit libens / animu (sic).

Au sommet, dans une niche cintrée, Saturne assis, la tête voilée, la main gauche levée pour écarter son voile. La niche est flanquée de deux autres plus petites qui abritent, à gauche le Soleil et son quadrige, à droite la Lune. Au-dessous figure un quadrupède (peut-être un cheval ou une chèvre), puis les Dioscures à cheval. Ensuite, on voit le dédicant dans une niche, avec un bélier au-dessus de lui et deux taureaux de part et d'autre, qui se font face. En bas figurent sept femmes portant des corbeilles d'où émergent des pommes de pin. Au-dessous, l'inscription.

Date: IIIe siècle

3.52 *Naraggara* (Sidi Youssef)

Bibliographie:
AAALg, f 19 (El Kef), no. 73.
REA, XVI, col. 1698-1700.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 203.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 1569-1570.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 150-151.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 308.

336. *Naraggara* - *CIL*, VIII, 16810 (= 4635); *ILAlg*, I, 1185; D. Pikhaus, *Répertoire des inscriptions latines versifiées de l'Afrique romaine*, 1994, A157

Bloc en pierre de type indéterminé.
66 x 77 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2,5 cm.

[...] / [A]c sce[pt]rum regi cessit, quod solus habe[ret]. / Tu nimbos uentosq(ue) cies: tibi, Iuno, sono[ros] / Perfacilest agitare metus: nam fratre q[uieto] / Intonas nubigenam terris largita mado[rem]. / Forsitan et superis ammossent saecula [letum], / ni tu per teneras discrimen poneres aur[as]. / Quin etiam caeli moles uix firma man[eret], / Haec eadem regina deum, ni cuncta pr[ofundo] / Aere consurgens fulcires sidera, Iuno. / Incomprensa oculis praesens non cer[neris ulli] / Alternos curans anima redeunte mea[tus] / Et sentire iubes quod cernere posse nega[sti]. / Nesciris tam nota tuis: sic peruia Phoebo, / Sic pluuiis caelum prohibes concurrere t[errae], / Cum lucis non claudas iter, nec noscere f[as est], / Cur eadem uirtus pariter contraria s[umas]. / Sa[lue] uera deum rectrix, Saturnia pro[les].

Date: IIIe siècle?

Cette inscription métrique s'adresse à une Junon qui pourrait bien être en fait Junon Caelestis[449]. Outre le qualificatif de *sidera* (l. 9) qui montre son caractère de déesse céleste, les passages qui précisent qu'elle apporte la pluie (*intonas nubigenam terris largita madorem*, à la l. 2 et *sic pluuiis caelum prohibes concurrere terrae* à la l. 14) rappellent la description de Caelestis par Tertullien[450]: *ista ipsa uirgo Caelestis pluuiarum pollicitatrix*. Il n'est pas indifférent non plus qu'on rappelle sa filiation avec Saturne (*Saturnia proles*)[451]. Notons enfin que le titre de *uera deum rectrix* (l. 17) peut s'adresser aussi bien à Caelestis qu'à *Iuno regina*, puisque la première est plus d'une fois appelée *domina* sur les inscriptions, et qu'en tant que parèdre de Saturne, trônant à ses côtés, elle règne avec lui sur tous les autres dieux d'Afrique.

337. *Naraggara* - *CIL*, VIII, 16808 (= 4634); *ILAlg*, I, 1183

Pierre de forme cubique. Aucune description disponible.

Patri[o deo He]/rculi [sacrum].

Dédicace à Hercule, qualifié de *deus patrius*, un titre qu'à *Naraggara*

---

[449] *Cat.*, n° 38 (*Sabratha*); n° 139 (*Thuburbo Maius*); *CIL*, VIII, 20320 (Hammam Guergour).

[450] Tertullien, *Apologétique*, 23.

[451] Rappelons, à la suite de M. Le Glay (*Sat. Afr., Hist*, 1966, p. 220), la déesse qui accompagne Saturne n'est jamais appelée « son épouse », elle est seulement sa parèdre.

il partage avec le dieu Iocollo[452], que G. Camps a identifié comme étant indigène[453]. Il est tentant, quoique dangereux, de faire le lien entre Iocollo et Iolaos, le compagnon et neveu d'Hercule à qui Césarée de Maurétanie doit peut-être son nom originel (*Iol*) et qui apparaît aux côtés d'Héraklès dans le Serment d'Hannibal[454].

3.53 *Thagora* (Taoura)

Bibliographie:
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 184-185.

338. *Thagora* - *AE*, 1935, 39; *EDH*, n° HD023128

Pas de description disponible.

Cereri / Maurusiae / Aug(ustae) sac(rum). / M(arcus) Pusilli/us Secu/rus et Aute/[i]a Adauta, / [f]l(aminica) p(er)p(etua), uxor eius.

Dédicace à Cérès, qualifiée de *Maurusia*, par un homme et son épouse, qui occupe la fonction de flaminique perpétuelle. On trouve également une *dea Caeres Maurusia Augusta* à Madaure, à un peu plus d'une vingtaine de km de là, et des *Cereres Punicae* à Mactar[455]. De plus, Tertullien parle de la *Ceres africana*[456]. Mais on trouve aussi une Cérès grecque dans la région de *Vaga*[457]. Il semble donc, comme on l'a dit plus haut, que les Africains distinguaient deux Cérès, l'une qui leur semblait africaine, du fait sans doute de l'ancienneté de son culte dans le pays, et une autre avec un caractère grec plus marqué.

---

[452] *CIL*, VIII, 16809 = *AE*, 1995, 1664 = *ILAlg*, I, 1184: *Iocoloni de/o patrio. / M(arcus) Meuius / Romanus, / com(es) Aug(usti) / n(ostri), uir egr(egius).*

[453] G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 140. Le dédicant, bien que *comes Augusti*, semble originaire de *Naraggara*.

[454] Polybe, VII, 9, 2-3.

[455] *Cat.*, n° 344 (Madaure), 87 (Mactar).

[456] *Ad uxorem*, I, 6; *De exhortatione castitatis*, 13.

[457] *Vaga*: *Cat.*, n° 223.

3.54 *Madauros* (Mdaourouch)

Bibliographie:
AAALg, f. 18 (Souk-Arrhas), no. 432.
REA, XIV, col. 201-202.
S. Gsell & C.A. Joly, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 1922.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 32-33.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 541-542.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 859.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 127-139.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 163.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 267.

339. *Madauros* - *ILAlg*, I, 2063

Autel en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 134 cm (largeur et épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 4,5 cm. Gravure d'assez basse époque.

M(ercurio) A(ugusto) s(acrum). / Claudii Possi/dentius et / [...]rius, [f]i[l]i/[u]s, sacerdotes / Virtutis, ide[m] / Mercuri(i), su[m(p)]/[t]u suo f[ece]ru[nt. Fel]ici[t]er!

Dédicace à Mercure auguste, sans doute[458], par un *sacerdos* de *Virtus*. Cette dernière recouvre sans doute la Bellone cappadocienne, comme le montre une inscription de Madaure qui mentionne des *cistiferi* de la déesse. On trouve à Madaure un grand nombre de dédicaces à Mercure[459] et il est tantôt associé à *Virtus*[460], tantôt à Vesta, tantôt à Caelestis. Notons également, à propos de Mercure, qu'un bon nombre de ses reliefs et de ses stèles ont été trouvés dans les huileries de Madaure[461], et qu'il figure accompagné du scorpion, symbole chtonien d'origine punique, sur plusieurs stèles funéraires[462].

---

[458] Outre le fait que le culte de Mercure est important à Madaure, on retrouve à Ksar Mahidjiba, au nord-ouest de Madaure, une inscriptions dédiée aussi à *M(...) A(...)* qui s'adresse visiblement à Mercure, comme en fait foi la représentation du dieu sur la pierre(*ILAlg*, II, 4222).

[459] Outre celle-ci et les deux suivantes, mentionnons *ILAlg*, I, 2057-2059, 2061, 2212.

[460] Notons qu'à *Sigus* Silvain semble également lié au culte de *Virtus-Bellona*: *Cat.*, n° 414.

[461] S. Gsell, *Mdaourouch*, 1922, p. 42 sq; M. Le Glay, « La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents », *Ant. Afr.*, 5, 1971, p. 132.

[462] W. Deonna, *Mercure et le scorpion*, 1959, p. 7, 38 sq.

340. *Madauros* - *ILAlg*, I, 4007

Cippe en pierre de type indéterminé, brisé en haut.
135 x 50 x 50 cm.
H. l. 3,5 cm.

[M]ercurio et Ve[s]tae s(acrum). / [F?]l(auii?) Honorius e[t Ve]n[e]ria.

Au-dessus de l'inscription, vestige de deux figures en haut-relief: à droite, Mercure tenant un objet indistinct (une bourse?); à gauche, une femme drapée.

Dédicace à Mercure et Vesta. Les mentions épigraphiques de Vesta sont extrêmement rares en Afrique; en dehors de Madaure, on ne la trouve qu'à *Thuburbo Maius* et à *Tiddis* (au nord-ouest de *Cirta*)[463], soit dans des régions où le culte de Mercure est visiblement en faveur.

341. *Madauros* - *CIL*, VIII, 4674 (= 16868); *ILAlg*, I, 2060

Bloc en pierre de type indéterminé. Pas de description disponible.

Mercurio Aug(usto). / Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) / M(arci) Aureli Seueri / [[.....]] / Cocceius Cronha, / sacerd(os) Caelestis, / im(pensis) suis fec(it).

Date: 222-235

Dédicace à Mercure, pour la sauvegarde de l'empereur, par un *sacerdos* de Caelestis. Ces deux divinités sont également associées sur une inscription de Sétif[464].

342. *Madauros* - *CIL*, VIII, 4673 ; *ILAlg*, I, 2053

Petit autel en pierre de type indéterminé.
98 x 37 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm. La fin de la l. 3 et la l. 4 ont été martelées.

Lilleo Aug(usto). / Pro salute Imp(eratoris) Cae[s(aris)] / M(arci) Aureli Seueri [A]/lex[andri, p(ii), f(elicis), Aug(usti)]. / C(aius) Licinius Ciron (sic) / Cronha, sacerd(os) / Cael(es)t(is), aras suis / sump(tibus) fec(it) et ded(icauit).

---

[463] *Cat.*, n° 148 (*Thuburbo Maius*), 430 (Tiddis).
[464] *CIL*, VIII, 8433.

Dédicace à Lilleus auguste, un dieu indigène, pour la sauvegarde de l'empereur, par un *sacerdos* de Caelestis. *Lilleus* serait, selon L. Joleaud, dérivé du mot *lilu*, signifiant eau, et il s'agirait donc peut-être d'une divinité de l'eau[465]. Si tel était le cas, on ne s'étonnerait pas de son association avec Caelestis, la *pluuiarum pollicitatrix*[466].

343. *Madauros* - *ILAlg*, I, 2032

Base en pierre de type indéterminé.
70 x 58 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm. Inscription entièrement martelée.

Dea[e] Aete[r]/n[ae...].

Dédicace fragmentaire à la déesse éternelle (*dea aeterna*). Rome est qualifiée d'éternelle, mais selon S. Gsell il ne s'agit pas d'elle, puisque selon le formulaire habituel, on trouverait *deae Romae aeternae*. Par contre il peut fort bien s'agir de Caelestis, qui est qualifiée d'*aeterna* au *vicus Phosphori*, à une soixantaine de km à l'ouest de Madaure[467].

344. *Madauros* - *ILAlg*, I, 2033

Base en pierre de type indéterminé.
52 x 40 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 4,5 cm.

Deae Caere/ri Maurusiae Aug(ustae). / Iulia Victoria, / canistraria, / simulacrum / deae de suo fe/cit et dedicauit.

Base de statue consacrée à Cérès, qualifié de *Maurusia*, par une fidèle. Cérès est également qualifiée de *Maurusia* à *Thagora*, à moins de 25 km de Madaure[468].

---

[465] L. Joleaud, « Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord », *JSA*, 3, 1933, p. 197-282; G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 141; M. Benabou, *Résistance africaine*, 1976, p. 275.

[466] Tertullien, *Apologétique*, 23; voir également l'inscription métrique de *Naraggara*: *Cat.*, n° 336.

[467] *Cat.*, n° 349.

[468] *Cat.*, n° 338.

345. *Madauros* - *AE*, 1919, 48; *AE*, 1920, 41; *ILAlg*, I, 2071; *EDH*, n° HD026724

Table en pierre de type indéterminé, brisée à gauche.
Hauteur: 38 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
Inscr. dans un cadre. H. l. 2 à 3 (plus petites aux l. 9-12 de la colonne de droite).

[Nomina c]isthiferorum (sic) deae Virtutis / [...] duas dextra sinixtra (sic) et gradus d(e) s(uo) f(ecerunt) / [...] Victor, fl(amen) p(er)p(etuus), sac(erdos), / [...]s Madaurius, sac(erdos), / [... P]rimianus, sac(erdos), / [...]ius Sabinus, fana(ticu?)s, / [...] Vibius Seruilius, sac(erdos), / [...] Domitius Numidius, / Q(uintus) Cluuius Crementius, / Terentia Bonifatia, / canistraria. // T(itus) Flauius Natalis, / C(aius) Valerius Sabinus, / L(ucius) Auianus Felix, / C(aius) Flauius Domit[i]us, / T(itus) Flauius Maximus, / Q(uintus) Agrius Vitalis. / Nomina canistrari(a)e: / Antonia Matrona, / Manilia Honorata, / Iulia Lucilla.

Cette inscription donne la liste des *cistiferi* de la *dea Virtus* qui ont participé à cette construction. Cette déesse Virtus désignerait, selon S. Gsell et F. Cumont[469], la Bellone cappadocienne, dont le culte était normalement desservi par des *cistiferi*, qui avaient le privilège de porter dans les processions la ciste mystique. Les orgies sanglantes de la déesse étaient aussi célébrées par des serviteurs qui portaient le nom de *fanatici*, dont on trouve peut-être ici la trace, à la l. 6. En dehors de Madaure, on trouve également *Virtus-Bellona* à Tébessa, à *Sigus*, à *Thibilis* et à *Cirta*[470].

346. *Madauros* - *ILAlg*, I, 2069

Bloc en pierre de type indéterminé, brisé en haut, endommagé à l'angle inférieur droit.
Largeur: 36 cm (hauteur et épaisseur indisponibles).
H. l. 3 cm.

[Deae] sa[nct(a)e V]en[eri] Eru/cin(a)e Aug(ustae) sac(rum). L(ucius) Vell(eius) Cast(us) / et C(aius) Iul(ius) Surus, sac(erdotes), cel(lam) / ex uiso s(uis) s(umptibus) f(ecerunt) et dedicau(erunt).

---

[469] F. Cumont, « Les *cistiferi* de Bellone », *CRAI*, 1919, p. 256-260.
[470] À Tébessa: *CIL*, VIII, 10623 (=*ILAlg*, I, 2995), 16532 (=10627=*ILAlg*, I, 2996); à *Sigus*: *Cat.*, n° 415-416; à *Thibilis*: n° 411; à *Cirta*: n° 447.

Dédicace à Vénus Érycine auguste, qualifiée de sainte, par des prêtres qui lui ont fait construire une *cella*. Le site de Madaure n'est pas très éloigné de celui de *Sicca Veneria* où la déesse avait un sanctuaire célèbre. Mais elle était originaire du Mont Éryx, en Sicile.

3.55 Ksar-el-Ahmar

347. Ksar-el-Ahmar - *AE*, 1898, 36; *ILAlg*, II, 6344; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 416, n° 1

Bloc en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
Insc. dans un cartouche; seules les trois dernières lettres sont gravées en dehors. H. l. non spécifiée.

Saturno Augusto sacrum. / Genio salt(us) Sorothens(is). / M(arcus) Fl(auius) Terti(us), pro salute / dom(ini) Imp(eratoris) Iuli Ma[[xi]]m(ini), [ar]am fec(it).

Date: 235-237

Dédicace à Saturne auguste, pour la sauvegarde de l'empereur. Saturne apparaît ici comme le Génie du *saltus Sorothensis*, un domaine sans doute impérial.

3.56 *Gadiaufala* (Ksar Sbahi)

348. *Gadiaufala* - *CIL*, VIII, 18752; (= 3); *ILAlg*, II, 6305

Pas de description disponible.

Genio col(oniae) [Ci]r[t(ensium) et] Gulu[s(s)]ae Nu[mid(arum)] reg(i), / [reg(is) Ma]sin[issae] fi(lio), MI[...]S[..]R[471]*. R Drusus / P(...) M(...) LEG[..]MI[..]R[..]fulgur TEM(...) IVN(...) / honor s(ua) p(ecunia) d(ono) d(edit).*

Dédicace au Génie de la colonie de *Cirta*, sans doute, ainsi qu'au roi Gulussa. Plusieurs témoignages font état d'un culte des souverains numides[472]; ici, le Génie de la capitale numide serait associé au roi.

---

[471] Peut-être *Mi[cip]s[ae f(rate)]r* (?).
[472] Minuciux Felix, *Octauius*, XXI, 9; Tertullien, *Apologétique*, XXIV, 8; saint

3.57 *Vicus Phosphori* (Hr. Oued Kherouf)

349. Hr. Oued Kherouf - *AE*, 1913, 226; *ILAlg*, II, 6225; *EDH*, n° HD027426

Pierre de type indéterminé.
74 x 102 x 25 cm.
Ch. ép. 49 x 77 cm. H. l. 4 (l. 1, 5); 3 (l. 2-3); 3,5 (l. 4 et 6-11) cm.

Caelesti aeternae Aug(ustae). / Aedem a solo cum pronao et co/lumnis et sedibus Phosphorus / extrucxit, idemq(ue) dedic(auit), / item uicum qui subiacet huic / templo longum Y (= pedes?[473]*) CCCL cum / aedificiis omnibus et columnis / et porticibus et arcus IIII / idem fecit et nundinas insti/tuit, qui uicus nomine ipsius / appellatur.*

Dédicace à Caelestis auguste, qualifiée d'éternelle (*aeterna*), à qui le dédicant anonyme a fait élever un temple (*aedes*). C'est à notre connaissance la seule inscription qui associe clairement cette épithète à Caelestis[474].

3.58 Guelaat Bou Atfane

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 12.

350. Guelaat Bou Atfane - *CIL*, VIII, 16918; *ILAlg*, I, 577

Pas de description disponible.

Mu[t]thun, Vic/toris f(ilius), sacer/dos Caelest/[is], uixit an(nis) XC, / [h(ic) s(itus) e(st)]. O(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant).

Épitaphe d'un prêtre (*sacerdos*) de Caelestis. Celle-ci est qualifiée d'*aeterna* au *uicus Phosphori*, à moins de 25 km de là.

Cyprien, *Quod idola dii non sint*, II; Lactance, *Diuinarum institutionum*, I, XV, 6; I, XV, 8; R. Dussaud, « Dédicace bilingue punique-berbère en l'honneur de Massinissa », *BCTH*, 1914, p. 38-43; J.-G. Février, « L'inscription funéraire de Micipsa », *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, 45, 1951, p. 139-150; voir également *CIL*, VIII, 8834, 9342, 17159, 20627, 20731.

[473] Ce signe en forme de Y pourrait être une unité de mesure: *BCTH*, 1914, p. 567.

[474] Voir cependant *Cat.*, n° 343.

3.59 *Thubursicu Numidarum* (Khamissa)

Bibliographie:
AAALg, f. 18, Souk-Arrhas, no. 297.
S. Gsell & C.A. Joly, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 1904.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 365-367.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 104-106.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 917.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 791.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 210-218.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 176.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 271.

351. *Thubursicu Numidarum* - *AE*, 1917-18, 33; *ILAlg*, I, 1227; *EDH*, n° HD026334

Base en pierre de type indéterminé.
91 x 55 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 8 à 6 cm. Inscription très frustre.

Hercul[i] / Aug(usto) / [s]acru[m]. / [Genio? Nu]/midar(um)[475]
[...]CI / ciuitas Vaza/[l]itano[r]u[m.

Dédicace à Hercule auguste, par la *ciuitas* des *Vazalitani*. On donne peut-être ici au dieu le titre de Génie des Numides; cette restitution plausible s'appuie sur l'inscription suivante, qui mentionne un *Genius gentis Numidiae*. Cette inscription est à rapprocher d'une autre de Sid Amar, au nord de *Thubursicu Numidarum*, où Hercule est appelé *Genius Saburianensium*[476]. Notons qu'à *Tipasa*, à moins de 10 km de là, les prêtres d'Hercule semblaient observer un interdit du vin.

352. *Thubursicu Numidarum* - *AE*, 1905, 11; *ILAlg*, I, 1226; *EDH*, n° HD030075

Plaque de marbre.
73 x 103 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 9 à 7 cm. Belle gravure du IIe siècle.

Genio gentis / Numidiae / sacrum.

Dédicace au Génie de la *gens Numidiae*. Il est probable, comme on l'a vu, qu'il s'agisse d'Hercule.

---

[475] Dans le texte: *C[.....]/midar.*
[476] *Cat.*, n° 360.

353. *Thubursicu Numidarum* - *ILAlg*, I, 1228; *EDH*, n° HD032997

Base en pierre de type indéterminé.
Hauteur : 111 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 5,5 cm.

Herculem / inuictum. Pro / salute Diocle/tiani et Maxi/m[iani], Aug(ustorum duorum). / Ordo et popu/lus, hoc loco, / ponendum / censuit (sic), / curante / C(aio) Umbrio Ter/tullo, e(gregio) u(iro), cur(atore) / r(ei) p(ublicae).

Date: 286-305

Dédicace à Hercule invaincu pour la sauvegarde de Dioclétien et de Maximien, par un curateur de la cité. L'épithète *inuictus* est fréquente pour Hercule en dehors de l'Afrique et qu'il soit invoqué pour la sauvegarde de Maximien n'a rien d'étonnant non plus; mais comme on l'a vu, Hercule était peut-être le Génie de *Thubursicu Numidarum* et il est donc possible qu'ici le dédicant fasse preuve de loyalisme envers le pouvoir impérial tout en honorant le patron de sa cité.

3.60 *Thabraca* (Tabarka)

Bibliographie:
AATun, f Algérie 7 (Tabarca), no. 10.
REA, V A, col. 1178-1179.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 170-172.
M. Langerstay, « Nouvelles fouilles à Tabarka (antique Thabraca) », *Africa*, 10, 1988, p. 220-253.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 434.

354. *Thabraca* - *CIL*, VIII, 17330; *AE*, 1891, 96; *ILPBardo*, 425; *ILS*, 4458

Bloc en calcaire jaunâtre, brisé à gauche.
79 x 37 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 à 3,5 cm.

[Deo? Diis?] Plut(oni) Variccalae Aug(usto ou *-ustis). / [...]us Aduentus, sacerdos, tem/[plum a] solo suis sumptib(us) fecit et dedic(auit).*

Consécration par un prêtre (*sacerdos*) d'un temple à Pluton et *Variccala*. En fait, on ignore si *Variccala*, nom d'origine libyque, est une

épithète qui viendrait qualifier Pluton, ou une parèdre qui lui serait associée[477]. Dans ce dernier cas, ce pourrait être une appellation libyque de Cérès qui, on l'a vu, est souvent associée à Pluton. Ajoutons que cette dernière, comme on l'a vu, recevait un culte important et ancien dans la région de *Vaga*, au sud-est de Tabarka, et qu'elle y prenait plusieurs formes inhabituelles, sans doute héritées de traditions indigènes[478]. Il est également tentant de faire un rapprochement entre *Variccala* et la déesse indigène *Varsis/Varsissima* qu'on trouve à Hr. Ramdam et sur le relief aux sept dieux de Béja (*Vaga*)[479], ou de la déesse *Varsutina* dont parle Tertullien[480], mais selon E. Lipinski il ne s'agirait pas de la même racine, ces noms comportant un élément *Vars-*[481].

3.61 *Hippo Regius* (Annaba)

Bibliographie:
AAAlg, f. 9 (Bône), no. 59.
E. Mared, *Hippone la Royale, antique Hippo Regius*, Alger, 1950.
E. Mared, *Monuments chrétiens d'Hippone*, 1958.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 431-436.
H. van Mater Dennis, *Hippo Regius from the Earliest Times to the Arab Conquest*, Amsterdam, 1970.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 34-35.
S. Dahmani, *Hippo Regius*, Alger, 1973.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 394-396.
Der Kleine Pauly, 2, 1979, col. 1160.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 113-125.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 164.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 218.

355. *Hippo Regius* - *ILAlg*, I, 1

Plaque de marbre en trois morceaux, brisée à droite depuis la l. 4.
58 x 45 cm (épaisseur indéterminée).
H. l. 6 (l. 1-3); 3,5 (l. 4-8) cm.

---

[477] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 383. Voir également S. Gsell, *HAAN*, VI, 1927, p. 139; J. Toutain, *Les cultes païens*, III, 1918, p. 44.
[478] Voir *Cat.*, n° 219 (association de Cérès et d'Esculape à Hr. bir el-Afu); n° 220 (association avec les *dii Mauri* à Hr. Negaschia); n° 221-223 (son culte à *Vaga*).
[479] *Cat.*, n° 217 (Hr. Ramdam); *AE*, 1948, 114 (*Vaga*).
[480] *Ad nationes*, II, 8, 4-5.
[481] *Ibid.*

Mercurio / deo. / Pro salute / Imp(eratoris), t[o]tiusq(ue) dom(us) [diu(inae)], / iussus aram / posui(t) / D(ecimus) Caecilius Suc[cessus], / sacerdos.

Dédicace à Mercure, qualifié de *deus*, pour la sauvegarde de l'empereur et de la famille impériale, par un *sacerdos*. Sur des monnaies que L. Müller attribue à *Hippo Diarrhytus* mais qui, en fait, pourrait provenir de *Hippo Regius*, on voit la déesse Cérès tenant, outre deux épis, un caducée. Le caducée apparaît également seul, ou accompagné du signe dit de Tanit[482]. Le caducée apparaît aussi sur certaines stèles dédiées à Saturne[483].

356. *Hippo Regius* - *AE*, 1955, 144; *EDH*, n° HD019371

Dalle de marbre.
Dimensions indisponibles.
H. l. indéterminée.

Cerer(i) / Aug(ustae) / sacrum.

Dédicace à Cérès auguste. On vient de voir que Cérès apparaît sur une monnaie parfois attribuée à *Hippo Regius* et qui la représente debout, de face, la tête surmontée d'un *polos*, tenant un caducée et deux épis de la main gauche et levant la main droite ouverte[484]. Le culte de Cérès aurait donc peut-être ici une origine ancienne et pourrait avoir des liens avec celui de Mercure. Dans la région, à Nechmeya, est attestée la présence d'une prêtresse de Cérès qui portait un nom libyco-punique[485].

357. *Hippo Regius* - *AE*, 1962, 122; *EDH*, n° HD016669

Pas de description disponible.

Cer(eri) Aug(ustae) sacrum.

---

[482] L. Müller, *Num. Anc. Afr.*, II, p. 167, n° 374; *Suppl.*, p. 58, n° 375a; *Appendice.*, p. 179, n° 14-15; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, III/125. Sur leur provenance, voir M. Bouchenaki, « Recherches puniques en Algérie », *Ricerche puniche nel Mediterraneo centrale*, 1970, p. 70-71; M. Amandry, « Note de numismatique africaine II », *Revue numismatique*, 30, 1988, p. 80-82 et J. Alexandropoulos, *ibid.*, p. 310-311.

[483] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 434.

[484] *Ibid.*

[485] *Cat.*, n° 359.

358. *Hippo Regius* - *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 436, n° 1

Stèle funéraire en calcaire, de forme rectangulaire.
70 x 98 x 4-5 cm.
H. l. 4 à 5 cm.

S(ancto) S(aturno) s(acrum). / Numisius / Gratus u(ixit) a(nno) I, / m(ensibus) VII, infans / innocus sine / delictu solutus.

3.62 Nechmeya et environs

359. Nechmeya - *AE*, 1935, 34; *EDH*, n° HD023113

Pas de description disponible.

Biricbal / Iurat h(ic) s(itus) e(st), / Caereris (sic) / Sacerda, / u(ixit) a(nnos) LVIII.

Épitaphe d'une prêtresse (*sacerda*) de Cérès, qui portait le nom libyco-punique de Biricbal. Rappelons que le culte de Cérès avait peut-être une origine ancienne dans la ville proche d'*Hippo Regius*[486].

360. Sid Amar - *AE*, 1975, 886; *EDH*, n° HD006177

Pierre mutilée, gravée sur deux faces. Pas de description disponible.

Hercules (sic), Ge/nium Sabu/rianensium. / Dhamak, sace/rdos, fecit / [et d]edicauit s(umptu) s(uo). // Primosus / structori / uita(?) qui(?) / edifecit (=aedificauit).

Dédicace à Hercule, Génie des *Saburianenses*, par un prêtre (*sacerdos*) au nom libyque de Dhamak (ou Dhamail)[487]. Ce texte fait donc d'Hercule le protecteur d'une tribu indigène inconnue jusqu'alors[488] et il convient d'en faire le rapprochement avec une autre inscription de *Thubursicu Numidarum* où il apparaît peut-être comme le *Genius Numidarum*[489].

---

[486] *Cat.*, n° 356-357.
[487] P. Corbier le rapproche des noms de *TMIK* et de *TMKIH* qu'on trouve sur deux inscriptions libyques de la région de *Calama*: J.-B. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, 1940, n° 328, 365.
[488] P. Corbier, « Hercule africain, divinité indigène? », *DHA*, 1, 1974, p. 97.
[489] *Cat.*, n° 351.

3.63 *Calama* (Guelma)

Bibliographie:
AAALg, f. 9 (Bône), nos. 150 et 196.
S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, 1901, I, p. 194-197 et p. 227-228.
S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1904, 9, no. 146.
G. Souville, « Les collections de Guelma (Note sur la constitution d'un musée régional en Algérie) », *Actes 79e Congr. nat. Soc. savantes, Archéol.*, 1954, 1957, p. 285-289.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, Paris, 1961, p. 386-387.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 106-108.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 185.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1011.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 90-103.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 176.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 271.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 198.

361. *Calama* - *CIL*, VIII, 5305; *AE*, 1983, 944; *ILAlg*, I, 232; *EDH*, n° HD020493

Autel en pierre de type indéterminé, brisé en bas. Pas de description disponible.

Telluri Giluae Aug(ustae) / sacr(um). C(aius) Arrius, ne/potis fil(ius), Sabinius, Papir(ia tribu), / datus aedil(is), sacer[d(os)] Te[ll]u[ris], / [...]V[.

Dédicace à la Tellus de Gilva, sans doute une ville de Maurétanie[490], par un prêtre de Tellus. Si le dédicant s'est donné la peine de préciser la provenance de la déesse, c'est sans doute que celle-ci avait une personnalité distincte de la Tellus honorée dans les environs de *Calama*[491]. Cela n'est pas sans rappeler le cas de la dédicace au *Saturnus Neapolitanus* trouvée dans le sanctuaire du *Saturnus Balcaranensis*, qui exprimait l'unité de Saturne au travers de ses diversités régionales[492].

[490] L'actuelle Mersat Madar, environ 35 km à l'ouest d'Oran.
[491] Elle est particulièrement présente à Madaure, au sud-est de *Calama*: *ILAlg*, I, 1374, 2213, 2214 (=*AE*, 1914, 48), 2227; *AE*, 1914, 50; 1925, 40.
[492] *Cat.*, n° 182.

362. *Calama* - *CIL*, VIII, 5375; *ILAlg*, I, 234

Base en pierre de type indéterminé, brisée à gauche et à droite.
40 x 55 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 (l. 1); 4 (l. 2); 3,5 (l. suiv.) cm.

[...] aeternae [sacrum ...] / [... P]ap(iria tribu), Veturian[us, ...] / [... ampliu]s ad legitimam su[mmam statuam] / [cum pro]misisset addito te[trastylo posuit], / [idem]que dedicauit.

Dédicace à une déesse qualifiée d'*aeterna*. Il pourrait bien sûr s'agir de *Roma aeterna*, mais il est également possible que ce soit Caelestis, qui est ainsi qualifiée au *uicus Phosphori* (Hr. Oued Kherouf), au sud de *Calama*[493].

3.64 *Thabarbusis* (Aïn Nechma)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 404-405.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 168-170.

363. *Thabarbusis* - *AE*, 1966, 532; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 410, n° 19; *EDH*, n° HD016565

Stèle votive en calcaire à sommet arrondi, très abîmée.
48 x 28 x 10 cm.
H. l. 2 cm.

Sat(urno) dom(ino) sacr(um). / Mas(...) u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Dédicace à Saturne, qualifié de *dominus*, dont le culte recouvrait certainement celui de Baal Hammon, qui est attesté par des stèles néopuniques trouvées sur le site[494]. Remarquons que Pluton porte également le titre de *dominus* à *Thabarbusis*, dans l'inscription suivante.

364. *Thabarbusis* - *CIL*, VIII, 17512; *ILAlg*, I, 471

Bloc de pierre de type indéterminé, brisé à droite et en bas.
Dimensions indisponibles.
H. l. 5 cm.

---

[493] *Cat.*, n° 349.
[494] *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 404-405.

Plutoni domi[no] / sacrum. Magi[strati]/bus: Aisuri, Fe[li]/cis fil(io), Niuamo[...], / impe(n)sis pub(licis), fe[cit].

365. *Thabarbusis* - *AE*, 1966, 529; *Sat. Afr., Mon.*, I, p. 411, n° 21 [photo]; *EDH,* n° HD016556

Stèle votive en calcaire à sommet arrondi.
56 x 32 x 8 cm.
Ch. ép. 13 x 32. H. l. 5 à 2,5 cm.

Domi(no) / Aug(usto) S(aturno? sacrum?). Claud(ius) / Donatus uot(um) / s(oluit) li(bens) a(nimo). // Do/mi(no) Aug(usto) S(aturno? sacrum?). Cla/ud(ia) Donata / uot(um) s(oluit) li(bens) a(nimo).

Date: IIIe siècle

Dédicace au seigneur auguste, par un homme et une femme. Il pourrait s'agir soit de Saturne, soit de Pluton, les deux étant qualifiés de *dominus* à *Thabarbusis*, mais on accordera la préférence à Saturne, puisqu'il est aussi qualifié d'auguste, ce qui n'est pas le cas de Pluton sur la seule mention que nous ayons de lui sur ce site.

4. *Numidie*

4.1 *Vazaiui* (Aïn Zoui)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 181.

366. *Vazaiui* - *CIL*, VIII, 17619 (= 2226); *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 181, n° 1

Autel en pierre de type indéterminé. Pas de description disponible.

C(a)eles[ti], Sa[turno], / Mercurio, Fortunae, / diis iuuantibus. / L(ucius) Octauius Felix, dec(urio) / coh(ortis) Hispanor(um), exple(to) / tempore, uotum / soluit.

Figure de jeune homme.

Date: Vers 218? L. Octauius Felix est connu par ailleurs[495].

[495] *CIL*, VIII, 2564 (=18052); voir Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 246.

Autel consacré à Caelestis, Saturne, Mercure et la Fortune, tous qualifiés de dieux bienveillants (*dii iuvantes*). L'inscription émane d'un décurion de cohorte. On remarque que Saturne est associé à Caelestis, sa parèdre, et que celle-ci figure au premier rang. L'expression *dii iuvantes* apparaît sur une autre inscription de *Vazaiui*, où elle désigne *Iupiter optimus maximus* et Mars[496].

4.2 *Mascula* (Khenchela)

Bibliographie:
S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, 28, nos. 137, 138.
M. Le Glay, *Saturne Africain*, 1966, II, p. 163-165.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 101-103.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 556-557.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 1061.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 432-438.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 175.

367. *Mascula* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 170, n° 13

Stèle votive en pierre de type indéterminé, brisée en haut.
31 x 43 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 17 x 34 cm. H. l. indéterminée.

Domino sanc(to) Satur[no]. / Q(uintus) Titinius Satur[ninus], / sacerd(os), uotum sol[uit] et dedicauit.

4.3 *Aquae Flauianae* (Hr. el-Hammam)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 178.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 474.

368. *Aquae Flauianae* - *AE*, 1957, 92b; *EDH*, n° HD017159

Linteau en calcaire, brisé à gauche. Pas de description disponible.

[...]mus, Aug(usti) [lib(ertus), ...] / [... ma]ceriam templi deae Caelestis [...] / [...] pecunia a solo restituit.

---

[496] *CIL*, VIII, 17626 (=10718).

4.4 *Thamugadi* (Timgad)

Bibliographie:
A. Ballu, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi*, 1897 (*suppl.* en 1903 et 1911).
E. Boeswillwald, R. Cagnat & A. Ballu, *Timgad. Une cité africaine sous l'empire romain*, 1891-1905.
R. Cagnat, *Carthage, Timgad, Tébessa*, Paris, 1927.
C. Courtois, *Timgad, antique Thamugadi*, 1951.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 125-129.
J. Lassus, *Visite à Timgad*, 1969.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 97-100.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 899-902.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 647-648.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 174.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 455.

369. *Thamugadi* - *AE*, 1946, 70; *EDH*, n° HD022405

Pas de description disponible.

Plutoni et C[e]reri [Aug(ustis) sacra]. / [P(ublius) A]elius Siluanus, a trib[us militiis, fl(amen) perpetuus], / [c]um Siluano [e]t V[rbano, filis, uotum soluit][497].

Date: Vers le milieu du IIe siècle[498]

Dédicace à Pluton et Cérès. Les deux divinités sont fréquemment associées en Afrique du Nord[499]. On a vu plus haut que le culte des déesses Thesmophores avait été introduit à Carthage dès l'époque punique. Il est probable que le culte de Pluton soit apparu lui aussi en Afrique peu de temps après, si ce n'est en même temps[500].

[497] Cette restitution découle de la comparaison avec *AE*, 1946, 71 = 1987, 1069.
[498] H. Devijver, *Prosopographia militiarum equestrium*, 1976-1993, I, 74.
[499] Voir: *Cat.*, n° 322, 331; *CIL*, VIII, 1838 (Tébessa); *Cat.*, n° 369 (Timgad); *CIL*, VIII, 8442 (Sétif); CIL, VIII, 9020-9021 (*Auzia*).
[500] E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 380; M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 121.

370. *Thamugadi* - *AE*, 1987, 1069; *AE*, 1946, 71; *EDH*, n° HD013121[501]

Petit autel de calcaire.
26 x 12 x 12 cm.
H. l. 1,5 cm.

Neptuno, [Ny]mphiis et Genio loci Augg(ustis) sacra. / P(ublius) Aelius Si[lua]nus, a tribus militiis, fl(amen) perpetuu[s], / cum Siluano et Vrbano uotum soluit.

Date: vers le milieu du IIe siècle[502]

Dédicace à Neptune, aux Nymphes et au Génie du lieu, par un flamine perpétuel. Le Génie désigne peut-être la *dea Africa*, honorée en cet endroit[503]. La présence d'une fontaine dans son sanctuaire expliquerait la nature de cette association avec ces divinités des eaux.

371. *Thamugadi* - *AE*, 1936, 134; *EDH*, n° HD024471

Pas de description disponible.

Mercurio / sancto deo. / L(ucius) Petron[i]/us uo[tum].

372. *Thamugadi* - *CIL*, VIII, 2350

Autel en pierre de type indéterminé.
116 x 60 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 3 cm.

[S]oli Aug(usto) / sacr(um). / [.] Valerius [C]arpus, augus/[ta]lis, conlato / [in] se a sanctissi/[mo] ordine ho/[no]re ornamen/[tor]um decurio/[nat]us statuam / [qua]m ex HS IIII (milibus) pro/[misi]t, ex HS V (milibus) posu/[it, id]emque d(edicauit), d(ecreto) d(ecurionum).

Dédicace au Soleil auguste par un augustale. Il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse ici de Mithra.

---

[501] *ZPE*, 69, 1987, p. 215 [photo].
[502] H. Devijver, *ibid.*, I, 74.
[503] *AE*, 1987, 1078.

4.5 *Calceus Herculis* (El-Kantara)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 184-185.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1013.

373. *Calceus Herculis* - *CIL*, VIII, 2498

Autel en pierre de type indéterminé.
42 x 48 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 2 cm.

Mercuri[o / e]t Hercu/[l]i et Ma[r]/ti sacru[m]. / T(itus) Iulius / Rufus, (centurio) / leg(ionis) III Au[g(ustae)], / f(ecit) f(eliciter?).

Date: sous Marc Aurèle ou Commode, période pendant laquelle *Calceus Herculis* a été occupée par un détachement légionnaire[504].

Dédicace à Mercure, Hercule et Mars, par un centurion de la IIIe légion Auguste. Hercule, dont le site portait le nom, recouvrait vraisemblablement une divinité locale. Ces trois divinités jouissaient d'un culte important à Lambèse, le quartier général de la IIIe légion.

374. *Calceus Herculis* - *CIL*, VIII, 2496; *AE*, 1933, 45; *EDH*, n° HD023739

Dé d'autel en pierre de type indéterminé.
80 x 30 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Herculi sanc[to]. / Pro s[al]ute [d]o/mi[ni nostri] / Im[p(eratoris) Caes(aris)] M(arci) / Au[reli] An[t]/[onini, pii, fel(icis)], / [Augusti, et] / Iu[liae Aug(ustae), m]a/tr[is Aug(usti) et c]a(strorum) / et [Senatus. C(aius) Iul(ius) Ael]ur[io][505], / [(centurio) leg(ionis) III A]ug(ustae), / praep(ositus) n(umeri) Heme/senorum.

Date: 211-217

[504] Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 168.
[505] Sur ce centurion, voir Y. Le Bohec, *ibid.*, p. 179; idem, *Les unités auxiliaires*, 1989, p. 118 et 119-120.

4.6 *Lambaesis* (Lambèse)

Bibliographie:
R. Cagnat, *Musée de Lambèse*, 1895.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 80-81.
M. Janon, « Recherches à Lambèse », *Ant. Afr.*, 7, 1973, p. 193-254.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 152-156, 194-195.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 478-479.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 463.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 198.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 262.
A. Groslambert, dans Y. Le Bohec (éd.), *L'empire romain de la mort de Commode au Concile de Nicée*, 1997, p. 66 sv.

375. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2670; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 82, n° 1; *ILS*, 4439

Pierre de type indéterminé.
42 x 143 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5,5 (l. 1); 7 (l. suiv.) cm.

Pro salute Antonini Imp(eratoris) et Iuli(a)e Domn(a)e POSAEOR.. / Saturno domino et Opi / reginae sac(rum). Templum et / aram et porticum fecerunt / L(ucius) Veturius Felix et Lucia Quieta / feliciter.

Date: 211-217

Dédicace au seigneur (*dominus*) Saturne et à Ops reine (*regina*), pour la sauvegarde de l'empereur et de l'impératrice. L'inscription commémore la construction d'un temple (*templum*) et d'un autel. Ops figure ici comme la parèdre du grand dieu africain.

376. *Lambaesis* - *AE*, 1968, 645; *EDH*, n° HD015860[506]

Autel en pierre de type indéterminé.
103 x 54 x 54 cm.
Ch. ép. 90 x 41. H. l. 6 cm. Nombreuses ligatures.

[D]eo Mercu/rio Siluano / et magnis / diis. / C(aius) Longe/ius Felix / uoti sui / compos / hanc aram / [s]tatuit et / d(edicauit) l(ibens) a(nimo).

[506] Trouvé dans les ruines d'un établissement agricole.

Autel consacré au dieu (*deus*) Mercure Silvain et aux grands dieux (*magni dii*). L'expression *deus Mercurius Siluanus*, avec l'absence d'un mot de liaison[507] entre les deux dieux, semble véritablement impliquer une fusion complète, dans laquelle Mercure et Silvain forment une divinité unique. Ils sont associés aux *magni dii*, difficilement identifiables. Peut-être s'agit-il des grands dieux du panthéon officiel[508].

377. *Lambaesis* - *AE*, 1968, 644; *EDH*, n° HD015857

Autel en calcaire blanc.
48 x 23,5 x 23,5 cm.
Ch. ép. moul. 24 x 12,5 cm; dé 29 x 17,5. H. l. 2,5 à 2 cm.

Mer(curio) Sil(uano). / Indagi/us cum / Fausti/na, con/iuge, et fili(i)s, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

378. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2646

Fronton en pierre de type indéterminé. Pas de description disponible.

Sigillu[m] / Mercuri(i) Silua/ni [...].

379. *Lambaesis* - *AE*, 1939, 36; *EDH*, n° HD022428

Pas de description disponible.

D(eo) s(ancto) m(agno) S(iluano), / Gen(io) pr(aetorii). / Aedem uetustate / dilapsam / Sergius / Marianus / antistes am/pliauit ac / restituit et / candelabra / d(e)d(it), idemq(ue) d(e)d(icauit).

Dédicace à une divinité dont le nom est abrégé en *DSMS*, à qui on associe le Génie du prétoire et dont le dédicant a fait restaurer le temple (*aedes*). Il s'agit sans aucun doute de Silvain qui, à Lambèse, est étroitement lié à la vie militaire, comme en témoignent les appellations *Siluanus castrensis* et *Siluanus pegasianus*[509]. On restitue donc *d(eus) s(anctus) m(agnus) S(iluanus)*. On peut exclure la possibilité d'une restitution *M(ercurius) S(iluanus)*, étant donné qu'il s'agit ici du Silvain

[507] Alors qu'il y a un mot de liaison entre *deo Mercurio Siluano* et *magnis diis*.
[508] M. Le Glay, « La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents », *Ant. Afr.*, 5, 1971, p. 130.
[509] *Ant. Afr.*, 5, 1971, p. 148, n° 25 (*Siluanus castrensis*); *CIL*, VIII, 2579e; *AE*, 1967, 571 (*Siluanus pegasianus*).

des militaires, sans doute hérité du dieu principal des Illyriens et qui aurait été introduit en Afrique par les soldats pannoniens[510].

380. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2650

Autel en pierre de type indéterminé.
80 x 32 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Motmanio / et / Mercurio / sacrum. / Q(uintus) Manlius / Victor, / (centurio) Legionis III Aug(ustae), / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Date: IIe ou début du IIIe siècle d'après le contexte historique et l'onomastique[511].

Dédicace à Motmanius et à Mercure, par un centurion de la IIIe légion Auguste. La composition du nom de Motmanius, avec le trilitère *MTM*, trahirait, selon G. Camps, l'origine africaine du dieu[512]. Si tel est le cas, on peut s'étonner de le voir figurer avant Mercure sur l'inscription.

381. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2666 ; *ILS*, 4449; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 83, n° 3

Autel en pierre de type indéterminé.
100 x 33 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 cm.

Frugifero / Saturno / Aug(usto) sac(rum). / Ti(berius) Teltonius / Marcellus, / praefec(tus) [[leg(ionis) III]] Aug(ustae), p(iae), u(indicis), / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Date: 198-201 en raison de la mention du préfet de légion Ti. Teltonius Marcellus connu par ailleurs[513].

---

[510] M. Le Glay, *ibid.*, p. 148.
[511] Y. Le Bohec, *ibid.*, p. 166.
[512] G. Camps, « Qui sont les *dii Mauri*? », *Ant. Afr.*, 26, 1990, p. 143; voir cependant Y. Le Bohec, *ibid.*, p. 166.
[513] *CIL*, VIII, 18078 (datée de 198-201); voir Y. Le Bohec, *ibid.*, p. 133.

Dédicace à Saturne auguste, qualifié de *frugifer*, par un préfet de la IIIe légion Auguste.

382. *Lambaesis* - *AE*, 1957, 123; *EDH*, n° HD017213

Pas de description disponible.

[Pr]o salute inuictor(um) Imper(atorum duorum) Seueri et Antonini, sanctissi/[mi A]ug(usti)[514]*, et Iuliae Aug(ustae), Piae, matri(s) Aug(usti). Deae Caelestis aedem / [a Lep]ido Tertullo incohatam p[er]fici curauit Cl(audius) Gallus, / [leg(atus)] Augustor(um) pr(o) pr(aetore), co(n)s(ul) desig[n(atus), d]onatus donis militarib(us) / [ab in]uictis Imper(atoribus duobus) secunda Par[t]hica felicissima expedi/[tio]ne eorum, praeposi[t]us uexillationum / [leg(ionum)] IIII Germanicar(um) ex[pe]ditione s(upra) s(cripta) leg(atus) [leg(ionis)] XXII Primig(eniae), curator [ci]uitatis Thessalo/[nice]nsium, cum Flauia Silua Prisca, c(larissima) f(emina), uxore, et / [Fla]uio Catulo Munatiano, c(larissimo) p(uero), et Cl(audia) Galitta, c(larissima) p(uella), / fili(i)s.*

Date: 202-205 en raison de la présence du légat Cl(audius) Gallus[515].

383. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2672[516]

Autel en pierre de type non spécifié.
75 x 27 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,5 cm.

Siluano / sacr(um?) / sanctissimo.

Autel consacré à Silvain, qualifié de très saint. Il s'agit sans doute du Mercure Silvain, puisque Mercure est également qualifié de *sanctus* à Lambèse, sur un autre autel lui aussi trouvé dans le temple d'Esculape. Notons que, sur cette dédicace comme sur les suivantes, *sanctissimo* apparaît après *sacrum*.

---

[514] Le mots *sanctissimi Aug* figurent sur un emplacement martelé où figurait sans doute Géta à l'origine. Plus loin, à la l. 2, *piae matri* prend également la place d'autres mots qui ont été martelés.

[515] B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 176.

[516] Provient du temple d'Esculape.

384. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 18238

Autel en pierre de type indéterminé.
75 x 33 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Siluano / sacr(um) / sanctissimo.

Cruche, patère.

385. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2673[517]

Autel en pierre de type non spécifié.
70 x 30 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Siluano / sacr(um) / sanctissimo.

386. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2643; *EDH*, n° HD033598[518]

Autel en pierre de type non spécifié.
125 x 65 cm (épaisseur indisponible).
H. l. indéterminée.

Deo / Mercu/rio sanc/to Aug(usto). / M(arcus) Aure/lius De/cimus, / u(ir) p(erfectimus), p(raeses) p(rouinciae) N(umidiae), / uotum / soluit / libens a/nimo / feliticer.

Date: 284 en raison de la présence du légat M. Aurelius Decimus[519].

Autel consacré au dieu (*deus*) Mercure, qualifié de saint et d'auguste, par M. Aurelius Decimus, un gouverneur à qui on doit plus d'une dizaine de dédicaces religieuses. Il s'agit sans doute, comme on l'a vu plus haut, de Mercure Silvain.

387. *Lambaesis* - *AE*, 1928, 106; *EDH*, n° HD023683

Pas de description disponible.

Deo Patrio / Libero Patri, / [C]onseruatori / dominor(um) [[n(ostrorum)]] / Aug[[(ustorum duorum]][520]*. / Q(uintus) Ranius*

---

[517] Provient du temple d'Esculape.
[518] Provient du temple d'Esculape.
[519] B. E. Thomasson, *Fasti africani*, 1996, p. 192.
[520] Dans le texte: *nn[[n(ostrorum)]] Augg[[g(ustorum]].*

Cas/sianus, trib(unus) mil(itum) / leg(ionis) III Aug(ustae), / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Date: IIIe siècle[521]

Dédicace à Liber pater, qualifié de dieu de la patrie (*deus patrius*) et protecteur des empereurs, par un tribun militaire de la IIIe légion Auguste. Il s'agit sans doute de Septime Sévère et de ses fils, dont Liber était le dieu lare[522] et qui était le *deus patrius* de leur ville d'origine, *Lepcis Magna*.

388. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2595

Socle d'une statue de femme assise, en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 5 cm.

Gen(io) col(oniae) Cirtae.

Socle d'une statue consacrée au Génie de *Cirta*. Il n'y a pour l'instant aucune inscription qui indique clairement la divinité qui assurait tout spécialement la protection de *Cirta*, mais le bas de cette statue nous indique qu'il pourrait s'agir d'une déesse plutôt qu'un dieu.

389. *Lambaesis* - *AE*, 1909, 2; *EDH,* n° HD019661

Pas de description disponible.

Nutrici / deae / Aug(ustae) / sacrum.

Dédicace à la déesse (*dea*) Nutrix auguste, qui est la parèdre de Saturne et l'héritière de Tanit[523].

390. *Lambaesis* - *CIL*, VIII, 2664

Autel hexagonal de marbre. Pas de description disponible.

---

[521] H. Devijver, *Prosopographia militarum equestrium*, II, 1976-1993, 702; Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, 1989, p. 142.
[522] *Cat.*, n° 5 et 446.
[523] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 220-222.

Nutrici / deae / Aug(ustae) / sacr(um).

391. À *Lambaesis* ou près de Batna - *CIL*, VIII, 4291

Autel en pierre de type indéterminé, brisé par le haut.
100 x 35 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

[I(oui)] o(ptimo) [m(aximo) / propagatori / conseruatori / et Genio Fontis. / Exceptorium / quod [P(ublius)[524] *F]icilius / Felix, ue(teranus), pater, / extruxit, / [P(ublius) F]icilius S[ecun]/dus, filius, / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).*

Dédicace à Jupiter très bon et très grand, qualifié en outre de *propagator* et de *conseruator*, en compagnie du Génie de la Fontaine, par un vétéran. Jupiter est également associé à des divinités des eaux (Nymphes) à *Casae*[525]. On remarque qu'aux *Aquae Flauianae*, à un peu plus de 5 km de *Mascula*, c'est un dieu local, Draco, qui est associé au *Numen* des Nymphes[526].

392. À 2 km au N-O du camp de Lambèse - *AE*, 1942-43, 37; *EDH*, n° HD020499 [photo]

Pas de description disponible.

Siluano / sancto. / M(arcus) Porci/us Iustus, / praef(ectus) leg(ionis) / III Aug(ustae), posu/it. // [De]dicata / [Idi]b(us) Ianua/[rii]s, Bruttio / Praesente II / et Condiano co(n)s(ulibus).

Date: 13 janvier 180

393. Merfeg el-Barûd - *CIL*, VIII, 18525

Bloc en pierre de type indéterminé.
26 x 18 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 1,5 cm.

Deo mag/no aeter/no. Ant/o(nius) Paulus / qui et O/uius pos(uit?).

---

[524] Restitution du *CIL*.
[525] *Cat.*, n° 395.
[526] *CIL*, VIII, 17722 = *AE*, 1888, 3.

Date: milieu du IIIe - début du IV siècles en raison de l'onomastique.

Dédicace au grand dieu éternel (*deus magnus aeternus*). Il pourrait s'agir de Saturne[527], mais aucune inscription découverte jusqu'ici n'associe directement cette épithète au nom de Saturne, ni au nom d'aucun autre dieu masculin d'ailleurs[528].

4.7 *Thubuna* (Tobna)

394. *Thubuna* - *AE*, 1967, 593; *EDH*, n° HD015358[529]

Bloc parallélépipédique, mal équarri, en pierre de type indéterminé.
147 x 40 x 30 cm.
Ch. ép. 30 x 65. H. l. 4,3 à 7,3 cm.

X(?) S(oli?) I(nuicto) D(eo) / M(arcus) Iul(ius) Neon / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Dédicace, sans doute au dieu Sol, qualifié de *deus inuictus*. Rien ne prouve qu'il s'agisse ici de Mithra[530]. Selon M. Janon, le X en début d'inscription pourrait être un signe solaire[531], alors que, selon A. Beschaouch, il pourrait être en rapport avec une sodalité[532].

4.8 *Casae* (El Mahder)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 204-205.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1065.

---

[527] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 127.

[528] Sauf *Somnus*, à Timgad (*AE*, 1933, 54), mais celui-ci, qui n'est connu en Afrique que par cette inscription, n'était pas un dieu à qui on rendait un culte régulier.

[529] *BAA*, 1, 1962-65, p. 171-173 [photo].

[530] Inscriptions de la région avec la mention du dieu *Sol*: *Cat.*, n° 372 (Timgad); *AE*, 1925, 125; 1933, 46-47 (*Calceus Herculis*); *AE*, 1922, 22; 1957, 88; 1987, 1066 (=*AE*, 1914, 235); 1988, 1122 (Lambèse); *Cat.*, n° 402 (*Zarai*); *CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091 (*Diana Veteranorum*). Mentions spécifiques de Mithra dans la région: *AE*, 1906, 8; 1915, 28; 1955, 79-80, *CIL*, VIII, 2675, 18235 (Lambèse); AE, 1915, 28 (*Diana Veteranorum*).

[531] M. Janon, « Note sur une inscription trouvée à Tobna », *BAA*, 1, 1962-1965, p. 173.

[532] Nous tenons à le remercier pour cette information qu'il a bien voulu nous communiquer.

395. *Casae* - *CIL*, VIII, 4322

Autel en pierre de type indéterminé.
180 x 60 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,5 cm.

I(oui) o(ptimo) m(aximo) / et Nymphis. / Pro salutem (sic) / Imp(eratorum duorum) L(uci) Septimi / Seueri Aug(usti), M(arci) Aur(eli) Antonino (sic) / Aug(usti), [[pio, feli/ce (sic), Part(hici)]], Iulia(e) / Aug(ustae), matri(s) Aug(ustorum duorum) / et castr(orum), totius/que dom(us) diuin(ae). / Per uex(ilationem) [[Leg(ionis) III]] / Aug(ustae) morantes / ad fenum sec(andum) / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo)[533].

Date: 198-209

Dédicace à Jupiter très bon et très grand et aux Nymphes, pour la sauvegarde des empereurs et de l'impératrice, par un *uexilatio* de la IIIe légion Auguste. Jupiter est également associé au *Genius Fontis*, à Lambèse[534]. On a aussi remarqué à cette occasion qu'aux *Aquae Flauianae*, à environ 5 km de *Mascula*, c'est le dieu Draco qui est associé au *Numen* des Nymphes[535].

4.9 *Niciuibus* (N'Gaous)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 68.
Der Kleine Pauly, 4, 1979, col. 89.

396. *Niciuibus* - *AE*, 1931, 58; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 69, n° 1 [photo]; *EDH*, n° HD025392

Stèle votive rectangulaire en pierre de type indéterminé, à sommet légèrement arrondi. Les côtés ont été abîmés et l'angle supérieur gauche brisé.
125 x 57 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 47 x 57 cm. H. l. 4,5 cm.

[Q]uod bonum et faus/[tu]m feliciter sit fac/[tu]m. Domino sanc/[t]o Saturno sacrum. / [M]ag(num) nocturn[u]m mor/[c]homor ex uoto

---

[533] La fin de la l.7 et le début de la l.8 ont été martelés et regravés: Géta devait y figurer à l'origine. La mention de la *leg III Aug* à la l. 12 a aussi été martelée puis regravée.
[534] *Cat.*, n° 391.
[535] *CIL*, VIII, 17722 = *AE*, 1888, 3.

A(ulus) Qui/[nti]us (?) Victor et Elia Rufina, / [co]n(iux) eius, pro Impetrato, fil(io), l(ibentes) u(otum) s(oluerunt), a(gnum) u(i)k(arium) ou *(pro) u(i)k(ario)*.

Au sommet, un buste de Saturne voilé, couvert d'un manteau et tenant la harpé; devant lui est couché un bélier.

Date: Fin IIe - début IIIe siècle

Cette stèle consacrée à Saturne, qualifié de *dominus sanctus*, qui débute avec une vieille formule latine, retranscrit les termes d'un sacrifice de substitution, comme l'indique le terme *morchomor* (ou *molchomor*), hérité du punique *mlk 'mr*[536], tel qu'on en offrait à Baal Hammon. Le dédicant et son épouse, en remplacement de leur enfant, offrent un agneau: *agnum uikarium* ou *pro uikario*.

397. *Niciuibus* - *AE*, 1931, 59; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 72, n° 2 [photo]; *EDH*, n° HD025395

Stèle votive en pierre de type indéterminé, brisée au sommet et en bas, abîmée à droite.
98 x 55 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 35 x 55 cm. H. l. 4 cm.

Quod bonum faus(t)um fe[licit]/er factum sit. Domino sancto / [Sat]urno sacrum. Anima pro anima, sangu[ine] / pro sanguin(e), uita pro u(it)a, pro salute / C[o]ncess(ae) et uoto pro uoto sac[ru]/m soluerunt, molchomor C[.../...us] R[u]finianu[s... / ...] co[niux?...].

Au sommet, buste très abîmé de Saturne, tenant la harpé, avec un bélier couché devant lui.

Date: Fin IIe - début IIIe siècle

Sacrifice de substitution au *dominus sanctus Saturnus*, comme l'indique le terme *molchomor* et la formule *anima pro anima, sanguine pro sanguine, uita pro uita.*

398. *Niciuibus* - *AE*, 1931, 60; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 3; *EDH*, n° HD025398

Stèle votive en pierre de type indéterminé, de forme rectangulaire, écornée à l'angle supérieur droit et usée sur le côté droit.

---

[536] *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 71; E. Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 479.

130 x 50 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 40 x 50 cm. H. l. 4 cm.

Q(uod) b(onum) f(eliciter) f(actum). S(ancto) d(omino) S(aturno) sacrum. M(agnum) / nocturnum, anima p[ro] / anima, sang(uine) pro sang(uine), / uita pro uita, pro Co[nces]/s(a)e salute{m}, ex uiso et uot[o sa]/crum reddiderunt, molc[ho]/mor Felix et Diodora li[bentes] / animo agnum pro uika[rio].

Au sommet, un buste de Saturne voilé, couvert d'un manteau et tenant la harpé; devant lui est couché un bélier. Le visage de Saturne semble avoir subi un martelage.

Date: Fin IIe - début IIIe s

399. *Niciuibus* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 5

Partie inférieure d'une stèle à pédoncule en pierre de type indéterminé.
55 x 60 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 55 x 60 cm. H. l. 3,5 cm.

Quod bonum faustum feliciter fectum (sic) sit. / Domino sancto Saturno. Magnum noctur/num [.....]co[.....] ex [uiso... / ...] sacrum [...].

Date: Fin IIe - début IIIe s

400. *Niciuibus* - *CIL*, VIII, 4468; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 74, n° 4

Table de marbre.
37 x 49 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

[Q(uod) b(onum) f(austum) f(eliciter) f(actum) s(it). Sancto domino Saturno sacrum]. Magnum [noc/tur]num anima pro anima, uita pro [ui]/ta, sanguine pro sanguine, pro salu[te] / Donati, sacrum soluit, ex uiso, capit[e m]/orcomor, Faustina, agnum pro ui[kari]/o, libens animo reddit.

Date: Fin IIe - début IIIe s

4.10 *Zarai* (Zraia)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 66.
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 1457-1458.

401. *Zarai* - *CIL*, VIII, 4512; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 66, n° 1

Stèle commémorative en pierre de type non spécifié, pourvue d'un fronton.
195 x 65 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Deo [do]mi[no] Saturno Aug(usto) sac(rum).

Et plus bas:

C(aius) Iulius Rufinus, sacerdo[s] / Saturni, [fec(it) et dedic(auit)]. / Orfito et Pri[sco co(n)s(ulibus)].

Dans le fronton, un buste de Saturne voilé; au-dessous, deux personnages (les Dioscures?) coiffés d'une couronne tourelée et appuyés sur une lance tiennent un lion par sa crinière. Au-dessous, la première partie de l'inscription; ensuite, un homme et une femme sacrifiant à un autel; puis un homme tenant la crinière d'un taureau. En bas, la seconde partie de l'inscription.

Date: 149[537]

402. *Zarai* - *CIL*, VIII, 4513

Bloc en pierre de type indéterminé.
100 x 50 cm.
H. l. 6 cm.

Soli / deo / Aug(usto) / sac(rum).

Dédicace au dieu (*deus*) Soleil. On trouve de nombreuses dédicaces au Soleil dans la région de Lambèse et il n'est pas toujours certain qu'il s'agisse de Mithra[538].

---

[537] A. Degrassi, *Fasti*, 1952, p. 42.
[538] Dédicaces au dieu Sol dans la région de Lambèse: *Cat.*, n° 372 (Timgad); *AE*, 1925, 125; 1933, 46-47 (*Calceus Herculis*); *AE*, 1922, 22; 1957, 88; 1987, 1066

4.11 *Tipasa* (Tifech)

Bibliographie:
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 859.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 456.

403. *Tipasa* - *CIL*, VIII, 10832 (= 17142); *ILAlg*, I, 1984

Pierre de type indéterminé, brisée en fragments.
15 x 112 x 70 cm.
H. l. 2 cm.

Vic[t]o[ri(a)e] regi[n(a)e, N]umi[ni H]adrian(i). Vlpius Namphamo / qui temp(l)um iussit fieri ipse est sacerdos qu[i] / CXXIII annis uinum non bibit, filia(m) habuit, Hezi/ua(m), qui (=quae) VI annorum arrip(i)ebatur dom[i]n(a)e. / Victoriae Herculi Aug(usto) sacr(um)

Date: 117-138

Dédicace à la Victoire reine, *Numen* d'Hadrien, par un prêtre, sans doute d'Hercule, puisque c'est à lui qu'il consacre l'inscription, avec la *domina Victoria*. Ce prêtre se flatte d'avoir occupé le sacerdoce pendant 123 ans (*sic*) sans boire de vin. Ce n'est pas la seule inscription du genre: à Ksar el Boum, au sud-ouest d'Aquae Caesaris, une autre inscription parle d'un *sacerdos* qui ne buvait pas de vin[539]. On sait que, dans les cultes sémitiques, les interdits religieux n'étaient pas rares; on peut penser notamment à ceux du temple de l'Hercule phénicien de Gadès[540], mais comme le remarque M. Le Glay, dans ces rituels il n'est pas question d'interdit du vin[541].

(=*AE*, 1914, 235); 1988, 1122 (Lambèse); *Cat.*, n° 394 (*Thubuna*); *CIL*, VIII, 4578; *ILS*, 3091 (*Diana Veteranorum*).

[539] *CIL*, VIII, 16752 = *ILAlg*, I, 2979: *D(iis) M(anibus) s(acrum). V(ixit annis) LXXXV / Saturninus, / sa(cerdos); si quis pos(s)it ob/seruare uinu(m) non bibe/re annos XXXVIII, me(n)ses septe(m), / ipse pos(s)it sacerdos esse.*

[540] Silius Italicus, *Punica*, III, 21 sq. Il rapporte qu'au temple de l'Hercule phénicien à Gadès, l'entrée des femmes et des porcs était interdite, que les prêtres devaient porter un vêtement blanc à l'intérieur du sanctuaire, qu'ils devaient rester pieds nus, avoir la chevelure rasée et rester chastes. À ce propos, voir G. Charles-Picard, *RAA*, 1954, p. 128.

[541] M. Le Glay, « Héraclès-Hercule en Afrique du Nord », *Héraclès. D'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives*, 1992, p. 304, n° 51.

404. *Tipasa* - *CIL*, VIII, 4846; *ILAlg*, I, 1983

Autel en pierre de type indéterminé, endommagé aux deux angles inférieurs.
Dimensions indisponibles.
H. l. non spécifiée. Martelage aux l. 5-6 et 7.

M(atri) d(eum) m(agnae) I(daeae) / sanctissimae. / Pro salute et / incolumitate d(omini) n(ostri) / Imp(eratoris) Caes(aris) [[M(arci) Aureli / [Seueri Alexandri]]], pii, fel(icis), / Aug(usti), et [[Iuliae Mamaeae]] / Aug(ustae), t(otius)q(ue) d(omus) d(iuinae) eorum. / P(ublius) Caecilius Felix, / [sa]c(erdos), ex ordine poni crio/[bol]ium et tauribo[lium i]ndidit.

Date: 222-235

Dédicace à la *Mater magna*, qualifiée de *sanctissima*, pour la sauvegarde et le bien-être de l'empereur et de sa mère, par un *sacerdos*. On trouve également un *sanctissimum [N]umen Matris deum* à Cherchel et la déesse est qualifiée de *sancta* à *Mileu*[542]. Caelestis est également qualifiée deux fois de *sanctissima*, à *Lepcis Magna* et à *Auzia*[543], et c'est là un des nombreux rapprochements que l'on peut faire entre les deux grandes déesses[544].

4.12 *Thibilis* (Announa)

Bibliographie:
AAALg, f.18, Souk-Arrhas, no. 107.
S. Gsell & C. A. Joly, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 1918.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 5-6.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 914.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 477-485.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 264.

405. *Thibilis* - *ILAlg*, II, 4645 a et b

Deux autels jumeaux en marbre.
100 x 42 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5,5 à 5 cm.

---

[542] *CIL*, VIII, 9401 (Cherchel); *CIL*, VIII, 19981=8203 (*Mileu*).
[543] *Cat.*, n° 27 (*Lepcis Magna*); *CIL*, VIII, 20745 (*Auzia*).
[544] H. Pavis D'Escurac, « La Magna Mater en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 229.

a) *Soli. / P(ro) p(ietate?).*

b) *Lunae. / P(ro) p(ietate?).*

L'inscription est dans une couronne radiée; sur le côté gauche de l'autel, un disque; sur le côté droit, un fouet.

Deux autels jumeaux, l'un dédié à *Sol*, l'autre à *Luna*. Il est difficile de dire si ces offrandes *pro pietate* s'adressent à des divinités libyques. On sait par Hérodote que tous les Libyens sacrifiaient au Soleil et à la Lune[545] et on se rappelle que dans le *Songe de Scipion*, Massinissa, pour accueillir Scipion, rend grâce au Soleil très haut et aux autres divinités du ciel[546]; mais dans ce cas précis qui nous intéresse, l'incertitude demeure.

406. *Thibilis* - *AE*, 1919, 47; *ILAlg*, II, 4648; *EDH*, n° HD026721

Petit autel quadrangulaire, en pierre de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 2 cm.

Veneri Aug(ustae) / M(atri) d(eum) m(agnae) I(deae). Q(uintus) Clodi/us, M(arci) f(ilius), Quin/tillus, nomi/ne Fuficiae / Vitae, quon/dam maritae / suae, dedit.

Dédicace à Vénus qui, en l'absence de mot de liaison, est peut-être ici assimilée à la *Mater Magna*. Notons que la Vénus d'Éryx est présente à *Thibilis*.

407. *Thibilis* - *AE*, 1908, 8; *ILAlg*, II, 4649; *EDH*, n° HD020291

Autel en marbre.
47 x 70 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 (l. 1-5); 3,5 (l. 6) cm. Les cinq premières lettres de la l. 6 ont disparu.

Veneri E/rucinae / sacrum. / L(ucius) Iulius, C(aii) f(ilius), / Percennius, / u(otum) sol(uit) lib(ens) anim(o).

---

[545] IV, 188.

[546] Cicéron, *Republica*, VI, 4; voir G. Camps, « Aux origines de la Berbérie; Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, 8, 1960, p. 221.

Dédicace à Vénus Érycine. Dans la région, on la trouve également à Madaure et peut-être aussi à *Cirta*[547].

408. *Thibilis* - *CIL*, VIII, 5524; *ILAlg*, II, 4646

Autel en grès.
87 x 41 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Terrae Matr[i] / Aerecurae Ma/tri deum mag/nae Ideae. Popilia, M(arci) fil(ia), / Maxima tauro/bolium aram / posuit, mouit, fecit.

Dédicace à Cybèle, qualifiée de *Terra mater* et d'Aerecura (ou Eraecura). Il ne s'agit pas ici d'une triade[548], mais d'une seule divinité[549]. L'assimilation de Cybèle avec la Terre Mère est attestée par saint Augustin, qui fait de Tellus et de la Grande Mère une seule déesse[550]. Pour ce qui est d'Aerecura, attestée ailleurs[551], il s'agissait d'une déesse chtonienne adorée conjointement à Dis Pater[552] et parfois invoquée dans les tablettes de défixion[553]. Son nom était vraisemblablement une déformation du grec Ἥρα κυρία, mais qui avait pris chez les Latins le sens de *quae aera curat*, « celle qui prend soin de la fortune », une appellation qui convenait à la Terre nourricière[554]. Cette dénomination syncrétiste met donc bien en évidence le caractère chtonien de la *Magna Mater* ainsi que sa domination sur le monde infernal[555].

409. *Thibilis* - *ILAlg*, II, 4647

Dé d'autel en grès.
50 x 45 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4,5 cm.

---

[547] *Cat.*, n° 346 (Madaure); n° 439 (*Cirta*).
[548] J. Toutain, *Les cultes païens*, II, 1911, p. 77.
[549] S. Gsell, *CRAI*, 1931, p. 265 sq.
[550] Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 28; voir aussi VII, 16 (à propos de Cérès).
[551] Voir *ILS*, 3961-3967.
[552] *CIL*, V, 725 (= *ILS*, 3966), 8970a (= *ILS*, 3962); *CIL*, VI, 142 (= *ILS*, 3961).
[553] *AE*, 1950, 112.
[554] S. Gsell & C.-A. Joly, *Announa*, 1918, p. 41.
[555] H. Pavis d'Escurac, « La *Magna Mater* en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76, p. 231.

Terrae Matr[i] / Eraecurae (sic) M[a]/tri magnae Id[e]/ae. P(ublius) Sextilius, / C(aii) fil(ius), Quir(ina tribu), Ho/noratus, tau/ripolium (sic) et / creobolium / mouit et fecit, / aramque po[suit].

410. *Thibilis* - *CIL*, VIII, 18897; *ILAlg*, II, 4643; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 6, n° 1; *ILS*, 4442

Stèle commémorative en calcaire.
84 x 42 x 17.
H. l. 4 à 4,5 cm.

San(c)to Saturn[o]. / M(arcus) Vipsanius / Martialis, sacer/dos sancitus (sic), / de pecoribus.

411. *Thibilis* - *CIL*, VIII, 5521; *ILAlg*, II, 4626

Autel en pierre de type indéterminé.
60 x 33 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Deae Bello/nae A(ugustae) s(acrum). / Fortis, Caes(aris seruus), / u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Dédicace à Bellone, qualifiée de *dea*. Son culte, comme on l'a vu plus haut, est très répandu en Numidie, on en trouve des traces à Tébessa, Madaure, *Sigus* et *Cirta*[556].

412. *Thibilis* - *ILAlg*, II, 4628

Sur le haut d'une stèle à Saturne. Dimensions et hauteur des lettres non disponibles.

Caeles(ti).

À gauche, une coquille; à droite, un croissant; en bas, représentation de Caelestis.

Dédicace à Caelestis sur une pierre que H.-G. Pflaum considère comme une stèle à Saturne, mais que M. Le Glay n'a pas répertoriée. Il est vrai que le symbole du croissant n'apparaît que sur des stèles consacrées à Saturne, ou des inscriptions funéraires. La Lune personnifiée apparaît parfois en compagnie du Soleil, mais ce n'est

[556] À Tébessa: *CIL*, VIII, 10623 (=*ILAlg*, I, 2995), 16532 (=10627=*ILAlg*, I, 2996); à Madaure: n° 331, 337; à *Sigus*: n° 405; à *Cirta*: n° 437.

pas le cas ici. On peut donc admettre la possibilité que la déesse Caelestis soit ici associée au culte de Saturne, mais il peut aussi s'agir plus vraisemblablement d'une allusion au caractère lunaire de l'héritière de Tanit.

413. *Provenance inconnue (Thibilis?)* – AE, 1998, 1588

Pas de description disponible.

Siluano Aug(usto) sac(rum).

Col. I: *Gemin(ius) Felicianus, / Aurel(ius) Quintus, / Iul(ius) Ianuarius, / Iul(ius) Faustus, / Safid(ius) Extricatus, / Iul(ius) Primosus, / Aemil(ius) Secundianus, / Aurel(ius) Cerdit(…), / S(…) Ianuarius, / Marc(us) Liuius / Iulianus.*

Col. II: *SS[…] / Iul(ius) Septimi/nus sac(erdos), / Iul(ius) Nam/pamo.*

Col. III: *Iul(ius) Primosus, / Caecil(ius) Donatianus, / Fufic(ius) Emeritus, / Iul(ius) Saturus, / Iul(ius) Saturninus, / Caecil(ius) Iunius, / Iul(ius) Ingenuus, / Caecil(ius) Saturninus, / Licin(ius) Victor, / Pomp(eius* ou *-onius) Musicus, / Aurel(ius) Amandus, / Iul(ius) Honoratus.*

4.13 *Sigus*

Bibliographie:
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 186.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 418.

414. *Sigus* - *AE*, 1907, 229; *ILAlg*, II, 6501; *EDH*, n° HD023951

Stèle en pierre de type indéterminé. L'angle inférieur gauche est cassé, la première lettre de l'avant-dernière ligne et les trois premières de la dernière ligne ne se voient plus.
98 x 44 x 25 cm.
H. l. 5,5 (l. 1), 4 (l. 2), 6 (l. 3), 5 (l. 4) cm.

Siluano Aug(usto) sacr(um). // [T(itus?)] Nigidius Rusti/cus, cistifer, u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Silvain tenant une lance (?) et une branche[557].

[557] Voir *LIMC*, V, p. 768, n° 105.

Dédicace à Silvain auguste par un *cistifer*. Il est douteux, selon S. Gsell, qu'il s'agisse d'un *cistifer* de Silvain, dont le culte n'est pas connu par ailleurs pour avoir comporté le port de la ciste. En effet, les seuls *cistiferi* qu'on trouve sur des inscriptions d'Afrique proviennent tous de Numidie et, mis à part les *cistiferi* de Timgad qui desservent le culte de Dionysos/Liber[558], ils sont tous rattachés au culte de *Virtus/Bellona*[559]. Ça ne serait pas le seul exemple d'un lien entre le culte de cette déesse et *Silvanus* puisqu'à Madaure, Mercure (ou Mercure Silvain) est associé à *Virtus*[560].

415. *Sigus* - *AE*, 1907, 230; *ILAlg*, II, 6489; *EDH*, n° HD023954

Deux fragments pierre de type indéterminé.
a) 33 x 83 cm (épaisseur indisponible); b) 33 x 190 x 30 cm.
H. l. 6,5-8 cm.

Bellona[e de]ae Augustae sacrum. / M(arcus)At[...], Quir(ina tribu), Satur(ninus), sacerdos, / porticum [c]um columnis de suo.

Dédicace à la déesse (*dea*) Bellone auguste, par un *sacerdos*, qui lui a consacré un portique. On a déjà vu plus haut que le culte de *Virtus/Bellona* était largement répandu en Numidie[561].

416. *Sigus* - *CIL*, VIII, 5708; *ILAlg*, II, 6525

Autel en pierre de type indéterminé.
132 x 52 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 cm.

D(iis) M(anibus) s(acrum). / L(ucius) Munatius / Gemellus, / sacerdos / Bellon(a)e, / u(ixit) a(nnis) L[XX]V. Iulia / Sat[ur]nina, / con[iugi]. H(ic) s(itus) e(st). / Muna[tia M]arcel/lina, f[ilia e]ius, / u(ixit) a(nnis) XXIIII.

---

[558] *AE*, 1894, 85; *ILS*, 3368.

[559] *CIL*, VIII, 16532=10627=*ILAlg*, I, 2996 (Tébessa); *AE*, 1965, 230 (Timgad); *Cat.*, n° 345 (Madaure).

[560] *Cat.*, n° 339.

[561] À Tébessa: *CIL*, VIII, 10623 (=*ILAlg*, I, 2995), 16532 (= 10627=*ILAlg*, I, 2996); à Timgad: *AE*, 1965, 230; à Madaure: *Cat.*, n° 339, 345; à *Thibilis*: n° 411; à *Cirta*: n° 447.

417. *Sigus* - *AE*, 1898, 86; *ILAlg*, II, 6494; *EDH*, n° HD022388

Inscription sur un rocher.
Dimensions indisponibles.
H. l. 3,5 cm.

Ioui Aug(usto) sacrum. / C(aius) Mummius A[f]/ricanus, lo/cum quod (sic) asi/nar(ii) colunt, de / suo fecit d(e)d(icauit).

Dans une niche, un personnage tenant une lance et, semble-t-il, une couronne.

Dédicace à Jupiter auguste, à l'endroit où les *asinarii* l'honorent. Ce terme peut désigner des âniers, mais il est possible qu'il s'agisse d'une confrérie. Quoiqu'il en soit, il ne semble pas qu'on ait affaire ici au Jupiter capitolin[562]. À *Sila* et *Saddar*, deux villes voisines de *Sigus*[563], on trouve un *Iupiter Siluanus*[564]; ici le dieu est représenté avec une lance comme Silvain, semble-t-il, sur un relief de *Sigus* mentionné plus haut.

418. *Sigus* - *CIL*, VIII, 19127

Bloc en pierre de type indéterminé.
42 x 37 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

Q(uintus) Caecili(us) Seneca / [c(um)?] s(uis) u(otum) s(oluit) ou *I(...) S(aturno) u(otum) s(oluit).*

« Signe de Tanit » anthropomorphisé surmonté d'un croissant et flanqué d'une palme et de trois cercles superposés (un caducée?).

Stèle votive sans doute consacrée à Saturne, si on se fie à la présence du croissant et du signe dit de Tanit. On remarque aussi ce qui est sans doute un caducée.

---

[562] N. Kallala, « L'autre aspect du culte de Jupiter en Afrique », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve colloque international*, 1990 [1992], p. 196.
[563] Sila est à moins de 10 km; Saddar est à environ 20 km.
[564] *Cat.*, n° 422 (*Sila*); n° 423 (*Saddar*).

419. *Sigus* - *CIL*, VIII, 19129

Pas de description disponible.

Quintu(s), / Quin(ti) f(ilius), / u(otum) s(oluit) l(ibens).

« Signe de Tanit » anthropomorphisé, surmonté d'un croissant. Le signe est entouré de symboles divers: un gâteau en forme de losange, trois cercles superposés (un caducée?) et un autre symbole non identifiable.

Autre stèle votive est sans doute consacrée à Saturne, avec le signe dit de Tanit, le symbole du croissant et sans doute le caducée. On trouve une stèle similaire à *Sila*, moins de 10 km à l'ouest de *Sigus*[565].

420. *Sigus* - *CIL*, VIII, 19127

Bloc en pierre de type indéterminé.
54 x 36 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

C(aius) Caeiclius (sic) / fecit, uotum / [s(oluit)] l(ibens) a(nimo) cum suis.

« Signe de Tanit » anthropomorphisé surmonté d'un croissant et flanqué d'une palme et de trois cercles superposés (un caducée?).

Autre stèle votive sans doute dédiée à Saturne, avec encore une fois le symbole de Mercure.

421. *Sigus* - *CIL*, VIII, 5693; *ILAlg*, II, 6491

Base en pierre de type indéterminé. Pas de description disponible.

Genio / coloniae / Cirtae s(acrum). R(es)p(ublica) / Siguitanor(um).

Dédicace au Génie de la colonie de *Cirta*[566], par la *respublica* des habitants de *Sigus*.

---

[565] *CIL*, VIII, 19200; *ILAlg*, II, 6847.
[566] Voir *Cat.*, n° 388.

4.14 *Sila* (Bordj el Ksar)

Bibliographie:
Der Kleine Pauly, 5, 1979, col. 188.

422. *Sila* - *CIL*, VIII, 19199; *ILAlg*, II, 6867

Autel en pierre de type indéterminé.
Dimensions différentes selon les sources. Hauteur: 80, 70 ou 67 cm; largeur: 65 ou 55; épaisseur moyenne: 35 cm.
H. l. 6,5 (l. 1-3); 6 (l. 4-8) cm.

Ioui / Siluano / Aug(usto) sac(rum). / L(ucius) Herennius, L(ucii) fil(ius), / Quir(ina tribu), Vrbanus, / mag(ister), aram suis pe/cuniis fecit, dedicauit, / l(oco) d(ato) d(ecreto) [d(ecurionum)].

Autel consacré à Jupiter Silvain auguste, par un magistrat. Cette assimilation de Jupiter avec Silvain est présente aussi à *Saddar*[567] et on trouve également un *Iupiter Hammon barbarus Siluanus* à Carthage[568]. Notons aussi la présence à *Sigus*, la ville voisine, d'un Jupiter auguste qui était particulièrement honoré par les « âniers » et qui semble être représenté d'une façon qui rappelle un relief de Silvain[569].

4.15 *Saddar* (Aïn el Bey) et environs

423. *Saddar* - *CIL*, VIII, 5933

Autel en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 100 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. non spécifiée.

Ioui / Siluano / sacrum.

Dédicace à Jupiter Silvain. On trouve cette même assimilation à *Sila*[570] et également à Carthage sous la forme de *Iupiter Hammon barbarus Siluanus*[571]. N'oublions pas non plus cette dédicace de *Sigus*, s'adressant à un Jupiter auguste honoré par les âniers et représenté d'une façon semblable à Silvain, sur un relief du même endroit[572].

---

[567] *Cat.*, n° 423.
[568] *Cat.*, n° 198.
[569] *Cat.*, n° 417.
[570] *Cat.*, n° 422.
[571] *Cat.*, n° 198.
[572] *Cat.*, n° 417.

4.16 Ksar Mahidjiba

424. Ksar Mahidjiba - *ILAlg*, II, 4222

Stèle en pierre de type indéterminé.
Hauteur: 72 cm (largeur et épaisseur indisponibles).
H. l. 2,5 cm.

M(ercurio) A(ugusto) s(acrum). L(ucius) Ca[e]se/nnius, C(aii) f(ilius), Q(u)ir(ina tribu), Sper/atus, donum que/m (sic) promisit, fecit, d(e)d(icauit).

La sculpture reproduit Mercure chèvrepied, tenant de la main gauche un caducée et de la droite une bourse (?); dans le haut, à droite, un coq; à gauche, un scorpion; dans le bas, à gauche, un quadrupède (bouc?).

Stèle consacrée à Mercure auguste, sur laquelle il est représenté avec le scorpion, un symbole chtonien d'origine punique qui l'accompagne sur plusieurs reliefs de la région, à *Mascula*, à Madaure, à *Mastar*, à Sétif et à Rapidum[573].

425. Ksar Mahidjiba - *ILAlg*, II, 4349

Dalle rectangulaire en pierre de type indéterminé.
42 x 63 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 (l. 1-3); 3 (l. 4-5). Lettres cursives.

Mercurio / Aug(usto) / sacrum. / Sex(tus) Flauius Sabinianus, eq(ues) r(omanus), omnib(us) / honorib(us) functus, augur, uotum l(ibens) a(nimo) s(oluit).

4.17 *Mastar* (Rouffach)

426. *Mastar* - *CIL*, VIII, 6353; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 53, n° 1

Pierre moulurée, de type indéterminé.
40 x 90 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 5 à 4,5 cm.

[573] W. Deonna, *Mercure et le scorpion*, 1959, p. 6-8 et 38 sq.

Ex imperato domini Sat[urni]. / Ioui omnipotenti Aug(usto) sac(rum), [con]/seruatori Augustorum. M[...]/us Fortunatus, Rogati fil(ius), Nouel/li nepos, sua pec(unia) fec(it), u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Date: seconde moitié du IIe ou début du IIIe siècle.

Ce monument a été consacré à Jupiter tout puissant (*omnipotens*) et protecteur (*conseruator*) des empereurs, sur l'ordre du seigneur (*dominus*) Saturne. Cet « ordre » de Saturne pourrait refléter une volonté de rapprocher le grand dieu des Africains du chef de la triade capitoline. Les deux dieux sont d'ailleurs assimilés sur une inscription de *Cirta*[574] et associés de près à Sétif[575], en Maurétanie Sitifienne.

427. *Mastar* - *CIL*, VIII, 6355 (= 19336); *AE*, 1946, 225; *EDH*, n° HD022867

Borne en pierre de type indéterminé.
95 x 58 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Templum / C(aius) Nonius Hosp/es f(ecit), u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Le sommet figure la façade d'un temple, encadrée par deux colonnes et surmontée d'un fronton triangulaire. À l'intérieur de l'édifice, Silvain ou Mercure, avec pétase, dans la main droite la bourse, dans la gauche le caducée; à sa droite, un scorpion, une chèvre; à sa gauche, un coq et une tortue[576].

Consécration d'un temple à Silvain ou à Mercure. Le scorpion, on l'a vu[577], accompagne Mercure sur plusieurs stèles de la région.

---

[574] *Cat.*, n° 450.

[575] *CIL*, VIII, 8434; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 268, n° 5

[576] Selon G. Wilmanns, dans le *CIL*, ainsi que J. Toutain (*Cultes païens*, II, 1911, p. 266), W. Roscher (*Lexikon*, « Silvanus », 874, ligne 34) et M. Le Glay (*Ant. Afr.*, 7, 1971, p. 130), il s'agirait de Silvain, mais W. Deonna (*Mercure et le scorpion*, 1959, p. 6) l'identifie comme Mercure.

[577] *Cat.*, n° 424.

428. *Mastar* - *CIL*, VIII, 6354

Pierre de type indéterminé, brisée au sommet.
46 x 42 cm (dimensions indisponibles).
H. l. 3 cm.

[S]il(uano) Aug(usto). A(...) N(...) u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Deux pieds humains.

Dédicace à Silvain auguste. Son culte est très important dans la région et à *Cirta*, à une douzaine de km de là, il semble se confondre avec Mercure[578]. La représentation de deux pieds se retrouve aussi sur une dédicace aux Mercures à *Cirta*[579].

4.18 *Tiddis* (El-Kheneg)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 32-37.
A. Berthier, *Tiddis, antique castellum Tidditanorum*, Alger, 1972.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 205.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 454.
A. Berthier, *Tiddis, cité antique de Numidie*, 2000, Paris, 496 p.

429. *Tiddis* - *AE*, 1955, 160; *EDH*, n° HD019416 [photo]

Autel en pierre de type non spécifié. Pas de description disponible.

Fortunae / Cereru(m) / Aug(ustae) sacr(um). / C(aius) Caecilius / Rusticus, sacerd(os), / u(otum) s(oluit).

Dédicace à la la Fortune des *Cereres*, par un prêtre. À *Cirta*, on trouve également une dédicace à la *Fortuna Caelestis* par un *cerialis*.

430. *Tiddis* - *AE*, 1952, 208; *ILAlg*, II, 3583; *EDH*, n° HD019229 [photo]

Autel mouluré en pierre de type non spécifié.
51,7 x 37 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 (l. 1 et 4); 3,5 (l. 2); 3 à 4 (l. 3) cm.

Vestae / Aug(ustae). / Comes / fecet (sic).

---

[578] *Cat.*, n° 439.
[579] *Cat.*, n° 436.

Dédicace à Vesta auguste. À notre connaissance, la déesse n'apparaît que sur trois inscriptions d'Afrique, à des endroits où le culte de Mercure est très important et de plus, à Madaure, elle lui est associée[580].

4.19 *Cirta* (Constantine)

Bibliographie:
A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p.22-26.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 111-115.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 224-225.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1196.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 383-399.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 262.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 117-118.

431. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6961; *ILAlg*, II, 504; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 26, n° 1

Dalle oblongue en calcaire gris, brisée à gauche.
17 x 56 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 6 cm.

[...promis]sam ministris dei Sa[t]urni / [...]s Saturninus, Domitius Primianus, / [... sibi] suisque fecerunt.

Cette inscription commémore probablement l'offrande d'une statue par les « ministres » du dieu Saturne, c'est-à-dire le personnel subalterne attaché au culte. Saturne recouvre ici le dieu Baal Hammon, qui avait son sanctuaire sur la colline d'El-Hofra, à 1 km à l'ouest de Constantine, qui a livré un très grand nombre de stèles puniques. Sur ces stèles, Baal Hammon figure avec Tanit, ainsi que Baal Addir[581]. On a également trouvé des inscriptions grecques antérieures à la conquête romaine, émanant de la communauté grecque de *Cirta*[582], et qui s'adressent aussi à Baal Hammon (Βάλ ῎Αμουν) et Tanit Pene

[580] *Cat.*, n° 148 (*Thuburbo Maius*); n° 340 (Madaure).
[581] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955; *Sat. Afr., Mon.*, I, 1961, p. 22 sq.
[582] La communauté grecque établie dans la capitale numide de *Cirta* est mentionnée par Strabon, XVII, 3, 13.

Baal (Θίνιθ Φανβάλ), ainsi qu'à Kronos (Κρόνος), l'interprétation grecque de Saturne/Baal Hammon[583].

432. *Cirta* - *AE*, 1907, 244; *ILAlg*, II, 807; *ILS*, 9409; *EDH*, n° HD023993

Pas de description disponible.

D(is) M(anibus). / P(ublius) Iulius, Quir(ina tribu), / Martialis Publi/[...]amus, sacerdos / Caelestis Sittian(a)e, / loci primi / u(ixit) a(nnos) LXXV / h(ic) s(itus) e(st).

Épitaphe d'un prêtre (*sacerdos loci primi*) de Caelestis. La Caelestis de *Cirta* recouvre certainement la Tanit du sanctuaire d'El-Hofra, présente sur un grand nombre de stèles puniques[584] et aussi sur inscription grecque d'époque préromaine[585]. Celle-ci porte le nom de *Sittiana*, ce qui laisse croire que les membres de la *gens* des *Sittiani* la considéraient tout particulièrement comme leur protectrice.

433. *Cirta* - *ILAlg*, II, 804

Pas de description disponible.

D(is) M(anibus). / M(arcus) Baebius, Pal(atina tribu), Mianus, sacer/dos loci secun/di templi Sitti/anae, qui ui/xit annis / LXIIII. / O(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant

Épitaphe d'un prêtre de la déesse *Sittiana*, c'est-à-dire Caelestis, qui porte cette épithète sur l'inscription précédente.

434. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6939; *ILAlg*, II, 468

Pierre de type indéterminée, cassée à gauche et dans le bas.
37 x 46 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

Cae[l]esti A(ugustae) sacrum. / [T(itus?)] Horatius Mar[t]ial(is) / [ex] uiso cap[it]is don(um) / soluit [N]onis(?) / Maorioscum.

---

[583] *ILAlg*, II, 505, 506, 507, 509, 510, 521.
[584] A. Berthier & R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, 1955.
[585] *ILAlg*, II, 505.

435. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6943; *ILAlg*, II, 472

Pas de description disponible.

Fortunae / Caelestis / sacrum. / P(ublius) Paconius, / cerialis, / u(otum) s(oluit).

Dédicace à la Fortune de Caelestis, par un *cerialis*. Cela rappelle une inscription de *Tiddis*, qui s'adresse à la *Fortuna Cererum*[586].

436. *Cirta* - *ILAlg*, II, 496; *EDH*, n° HD022715

Marche de seuil en marbre, portant deux inscriptions, la seconde sur la tranche.
Tranche: 21 x 190 cm (autres dimensions indisponibles).
H. l. 1ère inscr.: 4,5 à 3,5 cm; 2ème inscr.: 1,5 à 2,5 cm.

Mercuri(i)s / Aug(ustis) sac(rum). // [...] Romulus limen posuit iussus et templ[um uetustae] / dilabsum restituit, dedicauitq(ue) Idib(us) Oct(obribus), Macri[no et] / Celso co(n)s(ulibus).

Deux paires de pieds figurent au-dessus de l'inscription.

Date: 15 octobre 164[587]

Dédicace aux Mercures augustes, dont le dédicant a fait restaurer le temple. La présence d'un temple dédié aux Mercures, qui figurent ainsi au pluriel sur plus d'une inscription de *Cirta*, surprend. À ce propos, S. Gsell a émis l'hypothèse, souvent reprise, selon laquelle ce temple habitait à la fois le Mercure gréco-romain et le Mercure punique[588]. Cette interprétation est peut-être la bonne, mais il nous semble probable que ce Mercure multiple désigne plutôt le double dieu Mercure Silvain qui, selon notre hypothèse, recouvrerait le dieu libyco-punique Baal Addir, présent à Cirta sur les inscriptions du sanctuaire d'El-Hofra[589].

---

[586] *Cat.*, n° 429.
[587] A. Degrassi, *Fasti*, 1952, p. 46.
[588] S. Gsell, *HAAN*, IV, 1920, p. 330.
[589] Voir p. 113-123.

437. *Cirta* - *ILAlg*, II, 497[590]

Pierre de type indéterminé.
74 x 19 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 7,5 cm.

[Mercu]ri(i)s / Aug(ustis) sac(rum). / [Sit]tius / Germa[nus], / [s]ac(erdos) LAV[.] / [..]IA II[..] / [u(otum)] s(oluit) l(ibens) a[ni(mo)].

438. *Cirta* - *CIL*, VIII, 19490 (= 6977); *ILAlg*, II, 498

Pierre de type indéterminé, brisée à gauche.
Dimensions indisponibles.
Insc. dans un cartouche à queues d'aronde. H. l. non spécifiée.

[Mercu]ri(i)s sobri/[is s(acrum). De]cimius, ca/[nist]rarius, uo/[tum sol]uit libe(n)s ani(mo).

Dédicace aux Mercures sobres (*Mercurii sobrii*) par un *canistrarius*[591]. Mercure est également qualifié de *sobrius* à *Vazi Sarra*, *Cincari* et *Thuburnica*[592].

439. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6962; *ILAlg*, II, 528

Dé de piédestal en pierre de type indéterminé, brisé du côté gauche. Aucune mensuration disponible.

[Sil]uano / [Aug(usto s]acrum. / [P(ublius) Pac]onius, P(ublii) f(ilius), Qui[r(ina tribu)], / [Ce]rialis, aedi[(lis) q(uaestoriae) p(otestatis)], / IIIuir, [P(ublius) P]aconiu[s] / [...]conus, eques / [ro]manus, [no]mine / [Cer]ialis f(aciendum) c(urauit), item / [Mer]curium aere/[um in] templo Aeruc(inae?) / [de s]ua pecunia / [posu]it, d(edit), d(ecreto) d(ecurionum).

Ce dé de piédestal consacré à Silvain auguste par un personnage ayant occupé les fonctions de *cerialis*, d'édile avec *potestas* du questeur et de triumvir. Dans un même élan de piété, il a également fait élever

---

[590] Trouvée au même endroit qu'*ILAlg*, II, 496.

[591] On trouve plusieurs *canistrariae* ou *canistrarii* dans les inscriptions de Madaure et de Cherchel, qui sont reliées aux cultes de *Virtus*, de Cérès ou de la divinité indigène *Damio*: *CIL*, VIII, 20960; *ILAlg*, I, 2033, 2036, 2071; *AE*, 1917-18, 80; 1919, 48; 1976, 737.

[592] À *Vazi Sarra*: *Cat.*, n° 104-105, 107-108; à *Cincari*: n° 213; à *Thuburnica*: n° 235.

une statue de bronze de Mercure dans le temple d'*Aeruc(...)*. Pour la restitution de cette divinité, on peut hésiter entre *Aeruc(ura)*, qu'on trouve sur deux inscription de *Thibilis*[593] ou *Aeruc(ina)*, pour Vénus Érycine, qu'on trouve à Madaure et à *Thibilis*[594]. On préférera cette dernière restitution, en raison de la présence d'un temple (*aedes*) de Vénus à *Cirta*[595]. Notons en outre que sur les tarifs sacrificiels d'*Idicra*, à une cinquantaine de km de là, Mercure et Vénus figurent l'un à côté de l'autre parmi les divinités mentionnées[596].

440. *Cirta* - *ILAlg*, II, 495; *EDH*, n° HD020475

Pierre parallélépipédique de type indéterminée.
Dimensions indisponibles.
Insc. dans un cartouche entouré d'un double cadre rectangulaire à queues d'aronde 16,5 x 143 cm; H. l. 2 cm.

D(is?) deabus(que?). L(ucius) Iulius Victor, fil(ius) L(ucii) Iuli(i) Victoris, uotum / collegio Mercuri promisit, s(ua) p(ecunia) l(ibens) a(nimo) f(ecit) d(e)d(icauit).

441. *Cirta* - *ILAlg*, II, 490

Partie inférieure d'une pierre de type indéterminé, pourvue d'un tenon qui servait à la fixer à une autre pierre.
24 x 50 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

Mercurio Aug(usto) s(acrum). Ma[rcus] / [Vi]truuius(?) Gracilis ex u(iso) u(otum) so[luit].

Pieds d'un personnage, restes d'un bas-relief, pieds d'un personnage (le haut est cassé).

442. *Cirta* - *ILAlg*, II, 489

Autel en pierre de type indéterminé. Aucune description disponible.

[Me]rcurio / [Au]gusto / sacrum. / C(aius) Aemilius, / [.] f(ilius), Cert[us].

---

[593] *Cat.*, n° 408 (*Aerecura*) et 409 (*Eraecura*).
[594] *Cat.*, n° 346 (Madaure); n° 407 (*Thibilis*).
[595] *CIL*, VIII, 6965 = *ILAlg*, II, 531.
[596] *Cat.*, n° 457-458.

Sur le côté gauche, caducée; sur le côté droit, bélier (sans doute un bouc); sur la face postérieure, un coq.

443. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6963; *ILAlg*, II, 2046

Autel en calcaire bleu, avec corniche et base.
70 x 40 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Numini Sil/uani Aug(usto) / [[..]]ae sacrum. / [.] Iulius Ho/noratus, d(ecreto) d(ecurionum), / s(ua) p(ecunia) l(ibens) a(nimo) fecit / ex HS CXL n(ummum), / idemque de/dicauit.

Dédicace au *Numen* de Silvain, ainsi qu'à une autre divinité dont le nom a été partiellement martelé.

444. *Cirta* - a) *CIL*, VIII, 6940; *ILAlg*, II, 469 et b) *CIL*, VIII, 6941; *ILAlg*, II, 470

Deux inscriptions jumelles, dans un matériau non spécifié.
25 x 35 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 (l. 2); 2,5 (l. 3); 2 (l. 4); 2 à 2,5 (l. 5) cm.

a) *Castori Augusto sac(rum). / L(ucius) Calpurnius, L(ucii) fil(ius), Quir(ina tribu), / Sucessianus, curator / dendrophorum, u(otum) s(oluit) / lib(ens) animo.*
b) *Polluci Aug(usti) sacr(um). / L(ucius) Calpurnius, L(ucii) fil(ius), Quir(ina tribu), / Sucessianus, curator / dendrophorum, / u(otum) s(oluit) lib(ens) animo.*

Deux inscriptions jumelles, l'une dédiée à Castor auguste, l'autre à Pollux auguste. Les deux émanent du même personnage, un *curator dendrophorum*. Les Dioscures apparaissent souvent aux côtés de Saturne sur les reliefs, où ils se confondent avec *Sol* et *Luna*[597], mais leurs noms figurent très rarement sur les inscriptions. Toutefois, on voit à *Mustis* le nom de Castor associé aux dieux Maures: *[Dii] Mauri Castores Augg*[598]. On le trouve aussi à plusieurs reprises dans la région, à *Chullu*, à Oum el-Bouaghi et à *Auzia*[599]. On trouve également

[597] M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 228-232.
[598] *Cat.*, n° 285.
[599] *Cat.*, n° 455 (*Chullu*); *CIL*, VIII, 18675 (Oum el-Bouaghi); *CIL*, VIII, 9180 (*Auzia*).

les Dioscures sur des monnaies numides d'origine inconnue mais qui proviennent peut-être de la région cirtéenne[600]. Notons enfin la présence à *Thibilis* de deux autels jumeaux consacrés à *Sol* et *Luna* qui ne sont pas sans rappeler ces deux inscriptions[601].

445. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6955 (= 19416); *ILAlg*, II, 486

Pas de description disponible.

I(oui) o(ptimo) m(aximo), / dis deabusque, / Matri deum Mag/ nae Idae[a]e, Apol/lini [...] / M(arcus) Coc[cei]us / [...] f(ilius), Ani[cius Faust]u[s Flauianus] / [...]VC I[...] / [...] PAPII[...] / [...]OII[.

Date: sous Gallien?[602]

Dédicace à Jupiter très bon très grand et aux dieux et déesses, dont Cybèle et Apollon. La formule est bizarre, car normalement l'expression *dii deaeque* apparaît à la fin d'une dédicace et non au milieu. Cette association de Jupiter avec Cybèle et Apollon est assez inusitée. On trouve toutefois à Carthage une dédicace à Cybèle par un prêtre (sans doute) de Jupiter et d'Esculape[603].

446. *Cirta* - *CIL*, VIII, 10867; *ILAlg*, II, 487; *EDH*, n° HD017915

Autel en pierre de type indéterminé.
105 x 175 x 52 cm.
H. l. 6-9 cm.

[L]ari Libero A[ugusto] sacr(um). / Q(uintus) Quadratius, [... fil(ius)], Quir(ina tribu), / Quintulus, aedilic[iae] potest[a]/tis, statuam cum aed[ic]ula et / columnis quam in praefectura / sua pro triumuiris agens sponte pol/licitus est, praeter leg[iti]ma HS / XX (milia) n(ummum) decurionatus / re[i p(ublicae)] inlata, / dedit, dedicauit[q(ue)], / l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Date: Sous Septime Sévère?

---

[600] J. Mazard, *CNNMQ*, n° 536-537 (de Rusicade, selon lui); J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. ant.*, 2000, I/109 (ce dernier les attribue à Utique).
[601] *Cat.*, n° 405.
[602] A. C. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, 1896, p. 291-295.
[603] *Cat.*, n° 192.

Dédicace au dieu Lare Liber auguste, par un édile qui lui a élevé une statue. Il s'agit sans aucun doute du dieu Lare de Septime Sévère. En effet, Liber est, avec Hercule, le dieu principal de *Lepcis Magna*, qui était la patrie de l'empereur et on trouve justement dans cette ville une inscription qui qualifie Liber pater de *Lar Seueri Patrius Iouigena soli mei*[604]. À *Cuicul*, 80 km plus à l'ouest, Liber et Hercule se trouvent associés plusieurs fois, comme à *Lepcis*[605].

447. *Cirta* - *CIL*, VIII, 7111; *ILAlg*, II, 811

Pas de description disponible.

D(iis) M(anibus) (sacrum). / L(ucilius) pater sac{e}/roru(m?)[606] *Belonae, / u(ixit) a(nnis) LX.*

Épitaphe d'un prêtre de Bellone. On a vu plus haut que le culte de *Virtus/Bellona* était important en Numidie et qu'il recouvrait celui de la Mâ cappadocienne[607]. À *Cirta*, on trouve également la déesse *Virtus* sur les monnaies[608].

448. *Cirta* - *CIL*, VIII, 10866; *ILAlg*, II, 475

Sur deux pierres de type indéterminé.
Dimensions indisponibles.
H. l. 15 cm.

Gen(io) col(oniae) / Cirt(ae).

Dédicace au Génie de la colonie de *Cirta*. Étrangement, les dédicaces à ce Génie sont plus nombreuses ailleurs qu'à *Cirta* même. On les trouve à Lambèse, à *Sigus* et à *Gadiaufala*. Dans ce dernier lieu, le Génie de *Cirta* est associé au roi Gulussa[609]. Cette association, ainsi que l'ancienneté de la ville de *Cirta*, nous amène à considérer

---

[604] *Cat.*, n° 5.
[605] *Cat.*, n° 462-465.
[606] Restitution selon Pflaum. Ces termes (*pater*, *mater sacrorum*) sont fréquemment utilisés pour désigner les prêtres et les divinités orientales.
[607] À Tébessa: *CIL*, VIII, 10623 (=*ILAlg*, I, 2995), 16532 (=10627=*ILAlg*, I, 2996); à *Sigus*: *Cat.*, n° 415-416; à *Thibilis*: n° 411; à Madaure: n° 345; à *Cirta*: n° 447.
[608] J. Mazard, *CNNMQ*, n° 530, 532; J. Alexandropoulos, *Mon. Afr. Ant.*, 2000, III/131, 134 (sur cette dernière, cependant, contrairement à J. Mazard, il reconnaît Rome plutôt que *Virtus*).
[609] *Cat.*, n° 388 (Lambèse), n° 421 (*Sigus*), n° 348 (Gadiaufala).

la possibilité qu'il s'agisse d'une divinité libyco-punique. En outre, l'inscription de Lambèse laisse croire qu'il s'agirait d'une déesse plutôt que d'un dieu. Serait-ce Tanit-Caelestis? L'indigence des sources n'autorise malheureusement que de vagues conjectures.

449. *Cirta* - *CIL*, VIII, 6974; *ILAlg*, II, 548

Pas de description disponible.

Publicius / Renatus, / uerna, [G]e(nio) / loci d(onum) d(edit).

Dédicace au Génie du lieu. Ce Génie pourrait être le même qu'on désigne ailleurs comme le *Genius coloniae Cirtae*.

450. Ras el-Aioun - *AE*, 1972, 697; *ILAlg*, II, 4398; *EDH*, n° HD010057

Stèle rectangulaire en pierre de type indéterminé, écornée de partout.
86 x 48 x 45 cm.
H. l. 4 à 5,5 cm.

[I]oui Sa[tur]/[n]o Augu(sto) et Gen[i]/o saltus Po/ctanensis / Posphor[ia]/ni sac[rum]. / Pro sal[ute] / Antistio[r(um)]. / Q(uintus) An[t]i(stius) Agat[h]/opu[s] u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Dédicace à Jupiter Saturne auguste et au Génie du *saltus Poctanensis*, sans doute un domaine impérial. Les deux divinités sont assimilées en plusieurs endroits d'Afrique, mais en particulier à Tébessa[610].

451. Musée de Constantine - *AE*, 1942-43, 88; *EDH*, n° HD020640

Pas de description disponible.

Ca[ele]sti Aug(ustae) sacru(m). / Pro salute patronorum suorum / Secundio, libert(us), / templum Caelesti restituit.

---

[610] *Cat.*, n° 228 (*Bulla Regia*: Jupiter y est associé à Caelestis); n° 317-319 (Tébessa); n° 328 (Hr. Radjel, environs de Tébessa); n° 329 (Gounifida, environs de Tébessa); n° 426 (dédicace à Jupiter sur l'ordre de Saturne, à *Mastar*); *CIL*, VIII, 8434 = *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 268, n° 5 (Sétif); *AE*, 1976, 731 (Oued Hallail).

452. Aïn Four - *AE*, 1989, 840; *EDH*, n° HD018636

Pierre rectangulaire en grès rose.
30 x 22 x 20 cm.
Ch. ép. brisé à dr. dans un cadre à queues d'aronde 27 x 22 cm. H. l. 5 cm.

[Deo] / sac(rum) [Aug(usto?)] / Mer[curio]. / pos(u)it [...] / Vic[tor?].

4.20 *Ciuitas Celtianensium* (El Meraba)

Bibliographie:
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1102.

453. *Ciuitas Celtianensium* - *ILAlg*, II, 2085

Autel en pierre de type indéterminé, cassé en deux morceaux.
Hauteur: a) 48 cm; b) 42,5 cm; hauteur du fût: a) 19 cm; b) 12,5 cm; largeur du cour.: 48 cm; largeur du fût: 39 cm.
H. l. 3,5 (l. 1); 3 (l. 2-7); 2,5 (l. 8) cm.

Dianae Aug(ustae) sacr(um). / P(ublius) Antonius, P(ublii) fil(ius), Q(uirina tribu), / Antoninus, aedilis / desig(natus), signum mar/ moreum cultorib(us) / Dianae et Mercuri / sua pecunia dedit, / idemq(ue) dedicauit.

Dédicace à Diane auguste. Le dédicant, un édile, a offert aux *cultores* une statue de marbre de Diane et de Mercure. Dans la région, Mercure est associé à différentes parèdres: Vesta, Virtus et Caelestis à Madaure; la Victoire à *Rusicade* et à *Cuicul*; et Caelestis encore à Sétif[611]. De plus, à *Cirta*, on lui élève une statue dans le temple de Vénus Érycine[612]. Et plus loin vers l'est, à *Lepcis Magna* et peut-être aussi à *Thysdrus*, il a Minerve pour parèdre[613].

---

[611] *Cat.*, n° 339-341 (Madaure); n° 454 (Rusicade); n° 466 (*Cuicul*); *CIL*, VIII, 8433 (Sétif).
[612] *Cat.*, n° 439.
[613] *Cat.*, n° 19-20 (*Lepcis Magna*). En ce qui concerne El Jem, Mercure et Minerve sont tous deux Génies de la ville: n° 48-49.

4.21 *Rusicade* (Ras Skikda)

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 13-14.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 111-115.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 776.
Der Kleine Pauly, 4, 1979, col. 1470.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 441-444.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 379.

454. *Rusicade* - *ILAlg*, II, 386

Autel en pierre de type indéterminé.
57 x 41 cm (épaisseur indisponible).
Cadre creux 47,5 x 32 cm; H. l. 5 à 6 cm.

Vic(to)riae / et Mercu/rio. Ver/na uotu / redidit / felic(iter).

Dédicace à la Victoire et à Mercure. On a vu plus haut[614] que Mercure, dans la région, était associé à plusieurs parèdres différentes. En ce qui concerne la Victoire, celle-ci lui est associée également sur une inscription de *Cuicul*[615].

4.22 *Chullu* (Collo)

Bibliographie:
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 111-115.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1173.
J. Gascou, « Politique municipale II », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 298.

455. *Chullu* - *CIL*, VIII, 8193; *ILAlg*, II, 419

Petit autel en grès.
38 x 23 cm (épaisseur indisponible).
Ch. ép. 20 x 26 cm. H. l. 4 (l. 1-3); 3 (l. 4) cm.

Castori / Aug(usto) sacr(um). / Caecilia / Domitilla u(otum) s(oluit).

Dédicace à Castor auguste, par une femme, à la suite d'un voeu. Bien qu'assesseur de Saturne, avec son frère Pollux[616], Castor apparaît

614 *Cat.*, n° 453.
615 *Cat.*, n° 466.
616 M. Le Glay, *Sat. Afr., Hist.*, 1966, p. 228 sq.

rarement sur les inscriptions d'Afrique. On voit cependant à *Mustis* son nom associé aux dieux Maures: *[Dii] Mauri Castores Augg*[617]. On le trouve également à plusieurs reprises dans cette région: à Oum el-Bouaghi, à *Auzia* et enfin à *Cirta*, où il apparaît avec son frère sur deux autels jumeaux[618].

4.23 *Mileu* (Mila) et environs

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 54-57.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 111-115.
Der Kleine Pauly, 3, 1979, col. 1298.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 438-439.

456. Fedj-Mzala - *CIL*, VIII, 20217; *AE*, 1897, 31; *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 295, n° 1; *ILS*, 4474; *EDH*, n° HD022631

Cippe en pierre de type non précisé, à sommet arrondi, brisée à son extrémité supérieure.
72 x 47 x 18 cm.
Ch. Ép. 37 x 24 cm. H. l. 3,5 à 4 cm.

Tutr(i)ci (=Nutrici) Sat/urni. Vi(n)c(e)/ntia / u(otum) s(oluit) {I=l(ibens)} a(nimo).

Buste de femme (?)

Dédicace à la Nourrice de Saturne (*Nutrix Saturni*). À *Idicra*, à environ 30 km au sud-ouest de Fedj-Mzala, Nutrix apparaît comme la parèdre de Saturne.

4.24 *Idicra* (Aziz ben Tellis) et environs

Bibliographie:
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 63.
Der Kleine Pauly, 2, 1979, col. 1339.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 53.

---

[617] *Cat.*, n° 285.
[618] *CIL*, VIII, 18675 (Oum el-Bouaghi); *CIL*, VIII, 9180 (*Auzia*); *Cat.*, n° 444 (*Cirta*).

457. *Idicra* - *CIL*, VIII, 8246; *ILS*, 4477; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 1

Stèle en pierre de type indéterminé, brisée dans sa partie inférieure.
110 x 48 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3 cm.

D(iis) b(onis) sacrum. / C(aius) Aponius / Secundus, sa/cerdos, agnu(m) Do/mino, tauru(m) Domi/no, ouicula(m) Nutri/ci, berbece(m) Ioui, ouicu/la(m) Tel[l]uri, agnu(m) Herc/uli, agna(m) Veneri, edu(m) / Mercurio, uerbe(cem) Testi/monio, [...]M[...] LXV.

Instruments de sacrifice.

Cette stèle, comme la suivante, constitue un tarif sacrificiel, très semblable à celui du *pagus Veneriensis*[619] et, comme lui, dans la tradition du tarif de Marseille, quoique différent dans la forme[620]. Cette inscription s'adresse aux *dii boni*, que sont Saturne (qualifié de *dominus*), Nutrix, Jupiter, Tellus, Hercule, Vénus, Mercure et Testimonius, un dieu inconnu par ailleurs, mais présent dans le texte suivant. Comme au *pagus Veneriensis*, ces listes sacrificielles émanent d'un prêtre de Saturne. Notons l'absence de Caelestis qui, ici, semble remplacée par Nutrix en tant que parèdre de Saturne. On constate aussi que Mercure est présent sur les stèles d'*Idicra*, mais absent sur celle du *pagus Veneriensis*, où figure Silvanus: les deux divinités semblent interchangeables, d'autant plus qu'aux deux endroits ils reçoivent la même offrande. Sur cette stèle, on recommande de sacrifier à Saturne un agneau et un taureau, à Nutrix une agnelle, à Jupiter un bélier, à Tellus une agnelle, à Hercule un agneau, à Vénus une agnelle, à Mercure un chevreau et à Testimonius un bélier.

458. *Idicra* - *CIL*, VIII, 8247; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 63, n° 2

Stèle brisée dans sa partie inférieure.
100 x 53 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 3,5 cm.

D(iis) b(onis) sacrum. / C(aius) C(...) Primus, / sacerdos Saturni, ag/nu(m) tauro(m) Dom/ino, ovic(u)la(m) Tel[l]/uri, berbece(m) Iouo,

---

619 *Cat.*, n° 305.
620 E., Lipinski, *Dieux et déesses*, 1995, p. 465-471.

ovic(u)la(m) / [Nu]trici, capone(m) / [H]erculi, edu(m) Merc/[ur(io)], aedua(m) Veneri, / ber[bec]e(m) Testimonio, / [...] / [p]ecora / [...].

Deux animaux

Autre tarif sacrificiel, très semblable au précédent, mais avec toutefois quelques différences. D'abord, l'ordre n'est pas exactement le même, les places de Tellus et de Nutrix ayant été interchangées, la première figurant après Saturne et la seconde après Jupiter. Cet échange de « parèdres » s'explique peut-être par le fait que, dans la région, Saturne et Jupiter sont proches au point qu'à Ras el-Aioun, l'un soit assimilé à l'autre[621]. L'ordre entre Mercure et Vénus est également changé, mais les deux figurent encore l'un près de l'autre. On se rappelle qu'à *Cirta*, Mercure avait sa statue dans le temple de Vénus Érycine[622]. En outre, on remarque des différences dans les offrandes: ici, Hercule reçoit un chapon plutôt qu'un agneau et Vénus a droit à une chèvre plutôt qu'à une agnelle.

459. *Idicra* - *CIL*, VIII, 8245; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 64, n° 3

Dé rectangulaire en pierre de type indéterminé.
47 x 80 cm (épaisseur indisponible).
Insc. dans un cartouche à queues d'aronde. H. l. 5,5 cm.

Nutrici Aug(ustae). / Templum C(aius) Hos/tilius Felix, sa/cerdos Satur/ni, s(ua) p(ecunia) f(ecit), id(em) d(edicauit?)[623].

Date: 198-209? C. Hostilius Felix est connu sur une autre inscription datée de 198-209[624].

Dédicace à Nutrix auguste, à qui un prêtre (*sacerdos*) de Saturne a fait construire un temple. Ainsi, à *Idicra*, Nutrix semble bien remplacer Caelestis dans le rôle de parèdre de Saturne. À 30 km plus au nord, à Fedj-Mzala, on rencontre également la *Nutrix Saturni*[625].

---

[621] *Cat.*, n° 450.
[622] *Cat.*, n° 439.
[623] M. Le Glay propose aussi *i(ussu) d(eae) d(edicauitque)*.
[624] *AE*, 1972, 699.
[625] *Cat.*, n° 456.

460. *Idicra* - *CIL*, VIII, 8248

Bloc en pierre de type indéterminé.
69 x 39 cm (épaisseur indisponible).
H. l. 4 cm.

Siluano sil/uestri Aug(usto). Pr/o sal(ute) Imp(eratoris) d(omini) n(ostri), / que (sic) precepis/ti uotum tib/i soluimus. / M(arcus) Rubrius / Felix et C(aius) Iu/lius Ianua/rius lib(entes) / animo.

Dédicace au Silvain « silvestre » auguste, pour la sauvegarde de l'empereur. Le qualificatif « silvestre » étonne et fait l'effet d'un pléonasme; à moins qu'on ait voulu par cela distinguer ce Silvain de l'autre, qui est si étroitement associé à Mercure qu'il paraît parfois interchangeable.

4.25 *Cuicul* (Djémila)

Bibliographie:
Y. Allais, *Djémila*, 1938.
M. Le Glay, *Sat. Afr., Mon.*, II, 1966, p. 201-206.
P.-A. Février, *Djémila*, 1971.
J. Gascou, *Politique municipale*, 1972, p. 108-115.
Princeton Encycl. of Class. Sites, 1976, p. 249-250.
Der Kleine Pauly, 1, 1979, col. 1338-1339.
C. Lepelley, *Cités*, II, 1981, p. 402-416.
J. Gascou, « Politique municipale I », *ANRW*, II, 10.2, 1982, p. 177.
Dict. de la civ. phénicienne et punique, 1992, p. 133.

461. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 211, n° 7 [photo]

Stèle votive en pierre de type indéterminé, de forme rectangulaire, en deux fragments qui se raccordent. Il ne manque que l'extrémité supérieure du fronton et quelques centimètres du registre inférieur.
150 x 53 x 24 cm.
Ch. ép.: a) 36 x 5,5 cm; b) 30 x 4 cm; c) 23 x 4 cm; H. l. 2 à 4 cm.

[Satu]no Aug(usto) sacrum.

Plus bas:

[...] Rogatus, Cael(estis) sac(erdos), u(otum) l(ibens) a(nimo) s(oluit).

Plus bas:

cum Iulia Victorina [...].

Le premier registre montre le buste de Saturne voilé, tenant un object indistinct (harpé? épis?) et accosté de deux Génies. Au-dessus apparaît la première partie de l'inscription. Ensuite, on voit une galerie de sept petits bustes: le premier est un mufle de lion (symbole de Saturne); le second, un personnage radié (le Soleil); le troisième, une femme surmontée du croissant (la Lune); le quatrième, un homme barbu et casqué (Mars); le cinquième, un homme vêtu d'un vêtement plissé et coiffé d'un large *modius* (Mercure?); le sixième, plus petit, est un vieillard fort ridé (Jupiter?); le septième personnifie une femme joliment petite qui sourit et qui porte un large bandeau sur le front (Vénus?). Au-dessous figure la seconde partie de l'inscription. Le troisième registre montre un homme et une femme séparés par un autel. Ensuite, vient la dernière partie de l'inscription, puis le dernier registre, qui montre un taureau conduit par un petit personnage et suivi d'une porteuse d'offrandes.

Date: Vers le milieu ou la fin du IIe siècle

Dédicace à Saturne auguste, par un *sacerdos* de Caelestis. Celle-ci apparaîtrait donc ici en tant que parèdre du grand dieu africain, comme la Tanit/Caelestis de *Cirta*[626]. Le relief montre, dans son second registre, les bustes que M. Le Glay a identifiés comme étant ceux des sept dieux de la semaine, ce qui montre la maîtrise absolue du grand dieu africain sur le temps. On trouve le même thème sur une inscription de *Thuburbo Maius*[627] et aussi sur un relief de la région de Béja et du Kef[628]. Remarquons au passage le buste coiffé du *modius*, qui est censé représenter Mercure: il montre bien l'aspect spécialement agraire qu'a Mercure dans cette région.

462. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 209, n° 6

Base hexagonale en pierre de type indéterminé.
80 x 13,5 cm de côté.
H. l . non spécifiée.

Satur/no Aug(usto). / T(itus) Fl(auius) Ho/nora/tus, sa/cerd/os, u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

---

[626] *Cat.*, n° 432.
[627] *ILTun*, 710; *AE*, 1925, 38; *ILPBardo*, 346.
[628] *Sat. Afr., Mon*, I, 1961, p. 292, n° 7.

Les reliefs sculptés sur cinq faces, quoiqu'abîmés, sont reconnaissables: Hercule et sa massue; un gâteau-couronne à deux pointes; un enfant nu marchant vers la gauche et tenant un objet indistinct (instrument de musique?); une oie (ou un canard?); puis un satyre identifiable à ses cornes et à ses pieds de bouc.

Date: IIe siècle ou début du IIIe siècle

Base consacrée à Saturne auguste, par un prêtre. Les reliefs du monument ont pour intérêt principal de nous montrer des éléments du culte d'Hercule et de Bacchus (Liber), qui sont les deux dieux protecteurs de *Lepcis Magna*. Cette association des deux dieux revient à plusieurs reprises à *Cuicul*. De plus, on a vu qu'à *Cirta*, à environ 80 km plus à l'est, Liber était qualifié de dieu Lare, comme à *Lepcis Magna*[629]. Il semblerait donc que les deux dieux de *Lepcis*, héritiers de Shadrapha et de Milkashtart, aient joui d'une faveur particulière à *Cuicul*.

463. *Cuicul* - *AE*, 1955, 155; *EDH*, n° HD019404

Pas de description disponible.

Herculi Aug(usto) sac(rum). / M(arcus) Iul(ius), C(aii) f(ilius), Papiria (tribu), / Felicianus, u(ir) o(ptimus?), / praef(ectus) pro IIuiris / q(uin)q(uennalibus), sacerdos / Liberi Patris, / responso monituue / eius sua pecunia cum / base ceterisque / omnibus po{n}suit, / idemque (sic) uictimis athi/bitis (sic) dedicauit, curanti/bus Iul(io) Valerio Gaia/no, nepote, et Rutilia / Eugamia, coniuge, et / Fla(uia) Felicissima, nuru, / et Iul(ia) Septimina, filia. / V(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo). // Posita III Id[u]s / Maia[s] / Perpetu[o et] / Corneliano / co(n)s(ulibus).

Date: le 13 mai 198-199 ou 237[630]

464. *Cuicul* - *CIL*, VIII, 20145

Autel en pierre de type indéterminé.
60 x 100 cm (épaisseur indisponible).
H. l. non spécifiée.

---

[629] *Cat.*, n° 446.
[630] A. Degrassi, *Fasti*, 1952, p. 66

Herculi Aug(usto) sacrum. C(aius) Iulius / Saturninus, sacerdos Liberi / patris, aram opere quadratario a fundamentis / sua pecunia ex SS (milibus) nummis fecit, dedicauitq(ue) curantibus / Iulia Getula, uxore, et Iuliis Getuleis Apa et Saturnino / Iuniore, filiis eius, u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

465. *Cuicul* - *AE*, 1955, 156; *EDH*, n° HD019407 [photo]

Base en pierre de type non spécifié. Pas de mensurations disponibles.

Libero Pa/tri et Li/berae / Aug(ustis duobus) sac(rum). / Signum Sa/turisci (sic) / quem / Iulia Vrbana / somnio / premonita promiserat, / Q(uintus) Cominius / Sucessus, / uir eius, / cum Cominiis / Vrbano, / Cominiano, / Cominia, Quintiane (sic), / fili(i)s eius, / reddere / curauerunt, / idemque / uictimis / athabitis (=adhibitis) de/dicauerunt, / u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) a(nimo). // Perpetuo et / Corneliano / co(n)s(ulibus) III Idus Mai/as posita.

À la fin de la l. 3, une panthère se dirige vers un cratère. Sur la face latérale gauche, un Satyre verse du vin dans un cratère alors qu'au-dessus, une Ménade tournoie, avec un tambourin dans la main droite. Sur la face latérale gauche, Hercule est représenté de face, appuyé sur sa massue; et au-dessous, un homme barbu entraîne une femme qu'il semble délivrer (Hésione?).

Date: le 13 mai 198-199 ou 237[631]

466. *Cuicul* - *AE*, 1911, 105; *EDH*, n° HD028854

Pas de description disponible.

Victoriae / Aug(ustae) sacr(um). / L(ucius) Claudius, T(iti) / fil(ius), Papir(ia tribu), Brut/to, aed(ilis), praef(ectus) pro / IIuir(o), IIuir, augur, / ob honorem / augurat(us) sui ex statu/is duabus Victoriae et / Mercuri quas super le/gitimam ex HS X mil(ia) pro/misit, ampliata pecu/nia, cum basib(us) suis / posuit, id(emque) dedicauit.

[631] A. Degrassi, *Fasti*, 1952, p. 66.

La Victoire et Mercure sont également associés à *Rusicade*[632].

467. *Cuicul - Sat. Afr., Mon.*, II, p. 214, n° 9

Stèle en pierre de type indéterminé, très abîmée, brisée au sommet et dans l'angle inférieur droit.
103 x 46 x 24 cm.
Ch. ép. 42 x 3 cm. H. l. 2,5 à 3 cm.

Domino Saturno sacrum.

Buste de Saturne voilé et entouré de deux acolytes tendant chacun un épi vers le dieu; plus bas, un homme et une femme séparés par un autel et portant des offrandes; sur l'autel, un enfant; plus bas, une *canistraria* et un taureau tourné à gauche.

Date: IIe siècle

468. *Cuicul - Sat. Afr., Mon.*, II, p. 215, n° 10

Stèle en pierre de type indéterminé, à sommet arrondi, brisée à son extrémité supérieure, à quatre registres.
120 x 53 x 19 cm.
Ch. ép.; a) 50 x 2,5 cm; b) 50 x 6 cm; c) 50 x 4,5 cm. H. l. 2 à 3 cm.

D(eo) d(omino) S(aturno) s(acrum).

plus bas:

C(aius) Calpurnius Pastor, sacerdos, Pom/pe(i)a Saturnina, uxor, u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) a(nimo).

plus bas:

Et C(aius) Calpurnius Pulicio, fil(ius).

Date: IIe siècle

469. *Cuicul - Sat. Afr., Mon.*, II, p. 216, n° 11

Partie supérieure d'une stèle en pierre de type indéterminé, au sommet arrondi et brisé.

---

[632] *Cat.*, n° 454. Notons également que dans la liste de divinités que donne une inscription de Mechta-Deradji (*AE*, 1903, 242), en Maurétanie, Mercure figure tout de suite après la Victoire.

53 x 58 x 17 cm.
Ch. ép.: a) 50 x 2,5 cm; b) 53 x 5 cm. H. l. 2 à 4 cm.

D(eo) d(omino) Sat(urno) [sac(rum)].

Plus bas:

[...]ereius Potitus sacerdos.

Date: IIe siècle

470. *Cuicul - Sat. Afr., Mon.*, II, p. 218, n° 15 [photo]

Stèle votive en pierre de type indéterminé, à sommet arrondi, brisée en haut et en bas, où manque le quatrième registre.
118 x 52 x 24 cm.
Ch. ép.: a) 51 x 5 cm; b) 41 x 5,5 cm; c) 41 x 5,5 cm. H. l. 5 à 3 cm.

D(eo ou *-omino) s(ancto) Saturno Aug(usto) sacr(um).*

Plus bas:

C(aius) Iulius Aziuntor, sacer(dos), / Virtia Pusinna, coniux.

Plus bas:

C(aius) Iulius Iulianus [... / ...c]oniux.

Date: IIe siècle

471. *Cuicul - Sat. Afr., Mon.*, II, p. 217, n° 13 [photo]

Stèle votive à sommet arrondi, brisée à son extrémité supérieure.
127 x 48 x 21 cm.
Ch. ép.: a) 41 x 5 cm; b) 44 x 4,5 cm. H. l. 3 à 4 cm.

D(eo ou *-omino) S(aturno) s(acrum).*

Plus bas:

T(itus) Fl(auius) Crescens pro s[e].

Plus bas:

M(arcus) Fl(auius) Saturninus, fil(ius), sac(erdos),

Plus bas:

s(oluit) [u(otum)] a(nimo) [l(ibens)].

Au sommet, Saturne assis, assisté de deux acolytes; aux angles, des fleurs de lotus; au second registre, un homme et une femme autour d'un autel, avec un enfant debout au-dessus; au troi-

sième, un homme et une femme, séparés par un autel; au dernier registre, une *canistraria* vers laquelle se dirigent deux taureaux.

Date: Deuxième moitié du IIe siècle

472. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 224, n° 26 [photo]

Stèle à sommet arrondi, en pierre de type indéterminé.
87 x 36 x 13 cm.
Ch. ép. 30 x 6 cm. H. l. 2 à 2,5 cm.

D(eo) d(omino) S(aturno) s(acrum). Onesimus, / uilicus Cuicul(itanus), u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Grand buste de Saturne voilé; un peu en dessous, un homme et une femme séparés par un autel; plus bas, un bélier tourné vers la gauche et, devant lui, une *canistraria.*

Date: Première moitié du IIIe siècle

473. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 227, n° 32 [photo]

Stèle votive en pierre de type indéterminé, brisée en haut.
103 x 52 x 24 cm.
Ch. ép. 45 x 6 cm. H. l. 2,5 cm.

D(eo ou *-omino) S(aturno) s(acrum). M(arcus) Anius Datus, sac(erdos) Satur[ni], / et Felix, fil(ius), uotum soluer(unt) li(bentes) a(nimo).*

Date: fin du IIIe ou début du IVe siècle

474. *Cuicul* - *CIL*, VIII, 8308; *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 220, n° 19 [photo]

Partie supérieure d'une stèle rectangulaire en pierre de type indéterminé.
60 x 48 x 14 cm.
Ch. ép. 55 x 45 cm. H. l. 2 à 2,5 cm.

D(eo) d(omino) S(aturno) s(acrum). Q(uintus) Otacilius Felix, / sacerdos, et Celsina, con(iux), / u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) a(nimo).

On voit un homme à la main tendue sur l'autel (sur lequel est écrite la dernière ligne) et une femme tenant un animal dans ses bras; au-dessus de l'autel figure le buste de Saturne

voilé. Plus bas, on voit un taureau et un homme nu tenant un object indistinct sur la tête.

Stèle à Saturne, qualifié de *deus* et de *dominus*. La stèle proviendrait du temple de *Frugifer*.

475. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 233, n° 44

Stèle en pierre de type indéterminé.
48 x 32 x 13 cm.
Ch. ép. 32 x 12 cm. H. l. 2,5 cm.

Domino S/aturno.

476. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 233, n° 46

Fragment de stèle en pierre de type indéterminé.
50 x 47 x 24 cm.
Ch. ép. 37 x 25 cm. H. l. 2 cm.

De[o] domino S[at]urno s[ac(rum)].

La partie supérieure, fragmentaire, montre le bas du buste de Saturne avec, à sa droite, une fleur de lotus. Au-dessous, les Dioscures nus semblent jouer le rôle d'Atlantes, supportant par leur tête le registre supérieur.

477. *Cuicul* - *Sat. Afr., Mon.*, II, p. 233, n° 45

Fragment supérieur de stèle en pierre de type indéterminé.
32 x 32 x 15 cm.
Ch. ép. 30 x 2 cm. H. l. 5 à 2 cm.

Deo domino Saturno.

478. *Cuicul* - *AE*, 1926, 39; *AE*, 1927, 17; *EDH*, n° HD024016 et HD024799

Pas de description disponible.

Deo Pluto/ni Aug(usto). / Publius cum coniu/ge et fili(i)s / uotum sol(uit) / l(i)b(ens) animo.

Dédicace au dieu (*deus*) Pluton. Le formulaire de l'inscription rappelle celui des stèles de Saturne.

479. *Cuicul* - [633]

Pas de description disponible.

T(iti) Liui Crescentis, sectoris, / antist[itis] Cereru(m) gr(a)ekaru(m).

Mention d'un prêtre (*antistes*) des *Cereres* grecques. On touve aussi une Cérès grecque à *Vaga*[634], tandis que des inscriptions de *Thagora* et de Madaure s'adressent à *Ceres Maurusia* et qu'une autre de Mactar mentionne une prêtresse des *Cereres Punicae*[635], sans oublier le témoignage de Tertullien à propos de la *Ceres africana*[636]. Les Africains distingaient donc deux Cérès, l'une qui leur semblait africaine, du fait sans doute de l'ancienneté de son culte dans le pays, et une autre avec un caractère grec plus marqué.

480. *Cuicul* - *AE*, 1925, 73; *EDH*, n° HD025756

Pas de description disponible.

Veneri / Aug(ustae) sac(rum). / Marcellus, Aug(usti) / n(ostri) lib(ertus), c(ustos) s(acrorum) h(orreorum), Chres/tus, Aug(usti) n(ostri libertus), uerna, / uilicus Cui/culi IIII pu/blicu (sic) Afric(ae) / posuerunt.

Dédicace à Vénus auguste par deux affranchis impériaux, dont l'un travaille au service des *quattuor publica Africae*. On connaît en Afrique du Nord trois autres dédicaces à Vénus émanant des *quattuor publica*: à *Lepcis Magna*, à Mactar, à *Thuburbo Maius*, et à *Cuicul*[637].

---

[633] J. Carcopino, « Le culte des *Cereres* et les Numides », *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, p. 15-16.

[634] *Cat.*, n° 223.

[635] *Ceres Maurusia*: *Cat.*, n° 338 (*Thagora*); n° 344 (Madaure). *Cereres Punicae*, n° 87.

[636] *Ad uxorem*, I, 6; *De exhortatione castitatis*, 13.

[637] *Lepcis Magna*: *Cat.*, n° 25; Mactar: n° 79. *Thuburbo Maius*: n° 142.

ZEUGITANE
Numidie
Zeugitane
Byzacène
Tripolitaine
0 km
20
40
60
80

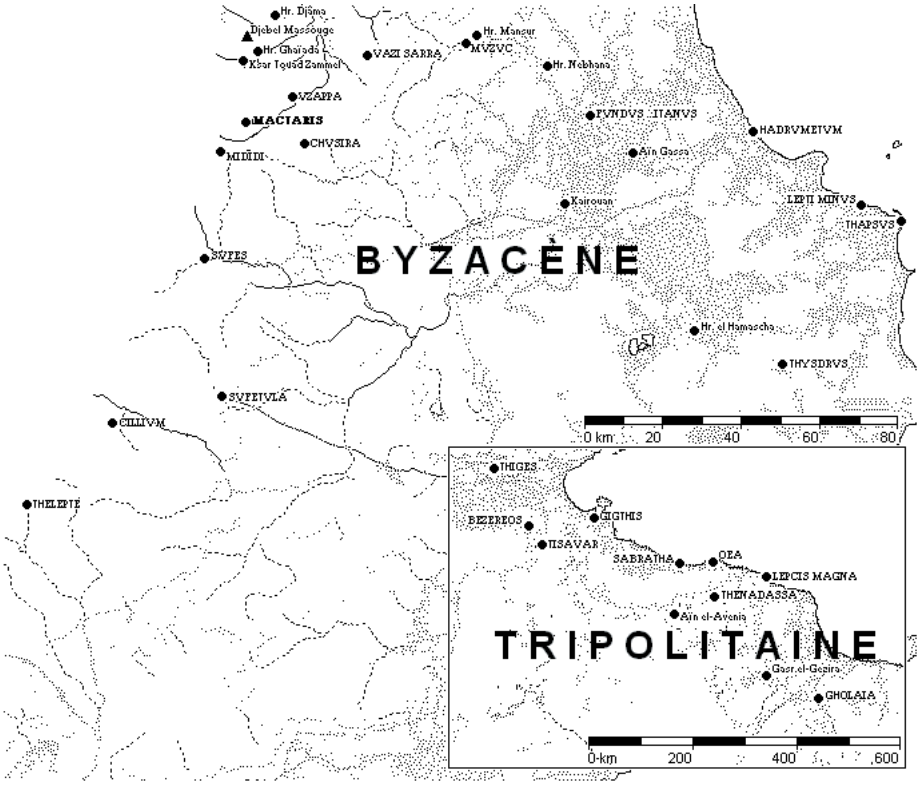
Djebel Messouge
VAZI SARRA
MVSVC
VZAPPA
MACIANIS
CHVSIRA
MIDIDI
FVNDVS IANVS
HADRVMETVM
Kairouan
LEPTIMINVS
THAPSVS
BYZACENE
SVFES
Hr. el Hamascha
THYSDRVS
SVFETVLA
CILLIVM
0 km 20 40 60 80
THELEPTE
THIGES
BIZERTOS
GIGTHIS
HSAVAR
SABRATHA
OEA
LEPCIS MAGNA
THENADASSA
Ain el-Avenis
TRIPOLITAINE
Gasr el-Gezira
GHOLAIA
0 km 200 400 600

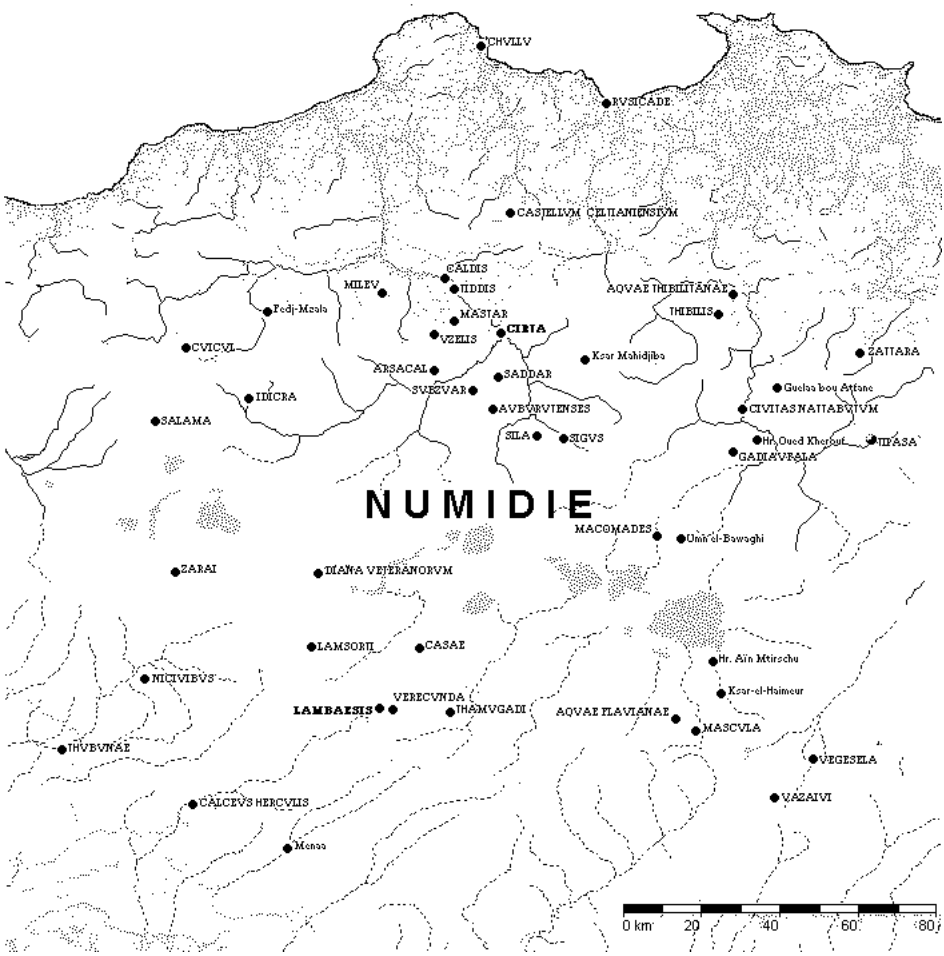
CHVLLV
RVSICADE
CASTELLVM CELTIANIENSIVM
CALDIS
MILEV
IIDDIS
AQVAE THIBILITANAE
Fedj-Mzala
MASIAR
THIBILIS
CIRTA
VZELIS
CVICVL
Kesr Mahidjiba
ZAITHARA
ARSACAL
SADDAR
SUFEVAR
Guelaa bou Attane
IDICRA
AVEMARIENSES
CIVITAS NATIABVRVM
SALAMA
SILA
SIGVS
Hr. Oued Kherbut
IIPASA
GAMMARALA
NUMIDIE
MACOMADES
Umm el-Bawaghi
ZARAI
DIANA VETERANORVM
LAMSORIL
CASAE
Hr. Aïn Mtirechu
NICIVIBVS
Kesr el-Hoimeur
VERECVNDA
LAMBAESIS
THAMVGADI
AQVAE FLAVIANAE
MASCVLA
THVBVNAE
VEGESELA
CALCEVS HERCVLIS
VAZAIVI
Menoa
0 km
20
40
60
80

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

Abréviations

En ce qui concerne les revues, les abréviations utilisées sont celles de l'*Année philologique*; nous ne rappellerons ici que les plus fréquemment employées.

AE = *L'Année épigraphique*.
ANRW = *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*.
AntAfr = *Antiquités africaines*.
BAA = *Bulletin d'archéologie algérienne*.
BAM = *Bulletin d'archéologie marocaine*.
BCTH = *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*.
CT = *Cahiers de Tunisie*.
CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*.
CIS = *Corpus Inscriptionum Semiticarum*.
CNNMQ = J. Mazard, *Corpus nummorum Numidiae Maureraniaeque*, 1955.
CRAI = *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.
DHA = *Dialogues d'histoire ancienne*.
EDH = *Epigraphic Databank Heidelberg*.
HAAN = S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 1913-1928.
IAM = J.-G. Février, L Galand et G. Vaijda, *Inscriptions antiques du Maroc*, 1966
ILAf = R. Cagnat, A. Merlin & L. Chatelain, *Inscriptions latines d'Afrique*, 1923.
ILAlg = S. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie*, 1922-1976.
ILPBardo = Z. Ben Abdallah, *Inscriptions latines païennes du Bardo*, 1986.
ILS, = H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, 1892-1916.
ILTun = A. Merlin, *Inscriptions latines de la Tunisie*, 1940.
IRT = J. M. Reynolds, J. B. Ward Perkins, *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, 1952.
JA = *Journal asiatique*.
KAI = H. Donner & W. Röllig, *Kanaanäische und aramäische Inschriften*, 1962-1964.
MEFR = *Mélanges de l'École Française de Rome*.
Mon. Afr. Ant. = J. Alexandropoulos, *Monnaies de l'Afrique antique*, 2000.
Num. Anc. Afr. = L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 1860-1862.
OA = *Oriens Antiquus*.
PIR = *Prosopographia Imperii Romani*.
RAA = G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, 1954.
REA = *Revue des études anciennes*.
RHR = *Revue de l'histoire des religions*.
RIC = *Royal Imperial Coinage*.
Sat. Afr. Hist. = M. Le Glay, *Saturne africain. Histoire*, 1966.

Sat. Afr. Mon. = M. Le Glay, *Saturne africain. Monuments*, 1961-1966.
StudMagr = *Studi Magrebini.*
Sync. = M. Le Glay, « Les syncrétisme dans l'Afrique ancienne », *les syncrétismes*, 1975 (voir plus bas).

Syncrétismes africains

M. Le Glay, « Les syncrétismes dans l'Afrique ancienne », dans F. Dunand et P. Lévêque (éd.), *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité, Colloque de Besançon (22-23 octobre 1973)*, Leiden, 1975, p. 121-151.
G. Caputo, « Sincretismo religioso ed espressione figurativa in Tripolitania (testimonianze e problemi) », dans *QAL*, IX, 1977, p. 119-124.
M. Simon, « Un document du syncrétisme religieux dans l'Afrique romaine », *CRAI*, 1978, p. 500-524.
M. Benabou, « Les survivances préromaines en Afrique romaine », dans C.M. Wells (éd.), *L'Afrique romaine: Les conférences Vanier 1980*, Ottawa, 1982, p. 13-27.
M. Benabou, « Le syncrétisme religieux en Afrique romaine », *Interscambi culturali*, I, 1986 (?), p. 321-332.
M. Le Glay, « Un centre de syncrétisme en Afrique: Thamugadi de Numidie », *L'Africa romana*, 8, 1990, p. 67-78.
P. Xella, « Divinités doubles dans le monde phénico-punique », *Semitica*, 39, 1990 (= *Hommages à M. Sznycer*, I), p. 167-175.
Cadotte, *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*, 2001 (thèse de doctorat - Lyon III).

Les sources littéraires

R. Dussaud, *RHR*, I, 1914, p. 424. (les syncrétismes dans le serment d'Hannibal).
E. J. Bickerman, "An Oath of Hannibal", *TAPhA*, 75, 1944, p. 87-102.
A. Mandouze, « Saint Augustin et la religion romaine », *RecAug*, I, 1958, p. 187-223.
G. Charles-Picard, « Pertinax et les prophètes de Caelestis », *RHR*, 1959, p. 41-62.
M. Sznycer, « La littérature punique », *Archaeologia viva*, I, 2, 1968-69, p. 141-148.
P.G. Walsh, "Lucius Madaurensis", *Phoenix*, 22, 2, 1968, p. 143-157.
J. Barr, "Philo of Byblos and his 'Phoenician History'", *Bulletin of the John Rylands Library*, 57, 1974, p. 17-68.
S. Fasche, "Paganesimo africano in Arnobio", *Vichiana*, n.s., 9, 1980, p. 173-180.
I. Baumgarten, *The* Phoenician History *of Philo of Byblos. A Commentary*, (*Études Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire romain*, 89), Leyde, 1981.
M. Dubuisson, « L'image du Carthaginois dans la littérature latine », *Studia Phoenicia*, 1-2, 1983, p. 159-167.
M. Le Glay, « Les religions d'Afrique romaine au IIème s. d'après Apulée et les inscriptions », *L'Africa romana*, 1, 1983, 47-61.

F. Martelli, « Aspetti di cultura religiosa punica (il Molk) negli autori cristiani », dans *I Congresso intern. di Studi fenici e punici*, II, 1983, p. 425-436.
G. Zecchini, « Il santuario della dea Caelestis e l'Historia Augusta », dans *Santuari e politica nel mondo antico, contributi dell'Istituto di Storia antica, Univ. Catt. del Sacro Cuore*, (= *Scienze storiche*, 31), IX, 1983, p. 150-167.
S. Ribichini, *Poenus advena. Gli dei fenici e l'interpretazione classica*, Rome, 1985.
J. Desanges, « Le regard de Strabon sur l'Afrique du Nord », dans L. Serra (éd.), *Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea (Atti del Congresso internazionale di Amalfi, 5-8 dicembre 1983)*, I, Naples, 1986, p. 309-319.
S. Ribichini, « Question de mythologie phénicienne d'après Philon de Byblos », *Studia Phoenicia*, 4, 1986, p. 41-52.
M. M. Pimentel de Mello, « Los dioses paganos en el *Apologeticum* de Tertuliano », *L'Africa romana*, 6, 1988, p. 625-642.
F. Mazza, S. Ribichini et P. Xella, *Fonti classiche per la cività fenicia e punica*, I, *Fonti letterarie greche dalle origini alla fine dell'età classica*, Rome, 1988.
M.M. Pimentel de Mello, « O culto a Cibele em Tertuliano e Minucio Félix », dans *Classica, Anais da VI reuniao anual da SBEC, 1991*, Belo Horizonte, 1992, p. 145-153.
J. De Miguel Zabala, « Demonologia en Apuleyo », dans J. Alvar, C. Blanquez et C.G. Wagner, *Héroes, semidioses y daimones*, 1992, p. 265-272.

L'épigraphie latine

Corpus Inscriptionum Latinarum, VIII.
L'Année épigraphique. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, fondée en 1888 par R. Cagnat.
H. Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin, 3 t. en 5 vol., 1892-1916, réimpr. en 1955.
S. Gsell, E. Albertini *et al.*, *Inscriptions latines de l'Algérie*, Paris, 2 t. en 3 vol., 1922-1976.
R. Cagnat, A. Merlin et L. Chatelain, *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*, Paris, 1923, 223p.
A. Merlin, *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris, 1940, 340p.
J. M. Reynolds, J. B. Ward Perkins *et al.*, *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, Rome, Londres, 1952, 285 p.
H.-G. Pflaum, *Inscriptions latines de l'Algérie*, II/1, Paris, 1957; II/2, Alger, 1976.
H.-G. Pflaum (Dir.), « Index onomastique des 'inscriptions latines d'Afrique' », *Karthago*, 11, 1961-62, p. 169-208.
R. Gruendel, "Anni Carthaginis = anni sacerdotii Cererum? (Zu einer Kritik an den Indizes zu *CIL* VIII), *Klio*, 46, 1965, p. 351-354. (critique de L. Teutsch, *Gnomon*, 33, 1961, p. 255-259, chronique consacrée aux indices du *CIL*, VIII; cf *CIL*, VIII, 26255 et *ILAfr*, 390).
J.-G. Février, L Galand et G. Vaijda, *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, 1966.
P.-A. Février, « Les sources épigraphiques et archéologiques et l'histoire des provinces orientales de l'Afrique antique », *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, 19, 1972, p. 131-158.

J.-M. Lassère, « Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa », *AntAfr*, 7, 1973, p. 7-152.
J. Gascou *et al.*, *Inscriptions antiques du Maroc*, II, *Inscriptions latines*, Paris, 1982, 478p.
Z. Ben Abdalla et L.L. Sebai, *Index onomastique des inscriptions latines de la Tunisie*. Suivi de: *Index onomastique des inscriptions latines d'Afrique*, Paris, 1983.
Z. Ben Abdalla, *Catalogue des inscriptions latines païennes du Bardo*, Rome, 1986.
A. Ferjaoui et A. Mchareg, « Le sanctuaire de Baal Hammon - Saturne à Henchir Ghayadha: les Inscriptions », *Revue des Études Phéniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques*, 5, 1990, p. 117-148.
D. Pikhaus, *Répertoire des inscriptions latines versifiées de l'Afrique romaine (Ier - VIe siècles)*, I, *Tripolitaine, Byzacène, Afrique proconsulaire*, Bruxelle, 1994.

L'épigraphie punique, néopunique et libyque

Corpus Inscriptionum Semiticarum, Paris, 1881 ss.
J.-B. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, 1940-41.
J. Lecerf, « Inscriptions puniques et libyques du Cap Djinet », *Annales de l'Institut d'Études orientales (Alger)*, 10, 1952, p. 428-433.
G. Levi Della Vida, « Sulle iscrizioni 'latino-libiche' della Tripolitania », *OA*, 2, 1963, p. 65-94.
J. G. Février et M. Fantar, « Les nouvelles inscriptions monumentales néo-puniques de Mactar », *Karthago*, 12, 1963-64, p. 43-60.
J. Ferron, « Inscription punique archaïque de Carthage », *Mélanges de Carthage* (= *Cahiers de Byrsa*, 10), 1964-65, p. 55-64.
M. Sznycer, « Les inscriptions dites 'latino-libyques' », *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques*, 10, 1965, p. 97-104.
L. Galand, « Inscriptions libyques », dans L. Galand, J. Février et G. Vajda, *Inscriptions antiques du Maroc*, I, Paris, 1966, p. 1-78.
A. Dupont-Sommer, « Une nouvelle inscription punique de Carthage », *CRAI*, 1968, p. 116-133.
G. Levi Della Vida, « Magistrature romane e indigene nelle iscrizioni punichetripolitane », *Studi in onore di E. Volterra*, VI, Milan, 1971, p. 457-469.
G. Camps, « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *BCTH*, n.s. 10-11 B, 1974-75, p. 143-166.
M. G. Amadasi Guzzo, G. Coacci Polselli et V. Tusa, *Grotta Regina* II. *Le iscrizioni puniche*, Rome, 1979.
J.G. Février et A. Berthier, « Les stèles néopuniques de Tiddis », *BAA*, 6, 1975-76 [1980], p. 67-81.
E. Lipiński, « Note d'épigraphie phénicienne et punique », *OLP*, 14, 1983, p. 129-165.
M. G. Amadasi Guzzo, « Les divinités dans les inscriptions puniques de Tripolitaine; essai de mise au point », *BCTH*, n.s., 17, 1981 [1984], p. 189-196.
M. Ghaki, « La répartition des inscriptions libyques et les cités antiques », *BCTH*, n.s., 17 B, 1981, [1984], p. 183-187.
M. G. Amadasi Guzzo, « Cultura punica e cultura latina in Tripolitania, oser-

vazioni in base alle iscrizioni puniche e alle iscricrizioni bilingui », *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico, Atti del colloquio interdisciplinare, Pise, 1987*, Pise, 1988, p. 23-33.
L. Galand, « Les alphabets libyques », *AntAfr*, 25, 1989, p. 69-81.
M. G. Amadasi Guzzo, « Stato degli studi sulle iscrizioni latino-puniche della Tripolitania », *L'africa Romana*, 7, 1990, p. 101-108.
M.H. Fantar, « L'épigraphie punique et néopunique en Tunisie (1982-1992) », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 65-72.

La numismatique africaine

W.S.W. Vaux, "On the Coins Reasonably Presumed to Be Those of Carthage", *NC*, 23, 1863, p. 73-103.
L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I-III, Copenhague, 1860-1862; supplément, 1874.
E. Babelon, « Les monnaies de Septime Sévère, de Caracalla et de Géta relatives à l'Afrique », *RIN*, XVI, 1903.
L. Forrer, *The Weber Collection*, III.2., Londres, 1929.
E. Babelon, *Catalogue de la Collection de Luynes*, IV, Paris, 1936.
J. Mazard, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955.
G. K. Jenkins et R.B. Lewis, *Carthaginian Gold and Electrum Coins*, Londres, 1963.
G. K. Jenkins, *A Survey of Numismatic Research 1960-1965*, I, Copenhague, 1967, p. 89-104.
G. K. Jenkins, *Sylloge Nummorum Graecorum, The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum, North Africa Syrtica - Mauretania*, Copenhague, 1969.
M. Bisi, « Le moneta con leggenda punica e neopunica del Museo Nazionale di Napoli », *AION*, 16-17, 1969-70, p. 55-127.
E. Acquaro, « Sulla lettura di un tipo monetale punico », *RIN*, 73, 1971, p. 25-32. (Approche méthodologique).
T. C. Gouder, "Baal Hammon in the Iconography of the Ancient Bronze Coinage of Malta", *Scientia*, 36, 1973, p. 1-16.
G. K. Jenkins, "Egypt and Nord Africa", *A Survey of Numismatic Research 1966-1971*, New York, 1973, p. 201-205. (recensement)
E. Acquaro, *Le monete puniche del Museo Nazionale di Cagliari. Catalogo*, Rome, 1974.
E. Acquaro, "Problematica e prospettive degli studi di numismatica punica", *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*, 4, 1975, p. 97-108.
J. Jahn, "Karthago und westliches Nordafrika", *Chiron*, 7, 1977, p. 411-485.
G. K. Jenkins, "Carthage, N. Africa, the Iberian Peninsula, Gaul", *A Survey of Numismatic Research 1972-1977)*, Wetteren, 1979, p. 106-109. (recensement).
M. Amandry, « Le monnayage augustéen de Leptis Minor (Byzacène) », *GNS*, 33, 1983, p. 11-14.
M. Amandry, « Une émission préaugustéenne à Cartenna (Maurétanie Césarienne)? », *RN*, 25, 1983, p. 57-62.
M. Amandry, « Notes de numismatique africaine, I », *RN*, 26, 1984, p. 85-94.
P. Visonà, "Punic and Bronze Coins from Carthage", *AJPh*, 89, 1985, p. 671-675.

M. Amandry, « Notes de numismatique africaine, II », *RN*, 28, 1986, p. 72-82.
A.M. Burnett, "Africa", *The Coinage of the Roman World in the Late Republic*, Oxford, 1987, p. 175-185.
G.K. Jenkins, "Some Coins of Hannibal's Time", *Studi L. Breglia* (=*BNum*, 4 suppl.), 1987, p. 215-227.
E. Acquaro, « Ricerche di numismatica punica: riletture e proposte », *RIN*, 90, 1988, p. 51-55.
M. Amandry, « Une dédicace à Saturne de la civitas Chul », *BSAF*, 1988, p. 266-269.
M. Amandry, « Notes de numismatique africaine, III: Colonia Iulia Cirta Nova », *RN*, 30, 1988, p. 114-119.
E. Acquaro, « Studi e ricerche di numismatica punica », *Monete puniche nelle collezioni italiane* (*BNum, Monografia*, 6.1), Rome, 1989, p. 7-11.
E. Acquaro et L.I. Manfredi, « Rassegna di numismatica punica 1986-1988 », *Studi di Egittologia e Antichità Puniche*, 5, 1989, p. 5-65.
J. Alexandropoulos, « Considérations sur les derniers monnayages de bronze de la Carthage punique », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 44, 1989, p. 533-538.
M. Amandry, « Tingi », *Mélanges Bastien* , p. 1-14.
M. Amandry, « Note de numismatique africaine, IV: Le monnayage de Bocchus ou le prétendu monnayage de l'interrègne de Maurétanie », *RN*, 31, 1989, p. 80-85.
D. Gerin, « Un trésor de monnaies numides trouvé à Cherchel (?) à la fin du XIXe siècle », *Trésors monétaires* 11, 1989, p. 9-17.
L. I. Manfredi, « Monete puniche del Museo Nazionale Romano », *Monete puniche nelle collezioni italiane* (*BNum, Monografia*, 6.1), Rome, 1989, p. 15-58.
P. Visonà, "Carthaginian Bronze Coinage in Southern Italy and Sicily during the Second Punic War", *Actes du X Congrès International de Numismatique, London, 1986*, Wetteren, 1989, p. 83-88.
P. Visonà, "Finds of Numidian Coins (c. 204-148 B.C.) in North Africa", *Trésor Monétaires*, 11, 1989, p. 83-88.
M. Amandry, « Note de numismatique africaine, V: Colonia Iulia Paterna », *RN*, 32, 1990, p. 56-71.
E. Acquaro, « La monetazione punica dell'Africa del Nord, della Sardegna e della Sicilia », *A Survey of Numismatic Research 1985-1990*, I, Bruxelles, 1991, p. 126-130.
E. Acquaro et L.I. Manfredi, « Rassegna di numismatica punica 1989-1991 », *Studi di Egittologia e Antichità Puniche*, 10, 1992, p. 7-70.
J. Alexandropoulos, *Les monnaies de l'Afrique antique (400 av. J.-C. - 40 ap. J.-C.)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, 507 p.

Apollon/Eshmoun

G. Charles-Picard, "Civitas Mactaritana", *Karthago*, 8, 1957.
R. Thouvenot, « Un oracle de l'Apollon de Claros à Volubilis », *BAM*, 8, 1968-1972, p. 221-227.

M. Euzennat, « Une dédicace volubilitaine à l'Apollon de Claros », *AntAfr*, 10, 1976, p. 63-68.
G. Charles-Picard, « Le statut municipal de Mactar de Trajan à Marc Aurèle », *L'Africa romana*, 4, p. 461-467.
E. Lipiński, « Apollon/Eshmoun en Afrique proconsulaire », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 19-26.
A. Cadotte, « Une double dédicace à Apollon et à Esculape en provenance de Mactar », *Epigraphica*, 64, 2002, p. 93-106.

Caelestis/Tanit

REA, IV, A, col. 2178-2215.
L. Carton, « Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia », *MAI*, 12, 1906, p. 87, pl. 2, 6.
A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910.
S. Ronzevalle, « Traces du culte de Tanit en Phénicie », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph (Beyrouth)*, 1912, p. 75-84.
P. Cintas, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue africaine*, 1947, p. 1-80.
P. Cintas, « La grande dame de Carthage », *CRAI*, 1952, p. 17-20.
G. Charles-Picard, « Pertinax et les prophètes de Caelestis », *RHR*, 1959, p. 41-62.
H. Seyrig, « Une monnaie de Césarée du Liban », *Syria*, 36, 1959, p. 38-45.
G. Garbini, *Missione archeologica italiana a Malta, Campagna di scavi 1963*, 1964, p. 89.
H. W. Haussig (éd.), *Wörterbuch der Mythologie*, 1/1, *Götter und Mythen im Vorderen Orient*, Stuttgart, 1965, p. 311-312.
G. y Bellido, *El culto de la dea Caelestis en la pen. Iberica*, 1967.
M. Delcor, « Une inscription punique inédite trouvée à Carthage et conservée dans la région de Toulouse », *OA*, 7, 1968, p. 215-216.
G. Charles-Picard, « Tanit courotrophe », dans *Hommages à M. Renard*, III, 1969, p. 474-484.
T. D. Barnes, "The Goddess Caelestis in the Historia Augusta", *J.Th.S.*, 21, 1970, p. 96-101.
M. E. Audet Semmler, « Las representaciones aladas de Tanit », *Revista de la Universidad Complutense*, 25, 1976, p. 61-82.
M.L. Uberti, « Tanit in un'epigraphe Sarda », *Rivista di Studi fenici*, 4, 1976, p. 53-55.
F. O. Hvidberg-Hansen, *La déesse TNT. Une étude sur la religion cananéo-punique*, 1979.
S. Moscati, « Tanit in Fenicia », *Rivista di Studi fenici*, 7, 1979, p. 143-144.
S. Moscati, « Un bilancio per TNT », *OA*, 20, 1981, p. 107-117.
C. Grottanelli, « Astarté-Matuta e Tinnit Fortuna », *Vicino Oriente*, 5, 1982, p. 103-116.
J. B. Pritchard, "The Tanit Inscription from Sarepta", dans H.G. Niemeyer (éd.), *Phönizier im Westen*, Mainz a/R, 1982, p. 83-92.

F. Della Corte, « La Iuno-Astarte virgiliana », *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 5-10 nombre 1979*, I-III, Roma, 1983, p. 651-660.
G. Zecchini, « Il santuario della dea Caelestis e l'Historia Augusta », dans *Santuari e politica nel mondo antico, contributi dell'Istituto di Storia antica, Univ. Catt. del Sacro Cuore*, (= *Scienze storiche*, 31), IX, 1983, p. 150-167.
N. Benseddik, « Un nouveau témoignage du culte de Tanit-Caelestis à Cherchel », *AntAfr*, 20, 1984, p. 175-181.
G. H. Halsbergue, « Le culte de Dea Caelestis », *ANRW*, II, 17.4, Berlin-New York, 1984, p. 2213-2223.
J. Ferron, « La déesse TNT de Carthage », *Muséon*, 99, 1986, p. 15-37.
J. Alexandropoulos, « Traces du culte de Tanit sur les monnaies de la Proconsulaire », *Karthago*, 21, 1987, p. 74-75.
P. Bordreuil, "Tanit du Liban", dans *Phoenicia and the East Mediterranean in the first millenium B.C., Studia Phoenica*, 5, 1987, p. 79-85.
H. R. Baldus, « Eine 'hannibalische' Tanit », *Chiron*, 18, 1988, p. 1-11.
M. Sznycer, « Observations sur deux inscriptions néopuniques de Tripolitaine récemment publiées », *BCTH*, 18 B, 1982 [1988], p. 195-197.
G. Dareggi, « Le sanctuaire de Caelestis à Thugga: un témoignage de l'idéologie impériale de l'époque des Sévères », dans *Carthage, IVe Colloqie sur l'Afrique du Nord*, 1990, p. 199-213
R. R. Stieglitz, "Die Göttin Tanit im Orient", *AW*, 21, 1990, p. 106-109.
C. Bonnet, « Tinnit, soeur cadette d'Astarté », *WO*, 22, 1991, p. 13-84.
S. Bullo, « La dea Caelestis nell'epigrafia africana », *L'Africa Romana*, XI, 1994, p. 1597-1628.
M. Mertens-Horn, « Das Gesicht der Göttin Tanit », *MDAI*, 101, 1994, p. 43-49.
M. Sznycer, « À propos de la stèle néopunique de Tarhuna en Tripolitaine romaine », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 27-33.
S. Bullo, *L'Africa romana*, 11, 1996, p. 1597-1628.
Z. Ben Abdallah et L. Ennabli, « Caelestis et Carthage », *AntAfr*, 34, 1998, p. 175-183.

Cérès

A. Audollent, « Cereres », *Mélanges René Cagnat*, Paris, 1912, p. 359-381.
J. Carcopino, « Le culte des Cereres et les Numides », *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1942, p. 15-16 (aussi dans *RH*, 158, 1928, p. 1-18).
M. Le Glay, « Junon et les Cereres d'après la stèle d'Aelia Leporina trouvée à Tébessa », *Libyca*, 4, 1956, p. 33-53.
J.G. Février, « La Koré punique », *Mélanges A. Robert*, Paris, 1957, p. 364-369.
R. Schilling, « La place de la Sicile dans la religion romaine », *Kôkalos*, X-XI, 1964-65.
R. Gruendel, "Anni Carthaginis = anni sacerdotii Cererum? (Zu einer Kritik an den Indizes zu *CIL* VIII)", *Klio*, 46, 1965, p. 351-354.

P. Xella, « Sull'introduzione del culto di Demetra e Kore a Cartagine », *SMSR*, 40, 1969, p. 215-228.
P.-A. Février, « Le culte des Cereres en Afrique », *BSNAF*, 1975, p. 39-43.
D. Fishwick et B.D. Shaw, "The Era of the Cereres", *Historia*, 27, 1978, p. 343-354. (*ILS*, 9401; *ILTun*, 720f).
G. Charles-Picard, « Déméter et Koré à Carthage. Problèmes d'iconographie », *Kokalos*, 28-29, 1982-83, p. 187-194.
A. Drine, « Trois documents inédits relatifs au culte des Cereres à Makthar », *Turat*, 2, 1984, p. 41-46.
A. Drine, *Les « Cereres » en Afrique du Nord*, thèse de doctorat (Paris IV), 1986.
J. Gascou, « Les sacerdotes Cererum de Carthage », *AntAfr*, 23, 1987, p. 95-128.
G. Dareggi, « Le sanctuaire de Caelestis à Thugga: un témoignage de l'idéologie impériale de l'époque des Sévères », dans *Carthage, IVe Colloque sur l'Afrique du Nord*, 1990, p. 199-213.
A. Drine, « Les Cereres en Afrique du Nord », dans *CEDAC*, XI, juin 1990, p. 8-9.
A. Drine, « Cérès, les *Cereres* et les *sacerdotes magnae* en Afrique; quelques témoignages épigraphiques et littéraires (Tertullien) », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. "Latomus", no. 226), p. 174-184.
Fishwick, *AntAfr*, 32, 1996, p. 13-36.

Cybèle en Afrique

J. Ferron et Ch. Saumagne, « Adon-Baal, Esculape, Cybèle à Carthage », *Africa*, 2, 1967-68, p. 75-110.
H. Pavis D'Escurac, « La Magna Mater en Afrique », *BAA*, 6, 1975-76 [1980], p. 223-242 ou dans le *Bulletin de la faculté des lettres de Mulhouse*, 11, 1980, p. 55-71.
J. Vermaseren, *Corpus cultus Cybelae Attidisque (CCCA)*, V, *Aegyptus, Africa, Hispania, Gallia et Britannia*, 1986, Leiden, 226p., 168 pl.
M. M. Pimentel de Mello, « O culto a Cibele em Tertuliano e Minucio Félix », dans *Classica, Anais da VI reuniao anual da SBEC, 1991*, Belo Horizonte, 1992, p. 145-153.
L. E. Roller, *In Search of God the Mother. The Cult of Anatolian Cybele*, Los Angeles, 1999, 380 p.

Esculape/Eshmoun

Th. Macridi-Bey, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, Paris, 1904.
F. Cumont, "Eshmun", *REA*, VI, I, 1907, p. 676-679.
W. Baudissin, *Adonis und Eshmun*, 1911.
J. Ferron et Ch. Saumagne, « Adon-Baal, Esculape, Cybèle à Carthage », *Africa*, 2, 1967-68, p. 75-110.
M. Dunand, « Le temple d'Echmoun à Sidon. Essai de chronologie », *BMB*, 26, 1973, p. 7-23.

E. Lipiński, "Eshmun, 'healer'", *AION*, 23, 1973, p. 161-183.
R. du Mesnil Du Buisson, « Nouvelles études sur les dieux et les mythes de Canaan », *Études Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire Romain*, 33, 1973, p. 55-61; 163-165.
F. Vattioni, « Appunti africani », *StudMagr*, 10, 1978, p. 13-31.
O. Masson, « Pèlerins chypriotes en Phénicie (Sarepta et Sidon) », *Semitica*, 32, 1982, p. 45-49.
M. Dunand, « L'iconographie d'Echmoun dans son temple sidonien », dans *Atti del 1º Congresso di Studi Fenici e Punici*, II, 1983, p. 515-519.
P. Xella, « Sulla pié antica storia di alcune divinità fenicie », *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 5-10 novembre 1979*, Roma, 1983, p. 401-407.
R. A. Stucky, « Tribune d'Echmoun », *Ant K Beih*, 13, 1984.
P. Bordreuil, « Le dieu Echmoun dans la religion d'Amrit », *Studia Phoenicia*, 3, 1985, p. 221-230.
M. Janon, « Recherches à Lambèse. III, Essais sur le temple d'Esculape », *AntAfr*, 21, 1985, p. 35-102.
E. Will, « Un problème d'*interpretatio Graeca*: la pseudo-tribune d'Echmoun à Sidon », *Syria*, 62, 1985, p. 105-124.
P. Xella, « Una menzione del tempio di Eshmun a Cartagine », *Rivista di Studi fenici*, 16, 1988, p. 21-23.
J. Deneauve, « Le centre monumental de Carthage. Un ensemble cultuel sur la colline de Byrsa », dans *Carthage, IVe Colloqie sur l'Afrique du Nord*, 1990, p. 143-155.
M. Kleijwegt, "Beans, Bath ans the Barber... a Sacred Law from Thuburbo Maius", *AntAfr*, 30, 1994, p. 209-220.
N. Benseddik, *Le culte d'Esculape en Afrique*, thèse de doctorat (Paris IV), 1995.
A. Cadotte, « Une double dédicace à Apollon et à Esculape en provenance de Mactar », *Epigraphica*, 64, 2002, p. 93-106.

Hercule/Melqart/Milkashtart

E. Will, « Au sanctuaire d'Héraclès à Tyr: l'olivier enflammé, les stèles et les roches ambrosiennes », *Berytus*, 10, 1950-51, p. 1-12.
W. Culican, "Melqart Representations on Phoenician Seals", *Abr-Nahrain*, 2, 1960-61, p. 41-54 (= *Culican*, I)
C. et G. Charles-Picard, « Hercule et Melqart », dans *Hommages à Jean Bayet*, Bruxelles, 1964, p. 569-578. (Coll. « Latomus », no. 70).
C. et G. Charles-Picard, « Sacra punica. Étude sur les masques et les rasoirs de Carthage », *Karthago*, 13, 1965-66, p. 3-114.
D. Van Berchem, « Sanctuaires d'Hercule-Melqart », *Syria*, 44, 1967, p. 73-109 et 307-338.
W. Culican, "The Iconography of Some Phoenician Seals and Seal Impressions", *AJBA*, 1/1, 1968, p. 50-103 (= *Culican*, II)
A. di Vita, "Shadrapa e Milk Ashtart dei patri di Leptis ed templi del lato nord-ouest del foro vecchio leptitano", *Orientalia*, 37, 1968, p. 201-211.
E. Acquaro, *I rasoi punici*, Rome, 1971.

R. Rebuffat, « Bronzes antiques d'Hercule à Tanger et à Arzila », *AntAfr*, 5, 1971, p. 179-191.
P. Corbier, « Hercule africain, divinité indigène », *DHA*, 1, 1974, p. 95-104.
J. Teixidor, « L'interprétation phénicienne d'Héraclès et d'Apollon », *RHR*, 200, 1983, p. 243-255.
C. Bonnet, *Melqart, cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, *Studia Phoenicia*, VII, 1988.
W. T. Pitard, "The Identity of the Bir-Hadad of the Melqart Stela", *Bulletin of the American School of Oriental Studies*, 272, 1988, p. 3-21.
C. Jourdain-Annequin, *Héraclès aux portes du soir. Mythe et histoire*, 1989.
L. Perdigones Moreno, « Hallazgos recientes entorno al santuario de Melkart en la isla de Sancti-Petri (cadiz) », *Atti del II Congresso Internazionale di studi fenici e punici. Roma 9-14 novembre 1987*, Rome, 1991, p. 119-1132.
M. Habibi, « À propos du temple H et du temple de Melkart-Héraclès à Lixus », *L'Africa romana*, 10, 1992, p. 231-242.
C. Bonnet et C. Jourdain-Annequin (éd.), *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée, Actes de la Table Ronde de Rome, Academia Belgica - École française de Rome, 15-16 septembre 1989 à l'occasion du cinquantenaire de l'Academia Belgica, en hommage à Franz Cumont, son premier président*, Bruxelle-Rome, 1992.
C. Jourdain-Annequin, *Héraclès-Melqart à Amrith. Recherches iconographiques. Contribution à l'étude d'un syncrétisme*, 1992.
E. Lipiński, « Les Mèdes, Perses et Arméniens de Salluste, *Jug.*, 18 », *Ancient Society*, 23, 1992, p. 149-158.
R. D'Oriano, « Un santuario di Melqart-Ercole ad Olbia », *L'Africa romana*, 10, 1992, p. 937-948.

Jupiter en Afrique

M. C. Parra, « A proposito di un rilievo con statua di Silvano (Leptis Magna) », *MEFRA*, 90, 1978, p. 807-828.
B. H. Krause, "Iuppiter Optimus Maximus Saturnus. Ein Beitrag zur ikonographischen Darstellung Saturns, dans *5. Trierer Winckelmannsprogramme 1983*, Mayence, 1984, p. 1-27, pl. 1-19.
N. Kallala, « Le culte des divinités capitolines en Maurétanie Césarienne d'après les documents épigraphiques », *CT*, 33, no. 133-134, 1985, p. 9-35.
E. N. Lane, *Corpus Cultus Iovis Sabazii (C.C.I.S.)*, III, *Conclusions*, *EPRO*, C, III, Leyde, 1989, 68p.
N. Kallala, « L'autre aspect du culte de Jupiter en Afrique », dans *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du Ve Colloque international. Avignon, 9-13 avril 1990*, Paris, 1992, p. 193-200.

Liber/Shadrapha

Ch. Clermont-Ganneau, « Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse », *JA*, 10, 1877/2, p. 157-236; 12, 1879, p. 237.

Ch. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, II, 1897, p. 297; IV, 1901, p. 325-333.
O. Höfer, « Satrapes », dans W.H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der Griechischen und römischen Mythiologie*, 1909-1915, p. 423-424.
F. Lehmann-Haupt, « Satrap XV. als Gottesname », *REA*,II, a 1, p. 186-188.
G. Loukianoff, « Le dieu Ched », *BIAO*, 13, 1930-31, p. 67-84.
J.G. Février, *La religion des Palmyréniens*, 1931, p. 139-147.
G. Levi Della Vida, "The Phoenician God Satrapes", *BASO*, 87, 1942, p. 29-32.
R. Dussaud, *Syria*, 26, 1949, p. 219-229.
J. Starcky, « Autour d'une dédicace palmyrénienne à Shadrafa et à Du'anat », *Syria*, 26, 1949, p. 43-85, en particulier p. 65-85.
A. Caquot, « Chadrapha, à propos de quelques articles récents », *Syria*, 29, 1952, p. 74-88.
H. Ingholt, H. Seyrig et J. Starcky, *Recueil des tessères de Palmyre*, 1955, p. 44-46, pl. 17-18. (nos. 317-330, p. 183, 195).
H. Volkmann, "Satrapes als Gettesname", *REA*, Suppl. VIII, 1956, p. 705.
R. du Mesnil du Buisson, *Les tessères et les monnaies de Palmyre, texte*, 1962, p. 341-350; *Planches*, 1944.
Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, Paris, 1953.
M. Gallina, « Satrapes », *Enciclopedia dell'arte antica, classica e orientale*, VII, 1966, p. 74.
G. Charles-Picard, « Le Dionysos nimbé de Thenea (Musée du Bardo - Tunis », *Mélanges Ch. Saumagne*, Tunis, 1968, p. 157-160.
W. Seston, « Liber Pater et les curies de Lepti-Minus », *Mélanges Ch. Saumagne*, Tunis, 1968, p. 73-77.
A. di Vita, « Shadrapa e Milk Ashtart dei patri di Leptis ed templi del lato nord-ouest del foro vecchio leptitano », *Orientalia*, 37, 1968, p. 201-211.
W. Fauth, « Satrapes », *Der Kleine Pauly*, IV, 1972, p. 1566-1567.
L. Foucher, « À propos d'images dionysiaques », *BCTH*, n.s., 10-11 B, 1974-75, p. 3-8.
L. Foucher, « Théâtre et culte dionysiaque en Afrique », dans *Actes du IXe Congrès de l'association Guillaume Budé, Rome 13-18 avril 1973*, Paris, 1975, I, p. 486-492.
A. Dupont-Sommer, « L'énigme du dieu 'Satrape' et le dieu Mithra », *MAI*, 1976.
L. Foucher, « Dionysos dans les mosaïques d'Afrique », *Les dossiers de l'archéologie*, 31, nov.-déc. 1978, p. 37-47.
M. Bisi *et al.*, *Grotta Regina*, II, Roma, 1979, p. 101-106.
G. Charles-Picard, « Les représentations du cycle dionysiaque à Carthage dans l'art punique », *AntAfr*, 14, 1979, p. 83-114.
M. Blanchard-Lemee, « La scène de sacrifice du bouc dans la mosaïque dionysiaque de Cuicul », *AntAfr*, 15, 1980, p. 169-181.
L. Foucher, « Le culte de Bacchus sous l'empire romain », *ANRW*, II, 17.2, 1981, p. 684-702.
R. Hanoune, « Les associations dionysiaques dans l'Afrique romaine », dans *L'association dionysiaque dans les sociétés anciennes, Actes de la table-ronde organisée par l'École fr. de Rome, Coll. École fr. de Rome*, LXXXIX, 1986, p. 149-164.
A. di Vita, « Il tema del 'banquet couché' dei rilievi attici di IV secolo in una nuova pittura da Sabratha (Libia) », dans *Actes du XIIe Congrès intern. d'Arch. classique, Athènes, 1983*, II, 1988, p. 72-76.

J. Boussaada Ahlem, « Le culte de Liber Pater en Afrique, à la lumière de l'épigraphie », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 1049-1066.
L. Foucher, « Une mosaïque de Thysdrus », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 70-79.

Mercure/Baal Addir

A. Moinier, « Le culte de Mercure dans l'Afrique romaine », *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 28, 1895, p. 22-38.
A. Berthier, « Le culte de Mercure à Cirta », *Recueil des notes et mémoires de la société archéologique de Constantine*, 65, 1942, p. 130-140.
J.G. Février, « À propos de Ba'al 'Addir », *Semitica*, 2, 1949, p. 21-28.
W. Déonna, « Mercure et le scorpion », *Coll. Latomus*, vol. XXXVII, 1959.
M. Le Glay, « Inscriptions inédites de Lambèse se rapportant au culte de Mercure », *BCTH*, n.s., 3, 1967 [1968], p. 273-281.
M. Khanoussi, *Le culte de Mercure*, thèse de doctorat (Paris IV), 1978.
A. Beschaouch, « Du côté de Carthage romaine: le Silvain Mercure de la gens Bacchuiana », *MEFRA*, 98, 1985, p. 967-978.
J. Ferron, « Restauration de l'autel et gravure d'une image sacrée dans un sanctuaire sahélien de Ba'al'Addir », *Revue des Études phéniciennes-puniques et des antiquités libyques*, 3, 1987, p. 193-227.
J. Gascou et J. Guéry, *AntAfr*, 25, 1989, p. 152-154.
M. Khanoussi, « Mercure psychopompe en Afrique », *Turath*, 3, 1985, p. 26-31; repris dans *MEFRA*, 102, 2, 1990, p. 647-649.
A. et P. Arnaud, « De la toponymie à l'histoire des religions: réflexions sur Mercure africain », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 142-153.
J. Peyras, « Un procès en réhabilitation, Hermès-Mercure dans l'amphithéâtre de Carthage », *DHA*, 22/2, 1996, p. 127-141.

Neptune et les divinités des eaux

M.-Fr. Baslez, « Cultes et dévotions des Phéniciens en Grèce: les divinités marines », *Studia Phoenicia*, 4, p. 289-305.
L. Joleaud, « Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord », *Journal de la société des Africanistes*, 3, 1933, p. 197-282.
R. Dussaud, *CRAI*, 1947, p. 218
P. Petitmengin, « Inscriptions de la région de Milev », *MEFR*, 79, 1967, p. 190 sq.
M. H. Fantar, « À propos de Neptune sur une mosaïque découverte à Oudna », *StudMagr*, 2, 1968, p. 105-112.
J. Marcillet-Jaubert, « Deux dédicaces à Neptune trouvées à Lambèse », *BCTH*, n.s., 6, 1970, p. 213-220.

C. Bourgeois, « Neptune et le dauphin à Mactar », *BCTH*, n.s., 9 B, 1973, p. 17-23.
S. Ben Baaziz, *Le culte de Neptune en Afrique*, thèse de doctorat (Bordeaux), 1974.
L. Foucher, « Sur l'iconographie du dieu Océan », *Caesarodunum*, 10, 1975 (= *Actes du colloque « du Léman à l'Océan*), p. 48-52.
M. Fantar, *Le dieu de la mer chez les Phéniciens et puniques*, Rome, 1977.
H. Stern, « Fontaine de Neptune au Musée de Cherchel (Algérie) », *AntAfr*, 15, 1980, p. 125-134.
G. Garbini, « Un'inscrizione funeraria fenicia da Salamina di Cipro », *OA*, 20, 1981, p. 119-123.
M.-Fr. Baslez, « Cultes et dévotions des Phéniciens en Grèce: les divinités marines », *Studia Phoenicia*, 4, p. 289-305.
S. Ben Baaziz, « Neptune, dieu guérisseur », dans *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 425-436.
A. Beschaouch, « Poséidon en Barbarie », dans *L'homme méditerranéen et la mer*, 1985, p. 419-424.
M. Le Glay, « Sur une inscription de la région de Thala », *BCTH*, 22, 1987-1989 [1992], p. 81-82.
W. Letzner, *Römische Brunnen und Nymphaea in des westlichen Reichshälfte*, Münster-Hambourd, 1990, X-716p.
R. Zucca, dans A. Nitti (éd.), *Scriti di Antichità in memoria di Benita Sciara Bardoro*, Fasano, 1994, p. 211-220.
A. Cadotte, "Neptune africain", *Phoenix*, 56, 2002, p. 330-347.

Pluton

A. Beschaouch, "Pluton africain", *Karthago*, 16, 1971-72, p. 103-105. (*A.E.*, 1968, 595).
S. Ribichini, « Agrouheros, Baal Addir et le Pluton africain », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du IIIe colloque international (Montpellier, 1-5 avril 1985)*, Paris, 1986, p. 133-142.
E. Lipiński, « Pluton, hypostase chtonienne de Baal Hamon? », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 245-250.
H. Ben Hassen, « Thignica: découverte d'un ensemble religieux dédié à Dis et à Saturne », dans *Spectacles*, 1992, p. 193-216.

Saturne/Baal Hammon

A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910.
R. Charlier, « Les stèles puniques de Constantine et la question des sacrifices dits 'Molchomor' en relation avec l'expression 'BSRMBTM' », *Karthago*, 4, 1953, p. 1-48.
J.-G. Février, « Essai de reconstitution du sacrifice Molek », *JA*, 1960, p. 167-187.
M. Le Glay, *Saturne africain. Monuments*, I, Paris, 1961.

M. Le Glay, « Stèles à Saturne d'Ain Gassa (Tunisie) », *CT*, 11, 1963, no. 44, p. 63-68.
M. Le Glay, « Le symbolisme de l'échelle sur les stèles africaines dédiées à Saturne », *Latomus*, 23, 1964, p. 213-246.
A. Mahjoubi, « À propos des stèles à Saturne de la région de Béja », *Actes du VIIIe Congrès international d'Arch. Classique (Paris, 1963)*, Paris, 1965, p. 244.
M. Le Glay, *Saturne africain. Monuments*, II, Paris, 1966.
M. Le Glay, *Saturne africain. Histoire*, Paris, 1966.
J. Ferron et Ch. Saumagne, « Adon-Baal, Esculape, Cybèle à Carthage », *Africa*, 2, 1967-68, p. 75-110.
A. Beschaouch, « Une stèle consacrée à Saturne, le 8 novembre 323 », *BCTH*, n.s., 4, 1968, p. 253-268.
A. Mahjoubi, « Stèles à Saturne d'el-Afareg », *Mélanges Saumagne*, (1968?), p. 147-156.
A. Beschaouch, « Saturne à la barbe fleurie », *Africa*, 3-4, 1969-70, p. 315-325.
A. Berthier et T. Hafiane, « Une inscription à Saturne d'Azziz-ben-Tellis et la formule 'sub jugum intravit' », *BAA*, 4, 1970, p. 301-312.
G. Charles-Picard, « Victoires et trophées puniques; la souveraineté de Baal Hammon », *StudMagr*, 3, 1970, p. 55-72.
T. C. Gouder, "Baal Hammon in the Iconography of the Ancient Bronze Coinage of Malta", *Scientia*, 36, 1973, p. 1-16.
G. Charles-Picard, « Les représentations du sacrifice MOLK sur les ex-voto/stèles de Carthage », *Karthago*, 17, 1973-74 [1976], p. 67-138; 18, 1975-76 [1978], p. 5-116.
M. Ponsich, « Le temple dit de Saturne à Volubilis », *BAM*, 10, 1976, p. 131-144.
F. Decret, « Contribution à la recherche archéologique à Siga », *Bulletin de la Société géographique et archéologique d'Oran*, 1977-78, p. 36-54.
N. Ferchiou, « Témoignages du culte de Saturne dans le Jebel Mansour (Tunisie) », *CT*, 26, no. 105-106, 1978, p. 9-25.
M. Bârbulescu et A. Câtinas, « Cultul lui Saturnus in Dacia (= Le culte de Saturne en Dacie), *Apulum*, 17, 1979, p. 215-223. (résumé en français, p. 223).
A. Beschaouch, « Saturne ou plutôt une divinité africaine inconnue? », *AntAfr*, 15, 1980, p. 125-134.
L. E. Stager, "The Rite of Child Sacrifice at Carthage", *New Light on Ancient Carthage*, Ann Arbor, 1980, p. 1-11.
J. Teixidor, *Au pays de Baal et d'Astarté*, Paris, 1983, no. 255.
H. Krause, "Iuppiter Optimus Maximus Saturnus. Ein Beitrag zur ikonographischen Darstellung Saturns, dans *5. Trierer Winckelmannsprogramme 1983*, Mayence, 1984, p. 1-27, pl. 1-19.
M. G. Amadasi Guzzo, « La documentazione epigrafica dal *tofet* di Monzia e il problema del sacrificio molk », *Studia Phoenicia*, 4, 1986, p. 189-207.
E. Lipiński, « Zeus Ammon et Baal Hammon », *Studia Phoenicia*, 4, 1986, p. 307-332.
M. Amandry, « Une dédicace à Saturne de la *ciuitas Chul* », *BSAF*, 1988, p. 266-269.
H. Benichou-Safar, « Sur l'incinération des enfants aux tophets de Carthage et de Sousse », *RHR*, 205, 1988, p. 57-68.

M. Le Glay, « Nouveaux documents, nouveaux points de vue sur Saturne africain », *Studia Phoenicia*, 6, 1988, p. 187-237.
M. Sznycer, « Observations sur deux inscriptions néopuniques de Tripolitaine récemment publiées », *BCTH*, 18 B, 1982 [1988], p. 195-197.
P. A. Gramaglia, « Il sangue di alcune epigrafi africane », dans *Sangue e anthropologia nella teologia: atti della VI settimana, Roma, 23-28 novembre 1987*, a cura di F. Vattioni, *Sangue e antropologia*, VI, I, Rome, 1989, p. 387-406.
M. Le Glay, « Un monument du culte de Saturne africain découvert à Potaissa en Dacie », *BCTH*, 20-21, 1984-85 [1989], p. 148-149.
P. Pensabene, « Il tempio di Saturno a Dougga e tradizioni architettoniche di origine punica », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 251-294.
A. Ferjaoui et A. Mchareg, « Le sanctuaire de Baal Hammon—Saturne à Henchir Ghayadha: les Inscriptions », *Revue des Études Phéniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques*, 5, 1990, p. 117-148.
E.F. Ghedini, « Ancora sulle stele della Ghorfa: qualche precisazione », *L'Africa romana*, 7, 1990, p. 233-244, 8 pl.
G. Charles-Picard, « Ba'al Hammon et Saturne dans l'Afrique romaine », dans *Homm. M. Sznycer*, II, 1990, p. 89-97. (selon lui, certains milieux n'ont pas accepté l'assimilation de Ba'al Hammon à Saturne, élément de l'impérialisme culturel romain).
S. Moscati, *Gli adoratori di moloch* 1991, p. 58-109.
S. Moscati et S. Ribichini, *Il sacrificio dei bambini: un aggiornamento*, Rome, 1991.
C. Rossignoli, « Persistenza del culto betilico nell'Africa romana: un'iscrizione da Thala (Tunisia) », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 73-96.
P. Xella, *Baal Hammon. Recherches sur l'identité et l'histoire d'un dieu phénico-punique*, Rome, 1991.
H. Ben Hassen, « Thignica: découverte d'un ensemble religieux dédié à Dis et à Saturne », dans *Spectacles*, 1992, p. 193-216.
H. Ben Hassen, « Découvertes archéologiques et épigraphiques au temple supérieur de Saturne à Thignica », *BCTH*, n.s., 22, 1987-1989 [1992], p. 295-296.
Z. B. Ben Abdallah, « Saturne africain le 'genitor' », *BCTH*, n.s., 1987-1989 [1992], p. 63-67.
M. Le Glay, « Saturnus Rex. Un monument du culte de Saturne africain découvert à Potaissa, en Dacie », *BCTH*, n.s., 22, 1987-1989 [1992], p. 69-77.
F. Vattioni, « Appunti sull'aggiornamento di M. Le Glay al Saturno Africano », *BCTH*, n.s., 22, 1987-1989 [1992], p. 79-80.
G. Charles-Picard, « Ba'al Hammon et Saturne dans l'Afrique romaine », dans *Homm. M. Sznycer*, II, 1990, p. 89-97.
P. Xella, *Baal Hammon*, 1992.
M. Khanoussi, « Un sanctuaire de Saturne à Bir Laafou (Nord-Ouest de la Tunisie) », *Africa*, 11-12, 1992-1993, p. 112-139.
V. Brouquier-Reddé, « De Saturne à Aulisua. Quelques remarques sur le panthéon de la Maurétanie Tingitane », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 154-163.
M. Sznycer, « À propos de la stèle néopunique de Tarhuna en Tripolitaine romaine », dans Y. Le Bohec (dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 27-33.

A. M'Charek, « La romanisation du culte de Ba'al Hammon dans la région de Maktar (antique Thusca) », *Actes du IIIe Congrès International des Études Phéniciennes et Puniques, Tunis, 11-16 novembre 1991*, 2, Tunis, 1995, p. 245-257.

Silvain

L. Chatelain, « Le culte de Silvain en Afrique et l'inscription de la plaine du Sers », *MEFR*, 30, 1910, p. 77-97.
M. Le Glay, « La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents », *AntAfr*, 5, 1971, p. 125-154.
M.C. Parra, « A proposito di un rilievo con statua di Silvano (Leptis Magna) », *MEFRA*, 90, 1978, p. 807-828.
A. Beschaouch, « Du côté de Carthage romaine: le Silvain Mercure de la gens Bacchuiana », *MEFRA*, 98, 1985, p. 967-978.
P. F. Dorcey, *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion*, *Columbia Studies in the Classical Tradition*, XX, Leyde, 1992, XIII-193 p.

Vénus / Astarté

REA, II, col. 1776-1778.
J. Rouvier, « Numismatique des villes de la Phénicie », *Journal international d'Archéologie numismatique*, 4, 1901, à 7, 1904.
J. Plessis, *Étude sur les textes concernant Ištar-Astarté*, 1921.
S. Ronzevalle, « Note et étude d'archéologie orientale, deuxième série: Venus Iugens et Adonis Byblius », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 15, 1930, p. 141-204.
H. Danthine, « L'imagerie des trônes vides et des trônes porteurs de symboles dans le Proche-Orient ancien », dans *Mélanges R. Dussaud*, II, 1939, p. 857-866.
M. Dunand, « Encore la stèle de Yehawmilk, roi de Byblos », *BMB*, 5, 1941, p. 71-72.
A. Beaulieu et R. Mouterde, « La grotte de Wasta », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 27, 1947-48, p. 3-20.
P.J. Riis, "Astarté Plaques and their Western Connections", *Berytus*, 9, 1948-49, p. 69-90.
J.T. Milik, « Le graffito phénicien à caractères grecs de la grotte d'Astarté à Wasta », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 31, 1954, p. 6-12, pl. I.
M. Le Glay, « Une dédicace à Vénus offerte à 'Caesarea' (Cherchel) par le futur empereur Galba », dans *Mélanges offerts à J. Carcopino*, Paris, 1966, p. 629-640.
H. Seyrig, « Divinités de Sidon », *AntSyr*, VI, 1966, p. 22-26.
H. Seyrig, « Bractées funéraires », *AntSyr*, VI, 1966, p. 30-31, pl. II.
H. Seyrig, « La parèdre de Bêl à Palmyre », *AntSyr*, VI, 1966, p. 74-78.
M.F. Squarciapino, « Fortuna o Astarte-Genius coloniae? », *QAL*, 5, 1967, p. 79-87.
S. Moscati, « Sulla diffusione del culto di Astarte ericina », *OA*, 7, 1968, p. 91-94.
W. Herrmann, « Aštart », *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, 1969, p. 6-55.

A.M. Bisi, « Una statuetta d'Astarte nel Museo di Vienna », *AION*, 32, 1972, p. 372-378.
B. Soyez, « Le bétyle dans le culte de l'Astarté phénicienne », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 47, 1972, p. 149-169.
M. H. Fantar, « À propos d'Ashtart en Méditerranée occidentale », *Actes du Ier Congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, 1973, p. 509-518.
V. Karageorghis, "A Gold Ornament with a Representation of an 'Astarte'", *Rivista di Studi Fenici*, 3, 1975, p. 31.
M. L. Uberti, « Su un 'trono di Astarte' da Mozia », *Saggi fenici*, I, Rome, 1975, p. 33-39.
J. Henninger, "Zum Problem der Venussterngottheit bei den Semiten", *Anthropos*, 71, 1976, p. 139-150.
E. Gubel, "An Essay on the Axe-Bearing Astarte and her Role in a Phoenician 'Triad'", *Rivista di Studi Fenici*, 8, 1980, p. 1-17.
M. Delcor, « Les trônes d'Astarté », *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici. Roma 5-10 novembre 1979*, Rome, 1983, p. 777-787.
J. Teixidor, *Au pays de Baal et d'Astarté*, Paris, 1983.
G. Falsone, "Anath or Astarte? A Phoenician Bronze Statuette of the Smiting Goddess", *Studia Phoenicia*, 4, p. 53-76.
R. Zucca, « Venus Erycina tra Sicilia, Africa e Sardegna », *L'Africa romana*, 6, 1988, p. 771-780.
A. Ferjaoui, « Dédicace d'un sanctuaire à Ashtart découvert à Mididi (Tunisie) », *Semitica*, 38, 1990, p. 113-119.
M.G. Amadasi Guzzo, "Astarte in trono", dans M.L. Heltzer, A. Segal et D. Kaufman (éd.), *Studies in the Archaeology and History of Ancient Israel*, Haifa, 1992, p. 165-180.
C. Bonnet, « Réflexions historiques sur le culte d'Astarté à Carthage », dans Y. Le Bohec (Dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine; Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelle, Latomus, 1994 (Coll. « Latomus », no. 226), p. 3-8.
C. Bonnet, « Astarté. D'une rive à l'autre de la Méditerranée », dans A. Gonzales Blanco *et al.*, *El mundo pónico. Historia, sociedad y cultura*, Murcia, 1994, p. 143-158.
C. Bonnet, *Astarté. Dossier documentaire et perspectives historiques*, Rome, 1996.

Autres divinités

E. Levi-Provençal, « Mars africain? », *revue africaine*, 57, 1913, p. 63-69.
G. Camps, « L'inscription de Béja et le problème des Dii Mauri », *Revue africaine*, 98, 1954, p. 235-260.
M. Renard, « Nutrix Saturni », *BSAF*, 1959, p. 27-52.
H. Morestin, « Le dieu au chef cornu de Banasa, *Hespéris-Tamuda*, 2, 1961, 2-3, p. 337-344.
H. Vertet, « Représentation de déesses tenant deux enfants dans leurs bras en Gaule et en Afrique du Nord », *Actes du 87e Congrès des Sociétés Savantes, Section Archéologie, Poitiers, 1962*, Paris, 1964, p. 13-26.

M. Le Glay, « La déesse Afrique à Timgad », *Hommages à Jean Bayet, Collection Latomus*, vol. LXX, Bruxelles, 1964, p. 374-382.
M. Le Glay, « Encore la dea Africa », *Mélanges Piganiol*, III, 1965, p. 1233-1239.
H. Zehnacker, *Les statues du sanctuaire de Kamart (Tunisie), Coll. Latomus*, LXXVII, Bruxelles, 1965, XVII-87p.
M. Janon, "Cultores dei Ierhobolis iuniores", *BAA*, 2, 1966-67, p. 219-230.
T. Gesztelyi, "The Cult of Tellus-terra mater in North Africa", dans *Acta class. Univ. scient. Debreceniensis*, 8, 1972, p. 75-84.
C. Picard, « Notice sur les fouilles de la mission archéologique franco-tunisienne dans le temple de Hoter Miskar à Mactar », *Semitica*, 22, 1972, p. 44-48.
W. Culican, « Phoenician Demons », *JNES*, 35, 1976, p. 119-123.
E. Fentress, « *Dii Mauri* and *Dii Patrii* », *Latomus*, 37, 1978, p. 505-516.
R. Rebuffat, « L'inscription de l'ara cerei », *Lib. Ant.*, 15-16, 1978-1979 [1987], p. 113-124.
M. G. Amadasi Guzzo, « Les divinités dans les inscriptions puniques de Tripolitaine: essai de mise au point », *BCTH*, n.s., 17 B, p. 189-196.
F. Elmayer, "The Libyan God Gurzil in a Neo-Punic Inscription from Tripolitania", *Libyan Studies*, 13, 1982, p. 49-50.
M. G. Amadasi Guzzo, « Les divinités dans les inscriptions puniques de Tripolitaine; essai de mise au point », *BCTH*, n.s., 17, 1981 [1984], p. 189-196.
M. Lenoir, « Aulisua, dieu maure de la fécondité », *L'Africa romana*, 3, 1985, p. 295-302.
R. M. Cid Lopez, « Oligarquias urbanas y cultos indigena en el Norte de Africa. El ejemplo de la inscripciones de 'Bacax Augustus' », *MHA*, 8, 1987, p. 133-151.
G. Camps, « Qui sont les Dii Mauri? », *BCTH*, 20-21, 1984-85 [1989], p. 157-158; repris dans *AntAfr*, 26, 1990, p. 131-144.
A. Ennabli, « Découverte du génie de Carthage », *Archeologia*, 3/4, 1995, p. 10.
M. Reddé, « de l'*ara cerei* à l'*ecclesia mater* », *Mélanges N. Duval*, 1995, p. 55-62.
P.-H. Tilmant, « Dougga (Tunisie): étude du temple de Tellus », *Revue des Archéologues et Historiens d'Art*, 28, 1995, p. 21-30.
A. Beschaouch, « Les arbres sacrés du temple de Tellus à Henchir Soualem, d'après une inscription récemment publiée », *BCTH*, 24, 1993-1995 [1997], p. 230-232.
A. Cadotte, « Frugifer en Afrique du Nord : épithète divine ou dieu à part entière? », *ZPE*, 143, 2003, p. 187-200.

Généralités sur les religions africaines

J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. 3. *Les cultes indigènes nationaux et locaux*, 1917-18, p. 15-119.
S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1920 (IV, les dieux de Carthage, p. 221-350); 1927 (VI, les religions berbères, p. 119-169).
G. Charles-Picard, « Le mysticisme africain », *CRAI*, 1946, p. 443-466.
G. Germain, « Le culte du bélier en Afrique du Nord », *Hespéris*, 35, 1948, p. 93-124.
G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954, 264 p.

M. Le Glay, « Le serpent dans les cultes africains », *Hommages à W. Deonna*, Coll. Latomus, vol. 28, 1957, p. 338-353, pl. X et XLV.
M. Le Glay, « La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents », *AntAfr*, 5, 1971, p. 125-154.
M. Le Glay, « Les dieux de l'Afrique romaine », *Archeologia*, 39, 1971, p. 48-55; et 40, 1971, p. 60-69
M. S. Bassignano, *Il flaminato nelle province romane dell'Africa* (*Univ. degli Studi di Padova, Pubbl. dell'Istit. di St. antica*, XI), 1974, 431 p. (compte-rendu important de H.-G. Pflaum dans *Athenaeum*, n.s., 54, 1976, p. 152-163.)
M. Benabou, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976, 635 p.
P. A. Février, « Religion et domination dans l'Afrique romaine », *DHA*, 2, 1976, p. 305-336.
C. Lepelley, « Iuvenes et circoncellions. Les derniers sacrifices humains de l'Afrique antique », *AntAfr*, 15, 1980, p. 261-271.
P. Lévêque, « Pour une analyse comparée des idéologies religieuses. Religion africaine et religion grecque », *La Pensée*, 210, 1980, p. 30-62.
W. H. C. Frend, "A Note on Religion and Life in a Numidian Village in the Later Roman Empire", *BCTH*, 17 B, 1981, p. 261-269
E. Gonzalbes, « El culto indigena a los reyes en Mauritania Tingitana. Surgimentio y pervivencia », *MHA*, 5, 1981, p. 153-164.
M. Sznycer, « Phéniciens et Puniques. Leurs religions », dans Y. Bonnefoy (éd.), *Dictionnaire des mythologies*, Paris, 1981, p. 250-256.
E. Lipiński, « Syro-Fenicishe wortels van de Karthaagse Religie », *Phoenix*, 28, 1982 [1984], p. 51-84
P. Xella, « Quelques aspects du rapport économie-religion d'après les tarifs sacrificiels puniques », *BCTH*, n.s., 19 B, 1983, p. 39-45.
E. Smadja, « L'Empereur et les dieux en Afrique romaine », *DHA*, 11, 1985, p. 541-555.
M. Le Glay, « Archéologie et cultes de la fertilité dans la religion romaine (des origines à la fin de la République) », dans A. Bonnano (éd.), *Archaeology and Fertility Cult in the Ancient Mediterranean, Papers presented at the Univ. of Malta (2-5 sept. 1985)*, Amsterdam, 1986, p. 273-292.
P. Xella, « Le polythéisme phénicien », *Studia Phoenicia*, 4, 1986, p. 29-39.
A. Chastagnol, « Sur les sacerdotales africains à la veille de l'invasion vandale », *L'Africa romana*, 5, 1987, p. 101-110.
E. Lipiński, « Les racines syro-phéniciennes de la religion carthaginoise », *CEDAC, Carthage*, 8, 1987, p. 28-44.
J.-P. Rey-Coquais, « Sur une comparaison du clergé phénicien et du clergé 'africain' », *L'Africa romana*, 5, 1987, p. 397-402.
M. Le Glay, « D'Abônouteichos à Sabratha, les déviations de la religion romaine au temps de Marc Aurèle », *L'Africa romana*, 6, 1988, p. 35-42.
R. Rebuffat, « Divinités de l'Oued Kebir (Tripolitaine) », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 119-160.
A. Beschaouch, « Qu'est-ce qu'un « idurio »?. Spiritualité punique et culture latine en Afrique romaine », *MEFRA*, 102-2, 1990, p. 639-646.
M. Le Glay, « Évergétisme et vie religieuse dans l'Afrique romaine », dans *L'Afrique dans l'Occident romain*, 1990, p. 77-88.

M. Pisanu, « La vita religiosa a Gigthis: testimonianze epigrafiche e monumentali », *L'Africa romana*, 7, 1990, p. 223-231.
S. Ribichini, « Qualche osservazione sull'antropomorfismo delle divinità fenicie et puniche », *Semitica*, 39, 1990 (= *Hommages à M. Sznycer*, II), p. 127-133.
J. B. Rives, *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage, from Augustus to Constantine*, Diss. Stanford Univ., 1990, 293p. (= *Diss. Abstract*, LI, 1991, 2842A).
P. Xella, « Divinités doubles dans le monde phénico-punique », *Semitica*, 39, 1990 (= *Hommages à M. Sznycer*, I), p. 167-175.
M. P. Speidel, "The shrine of the Dii Campestres at Gemellae", *AntAfr*, 27, 1991, p. 111-118.
V. Brouquier-Reddé, « La place de la Tripolitaine dans la géographie religieuse de l'Afrique du Nord », dans *Spectacles*, 1992, p. 117-122.
C. Lepelley, « Une forme religieuse du patriotisme municipal: le culte du Génie de la cité dans l'Afrique romaine », *Spectacles*, 1992, p. 125-137.
J. Peyras, « Le sentiment religieux dans les poèmes épigraphiques de l'Afrique du Nord antique », dans *Spectacles*, 1992, p. 179-192.
M. H. Fantar, *Carthage, approche d'une civilisation*, II, 1993.
E. Lipiński, « Dieux et déesses de l'Univers phénicien et punique », *Studia phoenicia*, 14, 1995, 537 p.
J. B. Rives, *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage from Augustus to Constantine*, Oxford, 1995, 334 p.
J. Peyras, « Les communautés religieuses ethniques de l'Afrique Mineure à l'époque romaine », *Tangram. Mélanges offerts à Claude Wanquet*, St-Denis, 1996, p. 205-219.
A. Cadotte, « *Pantheus* et dii *deaeque omnes*: les formules de synthèse divine en Afrique du Nord, *Ant. Afr.*, 38-39, 2002-2003, p. 61-78
A. Cadotte, « Le rôle de l'épithète *deus* dans l'épigraphie nord-africaine », *Dionysius*, 21, 2003, p. 161-182.

Les survivances puniques et libyques

E. Smadja, « Modes de contacts, sociétés indigènes et formation de l'État numide au second siècle av. notre ère », *Modes de contact*, p. 685-702.
M.-Fr. Baslez, « Cultes et dévotions des Phéniciens en Grèce: les divinités marines », *Studia Phoenicia*, 4, p. 289-305.
J. Carcopino, « L'aptitude des Berbères à la civilisation d'après l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord », dans *Reale Accad. d'Italia. Fondazione A. Volta. Atti dell'VIII convegno*, Roma, 1938 [1940].
G. Feuille, « Sépultures punico-romaines de Gigthis », *Revue de Tunisie*, 37, 1939, p. 1-62.
Ch. Saumagne, « La survivance du punique en Afrique aux Ve et VIe siècles après J.-C. », *Karthago*, 4, 1953, p. 171-178.
M. Simon, « Punique ou berbère? Note sur la situation linguistique en Afrique romaine », *Mélanges I. Lévy*, Bruxelles, 1955, p. 613-629.
G. Camps, « Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'Histoire », *Libyca*, 8, 1960.

H.-G. Pflaum, « La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique à la lumière des découvertes épigraphiques récentes », *AntAfr*, 4, 1970, p. 75-118.
L. Foucher, « Flagellation et rite de fécondité aux Lupercales », *Annales de Bretagne*, 83, 1976, p. 273-280.
J. Gascou, « Les curies africaines: origine punique ou italienne? », *AntAfr*, 10, 1976, p. 33-48.
G. Camps, « Les Numides et la civilisation punique », *AntAfr*, 14, 1979, p. 43-54.
C. Lepelley, « Iuvenes et circoncellions. Les derniers sacrifices humains de l'Afrique antique », *AntAfr*, 15, 1980, p. 261-271.
M. Benabou, « L'Afrique et la culture romaine. Le problème des survivances », *CT*, 29, 1981, p. 9-21.
G. Charles-Picard, « Tableau de la société romano-africaine », *Arch*, 172, 1982, p. 2230 (?).
S. Ribichini, *Poenus advena. Gli dei fenici e l'interpretazione classica*, Rome, 1985.
C. G. Wagner, « Critical Remarks concerning a Supposed Hellenization of Carthage », *Revue des Études Phéniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques*, 2, 1986, p. 129-160.
M. G. Amadasi Guzzo, « Cultura punica e cultura latina in Tripolitania, osservazioni in base alle iscrizioni puniche e alle iscricrizioni bilingui », *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico, Atti del colloquio interdisciplinare, Pise, 1987*, Pise, 1988, p. 23-33.
M. H. Fantar, « Survivances de la civilisation punique en Afrique du Nord », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 53-72.
M. Mayer, « La pervivencia de cultos punico: el documento de la Cueva Negra (Fortuna, Murcia) », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 695-702.
C. Vismara, « Sopravvivenze puniche e persistenze indigene nel Nord Africa ed in Sardegna in età romana. Introduzione », *L'Africa romana*, 7, 1989, p. 39-48.
P. A. Gramaglia, « Il sangue di alcune epigrafi africane », dans *Sangue e anthropologia nella teologia: atti della VI settimana, Roma, 23-28 novembre 1987*, a cura di F. Vattioni, *Sangue e antropologia*, VI, I, Rome, 1989, p. 387-406.
A. Ferjaoui, « À propos des inscriptions mentionnant les suffètes et les rabs dans la généalogie des dédicants à Carthage », *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici. Roma 9-14 novembre 1987*, Rome, 1991, p. 479-483.
C. Rossignoli, « Persistenza del culto betilico nell'Africa romana: un'iscrizione da Thala (Tunisia) », *L'Africa romana*, 9, 1991, p. 73-96. (= *CIL*, VIII, 23283).
C. Baurain, « La place des littératures grecque et punique dans les bibliothèques de Carthage », *L'Antiquité Classique*, 61, 1992, p. 158-177.
Z. B. Ben Abdallah, « À la découverte d'une nouvelle cité sufétale en Afrique proconsulaire », *L'Africa romana*, 10, 1992, p. 635-644.
S. Belkahia, « Les structures politiques pré-romaines dans les cités de la future Byzacène », *L'Africa romana*, 10, 1992, p. 1071-1092.
M. H. Fantar, « La cité punique en Afrique du Nord », *L'Africa romana*, 10, 1992, p. 105-120.
S. Ribichini et P. Xella, *La religione fenicio-punica in Italia*, Rome, 1994.
V. Krings (éd.), *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche*, Leiden – New York – Köln, 1995.

Les influences diverses

S. Gsell, « Les cultes égyptiens dans le Nord-Ouest de l'Afrique sous l'Empire romain », *RHR*, 30 (tome 59), 1909, p. 149-159.
R. Schilling, « La place de la Sicile dans la religion romaine », *Kôkalos*, X-XI, 1964-65.
A. di Vita, « Influences grecques et tradition orientale dans l'art punique de Tripolitaine », *MEFRA* 80, 1968, p. 7-83.
L. Foucher, « Annus et Aiôn », dans *Aiôn, le Temps chez les Romains* (= *Caesarodunum*, 10, bis), Paris, 1976, p. 197-203.
M. Bisi, « Influenze alessandrine sull'arte punico. Una messa a punta », *Alessandria e il mondo ellenistico-romano, Studi in onore di A. Adriani*, II, 1984, p. 835-842.
J. Desanges, « L'hellénisme dans le royaume protégé de Maurétanie (25 av. J.-C. - 40 ap. J.-C.) », *BCTH*, 20-21 B, 1984-85, p. 53-61.
E. Equini Schneider, « Palmineri in Africa: Calceus Herculis », *L'Africa romana*, 5, 1987, p. 383-395.
N. Ferchiou, « Deux témoignages de l'architecture religieuse de la Carthage hellénistique », *Rivista di Studi Fenici*, 15, 1987, p. 15-35.
T. Kotula, « Orientalia Africana. Réflexions sur les contacts Afrique du Nord romaine - Orient hellénistique », *Folia Orientalia*, 24, 1987, p. 117-133.
D. Samsaris, « Relations entre la péninsule Balkanique et l'Afrique romaine. Population et onomastique balkanique en Afrique », *L'Africa romana*, 5, 1987, p. 403-430.
F. Coarelli et Y. Thébert, « Architecture funéraire et pouvoir. Réflexions sur l'hellénisme numide », *MEFRA*, 100, 1988, p. 761-818.

INDICES

Index Géographique

Abitina (Medjez-el-Bab): 467, 553-554
Abthugni (Hr. Es-Souar): 349
Ad Ammonem (près de Sabratha): 158
Ad Decimum (Djebel Djellud): 132, 139, 536
Ad Saua Municipium (Hammam Guergour): 79, 84-85, 449, 600
Agbia (Aïn Hedja): 35, 133, 229, 350, 353, 396
Aïn Beida: 297, 301
Aïn Bou Sersou: 314
Aïn chabrou: 346, 598
Aïn el Bab: 471
Aïn el Bey: voir *Saddar*
Aïn el Hmadna: 312, 320, 322, 324, 464, 589
Aïn el-Asker: voir *Sutunurca*
Aïn el-Avenia: 369, 373, 406
Aïn el-Bey: 114
Aïn el-Hammam: voir *Mar…ensium*
Aïn Four: 136, 654
Aïn Fourna: voir *Furnos Maius*
Aïn-Gassa: 30, 32, 393, 405
Aïn Hedja: voir *Agbia*
Aïn-Kebira: voir *Satafis*
Aïn-Lebda: 133, 139, 410, 493
Aïn-Maja: 312, 320
Aïn Maker: 298
Aïn-Nechma: voir *Thabarbusis*
Aïn-Melouk: voir *Vicus Phosphori*
Aïn Regada: 298
Aïn Soltane: voir *Pagus Thac*
Aïn Tebernok: voir *Tubernuc*
Aïn Teffaha: 132
Aïn-Téki: 229, 407
Aïn Témouchent: voir *Albulae*
Aïn-Tounga: voir *Thignica*
Aïn Touta: voir *Thacarata*
Aïn Zoui: voir *Vazaiui*
Alba Iulia: voir *Apulum*
Albulae (Aïn Témouchent): 49, 88-89, 109, 127-128, 531
Alger: voir *Icosium*
Alipota (Mahdia): 211-212
Altaua (Ouled-Mimoun): 163, 420, 530
Althiburos (Médeïna): 28, 94, 138, 163, 178, 192, 229, 312, 322, 367, 380-381, 564, 585-586
Amathonte: 201, 206
Ammaedara (Haïdra): 34, 40-41, 45, 47-49, 52, 92, 145, 245, 317, 348, 353, 376, 381, 401, 465, 502, 586-589
Ammonium: 159
῞Αμμωνος (πόλις): 159
Announa: voir *Thibilis*
Antas: 263, 265
Apulum (Alba Iulia): 98, 571
Aquae Caesaris (Youks): 303, 632
Aquae Flauianae (Hr. El Hammam): 30, 110, 178, 217, 238, 392, 401, 616, 626, 628
Aquae Persianae (Hammam Ellif): 176
Aquae Thibilitanae (Hammam Meskoutine): 155, 314, 332, 408
Arados: 211
Arbal: voir *Regiae*
Arsacal (El Goulia): 90, 136, 351
Ashtaroth: 287
Athènes: 89, 96, 456, 531
Aubuzza (Hr. Zezza): 581
Auedda (Hr. Bedd): 229
Auioccala (Hr. Sidi Amara): 216
Auitta Bibba (Hr. Bou Ftis): 131, 349, 352, 354, 397, 413, 496
Aumale: voir *Auzia*
Aunorabis (Kem el Kebch): 133, 351
Auula (Hr. el Chima): 130
Auzia (Aumale): 85-86, 144, 159, 249, 280, 281, 338, 529, 532, 617, 633, 650, 656
Auzunubthenses (Sidi Embarek): 352, 354
Aziz-ben-Tellis: voir *Idicra*

Baala: 117
Bab-Khalled: 124, 132
Banasa (Sidi Ali bou Djenoun): 106, 162, 188, 240

Batna: 135, 626
Béja: voir *Vaga*
Bejaïa: voir *Saldae*
Belalis Maior (Hr. el-Faouar): 30, 132, 139, 150, 229, 268, 392, 541
Beled Belli: 337, 514-515
Bent Saïdane: voir *Zucchar*
Beruagia: voir *Thanaramusa Castra*
Bérytos: 211
Beyrouth: 100, 168, 183-184, 193, 211, 226
Bir-Abadlia: voir *Sululos*
Bir-bou-Rekba: voir *Thinissut*
Bir-Derbal: 117
Bir Eouel: 116
Bir Laafou: 31, 45
Bir Magra: voir *Thibica*
Bir-Mcherga: voir *Giufi*
Bir Tala: 130
Bir-Tlelsa: 102, 113-118, 121, 123, 453
Bisica (Hr. Bijga): 216, 228, 348, 353, 355, 393, 396
Bizerte: voir *Hippo Diarrhytus*
Bône: voir *Hippo Regius*
Bordj Ben Hassine: 117
Bordj Bou Chateur: voir *Vtica*
Bordj Djedid: 76, 206, 218, 346
Bordj el Hadj el Arbi: voir *Saltus Massipianus*
Bordj el Ksar: voir *Sila*
Bordj Hellal: 268, 394
Bordj Rhedir: voir *Lemellef*
Bordj-Doïmes: 376, 380
Bordj-Doumes: 383
Bordj-Medjana: 160, 162
Bostan esh-Sheikh: 99-100, 165, 173
Bou Arad: 369, 383, 414
Bou Djelida: voir *Gens Bacchuiana*
Bou Foua: *voir Phua*
Bou Ghara: voir *Gigthis*
Bourbaki: 353
Bretagne: 65
Bu Njem: voir *Gholaia*
Bulla Regia (Hammam Daradji): 61, 71, 92, 98, 170-171, 174, 180, 182-183, 187, 196-197, 199, 350, 353, 358, 368, 389, 422, 471, 476, 543, 546-550, 653
Byblos: 113
Byrsa: 169-171
Byzacène: 2, 52-53, 83, 140, 148-149, 159, 197, 212-213, 220, 232-233, 251-252, 259, 291, 301, 304, 310, 317-319, 323-324, 359, 367, 373, 380-384, 387-389, 439, 451, 453-491

Caesarea ou *Iol* (Cherchel): 108, 163, 215, 219, 221, 240, 243, 249, 260-262, 266, 271, 274-275, 278, 290-291, 295, 300-301, 325, 338, 367, 372, 386, 420, 530, 601, 633
Calama (Guelma): 27, 29-30, 87, 94, 114, 155, 179, 181, 231, 260, 265, 270, 298, 314, 323, 332, 337, 353, 360, 372, 403, 612-614
Calceus Herculis (El-Kantara): 129, 134, 138, 149, 297, 302-303, 313, 370, 373, 398, 401, 407, 413, 619, 627, 631
Caldis (Meschta Nehar): 40, 379
Cap Bon: 19, 28, 38, 51-52, 75, 102, 104, 108, 117, 119-120, 146, 162, 163, 187, 197, 239, 279, 325, 337, 339, 341, 346, 353, 355, 358, 383, 511-522, 543
Cap d'Apollon: 168, 189, 538
Cap d'Hermès: 52, 102, 119-120, 163
Cap Soloeis: 307
Cap Spartel: 307
Capsa (Gafsa): 291-293, 312, 321, 348, 489
Carpis (H. Mraissa): 92, 104, 108, 518
Carthage: voir *Carthago*
Carthago (Carthage): XIII, XIV, 4, 13, 18, 27-28, 33, 36, 45, 47, 50, 54, 56, 71-76, 78-80, 82-83, 85-86, 89, 92, 94, 96, 98-100, 103-105, 107-110, 128, 132, 137, 141, 154-155, 159, 162-163, 165, 168-171, 176-177, 180-184, 188, 190-193, 199-201, 207-209, 216, 218-221, 228, 234, 237, 239, 245, 249-252, 257-258, 261, 264-266, 268, 270, 273-275, 278-279, 283, 286-290, 295, 296, 304, 307, 312, 319, 323, 329, 334, 336-338, 341, 343, 346-347, 349, 352-355, 360, 363, 369, 373, 388-389, 391-394, 398-399, 401, 405, 407, 410, 412-413, 416-417, 456, 459, 494, 501-502, 515, 522-536, 540, 555, 557, 559-561, 571, 580, 616, 641, 651
Casae (El Mahder): 160, 331, 626-628
Castellum Biracsaccarensium (Pont du Fahs): 348
Castellum Dimmidi (Messad): 160, 174, 190, 372, 466, 548
Castellum Tidditanorum (El Kheneg): 117
Castra Lambaesitana (Tazoult-Lambèse): 230

Cercina (Kerkenah): 437, 439, 451
Chemmakh: 228
Chemtou: voir *Simitthus*
Cherchel: voir *Caesarea* ou *Iol*
Chidibbia (Slugia): 137, 140, 270-271, 369, 373, 383, 401, 410, 555
Choud el Batel: 329
Chouiggi: voir *Thubba*
Chul: 37, 410
Chullu (Collo): 314, 650, 655-656
Chusira (La Kessera): 33, 228, 296, 299, 401, 481-482, 489
Chypre: 50, 165, 201, 208
Cillium (Kasserine): 160-161, 329, 336, 338, 348, 353, 356, 466-467, 492
Cincari (Hr. Tengar): 132, 140, 142-143, 403, 416, 486, 537, 551, 648
Cirta (Constantine): 17, 27-29, 38, 46-47, 51-52, 58, 61, 70-71, 75, 82-86, 89-90, 93-94, 101-103, 110, 113-121, 124-129, 136, 139, 141-142, 144, 147, 151-156, 158-161, 181, 194-195, 209, 215, 217-219, 221, 226, 231, 238-240, 246-248, 261, 265, 270, 272, 275, 278, 290, 294-295, 300, 314, 320, 333, 340, 353, 385, 389, 395, 398, 404, 416, 422, 433, 453, 483, 486, 506, 530, 537, 551, 569, 603, 605-606, 625, 635-636, 638, 640, 643-654, 656, 658, 660-661
Ciuitas A... (Ksar Mdudja): 313, 320
Ciuitas Celtianiensium (Khorba Beni Welban): 137, 152, 654
Ciuitas Popthensis (Ksiba): 130
Ciuitas Saraditana (Seheli): 348, 355, 392
Claros: 188
Collo: voir *Chullu*
Columnata (Sidi-Hosni): 372
Constantine: voir *Cirta*
Cuicul (Djemila): 29-32, 35-37, 41-42, 43, 46-47, 49, 56-57, 71, 82, 93, 95, 98, 109-110, 121, 136, 139, 152, 155, 160-161, 181, 188, 218, 238, 260-261, 270, 274-275, 280, 299, 314, 331-332, 338, 352-354, 357, 380, 397, 402-404, 409-410, 412-414, 416-417, 442, 467, 473, 504, 545, 652, 654-655, 659-667
Curubis (Kourba): 187, 196-197, 325, 339, 346, 358, 543
Cyrénaïque: 158

Dacie: 65, 98-99, 143, 191, 527, 571
Dalmatie: 143
Délos: 263
Diana Veteranorum (Zana): 40, 135, 149, 231, 238, 297, 302-303, 331, 372, 379, 381, 410, 572, 627, 632
Djebel Bou Kornine: voir *Mons Balcaranensis*
Djebel Djellud: voir *Ad Decimum*
Djebel Mansous: voir *Gales*
Djebel Massouge: 359
Djebel Meslula: 238
Djebel Oust: 124, 129, 132
Djemila: voir *Cuicul*
Djidjelli: voir *Igilgili*
Dougga: voir *Thugga*
Douimès: 206

Ebba (Obba): 229
El Ayaïda: 37, 380, 383, 413
El Goulia: voir *Arsacal*
El Jem: voir *Thysdrus*
El Kheneg: voir *Castellum Tidditanorum*
El Mahder: voir *Casae*
Éleusis: 184, 186
El-Hofra: 38, 51, 101-103, 108-109, 113, 117-118, 121, 147-149, 153, 164, 226, 290, 294, 318, 381-382, 417, 530, 645-647
El-Kantara: voir *Calceus Herculis*
El-Lehs: 41
Éphèse: 531
Épidaure: 190, 193, 237, 527
Éryx: 72, 153, 206-209, 215, 218, 252, 386, 535, 579, 606, 634
Espagne: 72

Fedj-Mzala: 46, 48-49, 656, 658
Fundus ... itanus (Hr. Sidi Salah): 348, 359, 398, 416, 461
Fundus Tapp... (Jenan ez Zaytouna): 131
Furnos Maius (Aïn Fourna): 32, 398
Furnos Minus (Hr. Msaadine): 132, 399-400

Gabès: 53, 213, 232, 310, 319
Gadès: 184, 186, 287, 292-294, 303, 360, 503, 632
Gadiaufala (Ksar Sbahi): 90, 214, 606, 652
Gaffour: voir *Thimissua*
Gafsa: voir *Capsa*
Gales (Djebel Mansous): 131, 276-277, 279-280, 348, 356, 358, 394, 491-493

Gasr-Ed-Diba: 180, 199
Gasr el-Gezira: 296, 301, 431
Gaule: 9, 65
Gelaa bou Sba: 116
Gens Bacchuiana (Bou Djelida): 26, 31, 124, 126, 129, 131, 137, 139-140, 145, 163, 348-349, 353, 354, 369, 373, 383, 396, 410, 493-495, 510
Gergis (Zarzis): 437, 439, 451
Germanie: 65
Ghardimaou: 45
Gholaia (Bu Njem): 158, 369, 372
Gigthis (Bou Ghara): 128, 130, 179, 221, 228, 256, 267, 289, 450-451, 471
Gilua (Mersat Madar): 613
Giufi (Bir-Mcherga): 132, 139, 180, 268, 280, 329, 336, 388-389, 408, 507-509
Gori (Aïn-El-Djour): 336, 507-508
Gounifida: 36, 41, 46, 58-60, 63, 95, 106, 109, 337, 341, 412, 593, 596-597, 653
Grarem: 404
Gubellat: 131, 162, 398
Guelaa Bou Atfane: 135, 155, 161, 270-271, 607
Guelma: voir *Calama*
Gunugu (Sidi Brahim de Gouraya): 56, 260, 367

Hadrumetum (Sousse): 28, 47, 50, 53, 69-71, 75, 77, 78-79, 82, 92, 94, 97, 122, 146, 201, 210, 212-213, 216, 219, 233, 258-259, 310, 315-316, 319, 324, 329, 333-335, 338-339, 348, 366, 375, 380, 387-389, 395, 405, 415, 456-463, 465-466, 471, 528, 557, 580
Haïdra: voir *Ammaedara*
Hamala: 30, 404
Hammam Daradji: voir *Bulla Regia*
Hammam-Djedid: 187, 196, 198, 358, 543
Hammam Ellif: voir *Aquae Persianae*
Hammam Guergour: voir *Ad Saua Municipium*
Hammam Meskoutine: voir *Aquae Thibilitanae*
Hammamet: 187, 543
Haut-Mornag: 89-90, 521-522
Herculanum: 206
Hippo Diarrhytus (Bizerte): 128, 148, 170, 213, 216, 226, 347, 539-540, 611
Hippo Regius (Bône): 136, 139, 147-148, 152, 213-215, 219, 240, 271, 294, 314, 340, 347, 351, 353, 356, 540, 610-612
…*hisita:* 538-539
Hr. Aïn el-Sbir: 129, 137
Hr. Aïn-Furna: 398
Hr. Aïn Souda: 46, 54, 148, 502, 546
Hr.-Akhrib: 331
Hr. Altabia: 36, 41, 412, 599
Hr. Bechra: voir *Muzuc*
Hr. Bedd: voir *Auedda*
Hr. Bedjar: voir *Vazari*
Hr. Bel Azeiz: voir *Municipium Felix Thabbora*
Hr. Belda: 93, 198, 335, 351, 359, 575
Hr. Berjeb: 177
Hr. Bez: voir *Vazi Sarra*
Hr. Bijga: voir *Bisica*
Hr. Biniana: 267
Hr. Bir el-Afu: 177, 187, 189, 196, 198, 279, 350, 358, 408, 417, 542, 553, 610
Hr.-Bou-Beker: voir *Neferis*
Hr. Bou Chekifa: 313, 320
Hr. Bou Ftis: voir *Auitta Bibba*
Hr. Boutria: 456
Hr. Brerrita: voir *Sucubi*
Hr. Chott: voir *Pagus Suttuensis*
Hr. Damous: voir *Templum Veneris*
Hr. Debbik: voir *Municipium Septimium*
Hr. Derirat: 229, 233
Hr. Djâma: voir *Zama Minor*
Hr. Djelal: 132, 394
Hr. Djellula: 130
Hr. Douamis: voir *Vchi Maius*
Hr.-ech-Châr: 131
Hr. Ed Douamis: voir *Saia Maior*
Hr.-el-Akrouabi: 229
Hr. el-Amri: 268
Hr. el Chima: voir *Auula*
Hr. el Ergueia: voir *Sustri*
Hr. el-Faouar: voir *Belalis Maior*
Hr. el Gonai: 31, 396
Hr. el Hamascha: 457
Hr. el Hammam: voir *Aquae Flauianae*
Hr. el-Kasr: 231
Hr. el Matria: voir *Numlulis*
Hr.-el-Oued: 597-598
Hr.-el-Oust: 49, 83, 85, 93, 98-100, 178, 191, 196-197, 400, 477, 571-572, 576-577, 590

Hr. es-Souar: voir *Abthugni*
Hr. es-Srira: 36, 373, 380, 410, 542
Hr. ez Zaouïa: 569
Hr. Frass: 133, 157, 329, 340, 352, 401
Hr. Ghaïada: 27, 94, 352, 484
Hr. Gmata: 331
Hr. Guergour: voir *Masculula*
Hr. Guigba: 35, 407
Hr. Harat: voir *Segermes*
Hr. Kaoussat: voir *Vcubi*
Hr. Kasbat: voir *Thuburbo Maius*
Hr.-Khemissa: 133, 408
Hr. Kramet: 245
Hr. Mahjouba: voir *Tituli*
Hr. Mansour: 296, 301
Hr.-Medded: voir *Mididi*
Hr. Medjenin: 598
Hr. Mest: voir *Mustis*
Hr. Mraissa: *voir Carpis*
Hr. Msaadine: voir *Furnos Minus*
Hr. Nebhana: 384, 455, 461
Hr. Negaschia: 349, 357, 540, 610
Hr. Oued Kherouf: 607
Hr.-Ouled-Selem: 45
Hr.-Ouradi: 124, 127, 233, 311, 318, 456, 458
Hr. Radjel: 46, 595, 653
Hr. Ramdam: 339, 358, 540-541, 574, 610
Hr.-Salah: 398, 517
Hr. Sallakta: voir *Sullecthum*
Hr. Schett: 177, 182, 190, 296, 299, 552
Hr. Sidi Amara: voir *Auioccala*
Hr. Sidi Bennur: 180
Hr. Sidi Khalifa: voir *Pheradi Maius*
Hr. Sidi Salah: voir *Fundusitanus*
Hr. Sidi Soltan: 31
Hr. Sidi Tetuai: 330
Hr. Soualem: 352, 413
Hr. Techga: voir *Thizica*
Hr. Tengar: voir *Cincari*
Hr. Thina: voir *Thaenae*
Hr. Zaïeta: 137
Hr. Zaruria: 231
Hr. Zezza: voir *Aubuzza*

Icosium (Alger): 214, 260-261, 294, 372
Idalion: 201, 206
Idicra (Aziz-ben-Tellis): 27, 35-36, 46, 48-49, 51, 57-59, 109, 126, 136-137, 139, 142, 152, 160, 218, 226, 235-236, 299, 302, 403, 413, 418, 583, 649, 656-659
Igilgili (Djidjelli): 48-49
Iol: voir *Caesarea*

Jenan ez Zaytouna: voir *Fundus Tapp*

Kaf Tazerout: 82, 395
Kairouan: 35, 329, 332, 407, 412, 462
Kasserine: voir *Cillium*
Kem el Kebch: voir *Aunorabis*
Kerkenah: *voir Cercina*
Kerkouane: 96, 239, 346
Khamissa: voir *Thubursicu Numidarum*
Khanguet-el-Bey: 131, 145, 349, 353
Khenchela: voir *Mascula*
Kheneg: voir *Tiddis*
Khorba Beni Welban voir *Ciuitas Celtianiensium*
Korba: voir *Curubis*
Koudist-es-Souda: voir *Pagus Veneriensis*
Krich-el-Oued: voir *Thisiduo*
Kriz: voir *Thiges*
Ksar Belkassem: 134, 139
Ksar-el-Ahmar: 36, 46, 134, 409, 606
Ksar el Boum: 303, 632
Ksar-el-Haimeur: 31, 379, 381
Ksar Foracum: voir *Volubilis*
Ksar Lemsa*:* voir *Limisa*
Ksar Mahidjiba: 126, 128, 136-137, 139, 143, 231, 530, 602, 642
Ksar Mdudja: voir *Ciuitas A*
Ksar Sbahi: voir *Gadiaufala*
Ksar Toual Zammeul: voir *Vicus Maracitanus*
Ksiba: voir *Ciuitas Popthensis*
Ksour Abd el Melek: voir *Vzappa*
Kytion: 206

La Chebba: 20, 316
La Ghorfa: 19, 55-57, 220, 225, 239, 259, 277, 279, 330, 332-333, 367, 380, 416, 476, 480, 486, 489, 574, 582
La Kessera: voir *Chusira*
La Soukra: 535
Lac: voir Triton
Lalla Makrouka: 34, 401
Lamasba: 35, 407
Lambaesis (Tazoult-Lambèse; voir aussi *Castra Lambaesitana*): 18, 35, 40-41, 43-44, 46, 49, 55, 62, 75, 82, 90, 98, 110, 118-119, 124, 127, 129, 134-135,

138-139, 143, 147-149, 151-152, 160-161, 163, 178-179, 181-183, 188-191, 230-231, 238, 245-246, 248, 269, 273, 275, 297, 299-303, 313, 320, 331, 338, 340, 351, 353, 370, 371-373, 377-379, 381-382, 389, 396-399, 402-403, 405-413, 416, 420, 454, 467, 515, 530, 554, 572, 619-628, 631-632, 652-653
Lambafundi: 40, 379, 381
Larache: voir *Lixus*
Lares (Lorbeus): 237, 351, 413
Le Kef: voir *Sicca Veneria*
Lebda: voir *Lepcis Magna*
Lemellef (Bordj Rhedir): 301-302
Lemta: voir *Leptiminus*
Lepcis Magna (Lebda): 14, 56, 85-86, 106-107, 110, 124, 128, 130, 150, 163, 168, 171-172, 176, 179, 182, 185, 188-189, 197, 199, 215-216, 221-224, 227-228, 233-234, 237, 240-243, 252, 253, 256, 261, 264-267, 270, 272-276, 278, 287, 289, 292, 296, 299-301, 312, 314, 323-325, 329, 338, 348, 355, 383, 386-387, 392, 395-396, 399, 401, 403-404, 409, 414, 416, 420, 431-442, 445, 451, 457, 465, 471, 473, 476, 491, 504, 509-510, 530, 625, 633, 652, 654, 661, 667
Leptiminus (Lemta): 267, 453-454, 486
Liban: 76, 207
Limisa (Ksar Lemsa): 350
Lixus (Larache): 294-295
Lorbeus: voir *Lares*

Mactar: voir *Mactaris*
Mactaris (Mactar): 27-28, 34, 56, 94, 98, 104, 107, 148, 154, 171-172, 176, 179-180, 182-183, 187-188, 197, 199, 216, 219-221, 223, 225, 237, 239, 242, 259, 265, 267-268, 274-279, 312, 332-333, 337, 348, 353, 356-359, 367, 369, 371, 375, 380-381, 389, 401-404, 410-411, 416, 422, 442, 461, 468-481, 485, 489, 493, 498, 504, 548, 550, 570, 572, 601, 667
Madauros (Mdaourouch): 17, 19, 51, 75, 83, 87, 93, 101-102, 104, 117-118, 127, 135, 143, 145, 151, 153, 155-156, 179, 209, 214, 217-218, 221, 226, 246, 248-249, 260, 269-270, 273-274, 278, 297-298, 301, 314, 320, 331-332, 338, 340, 351-354, 357, 402, 408, 410, 412, 416, 418, 502, 506, 545, 594, 601-606, 613, 635, 638, 645, 649, 652, 654, 667
Maghraoua: 55-56, 220, 224, 367, 380, 476, 486, 489, 574
Mahdia: voir *Alipota*
Malte: 72, 76
Manliana: 188
Mar…ensium (Aïn el-Hammam): 136, 139, 411
Markouna: voir *Verecunda*
Marsa Dila: 296, 393, 445
Marseille: 355, 583, 657
Mascula (Khenchela): 56, 107, 134, 143, 151, 228, 232, 238, 331, 402, 454, 616, 626, 628
Masculula (Hr. Guergour): 116, 313, 351, 403
Massicault: 387
Mastar (Rouffak / Hr. Ali el-Bani): 46, 60, 88, 125-126, 128, 139, 144, 160-161, 352-353, 467, 530, 642-644, 653
Maurétanie: 2, 44, 47-49, 51, 56, 61, 71, 84-85, 88, 98, 106, 109, 127, 144, 152, 159-160, 163, 188, 240, 260-261, 271, 275, 280, 290, 294-295, 301-302, 307, 338, 360, 420, 529-530, 601, 613, 642-643, 663
Maxula (Radès): 177, 228
Mdaourouch: voir *Madauros*
Mechta-Deradji: 137, 152, 231, 370, 405, 663
Mechta-el-Haouam: 162
Médeïna: voir *Althiburos*
Medinet el Kdima: voir *Thelepte*
Medjez-el-Bab: voir *Abitina* et *Membressa*
Membressa (Medjez-el-Bab): 350, 353
Menzel-bou-Zelfa: 511
Merfeg el-Barûd: 626
Mergheb: 216
Mersat Madar: voir *Gilua*
Meschta Nehar: voir *Caldis*
Messad: voir *Castellum Dimmidi*
Mididi (Hr.-Medded): 28, 47, 52-54, 58, 71, 75, 80, 84, 94, 109-110, 148-149, 197, 201, 208, 212, 219-220, 239, 278, 317, 319, 359, 465, 469, 474-475, 478, 481, 489, 588
Mila: voir *Mileu*
Mileu (Mila): 105, 107-108, 110, 139, 152, 238, 243, 290, 352, 408, 530, 633, 656
Mons Balcaranensis (Djebel Bou Kornine): 29, 31-35, 38, 117, 193, 375, 395-402,

407-408, 416, 512, 519-521, 535, 556, 613
M'rikeb Thala: 330, 332
Municipium Felix Thabbora (Hr. Bel Azeiz): 131, 216
Municipium Septimium (Hr. Debbik): 180
Mustis (Hr. Mest): 6, 42, 49, 79, 82-83, 93, 95, 98-100, 122, 133, 178, 180, 187, 191, 196-198, 217, 220, 245, 259, 269, 271, 278-280, 330, 335, 337-340, 351, 353-354, 359, 369, 371, 388-389, 393-394, 396-397, 406-408, 415, 460, 466, 467, 477, 508, 540-541, 553-554, 560, 569-577, 588, 590, 650, 656
Muzuc (Hr. Bechra): 131, 180, 216, 403, 416, 471, 489-491
Mzardèche: 109, 598

Nabeul: voir *Neapolis*
Naraggara (Sidi Youssef): 83, 88, 214, 262, 297, 299-301, 599-601, 604
Neapolis (Nabeul): 520-521
Nechmeya: 351, 356, 611-612
Neferis (Hr.-bou-Beker): 34, 38, 349, 376, 402, 416, 511-514
Nefidhet-el-M'ecid: 588
Ngaous: voir *Niciuibus*
Niciuibus (Ngaous): 27, 33, 331, 405, 420, 628630
Numidie: 2, 6, 44, 48, 58-59, 85, 90, 95, 101, 104, 108, 113, 129, 140, 153, 159-160, 162-163, 219, 234, 247, 249, 251-252, 260-262, 290, 301, 304, 321, 353, 357-358, 360, 380-384, 389, 418, 420, 530, 608, 615-667
Numlulis (Hr. El Matria): 132, 229

Obba: voir *Ebba*
Oea (Tripoli): 124, 150, 171, 179, 194-195, 197, 215-216, 221, 223-224, 240-243, 256, 267, 276, 278, 296, 433, 435, 439, 443-444, 447, 450, 471
Olbia: 262-263
Oudjel: voir *Vzelis*
Oudna: voir *Vthina*
Oued Hallail: 653
Oued Tessa: 133, 139
Oued-el-Hammam: 44
Oued-Kitan: 514
Ouled-Mimoun: voir *Altaua*
Oum el-Bouaghi: 331-332, 650, 656

Pagus Assalitanus: 61, 577
Pagus Mercurialis: 132
Pagus Suttuensis (Hr. Chott): 313, 320, 323, 350, 395
Pagus Thac... (Aïn Soltane): 229, 403
Pagus Veneriensis (Koudist-es-Souda): 27, 45, 47, 51, 57, 59, 71, 93, 101, 109, 126-127, 129, 138, 140, 182-183, 217, 229, 235, 251-252, 330, 339-340, 583-585, 657
Palmyre: 257, 276, 315, 509
Pannonie: 143, 622
Paphos: 72, 201, 386
Pergame: 184
Phénicie: 211, 220, 274
Pheradi Maius (Hr. Sidi Khalifa): 82-83, 128, 132, 139, 146, 312, 320, 396, 408, 511
Phua (Bou Foua): 155
Plaines du Sers: 45, 93, 127, 138, 181-182, 217, 229, 330
Pont du Fahs: voir *Castellum Biracsaccarensium*
Potenza: 206
Pouzzoles: 206
Pulchri promontium (Rass Sidi Ali El Mekki; voir aussi *Rusucmona*): 168, 189
Pupput (Souk el Abiod): 349, 355, 393, 517-518

Radès: voir *Maxula*
Rapidum (Sour Djouab): 47, 51, 71, 101-102, 118, 124, 126-127, 129, 143
Ras Addar: 52, 102, 119-120, 146, 163
Rass Dimas: voir *Thapsus*
Ras-el-Aioun: 46, 58-59, 658
Ras el Oued: voir *Thamallula*
Ras el-Haddagia: 159
Ras Sidi Ali El Mekki (voir aussi *Pulchri promontium* et *Rusucmona*): 168
Regiae (Arbal): 119, 129
Rome: XIII, 10-11, 65, 105, 141-142, 154, 181, 187, 222, 247, 256
Rouffak / Hr. Ali el-Bani: voir *Mastar*
Rusicade (Ras Skikda): 42, 117, 128, 136, 152, 155, 247-248, 299, 379-381, 651, 654-655, 663
Rusucmona (Rass Sidi Ali El Mekki; voir aussi *Pulchri promontium*): 168, 170, 189, 224, 538

Sabrata: voir *Sabratha*

Sabratha (Sabrata): 26, 30, 37, 79, 83, 119, 124, 128, 130, 137, 150, 159, 179, 256, 267, 272, 274-275, 289, 296, 299-301, 311, 318, 372, 394-395, 399, 413, 415-416, 445-451, 457, 471, 600
Saddar (Aïn el Bey): 120, 139, 158, 160, 162, 530, 639, 641
Saia Maior (Hr. Ed Douamis): 229, 268
Saldae (Bejaïa): 160
Saltus Aurasius: 230, 402
Saltus Massipianus (Bordj el Hadj el Arbi): 312, 348
Sardaigne: 4, 168, 206, 225, 262-264, 386
Sarepta: 76, 165, 189, 226, 274
Satafis (Aïn-Kebira): 86, 160
Sbeitla: voir *Sufetula*
Sbiba: voir *Sufes*
Schauwasch: voir *Sua*
Schoud el Batel: 409
Segermes (Hr. Harat): 228, 268, 270, 411
Seheli: voir *Ciuitas Saraditana*
Sétif: voir *Sitifis*
Sicca Veneria (Le Kef): 61, 78-79, 80, 93, 110, 201, 209, 217-218, 221, 235, 237, 245, 269, 278, 297, 351, 369, 373, 422, 459, 535, 557, 578-581, 584, 606
Sicile: 4, 206, 209, 325, 343, 386, 388, 494, 525, 579, 606, 660
Sid Amar: 296, 299, 608, 612
Sidi Abd en-Nour: 45
Sidi Ahmed Djedidi: 121-122, 180, 349, 353, 410
Sidi Ali Belkacem: voir *Thuburnica*
Sidi Ali bou Djenoun: voir *Banasa*
Sidi Amor Djedidi: 329, 337, 348, 353, 396, 396, 515
Sidi Bou Rouis: 61, 370-371, 577-578, 582-584
Sidi Brahim de Gouraya: voir *Gunugu*
Sidi el-Krediri: 352, 359, 484
Sidi Embarek: voir *Auzunubthenses*
Sidi Hassan Scherif: 394
Sidi Medien: voir *Vallis*
Sidi Mohamed ben Aïssa: voir *Vezereos*
Sidi Okba: 372
Sidi Youssef: voir *Naraggara*
Sidi-Hosni: voir *Columnata*
Sidon: 75, 99, 165, 183, 191, 386
Sigus: 90, 114, 120, 128, 136, 139, 143, 147, 152, 155, 158, 162, 217, 238, 246, 248, 290, 298, 314, 340, 530, 602, 605, 636-641, 652
Sila (Bordj el Ksar): 128, 138, 158, 160, 162, 530, 639, 641
Siliana: 41
Simitthus (Chemtou): 82-83, 121, 132, 180, 296, 302, 329, 338, 350, 352, 354, 394, 406, 408
Sitifis (Sétif): 47, 61, 75, 85, 101-102, 105, 118, 121, 127, 143, 152, 155-156, 160, 260, 274, 320, 338, 372, 442, 528, 532, 603, 617, 643, 653-654
Siwah (oasis de): 158, 530, 593, 596
Slugia: voir *Chidibbia*
Soliman: 346
Souk el Abiod: voir *Pupput*
Souk Tleta: 35, 403
Souk-Ahras: voir *Thagaste*
Sousse: voir *Hadrumetum*
Sua (Schauwasch): 216, 226, 296-297, 299, 554
Sucubi (Hr. Brerrita): 330, 332
Sufes (Sbiba): 296, 299-300, 398, 468-469, 489
Sufetula (Sbeitla): 216, 225, 312, 369, 373, 375, 467-469
Sullecthum (Hr. Sallakta): 211, 454
Sululos (Bir-Abadlia): 35, 405
Sustri (Hr. El Ergueia): 329, 398
Sutunurca (Aïn el-Asker): 124, 495, 509-510
Syracuse: 343
Syrie: 257, 276

Tabarka: voir *Thabraca*
Tanger: voir *Tingi*
Taoura: voir *Thagora*
Tas Silg: 76
Tazoult-Lambèse: voir *Lambaesis* et Castra *Lambaesitana*
Tébessa: voir *Theueste*
Téboursouk: voir *Thubursicum Bure*
Tellaouine: 297
Templum Veneris (Hr. Damous): 221, 228
Testour: voir *Tichilla*
Thabarbusis (Aïn-Nechma): 30, 36, 231, 332, 337, 393, 413, 614-615
Thabraca (Tabarka): 170, 332, 339, 357, 539, 609-610
Thacarata (Aïn Touta): 331, 398-399
Thaenae (Hr. Thina): 211-212, 215
Thagaste (Souk-Ahras): 54, 148, 370, 410
Thagora (Taoura): 31, 135, 214, 231, 351, 357, 396, 545, 601, 604, 667

Thala (Thala): 45, 52, 53, 71, 83, 312, 317, 322, 329, 368, 375, 380, 388, 406, 410-411, 462-465
Thala: voir *Thala*
Thamallula (Ras el Oued): 49
Thamudadi (Timgad): 5, 40-42, 44, 62, 71, 109-110, 118, 120, 134, 139, 143, 178, 181, 185, 188, 194-195, 230-231, 238-239, 245, 247-248, 269, 275, 297, 301, 313, 321-322, 331, 338, 351, 354, 370, 377, 380-381, 397, 406, 409, 411, 413, 454, 532, 572, 617-618, 627, 631, 638
Thanaramusa Castra (Beruagia): 129
Thapsus (Rass Dimas): 52-53, 195, 211-213, 233, 310-312, 315-316, 324, 457-458, 460, 589
Thèbes: 292
Thelepte (Medinet el Kdima): 53, 465-466
Theueste (Tébessa): 29, 32, 36, 40, 45-46, 48-49, 58-59, 61-62, 71, 75, 82-83, 86, 93, 95, 98, 100, 104, 106, 109, 120-122, 127, 133-134, 139, 160-161, 178, 181-182, 191, 229, 234, 245, 247-250, 252, 293, 313, 331, 337-338, 346, 351-354, 376, 380-382, 388, 397-398, 406-407, 412, 415, 467, 528, 532, 571, 576, 589-598, 605, 617, 636, 638, 652-653
Thibar: voir *Thibaris*
Thibaris (Thibar): 28, 94, 177, 216
Thibica (Bir Magra): 176
Thibilis (Announa): 117, 136, 139, 152-153, 155, 209, 217-219, 227, 236, 238, 240, 243-244, 246, 248, 298, 301-302, 370-371, 396, 411, 605, 633-638, 649, 651-652
Thiges (Kriz): 124, 127, 129-130, 319, 452
Thignica (Aïn-Tounga): 28-30, 33, 45, 52, 133, 177, 217, 329, 333, 393, 399, 404-405, 414, 556
Thimissua (Gaffour): 370-371
Thinissut (Bir-bou-Rekba): 19, 26, 29, 32, 47, 50, 65-71, 74, 80, 94-95, 102, 105, 315, 368, 397, 515-517, 542
Thisiduo (Krich-el-Oued): 177, 183, 268, 399, 407, 554-555
Thizica (Hr. Techga): 98-100, 177, 191-192, 539-540, 571
Thubba (Chouiggi): 132
Thubuna (Tobna): 370, 373, 627, 632
Thuburbo Maius (Hr. Kasbat): 29-30, 42, 45, 47, 51, 57, 71, 73, 75, 78-83, 92, 95, 98-99, 103, 124, 127, 131, 139, 145, 148, 151, 170-171, 176, 183-188, 190-191, 196-197, 201, 208, 216, 219-221, 223, 226-228, 268, 275-280, 296, 329, 332, 336, 338, 346, 349, 353-356, 359, 369, 371, 389, 393-394, 396, 399, 404, 406, 414-415, 442, 449, 459-460, 473, 492, 498-508, 511, 521, 555, 557, 560, 580, 600, 603, 660, 667
Thuburnica (Sidi Ali Belkacem): 51, 102, 116-119, 121, 132, 140, 142-143, 369, 371, 407, 409, 418, 486, 537, 550-551, 648
Thubursicu Numidarum (Khamissa): 30-31, 33, 35, 51, 102, 117, 155-156, 179, 217, 231, 246, 248, 260, 270, 298-300, 302, 353-354, 394, 404, 406, 411-412, 417, 608-609, 612
Thubursicum Bure (Téboursouk): 28, 78-80, 92, 118, 201, 313, 320, 459, 557-558, 562, 580
Thugga (Dougga): 27-28, 30, 32, 34, 51, 53, 75, 78-81, 83, 88, 92, 94, 98-99, 101-102, 105, 107, 110, 117-118, 122, 124-125, 127-129, 133, 152, 157, 170-171, 177-178, 180, 182-183, 187, 191-192, 196-198, 201, 217, 220-221, 226, 229, 235, 237, 268-270, 273, 275, 278, 280, 313, 321, 323, 329-330, 336-340, 350, 352-353, 355, 369, 373, 393-396, 398-402, 407-408, 412, 414, 417, 482, 515, 526, 528, 554, 558-569, 571, 580, 584
Thysdrus (El Jem): 20, 51-53, 86, 96-97, 102, 116-119, 121, 124, 127-128, 130, 139, 143, 146, 149, 151, 195, 211, 225, 228, 232-235, 249-251, 259, 272, 277-278, 311-312, 316, 318-319, 371, 381, 384-385, 389, 439, 451, 453-459, 461, 482, 654
Tichilla (Testour): 229, 350
Tiddis (Kheneg): 28, 40-41, 83, 93-94, 120, 151, 155, 181, 290, 299, 352-353, 372, 379-382, 407, 506, 603, 644-645, 647
Tifech: voir *Tipasa*
Timgad: voir *Thamudadi*
Tingi (Tanger): 294
Tipasa (Tifech): 107-108, 141, 219, 238,

243, 298, 303, 351, 353, 608, 632-633
Tituli (Hr. Mahjouba): 228, 313, 320
Tleta-Djouama: 45, 52, 312, 317, 324, 465, 591
Tobna: voir *Thubuna*
Transjordanie: 287
Tripoli: voir *Oea*
Tripolis (Phénicie): 211, 226
Tripolitaine: 2, 14, 26, 59, 95, 110-111, 124, 150, 153, 158, 170-171, 188, 194-195, 215, 219, 222-223, 225, 231-233, 235, 250-252, 256-260, 266, 272, 276, 278-279, 281, 289, 292, 295, 300, 304, 371, 386-387, 389, 414-415, 417, 422, 431-452, 465, 471
Triton (Lac): 53, 84, 212-213, 232, 310-311, 317, 319, 324, 363, 438
Tubernuc (Aïn Tebernok): 117
Tucca Terebentina: 133
Tunes (Tunis): 312
Tunis: voir *Tunes*
Tyr: 208, 283, 286-288, 290, 292-293, 300, 302, 304, 360

Ugarit: 75, 287
Utique: voir *Vtica*

Vaga (Béja): 28, 37, 42, 150, 174, 339, 347, 349, 352-354, 357-358, 376, 380, 383, 388, 401, 412-413, 464, 541-546, 548, 574, 601, 610, 660, 667
Vallis (Sidi Medien): 31, 43, 395
Vazaiui (Aïn Zoui): 35, 46-47, 51-52, 58, 71, 83, 93, 95, 101-102, 118, 134, 146-147, 152, 161, 408, 615-616
Vazari (Hr. Bedjar): 228
Vazi Sarra (Hr. Bez): 127, 130, 131, 139-140, 142-143, 146, 157, 176, 198, 296, 301, 303, 402, 407, 416, 469, 485-490, 497, 537, 551, 648
Vchi Maius (Hr. Douamis): 30, 49, 79, 177, 217, 269, 300, 350, 352, 393, 397, 401, 551-553
Vcubi (Hr. Kaoussat): 61, 229, 245, 369, 373, 577-578
Verecunda (Markouna): 230
Vezereos (Sidi Mohamed ben Aïssa): 228, 232, 403, 416, 451-452
Vicus Maracitanus (Ksar Toual Zammeul): 31, 40-42, 45, 55-57, 61, 224, 258, 268, 277, 336, 375, 394, 415
Vicus Phosphori (Aïn-Melouk): 87, 604, 607, 614
Volubilis (Ksar Foracum): 188, 372
Vthina (Oudna): 30, 216
Vtica (Bordj Bou Chateur): 42, 169-171, 181, 189, 199-200, 237, 268, 275, 290, 349, 353, 386, 389, 394, 404, 537-539, 541, 547, 574, 651
Vzappa (Ksour Abd el Melek): 245, 269, 401
Vzelis (Oudjel): 27, 94, 136, 290, 299, 302

Youks: voir *Aquae Caesaris*

Zaghouan: voir *Ziqua*
Zama Minor (Hr. Djâma): 238-239, 269, 278, 313, 477, 484-485
Zama Regia (Seba Biar): 352, 413, 482
Zana: voir *Diana Veteranorum*
Zarai (Zraia): 32, 35, 41, 313-314, 320, 370, 373, 397, 407, 627, 631
Zarzis: voir *Gergis*
Zavia: 393
Zeugitane: 2, 99-100, 104, 111, 113, 121, 140, 149, 159, 170-171, 174, 196, 201, 251-252, 270, 290, 304, 323, 341, 353, 358-360, 371, 373, 383-384, 491-615
Zian: voir *Zitha*
Ziqua (Zaghouan): 43, 216, 228
Zitha (Zian): 228
Zraia: voir *Zarai*
Zucchar (Bent Saïdane): 228

Index des noms de divinités

Adonis: 38, 100, 216, 514, 538-539
Aequitas: 133
Aerecura: 124-125, 136, 152, 218, 238, 243-244, 635-636, 648-649
Aeternitas: 87
Afer: 292
Africa: 5, 144, 618, 688
Agrouhèros: 121

Ammon (ou Hammon): 137, 158-162
Amor: 179, 197, 224, 240, 267, 276, 278, 440, 476
Anat: 50
Antée: 293-294
Aphrodite: voir Vénus
Apollon: XIII, 5, 7, 83, 98, 100, 110, 138, 165-200, 219, 221, 223-225, 238-240, 245, 250, 256, 258, 267-268, 273, 275-276, 277-280, 314, 323, 348, 356, 358, 360, 386, 388-389-390, 402, 422, 436, 440, 443-444, 450-451, 468, 470-473, 478-480, 493, 523, 538-539, 547-550, 584-585, 600, 651, 676-677
Arès: voir Mars
Artémis: voir Diane
Asklépios: voir Esculape
Astarté: XIII, 4, 9, 71-73, 75-77, 79-81, 84, 88-89, 99-100, 111, 154, 156, 165, 169, 173, 183, 191, 194, 197-198, 200, 201-252, 277-279, 286, 288-289, 293-294, 310, 339, 359-360, 385-386, 389-390, 421, 424, 460, 474, 527, 531, 535, 540, 563, 687-688
Astéria: 293
Astronoé: 100, 168, 193-194
Atargatis: 210
Athéna: voir Minerve
Atlas: 293
Attis: 107, 110, 177, 181, 193-194, 237-240, 245, 250, 413, 527
Aulisua: 689

Baal Addir: XIII, 51-52, 61, 74, 101-104, 113-164, 226, 232, 249, 251-252, 318-319, 385, 389, 416, 453-454, 539, 645, 647, 683
Baal Hammon: 1, 3, 6-7, 9, 18, 19, 25-63, 69-70, 74-75, 77, 80, 94-95, 100, 102-103, 105, 113-117, 121-122, 127, 154, 161, 163, 208, 258, 264-265, 278, 280, 286, 315-318, 324, 333-341, 366-368, 374, 380-383, 387-389, 414, 421, 424, 449, 471, 476, 483, 501-502, 508, 510, 515-516, 519, 530, 556, 558, 569, 571, 587, 589, 593, 596-597, 614, 629, 645-646, 684-687
Babay: 263, 272, 386
Bacax: 689
Bacchus: voir Liber
Baliddir: 116, 118, 120-122, 143, 147, 162, 454
Barbarus: 137, 158-159, 161, 529-530, 641
Bélénos: 7
Bellone: 151-156, 205, 228, 234, 244-252, 386, 389, 531, 594, 602, 605, 636, 638, 652

Caelestis: 3, 18-19, 26, 32, 35, 45-49, 52, 57-58, 61, 65-111, 116, 118, 122, 124-125, 134-135, 138, 145, 147-156, 169-170, 178, 182, 184, 190-201, 210, 214, 217, 219-220, 223, 226-227, 229, 234, 236, 239, 245, 250-252, 265, 279-280, 319, 329-330, 334-336, 339, 352, 359, 368, 385-386, 388-390, 393, 395-397, 399-400, 405-408, 411, 415-418, 421-422, 424, 442, 448-450, 459-463, 469, 475, 484-485, 496, 499-500, 503-505, 507-509, 516, 518, 521, 527-529, 531, 533, 536, 539-540, 548-549, 553, 557, 561-563, 566-567, 570-571, 573, 575-577, 580-581, 583-584, 588, 590-591, 593, 600, 603-604, 607, 614-616, 623, 633, 636-637, 644, 646-647, 653, 654, 656, 6590-660, 677-678
Castor (et *Castores*): 541, 574, 650, 656-657
Cérès (et les *Cereres*): XIII, 18, 83, 93, 160-161, 172, 177, 180-183, 187-189, 191, 196-198, 200, 213-214, 229, 243, 268, 273, 276-277, 279-280, 317, 319, 325, 329, 331, 337-339, 341, 343-361, 386, 388-390, 392-398, 401, 404, 406, 408, 410, 413-417, 421, 461, 466-467, 469, 476-478, 480, 492-495, 498-499, 517, 522, 524-526, 532, 542-548, 553, 573, 575, 588, 593, 597, 601, 604, 610-612, 617, 644, 647-648, 667, 678-679
Cereus: 160
Chusor-Phtah: 214
Concordia: 80, 133, 152, 217, 268-269, 273, 280, 313, 323, 337, 394-395, 559-561
Cupidon: 217, 224, 396, 415, 441
Cybèle (*Mater deum magna Idea*): 3, 18, 60, 74, 84, 86-87, 89, 95, 98, 105-111, 148, 176-177, 181, 192-196, 200, 204, 217, 219, 225, 227, 236-244, 250, 252, 268-269, 278, 319, 385, 389, 391-392, 394, 402, 405, 408, 410-414, 435-436, 469, 474-477, 484, 518, 526-527, 633-636, 651, 679

Dagon: 26
Damio: 648
Déméter: XIII, 149, 197, 325, 337, 343-361, 421, 492, 494, 525, 532, 545, 573, 617
Diane: 71, 89, 92, 95-98, 104, 110, 137, 147, 150, 152-155, 171-172, 179-180, 199, 208, 226, 230, 239, 384, 390, 455-456, 459, 461, 477-479, 531, 538, 549-550, 654
Dii magni: 620-621
Dii Mauri: 42, 86, 93, 104, 124, 349, 357-358, 360, 540-541, 543, 574, 590-591, 610, 650, 656, 688-689
Dionysos: voir Liber
Dioscures: 41-42, 59, 62, 109, 444, 541, 574, 598-599, 631, 650-651, 655-656, 666
Dis (voir aussi Pluton): 30, 45, 52, 244, 329-330, 351, 393-394, 414-415, 556, 573, 582, 635
Draco: 626, 628
Dryades: 138, 181

Él: 509-510
Élagabal: 65, 111
'El qōnē 'areṣ: 315, 323-324, 387, 438
Esculape: XIII, 5, 9, 18-19, 53, 60, 82-83, 93, 98-101, 103-104, 107, 110, 125, 130, 138, 157, 165-200, 219, 237, 239, 245, 250, 252, 257, 276-277, 279, 322, 324, 330, 335, 339, 350, 352, 358-360, 386, 388, 390, 392-394, 396-409, 414-417, 421, 464, 476, 486-487, 502-503, 505-506, 523-524, 526-528, 539-540, 542-543, 547-548, 552-553, 555, 563-564, 567, 570-571, 573, 576, 586, 589-590, 610, 623-624, 651, 679-680
Eshmoun: XIII, 5, 9, 99-101, 103-104, 165-200, 206-208, 219, 221, 223, 225, 234, 239, 250, 252, 258, 276-277, 279, 324, 339, 356, 358-360, 386, 389, 523, 527, 538-540, 543, 547-548, 563, 676-677, 679-680

Fatum: 124, 130, 145, 154-155, 226, 329, 452
Fauni: 138, 584-585
Faunus: 138
Fons: 320
Fortune: 35, 45-46, 58, 83, 86, 93, 101, 103-104, 124, 133-134, 145, 150, 152-156, 177, 189, 198-199, 214, 217, 226, 230, 297, 350, 352, 370, 395-396, 408-409, 444, 542, 615-616, 644, 647
Fudina: 540

Geryon: 293
Gulussa: 606, 652-653
Gurzil: 162, 689

Hadès: voir Pluton
Hathor: 210
Hélios: voir Sol
Héliosérapis: 471
Héra: voir Junon
Hercule: 4, 9, 14, 18, 36, 46, 125, 134-137, 141, 184, 186, 218, 224, 230-231, 242, 256, 259-262, 264, 267, 270, 272, 275-276, 283-305, 324, 360, 372, 383, 387-390, 393, 395-396, 398-399, 402-403, 406-414, 417, 422, 431, 433-434, 439-440, 445, 447, 468-469, 481, 489, 491, 503, 552, 554, 600-601, 608-609, 612, 619, 632, 652, 657-658, 661-662, 680-681
Hermès: voir Mercure
Ho…: 181
Honor (ou *Honos*): 151, 156, 245-246, 248, 369, 577
Horôn: 263, 265
Horus: 258
Hygie: 174, 177-179, 182-183, 190, 396, 401, 406, 408, 553

Ianus: voir Janus
Ierhobol: 688
Indulgentia: 246
Iobès: 294
Iocollo: 262, 300, 601
Iolaos: 261-262, 265-266, 272, 281, 283, 293, 300, 386, 601
Isis: 50-51, 76, 111, 210, 293, 385, 391
Iunam: 42, 541
Iupiter: voir Jupiter

Janus: 34, 45, 49, 83, 93, 178, 268, 400-401, 476-477, 572, 576, 587-588
Juba: 160
Junon: 9, 72-73, 77-84, 87-89, 92, 94, 98-100, 108-110, 125, 132, 134-135, 137, 155, 177, 184-185, 191-194, 197-198, 200, 201-252, 228-231, 233-236, 245, 249, 251-252, 279, 297, 349, 370, 372,

385-386, 389-390, 393, 396, 399, 402, 405, 407, 409-411, 415, 422, 442, 459-461, 499-500, 504, 515, 523, 527-528, 531-532, 539-540, 549-549, 557, 561-563, 571, 580, 600
Jupiter Ammon: 158-164, 529-530, 593, 596, 641
Jupiter: 6-7, 13, 18, 36, 40, 41, 45-46, 57-63, 86, 88, 92-94, 100-101, 107, 110, 120, 124, 126, 131, 134-139, 158-164, 169, 176-179, 181-182, 191-193, 195, 216, 218, 228-231, 233, 235, 237-239, 293, 297, 299, 303, 317, 329-331, 340, 348, 351, 369-370, 372, 381-382, 391, 396, 398, 400, 402, 405-406, 408-413, 417-418, 422, 466-467, 523, 526-527, 529, 548, 553-554, 563-564, 567, 577-578, 582-584, 586, 591-593, 595-596, 598, 616, 626, 628, 639, 641, 643, 651, 653, 657-658, 660, 681

Kerthé: 294
Koré (ou Perséphone, ou Proserpine): XIII, 58, 63, 122, 196, 325, 337, 343-361, 421, 494, 525, 532, 545, 573, 597, 617
Kronos (voir aussi Saturne): 9, 25-26, 333, 495, 646

Lare: 31, 45, 261, 267, 270, 272, 274, 313, 401, 433, 625, 651-652, 661
Latone: 478-479
Leucothéa: 210
Liber: XIII, 4, 14, 18, 20, 31, 45, 55-57, 63, 82, 92, 103-104, 110, 125, 179-180, 183, 188, 197, 217, 220-221, 224-225, 237-238, 241-242, 253-281, 287-288, 294, 296, 299-302, 313, 318, 323, 329, 336-337, 356, 358-359, 386-390, 394-395, 399, 401-404, 406-407, 413, 415-417, 422, 431-433, 439-440, 444, 446, 457, 476-479, 482-485, 491, 493, 501, 507-508, 548, 559-561, 569-570, 573-574, 624-625, 638, 651-652, 661-662, 681-683
Libera: 268-270, 280-281, 289, 403, 662
Lilleus: 93, 104, 603-604
Luna: 40-43, 45, 61-62, 71, 131, 137, 148, 154, 216, 231, 333, 362-384, 388, 405, 455, 520, 535, 578, 582-584, 594, 596, 599, 634, 636-637, 650-651, 660
Lune: voir *Luna*

Mâ: 151, 154, 247, 250, 594, 652
Macurgum: 5, 174, 292, 322, 464, 542, 548
Macurtam: 42, 292, 541, 574
Magna Mater: voir Cybèle
Makéris: 264, 292, 295, 387
Malagbelus: 86
Mars: 45-46, 53-55, 86, 131-132, 134-135, 147-150, 165, 216, 230, 297, 303, 310, 318-319, 369, 372, 398, 402, 410, 469, 502, 532, 546, 616, 619, 660, 688
Marsyas: 35, 83, 93, 178, 400, 405, 576
Mater Matuta: 210
Maura: 160
Melqart: 4, 9, 206, 214, 253, 260, 263-265, 276, 283-305, 324, 387, 680-681
Mercure: XIII, 5, 7, 14, 19, 36, 45-47, 51-52, 58, 61, 63, 83, 86, 101-103, 105, 113-165, 176, 182, 216-218, 223, 226, 228, 230-234, 240, 246, 249, 252, 297, 299, 303, 312, 318, 329, 340, 369-370, 372, 388-390, 392, 394-395, 398-399, 401-403, 405-411, 413-418, 422, 438-439, 441, 448, 451-454, 457-458, 485, 486-490, 493-497, 504, 506, 510-511, 537, 551, 564, 566, 602-603, 611, 615-616, 618-622, 624, 638, 642-645, 647-649, 654-655, 657-660, 662-663, 683
Milkashtart: 9, 14, 224, 242, 253, 263, 266, 283-305, 387, 389, 431, 434, 447, 661, 680-681
Minerve: 13, 45, 50, 69, 84, 93, 130, 134, 137-138, 150-151, 153, 155, 195, 200, 202-203, 213, 217, 222-236, 245, 249-252, 297, 310, 317, 330, 350, 363, 370, 372, 386, 389, 393-394, 396-398, 402-403, 405, 407-409, 411, 414-416, 438-439, 441, 444, 451-452, 454-456, 482, 531, 583-584, 654
Mithra: 43, 135, 231, 297, 371-373, 383, 391, 410, 417, 468, 565, 580, 618, 627, 631
Motmanius: 134, 405, 622

Neptune: XIII, 5, 20, 45, 52-54, 124, 130, 149, 157, 181, 211, 213, 233, 269, 272, 307-324, 334-335, 363, 366, 387-388, 390, 392, 395-397, 399, 401, 403, 415, 437-438, 457-458, 464-466, 480-481, 561, 587-589, 591, 618, 683-684
Numen: 37, 82-85, 86, 90, 93-94, 111, 124,

126, 130, 139, 146, 181, 194, 216, 222-223, 230, 238, 245, 250, 303, 320-321, 349, 395, 404, 407, 410, 415-417, 452-453, 533, 543, 576, 593-594, 626, 628, 632-633, 650
Nutrix: 35-36, 45-46, 48, 50, 60, 74, 79, 97, 109, 136-137, 149, 160, 218, 299, 330, 335, 390, 403, 406, 413, 416-417, 571-573, 575, 587, 625-626, 656-658, 688
Nymphe: 160, 312-313, 320-323, 465, 584-585, 618, 626, 628

Océanos: 53, 465-466
Ops: 35, 43, 45-46, 48-50, 74, 79, 86, 149, 390, 407, 417, 552, 572, 589, 593-594, 620
Osiris: 50, 265, 293

Pantheus/a: 132, 140, 177, 369, 407, 418, 422, 551
Patientia: 245, 396
Pax: 87
Pégase: 138
Penates: 329
Perpetuus: 181, 194, 245, 250
Perséphone: voir Koré
Phoebus: voir Apollon
Pluton: XIII, 6, 28, 45, 48, 52, 58, 63, 82, 92-93, 95, 120-123, 133, 138, 157, 178, 187, 196, 198, 229, 268, 280, 325-341, 343, 349, 351, 357, 359, 387-388, 390, 393-399, 401, 406, 408-410, 412, 414-415, 417, 460, 462-463, 467, 494, 497, 499, 503, 507-508, 515, 532, 543, 553-554, 556, 560, 563-566, 568, 570-573, 575, 582-584, 593, 597-598, 609-610, 615, 617, 666-667, 684
Pollux: 521, 650, 655-656
Poséidon: voir Neptune
Proserpine : voir Koré
Psyché: 145
Pudicitia: 92, 104, 518
Python: 174

Rhéa: 49
Rome (déesse): 87, 217, 241, 248, 441, 604, 614, 652

Saeculum Frugiferum: 315-316, 318, 324, 334-335, 366
Saisons: 316
Salus: 138, 177-178, 183, 190, 330, 392, 398, 406, 414
Sardus: 263-264, 272, 292, 386
Saturne: XIII, 1-3, 6-7, 13, 19, 22-63, 71, 75, 81-84, 86-87, 92-95, 98, 100-103, 105-106, 109-111, 118, 122, 124, 126-127, 132, 134, 138, 147-150, 152, 161, 189, 193, 197, 216-217, 229, 235, 258, 265, 275, 277-278, 280-281, 283, 299, 312, 317-318, 324, 330-341, 368-369, 373-385, 387-390, 392-410, 412-419, 421, 423-424, 449, 455, 457, 460, 464-465, 467, 469, 475, 481, 483, 491, 495, 499-500, 502-503, 507-517, 519-522, 532-536, 542, 546, 552-553, 556, 569-573, 575, 577-578, 583-585, 587-589, 591-600, 606, 611-616, 620, 622-623, 625, 627-631, 636-637, 640, 643, 645, 650, 653, 655-656, 659-661, 663-666, 684-687
Securitas: 246
Séléné: voir Luna
Sérapis: 5, 40, 89, 312, 322-323, 331, 340, 369, 373, 382, 391, 471, 554
Seth: 293
Shadrapha: XIII, 14, 56, 104, 144, 169, 188, 197, 214, 221, 224-225, 241-242, 253-281, 287-288, 318, 356, 359, 386-387, 389, 432, 444, 661, 681-683
Shéd: 144, 257-258, 266, 281, 386
Ṣid: 96, 263-266, 272, 281, 283, 386
Siluanus: voir Silvain
Silvain: XIII, 14, 45, 51, 93, 101, 113-165, 178, 182, 217-218, 226, 229, 233, 312, 318, 330, 340, 385-386, 401, 406, 422, 449, 452, 457-458, 493-495, 510, 529-530, 555, 564, 583-585, 602, 620-624, 626, 637-639, 641, 643-644, 647-650, 657, 659
Sol: 40-43, 45, 61, 62, 131, 135, 137, 148, 216, 231, 245, 317, 333, 363-384, 388, 405-406-407, 409-411, 413-414, 417, 468, 471, 476, 516, 520, 535, 565, 577-578, 580, 582-584, 594, 596, 599, 618, 627, 631, 634, 636, 650-651, 660
Soleil: voir Sol
Somnus: 627
Sophax: 294
Spes: 245, 396
Sydyk: 174

Tanit: XIII, 3, 19, 26, 47, 49-50, 51, 56,

65-111, 113-118, 122, 125, 145, 147, 154-155, 192, 206, 208, 211, 226, 265, 286, 319, 334-336, 339, 368, 382, 384-385, 389-391, 421, 424, 456, 459, 463, 501-502, 508, 515-516, 527, 531, 552, 572, 593, 596-597, 625, 637, 645-646, 653, 660, 677-678
Taranis: 7
Tellus: 36, 46, 60, 82, 93, 136-138, 160, 178, 187, 196, 198, 218, 243, 299, 348, 352-355, 359-360, 397, 413, 415, 484, 494, 509, 545, 571, 613, 635, 657-658, 689
Terra Mater: 635
Testimonius: 36, 46, 136-137, 218, 299, 413, 657-658
Teutatès: 7
Thesmophores (déesses): voir Déméter et Koré
Tingé: 294
Torchobol: 134
Triade capitoline: 60, 151, 235, 391, 419, 561, 643
Triton: 149, 310, 317, 319
Tyché: voir Fortune
Typhon: 261, 293

Vacurtum: 540-541, 574
Varsis: 339, 358, 540-541, 610
Varsissima: 339, 358, 541, 610
Varsutina: 339, 358, 610
Vénus: XIII, 4, 9, 36, 45-46, 55, 57, 72, 79, 82, 84, 86, 92-93, 110, 131, 133, 136-138, 150, 152-153, 155, 201-252, 259, 269, 278-279, 299, 330, 350, 369, 386, 388-390, 392, 395-396, 403-404, 411, 413, 415-416, 422, 441-442, 460, 473-474, 501, 504, 509, 535, 573-574, 578-581, 583-584, 605-605, 634-635, 649, 654, 657-658, 660, 667, 687-688
Vesta: 135, 150-151, 153, 155-156, 226, 506, 602-603, 644-645, 654
Victoria: 87, 124, 136-137, 150, 152, 155, 177, 226, 230-231, 246, 297-298, 303, 330, 370, 392, 395, 402, 411, 414, 632, 654-655, 662-663
Virtus: 82, 86, 93, 98, 135, 150-156, 178, 181, 194-195, 200, 226, 234, 238, 244-252, 369, 386, 389, 396-397, 411, 577, 590, 594-595, 602, 605, 638, 648, 652, 654
Vulcain: 312

Zeus: voir Jupiter

Index des épithètes divines

Ἰατρός: 173
Achaiae: 26, 31, 396, 415, 495
Adôn: 13, 34, 37-38, 85, 402, 416, 514, 538-539
Adquisitrix: 86, 216, 223-234, 390, 404, 416, 441, 504
Aeternus/a: 13, 44, 62, 87, 90, 94, 111, 194, 217, 238, 245, 422, 604, 607, 614, 626-627
Africana: 160, 343, 357, 388, 545-546, 601, 667
Aoic: 565
Ἀστερία: 72, 77, 80-81
Ἀστροάρχη: 72
Ἀστρονόη: 72
Augustus/a: 30-37, 43, 45-46, 60-61, 69-70, 74, 78, 82-83, 92-93, 107, 124, 130-139, 158, 176-182, 216-218, 228-231, 237-238, 267-270, 296-299, 312-314, 329-332, 349-353, 360, 369-370, 383, 392-414, 452, 457, 459, 462-464, 470, 472-474, 478-482, 484-485, 488-490, 493-496, 498-509, 511, 514-522, 528, 531-533, 535, 537, 541-543, 546-547-549, 551-552, 554-557, 561, 563-575, 577-578, 580-581, 583-584, 587-588, 590-591, 593-599, 601-611, 613, 615, 617-618, 622, 624-626, 631, 634, 636-639, 641-656, 658-664, 666-667

Baal: 13, 37-38, 119, 158, 183, 449, 457, 519, 556
Balcaranensis: 32-35, 37-38, 193, 398, 399 (?), 400, 402, 408, 416-417, 512, 519-521, 534-535, 613
Βασιλεύς: voir *rex*
Bazocenus: 86
Bimatus: 269, 274

Bonus/bona: 13, 36, 46, 124, 130, 136-137, 139, 145, 154-155, 182, 218, 226, 299, 452, 657-658

Calchicida: 216, 221-224, 234, 242-243, 396, 415, 441
Capitolinus: 61, 422, 639
Cassiana: 216, 223, 442
Casta: 180, 187, 268, 348, 359, 476
Castrensis: 138, 147, 621-622
Clarius: 181
Conseruator/conservatrix: 13, 46, 60, 130, 146, 228, 245, 269, 273, 297, 299, 411, 413, 453, 554, 624-626, 643
Corollitica: 549-550

Δαίμων: voir *Genius*
Deus/dea: 30-32, 34-38, 45, 53-56, 61, 78, 80, 82, 83-89, 92-93, 101, 104, 107, 124-125, 130-140, 146-147, 176-178, 180-183, 185, 217-218, 228-229, 232-234, 237, 245-246, 249, 253, 262, 267-273, 296-301, 312-313, 317-318, 322, 329-332, 349, 352, 369-370, 372-373, 383, 392, 397-400, 403-413, 415-417, 431, 433, 437, 440, 442, 451-452, 454, 459, 462-465, 468-469, 471, 482-484, 486-491, 493-494, 496, 503-504, 509, 511, 517, 519, 522, 526, 529, 531, 533, 537, 542, 548-549, 552-553, 555, 559, 561-563, 565, 576-577-580, 588, 590, 594, 597, 600-601, 604-606, 609-611, 616, 618, 620-621, 623-627, 631, 636, 638, 645, 654, 657-658, 663-666
Dii Augusti: 182, 476, 547-548, 563
Dii conseruatores: 134
Dii deaeque: 45, 124, 134-135, 181, 230-231, 297, 372, 409-411, 649, 651
Dii immortales: 179, 230, 408, 410
Dii inferni: 329
Dii ingirozoglezim: 160
Dii iuuantes: 35, 46, 83, 93, 101, 134, 147, 408, 615-616
Dii omnes: 134-135, 230-231, 297, 372, 410-411
Dii salutares: 179, 182
Diuinus/a: 124, 130, 181, 188, 194, 230, 238, 245
Dolichenus: 40-41, 59, 179, 192, 381-382, 391, 408
Dominator Auerni: 122, 188, 329, 337, 341, 359

Dominus/domina: 13, 26, 30-37, 45-46, 48-49, 53, 60-61, 80, 82, 84-85, 87, 89-90, 98, 132, 136-137, 176-177, 183-184, 191-192, 197, 218, 268, 298-299, 312-313, 317-318, 321, 331-332, 337, 348, 351-352, 390, 393-395, 398-399, 401, 403-405, 407, 409, 412-413, 415-417, 421, 430, 448-449, 457, 461, 464-465, 481, 484, 491, 502-503, 507, 510-511-514, 517-519, 523, 533-534, 536, 539, 542, 546, 555-556, 587-589, 593, 596-598, 614-616, 620, 628-631, 643, 657-658, 663-666

Erucina: 79, 152-153, 207, 209, 216-220, 226, 235, 238-239, 244, 250, 252, 422, 535, 579, 605-606, 634-635, 648-649, 654, 658
Érycine: voir *Erucina*
Euploea: 216, 221, 226
Extricatianus: 521

Fatalis: 131, 145, 154-155
Frugifer: 6, 35, 43, 52-53, 63, 93, 178, 188, 196, 198, 268-269, 273, 280, 313, 315-316, 323, 329-330, 332, 334-335, 337-338, 349, 387-388, 390, 394-396, 402, 406, 415-417, 421, 458, 460, 498-499, 503, 559-561, 570-572, 589, 622-623, 666

Genetrix: 13, 216, 225, 353, 355
Genitor: 509
Genius: 30, 36, 41, 45-47, 56, 82, 90, 92-93, 99, 103, 119, 128, 130, 132-135, 137-138, 140, 146-147, 151, 160, 177-178, 180, 183, 187, 191, 196, 216, 220, 228, 230-232, 261, 265, 267-269, 272-273, 277, 283, 296-299, 307, 313, 320-322, 324, 330, 335-336, 348, 350, 370, 372, 383, 387, 390, 392-393, 396-399, 401-402, 405, 407, 409-412, 414-417, 421, 430, 432-434, 439, 444, 451, 454, 468-469, 476, 481, 489-492, 500-501, 503, 507, 547, 551-554, 560, 563-566, 568, 570-571, 581, 584, 606, 608-609, 612, 618, 621-622, 625-626, 628, 640, 652-654, 660
Gentilis Balcaranensis: 519-520
Giluae: 353, 360, 613
Graeca: 349, 352, 357, 360, 545-546, 601, 667

Graniana: 521
Gubernator omnium rerum: 515

Heliopolitanus: 40-41, 59, 381-382, 391
Hierobolus: 369, 373, 406

Inuictus: 13, 43, 62, 83, 86, 90, 94, 111, 245, 296-299, 301-302, 369-370, 372, 382-384, 403, 406-408, 410-411, 413-414, 417, 422, 533, 594, 609, 627
Iouigena: 267, 274, 401, 433
Iubens: 179, 437
Iuuenis: 437
Iuuentus: 245

Καρποδότης· 312, 315-316, 324, 390, 458, 460, 465, 589

Λιβανῖτις· 76, 207
Lucifera: 348, 384, 455, 461

Magnus/magna: 13, 31, 43, 45, 55-56, 88-90, 94, 109, 111, 122, 124-125, 132, 135, 138, 268, 329, 337, 372, 394, 415, 467, 482-483, 507, 519, 531, 594, 620-622, 626-627
Mater (voir aussi Cybèle): 274, 353, 355, 414
Maurusia: 160, 214, 343, 351, 357-358, 360, 388, 390, 545, 601, 604, 667
Maximus/a: 41, 45-46, 58-59, 61, 92, 132, 134-135, 137, 160, 179, 181, 228-231, 238, 297, 370, 372, 382, 402, 405, 408-411, 548, 591-593, 595-596, 616, 626, 628, 651
Medicus: 173

Neapolitanus: 193, 520-521, 613

Omnipotens: 46, 60, 160-161, 348, 466-467, 643
Optimus: 41, 45-46, 58-59, 61, 92, 134-135, 137, 160, 179, 181, 228-231, 238, 297, 370, 372, 382, 402, 405, 408-411, 548, 591-593, 595-596, 616, 626, 628, 651
Οὐρανία: 72, 77, 80-81

Palmensis Aquensis: 535
Pater: 83, 93, 178, 180, 217, 237, 243, 263-265, 267-271, 273, 299, 313, 321, 329, 334, 336, 351, 386, 394-395, 400-402, 406, 413, 415, 431-433, 439, 440, 444, 446, 476-477, 480, 482-483, 507-508, 534, 559-561, 569-570, 572-574, 576, 624-625, 635, 652, 661-662
Patrius/patria: 54, 132, 138, 146, 178-183, 228, 232, 262, 267-268, 272-273, 296-297, 299-301, 322, 348, 401, 403, 406, 413, 416, 451-452, 469-472, 488-491, 509, 511, 548-549, 552, 600-601, 624-625, 652
Pegasianus: 138, 147, 178, 192, 406, 621-622
Pluuiarum pollicitatrix: 88, 104, 600, 604
Πολιοῦχος: 195
Potens: 13, 86, 118-119, 121-122, 130, 146, 147, 161, 164, 390, 453
Praeses: 119, 130, 146, 453
Prataria: 350
Princeps deorum: 515
Propagator: 626
Pudica: 217
Pulcher: 168, 179, 189, 224, 240, 267, 440
Punica: 160, 343, 348, 356-357, 359, 388, 477-478, 545, 601, 667

Qdš: 13, 38
Qdšm/t: 271

Rbt: 85, 206, 218, 359
Rector caeli terrarumque: 515
Redux: 134, 152, 177, 189, 198-199, 230, 297, 350, 408-409, 542
Rex/Regina: 35, 46, 49, 78-79, 83, 87-88, 90, 92, 94, 111, 122, 134-135, 137, 192, 228, 231, 234, 245, 297-298, 303, 329, 337, 341, 370, 372, 388, 395, 402, 405, 407, 409-411, 422, 499, 514-515, 531, 561, 600, 606, 620, 632

Salutaris: 188-189, 198
Salutifer: 173, 181, 188
Sanctus/sancta: 13, 31, 33, 37-38, 61, 85, 90, 93, 101, 107-109, 118, 119, 122, 130, 134-135, 138, 143, 164, 178, 183, 189, 217-219, 225, 230-231, 238, 243, 267, 274, 281, 297, 302, 372, 399, 404-405, 407-411, 416-417, 421, 430, 442, 444, 454, 512-514, 519, 576, 593-594, 605-605, 612-613, 616, 618-619, 621-624, 628-630, 633, 645
Sesase: 551

Sicingensis: 511
Sidera: 600
Siluestris: 139, 659
Sittiana: 90, 646
Sobar: 141
Sobarensis: 511-513
Sobrius: 117, 119, 124, 130-132, 136, 140-143, 146, 157, 176, 181-182, 198, 303, 390, 403, 407, 416-417, 486-488, 537, 551, 648
Σωτὴρ: 176, 183, 189, 198

Thermesis: 132, 150
Valens: 138, 178, 406
Vanisnesi: 160
Variccala: 332, 339, 357-358, 360, 390, 609-610
Vazaiuitanorum fautores: 134, 147
Vera deum rectrix: 88, 600
Victor: 134, 136, 147, 298, 351, 408, 411
Victrix: 216, 226
Virgo: 88-89, 97, 99, 110, 151, 153-155, 208, 226, 531, 600

Zabazius: 268

Index des noms d'auteurs anciens

Antonin de Plaisance: 165
Apollodore: 291, 294
Appien: 16, 168-169, 523, 538
Apulée de Madaure: 17, 49, 72, 88-89, 170, 190, 225, 531, 636
Aristote (pseudo-): 119
Arnobe: 292
Arrien: 363
Artémidore: 72, 184
Athénée: 72, 261, 292

Caton l'Ancien: 148
César (pseudo-): 247
César: 7
Cicéron: 72-73, 209, 363, 367, 634
Clitarque: 25

Damascius: 100, 168, 173-174, 183, 193-194
Diodore de Sicile: 16, 26, 146, 169, 209, 262, 264, 288, 293, 307, 343, 363, 523, 525, 538
Dion Cassius: 65, 222, 256, 289, 439-441

Élien: 79, 209, 535, 579
Eudoxe de Cnide: 261, 265, 292
Eusèbe de Césarée: 174
Eustathe de Constantinople: 72, 261, 292

Festus: 49, 141
Firmicus Maternus: 49
Florus: 291
Fronton de *Cirta:* 17, 159

Hannon (*Périple d'*): 25, 307
Hérodien: 65, 71-72, 111
Hérodote: 53, 72, 84, 149, 151, 153, 156, 213, 232-233, 242, 250-251, 265, 310, 317, 323-324, 363, 366-367, 386-387, 438-439, 444, 451, 471, 634
Histoire Auguste: 105-106, 528
Homère: 201
Horace: 142, 384, 455

Ibn-Khaldoun: 366

Jean le Lydien: 195, 214
Justin: 208
Juvénal: 187, 360

Lactance: 223, 234, 335, 607
Lucien de Samosate: 76, 187, 206, 207, 360

Macrobe: 73, 173, 207
Martianus Capella: 18, 143-144, 153, 155, 226
Maxime de Madaure: 1, 271
Minucius Felix: 18, 606

Orose: 169, 291-292, 523
Ovide: 206, 223, 234

Pausanias: 174, 206, 209, 262, 264, 292
Philon de Byblos: 121-122, 174
Photius: 100, 168, 173
Platon (pseudo-): 25
Pline l'Ancien: 17, 73, 120, 168-170, 189, 207, 294, 363, 454, 538

Plutarque: 169, 247, 291, 294, 523
Polybe: 16-17, 54, 73, 100, 119, 148-149, 168-169, 206-207, 209, 261, 265-266, 283, 289, 310, 318-319, 363, 523, 601
Pomponius Mela: 17, 72, 292-293
Ptolémée: 17, 159, 170, 538-539

Quinte-Curce: 363, 523

Res Gestae: 222, 441

Saint Augustin: 8, 18, 49, 73, 89, 109, 173, 208, 243, 271, 299, 420, 469, 531, 635
Saint Cyprien: 18, 606-607
Salluste: 16, 291-292, 347, 489, 544
Serment d'Hannibal: voir Polybe
Servius: 73, 208
Silius Italicus: 121-122, 184, 264, 292, 303, 360, 503, 632
Skylax (pseudo-): 119, 307
Solin: 209, 262, 264, 292, 294, 535, 579
Sophocle, 25
Strabon: 165, 168-169, 209, 247, 262, 294, 523, 538, 645
Suétone: 517

Tacite: XIII, 1, 6, 206
Tertullien: 18, 26, 49, 72, 88-89, 99, 104-105, 146, 160, 187, 191, 214, 339, 357-358, 360, 388, 476, 545, 600-601, 604, 606, 610, 667
Timée: 73, 119, 207
Tite-Live: 16, 73, 119, 168-169, 173, 189, 207, 261, 523

Valère Maxime: 79, 169, 209, 523, 535, 579
Virgile: 73, 206-207, 213, 273, 532
Vitruve: 99

Zénobe: 72, 261, 292
Zonaras: 168-169, 523

Index des noms d'auteurs modernes

Acquaro, E.: 675-676, 680
Ahlem, J. B.: 4, 271, 275, 682
Akkari-Weriemmi, J.: 450
Albertini, E.: 673
Alexandropoulos, J.: 19, 42, 53, 56, 117, 119, 148, 150-152, 171, 189, 194-195, 197, 210-215, 222, 224, 241, 248, 256, 260, 276, 289, 291, 294-295, 299, 310-311, 316, 346-347, 366, 368, 432, 434-435, 437, 439-440, 443-448, 451, 454, 457-458, 460-461, 465, 471, 486, 525, 530, 541, 574, 611, 651-652, 671, 676, 678
Allais, Y.: 659
Amadasi Guzzo, M. G.: 76, 206, 222, 226, 263, 314, 391, 434, 438, 674-675, 685, 688-689, 692
Amandry, M.: 148, 347, 540, 611, 675-676, 685
Arnaud, P.: 120, 683
Arnaud. A.: 120, 683
Audet Semmler, M. E.: 677
Audollent, A.: 678

Babelon, e.: 70, 675
Baldus, H. R.: 678
Ballu, A.: 617
Baratte, F.: 586
Bârbulescu, M.: 685
Barnes, T. D.: 677
Barr, J.: 672
Barré, M. L.: 17
Bartoccini, R.: 241
Baslez, M.-F.: 683-684, 691
Bassignano, M. S.: 689
Baudissin, W.: 679
Baumgarten, I.: 672
Baurain, C.: 692
Bayet, J.: 39, 86
Beard, M.: 10
Beaulieu, A.: 687
Béjaoui, F.: 467
Belkahia, S.: 692
Bellido, G.: 677
Ben Abdallah, Z.: 4, 21, 86, 199, 209, 479, 502, 579, 671, 674, 678, 686, 692
Ben Baaziz, S.: 5, 320, 322, 324, 464, 684
Ben Hassen, H.: 490-491, 684, 686
Benabou, M.: 3, 8, 26, 55, 89, 104, 129, 184, 190, 319, 571, 583, 604, 672, 690, 692

Benichou-Safar, H.: 522, 685
Benseddik, N.: 5, 174, 187, 358, 543, 678, 680
Berger, P.: 79, 163, 260, 290, 530
Berthier, A.: 27, 38, 47, 51, 70, 84, 101-102, 113, 117, 290, 367, 644-646, 674, 683, 685
Bertrandy, F.: 90
Beschaouch, A.: 5-6, 99, 335, 458, 493, 547, 570-571, 578, 627, 683-685, 687, 690
Besnier, M.: 145
Bianchi Bandinelli, R.: 431
Bianchi, V.: 264
Bickerman, E. J.: 672
Bisi, M.: 675, 682, 687, 693
Blanchard-Lemee, M.: 682
Blanchet, M.: 145
Boeswillwald, E.: 617
Bonnet, C.: 4, 17, 72, 74-77, 85, 100, 195, 198, 206-207, 210, 213-214, 220, 240, 251, 253, 256, 261-262, 264-265, 276, 283, 286-291, 293, 303-304, 431, 438, 474, 678, 681, 688-689
Bordreuil, P.: 678, 680
Bouchenaki, M.: 347, 540, 611
Bourgeois, C.: 683
Brouquier-Reddé, V.: 686, 691
Bruhl, A.: 4, 253, 271, 275, 277, 682
Bullo, S.: 678
Burnett, A. M.: 676

Cagnat, R.: 140-141, 463, 486, 522, 589, 617, 620, 671, 673
Camps, G.: 42, 104, 116, 174, 347, 358, 363, 367, 420, 451, 464, 471, 541, 543, 544, 574, 600-601, 622, 634, 674, 688-689, 691
Cantineau, J.: 315
Caputo, G.: 223, 431, 672
Caquot, A.: 257-258, 682
Carcopino, J.: 347, 354, 544, 667, 678, 691
Carton, L.: 677
Câtinas, A.: 685
Chabot, J.-B.: 27, 73, 79, 116, 208, 483, 541, 558, 569, 612, 674
Charles-Picard, G.: 2-3, 26-27, 54, 56, 65, 70, 80, 84, 99, 103, 141, 171, 174, 184, 186, 199, 207, 220, 258-259, 277-278, 303, 315, 346, 359-360, 367, 387, 470-471, 478, 480, 492, 501, 522, 548, 632, 671-672, 677, 679-680, 682, 685-686, 689, 692
Charlier, R.: 27, 38, 47, 51, 70, 84, 101-102, 113, 117, 290, 367, 645-646, 684
Chase Greene, W.: 25
Chastagnol, A.: 690
Chatelain, L.: 141, 584-585, 671, 673, 687
Chéhab, M.: 302
Chehab, M.: 257
Chelbi, F.: 537
Cid Lopez, R. M.: 689
Cintas, P.: 28, 50, 70, 79, 211, 316, 333, 456, 458-459, 677
Clerc, G.: 161
Clermont-Ganneau, C.: 681
Coarelli, F.: 693
Constans, L. A.: 450
Contenau: 220
Corbier, P.: 4, 304, 612, 681
Courtois, C.: 462, 617
Crawford, M. H.: 70
Culican, W.: 680, 689
Cumont, F.: 13, 38, 87, 151, 189, 247, 274, 594, 605, 679

D'Oriano, R.: 681
Dahmani, S.: 610
Daly, L. W.: 165
Danthine, H.: 687
Dareggi, G.: 678-679
De Miguel Zabala, J.: 673
Decret, F.: 120, 685
Degrassi, A.: 542, 545, 631, 647, 661-662
Delcor, M.: 80, 210-211, 215, 677, 688
Della Corte, F.: 677
Deneauve, J.: 72, 680
Deonna, W.: 6, 125, 143-144, 155, 161, 226, 602, 642-643, 683
Déroche, L.: 482
Desanges, J.: 17, 120, 168, 189, 291, 307, 673, 693
Dessau, H.: 671, 673
Devijver, H.: 617-618, 625
Di Vita, A.: 680, 682, 693
Donner, H.: 671
Dorcey, P. F.: 687
Doublet, G.: 159
Drine, A.: 679
du Mesnil du Buisson, R.: 679, 682

Dubuisson, M.: 672
Dunand, M.: 99, 679-680, 687
Dupont-Sommer, A.: 674, 682
Dussaud, R.: 607, 672, 682-683
Duval, N.: 586
Duval, P.-M.: 467, 586
Duval, Y.: 586

Elmayer, F.: 689
Ennabli, L.: 4, 86, 171, 192, 511, 523, 678, 689
Equini Schneider, E.: 693
Euzennat, M.: 677

Falsone, G.: 688
Fantar, M.: 26-28, 50, 71, 76-77, 79, 96, 208, 239, 263-264, 307, 438, 449, 457-458, 460, 463, 469, 531, 557-558, 674-675, 683-684, 687, 691-692
Fasciato, M.: 161
Fauth, W.: 682
Fentress, E.: 689
Ferchiou, N.: 491, 685, 693
Ferjaoui, A: 27, 75, 197, 201, 208, 469, 474, 674, 686, 688, 692
Ferjaoui-Weber, F.: 523
Ferron, J. 674, 678-679, 683, 685
Feuille, G.: 691
Février, J.-G.: 116, 120-123, 260, 286, 290, 607, 671, 673, 674, 678, 682-684
Février, P.-A.: 355-356, 559, 659, 673, 679, 690
Fishwick, D.: 355, 517, 576, 679
Forrer, L.: 675
Foucher, L.: 220, 258-259, 277-278, 316, 453, 458, 466, 682-684, 691-692
Frappier, L.: 346
Frend, W. H. C.: 690

Gagé, J.: 189
Galand, L.: 671, 673-675
Galley, M.: 316
Gallina, M.: 682
Garbini, G.: 449, 677, 684
Gascou, J.: 116, 355, 431, 434, 443, 445, 450, 453-454, 458, 465-468, 470, 482, 490, 496, 498, 500-501, 507, 511, 522, 537, 539-541, 544, 547, 551, 554, 556-557, 585-586, 590, 599, 602, 608, 610, 613, 616-617, 620, 633, 645, 655-656, 659, 674, 679, 683, 691
Gauckler, P.: 132, 140, 159, 278, 316, 463, 486, 536
Gerin, D.: 676
Germain, G.: 689
Gesztelyi, T.: 689
Ghaki, M.: 674
Ghedini, E. F.: 686
Goetschy, G.: 146
Gonzalbes, E.: 690
Gouder, T. C.: 675, 685
Gramaglia, P. A.: 686, 692
Groslambert, A.: 620
Grottanelli, C.: 677
Gruendel, R.: 673, 678
Gsell, S.: 2, 17, 50, 70, 76, 125, 127, 168-169, 243-244, 248, 307, 319, 325, 339, 354, 357, 360, 388, 494, 538, 545, 586, 594, 598, 602, 604-605, 608, 610, 613, 616, 633, 635, 638, 647, 671, 673, 689
Guarducci, M.: 173
Gubel, E.: 688
Guéry, R.: 116, 683

Habibi, M.: 681
Hafiane, T.: 685
Halsbergue, G. H.: 678
Hanoune, R.: 547, 682
Haussig, H. W.: 677
Henninger, J.: 688
Héron de Villefosse: 522
Herrmann, W.: 686
Höfer, O.: 682
Hours-Miédan, M.: 258
Hvidberg-Hansen, F. O.: 677

Ingholt, H.: 682

Jacoby, F.: 121,
Jahn, J.: 675
Janon, M.: 620, 627, 680, 688
Jenkins, G. K.: 675-676
Joleaud, L.: 104, 604, 683
Joly, C.-A.: 244, 602, 608, 633, 635
Joly, E.: 72
Jones, A. H. M.: 497
Jongeling, K.: 27
Jourdain-Annequin, C.: 4, 681

Kallala, N.: 6, 61, 639, 681
Karageorghis, V.: 206, 688

Khanoussi, M.: 80, 144-145, 340, 547, 551, 558-560, 683, 686
Kienast, D.: 473
Kleijwegt, M.: 184-186, 190, 503, 680
Kotula, T.: 547, 693
Krause, B. H.: 681, 685
Krimi, H.: 40, 63
Krings, V.: 692

Ladjimi Sebaï, L.: 316, 674
Lancel, S.: 522-523, 637
Lane, E. N.: 681
Lantier, R.: 77
Lassère, J.-M.: 16, 674
Lassus, J.: 617
Launey, M.: 263
Le Bohec, Y.: 16, 18, 21, 41, 232, 434, 452, 472, 507, 595, 615, 619-620, 622, 625
Le Bonniec, H.: 355
Le Glay, M.: XIII, 2-5, 13, 17, 25-28, 37-38, 40-43, 48-50, 52, 54-55, 57, 60, 62-63, 65, 70, 79-80, 87, 109, 120, 125, 127-128, 141, 143, 148, 163-164, 189, 192, 220, 223-224, 248-249, 271, 274, 277-278, 290, 294, 300-301, 303, 317, 319, 322, 325, 333-334, 355, 359, 366-368, 374-381, 388, 419, 422, 424, 449, 458, 462, 465, 467, 469-470, 482, 493, 495, 498, 501, 507, 509, 512, 515, 519-522, 530, 532, 535-537, 541, 544, 547, 551, 556-558, 569-570, 572, 574, 585-586, 588-589, 592, 602, 610, 613-617, 619-622, 625, 627, 631-633, 643-645, 650, 655-656, 658-660, 671-672, 678, 683-690
Le Roux, P.: 470
Lecerf, J.: 674
Leclant, J.: 161
Leclerc, H.: 21
Lehmann-Haupt, F.: 682
Lenoir, M.: 689
Lepelley, C.: 54, 170, 431, 443, 445, 450, 453, 458, 467-470, 481, 485, 489, 496, 498, 507, 518, 522, 537, 540, 544, 547, 551, 553-554, 557-558, 569, 578, 581, 585, 590, 599, 601-602, 608, 610, 613-614, 616, 633, 645, 655-656, 659, 690-692
Leschi, L.: 322
Letzner, W.: 684
Lévêque, P.: 690
Levi Della Vida, G.: 222, 314-315, 434, 438, 674, 682
Levi-Provençal, E.: 688
Lévy, I.: 116, 144
Lézine, A.: 498, 522, 537
Lindsay, W.: 49, 141
Lipiński, E.: 3, 5-6, 17, 19, 25-29, 38, 50-52, 54, 72-76, 85, 94, 97, 99-100, 104, 109, 113, 118, 120, 141, 144, 154, 159, 163, 165, 168, 173-174, 189-190, 193, 197-198, 206, 212, 222, 257, 262-265, 271, 274, 276, 286-287, 292, 300, 302, 310, 315, 324-325, 328, 333-334, 339, 341, 343, 346, 358, 366-367, 419-420, 434, 438, 453, 456, 459, 474, 482, 498, 505, 522, 525, 530, 532, 535, 538, 558, 562, 583, 610, 617, 629, 657, 674, 677, 679, 681, 684-685, 690-691
Loukianoff, G.: 682

M'Charek, A.: 21, 27, 55, 220-221, 470, 476, 570, 686
Macridi-Bey, T.: 679
Mahjoubi, A.: 541, 685
Mamfredi, L. I.: 676
Mandouze, A.: 672
Marcillet-Jaubert, J.: 683
Mared, E.: 610
Martelli, F.: 673
Martindale, J. R.: 497
Masson, O.: 201, 680
Mastino, A.: 551
Mattingly, H.: 65, 72, 108, 144, 233, 315, 366
Maurin, L.: 80, 490-491, 558-560
Maurin, M.: 498
Mayer, M.: 692
Mazard, J.: 19, 42, 56, 90, 117, 151-152, 159, 214-215, 248, 260, 291, 294-295, 368, 530, 574, 651-652, 671, 675
Mazza, F.: 673
Mchareg, A.: 674, 686
Menella, G.: 13
Merlin, A.: 3, 26, 42, 70-71, 141, 171, 174, 182, 259, 315, 346, 358, 467, 492, 498, 515-516, 518, 541, 546, 574, 585, 671, 673, 677, 684
Mertens-Horn, M.: 678
Milik, J. T.: 687
Mitford, T. B.: 201
Moinier, A.: 683
Mommsen, Th.: 462, 496

Morestin, H.: 688
Morris, J.: 497
Moscati, S.: 257, 677, 686-687
Mouterde, R.: 687
Müller, C.: 26, 150,
Müller, L.: 19, 42, 53, 119, 127, 148, 150-151, 171, 188, 194-195, 197, 210-213, 215, 222, 224, 241, 243, 256, 276, 289, 299, 310-311, 316, 346-347, 366, 432, 434-435, 437, 439-440, 443-448, 451, 454, 457-458, 460-461, 465, 471, 486, 525, 540-541, 574, 611, 671, 675

Nagy, M.: 126
Niemeyer, H. G.: 522
Nock, A.: 7
North, J.: 10

Pallu de Lessert, A. C.: 523, 651
Parra, M. C.: 681, 687
Parrot, A.: 257
Paskoff, R.: 537
Pavis D'Escurac, H.: 4, 95, 105, 108-110, 240, 244, 475, 518, 527, 633, 635, 679
Peckham, B.: 286
Pensabene, P.: 686
Perdigones Moreno, L.: 681
Périssin-Fabert, A.: 373
Petitmengin, P.: 5, 320-321, 683
Peyras, J.: 53, 84, 149, 213, 232, 310, 452, 683, 691
Pflaum, H.-G.: 170, 298, 470, 482, 524, 636, 652, 673, 691
Picard, C.: 55, 71, 80, 220, 262, 277, 367, 463, 470, 516, 522, 680, 689
Piganiol, A.: 586
Pikhaus, D.: 599, 674
Pimentel de Mello, M. M.: 673, 679
Pisanu, M.: 690
Pitard, W. T.: 681
Plessis, J.: 687
Poinssot, L.: 53, 77, 98, 191, 259, 497, 518, 558
Polidori, R.: 223
Ponsich, M.: 685
Price, S.: 10
Pritchard, J. B.: 76, 274, 391, 677

Quoniam, P.: 498, 547, 578

Radt, S.: 25
Rakob, F.: 522
Rebuffat, R.: 233, 680, 689-690
Reddé, M.: 689
Renard, M.: 688
Rey-Coquais, J.-P.: 690
Reynolds, J. M.: 671, 673
Ribichini, S.: 116, 120-123, 673, 684, 690, 692
Riis, P. J.: 687
Rives, J. B.: 9, 503, 523, 558, 564, 690-691
Roischer, W. H.: 125
Roller, L. E.: 679
Röllig, W.: 671
Romanelli, P.: 431, 445
Ronzevalle, S.: 677, 687
Roscher, w.: 643
Rossi, M.: 449
Rossignoli, C.: 686, 692
Roussel, P.: 263
Rouvier, J.: 687

Samsaris, D.: 693
Saumagne, M. 42, 679, 685, 691
Schilling, R.: 678
Senay, P.: 21
Sérée de Roch, E.: 589
Seston, W.: 682
Seyrig, H.: 677, 682, 687
Shaw, B. D.: 355
Simon, M.: 672, 691
Slim, H.: 453
Slim, L.: 96, 455-456
Smadja, E.: 241, 493, 690-691
Solin, H.: 141, 373
Sotgiu, G.: 263
Souilhé, J.: 25
Souville, G.: 613
Soyez, B. 687
Speidel, M. P.: 691
Squarciapino, M. F.: 241, 431, 687
Stager, L. E.: 685
Starcky, J.: 682
Stern, H.: 684
Stieglitz, R. R.: 678
Stucky, R. A.: 680
Sydenham, E. A.: 72, 233, 315, 366
Sznycer, M.: 25-26, 28, 116, 122, 201, 332, 469-470, 498, 674, 678, 685-686, 690

Teixidor, J.: 681, 685, 688

Thébert, Y.: 547, 693
Thomasson, B. E.: 435, 439, 451, 526, 595, 623-624
Thouvenot, R.: 676
Tilmant, P.-H.: 689
Toutain, J.: 2, 54, 103, 125, 141-142, 145, 147, 243, 319, 321, 339, 388, 418, 420, 514, 519, 610, 635, 643, 689
Trousset, J.: 53, 84, 149, 213, 232, 310, 452, 537

Uberti, M. L.: 677, 688

Vaglieri, D.: 38, 140, 218, 249, 271, 301
Vaijda, G.: 671, 673
Van Berchem, D.: 680
Van Mater Dennis, H.: 610
Vattioni, F.: 184, 680, 686
Vaux, W. S. W.: 675
Vergara Caffarelli, E.: 223, 431
Vermaseren, J.: 679
Vertet, H.: 688
Victor, B.: 21
Vismara, C.: 692
Visonà, P.: 675-676
Volkmann, H.: 682

Wagner, C. G.: 692
Walsh, P. G.: 672
Walters, H. B.: 109
Ward, P.: 445
Ward-Perkins, J. B.: 243, 671, 673
Will, E.: 680
Wilmanns, G.: 643

Xella, P.: 672-673, 678, 680, 686, 690, 692

Zecchini, G.: 673, 678
Zehnacker, H.: 688
Zucca, R.: 4, 684, 688

Index analytique

᾽Αγαθῇ ἡμέρᾳ: voir *die bonu*
Agneau: 27, 59, 583-584, 629, 657-658
Agnelle: 236, 657-658
Aigle: 59, 63
Aiguière: 502
Ailes: 50
Âne: 162
Antistes: 594, 653, 667
Arc: 224, 256, 257, 260, 291, 443, 451
Armure: 213, 264
Aromate: 116
Asinarii: 639, 641
Atlante: 666
Augure: 455, 485, 662-663
Augustale: 618
Autel: 11, 53-54, 56, 70, 86, 89, 126, 158, 241, 257, 266, 294, 322, 339, 419, 433-434, 452, 474-476, 484, 494-495, 501-503, 505, 510, 533-534, 536, 542, 545, 550, 554, 565, 569-571, 577, 587-588, 597-598, 602-603, 606, 611, 615-616, 618-626, 631, 633-636, 641, 644, 650-651, 654-656, 660-665

Bacchanales: 271, 273-274
Bâton: 53, 162, 174, 187, 276, 322, 464, 542-543
Bélier: 27, 59-60, 109, 124, 159, 161-162, 236, 494, 526, 530, 534, 583-584, 592-594, 596-599, 629-630, 650, 657-658, 660, 665
Boeuf: 542
Bouc: 642, 650
Bouclier: 195, 224
Bourse: 126, 128, 146, 223, 441, 603, 643
Brûle-parfum: 346

Caducée: 51, 102, 117, 119, 126, 145-146, 149, 152, 155, 163-164, 213, 223, 233, 315-316, 318, 347, 366, 441, 453-454, 611, 639-640, 642-643, 650
Caille: 261, 293
Camée: 53
Canistrarius/a: 604-605, 648, 663, 665
Carquois: 224, 443
Casque: 195, 213, 222-225, 233, 243, 248, 278, 439, 444, 451, 566, 660
Cavalier: 54, 541, 598-599
Centurion: 507, 595, 619, 622
Céréales: 116
Cerealis (ou *cerialis*): 544, 647-649
Cerealis: 644
Cervidé: 96

Chapon: 658
Char: 105, 183, 213, 316, 599
Chaussures: 184, 503
Cheval: 41, 97, 152, 213, 240, 574, 599
Cheveux: 184-186, 503, 632
Chèvre: 236, 599, 643, 658
Chevreau: 126, 142, 583-585, 657-658
Chevrette: 235, 583-584
Chien: 97, 148, 212
Chouette: 232
Cippe: 172, 492, 566, 603, 656
Ciste: 247, 256, 258, 432, 534, 638
Cistifer: 151-152, 247-249, 594, 602, 605, 637-638
Citerne: 70
Cithare: 171, 195, 211, 224, 437, 443, 451
Clergé: 12, 207, 248, 356, 474, 546, 591, 649
Colombe: 80, 483
Consul: 444, 450, 463, 472-473, 493, 542, 545, 553, 555-556, 573, 623, 626, 631, 647, 661-662
Coq: 124-126, 144, 259, 494, 583-584, 642-643, 650
Corbeau: 443
Corbeille: 106, 276, 346, 356, 492, 542, 597, 599
Corne d'abondance: 144, 214, 375, 583
Cornes: 159, 162, 530, 593, 596
Cour à péribole: voir enceinte
Couronne (tourelée, radiée et autres): 40-42, 151, 156, 158, 195, 197, 200, 214-215, 219, 222, 224-225, 240-241, 243, 256, 258, 260, 276, 278, 289, 310, 315-316, 358, 366-368, 435, 439-440, 444, 451, 465, 471, 483, 543, 582, 591, 631, 634, 639, 660
Cratère: 55-56, 258-259, 276-277, 492, 662
Crocodile: 257
Croissant: 27, 38, 40-42, 70-71, 80, 258, 367-369, 371, 376, 379-382, 463, 512-513, 520, 531, 536, 558, 582, 636, 639-640, 660
Croix: 210-212, 215
Curator rei publicae (ou *municipii*): 448, 526, 568, 578, 609, 650
Custodes: 587-588

Dauphin: 483
Décurion: 481, 508-509, 567, 570-571, 580, 615-616, 641, 651-652
Dendrophore: 475, 650
Diadème: 210-213, 540, 582, 592, 596
Die bonu: 483, 558, 569
Dolmen: 366
'*Dr* '*zrm:* 163, 420, 530
Duumuir (et *pro duumuir*): 419, 447, 481, 570-571, 573-576, 581, 590, 661-663

Édile: 419, 437, 481, 508-509, 518, 524, 582, 613, 648-649, 651-652, 654, 662-663
Egersis: 286, 293, 387
Éléphant: 256, 274, 433, 444
Enceinte et/ou cour à péribole: 29, 76-77, 124, 209, 219-222, 271, 278, 419, 461, 486, 496-497, 506, 556, 562, 570, 578-579
Épi de blé: 26, 96, 144, 153, 187, 196, 213, 276, 315-316, 339, 347, 356, 358, 366, 387, 460, 492, 543, 597, 611, 660, 663
Étoile: 41, 522, 534, 536
Euocatio: 73, 207

Fanaticus: 247, 605
Faucon: 258
Fêtes: 109-110
Fève: 184, 186-187, 503
Flamine: 12, 241, 256, 272, 318, 435-436, 440, 446-448, 450-451, 457, 463, 468, 482, 486-487, 505, 507-509, 518, 524, 542, 547, 555, 559, 563, 567, 571, 573, 575, 588, 590, 605, 617-618
Flaminique: 108, 518, 551, 601
Flèche: 260, 291
Foudre: 274
Fouet: 376, 379, 513, 520, 594, 634

Gâteau: 116, 583, 640, 661
Gecko: 20, 259, 277
Grappe: 55-57, 225, 258-260, 476, 597
Grenade: 57, 220, 225, 346, 476, 558
Grotte: 8, 366, 420

Hache: 290
Harpé: 13, 59, 127, 164, 535, 584-585, 592, 594, 596-597, 629-630, 660
Huile: 141, 173
Hypogée: 366

Idurio: 220-221, 271, 278, 569-570

Incubation: 185, 188

Jardin: 126
Jeux: 590
Jours de la semaine: 32, 43, 46, 51, 62, 82, 93, 148, 226, 397, 660

Lait: 141-142
Lampe: 20
Lance: 41, 96, 147, 158, 162, 257, 264, 276, 319, 340, 566, 639
Lanterne: 42
Laurier: 224, 591
Légat: 435, 524, 595, 623-624
Léontè: 256, 260, 283, 289, 291, 387, 434
Lierre: 56, 258
Lion: 47, 50, 69-70, 72, 74, 80, 99, 105, 109, 239, 257, 319, 475, 516, 592, 595-596, 660
Loi sacrée: 184-188
Lotus: 290, 664, 666

Magister: 419, 450, 461, 462, 464, 546, 615, 641
Masque: 55, 161
Massue: 224, 256-257, 260, 289, 291, 294, 434, 661-662
Mater sacrorum (voir aussi *pater sacrorum*): 163, 420, 529-530
Médaillon: 206
Ménade: 662
Miel: 141
Mizreḥ: 332, 497
Modius: 54, 69, 148, 213, 319, 347, 597, 611, 660
Molchomor (ou *morchomor*): 27, 420, 483, 569, 628-630
Montagne: 8, 420
Mqm 'lm: 261, 286, 288, 291, 293

Navire: 211, 226, 520

Oie: 661
Oiseau: 146, 258, 262
Olivier: 127-129, 146, 316
Optio: 452
Oracle: 186, 188, 194, 528
Ordre de la divinité: 60-61, 78-79, 88, 110, 170, 179, 184, 188, 459, 464, 493, 502, 523, 528-529, 546, 561, 590-591, 593, 643, 649

Pallius: 310
Panthère: 256, 259-260, 277, 289, 294, 356, 432, 480, 492, 662
Pater sacrorum (voir aussi *mater sacrorum*): 652
Patère: 502, 520, 535, 566, 624, 624
Patron: 419, 559-561, 563, 578, 581
Pavot: 387
Pectoraux: 108
Pétase: 128, 643
Pied: 126, 128, 184, 186, 226, 303, 535, 644, 647, 649
Plectre: 443
Plume: 117, 264
Pomme de pin: 333, 375-376, 534, 584-585, 594, 597-599
Pontife: 435-436, 466, 475, 524, 549-550
Porc: 142, 184, 186-187, 303, 346, 503, 632
Poule: 235, 583-584
Praefectus omnium sacrorum: 163, 222, 420
Praepositus: 472, 623
Praepositus: 619
Préfet (voir aussi *praefectus omnium sacrorum*): 419, 436, 472, 498-499, 576, 581, 622-623, 626, 661-663
Préfets de légion ou de cavalerie: 472, 581, 622, 626
Proconsul: 438-439, 444, 450, 472-473, 493, 524, 553, 555
Procurateur: 470, 472, 478, 533
Propréteur: 623
Prostitution sacrée: 207-209, 535, 579
Psychopompe: 118, 144-145, 149, 340

Quattuoruir: 437
Questeur: 648-649

Rasoir: 262, 264, 289-290
Rex sacrorum: 12, 163, 420, 530
Rosace: 379, 483, 558, 592, 597

Sacerdos: 12, 47-48, 53, 57, 90, 98, 101, 104-105, 159, 163, 191, 193, 196, 220, 223, 276, 303, 334-335, 338-340, 353-356, 358-360, 414-415, 417, 419-420, 435-436, 438, 448, 450, 460, 464, 467, 474-475, 477-479, 482, 486-488, 491-492, 495, 498-502, 505-506, 510-515, 518, 520-521, 524-526, 529-530, 532, 535, 537-540, 542, 544-545, 552-553-

554, 563-564, 567, 569, 570-571, 576, 580-588, 590-591, 594, 596, 598, 602-603, 605-613, 616, 631-633, 636-638, 644, 646, 648, 651, 657-665
Sacrati: 271
Sacrifice criobolique: 60, 105, 109, 193, 475, 477, 526, 633, 636
Sacrifice molk: voir *molchomor*
Sacrifice taurobolique: 60, 193, 475, 526, 633, 635-636
Sacrifice: 27, 60, 330
Sanctuaire: 38, 51, 65-70, 74-75, 80, 97, 99, 101-103, 113, 117-118, 164, 169, 183-184, 186, 193, 201, 209-210, 220, 226, 239, 262, 278, 287-290, 315, 318, 322, 325, 346, 358-359, 367, 419-420, 460, 474, 497, 502-503, 505, 515, 519-520, 535, 543-544, 556, 570, 584-585, 606, 618, 632, 636, 645-647
Satyre: 258, 661-662
Sceptre: 59, 108, 117, 210-212, 264, 294, 310, 367, 592, 600
Scorpion: 6, 19, 119, 125-126, 143-145, 149, 155, 226, 257, 385, 602, 642-643
Serpent: 53, 144, 174, 187, 257, 276, 322, 356, 367, 464, 492, 543, 597
Skyphos: 256, 260, 289, 291, 480
Soldat: 41, 44, 63, 628
Source: 319-324, 464, 618, 626, 628
Sphinx: 99, 315, 366-367
Statue et statuette: 11, 47, 69, 74, 79, 96, 105, 108, 125, 164, 169, 171, 174, 182, 250, 258, 261, 276, 294, 325, 339, 346, 358, 431-432, 441-442, 446, 455, 470-471, 476, 478-479-480, 484-485, 487, 518, 535, 539-540, 543-544, 547, 550, 552, 561, 566, 569-573, 575-576, 578-579, 587, 590, 592, 604, 614, 618, 625, 645, 648-649, 651-652, 654, 658

Tambourin: 108, 240-241
Tanit (signe de): 27, 38, 117, 375, 379-380, 534, 558, 611, 639-640
Tarif sacrificiel: 27, 59-60, 101, 109, 126-127, 142, 152, 160, 235, 339, 418, 583-585, 649, 657-658
Taureau: 27, 54, 58, 60, 289-290, 502, 526, 532, 534, 592, 594, 597, 599, 662, 665
Temple (*templum*, *aedes*, *aedicula*): 11, 76, 90, 96, 99, 116, 125, 140-141, 157, 165, 169-171, 182-183, 199, 207, 209, 222, 226, 240-243, 256, 259, 263, 272-273, 280, 283, 289, 294, 303, 320, 323, 332, 336, 337, 340, 354, 358, 373, 419, 435, 438, 440, 441, 444, 446-447, 450-451, 457, 462-463, 471, 476, 478-479, 481, 484-487, 490, 494-495, 497, 500, 502-504, 506, 518, 521, 523, 537-538, 545, 547-551, 555-557, 559-563, 566, 568-570, 573, 575, 578-580, 586, 589, 593, 607, 609-610, 616, 620-624, 632, 643, 646-649, 651, 653-654, 658
Thermes: 98-99, 132, 185-187, 320, 322, 464, 504-505, 592
Thiase: 56
Thorax: 108, 518
Thyrse: 224, 256, 258-260, 277, 289, 432
Tiare: 69, 264, 289, 315-316, 366-367, 460
Tophet: 70, 77, 96-97, 208, 258, 265-266, 315, 333-334, 336, 384, 456, 459-460, 471
Torche: 478, 588, 597
Tortue: 125, 643
Trépied: 171, 224, 277, 356, 437, 443, 451, 492-493, 550
Tribun militaire: 470, 617-618, 625
Trident: 53, 233, 310, 315-316, 318, 322, 334, 366, 457, 465
Triscèle: 583
Triumuir: 432, 648-649, 651-652
Trône: 26, 28, 58-59, 69, 99, 105, 173, 337, 366-367, 592, 596, 600

Vase: 366, 475, 534, 542
Vétéran: 592, 626
Vierge: 50, 386
Vigne: 55, 57, 258, 277, 316
Voile: 48, 59, 210, 213, 241, 294, 310-311, 346, 520, 540, 592, 596-597, 599, 629, 660, 665
Volumen: 543

Index épigraphique

L'Année épigraphique (*AE*)
1888, 1: 372
1888, 118: 331, 351, 406, 597
1888, 140: 116, 147
1888, 28: 134, 406
1888, 3: 322, 626, 628
1888, 72: 178, 401
1889, 140: 513
1889, 141: 513
1891, 96: 332, 609
1892, 18: 107, 237, 410, 474
1892, 84: 32, 402
1892, 85: 32, 402
1892, 86: 32, 402
1892, 87: 32
1892, 145: 229
1893, 66: 348, 398, 461
1894, 16: 520
1894, 85: 269, 638
1894, 93: 133, 408
1894, 96: 160
1895, 81: 238
1895, 184: 267
1896, 33: 267
1896, 85: 535
1897, 31: 46, 656
1897, 36: 329, 349, 532
1897, 107: 177
1897, 121: 107, 237, 411
1898, 36: 36, 46, 409, 606
1898, 43: 162
1898, 45a: 330, 406, 571-572
1898, 46: 107, 237, 411, 475
1898, 47: 313
1898, 8: 107, 237, 413
1898, 86: 639
1898, 96: 83, 411, 463
1899, 111: 496
1899, 118: 469
1899, 215: 136
1899, 38: 131, 154
1899, 46: 137, 529
1899, 47: 45, 532
1899, 89: 230
1900, 124: 45, 312, 588-589
1900, 126: 216, 473
1901, 4: 176, 398, 524
1901, 108: 349, 410
1901, 115: 331, 399
1901, 194: 572
1902, 5b: 330, 412, 568
1902, 11 = 147: 230, 408
1902, 12: 249
1902, 144: 351
1902, 226: 134
1902, 251: 350, 395
1903, 98: 350
1903, 106: 349, 404
1903, 109: 269
1903, 138: 229
1903, 201: 179, 450
1903, 242: 137, 231, 370, 405, 663
1903, 318: 331
1903, 320: 298
1903, 355: 82, 399, 448
1904, 5: 298, 412
1904, 17: 442
1904, 58: 351
1904, 116: 133, 217, 395
1904, 118: 133
1904, 119: 133
1904, 168: 130
1905, 108: 61
1905, 9: 371, 455
1905, 11: 608
1905, 13: 34, 402, 514
1905, 21: 369, 565
1905, 35: 330, 410
1905, 43: 520
1905, 127: 228, 411
1906, 4: 231, 394
1906, 8: 372, 627
1906, 12: 133, 399
1906, 14: 124, 133, 564
1906, 15: 370
1906, 122: 78, 92, 561
1906, 123: 330, 566
1906, 137: 268, 559
1906, 140: 180, 549
1907, 9: 298, 411
1907, 22a: 180, 547
1907, 22b: 180, 548
1907, 25: 549
1907, 153: 30, 393
1907, 229: 139, 637
1907, 230: 246, 637
1907, 235: 179
1907, 236: 331
1907, 239: 217
1907, 240: 155

1907, 241: 269
1907, 244: 646
1908, 8: 217, 634
1908, 9: 572
1908, 11: 179
1908, 20: 35, 407
1908, 65: 124, 132, 510
1908, 73: 329, 409, 553
1908, 128: 216, 535
1908, 161: 515
1908, 169b: 178, 586
1908, 242: 161
1908, 242: 467
1908, 260: 552
1908, 263: 350, 401, 553
1908, 268: 551, 553
1909, 2: 625
1909, 7: 231
1909, 13: 352
1909, 16: 312
1909, 123: 160
1909, 126: 331, 398
1909, 152: 228, 452
1909, 152: 403
1909, 153: 136
1909, 177: 138, 181, 584
1909, 218: 134
1909, 238: 231, 394
1909, 240: 228
1910, 118: 49, 86
1910, 156: 321
1911, 11: 216
1911, 22: 238
1911, 84: 516
1911, 97: 297, 406
1911, 98: 297, 403
1911, 102: 352
1911, 105: 137, 662
1911, 112: 314
1912, 16: 369, 580
1912, 17: 297, 406
1912, 18: 297, 403
1912, 51: 517
1912, 145: 506
1912, 147: 329, 398
1912, 201: 45
1912, 202: 245
1912, 210: 589
1913, 24: 181, 238, 245
1913, 45: 229
1913, 47: 528
1913, 153: 517
1913, 154: 299
1913, 226: 607
1914, 25: 216, 442
1914, 48: 352, 613
1914, 50: 352, 613
1914, 55: 228
1914, 83: 45, 93, 138, 217, 229, 330, 583
1914, 166: 177, 330, 392, 563
1914, 168: 330, 565
1914, 172: 30, 392
1914, 173: 350, 392
1914, 185: 178, 567, 567
1914, 186: 350
1914, 233: 135
1914, 235: 163, 370, 413, 420, 530, 627, 632
1914, 236: 299
1914, 237: 299
1914, 243: 217, 411
1914, 245: 230, 410
1915, 15: 83, 406, 462
1915, 17: 505
1915, 18: 82, 393, 503
1915, 21: 296
1915, 22: 329, 349, 396, 498
1915, 25: 131, 504
1915, 26: 178, 396
1915, 28: 372, 627
1915, 30: 179
1915, 40: 132, 403, 537
1915, 80: 83, 406
1916, 4: 593
1916, 9: 41, 59, 382
1916, 15: 155
1916, 38: 82, 92, 268, 399, 500-501
1916, 39: 506-507
1916, 40: 30, 45, 82, 92, 394, 500
1916, 77: 550
1916, 112: 404, 502
1917-18, 18: 78, 92, 499-500
1917-18, 23: 176, 399, 524
1917-18, 33: 298, 608
1917-18, 44: 299
1917-18, 62: 93, 590-591
1917-18, 80: 648
1917-18, 82: 331
1919, 28: 230, 297, 411
1919, 31: 521
1919, 34: 41, 382
1919, 47: 217, 238, 634
1919, 48: 246, 605, 648

1919, 97: 179, 443
1920, 9: 179
1920, 10: 155
1920, 22: 134, 161, 230, 297, 409
1920, 28: 107, 237, 405
1920, 37: 173, 181
1920, 38: 371
1920, 41: 246, 605
1920, 47: 372
1920, 48: 372
1921, 17: 121
1921, 27: 273
1921, 28: 78, 92, 499
1921, 29: 131
1921, 43: 577
1922, 21: 297
1922, 22: 370, 411, 627, 631
1922, 24: 557
1922, 107: 128, 133, 402
1922, 108: 352
1922, 110: 267
1923, 22: 216, 504
1924, 33: 349, 392, 525
1925, 23: 155
1925, 32: 529
1925, 38: 45, 131, 216, 269, 660
1925, 40: 352, 613
1925, 73: 218, 667
1925, 103: 267, 446
1925, 105: 176
1925, 125: 370, 627, 631
1926, 22: 331
1926, 38: 121, 332
1926, 39: 332, 666-667
1926, 132: 45, 391
1926, 162: 132, 438
1926, 164: 130
1926, 165: 216, 442
1926, 168: 172, 176, 409
1927, 16: 121, 332
1927, 17: 332, 666-667
1927, 26: 312, 396
1927, 36: 82
1928, 30: 507
1928, 34: 456
1928, 38: 160
1928, 106: 269, 413, 624
1929, 3: 237, 414, 436
1929, 8: 179
1929, 10: 179
1930, 42: 133, 410, 493
1931, 58: 33, 405, 628
1931, 59: 33, 405, 629
1931, 60: 33, 405, 629
1931, 63: 238
1932, 15: 229, 407
1933, 35: 134
1933, 45: 297, 407, 619
1933, 46: 370, 407, 627, 631
1933, 47: 370, 413, 627, 631
1933, 72: 511
1933, 114: 247
1933, 233: 32, 398
1934, 34: 229
1934, 170: 312
1934, 171: 107, 237, 392, 435
1935, 34: 351, 612
1935, 39: 351, 601
1935, 41: 135
1936, 134: 134, 618
1937, 37: 313-314
1937, 38: 313
1937, 73: 177
1938, 42: 178
1938, 74: 131
1939, 36: 138, 621
1939, 159: 313-314
1939, 166: 321
1940, 54: 534
1941, 34: 45, 501
1941, 36: 176, 399, 505
1942-43, 1: 444
1942-43, 2: 267, 401, 432
1942-43, 3: 267, 443
1943-43, 8: 155
1942-43, 37: 138, 626
1942-43, 38: 138
1942-43, 87: 372
1942-43, 88: 653
1942-43, 106: 31, 45, 268, 394, 482
1942-43, 109: 483
1942-43, 110: 131, 485
1945, 28: 221
1945, 68: 444
1946, 44: 160, 344, 466
1946, 54: 133
1946, 70: 331, 351, 397, 617
1946, 71: 313, 397, 617-618
1946, 72: 313
1946, 225: 643
1948, 101: 172, 176, 409
1948, 114: 174, 339, 358, 464, 541, 574, 610
1948, 129: 274

1948, 209: 160, 466
1948, 213: 190
1949, 54: 352, 484
1949, 56: 177, 522
1950, 40: 479
1950, 112: 244, 635
1950, 126: 59
1950, 147: 137, 449
1950, 151: 107, 237, 414, 436
1950, 153a: 267, 446
1951, 55: 348, 477
1951, 71: 312, 392, 561
1951, 84: 348, 392
1951, 99: 296, 393
1951, 228: 59
1952, 41: 177, 539, 571
1952, 62: 216, 404, 441
1952, 164 a: 267, 401
1952, 208: 644
1953, 37: 270
1953, 42: 132
1953, 48: 180, 268, 348, 476
1953, 86: 443, 549
1953, 185: 432
1953, 186: 267
1954, 127: 353
1954, 144: 134
1955, 79: 372, 627
1955, 80: 372, 627
1955, 124: 92, 548
1955, 142: 238
1955, 143: 136
1955, 144: 351, 611
1955, 155: 270, 299, 402, 661
1955, 156: 270, 403, 662
1955, 160: 352, 644
1955, 196: 296, 431
1956, 158: 543
1957, 54: 180, 402
1957, 63: 106
1957, 73 a: 461
1957, 73b: 461
1957, 76: 369, 468
1957, 81: 230, 409
1957, 82: 121, 331, 406
1957, 86: 230
1957, 87: 230
1957, 88: 41, 370, 382, 627, 631
1957, 91: 314
1957, 92a: 238
1957, 92b: 616
1957, 123: 82, 406, 623
1957, 239: 437
1959, 184: 181
1960, 108: 331
1960, 109: 268, 480
1960, 110: 180, 473
1961, 71: 131, 394, 506
1961, 72: 82, 92, 212, 501
1961, 81: 268
1961, 201: 237, 394
1962, 122: 351, 611
1962, 182: 330, 497
1962, 281: 353
1962, 304: 369, 406
1963, 124: 330, 497
1964, 75: 30, 393
1964, 78: 32, 405
1965, 30: 65
1965, 230: 245, 638
1966, 505: 36, 412
1966, 506: 519
1966, 507: 508-509
1966, 521: 45, 587
1966, 528: 30, 403
1966, 529: 36, 413, 615
1966, 530: 30, 393
1966, 532: 614
1966, 538: 30, 392
1966, 540: 30, 404
1966, 543: 31
1967, 546: 539
1967, 563: 135, 409
1967, 571: 138, 178, 406, 621
1967, 593: 370, 627
1968, 553 a, b et c: 177, 237, 527, 539
1968, 584: 229
1968, 586: 178, 330, 394, 573
1968, 587: 180
1968, 588: 351, 408, 466-467
1968, 590: 574
1968, 591: 133, 407
1968, 592: 575
1968, 594: 330, 393
1968, 595: 82, 93, 178, 330, 396, 527, 570-571
1968, 596: 82, 93, 178, 352, 397, 527, 571
1968, 599: 351, 394, 572
1968, 609: 83, 93, 178, 400, 576
1968, 629: 78, 82, 92, 405, 458
1968, 644: 124, 135, 621
1968, 645: 124, 135, 620

1968, 646: 134, 398
1969-70, 580: 180, 472
1969-70, 648: 350
1969-70, 649: 350, 392
1969-70, 650: 217, 350
1969-70, 657: 37, 413
1969-70, 691: 321
1971, 119: 263
1972, 227: 263
1972, 460: 65
1972, 697: 46, 653
1972, 698: 231
1972, 699: 48, 658
1972, 794: 152, 155
1975, 874: 37, 410
1975, 885: 34, 401
1975, 886: 296, 612
1976, 386: 355
1976, 731: 653
1976, 737: 648
1976, 782: 188
1977, 859: 82, 93, 178, 245, 397, 590
1978, 836: 542
1978, 855: 229
1978, 862: 132
1978, 863: 268
1980, 900: 30, 394, 449
1980, 918: 45
1981, 869: 30, 392
1981, 870: 30, 392
1983, 944: 353, 613
1983, 951: 31, 395
1983, 976: 179, 470
1983, 981: 41, 382
1983, 983: 321
1985, 872: 35, 407
1986, 718: 124, 137, 494
1987, 1001: 237
1987, 1016: 312, 458
1987, 1017: 312, 464
1987, 1022: 229
1987, 1066: 163, 370, 413, 420, 530, 627, 631
1987, 1069: 313, 397, 617-618
1987, 1070: 134
1987, 1078: 618
1988, 1110: 369, 414, 565
1988, 1120: 229, 407
1988, 1122: 370, 409, 627, 632
1989, 778: 216
1989, 840: 136, 654
1989, 850: 116
1989, 870: 178, 396
1991, 1678: 83, 93, 178, 400
1991, 1687: 83, 93, 407
1992, 1771: 34, 45, 401, 487
1992, 1779: 352, 413
1992, 1781: 350
1992, 1815: 269, 277, 569-570
1992, 1817: 30, 45, 329, 393, 555
1992, 1819: 137, 401, 555
1992, 1855: 372
1993, 1715: 221, 228
1993, 1719: 296, 481
1993, 1721: 228, 482
1993, 1744: 514
1993, 1781: 47, 51, 71, 101-102, 118, 124, 150
1994, 1839: 124, 130, 452
1994, 1848: 350, 394
1994, 1861: 82, 406
1994, 1874: 394
1994, 1875: 352
1994, 1876: 132
1994, 1887: 31, 45, 93
1995, 1635: 132
1995, 1643: 228
1995, 1645: 228, 411
1995, 1656: 349, 393
1995, 1657: 132
1995, 1663: 45
1995, 1664: 262, 300, 601
1995, 1788: 49, 86
1996, 1706: 348, 396
1997, 1643: 35, 405
1997, 1655: 229, 350, 393
1997, 1658: 133, 392
1997, 1659: 180
1997, 1660: 269
1997, 1661: 133
1997, 1662: 313
1997, 1663b: 269, 395, 560
1998, 1538: 83, 533
1998, 1588: 139, 637
1999, 1776: 45, 92, 588
1999, 1777: 348, 588
1999, 1780: 348, 448
1999, 1785: 587
1999, 1800: 245
1999, 1823: 176
1999, 1824: 176, 393
1999, 1825: 176
1999, 1826: 176

1999, 1834: 405
2000, 1640: 133
2000, 1665: 461
2000, 1717: 491
2000, 1720: 137, 401
2000, 1752: 218
2000, 1796: 218
2002, 1667: 472
2002, 1668: 245
2002, 1680: 217
2002, 1694: 160

Catalogue (*Cat.*)

1: 296, 431
2: 221, 253, 267, 431, 444
3: 256, 267, 432
4: 256, 267, 432
5: 256, 261, 267, 401, 432-433, 444, 625, 652
6: 256, 267, 433
7: 296, 383, 399, 433-434, 447
8: 296, 434
9: 296, 434
10: 107, 237, 392, 435
11: 107, 237, 435
12: 107, 237, 414, 436
13: 237, 436
14: 437
15: 179, 437
16: 312, 437-438, 457, 465
17: 312, 438
18: 312, 438
19: 130, 222-223, 228, 395, 438-439, 451, 654
20: 130, 222-223, 228, 439, 451, 654
21: 256, 267, 288, 296, 439-440
22: 179, 241, 267, 440, 476
23: 256, 267, 440
24: 216, 243, 396, 440-441
25: 86, 216, 404, 441-442, 473, 504, 667
26: 216, 442
26b: 442
27: 85, 442, 633
28: 179, 443
29: 256, 267, 433, 443-444
30: 444
31: 296, 445
32: 256, 267, 318, 395, 445-446, 457
33: 267, 446, 457
34: 267, 413, 446-447
35: 296, 413, 447
36: 296, 447-448
37: 130, 395, 448
38: 48, 79, 82, 399, 448-449, 528, 600
39: 119, 137, 449
40: 26, 30, 394, 449
41: 82, 395, 450
42: 450
43: 179, 450-451
44: 228, 451
45: 228, 403, 403, 451-452
46: 124, 319, 452
47: 86, 118-119, 130, 161, 439, 453
48: 118-119, 130, 439, 454, 486, 654
49: 151, 228, 439, 451, 454-455, 654
50: 371, 455
51: 96, 455-456, 459
52: 228, 456
53: 124, 130, 233, 272, 312, 456-458
54: 457
55: 52, 312, 458, 460, 465
56: 78, 82, 92, 405, 458-459, 528, 557, 580
57: 97, 456, 459
58: 92, 122, 329, 395, 459-460
59: 216, 460
60: 384, 455, 461
61: 348, 398, 461, 517
62: 329, 412, 462
63: 83, 406, 462
64: 83, 411, 463
65: 329, 463
66: 464
67: 53, 312, 464-466, 589
68: 45, 312, 465, 588
69: 465, 466
70: 348, 466-467
71: 348, 467, 492
72: 369, 468
73: 296, 398, 468-469, 489, 527
74: 469, 489
75: 179, 469, 470, 489
76: 180, 469, 472, 489
77: 176, 180, 402, 473-474
78: 180, 473
79: 216, 442, 473, 504, 667
80: 216, 403, 473-474
81: 216, 474
82: 107, 237, 410, 474-475, 484
83: 107, 237, 411, 475

84: 180, 225, 268, 348, 476, 493, 549
85: 237, 268, 476-477, 485, 572
86: 199, 237, 268, 477, 485
87: 160, 348, 477, 601, 667
88: 348, 478
89: 179, 478-479, 545
90: 479
91: 199, 479
92: 267, 404, 479-480
93: 268, 480
94: 312, 480-481
95: 296, 481, 489
96: 296, 481
97: 33, 481
98: 228, 482
99: 31, 45, 268, 394, 482-483
100: 483, 558
101: 352, 484
102: 110, 238, 269, 477, 484
103: 131, 485
104: 130, 176, 407, 485, 490, 497, 537, 551, 648
105: 130, 176, 407, 486-487, 537, 551, 648
106: 130, 407, 487
107: 131, 487-488, 537, 551, 648
108: 130, 488, 537, 551, 648
109: 130, 488
110: 131, 488
111: 131, 469, 488-490
112: 296, 489
113: 130, 402, 489
114: 131, 403, 490
115: 489, 490
116: 490-491
117: 491
118: 276, 280, 348, 394, 492-493, 588
119: 131, 410, 493
120: 348, 494, 545
121: 124, 137, 161, 494, 510
122: 31, 396, 495
123: 349, 495
124: 496
125: 131, 413, 496
126: 330, 497
127: 188, 329, 349, 396, 498
128: 78, 87, 92, 98, 185, 191, 459, 499, 557, 580
129: 82, 92, 98, 185, 191, 396, 459, 499, 557, 580
130: 78, 92, 98, 185, 191, 459, 499, 557, 580
131: 78, 92, 98, 185, 191, 459, 499-500, 557, 580
132: 78, 92, 98, 185, 191, 459, 500, 580
133: 30, 45, 71, 82, 92, 394, 500
134: 56, 82, 92, 268, 399, 500-501, 508
135: 82, 92, 216, 501
136: 45, 148, 501-502, 532, 546
137: 98, 176, 191, 359, 404, 502, 555
138: 196, 328, 460, 503, 560
139: 47-48, 56, 79, 82, 98, 185, 191, 393, 449, 500, 503, 507, 528, 600
140: 98, 185, 191, 504
141: 131, 504
142: 216, 473, 504, 667
143: 505
144: 505
145: 505
146: 176, 399, 505
147: 131, 394, 504, 506
148: 151, 506, 603, 645
149: 506-507
150: 507
151: 268, 329, 507-508
152: 329, 508
153: 329, 508
154: 336, 509
155: 509-510
156: 124, 132, 495, 510
157: 124, 132, 495, 510
158: 510
159: 132, 511
160: 511
161: 512
162: 512
163: 512
164: 513
165: 513
166: 513
167: 513
168: 514
169: 34, 402, 514, 539
170: 337, 514
171: 32, 47, 70, 397, 515
172: 47, 70, 516
173: 47, 70, 516
174: 70, 516
175: 70, 516

176: 517
177: 517
178: 518
179: 92, 108, 518
180: 519
181: 520
182: 193, 520, 613
183: 89, 521
184: 521
185: 170, 177, 192, 523, 539, 555
186: 177, 523
187: 176, 398, 524
188: 176, 399, 524
189: 349, 394, 524
190: 349, 525
191: 349, 526
192: 107, 110, 176, 237, 405, 526, 586, 651
193: 110, 177, 237, 527
194: 177, 528
195: 86, 105, 528
196: 78, 86, 92, 105, 234, 459, 528, 557, 561, 580
197: 78, 86, 105, 529, 561
198: 137, 420, 529, 640
199: 89, 92, 456, 531
200: 228, 245, 531
201: 45, 148, 532
202: 329, 349, 532
203: 83, 407, 533
204: 86, 334, 533
205: 533
206: 534
207: 334, 534
208: 33, 399, 534-535
209: 207, 209, 216, 535
209b: 535
210: 82, 405, 536
211: 536
212: 536
213: 132, 403, 486, 537, 551, 648
214: 199, 538, 540
215: 514, 538
216: 98, 177, 539
217: 339, 358, 540, 574, 610
218: 36, 410, 542
219: 177, 344, 408, 542, 548, 553, 610
220: 349, 540, 543, 610
221: 349, 401, 543-544, 610
222: 352, 545, 610
223: 349, 543, 545-546, 601, 610, 667
224: 546
225: 46, 148, 502, 546
226: 180, 476, 543, 547
227: 180, 548
228: 61, 92, 548-549, 653
229: 180, 549
230: 549
231: 180, 549
232: 199, 549
233: 199, 550
234: 199, 550
235: 119, 132, 407, 486, 537, 551, 648
236: 551
237: 49, 79, 552
238: 296, 552
239: 177, 552
240: 329, 409, 467, 553
241: 297, 554
242: 296, 554
243: 177, 399, 555
244: 137, 401, 555
245: 30, 45, 329, 393, 556
246: 459, 557, 562, 580
247: 78, 92, 459, 557, 562, 580
248: 557-558
249: 80, 268, 323, 337, 394, 559
250: 268, 323, 337, 395, 560
251: 269, 323, 337, 395, 560
252: 269, 313, 323, 337, 395, 561
253: 78, 86, 88, 92, 105, 192, 198, 528, 561, 580
254: 78, 92, 192, 562, 580
255: 177, 330, 392, 563
256: 177, 526, 563, 567, 586
257: 177, 398, 564
258: 101, 124, 133, 340, 564, 584
259: 196, 330, 554, 564
260: 330, 554, 565
261: 330, 554, 565
262: 330, 354, 494, 565
263: 369, 565
264: 330, 566
265: 566
266: 566
267: 566
268: 408, 567
269: 177, 400, 567
270: 178, 567
271: 178, 567-

272: 330, 568
273: 330, 568
274: 330, 412, 568
275: 569
276: 178, 569
277: 221, 259, 269, 569-570
278: 82, 93, 122, 178, 280, 330, 359, 396, 460, 527, 540, 553-554, 560, 563, 570-571
279: 82, 93, 178, 352, 397, 527, 571
280: 48-49, 79, 330, 406, 477, 571-572
281: 335, 572
282: 351, 572-573, 582
283: 178, 330, 394, 573
284: 217, 259, 269, 573-574
285: 42, 574, 650, 656
286: 49, 79, 575
287: 330, 393, 575
288: 93, 198, 335, 351, 575
289: 49, 83, 85, 93, 178, 400, 477, 571, 572, 576, 590
290: 577
291: 61, 577
292: 245, 369, 577
293: 61, 578
294: 217, 535, 578
295: 209, 217, 535, 579
296: 217, 579
297: 217, 579
298: 217, 580
299: 78, 93, 459, 557, 580
300: 369, 580
303: 303, 582
304: 61, 370, 577-578, 582, 584
305: 27, 45, 71, 93, 126, 138, 217, 229, 330, 583, 657
306: 126-127, 138, 181, 584
307: 178, 564, 586
308: 45, 587, 589
309: 587
310: 34, 45, 401, 587-588
311: 45, 92, 588
312: 348, 588
313: 312, 465, 588-589, 591
314: 45, 589
315: 82, 93, 178, 234, 245, 397, 527, 571, 576, 590
316: 86, 93, 528, 590-591
317: 45, 553, 591, 653
318: 46, 467, 553, 591, 653
319: 45, 553, 592, 653
320: 48, 58, 71, 592-593, 596
321: 86, 528, 593
322: 121, 331, 351, 532, 593, 617
323: 49, 86, 594
324: 594
325: 86, 245, 594
326: 245, 595
327: 61, 595
328: 46, 467, 553, 595, 653
329: 46, 48, 58, 71, 467, 553, 593, 596, 653
330: 36, 48, 58, 71, 95, 106, 122, 337, 412, 545, 596-597
331: 331, 351, 406, 532, 597, 617, 636
332: 71, 598
333: 61, 598
334: 331, 598
335: 36, 412, 599
336: 83, 214, 545, 599-600, 604
337: 297, 600, 636
338: 160, 214, 351, 601, 604, 667
339: 135, 156, 246, 594, 602, 638, 654
340: 135, 506, 603, 645, 654
341: 83, 93, 118, 135, 408, 603, 654
342: 93, 603-604
343: 87, 604, 607
344: 214, 351, 601, 604, 667
345: 156, 246, 605, 638, 652
346: 153, 209, 217, 605-606, 635, 649
347: 36, 46, 409, 606
348: 90, 606, 652
349: 87, 604, 607, 614
350: 607
351: 298, 608, 612
352: 608
353: 298, 412, 609
354: 332, 357, 609-610
355: 136, 610-611
356: 351, 611-612
357: 351, 611-612
358: 612
359: 351, 611, 612
360: 296, 608, 612
361: 86, 353, 613
362: 87, 614
363: 614
364: 332, 614-615
365: 36, 413, 615

366: 35, 46, 52, 71, 83, 93, 118, 134, 408, 615-316
367: 616
368: 616
369: 331, 351, 397, 532, 617, 617
370: 313, 397, 618
371: 118, 134, 454, 618
372: 370, 618, 627, 631
373: 134, 297, 398, 619
374: 297, 407, 619
375: 35, 46, 407, 620
376: 124, 135, 620
377: 124, 135, 621
378: 124, 135, 621
379: 138, 621-622
380: 134, 405, 622
381: 35, 402, 622
382: 82, 406, 623
383: 119, 138, 623
384: 119, 138, 624
385: 119, 138, 624
386: 118, 135, 411, 454, 624
387: 269, 413, 624-625
388: 90, 625, 640, 652
389: 49, 625
390: 49, 625-626
391: 160, 321, 626, 628
392: 119, 138, 626
393: 44, 626-627
394: 370, 627, 632
395: 160, 321, 626, 628
396: 27, 33, 405, 420, 628-629
397: 27, 33, 405, 420, 629
398: 27, 33, 405, 420, 629-630
399: 27, 33, 405, 420, 630
400: 27, 420, 630
401: 32, 397, 631
402: 110, 370, 627, 631
403: 298, 395, 632
404: 107, 219, 238, 408, 633
405: 370-371, 633-634, 636, 651
406: 217, 238, 634
407: 153, 109, 217, 244, 634-635, 649
408: 238, 635, 649
409: 238, 635, 649
410: 636
411: 152, 246, 605, 636, 638, 652
412: 636
413: 139, 637
414: 139, 249, 602, 637
415: 152, 246, 605, 638, 652
416: 152, 246, 605, 638, 652
417: 61, 158, 639-640
418: 639
419: 640
420: 640
421: 90, 640, 652
422: 139, 530, 639-640
423: 120, 139, 530, 639-640
424: 126, 137, 642-643
425: 137, 642
426: 46, 88, 161, 467, 553, 642-643, 653
427: 125, 139, 144, 643
428: 126, 139, 644
429: 352, 644, 647
430: 151, 506, 603
431: 645-646
432: 89, 646, 660
433: 90, 646
434: 646
435: 155, 647
436: 116, 124, 136, 398, 453, 644, 647
437: 116, 124, 132, 636, 648
438: 116-117, 124, 136, 486, 537, 551, 648
439: 116, 124, 136, 209, 218-219, 635, 644, 648-649, 654, 658
440: 116, 136, 649
441: 116, 132, 649
442: 116, 136, 162, 649-650
443: 139, 650
444: 650-651, 656
445: 110, 181, 219, 238, 433, 651
446: 261, 270, 625, 651-652, 661
447: 152, 247, 605, 638, 652
448: 90, 652-653
449: 653
450: 46, 643, 653, 658
451: 653
452: 136, 654
453: 137, 654-655
454: 136, 654, 655, 663
455: 650, 655
456: 48, 656, 658
457: 27, 46, 126, 137, 218, 235, 299, 649, 657
458: 27, 36, 46, 126, 136, 218, 235, 299, 413, 649, 657-658
459: 35, 46, 403, 658
460: 139, 659
461: 32, 46, 71, 82, 93, 397, 659-660

462: 31, 46, 56, 299, 652, 660-661
463: 260, 270, 299, 402, 652, 661
464: 260, 270, 299, 652, 661-662
465: 260, 270, 403, 652, 662
466: 137, 654-655, 662-663
467: 30, 403, 663
468: 31, 121, 403, 663, 663-664
469: 31, 403
470: 31, 404, 664
471: 32, 404, 664-665
472: 35, 93, 409, 665
473: 36, 413, 665
474: 36, 412, 665-666
475: 666
476: 666
477: 666
478: 332, 666-667
479: 352, 442, 545, 667
480: 218, 473, 504, 667

Corpus inscriptionum graecorum (*CIG*, XIV)
281: 206
285: 206

Corpus inscriptionum latinarum (*CIL*)
Vol. III
993: 65, 99, 191, 527, 571
1079: 183
1153: 143
1948: 549
4433: 143
10999: 143
11176: 143
11308: 143
13198: 143
13202: 143
13203: 143
13204: 143
13205: 143
13207: 143
13208: 143

Vol. V
725: 244, 635
5765: 65, 531
6507: 247
8970a: 244, 635

Vol. VI
17: 183
18: 183
77: 65
79: 65
80: 65
142: 244, 635
404: 549
521: 145, 154
780: 65
2242: 65
37170: 65
9714: 141

Vol. VIII
3: 606
51: 130, 453
112: 348
120: 312
212: 321
262: 468
619: 180, 472
620: 179, 478
680: 216, 474
709: 130
759: 65
805: 349, 397
858: 180
859: 154
860: 269<8
993: 92, 518
997: 176
999: 92, 531
1000: 132
1002: 312, 561
1005: 369
1009: 533
1013: 132
1014: 228
1140: 349
1178: 268
1211: 538
1267: 177, 399, 539, 555
1268: 268, 407
1329: 369, 410
1337: 268
1398: 350
1399: 133, 399
1400: 133
1424: 557
1425: 313
1545: 229
1548: 350, 396
1623: 351

1625: 297
1649: 237
1776: 237
1781: 351, 413
1838: 331, 351, 532, 617
1839: 595
1841: 133
1842: 133
1843: 245, 594
1858: 229
1867: 352
1887: 82, 178, 245, 527, 590
2120: 331
2190: 36, 599
2194: 229
2226: 35, 46, 83, 134, 615-616
2230: 107, 238
2231: 331
2295: 297
2340: 178
2346: 297, 411
2350: 370, 618
2465: 230
2465: 402
2483: 372
2490: 297
2496: 297, 407, 619
2498: 134, 297, 398, 619
2499: 138
2527: 472
2528: 472
2564: 615
2579a: 178, 398
2579c: 138
2579e: 138, 621
2585: 138, 178, 406
2587: 178, 399
2589: 179, 406
2590: 179
2591: 181
2595: 625
2608: 572
2611: 230, 409
2612: 230
2622: 41, 59, 382
2623: 41, 59, 382
2624: 41, 59, 179, 382, 408
2625: 41, 59, 382
2627: 41, 59, 382
2628: 41, 59, 382
2629: 41, 59, 331, 382, 554
2630: 41, 382
2632: 230, 269
2633: 238
2634: 147
2643: 135, 411, 624
2644: 135
2645: 135
2646: 621
2647: 230
2648: 230
2650: 134, 405, 622
2653: 313, 397
2654: 313, 399
2656: 321
2662: 321
2664: 625
2666: 35, 402, 622
2670: 35, 46, 407, 620
2671: 138
2672: 138, 623
2673: 138, 624
2674: 138
2675: 372, 627
2676: 372
2728: 245, 396
3303: 351
4198: 230
4288: 331
4291: 626
4322: 628
4504: 35, 407
4512: 32, 397, 631
4513: 370, 631
4576: 572
4578: 135, 231, 297, 372, 410, 627, 632
4579: 135
4634: 297, 600
4635: 599
4636: 300
4642: 136
4672: 273
4673: 93, 603
4674: 83, 93, 135, 603
4680: 331
4681: 269
4682: 269
4683: 331
4687: 331
4846: 107, 238, 408, 633
4847: 351
4874: 155
4883: 270

4887: 270
5143: 370, 410
5279: 116
5288: 179
5289: 155
5290: 155
5291: 298
5292: 298
5293: 270
5294: 231
5296: 372
5297: 314
5298: 314
5299: 181, 314
5305: 353, 613
5367: 298
5375: 614
5521: 246, 636
5522: 155
5523: 298, 396
5524: 238, 635
5667: 298
5693: 640
5694: 298
5708: 246, 638
5709: 314
5880: 139, 530
5933: 139, 640
6041: 351
6042: 90
6044: 136
6303: 155
6353: 46, 642
6354: 139, 530, 644
6355: 139, 530, 643
6359: 352
6708: 352
6709: 352
6939: 646
6940: 650
6941: 650
6943: 93, 647
6944: 155
6951: 156, 246
6955: 181, 238, 651
6956: 314
6961: 645
6962: 124, 136, 218
6963: 139, 650
6964: 217
6965: 217, 649
6974: 654
7094: 156, 246
7095: 156, 246
7096: 156, 246
7097: 156, 246
7098: 156, 246
7111: 247, 652
7156: 155
7957: 247
7958: 247
7962: 136
7983: 155
7984: 299
8193: 655
8194: 314
8203: 105, 107, 238, 633
8239: 82, 395
8245: 35, 46, 403, 658
8246: 46, 126, 137, 160, 218, 299, 583, 657
8247: 36, 46, 126, 136, 160, 218, 299, 413, 583, 657-658
8248: 139, 530, 659
8309: 353, 509
8351: 181
8433: 71, 85-86, 101-102, 105, 108, 118, 443, 528, 603, 654
8434: 47, 61, 71, 643, 653
8440: 372
8441: 87
8442: 121, 532, 617
8456: 156
8457: 160
8567: 155
8782: 190
8807: 301-302
8834: 607
9016: 280
9018: 159, 529
9020: 338, 532, 617
9021: 338, 532, 617
9026: 249
9027: 249
9180: 650, 656
9195: 47, 51, 71, 118, 124, 150
9256: 372
9322: 372
9325: 271
9342: 607
9401: 108, 219, 243, 633
9607: 188
9749: 321
9754: 87

9796: 49, 88, 109, 531
10488: 267
10564: 349, 545
10569: 544
10580: 350
10618: 552
10623: 245, 467, 594, 605, 636, 638, 652
10624: 46, 591
10627: 594, 605, 636, 638, 652
10644: 133
10677: 598
10718: 616
10764: 135
10832: 298, 395, 632
10857: 314
10858: 217
10866: 652
10867: 270, 651
10936: 320
11001: 267, 443
11151: 267
11198: 228
11217: 329, 412, 462
11227: 124, 130, 452
11306: 467
11344: 469
11430: 296, 468
11547: 348
11732: 348
11735: 312
11780: 180, 472
11796: 179, 478
11797: 237, 268, 476
11826: 348, 478
11923: 245
11986: 484
12000: 296, 489
12001: 130, 488
12002: 130, 488
12003: 131, 488
12006: 130, 176, 407, 485
12007: 130, 176, 407, 486-487
12009: 131, 488
12017: 180
12018: 121, 329, 515
12027: 132, 399
12039: 132, 400
12058: 180, 471
12059: 490-491
12068: 216
12094: 131, 403, 490
12111: 130
12125: 296, 481
12126: 33, 401, 481
12140: 216
12228: 176
12271: 349
12272: 131, 413, 496
12285: 216
12314: 216
12318: 348, 393
12331: 31, 396, 495
12332: 348, 494, 545
12335: 349, 495
12362: 329, 503
12366: 131, 406
12376: 508
12377: 132
12379: 268, 280, 329, 507
12380: 280, 329, 508
12381: 280, 329, 508
12390: 513
12392: 512
12394: 513
12406: 513
12413: 180
12454: 92, 518
12487: 169, 180
12490: 132
12493: 369
12494: 533
12495: 216
12501: 108
12505: 329
12510: 329, 515
12533: 289, 296
12569: 273, 559
14294: 132
14299: 132, 394
14313: 538
14349: 228
14369: 229
14392: 352, 545
14394: 349, 401, 544
14395: 543
14438: 349, 543
14444: 540
14447: 177, 350, 408, 542
14463: 137
14465: 35, 403
14472: 350
14546: 268, 394
14553: 121, 329

14560: 352
14586: 352
14682: 296, 408
14688: 369, 409
14689: 371
14690: 132, 407, 551
14761: 268
14791: 180
14807: 296, 554
14808: 297, 554
14809: 216
14890: 350
14948: 33, 405
15090: 33, 405
15102: 30, 404
15109: 33, 405
15200: 217
15205: 177
15379: 132
15446: 177
15475: 177, 552
15476: 296, 552
15477: 296
15513: 229
15539: 122, 329, 515
15577: 572
15578: 217, 269, 573
15625: 369
15638: 245
15662: 578
15663: 229
15665: 245, 369, 577
15780: 351
15848: 237
15850: 245
15879: 217, 580
15881: 217, 578
15882: 217
15894: 217, 579
15946: 217, 579
16354: 229
16406: 330, 582
16411: 82
16412: 511
16415: 577
16417: 83, 93, 178, 400, 527, 576
16440: 238, 269, 484
16469: 138, 161
16498: 331, 351
16499: 595
16500: 245, 594
16510: 82, 93, 178, 245, 590
16520: 181
16523: 45, 592
16525: 229, 398
16526: 313
16527: 86, 594
16528: 245, 595
16532: 245, 594, 605, 636, 638, 638, 652
16658: 313
16693: 331, 351, 406, 597
16694: 46, 595
16696: 46, 596
16697: 36, 412, 596
16698: 598
16709: 133
16728: 134
16744: 331, 598
16746: 598
16752: 303, 632
16760: 130
16808: 297, 600
16809: 262, 300, 601
16810: 83, 599
16811: 300
16857: 231
16868: 83, 135, 603
16910: 270
16911: 155
16918: 607
17142: 632
17159: 607, 616
17213: 623
17234: 298
17313: 46, 546
17327: 136, 411
17330: 332, 609
17511: 231
17512: 332, 614
17619: 35, 46, 83, 93, 134, 615-616
17621: 134, 161
17623: 134
17624: 134
17626: 616
17668: 107, 238
17722: 321-322, 626, 628
17723: 321
17724: 217
17726: 178, 401
17762: 61
17836: 134
17837: 134, 406
17978: 321

18007: 134
18008: 312, 401
18025: 372
18052: 615
18060: 230
18078: 622
18079: 87
18091: 138
18097: 382
18098: 382
18219: 467, 515
18220: 41, 59, 382
18221: 41, 59, 382
18222: 41, 59, 382
18223: 41, 59, 382
18224: 41, 59, 382
18225: 230
18226: 230
18230: 297, 412
18231: 230
18233: 135
18234: 230, 397
18235: 372, 627
18238: 138, 624
18239: 138
18240: 246
18525: 626-627
18675: 650, 656
18679: 331
18682: 332
18706: 155
18752: 606
18809: 155
18810: 314
18811: 332, 408
18894: 298
18896: 136
18897: 636
19121: 116, 147
19122: 116, 118, 143, 147, 454
19123: 116, 147
19125: 238
19127: 639-640
19129: 640
19199: 139, 640
19200: 640
19314: 136
19336: 643
19416: 181, 238, 644, 651
19488: 270
19489: 353
19490: 124, 136, 648
19525: 139, 530
19916: 314
19981: 105, 107, 238, 633
19993: 352
20145: 270, 299, 661-662
20217: 49, 656
20246: 160
20252: 86
20320: 48, 79, 449, 528, 600
20441: 510
20627: 160, 607
20731: 607
20743: 85
20744: 86
20745: 86, 633
20960: 648
20964: 301
21065: 163, 420, 530
21066: 274
21523: 372
21581: 44, 87
21626: 119
21724: 163, 420, 530
22656, 4: 228, 454
22668: 130, 228, 439
22671: 107, 237, 392, 435
22686: 442
22689: 82, 399, 448
22690: 450
22691: 179, 450
22694: 267
22695: 130
22696: 130
22697: 228, 451
22796: 292
22844: 371, 455
22845: 130, 454
22900: 267
22907: 216, 460
22919: 459
22920: 92, 320, 395, 459
22971: 329
23022: 348, 398, 461
23062: 228, 411
23071: 510
23087: 349
23145: 36, 410, 542
23184: 466
23208: 348, 467
23280: 83, 463
23281: 329, 463
23282: 464

23343: 45, 312, 465
23351: 312, 588
23356: 469
23399: 267, 404, 479-480
23400: 107, 237, 410, 474
23401: 107, 237, 411, 475
23402: 312, 480-481
23403: 34, 401
23404: 216, 473
23405: 216, 403, 473
23419: 479
23422: 570
23501: 369
23653: 313
23696: 269, 401
23712: 352, 484
23747: 130, 402, 489
23748: 131, 488
23749: 130, 407, 487
23769: 490
23777: 296
23798: 32, 398
23820: 348, 392
23827: 352
23833: 131
23834: 348, 394
23834: 492
23859: 348
23860: 496
23876: 228, 396
23890: 349
23891: 131, 154
23894: 131
23895: 216
23922: 31, 396
23924: 369, 410
23931: 131, 162, 398
23979: 296
23991: 132, 408
23992: 132
23999: 124, 132, 510
24011: 30
24021a: 216
24031: 34, 402, 514
24033: 512
24036: 513
24047: 349
24055: 228
24056: 216
24077: 349, 410
24113: 33, 398
24114: 33, 398
24115: 33, 399
24116: 33, 399
24118: 33, 399
24119: 33, 400
24120: 34, 400
24121: 34, 400
24122: 34, 400
24123: 34, 400
24124: 34, 400
24125: 34, 400
24126: 34, 400
24127: 34, 400
24128: 34, 400
24129: 34, 400
24130: 34, 401
24131: 34, 401
24132: 34, 401
24133: 35, 407
24134: 35, 408
24136: 31, 396
24137: 31, 395
24138: 33, 400
24139: 33, 399
24140: 32, 397
24141: 33, 398
24142: 32, 397
24144: 34, 401
24145: 32, 397
24147: 520
24167: 520
24328: 228
24338: 356
24345: 536
24348: 132
24515: 535
24516: 177, 528
24519: 137, 529
24520: 268, 559
24521: 107, 237, 413
24522: 329, 349, 399, 532
24523: 534
24524: 45, 532
24527: 352
24528: 216, 535
24535: 177, 523
24552: 33, 534
25361: 561
25362: 312
25378: 349, 404
25422: 216
25482: 31
25500: 229

25501: 268
25510: 180, 549
25511: 180, 549
25512: 180, 547
25513: 180, 548
25514: 550
25515: 549
25629: 180
25839: 132
25842: 329, 409, 553
25861: 229
25973: 137
25994: 78, 92, 557
26121: 229
26175a: 216
26185: 177
26223: 133, 329, 401
26237: 352
26240: 552
26241: 30, 393
26245: 350, 397, 553
26255: 350, 401, 553
26279: 551, 553
26400: 350
26417: 313
26419: 350, 395
26448: 177
26456: 178, 567
26457: 83, 408, 567
26458: 78, 92, 562
26459: 566
26460: 566
26463: 566
26464: 350, 392
26465: 350
26467: 268, 394, 559
26468: 268, 395, 560
26469: 268, 559
26470: 269, 313, 395, 561
26471: 133, 217, 395
26472: 330, 412, 568
26473: 330, 568
26474: 78, 92, 561
26476: 269
26477: 269
26478: 133
26479: 133
26480: 133
26481: 133
26482: 133, 399
26485: 133
26486: 124, 133, 564
26487: 133
26490: 229, 396
26491: 313, 561
26492: 313, 465
26493: 566
26494: 330, 566
26495: 330, 565
26496: 330, 564
26497: 34, 400
26498: 34, 401
26499: 369, 565
26509: 569
26519: 350, 392
26554: 83
26558: 352
26562: 107, 237, 412
26598: 177, 400, 567
26615: 350, 395
26624: 177, 400, 563
26625: 177, 398, 564
26674: 330
27356: 178, 569
27392: 133
27395: 351
27417: 35
27430: 93, 351, 575
27436: 330, 406, 571
27437: 245
27550: 313, 403
27580: 217, 579
27704: 78, 93, 580
27717: 269
27739: 370, 582
27751: 132, 511
27756: 313
27763: 45, 93, 138, 217, 229, 330, 583
27764: 138, 181, 584
27769: 229
27774: 178, 586
27827: 228
27828: 313
27845: 592
28031: 238
28046: 457
28050: 36, 599
28064: 231
28072: 314

Vol. X
1596: 65
1891: 549

2602: 65
7253: 206
7254: 206
7255: 206
7257: 206

Vol. XII
6671: 65
7281: 247

Corpus inscriptionum semiticarum (*CIS*, vol. I)
3: 183
86: 206, 225
116: 96, 456, 531
135: 206, 209
140: 209, 225
177: 346, 525
227: 286
245: 169
245: 79, 100, 165, 207, 563
247: 96, 265
248: 96, 265
249: 96, 265
250: 287
255: 79, 207
256: 263, 286
260: 286
261: 286
262: 286
263: 79, 207
377: 286
2362: 165
2785: 287
3676: 209
3351: 286
3776: 79, 207, 535
3779: 79, 207
3788: 286
3914: 76, 79, 206, 218, 226
3921: 257
4834: 165
4835: 165
4836: 165
4837: 165
4839: 287
4842: 207
4843: 207
4850: 287
4863: 286
4864: 286
4865: 286
4866: 286
4867: 286
4868: 286
4869: 286
4870: 286
4871: 286
4872: 286
4894: 283
4910: 207, 535
5510: 286
5575: 283
5594: 165
5657: 287
5903: 286
5950: 286
5953: 286
5979: 286
5980: 286
5987: 346, 525
6000 bis: 286

Epigraphic Databank Heidelberg (*EDH*)
HD000874: 470
HD004906: 517
HD005919: 449
HD006177: 612
HD007924: 435
HD008160: 494
HD009605: 452
HD010057: 653
HD013016: 464
HD013121: 618
HD015358: 627
HD015599: 527
HD015689: 573
HD015701: 574
HD015707: 575
HD015713: 575
HD015716: 570-571
HD015719: 571
HD015728: 572
HD015758: 576
HD015818: 458-459
HD015857: 621
HD015860: 620
HD016502: 519
HD016505: 509-510
HD016535: 587
HD016556: 615
HD016565: 614
HD016669: 611

HD016801: 497
HD017096: 461
HD017099: 461
HD017108: 468
HD017159: 616
HD017213: 623
HD017746: 506
HD017749: 501
HD017915: 651
HD018194: 440
HD018197: 432
HD018206: 437
HD018410: 476
HD018503: 549
HD018636: 654
HD018671: 443
HD018739: 480
HD018742: 473
HD018884: 539
HD018923: 441-442
HD019229: 644
HD019323: 548-549
HD019371: 611
HD019404: 661
HD019407: 662
HD019416: 644
HD019518: 431
HD019661: 625
HD019884: 444
HD020048: 452
HD020120: 584
HD020291: 634-635
HD020465: 553
HD020475: 649
HD020493: 613
HD020499: 626
HD020603: 535
HD020640: 653
HD020670: 482-483
HD020679: 483
HD020682: 485
HD020684: 515
HD020708: 586
HD020823: 534
HD020920: 590
HD020924: 552
HD020948: 551
HD021001: 479
HD021043: 477
HD021195: 501-502
HD021201: 505
HD021311: 563
HD021317: 565
HD021368: 567
HD021656: 564
HD021687: 543
HD021757: 469
HD021886: 449
HD021901: 436
HD021907: 450
HD021919: 448
HD021928: 446
HD021947: 561
HD021950: 566
HD022007: 549
HD022259: 571-572
HD022262: 475
HD022327: 466
HD022388: 639
HD022405: 617
HD022418: 463
HD022428: 621
HD022631: 656
HD022646: 532
HD022715: 647,
HD022867: 643
HD023113: 612
HD023128: 601
HD023181: 455
HD023237: 535
HD023453: 547
HD023456: 548
HD023465: 549
HD023545: 507
HD023560: 456-457
HD023683: 624
HD023739: 619
HD023820: 511
HD023951: 637
HD023954: 638
HD023993: 646
HD024016: 666-667
HD024226: 591
HD024462: 496
HD024471: 618
HD024799: 666-667
HD025078: 557
HD025392: 628
HD025395: 629
HD025398: 629-630
HD025534: 438
HD025543: 442
HD025546: 442
HD025636: 529

HD025662: 493
HD025756: 667
HD025843: 445
HD025893: 593
HD025989: 500-501
HD025992: 506
HD025995: 500
HD026094: 550
HD026196: 502-503
HD026289: 499
HD026304: 524
HD026334: 608
HD026421: 590-591
HD026721: 634
HD026724: 605
HD026850: 443
HD026970: 528
HD026974: 435
HD027246: 517
HD027349: 524
HD027426: 607
HD027573: 484
HD027579: 523
HD027655: 499
HD027691: 577
HD027870: 580
HD027904: 442
HD027999: 529
HD028002: 532
HD028054: 583
HD028203: 506
HD028339: 588-589
HD028345: 473
HD028383: 589
HD028579: 520
HD028806: 516
HD028854: 662-663
HD029229: 505
HD029232: 503
HD029244: 498
HD029253: 504
HD029289: 537
HD029397: 462-463
HD030069: 455
HD030075: 608
HD030078: 514
HD030102: 565
HD030159: 520
HD030766: 438
HD030823: 450
HD030829: 523
HD031129: 595
HD031626: 448
HD031704: 568
HD032292: 524
HD032997: 609
HD033030: 442
HD033147: 581
HD033598: 624

Inscriptions antiques du Maroc (*IAM*)
84: 188
93: 106
822: 321
863: 372

Inscriptions latines d'Afrique (*ILAf*)
4: 179, 443
7: 216
12: 450
13: 240
17: 221
70: 268
82: 35, 407
119: 312
120: 216, 509
149: 245
182: 45, 589
195: 83, 406, 462
201: 237, 268, 477
206: 131, 487-488
225: 176, 404, 502, 539
226: 505
227: 504
228: 82, 393, 500, 503
229: 505
230: 505
231: 78, 92, 499
232: 82, 92, 396, 499
233: 78, 92, 3499
234: 78, 92, 499
238: 329, 349, 396, 398
240: 506-507
243: 296
244: 228
247: 82, 92, 268, 399, 500
248: 131
249: 131
250: 131, 504
251: 131
255: 30, 45, 82, 92, 394, 500
257: 216, 504

258: 506
28: 228, 403, 452
282: 349
306: 517
307: 516
309: 32, 397, 515
310: 516
311: 517
312: 518
327: 513
330: 512
332: 514
338: 321
345: 521
347: 521
352: 528
353: 521
354: 228, 245, 531
355: 60, 107, 176, 237, 405, 526
356a: 107, 237, 410
358: 137
382: 349, 393
383: 349, 526
384: 349, 394, 524
435: 229
449: 550
484: 132, 403, 537
495: 329, 398
501: 577
520: 350, 392
530: 352
531: 107, 237, 412
535: 177, 400, 567
545: 178, 567
546: 177, 330, 392, 563
547: 330, 568
548: 128, 133, 402
549: 330, 565
550: 330, 565
551: 32, 560
552: 352
553: 352
558: 30, 392
596: 369, 580
611: 372
612: 372

Inscriptions latines de l'Algérie (*ILAlg*)
Vol. I
1: 136, 610-611
176: 179
177: 181, 314
178: 155
179: 155
180: 298
181: 298
182: 270
183: 231
184: 314
185: 314
196: 372
232: 353, 613
234: 614
250: 181
288: 298
445: 116
470: 231
471: 332, 614
560: 135, 161
561: 155
562: 270
577: 607
868: 370, 410
928: 46, 546
929: 348
982: 298
995: 231
1096: 31, 396
1108: 130
1183: 297, 600
1184: 262, 300, 601
1185: 83, 599
1186: 300
1220: 179
1223: 155
1224: 155
1225: 155
1226: 608
1227: 298, 608
1228: 298, 412, 609
1231: 231, 394
1235: 270
1236: 231
1237: 33, 404
1239: 31, 394
1240: 30
1241: 156, 246, 411
1256: 35, 406
1301: 270, 406
1368/9: 270
1370: 270
1371: 270
1372: 270

1373: 353
1374: 353, 613
1983: 107, 238, 408, 633
1984: 298, 395, 632
1987: 351
2031: 179
2032: 604
2033: 351, 604, 648
2036: 648
2040: 155
2042: 273
2043: 273
2045: 273
2046: 273, 650
2047: 297, 410
2048: 297, 412
2049: 298
2051: 269
2052: 269
2052 bis: 269
2053: 93, 603
2057: 135, 602
2058: 135, 602
2058 bis: 135, 602
2059: 135, 402, 602
2060: 83, 93, 135, 408, 602
2061: 135, 602
2062: 135
2063: 135, 246, 602
2065: 331
2066: 331
2067: 217
2068: 217
2069: 217, 605
2071: 246, 605, 648
2103: 155
2131: 269
2205: 270
2207: 269
2208: 331
2211: 331
2212: 135, 602
2213: 353, 613
2214: 352, 613
2219: 351
2220: 331
2224: 331
2227: 353, 613
2228: 270
2229: 331
2825: 314
2854: 238
2871: 133
2872: 592
2926: 36, 412, 599
2927: 598
2937: 598
2963: 457
2979: 303, 632
2983: 134
2986: 313
2993: 181
2995: 245, 467, 594, 605, 636, 638, 652
2996: 245, 594, 605, 636, 638, 652
2997: 593
2999: 331, 351, 593
3000: 93, 590-591
3002: 595
3005: 46, 591
3006: 45, 592
3007: 133
3008: 133
3009: 229, 398
3010: 313
3011: 86, 594
3015: 245, 595
3016: 245, 594
3066: 82, 93, 178, 245, 397, 590
3472: 36, 412, 596-597
3473: 46, 596
3490: 331
3517: 331, 351, 406, 597
3518: 46, 595
3596: 134
3624: 331, 598
3838: 229
4007: 135, 603
4007 bis: 314

Vol. II
2: 247
3: 247
9: 136
386: 136, 655
419: 655
420: 314
468: 646
469: 650
470: 650
472: 93
473: 155
475: 652

482: 156, 246
482 bis: 156, 247
486: 181, 238, 651
487: 651
488: 270
489: 136, 649-650
490: 136, 649
495: 136, 649
496: 124, 136, 398, 647-648
497: 124, 136, 648
498: 124, 136, 648
499: 314
504: 645
505: 26, 333, 646
506: 26, 333, 646
507: 26, 333, 646
509: 26, 333, 495, 646
510: 26, 333, 495, 646
521: 26, 333, 646
528: 124, 136, 218, 530, 648
529: 353
530: 217
531: 217, 649
548: 653
804: 646
807: 646
811: 652
1453: 290
2000: 61
2040: 139, 530
2046: 139, 530
2084: 338
2085: 137, 654
3573: 155
3574: 155
3576: 372
3583: 644
3584: 299
4222: 136, 602
4222: 642
4223: 139, 530
4349: 137, 642
4388: 298
4398: 46, 653
4399: 231
4586: 332, 408
4625: 314
4626: 246, 636
4628: 636
4631: 155
4632: 155
4633: 155
4636: 298, 411
4638: 298
4641: 136
4643: 636
4645a: 370, 633-634
4645b: 371, 633-634
4646: 238, 635
4647: 238, 635
4648: 217, 238, 634
4649: 217, 634
6225: 607
6305: 606
6343: 134
6344: 36, 409, 606
6486: 116, 147
6487: 116, 147
6488: 116, 147
6489: 246, 638
6490: 155
6491: 640
6492: 298
6494: 638
6496: 238
6497: 136
6499: 314
6501: 139, 530, 637
6502: 217
6525: 246, 638
6847: 640
6867: 139, 640
7225: 139

Inscriptions latines du Maroc (*ILM*)
52: 372

Inscriptions latines païennes du Bardo (*ILPBardo*)
1: 179, 237, 450
4: 130
72: 268
77: 371, 455
85: 455
98: 179, 478
99: 267, 479-480
100: 107, 237, 474-475
113: 36, 542
118: 216, 460
120: 92, 329, 459
139: 329
167: 136

181: 538
184: 352, 545
186: 37
190: 517
191: 516
192: 32, 515
196: 216
235: 180, 549
236: 180, 547
237: 180, 548
238: 550
239: 549
319: 131
320: 348, 492
323: 131
325: 176, 502
326: 505
327: 504
328: 82, 500, 503
329: 505
330: 78, 92, 499
331: 78, 92, 500
332: 78, 92, 499-500
333: 78, 92, 499
334: 329, 349, 498
336: 506-507
339: 228
341: 82, 92, 268, 500-501
342: 45, 501
343: 30, 45, 82, 92, 216, 500
345: 504
346: 45, 131, 216, 369, 660
366: 217, 578
374: 45, 93, 138, 217, 229, 330, 583
381: 178
383: 330
401: 228
422: 535
425: 332, 609
429: 131
432: 312, 561
486: 221
489: 130, 454
500: 513
510: 505
511: 82, 92, 499
512: 131
513: 131, 504
514: 131
521: 138, 181, 584
526: 370, 582
527: 31

Inscriptiones latinae selectae (*ILS*)
1009: 348, 394, 492
3091: 135, 231, 297, 372, 410, 627, 632
3333: 187, 359, 476
3362: 479
3368: 638
3923: 65
3923: 65
3961: 244, 635
3961: 244, 635
3962: 244, 635
3963: 244, 635
3964: 635
3965: 244, 635
3966: 244, 635
3967: 244, 635
4427: 137, 529
4437: 65
4438: 65
4439: 620
4440: 31, 396, 495
4442: 636
4448a: 512
4448c: 532
4449: 35, 402, 622
4458: 609
4461: 349, 545
4474: 49, 656
4477: 657
448b: 513
4908: 478
7510: 141
9409: 646

Inscriptions latines de la Tunisie (*ILTun*)
20: 267
48 : 221
99: 124, 130, 312, 456
100: 228, 456
112: 455
246: 312, 396
293: 312
404: 331
538: 474-475
541: 479
572: 31, 45, 268, 394, 482
573: 483
611: 131, 485
628: 131
652: 131, 410, 493

699: 228
708: 78, 92, 500
709: 45, 501
710: 45, 131, 216, 369, 660
767 i: 507
833: 511
868a: 177
868b: 177
1047: 60, 107, 176, 237, 405, 526
1052: 78, 529
1053: 78, 92, 217, 528
1056: 329
1059: 534
1063: 349, 392
1206: 229
1228: 37, 412
1230: 546
1374: 313
1388: 350
1401: 569
1534: 229, 403
1568: 82-83, 408
1571: 229
1639: 584
1712: 178

Inscriptions of Roman Tripolitania (*IRT*)
1: 179
2: 82, 399, 448
6: 273
7: 296, 413, 447
11: 372
12: 137, 449
55: 267, 413, 446
104: 296, 447
117: 256, 267, 395, 445
119: 82, 395, 450
120: 446
121: 446
123: 130, 395, 448
124: 312, 395
126: 267, 446
229: 179
230: 444
231: 267, 443
263: 176
264: 172, 176, 409
265: 176, 198
266: 179, 437
269: 348, 392
270: 348
272: 237, 436
275: 267, 440
284: 432
286: 296, 399, 433
287: 296, 434
288: 296, 434
289: 267, 296, 439
290: 222, 228
292: 59
294: 267, 431
295: 267, 401, 432
296: 267, 432
297: 267, 433
298: 267, 432
299: 168, 179, 267, 440
300: 107, 237, 392, 435
302: 130
303: 130, 228, 438
304: 228, 395, 438
305: 312, 437
306: 312, 438
307: 312, 438
314: 216, 442
315a: 216, 404, 441
316: 216, 396, 440-441
317a: 216, 442
317b: 442
319: 222
321: 222
322: 222
323: 222
324a: 222, 441
325: 222
347: 163, 222, 420, 530
396: 172, 176, 403
567: 107, 237, 414, 436
567: 163, 420, 530
568: 107, 237, 435
690: 329
707: 437
848: 296, 445
868: 59
905: 130
917: 369
920: 158

Uchi Maius 1 : scavi e ricerche epigrafiche in Tunisia
12: 553
22: 553
47: 553

Kanaanäische Inschriften (*KAI*)
9: 113
14: 116, 144, 183
37: 206, 225
53: 89, 96, 456, 531
66: 168
70: 286
71: 287
73: 79, 206
77: 257
81: 76, 79, 206, 218, 226
83: 346, 525
93: 286
97: 28, 47, 70, 79, 316, 333, 456, 459
98: 28, 70, 316, 333
99: 28, 70, 316, 333
118: 159
119: 253, 287
137: 70
138: 116, 123, 453
145: 332, 498
147: 104, 154
159: 28
161: 260, 290
162: 85, 109, 118
167: 27

Mustitana: recueil des nouvelles inscriptions de Mustis
1: 572
2: 573
6: 570-571
7: 571
9: 575
14: 576
15: 574
17: 575

Saturne africain, Monuments (*Sat. Afr., Mon.*)
Vol. I
p. 14, n° 3: 45, 532
p. 15, n° 5: 137, 529
p. 18, n° 6: 533
p. 20, n° 11: 36, 412
p. 21, n° 12: 533
p. 51, n° 44: 520
p. 22, n° 14: 534
p. 22, n° 15: 534
p. 23, n° 19: 33, 399, 534
p. 28, n° 7: 536
p. 30, n° 14: 536
p. 37, n° 1 : 375
p. 38, n° 3 : 375
p. 41, n° 12 : 375
p. 48, n° 35: 520
p. 57, n° 75: 375
p. 63, n° 115: 375, 519-520
p. 66, n° 140: 375
p. 72, n° 207: 375
p. 80, n° 3: 521
p. 83, n° 3: 35, 376, 622
p. 86, n° 3: 513
p. 86, n° 4: 512
p. 86, n° 5: 512
p. 86, n° 6: 513
p. 87, n° 7: 512
p. 88, n° 12: 514
p. 88, n° 13: 376
p. 91, n° 26: 513
p. 91, n° 27: 513
p. 92, n° 28: 34, 402, 514
p. 99, n° 1: 32, 397, 515
p. 100, n° 2: 516
p. 103, n° 1: 30
p. 104, n° 1: 508-509
p. 108, n° 30: 43
p. 111, n° 9: 507
p. 116, n° 2: 92, 394, 500
p. 117, n° 5: 45, 501
p. 123, n° 1: 31, 396, 495
p. 124, n° 2: 31, 396
p. 203, n° 1: 557
p. 212, n° 2: 30, 392
p. 214, n° 3: 32, 560
p. 215, n° 4: 34, 400
p. 215, n° 5: 34, 401
p. 216, n° 6: 35
p. 217, n° 8: 569
p. 217, n° 9: 43
p. 221, n° 1: 572
p. 221, n° 2: 330, 406, 571
p. 230, n° 1: 483
p. 236, n° 5 : 375
p. 236, n° 6 : 375
p. 237, n° 7: 375
p. 237, n° 8: 375
p. 239, n° 13: 32, 398
p. 245, n° 2: 43
p. 246, n° 9: 510
p. 257, n° 10: 375
p. 257, n° 2: 375

p. 266, n° 2: 37, 412
p. 267, n° 3: 31
p. 267, n° 4: 546
p. 269, n° 12: 376
p. 271, n° 2: 35, 403
p. 272, n° 1: 30, 393
p. 294, n° 1: 45, 93, 138, 217, 229, 330, 583
p. 300, n° 1: 464
p. 302, n° 6 : 375
p. 308, n° 2: 36, 410
p. 317, n° 30: 375
p. 326, n° 6: 45, 589
p. 329, n° 11: 45, 587
p. 329, n° 12 : 376
p. 330, n° 13 : 376
p. 331, n° 16: 45, 312, 588-589
p. 333, n° 1: 32, 398
p. 336, n° 3: 45, 592
p. 339, n° 11: 46, 591
p. 339, n° 12: 376
p. 340, n° 13: 376
p. 341, n° 15: 376
p. 342, n° 24: 376
p. 343, n° 26 : 376
p. 345, n° 29: 376
p. 346, n° 32: 376
p. 348, n° 42: 376
p. 348, n° 43: 45, 591
p. 349, n° 45: 46, 595
p. 349, n° 46: 35, 412, 596-597
p. 352, n° 47: 46, 376, 596
p. 354, n° 48: 376, 594
p. 355, n° 49: 36, 376, 412, 599
p. 356, n° 50: 598
p. 356, n° 51: 457
p. 357, n° 52: 376
p. 357, n° 53: 376
p. 358, n° 56: 592
p. 368, n° 1: 31, 394
p. 369, n° 2: 30
p. 369, n° 3: 33, 404
p. 369, n° 4: 35, 406
p. 392, n° 20: 30, 403
p. 395, n° 29: 372
p. 408, n° 13: 30, 393
p. 410, n° 19: 614
p. 411, n° 21: 36, 413, 615
p. 416, n° 1: 36, 46, 409, 606
p. 417, n° 2: 46, 546
p. 418, n° 1: 31, 396
p. 436, n° 1: 612

Vol. II
p. 6, n° 1: 636
p. 11, n° 1: 30, 392
p. 14, n° 3 : 379
p. 21, n° 3 : 379
p. 26, n° 1: 645
p. 40, n° 9 : 379
p. 41, n° 11 : 379
p. 42, n° 12 : 380
p. 43, n° 18 : 380
p. 45, n° 22 : 380
p. 46, n° 25 : 380
p. 49, n° 30 : 380
p. 49, n° 31 : 380
p. 50, n° 33 : 380
p. 53, n° 1: 46, 642
p. 63, n° 1: 46, 137, 218, 299, 657
p. 63, n° 2: 36, 46, 136, 218, 299, 413, 657-658
p. 64, n° 3: 35, 46, 403, 658
p. 66, n° 1: 32, 397, 631
p. 69, n° 1: 33, 405, 628
p. 72, n° 2: 33, 405, 629
p. 74, n° 3: 33, 405, 629-630
p. 74, n° 4: 630
p. 74, n° 5: 33, 405, 630
p. 77, n° 4 : 379
p. 82, n° 1: 35, 46, 407, 511, 620
p. 82, n° 2: 43
p. 83, n° 3: 402
p. 85, n° 6 : 377
p. 86, n° 11: 377
p. 86, n° 12: 377
p. 87, n° 13: 378
p. 87, n° 14 : 378
p. 88, n° 15 : 378
p. 88, n° 16 : 378
p. 89, n° 17: 378
p. 89, n° 18: 378
p. 89, n° 19 : 378
p. 90, n° 20 : 378
p. 90, n° 21: 378
p. 90, n° 22: 378
p. 90, n° 23: 378
p. 91, n° 24: 378
p. 91, n° 25 : 378
p. 91, n° 26: 378
p. 92, n° 27: 378
p. 92, n° 28: 378
p. 92, n° 29: 378
p. 92, n° 30: 378
p. 93, n° 31: 378

p. 93, n° 33: 378
p. 93, n° 34: 378
p. 94, n° 35: 379
p. 94, n° 36: 379
p. 94, n° 37: 379
p. 118, n° 3 : 379
p. 119, n° 4 : 379
p. 120, n° 5 : 379
p. 120, n° 6 : 379
p. 130, n° 1: 377
p. 134, n° 7 : 377
p. 135, n° 8 : 377
p. 141, n° 25: 377
p. 141, n° 26 : 377
p. 142, n° 27: 377
p. 143, n° 30 : 377
p. 143, n° 31 : 377
p. 144, n° 33 : 377
p. 144, n° 34 : 377
p. 149, n° 149 : 377
p. 151, n° 47 : 377
p. 152, n° 48 : 377
p. 152, n° 49 : 377
p. 153, n° 53 : 377
p. 153, n° 54: 377
p. 155, n° 63: 377
p. 170, n° 13: 616
p. 181, n° 1: 35, 46, 83, 93, 134, 408, 615-616
p. 182, n° 1: 379
p. 183, n° 2: 31
p. 209, n° 6: 31, 46, 299, 660-661
p. 211, n° 7: 32, 46, 82, 93, 397, 659
p. 213, n° 8: 32, 404
p. 214, n° 9: 30, 403, 663
p. 215, n° 10: 31, 403, 663
p. 216, n° 11: 31, 403, 663-664
p. 216, n° 12: 32, 404
p. 217, n° 13: 32, 404, 664-665
p. 218, n° 14: 32, 404
p. 218, n° 15: 31, 404, 664
p. 219, n° 16: 31, 404
p. 220, n° 19: 36
p. 220, n° 19: 412, 665-666
p. 221, n° 21: 35, 409
p. 222, n° 22: 35, 409
p. 223, n° 24: 36
p. 223, n° 24: 412
p. 224, n° 26: 35, 409, 665
p. 225, n° 27: 36, 412
p. 225, n° 28: 36, 412
p. 226, n° 30: 36, 412
p. 227, n° 31: 36, 380, 410
p. 227, n° 32: 36, 413, 665
p. 228, n° 33: 37, 413
p. 228, n° 34: 37, 414
p. 230, n° 36: 37, 414
p. 230, n° 37: 37
p. 233, n° 44: 666
p. 233, n° 45: 666
p. 233, n° 46: 666
p. 268, n° 5: 47, 61, 71, 643, 653
p. 291, n° 1: 49, 86
p. 295, n° 1: 49, 656
p. 308, n° 2: 159, 529, 542
p. 310, n° 1: 47, 51, 71, 118, 124, 150
p. 332, n° 1: 44
p. 337 (App.): 535.